00021011

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

00021011

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

VILLE — VZ.

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,

RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS ET LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME QUARANTE-NEUVIÈME.

[redacted]i
49
21011
au
XX-t-3

A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DES VICTOIRES, N°. 3.

1827.

R/F8920.01
Soc/Bio

21011

SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME.

MM.	
A. B—T.	Beuchot.
A—G—R.	Auger.
A. R—T.	Abel-Remusat.
A—T.	H. Audiffret.
B—D—E.	Badiche.
B—P.	De Beauchamp.
B—T.	Biot.
B—U.	Beaulieu.
B—V—E.	De Blosseville.
C—D—É.	De Chênedollé.
C—L.	Choiseul d'Aillecourt.
D—B—S.	Dubois.
D—N—U.	Daunou.
D—R—R.	Durozoir.
D—S.	Desportes-Boscheron.
D—X.	Decroix.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
Ec-Dd.	Emeric-David.
E—S.	Eyriès.
F. P—T.	Fabien Pillet.
F—R.	Fournier.
G—N—T.	Guigniaut.
G—Y.	Gley.
H—D.	Huzard.
H—Q—N.	Hennequin.
K.	Anonyme.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—B—E.	Labouderie.

MM.	
L—C—J.	Lacatte-Joltrois.
L. G.	Glay.
L—P—E.	Hippolite de La Porte.
L—Y.	Lécuy.
M—D j.	Michaud jeune.
M—G—R.	Miger.
M—L.	Miel.
M—ON.	Marron.
N—RE.	Nauche.
P—C—T.	Picot.
P—I.	Paroletti.
P—OT.	Parisot.
P—RT.	Philbert.
P—S.	Périès.
Q. Q.	Quatremère de Quincy.
S—R.	Stapfer.
S. S—I.	Simonde-Sismondi.
St—T.	Stassart.
S—V—S.	De Sevelinges.
T—D.	Tabaraud.
T—T.	Tissot.
U—I.	Ustéri.
V—C—R.	Viguier.
V. S. L.	Vincens-Saint-Laurent.
V—VE.	Villenave.
W—S.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

V

VILLE (Jean-Ignace de La), diplomate, naquit vers 1690. Ayant achevé ses études avec succès, chez les Jésuites, il embrassa la règle de saint Ignace, et parcourut d'une manière brillante le cercle ordinaire de l'enseignement. Cependant il ne voulut pas s'engager par des vœux irrévocables, et rentra dans le monde, emportant l'estime de ses confrères, dont il ne cessa jamais d'être l'ami. L'abbé de La Ville joignait à des connaissances variées un esprit très-insinuant et toutes les qualités propres à le faire réussir. Précepteur des enfants du marquis de Fénelon, neveu de l'archevêque de Cambrai, il l'accompagna dans son ambassade de Hollande, devint ensuite son secrétaire, et en 1744 lui succéda dans la place de ministre plénipotentiaire près des États-Généraux. Il justifia la confiance qu'on venait de lui accorder, en terminant heureusement plusieurs affaires importantes qui demandaient du tact, de la finesse et de la discrétion. Plusieurs abbayes, entre autres, celle de Lersay, furent la récompense de ses services; et, à son retour en France, il fut nommé premier commis au ministère des affaires étrangères. En 1746, il remplaça l'évêque de Bazas, Mongin (*V.* ce nom), à l'académie française. Sa réception fut retardée de quelques mois; et Bignon, qui remplissait les fonctions de directeur, lui témoigna les regrets de l'académie d'avoir vu différer le moment auquel il devait y venir prendre place. Cependant il n'avait aucun titre littéraire; et l'académie, qui possédait alors des hommes tels que Montesquieu et Voltaire, ne pouvait pas attacher une grande importance à l'acquisition de l'abbé de La Ville. Lorsque les attaques contre les Jésuites devinrent plus menaçantes, l'abbé de La Ville employa tout son crédit à la défense de ses anciens confrères. Ayant, dit M. de Flassan, la correspondance d'Italie, il tâchait de donner aux dépêches concernant les Jésuites la tournure la plus favorable; mais ses lettres étaient refondues à son insu, en sorte que ses réponses se trouvaient souvent contraires à celles qu'il attendait. Ne soupçonnant pas d'où cela pouvait venir, il disait, avec bonhomie et surprise, au duc de Choiseul : Ces gens-là ne nous entendent pas; et le

ministre lui répondait : Mais il me paraît pourtant qu'ils ont assez bien saisi la chose. On sent combien l'étonnement de l'abbé de La Ville devait amuser le duc de Choiseul (*Hist. de la diplomatie française*). Depuis quarante ans l'abbé de La Ville ne cessait de servir utilement l'état. On créa pour lui la charge de directeur des affaires étrangères, qui le plaçait immédiatement après le ministre ; et il fut presque en même temps nommé évêque *in partibus* du titre de Tricomie. Il ne jouit que peu de mois de ces nouveaux honneurs, et mourut le 15 avril 1774, dans un âge très-avancé. Suivant M. de Flassan, il était au-dessous de sa réputation comme diplomate ; il écrivait avec grâce ; mais ses dépêches reposaient plus souvent sur des raisonnements vagues et des considérations politiques, que sur les principes du droit des gens, qu'il ignorait (*ibid.*). Il fut remplacé par Gérard de Rayneval, aux affaires étrangères, et à l'académie française par Suard, dont le discours de réception, écrit nécessairement dans un style d'éloge, a servi de texte jusqu'ici à toutes les notices sur cet académicien, qu'on trouve dans les Dictionnaires. L'abbé Goujet lui attribue, mais peut-être à tort, l'*Avertissement* qu'on lit en tête des *Œuvres spirituelles* de Fénelon, Paris, 1740, 4 vol. in-12 (Voy. la *Table* du *Dictionnaire des anonymes*, par Barbier). C'est également par erreur que Grimm (*Correspondance littéraire*, première partie, tome II, pag. 41) le fait auteur du *Mémoire contenant le précis des faits*, pour répondre aux observations envoyées par les ministres d'Angleterre, Paris, 1756, in-4°. et in-12 ; cet ouvrage est de Moreau, l'historiographe de France. Mais l'abbé de La Ville eut la principale part à la rédaction des *Mémoires touchant la possession et les droits respectifs des couronnes de France et d'Angleterre en Amérique*, Paris, 1755, 4 vol. in-4°. ; 1756, 8 vol. in-12. Il fut aidé dans ce travail par le ministre Silhouette (*V.* ce nom), et par La Galissonière. Il a traduit de l'anglais : *État présent des possessions de S. M. britannique en Allemagne*, Paris, 1760, in-12. W—s.

VILLE (Le chevalier Arnold de La). *V.* Ranneквin, XXXVII, 77.

VILLE (de). *Voy.* Villa et Deville.

VILLEBÉON (Pierre de Nemours, plus communément de), chambellan et ministre d'état du roi Louis IX, naquit vers l'an 1210. Deuxième fils d'Adam de Villebéon, surnommé le *Chambellan*, parce qu'il fut le premier de sa famille revêtu de cette charge, il en fut pourvu lui-même à la mort de Gautier III son frère aîné (vers 1238), et se concilia tellement les bonnes grâces du saint roi, par sa piété et sa prudence, que malgré sa jeunesse on le nomma ministre d'état. Il fut un des croisés qui suivirent ce prince en 1249 dans son expédition d'Égypte, et il se signala dans presque toutes les affaires qui eurent lieu. Il se distingua principalement au siége de Belin, auquel il fut employé en 1253 avec le comte d'Anjou, le Connétable et plusieurs autres seigneurs, pendant que le reste de l'armée faisait le siége de Sidon. Revenu en France l'année suivante avec le roi, il lui plut encore davantage, et s'acquit, avec une confiance sans bornes, une autorité qui équivalait presque à celle de premier ministre. Rien ne se décidait sans son avis, et

c'est lui qui fit toutes les dispositions préliminaires, pour l'accord que le roi conclut entre les comtes de Luxembourg et de Bar. Son pouvoir et son crédit étaient tels, que même des princes du sang recherchèrent son alliance; et la dame de Montmirel sa sœur, devenue veuve de son premier mari, épousa en secondes noces Robert, comte de Dreux. Au reste, Villebéon ne se servit de son autorité que pour seconder les vues paternelles du roi toujours occupé de maintenir la paix parmi les puissances chrétiennes, de faire fleurir la justice dans ses états, et d'extirper les abus qui s'étaient fortifiés sous l'administration des rois de la seconde race. Louis IX ayant résolu de porter une seconde fois la guerre chez les infidèles (1270), son ministre le suivit encore. C'est alors que ce monarque, forcé par les vents contraires de s'arrêter près de Cagliari en Sardaigne, fit son testament, et institua pour exécuteurs de ses dernières volontés, conjointement avec Philippe son fils aîné, depuis roi de France sous le nom de Philippe-le-Hardi, Villebéon, Odon, archevêque de Rouen, et Bouchard, comte de Vendôme. Louis continua son voyage et vint aborder sur les côtes de Tunis. Villebéon donna dans cette guerre de nouvelles preuves d'intrépidité, et, accompagné seulement de trente hommes, défit un escadron de l'armée ennemie qui faisait une reconnaissance. La mort de Louis IX, arrivée peu de temps après, fit abandonner une entreprise qui avait commencé sous les plus brillants auspices; mais Villebéon ne revit point la France. Il mourut quelques jours après son maître, autant du chagrin de l'avoir perdu, que de la dyssenterie qui ravageait le camp des croisés. On transporta son corps en France avec celui du roi et ceux du comte Alphonse, comte d'Eu, et d'Isabelle d'Aragon, femme de Philippe-le-Hardi; et il fut enterré à Saint-Denis aux pieds de saint Louis. Gautier IV son neveu, fils de son frère Gautier III, hérita de la charge de chambellan qu'il avait rendue une des plus illustres de la couronne, et qui resta long-temps comme héréditaire dans la famille des Villebéons.

P—OT.

VILLEBRUNE (JEAN-BAPTISTE LEFEBVRE DE), helléniste et orientaliste, naquit à Senlis vers l'an 1732, et s'adonna d'abord à l'étude de la médecine, à laquelle il joignit celle des sciences naturelles et des sciences exactes. Il fut même reçu docteur dans la faculté de médecine, et exerça, du moins à ce qu'il paraît, pendant plusieurs années. Enfin, il prit le parti d'abandonner cette profession, et s'appliqua avec l'ardeur qui le caractérisait à la connaissance des langues. Sa mémoire, qui était des plus heureuses, et ses dispositions naturelles le servirent si bien, qu'il devint également habile dans presque tous les idiômes connus de l'Europe et de l'Asie. Il en connaissait treize, tant anciens que modernes, sans compter la langue française. Aussi fut-il nommé professeur de langues orientales au collége de France, et ensuite (1796) conservateur à la bibliothèque nationale, en remplacement de Chamfort. Il paraît qu'il ne joua aucun rôle pendant la révolution, et que même il en désapprouva les excès avec assez de franchise. Le 18 fructidor an V (1797), il fut proscrit par le Directoire, pour avoir proclamé, dans une Lettre imprimée, la nécessité d'avoir en Fran-

ce un seul chef ; il séjourna successivement dans plusieurs départements. Enfin il se fixa à Angoulême, où il occupa, jusqu'à la clôture de l'école centrale, la chaire d'histoire naturelle et ensuite celles d'humanités et de mathématiques. Ce qui acheva de le décider à vivre ainsi au fond d'une province éloignée, fut moins encore l'avantage d'une place médiocrement lucrative qu'il eût obtenue facilement en toute autre ville de la France, que le ressentiment profond qu'avaient laissé dans son cœur plusieurs querelles littéraires. Il faut convenir, au reste, qu'il n'eut jamais raison dans ces discussions qu'avaient amenées les prétentions excessives ou prématurées de son orgueil, et qu'envenimaient bientôt ses réponses acerbes et hautaines aux observations qu'il eût fallu réfuter. Lefebvre de Villebrune avait beaucoup de lecture, de la sagacité, même de la persévérance au travail ; mais il lui manquait cette justesse de pensées qui sait partout discerner le vrai du faux, le certain du probable, et cette patience par laquelle on envisage un objet sous toutes les faces, pour donner à un ouvrage le dernier degré de perfection. On lui reprocha, et c'était à juste titre, des inexactitudes, des lacunes et des fautes ; et il s'en offensa, au lieu de rendre grâces aux aristarques ou de profiter de leurs avis. Il est malheureux qu'un savant aussi capable de produire un ouvrage monumental, s'il fût resté à la source des lumières, et s'il eût mis à ses travaux le soin convenable, se soit cru obligé de se confiner dans un département, à cent lieues de Paris. Il y vécut environ dix ans, à-peu-près oublié des érudits de la capitale et apprécié par peu de personnes. Outre ses appointements comme professeur, il avait obtenu, à la sollicitation du préfet de la Charente (Rudler), une pension de cinq cents francs ; et cet administrateur, qui cherchait sans cesse à améliorer le sort de Lefebvre de Villebrune, avait écrit au ministre de l'intérieur, pour qu'on le mît à même d'exister sans l'assujétir au travail pénible d'une classe, lorsque celui-ci mourut à Angoulême, le 7 octobre 1809, âgé de soixante-dix-sept ans. Il avait publié environ quatre-vingts ouvrages relatifs aux arts, aux sciences, à la médecine et à la politique, les uns composés par lui-même, les autres dont il ne fut que traducteur ou même éditeur. Nous ne citerons que les principaux : I. Les *Nouvelles de Cervantes*, trad. nouv., avec des notes, Paris, 1775, 2 vol. gr. in-8°. II. La *Deuxième guerre punique, poème de Silius Italicus, trad. en fr.*, etc., Paris, 1781, 3 vol. in-12. III. *Dictionnaire des particules anglaises*, Paris, 1774, in-8°. IV. *Manuel d'Épictète et Tableau de Cebès*, avec une traduction française et des notes, Paris, Didot jeune, an III (1795), 2 vol. in-18. Il avait donné auparavant une édition grecque de cet ouvrage, mais sans y joindre l'opuscule de Cebès, sous le titre d'*Epicteti enchiridion ; græcè, cum notis*, etc. V. Les *Aphorismes* et les *Prénotions coaques d'Hippocrate*, Paris, 1786, pet. in-8°. Il avait aussi publié précédemment, le texte grec, Paris, 1779, in-12. VI. Les *Mémoires de D. Ulloa*, trad. de l'espagnol, Paris, 2 vol. in-8°. VII. Les *Lettres américaines de Carli*, trad. de l'ital. en franç., Boston (Paris), 1788, 2 v. in-8° ; Paris, 1792, 2 vol. in-8°. avec une carte. Cette traduction est accompagnée de deux

lettres du traducteur, et d'un grand nombre de notes généralement écrites avec autant de soin que de jugement. Villebrune y fait preuve d'une érudition variée, notamment dans cette science de création moderne que les Allemands nomment linguistique, et qui pourrait être appelée Idiomographie. VIII. *Traité des maladies des enfants en général* (trad. du suédois, de Roscen), 1778, in-8°. IX. *Traité des maladies des enfants du premier âge*, (traduit de l'anglais d'Armstrong et Ungerwood), in-8°. X. Une traduction et une édition d'Athénée, intitulées, la première : *OEuvres d'Athénée*, trad., etc., Paris, 1789-91, 5 vol. in-4°.; la seconde : *Athenæi Deipnosophistarum* (1) *libri XV, cum interp. gallic.*, etc., Leipzig, Schæfer, 1796, 3 vol. in-8°. De plus, il avait travaillé aux magnifiques éditions grecque et latine d'Hérodote, un vol. in-fol.; et de Strabon, 2 vol. in-fol., faites à Utrecht et à Oxford, en revoyant le texte d'après plusieurs manuscrits. Quant au mérite de ses traductions et éditions critiques, sans adopter aveuglément les critiques exagérées de ses ennemis, et surtout de Sainte-Croix, il ne faut pas non plus le porter trop haut. Son style, haché, sautillant, a peu de noblesse et de majesté. Il s'écarte aussi trop légèrement du sens précis de son auteur qu'il croit rendre par des équivalents; et l'on aperçoit facilement qu'il s'était formé de fausses idées sur l'art de traduire. Parmi ses notes, soit sur la géographie, la chronologie et l'histoire, soit sur la littérature, un grand nombre sont utiles au commun des lecteurs, qui n'a aucune connaissance sur ces matières; mais elles ne peuvent être d'aucun secours aux savants, puisqu'elles ne contiennent rien de neuf, et pas même un aperçu ingénieux. Les notes critiques lui font encore moins d'honneur. Villebrune mettait dans ses écrits une précipitation incompatible avec les travaux de la véritable philologie. Peut-être même ignorait-il que cette science ne doit procéder qu'avec la rigueur mathématique, et toujours en suivant les vestiges de la paléographie. C'est ainsi que les Ernesti et les Heyne en ont banni la partie conjecturale, et ont mis pour jamais au néant toutes ces corrections proposées si légèrement par les commentateurs du seizième siècle. C'était justement ceux que Villebrune avait pris pour modèles. Aussi a-t-il corrompu de nouveau le texte de Silius, en y insérant quantité de conjectures, et en y ajoutant un fragment, rejeté par les précédents éditeurs comme apocryphe. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que cette circonstance lui était complétement inconnue, et qu'il semble se plaire à administrer solennellement la preuve de cette ignorance vraiment inconcevable dans cet éditeur, en donnant à son édition un titre fastueux, qui lui attira de justes railleries. Le *Miscellanea* d'Athénée, revu avec plus de soin, présente encore de nombreuses traces de cette inexactitude et de cette propension à

(1) Nous remarquerons en passant que ce mot de *Deipnosophistarum*, est une faute grave; car dans tout mot grec traduit en latin, on substitue à *ει* diphthongue, *i* ou *e*. C'est ainsi que Πεισίστρατος se change en *Pisistratus*, Εικονοκλαστής en *Iconoclastes*, etc. Δειπνοσοφισταί doit donc s'écrire en latin *Dipnosophistæ*; et telle est la raison pour laquelle nous-même vers la fin de cet article, nous écrivons *Dipnosophistes*. Nous n'insistons sur cette remarque, très-simple d'ailleurs, et qui peut-être paraîtra puérile à quelques personnes, que parce que dans une *foule de très-bonnes* éditions on lit *Deipnosoph...*, sans qu'on puisse attribuer cette faute au typographe.

se donner des louanges anticipées. Dans ce même ouvrage, Villebrune a eu aussi le tort de se répandre souvent en longues invectives contre Casaubon; et cependant, de sept mille notes faites par ce commentateur, il en est à peine quatre cents qu'il n'ait pas à-peu-près copiées. Les autres sont presque toutes attaquées injustement. Cependant on doit savoir gré à l'auteur de la traduction qu'il a jointe au texte des *Dipnosophistes*, et que l'on peut regarder comme la seule qui existe en français; car celle de l'abbé de Marolles ne peut plus être lue aujourd'hui. P—ot.

VILLEDIEU (Marie-Hortense Desjardins, Mme. de), fille de Guillaume Desjardins, prévôt de la maréchaussée d'Alençon, et de Catherine Ferrand, ancienne femme de chambre de la duchesse de Rohan, naquit à Alençon, en 1632, et non en 1640, comme l'ont avancé plusieurs biographes qui ne se sont pas bornés à cette erreur sur le compte de Mme. de Villedieu. Elevée par sa mère dans la lecture et le goût des romans, la jeune Desjardins, qui d'ailleurs était douée d'une imagination vive, et, ainsi qu'elle le dit elle-même, d'un esprit agréable, sentit bientôt se développer dans un cœur trop bien préparé le germe des passions tendres, et le goût des aventures. Un jeune cousin de Mlle. Desjardins, qui portait le même nom, né tarda pas à lui plaire; il resserra trop les liens de la parenté. Notre belle infortunée, devenue déjà l'héroïne d'un véritable roman, dont elle ne demandait qu'à suivre les péripéties, s'enfuit de la maison paternelle, et alla trouver la protectrice de sa famille, la duchesse de Rohan, que l'esprit, les grâces, la jeunesse, et peut-être l'accident de Mlle. Desjardins ne manquèrent pas d'intéresser. Le fruit de cet amour subreptice fut un fils qui ne vécut que six semaines. Libre alors, la jeune Alençonnaise rentra dans la maison de la duchesse, chez laquelle elle resta quelque temps bien accueillie et fêtée à cause du talent poétique dont elle avait déjà plusieurs fois donné des preuves précoces à Alençon. Un jeune capitaine d'infanterie, très-aimable et très-bien fait, fils d'un maître de musique de la chapelle du roi, Boisset-de-Villedieu, se mit sur les rangs des admirateurs de Mlle. Desjardins, qui agréa ses hommages et ses vœux. Il fallut parler de mariage; mais un obstacle qu'elle ne prévoyait point s'éleva: Villedieu était marié. Les bans qui annonçaient la nouvelle union projetée avaient pourtant été publiés; l'épouse forma une opposition; Villedieu rejoignit son régiment à Cambrai; Mlle. Desjardins, alors âgée de dix-neuf ans, l'y suivit, déguisée en cavalier et disposée à lui proposer un duel au pistolet. L'affaire s'arrangea probablement au mieux, car les deux amants bien et dûment réconciliés passèrent ensemble en Hollande, où ils formèrent un véritable lien conjugal. Rentrés en France, le mari rejoignit son régiment, et la femme continua à se distinguer par son esprit. Elle eut de nombreux adorateurs; un d'eux, qui n'avait pu parvenir à plaire, et qui voulait s'en venger, chercha à troubler la félicité des deux époux: il publia que Villedieu avait une autre femme. Celui-ci trouva plus facile de provoquer en combat singulier le délateur que de le confondre juridiquement, ce qui eût d'ailleurs été impossible; mais le succès ne répondit pas à sa bravoure: il fut tué.

Sans douaire et sans ressource, la jeune et spirituelle veuve revint à Paris; et elle y franchit l'intervalle, souvent fort léger, qui sépare la galanterie de la dévotion. L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvallon, la fit entrer dans une maison de religieuses, près de Conflans: mais, par une suite de cette fatalité malheureuse qui poursuivait l'aventureuse existence de cette dame, on sut qu'elle avait fait des romans; et, malgré sa douleur, la bonté de son caractère, son infortune, sa jeunesse, sa piété très-sincère, et même la protection de l'archevêque, elle fut congédiée. Elle se retira chez une Mme. de Saint-Romain, sa belle-sœur, qui rassemblait chez elle un cercle de gens de lettres, d'hommes d'esprit et de femmes charmantes. Mme. de Villedieu trouva cette retraite tout-à-fait de son goût, et n'en sortit que pour épouser le marquis de Chattes ou de la Chatte, alors âgé de soixante ans, et qui était devenu éperdument amoureux d'elle. Il semble qu'il était dans la destinée de Mlle. Desjardins de n'épouser que des hommes déjà mariés. Chattes depuis dix ans avait quitté sa première femme, et suivi l'armée au siége de Candie. Il oubliait ses premiers engagements qu'il croyait oubliés, et ne songeait guères que Mme. de Chattes dût faire une apparition malencontreuse pour demander l'annulation du second mariage. Ce fut pourtant ce qui arriva. Déjà la nouvelle marquise de Chattes avait mis au monde un fils qui, comme le premier, ne vécut que fort peu de temps. Le dauphin et Mlle. de Montpensier l'avaient fait tenir en leur nom sur les fonts de baptême: cette preuve de protection n'empêcha pas que le mariage de Mme. de Villedieu ne fût déclaré nul. Chattes mourut bientôt après cette aventure. Veuve pour la seconde fois, toujours sans douaire et sans secours, son épouse reprit et conserva le nom de Villedieu, sous lequel elle avait publié plusieurs de ses ouvrages, et acquis une réputation brillante; mais qui, fondée sur de trop faibles bases, devait bientôt décroître. Toutefois la tragédie de *Manlius Torquatus*, qu'elle donna au commencement de mai 1662, et le *Carrousel du dauphin*, pièce mêlée de prose et de vers, qui parut dans le même mois, eurent un succès éclatant, et attirèrent sur l'auteur l'attention publique. *Nitétis*, autre tragédie, fut représentée l'année suivante, mais la réception peu favorable qu'elle éprouva détermina l'auteur à retourner à la composition de ses romans, qui lui avait si bien réussi. Parvenue à sa trentième année, elle composa encore quelques ouvrages; et, ce qui prouve que sa renommée ne se borna pas à la France, elle fut reçue à l'académie des Ricovrati de Padoue. Il lui restait peu de moyens d'existence: elle revint à Alençon, guérie des illusions vaniteuses, et séduite par l'attrait que nous offre toujours, surtout lorsque nous en sommes éloignés, le sol qui nous vit naître. Le cousin qui avait allumé la première passion dans l'ame de Mlle. Desjardins vivait encore à trois lieues d'Alençon, à Clinchemore, dans le village de Saint-Remi-du-Plain. Nos deux amants crurent retrouver, dans la vivacité de leurs souvenirs et dans l'ardeur de leur imagination, toute l'ardeur de leurs premiers feux, et toute la vivacité de leurs premiers sentiments; mais les amours de réminiscence qui datent de trop loin ne tardent pas à s'éteindre. Mme. de

Villedieu devint Mme. Desjardins. Cette fois pourtant elle fut mariée légitimement, et n'en fut pas plus heureuse. On prétend que les deux époux s'adonnèrent à l'abus pernicieux des liqueurs fortes : leurs feux n'en furent pas plus vifs, et leur santé s'en altéra beaucoup. L'épouse, qui avec peu d'ordre et d'économie avait contracté le goût de l'ostentation et de la dépense, se trouva bientôt dans la misère, et mourut âgée de cinquante-un ans, en octobre ou au plus tard en novembre 1683, non pas à Paris, comme on l'a souvent répété, mais à sa terre de Clinchemore ou à Alençon. Mme. de Villedieu avait rendu à la littérature le service de faire passer le goût des interminables romans mis en vogue par les Scudéri et les Calprenède. Sans doute on a beaucoup exagéré la louange, en disant que, pour écrire ses aimables compositions romanesques, « elle s'est servie d'u» ne plume tirée des ailes de l'A» mour ; » cependant on ne saurait disconvenir que ses romans ne soient en général bien conduits; que les passions n'y soient peintes avec fidélité, avec intérêt, souvent même avec énergie ; que le style n'en soit agréable ; que, si ses pièces de théâtre sont très-faibles, ses poésies fugitives ont encore quelque mérite. Le *Favori*, *Nitétis* et *Manlius Torquatus* ne sont pas plus restés au théâtre que le *Carrousel du dauphin*; mais on relit avec plaisir les *Désordres de l'amour*, les *Annales galantes*, les *Exilés de la cour d'Auguste*, les *Amours des grands hommes*, etc., romans qui ont été souvent réimprimés. Outre diverses éditions de la plupart des ouvrages de Mme. de Villedieu, on en a donné plusieurs de ses OEuvres complètes : la première, due à Barbin, parut à Paris, 10 vol. in-12, pendant les années 1710 et 1711. Une nouvelle édition, entreprise en 1721, fut aussi publiée à Paris, 12 vol. in-12. Vingt ans après, une troisième, également en 12 vol. in-12, mais supérieure pour l'exécution, parut chez le libraire Prault. Voici le titre des principales productions que renferment ces éditions : *les Désordres de l'amour ; Portrait des faiblesses humaines ; Cléonice ou le Roman galant ; Carmente ; Alcidamie ; les Galanteries grenadines ; les Amours des grands hommes ; Lisandre ; Mémoires du sérail ; Nouvelles africaines ; Mémoires sur la vie de Henriette-Sylvie de Molière ; Annales galantes ; Journal amoureux ; le Prince de Condé ; Mademoiselle d'Alençon ; Mademoiselle de Tournon ; Astérie ou Tamerlan ; Don Carlos*, et *l'Illustre Parisienne*. Il faut ajouter à ces romans, dont quelques-uns sont historiques, des Lettres, des Fables, des Élégies, des Églogues, des Madrigaux ; deux tragédies en cinq actes et en vers, Manlius Torquatus et Nitétis, représentées, la première en mai 1662, et la seconde en 1663 ; une tragi-comédie, également en vers et en cinq actes, intitulée le *Favori*, représentée avec succès en juin 1665 ; et enfin le *Triomphe de l'Amour sur l'enfance*, ballet pour le dauphin. Plusieurs des romans pourraient bien n'être pas de Mme. de Villedieu : Astérie a été attribué à Mme. de La Roche-Guilhem ; Don Carlos à l'abbé de Saint-Réal ; Mlle. de Tournon et Mlle. d'Alençon à Vaumorière ; cette dernière nouvelle est aussi attribuée à Mme. de Murat. Nous donnerons ici le por-

trait que fait d'elle-même Mme. de Villedieu, dans la *Galerie des peintures* (Paris, 1663, in-12, p. 472). « J'ai la physionomie heureuse et spi- » rituelle, les yeux noirs et petits; » mais pleins de feu; la bouche gran- » de, mais d'assez belles dents, le » teint aussi beau que peut l'être un » reste de petite-vérole maligne; le » tour du visage ovale, les cheveux » châtains; mais j'ose dire que j'au- » rais bien plus d'avantage à mon- » trer mon ame que mon corps et » mon esprit que mon visage; car, » sans vanité, je n'ai jamais eu d'in- » clination déréglée; j'aime mieux » la chasse que le cours.... J'aime » fort Paris, et passe pourtant assez » bien mon temps à la campagne » pour y demeurer toute ma vie sans » chagrin. J'ai une passion si gran- » de pour les malheureux, que bien » souvent la pitié qu'ils me causent » me met de leur nombre.... Mon » ame n'est agitée ni par l'ambition, » ni par l'envie, et sa tranquillité » n'est jamais troublée que par la » tendresse que j'ai pour mes amis; » j'ai de la vertu, mais de cette ver- » tu dont la simplicité fait la force, » et la nudité le plus grand orne- » ment.... Une des choses que je » trouve le plus blâmables en moi, » c'est une certaine inégalité à la- » quelle je ne puis remédier, car je « n'en suis pas la cause : elle ne me « rend pas absolument bizarre, mais » elle fait que ce qui me divertit un » jour m'ennuie un autre..... » On trouve une analyse et des jugements sur plusieurs des ouvrages de Mme de Villedieu dans l'*Histoire littéraire des dames françaises*, 1769, tom. II, p. 74; dans plusieurs volumes de l'ancienne *Bibliothèque des romans*; la *Bibliothèque française de Gouiet*, tom. XVIII, et l'*Histoire du Théâtre-Français*, tom. IX. Sa *Fable de la tourterelle et du ramier* fait allusion à sa position après la perte d'un de ses maris. On peut dire avec vérité que les poésies de Mme. de Villedieu sont faibles de coloris, de verve et d'inspiration, mais qu'elles ont de la correction et de l'élégance. On a plus d'une fois cité ce vers d'une de ses élégies :

La tendresse a son heure aussi bien que la mort.

Ajoutons que sa prose, avec les défauts et les qualités de ses vers, a de l'abandon et du charme; et qu'en général ses ouvrages ne sont pas dépourvus de mérite, et d'un mérite qui n'a pas cessé d'être apprécié.

D—B—S.

VILLEFORE (Joseph-François Bourgoin de), membre de l'académie des inscriptions, né à Paris le 24 décembre 1652, était fils d'un juge à la monnaie. Une éducation soignée lui donna le goût de l'étude. Il vécut toujours dans la retraite, et ne rechercha ni les honneurs, ni les emplois. Il fut, quelques années, membre d'une communauté de gentilshommes, formée sur la paroisse de Saint-Sulpice, et où l'on s'appliquait aux pratiques de piété et aux bonnes œuvres. Il paraît avoir quitté cette communauté par suite de son zèle pour des opinions fort contraires à celles qu'on y professait. En 1706, l'académie des inscriptions et belles-lettres l'admit dans son sein; mais au bout de deux ans, il cessa d'en suivre les séances. Il occupait un petit appartement dans le cloître Notre-Dame, et y partageait son temps entre la composition de ses ouvrages et la société d'un très-petit nombre d'amis. Il mourut le 2 déc. 1737. Ses ouvrages, dont plusieurs ont été réimprimés, sont : 1. Une *Vie de saint*

Bernard, 1704, in-4°. II. *Vies des Saints Pères des déserts d'Orient*, 1708, 2 vol. in-12. III. *Vies des Saints Pères des déserts d'Occident*, 1708, 2 vol. in-12. IV. *Vie de sainte Thérèse*, 1712, in-4°. Dans le genre historique, l'auteur a encore donné : V. Les *Anecdotes* ou *Mémoires secrets sur la constitution Unigenitus*, 3 vol. in-12, qui parurent en 1730, 1731 et 1733. Ces *Mémoires* sont dressés sur le Journal de l'abbé Dorsanne. Il est peu d'ouvrages plus rebutants par les exagérations de l'esprit de parti et par la prolixité des détails. Les *Anecdotes* furent supprimées par un arrêt du conseil, du 26 janvier 1734. M. Lafitau, évêque de Sisteron, en fit une *Réfutation*, 1734, 2 vol. in-8°., qui fut également supprimée par arrêt du conseil. VI. La *Vie de la duchesse de Longueville*, 1738, in-12. Cet ouvrage est à-peu-près dans le même esprit que le précédent. Villefore entreprit un grand nombre de traductions, entre autres de saint Augustin, les livres de la Doctrine chrétienne, de l'Ordre, du Libre Arbitre, de la Vie heureuse, contre les académiciens; les Lettres et les Sermons choisis de saint Bernard; les Entretiens sur les orateurs, de Cicéron, et toutes les Oraisons du même. Toutes ces Traductions sont accompagnées de préfaces et de notes; mais le style en est dépourvu d'intérêt et de chaleur. Villefore a laissé quelques Opuscules : une *Vie d'Athénaïs*, une *Histoire de Zénobie* et une *Dissertation sur le goût*, recueillies dans les *Mémoires* de Desmolets; une *Vie d'Octavie*, dans le tom. v des *Œuvres de Saint-Réal*; et, en manuscrit, une *Vie* de Claude Le Peletier, contrôleur des finances sous Louis XIV. P—C—T.

VILLEFROY (Guillaume de), l'un des plus savants orientalistes du dix-huitième siècle, naquit à Paris, le 5 mars 1690, d'une famille honorable. Ayant achevé ses études à l'abbaye de Tiron, il s'appliqua surtout à se perfectionner dans la connaissance de l'hébreu et des langues nécessaires à l'intelligence des saintes Écritures. La réputation du séminaire de Besançon l'attira dans cette ville, où il se fit recevoir docteur en théologie et prit les ordres sacrés. Ses talents l'ayant fait connaître du chancelier d'Aguesseau, il obtint par sa protection la place de secrétaire du duc d'Orléans, et l'abbaye de Blasimont. Parmi les manuscrits que l'abbé Sevin (*Voy.* ce nom) rapporta de Constantinople, il s'en trouvait cent vingt-huit en arménien. L'abbé de Villefroy, étant le seul savant de Paris qui sût cette langue, se chargea de les examiner et d'en dresser un inventaire détaillé. Les *Notices* qu'il en donna furent traduites en latin, et insérées dans le *Catalogue* des Mss. de la Bibliothèque du roi; mais son travail ne fut publié qu'en 1739, par Montfaucon, dans la *Biblioth. Bibliothecar. manuscriptor.*, 1015-27 (1). En 1735, l'abbé de Villefroy avait donné : *Lettre au R. P.... en lui envoyant une traduction française des cantiques arméniens*, composés, dans le cinquième ou sixième siècle, pour les fêtes de la nativité de saint Jean-Baptiste et de la présentation au temple, in-4°. de 16 p. (2). Il attribue le cantique pour la

(1) Ce catalogue a été réimprimé par le marquis de Sespos, dans le tome III, 485, du *Compendio storico di memorie concernenti la nazione armena*, Venise, 1786, in-8°. Voy. l'*Essai sur la langue arménienne*, par Belland, 28.

(2) Inséré dans les *Mémoires de Trévoux*, août 1735, 1542-84.

fête de saint Jean-Baptiste, à Moïse de Khoren ou Ananie de Chiraka ; et regarde Moïse de Khoren (*Voy.* ce nom) comme le véritable auteur du cantique pour la fête de la présentation. Il annonçait le projet de rassembler les notices des manuscrits et des livres arméniens de la Bibliothèque du roi, d'y joindre tout ce qu'il pourrait découvrir touchant l'Arménie, soit dans les différents auteurs, soit dans les relations et les voyages, et, d'en former deux ou trois volumes dont il ferait présent au public. Mais d'autres occupations l'empêchèrent de réaliser cette idée. Plein de zèle pour le progrès des langues orientales, il se chargea d'en enseigner les éléments aux jeunes gens qui paraissaient annoncer des dispositions pour ce genre d'étude. Ayant eu le bonheur de rencontrer parmi les capucins du couvent de la rue Saint-Honoré des élèves tels qu'il les desirait, il y fonda, en 1744, la société connue sous le nom des *Capucins hébraïsants*, à laquelle on dut bientôt de nouvelles explications des livres de l'Ancien-Testament (*V.* DE POIX, XXXV, 164). Le système qu'ils adoptèrent pour leur traduction ayant trouvé des contradicteurs, l'abbé de Villefroy leur adressa, dans le dessein de les encourager, des *Lettres pour servir d'introduction à l'intelligence des divines Écritures, et principalement des livres prophétiques, relativement à la langue originale*, Paris, 1751-54, 2 vol. in-12. Elles sont au nombre de seize. Les principes de grammaire qu'il y établit, mais surtout le système du double sens littéral des prophéties, dont il serait si facile d'abuser, furent l'objet de nombreuses attaques. Il compta parmi ses adversaires, outre Leroi, ex-oratorien, l'abbé Besoigne et Dupuy, de l'académie des inscriptions (3), l'abbé Lavocat (*Voy.* ce nom, XXIII, 102), et le savant P. Houbigant (*V.* ce nom, XX, 600), dont l'autorité est d'un si grand poids dans tout ce qui concerne la grammaire hébraïque. L'abbé de Villefroy ne voulut point descendre dans l'arène, et laissa le soin à ses élèves de le défendre. En 1752, il avait été nommé professeur d'hébreu au collége de France ; il remplit cette place avec distinction, et mourut le 4 avril 1777. Outre les divers opuscules déjà cités, on a de lui : *B. Jo. Chrysostomi encomium sancti Gregorii illuminatoris ex armene lat. versum*, dans l'édition des *OEuvres* de saint Chrysostôme, par le P. Montfaucon, XII, 822. — La *Vie de saint Christophe*, traduite de l'arménien ; on n'a pu découvrir si elle est imprimée. On lui attribue : *Lettres de l'abbé de.... , ex-professeur en hébreu, au sieur Kennicott, Anglais*, Paris, 1771, in-8°.

W—s.

VILLEGAGNON ou VILLEGAIGNON (NICOLAS DURAND DE), chevalier de Malte, célèbre par ses aventures et par ses disputes avec Calvin, naquit, vers 1510, à Provins, d'une ancienne et noble famille. Il était neveu de Villiers de l'Isle-Adam, grand-maître de l'ordre. Doué d'heureuses dispositions, il cultiva les lettres dans sa première jeunesse, et acquit des connaissances, sinon profondes, du moins très-variées. Aux qualités de l'esprit il

(3) *Réflexions théologiques sur le premier volume des lettres de M. l'abbé de...t. à ses élèves*, par Le Roy, 1752, in-8°. de 32 pag. — *Réflexions théologiques, sur les écrits de M. l'abbé de V....*, et de ses élèves les jeunes pères capucins, par l'abbé Besoigne. Paris, 1752, in-12. — *Réflexions critiques, sur la méthode de l'abbé de Villefroy, pour l'explication de l'Écriture sainte*, par L. Dupuy, Paris, 1755, in-12. Ces trois ouvrages sont anonymes.

joignait tous les avantages extérieurs, et passait pour un des hommes les plus forts et les mieux faits de son siècle. Reçu chevalier en 1531, il fit ses premières campagnes sur les galères de l'ordre, et acquit bientôt l'estime de tous ses supérieurs. Ayant accompagné Charles-Quint dans son expédition d'Afrique, il y signala sa valeur en plusieurs rencontres. Un jour, devant Alger, qu'il s'était séparé de ses gens, il fut blessé par un Maure; mais aussitôt, s'élançant sur le cheval de son adversaire, il le saisit au corps, et le renversa d'un coup de poignard (1). Après la campagne, il vint à Rome se rétablir de ses blessures; et il profita de ses loisirs pour écrire la relation des événements dont il venait d'être le témoin. Villegagnon fut un des chevaliers qui se disputèrent l'honneur de voler au secours de la jeune et belle Marie d'Écosse, dont les états étaient menacés par les Anglais; et il commandait le bâtiment qui conduisit cette princesse en France, en 1548 (2). Instruit que les Turcs se préparaient à faire le siége de Malte (1550), il alla sur-le-champ porter cette nouvelle au grand-maître, J. d'Omèdes, et fit tout ce qu'il put pour le décider à mettre promptement l'île en état de défense. Les Turcs s'étant présentés devant le fort de Tripoli, Villegagnon y fut envoyé par le grand-maître, avec six chevaliers. Sa présence rendit le courage aux habitants. Il se mit à la tête des ouvriers, pour réparer les fortifications. Mais tous ses efforts ne purent empêcher les Turcs de s'emparer de cette petite place; et il revint à Malte, dont l'ennemi leva le siége, sur un faux avis que l'amiral Doria (*Voy.* ce nom) s'avançait avec une flotte nombreuse. Villegagnon, de retour en France, ayant appris que le grand-maître, d'Omèdes, imputait aux Français la reddition du fort de Tripoli, publia l'Histoire de ce siége, dans laquelle il démontre que tous les torts sont au grand-maître, qui n'avait point approvisionné cette place, et n'en avait point réparé les murailles. Il fut nommé, par Henri II, vice-amiral de Bretagne; mais s'étant ouvertement brouillé avec le gouverneur de Brest, et craignant que cette rupture n'eût des suites fâcheuses, il sollicita la permission d'aller fonder une colonie en Amérique, sous prétexte qu'on détournerait ainsi l'attention des Espagnols, et qu'on affaiblirait leurs forces (3). Villegagnon s'assura la protection de l'amiral de Coligny (*Voy.* ce nom), en faisant entendre que son projet était d'assurer aux Protestants un asile contre les persécutions; il obtint ainsi une somme de dix mille livres pour les premiers besoins des colons, avec deux vaisseaux de deux cents tonneaux, abondamment pourvus, bien armés, et sur lesquels on embarqua une compagnie d'artificiers, des soldats et de nobles aventuriers. Le 12 juillet 1555, il partit du Havre, qui portait à cette époque le nom de *Franciscople*. La tem-

(1) *Hist. de Malte*, par Vertot, livre X.

(2) Villegagnon commandait une escadre de galères, et se trouvait dans le port de Leith. Pour tromper les Anglais, il navigua au tour de l'Écosse, ce qu'on croyait impossible pour de semblables bâtiments; il prit Marie à son bord, sur la côte occidentale de ce royaume, et la porta en Bretagne, après avoir heureusement échappé aux croisières anglaises.

(3) Suivant Villegagnon, les naturels gémissant sous un joug de fer, qui leur était devenu intolérable, devaient se réunir aux Français contre leurs oppresseurs, et l'on devait établir un commerce lucratif avec eux. Cependant, comme c'était au Brésil qu'il avait l'intention de former un établissement, et que ce pays appartenait au Portugal, alors en paix avec la France, ce motif n'était pas le véritable.

pête et une voie d'eau forcèrent le vaisseau qu'il montait à se réfugier à Dieppe pour se réparer. Une partie des artificiers et des nobles aventuriers, que la mer avait rendus malades, profitèrent de cette relâche pour abandonner l'expédition ; et cette désertion, en affaiblissant les forces de Villegagnon, contribua puissamment au mauvais succès de son entreprise. Après une navigation assez malheureuse, il arriva, le 10 novembre, à l'embouchure du fleuve Ganabara (le Rio-Janeiro). Il songea d'abord à former son établissement en terre ferme ; mais diverses raisons l'ayant fait changer d'avis, il commença par bâtir un fort en bois sur un rocher de cent pieds de long et de soixante de large, situé au milieu du détroit que forme l'entrée du fleuve, dont cette position l'aurait rendu maître ; mais les eaux le couvrant, à marée haute, il se réfugia dans une île d'un mille de circonférence, placée une lieue plus haut, et entourée de rochers. Cette île n'avait qu'un seul port, commandé par deux éminences qu'il fortifia. Il fixa sa résidence au centre de l'île, sur un rocher de cinquante pieds de haut, sous lequel il creusa des magasins, et qu'il nomma fort Coligny, en l'honneur de son protecteur. Lorsque ces dispositions furent faites, et que Villegagnon eut formé des alliances avec les tribus ennemies des Portugais, il écrivit à Coligny pour lui vanter la richesse du pays, que les Français nommaient *France antarctique* (4), les dispositions amicales des habitants, et pour demander des renforts et quelques bons théologiens de Genève. Quelque favorable que fût la position de l'île, comme elle manquait d'eau potable, Villegagnon fut obligé de diminuer la ration de ce liquide. Il donna aussi moins de biscuit à ses gens, et les obligea à faire leur principale nourriture des productions d'un pays auquel ils n'étaient pas encore acclimatés. Ces mesures mécontentèrent les colons. Une autre disposition, quoique fort louable, acheva de les aigrir. Il avait permis les mariages des Français avec les Indiennes, en défendant, sous des peines sévères, tout commerce illicite. Un mauvais sujet, Normand, qui lui servait d'interprète, refusa positivement d'épouser une Indienne avec laquelle il cohabitait ; et il refusa en même temps de s'en séparer. Villegagnon le menaça de lui infliger un châtiment. Celui-ci prit la fuite, et forma un complot dans lequel il eut l'adresse de faire entrer un grand nombre d'Indiens, en les trompant sur les intentions de ses compatriotes. La colonie était sur le point d'éprouver les plus grands malheurs, si Villegagnon n'eût déjoué, par sa sagesse, les trames des conspirateurs. Le calme venait d'être rétabli lorsque les renforts et les provisions qu'il avait demandés à Coligny arrivèrent sur trois navires expédiés aux frais de la couronne. Ils portaient deux cent quatre-vingt-dix hommes, six enfants destinés à apprendre la langue des naturels, et cinq jeunes femmes avec une matrone, qui excitèrent surtout l'admiration des Tupinambas. Bois-Le-Comte, neveu de Villegagnon, commandait ces navires, à bord desquels Calvin avait fait embarquer Pierre Richier et Guillaume Chartier, ministres protestants, qui étaient ac-

(4) « *Pour estre partie peuplée, partie aescouverte par nos pilotes*, » dit Thevet dans son ouvrage intitulé : *Les singularités de la France antarctique, autrement nommée Amérique.*

compagnés de Jean de Lery (*V.* ce nom), à qui l'on doit une excellente Relation de cette expédition, et de plusieurs nobles aventuriers. Ils arrivèrent au fort Coligny le 10 mars 1557. Villegagnon assista, le même jour, au prêche; et deux jours après, il célébra la cène, avec tous les colons, qui furent édifiés de sa dévotion (5). Cependant, si l'on en croit Lery, les nouveaux-arrivés n'avaient pas lieu d'être contents de Villegagnon. Sans leur donner le loisir de se reposer de leurs fatigues, il les avait contraints de travailler aux forts qu'il faisait construire; et il les traitait très-durement. Des disputes religieuses, qu'il avait provoquées, achevèrent de mettre le trouble dans la colonie. Villegagnon refusa de s'en rapporter à la décision des ministres; et il fut convenu que l'on députerait l'un d'eux en Europe, pour consulter les Églises d'Allemagne. Il n'attendit pas son retour pour se prononcer contre Calvin et ses adhérents (6). Les colons lui déclarèrent alors qu'ils ne voulaient plus travailler; et un vaisseau arrivé sur ces entrefaites leur fournit le moyen de repasser en France. Villegagnon s'opposa d'abord à leur départ; mais il finit par y consentir. Cinq des mécontents étant revenus, quelques jours après, dans l'île, il en fit noyer trois, comme séditieux. Il avait pris des mesures pour faire arrêter les autres à leur arrivée en France, espérant qu'ils y seraient punis comme hérétiques; mais son artifice échoua. Se voyant abandonné, Villegagnon laissa quelques soldats dans son fort, leur promettant de les secourir, et revint lui-même en France, où sa conduite fut blâmée assez généralement (7). Instruit que Calvin l'accusait d'athéisme, il se défendit avec beaucoup de vivacité, et s'engagea avec le chef de la réforme dans une controverse qui dura plusieurs années, et produisit, de part et d'autre, un grand nombre d'écrits. En 1568, il reçut l'honorable commission de représenter l'ordre de Malte à la cour de France. Il se démit de cet emploi deux ans après, à raison de ses infirmités, et mourut, le 9 janvier 1571, dans sa commanderie de Beauvais, près de Nemours, où l'on voyait son épitaphe. Quoique Lery l'ait représenté sous des couleurs peu avantageuses, on ne peut disconvenir, en lisant surtout les écrivains portugais, qu'il n'eût de grandes vues, et ne fût un habile administrateur. Ses querelles avec les ministres que Calvin lui avait envoyés, et dont il voulait réprimer l'esprit altier et dominateur, en le brouillant avec une partie de ses gens, paralysèrent ses efforts. Sans cette circonstance fâcheuse, et si les

(5) Avant de communier, Villegagnon prononça deux longues prières que J. de Lery nous a conservées ainsi que sa lettre à Calvin, pour lui demander des ministres. Voy. la *Relation de son voyage*, pag. 70.

(6) Ce fut à cette époque, suivant Moréri, que Villegagnon abandonna ouvertement la créance et le parti des réformés, soit qu'il eût effectivement embrassé le protestantisme, comme le prétend le *Dict. de Moréri* (édit. de 1740), soit que la profession extérieure qu'il en fit n'eût été qu'une feinte pour mieux réussir dans son entreprise.

(7) Villegagnon s'était rendu en France dans l'intention avouée de rassembler une escadre de sept vaisseaux avec lesquels il se proposait d'intercepter la flotte des Indes et de détruire tous les établissements portugais au Brésil. Si les troubles qui agitaient alors la France eussent permis de lui accorder ce secours, il est probable qu'il aurait réussi, du moins à en juger par ce que l'on trouve dans une lettre que le gouverneur portugais écrivait à sa cour, le 17 juillet 1560. « Villegagnon » disait ce gouverneur, n'agit pas avec les sau» vages de la même manière que les Portugais; il » est avec eux libéral à l'excès, et observe une » stricte justice. Si l'un de ses gens commet une » faute, il est immédiatement pendu; aussi est-il » craint de ces derniers et adoré des naturels. Il » les fait instruire dans l'usage des armes, et com» me la tribu avec laquelle il est allié est très» nombreuse et l'une des plus braves, il peut de» venir bientôt extrêmement redoutable. »

troubles qui agitaient la France à cette époque eussent permis de lui fournir les secours dont il avait besoin, les Portugais auraient attaqué sans succès son établissement naissant; et l'Anglais Southey n'hésite pas à dire dans son *Histoire du Brésil*, que, si Villegagnon ne s'était pas brouillé avec ses compagnons, Rio de Janciro serait probablement devenu la capitale d'une colonie française. Les réflexions que Voltaire fait à ce sujet (*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*) nous paraissent fort justes. On a de Villegagnon : I. *Caroli V imperatoris expeditio in Africam ad Arginam*, Paris, 1542, in-8°.; Strasbourg, même année, et dans le second volume du *Recueil* de Schard, p. 1409. II. *De bello melitensi et ejus eventu Francis imposito*, Paris, Rob. Estienne, 1553, in-4°.; trad. en français par Nicol. Edoart, Champenois, Lyon, 1553, in-8°. III. *Ad articulos calvinianæ, de sacramento eucharistiæ, traditionis responsiones*, Paris, 1560, in-4°. IV. Quelques écrits de *Controverse*, qui ne peuvent plus offrir aucun intérêt, et dont on trouve les titres, ainsi que ceux des Réponses à Villegagnon, dans les *Mémoires* de Niceron, XXII, 322-25. La Popelinière promettait des Mémoires sur Villegagnon (*Histoire des histoires*, p. 450); mais ils n'ont point paru. On peut consulter, sur ce personnage, le *Dict.* de Bayle et les *Remarques* de l'abbé Joly; l'historien de Thou; Bèze, *Histoire des églises réformées de France;* Lacroix du Maine, Duverdier de Vauprivas; Sponde, *Annal;* Louis Maimbourg, *Hist. du Calvinisme;* Brito Freyre, Vasconcellos, Pimentel, etc.

D—z—s et W—s.

VILLEGAS (Fernand Ruiz de), poète latin très-estimable, naquit, vers le commencement du seizième siècle, à Burgos, d'une famille illustre, mais déchue de son antique splendeur. Doué des dispositions les plus rares, il eut encore l'avantage d'avoir pour maître le célèbre Louis Vivès (*V.* ce nom ci-dessous), et il fit, sous cet habile instituteur, de rapides progrès dans les lettres. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique; mais épris des charmes de la belle Marianne de Lerma, pour pouvoir l'épouser, il se démit d'un bénéfice dont il était déjà pourvu. Son bonheur dura peu : au bout de quelques mois de l'union la plus heureuse, Marianne fut enlevée par une mort aussi subite qu'imprévue. Villegas chercha dans le culte des muses une distraction à son chagrin; on peut conjecturer que ce fut à la même époque qu'il fit un voyage en France. Pendant son séjour à Paris, il connut le savant Guill. Budé (*V.* ce nom), avec lequel il se lia de l'amitié la plus intime. Il paraît qu'il eut aussi des rapports avec Érasme, dont il a déploré la mort dans plusieurs pièces de vers. A son retour en Espagne, Villegas obtint la charge de gouverneur de Burgos; mais la fortune n'était point lasse de le persécuter. Victime de quelque intrigue, il ne put conserver cet emploi, et passa le reste de sa vie dans une obscurité telle qu'on ignore l'époque et le lieu de sa mort. Le nom de Villegas était entièrement oublié depuis près de deux siècles, lorsque le doyen d'Alicante, Éman. Marti (*V.* ce nom, XXVII, 278), retrouva par hasard une copie de ses ouvrages à Valence, dans la bibliothèque du comte Castelvi, protecteur zélé des lettres. Frappé de l'élégance et de la

pureté du style de Villegas, il résolut de le venger de l'injuste dédain de ses contemporains; il revit avec soin ce manuscrit, et en fit disparaître les fautes nombreuses qu'on ne pouvait attribuer qu'à la négligence ou à l'ignorance du copiste. Il se disposait enfin à le publier; mais les revers de fortune qu'éprouva Marti suspendirent l'exécution de son projet. Le recueil de Villegas ne parut que plus de trente ans après, par les soins d'André Lama, sous ce titre : *Ferdinand. Ruizii Villegatis, Burgensis, quæ extant opera*, etc., Venise, 1743, gr. in-4°., précédé d'une vie de l'auteur, tirée de ses ouvrages, par Eman. Marti. Ce volume contient six *Églogues*, un poème en vers héroïques : *De nuptiis Philippi et Isabellæ;* un autre intitulé : *Sphæra mundi;* des *Fables* traduites d'Ésope; *Cybdelomastix*, poème dans lequel l'auteur a rassemblé les principaux faits de l'histoire grecque et romaine; des *Épîtres;* des *Épigrammes;* des *Épitaphes*, etc. Rien n'égale la grâce et la douceur des *Églogues* de Villegas. Dans son *poème* sur le mariage de Philippe, il a su s'élever sans peine jusqu'à la hauteur de son sujet. On y distingue surtout la description d'un combat de taureaux. Ses *Épîtres* rappellent celles d'Horace qu'il avait pris pour modèle, et ne leur sont pas trop inférieures. De tous les ouvrages de Villegas, ses traductions d'*Ésope* et son poème de la *Sphère* sont les seuls dans lesquels la critique trouverait quelque chose à reprendre. Mais on peut présumer que l'auteur n'avait pas mis la dernière main à ces compositions, et qu'il les aurait retouchées s'il avait eu le temps ou le dessein de les faire paraître. On peut consulter sur ce recueil les *Acta eruditor. Lipsiens., ann.* 1736, 905-70. W—s.

VILLEGAS (Don Estevan Manuel de), l'Anacréon espagnol, naquit, en 1595, à Nagera ou Naxera, dans la Vieille-Castille, de parents nobles, mais peu favorisés de la fortune. Il fit ses études à Madrid et à Salamanque. Son talent pour la poésie se déclara de bonne heure. Il n'avait que quinze ans lorsqu'il traduisit en vers Anacréon et quelques Odes d'Horace. Prenant ensuite ces deux poètes pour modèles, il célébra dans une foule de chansons et d'élégies l'amour, ses combats, ses plaisirs et ses peines. Ayant revu les premières productions de sa jeunesse, il les joignit à ses autres compositions, et en publia le Recueil à ses frais sous le titre d'*Amatorias* ou d'*Eroticas*, Nagera, 1617, in-4°.; l'auteur avait alors vingt-trois ans. Les différentes parties de ce recueil sont dédiées au roi Philippe III, au connétable de Castille, auquel est adressée la première et l'une des meilleures *Cantilenas* de l'auteur, au comte de Lemos et à d'autres, sans qu'on doive s'étonner de ce partage des hommages poétiques de Villegas entre divers protecteurs, ainsi que le fait M. Bouterwek (*Hist. de la litt. esp.*, t. 2). « Un monarque aussi indolent, dit-il, pouvait bien accepter une pareille dédicace, et l'on pouvait pardonner une pareille liberté à un jeune homme de vingt-trois ans; cependant, cette liberté est remarquable dans l'histoire de la littérature espagnole; car ces poésies érotiques renferment quelques passages dont l'expression, à la vérité, ne manque point de délicatesse, mais dont les idées sont si libres qu'on a peine à concevoir que l'inquisition les ait

laissées passer. » Le savant critique allemand abandonne ici le reproche qu'il fait à Villegas d'une inconvenance d'étiquette au moins fort douteuse, pour lui reprocher une inconvenance plus grave dans le ton de ses poésies érotiques. Nous croyons cette dernière censure aussi peu fondée que l'autre, et nous oserons affirmer que nulle part Villegas ne franchit les limites d'une liberté décente accordée au genre de poésie que son titre annonce. C'est le même ton de galanterie que celui des madrigaux, dont la littérature du temps et même le théâtre étaient remplis, mais avec plus de vrai sentiment et de grâce, plus d'harmonie, et une couleur plus rapprochée de celle des modèles antiques, à l'étude desquels Villegas consacra presque tout le reste d'une carrière laborieuse, mais malheureusement trop tôt perdue pour la poésie. Ce recueil n'obtint d'abord qu'un médiocre succès, malgré tout le mérite qui depuis l'a placé au rang des chefs-d'œuvre de la littérature espagnole. Une épigraphe fastueuse mise en tête du livre dut faire tort à son succès : autour d'un cartouche où l'on voit un soleil levant, dont les rayons font fuir les étoiles, emblème de l'auteur et des autres poètes de son temps, est placée cette légende : *Sicut sol matutinus, me surgente, quid istæ?* Lope de Vega, dans son *Laurel de Apolo*, rend à notre auteur une justice trop affaiblie par le grand nombre d'éloges semblables qu'il accorde à une foule d'écrivains restés inconnus ; mais il fait en même temps allusion à cette devise orgueilleuse, qui a pu enlever à Villegas les suffrages de ses plus célèbres rivaux. Il était venu à la cour pour présenter son ouvrage et solliciter un emploi lucratif que l'état de sa fortune lui rendait nécessaire ; mais ce fut en vain qu'il demanda la place d'archiviste des Indes, et celle de bibliothécaire de don Louis de Haro. Il fut obligé de se contenter d'un emploi de receveur de rentes, pour le roi, dans sa ville natale où il se retira. Il y contracta une alliance plus noble que riche, dont il eut deux filles qui lui survécurent. En renonçant à la poésie, il avait d'abord songé à se créer des ressources par des travaux d'érudition ; mais il paraît que le peu de secours qu'il trouvait pour ce genre d'études dans cette petite ville, et la difficulté de s'entendre de sa retraite avec des libraires, l'empêchèrent de rien terminer. Il mourut dans cette obscurité le 3 septembre 1669, laissant de nombreux manuscrits, dont un seul a été publié : c'est une traduction du livre *de la Consolation* de Boèce, traduction qui a été réimprimée depuis avec ses poésies, et qui en fit oublier deux ou trois autres du même temps. La couleur de l'original y est bien conservée, particulièrement dans les morceaux de poésie, dont l'ouvrage est entremêlé. Le traducteur a placé en tête de ce travail un long discours en vers (tercets) sur le mérite de la philosophie. Cette production, d'ailleurs assez faible, atteste, ainsi que plusieurs de ses élégies satiriques, ce penchant vers des idées graves et même austères qui, joint aux contrariétés de fortune, détourna sitôt ce grand poète de sa première direction. Les manuscrits de Villegas contenaient : 1°. des mélanges de critique, d'érudition, en deux volumes in-fol., sous le titre de *Variæ philologiæ sive*, etc., qui ont été en la possession du savant P. Sasmiento ; 2°. des *Lettres politi-*

ques et littéraires adressées à don Lorenzo Ramirez de Prado; ce manuscrit, appartenant à la bibliothèque du grand collége de Cuenca, est terminé par une satire contre les mœurs de son temps, qui n'a pu être publiée, quoiqu'elle passe pour être fort belle, sans doute à cause de l'amertume du style qu'on dit être dans le goût de Juvénal. Deux autres Satires ou Épîtres restèrent également inédites jusqu'à ce que le P. Sasmiento consentit, en 1778, à en communiquer le manuscrit à Sedano pour les publier dans le tome IX du *Parnasse espagnol*, dont les premiers volumes contiennent à peu près toutes les poésies légères de Villegas. L'une est dirigée contre les auteurs obscurs; mais on peut reprocher à cette pièce de n'être pas exempte du vice que l'auteur y attaque: c'était l'un des défauts les plus ordinaires de l'école espagnole à cette époque; l'autre morceau contient l'expression poétique d'une philosophie noble et religieuse, dont on trouve de nombreuses traces dans la correspondance manuscrite de l'auteur. On regrette de ne point rencontrer ces deux productions remarquables dans l'édition de Madrid, 1797, 2 vol. in-8°., qui contient les poésies de Villegas et sa traduction de Boèce; mais cette édition n'est que la copie de celle de 1774; cette dernière est d'ailleurs estimable, et elle est précédée d'une notice biographique très-soignée. D'autres ouvrages sont entièrement perdus, quoique l'auteur annonce dans ses lettres l'intention où il était de les publier: c'est une *Glose* sur le code théodosien; un traité intitulé *El etimologio historial*, un autre *El antiteatro*; enfin une traduction de l'*Hippolyte* d'Euripide. — Les *Eroticas* n'ont pas encore été surpassées en Espagne. On a trouvé dans les poésies de Melendez Valdez plus de délicatesse et de sensibilité, mais dans le genre anacréontique proprement dit, Villegas est resté supérieur au jugement des meilleurs critiques, tels que Lampillas, Velasco, Bouterwek, Sismondi. *Voy.* aussi l'*Espagne* poétique par M. Maury, t. I. Les titres qui subdivisent les diverses parties du recueil sont un peu trop multipliés: le premier livre contient *Das odas*, mélanges de pièces originales et de traductions des lyriques anciens; le second, *El Horacio*, renferme la traduction du premier livre des Odes d'Horace; ces Odes sont qualifiées chacune par le traducteur, d'une manière un peu affectée, des mots *Parænetica, memptica, prosphonetica, hypothetica*, etc.; le troisième livre, *Las delicias*, se compose de quarante-quatre *Cantilenas* du genre de la *Letrilla*, qui nous paraissent être le chef-d'œuvre de l'auteur; le quatrième, *El Anacreonte*, est la traduction du poète grec, dont chaque morceau est qualifié de *Monostrophe* par le traducteur qui paraît avoir cru à la possibilité de soumettre la langue espagnole à toutes les formes métriques des langues anciennes. Une seconde partie contient un livre d'*Élégies*, qui sont plutôt dans le fait des épîtres et des satires, et dont plusieurs sont pleines de sens et de poésie; un livre d'*Idylles*, d'un goût moins pur; un livre de *Sonnets et épigrammes*; enfin un dernier livre très-court, intitulé *Las latinas*, composé d'une églogue en hexamètres espagnols, et d'autres essais plus heureux dans le rhythme saphique: la pièce qui commence par ce vers,

Dulce vecino de la verde selva,

est généralement admirée comme un modèle de grâce et d'harmonie de style. V—G—R.

VILLEGAS (Don François). *Voy.* Quévedo.

VILLEGOMBLAIN (François Racine, seigneur de), était originaire de Blois, et naquit vers le milieu du seizième siècle. Ayant embrassé la profession des armes, il servit dans les guerres qui désolèrent la France à cette époque. On sait qu'il se trouva à la bataille de Coutras, où Claude de Joyeuse (*V.* ce nom) fut tué. Il fut député par la noblesse de Blois aux états-généraux de 1614. Les autres circonstances de sa vie sont entièrement inconnues. Il a laissé des *Mémoires des troubles arrivés en France sous les règnes des rois Charles IX, Henri III et Henri IV*, qui furent publiés par son neveu, Rivandas de Villegomblain, Paris, 1667-68, 2 vol. in-12. Ils sont bien écrits, et contiennent beaucoup de particularités intéressantes sur les principaux événements qui se sont passés de 1562 à 1602. Lenglet-Dufresnoy avait vu dans le cabinet de Secousse un exemplaire des *Mémoires* de Villegomblain, qui renfermait des détails peu honorables pour Henri IV, dont, ajoute-t-il, l'auteur décrit un peu trop naïvement les défauts; ce qu'on ne doit faire que le moins possible, et seulement quand on y est obligé, à l'égard des souverains qui ont été de grands hommes (Voy. *Méthode pour étudier l'Histoire*, XII, 237, édition in-12). On a retranché toutes ces libertés de la plupart des exemplaires, en remplaçant les quatre-vingts dernières pages du second volume par un carton de douze pages. Les exemplaires non cartonnés sont recherchés des curieux. W—s.

VILLEHARDOUIN (Geoffroy de), historien, né, vers l'année 1167, dans un château situé entre Bar et Arcis-sur-Aube, d'une des plus anciennes familles de Champagne, et des plus considérables à la cour des comtes de cette province, exerçait la charge de maréchal de Champagne, lorsqu'en 1199 Thibaut, comte de Champagne et de Brie, se trouvant dans un tournoi avec toute la noblesse de son comté, annonça qu'il allait entreprendre le voyage d'outre-mer. Un grand nombre de seigneurs, parmi lesquels était Geoffroy de Villehardouin, prirent la croix dans cette occasion. Tous ces croisés s'assemblèrent d'abord à Soissons, ensuite à Compiègne, pour déterminer l'époque de leur départ, et la route qu'ils suivraient. Ils nommèrent six députés, qui furent chargés d'aller dans les ports de mer pour préparer l'embarquement. Villehardouin fut l'un des députés qui se rendirent à Venise. Le doge, Henri Dandolo, les accueillit honorablement, et leur dit qu'il les regardait comme les envoyés *des plus hauts homes qui soient sans corone*. Villehardouin porta la parole dans le grand conseil. Il dit que les barons de France les avaient envoyés pour prier Venise d'aider les Français à venger *la honte de Jésus-Christ*; qu'ils avaient ordre de se prosterner à leurs pieds, et de ne pas se relever que le peuple vénitien n'eût promis *d'avoir pitié de la Terre-Sainte d'outre-mer*. A ces mots les six députés s'agenouillèrent, en versant des larmes. Le peuple, touché de cette vue, s'écria: *Nous l'octroyons, nous l'octroyons!* La république s'engagea à fournir des vaisseaux pour quatre mille cinq cents chevaux et trente-trois mille cinq

cents hommes, moyennant quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent. Il fut arrêté que les barons et les pélerins se rendraient à Venise le jour de la Saint-Jean de l'année suivante, 1202, et que les vaisseaux seraient prêts à faire voile. Après la signature du traité, Villehardouin revenu en France trouva le comte Thibaut, son seigneur, dangereusement malade. Sa mort laissa bientôt sans chef les croisés qui prièrent le duc de Bourgogne, et ensuite le comte de Bar de se mettre à la tête de l'entreprise. L'un et l'autre refusèrent. Villehardouin proposa d'offrir le commandement au marquis de Montferrat, qui accepta, et donna aux pélerins rendez-vous à Venise. Les premiers arrivés dans cette ville apprirent avec chagrin que la plupart des croisés suivaient une route différente et s'embarquaient dans d'autres ports. Les signataires de la convention avec les Vénitiens, craignant de se voir dans l'impossibilité de rassembler la somme convenue pour le passage de l'armée, envoyèrent le comte de Saint-Pol et Villehardouin pour engager les pélerins à se rendre au plus tôt à Venise; néanmoins un grand nombre prit le chemin de la Pouille. Lorsqu'à la sollicitation d'Alexis Comnène les croisés rétablirent sur le trône de Constantinople l'empereur Isaac, son père, Villehardouin, député vers Isaac, porta la parole au nom de tous les seigneurs. Les croisés ayant ensuite à se plaindre du jeune empereur Alexis, qui n'exécutait pas les conventions réglées avec les Français avant son avénement, lui firent des remontrances; Villehardouin fut encore un de ceux que l'on chargea de cette commission. Il se trouva à la prise de Constantinople en 1204, et l'empereur Baudouin, qui sentait la nécessité d'attacher à son empire nouveau de braves défenseurs, lui donna la charge de maréchal de Romanie. Villehardouin, également aimé de l'empereur et du marquis de Montferrat, leur rendit un service commun en apaisant la mésintelligence qui régnait entre eux. Depuis que le comte de Flandre portait la couronne impériale, la fortune cessait de seconder sa valeur. Dans le combat où il fut pris par les Bulgares, les sages mesures de Villehardouin, commandant l'arrière-garde, contribuèrent à sauver les débris de l'armée. Il ne servit pas avec moins de zèle l'empereur Henri, frère et successeur de Baudouin. Le marquis de Montferrat, dont la fille avait épousé l'empereur Henri, donna à Villehardouin la ville de Messinople, avec toutes ses dépendances, ou celle de Serres, à son choix. Il devint alors *homme-lige* du marquis, sauf l'hommage et la fidélité qu'il devait à l'empereur de Constantinople. Ce don considérable le fixa en Thessalie, où il mourut, vers l'an 1213, dans un âge fort avancé. Les brillants établissements qui l'avaient retenu loin de sa patrie ne lui en avaient pas fait perdre le souvenir: en 1207 il dota l'abbaye de Froissy et celle de Troyes, où ses sœurs et ses deux filles étaient religieuses. Il mit à cette dotation la condition remarquable que ses filles et ses sœurs disposeraient du revenu pendant leur vie. Sa famille a joui longtemps de grands honneurs dans l'empire grec. Alliée aux empereurs de Constantinople et aux plus grands princes de l'Europe, elle posséda en Orient des principautés importantes, celle d'Achaïe, celle de Morée, les villes de Corinthe, d'Argos et plu-

sieurs autres. La branche dont il était le chef s'éteignit en 1400. Son neveu Geoffroy succéda à la principauté de Morée conquise par Guillaume de Champlite, mort sans enfants ; jusqu'à l'entière destruction de l'empire grec, ses descendants s'y maintinrent, et cette ligne de la maison de Villehardouin se fondit par la suite dans la maison de Savoie. L'histoire de la conquête de Constantinople, écrite par Villehardouin, comprend l'espace de neuf ans, depuis 1198 jusqu'en 1207. Lorsqu'un historien a pris part aux événements qu'il raconte, et qu'il parle des actions honorables de sa vie, toujours avec briéveté et modestie, il contraint, pour ainsi dire, les lecteurs d'ajouter foi à sa narration. Villehardouin fut très à portée de connaître la vérité des faits et d'en suivre l'ensemble, puisqu'il assistait à tous les conseils de l'armée. *Bien tesmoigne*, dit-il souvent, *Joffrois li mareschaus de Champagne, qui cette œuvre dicta*. Ses écrits n'ont pas la naïveté et l'enjouement qui font lire avec tant de charme les Mémoires du sire de Joinville ; judicieux, peu chargés de détails superflus, ils paraissent plus intéressants qu'agréables. Villehardouin a prouvé, et d'autant mieux qu'on n'en peut apercevoir l'intention, qu'il joignait à la valeur guerrière une éloquence forte et naturelle. Il s'est montré également propre à combattre et à négocier, dans un siècle où les chevaliers ne se piquaient que de savoir manier la lance et l'épée. Son histoire n'est pas seulement remarquable par les faits racontés, elle est encore un des plus anciens monuments de notre langue écrits en prose, peut-être même est-ce le plus ancien. La première édition de Villehardouin fut imprimée à Venise en 1573, la seconde à Paris, en 1585, par Vigénère, avec une traduction fort inexacte en regard. L'édition de Lyon, sous la date de 1601, est en vieux langage. Ducange donna, en 1657, une édition avec un glossaire, qui est, sans contredit, la meilleure. Il a placé, en regard du texte, une version en français moderne. On désirerait que cette version se rapprochât davantage du texte original ; mais les observations dont elle est accompagnée sont très-précieuses, comme tout ce qu'a produit la savante plume de Ducange. Cette édition peut être citée comme une preuve sensible de l'importance que les bibliomanes attachent souvent à la largeur des marges d'un livre : en papier ordinaire, on l'achète dix francs ; elle s'est vendue jusqu'à cent soixante-huit francs en grand papier. On trouve aussi l'histoire de Villehardouin dans le XVIIIme. vol. du Recueil des *Historiens des Gaules et de la France*, publié en 1822 in-fol. Le texte a été revu par dom Brial sur trois manuscrits ; il y a joint un glossaire pour l'explication des mots, mais pas de traduction suivie, comme dans l'édition de Ducange. Cette édition de D. Brial renferme une continuation de Villehardouin, qui n'est pas d'un auteur contemporain, et dont il ne paraît pas que Ducange ait eu connaissance. C—L.

VILLE-HEURNOIS. *Voy.* VILLEURNOY.

VILLEMERT (PIERRE). *V.* BOUDIER.

VILLEMET. *V.* WILLEMET.

VILLEMIN (JEAN). *Voy.* VUILLEMIN.

VILLEMOT (PHILIPPE), astronome, né à Châlons-sur-Saône en 1651, embrassa l'état ecclésiasti-

que, et devint curé de la Guillotière, l'un des faubourgs de Lyon. Il publia, en 1707, un volume in-12, intitulé : *Nouveau système ou nouvelle explication du mouvement des planètes*, ouvrage qui fut loué par les plus habiles astronomes du temps; entre autres par Fontenelle, lequel y trouva des vues ingénieuses. C'était le système des tourbillons cartésiens; mais l'auteur l'avait réformé par de nouvelles idées, et il l'avait déduit de quelques hypothèses différentes de celles de Descartes. Cet ouvrage fut attaqué par Malezieu, et défendu par le docteur Rey. Falconet le traduisit en latin. L'auteur avait une telle passion pour les mathématiques, qu'à la lecture d'un morceau de prose ou de poésie qui lui faisait plaisir, il ne manquait pas de dire : « Cela est » beau comme une équation. » Villemot mourut le 11 octobre 1713.

K.

VILLENA (Henri d'Aragon, marquis de), l'un des personnages les plus marquants dans l'histoire littéraire de l'Espagne au quinzième siècle, naquit en 1384, dans une famille où se mêlait le sang royal castillan et aragonais. Cette position intermédiaire entre deux peuples alors séparés par le langage, ainsi que par les mœurs et le gouvernement, lui permit d'exercer sur leur littérature naissante une influence qui lui a valu une grande réputation historique, quoique aucun de ses ouvrages ne nous ait été conservé. Sa mère était fille naturelle de Henri II de Castille; son père, fils naturel d'Alphonse, marquis de Villena, lequel était neveu de Jacques II d'Aragon. Le goût qu'il manifesta de bonne heure pour l'étude, et son éloignement pour les exercices ordinaires de la noblesse, l'empêchèrent de soutenir la fortune de sa maison ébranlée par l'ambition remuante de son grand-père Alphonse, auquel les tuteurs de Henri III avaient fini par retirer la dignité de connétable. Pedro de Villena, son père, ayant péri à la bataille d'Aljubarrota, le marquisat de Villena fut enlevé à sa famille, pour acquitter la dot des infantes, sœurs du roi mineur. Attaché au service de Jean II de Castille, le jeune Henri s'attira bientôt par ses talents la faveur de ce prince si connu par les longues disgrâces de son règne et par son zèle à encourager les lettres. Il en obtint les comtés de Cangas et de Tineo, dans les Asturies. Mais sa mauvaise fortune ne tarda pas à le priver de ce nouvel apanage sans lui laisser de dédommagements. Il ambitionna le titre de grand-maître de l'Ordre militaire de Sainte-Marie de Calatrava. On sait de quelle importance était cette dignité, avant que les rois d'Espagne s'en appropriassent exclusivement les droits. Pour l'obtenir, Villena eut à renoncer à ses comtés. Il avait épousé Dona Maria Albornoz, héritière de plusieurs domaines importants : il renonça également aux biens qu'elle lui avait apportés, et la fit consentir à se retirer dans un couvent de la ville d'Iniesta. Mais bientôt les membres de l'Ordre, mécontents, contestèrent son élection. Le pape lui retira la grande-maîtrise, et Villena réduit au titre de commandant de la petite ville d'Iniesta rappela près de lui sa femme, avec laquelle il ne vécut point heureux. Il paraît probable que la même passion pour les lettres et la philosophie, qui servit à le consoler de tant de disgrâces, en avait été la première cause, surtout quand on songe au peu de faveur dont les sciences jouissaient

alors. Tous les monuments contemporains attestent sa grande réputation comme savant, ainsi que l'horreur inspirée au vulgaire pour ses écrits et sa mémoire par le reproche qui lui fut fait de s'occuper d'études cabalistiques. Il faut attribuer à l'empressement qu'on eut de brûler ses manuscrits la perte de ses compositions littéraires et de ses poésies, si célèbres de son temps, et singulièrement regrettées par les critiques espagnols. Après sa mort, arrivée à Madrid le 15 décembre 1434, le roi avait chargé un dominicain, son confesseur et précepteur de l'infant Henri, d'examiner les livres que Villena avait rassemblés ou composés lui-même. Une lettre assez curieuse, adressée par Ferdinand Gomez, médecin du roi, au célèbre poète Juan de Mena, ami et admirateur de Villena, nous apprend quel fut le résultat de cette inspection. « Point n'a servi, dit-il, tout son savoir à D. Henri de Villena pour l'empêcher de mourir; non plus que d'être oncle du roi ne l'a empêché de passer pour sorcier. On a porté au roi la nouvelle de sa mort; et tout ce qui me reste à vous dire, c'est que D. Henri était fort savant dans tout ce qui concerne les autres hommes, mais qu'il n'entendait rien à ce qui l'intéressait lui-même. Deux chariots chargés des livres qu'il a laissés ont été amenés au roi; et comme on dit que ce sont des ouvrages traitant de magie et autres arts qu'il n'est pas bien d'étudier, le roi ordonna qu'on les portât au logis de frère Lope de Barrientos. Frère Lope, qui se soucie moins d'être réviseur de grimoires que de gouverner le prince, fit brûler plus de cent volumes, qu'il n'a pas plus vus que le roi de Maroc, et qu'il n'entend pas plus que le doyen de Ciudad Rodrigo. Nous ne manquons pas aujourd'hui de gens qui se font savants à peu de frais, en faisant des autres autant d'insensés et de sorciers; et qui pis est, se font saints en prêtant aux autres des intelligences avec l'enfer. A tous les affronts que ce bon et noble seigneur avait reçus de la destinée, il ne manquait plus que ce dernier. Il est resté dans les mains de Fr. Lope beaucoup d'autres ouvrages précieux qui ne seront ni brûlés ni rendus. Si vous voulez bien m'envoyer une lettre que je puisse montrer au roi, afin que je demande pour vous à S. M. quelques-uns des livres de D. Henri, nous sauverons ainsi un péché à l'ame de Fr. Lope, et celle de D. Henri se réjouira de n'avoir pas pour héritier l'homme qui lui a fait la réputation de magicien et de sorcier. » Ce même Frère Lope Barrientos est auteur d'un livre sur la divination, dans lequel il avoue avoir brûlé entre autres livres un traité intitulé : *Fasiel*, du nom d'un ange qui l'avait dicté à l'un des fils d'Adam. Cet ouvrage contenait, dit-il, des formules d'invocations pour les bons et les mauvais anges; mais il déclare qu'en cette occasion il n'a fait qu'obéir aux ordres du roi; que pour lui il eût été plutôt d'avis de conserver en mains tierces des ouvrages pouvant servir à confondre les ennemis de la religion, et les sectateurs des doctrines occultes. Dans un passage de son *Labyrinthe*, Juan de Mena célèbre, en vers très-remarquables pour l'époque, la mémoire de Villena, qu'il appelle *Honra de España, y del siglo presente*. Il le pleure une seconde fois, ajoute-t-il, dans ses ouvrages dispersés ou livrés aux flammes, comme pour lui tenir lieu de funérailles. L'illustre marquis de

Santillane, plus rapproché encore de Villena par son âge, par son rang et par l'amitié, composa sur sa mort une allégorie en vingt-cinq octaves, et en vers à hémistiches comme on les faisait alors en Espagne. La postérité n'a pas cessé d'unir les noms de ces trois hommes supérieurs à leur siècle, Villena, Santillane et Jean de Mena. Il est vrai que ceux de leurs ouvrages qui nous restent sont loin de pouvoir être comparés aux chefs-d'œuvre dont le Dante, Pétrarque et Boccace venaient d'enrichir l'Italie, et qu'ils ne sont guère lus aujourd'hui que par les érudits ; mais les services qu'ils ont rendus à leur nation par la science, le goût de la poésie, et l'habile emploi d'une langue peu formée encore, leur ont valu une immortelle célébrité. Nous n'avons que les titres de quelques ouvrages de Villena, dont il est fort douteux qu'aucun ait été imprimé. Nicolas Antonio dit qu'un livre de cet auteur, intitulé *De los trabajos de Hercules*, et qu'il croit être en vers, fut publié à Burgos en 1499. Ce n'est, suivant d'autres, qu'un récit mythologique en prose. On cite encore un traité manuscrit : *De rebus philosophicis et moralibus ;* un autre, *De la gaya ciencia* ou *Del arte de trovar* dont parle Quevedo comme étant en sa possession. On sait que la *Gaie science* n'était autre chose que l'art poétique et rhétorique du moyen âge, tel qu'on le cultivait dans le midi de la France et en Aragon. La langue aragonaise, plus rapprochée de la provençale, s'était prêtée plus aisément que la langue castillane à l'imitation de la littérature des troubadours. Il est remarquable qu'en Espagne, comme en France et en Italie, cette littérature et la langue qu'elle avait formée ont également fini par céder le pas à des idiômes qui leur étaient d'abord si inférieurs ; mais ce n'a pas été sans leur prêter d'importants secours. Le marquis de Villena, placé par sa naissance entre l'Aragon et la Castille, fit des efforts, souvent inutiles, pour introduire dans ce dernier royaume les modes des ingénieux trouvères. L'académie des jeux floraux de Toulouse, fondée en 1323, jetait alors un grand éclat. Villena tenta inutilement d'en établir une pareille en Castille ; mais en Aragon ce projet fut adopté peu de temps après. On sait aussi qu'au mariage d'un prince de Castille, Villena composa une comédie allégorique où figuraient la Justice, la Vérité, la Paix et la Clémence ; et que cette pièce fut représentée avec beaucoup de pompe à la cour de Saragosse. Une anecdote très-célébrée par les troubadours de ce siècle se rattache à l'histoire du marquis de Villena. Nous devons d'autant moins l'omettre, que le *Romancero* espagnol contient une foule d'allusions qui s'y rapportent, et qu'elle appartient essentiellement à cette époque littéraire. Du temps que Villena était grand-maître de Calatrava, il eut à son service un gentilhomme troubadour, nommé Jean Macias, qui devint éperdument amoureux d'une demoiselle attachée également à la maison du grand-maître. Sa tendresse était approuvée secrétement, lorsque Villena, ignorant les intelligences des deux amants, donna la demoiselle en mariage à un gentilhomme voisin. Macias était alors absent : sa maîtresse obéit ; mais elle ne tarda pas à le consoler par de nouveaux serments de tendresse. L'époux, informé de cette intrigue, n'osa pas d'abord se venger par ses mains, à cause du crédit dont jouis-

sait Macias auprès du grand-maître, mais il alla se plaindre à Villena, qui fit venir son serviteur et le blâma sévèrement de sa conduite. Ces réprimandes n'ayant produit aucun effet, il fallut envoyer Macias prisonnier dans un château près de Jaen. De là cet amant inconsolable envoyait sans cesse à sa maîtresse des lettres et des vers qui furent interceptés par son rival. Transporté de jalousie, l'époux offensé monte à cheval, et armé de sa lance arrive au pied du château d'Arjonilla où Macias ne cessait de chanter sa belle et sa tendresse près des barreaux de sa prison. L'époux, qui le surprit dans cette occupation, l'atteignit mortellement d'un coup de lance; de pompeuses funérailles lui furent faites par la noblesse des environs; et depuis cette époque l'*amoureux* Macias (cette épithète est restée attachée à son nom) ne cessa d'être célébré par les galants poètes de l'école des troubadours. Son aventure est le sujet d'une pièce de Lope de Vega, intitulée *Porfiar hasta morir*, qui a été traduite par M. de La Beaumelle, et insérée dans la collection des théâtres étrangers. Elle a aussi donné lieu à un drame espagnol plus récent, *El Español mas amante, y desgraciado Macias*, ouvrage de trois auteurs anonymes de la fin du dernier siècle. V-G-R.

VILLÉNA (Juan-Pacheco, marquis de), ministre de Henri IV, roi de Castille, surnommé l'*Impuissant*, fut élevé avec ce prince, dont il eut toute la faveur lorsque celui-ci n'était encore que prince des Asturies. A peine Pacheco le vit-il sur le trône, en 1454, qu'il manifesta toute son ambition. La cour devint un centre de galanterie et d'intrigues. Pacheco s'assura des courtisans; ensuite des divisions semées, avec art, et l'indolence naturelle du roi, lui firent obtenir un crédit qu'il sut fortifier encore par une profonde dissimulation et par toutes sortes d'artifices. Devenu principal ministre, il gagna d'abord à son souverain tous les ordres de l'état. Mais il ne put donner ni énergie ni courage à un prince faible et livré exclusivement aux plaisirs. Aussi la guerre entreprise contre les Maures de Grenade se fit-elle sans succès comme sans honneur. Les grands murmurèrent de ce que Henri abandonnait toute son autorité à Pacheco, et il se forma un parti puissant, pour se saisir de la personne du roi, et gouverner en son nom. Pacheco, maître de l'esprit du monarque, et sûr des courtisans, voulut s'assurer aussi des grands que leur éloignement de la cour rendait plus redoutables. Pour les gagner, ou du moins pour être instruit de tout ce qu'ils pourraient entreprendre, il engagea son frère don Pédro Giron, qu'il avait fait nommer grand-maître de Calatrava, l'une des plus hautes dignités de Castille, à s'unir étroitement aux seigneurs confédérés. Tantôt il se déclarait lui-même pour leur cause, tantôt il affectait de soutenir l'autorité royale, trahissant ainsi tous les partis, et se maintenant sur leurs ruines, en sacrifiant l'honneur et les intérêts de son maître à son ambition sans bornes. La ligue des seigneurs mécontents, dans laquelle entra le roi d'Aragon, s'était formée en 1460. Les chefs qui en dirigeaient les mouvements firent présenter à Henri un mémoire qui contenait leurs griefs. Le monarque soupçonnant la fidélité de Pacheco, qu'il avait créé marquis de Villéna, et celle de l'archevêque de Tolède, son oncle, leur re-

tira sa confiance pour la donner tout entière à Bertrand de la Cueva, qui devint à-la-fois le favori du roi et l'amant de la reine. Telle fut l'origine des troubles qui agitèrent le royaume de Castille dans les années suivantes. Henri IV résolut d'ôter le ministère au marquis de Villéna, secrétement voué au roi d'Aragon, et accusé même d'avoir pris contre son maître des engagements avec Louis XI, roi de France; mais ce fut en vain, Villéna resta maître du pouvoir. Ce ministre artificieux, appuyé par une faction redoutable, était alors plus puissant que le roi lui-même. Il mit en œuvre, tour-à-tour, la séduction, la trahison et la violence, pour rester l'arbitre de l'autorité royale. Dirigeant lui-même les mécontents, qui, en 1464, déposèrent Henri, et proclamèrent son frère Alphonse, il traita avec son souverain plutôt en maître qu'en sujet, et après avoir allumé la guerre civile, il lui fit signer une paix honteuse. Cependant, commençant à craindre pour la ligue, et voulant mettre le comble à tous les outrages, il demanda pour son frère la main de l'infante Isabelle, et le faible Henri n'osa pas la lui refuser; ainsi le sang de Pacheco était près de se mêler à celui des rois de Castille, lorsque son frère mourut subitement. Une mort si imprévue fit soupçonner qu'elle n'était pas naturelle. Le feu de la guerre se ralluma dans toute la Castille entre Henri et les seigneurs mécontents, qui avaient à leur tête Alphonse, frère du roi : ils en vinrent aux mains avec l'armée royale à Medina del Campo, en 1467. Villéna, au lieu de combattre, s'était rendu à Ocagna, pour se faire élire grand-maître de Saint-Jacques, par les treize électeurs, sans la participation de Henri, ni d'Alphonse, ni même celle du pape. Il revint triomphant à Olmedo, revêtu de la plus grande dignité de la Castille, sans s'embarrasser de ce qu'en penseraient les ligueurs, les royalistes et le roi. Ce qui est plus surprenant encore, c'est que l'élection fut confirmée, et que Villéna parvint à arracher au faible Henri un édit qui prescrivit d'obéir au nouveau grand-maître. Il affermit ainsi sa puissance en augmentant ses richesses et son pouvoir. Le roi d'Aragon, pour le gagner sans retour, lui fit proposer une union entre l'infant don Ferdinand, son fils, et Béatrix Pacheco, fille du marquis; mais Villéna, non moins surpris que flatté d'une telle alliance, n'osa y donner les mains, dans la crainte de devenir trop odieux. Il appréhendait aussi d'indisposer l'amiral de Castille, l'un des arcs-boutants de la ligue. La mort d'Alphonse, frère du roi, ayant déconcerté les ligueurs, ils jetèrent les yeux sur Isabelle, sœur de Henri; mais avant de prendre le parti des ligueurs, Isabelle exigea qu'elle fût déclarée princesse des Asturies, afin de s'assurer une couronne qu'elle prétendait lui être due plutôt qu'à Jeanne, sa nièce, dont la naissance était suspecte. Les seigneurs de la ligue, ayant adhéré à la demande d'Isabelle, firent signer au roi un nouveau traité, comme il en avait signé tant d'autres. Henri reconnut sa sœur pour héritière, répudia sa femme et déshérita sa fille. Isabelle (*V.* Isabelle, reine de Castille), bientôt recherchée en mariage par les rois de Portugal et d'Aragon, se décida pour Ferdinand d'Aragon. Villéna, craignant dès-lors de voir décliner son crédit et sa puissance, changea de politique; il aida le roi à rétablir Jeanne dans ses

droits, et rassemblant les seigneurs dans la vallée de Lozoya il leur fit signer, en 1470, un acte tout contraire à celui qu'ils avaient signé en faveur d'Isabelle. Le roi fit don de la ville d'Escalone à Villéna, qui recouvra toute sa faveur. L'archevêque de Tolède étant regardé comme le chef des partisans de Ferdinand et d'Isabelle, le roi voulut lui faire son procès; mais il en fut détourné par Villéna, qui était plus attaché à son oncle qu'à son prince. Le crédit de ce favori était alors au plus haut degré. Il venait de s'unir par un mariage avec l'illustre famille de Mendoza, quand la mort le surprit au moment où il faisait lui-même le siége du château de Turgillo; il mourut presque subitement d'un abcès à la gorge, le 11 octobre 1474. Ce ministre, célèbre dans les annales de la Castille, fut généralement peu regretté. Né pour le gouvernement, ses grandes qualités l'avaient élevé comme par degrés à devenir le conseil, le maître, et enfin le tyran de ses souverains. Sa prudence était consommée, et rien ne lui échappait dans l'affaire la plus compliquée. Sa sagacité était telle, que souvent d'un seul coup-d'œil, et par deux mots d'entretien, il sut pénétrer les caractères et les vues les plus secrètes. Sobre, modéré, calme et maître de ses passions, il ne montra jamais la moindre émotion, même à la nouvelle des revers les plus funestes et les plus imprévus. Ardent à recueillir des richesses, il sut en disposer à propos pour se faire des créatures. C'est ainsi qu'il fut pendant trente ans le maître de la Castille. Le marquis de Villéna, son fils, hérita de ses grands biens et de sa faveur. B—P.

VILLENEUVE (Huon de), ancien poète français, n'est connu que par ses ouvrages. Il florissait sous le règne de Philippe-Auguste, et il ne paraît pas qu'il lui ait survécu. Les romans des douze pairs de France, dit Chénier, succédèrent aux romans de la table ronde. Huon fut pour cette seconde série ce que Chrestiens de Troyes (*Voy.* ce nom) avait été pour la première, l'auteur le plus fécond et le plus habile. Ses romans versifiés furent traduits dans la suite en prose, et firent long-temps les délices de nos aïeux; mais étant restés en manuscrit, ils ne sont plus connus que d'un très-petit nombre de curieux. Huon avait composé dix ou douze romans. La Bibliothèque du roi, si riche en ce genre, n'en possède pas un si grand nombre. Les principaux sont: *Doolin de Mayence;* ce roman est attribué par quelques bibliographes au poète Adenez (*V.* ce nom), contemporain de Huon. La traduction en prose, connue aussi sous le titre de *Fleur des batailles*, a été imprimée, Paris, Verard, 1501, in-fol., goth.; ibid., 1549, in-4°.; Lyon, 1604, même format; et enfin, Paris, Bonfons, sans date. On connaît de l'édition in-fol. des exemplaires sur vélin. Tressan a publié l'extrait de la *Fleur des batailles* dans la *Bibliothèque des romans*, février 1778 (*Voy.* Tressan). — *Doon de Nantuel ou Nanteuil;* — *Guiot de Nanteuil et Garnier* son fils; — *Aie d'Avignon et Garnier.* Fauchet a donné quelques extraits de ces trois romans dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françaises.* Duverdier, copiste de Fauchet, les a reproduits dans sa *Bibliothèque.* — *Regnaut de Montauban.* Cet ouvrage, qui mentionne plusieurs chefs de la croisade entreprise contre Saladin, est cité dans le *Catalogue* du duc de

La Vallière, nº. 2730, où l'on en trouve un court fragment. Il se compose de dix-huit mille vers alexandrins, terminés par celui-ci :

Explicit la mort de Renaut de Montalbain.

La traduction des rimes en prose est imprimée in-fol., goth., sans date, très-rare.—*Les Quatre fils Aymon;* c'est le plus connu des romans de Villeneuve, parce que la Bibliothèque bleue s'en est emparée. Les anciennes éditions in-fol. ou in-4º., goth., sont rares et recherchées des curieux. Le style en a été retouché vers le milieu du seizième siècle, par Guy Beronay et Jean Le Cueur, seigneur de Nailly, deux auteurs inconnus à tous les biographes. Voy. l'*Histoire littéraire de la France*, XVI, 232; Chénier, *Discours sur les romans français*, et le *Manuel du libraire* de Brunet.

W—s.

VILLENEUVE (Rometto, Roméo, ou plutôt Romée de), connétable et grand-sénéchal de Provence, naquit, vers l'an 1170, de Giraud de Villeneuve, sire des Arcs et de Trans. Sa mère, dont la famille est inconnue, se nommait Asturgo. L'ignorance des historiens sur les premières années de cet illustre contemporain de saint Louis, et l'un des personnages les plus célèbres du treizième siècle, a contribué à accréditer sur son compte une foule de récits romanesques : telle est, entre autres, la tradition populaire, rapportée par Pierre Le Loyer, dans son discours sur les spectres, et par laquelle on lui donne une origine évidemment fabuleuse; mais à travers toutes ces invraisemblances on voit que Romée, avant de se montrer sur la scène politique et d'y obtenir la confiance et la faveur de Bérenger, arrivait d'un saint pélerinage : et son nom de Romée ou Romieu (pélerin qui vient de Rome) semble fortifier cette conjecture. D'autres historiens ont cependant prétendu qu'il était déjà connu en Provence dès le règne d'Ildephonse Ier., et qu'il avait négocié le mariage d'Alphonse II avec Garsende de Sabran, fille de Guillaume IV, comte de Forcalquier. Quoi qu'il en soit, Romée de Villeneuve, issu d'une famille sortie de la maison d'Aragon ou qui lui était alliée de très-près, se fit surtout connaître au moment où la Provence, déchirée par des dissentions intestines, ruinée par des guerres extérieures, éprouvait le plus pressant besoin qu'un véritable homme d'état vînt mettre un terme à tant de maux. L'époque du commencement de son ministère et de son étonnant crédit doit se placer avant le mariage de saint Louis avec Marguerite de Provence, puisqu'il y contribua de tout son pouvoir. Ce fut également par ses soins éclairés, par une politique très-adroite, que Bérenger vit, peu de temps après, sa seconde fille, Ethesior ou Heliorie, épouser Henri III, roi d'Angleterre, et sa nièce, Richard, duc de Cornouailles, élu roi des Romains. Ayant reçu de son maître l'épée de connétable, Romée assiégea la ville de Nice, révoltée contre le comte de Provence; la soumit par capitulation, et en fut nommé gouverneur. Il y allait fréquemment, et son séjour dans cette cité fut toujours signalé par des actes qui firent bénir sa sagesse et sa bienfaisance. Voulant mettre cette conquête à l'abri des attaques des Pisans et des Génois, il ajouta aux anciennes fortifications une nouvelle enceinte de murailles avec des fossés, des ponts-levis et des portes

de fer. Après de tels soins, Romée s'attacha particulièrement à faire fleurir les finances de Raymond, à préparer une paix durable, en entourant le trône d'un aspect formidable de défense, à réunir les partis divisés, à soumettre les barons qui cherchaient à fomenter des révoltes, à encourager les talents, et à favoriser le commerce et l'industrie en perçant des grandes routes. Au milieu de ces travaux, le grand-sénéchal avait formé le dessein de se croiser avec Humbert, sire de Beaujeu, le comte de Nevon et quelques autres puissants personnages. Romée entretenait alors à ce sujet une autre correspondance avec Bertrand de Comps, grand-maître de Saint-Jean de Jérusalem à Rhodes. Celui-ci lui écrivait, en l'appelant son magnifique, très-cher ami, spécial et précieux seigneur, « qu'ayant » appris par frère Guillaume de Cas» tries son prochain voyage en Sy» rie, il l'exhortait à accomplir sa » résolution, etc. » Il lui indiquait en même temps les provisions et les effets dont il devait se munir. On a cru que ce projet avait été la suite des calomnies et de la basse jalousie auxquelles Romée s'était trouvé en butte de la part de quelques courtisans envieux de son pouvoir, et que voulant prouver à Bérenger l'injustice de ces accusations, il lui rendit un compte général de sa gestion : mais ce voyage d'outre-mer n'eut point lieu ; et le 12 juillet 1238, la faveur du connétable était tellement raffermie, que par son testament, fait à Sisteron, le comte de Provence lui confiait la régence de ses états et la tutelle de sa quatrième fille. Il paraît que Romée fut constamment soutenu contre ses ennemis par la comtesse de Provence, Béatrix de Savoie, qui n'avait pu demeurer étrangère au mariage de l'une de ses parentes, Béatrix de Savoie-Tende, avec Hugues-Raymond de Villeneuve, cousin du grand-sénéchal. Trois ans après le testament de Bérenger (1242), Romée partit pour Rome, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, et à la tête d'une nombreuse flotte alliée aux Génois, qui devait transporter dans la ville sainte les cardinaux et les prélats appelés par Grégoire IX au concile qui avait été convoqué pour condamner l'empereur Frédéric II. Henri, roi de Sardaigne, fils naturel de ce monarque, et commandant l'armée navale des Impériaux, des Siciliens et des Pisans, attaqua vigoureusement les Provençaux, les défit, tua plusieurs évêques, et fit prisonnier le légat du pape. Mais le vaisseau monté et commandé par Romée en personne ne voulut jamais se rendre au vainqueur. Le connétable s'y défendit avec un rare courage, s'empara même d'un navire ennemi, et le ramena à Marseille. Pendant le reste du règne du comte de Provence, Romée continua de prendre la part la plus active à tous les actes politiques, à toutes les expéditions guerrières ; et son génie étant parvenu à triompher de tous les obstacles, ainsi que de ses ennemis personnels, que sa conduite désarma, on vit la Provence sortir en quelque sorte de ses ruines, plus puissante et plus florissante que jamais. Aussitôt après la mort de son souverain (1245), fidèle à ses dernières volontés, Romée assembla le conseil de Provence, qu'il présidait, réunit toute la noblesse, et leur fit jurer foi et hommage à la princesse Béatrix. Ce fut à cette époque, où Romée était tout-puissant, que saint Louis obtint du nouveau régent,

qui vénérait ses vertus et son héroïsme, la main de sa pupille Béatrix pour Charles, comte d'Anjou, son frère. Mais Romée eut à ménager en cette circonstance le comte de Toulouse et le roi d'Aragon, qui, ayant également des vues sur l'héritière de Provence, se préparaient à faire valoir leurs prétentions les armes à la main. Le grand-sénéchal prévint toutes les hostilités par sa prudente circonspection, et n'ayant plus rien à redouter, il conduisit lui-même à Lyon sa jeune pupille à son royal fiancé. Il fit, dit-on, insérer dans l'acte qui disposait de l'héritage de Bérenger, une clause spéciale par laquelle la Provence devait retourner aux descendants de la reine Marguerite et de saint Louis, si Béatrix mourait sans enfants mâles. Palamède de Forbin, deux siècles et demi plus tard, réalisa ce grand projet; mais on ne peut dérober au célèbre ministre de Bérenger la gloire de l'avoir conçu. On a écrit que son influence était telle alors, qu'il ne tint qu'à lui de faire épouser la princesse Béatrix à son fils aîné, ou du moins de stipuler d'immenses avantages pour lui et les siens, en accordant la main de sa pupille à Charles d'Anjou. Le désintéressement de Romée répondit à toute sa conduite antérieure; mais il fut d'autant plus admiré, qu'il ne se dissimulait point que sa puissance s'éclipserait aussitôt que la Provence aurait reconnu un nouveau maître. Elle cessa en effet le jour même du mariage de Béatrix; et l'histoire ne fait plus mention du grand Romée (qui se retira sans doute dans son château de Vence, son séjour favori) que pour rapporter son testament, comme une des pièces les plus curieuses de ce genre. Ce testament, déposé aux archives de l'évêché de Vence, et dont la copie existe à la bibliothèque royale, indique, dans les plus grands détails, les dons énormes du grand-sénéchal aux églises et aux couvents, qui reçoivent presque tous des pensions, des ornements, etc. Il lègue aussi des pensions à ses chevaliers, et sa ceinture dorée, enrichie de pierres précieuses, à la cathédrale de Fréjus. Il laisse des sommes considérables aux Frères-Mineurs de Nice, parmi lesquels il choisit sa sépulture, et donne la liberté à quelques-uns de ses esclaves favoris (c'étaient des Sarrasins et des Sarrasines). Enfin, après avoir prêté foi et hommage de vingt-deux villes, bourgs ou villages, qu'il cite, il pousse la délicatesse jusqu'à ordonner de payer, sur ses propres deniers, ce que Raymond Bérenger avait négligé d'acquitter envers plusieurs particuliers, entre autres à des habitants de Draguignan, qui lui avaient vendu l'emplacement d'un terrain, pour y bâtir une tour qui existe encore. Ce fut au château des Arcs, où il était tombé dangereusement malade, chez son neveu, Arnaud de Villeneuve, que Romée dicta son testament, le 15 décembre 1250, *dans la chambre près de la tour.* Il ne succomba pourtant point à cette grave atteinte, puisqu'on le trouve cité comme témoin, et à la tête de tous les barons, dans un hommage rendu à Charles d'Anjou par l'archevêque d'Arles. L'année où il cessa de vivre est donc incertaine; mais on pense qu'il était âgé de plus de quatre-vingts ans. D'après l'auteur moderne de l'Histoire de Nice, ce fut en cette ville, où tant de fois il avait fait éclater sa valeur et sa bienfaisance, que Romée termina une vie consacrée au bonheur de la Provence.

La mort l'enleva à la reconnaissance et à l'amour des Niçards dans le moment qu'il jouissait chez eux du prix flatteur de sa noble conduite. Ils lui firent faire de magnifiques funérailles, dans l'église des Frères-Mineurs. Ambitieux de réunir tous les genres de gloire sur le règne de Bérenger, Romée avait favorisé la littérature et protégé les troubadours. Son dessein était d'attirer et de fixer les plus célèbres d'entre eux, ainsi que les savants les plus renommés, à la cour d'un souverain et d'une souveraine qui eux-mêmes cultivaient avec succès la poésie. Le grand-sénéchal n'y était point étranger; et il fut plus d'une fois arbitre des démêlés pacifiques de la gaie science. Dix troubadours, divisés d'opinion, le choisirent pour juge dans la question de savoir lequel vaut mieux de la science ou de la richesse? La décision du connétable ne peut guère avoir été douteuse. Mais en accordant sa protection aux poètes, il exigeait que l'étude des lettres fût accompagnée d'une grande pureté de mœurs. L'un des premiers actes de son administration (avant 1234) fut d'exiler aux îles d'Or (d'Hières) le troubadour Rambaud de Courtezon, que quelques auteurs nomment prince d'Orange, pour avoir osé dédier à Marguerite de Provence, fiancée à saint Louis, un ouvrage d'une morale profane, intitulé : *Maistrise d'amour*. La chronique ajoute que la princesse, « marrie de l'avoir si peu courtoisement traicté, » obtint du grand-sénéchal le rappel de l'imprudent troubadour. Le sévère grand-sénéchal voulut également que tout gentilhomme convaincu de tenir une « conduite » dépravée, perdît sur-le-champ les » prérogatives de la noblesse, et que » si le fils d'un chevalier parvenait » à l'âge de trente ans sans avoir été » à la guerre, et même sans y avoir » donné des preuves de valeur, il fût » déclaré indigne des honneurs et » franchises de la chevalerie. » Il était si inexorable quand il s'agissait des intérêts du prince et de l'état, qu'on l'a surnommé le *grand recherchéur des biens aliénés*. Les portraits qui restent de cet illustre personnage le représentent avec une physionomie mâle et guerrière, entièrement cuirassé, et le front ceint d'une couronne de laurier. Romée de Villeneuve laissa deux fils et une fille, de Douce, sa femme (qui lui apporta en dot la somme de quinze mille sols d'or, énorme pour ce siècle). Paul Romée l'aîné, marié à Aycarde de Castellane, fille du célèbre Boniface, suivi Charles d'Anjou à la conquête de Naples, et mourut en cette ville en 1307. Le second, Pierre, baron de Vence, chevalier de la maison de saint Louis, accompagna ce monarque à sa dernière croisade. Leur sœur épousa Hugues, prince des Baux. Parmi les nombreux ouvrages qui font mention de Romée, on connaît l'*Histoire de l'incomparable administration de Romieu*, par Michel Baudier, Paris, 1635, in-16. Deux autres écrivains plus modernes, entre autres Fontenelle, l'ont choisi pour héros de roman; mais l'auteur des Mondes abandonna son ouvrage commencé, ayant été combattu par une savante dissertation de dom Vaissette. Nous ignorons quel est le littérateur qui a écrit le roman de *Conradin*, fils naturel de Raymond Bérenger. Romée y joue un grand rôle. Quelques siècles auparavant, le Dante avait immortalisé le nom de Romée de Villeneuve, en plaçant dans son Paradis l'étoile de ce pélerin, et en déplorant son exil

et son bannissement. « La lumière » dont il brille, dit-il, le console de » ses disgrâces et de l'ingratitude qui » paya ses services, etc. » Un ouvrage sur le baron de Vence vient de paraître à Turin, sous ce titre : *Peregrinazioni ed avventure del nobile Romio da Provenza*, 1824, 2 vol. in-12. Le Journal des savants de mai 1825 en a rendu compte. Raymond le Villeneuve, chapelain de Charles [er]. d'Anjou et chancelier de l'empire romain, était parent du grand-sénéchal. K.

VILLENEUVE (Élion ou Hélion de), de la même famille que le précédent, naquit en Provence, vers l'an 1270, d'Arnaud de Villeneuve, dit le Grand, et d'Aigline de Sabran, tante de saint Elzéar. Destiné dès sa plus tendre jeunesse à entrer dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Hélion s'y distingua bientôt par une valeur brillante. Dans un de ses nombreux combats contre les infidèles, il fut fait prisonnier et délivré, dit-on, miraculeusement, par l'intercession de sa sœur cadette, sainte Roseline. La régularité des mœurs du jeune chevalier, sa fervente piété, ses talents politiques, le firent remarquer de plus en plus, et il était parvenu à la dignité de grand-prieur de Saint-Gilles, lorsque Foulques de Villaret, grand-maître de Rhodes, ayant cru devoir abdiquer (*V.* Villaret (Foulques de), XLVIII, 511), Hélion de Villeneuve fut élu par acclamation, en 1319, pour lui succéder. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, malgré sa renommée et sa puissance, était alors tellement affaibli par d'énormes frais de guerre et par tant de dettes, que son nouveau chef crut devoir ne pas se rendre encore à Rhodes, afin de solliciter avec succès des secours auprès des princes chrétiens et du pape Jean XXII. Ce pontife seconda efficacement les démarches d'Hélion, lui témoigna une confiance sans réserve, et l'envoya comme médiateur pour terminer les différends survenus entre le comte de Savoie et le dauphin de Vienne. Peu de temps après, le grand-maître tint à Montpellier un chapitre général de l'ordre qu'il fit diviser en sept langues. Celle de Provence y fut reconnue la première, en mémoire de Gigard Tuni. Retenu en Provence et en Italie par une maladie qui se prolongea plus de deux ans, Hélion n'arriva à Rhodes qu'en 1336. Mais déjà ses soins généreux avaient devancé sa présence dans sa capitale. Les malheureux indigents dont il s'était déclaré le protecteur, y avaient été secourus par ses abondantes aumônes, et il y fut reçu avec des démonstrations universelles d'affection. Hélion consacra dès-lors tous les instants de sa vie à l'administration de ses états, au maintien de la plus sévère discipline, et à tous les exercices de piété et de bienfaisance. Toujours plein de zèle pour la gloire des armes de la croix, le grand-maître attaqua en personne et prit Smyrne l'an 1344, malgré les efforts du célèbre Tamerlan. Il remporta ensuite sur Elbée, roi de Maroc, une victoire d'autant plus éclatante, que l'armée de ce dernier s'élevait à soixante-dix mille combattants, tandis que Villeneuve n'en avait que vingt-cinq mille. Aussi, ce ne fut plus que rarement que les bannières othomanes osèrent se montrer devant l'étendard du Christ, pendant le gouvernement d'Hélion. On croit que ce fut en mémoire de ces événements qu'il fit bâtir à Rhodes un magnifique hôpital, et un château fortifié qui porta

long-temps son nom. Il fonda aussi de ses deniers une église et deux commanderies pour les chevaliers de sa famille. On ignore l'époque précise où se passa à Rhodes, sous ce grand-maître, un événement qui, malgré les circonstances fabuleuses dont son récit est accompagné, n'en a pas moins été rapporté par tous les historiens de l'ordre. Toutefois ceux qui ont assigné sa date à 1349 ont été dans l'erreur, puisqu'Hélion était mort depuis trois ans. Il faudrait donc plutôt adopter l'opinion du vieux chroniqueur qui a rapporté l'histoire du monstre tué par Gozon (*V.* Gozon). Hélion ne survécut que peu de mois à cet événement; il mourut en juin 1346. Les chevaliers et surtout les pauvres répandirent d'abondantes larmes sur le tombeau qui fut élevé à Rhodes au grand-maître Villeneuve, qui laissa après lui la renommée d'un *prince de grande vertu et courage, du bienfaiteur* des pauvres, et qui a été désigné dans l'histoire par le titre de *l'Heureux gouverneur*. K.

VILLENEUVE (Rossoline ou Roseline de), sœur du précédent, naquit au château des Arcs, vers l'an 1263, et dut le jour à Arnaud II, sire des Arcs et de Trans, et à Burgole, ou Sibille d'Uzès, de la maison de Sabran. De nombreux prodiges signalèrent, dit-on, sa naissance, et firent pressentir la future destinée de la fille d'un des plus illustres barons provençaux qui entouraient le trône du dernier des Bérenger. Aussi, par un contraste non moins singulier qu'honorable pour la religion, ce fut du sein de la cour chevaleresque et brillante des successeurs des rois d'Aragon, comtes de Provence, qu'on vit la jeune Roseline, annonçant dès l'âge le plus tendre sa vocation pour la retraite, les bonnes œuvres et la piété, se dérober aux séductions du monde, ensevelir sa beauté et ses charmes dans le silence d'un cloître, pour ne plus songer qu'à la couronne virginale qui l'attendait dans le ciel. Cousine germaine de saint Elzéar de Sabran, et de sainte Delphine de Signe, dame de Puymichel, son épouse, qu'elle précéda dans la carrière de la vie, et à qui sans doute elle servit d'exemple, Roseline reçut au milieu de sa famille une éducation toute chrétienne. Elle fut élevée jusqu'à l'âge de dix-sept ans dans l'innocence la plus pure, et dans une foi fervente, qui se manifestait sans cesse par un penchant irrésistible vers la retraite. Combattus entre leur tendresse et leur piété, ses parents finirent cependant par ne plus s'opposer à une vocation qui semblait surnaturelle. Roseline entra, de leur aveu, dans le monastère de la Celle-Roubaud, fondé par Diane de Villeneuve sa tante, et enrichi des bienfaits de sa maison. Ce couvent soumis à la règle des Chartreux, et situé à deux lieues de Draguignan, diocèse de Fréjus, prenait son nom d'un solitaire appelé Roubaud, qui y avait bâti une cellule peu d'années auparavant. Les chroniques et les légendes de Provence ne tarissent pas en éloges sur les exemples angéliques donnés par la novice religieuse, et surtout de cette inépuisable charité dont elle avait en quelque sorte contracté le besoin avant de quitter la demeure de ses aïeux. Dans l'intérêt de sa santé, son père se crut obligé de lui défendre de porter elle-même ses aumônes aux indigents. Suivant la tradition répétée d'âge en âge, le sire de Trans ayant rencontré sa fille un soir qu'elle allait distribuer du pain aux malheureux: « Roseline, lui dit-

» il, qu'avez-vous dans votre ta» blier ? — Mon père, ce sont des » fleurs », répondit la vierge, et elle lui montre en effet plusieurs touffes de roses épanouies, et répandant un suave parfum. Émerveillé de ce miracle, le baron de Trans se prosterna aux genoux de sa fille ; et l'on croit que dès cette époque, il ne s'opposa plus au désir qu'elle témoignait de prendre le voile. Roseline fut nommée, en 1288, à l'âge de vingt-cinq ans, diaconesse du monastère de la Celle-Roubaud, et à la mort de sa tante, en 1310, Béson, général de l'ordre des Chartreux, l'éleva à la dignité de prieure. Placée à la tête du monastère, elle redoubla de zèle pour la religion, et édifia par sa conduite la Provence entière. D'une indulgence à toute épreuve envers les autres, elle était pour elle d'une rigueur qui la tenait continuellement dans le jeûne, les prières et les austérités. Elle se consacra spécialement à soigner les pauvres malades, et l'on invoquait de toutes parts le secours de ses prières dans les grandes calamités. On attribua entre autres à son intercession l'extinction de l'hérésie des Albigeois, et la délivrance de son frère Hélion, prisonnier des infidèles. Enfin, après une vie pleine de bonnes œuvres, Roseline eut la révélation du jour de sa mort, qu'elle annonça avec joie à sa communauté réunie. Marguerite de Villeneuve, sa nièce, religieuse du même ordre, qui l'assista dans ses derniers moments, crut voir apparaître saint Bruno et saint Hugues, évêque de Lincoln, suivis d'une troupe d'anges et de saints, qui enlevaient l'ame de Roseline vers la céleste demeure, le 17 janvier 1329. Elle était âgée de soixante-six ans. Afin de satisfaire aux vœux des innombrables fidèles qui affluaient pour voir encore une fois Roseline, baiser ses mains, et invoquer sa protection, l'inhumation de son corps fut retardée de trente jours, sans qu'on y remarquât le moindre signe de décomposition. Une foule de miracles éclata durant cette époque, et continua dans le cimetière claustral, lorsque les restes de la sainte y furent transférés. Cinq ans après, elle en fut retirée pour être ensevelie dans le tombeau de sa famille, érigé dans l'église du monastère. Son corps se retrouva alors tout entier et sans altération. Cette translation eut lieu le 11 juin 1336, en présence d'Elzéar de Villeneuve, évêque de Digne, frère de Roseline. Dix ans plus tard, elle fut exhumée une seconde fois, et l'on admira encore la conservation surnaturelle de son corps. Enfin, en 1360, Hugues d'Arpajon, évêque de Marseille, assista à une troisième translation de ces précieux restes, qu'on exposa à la vénération publique, dans une châsse d'argent. Ses yeux en furent séparés plus tard, et renfermés dans un reliquaire d'or. On rapporte que Louis XIV parcourant la Provence, en 1660, les trouva si bien conservés, qu'il voulut s'assurer de la réalité d'une chose aussi extraordinaire, et qu'il les fit piquer avec une aiguille par Valot, son médecin. L'ordre général des Chartreux avait reconnu le culte de la bienheureuse Roseline, qu'il regardait comme l'une de ses patrones, et dont il faisait célébrer la fête le 16 oct. de chaque année. On l'observait le même jour dans le diocèse de Fréjus, et le bréviaire contenait la vie et l'histoire des bonnes œuvres de la sainte, dans l'ancien monastère, possédé pendant cent trente ans par

les religieux de Saint-François, et dont il n'existe plus que l'église. Elle est située dans un endroit solitaire, entouré de collines boisées, et arrosé de sources limpides qui y entretiennent la verdure et la fraîcheur. Le souvenir de Roseline y attire encore beaucoup de fidèles qui viennent y célébrer sa fête le second jour de la Pentecôte. K.

VILLENEUVE, (Louis de), sire de Trans et de Serênon, premier marquis de France, surnommé *Riche d'honneur*, de la même famille que les précédents, naquit vers 1451, d'Armand IV de Villeneuve et d'Honorée de Baschi. Il se distingua de bonne heure dans plusieurs campagnes sur terre et sur mer, pendant les règnes de René d'Anjou, comte de Provence, de Charles III d'Anjou, et de Louis XI. Charles VIII, dont il était chambellan, lui donna, conjointement avec le prince de Salerne, le commandement de l'armée navale destinée à la conquête de Naples. Sa brillante conduite dans cette rapide expédition lui mérita de plus en plus la confiance de son maître, qui lui fit présent de la principauté d'Ayeline. Mais il ne jouit pas long-temps de ce titre, qu'il perdit en même temps que le roi de France vit s'évanouir les fruits de ses victoires en Italie. Louis XII, étant monté sur le trône, prit également dans la plus haute faveur le sire de Villeneuve, l'envoya, en 1498, ambassadeur auprès du saint-siége, et l'on croit qu'il le chargea des négociations dont l'objet était le divorce du roi avec la vertueuse Jeanne de France. L'histoire rapporte que l'ambassadeur provençal se fit remarquer à Rome par son éloquence courageuse et persuasive, et qu'il y reçut des honneurs extraordinaires. Il y retourna revêtu du même caractère, en 1500, et il eut occasion de déployer une grande fermeté à l'égard des divers ambassadeurs étrangers, prêts à rompre la paix avec la France. Ami de Gaston de Foix, dont il était le proche allié, de Bayard, de La Tremoille, et de tous les chevaliers célèbres de cette époque, il signala surtout sa valeur à la bataille d'Agnadel, où il commandait cinquante hommes d'armes et cent archers. Il montra la même bravoure aux journées de Fornoue, de Cerisoles, etc., et on le vit déployer autant de talents dans l'art de la guerre que dans celui de la diplomatie. L'honneur de la France et celui du roi lui étaient chers, au-dessus de tout, et l'on assure qu'il fit entièrement détruire une petite ville des états de Gênes, qui s'était permis d'indécentes railleries envers Charles VIII. André de La Vigne et Jean Bouchet, auteurs contemporains, racontent ainsi cette anecdote : « Vint devant le roi à Quion en Piémont, » sire de Serênon, du pays de Provence, disant que lui approchant » sur mer de la terre de Gênes, en » revenant du pays de Naples, il » envoya son patron de galée en » une petite ville du pays de Gênes » pour y faire provision de vivres, » et sur ce qu'il raconta qu'il avait » veu qu'on y représentait le roy de » France sur une chayre de papier à » qui on mettait vilainement le feu » au derrière, ledit seigneur de Se- » rênon fit préparer ses vaisseaux » qui estoient en grand nombre, et » à la pointe du jour vint avec toute » sa puissance, mit le siége devant » icelle ville, tellement qu'à l'aide de » ses gens d'armes et mariniers, ils » l'assaillirent tant par mer que par » terre, et mirent tout à feu et à

» sang rez pied rez terre, dont fust » faist en cour grande rizée, et le » roy le prisa et estima grande- » ment. » Louis XII, aussi généreux que l'avait été *Charles l'affable* et *le courtois* envers Louis de Villeneuve, érigea en marquisat, par lettres-patentes du mois de février 1505, la baronnie de Trans, composée de vingt-trois terres; et l'on a remarqué que le premier en France il fut décoré de ce titre, avec enregistrement au parlement. Le marquisat de Nesle fut érigé plus tard, et le parlement ne l'enregistra qu'en 1545. On sait qu'à cette époque le titre de duc n'était donné en France qu'aux maisons souveraines. Louis de Villeneuve obtint également, en 1506, l'autorisation d'ajouter à ses armes une fleur de lys d'or sur un écusson d'azur, et les supports de France. François Ier., auquel le marquis de Trans prêta hommage, en 1515, de soixante-douze terres, lui accorda le titre de chambellan. Ce fut à côté de ce monarque, à la bataille de Marignan, que périt de Trans, fils unique de Louis de Villeneuve. Accablé de cette perte, chargé d'ans et de blessures, ce vieux guerrier mourut au mois de juillet 1516, aux eaux thermales de Digne en Provence. Il ne laissa d'Honorade de Berre, son épouse, que deux filles, dont l'aînée épousa Nicolas de Grimaldi de Monaco, et la seconde, Jean de Foix, frère de la reine de Hongrie, et cousin de l'illustre Gaston. K.

« VILLENEUVE (Christophe de), baron de Vauclause, seigneur de Bargemont, etc., de la même famille que les précédents, naquit à Marseille, le 30 juin 1541, de Gaspard de Villeneuve, commandant des galères du roi, et d'Anne de Castellane. Élevé à la cour de François II, il fut page du célèbre François de Lorraine, duc de Guise, entra fort jeune dans la carrière des armes, prit part à plusieurs expéditions militaires, et, revenu en Provence, fut un des seigneurs qui y secondèrent le plus puissamment Claude de Savoie, qui en était gouverneur, dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les partisans de la religion réformée. Il se trouvait encore auprès de ce prince lorsque des ordres positifs lui firent connaître la résolution prise par Charles IX d'exterminer tous les hérétiques du royaume, le jour de la Saint-Barthélemi. Le comte de Savoie, auquel ces ordres meurtriers furent adressés, mourut peu de temps après; et on les remit au comte de Carces, son lieutenant-général, qui envoya alors à la cour Joseph de Boniface, seigneur de La Molle, afin d'obtenir la révocation d'un tel projet. Vingt jours s'étant écoulés sans qu'on entendît parler de Boniface, le comte de Carces chargea Christophe de Villeneuve, son parent, dont les sentiments généreux s'accordaient avec les siens, d'aller faire entendre la vérité au monarque, qui, disait-on, paraissait irrésolu, à l'approche du moment fatal. Le baron de Vauclause fit une telle diligence, qu'il arriva à Paris le même jour que La Molle en partait avec l'ordre positif de commencer sur-le-champ l'horrible boucherie. Malgré l'assurance qu'il n'obtiendrait qu'un refus, malgré les instances réitérées de La Molle, Christophe de Villeneuve persista à voir le roi. Il lui fut effectivement présenté, le lendemain, par Humbert de La Garde, baron de Vins, l'un des favoris du duc d'Anjou. Il entretint le monarque avec une noble et courageuse ferme-

té ; mais le roi ne répondit autre chose, sinon qu'il avait fait connaître ses intentions au comte de Carces. Cependant le tableau pathétique que le baron de Vauclause avait mis sous les yeux de Charles IX des malheurs qui allaient accabler la Provence, s'il ne révoquait ses ordres sanguinaires, ayant fait impression sur son esprit, il ordonna à de Vins de lui amener Christophe le même jour. Le baron de La Garde le conduisit, vers la nuit, chez le sieur du Mas, contrôleur des postes, dans une salle où le roi soupait, et le fit cacher ; car de l'autre côté de la salle soupaient environ une vingtaine de dames bourgeoises de Paris ; et l'huissier ne voulait point y laisser pénétrer d'étrangers. Charles IX entretint long-temps de Vins, « puis lui dit tout bellement à l'oreille, suivant ce que rapporte » Jean Le Laboureur : *Ne verrai-je point ce soir Vauclause ?— Il est là, sire. — Puis-je bien me fier à lui ? — Sire, comme à moy-mesme ; ma tête en répond à Vostre Majesté.* Sur cela, le roi fit approcher le sieur de Vauclause, et lui commanda, ainsi qu'au sieur de Vins, de se trouver le lendemain, de grand matin, à son lever. Dès qu'ils parurent, il leur recommanda le plus grand secret, et dit à Vauclause : *Dites au comte de Carces de ne point faire ce que je lui ai ordonné par La Molle, d'autant que j'ai résolu de faire une entreprise de grande importance, et si l'on faisait la tuerie en Provence, cela pourrait détourner la mienne ;* et tout soudain Sa Majesté prit derrière le chevet de son lit six coûteaux de la longueur du bras, fort tranchants : car on devait se défaire des chefs des Huguenots ; et ils étaient six pour ladite entreprise aux Tuileries, savoir : Sa Majesté, secondée par M. de Fontaine, son écuyer ; Monsieur, son frère, secondé par ledit sieur de Vins ; et M. de Guise, secondé par le sieur de Vaulx. Ayant découvert ceci au sieur de Vauclause, il lui commanda, à peine de la vie, n'en sonner mot, ni le comte de Carces aussi ; lui commanda, en outre, de faire si grande diligence, qu'il pût attraper ledit sieur de La Molle, ou bien qu'il arrivât en Provence avant que la tuerie ne se fît... » Le baron de Vauclause, étant parti à l'instant même, atteignit La Molle, le précéda à Aix ; et le succès de son intervention fut de soustraire la Provence entière à l'affreux carnage qui ensanglanta Paris, qui mit en deuil une partie de la France, et qui a souillé à jamais la mémoire de l'un de nos rois. Aussi le nom de Christophe de Villeneuve, comme le remarque le président Hénault, se lie de la manière la plus honorable à celui du comte d'Orlès, de l'évêque de Lisieux et de tous les hommes généreux qui concoururent à sauver leur pays du plus horrible des attentats. Le baron de Vauclause, que Charles IX avait nommé chevalier de ses ordres, servit encore avec distinction les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Il était étroitement lié avec Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, gouverneur de Provence, fils naturel de Henri II et de Mlle. Flamin de Leviston. Malherbe était attaché à ce prince en qualité de secrétaire. Christophe de Villeneuve mourut à Bargemont le 26 juillet 1615. K.

VILLENEUVE (Guillaume de), brave et loyal chevalier, était

de Provence; lui-même nous apprend qu'il avait sa maison à Beaucaire. Dans sa jeunesse, il signala sa valeur aux guerres de Catalogne, où il fut toujours renommé homme de bien. Il suivit, en qualité d'écuyer, Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, et fut nommé par ce prince gouverneur de Trani, ville importante de la province de Bari. Charles VIII n'ayant pas pris des mesures suffisantes pour s'assurer la possession de sa conquête, dès qu'il se fut éloigné, les Napolitains se révoltèrent, et soutenus par les Espagnols, les Vénitiens et les autres souverains de l'Italie, travaillèrent à l'expulsion des Français. Villeneuve, assiégé dans le château de Trani, rejeta toutes les offres qui lui furent faites, et résolut de s'ensevelir sous les ruines de cette place, plutôt que de manquer à son devoir. Abandonné par ses soldats d'artillerie, il soutint encore un assaut terrible, et se défendit long-temps dans une chambre où il avait fait porter un canon; mais enfin, épuisé de fatigue et accablé par le nombre, il fut obligé de se rendre. On l'enferma (4 août 1495) dans une galère qui faisait partie de la flotte napolitaine, et il fut traité de la manière la plus rigoureuse. Pendant quatre mois, il fut témoin involontaire des sièges de diverses places occupées par les Français, le long du littoral, partagé sans cesse entre l'espérance et la crainte, jouissant des succès de ses compatriotes, et déplorant leurs revers. A l'arrivée de la flotte à Naples, il fut déposé, sous une garde, dans une maison particulière; et lorsque les Français eurent évacué le Château-Neuf, on le confina dans la grosse tour du portail. Le refus de quelques gouverneurs français d'accéder à la convention du général en chef aggrava le sort des prisonniers. Séparé de ses compagnons, Villeneuve fut plongé dans un cachot où il n'eut de communication qu'avec son chapelain. Enfin, après une captivité d'un an et trois jours, il obtint la permission de repasser en France (7 août 1496), sur un bâtiment de Marseille. A son arrivée, il était dans le dénuement le plus absolu; mais il refusa les secours que lui offrit le marquis de Rothelin, gouverneur de Provence; et pour accomplir le vœu qu'il avait fait dans sa prison, s'achemina vers la sainte Beaume. Ayant terminé ses actes de dévotion, il ne voulut point rentrer dans sa maison, et continua sa route à pied, vivant d'aumônes, comme un simple pélerin. Il rencontra Charles VIII à Lyon; et ce prince, touché de son zèle, le nomma son maître-d'hôtel, et combla sa famille de bienfaits. Villeneuve mit alors la dernière main aux *Mémoires sur la conquête de Naples*, qu'il avait commencés dans sa prison, pour éviter l'oisiveté, et les termina le 8 novembre 1497. C'est le seul ouvrage dans lequel on trouve des détails donnés par un témoin oculaire sur les événements qui se succédèrent dans le royaume de Naples, depuis le départ de Charles VIII jusqu'à l'expulsion des Français. Ils sont écrits avec beaucoup de naïveté, et la lecture en est très-intéressante. Dom Martène les a publiés, sur un manuscrit de Jacques du Poirier, médecin à Tours, dans le *Thesaurus anecdotorum*, III, 1505. On les retrouve dans le tome XIV de l'ancienne et de la nouvelle édition des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. Dans l'édition publiée par MM. Petitot et Monmerqué, les Mé-

moires de Guill. de Villeneuve sont précédés d'un *Tableau du règne de Charles VIII*, morceau d'histoire très-remarquable. W—s.

VILLENEUVE (Gabrielle Susanne Barbot, dame de), romancière, était fille d'un gentilhomme de la Rochelle, et fut mariée à M. Gaalon de Villeneuve, lieutenant-colonel d'infanterie. Restée veuve et sans fortune, elle s'établit à Paris, où elle pouvait, plus qu'ailleurs, trouver des ressources dans l'exercice de ses talents. Ses premiers essais littéraires lui méritèrent la bienveillance de l'auteur de Rhadamiste, chargé de les examiner comme censeur. Des rapports d'humeur et de goût ayant achevé de les lier d'une étroite amitié, ils convinrent de loger dans la même maison. Mme. de Villeneuve passa le reste de ses jours dans la société de Crébillon (1), et mourut, le 29 décembre 1755, âgée d'environ soixante ans. Ses ouvrages sont : I. *Les Contes marins, ou la jeune Américaine*, Paris, 1740-41, 4 vol. in-12. Celui de ces contes qui a fait la réputation de tous les autres est *la Belle et la Bête*, abrégé par Mme. Le Prince de Beaumont, dans son *Magasin des enfants*, et mis en opéra, sous le titre de *Zémire et Azor*, par Marmontel (*Voy.* ce nom). Il a été inséré dans le *Cabinet des fées*, XXVI, 29-214. On distingue encore le *Prince Azerole*, ou l'Excès de la constance, dont l'idée est ingénieuse. II. *Les Belles solitaires*, Amsterdam (Paris), 1745, 3 vol. in-12. III. *La Jardinière de Vincennes*, ou les Caprices de l'amour et de la fortune, ibid., 1750, 1753, 1771, 4 parties in-12. Ce roman, le meilleur et le plus connu de tous ceux de Mme. de Villeneuve, ne manque pas d'intérêt. On y trouve des situations touchantes, des sentiments généreux; mais le style en est inégal, négligé, diffus et chargé de détails inutiles. IV. *Le Beau-Frère supposé*, Londres (Paris), 1752, 4 vol. in-12. V. *Le Juge prévenu*, Paris, 1754, 5 part. in-12. Ce sont là les seuls ouvrages de Mme. de Villeneuve; mais dans les dictionnaires, on lui en attribue plusieurs autres : le *Phénix conjugal*, 1733, in-12 (par Mme. Drouillet de Toulouse); — *Gaston de Foix*, 1741, 2 vol. in-12, par le commandeur de Vignacourt (*V.* ce nom); — les *Contes de cette année*, ou le Loup gaieux et la Jeune-Vieille, 1744, in-12 (par le comte de Caylus); — les *Ressources de l'amour*, 1752, 4 v. in-12 (par Bastide), et enfin *Mesdemoiselles de Marsange*, la Haye (Paris), 1757, 4 part. in-12. On ne connaît pas l'auteur de ce dernier roman; mais il n'est pas de Mme. de Villeneuve. M. Delbarre s'en est emparé, et l'a reproduit sous le titre de *Julie ou la Sœur ingrate*, Paris, 1801, 2 vol. in-12. Quant à l'ouvrage intitulé : *Le Temps et la Patience*, 1768; 2 vol. in-12, c'est une réimpression des Contes marins, auxquels les libraires, par une ruse assez commune, jugèrent à propos de donner un nouveau titre, pour les rajeunir. On trouve l'analyse détaillée des Contes et des Romans de Mme. de Villeneuve dans l'*Histoire littéraire des femmes françaises*, par l'abbé de La Porte, IV, 188-264. W—s.

VILLENEUVE (Pierre-Charles-Jean-Baptiste-Silvestre), vice-amiral, né à Valensoles en Pro-

(1) Mme. Briquet, dans son *Dictionnaire des Françaises*, dit seulement que Mme. de Villeneuve fut en commerce de lettres avec le célèbre Crébillon; elle lui attribue d'ailleurs, sans examen, tous les ouvrages qu'on restitue dans cet article à leurs véritables auteurs.

vence le 31 décembre 1763 ; entra au service comme garde de la marine, à l'âge de quinze ans, et l'année suivante fut fait garde du pavillon. Un zèle peu commun fixa sur lui l'attention de ses chefs ; et il franchit en peu de temps les premiers grades. Nommé capitaine de vaisseau en 1793, il devint chef de division en 1796, et quelques mois après contre-amiral. C'est en cette qualité qu'il commandait une des divisions de l'armée destinée à faire une invasion en Irlande ; mais retenu dans la Méditerranée par les vents contraires, il arriva trop tard dans l'Océan, et il ne put prendre part à cette expédition. Au combat d'Aboukir, Villeneuve commandait l'arrière-garde, et il avait son pavillon sur le vaisseau le *Guillaume-Tell*. Échappé au désastre de cette journée, il parvint à gagner Malte avec deux vaisseaux et deux frégates. Nommé vice-amiral en 1804, il se rendit à Toulon, pour y prendre le commandement en chef de l'escadre ; et le 18 janvier 1805, il appareilla avec onze vaisseaux de ligne, sept frégates et deux bricks, portant un corps de troupes commandé par le général Lauriston. Contrarié par le mauvais temps et par les vents, il fut obligé de rentrer dans le port, et ce ne fut que le 30 mars suivant qu'il put appareiller pour sa destination. Il arriva devant Cadix le 9 avril suivant. Une des frégates de son escadre l'y avait précédé, afin de faire les signaux convenus pour l'appareillage d'un vaisseau français et d'une division espagnole aux ordres de l'amiral Gravina, qui devaient se réunir à son pavillon. L'escadre française, ainsi renforcée, se trouva forte de quatorze vaisseaux. L'amiral Villeneuve, qui avait mouillé à quelque distance de la côte pour faciliter cette réunion, appareilla le lendemain au point du jour, et se dirigea vers les Antilles. Sa traversée fut heureuse, et, le 14 mai suivant, l'escadre entra dans la rade du Fort-Royal de la Martinique, où elle trouva quatre vaisseaux et une frégate espagnols, qui se réunirent à elle. Ce nouveau renfort porta la flotte combinée à dix-huit vaisseaux, sept frégates et quatre corvettes. A la nouvelle de la sortie de l'escadre de l'amiral Villeneuve ; et de sa jonction avec les Espagnols ; l'alarme s'était répandue en Angleterre, et elle ne se calma que par la confiance que l'on avait dans les talents et l'activité de Nelson. On pensait que cet amiral, malgré l'infériorité de ses forces, suivait les mouvements de la flotte combinée, tandis qu'au contraire l'incertitude de ses manœuvres favorisait les opérations de cette flotte. En effet, Nelson, lorsqu'il apprit la sortie de l'escadre française, persuadé qu'elle avait fait voile pour l'Égypte, se mit à sa poursuite dans cette direction ; mais après avoir parcouru vainement les côtes de la Sicile et du royaume de Naples, ainsi que les Bouches du Nil, il revint à Malte. Là, des avis certains lui apprirent que l'armée française avait été vue, le 7 avril 1805, sous le cap de Gatte, et qu'elle avait passé le détroit le 9. L'amiral anglais dirigea alors sa route vers l'ouest ; mais les vents qui soufflaient de cette partie avec violence contrarièrent ses desseins, et ce ne fut que dans les premiers jours de mai qu'il parvint à entrer dans l'Océan. Un bâtiment qu'il rencontra lui donna l'assurance positive que la flotte combinée faisait route pour les Indes-Occidentales. Pendant que Nelson contrarié par les vents perdait ainsi

un temps précieux dans des courses inutiles, l'amiral Villeneuve, dont la flotte s'était encore augmentée de deux vaisseaux et d'une frégate venus de Rochefort, faisait attaquer le Diamant, fort que les Anglais avaient rendu en quelque sorte inexpugnable en ajoutant les ressources de l'art à ce que la nature avait déjà fait pour cette position. Le 4 juin, quelques jours après la prise de ce fort, la flotte combinée appareilla à la rade du Fort-Royal. Elle rangea la Dominique, mit en panne, le 6, devant la Guadeloupe, où elle prit quelques troupes, et passa ensuite à la vue de Montserrat, Antigue, Redonde, etc. Le 8 juin, Villeneuve, ayant aperçu quinze voiles, les fit chasser par ses bâtiments légers : c'était un convoi parti d'Antigue pour l'Angleterre, sous l'escorte d'une corvette. Celle-ci parvint à s'échapper; mais les quatorze bâtiments dont se composait le convoi furent pris et expédiés pour la Guadeloupe. Le lendemain l'amiral informé que l'escadre anglaise était arrivée à la Barbade fit rembarquer précipitamment, sur quatre de ses frégates, les troupes qu'il avait prises à la Martinique et à la Guadeloupe; il donna l'ordre au commandant de cette division de les reporter dans cette dernière île, et renonçant à toute opération ultérieure sur les possessions anglaises aux Antilles, il fit route pour l'Europe avec son armée, le principal but de sa mission, qui était d'éloigner les flottes anglaises des mers d'Europe, étant ainsi rempli. Le 30, l'armée se trouvait à vingt lieues dans le N.-O. des Açores, lorsqu'elle fut ralliée par les frégates qu'elle avait laissées aux Antilles. Le 3 juillet on aperçut deux voiles; l'escadre légère les chassa et les prit : l'une était un corsaire anglais, l'autre un galion espagnol, dont la cargaison valait quinze millions, et dont ce corsaire s'était emparé. On mit le feu au corsaire, et l'on fit remorquer le galion par une frégate. Vingt-deux jours s'écoulèrent, depuis le passage de la flotte combinée au nord des Açores, sans qu'elle pût franchir l'espace qui sépare ces îles du cap Finistère; et cette contrariété fut l'origine des événements qui contribuèrent à renverser successivement tous les plans de l'amiral Villeneuve. Le 22 juillet 1805, vers midi, l'armée combinée, se trouvant à la hauteur du cap Finistère, à cinquante lieues au large, eut connaissance de dix-neuf voiles ennemies. C'était l'escadre aux ordres de sir Robert Calder, composée de quinze vaisseaux, deux frégates, un côtre et un lougre. L'amiral Villeneuve forma aussitôt son escadre sur la ligne de bataille, bas-bord amures, et l'amiral Gravina fit signal à la sienne de prendre la tête de la ligne. Le temps était excessivement brumeux. L'ennemi avait aussi formé son ordre de bataille, et gouvernait sur une ligne large, avec l'intention apparente de serrer le vent sur l'arrière-garde de l'armée combinée, et de la mettre entre deux feux, par une contre-marche vent devant. Mais dès que Villeneuve vit l'armée ennemie sous le vent par son travers, il fit le signal de virer, lof pour lof, par la contre-marche. La brume devenait de plus en plus épaisse, et quoiqu'il fût à peine possible de distinguer son serre-file la canonnade s'engagea successivement sur toute la ligne. On tirait de part et d'autre à la lueur des feux, mais presque toujours sans s'apercevoir. Le combat, qui avait

commencé vers cinq heures, dura jusqu'à neuf heures. Il fut constamment à l'avantage de l'armée combinée, dont le feu avait une supériorité décidée sur celui des vaisseaux anglais; mais cette armée qui ne pouvait, à cause de la brume, profiter des avantages de sa position, en éprouva tout le désavantage, qui fut de voir deux de ses vaisseaux désemparés tomber en dérive dans la ligne ennemie. A la nuit, le feu ayant entièrement cessé de part et d'autre, les deux armées restèrent en présence. Le lendemain au jour, les Anglais qui s'étaient éloignés furent aperçus sous le vent. L'amiral Villeneuve ordonna le ralliement général, passa sur une frégate pour presser l'exécution de ses ordres, et fit le signal de porter sur l'ennemi. Le vent avait molli, la mer était très-grosse, l'ennemi laissait arriver, et il fut impossible, de toute la journée, de parvenir à engager un nouveau combat. Le 24, au point du jour, l'armée anglaise n'était plus en vue que du haut des mâts: le vent ayant changé dans la nuit, elle se trouvait au vent de la flotte combinée. Celle-ci chassa sur elle jusqu'à dix heures du matin; mais l'amiral Villeneuve voyant l'impossibilité de la forcer au combat se décida à lever la chasse, et dirigea sa marche pour opérer sa jonction avec l'escadre du Ferrol. On a mis en doute si l'amiral Villeneuve avait fait, dans cette circonstance, tout ce qu'il était possible de faire pour la gloire du pavillon français. On a demandé si le lendemain du combat il n'aurait pas dû chasser à l'ennemi, et s'il ne lui aurait pas été possible de le joindre, lorsqu'il se trouvait embarrassé dans sa marche par ceux de ses vaisseaux qui étaient en mauvais état, et par les deux vaisseaux espagnols qu'il avait pris. Nous ne nous arrêterons point à discuter ces questions, mais nous dirons seulement qu'aucun des deux amiraux qui combattirent l'un contre l'autre dans cette journée ne satisfit l'opinion publique dans son pays. Une note qui parut dans le Moniteur, au sujet de ce combat, insinuait *qu'il ne manquait à la marine française qu'un homme de caractère et d'un courage froid et audacieux :* « Cet » homme, disait la note, se trouvera peut-être un jour, et alors » on verra ce que peuvent nos marins (1). » Calder ne fut pas plus heureux. Le gouvernement anglais crut que cet amiral pouvait et aurait dû livrer un second combat, dont le résultat eût été la destruction de la flotte combinée. Il fut traduit à la cour martiale, et un jugement le déclara convaincu de n'avoir pas fait, dans les journées des 23 et 24 juillet, tout ce qui était en son pouvoir; cependant ce tribunal considérant que cette faute n'était le résultat ni de la lâcheté, ni de la trahison, mais celui d'une erreur de jugement, le condamna seulement à être réprimandé. Cette sentence satisfit sans doute l'orgueil national irrité; mais elle fut généralement considérée comme dictée par des considérations politiques. Villeneuve, après avoir passé quelques jours dans la baie de Vigo, en repartit avec treize vaisseaux français, deux espagnols, sept frégates et deux bricks. Le 2 août, la flotte mouilla dans le port de la Corogne, et opéra sa jonction, dans la baie d'Arrès, avec l'escadre du Ferrol. A sa sortie de cette baie, elle chercha, pendant trente heures, à

(1) Tout le monde sait que ces notes étaient rédigées par Buonaparte lui-même.

lutter contre un vent violent et une mer très-grosse, du N.-O., dans l'intention de se réunir à l'escadre de Brest; mais voyant que ses efforts étaient inutiles pour s'élever avec des vaisseaux d'une si grande inégalité de marche et de manœuvres, elle se dirigea sur Cadix, où elle entra, le 20 août, n'ayant rencontré que quelques bâtiments de commerce anglais, qui furent pris, coulés ou brûlés. A son arrivée dans ce port, l'armée combinée s'augmenta encore de quelques vaisseaux espagnols; de sorte qu'elle se trouva composée de trente-trois vaisseaux de ligne, dont dix-huit français et quinze espagnols. Ce n'était qu'à regret et contre son gré que l'amiral Villeneuve conservait le commandement de la flotte combinée. Les notes du Moniteur lui avaient fait connaître qu'il avait encouru les ressentiments du chef du gouvernement. « S'il est vrai, disait-il dans une de » ses dépêches au ministre de la mari- » ne, qu'il ne faille que du caractère » et de l'audace pour réussir, je ne » laisserai rien à desirer, à ma pre- » mière sortie. » Informé, par des avis certains, que trente-trois bâtiments anglais croisaient à la hauteur de Cadix, et peiné de l'obstacle que cette force semblait mettre à son départ, il assembla un conseil de guerre, composé des amiraux des deux nations, pour délibérer sur l'état des choses et sur ce que ses instructions prescrivaient. Le conseil émit l'opinion unanime que, quel que fût le nombre des ennemis, on était prêt à les attaquer, si le chef du gouvernement l'ordonnait; mais, prenant en considération le texte des instructions de l'amiral, le conseil remarqua qu'elles recommandaient d'attendre une occasion favorable pour sortir; et l'on convint généralement que la supériorité de l'ennemi exigeait qu'on différât l'appareillage. Pendant ce temps, l'amiral Rosily se rendait à Cadix. Villeneuve, instruit de son arrivée à Madrid, et que le bruit se répandait qu'il venait prendre le commandement de l'armée, écrivait au ministre Decrès, sous la date du 28 octobre : « Je suis étonné de votre » silence sur la destination de l'a- » miral Rosily. Ce sera avec le plus » grand plaisir que je lui remettrai » le commandement en chef, s'il » m'est permis de montrer, à la se- » conde place, que j'étais digne d'u- » ne meilleure fortune. Si les circons- » tances le permettent, j'appareille- » rai dès demain. » Malheureusement les circonstances changeaient ce jour-là même. L'amiral Villeneuve, apprenant que Nelson venait de détacher cinq vaisseaux de son armée, crut qu'il ne pouvait saisir une occasion plus favorable. Il fit donc sans hésiter ses dispositions pour sortir; et l'appareillage de l'armée combinée s'exécuta dans les journées des 20 et 21 octobre 1805. Villeneuve, en marin expérimenté, avait prévu le genre d'attaque qu'il éprouverait. Dans des instructions délivrées, avant son départ, à chaque commandant, il avait développé avec une sagesse admirable les règles de la tactique, et précisé les différentes manœuvres qui devraient être exécutées, suivant les positions où les vaisseaux pourraient se trouver réciproquement. Une des phrases les plus remarquables de cette instruction est celle-ci : *Tout capitaine qui ne serait pas dans le feu ne serait pas à son poste, et un signal pour l'y rappeler serait une tache déshonorante pour lui.* Il faisait presque calme le 20; et les vents variaient du N.-E. au S.-E. et au S.; bientôt ils passèrent à l'O., et enfin

au S.-O.; ce qui mettait l'armée ennemie au vent. L'amiral tint le vent sur trois colonnes pour s'en approcher. Les signaux de la tour de Cadix, et ceux des frégates chargées d'éclairer la route, annonçaient en ce moment dix-huit voiles ennemies dans le sud. A midi, tous les bâtiments étant ralliés, l'amiral fit former l'ordre de marche. La flotte fit peu de chemin dans cette journée. A minuit, elle était à peine à douze lieues dans le sud de Cadix. On apercevait des feux dans toutes les parties de l'horizon; et l'on entendit, par intervalles, des volées entières tirées par les bâtiments anglais, qui indiquaient à Nelson la position de l'armée combinée. Toute la nuit, la flotte demeura assez bien ralliée; et chaque escadre fut à son poste. Le 21, au point du jour, on compta distinctement trente-trois voiles ennemies, dont vingt-sept vaisseaux de ligne, parmi lesquels on distinguait sept vaisseaux à trois ponts. On sait que l'armée combinée était forte de trente-trois vaisseaux, dont quatre seulement étaient à trois ponts. L'armée anglaise, qui était au vent, s'avançait en deux colonnes, toutes voiles dehors, sur l'armée combinée, l'une se dirigeant sur l'avant-garde, et l'autre sur l'arrière-garde. Villeneuve alors, pour ne pas compromettre son arrière-garde, donna le signal de virer tout-à-la-fois vent-arrière. Ce mouvement fit changer le plan d'attaque de l'ennemi, qui, conservant ses deux colonnes, porta sur le corps de bataille celle qui était destinée pour l'arrière-garde. Nelson commandait, sur le *Victory* (de cent vingt canons), la colonne du vent, composée de douze vaisseaux, et le vice-amiral Collingwood, sur le *Royal Sovereign* (de cent vingt), celle dessous le vent, composée de quinze vaisseaux. Lorsque ces deux colonnes furent près d'arriver à portée de canon du centre de la ligne franco-espagnole, elles se divisèrent. Celle que conduisait le vice-amiral Collingwood fit porter, et se dirigea sur le vaisseau espagnol la *Santa-Anna*, pour couper la ligne sur ce point. Nelson, avec la sienne, gouverna droit sur le *Bucentaure*, à bord duquel était l'amiral Villeneuve, qui fit en ce moment signal de commencer le feu, dès qu'on serait à portée. L'armée combinée, par suite des différentes évolutions qu'elle avait faites, était mal formée en ligne. Quelques vaisseaux se doublaient, d'autres se trouvaient sous le vent de leur poste; quelques-uns étaient acculés: de grands espaces se trouvaient vides, sans que les vaisseaux qui devaient s'y placer vinssent les remplir. C'est alors que le capitaine Lucas, commandant le *Rèdoutable*, voyant le danger auquel était exposé le *Bucentaure*, par l'éloignement de son matelot d'arrière, et jugeant de l'impossibilité où se trouvait ce bâtiment de prendre son poste, força de voiles, et vint audacieusement porter son vaisseau dans la hanche du vent du *Bucentaure*. Par cette manœuvre, digne des plus grands éloges, le capitaine Lucas rendit impossible la manœuvre de Nelson, qui, quelque temps après, tomba, blessé mortellement par une balle tirée de l'une des hunes du vaisseau le *Redoutable* (*V.* Nelson). On combattait depuis deux heures avec le courage le plus héroïque; le grand mât et le mât d'artimon du *Bucentaure* étaient coupés: leurs gréements masquaient une grande partie des canons, du côté où ils étaient tombés, et diminuaient considérablement les moyens de dé-

fense du vaisseau. Le mât de misaine restait seul : on s'en servit pour arriver, démasquer la *Santissima-Trinidad*, et faire en sorte de présenter le travers aux trois vaisseaux qui le battaient en arrière. Dans ce moment, les gaillards et les passavants du *Bucentaure* étaient jonchés de morts; et la chute du mât de misaine vint encore ajouter à ce spectacle de destruction. L'amiral Villeneuve, qui, depuis le commencement de l'action, n'avait cessé de montrer le courage le plus calme, voyant son vaisseau totalement démâté, ordonna qu'on le transportât à bord d'un autre vaisseau; mais toutes les embarcations ayant été successivement brisées, cet ordre ne put être exécuté. Dans cet état de choses, ne pouvant plus manœuvrer, et sans défense contre quatre vaisseaux qui le foudroyaient, le *Bucentaure* amena son pavillon. Le vaisseau anglais le *Mars* vint l'amariner, et prendre à son bord l'amiral Villeneuve. Il était alors trois heures après midi. Le résultat immédiat de ce combat, qui reçut le nom de *combat de Trafalgar*, fut que dix-sept vaisseaux de la flotte combinée tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Toutefois plusieurs de ces vaisseaux coulèrent le soir même ou le lendemain du combat, par suite des avaries qu'ils avaient reçues; d'autres furent coulés ou brûlés, par l'impossibilité où ils étaient de tenir la mer; et enfin les équipages de quelques-uns, s'étant révoltés contre les Anglais, parvinrent à reprendre leurs bâtiments, et à les diriger vers Cadix. Il résulta de ces diverses circonstances que les vainqueurs ne purent faire entrer à Gibraltar qu'un vaisseau français et trois espagnols. Les pertes en hommes de la flotte combinée furent considérables. Celle des Anglais, suivant leur rapport, s'éleva à près de seize cents hommes tués ou blessés; et la mort de l'amiral Nelson surtout plongea la nation britannique dans le deuil. Ce ne fut qu'au mois d'avril 1806 que Villeneuve quitta l'Angleterre. Il débarqua à Morlaix, et prit sur-le-champ la route de Paris. Arrivé à Rennes le 17, il crut convenable à sa position de pressentir le ministre de la marine sur les dispositions de l'empereur à son égard. Il écrivit donc à Decrès, pour l'informer de son arrivée en France; et il lui manda qu'il attendait à Rennes sa réponse, avant de continuer sa route. Il l'attendit en effet; mais soit qu'elle ne fût pas favorable, soit que la mélancolie à laquelle il était livré depuis quelque temps fût parvenue à son dernier période, on le trouva, le 22, dans la chambre de l'hôtel où il était descendu, frappé de six coups de couteau, portés du côté du cœur. Il était tombé sur le dos, et avait encore l'instrument enfoncé de toute la longueur de la lame, dans la profondeur de la plaie qu'il s'était faite, et qui perçait le cœur. On trouva sur sa table une lettre qu'il avait écrite à sa femme, par laquelle il lui mandait qu'il ne serait plus quand cet écrit lui parviendrait. A côté de cette lettre, étaient plusieurs paquets d'argent. Chaque paquet, étiqueté de sa main, portait le montant de la somme qu'il contenait et le nom de la personne à laquelle il était destiné (2). Ainsi finit, à l'âge de qua-

(2) Les contes les plus ridicules ont circulé sur la fin tragique de Villeneuve. Les uns ont dit qu'il s'était brûlé la cervelle; d'autres ont rapporté, sur la foi des Mémoires du docteur O'Méara, que, craignant d'être jugé par un conseil de guerre, pour avoir désobéi, à Trafalgar, aux ordres qui lui avaient été donnés de ne pas engager le combat, il s'était tué, en s'enfonçant dans

rante-trois ans, un amiral dont la bravoure et les talents étaient généralement appréciés par le corps de la marine. Une des particularités les plus remarquables du combat de Trafalgar, c'est que les trois amiraux qui y commandaient en chef perdirent successivement la vie à peu d'intervalle. H—Q—N.

VILLENEUVE (Arnaud de). *Voy.* Arnaud, II, 492.

VILLENEUVE (Thomas de). *Voy.* Thomas, XLV, 454.

VILLENFAGNE D'INGIHOUL (Hilarion-Noel, baron de), bourgmestre de Liége en 1791, membre du conseil privé du prince-évêque en 1792, était à l'époque de sa mort, arrivée le 23 janvier 1826, député de l'ordre équestre aux États de la province, l'un des curateurs de l'université de Liége, membre honoraire de la société libre d'émulation de la même ville, de l'institut royal des Pays-Bas et de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Villenfagne, né à Liége, en juin 1753, appartenait à une famille honorable et ancienne. Il reçut une éducation soignée, et plus littéraire que celle que l'on avait coutume de donner à cette époque à la plupart des gentilshommes liégeois. Ses parents l'envoyèrent ensuite à Reims, pour y achever ses études. Il rapporta de son séjour dans cette ville pleine d'urbanité, et patrie de beaucoup d'hommes de mérite, le goût de la littérature française, et ces manières polies et aisées qu'il a conservées jusqu'à ses derniers moments. De retour dans sa ville natale, il se sentit entraîné par une passion dominante vers les recherches d'érudition, surtout vers celles qui se rattachaient à l'histoire littéraire ou politique de sa patrie. Le premier fruit de ses doctes veilles fut la publication des *OEuvres choisies du baron de Walef* (*V.* ce nom), poète liégeois qui avait été en relation avec Boileau et les plus beaux esprits de la cour de Louis XIV, et qui, à certains égards, ne méritait pas l'oubli dans lequel il était tombé, même chez ses compatriotes. Villenfagne exhuma avec discernement, de la trop volumineuse collection de Walef, ses meilleures pièces, qu'il fit paraître en 1779, un vol. petit in-8°.; il y joignit un discours préliminaire sur la vie et les ouvrages de l'auteur (1), et une notice des artistes

la poitrine une longue épingle qui avait pénétré jusqu'au cœur. Dans un ouvrage publié en 1825 sous le titre de *Mémoires de Robert Guillemard, sergent, en retraite*, 2 vol. in-8°, ce prétendu sergent, qui se dit ancien secrétaire de Villeneuve, raconte, avec des détails dénués de toute vraisemblance, que la veille du départ de l'amiral pour Paris il vit arriver, dans l'hôtel où il était logé à Rennes, quatre militaires vêtus en bourgeois, et que le lendemain matin, on le trouva étendu et sanglant sur son lit dont les couvertures étaient éparses sur le parquet. « Cinq blessures » profondes, dit-il, perçaient sa poitrine, et aucun fer, aucune arme n'était auprès de lui. La » première, la seule idée qui se présenta à l'esprit » des témoins de cette catastrophe fut que le général était mort victime d'un assassinat. » Cette opinion paraît avoir été jusqu'ici la plus accréditée; et la calomnie a même été jusqu'au point d'accuser de ce crime un capitaine de vaisseau qui avait vaillamment combattu aux côtés de l'amiral, à bord du *Bucentaure*. Il est constant aujourd'hui, ainsi que nous l'avons dit, que la mort de Villeneuve n'a eu d'autre cause que sa résolution, et que lui-même se l'est donnée. Ce fait est prouvé, 1°. par le procès-verbal que dressèrent, le 23 avril 1806, les commissaires de police de la ville de Rennes, pour constater le lieu, la situation et les causes de l'événement; 2°. par le procès-verbal de l'autopsie fait par un médecin et deux chirurgiens de cette ville; 3°. par le réquisitoire du magistrat de sureté, tendant à informer sur cet événement, et constater que l'amiral était renfermé seul dans son appartement, la clef dans la serrure en-dedans, et par conséquent de son côté, et qui prouve que le couteau dont il s'est servi pour se suicider était celui dont il faisait habituellement usage, pour prendre ses repas; 4°. l'information ouverte par le sieur Martin, magistrat de sureté pour l'arrondissement de Rennes, et qui constate, d'une manière authentique, que l'amiral Villeneuve est le seul auteur de sa mort; 5°. enfin, pour preuve péremptoire et dernière, les différentes sommes envoyées par l'amiral; et la lettre qu'il écrivit à sa femme; et que beaucoup de témoins ont lue.

(1) Ce discours a été réimprimé avec des augmentations dans le volume de *Mélanges*, publié

liégeois. La même année, quelques bons citoyens, qui ne pouvaient demeurer indifférents au mouvement imprimé alors à toute l'Europe, fondèrent à Liége, sous la protection du prince-évêque Velbruck, une *Société d'émulation*, dans le but de répandre le goût des lettres et des sciences, de propager les nouvelles découvertes, de deviner et d'encourager les jeunes talents. Villenfagne, qui fut dès les premiers temps de la société un de ses membres les plus actifs, lui communiqua beaucoup de Mémoires intéressants, qui furent successivement insérés dans l'*Esprit des journaux*, et qu'il réunit dans ses premiers *Mélanges de littérature et d'histoire*, imprimés à Liége en 1788, in-8°. Ce recueil renferme, entre autres, trois lettres sur d'anciens poètes français, inconnus aux éditeurs des *Annales poétiques* (*V.* Sautreau de Marsy, XXVII, 270); un essai historique sur la vie du prince Notger, couronné par la société d'émulation, le 25 février 1785; une notice sur Jacques de Hemricourt (*V.* ce nom), auteur du *Miroir des nobles de Hesbaye*; un Essai historique sur les guerres d'Awans et de Waroux au treizième siècle. Cet épisode des annales liégeoises pourrait fournir à la plume d'un Walter Scott la matière d'un ouvrage piquant, où l'histoire serait mise en action avec tout l'intérêt du roman, et ce charme indicible que conservent encore aujourd'hui les traditions chevalerésques du moyen âge. Villenfagne qui, par sa position sociale, était appelé à servir son pays dans les emplois de la haute magistrature, ne s'était pas contenté de regarder les lettres comme un simple délassement : il les avait envisagées sous un point de vue plus relevé. S'attachant à démêler tous les fils de la constitution liégeoise, qui, à travers ses obscurités et ses incertitudes, renfermait tant d'éléments de bonheur public, il publia en 1792, pendant qu'il était bourgmestre, ses *Recherches historiques sur l'ordre équestre de la principauté de Liége*, in-8°. Cet opuscule savant est très-rare, parce que l'auteur, pour des raisons particulières, ne le mit pas dans le commerce, et se réserva les exemplaires pour les donner à ses amis. On en peut dire autant de ses *Éclaircissements sur Raes de Dammartin, chevalier français*, qu'il fit imprimer in-8°., en 1793, à une époque d'effervescence, où de semblables recherches étaient mal accueillies. Bientôt, la marche rapide de la révolution française, qui atteignait tous les peuples, et l'envahissement du pays de Liége par les troupes républicaines, vinrent arracher Villenfagne à ses paisibles occupations. Pour se soustraire aux persécutions que redoutaient surtout les nobles qui s'étaient prononcés contre le nouvel ordre de choses, il chercha un asile sur la terre étrangère. Il emporta avec lui sa bibliothèque, précieuse par le choix des ouvrages et des éditions. Elle fut la proie d'un incendie, allumé par quelques bombes que les Français lancèrent sur la ville de Dusseldorf. Après le retour de l'ordre et de la paix dans sa patrie, Villenfagne s'empressa d'y rentrer, pour recueillir les débris de sa fortune, et se consacrer à l'éducation de trois enfants en bas âge que lui avait laissés une épouse chérie, trop tôt ravie à sa tendresse. Il se retira dans son

en 1788, p. 269-317, sous le titre de *Notice sur la vie et les ouvrages du baron de Walef*. Barbier l'a citée avec éloge dans la *Revue encyclopédique*, tom. XXV, pag. 98.

château d'Ingihoul-sur-Meuse, près d'un vallon agréable, non loin de l'antique manoir (2) qu'avait habité Godefroi de Bouillon. Dépouillé, par suite des événements politiques, d'une partie considérable de son patrimoine, il supporta cette perte sans se plaindre, puisant des consolations dans ses livres et dans ses études. Il mit sous presse, en 1803, son *Hist. de Spa*, 2 vol. in-8°., où il prouva contre le savant docteur de Limbourg, que Pline, par les mots *fons Tungrorum*, a entendu les sources minérales de Tongres, existantes encore aujourd'hui, et qu'il n'a pu désigner celles de Spa, totalement inconnues aux Romains; qui n'avaient pas éprouvé leur vertu et leur efficacité, et auxquelles notre auteur se plaît d'ailleurs à rendre justice. Il a refondu dans ce nouvel écrit, qu'il a peut-être eu le tort d'intituler *Histoire*, ses *Recherches historiques sur Spa*, insérées à la fin de ses *Mélanges*, publiés en 1788. Comme les partisans de Spa continuèrent à soutenir leur système avec chaleur, Villenfagne est encore revenu sur ce point dans ses *Mélanges*, imprimés en 1810; on y trouve de nouveaux détails sur Spa, ainsi que dans le second volume de ses *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*. La palme de cette lutte érudite est définitivement décernée à Villenfagne, depuis que J.-B. Leclerc (*V.* ce nom au Supplément), ancien correspondant de l'Institut de France, réfugié à Liége, par suite de la loi du 12 janvier 1816, y a publié en 1818, sous le voile de l'anonyme, un petit volume in-18, court de mots et fort de choses, intitulé : *Abrégé de l'histoire de Spa*. Cet homme d'esprit et de goût a simplifié cette question si longtemps controversée, en la dégageant du luxe d'érudition qu'avait prodigué Villenfagne, et il a su intéresser par un style animé, correct et facile. Il a adopté presque toutes les opinions de son guide, dont il a apprécié la sagacité et la patience infatigable. Celui-ci reçut avec reconnaissance cet hommage rendu à son érudition, et applaudit au zèle et aux lumières de son modeste abréviateur. Leclerc a complété, quoiqu'en la réduisant à de plus petites proportions, la liste de toutes les sources minérales du pays de Liége, qui se trouve dans l'ouvrage de Villenfagne. Ce dernier a mis à la fin du second volume de l'*Histoire de Spa* une *Lettre* fort curieuse *sur deux prophètes* (Nostradamus et Mathieu Laensbergh), et une *Notice sur Breuché de la Croix*, curé de Flémalle, près de Liége, poète et littérateur, omis dans tous les dictionnaires historiques. Cet écrivain supérieur à l'époque où il composait ses vers (1635-1644), méritait d'être tiré de l'oubli dans lequel tous les biographes l'avaient laissé. Villenfagne donna au public, en 1808, ses *Essais critiques sur différents points de l'histoire civile et littéraire de la ci-devant principauté de Liége*, 2 vol. in-12. Cet ouvrage renferme, entre autres, des dissertations très-savantes sur les anciens comtes de Looz, de Horne, de Moha, et sur le duché de Bouillon. L'auteur publia, en 1810, un volume in-8°. de nouveaux *Mélanges pour servir à l'histoire civile, politique et littéraire du ci-devant pays de Liége*. Ils sont remplis de recherches intéressantes et variées, et

(2) Le château de Ramioul.

offrent aux gens du monde une lecture plus attrayante que celle des *Essais*, qui ne peuvent convenir qu'aux érudits de profession. Enfin, Villenfagne, dont l'âge semblait accroître le zèle et redoubler les forces, mit au jour, en 1817, deux forts volumes in-8°., qui sont le produit de dix années d'un travail pénible et assidu. Ces *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége* embrassent l'origine, les accroissements successifs de cet état, le tableau de sa constitution, le récit de ses guerres civiles, enfin des notices sur plusieurs artistes et auteurs de la même nation. Les changements survenus aux Pays-Bas en 1814 et 1815 ramenèrent Villenfagne sur la scène politique. Depuis l'organisation de la province, il fit constamment partie de la députation des états et du collége des curateurs. Son affabilité, son esprit de justice et son desir d'obliger, le firent chérir de tous ceux qui eurent des relations avec lui, à cause de ses nouvelles fonctions. Redevenu homme public, il resta ce qu'il avait toujours été, bon, modeste, communicatif. Il partagea son temps entre les détails de l'administration et son goût pour l'étude, qui ne l'abandonna qu'avec la vie. Il paya son tribut à l'académie de Bruxelles, dont il était membre depuis sa restauration en 1816, en lui adressant des *Recherches sur la découverte du charbon de terre dans la principauté de Liége*, insérées au tome second des nouveaux Mémoires de cette compagnie savante. Il publia aussi dans le *Courrier de la Meuse*, du 21 septembre 1825, une *Notice sur un beau manuscrit de la vie de saint Hubert, qui a appartenu à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne*. On a tiré à part quelques exemplaires de cette notice curieuse, formant 8 pages in-8°. On voit, par ce résumé rapide, que la vie de Villenfagne fut laborieusement remplie, et que l'amour de la patrie guida toujours sa plume dans le choix de ses recherches. Il laissa des écrits posthumes, des additions pour ses ouvrages imprimés, et des notes nombreuses, fruits de ses immenses lectures. Il travaillait depuis plus de trente ans à une *Biographie liégeoise* ou *éburone*, destinée à faire connaître les hommes distingués en tout genre que le pays de Liége a produits. Nous formons des vœux pour que tous ses manuscrits soient remis en des mains sûres et intelligentes, qui se chargent d'en tirer le parti le plus honorable pour sa mémoire, et le plus utile au public. Un homme de goût pourrait faire un choix précieux dans les nombreuses productions de Villenfagne imprimées et inédites, et rendre à cet auteur le service que le baron de Walef a reçu de lui. Un abréviateur habile généraliserait ce bienfait en épurant le style du savant antiquaire, en élaguant les répétitions et les digressions trop fréquentes, en coordonnant ces matériaux, en leur donnant enfin cet ensemble, cet *operis summa* d'Horace, qui est le secret des bons écrivains. Le catalogue des livres composant la bibliothèque de Villenfagne a été publié en 1826. Parmi plusieurs manuscrits précieux, on en distinguait un, in-8°., du *Micrologus Guidonis Aretini*, du onzième siècle (*Voy.* Guido, XIX, 88), qui a été acquis à la vente par le rédacteur de cet article. M. Al. Rifflart, peintre, a lithographié le portrait de Villenfagne, peu de temps avant sa mort. L'auteur de

l'article qu'on vient de lire a publié: *Notices nécrologiques sur Messieurs G. J. E. Ramoux, associé résidant, et H. N. baron de Villenfagne d'Ingihoul, membre honoraire de la société libre d'émulation de Liége*, par M. de Chênedollé, secrétaire-général de la société; Liége, 1826, in-8°. de 20 pag. C-D-É.

VILLEPATOUR (Louis-Philippe Taboureau de), lieutenant-général d'artillerie, né à Paris en 1719, était le fils du grand-maître des eaux et forêts du Lyonnais. Entré comme volontaire, à l'âge de quatorze ans, dans un régiment d'artillerie, il se rendit à l'armée d'Italie, et ayant donné des preuves de courage et de sang-froid, dans plusieurs rencontres, il fut fait officier et demandé par le général d'Affry pour son aide-de-camp. A la bataille de Parme (1734), il eut un cheval tué sous lui; le général d'Affry, charmé de la valeur qu'il avait montrée, écrivit du champ de bataille au duc du Maine, pour lui faire obtenir la croix de Saint-Louis; mais sa trop grande jeunesse fut un obstacle à cette faveur. Le traité de Vienne ayant mis fin à la guerre, Villepatour revint en France, et fut envoyé à l'école de Besançon pour y perfectionner ses connaissances dans les mathématiques et la théorie de l'art militaire. La mort de l'empereur Charles VI (1740) ralluma la guerre avec la maison d'Autriche; et Villepatour employé à l'armée d'Allemagne s'y distingua particulièrement au siége de Fribourg (1744), où il reçut deux blessures assez graves. A la fin de la campagne il fut fait chevalier de Saint-Louis. Nommé colonel en 1756, il s'embarqua sur la *Formidable*, pour aller secourir Louisbourg, attaqué par les Anglais. Cette expédition n'ayant point réussi par la timidité du commandant de l'escadre, Villepatour fut envoyé à l'île de Minorque, et après avoir assuré la défense du fort Saint-Philippe il rejoignit son corps en Allemagne; il se signala devant Cassel et à Filinghausen, où il reçut un coup de canon dans le bras. En 1761, il fut fait maréchal-de-camp et inspecteur d'artillerie; et en 1780 il obtint, avec le titre de lieutenant-général, celui d'inspecteur-général de l'arme dans laquelle il avait acquis tant d'illustration. Villepatour mourut à Bezons près de Paris, le 9 septembre 1781, laissant des *Mémoires* inédits de ses campagnes. Laplace, son ami. (*V.* Laplace), les a publiés dans son *Recueil de pièces intéressantes*, II, 308 30, et III, 140-157. L'éditeur les a fait suivre d'une *Épître* à Villepatour, par Lemierre, et de l'épitaphe de ce guerrier, que nous rapporterons à cause de sa brièveté:

Cher à la France, aux siens, à son prince, à l'armée,
Ci-gît qui mérita toute sa renommée.

—Son frère, Louis-Gabriel Taboureau Desréaux, conseiller au parlement de Paris, puis intendant de Valenciennes, et contrôleur-général des finances sous Louis XVI, depuis le mois d'octobre 1776, jusqu'au 2 juillet 1777, mourut le 30 mai 1782. W—s.

VILLEQUIER (Antoinette de Maignelais, baronne de), cousine germaine d'Agnès Sorel, et, ainsi qu'elle, favorite de Charles VII, était fille de Jean de Maignelais (mort en 1462) et de Marie de Tony. Admise à la cour de très-bonne heure, elle sut, du vivant même de sa cousine, arriver à la plus haute faveur auprès du roi, tellement qu'en août 1449 (environ six mois avant la

mort d'Agnès), celui-ci avait retiré des mains du duc de Bourbon, pour la faire passer entre celles d'Antoinette, la terre de Maignelais qui avait été le sujet d'un long procès entre ce prince et Raoul de Maignelais, aïeul des deux cousines. L'année suivante (vers le mois d'octobre), elle fut mariée au baron André de Villequier, seigneur de Saint-Sauveur en Touraine, premier gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes et de la Rochelle; et elle-même reçut, en considération de ce mariage, les îles d'Oléron, de Marenne et d'Arvert, avec une pension de deux mille livres. S'il est possible de douter qu'Antoinette de Maignelais ait été la rivale d'Agnès Sorel pendant les dernières années de cette favorite célèbre, on ne peut guère refuser d'admettre que la baronne de Villequier lui ait succédé dans ce poste envié par tant de femmes ambitieuses et cupides. Outre la multiplicité des dons que versait sur elle la munificence royale, son caractère et la suite de sa vie semblent se réunir pour faire évanouir tous les doutes. Aussi, malgré l'autorité de quelques historiens selon lesquels la baronne de Villequier n'aurait eu part à la bienfaisance de Charles que comme parente d'Agnès, dont la mémoire lui fut toujours chère, le P. Bussière n'hésite-t-il pas à dire « que la nièce prit la place de sa tante (erreur généalogique qui ne prouve rien contre le fait), et acquit le cœur du roi comme de la succession » (*Villequeris neptis ejus locum implevit regisque amorem seu hæreditatem adivit*). La seule raison qu'on puisse donner en faveur de l'autre hypothèse, c'est que Charles VII ne reconnut aucun enfant de Mme. de Villequier. Mais on sent que dans une cour corrompue où l'adultère n'effrayait point, le mariage pouvait servir à voiler la paternité réelle; et l'on est encore plus porté à le croire quand on songe qu'en 1458 le roi donna une somme assez considérable, eu égard au temps (huit mille livres), pour le mariage de Jeanne de Maignelais avec le sire de Rochefort (1). Au reste, Antoinette gouverna avec encore plus de hauteur qu'Agnès, disposa des emplois et des bénéfices, entretint les mécontentements entre Charles et le Dauphin, depuis Louis XI. Sa faveur se maintint jusqu'à la mort de son royal amant, en 1461. Mais alors elle fut obligée de se réfugier en Bretagne, chez le duc François II, auprès duquel bientôt elle joua le même rôle qu'auprès du monarque qui venait de mourir. Elle en eut quatre enfants, deux fils et deux filles, parmi lesquels on distingue François, bâtard de Bretagne, tige des comtes de Vertus et de Goëlo, baron d'Avaugour, et lieutenant de roi en Bretagne, sous Charles VIII, en 1494. P—ot.

VILLEQUIER (René de), baron de Clairvaux, épousa en premières noces Françoise de la Marck, bâtarde de Guillaume de la Marck, de la branche de Lumain, et l'assassina en septembre 1577, dans le château de Poitiers, où il était logé avec toute la cour. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette inconcevable aventure, c'est qu'en même temps il tua une jeune fille qui tenait devant sa femme un miroir de toilette. On ignore la cause de ce meurtre. Les

(1) On doit se rappeler qu'à cette époque, rien n'était plus ordinaire que d'unir des enfants de douze, de huit et même de cinq ans. Jeanne de Maignelais portait le nom de sa mère, ce qui semble indiquer encore mieux qu'elle ne devait pas le jour au baron de Villequier.

uns l'attribuent à un accès de jalousie qui aurait saisi René de Villequier à la vue d'une lettre que sa femme écrivait à son amant Barbici, et par laquelle elle l'avertissait que, quoique séparée depuis dix mois de son mari, elle était enceinte. Selon les autres, Villequier n'aurait agi que par les ordres de Henri III, et pour venger ce monarque des dédains qu'il avait essuyés de la part de sa femme. Quoi qu'il en soit, il ne fut point inquiété pour ce double assassinat, et tant s'en fallut qu'il perdit rien de la faveur dont il avait joui jusqu'alors, qu'à la première promotion le roi le décora du cordon du Saint-Esprit. Quelques années après, René se remaria, et eut de sa nouvelle épouse, Louise de Savonières, un fils unique, nommé Claude, qui mourut en 1604, et en qui s'éteignit la branche mâle des Villequier. Le marquisat de ce nom fut porté alors dans la maison d'Aumont, par Charlotte-Catherine, fille de René et de Françoise de la Marck, qui, devenue veuve de François d'O, épousa en secondes noces Jacques d'Aumont, fils du maréchal Jean VI d'Aumont. — VILLEQUIER (Louis, duc d'Aumont, connu sous le nom de marquis DE), qu'il portait du vivant de son père Louis-Marie-Victor, duc d'Aumont (*Voy.* AUMONT, III, 69), naquit à Paris, le 19 juin 1667. Il avait pour mère Madeleine Fare le Tellier, fille du chancelier. Encore assez jeune, il fut nommé un des quatre premiers gentilshommes de la chambre du roi. Il est connu surtout par l'ambassade extraordinaire dont il fut chargé près de la reine Anne d'Angleterre. Le but connu de sa mission était la conclusion de la paix. La reine le reçut avec les plus grands honneurs (1713). Mais beaucoup de seigneurs s'opposaient à la cessation de la guerre, et, se flattant de conquérir et de démembrer le royaume de Louis XIV, voulaient que les troupes anglaises unies aux Impériaux entamassent la France. L'hôtel de l'ambassade française à Londres fut incendié ; et diverses circonstances remarquables donnèrent lieu de penser que ce désastre n'était pas dû à un accident. On soupçonna les ennemis de la paix d'avoir fait mettre le feu à l'hôtel, dans le dessein d'amener une rupture. Mais l'ambassadeur réclama si énergiquement satisfaction, et d'ailleurs la reine était tellement disposée à consentir à la paix, que l'on promit une récompense magnifique à ceux qui dénonceraient les auteurs du crime. Peu après le duc d'Aumont reçut son audience de congé ; et Anne, soit pour lui témoigner son estime, soit pour le dédommager de la perte qu'il avait éprouvée lors de l'incendie de son hôtel, lui fit présent de son portrait enrichi de diamants, évalués dix mille livres sterling. En même temps Louis XIV lui avait accordé une gratification de cent mille écus. Il mourut à Paris, le 6 avril 1723. P—OT.

VILLERAY. *Voy.* COQ.

VILLERMAULÈS (MICHEL), connu aussi sous le nom de Villers, né vers 1667, au village de Chamcey, en Suisse, étudia chez les Jésuites de Fribourg, et vint au séminaire de Saint-Sulpice pour y suivre le cours de théologie. Il s'attacha même à la congrégation de Saint-Sulpice, et fut envoyé comme directeur au séminaire de Saint-Charles d'Avignon. Quelques démêlés qu'il eut avec les Jésuites furent peut-être la cause pour laquelle on le rappela à Paris ; il souhaita passer au Canada pour y travailler à la conversion des

Indiens, et ses supérieurs l'envoyèrent à Montréal, où la congrégation a un établissement. Villermaules passa dix-huit ans dans ce pays; on assure même qu'il fut nommé grand-vicaire par l'évêque de Québec, et qu'en cette qualité il était membre du conseil de la colonie. On prétend encore qu'il rendit des services aux Canadiens, en établissant des manufactures, et en substituant les maisons de pierres aux maisons de bois, trop sujettes aux incendies. Mais ces services sont plus que douteux, puisqu'il n'y avait point de manufactures dans le Canada, et que les maisons en pierres y étaient fort rares. Quoi qu'il en soit, Villermaules ayant été rappelé en Europe passa trois ans à Rome avec l'abbé de Montigny, procureur-général des missions. C'est là qu'il conçut le projet de ses *Anecdotes*, et qu'il en recueillit les matériaux dans les archives de la Propagande. L'exécution de ce dessein fut retardée par le choix que ses supérieurs firent de lui pour gouverner le séminaire d'Avignon. Ses amis racontent qu'il se mit alors à étudier l'*Augustinus*, dans l'intention de combattre les Jansénistes; mais que la lecture de ce livre le détourna des idées qu'il s'était faites; on a lieu de croire que le changement de Villermaules vint plutôt de quelques liaisons qu'il forma, ou peut-être du ressentiment des procédés dont il accusait les Jésuites à son égard. En tout état de cause, sa nouvelle manière de voir ne pouvait se concilier avec l'esprit de la congrégation; il fut prié de se retirer, et il revint à Paris où l'on obtint pour lui de la cour une pension de douze cents livres. Il profita de son loisir pour publier ses *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine*, 7 vol. in-12, dont le premier parut en 1733, et les autres successivement. Le projet de l'auteur était d'en donner un plus grand nombre; mais quand on vit dans quel esprit était conçu l'ouvrage, on lui refusa les matériaux dont il avait besoin. Le premier volume contient une préface historique, la relation de la mission du cardinal de Tournon en Chine, et un Abrégé des principaux événements de cette mission. Le second volume est relatif à la même affaire, et en général tout le Recueil est dirigé contre les Jésuites, sur lesquels l'auteur adopte les imputations les plus flétrissantes. Dans le dernier volume il y a une longue réponse de Villermaules aux Jésuites. La Gazette que nous allons citer rapporte que Villermaules écrivit, en 1748, à M. Boccard, évêque de Lausanne, en faveur de l'abbé Favre, auteur des *Lettres sur la Cochinchine*, et que ce prélat lui en témoigna son chagrin, en le priant de ne pas revenir dans son diocèse. Villermaules vivait alors retiré à Paris, entièrement livré aux appelants; il avait changé de nom, suivant l'usage d'un assez grand nombre d'entre eux, et ne se faisait appeler que Villers. Il mourut sur la paroisse Saint-Étienne-du-Mont, le 17 mars 1757. Voyez sur lui les *Nouvelles ecclésiastiques* du 17 juillet 1759, et le *Nécrologe des défenseurs de la vérité*, tome 3. Il sera facile de reconnaître quelque exagération dans les éloges qu'on lui donne. L'abbé de la Tour, dans ses *Mémoires sur la vie de Laval, évêque de Québec*, signale Villermaules comme un homme de parti, qui chercha à introduire en Canada des disputes qu'heureusement on n'y connaissait pas. P-c-r.

VILLERMOZ. *V.* Willermoz.

VILLEROI (Nicolas de Neufville, seigneur de), ministre sous quatre de nos rois, naquit, en 1542, d'une famille anoblie récemment, mais qui depuis a fourni plusieurs sujets distingués à l'état et à l'église. Son aïeul et son père avaient rempli successivement la place de secrétaire des finances de la chambre de François Ier. A dix-huit ans, il passait déjà pour un politique habile; et la reine Catherine de Médicis, dont il avait su gagner la confiance, l'employa dans deux négociations importantes, en Espagne et en Italie. Ayant épousé la fille de L'Aubespine, il lui succéda, bientôt après (1567), dans la charge de secrétaire-d'état. Sans rien perdre de son crédit sur la reine-mère, il obtint la bienveillance de Charles IX, qui l'admettait fréquemment dans son intimité. On sait que c'est à Villeroi que ce prince dicta son Traité de la Chasse, imprimé en 1625, et son Épître à Ronsard (*Voy.* ce nom). Charles, mourant, le recommanda de la manière la plus pressante à son successeur, comme un sujet dont il avait eu l'occasion d'éprouver le zèle et la capacité. Villeroi fut envoyé par la reine-mère au-devant de Henri III, et confirmé dans ses fonctions. A la création de l'ordre du Saint-Esprit, il en fut nommé grand-trésorier, quoiqu'il se fût opposé de tout son pouvoir à l'établissement de cet ordre, prétendant qu'il était plus convenable de rendre à celui de Saint-Michel son ancien lustre. Le duc d'Espernon (*V.* ce nom), si connu par la violence de son caractère, croyant avoir à se plaindre de Villeroi, l'insulta grossièrement en plein conseil. Villeroi, n'ayant pas obtenu la permission de repousser les injures de d'Espernon, offrit sa démission, donnant pour prétexte qu'il ne pouvait plus suffire seul à l'expédition des affaires. Henri III lui répondit qu'il ne l'acceptait pas, mais qu'il lui permettait de s'adjoindre L'Aubespine, son beau-frère, secrétaire de la reine; et quinze jours après (8 septembre 1588), il fut destitué, comme partisan des Guises. Les bruits qui coururent alors sur la cause de son renvoi l'obligèrent de publier son *Apologie*. On voit, par cette pièce, qu'il était soupçonné d'avoir fait des gains illicites, et en outre de recevoir une pension de l'Espagne. Sa justification paraît complète. Il affirma qu'après avoir exercé pendant vingt-un ans les fonctions de secrétaire d'état, il se retirait avec quatre mille livres de rentes en fonds de terre et trente mille écus de dettes. Au milieu des partis qui désolaient la France, il aurait bien voulu pouvoir rester neutre, et attendre l'issue de la lutte qui venait de s'engager entre la Ligue et Henri IV. Obligé de se déclarer, il donna pour raison qu'il ne pouvait sans danger rester plus long-temps dans la campagne, exposé chaque jour aux vexations des gens de guerre, et vint à Paris, où le duc de Maïenne s'empressa de lui donner une des premières places dans son conseil. Trop habile pour entrer dans les vues des Ligueurs, il se fit un des chefs du *tiers parti*, qui se composait de tous les courtisans trop bons Français pour souffrir la domination espagnole, et trop zélés catholiques pour s'accommoder d'un prince protestant. Chargé par le duc de Maïenne d'entrer en négociation avec Henri IV, il eut plusieurs conférences avec ce prince. Villeroi ne lui dissimula pas ses préventions contre les Protestants, qu'il accusait d'être les véritables auteurs de la Ligue

HIST. DE FRANCE.

VILLEROY.

par leur désobéissance aux édits, et il demanda leur exclusion de tous les emplois, comme une garantie que les Catholiques ne seraient jamais troublés dans l'exercice de leur religion. Il finit cependant par se relâcher des conditions trop dures qu'il voulait imposer à ce prince; et dès que Henri IV eut abjuré, Villeroi s'empressa de le reconnaître pour le seul souverain légitime. Il fut, en 1594, rétabli dans la place de secrétaire-d'état, et travailla dès-lors avec zèle à pacifier le royaume; mais dans cette circonstance, il ne se montra rien moins que désintéressé (*V.* l'article suivant). Il voulut empêcher la nomination de Sully à la place de surintendant des finances, et sollicita, pour son fils, celle de grand-maître de l'artillerie, que le roi crut devoir encore donner à Sully, qui ne l'avait pas demandée. Ce double échec dut nécessairement augmenter l'antipathie de Villeroi pour l'ami de Henri IV, lequel, de son côté, ne rend peut-être pas assez de justice à Villeroi, dans ses *Mémoires*. Le caractère et les vues de ces deux ministres étant entièrement opposés, ils n'étaient presque jamais du même avis dans les conseils où se traitaient les grands intérêts de l'état. Henri IV se rangeait volontiers à l'opinion de Sully, dont il connaissait le dévouement. Villeroi, persuadé que la longue habitude des affaires devait lui assurer la prééminence dans le conseil, ne voyait qu'avec dépit l'ascendant que prenait son rival. Trop vain pour reconnaître l'incontestable supériorité de Sully, il aima mieux se liguer avec la marquise de Verneuil (*V.* ce nom) et les autres mécontents, pour tenter de faire renvoyer l'homme qui n'eut d'autres vues, pendant son administration, que de fonder le crédit et la prospérité de la France. Les ennemis de Villeroi le soupçonnaient de conserver à l'Espagne son ancienne prédilection. La trahison d'un de ses commis (1), convaincu d'avoir livré les secrets de l'état aux ministres espagnols, dont il recevait une pension de douze cents écus, vint encore confirmer leurs soupçons : mais il se justifia parfaitement; et le roi fut le premier à le consoler du chagrin que lui causait cette malheureuse affaire. Rien ne peut faire mieux connaître le caractère de Villeroi que le portrait qu'en fit un jour Henri IV, causant avec quelques-uns de ses courtisans. « Villeroi, dit-il, a une grande routine dans les affaires et une connaissance entière dans celles qui se sont faites de son temps, auxquelles il a été employé dès sa première jeunesse. Il tient un grand ordre dans l'administration de sa charge et dans la distribution des expéditions qui passent par ses mains. Il a le cœur généreux (2), et fait paraître son habileté dans son silence et sa grande retenue à parler en public. Cependant il ne peut souffrir que l'on contredise ses opinions, croyant qu'elles doivent tenir lieu de raison. Il les réduit à temporiser, à patienter, et à s'attendre aux fautes d'autrui; de quoi je me suis pourtant bien trouvé

(1) Il se nommait *Nicolas* L'Hoste; il était fils d'un serviteur de Villeroi et son filleul. Envoyé par son maître en Espagne, pour apprendre la langue de ce pays, il s'y vendit au ministère pour une pension de douze cents écus. Sa trahison ayant été découverte en 1604, l'ordre fut donné de l'arrêter; mais il prit la fuite et se noya près de la Faye, en voulant traverser la Marne au gué. Tout ce qui concerne ce fait est raconté d'une manière très-détaillée dans les *Mémoires* de Sully, liv. XVII.

(2) Cependant, suivant L'Étoile, Henri IV étant allé faire une collation à Villeroi, dit aux courtisans : « Mes amis, faisons bonne chère pour notre argent; car nous avons un hôte qui nous fera bien payer l'écot. » Si le mot est vrai, il prouve que Henri IV n'avait pas une haute opinion du désintéressement de son ministre.

(Voy. les *Mémoires* de Sully, livre XXVI). » Après la mort de Henri IV, Villeroi fut conservé dans sa charge; et il profita de son crédit sur Marie de Médicis pour faire adopter le système de l'alliance avec l'Espagne, combattu si long-temps par Sully, comme contraire aux vrais intérêts de la France. Jaloux de la faveur du marquis d'Ancre, il parvint à le faire éloigner de la cour; mais prévoyant que la reine ne tarderait pas à le rappeler, il voulut se faire un mérite près de d'Ancre de ce retour de faveur. Il lui proposa d'unir leurs intérêts par le mariage de leurs enfants, et contribua beaucoup à lui faire accorder le bâton de maréchal. Villeroi négociait alors un double mariage entre les cours de France et d'Espagne. Informé que d'Ancre y mettait obstacle, il eut l'imprudence d'en instruire Philippe III, par une lettre confidentielle. Une copie de cette lettre ayant été remise à la reine, elle réprimanda sévèrement Villeroi, qui convint de sa faute, et se jeta à genoux pour demander pardon. Il reçut, peu de jours après, l'ordre de se retirer dans sa terre de Conflans; mais les états-généraux, qu'on venait d'assembler (1614), ayant témoigné de vifs regrets de la retraite de ce ministre, il fut presque aussitôt réintégré dans ses fonctions. Malgré la marque éclatante d'estime qu'il avait reçue de tous les corps de l'état, Villeroi fut encore sacrifié aux caprices du favori; mais après la mort tragique du maréchal d'Ancre (*V.* ce nom), Louis XIII s'empressa de le rétablir dans toutes ses charges. Ayant accompagné ce prince dans un voyage en Normandie, il mourut à Rouen, le 22 novembre 1617, à l'âge de soixante-quatorze ans, avec la réputation d'un habile politique. On a publié sous le nom de Villeroi : *Mémoires d'état, servant à l'histoire de notre temps, depuis 1567 jusqu'en 1604*, Paris, 1622, in-4°. et in-8°.; avec une continuation jusqu'en 1620, Paris, 1634-36, 4 vol. in-8°. Le premier éditeur est Mauléon, et le second Du Mesnil-Basire. Ces deux éditions doivent être préférées à la suivante, parce qu'elles sont imprimées plus correctement, Amsterdam (Trévoux), 1729, 7 vol. in-12. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, un récit des événements contemporains, mais un recueil de différentes pièces du temps, précédé de deux *Apologies*, que Villeroi publia lors de son renvoi par Henri III et lors de la découverte de la trahison de son commis. Parmi les autres pièces, on doit distinguer un petit Traité de Villeroi, intitulé : *Discours de la vraie et légitime constitution de l'état*, dans lequel il établit que, l'état existant indépendamment de la religion, la liberté de conscience est un droit acquis à tout sujet qui se conforme d'ailleurs aux lois. Cet opuscule, qu'il composa probablement pour justifier l'édit de Nantes, prouve que Villeroi, malgré son zèle religieux, savait faire à propos le sacrifice de ses opinions à ses intérêts. Les mémoires de Villeroi ont été réimprimés, dégagés de toutes les pièces dont Du Mesnil-Basire les avait surchargés, dans l'ancienne *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, tome LXI et LXII, avec un avertissement et des notes de l'éditeur; et dans la *Collection* de Petitot, tom. XLIV, précédés d'une notice *Apologétique* sur Villeroi. On a encore de ce ministre des *Lettres écrites au maréchal de Matignon*, de 1581-96. Monté-

limart, 1749, in-12, et un grand nombre de pièces en manuscrit, à la bibliothèque du Roi (1). P. Matthieu, l'historiographe de Henri IV, a publié : *Remarques d'état et d'histoire sur la vie et les services de M. de Villeroy*, Lyon, 1618, in-12; réimprimé plusieurs fois, et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. C'est un panégyrique de ce ministre, par un ancien ligueur (*V.* P. Matthieu). D'Auvigny promettait d'en écrire la *Vie*. Elle est indiquée dans la *Bibliothèque de la France*, n°. 32691, comme se trouvant au tome III du Recueil des *Vies des hommes illustres de la France;* mais on l'y a vainement cherchée. Saint-Foix avoue (*Hist. de l'ordre du Saint-Esprit*) qu'il lui aurait fallu trop de temps pour connaître la vérité sur Villeroi; et par cette raison il aime mieux n'en rien dire. Cette excuse prouve assez que son opinion ne lui était pas favorable. On a le portrait de Villeroi, gravé par M. Lasne, in-8°.; on le retrouve dans le Recueil d'Odieuvre. W—s.

VILLEROI (Charles de Neufville, marquis de), fils du précédent, fut connu, jusqu'à la mort de son père, sous le nom de *marquis d'Alincourt*, terre en Champagne, appartenant à sa famille. Ayant embrassé la profession des armes, il servit quelque temps sous les ordres de Lesdiguières. Durant les troubles de la Ligue, il ne se conduisit que d'après les inspirations de son père. Nommé gouverneur de Pontoise pour la Ligue, il voulut, en 1591, surprendre la ville de Mantes; mais son dessein fut découvert par Sully qui le fit échouer. Ayant rejoint son père, devenu l'un des conseillers du duc de Maïenne, il fut nommé prévôt de Paris le 12 juin 1592, et député plusieurs fois vers Henri IV, pour connaître les intentions de ce prince et entamer avec lui quelques négociations. A son avénement au trône, Henri IV le fit gouverneur du Lyonnais; et il reçut en outre, avec son père, pour la reddition de Pontoise et de quelques autres places, environ cinq cent mille francs, somme énorme pour le temps, et surtout à raison du mauvais état des finances. Après la mort du brave d'Espinay de Saint-Luc, tué devant Amiens en 1597, il fut présenté pour la place de grand-maître de l'artillerie; mais le roi ne le jugea pas capable de remplir cette charge: il lui trouvait *les ongles trop pâles* (*Voy.* les *Mémoires* de Sully, liv. IX). Il fut envoyé à Rome, en 1600, pour négocier le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis; et à cette occasion il reçut de nouvelles faveurs de la cour. En 1610, il fit des démarches pour obtenir une garnison à Lyon, afin, disait-il, d'avoir un corps de réserve prêt à marcher contre les protestants du Languedoc, s'ils venaient à se révolter. Mais on soupçonna que son projet était de détruire les privilèges de la ville de Lyon, et qu'il demandait des troupes pour contenir les habitants, en cas de résistance. Depuis cette époque son nom ne se trouve plus mêlé qu'à quelques intrigues obscures, et dans lesquelles il ne joua jamais qu'un rôle secondaire. Le marquis de Villeroi mourut à Lyon, le 18 janvier 1642, à soixante-dix ans. On a son portrait gravé par Audran, in-4°., et par Van Merlen, in-fol. W—s.

(1) On trouve des lettres de Villeroi dans le recueil de celles de Henri IV, de Puisieux, etc. adressées à Ant. Lefèvre de la Boderie. Amsterdam, 1733, 2 vol. in-8°.

VILLEROI (Nicolas de Neufville, marquis, puis duc de), fils du précédent, naquit en 1597. Placé près du roi Louis XIII, comme enfant d'honneur, il obtint en 1615 la survivance de la charge de gouverneur du Lyonnais. Il fit ses premières armes en Piémont, sous le maréchal de Lesdiguières, et suivit ce général, en 1621, aux siéges de Saint-Jean-d'Angely et de Montauban. Il commanda depuis un corps de six mille hommes dans le Languedoc, et servit au siége de Montpellier. Lorsque les troubles de France furent apaisés, il fut employé à l'armée d'Italie. Il se trouvait à l'attaque du Pas-de-Suze, en 1629, et il fut laissé dans cette place pour assurer les communications. L'année suivante, il se signala à la bataille de Carignan. Nommé gouverneur de Pignerol et de Casal en 1633, il quitta l'Italie en 1635, pour venir au siége de Valence; et en 1636 il fut du nombre des généraux qui firent le siége de Dole, sous les ordres du prince de Condé (*Voy.* J. Boyvin et Petrey). En 1640, il était au siége de Turin; et il servit ensuite dans la Catalogne et dans la Lorraine. Nommé gouverneur de Louis XIV, en 1646, il reçut, la même année, le bâton de maréchal. Il ne prit presque aucune part aux intrigues de la minorité. Le cardinal Mazarin le haïssait à cause de son attachement pour le garde-des-sceaux, Châteauneuf; cependant il trouva le moyen de se maintenir à la cour. Mais ce fut, dit Mme. de Motteville, en se soumettant bassement à la souffrance de la faveur supérieure: toutefois, il ne laissait pas de servir ses amis, selon sa possibilité, qui était bornée en toutes choses (*Mémoires*, III, 56). La loyauté bien connue de son caractère, et ses qualités aimables lui avaient mérité la bienveillance de Louis XIV, qui ne cessa jamais de lui donner des preuves de son attachement. Il fut, en 1661, nommé chef du conseil des finances; l'année suivante, chevalier du Saint-Esprit, et en 1663, duc et pair. Son fils ayant reçu l'ordre de quitter la cour, pour quelques étourderies, le roi voulut adoucir le chagrin que cette mesure pouvait causer au vieux maréchal, et lui dit avec bonté: « Il fallait cette petite punition à votre fils; mais les peines de ce monde ne durent pas toujours » (*Lettre* de Mme. de Sévigné, du 12 février 1672). Le duc de Villeroi mourut le 28 nov. 1685, dans un âge avancé, laissant la réputation d'un courtisan honnête homme. Il avait l'esprit cultivé, et beaucoup de jugement. Mme. de Sévigné nous a conservé quelques-unes de ses reparties. On a son portrait gravé dans tous les formats. W—s.

VILLEROI (François de Neufville, duc et maréchal de), fils du précédent, naquit en 1643. Il fut élevé avec Louis XIV, dont son père était gouverneur, et ce prince conserva toute sa vie une affection particulière pour le compagnon des jeux de son enfance. Le marquis de Villeroi ne se fit remarquer dans sa jeunesse que par les agréments de sa personne et l'extrême élégance de sa parure. Mme. de Sévigné nous apprend que les dames ne l'appelaient que *le charmant*. Elles furent très-affligées de son exil, qui fut prononcé pour cause d'inconduite. Le véritable sujet de la disgrâce du jeune favori était le rôle peu honorable qu'il avait joué pour perdre dans l'esprit de Madame Henriette (*Voy.* Henriette, XX, 195) le marquis

de Vardes, qu'il détestait comme son rival auprès de la comtesse de Soissons. Ce premier tort fut très-aggravé par des lettres remplies d'impiété, qui furent interceptées à Strasbourg, avec celles que plusieurs autres seigneurs de la cour écrivaient à quelques-uns de leurs amis qui faisaient la guerre en Hongrie contre les Turcs. « Mon fils est bien moins coupable » que les autres, disait malignement » le vieux maréchal; il ne s'en est » pris qu'à Dieu, et non au roi. » Le marquis de Villeroi obtint la permission de se retirer à Lyon, dont son père était gouverneur. Se trouvant encore dans cette ville, quand Louis XIV entreprit la fameuse expédition de Hollande, il implora la faveur de l'y suivre, et essuya un refus. Tout ce qu'il obtint, ce *fut* de faire la campagne dans les troupes de l'électeur de Cologne. Elle n'était pas encore terminée, qu'il reçut l'ordre de retourner à Lyon. Il y chercha des consolations dans des intrigues galantes. Une femme spirituelle, dont le souvenir se trouve en quelque sorte associé à celui de Mme. de Sévigné, sa cousine, Mme. de Coulanges cache peu dans ses lettres l'impression qu'avaient faite sur elle les belles manières et les attentions du *charmant*. Il était toujours préoccupé néanmoins de sa passion pour la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène, quoiqu'il ne dût pas ignorer que cette beauté surannée, que l'on appelait déjà *la vieille Médée*, lui était infidèle pour le ministre Louvois, et probablement pour quelques autres encore. Bien qu'ouvertement infidèle lui-même, quand il obtint la permission de reparaître à la cour, il affecta de se montrer profondément affligé du départ de la comtesse, réduite à chercher un refuge dans les Pays-Bas (*Voy.* Soissons, XLII, 581). La faveur qu'il reprit auprès du roi devenait de jour en jour plus éclatante. Lorsque la dauphine Marie-Christine de Bavière arriva à Versailles, il fut choisi pour danser avec elle. Cette distinction lui tourna la tête à tel point, qu'il parut afficher la prétention de plaire à cette jeune princesse. Ce que rapporte à ce sujet Mme. de Sévigné est fort remarquable : « Il dansait si bien, *on* » le trouvait si bien, *on* en parlait » si souvent, il était habillé de cou- » leurs si convenables, qu'un jour le » père (Louis XIV) dit en le ren- » contrant : Je pense que vous vou- » lez donner de la jalousie à mon » fils; je ne vous le conseille pas » (1). Brillant à la cour d'un éclat sans pareil, le duc de Villeroi était à peine connu dans l'armée. La bataille de Nerwinde, en 1693, est la première action où son nom se trouve cité avec honneur, pour être entré le premier dans les retranchements qui couvraient ce village. Il avait alors cinquante ans, et ce fut cette année même qu'il fut compris dans une nomination de sept maréchaux de France. Il ne reçut cependant le bâton qu'en 1695, en même temps que la charge de capitaine des gardes, vacante par la mort du maréchal de Luxembourg. Le jour de sa réception, il donna des soins si prolongés à sa parure, que le roi se vit obligé de l'attendre, complaisance que ce prince, exact en tout, n'eut jamais pour aucune autre personne. Comblé des faveurs du monarque, le maréchal de Villeroi partit immédiatement pour remplacer dans le com-

(1) Lettre du 17 juillet 1680 à Mme. de Grignan.

mandement de l'armée de Flandre le vainqueur de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde, que la France venait de perdre. A peine eut-il paru à la tête de ces troupes si long-temps victorieuses, que tous les gens du métier reconnurent dans cet homme présomptueux l'incapacité profonde qui devait coûter si cher à la France. La première opération qu'il entreprit fut de faire lever le siége de Namur, que le prince d'Orange avait investie avec plus d'audace que d'habileté. Le prince de Vaudemont, qui couvrait ce siége, était posté contre toutes les règles de l'art. Le maréchal de Villeroi qui commandait des forces très-supérieures, avait en sa faveur toutes les chances de succès: « Mais, dit Feuquière, il semblait » que Messieurs de Villeroi et de » Vaudemont disputassent entre eux » à qui ferait le plus de fautes; en quoi » pourtant M. de Villeroi l'emporta » sur M. de Vaudemont. » Une action décisive semblait inévitable; le roi reçut, en effet, un courrier du maréchal, qui lui mandait que toutes ses dispositions étaient prises pour attaquer l'ennemi, dont la défaite pouvait être considérée comme certaine. On passa vingt-quatre heures à Versailles, dans l'attente d'un grand événement. Arrive enfin un second courrier de Villeroi, qui annonce que le prince de Vaudemont avait fait paisiblement sa retraite. Il était présumable que le maréchal allait, du moins, marcher directement sur Namur; mais il pensa que, pour sauver cette place importante, il suffirait de donner de la jalousie à l'ennemi. En conséquence, il se porta sur Bruxelles, et y jeta des bombes qui brûlèrent des maisons et des églises. Le prince d'Orange ne s'en émut pas, et il continua son siége. Villeroi parut alors se décider à l'attaquer dans ses lignes. Il s'avança jusqu'à Gembloux, à cinq lieues de Namur; mais ce ne fut que pour rester pendant un mois entier spectateur de la défense héroïque du maréchal de Boufflers, qui, perdant tout espoir d'être secouru, accepta enfin la capitulation qui lui fut offerte. L'indignation ou plutôt le mépris public se manifesta par une grêle de bons mots et de chansons, dont Villeroi fut *chamarré*, suivant l'expression de Mme. de Coulanges, sans rien perdre de la haute opinion qu'il avait de lui-même (2). Il trouva le secret de rester inaperçu pendant toute la campagne suivante, quoiqu'il conservât le commandement de l'armée des Pays-Bas. La paix de Ryswick semblait devoir le rendre au repos dont il n'eût jamais dû sortir pour son honneur et pour la gloire de son pays; mais la guerre de la succession ne le remit que trop tôt en évidence. On le vit paraître en Italie, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, pour y donner des ordres au maréchal de Catinat et des dégoûts au duc de Savoie. Il ne l'appelait que *Mons de Savoie*, et le traitait comme un simple général à la solde de la France. Il ordonna d'a-

(2) Nous citerons, comme échantillon, ce couplet sur l'air de *Joconde* :

Quand Charles sept contre l'Anglois
N'avait plus d'espérance,
De Jeanne d'Arc Dieu fit le choix
Pour délivrer la France.
Ne t'embarrasse pas, grand roi!
Cent fois plus sûre qu'elle,
Dans le fourreau de Villeroi
Il est une *Pucelle*.

Un autre couplet plus connu, et que Labarpe cite, dans son Cours de littérature, comme modèle du genre, est celui-ci :

Villeroi,
Villeroi
A fort bien servi le roi.....
Guillaume, Guillaume.

bord que l'on attaquât le prince Eugène à Chiari (1er. septembre 1701). Les officiers-généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poste : on ne gagnait rien en s'en emparant, et l'on s'exposait, en manquant ce coup, à une perte incalculable. Villeroi, méprisant tous les avis, signifia au duc de Savoie qu'il fallait marcher, et envoya un aide-de-camp ordonner de sa part à Catinat d'attaquer. Celui-ci se fit répéter l'ordre trois fois ; puis, se tournant vers ses officiers : « Allons donc, Mes» sieurs, dit-il, il faut obéir. » On marcha aux retranchements. Le duc de Savoie, que l'on soupçonnait de trahison, se battit en désespéré ; Catinat chercha à se faire tuer, et il fut blessé ; mais, voyant que Villeroi ne donnait point d'ordres, il resta sur le champ de bataille, pour diriger la retraite, et quitta l'armée dès qu'il fut guéri. Le maréchal de Villeroi, entièrement livré à lui-même, annonça qu'il trouverait bientôt une occasion de prendre sa revanche sur le prince Eugène. L'hiver suivant, il était à Crémone : une nuit qu'il dormait avec sécurité, il est réveillé par plusieurs décharges de mousqueterie. Il se lève en hâte, monte à cheval, et dès le premier pas qu'il fait dans la rue tombe au milieu d'un escadron ennemi, qui le fait prisonnier, et le conduit hors de la ville, sans lui donner le loisir d'apprendre ce qui se passait. Crémone avait été surprise par les Impériaux, qui en occupaient déjà les places et les rues principales (*Voy.* Eugène, XIII, 485). Ils en furent chassés par la seule valeur de la garnison française ; mais ils emmenèrent le maréchal (1er. février 1702), ce qui donna lieu au couplet suivant, que la France entière répéta après l'armée :

Palsambleu, la nouvelle est bonne,
Et notre bonheur sans égal !
Nous avons recouvré Crémone,
Et perdu notre général.

Les courtisans redoublèrent de sarcasmes contre un homme aussi malhabile que présomptueux. Le roi, dit Voltaire, qui le plaignait sans le condamner, irrité qu'on blâmât si ouvertement son choix, s'échappa à dire : « On se » déchaîne contre lui parce qu'il est » mon favori », terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette seule fois en sa vie. Le duc de Vendôme fut promptement envoyé en Italie, pour prendre le commandement de cette armée sans général. Malheureusement les ennemis de la France rendirent la liberté à Villeroi, et l'échec qu'éprouva l'armée française à Vignamont, près de Huy, dans la campagne de 1705, attesta que c'était le favori qui la commandait. Ce revers n'était que le prélude du désastre dont il fut l'auteur dans la campagne suivante. Il était campé entre la Méhaigne et les sources de la Petite-Ghette. Son centre occupait Ramillies, village devenu si tristement fameux dans nos annales. Villeroi aurait pu éviter la bataille ; tous les officiers-généraux le lui conseillaient : mais le désir insensé de rivaliser de gloire avec Villars, dont la renommée l'importunait, lui fit dédaigner tous les conseils, et même toutes les mesures dictées par la prudence. Il avait laissé les bagages entre les lignes de son armée ; sa gauche était postée derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi ; enfin toutes ses dispositions furent faites de manière qu'il n'y avait pas un homme doué de quelque expérience qui ne pût prédire l'issue de cette journée. Villeroi

seul se voyait déjà le front ceint de lauriers; mais il avait Marlborough pour adversaire, et ce grand capitaine n'avait eu besoin que d'un coup-d'œil pour reconnaître que les Français étaient rangés en bataille, précisément comme il eût voulu les poster lui-même pour rendre leur valeur inutile. Certain que sa droite ne peut être attaquée, il la dégarnit pour fondre sur Ramillies avec des forces supérieures. Le lieutenant-général Gassion qui remarque ce mouvement crie au maréchal : « Vous êtes perdu, » si vous ne changez promptement » votre ordre de bataille; renforcez » votre centre des troupes de votre » aile gauche, puisqu'elles ne peu- » vent vous être d'aucun service, et » rapprochez vos lignes. » Villeroi s'offensa de cet avis salutaire, et répondit qu'il était le maître. Marlborough s'avance, et une demi-heure suffit pour assurer son triomphe. Vingt mille hommes tués ou pris, toute l'artillerie, tous les drapeaux, tous les bagages furent laissés sur le champ de bataille; plus de douze places fortes du Brabant et de la Flandre, se voyant abandonnées à leur sort, se rendirent au vainqueur presque sans résistance. Tels furent les résultats d'une journée (23 mai 1706) qui doit flétrir à jamais la mémoire d'un général non moins orgueilleux qu'inepte. Ouvrant enfin les yeux sur toutes les fautes qu'il avait commises, Villeroi consterné n'osait faire part à Louis XIV de la destruction de son armée, et du renversement de toutes ses espérances : il resta cinq jours sans envoyer de courrier. Ses dépêches confirmèrent enfin les nouvelles sinistres qui arrivaient de toutes parts. L'auteur de tant de désastres parut bientôt après lui-même devant le monarque. On s'attendait à un éclat terrible du courroux d'un maître irrité : Louis XIV crut assez se punir lui-même d'un choix fatal, en disant à son indigne protégé ces seules paroles : « M. le maréchal, on n'est » pas heureux à notre âge. » Depuis ce jour si funeste pour la France, et si humiliant pour lui-même, Villeroi cessa de paraître à la tête des armées. Déjà plus que sexagénaire, il chercha auprès du beau sexe des triomphes qui consolassent sa vanité blessée de tant de défaites au champ d'honneur. Sa liaison avec la belle et spirituelle marquise de Caylus, qui avait trente ans de moins que lui, était si publique, qu'il régnait chez elle comme s'il eût été le maître de la maison. Il était dans sa terre de Neuville, près de Lyon, en 1714, quand un mouvement populaire, excité par les bouchers, à l'occasion d'un impôt sur la viande, éclata dans cette ville. Le maréchal offrit ses services au roi, comme s'il se fût agi de sauver l'état. Il s'avança contre les bouchers, et négocia la soumission des mutins : on sent bien que les chansons ne manquèrent point pour célébrer cette dernière campagne du doyen des maréchaux (1714). Dès qu'il apprit que la santé de Louis XIV déclinait, il se hâta de revenir à Versailles. Ne perdant, pour ainsi dire, point de vue le roi et Mme. de Maintenon, il se fit assurer par les dernières dispositions du monarque mourant la place de gouverneur de son jeune successeur. Il mit un zèle presque aussi vif à faire donner celle de précepteur à l'évêque de Fréjus, Fleury, dans lequel il se plaisait à voir un ami dévoué. Ainsi comblé des bienfaits de son maître jusqu'au dernier moment de ce prince trop généreux, Villeroi, il en coûte de le

croire, ne paya une si longue faveur que par une trahison. Un homme, dont la malignité doit rendre les jugements très-suspects, mais que l'on n'a point le droit de regarder comme un imposteur, le duc de Saint Simon, initié à tous les secrets du régent, affirme que tandis que Louis XIV expirant honorait encore Villeroi des témoignages les plus éclatants de sa confiance et de son estime, le maréchal demanda un entretien privé au duc d'Orléans. Là, cet ingrat favori osa proposer un marché infâme au prince qui allait se saisir du pouvoir. Il lui offrit, à certaines conditions, la révélation du codicille du roi, que le chancelier Voisin, qui en était dépositaire, lui livrerait à prix convenu. Impatient de tout savoir, le duc d'Orléans promit tout; et ses desirs furent remplis. Son plan était donc fait d'avance lorsque Louis XIV cessa de vivre. Le conseil de régence fut composé suivant ses vues, et, fidèle à sa promesse, le duc d'Orléans permit que Villeroi en fît partie. Au reste, le maréchal ne pouvait, en aucun cas, être un adversaire bien redoutable. Son extrême incapacité le réduisait à n'opiner que par monosyllabes. Il se ressouvint cependant tout-à-coup que, sous le règne précédent, il avait été président du conseil des finances; et il aspira au même honneur. Le régent consentit à lui en abandonner le titre; mais il fut le premier à tourner en dérision cette profonde nullité que ne rendait que plus apparente un air de grandeur et d'autorité. Les circonstances se prêtèrent néanmoins à ce qu'il convînt au régent de compter sur le dévouement du maréchal, qui paraissait indécis entre le duc du Maine et lui. Il condescendit même à lui faire quelques avances; mais elles furent reçues assez froidement. Villeroi, qui laissait à peine écouler un seul jour sans voir Mme. de Maintenon à Saint-Cyr, sentit son orgueil se relever auprès d'elle. Il mit toute sa gloire à passer aux yeux de la France pour l'incorruptible conservateur de la vie du jeune roi. Aussi, de concert avec sa vieille maîtresse, la duchesse de Ventadour, gouvernante de Louis XV, ne manqua-t-il jamais une occasion d'exprimer une méfiance injurieuse pour le duc d'Orléans, mais que ce prince dédaignait de remarquer. Villeroi prit cette insouciance pour de la crainte; et il ne se donna plus la peine de dissimuler son aversion secrète pour le régent. Elle redoubla lorsqu'il vit faire les apprêts du lit de justice, où les princes légitimés allaient être dépouillés des droits que leur avait conférés l'excès de la tendresse paternelle. Villeroi, à la veille du jour fixé, épousa si hautement la querelle du duc du Maine, que le bruit se répandit que le prince et le maréchal allaient être arrêtés à-la-fois. A l'arrogance du vieux gouverneur succéda soudain un abattement total. Il vint, d'un air humble et intimidé, chercher à lire son sort dans les yeux du duc d'Orléans. Bien plus, il ne dédaigna pas d'aller confier ses craintes à l'abbé Dubois, que jusque-là il avait traité avec un mépris peu déguisé. L'abbé le rassura; mais il mit un malin plaisir à lui faire entrevoir que le coup qu'on voulait bien lui épargner pour l'instant pourrait l'atteindre plus tard. C'est dans cette situation décontenancée que le maréchal parut au lit de justice, qui fut tenu au château des Tuileries le 26 août 1716. Le duc de Bourbon y réclama énergiquement la surintendance de l'éducation du roi, attribuée au duc du Maine par Louis XIV.

Villeroi fut le seul pair qui essaya de défendre les droits du prince légitimé. Pâle et agité, il se tourna vers le régent, et d'une voix émue : « Voi» là donc, dit-il, toutes les disposi» tions du feu roi renversées ! Mon» sieur le duc du Maine est bien mal» heureux ! » — « Monsieur, répondit » vivement le duc d'Orléans, M. du » Maine est mon beau-frère ; mais » j'aime mieux un ennemi découvert » que caché. » Villeroi baissa la tête. On crut qu'il allait tomber avec le duc du Maine ; et l'on se trompa. Le régent ménageait malgré lui un homme qui avait su persuader à la France qu'il était nécessaire à la conservation de l'enfant-roi, et qui possédait réellement l'affection de son auguste élève. Ses attentions soutenues, ses flatteries continuelles séduisaient le jeune prince, en même temps que des avertissements secrets lui inspiraient de la méfiance envers tout ce qui l'approchait. Se mettait-il à une fenêtre du château des Tuileries : « Voyez-vous, mon maître, lui di» sait Villeroi, tout ce peuple vous » est soumis ; tout ce que vous aper» cevez vous appartient. » Non content d'assister à tous ses repas, de goûter à tout ce qu'il mangeait, à tout ce qu'il buvait, il enfermait dans un buffet, dont lui seul avait la clef, jusqu'au pain et à l'eau qui devaient être servis sur la table. Le régent feignait de ne pas remarquer combien ces précautions extraordinaires étaient outrageantes pour lui ; mais un jour Villeroi ne voulut pas même lui laisser le mérite de cette dissimulation généreuse. Le prince étant entré chez le jeune monarque, au moment de son déjeûner, s'empressa de lui servir lui-même son café à la crême. Aussitôt le gouverneur renverse la tasse, et ordonne d'en préparer une autre. Le régent eut la force de se contenir ; mais un regard foudroyant annonça au maréchal qu'il s'était fait un ennemi implacable. Le cardinal Dubois, qui détestait ce vieillard incommode, se flatta de trouver dans les ressentiments de son maître une arme toute prête pour s'en défaire ; mais quelles que fussent ses instances, il ne put le déterminer à sacrifier le soin de son honneur à ses injures personnelles. Le duc d'Orléans croyait déjà entendre le cri d'alarme que pousserait la France, en apprenant que son jeune roi était livré sans défense à un prince qui se trouvait le plus proche héritier du trône, et que ses ennemis avaient déjà chargé des crimes les plus exécrables pour s'en frayer les chemins. Il déclara donc à Dubois qu'il était déterminé à laisser le roi, jusqu'à sa majorité, entre les mains de son gouverneur. Le favori, qui aspirait alors à la place de premier ministre, et qui voulait captiver jusqu'aux personnes qu'il savait lui être le plus contraires, changea donc tout-à-coup de plan à l'égard du gouverneur, et calcula qu'il était dans son intérêt de lui faire des avances. Il en chargea le cardinal de Bissy, ami intime du maréchal. Celui-ci y répond avec tant d'empressement, que, dès le jour même, il veut être conduit chez Dubois. On se confond, de part et d'autre, en protestations d'estime, en offres de service ; mais peu-à-peu le maréchal s'engage dans des explications, prend un air de franchise et de supériorité, se laisse aller, s'échauffe, et de vérités en vérités arrive aux récriminations les plus outrageantes. Dubois étonné dissimule ; Bissy veut intervenir : Villeroi perd la tête, et s'emporte jusqu'aux personnalités et aux menaces. « Mais prévenez-moi, criait-il ; c'est

» vous qui êtes tout-puissant aujour-
» d'hui : faites-moi arrêter ; c'est le
» parti le plus sûr que vous puissiez
» prendre ! » Il répéta ces mots, dit Saint-Simon, du ton d'un homme très-sincèrement persuadé qu'entre escalader les cieux et le faire arrêter, il n'y avait aucune différence. Son conducteur eut beaucoup de peine à l'entraîner hors du cabinet de Dubois. Celui-ci courut à l'instant même chez le régent. Deux fois le prince lui fit raconter la scène qui venait de se passer ; il ne pouvait y ajouter foi. Enfin il fut convenu qu'il vengerait l'outrage fait à son favori, mais qu'il chercherait un prétexte. C'eût été rendre le vieux maréchal trop intéressant, que de le sacrifier à un homme tel que Dubois. L'occasion cherchée se présenta bientôt : depuis qu'il était investi de la régence, le duc d'Orléans n'avait jamais pu parler au roi tête à tête, ou en présence de la cour, sans que le vigilant gouverneur vînt prêter l'oreille. Il avait dissimulé le ressentiment de cette injure comme de toutes les autres. Mais le terme de la majorité de Louis XV approchant, le prince, après le travail ordinaire, qui venait d'avoir lieu à Versailles (12 août 1722), en présence du maréchal, supplia le roi de passer dans un arrière-cabinet, pour y recevoir la communication de quelques affaires secrètes. Villeroi s'y opposa nettement : en vain le régent, avec une modération insidieuse, lui représenta qu'à la veille du jour où le jeune monarque allait prendre les rênes de son empire, il était temps que le dépositaire de son autorité lui en rendît compte sans réserve, mais sans témoin. Le maréchal ne céda point encore à ces paroles. Alors le régent se contenta de lui dire que la présence du roi ne permettait pas de donner de suite à cette explication ; et il se retira sur-le-champ. Villeroi, étourdi du coup, crut cependant devoir reprendre, dès le lendemain, son air de confiance inaltérable. Il se présente chez le régent ; on lui dit qu'il est enfermé, et qu'il y a défense d'ouvrir pour personne. Il réplique que cette défense ne peut regarder un homme comme lui, et il veut forcer la porte ; mais à l'instant paraît le marquis de La Fare, capitaine des gardes du régent, qui lui demande son épée. Le maréchal s'écrie, et veut résister : on l'entoure, on le pousse, on le fait tomber dans une chaise-à-porteurs qui était là tout exprès ; et, par une des portes qui donnent sur la terrasse, on l'enlève et on lui fait descendre l'escalier de l'Orangerie. Un carrosse à six chevaux l'attendait ; on l'y jette, et deux officiers des mousquetaires y montent avec lui. On lui signifie qu'on va le mener à sa terre de Villeroi, pendant qu'il ne cesse de se récrier sur l'insolence de Dubois et l'audace du régent, et d'annoncer que Paris et la France entière vont se soulever pour l'arracher à ses ennemis et le rendre à son royal élève. Le jeune monarque, il est vrai, se montra fort affecté de son absence, tant le maréchal avait mis de soin à lui persuader que la conservation de ses jours dépendait de la surveillance de son gouverneur. Le régent ne parvint à le consoler, qu'en lui ramenant l'évêque de Fréjus, son précepteur, qui avait disparu en même temps que le maréchal, pour avoir l'air de remplir la promesse qu'il lui avait faite de quitter la cour à l'instant où il s'éloignerait. L'adroit prélat, dans cette circonstance, joua évidemment

le vieux maréchal (*Voy.* Fleury, XV, 68). Arrivé au lieu de son exil, Villeroi ne tarda point à se convaincre qu'il était totalement oublié. Toute son ambition se borna, dès-lors, à déployer une pompe puérile dans ses fonctions de gouverneur de Lyon, qu'on lui permit de reprendre. Après la majorité de Louis XV, il se remontra quelquefois à la cour, avec la prétention peu déguisée d'offrir à la plus brillante jeunesse sa personne octogénaire et son antique costume, comme des modèles de grâces et de bon goût. Il mourut à Paris, le 18 juillet 1730, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Le témoignage des contemporains est unanime sur la personne du maréchal de Villeroi. A la cour de Louis XIV, il ne s'était fait remarquer que par ses intrigues, son indiscrétion et sa frivolité; il n'avait porté à la guerre que la plus ridicule présomption et la plus honteuse nullité; dans les Conseils, qu'une arrogance égale à son ineptie; dans l'éducation de Louis XV, qu'un mélange d'orgueil et de bassesse. Saint-Simon a tracé, à sa manière, le portrait de Villeroi, et, cette fois, il a pu se livrer à toute sa malignité, sans cesser d'être juste: « C'était, dit-il, un homme fait exprès pour présider à un bal, pour être le juge d'un carrousel, et, s'il avait eu de la voix, pour chanter à l'Opéra les rôles des rois et des héros; fort propre encore à donner les modes, mais à rien du tout au-delà. » S—v—s.

VILLEROI (Jeanne-Louise-Constance d'Aumont de Villequier, duchesse de) naquit en 1731. Elle avait pour frères, 1°. le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre du roi, qui est mort à Paris en 1814; 2°. le personnage qui, après avoir porté le titre de duc de Mazarin qu'il tenait de sa femme, née Durfort de Duras, voulut, dans la révolution, n'être plus que *Jacques Aumont*. Elle épousa le petit-neveu du maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XV, et devint ainsi belle-sœur de la dernière maréchale de Luxembourg (*V.* ce nom, XXV, 481). Cette dame, dont la vie n'offre rien qui puisse être cité pour modèle, n'eut, à ce qu'il paraît, que peu de rapports de caractère, peu d'intimité avec son mari, et aucun enfant ne naquit de leur union. Elle passa ses dernières années, à Versailles, avec des moyens de fortune assez restreints, et des habitudes de simplicité, d'indépendance, de vivacité et de gaîté, qui la faisaient regarder comme un peu originale. La duchesse de Villeroi, qui s'était beaucoup occupée du théâtre, cultivait aussi la littérature, et l'on croit qu'elle avait fourni des morceaux piquants, et même ingénieux aux *Actes des Apôtres*, ainsi qu'à cet autre journal royaliste des premières années de notre révolution, qu'on appelait le *Petit Gautier*. Elle a fait imprimer l'*Histoire de la Grèce*, traduite par elle de l'anglais de Gillies, Goldsmith et Gast. Leuliette (*V.* ce nom, XXIV, 354) avait revu et corrigé cette traduction. La duchesse de Villeroi a laissé, dit-on, quelques autres ouvrages manuscrits; elle mourut à Versailles, le 1er. octobre 1816, âgée de quatre-vingt-six ans. L—p—e.

VILLERS (Philippe de), savant jurisconsulte, naquit à Dijon vers 1545, d'une famille honorable. Ayant achevé ses cours avec succès, il se fit recevoir avocat au parlement de Bourgogne, et se plaça bientôt au premier rang des jurisconsultes

de cette province. C'est le témoignage que lui rend Fevret dans son dialogue : *De claris oratoribus Burgundiæ*, pag. 83 (*V.* Ch. Fevret). L'âge ne lui permettant plus de fréquenter le barreau, il continua de se livrer au travail du cabinet, et fut long-temps l'oracle de ses compatriotes, et même des étrangers qui s'empressaient de lui soumettre toutes les questions épineuses. Il mourut doyen de sa compagnie, le 1er. janvier 1622, et fut inhumé dans l'église Saint-Michel de Dijon, où ses enfants lui dressèrent une épitaphe, rapportée par Papillon, *Bibl. de Bourgogne*, II, 355. Villers laissait en manuscrit un *Commentaire* très-étendu sur les quatre livres des *Institutes* de Justinien. On en a tiré le *Traité des mains-mortes*, inséré dans la *Coutume de Bourgogne*, édition de Canat, Dijon, 1652, pag. 196-215; et c'est par une grave erreur qu'il y est attribué au président *Begat*. Le savant Bouhier a extrait du manuscrit de Villers les articles concernant les usages de Bourgogne, et les a publiés dans la *Coutume* de cette province, 1717, in-fol., et 1742, 2 vol. W—s.

VILLERS (Gervais-Augustin de), médecin, né à Huy dans le pays de Liége, en 1701, étudia la médecine à Louvain, et y obtint, en 1744, une place de professeur à la faculté, puis une chaire de langue française et celle des eaux minérales. Il a publié : I. *Institutionum medicarum libri duo, complectentes physiologiam et hygienen*, Louvain, 1736, in-12. La publication de cet ouvrage donna lieu à une dispute littéraire fort vive entre l'auteur et Favelet, son confrère. II. *Analyse des eaux minérales qui se trouvent au château royal de Marimont en Hainaut*, Louvain, 1741, in-12. Ce Traité est fort estimé; et il peut être consulté avec fruit pour toutes les espèces d'eaux minérales. III. *Dissertatio medica de hæmorrhoidibus*, Louvain, 1748, in-12. Z.

VILLERS (François-Toussaint), né à Rennes en 1749, avait à peine achevé ses études, qu'il prit le parti des armes. Il se fit ensuite capucin; puis avant d'avoir fini son noviciat, quitta le froc pour le petit collet, et se trouvait enfin curé à Saint-Philibert de Grand-Lieu, près de Nantes, lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes avec chaleur, fut élu, en 1790, l'un des administrateurs de la Loire inférieure, et en 1792, député de ce département à la Convention nationale, où il se fit d'abord peu remarquer. Dans le procès de Louis XVI, il se déclara pour la culpabilité, contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis, et vota ainsi, presque seul de sa députation, dans le même sens que l'oratorien Fouché, son collègue. Toutefois il joua un rôle peu important dans cette mémorable session, et si l'on en excepte son abjuration des fonctions de prêtre et sa proposition pour que les militaires atteints pour la troisième fois de maladies vénériennes fussent destitués, ses réclamations de secours en faveur des patriotes de la Vendée, et le rapport de sa mission à Brest et à Lorient, il ne parla guère que sur des matières de commerce et de finances. Partisan de la faction thermidorienne, il vota la mise en jugement du comité révolutionnaire de Nantes, s'appuyant, dit-il, sur les principes éternels de justice qui veulent que tout délit soit puni. Il s'opposa à la mise en liberté de Rossignol, à l'amnistie proposée en fa-

veur des auteurs de la journée du 1er. prairial an 3 (1795) (*V.* Ferraud); mais il appuya la pétition en faveur de Robert Lindet (*Voy.* ce nom au Supplément), dont il justifia non les opinions, mais l'humanité. Après la session il fit partie des deux tiers de conventionnels qui furent maintenus dans le nouveau corps législatif. Il s'opposa à la formation d'une commission pour examiner les réclamations de M. de Vaublanc, qui, proscrit au 13 vendémiaire, venait d'être élu député, et il conclut à l'ordre du jour, en disant: *Les espérances des ennemis de la patrie seront encore une fois trompées.* Entré au Conseil des cinq-cents, il y parla fréquemment, et presque toujours comme rapporteur, sur la marine, le commerce, les manufactures, les finances, les arts, les douanes, les postes, l'administration forestière, etc.; et ses projets furent souvent convertis en résolutions. Il fit accorder des fonds à l'institut des sourds-muets; et ce fut sur sa proposition que le traitement des membres de l'institut de France fut fixé à 1500 francs. Il provoqua le rapport sur le milliard promis aux défenseurs de la patrie, sur le mode de publication des mariages, et parla contre les abus du divorce. Il se prononça aussi en plusieurs occasions contre les émigrés; se plaignit des atteintes portées à la Constitution, et fit déclarer la permanence des membres du Conseil, au 18 fructidor an v; il présenta et fit adopter divers articles d'un projet sur la prétendue conspiration de cette journée, et sur la déportation de ceux qui en étaient les auteurs et les complices, et fit ordonner la prestation, dans les vingt-quatre heures, du serment de haine à la royauté et à l'anarchie, et de fidélité à la Constitution, par les députés qui composaient le nouveau tiers. Dans les discussions sur la dette publique, il parla en faveur des rentiers, et ce fut lui qui proposa le premier l'action en rescision pour cause de lésion d'outre-moitié dans les ventes d'immeubles payés en assignats. Il provoqua aussi des mesures pour taxer fortement les individus qui, depuis la révolution, avaient fait des fortunes rapides. Enfin Villers fut un des hommes qui s'occupèrent avec le plus de persévérance, de talents et de succès, à cette époque, de la réorganisation de toutes les parties de l'administration financière et domaniale. Il avait été secrétaire de la Convention; il le fut aussi du Conseil des cinq-cents dont il fut élu président en octobre 1798; et il prononça un discours à l'occasion de la fête de la *Souveraineté* du peuple dont il avait appuyé l'établissement. Le 12 janvier précédent, il avait, par une motion d'ordre, provoqué la résolution qui ordonnait de remplacer tous les arbres de la liberté, abattus ou péris naturellement, et d'en faire la plantation le 21 janvier, pour célébrer l'anniversaire de la mort du *Tyran.* N'ayant pas été compris dans les nouveaux corps législatifs, créés après la révolution du 18 brumaire, il fut dédommagé de cette exclusion, par les consuls, qui le nommèrent directeur des domaines à Nantes; et il remplit cette place jusqu'à sa mort arrivée le 15 nov. 1807. Il était membre de la société des sciences et arts de cette ville; et l'on a de lui un *Mémoire sur le commerce et la navigation*, curieux et intéressant, outre un grand nombre de rapports ou discours lus et prononcés à la tribune des assemblées législatives. A—t.

VILLERS (Charles-François-Dominique de), naquit le 4 novembre 1767, dans la religion catholique, à Bolchen (Boulay) en Lorraine. Son père, Dominique de Villers, était receveur des finances; et par sa mère, née de Launaguet, il était allié à la noblesse languedocienne. A l'âge de neuf ans, il quitta la maison paternelle. Son éducation fut confiée aux Bénédictins de Saint-Jacques à Metz, où il resta jusqu'à l'âge de quinze ans, se distinguant par son intelligence et son application. Aspirant, dès 1780, il fut admis, l'année suivante, à l'école d'artillerie, puis nommé second lieutenant dans le régiment de cette arme à Toul, et passa, au commencement de 1783, dans le régiment de Metz, alors en garnison à Strasbourg, où les expériences de Mesmer faisaient beaucoup de bruit. Le jeune Villers desirait vivement en connaître le secret; mais n'ayant pu obtenir du marquis de Puységur, major dans son régiment, d'y être initié, il tâcha de le pénétrer par ses propres méditations, et déposa le résultat des recherches auxquelles il s'était livré dans un roman intitulé: *Le Magnétiseur amoureux*, Genève, 1787, in-12. Ce livre ne fut publié qu'en 1789, lorsque les débats de la révolution agitaient les esprits et fixaient exclusivement l'attention. A l'enthousiasme avec lequel Villers avait embrassé la doctrine du magnétisme animal, succéda dans la suite un examen sans cesse repris des questions qu'elle avait soulevées. Aucune des études qui remplirent les autres périodes de sa vie ne lui fit négliger les occasions d'observer les phénomènes qu'on reporte à l'action du magnétisme, et qu'il a persisté, jusque dans ses derniers moments, à regarder comme dignes de l'attention du psychologiste non moins que du médecin. La vivacité de son esprit et sa soif de connaître ne lui permirent pas de se borner aux travaux que la carrière où il était entré et le desir de s'y distinguer lui imposaient. On le voit, en 1787, récompensé de son zèle pour les devoirs de son état par l'avancement dans le corps où il servait, et s'enfonçant dans l'étude des langues anciennes, du grec surtout et de l'hébreu; qu'il avait commencée à Besançon. De la même époque datent plusieurs pièces de théâtre qu'on a retrouvées dans ses papiers, une tragédie entre autres, *Ajax fils d'Oïlée*, qu'il communiqua à Laharpe, et qui lui valut les éloges de ce critique célèbre: aucune n'a vu le jour. Un esprit de cette trempe, joint à l'ame la plus expansive, devait être fortement saisi par le spectacle de la révolution sociale qui le surprit au milieu de ces travaux. Plus il attendait des acteurs qui parurent sur la grande scène politique, plus il se crut en droit de les blâmer, lorsqu'il les vit répondre si mal à ses espérances et à celles de tous les amis de la monarchie et d'une sage liberté. Jusqu'à l'époque de son émigration, il exprima sa douleur et son indignation avec une franchise qui excita contre lui l'aveugle haine du parti dominant. A cet intervalle appartiennent quatre écrits, sans doute d'un mérite très-inégal, mais tous pleins de verve, de vues saines et de vérités courageuses, 1°. une satire en vers: *Les Députés aux états-généraux* (février 1789), où, déplorant les intrigues et les manœuvres employées dans les opérations électorales, il annonçait les calamités que des mandataires ainsi nom-

més attireraient sur leurs commettants ; 2°. l'*Examen du serment civique* (1790), écrit destiné à dévoiler les contradictions et les absurdités renfermées dans la formule du serment que prêtèrent les gardes nationales fédérées ; 3°. *Regrets d'un aristocrate sur la destruction des moines*, 1791 ; 4°. *De la liberté*, avec cette épigraphe : *Aliud est, aliud dicitur*, Aul.-Gell. (Tout le monde en parle, et personne ne sait ce que c'est), Metz et Paris, 1791, un vol. de 261 pages. Cet écrit, qui eut trois éditions dans l'espace d'une année, attira sur l'auteur des persécutions et des dangers auxquels il n'échappa que par l'exil. En lisant cet ouvrage, on n'est pas étonné qu'il ait déchaîné contre l'écrivain les passions qui dominaient au temps où il parut ; on l'est bien plus du courage qu'il y eut alors à proclamer, à développer avec force et clarté des propositions telles que celles-ci : *qu'on devait se garder de prêcher au peuple la liberté, qu'il la confondrait éternellement avec le pouvoir de suivre en tout sa volonté* (p. 10) ; *qu'en lui parlant surtout de justice, de sureté, de franchise, c'est-à-dire d'exemption de toute obéissance qui ne serait pas commandée par les lois, et d'égale obligation pour tous* (p. 81-85), *on ne l'induirait point en erreur, ni ne réveillerait en lui les passions destructives que le mot de liberté excitait infailliblement ; que le peuple en insurrection était le plus redoutable des tyrans* (p. 34) ; *qu'une nation chez qui l'on était obligé de multiplier les serments, chez qui les richesses étaient en honneur, l'adultère un objet de ridicule, la religion celui de la dérision, était une nation corrompue* (p. 128 et suiv.) ; *que régénérer une pareille nation, c'était la faire passer, par de sages lois, du vice et du désordre à la tempérance et à la modération, et que c'était le comble de la profanation, que d'emprunter le mot de régénération à la religion qui avait appelé les hommes à une nouvelle vie* (Épître à Tite, 3-5), *pour désigner le bouleversement des institutions bonnes ou mauvaises d'un état* (p. 131), *tandis qu'on n'offrait à la corruption que d'autres moyens de se produire, d'autres formes sous lesquelles elle pourrait se manifester ; que la doctrine de J.-J. Rousseau sur la volonté générale était pleine de contradictions et de dangers, sans aucun avantage pour la législation et la conduite des affaires* (p. 194-215), etc. Quoique Villers vît gronder l'orage, il continua de remplir avec zèle et courage ses devoirs de citoyen et de soldat. Il avait été nommé capitaine d'artillerie et aide-de-camp du maréchal-de-camp Puységur, dans le régiment où servait comme sous-officier Pichegru, dont il se plut à développer les dispositions et à diriger les études. Mais bientôt les périls qui le menacèrent prirent un caractère tel qu'il eût été sans raison, comme sans utilité, de les braver. Villers se rendit donc, en avril 1792, à l'armée du prince de Condé, et au mois d'août suivant à celle des princes, frères du roi. Lorsque l'issue de la première campagne des alliés eut anéanti l'espoir des défenseurs de la monarchie, il revint dans sa ville natale ; mais, peu de jours après son arrivée, des perquisitions furent faites dans son domicile pour l'arrêter. Il eut le bonheur d'échapper à un corps de Marseillais qui le cherchaient, et de pouvoir, déguisé en

paysan, atteindre la frontière. De là il gagna Aix-la-Chapelle, où un voleur le dépouilla de tout ce qu'il possédait. Ses parents, à qui il fit connaître cette perte, étaient dans le plus grand embarras pour lui envoyer des fonds. Le dévouement d'une de ses sœurs les en tira. A un âge et dans des circonstances qui l'exposaient à des périls sans nombre, elle entreprit, à pied et sous le costume d'une femme du peuple, le voyage de Francfort, parce que c'était de là seulement qu'il était possible d'envoyer à son frère les secours dont il avait besoin. Dès que ces secours lui furent parvenus, Villers se rendit à Liége, où il fut accueilli par une des familles les plus distinguées du pays. Bientôt l'approche de l'armée française ayant forcé cette famille d'émigrer, il l'accompagna dans sa fuite, et fit, dans les années qui s'écoulèrent jusqu'en 1797, des séjours plus ou moins prolongés à Munster, à Holzminden sur le Weser, et surtout à Göttingue, où il entra en relations avec les professeurs les plus célèbres, et se lia particulièrement avec Kaestner, Spittler, Heyne, Eichhorn et la famille du publiciste Schlœzer. Le projet qu'il forma, en 1797, d'aller en Russie, l'ayant conduit à Lubeck, il se sentit singulièrement attiré par le spectacle d'industrie, de goût pour l'instruction, de mœurs douces et hospitalières que lui présentait cette petite république; et il finit par prendre la résolution de s'y fixer jusqu'au moment où l'état de sa patrie lui permettrait d'y rentrer et d'y retrouver une carrière honorable. Mais le bonheur qu'il goûta dans la société de quelques magistrats éclairés, dont il avait acquis l'estime, et les liens d'amitié qu'il forma avec la famille du sénateur Rodde, l'attachèrent tellement à ce séjour, qu'il ne le quitta plus que pour accompagner cette famille dans les voyages qu'elle entreprit en France et en Allemagne, pour des motifs de santé ou de devoirs, imposés à M. de Rodde par sa ville natale, qui lui confia des missions importantes auprès du gouvernement français, et par les soins que Mme. de Rodde allait rendre à Göttingue à ses parents. Cette dame était fille de Schlœzer, et célèbre autant par une étendue de connaissances qui lui avait fait conférer le grade de docteur-ès-lettres, à l'université de Göttingue, que par le charme de son commerce, qui faisait de sa maison un centre de réunion pour tous les hommes distingués par leur mérite et leur position sociale. C'est dans le cercle des gens aussi instruits que spirituels, dont cette dame était l'ame, que Villers puisa une connaissance de la littérature allemande plus exacte qu'il n'avait été donné jusqu'alors à un écrivain français de l'acquérir. Il approfondit les diverses branches de cette littérature dans la société et avec l'assistance d'hommes tels que Stolberg, Jacobi, Voss, Klopstock, le chanoine Meyer, le médecin Brandis, l'abbé Haeseler, le poète Gerstenberg, dans l'intimité desquels il fut admis à Holzminden, à Eutin, à Altona et à Hambourg, où il séjourna quelque temps à diverses reprises, toujours accueilli et chéri par tout ce qui tenait un rang dans le monde et dans les lettres. Bientôt initié dans toutes les profondeurs des systèmes de philosophie qui agitaient alors l'Allemagne savante, comme la Grèce aux temps d'Aristote et de Zénon, et dans tous les secrets de la langue riche, énergique et souple dont la

parfaite connaissance est seule la clef de l'intelligence de ses chefs-d'œuvre, comme de la connaissance du caractère même de la nation qui s'en glorifie, Villers sut apprécier toute l'étendue des secours qu'ils offraient aux autres peuples de l'Europe, et surtout à ses compatriotes. A la vue de tant de nouvelles sources d'instruction et de jouissance, dont l'ignorance de l'idiôme et de vieux préjugés fermaient encore l'accès à ses concitoyens, il s'embrase d'un noble enthousiasme, et se promet de diriger toutes ses études et tous ses efforts vers la belle tâche de devenir le médiateur littéraire et philosophique entre deux nations, faites pour s'estimer et pour échanger, au profit des lumières et surtout des sciences morales, leurs richesses intellectuelles. Cet engagement qu'il prit avec lui-même, il le tint religieusement, ne considérant ses relations, ses talents, ses travaux, sa vie tout entière que comme les moyens d'accomplir la mission qu'il s'était donnée sous l'inspiration de sentiments aussi élevés que patriotiques. Ce n'est dire que la vérité, et rendre à Villers une justice rigoureuse, que d'affirmer qu'il sacrifia à ce dessein son existence, tout avancement dans les carrières lucratives qu'auraient pu lui ouvrir son mérite et sa célébrité, l'estime que lui portaient des hommes d'état du plus haut rang, et leur desir souvent manifesté de le voir rendu à son pays. Pour atteindre le but qu'il se proposait, il sentit qu'il importait de montrer à ses compatriotes tout ce que le caractère des Allemands renferme de qualités solides et rares, tout ce que les mœurs domestiques, la pureté et la délicatesse des sentiments, la candeur, la probité présentent chez eux de beau et de touchant. Il s'attacha à faire voir le reflet de ces vertus dans les productions de leurs écrivains, et à mettre dans tout son jour la tendance noble et morale de leur littérature, le spiritualisme qui en pénètre toutes les branches et l'exaltation toute poétique qui souvent perce jusque dans les détails de leur vie, et dans les écrits de leurs plus simples prosateurs. Le desir d'être l'interprète du génie germanique auprès de la France, et de faire partager à ses concitoyens sa profonde estime pour les qualités morales de la nation où il avait rencontré de si bons amis et son admiration pour les productions de ses grands écrivains, ce desir ne cessa d'animer Villers pendant tout le cours de sa trop courte carrière, et fut la source de tous les travaux qui lui ont acquis un nom dans les lettres : on peut dire qu'il fut sa véritable muse. Mais ce sentiment ne se renferma pas dans les limites d'une médiation purement littéraire. A l'époque des malheurs de l'Allemagne, lorsque les Français parurent en conquérants dans les contrées où Villers avait trouvé une patrie, il employa tout son talent d'écrivain, toute l'influence que lui donnaient ses anciennes liaisons, le charme de sa société et l'énergie de son caractère, à prévenir ou à diminuer les abus de la victoire, à plaider pour les opprimés, et à leur concilier l'affection et l'estime des vainqueurs. Nous le voyons tour-à-tour défendre la cause germanique, auprès du public lettré de son pays, et auprès des hommes puissants qui décidaient du sort des vaincus. A ce grand but de son existence se rattachent toutes les actions de sa vie et tous ses travaux littéraires, depuis les volumes célèbres qui, offrant le tableau des effets de la réforme de Luther sur la civi-

lisation européenne et l'exposé du système du plus profond des métaphysiciens modernes, font valoir quelques-uns des principaux titres de la nation allemande à la reconnaissance des amis de la liberté religieuse et des sciences philosophiques, jusqu'aux plus petits articles des journaux (1), où il a déposé ses réflexions sur les événements contemporains, et le résultat de ses recherches sur quelques points d'histoire ou de critique. Quand le Hanovre fut occupé par l'armée du général Mortier, en 1803, Villers publia une adresse aux officiers de cette armée, qui contribua à leur inspirer de l'intérêt pour le peuple dont ils ne pouvaient apprécier par eux-mêmes les droits à l'estime et à l'affection. Bientôt, sur une autre scène, il eut occasion de prouver par le plus noble dévouement et l'activité la plus courageuse, toute la reconnaissance envers la ville hospitalière et la famille respectable qui l'avaient accueilli. En 1806, le général Blücher s'étant, après la bataille de Jena, retiré à Lubeck, trois corps de l'armée victorieuse se réunirent devant cette malheureuse ville, la prirent d'assaut, le 6 novembre, et y commirent pendant trois jours les excès les plus déplorables. Dans ces journées affreuses où beaucoup d'habitants perdirent la vie, plusieurs la raison, d'autres leur santé et leur bonheur, un plus grand nombre leur fortune, Villers se multiplia pour arrêter le mal, et porter, au péril de sa vie, des secours partout où sa présence pouvait être utile. Il fut assez heureux pour préserver la maison du sénateur Rodde du pillage et des horreurs dont tant d'autres furent le théâtre. La confiance que le maréchal Bernadotte témoigna à Villers, et le titre de son secrétaire qu'il lui permit de prendre, pour lui donner quelque autorité sur le soldat, l'aidèrent à empêcher beaucoup d'actes de barbarie, et à sauver une multitude de victimes. Son attitude imposante, sa présence d'esprit, son intrépidité et son talent pour inspirer le respect au soldat, secondèrent merveilleusement ses intentions généreuses. Peu après ces jours de deuil, il en consigna les événements dans une lettre adressée à la comtesse Fanny de Beauharnais, qui fut imprimée à Lubeck vers la fin de 1806. Ce récit qu'il priait cette dame, tante de l'impératrice Joséphine, de mettre sous les yeux de Napoléon, était destiné à exciter la pitié de ce dominateur, et à porter par la crainte de la publicité les chefs de l'armée à redoubler d'efforts et de vigilance pour épargner au nom français la honte de pareils désordres. L'auteur de cet écrit courageux ne pouvait ignorer quel orage il allait soulever contre lui; mais il crut qu'avouer, à la face de l'Europe, et déplorer des excès inouïs, était tout à-la-fois une sorte d'expiation imposée à un Français qui avait eu le malheur d'en être le témoin, et une protestation contre l'impunité de pareilles atrocités au nom de tous ses concitoyens. Le contraste de cette courageuse accusation, portée contre des oppresseurs tout-puissants, avec le silence de la stupeur et de l'abattement que gardèrent les victimes, ne pouvait manquer d'attirer sur Villers la colère des auteurs de ces affreux désordres; et, ce qui est encore plus affligeant, c'est qu'il

(1) Dans les seules années 1798 et 1799 du *Spectateur du Nord*, journal alors imprimé à Hambourg, et qui était fort répandu, on trouve 67 articles de Villers, dont quelques-uns sont très-piquants et dignes d'être réunis dans une collection particulière.

ait pu arriver pour le généreux défenseur de la nation germanique une époque où des Allemands, ceux-là même pour lesquels il avait couru les plus grands dangers, méconnurent ses droits à leur reconnaissance, et ajoutèrent leurs propres persécutions à celles que sa noble conduite lui avait suscitées. Aucune injustice, aucune ingratitude ne put ralentir son zèle pour les intérêts moraux et politiques de l'Allemagne. Le gouvernement westphalien méditait des réformes, qui eussent porté de graves atteintes aux six universités tombées alors en partage au roi Jérôme, à celle de Göttingue en particulier. Les chefs de l'enseignement les plus distingués prirent l'alarme. Ils ne virent de salut que dans la plume d'un Français, juste appréciateur d'institutions dont les nouveaux maîtres n'avaient que des idées superficielles, incomplètes, erronées. Heyne et Heeren supplièrent Villers de rendre ce nouveau service à l'université dont ils étaient l'ornement. Jean de Müller lui-même joignit ses instances aux leurs. « Il s'agit de défendre *Pergame*, écrivait-il, le 6 mars 1808, à » M. Heeren; celui qui nous aidera à » la sauver sera l'éternel objet de nos » louanges. » Le danger était imminent; l'orage grondait : pour le conjurer, il fallait qu'il parût à l'instant un exposé apologétique des institutions menacées. Quoique malade, Villers ne consulta que son zèle; et en peu de jours, il fit sortir des presses de l'imprimerie royale de Cassel un écrit dédié, avec permission, au roi de Westphalie, sous ce titre : *Coup-d'œil sur les universités et le mode d'instruction publique de l'Allemagne protestante* (110 pages, avec un tableau schématique représentant 204 cours publics et particuliers d'une université allemande, pendant un seul semestre). Cet écrit éclaira l'opinion, rectifia les idées de la cour de Cassel, et sauva les universités du danger mortel d'être jetées dans le moule impérial. On peut considérer comme une pièce justificative du même Mémoire un travail destiné à faire apprécier par le public français l'étendue et la fécondité de l'activité littéraire des Allemands : *Coup-d'œil sur l'état actuel de la littérature ancienne et de l'histoire, en Allemagne, rapport fait à la troisième classe de l'Institut de France*, Amsterdam et Paris, 1809, un vol. in-8°. de 153 pag. L'auteur y passe en revue le nombre presque effrayant d'écrits relatifs à ces branches du savoir, publiés dans le cours de la seule année 1808, et n'a pas de peine à faire sentir quelle force de vie intellectuelle et d'amour de l'étude une pareille fécondité suppose dans une nation attaquée, à cette époque même, dans toutes les bases de son existence politique et morale, et qui, au milieu des angoisses d'une crise si désastreuse, produit, accueille, lit, dans l'espace d'une année, plus de trois cents ouvrages sur des matières tout-à-fait étrangères aux nécessités du moment, et, ce semble, uniquement appropriées à un état florissant et à un petit nombre d'hommes studieux et jouissant d'un parfait loisir. Avec non moins de courage, on vit, dans le même temps, Villers paraître sur une autre arène, comme défenseur de l'indépendance des petits états, menacés d'être engloutis par l'empire français, ainsi que des droits du commerce et des intérêts de la civilisation, compromis par le système continental de Napoléon. A cette classe des travaux de Villers appartiennent la traduction d'un écrit

de Reimarus, plein d'énergie et de vues élevées : *Doléances des peuples du continent, au sujet de l'interruption du commerce*, publié aussi sous ce titre : *Le Commerce, par J.-A.-H. Reimarus*, professeur de physique à Hambourg, Amsterdam et Paris, 1808, petit in-8°., et un Traité des *Constitutions des villes Anséatiques*. Il ne pouvait guère, à cette époque, se flatter de voir résulter quelque fruit de ses efforts ; mais c'était pour lui un besoin d'exprimer fortement sa conviction sur toutes les iniquités ou les folies de la puissance, et par un profond sentiment de devoir, et dans la certitude que les vérités courageuses, répandues dans des temps d'orage où elles paraissent inutiles, sont une semence impérissable, et qui fructifie plus tard. La réunion des villes Anséatiques à l'empire envahisseur fut un coup sensible pour Villers. L'anéantissement d'un petit état lui paraissait un crime de lèse-humanité et l'extinction d'un foyer de vie morale. La destruction de l'indépendance des villes où il avait trouvé une seconde patrie, et reçu tant de preuves d'affection et d'estime publique (Bremen venait de lui conférer le droit de bourgeoisie), fit sur lui une si douloureuse impression que sa santé en fut altérée ; d'autres chagrins s'étant joints à ce deuil patriotique, elle alla désormais en déclinant ; et l'on peut dire qu'il ne la recouvra jamais complétement. La chute de la maison de commerce de M. Rodde et la dureté avec laquelle les créanciers faisaient valoir une ancienne loi d'autorité problématique, pour s'emparer de la fortune personnelle de Mme. Rodde, fit tout-à-coup de Villers un jurisconsulte habile. Son *Mémoire sur la question de savoir si la femme d'un failli est tenue de payer les dettes de son mari, d'après le droit de Lubeck*, 1811, et un autre *sur la Communauté des biens entre époux*, suivant le droit de la même ville, excitèrent l'étonnement des hommes de loi, par la solidité et la sagacité des raisonnements et la spécialité des connaissances. Lorsque le gouvernement français fit prendre possession des villes Anséatiques, il offrit vainement, à Villers une place, à son choix, dans la nouvelle administration. Ne voulant ni entrer en partage d'une domination qu'il abhorrait, ni renoncer à la noble mission de se porter médiateur pacifique entre deux grandes nations, en les engageant à un échange mutuel de leurs richesses intellectuelles, il préféra les modestes travaux d'un professeur de littérature française dans l'université de Göttingue. Sa nomination à cette chaire venait de lui parvenir (dans les premiers jours de janvier 1811), lorsqu'au milieu de ses préparatifs de départ pour son nouveau poste, il vit paraître dans sa chambre, à Lubeck (le 19 février), le colonel de gendarmerie Charlot, envoyé par le maréchal Davoust, aux mains duquel la lettre de Villers sur les horreurs commises à Lubeck était tombée peu auparavant, et dont elle avait allumé la colère. L'agent de ce gouverneur, à-la-fois civil et militaire, des états de Basse-Saxe et Westphalie, récemment incorporés à la France, mit les effets de Villers sous le scellé, et l'arrêta, comme *coupable de trahison et d'attentat contre les intérêts de l'empereur et l'honneur du nom français*. Les papiers de Villers ne présentant aucun motif légal à la prolongation de sa détention, et la considération qui l'environnait ne

permettant pas à son persécuteur d'en user avec un tel accusé comme envers un homme obscur et moins protégé, le maréchal Davoust se vit contraint de lui rendre sa liberté, et de se contenter d'exhaler sa colère dans un article diffamatoire, inséré, le 3 mai, dans le *Correspondant* de Hambourg, et dans un ordre du jour, qui bannit Villers des pays compris dans le gouvernement du maréchal, comme calomniateur de l'armée française. Mais Villers, retiré à Göttingue, où il se disposait à remplir ses nouvelles fonctions de professeur dans la faculté de philosophie, ne tarda pas à savoir que le maréchal continuait de se livrer envers lui aux plus violentes menaces, jusque devant des fonctionnaires français en crédit, attachés à Villers par les liens de l'amitié et de l'estime, et que dans la ville de Göttingue il n'était pas à l'abri de tout danger. Il se réfugia d'abord à Cassel, où il était plus aisé au comte Reinhard, alors ministre de France auprès du gouvernement de Westphalie, de protéger son ami. Averti bientôt de l'impossibilité où se trouvait cet ambassadeur de le préserver d'un acte de violence, surtout pendant l'absence du roi Jérôme, qui allait se rendre à Paris, Villers suivit les conseils de l'amitié, et se détermina à s'éloigner des contrées où le gouverneur-général exerçait une autorité presque illimitée. Son voyage dans la capitale de l'empire eut pour résultat de lui procurer des garanties suffisantes contre de nouvelles persécutions; et sûr de pouvoir désormais reprendre avec sécurité des travaux qu'il brûlait plus que jamais de poursuivre, il retourna en Allemagne, où il partagea son temps entre le séjour de Göttingue, que la famille de Rodde était venue habiter après les revers de fortune qui l'avaient frappée, et celui de Cassel, où l'appelait souvent le desir de rendre service aux universités du pays, à l'aide de ses relations personnelles et par cet ascendant de sa présence, que le charme de son commerce et sa courageuse franchise rendirent doublement efficace et quelquefois nécessaire à ses amis. Voulant se ménager plus de moyens d'être utile à ses collègues, ainsi qu'aux étudiants, il accepta une tâche que, dans toute autre circonstance, ses goûts personnels lui eussent fait repousser; ce fut de prendre part à la rédaction du Moniteur westphalien, et d'y plaider la cause des lettres et des universités. Il n'aurait tenu qu'à lui d'étendre l'influence qu'il exerça ainsi par sa plume et par son crédit à la cour du nouveau roi. On lui offrit à plusieurs reprises l'emploi de gouverneur des pages et le titre de conseiller d'état; mais il lui répugnait de consacrer ses travaux à un autre but qu'aux progrès des sciences et des lettres. Cependant appelé de nouveau sur la scène politique, à la suite des événements de 1813, il eut encore, par ses liaisons personnelles et sa présence d'esprit, le bonheur de contribuer au maintien de l'ordre, et de soustraire à la fureur d'une populace égarée son ami, M. Bolius, préfet westphalien, fonctionnaire recommandable; et dans le même temps, il obtint du prince royal de Suède, dont l'armée avait occupé Göttingue, la remise de réquisitions écrasantes pour la contrée. Il s'acquit de plus en plus l'affection et l'estime du vainqueur de Leipzig, qui l'avait déjà distingué aux jours désastreux de la prise de Lubeck, et qui maintenant se plut à le combler de mar-

ques de bienveillance. Retournant en Suède, ce prince lui envoya de Lubeck l'ordre de l'Étoile polaire, comme pour attacher cette décoration, par la date du brevet, à une des plus honorables époques de la vie de Villers. Après tout ce qu'il avait fait et souffert pour la cause germanique, comment, lorsqu'il était l'objet de la reconnaissance universelle dans sa patrie adoptive, aurait-on pu imaginer que ce serait une cour allemande qui porterait à Charles de Villers le coup le plus douloureux, et vengerait sur le généreux champion et sur la victime de cette cause la querelle de ses adversaires, en le punissant de la germanomanie qui lui avait été si amèrement reprochée? Ce fut au moment où il se réjouissait avec toute la nation de sa délivrance et du retour des anciennes dynasties, qu'il reçut, par un rescript du cabinet de Hanovre, sa destitution de ses fonctions de professeur à l'université de Göttingue. Son traitement lui fut à la vérité conservé, mais on lui déclara, au nom du prince-régent, que son prochain retour en France paraissait devoir mieux convenir et à lui-même et à l'université à laquelle il pouvait être plus utile à l'étranger par ses relations que par sa résidence. Des représentations énergiques et respectueuses furent adressées à plusieurs reprises, mais sans succès, au ministère hanovrien, contre une mesure qui, entre tous les savants étrangers demeurant à Göttingue, prononçait contre Villers seul la peine arbitraire du bannissement. Néanmoins il ne quitta pas Göttingue, résolu de s'exposer à tout, plutôt que de se soumettre à un ordre aussi humiliant qu'injuste. Enfin, des hommes d'état du premier rang, surtout le comte de Munster, ministre de Hanovre à Londres, révoltés d'un traitement aussi indigne envers un homme qui avait si bien mérité du pays, obtinrent, le 19 août 1814, un nouveau décret, par lequel la pension que la première décision avait fixée pour Villers à mille écus fut portée à quatre mille francs, avec la permission d'en jouir partout où il voudrait établir sa demeure. Cette seconde décision ne répara pas le mal que lui avait fait la première. Le trait mortel avait pénétré dans son cœur. Vainement des marques de la plus haute estime lui furent données par la nation, qu'il se gardait bien de confondre avec ses détracteurs, et par quelques-uns des plus illustres contemporains, tels que le baron de Stein et M. de Dohm qui l'engagea à venir oublier chez lui les injustices dont il était l'objet. Ce fut aussi dans ce temps-là que Villers reçut de plusieurs souverains des marques flatteuses de considération. Son roi Louis XVIII lui accorda la croix de Saint-Louis. Le grand-duc de Baden l'appela à une chaire de professeur à l'université de Heidelberg; et les principaux magistrats d'une ville anséatique le sollicitèrent vivement de se fixer auprès d'eux. Mais ni ces témoignages d'intérêt, ni le vif attachement que lui montraient les étudiants de l'université de Göttingue, ni les soins de la plus tendre amitié ne purent rétablir le ressort brisé de la vie physique. Il ne fit que languir jusqu'au commencement de l'année suivante, où une fièvre nerveuse vint épuiser le reste de ses forces, et mit fin à son existence le 26 février 1815. Cette dernière année, si féconde pour lui en peines et en souffrances, l'avait vu cependant poursuivre avec le

même courage des recherches commencées sur la vie de Luther, et se charger de travaux incidents qui lui étaient commandés par l'amitié ou par le devoir. C'est dans ce douloureux intervalle qu'il composa un *Traité de la fausse valeur et de la fausse gloire militaire*, resté inédit, de même que des *Considérations sur les prisonniers de guerre*, et une *Histoire de la littérature française*; un *Mémoire* plein de vues saines et lumineuses *sur les constitutions des trois villes Anséatiques*; un *Discours préliminaire* pour une nouvelle édition de la *Confession d'Augsbourg*; et une *Introduction* pour l'*Allemagne* de Mme. de Staël. Villers n'avait pas été étranger au choix des morceaux remarquables d'écrivains allemands qui sont traduits dans cet ouvrage. C'était lui qui avait contribué à inspirer à son illustre auteur le desir d'étudier la littérature allemande. « Je commence à » lire votre Richter, » lui écrivait Mme. de Staël au moment où, après avoir rencontré et souvent entretenu Villers à Metz, elle venait de le quitter pour faire son voyage d'Allemagne; « à travers mille niaiseries, » il y a des mots charmants: mais je » ne trouve pas moins l'extérieur » allemand peu *æsthétique*; ici les » voix, les accents, les tournures » m'annoncent déjà que la France » disparaît. Vous disparaissez avec » elle, vous qui faites le traité entre » nos grâces et les qualités étrangères, » aimable mélange dont je ne trouverai » point le modèle au-delà du Rhin. » L'énumération de ceux des écrits de Villers, dont nous n'avons pas encore parlé, sera convenablement précédée par quelques renseignements sur les deux ouvrages auxquels il doit principalement sa renommée.

Des circonstances remarquables s'attachent à l'*Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*, couronné par l'Institut de France en 1803. La question à laquelle l'auteur répondit au gré de ce corps savant fut proposée en ces termes: *Quelle a été l'influence de la réformation de Luther sur la situation politique des différents états de l'Europe, et sur le progrès des lumières?* On voit que l'Institut avait écarté de la discussion tout ce qui pouvait être relatif aux dogmes et aux idées religieuses des différentes communions, et Villers se renferma strictement dans les limites tracées par ses juges. Il présente comme résultats de la révolution religieuse, opérée au seizième siècle, l'établissement de la liberté des cultes; le progrès des lumières; l'impulsion donnée à l'instruction publique et populaire, à l'étude de la religion, des langues, des antiquités et de l'histoire, aux sciences morales et politiques, au commerce et à l'industrie; la formation du système de l'équilibre entre les puissances et du droit public par le traité de Westphalie; la classification de la société européenne par l'intérêt religieux qui groupe et unit, ou met en opposition les peuples, etc. Chacune de ces matières est traitée avec étendue dans des chapitres séparés. On voit qu'il s'est abstenu d'examiner l'influence que la réformation a exercée sur les croyances et la moralité des peuples. Le Mémoire couronné est suivi d'une esquisse de l'histoire de l'Église avant la réformation, qui est riche en faits, en tableaux aussi brillants que rapides, et en vues élevées. On a remarqué la page où il peint le Sauveur du monde, « parlant aux hommes avec la tranquille majesté d'un esprit revêtu

l'une mission supérieure, sérieux, mesuré et ingénu, montrant dans toutes les manifestations de son être une ame calme, transparente et profonde comme l'éther céleste. » Cet ouvrage eut un succès prodigieux. Réimprimé trois fois en 1804, 1805 et 1808, in-8°., et stéréotypé in-12 à Paris, il fut traduit en hollandais par le D. Ewyk, deux fois en anglais par B. Lambert et James Mill, trois fois en allemand par MM. Plieth, Stampeel et C.-F. Cramer. Toutes ces traductions sont accompagnées de notes; la dernière a été enrichie de suppléments, par un théologien célèbre, le professeur Henke, de Helmstaedt. Ce serait se tromper étrangement que d'attribuer à l'esprit de parti ou de secte l'accueil que l'Europe savante fit à ce Mémoire. Des conjonctures extraordinaires et l'activité d'une coterie influente peuvent momentanément mettre en vogue des productions médiocres : mais un ouvrage qui ne touche ni au dogme ni aux intérêts du jour, qui n'est pas un livre de circonstance ou de controverse, qui est un livre de pur raisonnement politico-philosophique, s'éclairant à chaque pas du flambeau de l'histoire, ne peut se soutenir que par son propre mérite, et c'est le temps seul qui en donne la mesure. Le succès de l'*Essai sur l'influence de la réformation* a toujours été croissant, parce qu'il ne dépendait ni du mal qu'on en a dit, ni des éloges qu'on lui a donnés; et ce succès est un indice d'autant plus certain du mérite réel de l'ouvrage, que le style n'en est ni correct, ni élégant. Plein de verve, d'esprit et de chaleur, Villers ne respecte pas toujours les règles de la langue et du bon usage, et son style se ressent du long séjour qu'il fit en Allemagne. Le même reproche peut être adressé à son *Exposé de la philosophie de Kant* (2). Mais ici le défaut trouve une juste excuse dans la nouveauté ou l'étrangeté des vues que l'auteur avait à développer, et pour lesquelles la littérature française n'offrait pas à l'interprète du métaphysicien de Koënigsberg des termes ni des formules consacrés par de bons écrivains. Quelle tâche que celle de façonner à l'expression d'idées, et de procédés d'une abstraction inconnue aux philosophes français, un langage qui depuis plus d'un siècle n'avait été employé qu'à l'exposition de doctrines matérialistes, plus ou moins déguisées! Il s'agissait de prouver que Kant est le Newton de l'homme moral, qu'aux yeux du philosophe il a mis la conscience morale irrévocablement hors des atteintes du raisonnement, en établissant que cette conscience est la seule des réalités que l'homme puisse saisir, qu'elle n'est point subordonnée aux opérations de ses facultés intellectuelles, qu'elle est à jamais affranchie de toute apparence de mécanisme, de causalité, de soumission aux lois physiques. A cet effet, il fallait montrer avec clarté que la connaissance que l'homme prend des choses n'est valable pour ces choses qu'autant qu'elles apparaissent à l'homme, et que toute application de son savoir aux choses, telles qu'elles sont en elles-mêmes, lui est interdite. Pour répandre la lumière sur des matières si abstruses, Villers emprunta à son

(2) Cet ouvrage, qui est épuisé depuis longtemps, et dont les exemplaires se vendent cher aujourd'hui (18-24 francs), est intitulé : *Philosophie de Kant ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendentale*, à Metz, chez Collignon, 1801, un vol. in-8°. de 441 pag.

ami Gerstenberg (3) une comparaison tirée de la catoptrique, un objet placé successivement devant un miroir plan, conique, concave, sphérique, et les miroirs recevant de cet objet unique des images totalement dissemblables, parce que leur mode de recevoir l'image ou leurs formes perceptives varient essentiellement. Ayant, de cette manière, fait voir que l'image n'est pas uniquement produite par la chose représentée, qu'il faut encore, pour sa production, le concours des dispositions inhérentes au miroir, il facilita singulièrement l'intelligence des principes fondamentaux de la philosophie qu'il avait entrepris d'expliquer en français. Il fit, ainsi, nettement concevoir la nature des formes inhérentes à notre organe cognitif; il fit sentir que ces formes, c'est-à-dire, l'espace, le temps (avec leurs propriétés qui engendrent la géométrie et l'arithmétique pures), les notions d'unité, de totalité, de substance, de cause et d'effet, d'action et réaction qui constituent à nos yeux le mécanisme du monde visible, ne sont, suivant la théorie de Kant, nullement les lois et les formes des choses en elles-mêmes, pas plus que la tache que je porte dans la contexture de mon œil, et qui m'apparaît nécessairement partout, n'appartient aux choses qui ne me l'offrent que parce que je la leur prête. En s'aidant de ces analogies, Villers mit la doctrine du transcendentalisme à la portée des esprits les moins habitués à suivre des raisonnements métaphysiques; ils comprirent ce que les disciples de cette philosophie entendaient par formes *à-priori*, et comment, dans leur point de vue, il était impossible de soutenir que tout est matière, puisque la matière, ou l'étendue, n'est, ainsi que les couleurs et les sons, qu'un produit tout-à-fait idéal de notre mode de recevoir des sensations, un jeu de notre propre organisation intellectuelle; ils comprirent à quel titre les Kantiens célébrèrent le triomphe de leur maître sur les doctrines du matérialisme et de l'athéisme, et pourquoi selon eux il ne pouvait plus désormais y avoir d'arguments ni d'appui pour ces systèmes funestes à la dignité de l'homme. Il est à regretter que Villers ait, dans sa lumineuse analyse, réservé un si petit espace à l'exposé de la partie morale de la philosophie critique, et que, dans son discours préliminaire, il se soit abandonné à une verve d'indignation contre les principes de Condillac et de ses adhérents, qui nuit à l'appréciation calme et impartiale des points en discussion. Malgré les imperfections et les lacunes qu'on peut reprocher à cette esquisse du Kantisme, il serait à desirer qu'on réimprimât un ouvrage qui en est encore l'exposé le plus clair, jusqu'ici publié en français, qui a ramené plus d'un sceptique aux principes religieux, et qu'on jugerait aujourd'hui avec plus d'impartialité et de faveur, grâce aux changements qui sont survenus dans les opinions en matière de philosophie, et auxquels cet ouvrage même a incontestablement coopéré. On joindrait utilement, à une nouvelle édition de ce résumé de la philosophie théorique de Kant, quelques-uns des articles insérés par Villers dans les feuilles à la rédaction desquelles il eut part, dans le Spectateur

(3) Poète dramatique et lyrique qui a exposé avec un rare talent les théories de Kant, surtout celle des catégories. Voyez la *Lettre de M. de Gerstenberg à Charles de Villers, sur le principe commun aux deux divisions de la philosophie critique* (3e. tome des OEuvres de Gerstenberg), et le livre de Villers, pag. 110 et suiv.

du Nord, le Publiciste, le Morgenblatt, les Gazettes littéraires de Göttingue, de Halle et de Jena, le Moniteur westphalien, etc., etc., et plusieurs de ses autres écrits de peu d'étendue, tous marqués au coin d'une saine philosophie, et du noble desir d'améliorer la condition morale des hommes. Il ne faudrait pas oublier une lettre de Villers adressée au secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon, sur la question proposée, en 1807, par cette académie : *La nation française mérite-t-elle le reproche de légèreté que lui font les nations étrangères?* Dans cette Lettre, Villers, distinguant la légèreté de la frivolité et de l'inconstance, soutient que l'homme agit avec légèreté lorsqu'il se laisse entraîner par ses passions ou ses goûts vers un but, sans s'inquiéter si les moyens qui doivent l'en rapprocher sont conformes à la raison, à l'équité, aux lois éternelles du devoir, du juste et de l'injuste. Pour compléter la liste des productions de sa plume, qui ont été imprimées, nous indiquerons encore : I. *Lettre à Mademoiselle D. S., sur l'abus des Grammaires dans l'étude du français*, 1797. II. *Lettres westphaliennes*, 1797. Elles offrent un exposé de la philosophie critique très-spirituel, et dans quelques parties plus satisfaisant que l'ouvrage dont nous avons déjà parlé. III. *Relation abrégée du Voyage de la Pérouse*, 1799. IV. *Amour et Devoir*, petit roman qui n'a paru qu'en allemand, traduit par Ch. Reinhard, pour faire partie de l'Almanach des Romans, publié, en 1798, par ce poète. V. *Lettre à M. George Cuvier, sur une nouvelle théorie du cerveau par le docteur Gall*, 1802. VI. *Combat de Lubeck*, avec une carte, 1806, in-4°., description qu'il ne faut pas confondre avec la Lettre adressée à Mme. de Beauharnais. VII. *Érotique comparée*, ou *essai sur la manière essentiellement différente dont les poètes français et allemands traitent l'amour*, 1807, tableau très-piquant de la sensualité et de la spiritualité qui dominent dans les poésies érotiques des deux peuples. VIII. L'ouvrage de *M. Heeren sur l'influence des croisades*, commencé en 1807, fut mis sous les yeux de l'Institut de France, dans la traduction qu'en avait faite Villers, vol. in-8°. de 538 pages, 1808. IX. Il a aussi traduit le texte explicatif dont Heyne a accompagné les Vases grecs à sujets homériques, dessinés et publiés à Cassel par Tischbein, 1810 et 1811. X. *Précis historique de la vie de Martin Luther, traduit du latin de Melanchthon avec des notes*, 1810. Villers s'occupait, dans les dernières années de sa vie, d'une biographie étendue de Luther, qu'il ne lui a pas été accordé de terminer. Il en avait fait une première esquisse qu'il destinait à la *Biographie universelle*, pour laquelle il a composé plusieurs articles, entre autres *Henri d'Alkmar* (I, 582), et *Claude Brunet*, dont il a ressuscité la mémoire (VI, 114). Il avait appris à écrire l'allemand avec une grande correction. Il a composé dans cette langue un catéchisme, uniquement destiné au développement des notions fondamentales de la morale et de la religion. Ces leçons, distribuées en six dialogues, sont un modèle de grâce et de clarté; elles ont été imprimées à Lubeck, en 1810, sous ce titre : *Petit catéchisme préparatoire, ou doctrine du noble et du bon, en six entretiens*, avec cette épigraphe

tirée d'une exhortation du comte de Stolberg à ses enfants : « Toute la valeur de l'homme dépend de cette alternative : aspire-t-il à s'unir par l'amour à l'amour divin, ou se replie-t-il tellement sur son *moi*, que, dans tout ce qui l'attire et lui plaît, il ne cherche que les moyens d'une jouissance personnelle plus ou moins fine ou grossière ? » En résumé, il est rigoureusement juste de dire que Charles de Villers ne trouva le bonheur que dans celui de ses semblables. Sa vie fut une dispensation continue de son temps et de ses efforts au profit de ceux qui les réclamaient ou qui lui semblaient en avoir besoin pour connaître et pour mettre en pratique de salutaires vérités. S—R.

VILLETERQUE (Alexandre-Louis de), littérateur, était né le 31 juillet 1759, à Ligny, dans le Barrois, de parents nobles. A seize ans, il avait achevé ses études au collége de Metz, et peu de temps après, il obtint un brevet de sous-lieutenant dans le régiment de Normandie, dont son oncle était lieutenant-colonel. Doué d'une ame ardente, il ne tarda pas à connaître le pouvoir de l'amour. Si le desir de plaire ne le rendit pas poète, il lui dicta du moins des vers assez agréables pour mériter des éloges qui décidèrent sa vocation pour les lettres. Une Nouvelle et des Essais dramatiques occupèrent ses loisirs, et lui valurent des succès de société, les seuls qu'il ambitionnât. Frappé du progrès des sciences exactes, auxquelles les découvertes de Lavoisier donnaient un grand intérêt, il résolut de les étudier, et se rendit bientôt assez habile dans la physique, la chimie et l'histoire naturelle. La révolution le surprit au milieu de ces études. Forcé de quitter son corps par le refus des soldats d'obéir à leurs chefs, il se retira dans les environs de Paris, et, s'étant un peu rapproché des hommes et des principes de la révolution, il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions de la terreur. La culture des lettres n'avait été jusqu'alors pour lui qu'un délassement agréable; mais, privé de son état et de sa fortune, il fut obligé de chercher des ressources dans l'exercice de ses talents. Villeterque concourut à la rédaction du Journal des Arts, et ensuite à celle du Journal de Paris, auquel il fournit, pendant douze ans, une foule d'articles qui prouvent l'étendue et la variété de ses connaissances. Il fut admis à l'Institut, lors de sa formation, comme associé correspondant de la classe des sciences morales. Quoique jeune encore, il était attaqué, depuis quelque temps, d'une maladie incurable; mais son ardeur pour les lettres n'en fut point diminuée; et dans les intervalles que lui laissaient ses souffrances, il travaillait à retoucher ses ouvrages ou à recueillir des matériaux pour ceux qu'il méditait encore. Il mourut à Chaillot, le 8 avril 1811, à l'âge de cinquante-deux ans, dont il avait passé plus de quinze dans de continuelles douleurs. Outre une *Notice sur Dussaulx*, à la tête de sa traduction de *Juvénal*, 1803, 2 vol. in-8°; et des traductions des *Lettres athéniennes* (1); Paris, 1801, 3 vol. in-8°.; 1804, 4 vol. in-12; et de *Fleet-wood*, roman de Godwin, 1805, 3 vol. in-12; on a de lui : I. *Essais dramatiques et autres œuvres*, Paris, 1793, in-8°. Ce volume contient

(1) Voy. sur les auteurs des *Lettres athéniennes*, le *Dict. des anonymes* de Barbier, n°. 9933.

Lucinde ou le conseil dangereux, comédie en un acte et en prose; le *Mari jaloux et rival de lui-même*, comédie en un acte; le *Solitaire*, drame; *Zena ou la Jalousie et le bonheur, rêve sentimental*, composé à l'âge de dix-huit ans; et les *Veillées d'un malade*, conte philosophique. Dans ce dernier opuscule, l'auteur décrit les aventures d'une femme que de faux principes ont jetée dans toutes sortes d'écarts. Ce personnage, désigné sous le nom de *Fatalita*, joue un grand rôle dans les *Veillées philosophiques*, dont on parlera ci-dessous. II. *Quelques doutes sur la théorie des marées par les glaces polaires*, ou lettre à B.-H. de Saint-Pierre, ibid., 1793, in-8°. L'auteur des *Études de la nature* répondit à Villeterque, mais sans le convaincre de la vérité de son système. III. *Veillées philosophiques* ou Essais sur la morale expérimentale et sur la physique systématique, ibid., 1795, 2 vol. in-8°. Son but, dans cet ouvrage, est d'établir les principes de la morale sur des bases puisées dans la nature de l'homme, et de réfuter quelques paradoxes de Rousseau et de B. de Saint-Pierre, aux talents desquels il rend d'ailleurs un juste hommage. En commençant, l'auteur trace son portrait en ces termes : « Je suis né avec un caractère » observateur et une sensibilité ex- » trême : presque toujours ému, je » suis toujours attentif; enfin, j'ai » acquis le droit de parler des pas- » sions par toutes les fautes dont » elles ont semé ma vie, et dont » elles ne sont pas toujours l'excuse... » J'ai été long-temps tourmenté par » le bonheur même, et je n'en jouis » bien que depuis que je l'ai perdu. » Il semble que je ne sache jouir que » du passé : le souvenir a toute ma » raison; mes sensations n'en ont pas » (tom. 1er., p. 23). » Le bonheur n'existe que dans l'accomplissement des devoirs : les devoirs naissent de l'amour de soi, qu'il ne faut pas confondre avec l'intérêt personnel. Tels sont les fondements de l'ouvrage de Villeterque. Il a cru devoir adopter la forme du dialogue. Les deux interlocuteurs sont l'auteur lui-même et *Fatalita*. La huitième Veillée contient une nouvelle réfutation de la théorie des Marées de B. de Saint-Pierre. Des longueurs, des digressions et l'abus du néologisme rendent la lecture de cet ouvrage fatigante. L'auteur promettait une suite en 2 vol., qu'il aurait intitulée : *Essai sur les bouleversements du globe*. IV. *Épître à Mad.... sur quelques ridicules du moment*, Paris, 1796, in-8°.; insérée dans le *Magasin encyclopéd.*, 1797, VI, 108. On trouve dans le même journal une *Notice sur Villeterque*, par Millin, 1811, III, 154. W—s.

VILLETHIERRI (Girard de). *V.* Girard, XVII, 447.

VILLETTE (François), opticien, naquit à Lyon en 1621. On ignore les circonstances qui décidèrent son goût pour la fabrication des instruments de physique; mais on sait qu'il acquit dans l'exercice de cet art assez de réputation pour mériter des magistrats de sa ville natale une pension, à titre d'encouragement. En 1666, il construisit un miroir ardent de trente-quatre pouces de diamètre. C'était le plus grand qu'on eût vu jusqu'alors; et les effets en parurent prodigieux. Louis XIV s'empressa d'acquérir ce miroir, qu'il fit placer à l'Observatoire de Paris. On en trouve la description dans le *Journal des savants*, mars 1666. Cette notice a été recueillie dans la *Col-*

lection académique, partie étrangère, 1, 254. Villette fabriqua depuis un second miroir de quarante-quatre pouces de diamètre, qui fut acheté par le landgrave de Hesse. La *Description* en a été publiée à Liége, en 1715, in-12. Les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* en ont donné l'extrait détaillé, novembre 1716. Cet artiste était mort à Lyon, en 1698, laissant deux fils, héritiers de ses talents. L'aîné s'établit dans le pays de Liége, et devint ingénieur-opticien de l'électeur de Cologne. Le cadet mourut à Lyon, en 1712, victime d'un accident déplorable. Une pièce d'artifice, à laquelle il travaillait, s'étant enflammée, le feu se communiqua promptement aux matières combustibles dont il était entouré; et il fut réduit en cendres, avec tous les objets qui se trouvaient dans sa chambre. On a le *Portrait* de Franç. Villette, gravé par Desrochers, format in-8°. W—s.

VILLETTE (Charles, marquis de), né à Paris le 4 décembre 1736, était le fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui lui laissa une fortune de cent cinquante mille livres de rentes, avec le titre de marquis qu'il venait d'acheter. Sa mère, qui avait de l'esprit et de la beauté, était une femme très à la mode; et l'on dit qu'elle avait été fort liée avec Voltaire dans sa jeunesse. Riche, spirituel et assez bien fait, le jeune Villette parut dans le monde avec de grands avantages. Il fut d'abord officier de cavalerie, fit quelques campagnes de la guerre de Sept-Ans, et parvint au grade de maréchal-général des logis de la cavalerie. Cependant il s'était acquis peu de réputation par sa valeur; mais, lorsqu'il revint à Paris, après la paix de 1763, très-avide de renommée, il voulut faire parler de sa bravoure. Tout-à-coup la capitale retentit du bruit d'un duel, où l'on dit qu'il avait tué un ancien lieutenant-colonel, après l'avoir outragé très-grossièrement dans une promenade publique. Ce prétendu duel fit tant de scandale, l'offense qui devait l'avoir causé était si extraordinaire de la part d'un gentilhomme et d'un officier français, que le ministère public crut devoir informer contre le fait. Mais lorsqu'on en vint aux éclaircissements, il se trouva qu'il n'y avait eu ni offense, ni combat. Le public se vengea, par des brocards et des épigrammes, de l'espèce de mystification qu'il avait essuyée. On a dit que ce fut pour ce motif que l'on enferma Villette, à cette époque, pendant six mois, dans la citadelle de Strasbourg; mais il est probable que cet emprisonnement eut une autre cause. Au sortir de sa prison, le jeune marquis alla passer quelques mois à Ferney, auprès de Voltaire qui avait pour lui une tendresse toute paternelle, et auquel il avait déjà envoyé quelques pièces de vers, qu'il ne manquait pas de faire insérer dans les journaux avec les réponses (1). Lorsque Villette fut de retour dans la capitale, il entretint avec le patriarche de Ferney une correspondance très-suivie; et il montra dans toutes les occasions une profonde admiration pour le génie et les opinions du grand homme,

(1) Voltaire s'exprimait ainsi à l'occasion du séjour de son jeune ami à Ferney. « J'ai actuellement » chez moi pour me ragaillardir un jeune M. de » Villette qui sait tous les vers qu'on ait jamais » faits, et qui en fait lui-même, qui chante, qui » contrefait son prochain fort plaisamment, qui » fait des contes, qui est pantomime, qui réjouit » rait jusqu'aux habitants de la triste Genève. » Mme. Dudeffant, dans ses lettres à Walpole, ne fait pas un portrait si favorable de Villette : « C'est, dit-elle, un marquis, un bel-esprit, un homme de bonne fortune, un personnage de comédie » (lettre du 12 février 1775).

disant hautement qu'il lui devait le jour (2). Voltaire, à son tour, lui adressait toutes sortes de cajoleries dans des épîtres en vers et en prose fort tendres; il l'appelait le *Tibulle français*, et il ne négligeait rien pour faire de lui un de ses adeptes les plus zélés. « Je vous retiens, lui écrivait-il en 1765, pour un des soutiens de la philosophie.... Souvenez-vous bien que, ce n'est pas assez d'être philosophe, il faut faire des philosophes. » Villette se montra fort docile à ces avis; et il en fit dans toutes les occasions la règle de sa conduite. Enfin, il épousa, en 1777, dans la chapelle de Ferney, et sous les auspices du patriarche, cette demoiselle de Varicourt (*Voy.* l'article suivant) que Voltaire avait prise dans une grande affection, et qu'il appelait *Belle et Bonne*. Voici comment il parlait alors, dans sa correspondance, de cet événement auquel il attachait beaucoup d'importance. « M. de Villette fait un très-» bon marché, en épousant une fille » qui a autant de bon sens que d'in-» nocence, qui est née vertueuse et » prudente, comme elle est née belle, » qui le sauvera de tous les piéges de » Babylone, et de la ruine qui en est » la suite.... Il la préfère aux partis » les plus brillants; et quoiqu'elle » n'ait précisément rien, elle mérite » cette préférence. » Les deux époux vinrent bientôt habiter la capitale, où ils arrivèrent avec Voltaire qu'ils reçurent dans leur bel hôtel sur le quai auquel on a donné plus tard le nom du grand homme. Si l'on en croit les Mémoires du temps, Villette, tout fier d'avoir chez lui un pareil hôte, se livra avec trop de vanité au plaisir de le montrer à tout Paris. Voici l'épigramme que l'on fit à cette occasion :

Petit Villette, c'est en vain
Que vous prétendez à la gloire;
Vous ne serez jamais qu'un nain
Qui montre un géant à la foire.

Lorsque Voltaire fut mort, le marquis de Villette le fit embaumer; et Mme. Denis lui ayant permis de garder le cœur, il l'enferma dans une urne cinéraire, sur laquelle on grava cette inscription :

Son esprit est partout, et son cœur n'est qu'ici.

Ce monument se trouve encore au château de Ferney, dont Villette était devenu propriétaire. La salle où il est déposé fut long-tems ornée comme un temple. Après avoir perdu son guide et son protecteur, Villette continua de s'occuper de littérature. Il avait déjà concouru pour quelques prix à l'académie française, sans avoir pu les obtenir; mais il s'en était consolé, suivant l'usage, en faisant imprimer ses discours (3). Il avait aussi donné beaucoup de pièces de vers dans l'Almanach des Muses; il fit imprimer, en 1778, le commencement du seizième chant d'une traduction de l'Iliade (4). En 1784, il publia ses OEuvres à Paris, sous la rubrique de Londres, 1 vol. in 8°.; et il en donna encore une édition magnifique à Paris, en 1786, sous la rubrique d'Édimbourg (5). On croit que son secrétaire

(2) Grimm prétend que la réputation de Mme. de Villette la mère avait laissé un champ très-vaste aux présomptions de ce genre.

(3) *Éloges historiques de Charles V et de Henri IV, rois de France, par le marquis de V****, nouvelle édition, Amsterdam (Paris), 1792, in-8°.

(4) Palissot prétend que ce morceau est de Voltaire qui l'avait confié au marquis de Villette dans une tout autre intention.

(5) Cette édition des *OEuvres choisies de Villette*, Londres, 1786, in-16 de 156 pages, est imprimée sur papier de guimauve. On trouve à la fin du volume vingt feuillets d'échantillons de papiers, composés d'autant de substances différentes, fabriqués par Léorier de l'Isle. Peu

eut une grande part à cette collection (*Voy.* GUYÉTAND). En 1788, il publia un *Choix des Mémoires secrets de Bachaumont*, par Ch. de V. (Charles de Villette), 2 vol. in-12, dans lequel on pense bien qu'il n'inséra pas beaucoup de passages de ces Mémoires qui sont dirigés contre lui. Ses prétentions littéraires (6), autant que le mépris des mœurs qu'il affichait scandaleusement (7), lui avaient suscité beaucoup d'ennemis. La révolution vint y ajouter encore. Il en adopta d'abord avec beaucoup de chaleur les principes les plus exagérés, et fit des efforts inutiles pour être nommé député aux états-généraux. Il rédigea alors les cahiers du bailliage de Senlis, qui attirèrent l'attention par la hardiesse des griefs et des vœux qui y étaient exprimés. Dès le 15 février 1790, il publia avec beaucoup d'ostentation dans les journaux une lettre qu'il venait d'adresser à l'intendant de ses domaines, afin que, *sans attendre le réglement de l'Assemblée nationale sur l'extinction des droits féodaux*, *il renonçât pour lui à toute espèce de servitude, de corvées, au carcan, aux fourches patibulaires*, etc. Cette lettre donna lieu à beaucoup de railleries et d'épigrammes qui furent insérées dans les *Actes des Apôtres*, et autres journaux royalistes. Villette envoyait fréquemment alors à la *Chronique de Paris* des lettres fort remarquables par les principes révolutionnaires, et qu'il réunit ensuite dans un seul volume, sous le titre de *Lettres choisies sur les principaux événements de la révolution*, 1792, in-8°. Ce fut à la même époque qu'il fit baptiser son fils sous le nom de *Voltaire-Villette*. Cependant son ardeur s'était beaucoup refroidie à la vue des événements qui souillèrent les derniers mois de l'année 1792. Les massacres de septembre l'avaient surtout saisi d'une vive indignation. Il venait d'être nommé député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise, ce qui, selon Palissot, étonna beaucoup dans un temps où l'on ne devait s'étonner de rien. Fort de son caractère de législateur, qu'il croyait inviolable, Villette publia dans la *Chronique de Paris* une Lettre très-énergique contre les auteurs de ces massacres. Ceux-ci le dénoncèrent au Conseil de la commune; et ce Conseil, qui était pour la plus grande partie composé des directeurs des assassinats, décida que Villette serait poursuivi. Mais ce dernier se plaignit de cette persécution à la Convention nationale, invoquant le principe de la liberté de la presse, et l'inviolabilité dont il était revêtu. On manda à la barre le procureur de

---

d'années auparavant on avait publié à Paris, dans le même volume, les *Œuvres du chevalier de Boufflers et du marquis de Villette*. Si la première partie de ce recueil était bien supérieure à la seconde, on avait donné quelque relief à celle-ci, en y insérant une douzaine de lettres de Voltaire alors inédites.

(6) Il se couvrit d'un ridicule impardonnable en se rangeant parmi les détracteurs de Boileau qu'il accusait d'impuissance, parce qu'il n'avait fait *ni églogue, ni élégie, ni scène tragique, comique ou lyrique*. Villette connaissait si peu le grand poète qu'il déprécia que, par une singulière méprise, à la tête de son *Éloge de Charles V*, il avait mis pour épigraphe, sous le nom de Voltaire, ce beau vers de Despréaux :

On peut être un héros sans ravager la terre.

(7) Les liaisons du marquis de Villette avec Mlles Arnould et Raucourt eurent dans le temps une grande publicité. Croyant avoir à se plaindre de la première, il lui écrivit une lettre remplie d'injures. Le comte de Hauragais, célèbre par ses plaisantes folies, et qui était fort attaché à Mlle Arnould, se chargea de la réponse. Faisant allusion à la lâcheté du marquis et à ses goûts infâmes, il lui envoya un manche à balai bien empaqueté; et sur l'enveloppe duquel étaient ces deux vers que Voltaire avait faits pour une statue de l'Amour :

Qui que tu sois, voici ton maître;
Il l'est, le fut ou le doit être.

la commune, Chaumette, et l'arrêté fut annulé; mais Villette perdit beaucoup de sa popularité, et il se vit tous les jours en butte aux attaques de Robespierre et de Marat. Sa santé s'était fort affaiblie, et il ne prenait presque plus de part aux délibérations de la Convention; cependant il s'y fit porter pour le procès de Louis XVI, et il montra quelque courage dans cette grande affaire, où il vota d'abord pour la culpabilité, comme la presque totalité de l'Assemblée, puis contre l'appel au peuple; mais à la suite de quelques considérations politiques, assez longuement développées, il se prononça pour la réclusion, et pour le sursis à l'exécution. Depuis cette époque il ne fit plus que languir, et il mourut le 9 juillet 1793. La Convention nomma une députation pour assister à ses funérailles. Tout bien considéré, Villette était plus vicieux que méchant. Il fut souvent entraîné par une vanité mal-adroite, et par les idées et les opinions des hommes avec lesquels il vécut. Il eut surtout le tort bien grave de faire parade de son immoralité. On pourrait dire de lui ce que Louis XIV disait du duc d'Orléans, que c'était un *fanfaron de vices*. On l'a accusé dans tous les Mémoires du temps du vice contre nature; et il en plaisantait lui-même ouvertement avec ses amis, comme on le voit par sa correspondance avec Boufflers, citée dans les Mémoires secrets. Il semble que Voltaire ait aussi voulu parler de ce goût infâme dans une de ses Lettres (8). M-D j.

(8) « Il se pourra bien faire que vous aspiriez un jour à l'honneur d'être père de famille, et que vous soyiez docteur *in utroque jure*. Ce sera à vous de voir s'il vaut mieux vivre en philosophe que de donner des enfants à l'état-civil. » Lettre du 7 juin 1765.

VILLETTE (Reine-Philiberte Rouph de Varicourt, marquise de), née à Pougny le 3 juin 1757, était fille d'un lieutenant-colonel de cavalerie, père d'une nombreuse famille, qui habitait le pays de Gex, et qui eut long-temps avec Voltaire des rapports de bon voisinage. Mlle. de Varicourt, douée d'une beauté rare et d'un caractère plus séduisant encore, plut beaucoup à Mme. Denis, qui pria ses parents de permettre qu'elle vînt habiter le château de Ferney. Au bout de quelques mois Voltaire conçut aussi pour Mlle. de Varicourt une très-vive amitié; et c'est ce qui a fait dire qu'elle était devenue sa fille adoptive. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle lui dut son bonheur et sa fortune. Ce fut à Ferney qu'elle vit M. de Villette, et ce fut sous les auspices de Voltaire qu'elle l'épousa le 12 nov. 1777, en présence de six de ses oncles, tous chevaliers de Saint-Louis. Son époux lui témoigna d'abord une tendresse qui ne se démentit pas à leur retour à Paris, ainsi que Voltaire l'écrivait au comte de Tressan le 19 février 1778: « Votre » ami, M. de Villette, a raison d'aimer le monde: il y brille dans » son étonnante maison: il l'a purifiée par l'arrivée d'une femme » aussi honnête que belle. » Mais ce bonheur ne dura pas long-temps: Mme. de Villette perdit celui qui lui avait tenu lieu de père; et bientôt elle éprouva le chagrin non moins vif de voir le marquis retourner à ses premières habitudes. Quant à elle on la vit toujours fidèle à ses vertus, qui contrastaient singulièrement avec les mœurs scandaleuses de son époux (*Voy.* l'article précédent). Élevée dans des principes très-religieux, elle ne les oublia jamais,

et l'on a même dit qu'elle ignora long-temps que Voltaire était l'auteur de tant d'ouvrages irréligieux et immoraux, qui avaient été composés presque en sa présence sans qu'elle s'en doutât. Elle n'en fut bien informée qu'après la mort du philosophe; et ce qui serait plus étonnant, c'est que cette découverte n'ôta rien à son admiration pour le grand homme. Elle lui avait fait élever un buste dans son appartement, et pendant tout le reste de sa vie elle ne cessa pas de brûler chaque jour un grain d'encens devant ce buste. Mme. de Villette mourut à Paris le 13 novembre 1822. L'année précédente elle avait été l'héroïne d'une fête maçonnique qui fut donnée à Paris en l'honneur de Voltaire. Elle vivait avec une extrême simplicité, et consacrait à des aumônes une grande partie de son revenu. — L'un de ses frères, garde-du-corps de Louis XVI, fut tué par la populace à Versailles, le 6 octobre 1789. Un autre est mort évêque d'Orleans. M—D j.

VILLEURNOY (Charles-Honoré Berthelot de la), né à Toulon vers 1750, fut maître des requêtes, ensuite sous-intendant de province, et se fit remarquer par ses mœurs et sa probité. Ayant perdu ses emplois par la révolution, il vécut dans la retraite, et fut néanmoins incarcéré comme suspect en 1793. Rendu à la liberté après la chute de Robespierre, il devint, en 1796, un des agents secrets des Bourbons dans la capitale. Cherchant surtout à gagner pour ces princes des partisans dans l'armée, il fut attiré, dans le mois de février 1797, ainsi que ses collègues Brotier et Duverne de Presle, à la caserne de l'École-Militaire par le colonel Malo, qui feignit d'entrer dans leurs vues, et les fit arrêter par ordre du directeur Carnot à qui il avait tout communiqué. Les trois commissaires du roi furent traduits devant un conseil de guerre, où La Villeurnoy se défendit avec beaucoup de courage, et se répandit en violentes invectives contre le ministre de la justice, Merlin, qui avait fait plusieurs rapports à sa charge. « Cette » bête féroce a soif de notre sang, » dit-il hautement: qu'il le boive. » Malgré les poursuites de Merlin et les révélations de Duverne de Presle, qui s'était fait dénonciateur de ses compagnons d'infortune, pour échapper au supplice, le conseil de guerre, intimidé par les nombreuses réclamations du public, et surtout par celles des journaux, ne prononça pas contre ces accusés la peine de mort. N'osant pas non plus les acquitter, il les condamna à une réclusion de peu de durée. La Villeurnoy ne fut condamné qu'à un an; mais la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797) étant survenue peu de temps après, le Directoire les enveloppa dans la proscription des députés que leurs collègues envoyèrent à la Guiane (*Voy.* Pichegru). La Villeurnoy, de même que son ami Brotier, mourut à Sinnamary, dans le mois de juillet 1799. On avait trouvé dans ses papiers un plan de conspiration, d'après lequel Vauvilliers devait être nommé, au nom du roi, directeur des subsistances, Bénézech, ministre de l'intérieur, Fleurieu, de la marine, Siméon, de la justice, Barbé-Marbois, des colonies, Cochon, de la police, etc. Les débats du procès, instruit par le conseil de guerre de la 17e. division militaire contre Brotier, La Villeurnoy, etc. ont été recueillis par des sténographes, et imprimés chez Baudouin, 1 vol. in-8°. M-D j.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (JEAN DE), maréchal de France, d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons du royaume, naquit vers 1384. Il se trouvait, en 1415, dans Honfleur, assiégé par les Anglais, et fut fait prisonnier. Dans les troubles qui désolèrent la France sous le règne malheureux de Charles VI, il embrassa le parti du duc de Bourgogne (Jean Sans-Peur), qui l'établit son lieutenant à Pontoise. Quelques hommes obscurs ayant osé former le projet de livrer Paris aux Bourguignons, l'Isle-Adam, averti par le chef du complot, se rendit, avec huit cents hommes d'armes, sous les murs de cette ville, dans la nuit du 28 au 29 mai 1418. Au signal convenu, la porte s'ouvre, et l'Isle-Adam est introduit. Elle se referme aussitôt; et les clefs, jetées par-dessus les murailles, annoncent aux Bourguignons qu'ils doivent vaincre ou périr. L'Isle-Adam s'avance jusqu'au Châtelet, où cinq cents bourgeois viennent grossir sa troupe, en criant: *La paix! Vive Bourgogne!* Il court ensuite, avec un détachement, au palais de Saint-Paul, dont il brise les portes, et force l'infortuné Charles VI, malade, de monter à cheval, pour se montrer au peuple. Au milieu du tumulte, le brave Tanneguy du Chatel (*Voy.* ce nom) parvient à sauver le dauphin, qu'il conduit à Melun. Les séditieux, dont la fureur s'accroît par la certitude de l'impunité, demandent à grands cris la mort de tous ceux qu'ils soupçonnent d'être opposés à leurs projets. Le sang coule dans les prisons, encombrées de victimes; les échafauds sont dressés sur les places, dans les rues, pour immoler les serviteurs du roi les plus dévoués; et, on doit le dire, l'Isle-Adam favorisa tous ces crimes, tous ces massacres, dont l'effrayant tableau a fait tomber la plume des mains de l'historien Villaret, chargé de le retracer. Le duc de Bourgogne, déclaré lieutenant-général du royaume, récompensa l'Isle-Adam, en le nommant maréchal de France, à la place de Boucicaut (*Voyez* ce nom), prisonnier à la funeste bataille d'Azincourt. Les Anglais profitent de la confusion pour envahir la Normandie et marcher sur Paris. L'Isle-Adam, forcé de leur abandonner Pontoise, se retire à la cour du duc de Bourgogne. L'assassinat de Jean Sans-Peur, sur le pont de Montereau, vient encore augmenter le désordre. Henri V, roi d'Angleterre et gendre de Charles VI, est désigné régent du royaume, au préjudice des droits du dauphin. L'Isle-Adam, un jour, s'étant présenté devant Henri, vêtu d'une robe commune: « Est-» ce là, lui dit le monarque anglais, » la robe d'un maréchal de France? » Je l'ai fait faire, répondit l'Isle-» Adam, pour me servir en voyage. » En parlant il avait les yeux sur Henri. « Comment, lui dit ce prince, » osez-vous me regarder au visage? » L'Isle-Adam s'excusa sur ce que c'était la coutume en France de regarder la personne à laquelle on adressait la parole: mais Henri ne fut point satisfait de cette réponse; et quelques jours après, il fit enfermer l'Isle-Adam à la Bastille, sous prétexte qu'on le soupçonnait de vouloir livrer Paris au dauphin. Sans les sollicitations pressantes du duc de Bourgogne (Philippe-le-Bon), il ne serait sorti de prison que pour périr sur un échafaud. L'Isle-Adam ne recouvra la liberté qu'après la mort de Henri V (1422); mais loin de se montrer partisan du dauphin, comme on l'en avait accusé, il s'empres-

sa de rejoindre les drapeaux du duc de Bourgogne, et concourut à reprendre, sur les troupes royales, La Ferté-Milon et Pont-sur-Seine, dont la garnison fut massacrée. Le mariage de Jacqueline, comtesse de Hainault, avec le duc de Glocester, ayant porté le théâtre de la guerre dans les Pays-Bas, l'Isle-Adam fut chargé de conduire des secours au duc de Brabant. En 1429, le duc de Bourgogne le nomma son lieutenant à Paris; et l'année suivante, il reçut le collier de la Toison-d'Or, lors de son institution. Ayant échoué devant Lagny, l'Isle-Adam se jeta dans le Beauvoisis, et avec l'aide des Anglais, soumit les principales villes de cette province. Après le traité d'Arras (1435), qui rétablit la paix entre Charles VII et le duc Philippe, il fut confirmé dans la charge de maréchal de France, reprit, sur les Anglais, Pontoise, dont il fut gouverneur, et contribua beaucoup à réduire Paris sous l'obéissance royale. Surpris dans Pontoise (1436), par Talbot, il n'eut que le temps de fuir, abandonnant à l'ennemi les immenses magasins de blé qu'il avait formés, pour le revendre aux Parisiens, en cas de disette (Voy. les *Mémoires d'un contemporain*, publiés par La Barre, 1731). Il suivit le duc de Bourgogne en Flandre, où des troubles venaient d'éclater, et fut tué dans un mouvement séditieux, à Bruges, le 22 mai 1437. Ses restes furent ensevelis dans l'église de Saint-Donatien. W—s.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (PHILIPPE DE), quarante-troisième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de la même famille que le précédent, naquit en 1464. Reçu chevalier dans sa jeunesse, il se concilia de bonne heure l'estime et l'affection de ses chefs, et parvint à la dignité d'hospitalier et grand-prieur de France. En 1510, il partageait avec André d'Amaral le commandement de l'escadre de la religion, destinée à détruire la flotte que le soudan d'Égypte avait armée contre les Portugais. Amaral, contre l'avis de l'Isle-Adam, persista dans la résolution d'attaquer la flotte d'Égypte dans le golfe de l'Ajazzo. La victoire, long-temps disputée, finit par rester aux chevaliers; mais ils la payèrent de la vie d'une foule de braves qu'il eût été possible d'épargner, si, comme l'Isle-Adam le proposait, on eût attendu, pour engager le combat, le moment où la flotte dispersée n'aurait pu que difficilement se rallier. L'Isle-Adam, en 1513, fut revêtu du titre d'ambassadeur de son ordre à la cour de France. Il en remplissait encore les fonctions lorsqu'il apprit qu'il avait été désigné pour succéder à Fabrice Carette dans la dignité de grand-maître (1521). D'Amaral, chancelier de l'ordre, avait inutilement brigué cet honneur. Dans son dépit, il lui échappa de dire que l'Isle-Adam serait le dernier grand-maître de Rhodes. Ce propos, entendu de plusieurs chevaliers, servit plus tard à le convaincre de trahison. Cependant l'Isle-Adam, instruit que Soliman se disposait à faire le siége de Rhodes, hâta les préparatifs de son départ, et ayant pris congé du roi de France, alla s'embarquer à Marseille. Il emmenait avec lui toutes les munitions de guerre qu'il avait pu se procurer. A la hauteur de Nice, le feu prit à son bâtiment avec une telle violence, que les hommes de l'équipage ne songeaient qu'à gagner la terre; mais il les obligea de reprendre leurs postes, et se rendit bientôt maître des

HIST. DE MALTE.

VILLIERS
DE L'ISLE-ADAM.

N. pinx.t Landon direx.t

lammes. Quelques jours après, le tonnerre tomba dans sa chambre, brisa son épée, et tua neuf hommes. Averti que le fameux corsaire Curtogli s'était embarqué près du cap Mallès, pour le surprendre, il eut le bonheur de lui échapper, à la faveur de la nuit, et entra dans le port de Rhodes, au milieu des acclamations des chevaliers et du peuple, accourus sur le rivage pour le recevoir. Soliman, informé de l'arrivée de l'Isle-Adam, lui écrivit qu'il était dans l'intention de rester en paix avec les chevaliers de Rhodes, s'ils s'engageaient à ne point inquiéter ses sujets. Le grand-maître n'en travailla qu'avec plus d'ardeur à mettre Rhodes en état de défense. Il fit ajouter de nouvelles fortifications aux anciennes, qui furent réparées, et ne négligea rien pour se procurer des vivres et des munitions. La flotte turque parut devant Rhodes le 26 juin 1522. Elle se composait de quatre cents bâtiments de différentes grandeurs, portant cent quarante mille hommes de guerre et soixante mille paysans, qu'on avait tirés de la Servie et de la Valachie, pour les employer aux travaux du siége. Au moment où la ville fut investie, elle renfermait six cents chevaliers et quatre *mille cinq* cents soldats. Les habitants qui demandèrent à prendre les armes furent formés en compagnies; et on leur assigna les postes le moins exposés. C'est avec cette faible garnison que l'Isle-Adam soutint contre toutes les forces de Soliman un siége devenu par la courageuse résistance des assiégés, l'un les plus mémorables dont l'histoire fasse mention. Les janissaires s'étaient flattés de s'emparer facilement les ouvrages extérieurs; mais, repoussés avec une perte considérable dans toutes les attaques, ils tombèrent bientôt de la présomption dans le découragement, et finirent par refuser d'obéir à leurs généraux. Soliman accourut pour étouffer dans son principe une révolte qui pouvait avoir des conséquences fâcheuses. Il n'accorda leur pardon aux janissaires qu'à condition qu'ils répareraient la honte de leurs premières défaites. Les Turcs, combattant sous les yeux d'un maître aussi prompt à récompenser qu'à punir, redoublèrent d'efforts, et firent des prodiges de valeur. La victoire restait toujours aux Chrétiens; mais ils l'achetaient par la perte de quelques-uns de leurs plus braves guerriers. Sans espoir d'être secouru par les souverains de l'Europe, l'Isle-Adam voyait chaque jour diminuer ses ressources: Il dut encore se mettre en garde contre la trahison. Le chancelier d'Amaral, convaincu d'intelligences avec les Turcs, fut condamné à mort (*V.* d'Amaral, II, 15). Toutes les fortifications de Rhodes avaient été détruites par le canon; le plus grand nombre de ses défenseurs avait péri sur la brèche; la poudre manquoit; il ne restait de vivres que pour quelques jours; et l'Isle-Adam, décidé à s'ensevelir sous les ruines de la place, ne songeait point à capituler. Cependant, touché du sort qui menaçait les habitants, si la ville était prise d'assaut, il consentit à écouter les propositions de Soliman. Par un traité signé le 20 décembre, les chevaliers obtinrent de sortir de Rhodes avec leurs armes, et emportant les reliques, les vases saints et tous les objets relatifs au culte. Soliman rendit une visite au grand-maître, et le combla de marques d'estime. En le quittant, il dit à ceux qui l'accompagnaient: « Ce n'est pas sans

quelque peine que j'oblige ce chrétien, à son âge, de quitter sa maison. » La flotte chrétienne sortit de Rhodes le 1er. janvier 1523. De Candie, où l'Isle-Adam, piqué de n'avoir point été secouru par les Vénitiens, ne resta que le temps nécessaire pour réparer ses vaisseaux, maltraités par la tempête, il vint gagner les côtes d'Italie; mais les vents contraires l'obligèrent de relâcher à Messine. Il y trouva des chevaliers de différentes langues, avec des provisions de guerre pour Rhodes. Leur retard devint l'objet d'une enquête sévère : mais leur innocence fut démontrée; et l'Isle-Adam les admit à reprendre leur rang dans l'ordre. La peste l'ayant forcé de quitter Messine, il s'établit dans le golfe de Bayes, et fit construire, non loin des ruines de Cumes, une sorte de camp retranché, où se logèrent les chevaliers, tous atteints de la contagion, et les Rhodiens qui s'étaient attachés à leur sort. Impatient de connaître les intentions du saint-siége à l'égard de l'ordre, il se remit en mer dès que la saison le permit, et étant entré dans le port de Cività-Vecchia, il s'empressa de donner avis de son arrivée au souverain pontife, en lui demandant une audience. Adrien VI qui venait de conclure avec Charles-Quint une ligue contre la France, ne se souciant pas de rendre l'Isle-Adam témoin de la publication de sa bulle, lui fit dire d'attendre à Cività que les chaleurs de la canicule fussent passées. Le grand-maître obtint enfin la permission de venir à Rome, et il y fut accueilli par le souverain pontife avec tous les égards dus à son courage et à ses malheurs. La mort d'Adrien, arrivée quelques jours après, ne lui permit pas de réaliser les promesses qu'il avait faites à l'Isle-Adam. Clément VII, son successeur, avant d'embrasser l'état ecclésiastique, avait été commandeur de l'ordre de Saint-Jean, et lui conservait beaucoup d'intérêt; il s'empressa de réparer le désastre des chevaliers, autant qu'il le pouvait, et leur assigna Viterbe pour résidence, en attendant qu'on eût fait choix d'un lieu pour remplacer Rhodes. L'Isle-Adam, d'après les ouvertures de quelques chevaliers espagnols, entreprit bientôt de négocier avec Charles-Quint la cession à l'ordre des îles de Malte et de Gozo. L'empereur y mit la condition que les chevaliers se chargeraient d'entretenir une garnison suffisante dans la ville de Tripoli. Le grand-maître hésitait d'imposer à l'ordre une charge aussi onéreuse. Il reçut dans le même temps, d'Achmet, l'un des généraux de Soliman, l'offre de rétablir l'ordre dans la possession de Rhodes, sous la condition que les chevaliers l'aideraient à se rendre indépendant dans son gouvernement de l'Égypte. Les amis d'Achmet l'ayant fait périr pour s'assurer leur pardon, l'Isle-Adam reprit ses négociations avec Charles-Quint; mais les démêlés qui s'élevèrent entre l'empereur et le saint-siége en retardèrent la conclusion. Toujours occupé des intérêts de son ordre, le grand-maître visita l'Espagne, la France et l'Angleterre pour dissiper les préventions qui se manifestaient dès cette époque contre l'existence d'une association guerrière et religieuse, ne reconnaissant d'autre souverain que le chef qu'elle se donnait; et l'estime qu'inspiraient les vertus et le caractère héroïque de l'Isle-Adam contribua beaucoup à la conservation de l'ordre dont chaque prince convoitait les dépouilles. En-

fin par un traité, signé le 12 mars 1530, à Castel-Franco, Malte et les îles adjacentes furent cédées définitivement à l'ordre de Saint-Jean. Aussitôt l'Isle-Adam envoya des commissaires à Malte pour prendre possession de cette ville, et faire réparer les fortifications ainsi que les bâtiments destinés au logement des chevaliers. Les difficultés que Charles-Quint suscita, au sujet du droit que l'ordre demandait de battre monnaie et de s'approvisionner de blés en Sicile, ayant été terminées, l'Isle-Adam s'embarqua avec son conseil, et le 26 octobre, il fit son entrée à Malte. Des intelligences qu'il s'était ménagées, dans Modon lui donnèrent l'espoir de s'emparer facilement de cette place, dont la possession aurait offert à l'ordre de grands avantages; mais une première tentative ayant échoué, il abandonna son dessein, et ne s'occupa plus que des moyens d'affermir l'ordre à Malte. Il présida le chapitre-général assemblé en 1533, pour la révision des anciens statuts, et y régla les changements que le temps avait rendus nécessaires. A peine le chapitre avait terminé son travail, que des divisions funestes éclatèrent entre les chevaliers des différentes langues. Plusieurs furent tués, et on fut obligé de recourir aux mesures les plus sévères pour prévenir le retour de ces scènes sanglantes. Le grand-maître fut affecté vivement du scandale de pareils débats, dans un moment où le roi d'Angleterre, en s'emparant des biens de l'ordre, donnait un exemple qui pouvait être suivi par les autres souverains. Il tomba dans une mélancolie que rien ne put dissiper; et une fièvre ardente acheva de consumer le peu de force qui lui restait. L'Isle-Adam expira le 21 août 1534, à l'âge de soixante-dix ans. On grava sur son tombeau cette épitaphe: *Ici repose la vertu victorieuse de la fortune.* On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire de Malte*, par Vertot, livres VIII, IX et X. L'*Isle-Adam* est le héros d'un poème latin du P. Jacques Mayre (*V.* ce nom), et d'un poème français de Privat-Fontanilles. On a son portrait in-4°. in-12. W—s.

VILLIERS (Dom PLACIDE DE), historien, naquit vers 1640, à Vesoul, de parents pieux, et qui le formèrent de bonne heure à la pratique des vertus chrétiennes. Ayant embrassé la règle de saint Benoît, en 1655, à l'abbaye de Luxeuil, il y fit avec succès ses cours de philosophie et de théologie. Il joignit aux travaux d'érudition la culture des arts mécaniques, et construisit pour différentes églises de son ordre des orgues dont ses confrères vantent la perfection. Les talents que Dom Villiers annonçait pour la chaire achevèrent de lui mériter l'estime de ses supérieurs. Nommé sous-prieur à Morteau, et ensuite au collége de Saint-Jérôme, à Dôle, la manière dont il s'acquitta de ses fonctions ne pouvait manquer de l'élever aux premiers emplois; mais il fut atteint subitement d'une épilepsie, contre laquelle échouèrent tous les secours de l'art. Les attaques étant devenues plus graves et plus fréquentes, il revint à Luxeuil, et, remettant à la providence le soin de sa guérison, il y composa dans les intervalles que lui laissait son mal divers opuscules ascétiques, tous empreints d'une touchante mélancolie, qui prenait sa source dans son état habituel de souffrances. Ce sont des *Prières pour une ame malade*, et le *Psautier des affligés*, formé de passages tirés des psaumes

et des écrits des saints pères. On le trouva suffoqué dans sa chambre le 11 mars 1689. Outre les opuscules dont on vient de parler, il laissait en manuscrit une Histoire de l'abbaye de Luxeuil, d'après les documents authentiques qu'il avait tirés de ses archives. Elle est intitulée : *Eductum è tenebris Luxovium, seu chronicon Luxoviense ex vetustis monumentis tanquàm ex pulvere erutum, anno* 1684, in-fol. M. Grappin a profité des recherches de Dom Villiers pour la rédaction de son *Histoire de Luxeuil*, encore inédite ; et il n'a pas manqué de rendre justice aux talents et au zèle de son prédécesseur. W-s.

VILLIERS (Pierre de) naquit à Cognac le 10 mai 1648 ; d'autres disent 1649 et même 1650. Ses parents étaient domiciliés à Paris, mais ils avaient quitté la capitale à cause des troubles ; ils y revinrent dès que les désordres eurent cessé. Ainsi c'est dans cette ville que le jeune de Villiers passa son enfance et reçut sa première éducation. Il entra chez les Jésuites, le 6 juin 1666, et il s'y distingua dans la carrière de l'enseignement, et même dans celle de la prédication. Il y prit l'ordre de prêtrise et y exerça le saint ministère. Il avait appartenu vingt-trois ans à la société lorsqu'il la quitta, en 1689, pour entrer dans la partie de l'ordre de Cluny qui n'était point réformée, où il fut pourvu du prieuré de Saint-Taurin. Sa sortie de la société, après y avoir demeuré si long-temps, parut extraordinaire, et ne laissa pas de faire quelque bruit, mais ne nuisit aucunement à sa réputation, et ne lui ôta ni l'estime qu'il s'était acquise par ses talents et ses qualités personnelles, ni même celle de ses anciens confrères. Il continua, dans son nouvel état, de cultiver les lettres, et c'est depuis cette époque qu'ont été composés ou imprimés la plupart des nombreux ouvrages sortis de sa plume. Boileau fait mention de l'abbé de Villiers dans ses poésies, et l'appelle le *Matamore de Cluny*, « parce qu'il avait, dit un biographe, l'air audacieux et la parole impérieuse, » quoique d'ailleurs homme doux, honnête et d'un caractère très-estimable. Ses ouvrages, auxquels il ne mit jamais son nom, sont, d'après le Dictionnaire des anonymes de Barbier : I. *L'Art de prêcher*, poème en quatre chants, Paris, 1682 et 1728, in-12. Ce poème avait par conséquent paru avant que l'auteur fût sorti de chez les Jésuites ; il eut plus de trente éditions. On y trouve de bonnes instructions, assaisonnées parfois du sel de la plaisanterie, lesquelles n'en sont pas moins propres à former des prédicateurs, et les règles de la véritable éloquence, de celle de la chaire surtout, y sont exposées avec précision et clarté. II. *De l'Amitié*, poème en quatre chants, Amsterdam, 1692, in-12. III. *Entretiens sur les tragédies de ce temps*, Paris, 1675, in-12. L'auteur s'élève contre l'usage de n'en point faire qu'on n'y introduise de l'amour, de sorte qu'au lieu de corriger les mœurs, les pièces de théâtre ne tendent qu'à les corrompre. IV. *Conduite chrétienne dans le service de Dieu et de l'Église*, avec l'office de la Vierge et les vêpres en latin et en français, Paris, 1699, in-16 ; rare et recherché, à cause de l'office de la Vierge, qui est sans renvoi. V. *Entretiens sur les contes des fées et sur quelques autres ouvrages du temps*, Paris, 1699, in-12. VI. *Pensées et réflexions sur les égarements des hom-*

mes dans la voie du salut, 1693, 3 vol. in-12, réimprimées en 1732. VII. *Réflexions sur les défauts d'autrui*, Paris, 1691, in-12. Il y en a eu trois éditions. VIII. *Sentiments critiques sur les Caractères de La Bruyère*, Paris, 1701, in-12 de plus de 600 pages. Barbier, dans la première édition de son Dictionnaire des anonymes, donne cet ouvrage à l'abbé de Villiers, en observant qu'on l'attribue généralement à Brillon; dans sa seconde édition du même Dictionnaire, il penche à l'attribuer au chartreux dom Bonaventure d'Argonne, auteur de Mémoires sous le nom de Vigneul-Marville; et c'est aussi le sentiment du célèbre abbé de Saint-Léger (*Voy.* Brillon, V, 607). *Voy.* aussi le Dictionnaire de Barbier, première édit., n°. 10734; et seconde édition, n°. 16932. IX. *Sur ma vieillesse*, stances, 1727, in-12. Outre ces ouvrages, en voici d'autres dont on dit l'abbé de Villiers auteur. X. Deux *Lettres sur l'oraison des quiétistes*, Paris, 1697, in-12. XI. Des *Heures*, contenant des instructions sur les évangiles des dimanches. XII. Une *Prière en vers sur l'espérance qu'on doit avoir en Jésus-Christ*, vol. in-12. XIII. *Mémoires de la vie du comte D***. Villiers a désavoué ce dernier livre. XIV. *Vérités satiriques*, en 50 dialogues, Paris, 1725, in-12. Si dans tous ces ouvrages on ne trouve rien qui caractérise l'homme de génie, on ne peut du moins refuser à l'auteur beaucoup d'instruction, d'excellentes intentions, et un but constamment moral. Sa diction est pure, son style simple, clair, et éloigné de toute affectation; quelquefois faible et un peu languissant. Ses pensées en général sont justes; on leur reproche de manquer de profondeur. Au reste, il ne s'en faisait point accroire, et il n'estimait pas son travail au-delà de sa valeur. Il mourut le 14 octobre 1728, âgé de quatre-vingts ans. Il ne faut pas le confondre avec un autre Pierre de Villiers, dont parle Bayle, dans son Dictionnaire, article *Hemmingius*. Celui-ci, Français et ministre protestant, était prédicateur du prince d'Orange; on le croyait auteur de l'Apologie de ce prince, et d'une Lettre contre le livre de la concorde. L—y.

VILLIERS (Cosme de Saint-Étienne de), religieux carme, naquit à Saint-Denis près Paris le 8 septembre 1683, et fit ses premières études dans cette dernière ville, au collége d'Harcourt. A l'âge de dix-sept ans il entra chez les carmes, à Tours, et prit, l'année suivante, l'habit de cet ordre. Presque aussitôt ses supérieurs l'envoyèrent à Paris dans leur couvent de la rue des Billettes, pour s'y livrer aux exercices spirituels, qui suivaient ordinairement l'émission des vœux. Après que le jeune religieux eut passé un an dans cette pieuse occupation, il reçut de nouveaux ordres pour se rendre en Bretagne, au couvent de la petite ville de Ploermel, afin d'y faire ses cours de philosophie et de théologie, à quoi il employa sept années. Lorsqu'il eut atteint l'âge prescrit par les canons, il fut ordonné prêtre, et alors employé à l'enseignement depuis 1709 jusqu'en 1727; ainsi pendant dix-huit ans il professa la philosophie ou la théologie à ses jeunes confrères dans divers couvents, et notamment dans ceux de Nantes, d'Hennebon et de Saint-Pol-de-Léon. Envoyé ensuite à Orléans, il s'y livra à la prédication, et suivit cette nouvelle carrière avec succès. Il exerça aussi dans son ordre

différents offices honorables, tels que ceux de sous-prieur, de maître des novices, de prieur, de commissaire provincial, et fut enfin élu définiteur. Il aimait les lettres et les avait cultivées avec soin. Il était érudit et surtout fort versé dans l'histoire de son ordre. Il y avait à Orléans une société littéraire qui s'empressa de l'admettre parmi ses membres, et de laquelle il devint même le doyen. Le temps qu'il donnait à la culture des lettres n'ôtait rien à ce qu'il devait aux fonctions de son état. L'évêque d'Orléans lui avait confié la direction d'une maison religieuse, dite *de la Croix*, dans laquelle s'élevaient les jeunes personnes nouvellement converties, et il dirigeait; en outre, le monastère de Sainte-Madeleine, ordre de Fontevrault, situé à quelque distance d'Orléans emplois dont il fit son occupation, pendant près de quarante ans. On lui doit les ouvrages suivants: I. *Vie du P. Agriani*, dit aussi *de Bologne*, parce qu'il y était né, *supérieur-général de l'ordre des Carmes*, dans le quatorzième siècle, Paris, 1752. II. *Vie de Louis Jacob, religieux du même ordre*, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Ces deux Vies, imprimées à part en français, sont insérées en latin dans l'ouvrage qui suit. III: *Bibliotheca carmelitana, notis criticis et dissertationibus illustrata, curâ et labore unius è Carmelitis provinciæ Turoniæ*, Orléans, 1752, 2 tomes in-fol., reliés en un; livre curieux, plein de recherches et d'une rare érudition, consistant principalement dans une nomenclature des religieux de cet ordre de quelque célébrité, avec leur vie, la liste de leurs ouvrages, ou les faits qui les ont distingués. Le discours préliminaire, *Dissertatio prævia*, est célèbre, parce que l'auteur essaie d'y prouver que l'existence de son ordre remonte jusqu'à Élie, la rattachant à la succession d'une sorte de vie monastique, continuée depuis ce prophète, auquel il donne pour premiers successeurs d'abord les fils des prophètes, dont il est parlé dans les saintes écritures; ensuite les Réchabites, puis les Esséniens, enfin les Thérapeutes, ce qui conduit la succession *Elienne*, *successionem Elianam*, jusqu'à l'ère chrétienne. Le P. de Villiers la continue de siècle en siècle jusqu'à l'année 1139, où un nommé Bocard, *Bocardus*, exerçait la supériorité sur une réunion de religieux au Mont-Carmel. Ce qu'il y a de vrai, c'est que vers ce temps existaient sur ce Mont fameux, et près de la caverne qu'avait habitée le prophète, les ruines d'un ancien et grand monastère, au milieu desquelles s'était formé ce nouvel établissement. Ce fut sous ce Bocard qu'Albert, évêque de Verceil, devenu patriarche de Jérusalem, donna à ces solitaires une règle qui fut approuvée par les papes, et d'après laquelle ceux qui en firent profession furent constitués en ordre monastique, sous le nom de Carmes, à cause du Mont-Carmel, leur premier chef-lieu. Ce même ouvrage du P. de Villiers est riche en anecdotes (1),

(1) Telle est celle dont peut-être, à l'exemple d'un biographe (Feller, édit. de 1797, tom. II, p. 663), c'est ici le lieu de faire mention, à cause de l'étroite connexion qu'elle semble avoir avec ce qui est rapporté à l'article Filleau, XIV, 535, au sujet du célèbre projet de Bourgfontaine, dont l'existence, affirmée par les uns, est niée par les autres. Cette anecdote est rapportée dans la *Bibliotheca carmelitana*, tom. II, col. 312, à l'article *Marc de la Nativité*. Il y est dit que vers l'an 1652 un M. de Rassilly, gentilhomme de Touraine, raconta à ce père que, la cour étant à Bordeaux, il se trouva présent à une conférence à laquelle assistaient M. de Bérulle, non encore cardinal, M. Camus, évêque de Belley, M. de Cospeau, depuis évêque de Nantes, et ensuite de Lisieux, Jansénius et Duverger de Hauranne, connu depuis sous

dont plusieurs sont curieuses et même importantes, et propres à jeter les lumières sur des points d'histoire restés problématiques. Le P. de Villiers mourut en 1758. L—y.

VILLIERS (Jacques-François de), médecin, était né le 5 juin 1727 à Saint-Maixent, petite ville du Poitou. Il fut employé dans les hôpitaux de l'armée d'Allemagne, pendant la guerre de Sept-Ans. Il prit le doctorat en 1757, à l'académie de Pont-à-Mousson; mais s'étant établi plus tard à Paris, il se fit recevoir docteur de la faculté de cette ville. Nommé quelque temps après médecin de l'école vétérinaire, il partagea ses loisirs entre la pratique de son art et l'étude du cabinet. L'époque de la mort de cet habile médecin est restée inconnue jusqu'ici à tous les biographes. On peut conjecturer qu'ayant quitté Paris à l'époque de la terreur, il aura terminé ses jours en 1793 ou 1794, au fond de quelque province éloignée. Villiers avait approfondi les diverses branches de l'art de guérir. La variété de ses connaissances lui permit de concourir à diverses entreprises scientifiques; il a fourni plusieurs articles sur la chimie au *Dictionnaire encyclopédique*, et des observations intéressantes au *Journal de médecine*. Il a terminé la traduction des *Aphorismes de chirurgie* de Boerhaave, commencée par le célèbre Louis (*Voy.* ce nom); revu la traduction de la *Chimie* de Spielmann; et communiqué des notes à M. Portal pour la table des matières de l'*Histoire de l'anatomie*. On a encore de Villiers: I. *Éléments de docimastique* ou l'Art des essais, trad. du latin de Cramer, Paris, 1755, 4 vol. in-12. II. *Supplément au mémoire de Vetillard sur le seigle ergoté*, Paris, 1770, in-8°. III. *Méthode pour rappeler les noyés à la vie*, ibid., 1771, in-8°. Cette brochure et la précédente furent réimprimées et distribuées dans les campagnes par ordre du gouvernement. IV. *Manuel secret et analyse des remèdes de Sutton pour l'inoculation de la petite-vérole*, ibid., 1774, in-8°., traduit en allemand, Francfort et Leipzig, 1776, même format. V. *Lettre sur l'édition grecque et latine des Œuvres d'Hippocrate et de Galien*, publiée par René Chartier, dans les *Mémoires littéraires* de Goulin, II, 211-26. Il en a été tiré séparément des exemplaires. C'est un bon article de bibliographie. VI. *La Médecine pratique de Londres*, traduite en français, Paris, 1778, in-8°., Yverdun, 1781, 2 vol. in-12. Le traducteur a enrichi cet ou-

le nom d'abbé de Saint-Cyran, lesquels ne se défiant pas d'un courtisan se disaient librement leurs sentiments; que le sujet de l'entretien était d'abaisser les ordres monastiques, et de leur ôter la confiance des peuples pour réparer la hiérarchie; que chacun proposa les moyens qu'il croyait les plus propres à atteindre ce but; Jansénius, entre autres, prétendit qu'il ne fallait pas attaquer tous les moines à-la-fois, mais qu'il fallait commencer par les Jésuites, parce qu'ils faisaient plus que tous les autres, à quoi Duverger de Hauranne ajouta qu'il conviendrait de tenir une conduite tout opposée à la leur, dans la direction des consciences, en rendant plus rare le sacrement de l'Eucharistie, pour lequel, comme pour celui de pénitence, ils étaient trop faciles, etc. Filleau fait à-peu-près le même recit sur ce sujet. Au projet de Bourgfontaine, ce sont les mêmes personnages, le même plan, à l'exception qu'à Bourgfontaine, ce n'est pas seulement le renversement des ordres monastiques que les assistants sont dits avoir en vue, mais encore celui de la religion elle-même, et l'établissement du déisme; dessein qu'on ne peut supposer à aucun des personnages cités. Qu'on ajoute à cela que la confidence de ces deux assemblées ne fut faite au P. Marc et à Filleau que plus de trente ans après l'époque où l'on prétend qu'elles ont eu lieu, et l'on sera tenté d'en conclure que la relation de la conférence de Bourgfontaine, faite par Filleau, n'est qu'une contre-épreuve renforcée de celle que M. de Rassilly est dit avoir faite au P. Marc. Au reste le docteur Arnauld et tout Port-Royal ont repoussé avec indignation cette imputation odieuse, et Pascal la réfute dans sa seizième lettre à un provincial.

vrage de notes et d'observations.
W—s.

VILLIERS (Marc-Albert de), littérateur, était né vers 1730 à Paris. Ayant achevé ses études avec succès, il prit sa licence en droit, et se fit recevoir avocat au parlement; mais il ne tarda pas d'abandonner cette carrière pour embrasser l'état ecclésiastique. Il partagea ses loisirs entre ses devoirs et la rédaction de divers ouvrages qui, s'ils ne lui assignent pas une place bien éminente parmi les écrivains de son temps, prouvent du moins qu'il sut toujours faire un utile emploi de ses talents. L'abbé de Villiers mourut à Paris le 30 juin 1778. On a de lui: I. *Apologie du célibat chrétien*, Paris, 1762, in-12. C'est une réfutation de l'ouvrage du chanoine Desforges, intitulé: *Les avantages du mariage*, etc. II. *Instruction de saint Louis*, roi de France, à sa famille, aux personnes de la cour et autres, ibid., 1766, in-12. III. *Explication littérale sur le catéchisme du diocèse de Paris*, ibid., 1768, in-12. IV. *Vie de Louis IX, dauphin de France*, ibid., 1769, in-12. Ce prince est le père de S. M. Charles X. V. *Principes sur la fidélité due aux rois;* extraits de Bossuet, ibid., 1771 et 1776, in-12. VI. *Dignité de la nature humaine*, considérée en vrai philosophe et en chrétien, ibid., 1778, in-12. W—s.

VILLIERS. *Voy.* Buckingham.

VILLIUS TAPPULUS (Publius), consul l'an de Rome 553 (avant J.-C., 199), était d'une famille plébéienne qui avait donné plusieurs magistrats à la république, entre autres P. Villius, créé tribun du peuple, l'an de Rome 303, au moment de l'expulsion des décemvirs; et Lucius Villius Tappulus, édile plébéien, l'an 540, qui, de concert avec M. Fundanius, son collègue, traduisit devant le peuple plusieurs dames romaines accusées d'un honteux libertinage. Publius Villius Tappulus, qui fait le sujet de cet article, passa de l'édilité plébéienne à la préture l'an de Rome 549. Il fut envoyé en Sicile, avec la mission de défendre cette île contre les Carthaginois. Mais comme Scipion leur donnait assez d'occupation en Afrique, où il était débarqué, Villius n'eut à s'occuper que d'envoyer des vivres et de l'argent à ce grand capitaine. Il agissait, dit Tite-Live, comme si le sort lui eût donné l'Afrique pour département, soit qu'il fût convaincu que c'était là le vrai théâtre de la guerre, soit pour faire sa cour à Scipion, vers lequel se tournaient alors les regards de tous les Romains. Villius demeura encore l'année suivante en Sicile, avec le titre de propréteur. Le zèle qu'il avait montré dans cette magistrature fit tomber plus d'une fois sur lui les suffrages du peuple. Après avoir été nommé triumvir pour procéder au partage de terres qui appartenaient au peuple romain dans le Samnium, il fut élevé au consulat l'an 553. Rome était alors en guerre contre Philippe II, roi de Macédoine, et ce département échut par le sort à P. Villius. Il n'y trouva pas la gloire dont ses services passés et son expérience le faisaient paraître digne. Il fut d'abord assez long-temps retenu à Rome par d'importantes affaires, n'entra que fort tard en campagne, et fut obligé de consacrer le peu de temps qui lui restait à faire rentrer dans le devoir ses troupes révoltées. Il déploya dans cette occasion un heureux mélange de douceur et de fermeté. Le reste de la saison propre à

la guerre se passa en combats d'avant-postes, en escarmouches, pour forcer quelques passages, et pour enlever des convois : c'était la marche qu'avait suivie avec aussi peu de gloire Sulpicius, prédécesseur de Villius ; mais il est à croire que la prudente lenteur de ces deux vieux généraux, qui d'ailleurs avaient fait leurs preuves, prépara les succès du jeune Flamininus, leur brillant successeur. On peut le supposer d'après la confiance que leur témoigna le sénat, qui les chargea de seconder par leur influence et par leurs négociations Flamininus et les généraux qui commandèrent après eux, soit contre Philippe, soit contre Antiochus, roi de Syrie. Au reste, Tite-Live lui-même, tout en rejetant le récit de Valerius d'Antium, qui attribuait à Villius une victoire dans laquelle il tua douze mille Macédoniens, convient que ce consul avait joint Philippe, ce qui n'était pas facile dans les défilés de la Macédoine, et qu'il allait livrer bataille, lorsque l'arrivée de Flamininus lui fit tomber les armes des mains. Dès l'année 555, Villius fut envoyé de nouveau dans cette même province comme lieutenant du proconsul. Il fut aussi nommé avec Sulpicius un des dix commissaires pour régler les conditions de la paix avec Philippe, vaincu à Cynoscéphales. Lorsque Flamininus eut proclamé la liberté de la Grèce, Villius fut chargé d'aller délivrer quelques villes de la Thrace et de l'Asie-Mineure, où le roi de Syrie, Antiochus, tenait des garnisons. Il fut ensuite envoyé auprès de ce monarque, avec Sulpicius et P. Ælius. L'entrevue eut lieu à Lysimachie dans la Thrace, l'an de Rome 556. Elle fut amicale tant que les commissaires romains n'eurent pas déclaré à Antiochus qu'il fallait se réconcilier avec Ptolémée, roi d'Égypte, et rendre la liberté aux villes grecques d'Asie. Alors la politesse fit place à l'aigreur; et cette négociation n'amena d'autre résultat que de rendre la guerre inévitable, en mettant les apparences de la justice et de la modération du côté des Romains. C'est ce que voulait le sénat; et il paraît que Villius et ses collègues servirent merveilleusement sa politique. L'année suivante (557), ces trois mêmes commissaires se rendirent de nouveau auprès d'Antiochus. Ils passèrent d'abord chez Eumène, roi de Pergame; et ce prince ne négligea rien pour animer les Romains à la guerre contre le monarque syrien, dont la puissance menaçait d'engloutir le petit état pergamenien. Sulpicius, le chef de l'ambassade, étant tombé malade, Villius conduisit la négociation. Il eut à Éphèse de fréquentes conférences avec Annibal, qui s'était retiré auprès d'Antiochus. Tite-Live rapporte que Villius voulait persuader à l'illustre exilé qu'il n'avait rien à craindre des Romains. Il est plus probable qu'en affectant d'avoir des entretiens secrets avec Annibal, son objet réel était de le rendre suspect à Antiochus; et c'est à quoi il réussit complétement (*V.* Scipion, XLI, 314). Les entrevues de Villius avec Antiochus ne firent que retarder la guerre autant qu'il convenait à l'intérêt de Rome. A son retour dans sa patrie, ce négociateur fut de nouveau envoyé en Grèce pour seconder les opérations de Flamininus, qui assurait l'asservissement prochain de cette nation, en paraissant la rendre libre (an 558). Dès ce moment l'histoire romaine ne fait plus mention de P. Villius. On voit dans l'année de son consulat, 553,

un L. Villius Tappulus envoyé en Sardaigne, comme préteur. — Villius (*Lucius*), de la même famille, tribun du peuple, l'an de Rome 573, fut l'auteur de la première loi *annalis*, qui fixait l'âge auquel on pouvait parvenir aux différentes magistratures. De là ceux de la maison Villia changèrent leur nom de *Tappulus* en celui d'*Annalis*. L. Villius fut nommé préteur huit ans après (an de Rome 581); et le sort lui assigna la juridiction des étrangers. — Villius Annalis (*Lucius*), préteur de Rome l'an 710, fut proscrit par les triumvirs Octave, Antoine et Lépide. Il parcourait la place publique, accompagné de son fils, en faveur duquel il briguait les suffrages pour la questure, lorsqu'on apprit sa condamnation. Aussitôt son cortége d'appariteurs et d'amis se dissipe; lui-même se sauve chez un de ses clients, dans un faubourg, où personne ne fût allé le chercher, si son propre fils n'y eût conduit les bourreaux. Pour récompenser ce monstre, les triumvirs lui laissèrent tous les biens de son père, et le nommèrent édile; mais quelques jours après, les mêmes soldats qui avaient égorgé le père massacrèrent le fils, à l'occasion d'une rixe qu'il eut avec eux, en retournant chez lui pris de vin (1). Tel est le récit d'Appien. Valère Maxime rappelle une circonstance qui ajoute à l'horreur du crime de ce fils parricide, c'est qu'il poussa la scélératesse jusqu'à être témoin de l'assassinat de son père : *parricida, consilio prius, iterum spectaculo* (liv. IX, ch. II, no. 6). — Horace parle d'un Villius qui fut l'amant de Fausta, petite-fille du dictateur Sylla et femme de Milon. Il se laissa surprendre dans la maison de ce Romain, non moins célèbre par ses disgrâces conjugales que par son exil; et il y fut assommé à coups de poing, sans que l'honneur de Milon y gagnât rien; car en ce moment même, l'impudique Fausta était enfermée avec Longarenus, un autre de ses amants (2). Un ancien commentateur d'Horace, cité par Bayle (article *Metella*), prétend que ce fut Milon qui traita Villius de la sorte; mais d'autres croient que c'était Longarenus lui-même. Du reste, Villius n'avait recherché Fausta que parce qu'elle était de la première qualité. Comme ce fait appartient à l'an de Rome 681 environ, on peut croire que cet homme est le même qui avait joué un rôle si affreux dans les proscriptions d'Octave. D—r—r.

VILLOISON (Jean-Baptiste d'Anssede), célèbre helléniste, naquit à Corbeil, le 5 mars 1750, d'une famille noble, qui était d'origine espagnole. Il suivit avec distinction les cours de l'université de Paris, dans plusieurs colléges; et s'étant passionné de bonne heure pour la langue grecque, il y fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de quinze ans il aurait pu se passer de maître. Dans les compositions il remportait tous les prix de grec. Une seule fois il ne l'obtint pas, et ce fut pour l'avoir trop bien mérité. Le sujet qu'il devait tourner du grec en latin avait été pris dans une édition fautive. Il corrigea son texte avant de le traduire; et le professeur, moins instruit que l'écolier, écarta

(1) Alexandre Braccio, traducteur italien d'Appien, ajoute cette réflexion au texte : *E io credo che fusse giudicio di Dio in punizione del suo gravissimo peccat*

(2) *Villius in Fausta Syllæ gener hoc miser uno*
Nomine deceptus pœnas dedit usque superque
Quam satis est pugnis cæsus, ferroque petitus
Exclusus fore quam Longarenus foret intus.
(Sat. II, lib. I, vers 64.)

sa version du concours. Mais, dit M. Dacier, une pareille défaite est un véritable triomphe. Doué d'une mémoire facile et tenace, à l'âge de 19 ans il avait lu tous les classiques latins et une partie des auteurs grecs; notant les passages obscurs, et les éclaircissant avec une rare sagacité. Ayant senti le besoin de connaître les langues orientales, il vint à bout, dans quelques mois, de lire, sans aucun secours, l'arabe, le syriaque et l'hébreu. D'après le conseil de Bioernstahl (*Voy.* ce nom, IV, 502), il résolut, en 1770, de publier le *Lexique* d'Apollonius, sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. L'académie des inscriptions, à laquelle il avait communiqué son travail, témoigna le désir de se l'associer. Sa trop grande jeunesse était un obstacle à son admission; mais ayant devancé l'époque fixée par le réglement pour mériter cet honneur, il obtint une dispense d'âge, et prit place à l'académie dans les premiers mois de 1772. L'édition du *Lexique* d'Apollonius parut l'année suivante, et fut reçue des savants avec une sorte d'enthousiasme. Les principales académies de l'Europe s'empressèrent d'inscrire Villoison au nombre de leurs correspondants. Dans un voyage qu'il fit en Allemagne, en 1775, il recueillit les témoignages d'estime les plus flatteurs de tous les érudits, et en particulier du duc de Saxe-Weimar. A son passage en Hollande, il visita les philologues qui faisaient alors l'ornement de l'université de Leyde, et il entretint depuis avec eux une correspondance suivie. En 1776, il remporta le prix de poésie aux palinods de Rouen, par une *paraphrase* en vers latins du *Cantique de Moïse*. Il préparait alors une édition du roman de *Longus*; elle parut en 1778, et accrut encore sa réputation. Les recherches qu'il faisait dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque du roi n'avaient point été infructueuses; mais persuadé que celle de Saint-Marc de Venise lui fournirait une moisson plus abondante il brûlait du désir de la visiter. En 1781, il fut envoyé par le gouvernement à Venise. Pendant quatre ans qu'il demeura dans cette ville, il y partagea tous ses instants entre les recherches philologiques et la société des personnes les plus instruites et les plus spirituelles, notamment de l'abbé Morelli (*V.* ce nom), bibliothécaire de Saint-Marc. Ayant découvert un manuscrit de l'*Iliade*, enrichi d'anciennes scolies, il conçut l'espérance d'en trouver un aussi précieux de l'*Odyssée* dans quelque coin de la Grèce; et revint à Paris pour se disposer à faire le voyage de l'Orient. En quittant l'Italie, il repassa par l'Allemagne, et s'arrêta quelque temps à la cour du duc de Saxe-Weimar, qui le combla de nouvelles marques d'estime. Comme il était occupé des préparatifs de son départ pour Constantinople, il fut prié par Sainte-Croix de surveiller l'impression de ses *Mémoires sur la religion secrète des anciens peuples*. Villoison, oubliant les devoirs d'un éditeur, se permit de faire plusieurs corrections à l'ouvrage de son ami, sans le consulter, et y intercala une dissertation, *De triplici theologiâ mysterisque veterum*, très-savante, mais opposée au but de Sainte-Croix qui se plaignit vivement d'un pareil procédé (*V.* Sainte-Croix, XXXIX, 547). Villoison partit, en 1785, avec M. de Choiseul-Gouffier, nommé ambassadeur auprès de la cour

othomane. Après un séjour de peu de durée à Constantinople, il s'embarqua pour Smyrne, visita les îles de l'Archipel; et fatigué de ce que ses découvertes ne répondaient pas à son attente, il s'enfonça dans les solitudes du Mont-Athos, pour explorer les bibliothèques des couvents, mais sans être plus heureux. De retour à Paris, en 1786, il rédigea les Prolégomènes de l'édition de l'*Iliade* qu'il avait annoncée avant son départ, et s'occupa de mettre en ordre les matériaux d'un grand travail qu'il projetait sur la Grèce, et qui, aurait été, dit Chardon de La Rochette, s'il eût pu le terminer, l'ouvrage le plus savant, le plus curieux et le plus instructif sur cette contrée célèbre. La mort de sa femme qu'il chérissait tendrement, et celle de sa mère, qui suivit de près, interrompirent ses travaux. Enfin, la révolution acheva de renverser ses projets littéraires. Banni de Paris comme noble, il choisit pour lieu de son exil Orléans, dont la bibliothèque (*V.* Prousteau et Fabre) possède les livres des Valois, couverts des notes de ces savants. Villoison consacra douze heures par jour, même pendant l'hiver, à faire un relevé de ces notes. Lorsque le retour de l'ordre lui permit de revenir à Paris, se voyant obligé de chercher des ressources dans l'emploi de ses talents, il ouvrit un cours de littérature grecque ancienne et moderne. Malgré le mérite éminent du professeur, ce cours fut peu suivi. A la réorganisation de l'Institut, Villoison reprit son rang dans la classe qui remplaçait l'académie des inscriptions. Peu de temps après, il fut nommé professeur de grec ancien et moderne au collége de France; mais, il ne put prendre possession de cette chaire créée pour lui. Une maladie mal connue, et par conséquent mal traitée, le ravit, après quelques mois de langueur, aux lettres et à ses amis, le 26 avril 1805, à l'âge de cinquante-cinq ans. Personne ne communiquait avec plus de facilité le résultat de ses recherches. Ayant appris que M. Boissonade, devenu l'un de nos premiers hellénistes, mais qu'il ne connaissait que de vue et de nom, préparait une édition des *Héroïques* de Philostrate, il lui envoya les notes de Valois sur cet ouvrage. Il donna de même les notes de ce savant sur *Lucien* à M. Bast, et celles sur *Xénophon* à M. Weiske. On doit à Villoison : I. *Apollonii Lexicon græcum Iliadis et Odysseæ, notis atque animadversionibus perpetuis illustratum, et versione latinâ adjectâ*, Paris, 1773, 2 vol. in-4°. (*V.* Apollonius, II, 324). Les Prolégomènes de l'éditeur sont remplis de recherches curieuses; et il y discute divers points d'érudition très-importants. Chardon de La Rochette regrette que Herm. Tollius ne les ait pas conservés dans la réimpression qu'il a donnée de ce Lexique, Leyde, 1788, in-8°. II. *Longi Pastoralium de Daphnide et Chloe libri quatuor, cum animadversionibus*, ib., 1778, 2 vol. in-8°. Le second volume ne contient qu'une partie des notes que Villoison se proposait de joindre à cette édition, ses amis ayant exigé la suppression du surplus (*V.* Longus, XXV, 22). III. *De quibusdam Hippocratis, Sophoclis et Theocriti locis epistola ad cl. vir. Lorry* (Venise), 1781, in-4°. de 20 pag. Cet opuscule est rare. IV. *Anecdota græca è regiâ Parisiensi et è Venetâ S. Marci bibliothecis deprompta*, Venise, 1781, 2 vol. in-4°.

Il existe de cette édition des exemplaires format in-fol. et deux sur vélin (1). Le premier volume contient l'*Ionie*, ou le Violier de l'impératrice Eudoxie (*Voy.* ce nom, XIII, 474); le second, des Opuscules de Jamblique, de Porphyre, de Procope de Gaza, de Choricius, de Diomède, d'Hérodien le grammairien, et divers fragments inédits. Ce volume est terminé par une table des matières, dans laquelle l'auteur discute diverses questions de paléographie, qui n'avaient pu trouver place dans la préface ni dans les notes. V. *Epistolæ Vinarienses in quibus multa græcorum scriptorum loca emendantur*, Zurich, 1783, in-4°. de 120 p. Des trois Lettres que contient ce volume la première est adressée à la duchesse douairière de Saxe-Weimar, Anne-Amélie; la seconde au célèbre Wieland, et la troisième au duc régnant, Charles-Auguste. Elles offrent des notes et des variantes, tirées de la bibliothèque de Weimar, sur les *Dionysiaques* de Nonnus, l'Odyssée, le poème des Jours d'Hésiode, Hipparque de Bithynie, Josèphe, etc. VI. *Nova versio græca Proverbiorum, Ecclesiastis, Cantici-Canticorum, Ruthi, Threnorum Danielis et selectorum Pentateuchi locorum, ex Codice unico S. Marci biblioth. nunc primùm erutæ et notulis illustratæ*, Strasbourg, 1784, in-8°. La préface est savante, et contient des anecdotes précieuses pour l'histoire littéraire. VII. *Homeri Ilias ad veteris Codicis Veneti fidem recensita; scholia in eam antiquissima, ex eodem Codice, nunc primùm eruta*, Venise, 1788, gr. in-fol. Cette précieuse édition de l'Iliade, dont aucune des éditions antérieures ne peut tenir lieu, est, dit un critique non moins savant que judicieux, un des plus beaux présents que l'érudition ait fait aux lettres, dans le dix-huitième siècle, et suffit pour assurer à Villoison des droits éternels à la reconnaissance des amateurs de l'antiquité. Les Prolégomènes sont un trésor d'érudition; les Scolies offrent des variantes puisées dans les antiques éditions d'Aristarque, de Zenodote, d'Aristophane, de Philémon, etc. Enfin on retrouve sur les marges les signes dont les premiers critiques se servaient pour indiquer les passages supposés, obscurs, corrompus ou remarquables (*Voy.* Homère, XX, 507). VIII. Plusieurs *Mémoires*, dans le Recueil de l'académie des inscriptions, et de nombreux *Articles* dans le Magasin encyclopédique. M. Boissonade en a donné les titres dans sa *Notice* sur Villoison, *Mercure*, XX, 400; et *Magas. encyclopédiq.*, 1805, III, pag. 389-94. Chardon de La Rochette exprimait le vœu de les voir recueillir en deux ou trois volumes in-8°. L'ouvrage de Dutens, *Explication* de quelques médailles grecques et phéniciennes, Londres, 1776, in-4°., contient une *Lettre* de Villoison à l'auteur, sur le sens du mot Φιθων, qu'on lit sur une médaille de Cydon; le *Voyage en Troade* de M. Le Chevalier, un long *Morceau* de Villoison sur l'état de ce pays au temps du Bas-Empire. Il a enrichi de curieuses remarques le *Dictionnaire étymologique* des mots français dérivés du grec, par J.-B. Morin. On sait qu'il préparait des éditions du Traité de Cornutus : *De naturâ deorum*; des ouvrages du sophiste *Choricius*, et de la *Paléographie grecque* du P. Montfaucon. I

(1) Petit in-4°. Voy. le *Catal. des livres sur vélin*, par M. Van-Praet. C'est donc par erreur que dans le Manuel du libraire on les désigne in-fol.

promettait un Traité de la *Théologie physique des Stoïciens*, et une *Paléographie* critique, dont le manuscrit, indiqué dans le Catalogue de sa précieuse bibliothèque (2), ne s'est point retrouvé lors de sa vente. Les notes qu'il avait recueillies de ses lectures et dans ses voyages, formant quinze gros volumes in-4°., ont été acquises par le gouvernement et déposées à la bibliothèque du roi. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Éloge* de Villoison, par M. Dacier, Paris, 1806, in-8°. de 33 pag., et dans le tome 1er. des *Nouveaux Mémoires de l'académie des inscriptions*, et la *Notice* que Chardon de La Rochette, son ami, lui a consacrée dans ses *Mélanges de critique*, III, 1-61. Ce sont, avec la *Notice* de M. Boissonade, déjà citée, les principales sources où l'on a puisé pour cet article. W—s.

VILLON (François), qui fut le poète le plus fameux du quinzième siècle, naquit à Paris, l'an 1431. Le président Fauchet a prétendu que son nom était *Corbueil*, et qu'il fut appelé *Villon*, pour ses friponneries. Mais le jésuite Du Cerceau, l'abbé Goujet, et d'autres savants, ont remarqué que Villon n'avait jamais porté d'autre nom, que c'était celui de son père; et c'est, en effet, le seul qui soit pris, par le poète, dans ses deux Testaments :

Je, François *Villon*, escollier, etc.

Il cite aussi *Guillaume Villon*, qui fut un de ses oncles. Fauchet s'est donc évidemment trompé; mais tel est trop souvent l'empire des erreurs de l'histoire, qu'une fois accréditées, elles résistent à la critique, à la démonstration; et c'est ainsi que, dans un grand nombre de biographies, on chercherait vainement l'article *Villon*; on n'y trouve que l'article *Corbueil*. On sait peu de chose de la vie du poète, et ce qu'il dit de lui-même ne laisse guère à louer que ses vers. Il parle de la pauvreté de ses parents, de leur obscurité, du temps que son penchant au libertinage lui fit perdre dans les écoles. Il se lia avec des jeunes gens corrompus comme lui, et qui, la plupart, firent rapidement une mauvaise fin. Il devint escroc, voleur; et, par un hasard singulier, son nom signifie, dans l'ancienne langue française, *fripon*. Estienne Pasquier dit que Villon *estoit maistre passé en fait de friponneries*. Il croit même que les mots *villoner* pour *escroquer*, et *villoneries* pour *escroqueries* furent introduits par la mauvaise réputation de Villon. Mais ces mots étaient usités avant le temps où il écrivait, comme l'a prouvé Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique*. Clément Marot mit le distique suivant pour épigraphe aux œuvres de ce poète, qu'il publia par ordre de François Ier.

Peu de Villons en bon sçavoir;
Trop de Villons pour decevoir.

L'éditeur, n'ayant pu rien entendre à la pièce intitulée le *Jargon*, et qui se compose en grande partie de mots tirés de l'*argot* des voleurs du quinzième siècle, dit énergiquement, dans la préface : « Touchant le *Jargon*, je le laisse à corriger et exposer aux successeurs de Villon en l'art de la pinsse et du croc. » Villon prétend s'excuser sur la *nécessité* d'avoir été un *homme diligent à tromper devant et derrière* :

Nécessité fait gens mesprendre,
Et faim saillir le loup des boys.

Mais le loup *saillit* si souvent, qu'il

(2) Paris, Debure, 1806, in-8°. Ce catalogue est recherché des amateurs, à raison de la belle suite d'éditions grecques qu'il présente.

fut à la fin pris au piége. On voit par le petit *Testament*, que Villon écrivit à vingt-cinq ans, qu'il avait déjà plus d'une fois séjourné dans les prisons du Châtelet. Des fripponeries peu graves, des larcins de rôt, de pâtisserie ou de fromage lui avaient valu d'assez courtes disgrâces, lorsqu'un vol plus considérable, ou un autre crime, le fit condamner à être pendu avec cinq de ses compagnons. Quelques auteurs ont cru que Villon avait fabriqué, à Ruel, de la fausse monnaie. Mais Du Cerceau remarque qu'on ne pendait pas alors les faux-monnoyeurs; que l'instrument de leur supplice était une chaudière d'huile bouillante; et que Villon fut trouvé « apparemment » plutôt coupable d'avoir dérobé de » bonne monnoie, que d'en avoir » fabriqué de fausse. » Après la sentence de mort, il osa plaisanter sur son ignominie, et se fit cette singulière épitaphe :

Je suis François, dont ce me poise,
Né de Paris, emprès Pontoise;
Or d'une corde d'une toise,
Sàura mon col que mon cul poise.

Il composa aussi une ballade sur la prochaine exposition de son corps et de ceux de ses complices aux fourches patibulaires de Montfaucon. Cependant, dans le bonheur délire de sa gaîté, il avouait *que le jeu ne lui plaisait pas;* et, pour l'éviter, il s'avisa, contre l'usage alors établi, d'appeler au parlement de la sentence du Châtelet. Cette innovation fut heureuse : le parlement commua la peine de mort en celle du bannissement; et Villon chanta ce triomphe dans une autre ballade. Il se réjouissait d'avoir dit, le premier, *j'en appelle.* C'était, disait-il, le plus beau mot qui fût sorti de sa bouche

Que vous semble de mon appel?...
Toute beste garde sa pel...
Quant donc par plaisir volontaire
Chanté me fut ceste homélie (son arrêt)
Estoit-il lors temps de me taire?

Rien n'est plus grotesque et plus plaisant que le remercîment, en forme de ballade, qui fut adressé par Villon à la cour souveraine. Il invite, en les nommant, presque toutes les parties de son corps, même son *nez*, son *foye*, son *pommon* et sa *râte* à remercier ses juges : il presse son cœur de se fendre, et ses dents de saillir *en avant* pour rendre *toutes merci.* Mais il fallut obéir à l'arrêt, et le poète se retira sur les Marches de Bretagne, près de Saint-Julien en Poitou. On croit que ce fut là qu'il composa son petit *Testament.* La sentence de mort n'avait pu changer ses inclinations vicieuses : de nouvelles bassesses le firent arrêter et conduire à la prison de Meun-sur-Loire, par ordre de Thibaut d'Aussigny, évêque d'Orléans. Villon, toujours facétieux, se plaint, dans ses vers, de l'*eau froide* que lui faisait boire le prélat, et des *poires d'angoisse* dont il le nourrissait :

Pour luy je prie, *et reliqua*
Que Dieu lui doint et voire et voire
Ce que je pense, *et cætera.*

Plus heureux que sage, Villon dut sa liberté à la protection de Louis XI. Rabelais dit, dans son *Pantagruel*, que le poète passa en Angleterre, où il amusait Édouard V par ses contes et ses bouffonneries. Mais le voyage d'outre-mer paraît n'être qu'une fable imaginée pour amener un mot assez plaisant qui, comme la plupart de ceux de Rabelais, peuvent plus facilement être lus dans ses OEuvres que cités dans d'autres ouvrages. Le curé de Meudon rapporte que Villon revint en Poitou, et se logea chez l'abbé de Saint-Maixent, où, « pour donner passe-temps au peuple; entre-

» print faire jouer la Passion en ges-
» tes. et languaige poictevin. Les
» rolles distribuez, les joueurs reco-
» lez, le théastre préparé, dist aux
» maire et eschevins, que le mystère
» pourrait estre prest à l'issue des
» foires de Njort : restoit seullement
» trouver habillemens aptes aux per-
» sonnaiges » (*Pantagruel*, liv. IV, ch. 13). Le maire et les échevins se chargent du soin d'habiller les confrères; mais ils ne peuvent trouver un vêtement assez riche pour *Dieu le Père.* Villon s'adresse aux Cordeliers, qui avaient, dans leur sacristie, une chape magnifique : mais le frère secretain refuse de la prêter; et Villon appelle toute la troupe à la vengeance. Un jour que le secretain, monté sur la mule du couvent, était parti pour la quête, les confrères de la Passion, cachés sur la route « tous
» capparassonnez de peaulx de loups,
» de veaux et de beliers, passemen-
« tées de testes de mouton, de cor-
» nes de bœufs;..... ceincts de gros-
» ses courraies esquelles pendoient
» grosses cymbales de vaches, et
» sonnettes de mulets à bruit horri-
» fique »; portant, les uns *bastons noirs pleins de fusées;* les autres, *longs tysons allumez*, apparaissent soudain, et tombent sur le frère quêteur. La mule effrayée, renverse le moine, le traîne sur le pavé, et ne reporte au couvent que son *pied droict et soulier entortillé.* Est-ce une anecdote ou un conte de Rabelais? ou bien Rabelais a-t-il voulu faire d'une mauvaise plaisanterie de Villon une histoire tragique? L'absence de toute autre autorité permet de conjecturer ce qu'on voudra. On ne connaît ni le lieu où Villon finit sa vie orageuse, ni l'époque de sa mort; mais il paraît qu'il n'existait plus à la fin du quinzième siècle. On pourrait croire qu'il termina sa carrière à Saint-Maixent, où, suivant Rabelais, il s'était retiré, *dans ses vieux jours, soubs la faveur d'ung homme de bien, abbé dudict lieu.* Villon avait eu pour protecteur Jean, duc de Bourbon, comme on le voit par une ballade qu'il lui adresse; mais les princes se faisaient alors protecteurs des lettres à bon marché. Le duc avait jadis prêté *six escus* à Villon; et Villon le prie de lui faire un nouveau et *gracieux prest*, promettant bien de le rembourser :

* Si ne doubtez que bien ne vous contente.
Vous n'y perdrez seulement que l'attente...
Tout se payera ensemble, c'est droicture.

Et puis il déclare qu'il n'a jamais *emprunté ung denier* qu'au prince dont il se dit l'*humble créature.* Malgré cette protection, Villon était réduit à *mendier*, comme il le dit lui-même; et il ajoute que souvent, s'il n'avait craint Dieu, il se serait détruit, par *un horrible faict.* Les deux principaux ouvrages de Villon sont ses deux *Testaments* en vers, l'un dit le *Petit Testament*, qu'il écrivit à l'âge de vingt-cinq ans (1456); l'autre, le *Grant Testament*, qu'il composa dans sa trentième année. Ces deux pièces sont des satires facétieuses et grossières, contenant une foule de legs bizarres et singuliers, faits à des individus dont les noms sont aujourd'hui presque tous inconnus. Il lègue à son ancienne maîtresse son cœur *enchassé, piteux et transy*; à son barbier, la *rogneure de ses cheveux*; à un épicier qui l'avait fait arrêter, une *potence pour broyer de la moutarde.* Il lègue à d'autres l'*écaille d'un œuf*, des *chausses semellées, pour porter durant les gelées*; ses *souliers vieux, trois coups d'escourgeon, neuf chiens, le trou de la pomme de pin*, et même le

donjon de Vincennes. On voit par ces courtes citations, ce qu'étaient la satire, l'esprit et le goût du temps. La première partie du *Grant Testament* est d'un genre plus grave. On n'y trouve ni moquerie peu légère, ni plaisanteries si fades dans leur gros sel. C'est une confession des fautes du poète, une complainte sur ses malheurs, une espèce d'élégie philosophique et mélancolique. Villon commence par dire qu'il n'est *ne fol ne sage;* qu'il a toutes ses *hontes beues;* qu'il a *maintes peines receues;* qu'il doit la liberté et la vie à Louis XI, appelé *Loys le bon* par le poète. Il lui souhaite l'*heur de Jacob* et *douze beaux enfans masles*

Conceuz en ventre nuptial,

legs qui eût peut-être embarrassé *le bon* Louis XI. Il lui souhaite encore

De Salomon l'honneur et gloire;

et, ce qui dut flatter davantage le monarque, l'âge de *Mathusalé.* Il se montre moins généreux envers l'évêque d'Orléans, qui l'avait fait arrêter; et il termine la peinture des maux qu'il a soufferts dans la prison du prélat par ce vers :

Tel lui soit Dieu qu'il m'a esté.

Villon parle beaucoup de sa *grant pauvreté,* et prétend par elle excuser sa mauvaise conduite. Il regrette le temps perdu de sa jeunesse : *Si j'eusse estudié,* j'aurais aujourd'hui *maison et couche molle :*

Mes jours s'en sont allez errants....
Où sont les gratieux gallans
Que je suyvoye au temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en faicts et en dicts?
Les aucuns sont morts et roydiz,
D'eulx n'est-il plus rien maintenant.....
Et les aucuns sont devenuz
Dieu merci grans seigneurs et maistres;
Les autres mendient tous nudz,
Et pain ne voyent qu'aux fenêtres.
Les autres sont entrez en cloistres
De Celestius et de Chartreux...
Voilà l'estat divers d'entre eulx.

En parlant de l'obscurité de sa famille, et en se disant de *petite extrace,* Villon ne croit pas valoir moins dans sa misère que *tout seigneur, qui pourrit soubz riches tumbeaux.* Enfin il termine par des réflexions sur la mort, aussi tristes, mais beaucoup moins poétiques que les Stances de Malherbe. Treize Ballades, deux Rondeaux et quatre autres pièces de vers suivent ce *grant Testament,* et en sont la seconde partie, ou les codicilles. Villon se demande où sont maintenant plusieurs centaines de grands personnages qu'il nomme, et qui ont fait bruit sur la terre. Tout meurt, dit-il, tout finit. Le poète est toujours morose, parfois satirique, souvent rude et grossier. Sous ce rapport, sa poésie est comme la prose de Rabelais. Même une *Ballade faicte à la requeste de sa mère, pour prier Nostre-Dame,* contient les plus détestables obscénités. Les vers de Villon sont tout-à-fait dignes de sa vie. Ils ont dû, en grande partie, leur succès à une immoralité profonde, à un vernis d'impiété qui jadis plaisait dans les cours, et qui révolterait aujourd'hui dans les antichambres. Villon se trouve lui-même si ordurier, que, dans une de ses Ballades, il décrit, il chante un mauvais lieu, et dit :

Ordure avons, et ordure nous suyt!

Dans une autre de ses Ballades il s'écrie :

Qui ne m'entend n'a suivi les b.....

On s'étonne que François Ier. ait ordonné à son valet de chambre Marot de ramasser ces *ordures,* et s'en soit ainsi, en quelque sorte, rendu l'éditeur. Villon a toujours été imprimé avec approbation et privilége. On connaît une douzaine d'éditions de ses OEuvres. La première parut sous Charles VIII (1489). Il en fut

donné une sous Louis XII (sans date); sept sous le règne de François Ier, en 1532, en 1533 (c'est celle de Marot), en 1540 et 1542; trois sans date; deux sous Louis XV, en 1723, chez *Coustelier*, avec une longue Lettre de Du Cerceau sur la vie et sur les OEuvres de l'auteur; en 1742, avec les notes de Le Duchat. Les poésies de Villon sont peu nombreuses. Après son *petit* et son *grant Testament*, on ne trouve que quatre petites pièces, dont deux sont des Proverbes rimés, et six Ballades en *jargon* d'argot, inintelligibles même dans le temps de Marot, si ce n'est pour les habiles *en l'art de la pinsse et du croc*. Villon appelle ses camarades *coquillards, spélicans, joncheurs, saupiquets*; et il leur dit :

Brouez-moi sur ces gros passans;
Rebignez-moi bientôt le blanc,
Et piétonnez au large sur les tirans....
Eschec, eschec pour les fardis....
Plantez aux hurmes vos picons....
Enmouchez en coffre et gros murs, etc.

On trouve à la suite des OEuvres de Villon, les *Repues franches*. C'est une espèce de poème qui a près de douze cents vers; mais Villon n'en est pas l'auteur : il n'en est que le héros. « Les *Repues-franches*, dit » Du Cerceau, faites apparemment » par quelques-uns de ses disciples » en friponnerie comme en poésie, ne » sont qu'un récit des tours de soupplesse mis en œuvre par Villon, » quand il voulait régaler ses camarades, aux dépens de ceux qu'il » pouvait *déniaiser*. » Cet ouvrage burlesque est donc comme l'*Iliade* des friponneries de Villon. Voici les titres de quelques-uns des chapitres : *La première repue de Villon et de ses compaignons; La manière comment ils eurent du poisson; La manière comment ils eurent des trippes; La manière comment ils eurent du vin; La manière comment ils eurent du rost; La repue faicte auprez de Montfaulcon.* Toutes ces *manières* d'avoir étaient de prendre. Ces *Repues* sont appelées *franches* parce qu'elles ne coûtaient à Villon et à ses camarades que les frais de quelques méditations dans les geôles du Châtelet. D'ailleurs tout est immoral, dégoûtant, obscène ou irréligieux dans cet ouvrage, qui a toujours été imprimé à la suite des OEuvres de Villon. Marot veut, dans la préface de son édition, que les jeunes nourrissons des muses « cueillent les sen» tences (de Villon) comme belles » fleurs; qu'ilz contemplent l'esprit » qu'il avoit; que de luy apreignent » à proprement d'escrire; et qu'ils » contrefacent sa veine, mesmement » celle dont il use dans ses ballades, » qui est vrayment belle et *héroïque*, » et ne fay aucun doubte, ajoute-t-il, » qu'il n'eust emporté le chapeau de » laurier devant tous les poètes de son » temps, s'il eust été nourry en la » court des roys et des princes, là où » les jugements se amendent, et les » langaiges se polissent. » Après avoir parlé des Testaments de Villon, le poète-éditeur dit : « Le reste » des OEuvres de nostre Villon est » de tel artifice; *tant plain de bonne doctrine*, et tellement painct » de mille belles couleurs, que le » temps, qui tout efface, jusqu'icy » ne l'a sçeu effacer, moins encore » l'effacera ores et d'icy en avant, » que les bonnes escriptures françoyses sont et seront mieulx congneues » et recueillies que jamais. » Cependant, malgré cette prédiction, le temps a beaucoup effacé dans la gloire de Villon. Il lui reste le mérite d'avoir su *le premier*, comme le dit Boileau :

Dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Il a été imité par Marot, et lui est resté, en quelques parties, supérieur. Marots'est approprié, non-seulement sa manière et ses tours, mais aussi plusieurs de ses vers. Patru dit que, *pour la langue, Villon a eu le goût aussi fin qu'on pouvait l'avoir en ce siècle.* Villon fut en effet le poète du quinzième siècle qui connut le mieux le mécanisme de la phrase poétique, et qui sut lui donner le plus de souplesse et aussi le plus d'énergie. Un autre mérite lui appartient incontestablement : il perfectionna la rime, qui presque toujours est riche dans ses vers. On peut aussi regarder ce poète comme le créateur, en France, de la poésie badine; comme le véritable inventeur du genre et du style *marotiques;* et le P. Du Cerceau croit, peut-être avec raison, que « La Fontaine en avait plus appris de Villon que de Marot même. » V-ve.

VILLOTTE (Jacques); voyageur, né à Bar-le-Duc le 1er. nov. 1656, entra dans la compagnie de Jésus, et reçut l'ordre de se rendre en Chine, par la Turquie, la Perse et la Tartarie, si les tentatives que d'autres jésuites faisaient pour y arriver, en traversant la Russie, étaient sans succès. Il s'embarqua à Marseille le 25 septembre 1688, relâcha à Messine, puis à Smyrne qui venait d'être détruite par un tremblement de terre, et il arriva le 15 octobre à Constantinople, où il séjourna trois semaines. Il s'y rembarqua pour Trébizonde, où il aborda, après dix jours de navigation sur la mer Noire; en partit le 15 décembre, avec une caravane, et parvint, le 24, à Arz-Roum, capitale de l'Arménie turque. Il continua sa route le 6 janvier 1689, s'arrêta à Erivan et à Gandja, dans l'Arménie persane, et atteignit, le 2 mars, Chamakhi, près de la mer Caspienne, où les Jésuites avaient établi, depuis deux ans, une mission. Ils en avaient aussi à Arz-Roum, à Erivan, à Gandja, à Djulfa près d'Ispahan, et ils étaient plus nombreux et plus accrédités dans cette partie de l'Orient, que les Capucins, les Augustins, les Carmes, les Théatins et les Dominicains qui les y avaient précédés depuis long-temps. Pendant une résidence de cinq mois à Chamakhi, où le P. Villotte attendait sa destination ultérieure, le soin qu'il prit de s'appliquer à l'étude des langues turque, persane et arménienne, ne lui fut pas inutile, car la cour de Russie ayant refusé aux missionnaires le passage par ses états, pour aller en Chine, il fallut chercher les moyens de s'ouvrir l'autre route par terre. Villotte partit, le 2 août, pour se rendre à la cour de Perse. Il traversa le Kour et l'Araxe réunis, la plaine de Mougan, vit Ardebil, Zengan, Sulthanieh, Sawa, Kom, Kachan, et arriva, le 16 octobre, à Ispahan. Sa résidence, dans la maison que les Jésuites y avaient au faubourg de Djulfa, fut plus longue qu'il ne l'avait projeté. La mort de l'ambassadeur de Pologne en Perse ayant détruit toute espérance d'obtenir du sofy et de divers princes tartares la permission de traverser leurs états pour gagner la Chine, Villotte se vit exclusivement attaché aux missions de Perse et de Turquie. Il quitta Ispahan le 5 déc. 1690, et pendant une absence de plus de cinq ans, il entreprit dix voyages tant à Arz-Roum, à Erivan et Trébizonde, qu'à Constantinople, où il s'embarqua le 5 janvier 1696, pour retourner en Perse. Il relâcha dans les îles de Rhodes et de Cypre, aborda à Tripoli de Syrie, puis à Latakié, d'où il partit

le 18 mars, en caravane, pour Alep, où il arriva le 21. Il quitta cette ville le 11 avril, avec un messager arabe qui s'était obligé de le conduire en onze jours, sans accident, à Baghdad; mais diverses avaries qu'il essuya dans la traversée du désert furent cause qu'il n'arriva que le 21, à Anah, où il traversa l'Euphrate; ce ne fut que le 30 qu'il parvint à Baghdad, après avoir été entièrement dépouillé par les Bedouins. Il en partit le 25 mai, et en suivant la route pénible du Kourdistan et du Loristan, il revit enfin, le 3 juillet, la capitale de Perse, où il résida plus de douze ans. Il y employa ce long intervalle à enseigner le rit catholique aux chrétiens arméniens, et à les détacher de l'obéissance de leur patriarche, pour les soumettre à l'autorité du pape. Toutefois il ne négligea pas d'observer les mœurs, les usages, le gouvernement, la religion, les forces, le commerce des Persans, qu'il a décrits avec assez d'exactitude. On regrette seulement qu'au lieu de s'attacher à des événements puérils auxquels il met beaucoup d'importance, tels que les aventures de quelques intrigants, il n'ait pas recueilli des matériaux plus intéressants pour l'histoire; et qu'il ne cite pas un seul fait relatif aux deux souverains qu'il y a vus sur le trône. Le P. Villotte est cependant le seul voyageur qui ait donné quelques détails sur l'ambassade de Louis XIV à Chah-Houçaïn. Il parle avec modération de l'envoyé Fabre, et ne fait aucune mention de sa concubine (*Voy.* Marie Petit); mais il se trompe quand il dit que cet envoyé fut empoisonné par le khan d'Erivan. Ce fut avec Michel, successeur de Fabre, que le P. Villotte partit d'Ispahan le 29 octobre 1708, pour revenir en France. Ils prirent leur route par Tauris, Erivan, Kars, Arz-Roum, traversèrent une partie de l'Anatolie, en passant à Tokat, à Nicomédie, et arrivèrent, le 21 mars, à Constantinople. Ils s'y embarquèrent le 24 avril, relâchèrent à l'île de Chio, et naviguèrent quelque temps sous l'escorte d'une escadre turc-algérienne, dont une partie les quitta à la sortie de l'Archipel; le reste fut dispersé par une violente tempête. Le P. Villotte aperçut dans cette traversée l'île volcanique qui, deux ans auparavant, était sortie de la mer, près de l'île de Santorin. La pinque qui le portait, poussée vers la côte d'Afrique, fut sur le point de tomber au pouvoir de trois barques de pirates, et n'échappa à ce danger qu'en jetant l'ancre dans la rade du fort Galipi. On remit à la voile le 19 juin; on doubla le Cap Bon, et l'on arriva à Porto-Farina, à une journée de Tunis. Comme la mer était infestée de corsaires anglais, il fallut se rendre par terre à Biserte, et de là au Cap-Nègre, pour trouver un vaisseau de guerre français, l'*Entreprenant*, sur lequel Villotte et Michel s'embarquèrent le 20 août. Deux jours après, le capitaine Bousquet qui le commandait eut à soutenir un combat contre six vaisseaux anglais, qu'avec le secours du fort de Calle dont il sut habilement se rapprocher, il força à la retraite. Le 24 on mit à la voile, et l'on entra, le 1er. septembre, dans la rade de Toulon. Le P. Villotte se rendit ensuite à Rome pour y faire imprimer par les presses de la Propagande les ouvrages suivants qu'il avait composés à l'usage et dans la langue des Arméniens: 1. *Explication de la foi catholique*, 1711, in-12.

II. *Abrégé de la doctrine chrétienne*, 1713, in-12. III. *Commentaire* sur les Évangiles, 1714, in-4°. IV. *Dictionarium latino-armenicum*, où l'on trouve bien des choses sur l'histoire, la théologie, la physique et les mathématiques, 1714, in-folio. De retour en France, vers 1715, le P. Villotte gouverna plusieurs colléges, et mourut à Saint-Nicolas, près de Nanci, le 14 janvier 1743, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. On a encore de lui : V. *L'Arménie chrétienne*, ou *Catalogue* des rois et patriarches arméniens, depuis J.-C. jusqu'en 1712, Rome, 1730, in-12. VI. *Voyage d'un missionnaire de la compagnie de Jésus, en Turquie ; en Perse, en Arménie, en Arabie et en Barbarie*, Paris, 1730, in-12. Cette relation est écrite avec goût et avec méthode ; mais elle a été mise en ordre et rédigée d'après les Mémoires du P. Villotte, par l'un de ses confrères, le P. Nicol. Frizon (*Voy.* ce nom). Cet ouvrage est devenu rare : un exemplaire a été vendu vingt francs, le 26 mars 1825, à la vente de la bibliothèque de Langlès. On y remarque néanmoins quelques erreurs, telles que la manie de confondre Baghdad avec l'ancienne Babylone, etc. La liste des rois de Perse y est aussi inexacte qu'incomplète. Celle des rois et des patriarches d'Arménie est probablement tirée de l'un des ouvrages précités. Quant au récit des révolutions de Perse, c'est un hors-d'œuvre ajouté après coup ; car elles ne commencèrent qu'après que le P. Villotte eut quitté la Perse (*Voy.* Mir-Mahmoud et Thahmasp II). C'est un extrait de l'*Histoire de la dernière révolution de Perse*, Paris, 1728, 2 vol. in-12, que venait de publier un autre jésuite (*V.* Du Cerceau).

A—T.

VIMECARTE (F. *Stefanardo da*), en latin *Vicomercatus*, poète distingué pour son temps, était né dans le treizième siècle, à Milan, d'une illustre famille. Il entra jeune dans l'ordre des Dominicains, et prit l'habit au couvent de Saint-Eustorg. On le trouve nommé, parmi les religieux de cette maison, dans un acte de 1255. Son érudition et ses talents lui méritèrent la bienveillance de l'archevêque de Milan, Othon Visconti. Ce prélat le choisit, en 1292, pour prêcher la croisade dans son diocèse. En 1295, il créa pour F. Stefanardo la place de théologal ou de lecteur en théologie, et y joignit une prébende du revenu de cent florins. Vimecarte n'occupa pas longtemps cette place ; il mourut en 1297. De tous ses ouvrages, qui sont assez nombreux, le plus connu est un poème intitulé : *De gestis in civitate Mediolani sub Oth. Vicecomiti, archiep.* Muratori l'a publié, sur deux manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne, dans les *Anecdota*, tome III, et ensuite, dans les *Scriptor. rerum italicar.*, IX, 59-95, précédé d'un avertissement dans lequel il a recueilli quelques détails sur l'auteur. Les PP. Quetif et Échard ont donné dans la *Bibl. script. ord. prædicator.*, I, 460, une Notice sur Vimecarte ; où l'on trouve quelques fragments de son poème, tirés d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, moins complet que ceux dont Muratori s'était servi, mais qui présente quelques différences assez remarquables. Vimecarte, au jugement de Tiraboschi, est supérieur à tous les poètes contemporains ; et s'il était, ajouta-t-il, aussi grand théologien, le siècle n'en offrirait pas un seul qu'on

pût lui comparer (Voy. *Storia della letteratura italiana*, IV, 351). Galvano Fiamma (*Voy.* ce nom, XIV, 479), dominicain de Saint-Eustorg ; ayant inséré par extraits, dans son *Manipulus florum*, le poème de Vimecarte, plusieurs écrivains tels que Paul Giovio, Nonius, etc., ont cru qu'il en était le véritable auteur, et, confondant deux personnages que sépare un siècle presque tout entier, en ont fait un seul qu'ils ont nommé *Stefanardo Fiamma*. Parmi les autres ouvrages de Vimecarte, on se contentera de citer : *Tractatus de irregularitate; Quæstiones super cunctis locis apparatûs decretalium ;* ce sont les seuls qui soient conservés à la biblioth. Ambrosienne. Outre les auteurs indiqués dans cet article, on pourra consulter, pour plus de détails, Argellati, *Bibl. scriptor. mediolanens.*, p. 167. — VIMECARTE (François), né à Milan, au commencement du seizième siècle, probablement de la même famille, fut professeur royal en philosophie à Paris, où François Ier. l'avait fait venir ; et se rendit ensuite à Turin, où il professa également avec beaucoup de succès. Il mourut en 1570, après avoir publié divers Commentaires sur Aristote. Voy. l'*Histoire du collége de France* par Goujet, édition in-12, II, 187-99. W—s.

VINÇART (JEAN), né à Lille en Flandre, en 1593, y fit de bonnes études, et fut reçu jésuite à l'âge de vingt ans. Il professa avec distinction les humanités dans les colléges de sa compagnie à Lille et à Tournai ; et s'y distingua par son talent pour la poésie latine. Les ouvrages qu'il a publiés sont : I. *B. Virgo cancellata in insigni ecclesiâ D. Petri, Insulæ, cultu et miraculis celebris*, Lille, 1636, in-fol., fig. Le fonds de ce livre est tiré en grande partie de l'ouvrage français intitulé : *Origine de la confrérie de Notre-Dame de la Treille ;* etc., publié en 1632, par Turbelin. Celui de Vincart est divisé en trente-trois chapitres, suivis de seize Élégies en l'honneur de N.-D. de la Treille. II. *Sacrarum Heroidûm epistolæ, anno sæculari societatis Jesu*, Tournai, 1640, in-12, fig. L'auteur, dans sa préface, dit qu'il avait toujours admiré le génie d'Ovide et distingué surtout ses Héroïdes, ce qui l'avait excité à devenir son émule en ce genre, avec cette différence, qu'il substitue des héroïnes chrétiennes à celles du poète latin. L'ouvrage dédié à Vitellesco, général des Jésuites, contient vingt-quatre héroïdes en vers élégiaques, en trois livres, dont le troisième est particulièrement consacré aux saints de son ordre. Le nombre des pièces est le même que dans Ovide avec les trois réponses du poète Sabinus. Chacune est ornée d'une jolie vignette allégorique, gravée par P. Ruchôlle. La poésie de Vincart est facile, et l'on y voit des tournures assez heureusement imitées de son modèle. Invité par le magistrat de Lille à mettre en langue vulgaire son premier ouvrage publié depuis trente-cinq ans, il le refondit et le publia sous ce titre : *Histoire de N.-D. de la Treille, auguste et miraculeuse, dans l'église collégiale de Saint-Pierre, patrone de la ville de Lille*, etc., Tournai, 1671, in-8°. L'auteur rapporte en détail tous les miracles, dont il n'avait d'abord parlé que succinctement, d'après Turbelin ; et il y ajoute ceux auxquels il avait lui-même assisté comme exorciste ou comme témoin ;

celui, entre autres, qui fut opéré en 1634, sur une fille de vingt-sept ans, qui était possédée du démon. A la suite de tous ces miracles opérés jusqu'en 1638, il transcrit les lettres de l'évêque de Tournai, Maximilien de Gand, portant approbation et autorisation d'en publier le recueil, avec l'information devant son chapitre, l'attestation des exorcistes et des témoins, parmi lesquels on voit figurer le fameux prédicateur de la Ligue, Jean Boucher. Vincart termine cette histoire par vingt-trois dixains en vers français, dont la matière est à-peu-près la même que dans ses Élégies latines. Il mourut à Tournai, en 1679. D—x.

VINCE, (Samuel), professeur d'astronomie et de philosophie expérimentale à l'université de Cambridge, archidiacre de Bedford, etc., mort en décembre 1821, a publié plusieurs ouvrages estimables. Outre les Mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, qui le comptait parmi ses membres, nous citerons: I. *Éléments des sections coniques*. II. *Traité d'astronomie pratique*, in-4°. III. *Principes des fluxions*, 2 vol. in-8°. IV. *Principes d'hydrostatique*. V. *Système complet d'astronomie*, 2 vol. in-4°. VI. *Réfutation de l'athéisme*. VII. *Histoire complète de l'astronomie*, 3 vol. in-4°., imprimés à la presse de l'université de Cambridge. Dans le troisième volume, qui parut en 1808, on retrouve les tables astronomiques du soleil par Delambre, et celles de la lune par Burg; rectifiées par le professeur anglais. Z.

VINCELLE (Grivaud de La). *V.* Grivaud, au Supplément.

VINCENS-DEVILLAS (Alexandre), né à Nîmes, le 29 janv. 1725, dans la religion protestante, joignit aux travaux du commerce, sa profession héréditaire, l'étude de la philosophie et la culture des lettres. Il s'adonna d'abord à la poésie, et en même temps à des recherches d'érudition sur divers points d'archéologie et d'histoire. Plus tard, il approfondit les principes de l'économie politique, principalement dans leurs rapports avec la prospérité du commerce en général, et spécialement avec celle de son pays natal. Le gouvernement eut souvent recours à ses lumières, par l'intermédiaire des intendants de commerce, surtout de M. de Cotte et de MM. de Trudaine. Il consacra aussi plus d'une fois sa plume à la défense de ses coreligionnaires; et il eut une grande part aux Mémoires qui amenèrent l'édit de 1787. Vers le milieu du dix-huitième siècle, le Mercure et le Journal des savants recueillirent quelques-unes des productions de sa jeunesse. On trouve de lui, dans les *Pièces*, etc., publiées par l'académie royale de Nîmes, 1756, un *Mémoire historique sur les anciennes amazones*. En 1774, à l'occasion d'un procès où il s'agissait de la validité d'un mariage entre protestants, il donna, sans y mettre son nom, quelques écrits sur la législation relative à ces sortes d'unions. En 1809, le conseil du département du Gard, dont il était membre, ordonna l'impression des *Réflexions sur les greniers d'abondance*; qu'il lui avait présentées. Le surplus de ses ouvrages est resté inédit. Long-temps incarcéré sous le régime de la terreur, il mourut peu de temps après avoir recouvré sa liberté, dans le mois d'août 1794. Z.

VINCENS (Jean-César), fils du précédent, né à Nîmes en 1755,

fut élevé par les soins de son père, et vint terminer ses études à Paris. A son retour dans sa patrie, il entreprit d'en publier la statistique; et il associa à ce projet le docteur Baumes, pour la partie médicale. Quant à lui, il se chargea de tout ce qui est relatif aux monuments, à l'histoire, au sol et à l'administration. L'ouvrage fut présenté, en 1790, à la société royale de médecine de Paris, qui décerna à chacun des auteurs une médaille d'or; mais il ne parut qu'en 1802, sous le titre de *Topographie de la ville de Nîmes et de sa banlieue*, etc., un vol. in-4°. Vincens était mort l'année précédente, après avoir publié divers Mémoires sur des sujets d'histoire naturelle. Il avait été député à l'assemblée législative, en 1791; et y avait professé des opinions sages et modérées. Emprisonné sous le régime de la terreur, il fut traduit, à plusieurs reprises, devant les tribunaux révolutionnaires, et n'échappa à la mort que par une sorte de miracle. — VINCENS-SAINT-LAURENT (Jacques), frère du précédent, naquit à Nîmes le 9 janvier 1758, fit ses études dans une école alors très-florissante du pays des Grisons, et fut nommé, à l'âge de vingt ans, sous-lieutenant dans le régiment de Barrois, infanterie. Cette carrière n'offrait alors de ressources que pour la haute noblesse; il la quitta bientôt, se maria, et se fixa dans un domaine où il se livra à son goût pour l'agriculture. La révolution vint troubler le bonheur dont il jouissait dans cette retraite. Il fut nommé, en 1792, capitaine dans un bataillon de volontaires du département du Gard, puis commissaire-ordonnateur de l'armée qui envahit la Savoie, sous les ordres de Montesquiou. Enveloppé dans la proscription de ce général, il fut arrêté, conduit à la barre de la Convention nationale, et contraint d'y répondre d'un marché qui avait été passé avant son administration. Renvoyé pour le même objet devant le tribunal criminel de Lyon, il fut complétement acquitté, dans un temps où il suffisait souvent du moindre soupçon pour être envoyé à l'échafaud. Cependant effrayé de tout ce qui se passait alors, et ne voulant pas reprendre des fonctions devenues encore plus périlleuses, il alla chercher dans le sein de sa famille un repos et une sécurité que désormais il n'était possible de trouver sur aucun point de la France. Ayant pris part, après le 31 mai 1793, à l'insurrection qui éclata dans les départements méridionaux contre la Convention nationale, il fut mis hors la loi, et contraint de se réfugier en Suisse, où il n'arriva qu'à travers des périls sans nombre. Revenu dans sa patrie, après la chute de Robespierre, il s'y livra tout entier à la culture des lettres, fut nommé secrétaire-adjoint de l'académie du Gard, et fit dans cette société un grand nombre de rapports sur des objets de littérature, d'agriculture et d'antiquités. Son *Mémoire sur l'industrie manufacturière du département du Gard*, qu'il joignit à son édition de la *Topographie de Nîmes* (*Voy.* l'article précédent), est un des écrits les plus utiles que l'on ait publiés sur cette contrée. Vincens-Saint-Laurent lut, dans le même temps, à l'académie du Gard un grand nombre de Notices biographiques, dont quelques-unes ont été imprimées séparément, et d'autres données en extrait par l'auteur lui-même à la *Biographie uni-*

verselle, entre autres celles de *Bridaine* et de *Traucat*. La dernière fut couronnée, en 1817, par la société royale d'agriculture de Paris, dont l'auteur était membre. Il était aussi associé correspondant de l'institut (académie des inscriptions), et de plusieurs autres sociétés savantes. On a encore de lui : I. Une traduction du second volume du *Manuel historique du système politique des états de l'Europe et de leurs colonies, depuis la découverte des Deux-Indes*, par de Heeren. II. *Epître d'un journaliste* (Geoffroy) *à l'empereur*, in-8°., 1805. III. La traduction de plusieurs pièces de théâtre de Kotzbue, insérée dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, Paris, 1822. Vincens-Saint-Laurent fut éditeur du volume de cette même collection qui contient les pièces du théâtre suédois, avec une dissertation sur la littérature suédoise. Persécuté à plusieurs époques de la révolution, il le fut encore après le retour des Bourbons; et d'injustes préventions l'obligèrent, en 1815, à s'éloigner de sa ville natale, pour venir habiter Paris. Il s'occupa uniquement, dans cette ville de la culture des lettres et des sciences, et il y mourut le 6 mai 1825. M. Silvestre, secrétaire de la société royale d'agriculture, a fait imprimer, en 1826, une *Notice biographique sur Vincens-Saint-Laurent*, qu'il avait lue à la séance du 4 avril de cette année. M—D j.

VINCENT (Saint), un des plus illustres martyrs de la foi chrétienne, né à Saragosse, fut élevé dans les saintes lettres, et ordonné diacre par Valère, évêque de cette ville. En 303, d'après les édits de Dioclétien et de Maximien, l'évêque et son diacre furent arrêtés, tourmentés, d'abord à Saragosse, et ensuite à Valence, où résidait Dacien, proconsul de l'Espagne et l'un des tyrans les plus cruels qui aient persécuté les Chrétiens. Après les avoir laissés dans un cachot, Dacien les fit comparaître devant son tribunal, espérant qu'il pourrait les effrayer par les menaces et par l'appareil des supplices, s'ils ne se laissaient point tenter par ses promesses. Valère, qui éprouvait de la difficulté à parler, ne répondant point, Vincent lui dit : « Mon père, si vous l'ordonnez, je » parlerai.—Mon fils, reprit Valère, » je vous ai confié le soin d'annoncer » pour moi la parole de Dieu; à présent répondez, expliquez la foi que » nous défendons. » Le saint diacre, ayant pris la parole, dit : « Nous » sommes chrétiens; tous les deux » nous adorons un seul Dieu, avec » Jésus-Christ, Notre Seigneur, son » fils unique, qui n'est qu'un Dieu avec » le Père et le Saint-Esprit : nous » sommes prêts à tout souffrir pour » son saint nom. » Valère fut condamné à l'exil. Vincent, dont on espérait fléchir le courage, fut réservé pour les supplices et les tortures. On le fit d'abord lier sur le chevalet; par ordre du proconsul, les bourreaux lui tirèrent les pieds et les mains avec des cordes, d'une manière si violente, que ses os furent disloqués. Ensuite on lui arracha les chairs avec des ongles de fer. « On » est effrayé, dit saint Augustin, » quand on pense à ce que le saint » diacre eut à souffrir. Il était soutenu par une force surnaturelle; la » nature humaine, abandonnée à sa » faiblesse, aurait succombé. Au milieu des tortures, le saint diacre » conserva un calme, une tranquillité qui étonnaient ses persécuteurs, » parce qu'ils y remarquaient quel-

» que chose de divin et de surnatu-
» rel. » Dacien, croyant qu'on épar-
gnait le saint martyr, fit frapper les bourreaux, qui revinrent au chevalet, bien résolus de satisfaire la barbarie de leur maître. Ils se reposaient de temps en temps, afin de rendre la douleur plus vive, en laissant refroidir les plaies. Tout le corps était déchiré ; on voyait les entrailles : presque partout les os étaient à découvert, et le sang coulait de toute part. Dacien, espérant fléchir par la douceur ce courage indomptable, dit à Vincent : « Ayez pitié de vous-mê-
» me ; sacrifiez aux dieux ou livrez-
» moi les Écritures des Chrétiens, » afin que je les fasse brûler, ainsi » que l'ordonnent les édits de nos » empereurs. » Vincent ayant repoussé ces paroles d'une fausse compassion, Dacien le condamna à la question du feu. On étendit et on lia le saint martyr sur un lit de fer, dont les barres, faites en forme de scie et garnies de pointes très-aiguës, étaient posées sur un brasier ardent. Les parties du corps qui n'étaient point tournées du côté du feu furent déchirées à coups de fouet, et brûlées avec des lames rouges. On jetait sur les plaies du sel, qui, en pénétrant dans les chairs, aidait l'activité du feu. Au milieu de ce supplice, dont la seule pensée doit saisir d'horreur, le saint martyr était tranquille, ayant les yeux levés vers le ciel. Il priait Dieu de lui donner des forces et de soutenir son courage. Dacien le renvoya en prison, avec ordre de le coucher sur des têts de pots cassés, et de mettre ses pieds dans des ceps de bois, qui lui tinssent les jambes très-écartées. Près d'expirer, Vincent ne laissa pas échapper une seule plainte. A cette vue, le geolier, saisi d'admiration, demanda et reçut le baptême. Le saint expira le 22 janvier 304. Son corps, que Dacien avait fait mettre dans un sac et jeter à la mer, fut poussé au rivage et enterré dans une petite chapelle, hors des murs de Valence. Saint Paulin appelait saint Vincent la gloire et l'ornement de l'Espagne. Prudence l'a chanté dans ses Hymnes sacrées. Nous avons de saint Augustin quatre Sermons (274, 275, 276 et 277), qu'il a prononcés en différentes années, le 22 janvier, jour où l'on célébrait la fête du saint martyr. On conservait autrefois à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés un bras et la tunique de saint Vincent, que l'on disait avoir été apportés d'Espagne par Childebert. G—y.

VINCENT DE LERINS (Saint), ainsi appelé du nom d'un monastère situé dans une petite île sur les côtes de Provence (1), où Gennade dit qu'il se retira, était, selon ce même auteur, Gaulois de nation. Quelques-uns prétendent qu'il était né à Toul. Il paraît qu'il suivit d'abord la profession des armes, et qu'ensuite il occupa dans le monde des emplois distingués. Lui-même nous apprend que, pendant quelque temps, il fut engagé dans les affaires du siècle, et Baronius a cru qu'il pouvait être le *Vincent*, préfet des Gaules, loué par Sulpice Sévère, lequel fut consul en 401 ; mais il n'est pas vraisemblable que Gennade, parlant de lui avec assez de particularités, en eût omis une si importante. Quelques auteurs ont prétendu, avec aussi peu de fondement, qu'il était frère de saint Loup, évêque de Troyes, lequel accompagna dans la Grande-Bretagne saint Germain d'Auxerre, lorsqu'il s'y rendit pour

(1) Aujourd'hui nommé Saint-Honorat, à deux lieues d'Antibes.

combattre le pélagianisme. Saint Loup eut en effet un frère, peut-être nommé Vincent, qui habita Lerins; mais il avait quitté ce monastère lorsque saint Eucher, depuis archevêque de Lyon, vers 426 ou 27, écrivit à saint Hilaire la lettre où il est fait mention de cette sortie, au lieu que le Vincent dont il s'agit ici est mort à Lerins. Quoi qu'il en soit, las du monde et désabusé de ses vanités, Vincent vint à Lerins prendre l'habit monastique, et y fut élevé à la dignité du sacerdoce. Sa première éducation avait été soignée, il était instruit dans les lettres humaines, et il y avait fait de grands progrès. Arrivé au monastère, il étudia les saintes écritures, lut les ouvrages des pères, et devint un théologien profond. Il s'était aussi avancé dans la connaissance et les exercices de la vie spirituelle, et ce fut lui qui y perfectionna Salone, fils de saint Eucher. Gennade, en parlant de Vincent, le représente comme un homme d'une sainteté rare, d'une grande éloquence, et éminemment versé dans toutes les sciences ecclésiastiques; mais ce qui lui valut une célébrité à laquelle les âges suivants ont encore ajouté, c'est un ouvrage assez court auquel par modestie, ou par tout autre motif, il ne mit pas son nom, et qu'il intitula : *Commonitorium peregrini*, c'est-à-dire, Avertissement du voyageur ou du pélerin. Ce livret que le P. Labbe qualifie de *Livre d'or*, et que Bellarmin, à cause de sa brièveté, appelle *mole parvum, sed virtute maximum*, a pour but de préserver les fidèles des nouveautés, en matière de foi. Vincent y trace les règles d'après lesquelles on doit se conduire, quand quelques-unes de ces nouveautés cherchent à s'introduire. Il composa le *Commonitorium* en 434, trois ans après le concile d'Éphèse, où le nestorianisme fut condamné, et à l'occasion de cette hérésie. Ce traité était originairement divisé en deux parties, dont la seconde avait pour objet le concile d'Éphèse, et à laquelle était jointe une récapitulation de tout l'ouvrage. Cette seconde partie ayant été volée à Vincent, il se borna à rapporter cette récapitulation à la fin de la première partie, et à ne faire du tout qu'un seul livre; c'est dans cet état que nous l'avons aujourd'hui. Il y établit pour principe et règle générale, que, dans l'église catholique, on ne doit regarder comme vrai et appartenant à la foi « que » ce qui a été cru dans tous les lieux, » dans tous les temps, et par tous » les fidèles : » *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus traditum est;* que par conséquent, en matière de dogme, toute nouveauté est suspecte, à moins qu'elle n'ait été définie dans un concile général, ou adoptée par l'Église universelle; que c'est surtout à l'antiquité qu'il faut s'attacher, et à ce qu'ont dit les pères et les saints docteurs qui ne sont plus; parce que la doctrine qu'ils ont établie est à l'abri de toute séduction, et n'est plus susceptible de changement : *Ut antiquitati inhæreat quæ non potest prorsùs à nullâ novitatis fraude seduci.* Toutes les fois qu'il s'est formé des hérésies, c'est qu'on s'est écarté de ces règles. Des savants, et parmi eux Vossius, ont voulu jeter des doutes sur l'orthodoxie de Vincent de Lerins, prétendant qu'il était semi-pélagien, et qu'il avait écrit contre saint Augustin et sa doctrine; point qu'ils établissaient en le faisant auteur des objections qui portent le nom de Vincent, et qui ont été réfutées par saint

Prosper d'Aquitaine. Baronius dans ses notes sur le Martyrologe romain, au 24 mai, attribue ces objections à Vincent, prêtre, dont Gennade parle dans son chapitre LXXXIIIe. Le P. Labbe n'est pas de cet avis : « Ce Vincent, dit-il, sortait à peine de l'enfance en 430. » Cependant il paraît qu'il assista en 439 au concile de Riez ; ce qui rapproche assez les époques. Mais quand les objections ne seraient pas de ce Vincent, il existait vers ce même temps plusieurs personnages de ce nom, dont l'un peut en avoir été l'auteur. Vincent de Lerins n'ayant pas voulu mettre son nom au *Commonitorium*, production qui lui faisait tant d'honneur, est-il vraisemblable qu'il l'aurait attaché à un ouvrage bien inférieur ? Et, combattant dans ce livre les nouveautés en matière de foi, aurait-il adopté des opinions qu'il ne pouvait pas ignorer être nouvelles dans l'Église, et qui bientôt furent condamnées comme telles ? Quelques écrivains, et notamment M. Anthelmi, chanoine de Fréjus, attribuent à Vincent de Lerins le symbole de saint Athanase. En effet, la *croyance* de l'Église sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation est exposée dans le *Commonitorium* avec beaucoup de précision et d'exactitude, et presque dans les mêmes termes que dans le symbole ; mais il est aujourd'hui assez reconnu que ce symbole est de Vigile, évêque de Tapse, qui florissait au sixième siècle. Enfin, Casimir Oudin attribue à Vincent de Lerins le *Prædestinatus*, avec moins de motifs encore ; cet ouvrage, tiré de l'obscurité par le P. Sirmond, n'offrant rien qui ressemble au style précis, à la beauté et à l'élégance qui brillent dans le *Commonitorium*. Il y a eu un grand nombre d'éditions de ce petit et admirable livre, mis avec raison au rang de ce qui nous reste de plus excellent de l'antiquité ; la première est de Venise sans date. On pourrait en compter plus de trente, imprimées à part, et davantage encore dans des recueils et dans les différentes bibliothèques ou collections des pères et des auteurs ecclésiastiques. La meilleure édition est celle de Baluze avec des notes, réimprimées plusieurs fois depuis 1663, que fut exécutée la première. Il y en a eu aussi plusieurs traductions françaises (2), et une traduction italienne qui parut à Montréal en 1665, in-8°. On ignore la date précise de la mort de Vincent de Lerins. On sait seulement qu'il mourut sous le règne des empereurs Valentinien et Théodose le jeune, et par conséquent avant le 29 juillet de l'an 450, où ce dernier décéda. Le corps de Vincent de Lerins était conservé dans ce lieu avec beaucoup de vénération, sans toutefois qu'on lui rendît aucun culte. Baronius inséra le nom de Vincent dans le Martyrologe romain, au 24 mai, jour auquel depuis ce temps on célèbre sa fête. L—Y.

VINCENT, chanoine et archiviste de l'église épiscopale de Prague, est auteur d'une Chronique, écrite en latin, sur les événements arrivés en Bohême depuis l'an 1140 jusqu'en 1197. Son travail est d'autant plus précieux, qu'il a pris une part très-active aux affaires de son siècle. Vladislas, roi de Bohême, s'étant mis en marche à la tête de son armée, en 1158, pour porter des secours à l'empereur Frédéric dit Barberousse, Daniel, évêque de

(2) L'une est intitulée *Avertissement*, avec des notes et une dissertation sur l'ouvrage dédié à M. de Harlay, archevêque de Paris, 1686, in-12.

Prague, qui le suivit dans cette expédition, prit pour chapelain Vincent, chanoine de sa cathédrale. Celui-ci parcourut l'Italie, accompagnant partout son évêque. En 1158, il rédigea, à Milan, pour l'empereur et pour le roi de Bohême, les articles d'un traité de paix. En 1160, son évêque ayant été chargé, par l'anti-pape Victor II, d'une légation vers le roi de Hongrie, il l'y accompagna, et plus tard il fit un second voyage en Italie, où l'empereur le créa juge de la cour impériale. Son évêque étant mort, il retourna à Prague, où il composa sa Chronique, qu'il dédia au roi Vladislas et à la reine Judith. On croit qu'il n'a poussé lui-même son travail que jusqu'à l'année 1167; et que le reste, jusqu'à l'an 1197, est l'ouvrage de deux continuateurs. Le premier manuscrit de cette Chronique a été trouvé dans la bibliothèque métropolitaine de Saint-Vit à Prague; il est du treizième siècle. Dans un ancien catalogue de cette bibliothèque, il est inscrit en ces termes: *Vincentii Canonici Ecclesiæ Pragensis Chronicon ab anno* 1140, *usque* 1197, *in-fol. lit. G. n.* 27. Dobner a le premier publié cette Chronique, par laquelle il commence le volume premier de ses *Monumenta historica Bohemiæ*. Pour les notes, consacrées à l'éclaircissement du texte, il a consulté deux auteurs contemporains, Othon ou Acerbus Morena, dans l'Histoire de Lodi, et Burchard, notaire de l'empereur Frédéric Barberousse, dans sa Lettre à l'abbé de Siegbourg, sur le siége de Milan. *Voy.* Leibnitz, *Script. Brunsw.*, tome 1, et Freher, *Script. Germ.*, tome 1. G—y.

VINCENT DE BEAUVAIS, en latin *Vincentius Bellovacensis*, savant dominicain du treizième siècle, peut être regardé comme le précurseur des Encyclopédistes, à une époque où le nom d'Encyclopédie n'était pas même inventé. On ignore les circonstances les plus importantes de sa vie. Quel fut le lieu de sa naissance? en quelle année vint-il au monde? quelles dignités occupa-t-il? Ces questions ne peuvent être que fort imparfaitement résolues. La première surtout semble être aujourd'hui un problème insoluble. Le surnom de *Bellovacensis* ou *Belvacensis*, ajouté dans toutes les éditions au nom de Vincentius, a fait croire qu'il était de Beauvais. Mais cette opinion, reçue sans examen, se trouve infirmée par le témoignage de saint Antonin, qui le nomme *Burgundus*, c'est-à-dire Bourguignon. Bullet a essayé de concilier ces deux opinions en faisant naître notre auteur à Bellevoie, ou Belvoir, village de Franche-Comté, nommé, dit-il, *Bellovacum* dans les chartes du douzième siècle. Cette conjecture fort ingénieuse, et qu'ont adoptée plusieurs auteurs, entre autres Grappin (*Hist. abrégée du comté de Bourgogne*), n'est pourtant qu'une hypothèse. D'abord en effet rien ne force d'y recourir; car on peut fort bien par le mot *Burgundus*, entendre un homme originaire de Bourgogne. Ensuite il est difficile de croire qu'un sujet du comte de Bourgogne fût passé au service du roi de France, sans qu'au moins un mot, un trait léger dans un ouvrage aussi considérable que le sien, fît allusion à un tel événement. Enfin il est rare dans le moyen âge que l'on désigne un homme par un autre nom que celui d'un chef-lieu de diocèse ou d'une ville assez importante. Comment alors le nom de *Bellovacensis*, susceptible d'ailleurs d'être

confondu avec un surnom homonyme et plus connu, eût-il été donné à un homme natif d'un village de la Bourgogne supérieure (tel était le nom de la Franche-Comté)? Il semble donc assez raisonnable d'en revenir, sinon à l'avis de ceux qui veulent que Vincent soit né à Beauvais, du moins à l'avis des savants qui placent le lieu de sa naissance dans le Beauvoisis, nommé jadis *Bellovaci*, ainsi que la capitale. Quant à la fixation précise de l'époque à laquelle il naquit, on n'a aucun document; cependant, sa mort arrivée en 1264, ou, selon d'autres, en 1256, fait penser qu'on doit placer le premier événement vers le commencement du treizième siècle ou dans les dernières années du douzième. Quelques bibliographes ont dit que notre auteur avait été évêque de Beauvais; et même ils ont prétendu offrir par là une explication satisfaisante de l'épithète de *Bellovacensis* donnée à un écrivain bourguignon. Mais il resterait à déduire les arguments sur lesquels on s'appuie pour motiver ce sentiment; et c'est ce qu'on n'a pas fait. Les talents de Vincent de Beauvais et la haute faveur qu'il obtint à la cour de saint Louis ne suffisent pas pour changer cette hypothèse en certitude. D'un autre côté, comme le catalogue chronologique des évêques de Beauvais ne présente nulle part son nom, on peut regarder comme démontré que jamais il ne fut en possession de ce siége épiscopal. Lui-même d'ailleurs déclare dans ses ouvrages qu'il a été toute sa vie simple religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Tel est en quelque sorte l'unique renseignement authentique que l'on ait sur la vie de Vincent de Beauvais. Quant à son caractère, il n'est guère possible de douter que ses vertus n'égalassent ses talents: l'humble place qu'il s'obstina à garder dans la hiérarchie ecclésiastique, lorsque probablement il ne tenait qu'à lui d'arriver à des dignités importantes, dispose à le croire; et le choix que fit de lui le monarque le plus pieux de son siècle pour présider à l'éducation de ses fils fortifie et complète la conviction. Venons maintenant au grand ouvrage qui a fondé la réputation de Vincent de Beauvais. Saint Louis, lors de son expédition en Orient, avait appris qu'un prince d'Asie faisait transcrire à grands frais des milliers de volumes, et tenait des bibliothèques ouvertes aux savants: aussitôt il avait conçu le dessein d'imiter en France cette belle institution. Entrepris par ses ordres et sous ses auspices, le *Résumé* de Vincent de Beauvais était destiné à contenir les principes de toutes les sciences alors enseignées dans les universités et les écoles théologiques. De toutes parts des copistes faisaient les extraits des ouvrages nécessaires au compilateur. De plus, il faut noter qu'à cette époque l'ensemble des connaissances humaines n'était pas, comme de nos jours, « un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part, » et qu'il y avait encore moins d'audace à présenter une thèse *De omni re scibili* que du temps de Pic de la Mirandole ou de Macédo. Enfin, quelques antécédents célèbres pouvaient donner l'idée d'un *Répertoire* complet de tous les faits historiques, physiques, moraux et intellectuels. Martianus Capella, dans son *Satyricon*, Boèce, par la série imposante de ses ouvrages, Pline, dans sa volumineuse *Histoire naturelle*, avaient en quelque sorte tracé l'esquisse ou du moins quelques linéa-

ments de ce vaste tableau. L'encyclopédiste du treizième siècle avait donc dans la carrière où il s'engageait, non pas il est vrai des guides heureux ou habiles, mais des prédécesseurs. C'est ici qu'il faut l'admirer. Loin de suivre servilement les traces de ses devanciers, il s'écarte d'eux dès le commencement; et, plus méthodique, ou plus difficile en fait de méthode que ceux-ci, il asservit son ouvrage à un plan, à une marche totalement différente. En effet, le naturaliste latin ne semble suivre dans son ouvrage aucun ordre systématique; des transitions ménagées quelquefois avec tout l'art d'un orateur d'académie, mais toujours arbitraires ou fortuites, sont les seuls liens par lesquels il enchaîne ses tableaux. Les diverses parties de l'ensemble qu'il livre à notre curiosité se trouvent attachées, mais ne sont point coordonnées. Il serait impossible d'y trouver les éléments d'une récapitulation synoptique. Quant à Martianus Capella, il s'est contenté de suivre les errements ou pour mieux dire les erreurs des sophistes, grammairiens et rhéteurs contemporains, selon lesquels toutes les connaissances humaines étaient au nombre de sept, la rhétorique, la dialectique, la grammaire, la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et la musique, tout juste comme il y avait sept merveilles du monde, et comme il y a sept chandeliers dans l'Apocalypse. Vincent de Beauvais considéra les choses moins superficiellement; et séparant d'abord les faits ou phénomènes, qui ont été ou qui sont réellement, des notions intellectuelles, toutes idéales, il s'aperçut ensuite que celles-ci étaient de deux sortes, et que tandis que les unes étaient autant d'œuvres de l'intelligence humaine, les autres lui sont antérieures en même temps et supérieures. De là cette grande division préliminaire de son *Miroir général* (*Speculum majus*) ou *Bibliothèque de l'univers* en quatre parties principales, savoir: 1°. le *Miroir naturel*; 2°. le *Miroir moral*; 3°. le *Miroir scientifique* (*Speculum doctrinale*); 4°. le *Miroir historique* (*Spec. historiale*). En effet, la morale, qui est le sujet de la deuxième partie (1) préexiste à la naissance et aux développements de l'âme humaine, tandis que la poésie, l'éloquence, les arts, sont des inventions de l'homme, et quoique fondés, au moins en partie, sur des règles immuables, ils nous appartiennent comme faits par nous. Qui oserait dire que la morale nous appartient, tandis qu'au contraire c'est nous qui relevons d'elle, et qui sommes ses sujets, en un mot qui lui appartenons? Par cette simple réflexion se trouve d'avance anéantie l'objection de ceux qui disent que Vincent de Beauvais a eu tort d'admettre ainsi quatre divisions premières, et qu'il fallait absolument placer la science morale, ou dans le compartiment scientifique ou dans la partie naturelle. En effet, disent-ils, ou la morale est une science ou c'est un fait de l'âme. Comme science, placez-la parmi les sciences; comme fait de l'âme, placez-la dans les faits naturels, puisque parmi ceux-ci vous avez admis l'âme qui effectivement devait y être admise, puisqu'elle est au nombre des objets de la nature; non pas de même il est vrai, mais

(1) Nous raisonnons ici dans l'hypothèse de ceux qui attribuent le *Miroir moral* à Vincent de Beauvais, hypothèse dont Echard (*V.* plus bas) a démontré la fausseté, mais qui sans doute est fondée sur ce que Vincent projetait un Traité de morale, que probablement la mort l'empêcha d'ache-

tout aussi bien que les substances physiques. La réponse au dilemme qui précède se trouve contenue dans ce que nous venons de dire. Oui, sans doute, la morale est une science, la morale est un fait de l'ame, mais de plus c'est une loi de l'ame. Lequel de tous ces caractères saillit, prédomine? C'est incontestablement le dernier. C'est donc lui qui doit fonder la classification. On pourrait à cette première remarque en ajouter une autre; c'est que notre auteur, dans le Miroir naturel, ne parle de l'ame que comme sensitive, et n'en envisage que la partie en quelque sorte corporelle; la morale ne tombe point dans cette division. Comme loi, elle ne peut tomber dans l'autre. Et si l'on examine bien l'enchaînement et la corrélation de ces trois premières parties, on y découvrira une gradation admirable; l'ame, comme sensible, occupe d'abord notre attention; la loi souveraine de sa volonté paraît ensuite; enfin, les arts et les sciences, produits des facultés intellectuelles, arrivent en dernier lieu. L'histoire, ou récit des développements et manifestations diverses de l'activité aux prises avec d'autres activités, n'est point déplacée après les trois tableaux précédents. Ce n'est pas néanmoins que Vincent de Beauvais nous paraisse totalement irréprochable dans l'ensemble de sa classification. Il ne subdivise pas. Mais, outre qu'il n'eût point été compris de son temps, une telle opération ne pouvait être même imparfaitement exécutée que par des Aristote ou des Bacon; et il s'en fallait de beaucoup que le lecteur de saint Louis égalât ces grands hommes. C'était déjà un pas immense que de commencer la classification sur des bases nouvelles, et d'avoir réuni dans la division des produits intellectuels les beaux-arts et les sciences d'une part, les arts manuels et l'industrialisme de l'autre. Par là, surtout il se montre, au milieu d'un siècle barbare et de vingt écoles pédantesques, penseur profond; novateur réservé et savant ingénieux. Entrons à présent dans quelques détails sur chacun des ouvrages particuliers dont la réunion forme le *Miroir général*. Le premier, ainsi qu'il a été annoncé plus haut, est intitulé *Miroir naturel*. L'auteur, dans l'exposition des merveilles de la nature, suit l'ordre de la création, telle qu'elle est décrite dans la Genèse. Cette marche, sans être systématique, et sans présenter autant d'avantages qu'une suite de divisions et subdivisions concentriques, n'est point cependant aussi arbitraire ou aussi anti-philosophique que l'imagineront peut-être quelques hommes qui jugent tout avec des préjugés. La Genèse, passant en revue l'ouvrage des six jours, nous fait descendre du ciel à la terre, et suit dans l'énumération des corps la même marche que les physiciens et les naturalistes actuels. Un coup-d'œil sur le travail de Vincent de Beauvais suffira pour nous en convaincre. Après un premier livre que l'on peut regarder comme les prolégomènes de ce qui suit, et dans lequel il parle de Dieu, des anges et de la création, décrivant ainsi le monde des réalités incorporelles, l'ame humaine exceptée, il attaque le monde sensible. Le second livre est consacré au développement de l'ouvrage du premier jour; la division de la lumière et des ténèbres avec la chute des mauvais anges y occupe la place principale, celle qu'occuperait de nos jours le traité des corps impondérables. Les trois livres suivants

(III, IV et V) contiennent l'histoire du firmament, des cieux, du feu, de l'air, de l'eau; de ses effets et de ses impressions; ainsi procéderait l'encyclopédiste moderne, qui à la suite des corps impondérables, entamant le domaine des corps pondérables, commencerait par l'examen de la nature inorganique, et à la tête des substances inorganiques placerait les métalloïdes. La terre et quelques corps terrestres, les minéraux, les métaux et les pierres proprement dites, remplissent les livres VI, VII et VIII, dans lesquels se trouve ainsi épuisée la science des corps inorganiques. Il passe alors aux corps organiques, et dans les six livres suivants (IX-XIV); il multiplie les détails relatifs aux plantes. Sa taxonomie sans doute est moins savante, et sa nomenclature moins riche que celles de Linné ou de Jussieu; cependant les phases et tous les phénomènes de la vie végétale sont présentés avec un ordre et un esprit de méthode vraiment remarquables. La germination ou le développement des germes des plantes déposés dans la terre ouvre le livre IX; la description des plantes mêmes nous fait arriver au livre XIV exclusivement; et celui-ci traite des fruits et des sucs des arbres. Ainsi la naissance, le développement et la fructification des végétaux, voilà les trois points sur lesquels appuie successivement Vincent de Beauvais; il est clair qu'il suit ici l'ordre chronologique, et si à ces trois tableaux il avait joint un appendice sur la décomposition putride ou mort des plantes, il avait composé un traité de botanique qui n'eût point eu de lacune. Il est vrai que le livre quinzième, en mettant sous nos yeux l'œuvre du quatrième jour, les deux grands luminaires, les signes et le temps, et nous faisant remonter au firmament, intervertit complétement la suite des faits. Mais il y revient sur-le-champ; et tous les livres qui suivent du seizième au vingt-deuxième inclusivement sont consacrés à ce que nous appelons aujourd'hui la zoologie. Cette partie, tirée principalement de l'admirable Histoire des animaux, par Aristote, est très-curieuse, surtout le livre qui la termine, et qui est intitulé de la nourriture, du mouvement, de la génération et des humeurs des animaux. L'homme, ame et corps, occupe ensuite notre encyclopédiste, et le mène jusqu'au commencement du livre XVIII. Il est essentiel d'observer qu'il examine surtout dans cette première portion de son grand travail la partie sensitive ou sensible de l'ame. En effet, tandis que trois livres entiers (XIV, XV, XVI) sont consacrés à examiner, l'un les forces de l'ame par lesquelles le corps vit et se conserve, l'autre l'ame *sensible* ou l'ame en tant que capable de recevoir la sensation des objets extérieurs, le dernier, les impressions que l'ame reçoit involontairement dans la veille et le sommeil, un seul livre contient l'exposé et la solution du problème touchant les *forces de l'ame* sur elle-même, en d'autres termes, touchant la spontanéité des mouvements de l'ame, ou pour employer les mots scientifiques, sur l'αὐτοκινησίαν, opposé à cette inertie, à cette indifférence au mouvement et au repos qui est une des propriétés de la matière. Les quatre livres qui suivent et qui achèvent l'ouvrage se composent de réflexions générales, et si nous voulions nous servir d'un mot des vocabulaires modernes, transcendentales, à l'exception du XXXIe., qui a pour titre de

la Génération de l'homme, et que sans doute il n'a pas voulu placer auparavant, par respect pour la chronologie de la Genèse, qui ne fait dire à Dieu : « *Croissez et multipliez* » que quelques jours après la création. Les trois autres ont pour objet le repos de Dieu après les six jours, l'institution de la nature, spécialement de la nature humaine, les lieux habitables et la succession des temps. — Le *Miroir moral* est infiniment moins long que celui dont nous venons d'examiner le plan. Il est inutile d'en essayer l'analyse ; car d'une part, ne contenant dans sa totalité qu'une science, il ne donne pas lieu à beaucoup de remarques sur les divisions qu'il eût été possible d'y établir ; et de l'autre les principes de la morale sont si peu sujets à contestation, qu'il y a un grand rapport entre les traités de morale rédigés de nos jours, et celui de Vincent de Beauvais. L'ouvrage a trois livres, partagés les deux premiers en quatre parties, et le troisième en dix. La morale générale et spéciale divisée en quatre vertus selon les principes des stoïciens, remplit le premier ; quatre dissertations sur les quatre fins dernières occupent le second ; dans le troisième sont énumérés et décrits les moyens de conserver l'innocence, et de se préserver du péché. Nous approuvons volontiers cette conclusion de la science morale, et nous conseillerions aisément aux moralistes de placer dans leur cadre, après les règles et les lois immuables qui sont comme le *code* de la volonté, une espèce de *nosologie* et de *thérapeutique* de l'ame. Cette méthode serait aussi fructueuse que neuve. Mais nous blâmerons l'auteur d'avoir donné un livre aux quatre fins dernières qui devaient trouver leur place dans la Morale générale. Au reste, il faut remarquer que cette partie du Grand Miroir n'appartient pas à Vincent de Beauvais. Le P. Jacques Échard a pleinement démontré et par un manuscrit authentique tiré de la bibliothèque de Sorbonne, et par diverses raisons dont on peut voir le détail dans son *S. Thomæ Summa suo auctori vindicata*, que le Miroir moral n'est autre chose qu'un extrait de la Somme de saint Thomas d'Aquin et de plusieurs ouvrages théologiques du temps. Comme saint Thomas ne mourut que dix ans après Vincent de Beauvais, la ressemblance frappante qu'il y a entre le Miroir et la Somme avait donné à penser qu'il avait copié son prédécesseur. On voit au contraire que c'est le livre de saint Thomas qui a servi de modèle à l'autre, et il est permis de conjecturer qu'après la mort du savant dominicain, un de ses disciples ou de ses confrères rédigea cet ouvrage sur le plan indiqué par son maître, et d'après les plus importantes productions théologiques de l'époque. — Le *Miroir scientifique* qui vient ensuite présente en dix-sept livres le résumé complet de toutes les sciences et la théorie des principaux arts. Pour en donner une idée, nous allons dire sommairement de quelles matières principales traite chaque livre. Le premier, en soixante-quatre chapitres, est tout en réflexions sur la chute de l'homme, et la possibilité de réparer son malheur par l'étude, la philosophie et la grammaire. Les principes de cette science ouvrent naturellement et remplissent d'un bout à l'autre le deuxième livre qui est de cent quatre-vingt-treize chapitres. Dans le troisième (en 131 chap.) se trouvent réunies la logique, la rhétorique et la poésie. Dans

les deux suivants, qui ont, l'un 177, et l'autre 134 chapitres, il aborde les sciences pratiques qu'il nomme aussi sciences morales, et approfondit les devoirs et les règles de la vie monastique. Le sixième (149 chap.) est consacré à l'économique, ou art de se bien conduire dans l'intérieur de sa famille, science qui comme on le voit n'a presque pas d'analogie avec l'économie politique, laquelle alors n'était point inventée ou du moins ne constituait pas une science à part. La politique et tous ses détails, le gouvernement, les lois, le droit, l'état des personnes publiques ou privées, les affaires sacrées ou profanes remplissent les 152 chapitres du livre septième. Le droit privé, les procès et la procédure sont le sujet du suivant (130 chap.). Dans le neuvième (160 chap.), il détermine la nature et le mode de répression des crimes qui offensent la Divinité, et résout les questions relatives aux juridictions ecclésiastique ou civile. Le dixième (134 chap.) a pour objet les crimes contre le prochain et contre soi-même; le onzième (133 chap.), les arts mécaniques, les spectacles, la guerre, le commerce, la navigation, l'agriculture et l'alchimie; les deux suivants (XII et XIII, 148 et 176 chapitres), la médecine et la chirurgie; le quatorzième (132 chap.), la nosologie; le quinzième (178 chap.), la physique; le seizième (75 chap.), les mathématiques et la métaphysique; enfin le dernier (64 chap.), la théologie. Presque toute la substance de ces divers Traités scientifiques est extraite des ouvrages métaphysiques d'Aristote qui alors était l'oracle des écoles, du *Corpus juris romani*, de Boëce et de Saint-Bernard; et quelques-uns contiennent tant de choses excellentes qu'on les a naguère traduits ou réimprimés en Allemagne, comme nous le verrons ci-dessous. Arrive, enfin le *Miroir historique*, quatrième partie de l'immense travail du dominicain de Beauvais. Cette dernière compilation décèle autant de savoir, de patience et de talents de tout genre que les trois précédentes; mais elle a moins de mérite intrinsèque. L'art d'écrire l'histoire était alors totalement inconnu. La chronologie, science aride et indispensable, dont jamais les calculs n'avaient exercé l'imagination brillante des Grecs ou le génie impérieux des Romains, ne prêtait aucun secours à l'historien; et les nuages qui couvrent encore les annales du peuple juif, l'origine des monarchies asiatiques et les expéditions semi-fabuleuses de la Grèce avant Lycurgue, étaient alors d'épaisses ténèbres. La géographie de l'Orient était incertaine et remplie de lacunes, malgré les croisades. Enfin, les lumières nombreuses jetées sur les faits par les médailles, les inscriptions et les monuments, étaient nulles alors. Que sera-ce si l'on songe à la superstition et à la crédulité dominantes en Europe à cette époque? Ce n'est pas que nous voulions blâmer Vincent de Beauvais d'avoir été de son siècle. Nous l'excusons même doublement de la facilité avec laquelle il enregistre des miracles souvent absurdes ou douteux. Les croire était naturel. Mais quand même il aurait été sceptique, il eût encore été nécessaire d'en rapporter un grand nombre; car les croyances quelles qu'elles soient, les erreurs même les plus bizarres de l'intelligence, quand elles sont à tout un peuple, deviennent des faits, et dès-lors tombent dans le domaine de l'histoire. C'est pour cette raison que nous ne nous sommes

point élevés contre l'importance que Vincent de Beauvais donne à l'alchimie dans son Miroir scientifique. L'alchimie était alors une science. C'est donc à tort que quelques modernes accusent notre savant d'ignorance et de faiblesse d'esprit. Un homme ne peut changer le monde; une intelligence ne peut inventer ce que six siècles de grands hommes ont à peine découvert. Sans créer l'astronomie, la géologie, la physique et la psychologie, sans connaître les langues, comme Adelung; enfin, sans soumettre l'histoire à une critique lumineuse et sévère, Vincent de Beauvais a rendu de grands services et prouvé un grand génie; il a commencé la classification véritable des sciences, il a légué au monde un des plus gigantesques monuments que nous montrent les fastes de la littérature, et ce monument il l'a élevé seul. Convenons que nul des encyclopédistes modernes n'a autant de titres à la reconnaissance et à l'admiration publiques. Quant au style, le sien est empreint de toute la rouille de son siècle. Mais ce vice est de peu d'importance dans un ouvrage qui n'a de prix que par les choses. Le *Speculum majus* a été imprimé pour la première fois à Strasbourg, 1473, 10 vol. grand in-fol., et en dernier lieu à Douai, par les Dominicains de cette ville. On a aussi imprimé les quatre parties séparément, la 1re. sans titre, mais avec cette conclusion: *Operis præclari speculi cois (continentis) speculum natur. ab eximio doctore Vincentio, etc.... feliciter finit.... ann. salut.* 1494, etc., Venise, in-fol.; la 2e., Venise, 1493, in-fol.; la 3e., Venise, 1494; et la 4e., Maience, 1474; Bâle, 1481; Nuremberg, 1483; Venise, 1494; Douai, 1624: toujours in-fol. Cette dernière partie a été traduite en français, sous le titre de *Miroir historial*, Paris, Vérard, 1495-96, 5 vol. in-fol. Brunet en a donné la description dans le *Manuel du libraire*, d'après l'exemplaire de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Cette version a été réimprimée plusieurs fois dans le seizième siècle. Schlosser (Fréd.-Christ.), professeur à Heidelberg, a dernièrement traduit en allemand 51 chapitres du livre VI du Miroir scientifique, sous le titre de *Manuel d'éducation de Vincent de Beauvais, pour les princes et leurs instituteurs* (*Vincent's von Beauv. Hand und Lehrbuch fur koenigliche, u. s. w.*), Francfort, 1819, 2 vol. in-8°. Le premier volume contient la traduction; dans la seconde sont trois dissertations, dont la dernière roule sur Vincent de Beauvais. Ce Manuel était connu depuis long-temps comme un Traité séparé, et intitulé *De eruditione puerorum regalium*. On a encore de notre auteur plusieurs traités particuliers imprimés ordinairement à la suite du Miroir historique, une *Lettre à saint Louis*, sur la mort de son fils aîné, et la règle de l'hôpital de Beauvais, *Regula fratrum et sororum nosocomii Bellovacensis edita per Guarinum et Vincentium*, etc., dans le *Spicilegium* de D. Luc d'Achery, tom. XII, pag. 68. On peut consulter sur Vincent de Beauvais le *Nouveau système de bibliographie* de M. le marquis de Fortia-d'Urban, p. 171-178; Tiedemann, *Esprit de la philosophie spéculative*; Cramer, Continuation de l'Hist. universelle de Bossuet (allem.); et le P. Jacq. Echard, *S. Thomæ Summa suo auctori vindicata, sive de V. F. Vincentii Bellovacensis scriptis dissertatio*. Voy. aussi *Journal des sa-*

HIST. DE FRANCE.

S.t VINCENT DE PAUL.

Turonen. pinx.t Landon direx.t

vants, année 1708, p. 483, et *Supplément*, p. 96. P—ot.

VINCENT DE PAUL (1) (Saint), naquit le 24 avril 1576, à Ranquines petit hameau de la paroisse de Pouy, diocèse d'Acqs, actuellement département des Landes. Son père se nommait Guillaume de Paul, et sa mère Bertrande de Moras. On a prétendu que ses parents étaient nobles; mais qu'importe à l'éclat de sa gloire? N'a-t-il pas eu le soin de publier le contraire? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient peu riches, et que, dans son enfance, ils lui confièrent la garde de leur troupeau. Tous les biographes de Vincent de Paul ont pris plaisir à relever la pénétration de son esprit et la sensibilité de son cœur; tous ont rapporté les marques qu'il a données de ces précieuses qualités, dès l'âge le plus tendre; mais nous ne nous croyons pas pour cela autorisés à les rappeler ici. Il avait près de douze ans quand il entra chez les Cordeliers d'Acqs, pour faire ses études. Ses progrès furent si rapides que ses maîtres s'en étonnèrent, et qu'il se trouva en état, à l'âge de seize ans, de servir de précepteur aux enfants du juge de Pouy. Sa nouvelle position lui fournit les moyens de décharger sa famille des frais de son éducation, et de terminer ses classes. Le 20 décembre 1596, il reçut la tonsure et les ordres mineurs de la main de l'évêque de Tarbes, dans la collégiale de Bidaschen. L'année suivante, il se rendit à Toulouse, pour y suivre un cours de théologie; mais la médiocrité de sa fortune le força de l'interrompre, et d'établir dans la petite ville de Buset une espèce de pensionnat, où il donna des leçons aux enfants des familles les plus distinguées de la province. Il le reprit cependant au bout de quelque temps, et le continua pendant sept ans, tour-à-tour maître et disciple, donnant des leçons pour vivre, et en recevant lui-même pour acquérir la science nécessaire à un ecclésiastique. On lui accorda des lettres de bachelier le 12 octobre 1604, et bientôt après, la faculté d'expliquer le *Maître des sentences*. Cependant il avait été revêtu du sacerdoce dès 1600, par l'évêque de Périgueux; et nommé, cette même année, à la cure de Tilh, une des meilleures du diocèse d'Acqs, il y avait renoncé en faveur d'un compétiteur, afin de se livrer sans réserve aux études théologiques. Aussitôt que son cours fut fini, il partit pour Bordeaux, où des affaires que nous ne connaissons pas l'appelaient en personne. De retour à Toulouse, en 1605, il apprit qu'un homme de bien l'avait institué son héritier. Comme un débiteur de la succession s'était retiré à Marseille, Vincent crut devoir s'y transporter pour prendre des arrangements avec lui. Après que cette affaire fut terminée, un gentilhomme de la connaissance de Vincent l'engagea à prendre ensemble la voie de la mer jusqu'à Narbonne. Ici nous allons le laisser parler lui-même: « Je m'embarquai, » dit-il, pour Narbonne, pour y » être plus tôt et pour épargner, ou » pour mieux dire, pour n'y jamais » être et pour tout perdre. Le vent » nous fut autant favorable qu'il fal- » lait pour nous rendre ce jour-là à » Narbonne, qui était faire cinquante » lieues, si Dieu n'eût permis que » trois brigantins turcs qui côtoyaient

(1) Quelques personnes écrivent *Paule* au lieu de *Paul*, comme nous l'écrivons; elles ont tort. Nous sommes fondés sur des lettres autographes du saint que nous possédons, et sur l'usage constant des prêtres de la mission.

» le golphe de Lyon, pour attraper
» les barques qui venaient de Beau-
» caire, où il y avait une foire que
» l'on estime être des plus belles de
» la chrétienté, ne nous eussent don-
» né la chasse et attaqués si vive-
» ment, que deux ou trois des nôtres
» étant tués et tout le reste blessé,
» et même moi qui eus un coup de
» flèche qui me servira d'horloge
» tout le reste de ma vie, n'eussions
» été contraints de nous rendre à
» ces félons. Les premiers éclats de
» leur rage furent de hacher notre
» pilote en mille pièces, pour avoir
» pendu un des principaux des
» leurs, outre quatre ou cinq forçats
» que les nôtres tuèrent; cela fait,
» ils nous enchaînèrent, et après
» nous avoir grossièrement pansés,
» ils poursuivirent leur pointe, fai-
» sant mille voleries, donnant néan-
» moins liberté à ceux qui se ren-
» daient sans combattre, après les
» avoir volés; et enfin, chargés de
» marchandises, au bout de sept ou
» huit jours, ils prirent la route de
» Barbarie, tanière et spélonque de
» voleurs sans aveu du grand-turc,
» où étant arrivés ils nous exposè-
» rent en vente, avec un procès-
» verbal de notre capture, qu'ils di-
» saient avoir été faite dans un navire
» espagnol; parce que sans ce men-
» songe nous aurions été délivrés
» par le consul que le roi tient en ce
» lieu-là, pour rendre libre le com-
» merce aux Français. Leur procé-
» dure à notre vente fut qu'après
» qu'ils nous eurent dépouillés, ils
» nous donnèrent à chacun une paire
» de caleçons, un hoqueton de lin,
» avec un bonnet, et nous promenè-
» rent par la ville de Tunis, où ils
» étaient venus expressément pour
» nous vendre. Nous ayant fait faire
» cinq ou six tours par la ville, la
» chaîne au col, ils nous ramenèrent
» au bateau, afin que les marchands
» vinssent voir qui pouvait bien man-
» ger, et qui non; et pour montrer
» que nos plaies n'étaient point mor-
» telles. Cela fait, ils nous ramenè-
» rent à la place, où les marchands
» nous vinrent visiter tout de même
» que l'on fait à l'achat d'un cheval
» ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir
» la bouche pour voir nos dents, pal-
» pant nos côtes, sondant nos plaies, et
» nous faisant cheminer le pas, trot-
» ter et courir, puis lever des far-
» deaux, et puis lutter, pour voir
» la force d'un chacun, et mille au-
» tres sortes de brutalités. Je fus
» vendu à un pêcheur qui fut con-
» traint de se défaire bientôt de
» moi, pour n'avoir rien de si con-
» traire que la mer; et depuis, par le
» pêcheur à un vieillard, médecin
» spagirique, souverain tireur de
» quintessences, homme fort hu-
» main et traitable, lequel, à ce
» qu'il me disait, avait travaillé l'es-
» pace de cinquante ans à la recher-
» che de la pierre philosophale, etc.
» Il m'aimait fort, et se plaisait de
» me discourir de l'alchimie, et puis
» de sa loi, à laquelle il faisait tous
» ses efforts de m'attirer, me pro-
» mettant force richesses et tout son
» savoir. Dieu opéra toujours en moi
» une croyance de délivrance par les
» assidues prières que je lui faisais,
» et à la Vierge Marie, par la seule
» intercession de laquelle je crois
» fermement avoir été délivré. L'es-
» pérance donc, et la ferme croyance
» que j'avais de vous revoir, Mon-
» sieur, me fit être plus attentif à
» m'instruire du moyen de guérir de
» la gravelle, en quoi je lui voyais
» journellement faire des merveilles;
» ce qu'il m'enseigna, et même me
» fit préparer et administrer les

» ingrédients.... Je fus donc avec ce
» vieillard, depuis le mois de septem-
» bre 1605 jusqu'au mois d'août
» 1606, qu'il fut pris et mené au
» grand-sultan, pour travailler pour
» lui, mais en vain; car il mourut
» de regret par les chemins. Il me
» laissa à un sien neveu, vrai an-
» tropomorphite, qui me revendit
» bientôt après la mort de son oncle,
» parce qu'il ouït dire, comme M.
» de Brèves, ambassadeur pour le
» roi en Turquie, venait avec bonnes
» et expresses patentes du grand-
» turc, pour recouvrer tous les es-
» claves chrétiens. Un renégat de
» Nice en Savoie, ennemi de na-
» ture, m'acheta et m'emmena en
» son *temar*, ainsi s'appelle le bien
» que l'on tient, comme métayer du
» grand-seigneur; car là, le peuple
» n'a rien, tout est au sultan : le
» temar de celui-ci était dans la
» montagne, où le pays est extrê-
» mement chaud et désert. L'une des
» trois femmes qu'il avait était Grec-
» que chrétienne, mais schismatique;
» une autre était Turque, qui servit
» d'instrument à l'immense miséri-
» corde de Dieu pour retirer son
» mari de l'apostasie, et le remettre
» au giron de l'Église, et me délivrer
» de mon esclavage. Curieuse qu'elle
» était de savoir notre façon de vi-
» vre, elle me venait voir tous les
» jours aux champs, où je fossoyais;
» et un jour elle me commanda de
» chanter les louanges de mon Dieu.
» Le ressouvenir du *quomodò can-*
» *tabimus in terrâ alienâ*, des en-
» fants d'Israël, captifs en Baby-
» lone, me fit commencer, la larme
» à l'œil, le psaume *Super flumina*
» *Babylonis*, et puis le *Salve re-*
» *gina*, et plusieurs autres choses;
» en quoi elle prenait tant de plaisir,
» que c'était merveille : elle ne man-
» qua pas de dire à son mari, le soir,
» qu'il avait eu tort de quitter sa
» religion, qu'elle estimait extrême-
» ment bonne, pour un récit que je
» lui avais fait de notre Dieu,
» et quelques louanges que j'avais
» chantées en sa présence : en quoi
» elle disait avoir ressenti un tel
» plaisir, qu'elle ne croyait point
» que le paradis de ses pères, et ce-
» lui qu'elle espérait, fût si glorieux,
» ni accompagné de tant de joie,
» que le contentement qu'elle avait
» ressenti pendant que je louais mon
» Dieu; concluant qu'il y avait en
» cela quelque merveille. Cette fem-
» me, comme un autre Caïphe, ou
» comme l'ânesse de Balaam, fit tant
» par ses discours, que son mari me
» dit dès le lendemain qu'il ne te-
» nait qu'à une commodité que nous
» ne nous sauvassions en France;
» mais qu'il y donnerait tel remède,
» que dans peu de jours Dieu en se-
» rait loué. Ce peu de jours dura dix
» mois qu'il m'entretint en cette es-
» pérance, au bout desquels nous
» nous sauvâmes avec un petit es-
» quif, et nous rendîmes le 28 juin
» 1607 à Aigues-Mortes, et tôt
» après en Avignon, où M. le vice-
» légat reçut publiquement le renié-
» gat, avec la larme à l'œil et le
» sanglot au cœur, dans l'église de
» St.-Pierre, à l'honneur de Dieu, et
» édification des assistants (2).» Très-peu de temps après cette cérémonie, Vincent de Paul accompagna le vice-légat à Rome, où il fit connaissance avec les ambassadeurs de Henri IV auprès du pape Paul V. Enchantés de sa pénétration et de sa loyauté, ils le chargèrent d'une importante commission, et le renvoyèrent en

(2) Lettre écrite par Vincent de Paul à M. de Commet, le 24 juillet 1607.

France. Vincent arriva à Paris au commencement de 1609, et eut plusieurs conférences avec le roi. Cependant il prit un logement près de l'hôpital de la Charité, où il se rendait fréquemment pour servir les malades, et leur prodiguer tous les soins que lui inspirait son zèle. C'est à cette époque qu'il se lia de l'amitié la plus étroite avec Pierre de Bérulle, depuis fondateur de l'Oratoire et cardinal, et qu'il fut accusé d'avoir volé une somme considérable au juge de Sore, son commensal et son ami. L'accusation eut la plus grande publicité, et Vincent en supporta tout le poids, avec une rare patience, pendant plus de six ans. La reine Marguerite de Valois, qui croyait pouvoir concilier la dévotion avec une vie licencieuse, le prit pour son aumônier ordinaire en 1610. La considération que l'on avait pour lui dans le palais de cette princesse lui fournit les moyens de faire éclater toute l'étendue de sa foi et de son amour pour le prochain. Une violente tentation, dont il sortit triomphant, engagea Vincent de Paul à se mettre en retraite sous la direction de Pierre de Bérulle, au commencement de 1611. Il vivait paisible dans cette solitude, quand Bourgoing, curé de Clichy, résolut de résigner son bénéfice, pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Le P. de Bérulle désigna Vincent de Paul. La résignation, qui est du 13 octobre 1611, fut admise en cour de Rome le 12 novembre suivant; et Vincent prit possession le 2 mai 1612. Il gouverna cette paroisse avec toute la vigilance et toute la sollicitude qu'on devait attendre de lui. Pendant le peu de temps que dura son administration, il rebâtit l'église, sans qu'il en coûtât rien à ses paroissiens, et s'attacha à former aux fonctions cléricales des jeunes gens qu'il choisissait à Paris. Vers la fin de 1613, il quitta sa cure pour se charger de l'éducation des trois fils de Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, général des galères, dont le premier fut duc de Retz, et le dernier archevêque de Paris et cardinal; prélat à jamais célèbre dans les fastes de la Fronde. Vincent n'était que depuis très-peu de temps dans la maison du comte de Joigny, quand il empêcha ce seigneur de provoquer en duel un de ses ennemis. Suivant l'usage des siècles chevaleresques, le comte était entré dans une église pour entendre la messe avant de se battre. Vincent l'y suivit, et saisissant le moment où tout le monde s'était retiré, il lui adressa ces paroles : « Souffrez, Monsieur, » souffrez que je vous dise un mot en » toute humilité. Je sais de bonne » part que vous avez dessein de vous » aller battre en duel. Mais je vous » déclare de la part de mon Sauveur, » que je vous ai montré maintenant, » et que vous venez d'adorer, que » si vous ne quittez ce mauvais des- » sein, il exercera sa justice sur » vous et sur toute votre postérité. » Ces paroles produisirent leur effet, et le comte renonça à son coupable projet. En 1617, Vincent donna la mission à Folleville, dans le diocèse d'Amiens; ce fut comme le prélude de celles qu'il fit dans la suite. Cette même année, pressé par des scrupules, peut-être excessifs, il s'échappa de la maison du comte de Joigny, pour aller desservir la cure de Châtillon-lez-Dombes, dans la Bresse. Il faut voir dans les histoires de ce grand homme tout le bien qu'il opéra dans cette ville, durant les

cinq mois qu'il en demeura chargé. Le vice y marchait tête levée, et il le réprima; des abus énormes déshonoraient la religion, et il les extirpa; des pécheurs d'un rang élevé scandalisaient le pays, et il les convertit. Mais ce qui honore le plus cet excellent pasteur, c'est le soin qu'il eut des pauvres et des infirmes. Il institua une *Confrérie de charité*, qui devint le modèle de toutes celles qui s'établirent en France. On est enchanté de la sagesse de ses réglements, et l'on ne croit pas qu'il soit possible de mieux faire. Cela n'est pas étonnant : il avait pour principe qu'un homme sage doit adapter ses idées à l'expérience, et qu'il y a mille choses qui, quoique fort belles dans la spéculation, ne sont ni possibles, ni avantageuses dans la pratique. Il voulait qu'on en usât à l'égard des malades comme une mère pleine de tendresse en use à l'égard de son fils unique; qu'on leur dît quelque petit mot de Notre-Seigneur, et qu'on tâchât de les égayer et de les réjouir, s'ils paraissaient trop frappés de leur mal. Cependant la comtesse de Joigny, qui était désolée de l'absence de Vincent de Paul, ne négligeait rien pour vaincre ses scrupules et le rappeler auprès d'elle. Les efforts de cette dame furent suivis d'un plein succès. Vincent rentra dans la maison de Gondi, à la fin de 1617; mais il ne retint que l'inspection de l'éducation des enfants du général des galères, et se réserva la faculté de se livrer à son goût pour les missions. Il en fit une à Villepreux, dans le mois de février 1618, qui fut bientôt suivie de beaucoup d'autres, dans les diocèses de Beauvais, de Soissons et de Sens. Abelly remarque, dans son Histoire, que Vincent de Paul se bornait, dans ses conférences avec les Calvinistes, *à leur exposer les dogmes de l'Église dans toute leur simplicité*, et que ce qu'il avait le plus de peine à réfuter, c'était l'objection tirée de la dépravation des mœurs du clergé. Tout autre n'eût répondu peut-être que par des dénégations et des injures. Vincent fit mieux : il prit la résolution de détruire le prétexte de cette accusation, en instruisant les ecclésiastiques, et en les ramenant à la sainteté de leur état. Le mal part souvent du sanctuaire : c'est là qu'il osa l'attaquer et le frapper à mort. Dans les intervalles de loisirs que lui laissèrent les missions, Vincent de Paul fixa ses regards sur les criminels condamnés aux galères. Il visita les prisons où ils étaient détenus avant leur départ pour Marseille. Quoiqu'il s'attendît à y trouver bien de la misère, il en trouva beaucoup plus qu'il n'avait cru. *Il vit*, dit un de ses disciples, *des malheureux renfermés dans d'obscures et profondes cavernes, mangés de vermine, atténués de langueur et de pauvreté, et entièrement négligés pour le corps et pour l'ame.* Un traitement si rude et si opposé à l'esprit du christianisme le navra de douleur, et le plongea dans une grande perplexité. D'un côté, il s'agissait de soulager des êtres souffrants; de l'autre, il fallait maintenir la justice dans la rigueur salutaire de ses jugements; inspirer la crainte de Dieu à des hommes qui n'y avaient jamais pensé, et leur apprendre à sanctifier, par la religion, des souffrances qui les aigrissaient, et les excitaient sans cesse à la fureur et au blasphème. Heureusement Vincent de Paul n'était point en peine de concilier ce qui paraissait inconciliable. Il s'adressa au comte de Joigny, qui lui accorda tout pouvoir

d'agir comme il l'entendrait. Il commença par louer, dans le faubourg Saint-Honoré, une maison assez vaste pour rassembler les galériens de toutes les prisons de Paris. Il fit aussitôt un appel à la charité de ses amis, qui s'empressèrent de contribuer de tous leurs moyens au soulagement de ces malheureux. On l'a dit avec raison: *En France il y a de l'écho pour le bien.* Cet appel fait à la générosité de quelques individus retentit dans la capitale, et chacun se fit un devoir de porter sa contribution au saint prêtre. Pour lui, il se dévoua tout entier au soulagement des maux spirituels, par des instructions pleines d'onction et de simplicité évangélique. Tant de charité et tant de zèle ne tardèrent pas à porter leur fruit. Tout le monde fut étonné du changement qui s'était opéré en si peu de temps. Le comte de Joigny en parla à Louis XIII, qui établit Vincent de Paul aumônier réal ou général des galères de France, et lui en fit expédier le brevet, sous la date du 8 février 1619. Au commencement de l'année suivante, saint François de Sales, évêque de Genève, lié, depuis trois ans, de la plus étroite amitié avec le saint prêtre, lui confia le gouvernement du premier couvent de la Visitation, que la mère de Chantal venait de fonder dans la rue Saint-Antoine. Ces marques honorables de confiance, bien loin d'inspirer de l'orgueil à Vincent, ne servirent qu'à fortifier, qu'à alimenter son humilité. Il n'est pas indifférent de raconter ici la victoire qu'il remporta sur lui-même, en 1621. Il s'aperçut, en s'examinant, d'une certaine rudesse de manières qu'il apportait dans le commerce de la vie, surtout avec les grands du monde, et sentit la nécessité de s'en corriger. *Je m'adressai à Notre-Seigneur*, dit-il, *et je le priai instamment de me changer cette humeur sèche et rebutante, et de me donner un esprit doux et benin.* Il obtint la grâce qu'il demandait, et veilla si assidument sur lui-même, que sa douceur et son affabilité passèrent en proverbe. L'année 1622 est remarquable par un trait héroïque de dévouement que la charité chrétienne peut seule inspirer. Vincent partit *incognito* pour Marseille, afin de mieux s'assurer par lui-même de l'état des forçats dans les galères, et de se dérober en même temps aux honneurs qu'on ne pouvait manquer de rendre à sa dignité et à son mérite personnel. Comme il allait de rang en rang, pour tout voir et tout entendre, il aperçut un forçat qui paraissait plus désolé que les autres et plus impatient de ses chaînes. Vincent lui demanda la cause de son désespoir. Le forçat répondit qu'il était inconsolable de ce que son absence réduisait sa femme et ses enfants à la plus affreuse misère. Touché de tant de maux, et se voyant dans l'impossibilité d'y remédier, Vincent se livre à son magnanime enthousiasme; et dans l'excès de sa charité, il se substitue à la place du forçat, *avec l'agrément de l'officier de service.* Cette dernière circonstance est si incroyable, que le lazariste Collet lui-même semble la rejeter. Quant au fait principal, il fut attesté, en 1643, par plusieurs personnes, au supérieur des prêtres de la mission. Il se trouve relaté, dans un ancien manuscrit intitulé *Généalogie*, comme ayant été certifié par un ecclésiastique provençal, qui disait l'avoir appris de Vincent; mais le témoignage que l'on invoque avec le plus d'assurance, c'est celui d'un des compagnons du saint prêtre, qui l'ayant interrogé

sur ce point n'en reçut pas de réponse, *le saint ayant détourné ce discours en riant.* On en conclut que puisque Vincent de Paul n'a point nié le fait, c'est qu'il est vrai. D'un autre côté, il y a tant d'invraisemblance, tant d'impossibilité même dans cette substitution, que des hommes très-instruits, très-pieux et très-prononcés en faveur de ce saint prêtre, ne peuvent se résoudre à l'admettre. Quoi qu'il en soit de cet admirable trait, c'est la plus haute idée qu'on puisse se former de la générosité de Vincent de Paul, de l'en avoir cru capable, et de l'avoir inséré dans le procès de sa canonisation. En 1623, il établit à Mâcon deux confréries de charité, une pour les hommes et l'autre pour les femmes. On arrêta, dans le réglement, qu'on *donnerait l'aumône certains jours aux pauvres qui se feraient inscrire sur le catalogue; et que si on les trouvait mendier dans les églises ou par les maisons, ils seraient punis de quelque peine, avec défense de leur rien donner; que les passants seraient logés pour une nuit, et renvoyés, le lendemain, avec deux sols; que les pauvres honteux seraient assistés en leurs maladies, et pourvus d'aliments et de remèdes convenables.* Vincent de Paul n'avait rien de ce qu'il lui fallait quand il commença son entreprise; et bientôt on fut pourvu de tout avec abondance. Voici comment il s'en explique lui-même, dans une lettre à Mlle. Legras (Louise de Marillac) : « Quand » j'établis la Charité à Mâcon, chacun se moquait de moi; on me » montrait au doigt par les rues, » croyant que je n'en pourrais jamais venir à bout; et quand la » chose fut faite, chacun fondait en » larmes de joie; et les échevins de » la ville me faisaient tant d'honneur » au départ, que, ne le pouvant porter, je fus contraint de partir en » cachette, pour éviter cet applaudissement; et c'est là une des chas » rités les mieux établies (3). » Après avoir fait un voyage à Paris, Vincent alla faire une mission dans les bagnes de Bordeaux. Au retour, il visita sa famille, et lui déclara formellement qu'elle *ne devait rien attendre de lui, parce qu'un ecclésiastique qui a quelque chose le doit à Dieu et aux pauvres.* De Pouy il se rendit à Chartres, où il donna une mission qui eut des suites importantes. Ce fut alors qu'il fonda la congrégation de la mission, par les avis du comte et de la comtesse de Joigny, et avec l'approbation de Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris. Le 6 mars 1624, il fut mis en possession du collége des Bons-Enfants, fondé en 1248, qui servit de berceau à la nouvelle compagnie spécialement *destinée à instruire les peuples de la campagne, et à former au saint ministère ceux à qui le salut de ces mêmes peuples devait un jour être confié.* L'acte de fondation, passé le 17 avril 1625, est très-honorable pour Vincent de Paul, dont il reconnaît les sublimes vertus. Le pieux instituteur ne crut pas pouvoir se tenir éloigné plus longtemps de la demeure des prêtres de la mission : il renonça pour toujours à la maison de Gondi, et se retira dans le collége qui venait de lui être accordé, avec son premier compagnon. La congrégation de Vincent est autorisée par lettres-patentes du mois de mai 1627, vérifiées au parlement

(3) L'assemblée du clergé tenue à Pontoise en 1670, par une délibération du 17 nov., exhorta les évêques du royaume à en établir de semblables dans leurs diocèses.

le 4 avril 1631; le pape Urbain VIII ne donna sa bulle d'érection que le 12 janvier 1632. Pendant que Vincent s'occupait de l'instruction des habitants de la campagne, il portait aussi ses regards sur les désordres qui régnaient dans le clergé, bien résolu de les faire cesser : *Nous devons*, disait-il, *faire quelque effort pour ce grand besoin de l'Église, qui s'en va ruinée en beaucoup de lieux par la mauvaise vie des prêtres : car ce sont eux qui la ruinent et qui la perdent; et il n'est que trop vrai que la dépravation de l'état ecclésiastique est la cause principale de la ruine de l'église de Dieu.* L'évêque de Beauvais, Augustin Potier de Gêvres, proposa, comme un remède préliminaire aux excès dont on se plaignait généralement, d'obliger les ordinands à une retraite, dans laquelle on leur expliquerait les devoirs du sacerdoce, et on les exhorterait à les remplir avec exactitude. Effectivement, cette retraite eut lieu d'abord à Beauvais, en 1628, sous la direction de Vincent, et bientôt après dans la capitale, sur la demande de Jean-François de Gondi. Abelly a recueilli un assez grand nombre de discours, prononcés dans ces occasions importantes; ils sont dignes de leur auteur, et respirent partout le plus pur amour de la religion. En 1629, Vincent confia aux religieuses de la Visitation, et soutint par son crédit et par ses soins l'établissement de la Madeleine, qui avait été fondé douze ans auparavant en faveur des filles *auxquelles il n'était ni possible de rester dans le monde sans s'y perdre, ni de se sanctifier dans la retraite, si elles continuaient à n'y être pas bien conduites.* Dès 1630, le prieur de Saint-Lazare, Adrien Lebou, offrit de céder à Vincent de Paul sa maison et ses biens pour concourir à l'instruction et au soulagement des habitants de la campagne. « A cette offre, dit » Vincent, dans une de ses lettres, » j'avais les sens interdits, comme » un homme surpris du bruit d'un » canon, lorsqu'on le tire proche de » lui, sans qu'il y pense; il reste » comme étourdi de ce coup imprévu, et moi je demeurai sans parole, si étonné d'une telle proposition, que lui-même s'en aperçevant, me dit : *Quoi, vous tremblez!* » Le prieur lui demanda sur-le-champ la cause de son tremblement, qu'il ne démêlait pas assez. Vincent répondit avec beaucoup de modestie, qu'il était très-vrai que sa proposition l'avait épouvanté, et qu'elle était si fort au-dessus de lui et des prêtres de sa compagnie, qu'il se ferait un scrupule d'y penser. *Nous sommes*, ajouta-t-il, *de pauvres prêtres, nous vivons dans la simplicité, nous n'avons d'autre dessein que celui de servir les pauvres gens de la campagne : nous vous sommes parfaitement obligés de votre bonne volonté, et nous vous en remercions très-humblement.* Il continua sur ce ton-là, et releva avec beaucoup de franchise tous les inconvénients qui pourraient résulter de l'acceptation des offres du prieur; mais celui-ci, bien loin de se désister de sa résolution, en releva les avantages, et finit par dire à Vincent qu'ils méritaient bien qu'il y fît attention, et qu'il lui donnait six mois pour y penser. Au bout du terme indiqué, le prieur revint à la charge, et fit de nouvelles instances pour fléchir la sévérité de Vincent de Paul; mais ce ne fut qu'en 1632, le 7 janvier, après les démarches les plus pressantes et les décisions des doc-

teurs les plus éclairés, qu'il eut la satisfaction de mettre le saint prêtre en possession de Saint-Lazare, avec toutes les formalités d'usage. Quelques précautions qui eussent été prises dans cette affaire, Vincent de Paul ne fut pas moins cité au parlement, par les chanoines réguliers de Saint-Victor, pour se voir évincé de la maison et des biens de Saint-Lazare. Mais un arrêt contradictoire et solennel mit fin aux contestations, et les lettres-patentes du roi furent enregistrées par la cour le 17 septembre 1632. Avant la cession, le prieur Lebon avait reçu dans sa maison quelques aliénés que leurs parents lui avaient confiés, moins pour les traiter que pour les séquestrer de la société; Vincent les garda dans les mêmes intentions. Vers la même époque, il améliora le sort des criminels condamnés aux galères, qu'il réunit près de la porte Saint-Bernard, sous les soins de Mlle. Legras et de ses compagnes. Ce n'était pas encore assez; il obtint du cardinal de Richelieu que le plan d'un hôpital général, tracé pour eux à Marseille, par le comte de Joigny, serait exécuté. Plus tard, Louis XIV, par ses lettres-patentes de 1646 et 1648, assigna à cet hôpital douze mille livres de revenu annuel sur les gabelles de Provence. Les prêtres de la mission en devinrent les directeurs spirituels. Vincent de Paul fut confirmé dans ses fonctions d'aumônier réal, et cette charge fut assurée à perpétuité au supérieur-général de la congrégation, avec pouvoir de déléguer le supérieur de la maison de Marseille; l'acte est du 16 janvier 1644. Les célèbres conférences des mardis sont instituées en 1633. Vincent était pénétré de douleur à la vue des maux enfantés par l'ignorance et la corruption des prêtres; il n'en parlait jamais sans verser des larmes amères. Mais à quoi auraient servi ses lamentations et ses pleurs, s'il se fût tenu dans l'inaction? Ce qu'il avait déjà fait, pour rendre au sanctuaire une partie de son antique splendeur, était un sûr garant qu'il n'en resterait pas là. Aussi, plus il attendait de bien de ses conférences, plus il mit d'application à les organiser. On peut dire qu'il en résulta des avantages incalculables. Il y présidait ordinairement et y parlait avec une admirable simplicité. « Il se trouvait souvent à ces » conférences, dit Bossuet, des évê» ques du premier mérite; tous » étaient enchantés de la noble sim» plicité de ses discours: ils avouaient » qu'on trouvait en lui ce ministre » rare, qui, selon l'expression de » l'apôtre saint Pierre, parle de » Dieu d'une manière si sage, si » relevée, que Dieu même semble » s'expliquer par sa bouche. » A peine furent-elles fondées, qu'elles réveillèrent l'attention de tous les gens de bien, et *qu'il n'y eut pas dans Paris*, comme le dit Lancelot, *un ecclésiastique de mérite qui n'en voulût être*. Le cardinal de Richelieu manifesta le desir d'être instruit de la bouche de Vincent de tout ce qui s'y passait. Le saint prêtre eut avec le ministre un long entretien au sortir duquel celui-ci dit à la duchesse d'Aiguillon, sa nièce: « J'avais déjà une grande idée de » M. Vincent, mais je le regarde » comme un tout autre homme, de» puis le dernier entretien que j'ai » eu avec lui. » On a choisi, parmi les membres de la conférence des mardis, des évêques distingués et des pasteurs zélés qui répandirent partout le goût du savoir et de la vertu. Mais

ce qui la recommande principalement, c'est le mouvement qu'elle imprima non-seulement à l'Église gallicane, mais encore à l'Église catholique, et le modèle qu'elle offrit à tous les prélats qui ne cherchaient que la gloire de Dieu et le salut du prochain. Il était à craindre que cette association, étant devenue comme une pépinière d'évêques, n'attirât sous ses drapeaux des ecclésiastiques mondains, plutôt par des motifs d'intérêt ou de vanité, que par des vues de piété; Vincent l'avait prévu, et il prit toutes les précautions que suggère la prudence, pour prévenir ces graves inconvénients. En 1634, il institua les retraites spirituelles dans la maison de Saint-Lazare, pour toute sorte de personnes, sans aucune distinction, qui voudraient en profiter. Il recommandait très-expressément à ses prêtres qu'ils fissent bien entendre aux *exercitants*, que le but qu'ils devaient se proposer dans leurs exercices était de se rendre parfaits chrétiens, chacun selon sa vocation. Tout le reste portait à-peu-près le même cachet de sagesse. La multitude des *exercitants* occasionnait des frais immenses; mais le saint prêtre savait y pourvoir. Il n'était pas rare qu'il cédât sa propre chambre, quand toutes les places étaient remplies. La même année vit se former et se constituer l'établissement des filles de la Charité, si connues dans le monde par les services de tout genre qu'elles ont rendus et qu'elles rendent encore à l'humanité. *Ces filles*, suivant les expressions de Vincent, *n'ont ordinairement pour monastères que les maisons des malades, pour cellule qu'une chambre de louage, pour chapelle que l'église de leur paroisse, pour cloître que les rues de la ville ou les salles des hôpitaux, pour clôture que l'obéissance, pour grille que la crainte de Dieu, et pour voile qu'une sainte et exacte modestie*; et cependant elles se préservent de la contagion du vice, elles font germer partout sous leurs pas la vertu. L'institut des filles de la charité fut d'abord approuvé par Jean-François-Paul de Gondi, alors coadjuteur de son oncle, Jean-François de Gondi, et depuis archevêque de Paris et cardinal de Retz. Il fut confirmé de nouveau, le 18 janvier 1655, par le même prélat, et autorisé par lettres-patentes du mois de novembre 1657. Il est sous l'obéissance des supérieurs généraux des prêtres de la mission. Dans le temps qu'il fondait la congrégation des filles de la charité, Vincent de Paul, d'après l'invitation de l'archevêque de Paris, établit une compagnie de dames, chargées de prendre un soin particulier des malades de l'hôtel-dieu. La présidente Goussaut en fut la première supérieure. Parmi les sages avis qu'il donna à ces dames, on remarque celui-ci : qu'elles iraient d'abord se présenter aux religieuses qui ont soin des malades; qu'elles les prieraient de trouver bon que, pour participer à leurs mérites, elles eussent la consolation de les servir avec elles; qu'en cas qu'il s'en trouvât quelqu'une qui parût ne pas les regarder de bon œil, elles se donneraient bien de garde de la contredire ou de vouloir l'emporter sur elle. *Nous prétendons*, leur disait-il, *contribuer au salut et au soulagement des pauvres, et c'est chose qui ne se peut sans l'aide et l'agrément de ces bonnes religieuses qui les gouvernent : il est donc juste de les prévenir d'honneur, comme*

leurs mères, et de les traiter comme les épouses de Notre Seigneur, et les dames de la maison : car c'est le propre de l'esprit de Dieu d'agir suavement; et c'est le moyen le plus assuré de réussir, que de l'imiter en cette manière d'agir. Dans ces derniers temps, on a mieux fait, sans doute, que Vincent de Paul; mais ce n'est qu'en marchant sur ses traces qu'on est parvenu à le surpasser. Vers le commencement de 1635, l'archevêque de Paris le chargea d'examiner, de concert avec deux autres religieux, les constitutions des hospitalières de la charité de Notre-Dame. C'était un hommage éclatant rendu à sa piété et à son discernement. Il établit la même année un petit séminaire dans la maison des Bons-Enfants; il serait utile aujourd'hui de peser les motifs qui le firent abandonner. Cependant les disciples de Vincent de Paul continuaient, sous ses inspirations, leurs salutaires missions à Montauban, dans les Landes, de la Gascogne et dans les Cévennes. L'un d'entre eux, trop content de la supériorité qu'il avait acquise sur les Protestants, les traitait avec mépris, *et était allé jusque dans leur prêche les provoquer à la dispute.* Vincent en fut instruit, et il lui adressa une vive réprimande. En 1636, le roi ordonna au saint prêtre d'envoyer quelques-uns des siens dans l'armée de Picardie, pour faire cesser les désordres qui régnaient parmi les soldats. Cette mission procura de grands avantages spirituels aux militaires, et de plus grands encore aux habitants des pays qui étaient occupés par les troupes. Vincent n'eut pas le même succès dans les missions qu'il fit au temple de Troyes, parce que la précipitation de quelques-uns de ses coopérateurs gâta tout ce qu'il avait projeté. Ce serait ici le lieu de parler des brouilleries de Vincent de Paul avec Jean du Verger de Hauranne, dont on a dit, peut-être, et trop de bien et trop de mal. Qu'importe la réalité des dépositions, des lettres et des propos de l'instituteur de la mission au sujet de l'abbé de Saint-Cyran, à quiconque ne veut point entrer dans de misérables discussions, où l'esprit de parti se montre bien plus que l'amour de la vérité? Au surplus, nous renvoyons aux ouvrages indiqués dans la note (4). Les détails des fléaux qui pesèrent sur la Lorraine pendant une partie du gouvernement du duc Charles IV, paraîtraient exagérés, s'ils n'étaient attestés par des auteurs contemporains, dignes de foi. La guerre, la peste, la famine, désolèrent simultanément cette malheureuse province, durant plusieurs années. Vincent de Paul se chargea d'en adoucir les rigueurs. Il fit distribuer, par les prêtres, des aliments, des remèdes, des vêtements, de l'argent (deux millions) à Toul, à Verdun, à Metz, à Nanci, à Bar, à Pont-à-Mousson, à Saint-Mihiel, etc., avec une étonnante promptitude, au milieu d'incroyables dangers. Il pourvut aux besoins d'une multitude d'habitants des deux duchés, qu'il avait attirés à Paris, ou qui y étaient venus d'eux-mêmes pour éviter les horreurs de la misère. La continuation de la guerre accroissant de jour en jour les maux publics, il prend le parti d'aller trouver le cardinal de Richelieu; il lui expose ses raisons, puis tout-à-coup se jette à ses genoux, et lui dit en sanglotant :

(4) Voy. la *Vie du B. Vincent*, par Abelli, in-4°. et in-8°.; la *Défense de M. Vincent*, par l'abbé de Barcos; *Lettres critiques; Témoignage* de l'évêque de Montpellier.

Monseigneur, donnez-nous la paix; ayez pitié de nous; donnez la paix à la France. L'impérieux ministre ne s'offensa point de la liberté du saint prêtre; il daigna l'assurer que ses vœux seraient exaucés. Vincent ne se montra pas aussi sage dans une autre occasion. Non content de recueillir et de sustenter les émigrés des royaumes britanniques qui fuyaient ce foyer de sédition, il osa demander au cardinal qu'il soulevât les catholiques d'Irlande, et il s'offrit à donner cent mille écus pour soudoyer les troupes françaises qui iraient secourir les révoltés. Le cardinal se contenta de lui faire voir avec beaucoup de douceur l'impossibilité d'un pareil projet, sans le blâmer personnellement. Il était bien reconnu que les petits séminaires ne pouvaient produire l'effet qu'on s'en était promis, parce que *la plupart des jeunes gens qu'on y avait élevés avec toute la précaution possible étaient rentrés dans le siècle, et en avaient été quittes pour dire qu'ils avaient pris l'habit ecclésiastique dans un âge où ils n'étaient pas capables de réflexion;* d'un autre côté cependant il fallait pourvoir à l'exécution des décrets qui ordonnent l'établissement des séminaires pour l'instruction des clercs. Vincent de Paul en sentait la nécessité, et le répétait souvent dans ses discours et dans ses lettres : « C'est par les » prêtres que les hérésies ont prévalu, que le vice a régné, et que » l'ignorance a établi son trône parmi les pauvres peuples; et cela par » leur propre déréglement, faute de » s'opposer de toutes leurs forces, » selon leurs obligations, à ces trois » torrents qui ont inondé la terre.... » L'une des fins de l'institut des missionnaires est d'instruire les ecclésiastiques, non-seulement aux » sciences pour les apprendre, mais » aussi aux vertus pour les pratiquer; car leur montrer l'une sans » l'autre, c'est faire peu et presque » rien. Il faut de la capacité et une » bonne vie; sans celle-ci l'autre est » inutile et dangereuse; nous devons les porter également à toutes les deux, et c'est ce que Dieu » demande de nous. » Aussi, dès qu'il aperçut la possibilité de ces établissements, il en profita avec ardeur, et en fit faire l'essai dans quelques diocèses qui s'en trouvèrent très-bien; et de là ils se répandirent dans tout le royaume. En 1641, Vincent visite les Ursulines de Beauvais, et rend des services importants aux religieuses de Sainte-Marie, avant et après la mort de la mère de Chantal, leur fondatrice. L'année suivante, il établit sa congrégation à Rome, et donne naissance à l'usage, suivi par ses successeurs, de ne se mettre à table qu'entre deux vieillards, choisis dans le quartier Saint-Lazare, pour se souvenir sans cesse qu'il est le père des pauvres; il abdique, dans une assemblée générale des prêtres de la mission, la charge de supérieur, mais son abdication n'est point acceptée; enfin, il perd un puissant protecteur dans la personne du cardinal de Richelieu, qui meurt le 4 décembre 1642. Il est appelé, en 1643, pour assister Louis XIII dans sa dernière maladie. Il dit au roi en l'abordant : *Sire, celui qui craint Dieu, s'en trouvera bien dans les derniers moments : Timenti Dominum, benè erit in extremis;* le roi répondit en achevant le verset : *Et in die defunctionis suæ benedicetur.* Dès ce moment il ne le quitta guère jusqu'à sa mort. Anne d'Autriche, régente du royau-

me, nomma Vincent de Paul à la présidence du conseil de conscience. Le saint prêtre n'eut rien tant à cœur que de donner à l'Église gallicane des évêques savants et vertueux. Il prit pour règles celles qui sont prescrites par saint Paul et par les conciles : « et quoiqu'il eût de justes égards pour » la naissance, dit un de ses historiens » (5), quoiqu'il ne doutât point qu'un » homme de qualité ne pût, quand » il a de la vertu, faire plus de bien » qu'un autre, et qu'il eût dit plus » d'une fois, d'après un ancien, que » cinquante cerfs conduits par un » lion valent mieux que cinquante » lions conduits par un cerf, il était » cependant bien éloigné de croire » que la noblesse du sang fût le seul » mérite nécessaire à un prélat, et » qu'on eût tout ce qu'il faut pour » gouverner le troupeau de Jésus- » Christ, quand on est ou fils ou pa- » rent d'un homme qui prend des vil- » les, et qui gagne des batailles. » Quelque bonnes, quelque sages que fussent ces dispositions, il s'en faut de beaucoup qu'elles aient été exécutées. Le cardinal Mazarin ne pensait pas sur cet article comme le saint prêtre; et d'ailleurs les prétendants à l'épiscopat savaient les rendre inutiles, en se couvrant du masque de la vertu, et en se parant d'un simulacre de piété, qui n'était point dans leur cœur. Vincent obtint plus de succès dans les nominations aux autres bénéfices : il réussit à les faire remplir par des sujets distingués. Il nous serait impossible de rapporter au long toutes les actions qui ont illustré ce grand homme sous la régence d'Anne d'Autriche; nous nous bornerons à un aperçu succinct. Il étouffe les discussions qui s'étaient élevées au sujet de René de Rieux, évêque de Saint-Pol de Léon, et rend le calme à l'Église de France; il transfère le siége de Maillezais à la Rochelle; il contribue puissamment à introduire la réforme dans les ordres de Saint-Benoît, de Grandmont, de Prémontré, de Sainte-Geneviève, de Chancelade, etc.; il fait observer la plus exacte régularité dans une multitude d'abbayes de filles, qui étaient livrées aux plus honteux excès, surtout dans l'abbaye de Longchamp, comme on peut le voir dans une lettre autographe de Vincent, que vient de publier la société des bibliophiles français; il fait renouveler les anciennes ordonnances contre les duels; il obtient l'édit de 1643 et les déclarations de 1644, de 1646, etc. Ce n'est pas qu'on ne puisse blâmer quelques-uns de ses actes; ce n'est pas qu'il ait porté en tout un zèle selon la science : mais il voulait le bien; il y travaillait de toutes ses forces; et qui oserait le condamner? Quoi qu'il en soit, on doit lui rendre la justice qu'il ne chercha jamais l'intérêt de sa compagnie, au détriment des autres congrégations; qu'il avait coutume de répondre à ceux qui le pressaient d'employer son crédit à l'enrichir : *Pour tous les biens de la terre, je ne ferai jamais rien contre Dieu ni contre ma conscience. La compagnie ne périra point par la pauvreté; je crains plutôt que si la pauvreté lui manque, elle ne vienne à périr.* On peut également dire, à sa gloire, que, généralement parlant, au milieu même des efforts de son zèle, il professa des principes de modération qu'on ne désavouerait point dans ce siècle de tolérance. Il écrivait, en 1643 : « On fera » de beaux réglements, on usera de

(5) Collet, *Vie de saint Vincent*, livre IV, tom. II, pag. 141, édition de Demonville.

» censures, on retranchera tous les » pouvoirs; mais corrigera-t-on? » il n'y a guère d'apparence. Ces » moyens n'étendront ni ne conserve- » ront l'empire de Jésus-Christ dans » les cœurs. Dieu a autrefois armé le » ciel et la terre contre l'homme: » Est-ce par là qu'il l'a converti? » Eh! n'a-t-il pas fallu enfin qu'il se » soit abaissé et humilié devant lui, » pour lui faire agréer son joug et sa » conduite? Ce que Dieu n'a pas fait » avec sa toute-puissance, comment » un prélat le fera-t-il avec la sien- » ne? » En 1644, il éprouve une longue et grave maladie, qui l'empêche de remplir, pendant quelques mois, les devoirs de sa charge. En 1645, il prend beaucoup de part aux contestations que le curé de Saint-Sulpice, Olier, avait avec son prédécesseur. En 1646, l'abbaye de Saint-Méen, diocèse de Saint-Malo, est donnée à Vincent de Paul, pour l'établissement d'un séminaire, malgré l'opposition du parlement de Bretagne et les clameurs du public, qui accusait d'envahissement la congrégation de la mission. A l'époque de la canonisation de Vincent, le promoteur de la foi ne manqua pas de rappeler ce fâcheux événement; mais il fut interprété bénignement en sa faveur. Pour mettre un contre-poids à ce que peut avoir de répréhensible la conduite de Vincent dans l'affaire de Saint-Méen, nous dirons que le saint prêtre, dans une autre circonstance, ne voulut pas recevoir une somme de six cent mille livres, que des dames lui offraient pour bâtir une nouvelle église. Il allégua pour raison que les pauvres commençaient à souffrir, et que les premiers temples que demande Jésus-Christ sont ceux de la charité et de la miséricorde. Le 27 oct. de la même année, il envoya huit de ses prêtres en Irlande, et avant leur départ il leur adressa cet admirable discours: « Soyez unis ensemble, et Dieu vous » bénira; mais que ce soit par la cha- » rité de Jésus-Christ: car toute autre » union, qui n'est pas cimentée par » le sang de ce divin Sauveur, ne » peut subsister. C'est donc en Jé- » sus-Christ, par Jésus-Christ et » pour Jésus-Christ que vous devez » être unis les uns avec les autres. » L'esprit de Jésus-Christ est un es- » prit d'union et de paix. Comment » pourriez-vous attirer les ames à » Jésus-Christ, si vous n'étiez unis » entre vous et avec lui-même? Cela » ne se pourrait pas. N'ayez donc » qu'un même sentiment et une même » volonté; autrement ce serait faire » comme les chevaux, lesquels étant » attelés eux-mêmes à la charrue ti- » reraient, les uns d'un côté, les au- » tres de l'autre; et ainsi ils gâte- » raient et briseraient tout. Dieu vous » appelle pour travailler en sa vigne; » allez-y, comme n'ayant en lui » qu'un même cœur et une même in- » tention; et par ce moyen, vous en » rapporterez du fruit. » Dans une lettre qu'il écrivit, en 1647, à l'archevêque de Paris, Vincent de Paul lui dit en substance que depuis longtemps il avait été arrêté dans le conseil ecclésiastique qu'on ne permettrait plus de nouveaux établissements de religieuses; qu'on reconnaissait qu'il y en avait déjà trop; que le roi en recevait souvent des plaintes; que plusieurs s'anéantissaient d'eux-mêmes; que depuis peu on avait vu se former et disparaître six ou sept de ces sortes de congrégations; que quelques-unes avaient donné du scandale et excité des murmures, etc. Aussi, à dater de cette époque, il ne contribua plus à la fondation de nou-

velles congrégations, et se borna à soutenir ou à réformer celles qui existaient déjà : comme les filles de la Providence, les filles Orphelines, les filles de Sainte-Geneviève, les filles de la Croix, toutes destinées à la correction des mœurs ou à l'éducation des jeunes personnes du sexe. Il établit sa congrégation à Gênes en 1647, et à Madagascar en 1648. Cette même année, il fixa pour toujours le sort des enfants trouvés. Ces malheureuses victimes de l'incontinence et de la misère, pour lesquelles Vincent avait fait différents essais, et qu'il avait recueillies dans diverses maisons, allaient être abandonnées à leur premier état, pour des motifs qu'il serait trop long de rapporter. Vincent, qui ne connaissait point d'obstacles quand il s'agissait de soulager l'humanité, convoqua une assemblée générale des dames qui concouraient à toutes ses bonnes œuvres, et après leur avoir exposé la situation des enfants, et les raisons alléguées par ceux qui voulaient les délaisser et par ceux qui voulaient continuer à les secourir, il se livra tout-à-coup à la sensibilité de son ame, et conclut en ces termes : « Ô» sus, Mesdames, la compassion et » la charité vous ont fait adopter » ces petites créatures pour vos en» fants ; vous avez été leurs mères » selon la grâce, depuis que leurs » mères selon la nature les ont aban» données : voyez maintenant si vous » voulez aussi les abandonner. Cessez » d'être leurs mères, pour devenir à » présent leurs juges : leur vie et leur » mort sont entre vos mains ; je m'en » vais prendre les voix et les suffra» ges ; il est temps de prononcer leur » arrêt, et de savoir si vous ne vou» lez plus avoir de miséricorde pour » eux. Ils vivront, si vous continuez » d'en prendre un charitable soin ; » et, au contraire, ils mourront et pé» riront infailliblement, si vous les » abandonnez : l'expérience ne vous » permet pas d'en douter. » A ces mots, l'assemblée électrisée consentit à tout ce que désirait Vincent : il fut résolu, à l'unanimité, que la bonne œuvre serait continuée, et il ne fut plus question que de trouver les moyens d'exécuter cette résolution. Le roi consentit à donner Bicêtre ; mais comme il y avait de graves inconvénients d'y laisser les enfants, on les transféra dans le faubourg Saint-Laurent, sous les auspices des filles de la Charité, et bientôt après sur le Parvis Notre-Dame et dans le faubourg Saint-Antoine. Les troubles de la Fronde ne tardèrent point à commencer. Vincent, membre du conseil, était naturellement *Mazarin*. Cependant il gémissait avec tous les bons citoyens de la faiblesse de la régente pour un cardinal étranger, et de l'entêtement de ce dernier, si funeste à la tranquillité publique. Dans un vif mouvement d'amour pour la paix et l'union, il se décide à une démarche dont il espère le plus grand succès. Le 13 janvier 1649, il va trouver successivement la reine-mère et le premier ministre, pour leur représenter la déplorable situation de la France, et les porter à un sacrifice qu'ils n'eurent garde de lui accorder ; mais ils parurent ne pas lui savoir mauvais gré de sa démarche. Le saint prêtre, suspect au ministère dont il semblait abandonner les intérêts, et en butte à l'animadversion des frondeurs, qui le regardaient comme ministériel, saisit cette occasion pour faire la visite des divers établissements de la congrégation de la mission et des filles de la Charité. La régente ne lui

laissa pas le temps de l'achever; elle le rappela promptement à la cour. Cependant les fureurs de la Fronde, bien loin de diminuer et de se calmer, augmentèrent les années suivantes. La désolation qu'elles portèrent dans les environs de Paris, dans la Picardie, dans la Champagne, est incroyable. On ne peut concevoir que des enfants de la même patrie se soient déchirés entre eux avec tant d'acharnement, au sujet d'un ministre dont quelques grands de l'état convoitaient la puissance; mais on peut encore moins concevoir l'opiniâtreté de la reine à conserver un homme dont la France presque entière réclamait le renvoi; et qui était un sujet de discorde. Vincent, qui n'avait point manqué à la Lorraine dans des jours de malheurs, s'empressa de secourir les provinces ravagées par les guerres de la Fronde (6). On prétend qu'il y fit passer, en cinq ans, plus d'un million. Les bénédictions qui accompagnent ordinairement les œuvres de miséricorde, vinrent de toutes parts récompenser le saint vieillard des peines qu'il s'était données pour amasser et distribuer des aumônes, et le dédommager de quelques contrariétés qu'il éprouvait injustement dans la capitale. Il aurait bien voulu détruire le mal à sa source, en conciliant tant d'intérêts opposés; mais sa vertu n'était point assez puissante pour satisfaire des cœurs qui n'ambitionnaient que l'autorité de ce monde. Nous savons néanmoins qu'il contribua efficacement à un rapprochement, sans que nous puissions dire au juste de quels moyens il se servit. En 1651, il établit en Pologne les prêtres de la mission et les filles de la Charité, qui y firent des merveilles pendant que ce royaume était affligé de la peste. Les œuvres de charité et les affaires de ses établissements n'occupaient pas tellement Vincent de Paul, qu'il ne soit entré avec sa bonhomie et sa fermeté ordinaires dans les querelles du jansénisme. Indisposé contre les maximes hardies de Saint-Cyran, il montra peu de bienveillance pour l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres, lequel était lié de la plus étroite amitié avec Du Verger de Hauranne, et avait écrit le *Mars gallicus* contre Richelieu et Louis XIII. D'ailleurs Vincent avait une vénération toute particulière pour les Jésuites, contre lesquels l'*Augustinus* était principalement dirigé, et il s'était prononcé contre le livre de la *Fréquente communion*, en obtenant de Rome la censure d'une proposition qui se trouve dans la préface. Du moment que la Sorbonne se fut expliquée, Vincent fit signer par 88 évêques une lettre écrite au souverain pontife pour le prier de condamner le livre de Jansénius, et les propositions qu'on en avait extraites. Voici la circulaire qu'il adressa, au mois de février 1651, à ceux qui étaient dans leurs diocèses, et qui n'avaient point assisté à l'assemblée du clergé : « Les mauvais effets que produisent les opinions du » temps ont fait résoudre un bon » nombre de nosseigneurs les prélats du royaume, d'écrire à N. S. P. » le pape pour le supplier de prononcer sur cette doctrine. Les raisons » particulières qui les y ont portés » sont : 1°. que par ce remède ils » espèrent que plusieurs se tiendront » aux opinions communes, qui, sans

(6) *Recueil* des relations contenant ce qui s'est passé pour l'assistance des pauvres; entre autres de ceux de Paris et des environs, et des provinces de Picardie et de Champagne, pendant les années 1650 à 1654, Paris, chez Savreux.

» cela, pourraient s'en écarter, com-
» me il est arrivé de tous, quand on
» a vu la censure des *deux chefs qui*
» *n'en font qu'un*; 2°. c'est que le
» mal pullule parce qu'il semble être
» toléré; 3°. on pense à Rome, que
» la plupart de nosseigneurs les évê-
» ques de France sont dans ces sen-
» timents nouveaux, et il importe de
» faire voir qu'il y en a très-peu;
» 4°. enfin ceci est conforme au saint
» concile de Trente qui veut que, s'il
» s'élève des opinions contraires aux
» choses qu'il a déterminées, on ait re-
» cours aux souverains pontifes pour
» en ordonner; et c'est ce qu'on veut
» faire, Monseigneur, ainsi que vous
» verrez par la même lettre, laquelle
» je vous envoie dans la confiance que
» vous aurez agréable de la signer,
» après une quarantaine d'autres pré-
» lats, qui l'ont déjà signée, etc. »
C'étaient les évêques de l'assemblée du clergé. Vincent ne se borna point à ces démarches; aussitôt qu'il eut appris que les partisans de Jansénius avaient envoyé des députés à Rome, *il crut qu'on devait faire pour la vérité ce qu'ils faisaient pour l'erreur; qu'il fallait envoyer auprès du saint-siége des docteurs orthodoxes qui fissent sentir le danger que courait la foi, et la nécessité d'un jugement, qui, soutenu de l'autorité des évêques, fixât les doutes et réunît les esprits.* On députa en effet trois docteurs de Sorbonne, amis de Vincent de Paul, qui les fortifia dans leurs bons desseins, les aida de sa bourse et de ses conseils, leur promit de ne les abandonner ni en France, ni en Italie, et donna ordre à ses prêtres, établis à Rome, d'avoir pour eux toute l'attention possible (7). Lorsque Innocent fut assuré que tout le monde se soumettait à sa décision, il donna sa constitution, *Cum occasione*, le 9 juin 1653. Ce fut alors que Vincent, *sans franchir jamais les bornes d'une juste modération, sut s'arranger si bien, qu'il écarta l'erreur de tous les lieux dont la garde était commise à ses soins.* Il adressa à sa communauté un discours d'action de grâces, dans lequel il disait « qu'encore que Dieu lui
» eût fait la grâce de discerner l'er-
» reur d'avec la vérité, avant même
» la définition du saint-siége, il n'a-
» vait pourtant jamais eu aucun sen-
» timent de vaine complaisance ni
» de vaine joie, de ce que son juge-
» ment s'était trouvé conforme à
» celui de l'Église, parce qu'il avait
» bien reconnu que c'était un effet
» de la pure miséricorde de Dieu
» envers lui, et dont il était obligé
» de lui rendre toute la gloire. » Dès que la bulle fut publiée, il ne cessa de rapprocher tous les esprits, et de ramener à l'unité de sentiment ceux qui s'en étaient écartés: ses efforts ne furent pas toujours inutiles. En 1653, il envoie des prêtres de la mission en Écosse et aux îles Hébrides, et fonde l'hospice du Nom de Jésus pour quatre-vingts vieillards de l'un et de l'autre sexe. Cette fondation est due à la générosité d'un habitant de Paris, dont le nom n'a jamais été connu que de Vincent. La vue de l'ordre qu'il y établit et du bonheur dont on y jouissait inspira à quelques personnes de distinction le dessein de réunir dans un hôpital général tous les pauvres de la capitale. On en fit la proposition à Vincent, *dont Dieu bénissait toutes les entreprises.* On lui exposa les moyens que l'on avait pour commencer et consolider ce vaste établissement: on combattit son irré-

(7) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, livre V.

solution ; et on l'entraîna dans la coopération d'un projet dont l'exécution l'effrayait. En 1655, la régente, Anne d'Autriche, donna l'enclos et la maison de la Salpêtrière, qui fut pourvue de tous les meubles convenables, mais qui ne fut définitivement habitée qu'en 1657, à cause des nombreux obstacles que l'on eut à surmonter. Alors près de cinq mille mendiants, sur quarante mille qui désolaient la capitale, se rendirent dans cette maison, où ils furent abondamment pourvus de tout ce qui est nécessaire à la vie ; et la mendicité parut extirpée. La conduite d'un protestant allemand, qui était entré à Saint-Lazare et avait furtivement endossé le costume des prêtres de la mission, fournit à Vincent l'occasion de montrer toute la bonté de son cœur et l'héroïsme de sa vertu. Le cardinal de Retz se réfugia, en 1655, dans la maison de la Mission de Rome, d'après le conseil d'Innocent X. Cette condescendance de la part du supérieur irrita Mazarin, et suscita quelques contrariétés au saint prêtre ; mais elles ne furent pas de longue durée. Il en essuya de plus sensibles et de plus durables, par la perte de plusieurs de ses prêtres, et par la chute de quelques établissements qu'il avait faits avec trop de précipitation et trop d'imprévoyance. Cependant ce ne serait pas lui rendre justice si l'on ne disait que sa ferme confiance en Dieu le mettait au-dessus de tous les événements, et que, quand il lui arrivait d'être supplanté par des congrégations rivales, il adorait les décrets du Seigneur, qui fait ce qui lui plaît, et qui se sert des instruments que bon lui semble. *Notre maxime est de céder toujours la place aux autres, estimant et devant estimer qu'ils feront mieux que nous. Tel était le fondement de la bonne harmonie qu'il entretenait avec tout le monde.* Admirable philosophie, s'écrie un de ses disciples, qui épargnerait, si elle était suivie, bien des peines au public et bien des scandales à l'Église ! Il lui arriva parfois d'échouer dans ses projets les mieux concertés. Ainsi, par exemple, on lui avait fait attendre un décret de Rome contre les duels, et il ne l'obtint jamais. On ne verra pas sans intérêt la lettre qu'il écrivait au supérieur de sa maison, dans la capitale du monde chrétien, en 1656 : « Avant que de répondre » à votre dernière lettre, je vous parlerai d'une affaire des plus importantes qui se puissent présenter, et » dont le mérite me servira d'excuse » envers vous, pour la surcharge que » je vous donne en vous l'adressant ; » outre que je n'ai pu m'en défendre, » eu égard à ceux qui m'ont demandé votre assistance. Il est question » de remédier aux duels, qui sont si » fréquents en France, et par lesquels il s'est fait des maux infinis. » M. le marquis de La Mothe-Fénelon est celui de qui Dieu s'est servi » pour susciter les moyens d'en détruire l'usage. Il a été autrefois un » fameux duelliste ; mais comme » Dieu le toucha, il se convertit si » bien, qu'il jura de ne se plus battre. Il était à M. le duc d'Orléans, » comme il y est encore ; et en ayant » parlé à un gentilhomme, il lui fit » prendre la même résolution ; et » tous deux en ont gagné d'autres à » leur parti, en les engageant de parole et même par écrit. Ces commencements ont eu les progrès que » vous verrez dans le mémoire ci-» joint, et d'autres que l'on a omis. » Le roi a fait enrôler sa maison » dans cette résolution. Les états de

» Languedoc et de Bretagne ont pri-
» vé du droit de séance, dans leurs as-
» semblées, les gentilshommes qui se
» battront désormais dans leurs pro-
» vinces. Enfin on a usé de toutes les
» précautions possibles pour arrêter
» ce torrent, qui a fait tant de rava-
» ges sur les corps et sur les ames.
» Il ne reste, pour la conclusion de
» cette bonne œuvre, sinon qu'il
» plaise à notre Saint-Père le pape
» de la couronner de sa bénédiction,
» par le bref qu'on lui demande. Je
» vous en envoie le projet, qui a été
» si bien concerté de deçà, qu'on es-
» time qu'il n'est pas possible d'y
» rien changer sans ruiner le bon des-
» sein qu'on a. Prenez la peine de
» vous bien mettre au fait de tout,
» pour en instruire quelque cardinal
» qui puisse et qui veuille représen-
» ter à Sa Sainteté l'importance de
» la chose. M. le nonce donne la mê-
» me commission, et envoie la mê-
» me à son agent. » En 1658, il est évincé de la ferme d'Orsigny, qu'on avait donnée à la communauté de Saint-Lazare. Ses amis lui conseillent d'appeler de l'arrêt du parlement; mais il s'y refuse, par les motifs suivants : « Quoiqu'on nous as-
» sure que nous sommes bien fondés à
» nous pourvoir par requête civile,
» nous ne pouvons nous y résoudre:
» 1°. parce qu'un grand nombre d'a-
» vocats, que nous avions consultés,
» conjointement et séparément, avant
» l'arrêt qui nous a évincés, nous
» avaient toujours assurés que notre
» droit était infaillible.... Cependant
» la cour en a jugé autrement, tant
» il est vrai que les opinions sont di-
» verses, et qu'il ne se faut jamais
» appuyer sur le jugement des hom-
» mes; 2°. une de nos pratiques dans
» les missions étant d'accorder les
» différends du peuple, il est à crain-
» dre que si la compagnie s'opiniâ-
» trait à une nouvelle contestation
» par cette requête civile, qui est le
» refuge des plus grands chicaneurs,
» Dieu ne nous ôtât la grâce de tra-
» vailler aux accommodements; 3°,
» nous donnerions un grand scanda-
» le, après un arrêt si solennel, en
» plaidant pour le détruire. On nous
» blâmerait de trop d'attache au
» bien, qui est le reproche qu'on fait
» aux ecclésiastiques; et nous faisant
» tympaniser dans le palais, nous
» ferions tort aux autres commu-
» nautés, et serions cause que nos
» amis seraient scandalisés en nous;
» 4°. nous avons lieu d'espérer que,
» si nous cherchons le royaume de
» Dieu, rien ne nous manquera,
» ainsi que le dit l'Évangile; et que,
» si le monde nous ôte d'un côté,
» Dieu nous donnera de l'autre. Nous
» l'avons éprouvé depuis même que
» la cour nous a évincés de cette
» terre..... Enfin, pour dire tout,
» j'ai grande peine, pour les raisons
» que vous pouvez penser, d'aller
» contre le conseil de Notre-Seigneur,
» qui ne veut pas que ceux qui ont
» entrepris de le suivre plaident : et,
» si nous l'avons déjà fait, c'est que
» je ne pouvais pas, en conscience,
» abandonner un bien de commu-
» nauté, dont je n'avais que l'admi-
» nistration, sans faire mon possible
» pour le conserver; mais à présent
» que Dieu m'a déchargé de cette
» obligation par un arrêt souverain,
» qui a rendu mes soins inutiles, je
» pense que nous en devons demeurer
» là (8). » La santé de Vincent de Paul était tellement affaiblie, dans les quatre dernières années de sa vie, qu'il ne pouvait plus sortir; mais il était encore l'ame des communautés qu'il

(8) Lettre à M. Bordes.

avait fondées, ou dont on l'avait établi le supérieur ; *il était*, comme parle l'Écriture, *le conducteur du chariot d'Israël*. Aucun bien ne se faisait sans sa participation ; on le regardait comme l'*intendant de la Providence* et le père des pauvres. Après de cruelles souffrances, il mourut à Saint-Lazare, le 27 septembre 1660, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Les grands et le peuple, la cour et la ville, les magistrats et les religieux versèrent des larmes à la nouvelle de sa mort. Jamais on n'avait entendu un concert si unanime de louanges. Henri de Maupas du Tour, alors évêque du Puy, prononça son oraison funèbre à Saint-Germain-l'Auxerrois ; le prélat parla pendant deux heures, et encore déclara-t-il que la matière était si ample, qu'il en aurait assez *pour prêcher tout un carême*. Vincent fut béatifié par Benoît XIII, le 14 août 1729, et canonisé par Clément XII le 16 juin 1737. Sa fête est fixée au 19 juillet. Le recueil des pièces qui ont servi à sa béatification et à sa canonisation a été imprimé en 1 vol. in-4°., Rome, 1709. On y trouve des Lettres intéressantes des évêques les plus distingués du commencement du XVIIIme siècle : de Bossuet, de Fénelon, de Fléchier, de Hébert, de Coislin, de Montgaillard, du cardinal de Noailles, de l'Assemblée du Clergé, et des généraux d'ordre, des princes et des magistrats. Le panégyrique de ce grand homme a été prononcé par des orateurs d'un mérite éminent. On distingue, dans ces derniers temps, celui de Boulogne, mort évêque de Troyes ; et celui du cardinal Maury(9), qui eut un des plus beaux triomphes qu'ait obtenus l'éloquence de la chaire : après l'avoir entendu, Louis XVI ordonna d'ériger une statue à Vincent de Paul, comme à l'un des plus illustres bienfaiteurs de l'humanité. Depuis quelques années tous les arts ont reproduit son portrait et ses plus belles actions (10). Dans sa séance publique du 23 janvier 1827, la *Société catholique des bons livres* a décerné deux prix pour la *Vie de saint Vincent de Paul* : le premier, consistant en une médaille d'or de 1,200 fr., à M. Capfigue, déjà couronné plusieurs fois par l'Institut, et dont l'ouvrage a été imprimé la même année, 1 vol. in-8° ; le second à M. de Reboul-Berville. Il existe deux *Histoires* ou *Vies* de ce magnanime personnage : une par Abelli, qui était lié avec Vincent, et l'autre par Collet, membre de sa congrégation. (*V.* Abelli et Collet). Celle de Collet a été réimprimée avec des additions importantes, par M. Demonville, Paris, 1818, 4 vol. in-8°. Nous ne parlerons point des abrégés qu'on en a faits ; ils ne sont nullement remarquables. Ansart publia, en 1780, l'*Esprit de saint Vincent de Paul*, 1 vol. in-12 ; il a été réimprimé en 1819 et en 1827, 2 vol. in-12. On a de saint Vincent de Paul : I. *Regulæ seu constitutiones communes congregationis missionis*, Paris, 1658, in-16. Ces constitutions des prêtres de la mission, long-temps élaborées par l'auteur, sont précédées d'une Lettre touchante. On la retrouve presque mot à mot dans le discours que Vincent adressa à la communauté de Saint-Lazare, lorsqu'il distri-

(9) Ce panégyrique méritait d'être imprimé ; il le sera dans la nouvelle édition de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, que l'on donne dans ce moment avec des corrections de l'auteur, 3 vol. in-8°.

(10) On lisait au bas d'une de ses statues l'inscription suivante : *Vincent de Paul, philosophe du dix-septième siècle*.

bua son petit volume. II. *Lettre au pape Alexandre VII, pour solliciter la canonisation de François de Sales, prince-évêque de Genève.* III. *Correspondance avec les prêtres de la congrégation de la mission, et une infinité d'autres personnes*, manuscrite. Collet nous apprend que, de son temps, il existait encore plus de sept mille Lettres de saint Vincent, et que celles qu'il avait écrites durant l'année 1656 auraient formé deux gros volumes. IV. *Conférences spirituelles pour l'explication des règles des sœurs de la Charité*, Paris, 1826, in-4°. Nous lisons dans sa *Vie* par Collet, que les filles de la Charité avaient recueilli plus de cent de ces entretiens. On trouve à la suite des *Conférences* de saint Vincent de Paul celles de quelques-uns de ses successeurs ; mais cette collection n'est point dans le commerce. En 1808 parurent les *Maximes spirituelles* du fondateur de la mission, *avec une neuvaine qui peut servir de préparation à la fête de ce saint*, ouvrage traduit de l'italien, 1 vol. in-16. C'est peu de chose. L—B—E.

VINCENT (Philippe), fils d'un ministre de Saumur, alla, en 1626, remplir les mêmes fonctions à la Rochelle, où il se distingua par son savoir dans les matières de controverse, et par ses talents politiques. Les Rochelois l'envoyèrent en Angleterre pour solliciter du secours, et pour négocier avec le cardinal de Richelieu, pendant le siége de 1628. Il contribua à la reddition de la place par son crédit sur l'esprit du peuple. Vincent remplit avec zèle et capacité les devoirs de son état, jusqu'à sa mort, arrivée en 1651. Il n'approuvait pas le déchaînement de ceux de son parti contre les images. Il eut des disputes très-vives avec ses confrères sur l'obéissance passive, et sur l'ordre donné aux protestants de tapisser le devant de leurs maisons le jour de la Fête-Dieu. Le ministre rochelois tenait aux principes des indépendants sur le premier article, et voulait sur le second que l'on se conformât à l'arrêt du conseil. Il soutint contre le jésuite Audebert la prohibition de la danse dans le *procès des danses de bals*, 1646, et dans son *Traité des théâtres*, 1647, ouvrage où il y a de l'ordre et du raisonnement. Il écrivit sur des points de doctrine contre le P. Tranquille, capucin. On a de lui des *Recherches sur les commencements et les premiers progrès de la réformation à la Rochelle*, Rotterdam, 1693, et plusieurs ouvrages de controverse.

T—D.

VINCENT (Isabeau), connue dans l'histoire du fanatisme sous le nom de la *Bergère de Crest*, était née vers 1670 dans les montagnes du Dauphiné. Son père était cardeur de laine à Saou, diocèse de Die. Élevée dans les principes de la religion réformée, elle fut conduite, d'après les édits, à l'Église catholique, et sembla d'abord profiter du soin qu'on prenait de l'instruire. La misère l'ayant obligée de quitter la maison paternelle, elle reçut un asile chez son parrain qui lui confia la garde de ses troupeaux. Un jour qu'elle était dans les champs, un inconnu vint l'y trouver, et lui donna les instructions nécessaires pour contrefaire la prophétesse, lui ayant persuadé que par ce moyen elle serait très-utile à la secte dans laquelle elle était rentrée. Elle choisit pour y faire ses essais une chambre mal éclairée, et après avoir dit qu'elle éprouvait la présence de l'esprit

saint, elle se jeta sur un lit, et, feignant de dormir, elle tint des discours qui frappèrent d'étonnement ses auditeurs, gens simples et bien éloignés de soupçonner la moindre supercherie. Isabeau répéta plusieurs fois cette scène en présence des paysans du voisinage. On ne recueillait de ses discours que des mots sans suite, tels que : Repentez-vous, mes frères! sortez de Babylone, etc. Cependant sa réputation s'étendit bientôt dans toutes les montagnes du Dauphiné. On accourait de plusieurs lieues pour l'entendre, et l'on s'en retournait rempli d'admiration. Le nom de la bergère de Crest parvint jusqu'en Hollande; et le ministre Jurieu (*Voy.* ce nom) se chargea de démontrer que cette fille était suscitée par la Providence pour la consolation et le soutien de l'Église protestante. Encouragée par des succès qu'elle n'avait pas prévus, la prophétesse s'appliqua de plus en plus à perfectionner son jeu. Elle apprit par cœur des lambeaux de sermons et des textes de l'Écriture; et quoiqu'elle les débitât sans ordre et sans suite, ses admirateurs, dont le nombre s'accroissait chaque jour, criaient de tous côtés au miracle. Enfin, l'intendant du Dauphiné étant venu à Crest (1688) se fit amener cette fille, et, après l'avoir interrogée, ne pouvant tirer d'elle aucun éclaircissement, il prit le parti de l'envoyer à l'hôpital de Grenoble, donnant l'ordre de la laisser voir à tout le monde. Isabeau finit par avouer tout son manége; elle témoigna le plus sincère repentir de sa conduite, et mena depuis une vie édifiante. *Voy.* une *Lettre* de Fléchier, au duc de Montausier, *sur la Bergère de Crest*, à la fin du tome 1er. des *Lettres* de ce prélat. W—s.

VINCENT (William), savant anglais, fils d'un emballeur, naquit à Londres en 1739. Ce fut à l'école de Westminster qu'il reçut son éducation classique; et à l'exception de quatre années qu'il passa à l'université de Cambridge, pour y prendre un degré, ce fut aussi dans cette école que s'écoula presque toute sa vie. En 1762, il y fut nommé maître d'études (*usher*), et en 1771, second maître. Dans cette situation assujétissante, il trouva néanmoins le temps d'enrichir son esprit de connaissances étendues et variées. Les diverses branches de l'histoire l'occupèrent plus particulièrement; et il jeta dès-lors sur le papier les premières idées des ouvrages qui recommandent son nom à l'estime des savants. Mais il ne se pressa point de soumettre ses travaux au jugement du public. Le premier écrit qui sortit de sa plume fut une Lettre (anonyme) au docteur Watson, alors professeur de théologie à Cambridge, au sujet d'un sermon prêché par ce dernier, en 1780. Cette Lettre avait pour objet de combattre l'esprit d'innovation et d'opposition dans le gouvernement de l'état. Le deuxième écrit de Vincent roule sur un sujet bien différent : *Considérations sur la musique de paroisse* (1787), écrites dans un but essentiellement religieux. Depuis seize ans, l'auteur était un des chapelains ordinaires du roi, et il avait été nommé ensuite recteur de Allallows, à Londres. Doué des principales qualités de l'orateur, il avait dans la chaire, comme dans la classe, l'art de fixer et de soutenir l'attention de son auditoire. Il devint, en 1788, le chef de son école. Un Sermon, prêché par lui en 1792, offrit un exposé si lumineux des principes sur lesquels l'ordre social se main-

tient, que les amis de la constitution britannique en firent réimprimer la substance, et distribuer vingt mille exemplaires dans la capitale, afin de neutraliser les efforts alarmants des partisans de la république et de l'égalité. Dans quelques autres villes, des associations patriotiques suivirent cet exemple. L'année suivante vit paraître un ouvrage du docteur Vincent, qui le fit connaître et comme érudit et comme critique plein de sagacité. Il s'agissait de concilier ce que rapporte Tite-Live, au huitième livre de son Histoire, d'une manœuvre du consul Manlius, dans la disposition de son armée contre les Latins, avec la description que Polybe donne de la formation de la légion romaine. Dans l'écrit intitulé : *De legione Manliana*, le critique a porté la lumière sur ce point très-obscur ; et l'approbation des savants Heyne et Porson garantit assez la justesse de sa conclusion. Il donna, en 1794, l'*Origine* (Origination) *du verbe grec*, et l'année suivante, le *verbe grec analysé, où l'on considère en général la source et la structure de la langue grecque.* L'auteur pense que les inflexions des verbes sont dérivées de quelque verbe original, simple et très-court, *faire* ou *exister ;* lequel étant joint ensuite à des radicaux exprimant différentes actions ou manières d'être, forme leurs temps, leurs modes et autres variations. Il mit au jour, en 1797, le résultat de longs travaux, l'ouvrage sur lequel est établie sa réputation : *Voyage de Néarque, des bouches de l'Indus jusqu'à l'Euphrate, ou Journal de l'expédition de la flotte d'Alexandre, rédigé sur le journal original de Néarque, conservé par Arrien*, etc., *et contenant l'histoire de la première navigation que des Européens aient tentée dans la mer des Indes.* Dans la conclusion des *Disquisitions* préliminaires, l'auteur combat l'opinion de ceux qui ont révoqué en doute l'authenticité de cette relation ; et Schneider, le dernier éditeur d'Arrien, a jugé qu'il n'y a plus à revenir sur cette réfutation. Le commentateur d'Arrien profita de tous les moyens qui furent à sa portée pour éclaircir le sujet de ses recherches. Le docteur Horsley, son ami, lui fournit deux Dissertations sur des sujets astronomiques ; et M. Dalrymple, hydrographe de l'amirauté, mit à sa disposition de vastes collections géographiques et des documents de tout genre.—La première partie du *Périple de la mer Érythréenne*, « contenant un récit de la navigation des anciens, de la mer de Suez à la côte de Zanguebar, accompagné de dissertations », parut en 1800. En entrant en matière, le commentateur avoue que ce périple n'est pas d'Arrien à qui l'on doit le *Voyage de Néarque.* L'auteur, quel que fût son nom, lui paraît avoir été un marchand grec d'Alexandrie, qui vécut entre les règnes de Claude et d'Adrien, dans le premier ou le deuxième siècle, et vraisemblablement antérieur de près d'un siècle à Arrien de Nicomédie. Cet auteur avait certainement navigué, à bord d'une flotte grecque, d'Égypte au golfe de Cambaie, sinon au-delà. En 1805 parut la seconde partie du *Périple de la mer Érythréenne*, « contenant la description de la navigation des anciens, du golfe d'Elana dans la mer Rouge, à l'île de Ceylan. » Vincent suit ici la même méthode qu'il a adoptée pour le *Voyage de Néarque.* Il ne traduit pas le texte ; mais il l'accompagne constamment d'un Commentaire,

dont les sections sont formées par les stations des navigateurs ou par les divisions géographiques de la côte. Les trois volumes sont enrichis de cartes, dont quelques-unes ont été dressées par lui-même. Le docteur Vincent, ayant obtenu, en 1801, une prébende dans l'église de Westminster, songeait à résigner ses fonctions d'instituteur, qu'il avait exercées pendant trente-trois ans; mais il lui était réservé de rendre un dernier et éclatant service à son école, avant de la quitter. Deux théologiens, distingués, le docteur Rennell et l'évêque de Meath, avaient récemment reproché, en chaire, aux maisons d'éducation publique d'Angleterre, de négliger l'enseignement de la religion. Il pouvait repousser ce reproche avec justice, du moins pour l'école qu'il avait si long-temps dirigée, et il le fit, en 1802, avec beaucoup de franchise, de modération et de talent. L'écrit que lui inspira un zèle si louable, la *Défense de l'éducation publique*, eut trois éditions en très-peu de temps; et ce fut le seul de ses ouvrages dont il tira quelque profit. Il est remarquable qu'aucun autre chef d'école publique ne prit la plume en cette occasion. L'expression de la satisfaction royale se joignit pour lui aux félicitations particulières; et lorsque le doyenné de Westminster vint à vaquer, le roi, sur la recommandation de M. Addington (depuis lord-Sidmouth), y nomma Vincent, en exprimant le regret de n'y pouvoir ajouter l'évêché de Rochester. Il eut encore, en 1805, la cure d'Islip en Oxfordshire. Ayant alors plus de temps à donner à ses occupations favorites, il poursuivit ses recherches sur le commerce et la navigation des anciens dans l'Inde. Peu de voyageurs éclairés arrivaient de cette contrée sans qu'il s'empressât de les consulter sur l'exactitude de ses descriptions. Lorsqu'il reconnaissait s'être trompé, il adoptait sans hésitation la vérité qui lui avait échappé; mais très-souvent on eut occasion d'être étonné qu'un savant reclus, tranquillement assis dans son cabinet, eût pu parvenir à une telle justesse de conjecture touchant des pays lointains. Les corrections et additions qui résultèrent de ces communications entrèrent dans une belle édition qu'il donna, en 1807, de ses trois ouvrages sur ce sujet, en deux volumes, portant pour titre général: *Le Commerce et la Navigation des anciens dans l'Océan indien*. L'ouvrage fut traduit en allemand. Un volume supplémentaire contenant le texte grec des *Indique* d'Arrien, ainsi que les écrits détachés du doyen de Westminster, parut dans les dernières années de sa vie. Deux ouvrages périodiques, le *Classical journal* et le *British critic*, furent enrichis de ses articles. Il mourut le 21 décembre 1815, âgé de plus de soixante-seize ans. Ce savant était modeste, indulgent et charitable. Il fut un zélé protecteur de la *société des maîtres d'école*, établie en Angleterre pour le soulagement des instituteurs infirmes et de leurs familles. Son portrait fut gravé en 1807, d'après un tableau de Howard. Un de nos collaborateurs dont la science pleure la perte récente (Malte-Brun), faisait une grande estime des travaux du docteur Vincent sur la géographie. Nous devons à M. Billecocq une traduction française du *Voyage de Néarque*, entreprise en 1798, sur l'invitation du gouvernement, et publiée en 1800. Il y en a eu deux éditions successives, la première in-4°, sor-

tie de l'imprimerie royale; la seconde in-8°., des presses de M. Crapelet. M. Billecocq, desirant s'assurer davantage de l'exactitude de son travail, a demandé et obtenu le concours des lumières de plusieurs savants distingués, MM. de Fleurieu, Gosselin, Barbié du Bocage. Le traducteur ayant reçu du docteur Vincent un exemplaire de l'ouvrage original, couvert de notes manuscrites, fort précieuses pour la science, a déposé ce volume à la bibliothèque du roi, où il peut être plus généralement utile. L.

VINCENT (François-Nicolas), l'un de ces révolutionnaires subalternes qui, dans la lutte des partis, surpassèrent leurs maîtres en perversité; naquit, en 1767, dans une des prisons de Paris, dont son père était concierge. Après quelques études superficielles, il devint clerc de procureur. Ce fut alors que la révolution éclata. D'un caractère violent et désordonné, ce jeune homme se précipita dans tous les excès. Il prit rang dans cette faction des Cordeliers, plus violente et plus sanguinaire encore que celle des Jacobins (*V.* Danton). Cependant il resta confondu dans la foule des démagogues, jusqu'à la révolution du 10 août 1792, qui, quant à l'exécution immédiate, fut principalement l'ouvrage de la faction des Cordeliers. Alors les révolutionnaires qui n'avaient été qu'à la suite parurent au premier rang. Ils se mirent à la tête du mouvement; et Vincent commença son rôle. L'inepte Pache qui, sans aucune connaissance du métier des armes, était devenu, on ne sait comment, ministre de la guerre, lui donna, au mois d'octobre 1792, une place de chef dans ses bureaux. Le général Beurnonville, dont la Convention fit le successeur de Pache, le renvoya au mois de février 1793; mais les événements ayant bientôt déplacé Beurnonville, Bouchotte, espèce de mannequin à la disposition des démagogues, fut appelé au même ministère. Il rappela Vincent, et le nomma secrétaire-général, poste important, où il acquit plus d'influence et d'autorité que son maître. Dès ce moment, ce ministère ne fut plus qu'un assemblage des hommes les plus féroces, répandant partout le désordre et la dévastation. Le département de la Vendée et les pays voisins étaient en feu: le nouveau secrétaire-général y envoya une foule de misérables, qui y commirent des crimes inouïs, entre autres Ronsin, son ami, mauvais poète dramatique, qui fut général de l'armée révolutionnaire, et qui ravagea Lyon, sous les ordres de Collot-d'Herbois (*Voy.* Ronsin). Les excès commis dans la Vendée devinrent tels, que les révolutionnaires, qui se trouvaient dans le pays, bien que très-violents eux-mêmes, furent forcés de les dénoncer. Par une décision du Comité de salut public, que provoqua le député Philippeaux (*Voyez* ce nom), Vincent et Ronsin furent mis en arrestation, le 17 déc. 1793, comme auteurs des échecs qu'avait essuyés l'armée républicaine; mais ils furent bientôt relâchés par l'influence des Cordeliers. Vincent fut alors du nombre des révolutionnaires qui disaient hautement que la France était trop peuplée pour être constituée en république, qu'il fallait égorger un tiers de ses habitants, pour mettre les autres plus à leur aise; et ce projet n'était point un vain propos de l'espèce de ceux qu'on débitait souvent dans les clubs: on se mit en devoir de le réaliser. Voici le moyen que fit adopter

Vincent, dans une des séances des Cordeliers. Ceux qui ont vécu dans ces temps affreux se souviennent que les propriétaires et les locataires des maisons de Paris avaient été obligés d'afficher à la porte d'entrée de chacune d'elles les noms des personnes qui les habitaient. Vincent imagina et proposa à son club de faire une procession de ceux des patriotes qu'on appelait *solides*, c'est-à-dire, de l'espèce qui avait assassiné aux journées des 2 et 3 septembre. Cette procession, précédée d'un drapeau noir, se serait arrêtée à la porte de chaque maison, et, sur l'inspection des noms qui y étaient affichés, on aurait égorgé les personnes dont on avait résolu de se défaire. Le rédacteur de cet article a vu cet homme dans la prison du Luxembourg, lorsqu'on y renfermait pêle-mêle des gens de toutes les conditions et de tous les partis. Vincent habitait une chambre particulière, avec sept à huit autres individus aussi forcenés que lui. Ils se faisaient apporter des rognons de mouton tout sanglants, qu'ils affectaient de manger crus, en présence des autres prisonniers; et ils en faisaient ruisseler le sang sur leurs lèvres. Le club des Cordeliers s'étant divisé en deux factions, Vincent embrassa celle des athées, et n'oublia aucune des horreurs qui sont la conséquence nécessaire de cet odieux système. Enveloppé dans la conspiration d'Hébert (*Voy.* ce nom), il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté le 24 mars 1794. B—v.

VINCENT FERRIER (Saint). *Voy.* Ferrier, XIV, 436.

VINCI (Léonard de), peintre célèbre de l'école florentine, naquit, au château de Vinci près de Florence, en 1452 et non en 1445, comme on le lit dans plusieurs Vies de ce grand artiste. Il était fils naturel de Vinci, noble d'extraction, qui exerçait la profession de notaire. La nature s'était montrée prodigue de ses dons les plus précieux envers le jeune Léonard. Beau, bien fait, doué d'une force corporelle dont on avait peu d'exemples (1), il joignait à ces avantages physiques des dispositions extraordinaires pour les arts et les sciences. Non content d'exceller dans l'escrime, l'équitation, la musique et la danse, il avait acquis, dès sa première jeunesse, des connaissances assez avancées en mathématiques, en physique, en philosophie et dans toutes les branches de la littérature. On verra bientôt que son goût prédominant pour la peinture ne l'empêcha pas de cultiver avec fruit ses autres talents. Sa famille le plaça de bonne heure à Florence dans l'atelier d'André Verocchio, qui avait alors, comme peintre et comme sculpteur, une grande réputation. Il s'y trouva avec le Pérugin, qui fut depuis le maître de Raphaël. Quoiqu'il continuât de partager son temps entre divers genres d'études, il ne tarda pas à faire dans son art des progrès dont Verocchio fut d'abord charmé, mais qui ne laissèrent pas de lui donner un peu de jalousie. A peine exercé au maniement du pinceau, Léonard fut chargé par son maître de peindre la figure accessoire d'un ange dans un grand tableau du Baptême de Notre-Seigneur. Il s'en acquitta avec tant d'habileté, que cet accessoire éclipsa tout le reste de la composition, et que Verocchio, désespéré de se voir ainsi surpassé par son élève, renonça pour toujours à

(1) D'une seule main, dit-on, il arrêtait le branle d'une grosse cloche, et il ployait le fer d'un cheval aussi facilement qu'une lame de plomb.

HIST. D'ITALIE.

LÉONARD DE VINCI.

Léonard de Vinci pinx.t *Landon direx.t*

la peinture. Après plusieurs succès de ce genre, Léonard crut pouvoir se passer de maître. Il se rendit à Milan, en 1489, pour y fondre une statue équestre que Ludovic Sforza voulait élever à son père, le duc François. Il fit le modèle de ce monument, mais dans une proportion tellement colossale, que la fonte en bronze fut jugée inexécutable; c'est du moins ce qu'il est permis de croire d'après ce passage de Vasari : *E tanto grande lo comminciò, e riuscì, che condur non si pote mai.* Vinci lui-même dit dans une de ses lettres : « C'est un ouvrage si grand, qu'il faudra que j'y travaille toute ma vie, sans peut-être en venir à bout. » Ceux qui s'autorisent du témoignage de Luc Paccioli pour dire que Léonard eut la gloire d'achever cette statue, dont la hauteur était de douze brasses et le poids de deux cent mille livres, ajoutent, pour expliquer la disparition presque subite d'un pareil colosse, qu'il dut être détruit avec le modèle, après la révolution de 1499. On comprend bien que rien ne peut prouver ni infirmer cette assertion toute conjecturale. Cette importante opération toutefois n'occupait pas tellement Léonard qu'il ne trouvât le temps de composer, pour son bienfaiteur Ludovic, une foule d'autres ouvrages, et de justifier par là le titre de directeur de l'académie de peinture et d'architecture que ce prince venait de fonder. Chaque jour le voyait enrichir les arts et les sciences de quelque invention nouvelle. Bellincioni, dans ses poésies, parle avec enthousiasme d'une machine de théâtre que Léonard avait construite en 1489, à l'occasion des noces de Jean Galéaz : il y avait figuré un ciel brillant d'étoiles, et là sous la forme des dieux de la fable, les planètes, roulant dans leur orbite, venaient l'une après l'autre chanter l'épithalame de la mariée. On rapporte en outre qu'il avait composé, pour charmer les loisirs de Sforza, une lyre d'argent d'une forme toute particulière, représentant à-peu-près le crâne d'un cheval, et qu'il savait en tirer les sons les plus harmonieux. Comme ingénieur et architecte, il triompha de difficultés que l'on croyait insurmontables pour établir la jonction du canal de Martesana avec celui du Tésin. Enfin, ce fut à Milan, et par ordre exprès de Ludovic, qu'il composa pour le réfectoire des dominicains, ce célèbre tableau de la Cène, qui excite encore aujourd'hui l'admiration de tous les artistes (2). Lorsqu'il entreprit ce chef-d'œuvre, il eut le tort de commencer par les apôtres et d'y épuiser tout ce que son génie pouvait lui suggérer pour en rendre l'expression parfaite; de telle sorte qu'étant arrivé à la personne du Christ et ne trouvant plus rien d'assez beau, d'assez supérieur au caractère des autres têtes pour représenter dignement le fils de Dieu, il laissa sa tâche incomplète. La tête du Christ resta ébauchée. Cette anecdote, qui rappelle celle de Timanthe voilant le visage d'Agamemnon, a reçu la sanction du temps, et ce serait une sorte de témérité que de la démentir. Néanmoins Richardson fils, auteur d'une description des peintures et sculptures d'Italie, publiée en 1719, prétend avoir trouvé dans la tête du Christ le même fini que dans le reste du tableau. Cette sorte de contradiction s'explique par les retouches qui ont

(2) M. Duteître, peintre français, en fit, il y a environ vingt-cinq ans, un dessin qui obtint beaucoup de succès.

pu être faites depuis un siècle au visage de cette figure. L'anecdote primitive, au surplus, a reçu de nombreux accroissements. On dit, que, mécontent de ce que l'ouvrage ne finissait pas, le prieur des dominicains, homme dur et difficile, s'en plaignit plus d'une fois au prince, qui gronda sévèrement Léonard. Celui-ci, qui jusque-là avait inutilement cherché des traits propres à rendre a physionomie perverse de Judas, saisit avec empressement cette occasion le punir son dénonciateur; il le peignit si exactement dans la personne le l'apôtre infidèle, que tout le nonde l'y reconnut et en fit de piquantes railleries. Mariette ne nie pas absolument ce fait; il prétend seulement que Léonard était rop honnête homme pour effectuer me pareille vengeance, et qu'il se contenta d'en faire la peur au dominicain, dont l'humeur s'adoucit aussitôt. Le commencement du seizième siècle fut pour Léonard comme pour sa patrie une époque très-mémorable : battu et fait prisonnier par les Français, son protecteur Ludovic fut conduit au château de Loches en Touraine, où il mourut misérablement; et les artistes qui avaient participé à ses libéralités craignirent un moment la vengeance du vainqueur. Mais ce vainqueur était Louis XII : non-seulement il se fit présenter Léonard, qui, en reconnaissance le cette faveur, lui offrit deux beaux portraits de femme; mais encore il le pensionna et lui concéda quelques droits sur les canaux du Milanais. Ce fut dans cette circonstance (l'entrée de Louis XII à Milan) que Vinci signala son génie inventif par la construction d'une mécanique dont le jeu fut trouvé surprenant; c'était un lion automate de grandeur plus que naturelle; après avoir fait plusieurs pas au-devant du roi dans la grande salle du palais, l'animal s'arrêta tout-à-coup, et se dressant sur ses pattes de derrière, ouvrit une large poitrine d'où sortit, en se déployant, un écusson aux armes de France. Louis fut enchanté de cette machine, et il en fit à l'auteur de grands compliments. De quelque faveur néanmoins que Vinci jouît à Milan sous la domination française, il n'y goûtait pas la tranquillité d'esprit qu'exige la profession des arts. Les chances inégales de la guerre le forcèrent plus d'une fois à quitter cette ville, et il finit par se rendre à Florence, où le sénat le chargea de peindre, avec Michel-Ange, la salle du conseil. On sait à quel point ces deux hommes célèbres se piquèrent d'émulation, et à quel degré de supériorité ils s'élevèrent sans pouvoir se surpasser. Ce fut cette rivalité qui donna naissance aux deux grands cartons dont il est tant parlé dans l'histoire de la peinture. Celui de Vinci représentait la défaite de Nicolas Piccinino, l'un des plus grands généraux de l'Italie. On y admirait particulièrement un groupe d'hommes à pied et à cheval qui, dans les attitudes les plus hardies, se disputaient avec rage la possession d'un drapeau déchiré. Le carton de Michel-Ange avait pour sujet un épisode du siége de Pise, par les Florentins, et il offrait des nuds d'une beauté rare. Le suffrage des artistes demeura suspendu entre ces deux chefs-d'œuvre; mais on doit considérer qu'à l'époque de cette lutte mémorable il y avait une extrême disproportion d'âge entre les deux rivaux, et qu'il était doublement glorieux pour Léonard, presque sexagénaire, de n'être pas vain-

cu par Michel-Ange, à peine arrivé à sa trentième année! Il ne nous est malheureusement pas possible d'apprécier le mérite de ces deux célèbres cartons; l'un et l'autre paraissent avoir été détruits dans les guerres dont la Lombardie fut si longtemps le théâtre. On prétend qu'à l'époque où ils étaient à Florence l'objet de tous les entretiens, Raphaël, alors âgé de vingt ans, se rendit dans cette ville pour les connaître, et que, témoin des discussions lumineuses auxquelles se livraient à ce sujet Vinci et Michel-Ange, il en sut tirer de grandes leçons pour ses propres ouvrages. Cette assertion est combattue par M. Quatremère de Quincy, qui lui oppose une sorte d'*alibi* (*Voy.* l'art. Raphael). Le même savant se livre ensuite à des réflexions fort judicieuses sur le choix que Raphaël eût sans doute fait de Vinci pour son modèle, s'il n'avait encore mieux aimé être original qu'imitateur. Ce qui nous paraît trop certain, c'est que les partisans de Michel-Ange et Michel-Ange lui-même ne se piquèrent pas de bons procédés envers Léonard de Vinci, qui, de son côté, ne voyant pas sans inquiétude croître près de lui un talent capable de lui disputer la prééminence du génie, prit le parti de s'éloigner. Il suivit à Rome Julien de Médicis, qui était mandé dans cette capitale pour assister à l'exaltation de son frère le pape Léon X. On raconte que, dans le trajet, Léonard divertissait son illustre compagnon de voyage par une foule d'inventions ingénieuses, et qu'il composa entre autres choses des oiseaux mécaniques qui s'élevaient dans l'air. Il est à remarquer que dans ses écrits Vinci revient souvent sur la possibilité de procurer à l'homme une faculté semblable, au moyen de machines tenues en équilibre contre les impulsions du vent. A peine arrivé à Rome, il eut l'honneur d'être admis à l'audience du souverain pontife, qui lui commanda un tableau; mais on a sujet de croire que les partisans de Michel-Ange avaient secrétement prévenu Léon X contre l'illustre auteur de la Cène, dont ils critiquaient avec affectation l'exécution lente et scrupuleuse. Un jour que le pape vint visiter ce grand artiste, il le trouva occupé d'opérations chimiques dont l'objet était de composer un nouveau genre de vernis. « Cet homme, dit le pontife, ne finira jamais rien, puisqu'il pense à la fin de son ouvrage avant de l'avoir commencé. » La vérité est que Vinci observait plus qu'aucun autre la maxime *festina lentè*; et que vers la fin de sa carrière surtout, ses soins pouvaient paraître trop minutieux. On en donne pour preuve qu'il fut quatre mois (d'autres disent quatre ans) à peindre sa fameuse Joconde (*Lisa del Giocondo*), que François Ier. lui paya quatre mille écus. Pour dissiper l'ennui que de longues séances auraient pu causer à cette dame, il tenait toujours près d'elle des chanteurs, des joueurs d'instruments ou quelques personnages d'humeur facétieuse. Cette lenteur, au surplus, ne prouvait réellement que l'extrême sévérité de son goût qui, aspirant sans cesse à la perfection, ne se trouvait jamais satisfait. Il portait si loin la recherche du vrai, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la manie de l'observation, qu'il avait toujours sur lui des tablettes afin d'y dessiner à l'improviste toutes les têtes bizarres, toutes les particularités curieuses que le hasard lui présentait. Paul Lomazzo

rapporte, et Mariette après lui, qu'ayant un jour à peindre une joyeuse réunion de campagnards, Léonard invita à dîner des convives amis du plaisir, et leur fit à table des contes si plaisants, qu'ils se prirent à rire aux éclats, bien éloignés de penser que le maître de la maison mettait toute son attention à étudier en eux les diverses impressions de la gaîté. Le résultat d'une pareille scène ne fut pas médiocrement plaisant. On assure aussi qu'il suivait les condamnés au supplice pour reconnaître sur leurs visages les signes physiognomoniques du crime, et les effets visibles de la peur ou du remords. Quoi qu'il en soit, humilié de la froideur que Léon X lui témoignait dans les derniers temps, tandis que Michel-Ange jouissait d'une haute faveur, Léonard se dégoûta du séjour de Rome. Après avoir alternativement fait plus d'un voyage de cette ville à Florence et de Florence à Parme ou à Milan, il écouta les propositions de François Ier.; et, vers la fin de 1515, il se décida à partir pour la France, où ce prince, alors à Fontainebleau, lui fit l'accueil le plus honorable. Logé par le roi dans le palais de Clou, à Amboise, il y resta jusqu'à l'époque de sa mort, c'est-à-dire jusqu'au 2 mai 1519. On ne cite aucun des ouvrages qu'il produisit dans cette retraite, où les infirmités de la vieillesse altérèrent sensiblement ses forces physiques et morales. On voit seulement par le troisième de ses manuscrits, déposé à la bibliothèque du Roi, qu'il était chargé d'ouvrir un canal qui devait passer par Romorantin, et qu'il n'eut pas le temps de mettre ce projet à exécution. Un fait avancé comme certain par beaucoup d'auteurs, c'est qu'il termina ses jours dans les bras de François Ier. Un de nos peintres modernes Ménageot, a composé sur ce sujet un grand tableau d'histoire qui, à l'exposition de 1781, obtint le plus brillant succès, et dont une copie fut exécutée en tapisserie à la manufacture des Gobelins. Feu Landon, notre collaborateur, auteur d'une Vie des peintres, ne fait nulle difficulté d'y raconter ainsi l'événement: « Cet » homme célèbre, aussi recommandable par ses vertus que par ses » talents, fut tellement touché de la » bonté du monarque français qui venait le visiter, que se soulevant avec » peine pour lui témoigner son respect, il retomba mourant entre » les bras du prince. » Félibien ne parle de ce fait que comme d'un ouï-dire; mais d'Argenville, et beaucoup d'autres à son exemple, le rapportent comme certain. Enfin ceux qui tiennent pour avérée la circonstance de François Ier. recevant les derniers soupirs de Vinci, s'autorisent de l'épitaphe latine que rapporte Vasari dans la première édition de sa Vie des peintres :

Leonardus Vincius; quid plura? Divinum ingeniumi, Divina manus
Emori in sinu regio meruêre.
Virtus et fortuna hoc monumentum contingere
Gravissimis impensis curaverunt.

Mais, outre que cette épitaphe n'a été vue de nos jours sur aucun monument d'église, et qu'elle peut n'avoir été composée que pour le papier, d'après des récits imaginaires, n'est-il pas permis de traduire ces mots *emori in sinu regio*, autrement que par mourir dans le sein d'un roi? nous serions plus disposés à n'y voir qu'une expression métaphorique, une allusion à la mort de Vinci dans une maison royale où François Ier. l'avait accueilli? Cette opinion qui est celle de feu A.-L. Millin, de l'Ins-

titut (*Voyez* son *Voyage dans le Milanais*, tome 1er., page 216), s'accorde également avec celle de Venturi (*Voy.* ce nom). Suivant ce professeur, il était peu probable que le 2 mai 1519, François Ier. pût assister à la mort de Léonard, la cour étant alors à Saint-Germain-en-Laye, où la reine était accouchée. Les ordonnances du 1er. mai, ajoute Venturi, sont datées de cet endroit. Le journal de François Ier. ne marque aucun voyage du roi jusqu'au mois de juillet, et l'élection prochaine de l'empereur l'occupait trop pour lui permettre de s'éloigner du centre des négociations. Enfin Melzi, dépositaire du testament de Léonard, en annonçant au frère de ce grand peintre la nouvelle de sa mort, ne dit rien d'une circonstance qui eût été si remarquable. Il résulte donc de ces observations contradictoires sur une anecdote dont les preuves nous manquent, que le point de la question est et restera probablement toujours indécis. Venturi termine lui-même sa dissertation par ces mots : « J'avoue ce » pendant que de tels arguments ne » sont pas irrésistibles. » Il aurait dû ajouter que dans le doute, on pouvait sans inconvénient admettre comme vraie une tradition faite pour honorer à-la-fois un roi de France et un grand artiste. Les amplificateurs d'anecdotes prétendent, en outre, que François Ier., lisant une surprise dédaigneuse sur la figure des courtisans qui l'accompagnaient chez Léonard, leur dit de ne pas s'étonner : « Je puis faire des nobles quand je » veux, et même de très-grands sei» gneurs; Dieu seul peut faire un hom» me comme celui que nous allons per» dre. » On prête ce mot à tant d'autres princes, qu'il serait difficile de dire s'il appartient réellement à François Ier. En parlant de la mort de Vinci, les Mémoires du temps gardent le silence sur les honneurs funèbres qui durent être rendus à ce peintre illustre. Nous savons seulement qu'il reçut avec une piété exemplaire les sacrements de l'Église, qu'il fut enterré à Saint-Florentin d'Amboise, et que par son testament, dressé dans cette ville, le 23 avril 1518, il exprima le desir de rester trois jours après sa mort exposé sur son lit de douleur. Par une permission expresse de François Ier., il eut la faculté de laisser à ses parents d'Italie tout ce qu'il possédait en France; et il légua particulièrement ses livres, avec quelques instruments de son art, à son élève François Melzi, gentilhomme napolitain, dont il avait reçu, dans ses dernières années, de nombreuses marques de tendresse. Les auteurs qui ont écrit la vie de Léonard se sont généralement accordés sur son caractère. Il payait son tribut à l'humanité par une susceptibilité d'amour-propre qui ressemblait quelquefois à de la jalousie; mais outre qu'il avait des manières gracieuses et des ressources inépuisables dans l'esprit pour converser avec succès sur toutes sortes de matières, on lui reconnaissait généralement des mœurs pures, une ame noble et généreuse et une douce philosophie. Autant il avait soigné sa parure dans le temps où il joignait à la beauté remarquable de son extérieur les goûts de la jeunesse, autant, vers la fin de sa carrière et après ses démêlés avec Michel-Ange, il montra d'éloignement pour la recherche des habillements. Il avait laissé croître ses cheveux et sa barbe, ce qui lui donnait l'air d'un vieux druide. Néanmoins cette singularité n'empêchait pas qu'il ne fût toujours recherché avec em-

pressement par les hommes les plus distingués de son siècle. Son goût pour la méditation était tel, que, bien qu'il eût aimé les femmes, il ne voulut jamais se marier, craignant de trouver dans la vie conjugale trop de sujets de distraction. La haute célébrité qu'il s'était acquise n'a pas souffert des outrages du temps. Quelques-uns de ses tableaux sont perdus; d'autres ont été gâtés par des retouches grossières : mais nos artistes n'en révèrent pas moins en lui le premier des peintres modernes qui ait eu le sentiment du beau, et en ait su fixer les principes. Quelques-uns le comparent à notre célèbre Boileau; et ce parallèle, quoique un peu forcé, ne laisse pas d'être juste à quelques égards. En effet, ces deux hommes, également doués d'un goût sévère, également épris de la perfection, ayant eu au même degré le mérite de réunir dans le très-petit nombre de leurs productions les grands exemples aux bons conseils, sont pour jamais devenus classiques, par leurs ouvrages et leurs doctrines. Il y a entre eux cependant cette différence que Vinci avait au plus haut degré le génie de l'invention, et n'était pas loin de posséder l'universalité des talents. Il aurait en certainement le droit de dire à Michel-Ange, dont on lui opposait la gloire naissante : « j'étais déjà fameux que vous n'existiez pas. » Et quoique depuis il ait été surpassé par le divin Raphaël, que personne n'a jamais égalé dans le grand art de la composition, il peut au moins, sous quelques rapports, lui être comparé sans désavantage. Vinci possédait infiniment mieux la science du clair-obscur. Nous ne dirons pas avec Luc Paccioli, l'un des hommes les plus savants du quinzième siècle, qu'il l'emporte de tout point sur Apelle, Myron et Polyclète; ces louanges données par l'amitié sont justement suspectées d'exagération; mais il n'est pas indifférent de savoir que deux cents ans après lui, le fameux Hogarth ne l'appelait jamais que le grand Léonard; que dans son traité des romans et des comédies, Giraldi Cinthio le propose aux acteurs comme le meilleur maître d'expression dramatique; que De Piles, dans sa balance des peintres, l'égale positivement au Titien, lui accorde quelques avantages sur le Corrége, et le place sous plus d'un rapport, au-dessus même de Michel-Ange; qu'au jugement de Winckelman, il est le seul parmi les modernes qui ait égalé les anciens dans l'art d'exprimer noblement la beauté; et enfin que Rubens dont le suffrage est d'un si grand poids, parle de Vinci en ces termes (3) : « Il commençait par exa » miner toutes choses, selon les rè » gles d'une exacte théorie, et en » faisait ensuite l'application sur le » naturel dont il voulait se servir. Il » observait les bienséances et fuyait » toute affectation. Il savait donner » à chaque objet le caractère le plus » vif, le plus spécificatif et le plus » convenable qu'il est possible, et » poussait celui de la majesté jusqu'à » la rendre divine. L'ordre et la me» sure qu'il gardait dans les expres» sions était de remuer l'imagination » et de l'élever par des parties essen» tielles, plutôt que de la remplir » par des minuties, et il tâchait » de n'être en cela ni prodigue ni » avare. Il avait un si grand soin » d'éviter la confusion des objets

(3) Dans le fragment d'un manuscrit latin dont De Piles était possesseur, et qui paraît avoir été consumé dans un incendie.

» qu'il aimait mieux laisser quelque » chose à souhaiter dans son ouvrage, » que de rassasier les yeux par une » scrupuleuse exactitude. Il com- » mença par consulter plusieurs sor- » tes de livres ; il en avait tiré » une infinité de lieux communs, » dont il avait fait un recueil. Enfin » par un effet de ses profondes spé- » culations, il est arrivé à un tel de- » gré de perfection, qu'il me paraît » comme impossible d'en parler » assez dignement, et encore plus » de l'imiter. » Ceux de nos connaisseurs néanmoins qui témoignent le plus de vénération pour le génie de Léonard ne se dissimulent point que son talent n'était pas exempt de reproches. Le desir de terminer les objets jusque dans leurs plus petits détails, et d'en arrêter les contours avec précision, le fit quelquefois tomber dans la sécheresse, qui était le défaut de tous ses devanciers, et quoiqu'il ait été excellent coloriste, en comparaison des artistes de son temps, il est évident que ses carnations tirent sur le violet, et ont trop souvent le poli du marbre. Enfin son dessin, quoique savant, a quelquefois de la maigreur. Au reste il partage avec Raphaël l'honneur d'avoir peint les têtes de vierges les plus belles et les plus touchantes, et d'avoir trouvé dans son imagination une sorte de beau idéal, sans rien emprunter au goût des statues antiques. On a dit de lui que son aptitude à toutes les sciences et à tous les talents semblait lui avoir été donnée par la nature pour montrer jusqu'où peut s'étendre la puissance du génie de l'homme. Cet éloge est justifié par des faits qu'on ne saurait mettre en doute. Comme statuaire, il a laissé de superbes chevaux en relief et un admirable modèle de *Jésus-Christ dans sa jeunesse*. La statue équestre et colossale du duc de Milan lui avait fait une telle réputation, qu'il fut quelque temps question de lui confier l'énorme bloc de marbre dont Michel-Ange tira dans la suite sa fameuse figure de David. On lui attribue, en outre, un *Saint Jérôme* en haut relief, qui existe encore à Florence; et le dessin-modèle des trois statues qui, dans la cathédrale de cette ville, décorent le portail du baptistère. Le succès inespéré et presque miraculeux avec lequel il opéra la jonction du canal de Martesana à celui du Tésin, en coupant ou aplanissant de hautes montagnes, et en perfectionnant l'invention des échelles à doubles portes; son plan d'un canal de navigation de Florence à Pise, et une foule d'autres ouvrages ou projets d'ouvrages dont les ingénieurs admirent encore aujourd'hui les vastes combinaisons, attestent suffisamment sa supériorité dans la théorie et dans la pratique des sciences physico-mathématiques. Ajoutons qu'il fut l'inventeur de plusieurs instruments dont nos tourneurs font un fréquent usage, et notamment du tour ovale qui leur est encore aujourd'hui d'une si grande utilité. Il excellait tellement dans l'architecture militaire, qu'après la chute de Louis Sforza, le duc Valentin l'attacha à son service en qualité d'architecte et d'ingénieur en chef, avec mission de visiter les places de son état. Les ingénieurs de ces places étaient tenus de lui obéir et d'exécuter à la lettre tous ses plans de fortifications. On sait aussi avec quelle ardeur il se livra à l'étude de l'anatomie, et quels progrès il fit faire à cette science : il disséquait lui-même des corps humains et des chevaux, et les dessins qu'il en a faits sont en-

core consultés avec fruit par nos meilleurs peintres. Ses écrits, réunis en corps d'ouvrage sous le titre de *Traité de la peinture*, prouvent, non-seulement qu'il avait étudié en observateur profond tous les secrets de cet art, mais encore qu'il était infiniment plus avancé en physique et en géométrie qu'aucun des savants de son siècle (4). Le célèbre Poussin ne se contenta pas de méditer long-temps ce bel ouvrage, il en dessina toutes les figures humaines qui, dans le manuscrit de l'auteur, n'étaient que de faibles esquisses. Annibal Carrache disait en parlant de ces savantes observations dont il s'était procuré une copie manuscrite: « Quel dommage, que je ne les aie » pas connues plus tôt! elles m'au» raient épargné plus de vingt années » de travail. » Ce Traité, comme presque tous les ouvrages originaux de Vinci, est écrit à rebours, c'est-à-dire de droite à gauche, à la manière des Orientaux, et l'on ne peut guère les lire qu'à l'aide d'un miroir. Pourquoi cette singularité? On croit que Léonard voulait par-là tromper la curiosité des indiscrets qui auraient pu chercher dans ses papiers le secret de ses découvertes. Ce fut en 1651 que l'ouvrage dont il s'agit fut imprimé pour la première fois d'après un manuscrit italien conservé à la bibliothèque Barberini. Trichet-Dufresne en fut l'éditeur, et dans la même année il en parut une traduction française, par Fréard de Chambray, architecte. Celle-ci fut réimprimée plus d'une fois, savoir: en 1716 (petit in-12), et en 1796, in-8°.; mais on préfère aujourd'hui la traduction publiée par M. Gault de Saint-Germain, en 1803, à cause des rectifications qu'on y remarque dans le texte et dans les figures. On savait, il y a deux cents ans, que Léonard avait laissé un grand nombre de manuscrits; mais c'était alors une idée généralement répandue qu'ils avaient été entièrement détruits. La découverte en a été faite par un concours de circonstances qu'il serait trop long de rapporter; contentons-nous de dire qu'avant été remis entre les mains de Pompée Léoni par le fils de François Melzi, ils furent long-temps disséminés, et qu'ils n'auraient point encore vu le jour si un amateur zélé, Jean-Ambroise Mazenta, ne se fût donné des peines infinies pour les recueillir et les déposer dans la bibliothèque Ambrosienne. Enfin, en 1796, après que les troupes françaises se furent rendues maîtresses de la Lombardie, le Directoire communiqua à l'Institut de France les treize volumes dont se compose cette précieuse collection. Douze sont restés à cette société savante; le treizième est passé à la bibliothèque du Roi. Venturi a publié, en 1797, un excellent Mémoire sur ces manuscrits qui lui avaient été confiés par l'Institut; et il y a fait entrer des renseignements qui nous ont été souvent utiles pour la rédaction de cet article. C'est principalement sous le rapport des

(4) M. Manzi, conservateur de la bibliothèque Barberini à Rome, a publié et dédié au roi de France Louis XVIII, en 1817, une très-belle édition in-4°. du Traité *Della pittura*. On y lit une Vie incomplète de Léonard de Vinci, dans laquelle l'éditeur révoque en doute tout ce que Venturi avance sur la naissance et la mort de ce grand peintre. Suivant M. Manzi, Léonard devait être fils *légitime* de maître *Pietro da Vinci*, qui avait été marié trois fois et avait eu ce fils de sa première femme; et il faudrait, en outre, adopter comme vraie l'anecdote de François Ier., recevant le dernier soupir de Vinci dans le château de Fontainebleau; mais le biographe romain motive si faiblement son opinion sur ces deux circonstances, qu'il semble n'avoir lui-même que peu de foi dans ses conjectures. Du reste, comme éditeur, il mérite des éloges pour avoir mis en ordre, avec beaucoup de soin, les matériaux de son auteur.

sciences physiques mathématiques que ce Mémoire fait apprécier les vastes connaissances de Léonard de Vinci. Croirait-on qu'après avoir considéré ce grand homme comme peintre, sculpteur, architecte, ingénieur, chimiste et mécanicien, nous n'avons pas épuisé la liste de ses titres ? N'eût-il fait que cultiver les belles-lettres, il eût encore mérité l'attention de son siècle. Crescimbeni parle de ses vers avec un pompeux éloge, et n'hésite pas à le compter au nombre des restaurateurs de la poésie italienne. Le sonnet suivant, dont il est auteur, et que nous rapportons d'après M. Lévesque, présente sans doute des antithèses affectées, trop conformes au goût que Boileau blâmait dans le Tasse; mais on y trouvera, par compensation, un ton de sensibilité et une teinte philosophique dignes d'intérêt :

Chi non può quel che vuol, quel che può voglia,
Che quel che non si può folle è volere :
Adunque saggio è l'huomo da tenere
Che da quel che non può suo voler toglia.

Pero ch' ogni diletto nostro, e doglia
Sta in si e no saper voler potere;
Adunque quel sol può che col dovere
Ne trahe la ragion fuor, di sua soglia.

Nè sempre è da voler quel ; che l'huom puote;
Spesso par dolce quel che torna amaro.
Piansi già quel ch'io volsi poi ch'io l'hebbi.

Adunque tu, lettor, di queste note,
S'a te vuoi esser buono, e agl' altri caro,
Vogli sempre poter quel che tu debbi.

Les tableaux de Léonard sont assez rares. Plusieurs de ses portraits n'existent plus, et quelques-uns de ceux que les marchands mettent sous son nom ne sont que des copies. Il est vrai que, comme nous l'avons dit, ce maître attachait trop de prix au fini de ses ouvrages pour se piquer d'une grande fécondité. Néanmoins, sans compter la fameuse fresque du couvent des Dominicains qui attire chaque jour les voyageurs à *Santa-Maria delle grazie* de Milan, et dont Millin donne une description pleine d'intérêt, on a du père de l'école florentine une vingtaine de tableaux précieux. Le Musée royal en possède huit, savoir : le *Portrait de Charles VIII*, long-temps attribué au Pérugin; le portrait d'une femme inconnue, présumée *Lucrèce Crivelli* ; celui de *Lisa del Giocondo*, célèbre sous le nom de la Joconde ; un *Saint Jean-Baptiste* ; la *Vierge sur les genoux de sainte Anne* ; une Sainte-Famille vulgairement appelée la *Vierge aux rochers* ; l'*Archange saint Michel* présentant à Jésus la balance des bonnes et des mauvaises actions ; *Jésus recevant la croix de jonc* que saint Jean lui présente. On cite, en outre, la *Madeleine*, la *fille d'Hérodias* portant dans un bassin la tête de saint Jean-Baptiste (ce tableau, qui a appartenu au cardinal de Richelieu, est regardé par quelques artistes comme l'ouvrage de Luini ou d'Andrea Solario, de l'école de Léonard) ; la *Modestie et la Vanité*, les *Quatre évangélistes*, le portrait de la *belle Féronière* (qu'on a long-temps pris pour celui d'Anne de Boulen) ; une *tête de Méduse*, une *Léda*, une *Pomone*, et une *tête du Sauveur*. Parmi les autres peintures de Vinci qui ont de la célébrité, mais qui paraissent perdues pour les arts, on regrette surtout celle qui représentait un monstre sortant de sa grotte. Ce tableau était de la jeunesse de l'auteur. Vasari prétend que Vinci l'ayant terminé voulut en connaître l'effet, et alla chercher son père pour le lui montrer. Celui-ci recula d'horreur en voyant cette figure effroyable. *Bon*, s'écria le jeune Léonard, enchanté de cette épreuve : *prenez ce tableau*,

mon père, prenez-le; car il a bien rempli son but. Presque tous les tableaux de Vinci ont été gravés, celui de la Cène l'a été par Soutman, Mantègne, Raynaldi, Bonato, Frey, Thouvenet, Raphaël-Morghen et autres. (La planche de Morghen, publiée en 1802, est jusqu'à présent la plus estimée. Il est vrai que ce graveur avait eu pour modèle un excellent dessin de Téodoro Matteini). M. Boucher-Desnoyers a gravé la Vierge aux rochers; M. Lefebvre, la belle Féronière, d'après un dessin de M. Ingre; Ant. Ricciarig, la Madeleine; Johannes Volpato, l'Hérodiade; Van-Troyen, la Modestie et la Vanité; Gio Batto Leonelli, les quatre Évangélistes; Lacroix, Lucrèce Crivelli; Joseph Juster, une Vierge; J. Boulanger, saint Jean-Baptiste; Edelinck, un Combat de quatre cavaliers (d'après une copie peu exacte du groupe que nous avons cité en parlant du fameux carton : la *Défaite de Piccinino*); Venceslas Hollar, le Sauveur tenant un globe, et nombre de Caricatures. On sait que Vinci avait beaucoup de goût pour ces sortes de charges. Suivant lui, il fallait que tout artiste fît, de temps en temps, trêve aux travaux sérieux pour se livrer à la gaîté; et dans ces intervalles, dit Lomazzo, il s'amusait à dessiner des vieillards *grimés*, des paysans grotesques, des femmes laides et ridicules. Tous ces riens, jetés sur le papier avec autant de vitesse que leur auteur en mettait peu dans ses grands ouvrages, étaient pleins d'esprit et de verve comique. Il existe plusieurs copies de ses tableaux, notamment de la fameuse fresque qu'on regarde comme son chef-d'œuvre (c'est assez désigner la Cène). On en a une de M. le chevalier de Rossi, laquelle était encore, il y a quelques années, dans la Villa-Belgiojoso, où Rafaëlli de Milan l'exécutait en mosaïque, une de Lomazzo, une de Perdrini et une de Marc Uglone. Celle qu'on voyait autrefois à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la salle d'assemblée des marguilliers, avait été exécutée à Milan pour François Ier.; et l'on prétendait, mais sans preuve, que Léonard était l'auteur de la copie qui ornait le château d'Écouen. Quant à celle qu'on voit aujourd'hui au Musée royal, dans la galerie d'Apollon, et que nous croyons supérieure à toutes les autres, elle date du quinzième siècle, et paraît être l'ouvrage des plus habiles élèves de Léonard. Le Musée royal possède, en outre, huit dessins originaux de ce maître. Plusieurs d'entre eux ont été gravés à l'eau-forte par le comte de Caylus. Les élèves les plus connus de Léonard sont Andrea *Salaino* ou *Salai*, que Félibien appelle Salario; Antonio Boltraffio, Marc Uggioni, César Sesto, François Melzi (son exécuteur testamentaire), Bernard Louino et Paul Lomazzo. On observe que le poème latin de Dufresnoy : *De arte graphicâ*, est presque entièrement composé des leçons répandues dans les écrits de Léonard. Vasari, auteur d'une Vie des peintres, est celui qui a fourni le plus de matériaux aux divers historiens de ce grand homme, parmi lesquels on distingue Raphaël Trichet-Dufresne, premier éditeur du *Trattato della pittura*, Venturi et M. Gault de Saint-Germain, dont nous avons déjà parlé. M. l'abbé Aimé Guillon a publié à Milan, en 1811, *Le Cénacle de Léonard de Vinci, essai historique et psychologique sur ce chef-d'œuvre de la peinture*, in-8°. Nous ne terminerons pas cet article sans rap-

porter une anecdote dont peu de personnes ont eu connaissance. Buonaparte, alors général de l'armée d'Italie, visitant, en 1796, la salle de l'église *S. Maria delle grazie*, où l'on voit le tableau de la Cène, y écrivit sur ses genoux un ordre du jour portant que ce lieu serait exempt de logements militaires. Cette faveur fut quelque temps considérée comme un juste hommage rendu à un peintre illustre par un homme qui jouissait déjà lui-même d'une grande réputation. Mais peu après le départ de l'armée française la salle privilégiée servit alternativement d'écurie et de grenier à foin; et telle en était encore la destination quand Eugène Beauharnais devint vice-roi d'Italie. Il ordonna de nettoyer entièrement ce réfectoire, et fit élever un pont près de la peinture, pour qu'on pût l'examiner de plus près. Ce fait est constaté par l'inscription suivante, qui y était encore il y a quelques années :

Anno regni italici III Eugenius Napoleo ital. prorex Leonardi Vincii picturam fœdè dilabentem Parietinis refectis exultis ab interitu adseruit. Magna molitus ad opus eximium posteritati propagandum.

F. P—T.

VINCIGUERRA (Marc-Antoine), poète satirique italien, florissait vers la fin du quinzième siècle. On n'a presque aucun détail sur les circonstances de sa vie. On ignore même à quelle époque il naquit, à quelle époque il mourut. On sait seulement qu'il occupa long-temps la place de secrétaire de la république de Venise, et que, chargé en diverses occasions de missions importantes, il s'en tira avec autant d'habileté que de succès. Envoyé à Rome près du pape Innocent VIII, en qualité d'orateur de la république, il sut si bien par sa conversation et ses talents captiver les bonnes grâces du pontife, qu'à l'instant où sa légation allait finir, celui-ci écrivit au doge Augustin Barberigo, pour lui demander de laisser encore quelque temps le poète à sa cour. Peu d'années après (février 1480), il fut expédié dans l'île de Veglia pour la reprendre sur les comtes de Frangipani qui en avaient usurpé la souveraineté. Ses talents littéraires ajoutèrent encore à sa célébrité et lui attirèrent des éloges non moins flatteurs, et des chefs du gouvernement, et des hommes de lettres les plus illustres de l'Italie. Il fut lié particulièrement avec Bernard Bembo, père du cardinal, et l'on frappa en son honneur une médaille, où d'un côté on lit autour de sa figure : Ant. Vinciguerra Reip. Venet. A Secretis Integerrimus, et où de l'autre est représenté Apollon ou Orphée, la lyre à la main, dans un char traîné par deux cygnes, avec cette inscription : *Cœlo Musa Beat.* Cependant, il ne nous reste de lui qu'un recueil de satires, d'environ dix-huit cents vers, et rien ne porte à croire qu'il en ait publié davantage. Il fut le créateur de la satire en Italie; car on ne peut donner ce nom à l'Enfer du Dante, aux trois sonnets de Pétrarque sur la cour de Rome, aux *Canti carnascialeschi*, ou aux burlesques et joyeux *Beoni* de Laurent de Médicis; et d'autre part les satires latines de Philelphe ne peuvent, quoique échappées à la plume d'un Italien, figurer dans la littérature italienne proprement dite. L'apparition des satires vénitiennes dut donc faire sensation dans un siècle où tous les genres exploités par les poètes de la Grèce et de Rome commençaient à se reproduire sous des formes nouvelles;

aussi l'*Opera nuova*; tel fut le nom donné par les éditeurs à l'ouvrage du poète, sans doute pour donner à entendre qu'il s'exerçait dans un genre nouveau, fut-elle reçue avec enthousiasme. Sansovino (Préface à la tête du 5e. livre de ses *Sette libri di satire*) assure tenir de quelques vieillards, contemporains de la première publication, que presque tout ce qu'il y avait à Venise d'amateurs de la littérature, la savaient par cœur d'un bout à l'autre. Jamais l'auteur ne se permet de personnalités, et loin de nommer les hommes pervers ou ridicules, sur lesquels ordinairement la satire déverse le mépris ou le blâme, il ne les désigne pas même par des allusions ou des pseudonymes; réserve louable sans doute, mais qui ôte beaucoup d'énergie et d'originalité aux leçons du poète: de sorte que, malgré leurs titres, ces poésies sont moins des satires proprement dites que des chapitres de morale et de philosophie religieuses. Ses satires sont écrites en *terza rima* ou *terzine*. Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait dans le style de Vinciguerra un peu d'âpreté et de sécheresse. L'aridité naturelle des matières, tantôt morales et tantôt théologiques, qu'il traite *ex professo*, sans les égayer par la censure des individus, y contribue déjà. L'emploi des rimes tierces rend peut-être ce défaut encore plus sensible. Il faut compter aussi pour quelque chose l'état de la langue qui, quoique antérieurement travaillée par quelques hommes de génie, n'avait encore, surtout à Venise, ni cette souplesse ni cette énergie que lui communiqua bientôt après le grand mouvement de la littérature. De là ces fréquents hellénismes, ces participes absolus, ces mots purement latins bannis depuis de la langue italienne (*jaculi*, sat. v, st. 37, v. 3, *objurgo*, ibid., st. 42, v. 3, *imbre*, sat. I, st. 51, v. 3, *arenula*, ibid., st. 60, v. 2, *orbi*, s. IV, st. 37, v. 1). De là aussi les contractions forcées, les syncopes trop dures, et les vers accentués à la septième syllabe, sans qu'il y ait d'accent à la sixième, faute qui se rencontre assez souvent dans le Dante (1), mais que dans la suite on évita soigneusement. Il ne faut pas croire néanmoins que Vinciguerra n'ait pas le génie poétique. Il y a, au contraire, dans tout ce qu'il a composé beaucoup de feu, d'énergie et de véhémence. Ses tableaux ne manquent point de couleur, et son style est presque tout en images et en figures. Ce qu'il faudrait lui reprocher, c'est peut-être la trop grande uniformité de ton, et l'audace, l'originalité, souvent excessive, de ses métaphores. Ainsi, la noble Italie déchire son riche manteau, *et n'a point de tailleur* qui puisse en recoudre les lambeaux (Sat. II, st. 37). Plus bas (Sat. III, st. 100, etc.): « Heureux, » dit-il, heureux ceux qui dans cette » vallée de larmes, aspirent à deve» nir *praticiens dans le ciel!* » Ailleurs, un héros vole aux joûtes, la tête haute, n'invoquant que la Fortune, et ne s'apercevant point qu'il *fait fumer l'encens dans une mosquée* (Sat. IV, st. 63 et 64). Ailleurs encore (Sat. V, st. 45), Marc-Aurèle *porte le bât* de l'épouse adultère, qui lui apporta pour dot l'empire romain. Ces images ne sont certes dépourvues ni de vivacité ni de justesse: quelques-unes peuvent passer pour des beautés; et celles mê-

(1) Où du reste elle fait quelquefois beauté, par exemple dans ce vers si remarquable par l'harmonie imitative:

Et io tre volte nel petto mi diedi.

me qui seraient blâmées pourraient, à l'aide d'un léger changement, devenir aussi nobles qu'originales. Il n'en est pas moins vrai qu'incultes et sans parure, telles que l'auteur nous les présente, elles sont des taches dans la composition où elles se trouvent. Un autre défaut réel est l'absence des peintures riantes ou gracieuses. A l'exception d'un passage de la Satire sixième, où le style de l'auteur paraît se détendre pour parler de Claudia, d'Iphigénie et des vierges de l'antiquité, il semble toujours armé de froideur et de sévérité. Après avoir ainsi fait la part de la critique, nous devons remarquer les beautés véritables, qui demandent grâce pour les défauts. L'énergie, la richesse, l'audace de la diction nous sont déjà connues; il faut y joindre un ton de conviction qui va à l'ame, et une espèce d'indignation mélancolique, dont on ne trouve guère d'exemple que dans les lamentations, et surtout les prophéties de Jérémie. Cette nuance de sentiment, qui participe à-la-fois de l'enthousiasme et du calme, et qui, dans l'ame de Vinciguerra, s'alliait à un spiritualisme un peu exclusif, fait lire avec charme une foule de morceaux qui malheureusement attendent encore un traducteur, et qui sont vraiment dignes de passer dans une langue étrangère. Dans sa seconde Satire, il montre l'Italie en proie aux sept péchés mortels; et la description de chacun de ces péchés, avec leurs symboles allégoriques, leur parure, leur cortége et l'énumération des désastres, des folies et des crimes dont ils inondent la terre, remplit les cent tercets qui composent cette satire. C'est celle où il a prodigué les couleurs les plus riches et les plus variées. Le portrait de l'impudicité (st. 52-56) mérite surtout d'être lu; et il est certain que le Tasse, dans la Description d'Armide, en a imité beaucoup de traits. La troisième Satire, adressée à un père désolé de la perte de sa fille (Giovanni Calderia), contient, avec des consolations spirituelles, dont la sublimité n'exclut point le pathétique, un développement magnifique sur la fragilité des choses humaines, sur la brièveté de la vie et la toute-puissance du temps. Ce passage n'est inférieur aux belles pages de Pétrarque, dans son *Triomphe du temps*, que sous le rapport de l'harmonie. Dans la quatrième Satire, qui semble la suite ou du moins l'appendice de la précédente, comme la seconde semble unie à la première, il passe en revue les vanités du monde, et fait ressortir la lutte de l'homme avec lui-même, lutte qui se termine presque toujours par la victoire des sens et le désespoir. Beaucoup d'idées de cette satire sont empruntées de l'Ecclésiaste; et le ton en est à-peu-près le même. La cinquième, publiée d'abord séparément (*Voy.* plus bas), est dirigée, non pas contre les femmes, mais contre le mariage en général. Il ne faut voir ici ni un vague lieu commun, comme celui qu'a si richement brodé Boileau, ni un acte d'accusation contre les contemporaines, comme dans la magnifique et terrible satire de Juvénal, mais une dissertation en forme sur les inconvénients de la vie conjugale, surtout pour les gens de lettres. Ennemi de toute exagération, Vinciguerra commence par dire qu'il s'adresse seulement aux sages. C'est pour eux que les avantages de l'hymen peuvent être un problème. Alors il démontre au prix de quel esclavage l'hymen vend quelquefois ses douceurs. Il décrit les tourments

attachés à la possession de la beauté, le dégoût qu'inspire la laideur. Par un tour de force auquel on ne s'attendait pas, l'auteur a vaincu toutes les difficultés que présente une discussion si aride et si pointilleuse; et ce passage est un des plus beaux et des plus vifs de tout l'ouvrage. Ce qui achève de prouver que cette cinquième Satire n'est point dirigée contre les femmes, c'est que la sixième, qui en est comme le complément, n'est autre chose que l'éloge de la virginité. Les Satires de Vinciguerra, imprimées, pour la première fois, à Bologne, Platone de' Benedetti, 1495, in-4°., sous ce titre : *Opera nuova di M. Anton. Vinciguerra*, et ensuite, Venise, 1517, in-12, puis 1527, in-8°., furent insérées, avec celles d'Arioste, Bentivoglio, Alamanni, Nelli, etc., par Fr. Sansovino, dans son *Recueil de satires* (*Sette libri di satire*, etc.), Venise, Sansovino (1560), pet. in-8°.; ibid., Nice. Bevilacqua, 1563; in-8°.; ibid., Fab. et Agostin. Zoppini, 1583, in-8°. (Dans la seconde de ces dernières éditions, elles forment le livre v, p. 130-164). Une édition, intitulée *Rime*, etc., a été publiée depuis, Venise, Piacentini, 1738, in-8°. La cinquième Satire avait d'abord été donnée séparément par l'auteur lui-même, sous le titre latin d'*Antonii Vinciguerræ chronici* (secrétaire) *liber, utrùm deceat sapientem ducere uxorem, an in cœlibatu vivere*, Bologne, 1495, in-4°. Le portrait de l'impudicité (*Voy.* ci-dessus l'analyse de la deuxième satire) a été inséré dans le volume de la collection des classiques de Milan, in-8°., intitulé *Raccolta di poesie satiriche*. Vinciguerra avait aussi composé une relation, plus exacte qu'élégante, de son expédition dans l'île de Veglia. Cet ouvrage, qui n'a jamais été imprimé, et dont l'existence nous a été révélée par Apostolo Zéno, se trouvait manuscrit entre les mains de ce poète, vers le commencement du dix-huitième siècle. *Voy.*, pour plus de détails, Sansovino, *Venise*, livre v, p. 174, deuxième édit.; Sabellico, *Storia veneziana*; les Lettres de Marsile Ficin, liv. v et vi, et la *Biblioth.* de Fontanini, augmentée par Ap. Zéno, etc., Parme, 1803 et 1804, tome ii, p. 91, note *c*. P—ot.

VINDEX (*C. Julius*), général gaulois, dont le père avait été revêtu de la dignité de sénateur, comptait des rois parmi ses ancêtres. Quelques auteurs croient qu'il était né dans la Séquanie (1); mais on est seulement certain qu'il y remplissait la charge de propréteur. Il alliait l'éloquence au courage, et l'amour de la gloire à la haine de toute servitude. Ses talents et ses vertus lui avaient acquis l'estime générale, et il exerçait une très-grande influence dans les assemblées de sa nation. Indigné des crimes de Néron, il résolut d'en délivrer l'empire; et ayant fait part de son projet à quelques chefs gaulois, tous s'engagèrent à le seconder dans cette généreuse entreprise. On dit que ses amis voulurent lui décerner le titre de César, mais qu'il les pria de jeter les yeux sur Galba, comme plus digne de leur commander. Vingt à trente mille hommes (2)

(1) Dunod conjecture que *Julius Vindex* était de la même famille que *Julius Severinus*, Séquanais, auquel sa province avait érigé deux statues, pour les services qu'il lui avait rendus, et qui est qualifié protecteur de la navigation du Rhône et de la Saône, dans une inscription découverte à Lyon. Voy. l'*Hist. des Séquanais*, 1, 188.

(2) Quelques auteurs disent cent mille; mais ce nombre est évidemment très-exagéré.

du pays des Éduens, des Arvernes et des Séquanais, se rassemblèrent dans les plaines de la Saône, sous les ordres de Vindex. Il fit part alors de son plan à Galba, dont il dut attendre les réponses, afin d'agir de concert. Ce fut, dit-on, le jour même qu'il avait consommé le meurtre de sa mère Agrippine, que Néron apprit la révolte des Gaules. Il ne s'en émut point d'abord, persuadé qu'il n'aurait pas de peine à l'étouffer; mais importuné des placards injurieux que Vindex faisait afficher contre lui, il écrivit au sénat pour s'en plaindre, et finit par mettre à prix la tête du général gaulois. « Je donnerai volontiers ma tête, dit Vindex, à celui qui m'apportera celle de Néron. » Cependant L. Rufus Verginius, ou Virginius, gouverneur de la Haute-Germanie, ayant reçu l'ordre de combattre les Gaulois, marcha sur Besançon dont il fit le siége. Vindex s'avança au secours d'une ville dans laquelle il comptait un grand nombre de partisans; et ayant demandé une entrevue à Verginius, ils convinrent de se réunir contre Néron (*Voy.* Verginius). Les Romains, ignorant cet accord, tombent à l'improviste sur les Gaulois qui s'avançaient sans méfiance pour entrer dans Besançon, et en font un horrible massacre. Vindex ne voulut pas survivre à ses compatriotes, et se donna la mort, l'an 69. Devenu maître de l'empire, Galba témoigna sa reconnaissance aux villes qui s'étaient déclarées en sa faveur, par la concession des droits de cité. Une médaille rapportée par J.-J. Chifflet (*Vesontio civitas libera*, 1, 201), et portant au revers de la tête de Galba ces mots: *Mun. Visontium*, prouve, suivant lui, que Besançon reçut alors cette faveur. Mais la plupart des antiquaires reconnaissent que cette médaille appartient à la ville de *Visontium*, dans la province Taraconaise. Un autre Vindex, ou selon quelques-uns Vindicius, dénonça à Junius Brutus, premier consul, la conspiration formée par ses fils et par les neveux de Collatin contre la république, l'an 509 avant J.-C., et obtint en récompense la liberté.

W—s.

VINDING (Érasme), né en 1615 à Vinding en Sélande, d'où il a pris son nom, et mort en 1684 à Copenhague, fut successivement professeur de grec, d'histoire et de géographie dans l'université de cette ville, assesseur du tribunal suprême de la justice, conseiller de chancellerie, référendaire dans le tribunal suprême, enfin conseiller-d'état. Il eut la plus grande part à la réformation des lois du Danemark, et c'est à lui qu'on doit la netteté et la pureté de style qui distinguent le code de Christiern V. Ce savant a donné au public des Commentaires latins sur quelques tragédies d'Euripide, des *Dissertations* sur diverses parties de la langue grecque, une version latine de la description du globe de Héracléote, avec des notes. On a encore de lui dans les Antiquités grecques de Gronovius: *Antiquæ Græciæ populorum origines, migrationes*, etc. — Paul Vinding, son fils, mort conseiller-d'état, en 1712, à cinquante-quatre ans, passa par les mêmes emplois que son père, eut les mêmes talents et travailla dans le même genre. Il a laissé une traduction latine, avec des notes, d'un Traité du *Talmud*, une Dissertation sur le dialogue de Lucien, intitulé: *Peregrinus*, des notes sur Dictys de Crète; des *Discours*, etc. — Son fils, Erasme Vinding, s'était annon-

cé avantageusement dans la république des lettres, par une version latine, accompagnée de notes, de la paraphrase d'Eutechnius sur le poème d'Oppien, *de la chasse aux oiseaux* (*V.* Oppien). Il mourut jeune, en 1723, étant conseiller royal de justice et de la chancellerie. T—D.

VINDIUS (Vérus), célèbre jurisconsulte, florissait sous le règne d'Antonin-le-Pieux. Ses talents lui méritèrent la confiance de ce bon prince. Admis dans ses conseils, il eut part à la rédaction des lois sages qui, pendant long-temps, assurèrent la félicité du peuple romain. Les ouvrages qu'il avait composés ne nous sont point parvenus; mais le nom de Vindius est cité fréquemment dans le *Digeste*. On a confondu quelquefois Vindius avec un jurisconsulte qui vivait sous Alexandre-Sévère. Capitolin, dans la *Vie* d'Antonin, le nomme mal *Vinidius*. Voy. les *Vies des jurisconsultes*, par Taisand, 572. W—s.

VINESAUF ou VINESALF. *Voy.* Galfrid, XVI, 295.

VINET (Élie), l'un des plus savants hommes du seizième siècle, était né, vers 1519, près de Barbezieux, dans un village appelé les Planches, mais qui prit le nom des Vinets, lorsque sa famille s'y fut établie. Son père, simple cultivateur, n'hésita pas à faire tous les sacrifices pour développer les dispositions qu'il annonça dès son enfance. Après avoir fait ses premières études à Barbezieux, il alla les continuer à Poitiers, où il reçut le degré de maître ès-arts, et revint ensuite dans sa ville natale donner des leçons de grammaire. Ayant amassé quelque argent, il se rendit à Paris pour s'y perfectionner dans les lettres et les mathématiques. André Govea lui fit offrir une place au collége de Bordeaux dont il était principal. Vinet y régenta les humanités pendant six ans; et en 1547 suivit à Coimbre Govea, chargé par le roi de Portugal d'établir un collége sur le plan de celui de Bordeaux. Govea mourut l'année suivante; et Vinet se hâta de revenir à Bordeaux, dont les habitants l'avaient vu s'éloigner à regret. Nommé principal en 1558, il remplit cette charge avec tant de zèle et de succès, que les jurats en reconnaissance lui conservèrent son titre et ses appointements, même lorsque ses infirmités l'eurent obligé de demander sa retraite. Vinet mourut le 14 mai 1587, et fut inhumé, avec pompe, dans l'église Saint-Éloi. C'était un homme aussi modeste que laborieux. On cite au nombre de ses amis Cujas et Jos. Scaliger. De Thou en parle avec éloge. On lui doit des *éditions*, corrigées et enrichies de notes, des *Œuvres* de Sidoine Apollinaire; du *Polyhistor.* de Solin; des Traités de la *Sphère* de Proclus et de Sacrobosco; d'Eutrope, de Perse, d'Ausone, de Florus, de Censorinus, de Pomponius Mela; des *Extraits* de la vie des empereurs d'Aurel. Victor, etc. Ses *Notes* sur Florus et sur la Géographie de Pomponius ont été fort utiles à ceux qui depuis ont travaillé sur ces deux écrivains. Il a traduit en latin les *Sentences* de Théognis (1) et l'*Abrégé* de Mich. Psellus sur l'arithmétique, la musique et la géométrie; en français, la *Sphère* de Proclus et la *Vie de Charlemagne* par Eginhard (*V.* ce nom, XII, 571). Outre l'explication de quelques livres d'*Euclide*, on a de Vinet: I. *Pris-*

(1) Cette traduction est *ad verbum*, c'est-à-dire littérale, et non pas en vers, comme Duverdier l'a dit par inadvertance dans sa *Biblioth.*, art. *Vinet*.

ciani Cæsariensis, Rhemnii Fannii, Bedæ Angli, Volusii Metiani, Balbi ad Celsum libri de nummis, ponderibus, mensuris, numeris, eorumque notis, et de vetere computandi per digitos ratione, emendati, Paris, 1565, in-8°., vol. rare; inséré dans le tome XI du *Thesaur. antiquitat. roman.* de Grævius. II. *La manière de faire les solaires ou cadrans*, Poitiers, 1564, in-4°. III. *Discours sur l'antiquité de Bordeaux et de Bourg sur mer*, Bordeaux, 1565, in-4°., nouvelle édition augmentée et enrichie de plusieurs figures, ibid., 1574, in-4°., rare, ouvrage plein de recherches curieuses. IV. *L'antiquité de Saincles et de Barbezieux*; ibid., 1571, in-4°., de 66 pag., avec une table des matières. Le P. Niceron en cite une édition sous le titre *Sainctes et Barbezieux*, in-4°., sans date et sans index; dans la *Bibl. historiq. de la France*, par Fontette, on en indique une édition de 1584; mais cet opuscule est trop rare pour qu'on puisse croire qu'il a eu trois éditions. V. *Narbonensium votum et aræ dedicatio, insignia antiquitatis monumenta, Narbonæ reperta, ann.* 1566, *Commentar. illustrata*, Bordeaux, 1572, in-8°. VI. *De logisticâ libri tres*, ibid., 1573, in-8°. VII. *L'Arpenterie*, livre de géométrie, enseignant à mesurer les champs, etc.; ibid., 1577, in-4°.; nouvelle édition, augmentée de la manière de faire les cadrans, etc., ibid., 1583, in-4°. VIII. *Tractatus de scholâ aquitanicâ*, ibid., 1583, in-12. Voy. l'*Éloge* de Vinet par Ch. Pascal (2) dans les édit. d'*Ausone*, avec les notes de ce savant, Bordeaux, 1590, 1604, in-4°.; et par Gabr. de Lurbe, dans l'ouvrage *De illustribus Aquitan. viris*, 143. On peut consulter aussi, pour quelques détails, les *Mémoires* de Niceron, XXX, 222-30. En 1815, l'académie de Bordeaux mit au concours l'Éloge de Vinet. Le prix fut remporté par M. Joannet, professeur de rhétorique à Sarlat, dont le Discours a été imprimé à Périgueux, 1816, in-8°. W—s.

VINNE (Vincent Vander), né à Harlem en 1629, s'adonna à la peinture presque au sortir de l'enfance; il n'eut long-temps d'autre maître et d'autres modèles que des estampes qu'il copiait avec le plus grand soin et avec une facilité étonnante. Il s'était lié avec les enfants de François Hals; et ses parents se décidèrent à le placer chez cet habile peintre qui, frappé des progrès que le jeune Vander Vinne avait faits sans le secours d'aucun maître, lui donna les conseils les plus encourageants. Il se vit bientôt en état de voyager. Il parcourut successivement l'Allemagne, la Suisse et la France, et se fixa quelque temps à Paris. Partout son talent lui procura de l'ouvrage, et la gaîté de son caractère jointe à un rare talent le fit accueillir partout. Cependant quelque charme qu'il trouvât dans cette vie errante, il voulut revoir sa patrie, et revint à Harlem en 1655. Il s'exerça dans tous les genres de peinture : plafonds, paysages, portraits, enseignes même, il ne dédaignait aucun genre d'ouvrage; et il ne croyait pas déroger en imitant Rubens qui lui-même avait peint une enseigne pour la ville d'Anvers. Aussi le peintre de Berkheyde l'appelait-il le Raphaël d'Harlem, pour peindre les enseignes. Il n'y mettait pas moins de soin qu'à ses autres ouvrages;

(2) *P. Pascal*, suivant Niceron; mais c'est une erreur qu'il importait de relever.

mais exposées à toutes les injures de l'air, on n'a pu les conserver, et on regrette que ses nombreux travaux en ce genre nous aient privés de beaucoup de compositions plus précieuses. Il peignait avec un égal succès l'histoire, le portrait, le paysage, les animaux en grand et en petit. Sa manière est tantôt heurtée, tantôt finie, mais toujours pleine de chaleur et d'enjouement. Sa facilité est merveilleuse, et toutes ses productions offrent une grande imitation de la nature. Sur la fin de sa vie cependant, plus occupé du soin de gagner de l'argent que de celui de sa réputation, sa facilité dégénéra en négligence. Sept ou huit ans avant sa mort, il fut frappé d'une attaque d'épilepsie qui atteignit en quelque sorte son imagination, et qui l'empêcha de peindre et d'écrire; car non content de cultiver la peinture il s'amusait à composer de petites pièces allégoriques, en vers et en prose, qui se faisaient remarquer par la verve, la gaîté et l'imagination. Il mourut d'apoplexie en 1702, laissant trois fils, Laurent, Jean et Isaac, qui cultivèrent tous trois la peinture, mais avec moins de succès que lui. P—s.

VINNIUS (Arnold Vinnen, plus connu sous le nom *latinisé* de), célèbre jurisconsulte hollandais, né en 1588, acheva ses études à Leyde, où il reçut le grade de docteur en droit, et en 1619 fut nommé recteur du collége des humanités à la Haye, place qu'il remplit quatorze ans avec zèle. En 1633, il fut pourvu de la chaire du Digeste à Leyde, et se montra l'égal des plus habiles professeurs de l'académie, dont il étendit la réputation dans les pays étrangers. Il mourut le 1er. septembre 1657, à l'âge de soixante-dix ans. Vinnius était très-versé dans les langues grecque et latine, ainsi que dans le droit et les antiquités. A des connaissances très-étendues, il joignait beaucoup de jugement, de pénétration, et l'art d'éclaircir les matières les plus embrouillées. Il s'est permis de fréquents emprunts à ses devanciers, sans les nommer; mais il a été traité de même par ses successeurs. Outre une édition des *Commentaires* de Gérard Tuning sur les Institutes (1), Leyde, 1618, in-4°.; des *Notes* sur le traité de Peckius *ad tit. D. nautæ, caupones*, etc.; des *Additions* au Commentaire de Wesenbec sur le Digeste et sur le code; et enfin des *Notes* sur les fragments des anciens jurisconsultes dans le Traité de Leeuwen *De origine et progressu juris civilis romani*, on a de Vinnius: I. *Jurisprudentia contracta sive partitionum juris civilis libri IV*, la Haye, 1631, Leyde, 1647, et Rotterdam, 1663, in-4°.; Leyde, 1695, in-8°. II. *Institutionum imperialium commentarius.* C'est le meilleur commentaire des Institutes. Il en existe une foule d'éditions in-4°.; les plus belles sont celles d'Amsterdam, Elzevirs, 1665, et de Leyde, 1709; cette dernière est enrichie des notes de Vinnius lui-même. D'autres éditions contiennent les notes d'Heineccius (*Voy.* ce nom), que plusieurs jurisconsultes trouvent erronées; ces éditions d'ailleurs sont remplies de fautes typographiques, quoiqu'elles se vendent plus cher que les autres. III. *Institutiones Justiniani cum notis*, Leyde ou Amsterdam, Elze-

(1) Quelques personnes disent les *Instituts* de Justinien; mais on dit plus communément *Institutes*. C'est la suite d'une vieille querelle sur les mots *Instituta* et *Institutiones*: ce dernier a prévalu.

virs, 1646, 1652 et 1669, in-12; éditions recherchées des curieux. La réimpression de Paris, 1800, 2 vol. in-12, est la plus récente, mais on en fait peu de cas. Les notes de Vinnius sont, dit M. Dupin, à-la-fois savantes, instructives, élégantes et courtes; *Biblioth. choisie de droit*, p. 48. IV. *Tractatus quatuor de pactis, jurisdictione, collationibus et transactionibus*, Amsterd., 1651; Leyde, 1654, in-12. V. *Selectarum quæstionum juris civilis libri II, cum tractatibus de pactis*, etc.; Utrecht, 1722, in-4°. Cette édition est la plus estimée. Les *Selectarum*, etc., de Vinnius sont réunis à son Commentaire sur les Institutes, avec les notes d'Heineccius, dans les éditions en 2 vol. in-4°., Lyon, 1746, 1755, 1761, 1767, et 1777. — VINNIUS (Simon), fils du précédent, fut reçu docteur en droit à l'académie de Leyde, et mourut en 1653, à la fleur de son âge. On n'a de lui que deux *Thèses*, imprimées avec les ouvrages de son père. Il annonçait de grands talents, si l'on en juge par son épitaphe imitée de Martial :

Vinniadem rapuit juvenem florentibus annis
Mors. Cur sed juvenem? credidit esse senem.

W—s.

VINOT (MODESTE), fils d'un avocat de Nogent-sur-Aube, entra en 1689 dans la congrégation de l'Oratoire. Il professa avec beaucoup de distinction les humanités à Troyes, et la rhétorique à Marseille. Il fit successivement à Saint-Magloire et à Tours des conférences publiques sur l'histoire ecclésiastique qui lui acquirent une réputation honorable. M. Isoré d'Hervaux, archevêque de Tours, l'attacha à ce diocèse par un canonicat de sa cathédrale, et le chargea de la composition d'un rituel, dont la mort du prélat arrêta la publication. Les Jésuites de Tours ayant fait soutenir, pendant la vacance du siége (1717), une thèse, dans laquelle on crut découvrir des propositions répréhensibles, le P. Vinot la dénonça au chapitre par une lettre imprimée, et la thèse fut supprimée. Il mourut dans cette ville le 20 déc. 1731. Il avait un talent rare pour la poésie latine, comme le prouve surtout sa traduction de plusieurs fables de La Fontaine, composée de concert avec le P. Tissard, son confrère et son ami. Elles parurent en 2 vol. in-12, accompagnées de plusieurs petits poèmes latins. L'abbé de Saas en donna une seconde édition en 1738, à Rouen, sous la rubrique d'Anvers. Il y en eut une troisième, en 1761. Toutes ces poésies se recommandent par l'élégance et la pureté du style. On trouve, dans plusieurs recueils, une lettre du P. Vinot, adressée à la comtesse d'Agénois, sur les *Voyages de Cyrus*. Elle est pleine de goût, et d'une saine critique. Le chevalier de Ramsay en profita dans la seconde édition de son ouvrage. Vinot a encore composé différents écrits sur l'affaire de la constitution *Unigenitus*. On lui a mal-à-propos attribué la version latine du *Philotanus*, que la Bibliothèque universelle donne à l'abbé Bizot, et M. Barbier à Larchant; Vinot était un des principaux ornements de la société du château de Veret : il a laissé quelques ouvrages qui sont restés inédits. T—D.

VINSON (PIERRE), né à Angoulême, en 1762, d'une famille nombreuse et sans fortune, fit néanmoins de très-bonnes études dans cette ville, entra dans les ordres sacrés peu de temps avant la révolution, et devint vicaire de la paroisse de Sainte-Op-

portune à Poitiers. N'ayant pas voulu prêter le serment à la constitution civile du clergé, qui fut exigé de tous les ecclésiastiques de France en 1791, il fut emprisonné, puis obligé de se réfugier en Espagne, d'où il se rendit en Angleterre. Forcé, dans cette contrée, de tirer parti de ses connaissances, il se consacra d'abord à l'éducation de quelques jeunes seigneurs, et forma ensuite à Londres pour l'enseignement de l'astronomie un établissement fort ingénieux que les personnes les plus considérables vinrent visiter, et qui eut un véritable succès. Dès l'époque du concordat que le Saint-Siége conclut avec Buonaparte en 1802, l'abbé Vinson s'y montra fort opposé, et manifesta son opinion à cet égard dans les journaux et dans différentes brochures. Il revint en France, en 1814, lors du retour des Bourbons; et il réclama vainement auprès d'eux l'exécution de quelques promesses qui lui avaient été faites pour des services rendus à leur cause. Ce fut peu de temps après qu'il présenta au roi Louis XVIII son *Concordat expliqué*, qui venait d'être publié, et que peu de personnes avaient remarqué. Le monarque n'y fit probablement pas plus d'attention, et il se passa encore plusieurs mois sans qu'on y prît garde; mais vers la fin de 1816, peu de temps avant l'ordonnance du 5 septembre qui prononça la dissolution de la chambre des députés, l'ouvrage fut déféré aux tribunaux, et l'auteur, traduit à la police correctionnelle, se vit accusé d'avoir donné des alarmes aux acquéreurs de biens nationaux. La cause fut plaidée à huis clos; Vinson, qui parut en habit ecclésiastique sur les bancs de la police correctionnelle, fut condamné à trois mois de prison, cinquante francs d'amende et deux ans de surveillance (1). Ce jugement ayant été confirmé par la cour royale, l'abbé Vinson parvint à s'y soustraire par la fuite. Il mourut à Paris le 18 octobre 1820. C'était un homme d'esprit, fort tolérant en matière de religion, bien qu'il fût incapable de transiger pour son propre compte avec les principes qu'il avait adoptés. Il a beaucoup écrit en vers et en prose, et ses ouvrages se ressentent un peu de la vie agitée qu'il fut obligé de mener, et des circonstances dans lesquelles il les composa. Quoiqu'il ne fût pas riche, il soutenait par sa bienfaisance une nombreuse famille. On a de lui : I. *Réflexions critiques* ou *Lettres à M. de Calonne, auteur du Tableau de l'Europe*, Londres, 1796, in-8°. II. *Étrennes royales, historiques, politiques et littéraires*, Londres, 1798. III. *La Foi couronnée*, ou *le Nécessaire des Pasteurs catholiques, morts pour la cause de J.-C. pendant la révolution de France*, poème en cinq chants, avec des notes historiques, vol. in-12, Londres, 1799. IV. (avec M. de Châteaugiron). *Le Mercure de France* ou *Recueil historique, politique et littéraire*, 1800-1801, ouvrage périodique qui fut continué pendant quinze mois. V. *Ode sur le couronnement du sieur Buonaparte*, Londres, 1804. VI. *Ode sur la campagne des alliés, et la prochaine restauration des Bourbons*, ibid., 1814. VII. *Cantate sur la révolution de Bordeaux*, ibid. VIII. *Adresse aux deux Chambres*

(1) L'imprimeur de l'ouvrage fut privé, par une ordonnance royale, du titre d'imprimeur du roi, bien qu'il n'eût contrevenu en rien aux lois existantes sur la presse, et que, d'après ces lois, l'auteur fût seul responsable.

en faveur du culte catholique et du clergé de France, Paris, 1815, in-8°. IX. *Le Concordat expliqué au roi, suivant la doctrine de l'Église, et les réclamations canoniques des évêques légitimes de France, suivi du Précis historique de l'enlèvement de N. T. S. P. le pape Pie VII, de ses souffrances, de son courage, et des principaux événements de sa captivité*, 1816, in-8°. X. *Mémoire justificatif* (sur le procès fait à l'auteur pour l'ouvrage ci-dessus). Il fut saisi par la police royale; et l'abbé Vinson publia aussitôt, sous le titre d'*Appel au tribunal de l'opinion publique*, un autre Mémoire qui n'eut pas le même sort. Il fit paraître dans le même temps une *Lettre au propriétaire-rédacteur du soi-disant Ami de la religion et du roi*, qui avait mal parlé du *Concordat expliqué*. L'abbé Vinson fut encore l'éditeur des *Lettres et pensées d'Atticus*, ou *Solution de cette question importante: Quel est le meilleur et le plus solide des gouvernements?* 4e. édition; Paris, 1815, in-12. Il travaillait depuis long-temps à un poème sur la révolution, et à d'autres ouvrages poétiques dont les manuscrits ont disparu après sa mort. Z.

VINTIMILLE (Jacques, comte de), savant illustre du seizième siècle, était issu des comtes de Vintimille, de la branche des Lascaris, et tenait par sa mère aux Paléologues. Alexandre, son père, avait possédé quelques villes sur les côtes de la Ligurie; expulsé de ses états héréditaires, il s'était réfugié dans l'île de Rhodes, près de Fabrice Carretto, son parent, allié des princes de Final, et quarante-deuxième grand-maître des chevaliers de Saint-Jean, et y avait trouvé la mort en défendant l'île contre les soldats de Soliman Ier. (*Voy.* Soliman, XLIII, 28). Celui-ci s'étant emparé de Rhodes en 1522, Jacques de Vintimille, encore fort jeune à cette époque, perdit de plus, au milieu des désordres qui suivirent la capitulation de la ville et l'entrée des janissaires, sa mère, qui était une Paléologue. Il fut sauvé lui-même par Georges de Vauzelles, ancien ami de son père, et embarqué sur un vaisseau qui ramenait en France un grand nombre de chevaliers. Placé à Lyon, il y étudia avec un succès remarquable les langues latine et française, les belles-lettres et l'histoire; après quoi, il se rendit à l'université de Pavie, pour s'y perfectionner dans toutes ces sciences, voyagea dans l'Espagne, l'Italie et l'Afrique, servit quelque temps avec distinction, et enfin revint à Lyon, sachant à fond les mathématiques, les langues vivantes, le dessin, la peinture et l'architecture. Ses talents lui acquirent l'estime des littérateurs les plus illustres de l'époque. Il comptait parmi ses amis principaux, Jean du Peyrat, les deux Scève, Guill. du Choul et Clément Marot. Jean Voulté lui adressa plusieurs de ses épigrammes. François Ier., passant à Lyon, voulut le voir, et le chargea de traduire en français la Cyropédie. Jacques de Vintimille s'occupa aussitôt de ce travail, et quelque temps après, il en présenta au monarque les deux premiers livres. Mais il ne put achever sa version qu'après la mort de ce prince, et il la présenta, en 1548, à Henri II, qui l'en récompensa par une charge de conseiller au parlement de Dijon, et par quelques autres grâces. Jacques de Vintimille donna ensuite une traduction d'Hérodien, qui a beau-

coup de mérite pour le temps. Il mourut en 1582, à Dijon, assez avancé en âge. Il était chanoine, et même, selon le *Gallia christiana*, doyen du chapitre de Châlons-sur-Saône, et archidiacre de Beaune, en l'église d'Autun. Sa *Vie* a été écrite par de La Mare, conseiller au parlement de Dijon; ou suivant quelques-uns traduite d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, écrite par lui-même, en latin. La traduction de la Cyropédie a été imprimée à Paris, en 1547, et celle d'Hérodien, en 1581, in-4°. La Croix du Maine lui attribue de plus un petit écrit intitulé: *Poème saturnal*, tant en latin qu'en français, imprimé avec le Dialogue de Platon dit *Théagès, ou de la sapience*, Lyon, 1564, et quelques pièces de poésie latine, parmi lesquelles se trouve un morceau sur la prise de Rhodes par les Othomans. P—ot.

VINTIMILLE-LASCARIS-CASTELARD (Paul de), grand-maître de l'ordre de Malte après Antoine de Paule, descendait des anciens empereurs de Constantinople. Il naquit en 1560, et entra jeune dans la religion. Il était bailli de Manosque, quand il fut élevé au grand-magistère, le 13 juin 1636. Les affaires de l'ordre étaient alors compromises de tous côtés. Le pape Urbain VIII semblait avoir entrepris de renverser le gouvernement, et, sans l'autorisation du grand-maître, accordait aux anciens commandeurs le droit de tester, ce qui privait le trésor commun de l'ordre d'une des branches les plus considérables de ses revenus. Le duc de Montalte, vice-roi de Sicile, et les autres officiers du roi d'Espagne refusaient aux galères maltaises les grains qu'elles venaient chercher, et même les faisaient arrêter dans les ports de l'île. Vladislas IV, roi de Pologne, écrivait à Lascaris, que les commanderies de Bohême devaient être communes aux chevaliers d'origine polonaise. Enfin, des guerres continuelles entre les princes chrétiens empêchaient que les revenus ordinaires n'arrivassent au trésor. Le grand-maître s'occupa sans relâche d'appliquer un remède à tant de maux. Il fit travailler continuellement à élever des fortifications et frapper de nouvelles monnaies, emprunta à la banque de Gênes, et à intérêts, cent mille ducats, se concilia l'amitié du pape, en lui donnant ou plutôt en feignant de lui donner des secours pour envahir les états du duc de Parme, et imposa à l'Espagne, par l'attitude ferme qu'il prit à l'égard de tous ses ennemis. Ses chevaliers se signalèrent surtout par leurs expéditions contre les corsaires et les Turcs. Le commandeur de Charost, général des galères, avec quelques bâtiments, s'empara de trois gros vaisseaux de Tripoli, et de dix-sept autres navires, commandés par le célèbre renégat Ibrahim Raïs de Marseille. Une flottille de trois vaisseaux captura un riche galion qui appartenait au sulthan Ibrahim, et sur lequel se trouvaient avec d'immenses trésors une femme du sérail, et un enfant que l'on disait fils du grand-seigneur. Mais peu s'en fallut que ces circonstances ne devinssent funestes à l'ordre. On travaillait à la conversion des deux captifs; et déjà l'on voyait une prosélyte dans l'odalique partie de Constantinople pour le pèlerinage de la Mecque, quand Ibrahim déclara la guerre au grand-maître et à ses chevaliers, en 1644. Heureusement Lascaris se hâta de prendre toutes les précautions pour la défense. D'ailleurs les menaces

de l'Othoman n'étaient qu'une vaine démonstration, et tous ses préparatifs aboutirent à faire une excursion sur Candie, et à prendre la Canée. Le grand-maître envoya son escadre au secours de l'île assiégée. C'est sur ces entrefaites que Jacaya, se prétendant issu du sang d'Othman, forma le projet de renverser le sulthan. Il écrivit à Lascaris, pour lui demander des secours. Mais celui-ci s'en dispensa, alléguant qu'il ne pouvait rien entreprendre sans la coopération des puissances de l'Europe. Ibrahim fut peu après étranglé par ses janissaires et remplacé par Mahomet IV. Cette révolution n'empêcha point que le siége de Candie ne fût poussé avec vigueur; mais la résistance héroïque des habitants, secondés par le commandeur Balbiano, général des galères de Malte, les força de lever le siége. Le reste du règne de Vintimille n'offre rien de remarquable que l'acquisition pour l'ordre de l'île Saint-Christophe en Amérique, par le chevalier de Poincy, et quelques débats de médiocre importance avec le roi de France. Il mourut le 14 août 1657, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans. Le bailli Lascaris, son petit-neveu, lui fit élever un magnifique mausolée dans la chapelle de la Langue de Provence, église primatiale de Saint-Jean. C'est sous Paul de Vintimille que fut établie à Malte une bibliothèque publique. Un réglement à ce sujet portait que les livres qui se trouveraient dans la dépouille d'un chevalier, au lieu d'être vendus, comme ses autres effets, seraient transportés à Malte. Le successeur de Paul de Vintimille fut Martin de Redin, vice-roi de Sicile. P—ot.

VINTIMILLE DU LUC (Charles-Gaspard de), archevêque de Paris, appartenait à la branche des Vintimilles, comtes de Marseille-du-Luc, et était frère du comte du Luc, lieutenant-général de Provence. Né le 15 nov. 1655, il fut nommé évêque de Marseille le 25 mars 1692, remplaça à Aix l'archevêque M. de Cosnac, et passa au siége archiépiscopal de Paris après la mort du cardinal de Noailles, en 1729. C'était l'époque où le jansénisme luttait avec le parti moliniste, et où la bulle *Unigenitus*, troublant tous les esprits, occasionnait à chaque instant de nouvelles querelles. Les haines assoupies, pendant huit ans, sous l'administration assez impartiale du régent, s'étaient ranimées sous le vieux cardinal de Fleuri, qui prêchait en faveur des doctrines de Molina; et le cardinal de Noailles, qui long-temps avait accordé une demi-protection aux disciples de Jansénius, et refusé d'accepter la constitution et le formulaire d'Alexandre VII, cédant enfin à une influence toute-puissante, avait subitement changé de parti et, par un mandement du 11 octobre 1728, révoqué tout ce qu'il avait avancé et publié dans son instruction pastorale du 19 janvier 1719. Également éloigné des exagérations des deux partis, le nouvel archevêque aurait voulu apaiser les querelles, et surtout arrêter les persécutions et les violences dont le schisme fournissait le prétexte. Voici ce qu'il écrivait le 22 mai 1731 au cardinal de Fleuri: « Ma foi, monseigneur, je perds » la tête dans toutes ces malheureuses affaires qui affligent l'Église. » J'en ai le cœur flétri, et je ne vois » nul jour de soutenir cette bulle » en France, que par un moyen, » qui est de nous dire, à la franquette, les uns aux autres, ce que » nous entendons par chacune des

» propositions, quel en est le sens, » le bien que nous approuvons, le » mal que nous rejetons, et après, » frapper brutalement sur les uns et » sur les autres qui ne voudront point » nous suivre; et si Rome ne veut » pas se rendre facile à ce que nous » avons fait, lui renvoyer sa cons- » titution. Ce projet, je l'avoue, » que j'ai fait plus d'une fois, et » que mon chagrin me fait faire, » mérite quelque attention : mais en » vérité on se lasse de battre l'air et » l'eau inutilement. » Il tolérait les appelants, tant qu'il le pouvait sans se compromettre avec la cour, et ne permettait de vexations que celles auxquelles le contraignaient des ordres supérieurs. Un seigneur de paroisse lui ayant porté des plaintes contre son curé, qui était anti-constitutionnaire, le prélat lui répondit en riant : *Je suis bien plus à plaindre que vous; vous n'avez qu'un curé de cette trempe, et moi j'en ai trois : à mon archevêché* (celui de Sainte-Marine), *à Conflans* (sa maison de campagne) *et à Savigny* (dont il était alors seigneur) : *partout je ne vois que des appelants, je vis bien avec eux; faites comme moi, vivez bien avec votre curé.* Mais son caractère doux et faible, comme celui de son prédécesseur, était dépourvu de cette force et de cette ténacité nécessaires pour vaincre ou lasser un parti; et il est présumable que s'il eût possédé ces qualités, elles eussent été pour lui autant de titres d'exclusion. Il se laissa donc aller au torrent; et prenant les ordres du ministre qui le gouvernait, il débuta par une ordonnance et une instruction pastorale sur la bulle *Unigenitus* (29 septembre 1729). Il était arrivé à Paris le 24 mai, et n'avait reçu le pallium que le 7 septembre. L'année suivante (1730, 8 février) il écrivit une lettre au roi au sujet des affaires du diocèse, et sollicita diverses mesures propres à faire cesser les saturnales qui avaient lieu depuis trois ans au tombeau du diacre Pâris; mais qui alors prenaient un caractère d'immoralité de plus en plus répréhensible, et qui, tout en jetant une division déplorable dans l'Église, faisaient rire aux dépens des deux partis l'incrédulité déjà moins rare et moins timide. Le délire des convulsionnaires augmentait de jour en jour, et mille écrits en faveur des thaumaturges inondaient le public. L'archevêque donna successivement deux mandements, l'un contre une dissertation sur les miracles, à propos de la célèbre guérison d'Anne Le Franc, l'autre sur la *Vie de Paris*. Enfin, en 1732, il prit le parti le plus simple et fit fermer au nom du roi le cimetière de Saint-Médard, qui était le rendez-vous des enthousiastes et des jongleurs. Ce fut alors que l'on afficha à la porte du cimetière le fameux distique :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

M. de Vintimille montra moins de sagesse quelque temps après, en publiant un mandement contre les *Nouvelles ecclésiastiques*. Le parlement qui, plutôt par politique que par conviction, venait de condamner cinq feuilles de cette petite gazette janséniste à être lacérées et brûlées, affecta d'être révolté des principes ultramontains du mandement, qui fut dénoncé aux chambres assemblées, et qui lui-même aurait infailliblement subi une condamnation, sans l'opposition formelle de la cour. En même temps vingt-deux curés de Paris

refusèrent de publier le mandement et écrivirent à l'archevêque une lettre raisonnée, contenant les motifs de leur conduite. Plusieurs aussi demandaient une enquête solennelle sur les miracles opérés au tombeau de Pâris. M. de Vintimille étourdi du bruit continuel des sectes rivales, et instruit par l'événement du danger d'irriter les passions de l'une et de l'autre, temporisa. Néanmoins l'enquête eut lieu, et une sentence déclara les miracles illusoires. Mais elle ne fut rendue qu'en 1735, et pendant l'intervalle écoulé jusqu'alors, l'effervescence générale s'était un peu calmée. Le reste de la vie de ce prélat se passa avec autant de tranquillité que le permettaient l'intolérance des uns et l'enthousiasme des autres. Il mourut à Paris le 13 mars 1746, âgé de près de quatre-vingt-onze ans. Les Molinistes, auxquels il n'avait pas accordé tout ce qu'ils exigeaient, se réjouirent de sa fin; les Jansénistes, auxquels il s'était toujours montré défavorable, le regrettèrent peu d'abord, mais bientôt sentirent combien ils avaient perdu quand M. de Beaufonds et ensuite Christophe de Beaumont gouvernèrent le diocèse. M. de Vintimille avait fait preuve de courage et de dévouement à Aix, lors de la contagion de 1723. On n'a de lui que des *Mandements*, *Lettres*, *Instructions pastorales*, etc., dont on trouve quelques-uns dans le Journal de Verdun, années 1729-1746. Le diocèse de Paris lui doit la publication du nouveau Bréviaire. P—ot.

VINTIMILLE DU LUC (La comtesse DE), une des cinq filles du marquis de Mailly de Nesle, était encore fort jeune lorsque sa sœur la comtesse de Mailly (*Voy.* ce nom, XXVI, 246) fut déclarée maîtresse du roi, en 1736. La nouvelle de cette élévation la frappa vivement au couvent où elle était encore, et elle se promit de supplanter la favorite, dès qu'elle serait lancée sur la scène du monde. Ayant pour elle les avantages de la jeunesse et de la taille, elle ne réussit néanmoins qu'à moitié dans son dessein; et fut obligée de partager avec son aînée l'empire qu'elle s'était flattée de posséder toute seule. Bientôt une troisième demoiselle de Nesle, la duchesse de Lauraguais, se mit sur les rangs avec le même succès, et vint aussi se livrer aux caprices coupables d'un monarque pour qui l'inceste semblait n'être qu'un aiguillon et un charme de plus. Mais la comtesse de Vintimille ne pouvait craindre long temps la duchesse de Lauraguais dont la beauté, au moins médiocre, n'était rehaussée ni par l'esprit, ni par les grâces. Mme. de Mailly devait lui sembler plus redoutable, parce qu'à un amour véritable pour la personne du roi, elle joignait le don de converser spirituellement, et d'arranger des parties au gré du prince qu'enuyaient également et le sérieux des affaires et la frivolité de l'étiquette. Du reste, sa sœur et sa rivale avait sur elle une supériorité irrésistible, celle que donne un caractère hautain, froid et ambitieux. Autant l'une se recommandait par son désintéressement, sa modestie et sa bienveillance pour tous, autant l'autre était avide, orgueilleuse et vindicative. Louis XV qui, de jour en jour et sans qu'il s'en aperçût lui-même, aimait davantage la sœur cadette de la comtesse de Mailly, lui accordait plus d'autorité et de grâces qu'à sa première favorite; la voyant enceinte, il la fit épouser au comte de Vintimille du Luc, neveu de l'archevêque de Paris

(nov. 1739); enfin la cour commençait à faire cercle autour d'elle, et à lui rendre ces hommages qui depuis environnèrent Mmes. de Châteauroux et de Pompadour. Bientôt, sans doute, elle aurait dépouillé de leur rang ses deux rivales et brillé seule à leur place, si, à la suite d'un accouchement laborieux, elle n'eût été enlevée subitement et au milieu d'effroyables douleurs (1741). On cria aussitôt à l'empoisonnement; mais ces bruits demeurèrent sans résultats. D'ailleurs quel eût été l'auteur du crime? Le caractère connu de Mme. de Mailly ne laisse pas même place aux soupçons; le mari ne pouvait songer à se plaindre d'un commerce illégitime antérieur de beaucoup à son mariage, et connu de toute la cour. Quoi qu'il en soit, la fin effrayante de Mme. de Vintimille fit sur Louis XV assez l'impression pour que ses conseillers et ses corrupteurs craignissent un instant que ses regrets ou des sentiments religieux ne le ramenassent à la fidélité conjugale. Mais les larmes du roi se séchèrent assez vite, et la marquise de La Tournelle, devenue plus tard duchesse de Châteauroux, lui fit oublier ses trois sœurs. Une cinquième, la marquise de Flavacourt, résista constamment aux désirs et aux lettres du roi appuyés par les conseils et les sollicitations du maréchal de Richelieu. L'enfant dont la comtesse de Vintimille s'était trouvée enceinte lors de son mariage fut connu sous le nom de comte du Luc; les courtisans, frappés de l'extrême ressemblance qu'il avait avec le prince, l'appelaient le *Demi-Louis*.

P—ot.

VINUÉSA (don Mathias), prêtre espagnol, originaire de la nouvelle Castille, avait publié quelques ouvrages de théologie peu remarquables, et occupait la cure de Tamajon, à l'époque de l'invasion de l'Espagne par les Français, en 1808. C'était un ecclésiastique de mœurs irréprochables, mais d'un esprit de peu d'étendue. Il prit une part active à l'opiniâtre résistance des Espagnols, et n'épargna ni fatigues, ni écrits, ni prédications, pour animer le peuple contre Napoléon et ses partisans. Au retour de Ferdinand VII, Vinuésa combattit vivement les prétentions des cortès de Cadix, et fit paraître plusieurs brochures politiques et théologiques, dont l'une est intitulée: *Préservatif contre l'esprit public de la Gazette de Madrid*. Il donna, vers le même temps, une nouvelle édition d'un ouvrage du P. Vélez, évêque de Ceuta, sous le titre de *Préservatif contre l'irréligion*, ou les *Plans de la philosophie contre la religion et l'état dévoilés*. Ce zèle et ces services furent récompensés par les places d'archidiacre de Taragona et de chapelain d'honneur de Sa Majesté Catholique, qu'il exerçait encore au commencement de la révolution de 1820. Il passait alors pour l'un des plus ardents sectateurs des immunités ecclésiastiques et des doctrines ultramontaines; et, à ce double titre, sa conduite et ses relations étaient d'autant plus surveillées, qu'il ne cherchait nullement à cacher son opinion. Vinuésa ne put voir les innovations introduites en Espagne, sans former le projet de ramener l'ancien ordre de choses. Tout entier à cette idée, il rédigea une proclamation au peuple espagnol, dans laquelle il exposa jusqu'aux détails les plus minutieux les mesures qu'il croyait utiles pour renverser le système constitutionnel. Ce plan était absolument impraticable; cependant son auteur insistait beaucoup plus

sur la conduite que le gouvernement devait tenir après le succès que sur les moyens d'y parvenir. Plein d'enthousiasme pour son projet, il crut devoir mettre l'Espagne entière dans sa confidence, et livra, sans aucune précaution, son écrit à un imprimeur, pour en tirer un grand nombre d'exemplaires. Il en résulta ce que l'on pouvait facilement prévoir. Les ouvriers de l'imprimerie dénoncèrent Vinuésa au chef politique. L'ouvrage fut saisi, et l'auteur traîné à la prison ecclésiastique. Le lendemain, on procéda à son interrogatoire; et l'on eut soin de le conduire dans les divers quartiers de Madrid, au milieu des vociférations de la populace. Dans un autre temps, cette affaire serait restée inaperçue. Les écrits publiés contre les cortès et leur système étaient rarement déférés aux tribunaux; et celui de Vinuésa n'était pas de nature à inspirer une vive inquiétude à la secte des *Comuneros*. Mais l'ordre auquel il appartenait, et une remontrance nouvellement adressée aux cortès, par le général des Capucins et l'archevêque de Valence, sur la nécessité d'attendre l'approbation du pape pour les réformes ecclésiastiques, décidèrent les meneurs du parti libéral à faire un exemple. La cause fut confiée à un juge de première instance, homme timide et peu éclairé, qui, dans les premiers jours, crut avoir découvert une vaste conspiration, et donna tout l'appareil possible à l'instruction du procès. Convaincu plus tard de la vérité, et reconnaissant que Vinuésa n'avait aucun complice, ce juge ne put réparer tout le mal qu'il avait fait inconsidérément. En vain voulut-il traîner l'affaire en longueur; on se plaignit à la tribune des cortès de la lenteur des procès criminels, et le 3 mai 1821 fut fixé pour le jugement de Vinuésa. Déjà ses geôliers avaient eu la cruauté de peindre grossièrement un échafaud sur les murs de sa prison. Quoique la peine la plus grave qu'il pût légalement encourir fût celle de six ans de détention, avec perte de ses emplois et de ses bénéfices, des journaux annoncèrent qu'il serait infailliblement condamné à mort. Les juges n'eurent point le courage de braver les clameurs de la faction anarchique. Une sentence prononça contre Vinuésa dix années de galères. Cette excessive sévérité ne satisfit pas l'exigence des clubs et des sociétés secrètes. Le lendemain, dans la matinée, des groupes nombreux, excités par les feuilles périodiques, se réunirent à la porte du Soleil. On y disait hautement que le peuple devait se faire justice lui-même, puisque les tribunaux favorisaient ses ennemis. Soit imprévoyance, soit crainte, soit même connivence, les autorités ne prirent aucune précaution, et le poste de miliciens chargé de la garde de la prison ne fut pas augmenté. A trois heures de l'après-midi, une horde de cannibales força ce poste, et pénétra sans peine dans le cachot de l'infortuné Vinuésa qui tomba assommé à coups de marteaux. Ses assassins plongèrent à plusieurs reprises leurs poignards dans son corps, et trempèrent leurs mouchoirs dans le sang qui coulait de ses blessures. Ils se portèrent ensuite vers la maison du juge d'instruction pour renouveler le même attentat, mais le juge s'était dérobé à leurs recherches. Ce crime répandit la consternation dans Madrid. Quelques folliculaires ne rougirent pas d'en publier l'apologie et de le représenter comme un acte de

patriotisme digne de l'ancienne Rome. Les *Comuneros*, dans l'ivresse de leur triomphe, osèrent même ériger en trophée l'instrument du martyre de Vinuésa; et l'on en vit un grand nombre porter pour décoration un petit marteau de fer à peu près comme dans nos temps de terreur les assassins portaient à leur boutonnière une image de l'instrument du supplice; et tous les jours des fonctionnaires publics et des hommes étrangers à la révolution recevaient la menace anonyme d'être martelés comme Vinuésa. En 1822, à l'époque du renouvellement des cortès, le gouvernement constitutionnel ne parvint qu'avec beaucoup de peine à empêcher la scandaleuse élection des assassins de ce malheureux. Peu de jours après l'entrée des Français, en 1823, un service expiatoire en son honneur fut célébré avec la plus grande solennité. Le docteur don Rodriguez de Carassa prononça, dans cette cérémonie, une Oraison funèbre dont quelques passages sont fort remarquables, et qui a paru peu de mois après, traduite en français par l'auteur de cet article. L'année suivante, les assassins de Vinuésa expièrent leur crime dans les supplices. B—v—e.

VIO. *Voy.* CAJETAN.

VIOLART. *Voy.* VIALART.

VIOLE (Dom DANIEL-GEORGE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit en 1598, à Soulairs, diocèse de Chartres, d'une famille qui tenait un rang honorable dans la province. Ayant embrassé la règle de saint Benoît en 1623, il fut envoyé par ses supérieurs à Corbie, et il y acheva ses études sous la direction de D. Athan. de Mongin (*Voy.* ce nom, XXIX, 372), qui l'initia dans les secrets de la vie cénobitique. Son excessive modestie ne put le dispenser de remplir les emplois auxquels l'appela l'estime de ses confrères. Il obtint enfin la permission de se consacrer tout entier à l'étude et aux exercices de piété, et mourut dans l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre le 21 avril 1669, jour de la fête de Pâques, laissant la réputation d'un saint et savant religieux. On a de lui : I. La *Vie de sainte Reine*, vierge et martyre, avec son office et le catalogue des reliques de l'abbaye de Flavigny, Paris, 1649, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé sous ce titre : *Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine* dans l'abbaye de Flavigny, etc., ibid., 1653, in-12. Le but de l'auteur est de prouver que le corps de cette sainte fut réellement transféré d'Alise à Flavigny, l'an 864, et qu'il y est resté depuis, sans aucune interruption. Les cordeliers d'Alise, intéressés à détruire l'effet de cet ouvrage, en firent publier une réfutation virulente par le P. Goujon. (*Voy.* la *Biblioth. historique de la France*, 1, n°. 4634 et suiv.). II. La *Vie et les miracles de saint Germain, évêque d'Auxerre*, avec un catalogue des hommes illustres de la ville et du diocèse, Paris, 1654, in-4°. D. Viole a laissé en manuscrits les ouvrages suivants : III. L'*Histoire de l'abbaye de Flavigny*. IV. La *Généalogie* de l'illustre et ancienne famille de *Viole*. V. L'*Histoire de la ville et du diocèse d'Auxerre*, 7 vol. in-fol. L'abbé Lebeuf a eu communication de cet ouvrage; mais il ne lui a pas été fort utile, comme on l'a dit, pour composer son *Histoire d'Auxerre* (*Voy.* la Préface de cet ouvrage). VI. *Historia abbatum monasterii S. Germani Autissiodo-*

rensis, 5 vol. in-fol. On en a tiré le catalogue des abbés de Saint-Germain d'Auxerre, imprimé dans le *Gallia christiana*. VII. *Historia monasterii Pontiniacensis per chartas et instrumenta ejusd. Cœnobii*, in-fol. C'est le Recueil des pièces que D. Viole avait rassemblées pour servir de base à l'histoire de l'abbaye de Pontigny. D. Martène les a publiées dans le *Thesaurus anecdotorum*, III, 1222. On peut consulter, sur D. Viole, les *Singularités historiques* de D. Liron, 1, 478; la *Bibliothèque de la congrégat. de Saint-Maur*, par Ph. Lecerf, 491; l'*Histoire littéraire de la même congrégation*, par D. Tassin, 69; et les autres bibliographes de l'ordre de saint Benoît. W—s.

VIOMÉNIL (Antoine-Charles du Houx, baron de), né en 1728, à Fauconcourt en Lorraine, d'une ancienne famille de cette province, toute consacrée à la carrière des armes, fut nommé lieutenant au régiment de Limosin, dès l'âge de quinze ans, et capitaine, quatre ans après. Ce fut en cette qualité qu'il fit, sous les yeux de son père, la guerre de Flandre, où il reçut une blessure au siége de Berg-op-Zoom, en 1747. Nommé colonel des volontaires du Dauphiné, en 1759, il se distingua dans les campagnes d'Hanovre, où il commanda les troupes légères du corps d'armée qui était sous les ordres du prince de Condé. Devenu brigadier, puis colonel de la légion de Hainault, il passa en Corse, à la tête de ce corps, et y fit les campagnes de 1768 et de 1769, sous le marquis de Chauvelin et le maréchal de Vaux, ce qui lui valut un brevet de maréchal-de-camp et de commandeur de Saint-Louis. En 1770, il partit pour la Pologne, avec quelques officiers français et des secours en argent, afin d'y soutenir le parti de la confédération contre les armées russes. Il dirigea d'abord, assez heureusement, dans cette contrée, quelques opérations importantes, notamment la prise du château de Cracovie, qui fit ensuite une si belle défense (*Voyez* Choisi, au Supplément); mais bientôt, pressés de toutes parts par les armées des trois grandes puissances, les confédérés furent obligés de se soumettre; et les Français qui avaient marché à leur secours revinrent dans leur patrie. Le baron de Viomémil passa, en 1780, dans l'Amérique Septentrionale, pour y commander en second, sous les ordres de Rochambeau, et il se distingua en plusieurs occasions dans cette mémorable guerre, surtout à la prise de New-York. Il fut nommé en 1781 lieutenant-général, en 1782 grand-croix de Saint-Louis, et à son retour en France, après la conclusion de la paix, gouverneur de la Rochelle. Employé, dans le mois de juillet 1789, à l'armée que l'on réunit auprès de Paris, sous les ordres du maréchal de Broglie, il montra un grand zèle pour le service du roi, et fut toujours pour les mesures énergiques qui pouvaient sauver la monarchie, mais que la faiblesse du monarque ne permit pas d'employer. En 1791, il devait accompagner Louis XVI dans le funeste voyage de Varennes; et il est probable que la présence d'un homme de tête, dans une circonstance où tout le monde sembla l'avoir perdue, eût amené des résultats moins fâcheux; mais l'insistance de Mme. de Tourzel pour tenir sa place auprès de la famille royale mit obstacle au départ du baron de Viomémil. Ce général paraissait s'attacher de plus en plus à la per-

somme de Louis XVI, à mesure qu'il voyait ses dangers s'augmenter. Il ne le quitta pas dans les derniers temps; et fut blessé en le défendant, à l'attaque des Tuileries, dans la journée du 10 août 1792. Accueilli d'abord et soigné chez l'ambassadeur de Venise, qui occupait une maison voisine, il fut bientôt réduit à chercher un autre asile. Il mourut, le 9 novembre même année, des suites de sa blessure. C'était un très-bon officier et de beaucoup d'énergie. On a imprimé, en 1808, à Paris : *Lettres particulières du baron de Viomenil sur les affaires de Pologne*, en 1771 et 1772. On trouve dans ce volume, in-8°., qui forme une espèce de supplément à l'ouvrage de Rulhières, des détails curieux sur une époque que l'historien de la Pologne n'a pas traitée. M—D j.

VIOMÉNIL (Charles-Joseph-Hyacinthe du Houx de), maréchal de France, né en 1734, à Ruppe en Lorraine, était le frère du précédent, et fit comme lui les guerres de Flandre, où il se trouva à la bataille de Lawfeld, et au siége de Berg-op-Zoom. Son éducation n'étant point achevée, il vint la terminer à Lunéville, dans l'école des cadets qu'avait formée le roi Stanislas. Sorti de cette école célèbre, il rentra dans la carrière des armes, et fit, comme aide-de-camp de l'illustre Chevert, les campagnes de la guerre de Sept-Ans, où il signala sa valeur par plusieurs actions d'éclat, et mérita, dès l'âge de vingt-six ans, la croix de Saint-Louis. Nommé en 1761 colonel des volontaires du Dauphiné, il se distingua encore dans plusieurs occasions à la tête de ce corps, en Allemagne, et fit ensuite avec la même distinction les campagnes de Corse, où il commanda l'avant-garde du maréchal de Vaux; qui, dans un rapport au roi, lui rendit le témoignage que *la Conquête de la Corse était dué à sa valeur*. Le grade de brigadier fut, en 1770, la récompense des services qu'il avait rendus dans cette guerre. Compris le 4 mars 1780 dans une promotion de maréchaux-de-camp, il fut employé en cette qualité à l'armée du comte de Rochambeau en Amérique, où il eut le commandement et l'inspection d'une brigade d'infanterie, et celle de l'artillerie de l'armée. Dans tout le cours de cette guerre il se montra le digne émule de son frère. Revenu dans sa patrie, en 1783, il obtint du roi une pension de cinq mille francs, en attendant qu'il fût pourvu d'un gouvernement. On lui donna, en 1789, celui de la Martinique et des îles du Vent, où les premiers symptômes de la révolution commençaient à se faire sentir. Il y maintint l'ordre par sa fermeté, et réprima plusieurs insurrections près d'éclater. Rappelé vers la fin de 1790, il trouva tout changé dans sa patrie, et se rendit sur les bords du Rhin, où les frères de Louis XVI avaient réuni une grande partie de la noblesse, pour combattre les révolutionnaires. Viomenil fit les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée de Condé, dont il commanda souvent l'avant-garde, et où il se distingua dans les affaires les plus importantes, entre autres aux lignes de Weissembourg, à Yokrim, à Bernstheim et à Oberkamlach. Les princes le décorèrent, en 1796, de la grand-croix de Saint-Louis. Dans cette déplorable guerre, l'énergie et la fermeté de Viomenil éclatèrent souvent dans ses rapports avec les généraux étrangers. On le vit même dans les explosions de son humeur chevaleresque en appeler à

son épée pour défendre le nom français qu'il croyait insulté. Après le licenciement de l'armée Condéenne, il passa en Russie, où Paul Ier. lui donna le grade de lieutenant-général, puis celui de général de cavalerie. Mais bientôt, blessé des égards que Vioménil témoignait au roi de Pologne détrôné (*V.* Stanislas, XLIII, 454); ce prince l'envoya commander sur les frontières de la Sibérie. Cette espèce d'exil ne dura que sept mois, et le monarque russe s'efforça de l'en dédommager en lui confiant le commandement de la cavalerie de l'armée de Lascy, puis celui d'une armée destinée à agir en Suisse (1799), et enfin celui d'un corps de dix-sept mille hommes stationné aux îles de Jersey et de Guernesey. Mais ce corps fut bientôt rappelé en Russie par le versatile Paul Ier. Ce fut alors que Vioménil offrit ses services au Portugal. Cette offre fut acceptée avec beaucoup d'empressement. Le roi Jean VI le fit son maréchal-général, et le chargea de l'organisation de son armée. Vioménil conserva cet emploi important jusqu'à l'invasion des Français en 1808. Il ne lui resta plus alors d'autre asile que l'Angleterre, où, après avoir passé plusieurs années dans cette contrée où il reçut du prince de Condé des témoignages multipliés d'estime et de considération, il revint en France en 1814, avec le roi, et fut alors appelé à la chambre des pairs. A la déplorable époque du 20 mars 1815, il fut chargé d'organiser les volontaires royaux que l'on essaya de former à Vincennes, et malgré son âge avancé il montra encore une grande énergie; on le vit rester le dernier au poste que le roi lui avait assigné; et ce fut un vieillard octogénaire qui donna l'exemple du courage dans une circonstance où tant d'autres en manquèrent. Il suivit Louis XVIII dans les Pays-Bas, et revint avec ce monarque. Nommé presque aussitôt commandant de la onzième division militaire (Bordeaux), il contribua beaucoup à préserver le midi de la France de l'invasion des Espagnols. Il passa ensuite au gouvernement de la treizième division (Rennes), et reçut enfin, le 3 juillet 1816, le plus grand témoignage d'estime que le roi pût lui donner, le bâton de maréchal de France. Il mourut à Paris en mars 1827. Son Éloge fut prononcé, dans la séance de la chambre des pairs du 10 de ce mois, par M. le duc de Damas-Crux. Connu long-temps sous le nom de chevalier, puis sous celui de comte, il avait été créé marquis dans la permutation de titres qui se fit à la chambre des pairs en 1817.

— Vioménil (le chevalier Antoine-Louis du Houx de), parent des précédents, naquit en 1745, et suivit les traces de ses cousins, dans la carrière des armes. Comme eux, il servit dans les volontaires du Dauphiné et dans la légion de Lorraine. Il accompagna le baron Antoine, en Pologne, avec le grade de capitaine, et y donna des preuves du plus grand courage, à la prise du château de Cracovie, où il tua de sa main trois sentinelles russes. Il fut ensuite le premier aide-de-camp du même général en Amérique, et mourut quelques années plus tard.

M—d j.

VIONNET (Georges), jésuite, naquit à Lyon, le 31 janvier 1712, d'une famille de négociants. Ayant embrassé la règle de saint Ignace, à l'âge de seize ans, il fut envoyé à Paris pour y faire son cours de théologie. Ses talents annoncèrent bientôt qu'il pourrait être un jour le digne

succeseur de Barrue et des Porée. On lui offrit une chaire au collége de Louis-le-Grand; mais il préféra revenir à Lyon où il professa la rhétorique pendant huit ans avec beaucoup de succès. La difficulté qu'il éprouvait à s'exprimer l'ayant obligé de renoncer à l'enseignement, il fut chargé de la direction du pensionnat, et eut l'avantage de former un grand nombre d'élèves distingués, parmi lesquels on cite Fleurieu (*V.* ce nom), depuis ministre de la marine. Dans ses loisirs il cultiva la poésie latine. Le *Musæum nummarium*, petit poème didactique dans lequel il a traité de la connaissance et de l'utilité des médailles, annonce un talent bien rare pour revêtir des ornements de la poésie les sujets qui en semblent le moins susceptibles. En 1747, il fit représenter la tragédie de *Xercès* (1), et deux ans après il la fit imprimer. Le P. Vionnet mourut d'une fluxion de poitrine à Lyon, le 31 déc. 1754, âgé de quarante-deux ans. Son *Musæum nummarium*, imprimé à Lyon (ou à Aix), en 1734, in-8°., a été reproduit dans le supplément aux *Poëmata didascalica*, Paris, 1813, in-12. On cite encore de lui: *Bergo ad Zonam à Gallis expugnata, oratio*, Lyon, 1748, in-4°. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits, dont l'abbé Pernetti désirait la publication. Voyez *les Lyonnais dignes de mémoire*, II, pag. 379. W—s.

VIOT (Mme.), *Voy.* BOURDIC.

VIOTTI (BARTHÉLEMI), professeur de médecine à l'université de Turin, né vers le commencement du seizième siècle, publia d'abord un Traité de Thérapeutique (*sul metodo di medicare*), et en 1553 un autre Traité plus estimé en quatre livres, sur les bains, et en particulier sur ceux d'Acqui, de Vinadio, sous le titre *De balneorum naturalium viribus libri quatuor*. Le tombeau de ce fameux docteur, qui est dans l'église de Saint-Augustin, à Turin, fut réparé en 1767, par les soins de l'avocat Jacques-Antoine Viotti, l'un de ses descendants. — Thomas VIOTTI, son père, fut le premier docteur en chirurgie reçu par l'université de Turin. P—I.

VIOTTI (JEAN-BAPTISTE), un des plus grands violonistes qui aient existé, et le chef de l'école moderne du violon, naquit à Fontaneto, près de Turin, en 1755. Dès l'âge le plus tendre, il reçut du célèbre Pugnani, son compatriote, les premières leçons de son art. Son extrême vivacité repoussait le travail; néanmoins ses progrès furent rapides, comme il arrive toujours quand l'éducation rencontre un germe heureux. Dans son enfance, il était souvent appelé aux environs de Turin pour jouer des solos à l'église. A l'âge de douze ans, il traversa la France pour se rendre à Londres, avec son maître, et entrevit les deux contrées où devait s'écouler la plus grande partie de sa vie. De retour à Turin, il apprit l'harmonie d'un professeur fort ordinaire; mais une sorte d'instinct lui faisait deviner la science. De très-bonne heure, comme Mozart et Haydn, il montra ce qu'il serait un jour; à quatorze ans, il avait composé un concerto dont la partition est régulière, et qui se fait déjà remarquer par le style (1). Pugnani lui ayant proposé de

(1) Cette pièce fut représentée le 27 et le 28 mai 1747. Voy. le *Catalog. de la biblioth. de Lyon*, par Delaudine, au mot *Xercès*.

(1) C'est le concerto en *la majeur*, le premier qu'il ait composé; mais il est gravé sous le no. 3.

HIST. DE SARDAIGNE.

J. B. VIOTTI.

Mme Soyer sc.

parcourir avec lui le nord de l'Europe, il quitta de nouveau sa patrie pour accompagner son maître; il était âgé d'environ vingt-deux ans. Les deux voyageurs, passant par Ferney, se présentèrent chez Voltaire. L'académicien Chabanon s'y trouvait. Grand amateur de violon, il procura aux virtuoses l'accueil le plus honorable. On fit de la musique. Pugnani et Viotti exécutèrent ensemble des duos. La figure grotesque du premier, ses manières bizarres, quelquefois même la dureté de son jeu, contrastaient avec l'élégance du second et faisaient encore ressortir ses qualités brillantes. C'était donc au jeune Viotti que Voltaire adressait toujours la parole, et à chaque éloge qu'il lui donnait, il ne manquait jamais de l'appeler, *Célèbre Pugnani*. Cette méprise réitérée blessa tellement l'amour-propre du vrai Pugnani, que toutes les fois qu'on parlait devant lui de Voltaire, il disait « *Votre Voultaire, il est oun bête, il ne sait faire qué dé trazédies.* Les artistes piémontais séjournèrent quelque temps à Genève. Douze concerts hebdomadaires y occupaient chaque année la saison d'hiver; des musiciens étrangers, appelés exprès, concouraient à l'intérêt et à l'agrément de ces réunions. On avait fait venir de Paris Imbault, un des meilleurs élèves de Gaviniès, pour tenir le premier violon. L'arrivée inattendue des deux Italiens fit partager cette distinction entre Imbault et Viotti, qui alternèrent; depuis lors, ces deux musiciens furent toujours amis. Pugnani et son élève visitèrent presque toutes les cours du Nord. A Varsovie, le roi de Pologne eut pour Viotti mille bontés recherchées; il le menait à ses parties de chasse et l'associait à tous ses plaisirs. En Russie, Catherine les combla de grâces. Viotti laissa son maître à Pétersbourg, se rendit à Moscou, visita plusieurs autres villes russes, et après cette tournée, qui fut lucrative, il vint rejoindre Pugnani. A son retour, il fut atteint d'une maladie grave, qui le retint dans son lit pendant un an. Dès qu'il fut rétabli, les deux artistes allèrent à Berlin, où Jarnowick était en possession de la faveur publique, dans un temps où le vrai goût musical n'était pas encore bien connu. Il y eut concert chez le prince royal de Prusse. Jarnowick et Viotti se trouvèrent en présence. Celui-ci exécuta un concerto qu'il venait d'achever, sans préparation, sans répétition, et après avoir passé la journée à copier les parties. Il fut au-dessous de lui-même. Jarnowick s'en aperçut et se confondit en louanges ironiques. Mais Viotti fut vengé à l'instant même; Jarnowick resta court au milieu d'un de ses rondos les plus connus, et l'artiste outragé alla sur-le-champ exprimer à son rival sa profonde admiration. Ce persiflage, qui était loin du caractère bon et sensible de Viotti, n'était ici qu'une juste représaille. C'est à Berlin que le maître et l'élève se séparèrent. Pugnani retourna à Turin; Viotti se rendit à Paris, où sa réputation l'avait précédé. Il parut pour la première fois au *Concert spirituel*, en 1782. Ses débuts furent brillants; mais quoique les voyages eussent déjà éclairé et mûri son goût, il était encore bien éloigné de ce fini d'exécution qu'il sut acquérir depuis. Quant à ses compositions, elles ne furent pas appréciées d'abord à leur juste valeur; elles étaient trop mâles et trop substantielles : mais le vrai beau reprend toujours ses droits. On reconnut bientôt que la mélodie de Viotti, pour

n'être ni vulgaire ni recherchée, n'en était pas moins de la mélodie; on rendit justice à ces traits naturels, dessinés sur un chant noble et pur; on comprit ce qu'il y avait d'intérêt dans une ordonnance musicale qui n'était que le développement d'une pensée unique. Le concerto devint ce qu'il doit être, expressif, pathétique, majestueux, grandiose, et ce genre de musique fut fixé pour jamais. Ainsi l'honneur de cette création appartient à Viotti, qui au reste n'avait fait que remettre en vigueur le système des anciens; car les Grecs divisaient la musique relativement à ses effets sur l'ame, en *tranquille*, *active* et *enthousiastique*, caractères qui répondent aux mouvements *adagio*, *moderato* et *presto;* or la réunion de ces trois styles dans un même cadre peut seule offrir cet ensemble de beautés qui permet au talent de déployer toutes ses ressources, et à l'art d'établir toute sa puissance (2); tant il est vrai que dans les choses de goût, quelle qu'en soit la nature, il faut toujours revenir à l'antiquité. En moins de dix années, les ouvrages de Viotti se répandirent dans toute l'Europe. De ce moment, les futilités qui faisaient tourner la tête aux *dilettanti* d'alors furent anéanties. La vogue de Jarnowick et de ses imitateurs n'était que de l'engouement: elle passa bientôt; la célébrité de Viotti dure encore et durera toujours. « Les productions du » génie, dit Baillot, ont en elles un » principe de vie qui garantit leur » durée, ou plutôt, qui leur assure » une existence éternelle (3). » Viotti ne se fit entendre que pendant deux ans aux concerts spirituels; dès la troisième année, il renonça à cette arène: voici à quelle occasion. Un jour de la Semaine-Sainte, où il avait joué avec son habileté ordinaire, il y avait peu de monde dans la salle, et les auditeurs restèrent froids. Le lendemain, un violon médiocre, dont le nom n'a pas même survécu, se présente avec un concerto de sa façon, l'exécute à sa manière, et enlève l'auditoire. Les transports furent tels, qu'on redemanda le rondo. Ce ne pouvait être là qu'un caprice du public; mais lorsqu'il s'agissait des intérêts de l'art, Viotti n'entendait pas raillerie. Il ne reparut plus, et l'amitié seule put, dans de rares occasions, le faire sortir de sa retraite (4). D'ailleurs, il demeura lié avec tout ce qu'il y avait de distingué dans les plus hautes classes. A cette époque, beaucoup de grands seigneurs avaient un orchestre et des concerts réguliers dans leur hôtel. Soit amour de l'art, soit ostentation, ils attachaient à leur musique, par des traitements, les artistes fameux. Ce genre de luxe était à-la-fois utile et honorable. On citait, entre autres concerts, celui du prince de Guéménée. Un défi eut lieu entre Viotti et Berthaume, à qui tiendrait le premier violon à l'hôtel Soubise; le titre de chef d'orchestre était ambitionné. Berthaume possédait toutes les qualités d'un talent solide, mais il n'était pas doué de cette étincelle du feu sacré qui les vivifie; Viotti l'emporta. Il avait, dans son jeu comme dans son style, quelque chose de si grand et de si imposant, que

(2) Voir l'article *du Mouvement*, et l'article *de l'école de l'exécution*, dans la *Méthode de Violon du Conservatoire*, par M. Baillot.

(3) *Notice sur J.-B. Viotti.*

(4) Entre autres, pour les fêtes données à l'occasion du mariage de M. de Chaugelin avec Mlle de Boullongne, fille du fermier-général qui était ami de Viotti; le talent du grand artiste répandit quelque fête le plus vif éclat.

les plus habiles tremblaient en sa présence. Mestrino s'était fait à Paris une célébrité méritée; sa prodigieuse facilité d'improvisation et l'originalité de ses préludes lui avaient procuré une réputation que personne n'a fait oublier depuis. Viotti ne se montrant plus, tous les succès étaient pour Mestrino. Il assista à une matinée musicale chez celui-ci, et fut invité par lui de la manière la plus aimable à jouer un morceau. Mestrino n'eut pas plus tôt pris le violon qu'un trouble involontaire le saisit; la plus grande partie de ses moyens fut comme paralysée : il balbutia, et fut médiocre. On pourrait rapporter plusieurs exemples de cet ascendant extraordinaire, dont les effets étaient quelquefois fort embarrassants pour Viotti lui-même. Il avait établi les matinées musicales dans l'intérêt de ses élèves. Là, tous les dimanches, on exécutait des quatuors, des quintetti, et le maître offrait à un auditoire de son choix les prémices de ces concertos, auxquels la magie de son jeu ajoutait tant de beautés. Être admis à ces séances était une faveur, et cette faveur était fort recherchée, quoique tout se passât sans appareil, dans le modeste appartement d'un artiste, ou plutôt, de deux artistes, Viotti et Cherubini, qui *l'habitaient ensemble; mais le génie en avait fait le sanctuaire des Muses.* Ils logèrent tous deux sous le même toit pendant six ans. On a vu, depuis, le virtuose dédier un de ses concertos au compositeur (5), et le compositeur se complaire à arranger pour le piano un œuvre de trios de son ami (6), gage mutuel et touchant l'un attachement presque fraternel.

(5) C'est le concerto en *la* mineur, Lettre *B*.
(6) C'est l'œuvre 1.

Viotti n'était fait que pour les arts. Nous allons le voir engagé dans une entreprise, moitié artielle, moitié financière, qui ne tarda pas à compromettre son repos et sa fortune. En 1786, Léonard, coiffeur de la reine Marie-Antoinette, obtint, par la protection de cette princesse, le privilége de l'Opéra italien. Sa bonne étoile ou son bon jugement lui fit jeter les yeux sur l'homme le plus capable de faire réussir ce genre de spectacle. Il s'associa Viotti, qui, devenu l'ame de l'entreprise, y plaça les fonds qu'il avait rapportés de l'étranger. On vit alors arriver à Paris la meilleure troupe de chanteurs italiens qu'on eût encore entendue, et qui, pour l'ensemble des talents, n'a jamais été égalée. Viotti l'avait lui-même choisie, et il avait confié à Puppo, excellent violon, la direction de l'orchestre. Les bouffons jouèrent d'abord aux Tuileries, sous la dénomination de *Théâtre de Monsieur*. La cour étant venue habiter le château des Tuileries, ils se transportèrent à la foire Saint-Germain. Ils s'établirent enfin dans la salle de la rue Feydeau, construite exprès et sous la direction de Viotti. Ils y jouèrent, concurremment et à tour de rôle, avec l'Opéra français et la Comédie. Le nouveau spectacle ne prospéra point. Le moment était malheureux : la révolution éclatait. L'administration du théâtre fut culbutée par l'émigration de la plupart des actionnaires. Ruiné par cette catastrophe, privé par les événements d'une modique pension dont l'infortunée reine venait de récompenser son zèle, mais de laquelle il ne toucha pas même le premier paiement, et qui lui devint fatale à cette époque de proscription, en faisant figurer son nom sur le Livre Rouge, Viotti

tourna ses regards vers l'Angleterre. Il partit pour Londres, en 1792, dans la vue de recommencer une carrière qu'il avait trop tôt abandonnée. Dans cette crise de mauvaise fortune, il connut à Londres une famille honorable, qui lui fit goûter les douceurs de l'amitié la plus intime, et dont il partagea, pendant trente ans, la destinée. La constance en amitié est un des traits distinctifs de son caractère. Les concerts d'*Hanover-Square* furent la lice dans laquelle il parut (7). C'est là qu'il développa cette belle suite de concertos désignés par les lettres de l'alphabet. Il y joua même un de ses duos avec Dragonetti, qui faisait le second violon sur la contre-basse; le résultat n'avait pas l'unité de deux violons; mais la précision d'exécution était telle, qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer. Pendant son séjour à Londres, Jarnowick s'y trouvait aussi; et comme depuis la scène de Berlin, la célébrité de Viotti était devenue colossale, son antagoniste en ressentait un dépit extrême. Ils se rencontrèrent un jour chez un amateur. Après quelques moments d'un silence froid et composé, Jarnowick n'y tient plus; il aborde Viotti brusquement, et lui dit : « Il y a long-temps que je vous en veux; vidons la querelle: apportons nos violons, et voyons enfin qui de nous deux sera César ou Pompée. » Le cartel est accepté, et Jarnowick fut véritablement le Pompée de cette nouvelle Pharsale; mais il ne perdit pas courage, et il s'écria : « Ma foi, mon cher Viotti, il faut convenir qu'il n'y a que nous deux qui sachions jouer du violon. » Intéressé dans l'administration de l'Opéra italien, Viotti en dirigea lui-même l'orchestre jusqu'à son départ d'Angleterre. Il s'intéressa aussi dans un commerce de vins. C'était un singulier parti pour un homme que l'imagination dominait, et qui était beaucoup plus sensible à la poésie d'une vendange qu'au produit d'un vignoble. Aussi quand les affaires auraient dû le retenir à Londres, il partait pour la campagne; il y passait des mois entiers, se créant une vie active à sa manière. Il se livrait à tous les travaux et à tous les exercices champêtres, jusqu'à monter sur les arbres, qu'il taillait avec toute la dextérité possible. Il s'associait aux plaisirs des paysans, se mêlait à leurs danses, et prenait quelquefois le violon du ménétrier. Tantôt il s'établissait dans un bosquet, sous une charmille, et malgré le peu de résonnance du lieu, il y faisait de la musique pendant des heures; tantôt il partageait les études et les jeux des enfants. La seule spéculation convenable à un homme de cette trempe était sans doute de rendre tributaire de son talent l'Europe qui l'admirait. N'est-il pas étonnant en effet qu'à une époque où les secousses politiques n'avaient pas encore bouleversé les fortunes, et où il n'y avait que quelques noms autorisés à voyager avec succès, cet ami de l'indépendance n'ait pas consacré cinq ou six années de son âge mûr à l'acquérir par d'utiles voyages? l'artiste et l'art en auraient également profité. Viotti ne vit que fort tard l'Italie, où il se rendit par la Suisse. Le dévouement de l'amitié entra pour beaucoup dans

(7) Ces concerts étaient l'objet d'une souscription particulière. Salomon, habile violon de Londres, les dirigeait. Il en donnait vingt dans le cours d'une année, et pour les mettre en réputation il y appelait les plus grands artistes de l'Europe, compositeurs ou exécutants. Cette entreprise avait beaucoup de rapport avec nos anciens concerts spirituels, et il est à regretter, dans l'intérêt de l'art, que nous n'ayions plus rien de semblable.

cette détermination; il crut pouvoir servir des amis dans la peine, et il se mit en route; mais il garda l'incognito. L'envie troubla son séjour en Angleterre; on réussit à le faire passer pour suspect; on transforma en artisan de discordes publiques le plus modéré et le plus tolérant des hommes. Ainsi que la plupart des cœurs généreux, Viotti avait applaudi aux premiers projets de réforme; adopté par la France, il partageait les espérances que la France avait conçues; l'amour de la liberté s'allie bien avec l'amour des arts. Mais Viotti n'avait rien à gagner à un bouleversement; la reine lui voulait du bien, et quoique peut-être il n'eût pas à se louer des grands, qui lui avaient promis plus qu'ils ne réalisèrent, il n'avait pas non plus à se plaindre d'eux; d'ailleurs, aucun ressentiment ne pouvait entrer dans cette ame sans fiel. Lui aurait-on imputé à crime les deux traits suivants, qui sont bien connus? En 1790, il donna concert chez un de ses amis, député à l'assemblée constituante, dont le logement était plus que modeste. D'éminents personnages devant y être invités, celui-ci avait eu l'idée de prendre un autre local; Viotti s'y opposa, et voulut que la réunion eût lieu dans l'appartement du cinquième étage. *Soit*, dit le député, *assez long-temps nous sommes descendus jusqu'à eux; aujourd'hui, c'est à eux de monter jusqu'à nous.* La reine, qui aimait la musique, voulut un jour entendre Viotti à Versailles. Toute la cour était rassemblée. Déjà l'artiste avait joué les premières mesures du solo, lorsqu'il entend causer autour de lui assez *haut pour* en être troublé. En tout autre lieu, il aurait pu, comme Corelli, faire ses excuses d'interrompre la conversation; mais là, une telle leçon n'était pas permise. Viotti recommence le morceau. Au retour du solo, nouveaux chuchotements, nouveau bruit. Viotti met son violon sous son bras, plie son cahier et sort. Des deux anecdotes, l'une est presque étrangère à Viotti, le mot piquant n'étant pas sorti de sa bouche, et l'autre n'est qu'une vivacité du talent qui a la conscience de ce qu'il vaut. Mais personne ne déplora plus que Viotti les erreurs de la révolution; personne n'en détesta plus sincèrement les excès. Ce qui paraît certain, c'est qu'il fut victime d'une méprise, dont la jalousie profita. Forcé de quitter Londres, son établissement, ses amis, il se retira à Hambourg, et se fixa dans une maison de campagne, à deux milles de la ville. Un Anglais qui ne le connaissait que de nom, M. Smith, informé de sa disgrâce, alla lui offrir sa maison, avec une pleine indépendance, lui annonçant qu'il viendrait seulement tous les dimanches lui demander à dîner. C'est dans cette retraite que Viotti composa les duos si connus par leur dédicace; il les adressait à ses amis absents. *Quelques-uns*, leur disait-il, *avaient été dictés par la peine, d'autres par l'espoir.* L'orage soulevé contre lui s'étant calmé, il repassa en Angleterre, où l'amitié le rappelait. Mais quoiqu'il eût vécu vingt ans dans ce pays, il préférait la France, où s'étaient écoulées ses plus belles années. Passionné pour notre patrie, il était dans le ravissement chaque fois qu'il en touchait le sol. Il vint à Paris, en 1802, avec la résolution bien arrêtée de ne pas s'y faire entendre; mais il céda aux instances de ses anciens admirateurs, et de ce qu'il appelait lui-même *la nouvelle couvée*. L'étonnement fut

au comble. Sans parler du caractère large de son exécution, du naturel exquis de son jeu, où tout coulait de source, sa qualité de son était si douce et si moelleuse, elle était en même temps si pleine et si énergique, que l'effet en fut exprimé par cette image: *C'est un archet de coton dirigé par le bras d'Hercule.* Viotti revint à Paris en 1814. Le Conservatoire de musique ne fut instruit de son arrivée qu'au moment où il allait repartir. L'administration, qui ne laissait échapper aucune occasion d'entretenir le feu sacré, fit improviser pour lui un concert en quelques heures. Cependant un assez grand nombre d'artistes et d'amateurs ayant pu être avertis à temps, la salle fut pleine. Les élèves ne connaissaient Viotti que par ses compositions, objet de leurs études classiques, sujet de leurs concours annuels. La vue du maître remplit d'enthousiasme toute cette jeunesse; il fut salué par des transports où éclataient l'affection, le respect et la reconnaissance. Profondément ému, il serra dans ses bras son ami Cherubini, placé dans la même loge, et les applaudissements redoublèrent. Dans un troisième voyage qu'il fit en 1818, les artistes français, voulant lui donner un nouveau témoignage de leur vénération et de leur attachement, se rendirent chez lui et exécutèrent à grand orchestre une scène composée pour la circonstance. Habeneck l'aîné, auteur de la musique, avait eu l'heureuse idée de former les ritournelles avec les plus beaux chants des concertos de Viotti, et ces solos furent confiés à Baillot, à qui un tel honneur était dû. La fête avait à la fois le piquant de la surprise et l'intérêt du sentiment. Touché de ce que cet hommage avait de respectueux et de délicat, Viotti fut attendri jusqu'aux larmes. On le pria de jouer. Il y consentit en disant: *Il y a bien des années que je n'ai joué de concertos; mais je veux vous prouver combien je suis reconnaissant*, et il joua en effet un concerto (8). Laissons décrire cet épisode à Baillot, dont la plume n'est pas moins éloquente que l'archet: « Il exécuta ce morceau, » dit-il, avec sa verve accoutumée. Hélas! ce fut le chant du cygne; nous l'entendions pour la dernière fois; mais cet adieu était un » début pour la plupart des auditeurs. Qu'on imagine, s'il est possible, ce qu'un tel concours de circonstances devait ajouter de grandeur au talent de l'artiste et de pathétique à l'effet du morceau. » Nous avions amené plusieurs de nos » élèves. L'un d'eux, au premier » son tiré de l'instrument par Viotti, » fut tellement ému, qu'il se mit à » fondre en larmes. Bientôt il sanglota si haut, que nous fûmes » obligés de nous placer devant lui » pour le dérober aux regards de » celui qui captivait notre ame tout » entière, comme ce berger du Poussin, qui cache aux yeux d'Orphée » Eurydice défaillante, pour ne rien » perdre des accents du chantre » divin (9). » En 1819, désireux de se fixer en France, où ses amis résidaient alors, Viotti accepta la direction de l'*Académie royale de musique*. Ce fut le tourment de ses dernières années. L'Opéra déplacé (10) avait perdu ses principaux avantages, et tout devait contrarier les vues d'amélioration, quelles qu'elles fussent. Malheureux

(8) C'est le 29e. et dernier, en *mi* mineur, Let. re I.

(9) *Notice sur J.-B. Viotti.*

(10) Il jouait alors dans la salle Favart.

de ne pouvoir faire le bien, dont l'idée avait seule pu le soumettre à un tel esclavage, il se débattait contre sa chaîne et soupirait après l'indépendance. « Mon pauvre » talent! écrivait-il à Rode, son disciple chéri, est-il assez cruel de se » sentir encore dans toute son énergie, » et de ne pouvoir ni toucher son instrument ni composer une note? » Ho! vie infernale! » Et c'est à soixante-six ans que Viotti se sentait encore dans toute son énergie! Il est vrai que ce grand artiste semblait échapper aux injures de l'âge; son talent se mûrissait sans s'affaiblir, et son expression devenait toujours plus passionnée, plus pénétrante, plus dramatique, phénomène dont la première cause résidait dans la perfection même de la méthode, et dans l'excellence d'un genre qui est le type du beau. Viotti venait enfin de retrouver cette liberté si précieuse, et il se disposait à en jouir; mais il s'était fait illusion sur ses forces; la fatigue et le souci les avaient épuisées. Pendant un voyage qu'il fit en Angleterre pour mettre quelques affaires en règle, la mort l'enleva aux arts et à l'amitié, le 3 mars 1824. Il était âgé de soixante-neuf ans. Viotti fut un des hommes les plus favorisés par la nature. Sa tête était d'une forme et d'un volume extraordinaires. Sa figure, plus caractérisée que régulière, était aimable; sa physionomie ouverte, expressive et presque toujours riante; sa taille dégagée et bien proportionnée; son air en tout très-distingué. L'esprit jaillissait de ses yeux ombragés par de longs cils; son front chauve et saillant annonçait le génie (11). Dans sa jeunesse, il se mettait avec élégance, et dans sa vieillesse, avec soin. Ses manières étaient nobles et aisées; il était adroit à tout ce qu'il entreprenait, jouait très-bien au billard, montait à cheval comme s'il n'eût jamais fait autre chose, et réussissait dans une foule de riens qui prouvaient son aptitude à tout. Son organisation privilégiée lui permettait d'être long-temps sans toucher le violon; mais quand il le reprenait, il avait besoin de s'échauffer avant de retrouver son talent; alors il commençait terre-à-terre et s'élevait comme l'aigle. Son éducation avait été soignée; il aimait la lecture; dans sa jeunesse, les ouvrages de J.-J. Rousseau avaient surtout fait ses délices. Avide d'instruction, il suivait les cours de physique de Charles, et s'amusait de botanique. Nous avons entendu dire par le docteur Sue, que plusieurs fois Viotti avait joué devant lui des morceaux de tous genres, exprès pour lui permettre d'observer les mouvements du poignet, s'arrêtant à chaque instant et dans toutes les positions, à la demande de l'anatomiste. Il fréquentait tous les hommes de lettres et les artistes fameux; il était admis dans la société d'Auteuil, chez Mme. Helvétius. Son étonnante sagacité se déploya un jour d'une manière fort extraordinaire. Il était âgé de quarante ans, lorsqu'il passa en Angleterre. C'était l'usage chez ses amis de lire à haute voix les poètes anciens et modernes de toutes les nations;

(11) Le portrait le plus ressemblant de cet homme célèbre est celui qui a été peint à Londres par Trossarelli, et gravé par Meyer. Le buste exécuté à Paris par le sculpteur Flatters, se recommande également par la ressemblance. Viotti a aussi été peint par Mme. Lebrun qui tient une des places les plus honorables entre les amis à qui sa mémoire sera toujours chère; on reconnaît dans ce portrait le talent auquel est dû celui de Paësiello.

il était assidu à ces lectures. Le tour de Shakespeare étant arrivé, et Viotti connaissant à peine la langue vulgaire, on supposait que les vers du vieux tragique anglais seraient inintelligibles pour lui, et qu'il s'ennuierait; on l'engageait donc à sortir; mais il voulut rester. Comme il avait écouté un certain passage avec beaucoup d'attention, une des personnes présentes le remarqua, et lui demanda ce qu'il avait entendu. Il se recueillit un instant, et la surprise fut générale quand il eut donné, en prose française, une traduction où rien n'était omis. On recommença l'expérience, et le résultat fut le même. Quelque influence qu'on accorde au débit du lecteur et quelle que pût être l'instruction de Viotti, le fait n'en est pas moins extraordinaire; pour l'expliquer, ne faut-il pas voir dans la poésie, ainsi que dans la musique, une sorte de langue universelle entre les ames élevées, et admettre que, par une relation mystérieuse, les êtres accoutumés à sentir l'une ont déjà une prédisposition à comprendre l'autre, dans quelque idiome que ce soit? Amant de son art, il se plaisait à le professer lui-même, et dans les leçons qu'il en donnait, il faisait la guerre à l'exagération, à la fausse expression, à tout ce qui sentait la manière ou la jactance, à tout ce qui était de mauvais goût ou d'un goût mesquin; il était ennemi déclaré du charlatanisme; il voulait que tout fût simple pour que tout fût véritablement grand. La mesure était, selon lui, la première qualité de l'exécutant, et personne peut-être n'a joué en mesure comme lui, c'est-à-dire, n'a su concilier au même point l'aplomb le plus sévère avec l'abandon, la chaleur, l'audace, la passion. Le mouvement d'un morceau lui paraissait en être la physionomie, et depuis l'invention du *métronome*, il a eu soin de désigner, pour la plupart de ses compositions, sous quel degré de l'instrument l'exécution devait avoir lieu. Dans les derniers temps de sa vie, il a parlé à plusieurs personnes d'un ouvrage élémentaire pour le violon, dont on ne saurait trop regretter la perte. Sa conversation était enjouée, animée; il peignait en racontant; chaque mot faisait image. Il avait la repartie vive. Le ministre Calonne lui ayant demandé quel était le violon le plus juste, *Celui qui est le moins faux*, répond Viotti. Il se présentait devant le public avec respect, mais avec confiance. Dans un des concerts spirituels où il avait joué, quelqu'un s'avisa de lui demander s'il tremblait quelquefois: *Oui*, répondit-il, *quand j'ai la fièvre*. Puppo, dont il estimait la personne et le talent, se vantait d'être élève de Tartini; il n'en était rien. Viotti pria La Houssaye, véritable élève de Tartini, de jouer dans la manière de son maître, et il dit à Puppo: *Mon ami, écoute bien La Houssaye, et tu auras une idée du jeu de Tartini.* Personne n'était plus porté que Viotti à rendre justice au mérite; après qu'il eut entendu Gaviniès, il le nomma le *Tartini de la France*. Il avait la plus haute opinion de son maître, et disait de lui, *C'est un Jupiter*. Pugnani, voulant un jour témoigner sa satisfaction à son élève, encore jeune, prit le violon de celui-ci, et le plaça dans son propre étui; Viotti avouait que cette distinction lui avait fait éprouver une ivresse de bonheur. Il a pu se tromper dans quelques-uns de ses jugements sur Haydn, sur Mozart, sur Gluck, ce qui tenait à une sorte

de religion musicale qu'il s'était faite ; mais il ne s'exprimait qu'avec enthousiasme sur les symphonies du premier, assignait au second la suprématie de la scène, et s'exaltait en parlant de plusieurs ouvrages du troisième; le buste de Gluck était toujours dans son cabinet de travail. Mille traits de bienfaisance prouvent à quel point il était bon et obligeant. Il remarqua un jour, à Paris, trois petits Allemands qui jouaient du violon dans les rues. Frappé des dispositions de l'aîné, il le demanda à sa mère, pour le faire travailler chez lui, et il ne s'en détacha ensuite que parce qu'il le rencontra une autre fois recommençant son métier de vagabond. Son caractère, vif et fier, était en même temps d'une simplicité qui allait jusqu'à la bonhomie. Le particulier qui lui offrit sa maison de campagne près d'Hambourg aimait à faire de la musique; d'honnêtes artisans, habitants du village, remplissaient les parties; Viotti en accepta une dans ce singulier quatuor, et jamais son jeu ne fit disparate avec celui des autres concertants. Naïf comme le génie, il n'avait point de force contre les petits chagrins de la vie sociale; il s'en laissait tourmenter, dominer, et souvent il se dépitait comme un enfant. Une existence paisible était son premier besoin; ami de l'ordre, de la règle, il se plaisait dans une vie uniforme; le séjour de la campagne était son paradis. Chez lui, les impressions de la nature étaient ineffaçables. Tous les jours de sa vie, aux approches du coucher du soleil, il se sentait un accablement, ou plutôt un accès de tristesse qu'il n'a jamais pu vaincre. Voici comment le peint Eymar, écrivain souvent déclamateur, mais dont le coloris n'a que de la fraîcheur et de la vérité quand il parle de son ami. « Jamais homme n'attacha tant » de prix aux plus simples amuse- » ments de la nature; jamais enfant » ne sut mieux en jouir. Une violette » qu'il avait trouvée cachée sous » l'herbe le transportait de la joie » la plus vive; un fruit qu'il venait » de cueillir le rendait le plus heu- » reux des mortels; il trouvait à » l'une un parfum toujours nouveau, » à l'autre une saveur plus délicieu- » se. Ses organes si délicats, si sen- » sibles, semblaient avoir conservé » leur virginité. Tantôt, couché sur » le gazon, il passait des heures en- » tières à admirer l'incarnat ou à » respirer l'odeur d'une rose; tantôt » il se mettait en nage en poursuivant » un papillon. Tout à la campagne » était pour cet homme extraordi- » naire un nouvel objet d'amuse- » ment, d'intérêt, de jouissance; » tous ses sens étaient avertis à-la- » fois par la sensation la plus légè- » re; tout frappait son imagination, » tout parlait à son ame, et son » cœur abondait en effusions de senti- » ments. » On lira sans doute avec intérêt le morceau suivant; c'est une note écrite par Viotti lui-même, et qui accompagnait l'envoi du *Ranz des vaches*, noté par lui tel qu'il l'avait entendu en Suisse (12). « Ce » *Ranz des vaches*, dit-il, n'est pas » celui que notre ami J.-J. Rous- » seau nous a fait connaître. Je ne » sais s'il est connu de beaucoup de » gens. Tout ce que je sais, c'est que » je l'ai entendu en Suisse, et que je » l'ai appris pour ne jamais plus » l'oublier. Je me promenais seul, » vers le déclin du jour, dans ces » lieux sombres où l'on n'a jamais en-

(12) Ce morceau se trouve dans l'*Encyclopédie*, au mot *Ranz des vaches*.

» vie de parler ; le temps était beau ; le » vent, que je déteste, était en repos ; » tout était calme, tout était analo- » gue à mes sensations, et je portais » dans moi cette mélancolie qui, tous » les jours, à cette même heure, » concentre mon ame, depuis que » j'existe. Ma pensée errait, et mes » pas la suivaient. J'allais, je ve- » nais, je montais, je descendais sur » ces rochers imposants. Le hasard » me conduisit dans un vallon auquel » je ne fis aucune attention d'abord. » Ce ne fut que quelque temps après » que je m'aperçus qu'il était déli- » cieux, et tel que j'en avais sou- » vent lu la peinture dans Gessner ; » fleurs, gazons, ruisseaux, tout y » était, tout y faisait tableau et » formait une harmonie parfaite. Là, » je m'assis machinalement sur une » pierre, sans être fatigué, lorsque » tout-à-coup mon oreille, ou plu- » tôt toute mon existence fut frap- » pée par des sons tantôt précipités, » tantôt prolongés et soutenus, qui » partaient d'une montagne et s'en- » fuyaient à l'autre, sans être répé- » tés par les échos. C'était une lon- » gue trompe ; une voix de femme se » mêlait à ces sons tristes, doux et » sensibles, et formait un unisson » parfait. Frappé comme par en- » chantement, je sors de ma léthar- » gie, je répands quelques larmes, » et j'apprends, ou plutôt je grave » dans ma mémoire le *Ranz des va- » ches* que je vous transmets ici. J'ai » cru devoir le noter sans rhythme, » c'est-à-dire, sans mesure ; il est des » cas où la mélodie veut être sans » gêne, pour être elle, elle seule. Ce » chant, noté en mesure, serait dé- » naturé. Pour le rendre dans son » véritable sens et tel que je l'ai » entendu, il faut que l'imagination » vous transporte là où il est né : » tout en l'exécutant à Paris, il faut » réunir toutes ses facultés pour le sen- » tir en Suisse. » Ou nous nous trom- pons fort, ou ce style, qui s'approche de la manière de J.-J. Rousseau, fait connaître tout Viotti. S'il y eut ja- mais talent original, ce fut le sien. Il devait à Pugnani le fond de la méthode ; mais l'élégance, la grâce, le pathétique, l'entraînement, la poésie, le sublime, il n'en fut rede- vable qu'à lui-même. Viotti ne voyait pas dans la musique un amusement frivole ; il ne pouvait la concevoir dépouillée des idées de grandeur, et ne lui permettait pas les caprices qui séduisent le vulgaire ; l'art n'était plus rien à ses yeux, s'il cessait d'être grand. Dépositaire de la lyre mo- derne, il ne souffrit jamais qu'elle se dégradât entre ses mains, et son gé- nie la porta au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre ; mais ce génie n'était mû que par la sensibilité. Les sentiments de Viotti, heureux ou malheureux, produisaient toutes ses inspirations ; il ne cher- chait pas ses idées ; elles lui venaient de la disposition de son ame ; c'était l'homme de la nature. De là cette naïveté qui fait le charme de tous ses ouvrages, et qui leur imprime un cachet d'individualité. Il avait adopté la maxime de Tartini, *Per ben suonare, bisogna ben cantare.* Aussi écoutait-il les chanteurs avec un extrême intérêt, et il s'appro- priait habilement leurs plus belles intentions. Dans la musique moder- ne, il donnait la préférence à celle de Boccherini, dont la mélodie est toujours claire, pure et expressive. Mozart eut aussi pour le même auteur une semblable prédilection, mais elle était moins exclusive. Dans l'ancienne musique, Viotti prisait particulièrement les sonates

de Ferrari, classiques pour le violon, et sur lesquelles il s'était le plus exercé. Les ouvrages gravés de Viotti sont : *vingt-neuf concertos* pour violon ; *deux symphonies concertantes* pour le même instrument ; *trente-six duos* de violon, dont font partie ceux qu'il a dédiés à ses amis, ainsique *six sérénades* pour deux violons, ou pour piano et violon, ou pour piano et flûte; *vingt-un trios*, parmi lesquels on trouve les trois arrangés par Cherubini pour piano et violon ; *dix-sept quatuors*, dont deux sont des concertos mis en quatuors par l'auteur lui-même ; *trois divertissements* ou *nocturnes* pour violon et piano ; *un concerto* pour piano, lequel, arrangé ensuite pour le violon et désigné par la lettre G, est connu sous la dénomination de *John Bull*, parce qu'il a été fait pour le peuple de Londres et dans le goût du public anglais ; enfin, *une sonate* pour le piano. Viotti improvisait avec facilité ; rien n'était comparable aux traits inattendus qui s'échappaient de sa lyre dégagée d'entraves ; c'était la noblesse du style qui lui était propre, avec le charme de la spontanéité. L'histoire de l'art conservera le souvenir des improvisations qui avaient lieu quelquefois entre lui et cette illustre Euterpe française, sous les doigts de qui le piano a pris une ame nouvelle, et qui a su joindre à la plus profonde expression toutes les richesses de l'harmonie. Il était curieux de voir ces deux génies, luttant de verve, se deviner ou se répondre, se dominer ou se réunir tour-à-tour, et dans un soudain échange d'intentions exprimées aussitôt que senties, tantôt éblouir par des éclairs de talent, tantôt attendrir par la douce voix du sentiment, ou inspirer l'enthousiasme par des accents sublimes (13). Telle fut l'influence de Viotti sur l'école, que tous les grands violons de l'époque sont réellement ses élèves, dans le même sens que tous les grands peintres de nos jours sont les disciples de David. Parmi les artistes qu'il a lui-même formés, nous devons placer en tête Rode, son ami, son plus illustre élève, qui le visita dans l'étranger ; qui ne cessa d'être en correspondance avec lui, et dont l'affectueuse obligeance nous a procuré la plupart des détails biographiques qu'on vient de lire. Nous citerons Libon, dont le talent fait encore l'ornement de nos concerts : Alday, Labarre, Robberechts, que Viotti fit venir à Londres, et qu'il amena ensuite avec lui à Paris ; Cartier, qui a contribué à maintenir les traditions classiques par plusieurs ouvrages consacrés au violon, et qui s'occupe en ce moment d'une histoire spéciale de l'instrument, etc. Ce dernier a fait frapper une médaille en l'honneur de son maître (14). Un hommage non moins honorable, rendu à sa mémoire, est la *Notice* que Baillot a distribuée à ses élèves et à ses amis, le jour anniversaire de la mort de Viotti, écrit excellent, où nous avons puisé, pour la rédaction de cet article, comme à une source aussi pure qu'abondante ; oraison funèbre d'autant plus digne du grand artiste qui en est l'objet, qu'elle est elle-même l'ouvrage d'un grand artiste.

M—L.

(13) Voir le chapitre de l'*Improvisation*, dans le *Cours complet pour l'enseignement du jeu de piano*, par Mme. la marquise de Montgeroult, ouvrage qui doit faire époque dans les annales de la musique.

(14) On voit d'un côté l'effigie de Viotti, et au-dessous un violon avec l'archet en sautoir. De l'autre côté est un soleil ; les noms des œuvres de Viotti, inscrits autour du disque, suivant une disposition divergente, s'entremêlent avec les rayons, et sur le disque même on lit cette devise : *Ne plus ultrà*.

VIPERANO (Jean-Antoine), littérateur, né, vers 1540, à Messine, de parents qui ne négligèrent rien pour lui donner une bonne éducation, eut le bonheur d'avoir dans son père un habile instituteur, et un modèle de toutes les vertus chrétiennes (1). Ayant pris l'habit ecclésiastique, il fit ses cours de philosophie et de théologie de la manière la plus brillante. Ses talents pour la chaire étendirent bientôt sa réputation, et lui méritèrent la bienveillance du cardinal de Granvelle, alors vice-roi à Naples. Dans un voyage en Espagne, il reçut l'accueil le plus favorable de Philippe II, qui le revêtit du double titre de son chapelain et de son historiographe. Peu de temps après son retour en Sicile, il fut nommé chantre de la chapelle royale de Palerme; en 1587, il obtint un canonicat du chapitre de Girgenti, et l'année suivante, l'évêché de Giovenazzo dans la Pouille. Il gouverna son diocèse pendant vingt-un ans, avec beaucoup de zèle et de prudence, et mourut au mois de mars 1610, dans un âge avancé. Ses restes furent ensevelis dans une chapelle de sa cathédrale, où son successeur lui fit ériger un tombeau décoré d'une épitaphe honorable. Les principaux ouvrages de ce prélat sont: I. *De bello melitensi historia*, Pérouse, 1567, in-4°. II. *De scribendâ historiâ liber*, Anvers, 1569, in-8°. Cet opuscule renferme des conseils excellents, et qui ne peuvent être trop médités par ceux qui s'engagent dans la carrière de l'histoire. Il a été réimprimé à Pérouse, à Bâle, et on le retrouve dans le *Penus artis historicæ*, Bâle, 1579, in-8°. III. *De rege et regno liber*, Anvers, 1569, in-8°. IV. *De scribendis virorum illustrium vitis*, Pérouse, 1570, in-8°. V. *De summo bono libri* IV, Naples, 1575, in-8°. VI. *De poeticâ libri tres*, Anvers, 1579, in-8°. VII. *De componendâ oratione libri tres*, ibid., 1581, in-8°. VIII. *De ratione docendi liber*, Rome, 1588, in-8°. IX. *De divinâ providentiâ libri tres*, ibid.; 1588, in-8°. X. *De virtute libri* IV, Naples, 1592, in-4°. XI. *Poemata*, ibid., 1593, in-8°. Les *Œuvres* de Viperano ont été recueillies, Naples, 1606, 3 vol. in-fol. Le premier volume contient les ouvrages relatifs à l'éloquence, à l'histoire et à la poésie; le second, ceux qui concernent les sciences naturelles; et le troisième, les traités de morale et de théologie. Ce Recueil est très-rare. On trouve une liste plus étendue des écrits de Viperano dans la *Biblioth. sicula* de Mongitore, 1, 321, et dans les *Mémoires* de Niceron, XXV, 198. W—s.

VIRET (Pierre), célèbre théologien et l'un des chefs de la réforme en Suisse, naquit, en 1511, à Orbe, petite ville du pays de Vaud. Envoyé à Paris pour continuer ses études, il y connut Farel (*V.* ce nom, XIV, 152); et la conformité de leurs opinions les lia d'une étroite amitié. Il accompagna ce réformateur à Genève, et l'aida beaucoup à bannir de cette ville le culte catholique. Sa vie fut menacée deux fois. Une femme tenta de l'empoisonner dans un potage; et il fut battu par un ecclésiastique, qui le laissa pour mort sur la place. En 1536, il fut nommé pasteur à Lausanne, où sa douceur et son éloquence lui concilièrent l'affection des habitants. En 1541, Viret fut rappelé à Genève

(1) Viperano fait un bel éloge de son père, en commençant son traité *De summo bono*.

pour y exércer en l'absence de Calvin les fonctions du ministère ; mais dès qu'il le put, il se hâta de retourner à Lausanne, malgré les instances de Calvin pour le retenir. Suivant quelques auteurs, Viret accompagna Théod. de Bèze au colloque de Poissi ; mais ils le confondent avec Matthieu Virel ou Viret ; le même qui, secondé du ministre Chandieu, décida Jos. Scaliger à embrasser la réforme. A cette époque, Viret était allé, par le conseil des médecins, à Nîmes, respirer un air plus convenable à sa santé, qui s'affaiblissait de jour en jour. On sait qu'il était à Nîmes en 1561. De cette ville il se rendit à Montpellier, et ensuite à Lyon, où les intérêts de ses co-religionnaires l'arrêtèrent plusieurs années. Il se joignit, dit-on, au grand-vicaire de l'archevêque de Lyon, pour combattre les nouvelles sectes qui tentaient de s'introduire dans cette ville, au moyen du principe de la liberté de conscience. Il eut avec les PP. Possevin et Auger plusieurs conférences, dont les deux partis ne manquèrent pas de s'attribuer l'avantage. Dénoncé par le P. Auger, comme un séditieux, il fut banni de Lyon en 1565 (1), vint à Orange, et ensuite dans le Béarn, sur l'invitation de la reine Jeanne d'Albret. Il mourut à Orthez en 1571, à l'âge de soixante ans. Viret joignait à l'érudition une abondance et une facilité qui passait alors pour de l'éloquence ; et il avait l'art de soutenir l'attention de ses auditeurs, en piquant leur curiosité par des anecdotes et des allusions dans le goût du temps. Il a laissé écrit, que, suivant Ancillon (*Vie de Farel*), on pourrait former une petite bibliothèque de ses ouvrages. Le P. Niceron a donné les titres de vingt-neuf, dont quelques-uns ont eu plusieurs éditions. On se contentera de citer ici ceux que les curieux recherchent encore, moins pour leur mérite réel que pour leur originalité : I. *Disputations chrétiennes*, en manière de devis, divisées par dialogues, avec une Épître de J. Calvin, Genève, 1544, 3 vol. in-8°. II. *Dialogue du désordre qui est à présent au monde* et des causes d'iceluy et des moyens pour y remédier, desquels l'ordre et le titre s'ensuit : le monde à l'empire, l'homme difforme, la métamorphose, la réformation, Genève, 1545, in-8°. de 1010 pag. III. Le *Monde à l'empire et le monde démonstré*, etc., 1550, in-8°. ; réimprimé en 1561, 1579 et 1580. IV. *L'Office des morts*, fait par dialogues, en manière de devis ; Genève, 1552, in-8°. V. *Disputations chrétiennes touchant l'état des trépassés*, faites par dialogues, ibid., 1552, in-8°. VI. La *Physique papale*, par manière de devis et par dialogues, ibid., 1552, in-8°. VII. La *Nécromancie papale*, faite par manière de dialogues et de devis, ibid., 1553, in-8°. Cet ouvrage et le précédent sont très-rares. VIII. *De vero Verbi Dei, sacramentorum et ecclesiæ ministerio libri duo ; de adulterinis sacramentis liber unus*, Genève, Rob. Estienne, 1553, in-fol. IX. *De origine, continuatione, usu, auctoritate atque præstantiâ ministerii Verbi Dei et sacramentorum*, ibid., 1554, in-fol. X. *Satires chrétiennes de la cuisine papale* (Genève), Conrad Badius, 1560, in-8°. de 132 pag., livre singulier et le plus rare de tous les ouvrages de Viret. XI. *Méta-*

(1) Et non pas en 1563, comme le dit le P. Niceron. L'épître dédicatoire à René de France, de son livre *De l'état et conférence de la vraie religion*, etc., est datée de Lyon, le 5 avril 1565.

morphose chrétienne, faite par dialogues (Genève), 1561, in-8°., réimprimé en 1590. XII. Les *Cautèles et canons de la messe*, Lyon, 1563 ou 1564, in-8°. de 198 pag., très-rare. XIII. L'*Interim*, fait par dialogues, savoir : les moyenneurs, les transformateurs, etc., 1565, in-8°. On trouve le portrait de Viret dans Verheiden : *Præstant. theologor. effigies et elogia*, 118. Les Allemands ont frappé une médaille en son honneur. *Voy.* Th. de Bèze : *Icones viror. illustrium;* Melch. Adam : *Vitæ theologor. externorum;* le *Dict.* de Bayle et les *Remarques critiques* de l'abbé Joly, et enfin les *Mémoires* de Niceron, XXXV, 109-120. Viret a pris quelquefois le nom de *Firmianus Chlorus*, et plusieurs de ses ouvrages ont été publiés en latin et en français. W—s.

VIREY (Claude-Enoch), né en 1566 à Sassenay en Bourgogne, commença ses études chez les Jésuites de Dijon, et vint les terminer à Paris, au collége de Navarre. Il accompagna en Italie le président Christophe de Harlay, prit le bonnet de docteur en droit à Padoue, et alla visiter les antiquités de la ville de Rome. De retour en France, il se fit recevoir avocat au parlement de Dijon. Devenu secrétaire de Henri de Condé, il suivit ce prince en Flandre, en Allemagne et en Italie; ces voyages le mirent en relation avec plusieurs savants, entre autres avec Henri Dupuy. Enfin, ayant acheté une charge de secrétaire du roi, il se retira à Châlons, dont il fut cinq fois maire; il harangua, en cette qualité, Louis XIII, Marie de Médicis, Anne d'Autriche, le cardinal de Richelieu, lorsque la cour passa à Châlons en 1629. Virey mourut dans cette ville en 1636. On a de lui : I. Des *Harangues* et autres pièces, insérées dans le *Mercure français*, tom. XIV et XV. II. Une petite pièce latine en vers élégiaques adressée à Cl. Robert, auteur du *Gallia christiana*, et imprimée en tête de cet ouvrage. III. *Harangue à Henri de Bourbon, gouverneur de Bourgogne*, Châlons, 1632. Il a laissé manuscrits une relation du voyage du prince de Condé en Italie, sous le titre d'*Itinerarium italicum*, en vers latins et français; une description du territoire de Châlons; un poème de la *Virginité*, et autres poésies latines et françaises. — Virey (Pierre), religieux de Cîteaux, fut reçu docteur en théologie à Paris, et devint successivement abbé de Châlis et de Clairvaux. Il mourut en 1497. Le P. Jacob, *De claris scriptor. Cabilonens.*, le fait auteur d'une *Vie* de saint Guillaume, abbé de Châlis et archevêque de Bourges. P—rt.

VIRGILE (*Publius Virgilius* ou *Vergilius Maro*) naquit le quinzième jour d'oct., l'an de Rome 684 (1), sous le consulat de Crassus et du grand Pompée, dans un petit village aujourd'hui connu sous le nom de Petiola, autrefois appelé Andes, et assez voisin de Mantoue. On ne sait rien de précis sur la profession du père de Virgile, mais la plus probable des conjectures autorise à penser qu'il était cultivateur, et occupé du soin des troupeaux. En effet, dans la touchante pastorale de Tityre et de Mélibée, Virgile, interprète de son père, et caché sous le nom du premier de ces deux personnages, célèbre le jeune dieu qui lui a conservé sa pauvre cabane, ses

(1) L'an 70 avant J.-C. environ sept ans avant la naissance d'Auguste, et cinq ans avant celle d'Horace.

HIST. ANCIENNE.

VIRGILE.

London direx.t

champs et ses brebis. Il va même jusqu'à citer les paroles d'Octave, qu'assurément il n'aurait pas voulu altérer, et qui deviennent ici une autorité décisive :

Enfants, répondit-il à notre humble prière,
Reprenez vos troupeaux, gardez votre chaumière.

On pourrait encore conclure de cette églogue que si Tityre possédait quelques biens en propre, comme certains métayers chez nous, il n'était pas de condition libre, et tenait à ferme les biens d'un propriétaire difficile et peu reconnaissant; c'est ce que semble prouver la citation suivante :

De Galatée, hélas! quand je portais les chaînes,
Nul espoir d'obtenir la douce liberté;
Nul soin de mon pécule; en vain pour la cité,
Des victimes sortaient de nos gras pâturages;
Pour elle vainement nous pressions nos laitages;
L'ingrate, sans payer mes dons ni mon travail,
Me renvoya toujours la main vide au bercail.

Un voile transparent nous laisse également voir, dans le vieillard Méris de la neuvième églogue, Virgile lui-même, venant, au nom du berger, son père, se plaindre à Rome de la violence du centurion Arius, qui les avait expulsés de leurs domaines où ils venaient d'être rétablis par Octave. Quoi que les critiques puissent penser de cette hypothèse appuyée sur le texte des Bucoliques, on s'accorde du moins à croire que leur auteur eut une ferme pour berceau, des bergers pour compagnons d'enfance, et les champs pour premiers spectacles. Sans doute, le père de Virgile ressemblait à celui d'Horace, qui, malgré les faibles produits de son modeste enclos, ne négligeait rien pour l'éducation de son fils; Virgile reçut à Crémone les premiers bienfaits d'une instruction libérale. Il atteignait sa seizième année, quand il quitta cette ville pour se rendre à Milan, où il prit la robe virile le jour même de la mort de Lucrèce, comme si les Muses, dit Lebeau, eussent voulu montrer dans leur jeune favori le poète qui entrait en possession de l'héritage de gloire d'un beau génie. Alors Crassus et Pompée étaient consuls pour la seconde fois. Naples célèbre par ses écoles, Naples, qui conservait avec la pureté du langage harmonieux des Grecs toutes leurs traditions, et le goût des lettres et des sciences, appela bientôt Virgile dans son sein. C'est là que, se préparant à la poésie comme Cicéron s'était préparé à l'éloquence, le successeur naissant de Théocrite, de Lucrèce et d'Homère, appliqua les forces de son esprit à l'étude assidue de la physique, de l'histoire naturelle, des mathématiques et de toutes les connaissances que l'on possédait à cette époque. Mais, encore à l'exemple du prince des orateurs romains, il se plongea tout entier dans les sources de la philosophie des Grecs, plus puissante et plus répandue qu'au temps de Socrate et de ses disciples. Aussi Épicure, Pythagore, Platon, et beaucoup d'autres de leurs rivaux, revivent partout dans les ouvrages de Virgile; et jamais personne n'a mieux prouvé que lui combien la poésie tire de richesses du commerce intime de la philosophie morale et de la philosophie rationnelle. Il faut même ajouter, pour la gloire de Virgile, que la prose elle-même, avec toutes les libertés dont elle jouit et toute la perfection qu'elle avait reçue du rival de Démosthène, aurait eu peine à égaler la majesté, la concision, la clarté, l'élégance, la force et l'harmonie que l'auteur des Églogues, des Géorgiques et de l'Énéide met dans la description des phénomènes de la nature, de la composition de l'univers et

des épreuves des ames, avant de retourner à leur céleste origine. On est incertain de savoir si Virgile est venu à Rome du vivant de César, et s'il a été connu de ce grand capitaine. Martin, commentateur anglais, penche pour l'affirmative, et cite, en faveur de son opinion, ce trait de l'apothéose du dictateur, dans la cinquième Églogue : *Amavit nos quoque Daphnis.* Un fait de cette nature demanderait une preuve plus convaincante. Au contraire, toutes les traditions attestent que Virgile se rendit à Rome après la bataille de Philippes, et que, présenté à Mécène par Pollion, à Auguste par Mécène, il obtint la restitution de ses biens, comme nous l'avons dit plus haut. Élevé dans les champs, au milieu des bergers, doué d'une ame rêveuse et tendre, ami de la solitude, né poète du cœur, et devenu habile à renfermer ses pensées dans les formes d'un style suave et mélodieux, Virgile semblait être appelé surtout au genre pastoral. Mais pour devenir grand peintre, dans quelque genre que ce soit, il faut avoir la nature sous les yeux. Ce premier de tous les modèles manquait à Virgile. Le Mantouan n'était pas comme la Sicile un pays tranquille et enchanté; où des bergers heureux amusaient leurs loisirs en chantant tour-à-tour leur propre bonheur ou les aimables fictions de la Grèce. Ses habitants étaient renfermés dans les soins vulgaires d'un travail salarié. La beauté particulière d'un paysage autour d'un petit domaine, le charme attaché aux choses rurales, et surtout à la maison paternelle, pouvaient fournir quelque description exquise, comme le *Fortunate senex;* mais voilà tout. Point de scènes dignes de la poésie, point de drames à puiser dans des mœurs pastorales, dénuées de toute espèce de magie. Il eût fallu créer le sujet, les personnages et la fable, c'est-à-dire, s'égarer dans les domaines de l'imagination, et s'éloigner de toute vérité. Quel parti Virgile devait-il prendre? le seul qui fût possible : il fit des imitations de Théocrite, propres à donner aux Romains une idée de la poésie pastorale. Mais la reine du monde, dépouillée de sa liberté, avait alors une cour polie, et même un maître sous des formes déguisées. Auguste réunissait autour de lui une brillante élite d'écrivains. Pour plaire à ces juges, d'un goût délicat, Virgile se crut obligé de dénaturer un peu les chants de la Sicile, et de leur prêter une parure plus élégante. Théocrite vit familièrement avec la muse champêtre, et ne craint pas de la produire avec son air rustique, dans le palais des Ptolémées. La Thalie de Virgile rougit presque d'habiter les bois, et veut les rendre dignes d'un consul. Ainsi les aveux mêmes du rival de Théocrite, en nous révélant les mœurs de ceux dont il essayait de charmer les oreilles dédaigneuses, nous apprennent que l'on ne doit pas s'attendre à trouver en lui un véritable poète pastoral. Eh! comment aurait-il pu l'être? Quels sujets champêtres autour de lui? Il n'avait devant les yeux que la guerre civile, des torrents de sang versés dans les batailles, des proscriptions plus affreuses encore; une partie de l'Italie envahie par les gens de guerre, la population des villes et des campagnes chassée vers Rome par la terreur, la misère et la faim; lui-même avait été exposé à périr sous les coups d'un brigand. De tels spectacles devaient plutôt inspirer des satires ou des élégies sur les

désastres du temps, que des églogues ou des idylles. Le premier de ces trois genres aurait demandé ce que l'excellent Virgile n'avait point, la colère d'Archiloque, ou le glaive de l'ardent Lucile; mais, en revanche, il possédait toutes les qualités de Simonide pour déplorer, en des chants sublimes, les malheurs de Rome et du monde. Eh! quel titre de gloire pour lui que des élégies où il aurait imprimé le caractère de son génie mélancolique et de son tendre amour pour l'humanité, en même temps que la juste horreur des crimes de trois monstres de cruauté! Virgile n'a point eu cette pensée généreuse, ou, s'il l'a conçue, sa raison l'aura condamnée comme une témérité dans l'exécution; en effet, quel est le maître qui commandait alors dans Rome? La première églogue où Virgile, en remerciant Octave comme un dieu tutélaire, plaide, avec une si vive éloquence, la cause des propriétaires dépossédés et chassés par les farouches vétérans, est tout ce qu'on pouvait oser en des extrémités si cruelles; cet acte de courage mérite des éloges au poète qui écrivait, pour ainsi dire, sous le glaive. On peut juger de la terreur et du tumulte qui régnaient dans les campagnes de l'Italie, par les plaintes qu'il ose à peine exhaler après son second malheur. Au lieu des vives peintures de Mélibée sur le sort des cultivateurs exilés par la force; au lieu de ses ardentes imprécations contre la guerre civile, contre des soldats impies et furieux, on n'entend plus que ces cris faibles et timides comme ceux de la colombe au milieu du bruit des armées :

O funestes effets de la guerre civile!
Nous vivions, Lycidas, pour qu'un dur étranger
Nous dit, en usurpant notre pauvre verger :

« Voilà mes biens; fuyez, colons héréditaires. »
Maintenant que tout change, au gré des dieux contraires,
Triste et découragé, je porte au ravisseur
Ces chevreaux; puissent-ils lui porter mon malheur!

Virgile n'ajoute qu'un mot en passant, un simple vœu pour sa chère Mantoue, trop voisine de la malheureuse Crémone, dont le territoire avait été partagé entre les vétérans. Parmi tant de calamités, c'est une chose touchante que de voir un poète essayer d'effacer des impressions funestes par de plus douces images, et offrir à des furieux des tableaux propres à leur faire tomber le glaive des mains. Ce dessein se montre dans l'églogue qui commence par une invocation aux muses de Sicile, et trace le tableau du bonheur promis à la terre, grâce à la naissance d'un enfant, gage d'espérance et de paix. Virgile effleure en passant les crimes du temps, comme s'il craignait de réveiller les fureurs dont sa muse veut détruire à jamais les traces dans les ames, et jusque dans les souvenirs. Si, suivant l'opinion la plus commune, le *Daphnis* contient l'apothéose de César, peut-on douter encore des intentions de Virgile? Ne sent-on pas dans cette élégie le soin religieux d'un écrivain qui, songeant à tous les flots de sang que la mort du dictateur a fait répandre, impose tant de prudence aux expressions de la douleur commune, et s'empresse à les faire oublier par des chants d'allégresse, où il invite le nouveau dieu à donner la paix aux Romains, et les Romains à jouir de la félicité qui les attend sous les auspices de la paix? Sans doute ces compositions, et même celle de *Silène*, qui nous conduit d'une scène vraiment champêtre aux phénomènes de la formation du monde, ne sont pas des Bucoliques; on ne peut les prendre avec

Tityre et Mélibée, avec *Méris et Lycidas*, que pour des allégories ou des allusions à des sujets du temps, que Virgile a jetées dans les formes et couvertes des couleurs de la poésie pastorale. Il ne nous montre de vrais bergers que dans la troisième et dans la septième de ses églogues ; et certes ni l'une ni l'autre n'approche du charme de certaines pièces de Théocrite. Le *Corydon* lui-même, trop pur, trop élégant, trop châtié, décèle un écrivain qui polit une idylle, et ne révèle pas assez les sentiments naïfs d'un berger qui exhale une plainte d'amour. On trouve des pasteurs, des troupeaux de toute espèce, des nymphes, des faunes, des sylvains qui charment le dieu Pan, et pas une vraie pastorale. *Gallus*, dans la dixième églogue est un poète contemporain de Virgile ; il n'est pas, comme Daphnis, un chantre et presque un dieu chéri des campagnes. Virgile rassemble autour de son ami Gallus mourant d'amour pour la comédienne Cythéris, un cortége qu'il ne connaît pas, dont il n'est pas connu ; cette réflexion qui saisit d'abord l'esprit du lecteur, ôte toute vérité à l'imitation du Daphnis de Théocrite. Nous apercevons le poète derrière tous ses personnages ; nous lisons avec délices la plus suave des élégies, une pièce qui a dû charmer toute la cour d'Auguste ; mais nous sentons le défaut d'une fiction allégorique qui manque de vraisemblance et d'illusion. Les Églogues coûtèrent à Virgile trois ans de travail ; en voyant combien la composition en est faible en général, on ne concevrait pas la durée du temps consommé à cet ouvrage, si l'on ne voulait pas examiner que le poète avait presque dû créer une langue nouvelle aux Romains. En effet, si l'on compare l'inculte et sublime Lucrèce à Virgile, on verra quelle distance les sépare sous le rapport de la perfection du style. Catulle, qui n'a écrit que des morceaux de peu d'étendue, conserve encore des traces de rudesse et de grossièreté ; il est bien loin d'approcher de l'éloquence et de l'harmonie de Virgile ; Térence lui-même, si pur, si poli, si doux à l'oreille, n'avait et ne pouvait avoir, dans ses comédies et à son époque, la moitié des trésors de langage que Virgile, jeune encore, avait amassés pour les différents poèmes qu'il méditait ; car l'écrivain qui devait tracer les plus belles parties de l'Énéide était déjà tout entier dans l'auteur des Églogues. Gallus et certains passages de la pharmaceutrée annonçaient le peintre de Didon ; l'horoscope de Marcellus et le Silène faisaient pressentir les magnificences du sixième livre. Je compare les Églogues de Virgile aux savantes études d'un grand maître qui se formait un style par des esquisses rapidement composées, mais du trait le plus sévère, et souvent terminées avec le soin qu'il se proposait de mettre un jour à des ouvrages plus importants. L'amour de la campagne, la connaissance des choses rurales, l'attrait qu'elles ont pour tous les hommes, et pour les poètes en particulier, auxquels les prairies, les bois, les troupeaux, les paisibles occupations de la culture, les divers aspects de la terre et le spectacle du ciel fournissent des inspirations ; voilà, suivant toute apparence, les causes qui portèrent Virgile à devenir le rival d'Hésiode, dont, sans doute, il espérait triompher plus facilement que de Théocrite et d'Homère. Quelques commentateurs prêtent au chantre des Géorgiques l'in-

tention de concourir aux vues de Mécène et d'Octave, pour remettre l'agriculture en honneur, et ramener les Romains à la simplicité des mœurs de leurs ancêtres ? bien loin de vouloir contester ce mérite à Virgile, je saisirai tout-à-l'heure l'occasion de lui emprunter une autorité pour appuyer les conjectures de ses admirateurs. Virgile était âgé de trente-quatre ans lorsqu'il se retira sous le beau climat de Naples, pour entreprendre le poème que les siècles ont consacré comme le plus beau de ses titres de gloire. Cependant il ne faut point chercher le talent de la composition dans les Géorgiques. Au lieu de concevoir un plan, Virgile n'a fait que suivre les premières et naturelles indications du sujet. Il parle d'abord des terres et des moyens d'obtenir des moissons ; ensuite il traite de la culture des arbres et de la vigne ; de là il passe aux soins des troupeaux ; enfin il consacre un chant tout entier aux abeilles qui, avec les oiseaux domestiques, pouvaient faire un épisode de son troisième livre. Ainsi donc, nul effort de génie par l'auteur. On lui a justement reproché le défaut d'ordre, et ce défaut est manifeste dans le premier livre. En effet, les temps heureux de Saturne où la terre produisait tout d'elle-même ; le règne plus dur de Jupiter ; la nécessité du travail imposé par ce dieu aux mortels ; la charrue présent de Cérès, et la description de tous les instruments du labour, devaient précéder leur usage dans le poème. Ici nous voyons précisément le contraire, sans pouvoir alléguer, pour excuse, un de ces savants artifices par lesquels l'écrivain remonte du présent vers le passé. Plus loin, la fête de Cérès, que nous n'attendons pas, sépare brusquement les deux parties d'une magnifique description. Cette description interrompue sans adresse, recommencée avec de nouveaux développements, où la lune, les autres astres, l'hiver, l'automne, le printemps, l'été intervertis, la lune qui revient une seconde fois, et enfin les conséquences que l'on peut tirer des différents aspects du soleil, forment une espèce de confusion que la critique ne pardonnerait point à un écrivain français. D'autres passages donneraient lieu à la même observation. Il faut aussi blâmer dans ce livre l'invocation à César Auguste, non-seulement comme une indigne et absurde flatterie, mais encore comme une superfétation qui blesse toutes les lois du bon sens et de l'art, puisque dans le début d'un poème consacré aux champs, un mortel occupe à lui seul plus de place que Cérès, Bacchus, les faunes, les dryades, Pan, Minerve et Neptune. Hésiode n'a point commis cette faute d'adulation ; au contraire, il inspire aux rois l'amour de la justice par les plus sages conseils. Eh bien ! tel est le charme attaché à la poésie de Virgile, que presque tous les défauts que j'ai remarqués disparaissent par une espèce de magie, et qu'on ne les aperçoit bien qu'en lisant l'ouvrage dans la traduction en prose. Et puis, combien de beautés pour compenser le manque de régularité dans la distribution des éléments du livre ! combien de variété dans les tons du poète ! comme il est habile à faire disparaître la sécheresse des préceptes par les formes et la souplesse du style ! quelle précision élégante et facile dans la description de la charrue ! quelle pompe, quelle harmonie imitative, quelle haute poésie, sans enflure, dans la peinture des tempêtes de

l'automne! comme le poète qui a représenté avec tant de majesté Jupiter la foudre en main sur le mont Athos, et le monde dans l'épouvante, descend avec grâce à la fête rurale de Cérès. Si l'épisode sur la mort de César paraît amené d'un peu loin, et avec quelques efforts qui se devinent, pourrait-on ne pas reconnaître l'art avec lequel tous les prodiges que la crédulité publique, ou les flatteurs du nouveau prince accréditèrent alors sont heureusement rattachés à la pâleur, ou, pour parler en poète, au deuil du soleil affligé de la perte du dictateur? Cependant Virgile ne faisait peut-être ici que l'office d'un courtisan, et mieux aurait valu sans doute ne pas employer un beau talent à consacrer la croyance ridicule du trouble de toute la nature épouvantée de la mort d'un homme. Mais ce qui touche le cœur, ce qui honore Virgile, c'est le courageux souvenir des batailles impies de la Macédoine, c'est la peine qu'il prend d'exhumer les ossements des Romains, dont les pères ont engraissé deux fois de leur sang les champs de Philippes. Ici éclate évidemment le dessein d'inspirer au nouveau siècle l'horreur de la guerre civile. Le poète achève sa course d'une manière digne de lui; il demande grâce à Auguste pour les campagnes désertes, pour l'agriculture sans honneur; et pour la malheureuse Rome menacée d'un côté par l'Euphrate, de l'autre par la Germanie en armes. Peut-être le second livre des Géorgiques est-il le plus faible de tous; cependant, outre la pureté, l'élégance, la facilité, la mollesse qui le caractérisent, il y faut distinguer l'éloge de l'Italie, de son climat, de ses productions, des merveilles qui la décorent. Là, Virgile respire l'amour de la patrie comme Thomson; là, il est aussi solennel que le poète anglais célébrant les grands hommes de son pays, et il surpasse en brièveté un imitateur qu'il égale en enthousiasme. Le retour du printemps, la naissance supposée du monde à cette époque de l'année; le mouvement désordonné de la fête de Bacchus, mais surtout la peinture du bonheur des campagnes, sont des chefs-d'œuvre différents que la dernière postérité relira encore avec délices. Ils annoncent les progrès immenses du poète. Dans les Bucoliques, il s'essayait encore aussi des négligences, des détails sans aucun prix, des ébauches, des défauts plus ou moins graves, dépareraient un ouvrage souvent poli avec soin. Ici paraît un talent mûri, fécond, varié, maître de lui-même, et parvenu à une étonnante élévation j'en atteste l'invocation aux muses ainsi que la peinture des tourments de l'ambition et des crimes de l'avarice tour-à-tour interrompues par les scènes de la félicité champêtre. Peut-être desire-t-on quelque chose dans cette félicité, quand on la compare avec les riantes images de Lucrèce sur le même sujet; mais Virgile possède tous les moyens de faire aimer la campagne aux Romains; et son vertueux projet de les rendre à la simplicité antique, projet marqué partout dans les Géorgiques, se déclare tout entier quand nous l'entendons s'écrier : « Ainsi vivaient les vieux Sabins; ainsi Rémus et son frère; c'est ainsi que la belliqueuse Étrurie a pris de l'accroissement, et que Rome, devenue la merveille du monde, a enfermé sept montagnes dans sa seule enceinte! » A l'exception de l'apothéose imaginaire d'Auguste dont l'éloge inutile et déplacé commet presque toujours la gloire de

son imprudent panégyriste, on chercherait vainement des taches dans le troisième livre : il renferme des beautés nouvelles et d'une grâce particulière ; le pinceau de Virgile, lorsqu'il décrit les qualités, les formes, l'éducation des troupeaux et des coursiers, respire une facilité charmante, quoique son trait garde toujours la même pureté. On voit que le grand artiste avait sans cesse présente à la pensée l'éducation de la jeunesse ; les fréquentes allusions qu'il fait à l'enfance physique et morale de l'homme, ainsi qu'au zèle éclairé qu'elle demande, donnent à ses conseils l'accent de la voix paternelle d'un maître qui se plaît à retracer la délicatesse, le jugement, la tendresse et les ménagements dans les soins qu'il prodigue à des élèves, jeune et riche espérance de la patrie. Plus loin, c'est avec des traits de flamme que Virgile représente les fureurs et les dangers de l'amour dans les troupeaux, ainsi que l'influence irrésistible de cette passion sur tous les êtres vivants Jamais le poème didactique n'a offert une si brûlante peinture ; peut-être est-il fâcheux qu'elle aboutisse à un conte ridicule ; mais pardonnons à l'erreur qui a enfanté des vers admirables de mouvement et d'expression ; la vérité n'a pas toujours été aussi heureuse en inspirations. Buffon descend de sa pompe et de sa majesté pour peindre le caractère, les habitudes, les amours de la brebis et de la chèvre ; et semble avoir pour ces innocents animaux une sorte de prédilection : Virgile nous offre le même exemple ; il se délasse à écrire avec un charme particulier tout ce qui regarde ces deux familles attachées au service de l'homme ; l'une soumise et paisible, l'autre libre et aventureuse, toutes deux utiles à leur maître. Nous sourions à l'innocente peinture, quand nous en sommes détournés tout-à-coup par l'affreux tableau d'une peste répandue parmi les animaux, et dans laquelle Virgile porte la terreur et la pitié à leur comble ! Il n'y a rien en poésie que l'on puisse égaler à la haute perfection de ce livre, dont l'ordonnance est irréprochable ; on y sent le grand poète qui est déjà digne d'écrire une épopée. Quoique le quatrième chant brille par des qualités différentes et nouvelles ; quoique la manière de Virgile y soit svelte, et ses couleurs riantes comme le sujet ; quoique les plus brillantes peintures en viennent relever la simplicité sans l'altérer ; quoique le vieillard du Galèse rappelle, avec bonheur, le bon Alcinoüs et son simple jardin ; quoique le talent du poète déploye ici d'incroyables ressources pour étendre la matière et soutenir l'attention, je crois que Virgile n'a pas observé les lois de la gradation, en ajoutant ce nouveau livre à un poème que le troisième chant, avec quelques additions, aurait terminé d'une manière admirable ; mais du moins cette faute, si c'en est une, se trouve réparée, grâce à la fable d'Aristée qui nous laisse des impressions profondes, et prête à la fin du poème l'intérêt du dénouement d'une œuvre dramatique. Virgile consacra, dit-on, sept années à son chef-d'œuvre, et paraît ne l'avoir achevé qu'en 724, après la célèbre ambassade que Tiridate et Phraate, son rival, envoyèrent à Auguste, arbitre de leurs querelles pour la possession du trône. La lenteur volontaire du travail de Virgile ne peut étonner ceux qui voudront considérer la merveilleuse beauté du style ; d'ailleurs tout atteste qu'en

polissant ses Géorgiques, le poète pensait à l'Énéide à laquelle il semblait préluder dans une foule de passages dignes de la muse épique. Les actions d'Auguste reparaissent à tout moment dans les Géorgiques : tantôt mortel, tantôt dieu, il y reçoit, sous ces deux titres qui en font un être d'une nature double, incertaine et inexplicable, des tributs d'une adoration insensée. Dès-lors Virgile saisissait toutes les occasions, telles par exemple que la légation des Parthes, pour exalter Auguste, et le peindre comme un foudre de guerre, comme un roi victorieux qui soumet les peuples sur son passage, et marche à grands pas vers l'Olympe. Dès-lors, Virgile avait évidemment formé le plan de consacrer tous les événements de la vie d'Auguste, et de le prendre pour héros d'une épopée. Rattacher la naissance de Rome à la chute de Troie; légitimer l'usurpation d'Auguste, en lui transmettant l'héritage d'Énée, père de la race des rois qui devaient fonder et gouverner la ville éternelle; faire du vengeur intéressé de César, et de l'heureux vainqueur d'Antoine, le successeur de ces rois; enchaîner les Romains à l'empire du prince qui, après avoir épuisé le sang des peuples, voulait enfin leur assurer les avantages de la paix, et cacher sa figure de bourreau sous les dehors de la clémence; consacrer les projets d'un habile politique par la sanction des dieux romains qui avaient été les dieux d'Ilion; prêcher l'amour d'une monarchie tempérée, dans un pays si long-temps déchiré par les guerres civiles; favoriser les efforts du maître pour consoler, par une domination douce et régulière, les Romains affligés de la perte de la liberté; façonner les esprits au joug d'Auguste, ou peut-être amollir cette ame de fer, devenue plus dure en se trempant dans le sang des proscrits; la porter à l'oubli des injures, à la crainte des dieux, et à la modération du pouvoir : telles sont les intentions assez claires de Virgile. Le choix même de son héros l'atteste; et si ce choix trahit et réalise le secret dessein d'une ingénieuse et perpétuelle allusion, le caractère donné au prince troyen, modèle de piété envers les dieux, son père, et la patrie, et plein d'humanité même envers ses ennemis, ne permet pas de refuser au poète un tribut de reconnaissance. Il me paraît démontré que tout en louant Octave, dont il n'eût osé révéler les cruautés, Virgile a voulu seconder la métamorphose heureuse qui s'annonçait dans ce grand coupable, et lui enseigner à mériter le nom d'Auguste, par sa ressemblance avec Énée, justement protégé de Vénus, dont César descendait par Jule; avec Énée chéri de Jupiter, qui, contrarié jadis par les destins, dans sa faveur déclarée pour Hector, est maintenant d'accord avec eux pour seconder la grandeur de la reine du monde, qui doit sortir des ruines d'Ilion. Suivant l'opinion de Fénelon lui-même, l'empire de Priam n'est qu'accessoire dans l'Énéide; et le poète a sans cesse Rome et Auguste devant les yeux. Cette opinion repose sur les choses contenues dans l'Énéide. Au premier livre, c'est pour Rome que Vénus supplie le maître des dieux; c'est la splendeur de Rome que Jupiter se plaît à révéler à sa fille, avec une magnificence qui fait pâlir tout ce qu'Ilion avait de majesté au temps de sa fortune. C'est parce qu'il veut assurer la puissance promise à Rome sur l'univers, que le maître de l'Olympe

arrache Énée à l'amour de Didon. Rome intervient, avec Annibal et Carthage, dans les sublimes imprécations de cette reine au désespoir. Rome occupe une partie du cinquième livre, et remplit le sixième presque tout entier. Au moment où la guerre va éclater entre les Troyens et les Rutules, le Tibre, le palais de Latinus, les images qui le remplissent, les habitants de l'Italie, qui courent aux combats, les cérémonies pratiquées pour l'ouverture du temple de Janus, les Sabins, aïeux de Rome, tout nous parle d'elle, et semble rapetisser les Troyens. Le huitième chant nous montre la source du Tibre et l'humble berceau de Rome, la roche Tarpéienne, la place du Capitole, aux lieux où règne le bon Évandre. Non content de ces intéressants souvenirs, Virgile nous retrace les commencements de Rome, ses combats, ses progrès, ses cérémonies religieuses, et nous conduit jusqu'à l'apogée de sa gloire, après la bataille d'Actium, et la soumission de l'Euphrate. Enfin Rome, retracée tout entière sur le bouclier d'Énée, semble présider aux travaux de son premier fondateur, qui va combattre pour lui donner l'empire du monde. Nous entrevoyons encore Rome et Carthage dans les trois derniers livres du poème, où un léger voile couvre à peine et nous laisse apercevoir, presque sans aucune fiction, les usages, les mœurs et la religion du peuple-roi. Toutes ces allusions étaient autant de sources d'intérêt pour les Romains, qui, admirant dans l'Énéide un poème national, pardonnaient aisément à Virgile de leur avoir sacrifié la nation troyenne. Nous aussi, élevés dans l'imprudente admiration de Rome, de ses fausses vertus et de sa politique, qui a mis les nations aux fers, nous sommes particulièrement frappés des traits sublimes qui la caractérisent ici; mais la réflexion nous fait vivement sentir les défauts essentiels du poème, la duplicité d'action, le manque d'unité dans la composition et la perpétuité d'une allégorie trop transparente, qui trahit le mensonge du poète, occupé de Rome, et non de Troie, d'Auguste, et non du fils d'Anchise. Virgile, rempli, pénétré d'Homère, a voulu résoudre le problème de réunir en douze chants une grande et magnifique imitation de l'Iliade et de l'Odyssée. Cette ambition, peu digne d'un écrivain si judicieux, et le projet décidé de faire encore entrer, dans une épopée troyenne la plus riche partie des annales de Rome, ont frappé d'un vice incurable la composition virgilienne. En effet, par une conséquence inévitable de la double intention de l'auteur, tantôt les plus grandes beautés se trouvent déplacées dans l'ouvrage, parce qu'elles ne font pas une partie nécessaire du plan, et qu'elles contrarient les lois de la gradation de l'intérêt, ainsi qu'on le voit par le récit de la ruine de Troie, si imprudemment placé au commencement du poème; tantôt les créations les plus heureuses en elles-mêmes nuisent au sujet, en rabaissant le héros, comme dans le quatrième livre, ou bien en ravalant les Troyens, qui, après les Romains du sixième et du huitième livre, ressemblent à des pygmées, que le poète donne pour pères à des géants. Malgré ces observations sévères, l'Énéide n'en est pas moins la seconde épopée du monde; peut-être même le rival d'Homère a-t-il fait tout ce qui était faisable à l'époque où il écrivait, et pour le peuple qu'il

voulait célébrer. Peut-être une épopée pareille à l'Iliade n'aurait-elle plus trouvé de lecteurs à charmer. Les Romains occupaient tant de place dans leur propre estime, ils jouaient un si grand rôle dans l'univers, que le poète devait surtout leur parler d'eux-mêmes; et la chute d'Ilion ne pouvait les toucher que comme la source de leur souveraineté. Virgile a été déterminé par une profonde connaissance de l'état des croyances, des progrès de la raison, du discrédit du polythéisme, de la disposition du siècle, du caractère de ses contemporains et de l'esprit de la cour d'Auguste, où les choses nationales plaisaient au reste des héros de la guerre civile, de même qu'aux brillants écrivains du temps, et agréaient au maître, qui voulait qu'on rattachât sa maison et sa gloire à la naissance et à la gloire de l'antique cité de Romulus. C'est de cette dernière considération que Virgile a tiré les plus rares merveilles de son poème et des choses dont Homère ne donne point l'idée, parce que le modèle n'en existait pas de son temps. Il a fallu une Rome pour que la poésie pût enfanter le discours de Jupiter, au premier livre, le tableau de la postérité d'Énée, le palais de Picus, la maison d'Évandre, les merveilles gravées par Vulcain sur le bouclier d'Énée. Là, Virgile est aussi grand que son sujet, c'est-à-dire, qu'aucun poète ne le surpasse ou même ne l'égale, parce qu'il réunit la hauteur du génie à une gravité toute romaine, et qu'il y ajoute, pour tempérer au besoin la roideur inhérente au sublime, toute la politesse et toute l'élégance des Grecs. On ne trouverait nulle part un chant d'épopée aussi dramatique que le second livre, tour-à-tour empreint de la grandeur d'Homère, de la majesté de Sophocle et de la sensibilité d'Euripide. L'Andromaque de ce poète est devenue un chef-d'œuvre de composition, un modèle d'observation des convenances, de respect pour la vertu et de fidélité dans la peinture de la puissance d'un sentiment profond et religieux sur une de ces ames héroïques et tendres, dont le malheur ne peut jamais altérer la pureté. Au temps d'Homère et même d'Euripide, un tel caractère n'aurait pas eu de type, et par conséquent pas de peintre. De même la Didon, quoique Virgile en ait emprunté quelques traits au plus tragique des Grecs et au célèbre Apollonius de Rhodes, est une création originale et d'une éloquence de passion que le poète doit à son génie et à son siècle. Athènes ne peut rien opposer à ce chef-d'œuvre. « Les six derniers livres de l'Énéide, dit M. de Chateaubriand, contiennent peut-être des beautés plus originales, plus appartenant en propre au génie de Virgile que les six autres. Ils ont une foule de mots tendres, de pensées rêveuses, qu'on chercherait en vain dans ceux-ci. » Cette opinion s'appuie sur une vérité de fait: Virgile a trouvé en lui seul des inspirations pour peindre la mort de Nisus et d'Euryale, celle de Pallas et de Lausus; les plaintes de la mère du jeune ami d'Ascagne, les pressentiments et la douleur d'Évandre, les funérailles des Troyens immolés par le glaive des combats; les tristes et courageuses paroles d'Énée blessé à son fils; le guerrier qui meurt en se souvenant de sa chère Argos, le trépas de Camille et la douleur de Juturne aux approches du moment suprême de Turnus son frère. Dans tous ces tableaux le chantre des Romains nous

révèle une ame comme celle d'Euripide, mais avec une tristesse plus douce, un langage plus semblable à celui des différentes expressions de la douleur dans les femmes, et avec une mélodie qui ressemble à celle de leur voix, quand elle est l'écho fidèle de leur cœur, ému par la sympathie des affections. Même après les morceaux épiques qu'il a semés au milieu de ses Géorgiques, Virgile avait encore une poésie nouvelle à créer pour l'Énéide. Cette poésie éclate dès le premier chant ; c'est, dans le style, une grandeur différente de celle de l'Iliade, une gravité simple et imposante, une élégance exquise, et des grâces qui tiennent à la pureté du goût. La muse épique semble avoir emprunté la plume de Melpomène, pour tracer ce grand drame de la chute d'Ilion, qui remue nos ames avec toute la puissance de la tragédie; Euripide et Racine ont moins d'éloquence à peindre la terreur et la pitié. La narration des voyages d'Énée paraît plus pâle, moins nerveuse, moins animée; mais son élégance et son harmonie ont encore le pouvoir de dissimuler la faiblesse du sujet et la froideur des détails. Il a fallu deux mille ans, des mœurs différentes, une autre religion, des institutions inconnues aux anciens, et l'influence souveraine des femmes dans les sociétés modernes; il a fallu qu'une des plus orageuses passions du cœur humain y fît découvrir de nouveaux mystères, pour que la langue que Virgile prête à Didon pût être égalée par Racine. Plus loin, si Virgile transporte dans l'épopée, au risque de la refroidir, l'élégance travaillée, les effets calculés, le fini trop précieux peut-être du genre didactique, il a vaincu à force de souplesse et de variété, de naturel et d'art, l'une des plus grandes difficultés, celle de donner la vie et le mouvement à la poésie descriptive. Un prodige devait couronner et surpasser ces prodiges ; comme Racine produisant Athalie après Iphigénie et Phèdre, Virgile, ayant à représenter les choses surnaturelles, invente un langage divin qui se compose de l'audace et de la vigueur d'Eschyle, de la majesté de Sophocle, de la hauteur de Lucrèce, et des inspirations du Fénelon de l'antiquité. On croit lire Platon, devenu poète pour célébrer les plus grandes choses connues, Dieu, l'univers et la vertu. Le dernier effort du talent est d'avoir trouvé des moyens de soutenir par des beautés d'un ordre différent, la comparaison avec toutes les beautés semées dans les six premiers livres de l'Énéide; c'est pourtant ce que Virgile a fait, en se surpassant lui-même dans les formes passionnées de l'entretien d'Alecton avec Turnus, dans le combat de Cacus avec Hercule, modèle de narration dramatique, et dans l'hymne en l'honneur du dieu, hymne qui a toute la vigueur et tout le mouvement d'un chœur d'Eschyle, avec la pureté irréprochable du plus parfait des écrivains. Quant aux scènes entre Évandre et le fils d'Anchise, le langage du vieux roi y respire non pas la naïveté d'Homère, où le naturel du bon Alcinoüs, mais une simplicité ornée avec un goût si exquis, que l'illusion qu'elle produit est parfaite. C'est là aussi que le contraste du berceau champêtre de Rome avec la pompe de sa magnificence, au temps où le poète a pu dire d'elle : *Et rerum facta est pulcherrima Roma*, forme un tableau qui touche d'abord le cœur et le remplit ensuite d'une admiration profonde pour le

génie de l'homme. Dix ans suffirent à peine à Virgile pour composer la moitié de son Énéide; pendant le cours du travail, il fut vivement sollicité par Auguste qui brûlait d'entendre quelque chose du poème; le poète se défendait en alléguant que son ouvrage n'était encore qu'une ébauche; vaincu enfin par les plus pressantes instances, il récita pourtant au prince le second, le quatrième et le sixième livres. Nous ne pouvons que présumer l'enthousiasme d'Auguste et de tous ses amis à cette lecture; mais la tradition nous a révélé l'effet que produisit l'épisode de la mort du jeune Marcellus sur le cœur de sa mère Octavie; revenue d'un long évanouissement, après avoir entendu le touchant éloge de son fils, elle ordonna qu'on remît à Virgile dix sesterces pour chacun des vers de cet épisode qui en a trente-deux. La somme était énorme alors, toutefois le suffrage d'Auguste et de son illustre cortége d'écrivains, les larmes d'une mère, étaient d'un bien plus grand prix aux yeux de Virgile que tous les trésors du monde. Virgile acheva en quatre ans les six derniers livres de l'Énéide; mais il y reconnaissait lui-même des défauts et des imperfections qu'il voulait faire disparaître. Résolu de les effacer, en mettant la dernière main à son ouvrage, il partit pour Athènes. C'est à l'occasion de ce voyage qu'Horace adressa au vaisseau du poète une ode célèbre, qui devait contenir cependant quelque chose de plus intéressant que quatre vers empreints de l'expression de l'amitié, et perdus dans une longue et froide déclamation. On regrette que ce soit le dernier adieu d'Horace à un grand poète qui partait pour aller visiter la terre classique du génie, à un ami qu'il ne devait plus revoir. Auguste, revenant de l'Orient, rencontra le poète de Rome dans Athènes, et il l'accueillit avec sa bonté ordinaire. Virgile devait revenir à Rome avec l'empereur; mais saisi dans la route d'une indisposition subite, que le mouvement du vaisseau ne fit qu'augmenter, à peine put-il aborder à Brindes, où il mourut, après quelques jours de maladie, dans la cinquante-deuxième année de son âge. Ses restes transportés, suivant ses désirs, à Naples, où il avait long-temps mené la vie la plus agréable à un poète, furent déposés sur le chemin de Pouzzole, dans un tombeau sur lequel on lisait son épitaphe, qu'il avait eu, presque à l'heure dernière, le courage de dicter ainsi :

Mantua me genuit; Calabri rapuêre; tenet nunc
Parthenope : cecini pascua, rura, duces.

Virgile avait d'abord institué pour héritiers son frère Valerius Proculus, né d'un autre père; ensuite Auguste, Mécène, L. Varius et Plotius Tucca, qui, au lieu de consentir à brûler l'Énéide, comme le poète l'avait ordonné par un excès de rigueur et de modestie, publièrent l'ouvrage, dont ils se bornèrent à retrancher quelques vers imparfaits, sans se permettre une seule addition. Suivant tous les auteurs qui ont parlé de lui, Virgile était d'une taille assez élevée, rustique d'apparence, faible de corps, sujet à des incommodités graves, très-sobre dans l'usage des aliments, et naturellement sérieux et mélancolique. Il chérissait la solitude, mais n'en recherchait pas moins la société des hommes vertueux et éclairés, au milieu desquels il vivait étranger à l'envie, ne censurant personne, et prenant du plaisir à louer le mérite. Virgile semblait n'avoir rien eu pro-

pre ; sa bibliothèque était ouverte à tout le monde comme à lui-même ; il répétait souvent cet adage d'Euripide : *Tout est commun entre les amis*. Quoique presque toujours retiré dans la Campanie ou dans la Sicile, Virgile possédait une maison magnifique à Rome, dans le quartier des Esquilies, auprès des jardins de Mécène ; il jouissait en outre d'une fortune considérable qu'il avait reçue d'Auguste et de ses autres amis, sans l'avoir jamais demandée. Fidèle à toutes les affections de la nature et à tous les liens du sang, Virgile usait de sa richesse de la manière la plus libérale envers ses nombreux parents, qui vécurent tous dans l'aisance, grâce à lui seul. Il avait tant de bonté dans le caractère que les poètes, ses contemporains, bien qu'ils fussent jaloux les uns des autres, s'accordaient à le chérir et à l'honorer. Horace célèbre à-la-fois, dans Virgile, un génie sublime, et le plus excellent comme le plus candide des hommes. Malgré la tendresse de son cœur qui avait besoin d'aimer, Virgile avait une grande réputation de chasteté ; à Naples on l'appelait communément la *Vierge* ; il était si modeste qu'il se réfugiait dans les maisons de Rome pour se dérober aux regards de la foule qui se portait sur ses pas, ou le montrait au doigt ; mais à cause de sa modestie même, il ne pouvait échapper aux témoignages de l'admiration universelle. Un jour, quelques vers de Virgile lus sur le théâtre excitèrent un tel enthousiasme, que le peuple se leva tout entier, et le poète, présent par hasard à ce spectacle, reçut les mêmes marques d'honneur et de respect qu'Auguste avait coutume de recevoir. On assure qu'avant cette époque Cicéron ayant entendu l'admirable tableau de la philosophie d'Épicure, dans l'églogue de Silène, récitée par la célèbre comédienne Cythéris, s'était écrié : *Magnæ spes altera Romæ*. Ce fait n'est pas prouvé ; cependant on a remarqué, avec raison, comme un grand indice de la vérité, le soin que Virgile a pris de consigner dans le douzième chant de l'Énéide ces flatteuses et prophétiques paroles de l'orateur, que l'amour-propre ne pouvait oublier. Virgile a eu pour détracteurs les méchants poètes de son temps, et le plus pervers des empereurs romains, l'affreux Caligula ; mais il a obtenu le culte de la postérité, qui l'honore comme le prince de la poésie latine. Silius Italicus, imitateur de Virgile, célébrait tous les ans, à Naples, l'anniversaire de la naissance d'un maître qu'il révérait comme un dieu. L'empereur Sévère appelait Virgile le Platon des poètes, et il rendait presque des honneurs divins à l'image du rival d'Homère, et à celle de Cicéron, placées toutes deux par ses soins dans l'oratoire consacré aux dieux Lares. Je ne dois pas oublier que le général Championnet, à Naples, et le général Miollis, à Mantoue, ont profité l'un et l'autre des premiers instants de la victoire, pour honorer par un monument le berceau et la tombe du grand poète. On n'a malheureusement pas la certitude de posséder le véritable portrait de Virgile ; le buste de marbre que nos conquêtes avaient placé au *Musée Napoléon* porte assez l'expression simple et mélancolique que la tradition donne à la figure de l'auteur de l'Énéide, mais aucune preuve historique ne démontre que ce buste soit une copie d'après nature, et faite sur l'original vivant. La bibliographie de Virgile entraînerait des

détails immenses ; nous nous contenterons de citer quelques éditions ainsi que quelques traductions, en renvoyant le lecteur à l'excellente notice de Heyne, augmentée et corrigée par Barbier, et rapportée tout entière dans la réimpression du Virgile de Heyne, par M. Lemaire. Les éditions les plus recherchées de Virgile sont : celle qui fut publiée à Venise, avec les commentaires de Servius, 1482, in-fol. ; 2°. les éditions des Alde, imprimées à Venise, et dont la troisième, éditeur Navagero, est préférée par Heyne à toutes les autres, 1514 ou plutôt 1519, in-8°. L'édition de Lacerda, Lyon, 1617, 3 vol. ; texte peu fidèle, mais commentaire excellent et comparaisons fort utiles. Une édition très-estimée, à l'usage du dauphin, par le P. de La Rue, Paris, 1682, in-4°. La Rue passe pour l'un des meilleurs interprètes de Virgile. Le Virgile de Burmann, Amsterdam, 1746, 4 vol. in-4°, est très-estimé. Virgile de Barbou, éditeur Jean-Auguste Capperonnier, Paris, 1790, 2 vol. in-12 ; *idem*, Pierre Didot l'aîné, Paris, 1791, pet. in-fol., pap. vélin, cent exemplaires ; *idem*, Pierre Didot le jeune, Paris, 1798, grand in-fol., pap. vélin, avec d'admirables compositions, gravées d'après Gérard et Girodet ; *idem*, édition Heyne, Leipsig, 1800, 6 vol. in-8°. Cette édition est une véritable bibliothèque virgilienne ; en profitant du travail de ses évanciers, Heyne a singulièrement augmenté leur moisson de citations et de rapprochements utiles ; ses remarques sont pleines de goût, mais peut-être n'a-t-il point assez de profondeur dans l'examen, et de sagacité dans l'interprétation. Il laisse sans solution de grandes difficultés du texte, pour lesquelles on désirerait avoir son avis. Nous avons en prose plusieurs traductions de Virgile, sans parler des anciennes qui sont illisibles ; celles des quatre professeurs, de Lehlond, du P. Catrou, du conseiller Gin, semblent se disputer à qui défigurera le mieux l'original. L'abbé Desfontaines ne manque pas d'élégance, mais la plupart du temps on ne reconnaît pas le texte dans sa version ; il dispose de Virgile en maître, et transforme souvent une poésie divine dans la plus humble prose. Cependant il a eu long-temps la palme parmi ses faibles rivaux. La première édition, et la meilleure de toutes, avec le texte latin en regard, et des figures en taille-douce par Cochin, a paru à Paris chez Quillau, 1743, 4 vol. in-8°. L'Énéide de Virgile, traduite par M. Mollevaut, membre de l'Institut de France, Paris, 1818, 4 vol. in-18 ; *idem*, par Morin, professeur de l'académie de Grenoble, Paris, 1819, 2 vol. in-12. Beaucoup d'élégance et de fidélité, un mérite réel et auquel on n'a point alors rendu la justice qu'il mérite ; *idem*, par J.-N.-M. de Guerle, censeur des études au collége Louis-le-Grand, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. Une rare intelligence du texte, un travail consciencieux, beaucoup d'attention à observer l'ordre des idées du poète, et de l'habileté à rendre les formes de son style ; assez souvent des efforts heureux, mais aussi quelque faiblesse et un peu d'afféterie ; au total un ouvrage remarquable. *Traductions en vers* : — *Bucoliques*, Richer, Paris, 1736, in-12 ; *id.*, Gresset (dans le recueil de ses poésies) ; c'est plutôt une paraphrase qu'une traduction, Blois, 1734, in-12, *id.* P.-E. Tissot, Paris, 1800, in-8°. : une quatrième édition de cet ouvrage,

proposé par l'Institut comme digne d'un prix décennal, a paru chez Delaunay, Paris, 1822, in-18; *idem*, de Langeac; imprimée d'abord pour compléter le travail de Delille sur Virgile, 1806, in-4°., in-8°. et in-18, et qui a eu ensuite plusieurs éditions; *idem*, Firmin Didot, avec plusieurs idylles de Théocrite, de Bion, et de Moschus, 1806, in-8°. et in-12; *idem*, Dorange, 1809, in-8°.; *idem*, Millevoye, 1809, in-12; *idem*, F.-G. de la Rochefoucauld, 1812, in-12; *idem*, Deville, 1813, in-8°.; *idem*, Baudin, Cherbourg, 1814, in-12; *idem*, Théod. Boyer, Albi, 1817, in-12; *idem*, Henri de Villodon, chef d'institution, Paris, 1818, in-12; *idem*, Ract-Madoux, professeur à Clermont, 1819, in-12; *idem*, Maisony de Laureil, 1821, in-8°.; *idem*, B.-B. Dupont, 1822, in-8°. — *Géorgiques*, Martin, Rouen, 1708, in-8°.; Segrais, Paris, 1712, in-8°.; Delille, chez Bleuet, Paris, 1770, in-8°. et in-12. L'auteur n'a cessé de faire des corrections heureuses à ce bel ouvrage, qui durera autant que la langue française; *id.*, Le Franc de Pompignan, Paris, 1784, in-8°. Cette traduction est bien loin de manquer de mérite; *idem*, Raux, avec des remarques sur la Traduction de Delille, Paris, 1802, in-8°.; *idem*, l'abbé de Courrand, professeur au collége de France, Paris, 1804, in-8°. — *Enéide*, Perrin, Paris, 1648-58, in-4°.; Marolles, Paris, 1673, 2 vol. in-4°.; Segrais, Amsterdam, 1760, Lyon, 1719, 2 vol. in-8°.; *id.*, Jacques Delille, édit. Giguet et Michaud, 1804, 4 vol. in-8°., avec des remarques sur les principales beautés du texte; 2e. édition, revue et corrigée, avec les variantes, en 1813; 3e. édition, 1820, 4 vol. in-18, annonçant que les remarques sont de MM. Delille, Fontanes, Michaud et Walckenaer; *idem*, dans l'édition récemment publiée des *Œuvres de Jacques Delille*, édition remarquable par la fidélité du texte, la beauté des caractères et celle des gravures. On a été injuste envers ce bel ouvrage, qui est encore, malgré ses défauts, un monument que Delille seul pouvait élever. Obligé de le lire, dans mes leçons au collége de France, j'ai été souvent frappé, comme mes auditeurs, de l'étonnante facilité de Delille à reproduire les plus belles inspirations de l'original. L'Énéide, traduite par M. J. Hyacinthe de Gaston, proviseur du lycée de Limoges, 1808, Paris, chez Léopold Collin, 4 vol. in-12. Malgré le mérite de cet ouvrage, ce fut un véritable scandale de le voir adopté dans les lycées, au préjudice de la traduction de Delille, qui lui est si supérieure. Les quatre premiers livres de l'Énéide, par M. F. Becquey, inspecteur de l'académie de Paris, 1808, in-12. Cet essai fut remarqué des connaisseurs; cependant l'auteur ne lui a pas donné de suite. L'Énéide traduite tout entière par M. Mollevaut, dans un système de fidélité excessive, atteste un travail immense, mais qui n'a point été récompensé par le succès. La plus grande faute du traducteur vient d'une ambition téméraire, et de ce qu'il manquait d'une estime sentie pour l'admirable talent et le beau travail du plus célèbre interprète de Virgile. M. Mollevaut a cru surpasser Delille sans peine; et il s'est trompé à-la-fois dans le système qu'il a cru devoir adopter et dans l'opinion qu'il s'était faite d'un ouvrage qui a tant et de si belles parties. En traductions étrangères, l'Italie compte, pour

l'*Énéide*, Annibal Caro, Venise, 1581, in-4°.; Paris, 1760, 2 vol. in-8°. Dans cette Traduction estimée, l'auteur défigure quelquefois Virgile, surtout en cherchant à commenter et à développer les traits de sentiment, qu'il faut respecter dans un poète si habile à faire parler le cœur. Du reste, Annibal Caro sait ajouter, avec beaucoup de bonheur à son modèle des ornements nécessaires et agréables. Alfieri a aussi donné une traduction de l'Énéide, Londres (Pise), 1804, 2 vol. in-8°. (*V.* Alfieri). En Angleterre, Dryden a traduit également en vers les *Bucoliques*, les *Géorgiques* et l'*Énéide*, Londres, 1697, in-fol.; traduction réimprimée en plusieurs formats, notamment 4 vol. in-12. Quand Virgile pèche par la sécheresse et la nudité, Dryden corrige habilement ce défaut par une sage et brillante abondance; mais aussi il paraphrase le texte d'une manière fâcheuse. Le défaut opposé caractérise la traduction aussi en vers de l'*Énéide* par Ch. Pitt; celle des Bucoliques et des Géorgiques par Warton est généralement estimée. Les Espagnols ont une Traduction de l'*Énéide* et des *Géorgiques*, par Fernandez de Velasco, Tolède, 1577, in-8°., et les Portugais celle de Leonel Da Costa, Lisbonne, 1624, in-fol. L'Allemagne possède la Traduction de Voss, Brunswick, 1799, 3 volum. in-8°.; réimprimée en 1821. Il n'existe pas de commentateur d'Homère et de Virgile aussi habile, aussi judicieux que ce célèbre écrivain. Poète lui-même, il entre profondément dans la pensée, dans le génie, dans les sentiments des poètes auxquels il sert d'interprète; il les traduit avec des expressions créées qui rendent toute la force de l'original, et ne laissent aucune espèce d'incertitude sur le sens. Tout ce qui arrête le lecteur, tout ce qui lui suggère des doutes, tout ce qu'une espèce de vague et de latitude dans les écrits antiques suscite de difficultés à l'intelligence, disparaît dans l'interprétation de Voss, dont la langue se plie encore mieux que l'italien à tous les besoins du traducteur. La fidélité du mot à mot, dans l'italien, laisse quelquefois à Horace ou à Virgile toute l'obscurité de leur texte, altéré ou difficile à comprendre; la fidélité allemande ne nous laisse d'énigmes que celles qui sont insolubles. En Hollande, Vondel, le Shakespeare de son pays, a traduit l'*Énéide*, Amsterdam, 1646, in-4°. On cite encore des traductions de l'Énéide en Hongrie, par Jos. Kovats, 1799 et 1804, 2 vol. in-8°.; en Pologne, par Przybylskiego, professeur émérite, avec des notes intéressantes; en Danemarck, par Schonheyder, Copenhague, 2 vol. in-8°. On a publié, en 1810, le *Génie de Virgile* par Malfilâtre (*V.* ce nom). On a cru ne devoir rien dire dans cet article du *Culex*, du *Ciris* et d'autres petits poèmes attribués à Virgile, et insérés par M. Lemaire dans son édition: on observera seulement que leur authenticité a été niée par Vincent de Beauvais, que l'on croit être le premier auteur qui ait élevé cette question, en accusant les Orléanais de cette supposition.

T—T.

VIRGILE (Saint), évêque d'Arles, né en Aquitaine, sous Clotaire Ier., fut supérieur d'une maison religieuse à Autun, puis élevé sur le siége épiscopal d'Arles en 588. Le pape Grégoire-le-Grand lui envoya le *pallium* en 595, avec une lettre où, donnant de grands éloges à la charité et aux autres vertus épiscopales

de Virgile, il le nommait vicaire du Saint-Siége. Ce vicariat apostolique ne s'étendait toutefois que sur les églises de la Bourgogne et de l'Austrasie, dont Childebert II était roi. D'après les lettres que le pape écrivit à ce prince et aux évêques des deux royaumes, on voit que le roi avait lui-même sollicité ces distinctions honorables pour Virgile. Grégoire-le-Grand, envoyant saint Augustin pour prêcher la foi en Angleterre, recommanda ce nouvel apôtre à l'évêque d'Arles, et l'invita à lui donner de ses mains la consécration épiscopale. Une moisson abondante se présentant en Angleterre, le pape y envoya d'autres missionnaires pour aider saint Augustin, et il les recommanda encore à saint Virgile, pour lequel il témoigna la plus haute vénération. Ce saint évêque mourut le 10 octobre 610. Sa fête est célébrée le 5 mars. G—y.

VIRGILE-POLYDORE. *V.* Polydore.

VIRGILLE-LABASTIDE (Charles de), né en 1682, au village de Saint-Bonnet près de Nîmes, d'une famille noble de Beaucaire, cultiva les sciences et composa un grand nombre d'écrits sur divers sujets. On trouve, dans les Mémoires de l'académie des sciences de Paris, ses *Observations physiques sur les terres qui sont à la droite et à la gauche du Rhône, depuis Beaucaire jusqu'à la mer, avec un moyen de rendre fertiles toutes ces terres*; opuscule imprimé ensuite à Avignon, 1733, in-4°. Le même Recueil contient de lui un *Mémoire sur les avantages d'un grand usage du sel pour les bestiaux*. Virgille avait imaginé une lanterne qui s'éteignait dans l'air aussitôt qu'elle était fermée, mais qui, plongée dans l'eau, au moment de s'éteindre, s'y rallumait et y éclairait pendant quelques minutes, quoique entièrement submergée. Cassini et Pitot, chargés d'examiner cette invention, attestèrent qu'ils en avaient fait l'expérience avec succès, et que, d'après le mécanisme dont l'auteur n'avait confié le secret qu'à eux, il était possible de prolonger la durée de la lumière et de la faire pénétrer à une plus grande profondeur. Ces commissaires déclarèrent dans le même rapport, que le moyen proposé par M. de Virgille, pour retrouver les vaisseaux coulés bas et pour faire demeurer un homme dans l'eau, sans incommodité et en état d'y manœuvrer pendant vingt et trente heures, et même d'y manger et d'y boire, leur paraissait d'une pratique facile, si en effet l'auteur de ces découvertes avait trouvé l'art de respirer sous l'eau, ainsi qu'il le prétendait, mais sans en administrer la preuve. Il annonçait de plus des procédés infaillibles pour remettre à flot les vaisseaux noyés, pourvu qu'ils ne fussent pas adhérents au fond de la mer. Il découvrit, en 1730, la voie romaine d'Ugernum à Nîmes, et en publia la description dans le Mercure d'août 1731. Astruc l'avait déjà reconnue comme faisant partie de la voie Domitienne; mais son travail ne fut publié qu'en 1737, dans ses Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc. Virgille avait fait des recherches sur les quatre grands monuments antiques de Nîmes; sur les causes de la fertilité de la terre, sur la formation de la butte Montmartre; sur l'origine des sources et les moyens de puiser de l'eau au fond de la mer, sur l'influence de la lune; sur les découvertes marines et sur la formation des coraux, des

pierres et des pierres fines. Il entretint long-temps avec Fontenelle une correspondance qui s'était conservée dans sa famille, ainsi que ses autres manuscrits, mais qui s'est égarée au milieu des désordres. Virgille mourut à Beaucaire, en 1755. V. S. L.

VIRGINIE, jeune Romaine d'une grande beauté, née vers l'an de Rome 290, et dont le nom, comme celui de Lucrèce, se rattache à une des plus importantes révolutions de sa patrie, était fille du plébéien Lucius Virginius et de Numitoria. On peut voir dans l'article du décemvir Appius Claudius Crassinus (II, 333), le récit de la catastrophe qui termina les jours de cette belle et vertueuse plébéienne, l'an de Rome 305, alors qu'elle avait à peine atteint sa quinzième année. Sa famille, désolée, lui fit de magnifiques funérailles, et cet appareil, observé Denys d'Halicarnasse, acheva de soulever tout le peuple contre le décemvirat. « Le » spectacle de la mort de Virginie, » dit Montesquieu, immolée par son » père à la pudeur et à la liberté, » fit évanouir la puissance des dé» cemvirs. Chacun se trouva libre, » parce que chacun fut offensé : tout » le monde devint citoyen, parce que » tout le monde se trouva père. » On ne saurait, sans témérité contester l'authenticité de l'histoire de cette jeune Romaine, d'autant plus que Denys d'Halicarnasse et Tite-Live, qui nous l'ont transmise en détail, sont parfaitement d'accord sur tous les points. Toutefois il est une circonstance qui présente de graves difficultés. Quand ces deux historiens nous disent que Virginie allait à l'école publique, conduite par sa nourrice, on se demande ce que pouvaient être dans Rome, alors si peu lettrée, les écoles publiques? et, s'il y en avait pour les jeunes filles adultes? enfin, si l'on pensait à donner de l'instruction à des filles d'une naissance plébéienne comme Virginie? Ces difficultés ont été prévues, mais non résolues par un critique moderne (1). La mort de Virginie a fourni le sujet de huit tragédies françaises : la première de Mairet, en 1628; la seconde de Leclerc, en 1645; la troisième de Campistron, en 1683, dont ce fut le premier essai; la quatrième de La Beaumelle; la cinquième de Chabanon, en 1769; la sixième de Laharpe, en 1786; la septième de Leblanc de Guillet, non représentée, mais imprimée en 1786; la huitième de M. Guiraud, jouée (en avril 1827) avec succès au Théâtre-Français. Alfieri, en Italie, a traité le même sujet; et c'est une de ses meilleures pièces. Enfin Lessing l'a aussi traité en allemand dans la pièce d'*Emilia Galotti* (*V.* Lessing). La mort de Virginia est le sujet d'un très-beau tableau, qui fut le morceau de réception de Doyen à l'Académie. — Virginia (Aula), fille d'Aulus Virginius, patricien, avait épousé le plébéien L. Volumnius, qui fut deux fois consul (*V.* ce nom). Les dames patriciennes, regardant ce mariage comme une mésalliance, fermèrent à Virginie le temple de la Chasteté patricienne, l'année même que son époux était revêtu de son second consulat (457 de Rome). Il s'ensuivit une querelle très-animée. La femme de Volumnius prétendait avoir autant que personne le droit d'entrer dans ce temple, « étant, dit Tite-Live, patri» cienne, chaste, mariée en premiè» res noces à l'homme qui avait re» çu les prémices de son cœur, et

(1) Levesque, Hist. critiq. de la républ. rom., t. 1, 185.

» qui, par son caractère personnel, » par ses exploits militaires et par » ses dignités, ne pouvait aucunement la faire rougir de cette alliance. » Elle sut tirer des patriciennes une noble vengeance en consacrant dans sa maison une chapelle à la *Chasteté plébéienne*. D-R-R.

VIRGINIUS (*Aulus*), tribun du peuple, se perpétua dans cette magistrature depuis l'an de Rome 291 jusqu'à l'an 300, à la faveur des troubles excités par la loi qu'avait proposée son collègue Terentillus Arsa, et qui tendait à nommer des commissaires pour dresser un corps de lois qui pût établir une forme constante dans la manière de rendre la justice aux citoyens. L'an 292, Virginius cita devant le peuple Coeso Quintius, fils du vertueux Cincinnatus, à cause des violences qu'avait employées le jeune patricien pour s'opposer à la loi Terentilla. Bientôt, lorsque sous les ordres du sabin Herdonius une poignée d'étrangers vint surprendre le Capitole, le séditieux Virginius voulut, mais en vain, s'opposer à ce que les citoyens s'armassent pour sauver la patrie (an de Rome 293). Enfin, les troubles excités par ce démagogue, qui violait toutes les lois sous prétexte de défendre les droits du peuple, ne se terminèrent que l'an de Rome 299, par la nomination de trois commissaires envoyés en Grèce pour recueillir les lois de Solon et d'autres législateurs. A leur retour, des décemvirs furent chargés de rédiger un corps de lois (an de Rome 301). Alors Aulus Virginius cessa d'exercer le tribunat. D—R—R.

VIRGINIUS ROMANUS était un poète comique, à qui ses pièces acquirent une grande réputation du temps d'Auguste. On sait qu'à cette époque la comédie, qui avait été négligée par les Romains de la république, faisait place à de misérables parades mimiques, bien plus propres à charmer les yeux d'une populace turbulente, inattentive et avide seulement de pain et de spectacles, que les conceptions graves et régulières d'une muse moins folâtre. Doué d'un goût sévère et pur, Virginius osa lutter contre la légèreté de ses contemporains; et le succès justifia son audace. La foule oisive des amphithéâtres souffrit qu'il introduisît dans la composition de ses mimiambes, non-seulement la vérité et la vraisemblance, mais encore le bon goût et presque le bon ton. Encouragé par les applaudissements, il risqua des pièces dans lesquelles il marchait sur les pas de Ménandre, et qui lui méritèrent l'honneur de voir son nom placé à côté de ceux de Plaute et de Térence. Il fit même revivre les personnalités amères et franches de l'ancienne comédie, et ridiculisa en plein théâtre des personnages encore vivants. Au reste, s'il faut en croire Pline le jeune, de qui nous tirons ces détails (Liv. VI, Lett. XXI), ses compositions satiriques décelaient autant de respect pour la morale et d'enthousiasme pour la vertu que de verve poétique et d'imagination; son style élégant et spirituel était souvent noble et élevé; ses tableaux toujours frappants de ressemblance inspiraient l'horreur du vice; enfin, il distribuait avec justice le blâme et la critique. Malgré ce rare assemblage de qualités, on a de la peine à concevoir qu'un mimographe ait pu ainsi manier sous la monarchie renaissante l'arme si terrible du ridicule. Comment le nom, le simple nom d'ancienne comédie put-il ne pas effaroucher les susceptibilités

contemporaines ? L'insuffisance des documents, et la perte complète des Œuvres de Virginius, dont il ne reste pas même un seul fragment, nous empêchent d'aller au-delà des conjectures ; et le fait important de la renaissance de l'ancienne comédie dans un siècle poli et corrompu, sous un gouvernement despotique, sera toujours un problème difficile à résoudre. P—or.

VIRGINIUS RUFUS (*Lucius*). *Voy.* VERGINIUS.

VIRIATHE, chef des insurgés lusitaniens, n'était que simple berger, se joignit à une troupe de jeunes gens retirés dans les bois pour se soustraire au joug des Romains. Viriathe se distingua bientôt parmi ses compagnons d'armes, par son adresse et son courage. L'an 604 de la fondation de Rome, les Lusitaniens, voulant résister ouvertement à l'oppression des Romains, se rassemblèrent pour les attaquer dans la Turditanie ; mais ayant éprouvé des revers, ils allaient traiter avec le général romain Vétilius, lorsque Viriathe, qui montrait sous l'habit d'un simple soldat les talents d'un général et l'âme d'un héros, profita d'un moment d'incertitude pour les empêcher de se soumettre. « Rappelez-vous, leur dit-il, la perfidie des généraux de Rome ; ne traitez point avec un ennemi sans foi, suivez mes conseils, et je vous réponds de votre salut. » Le ton de confiance que prit Viriathe rendit l'espérance aux Lusitaniens qui le reconnurent à l'instant pour leur chef. Alors il effectua avec beaucoup d'habileté une retraite qui déconcerta les Romains, et il se rendit, par des sentiers solitaires et avec toutes ses forces, sous les murs de Tribola. Vétilius s'étant avancé lui-même à la tête des légions pour combattre les Lusitaniens, Viriathe le fit prisonnier et força les Romains à prendre la fuite, après avoir perdu la moitié de leur armée. Le bruit de ses exploits attira un grand nombre de soldats sous ses drapeaux, et il se vit bientôt à la tête d'une armée nombreuse. Rome lui opposa en vain d'autres généraux. Le préteur Plautius et Claudius Unimanus, envoyés au secours de Vétilius, éprouvèrent le même sort. Le consul Fabius Æmilianus, le descendant et l'allié d'une race de héros (*Voy.* FABIUS, XIV, 18), fit aussi de vains efforts pour le soumettre. Son successeur Servilianus, après de nombreux combats, fut obligé d'entrer en négociation avec le chef des Lusitaniens, et les fiers Romains se virent réduits à le reconnaître pour leur ami et leur allié. On ignore les limites des états qui furent laissés à Viriathe ; mais il est probable qu'ils comprenaient la plus grande partie de l'Espagne ultérieure. Arsa, dont il voulut faire sa capitale, était située près des rives de l'Arsas (aujourd'hui Guadiana). La fierté de Rome fut extrêmement blessée de cette concession ; elle n'attendait qu'une occasion de se soustraire à des engagements dictés par la force ; et pour cela tous les moyens lui étaient bons. Tout-à-coup, sans aucune déclaration d'hostilités, Quintus Servilius Cépion paraît aux portes d'Arsa, à la tête des légions romaines. Viriathe, surpris, lui abandonne sa capitale, qu'il ne peut défendre, et il se retire dans les montagnes. Cépion le poursuit et l'environne ; mais le général lusitanien se rend encore redoutable, remporte de nouveaux avantages, et propose toujours la paix, même lorsqu'il est vainqueur. Cépion parut la

desirer aussi, tandis qu'il méditait en secret le plus lâche dessein. Il parvint à gagner les députés que Viriathe lui avait envoyés ; et ces traîtres, pénétrant de nuit sous la tente de leur général, lui enfoncèrent un poignard dans la gorge ; seule partie de son corps qui ne fût point à l'abri de leurs coups. Les historiens romains, toujours injustes envers les ennemis de leur patrie, ont représenté Viriathe comme un rebelle, un brigand ; mais il est impossible de méconnaître sa générosité, sa justice, sa fidélité à sa parole, et les rares qualités qui lui ont assuré un rang honorable dans l'histoire. Placé dans les mêmes circonstances que Vercingétorix et Civilis, il ne combattit pas avec moins de valeur que ces deux héros ; il balança pendant quatorze années la fortune de Rome, défia les talents de ses plus habiles généraux, et ne succomba que par une infâme trahison. B—R.

VIRIEU (F. H., comte DE), d'une famille illustre du Dauphiné, fut élevé avec soin, et embrassa de bonne heure la carrière des armes. Il était colonel du régiment de Limosin, quand les troubles de 1788 éclatèrent dans sa province contre l'administration du cardinal de Brienne. Il participa aux deux assemblées de Vizille et de Romans, où la noblesse et le clergé réunis au tiers-état consacrèrent le principe de la double représentation du tiers, du vote par tête et de l'égale répartition de l'impôt, principe qui l'année suivante servit de base à la révolution (*V.* MOUNIER). Nommé par la noblesse du Dauphiné député aux états-généraux, Virieu, fidèle à son mandat, qui prescrivait le vote par tête, fit partie des quarante-sept députés de la noblesse de France, qui, le 25 juin, se réunirent au tiers-état, constitué en assemblée nationale. Il figurait alors parmi les partisans les plus zélés du ministre Necker. Toutefois lors du renvoi de ce ministre, renvoi qui servit de prétexte à l'explosion du 14 juillet, le discours qu'il prononça fut moins véhément que ceux des autres orateurs de son parti. En présentant des considérations sur la sagesse qui, dans cette crise, devait guider les délibérations de l'Assemblée, il dit qu'il fallait se borner à témoigner son estime et ses regrets en faveur du ministre disgracié, sans chercher à influencer le roi dans le choix de ses ministres. Mais il demanda en même temps que l'Assemblée confirmât par une déclaration solennelle ses précédents arrêtés, portant qu'elle ne se séparerait pas avant la confection de la constitution. Après le retour triomphant du ministre Necker, Virieu figura parmi les partisans du système des deux chambres, ainsi que l'évêque de Langres La Luzerne, les comtes de Clermont-Tonnerre et de Lally-Tolendal, MM. Mounier et Malouet. C'était avec l'appui de ces députés peu nombreux, mais fort éclairés et très-influents, que Necker espérait conduire l'Assemblée, et, en agissant de concert avec elle, se rendre maître des événements. Son illusion que partageaient ses amis ne tarda pas à se dissiper. Le comte de Virieu redoutant les écarts d'une révolution sans frein s'opposa fortement, dans la séance du 28 juillet, à l'établissement d'un comité des recherches ; il insista sur le danger de se livrer à des formes inquisitoriales, et d'introduire avec le pouvoir judiciaire le despotisme dans l'Assemblée. Mais il vota en faveur de la déclaration des droits. Quand les débats s'enga-

gèrent sur l'essence et la définition du gouvernement, il réfuta les orateurs qui prétendaient que le pouvoir législatif devait être fixé avant le pouvoir exécutif. Il soutint qu'il fallait d'abord consacrer l'autorité royale, et fit observer que le roi étant une partie constituante du corps législatif, on devait s'occuper de lui avant toute chose. Dans la séance de la nuit du 4 août, il s'écria, au milieu de l'enthousiasme qui accueillit l'abolition des priviléges, « qu'il ap» portait aussi son moineau sur l'au» tel de la patrie, et qu'il proposait » la destruction des colombiers. » Mais depuis cette époque, il ne cessa plus de se montrer l'appui du gouvernement monarchique. A la suite du rapport de Mounier, au nom du comité de constitution, la discussion s'étant ouverte le 2 septembre sur l'organisation du corps législatif et sur la sanction royale, le comte de Virieu manifesta la crainte qu'on ne voulût établir en France un gouvernement fédératif. Il présenta les avantages des deux chambres, d'après l'exemple du gouvernement anglais, et vota pour le *veto* indéfini. Voyant, le lendemain, que la proposition des deux chambres allait être rejetée, il se récria contre les démagogues par lesquels l'Assemblée se laissait emporter, et ses paroles excitèrent un grand tumulte. La question de l'hérédité, relativement à la branche d'Espagne et aux prétentions de la branche d'Orléans, ayant amené de grands débats, le soir même (15 sept.), le comte de Virieu eut avec Mirabeau une conversation qui jeta un grand jour sur les projets secrets des révolutionnaires. L'entretien s'étant tourné sur l'objet de la séance, Virieu dit que le grand nombre de têtes existantes dans la famille royale mettait heureusement à l'abri de craindre de long-temps l'ouverture de la difficulté qui venait de s'élever au sujet des droits de la branche d'Espagne. « Elle n'est pas aussi éloignée, dans le fait, répondit Mirabeau, qu'elle le paraît au premier coup d'œil. L'état pléthorique du roi et de Monsieur peut abréger leurs jours; et fait à-peu-près dépendre cette question de l'existence de Monsieur le dauphin, qui est un enfant. — Mais je suis surpris, reprit Virieu, que vous oubliiez Monsieur le comte d'Artois et ses enfants. — Dans le cas, répondit Mirabeau, où l'événement se présenterait sous un temps peu éloigné, il faut avouer qu'on pourrait regarder Monsieur le comte d'Artois comme fugitif, ainsi que ses enfants, et d'après ce qui s'est passé, comme à-peu-près *extrà legem*. » On touchait aux événements d'octobre. Necker venait de présenter un plan de finances. Dans la séance du 26 septembre, Mirabeau déclara que, vu l'urgence, il fallait l'adopter de confiance et sans discussion, voulant ainsi compromettre la responsabilité du ministre: Virieu s'écria que Mirabeau *poignardait* le plan de M. Necker. Le 30, il combattit l'attribution au corps législatif de la nomination aux emplois et aux charges militaires, et rappela que cette même prérogative, usurpée par le parlement d'Angleterre, avait amené le détrônement de Charles Ier. A l'occasion du repas des gardes-du-corps, qui devint le prétexte des événements des 5 et 6 octobre, il avait dit au député Adrien Duport que ce qu'il appelait une orgie n'était qu'une fête patriotique et le fruit d'un noble enthousiasme. Ces paroles faillirent lui coûter la vie, suivant la dénonciation faite à l'Assem-

blée par le chevalier de Cocherel. Ce député déclara qu'une foule de peuple avait demandé à sa voiture, lorsqu'il accompagnait le roi à Paris, le député Virieu pour le massacrer. Sur sa proposition, de prendre des mesures pour la sureté des députés, l'Assemblée passa à l'ordre du jour. Virieu n'en continua pas moins à suivre sa ligne de conduite entre les deux extrêmes, ce qui le fit souvent repousser par les deux partis à-la-fois. La convocation des états du Dauphiné étant alors considérée comme illégale par le parti dominant, Virieu, à l'exemple de Cazalès, en prit la défense. Il demanda, également de concert avec Malouet et Cazalès, qu'on autorisât le pouvoir exécutif à réprimer les excès commis à Marseille et à Nîmes. A l'occasion du serment des gardes nationales, il observa qu'un corps armé ne peut jurer de maintenir la constitution, mais seulement de lui être fidèle. Effrayé, ainsi que ses amis, du mouvement qui entraînait la dissolution du royaume par le mobile des clubs secrets et publics de tous genres, il partagea l'opinion qu'on pourrait peut-être les balancer par des moyens contraires, et il figura parmi les fondateurs du *club des Impartiaux*, avec Malouet, Clermont-Tonnerre, l'évêque de Nanci, Rhedon et le chevalier de Boufflers, qui tous visaient à une monarchie tempérée; mais ce club inquiéta les Jacobins qui n'eurent pas de peine à le disperser, de même que plus tard ils firent dissoudre le club monarchique établi sur les mêmes principes et par des hommes dépourvus d'énergie. Virieu était sincèrement attaché à la religion catholique; il appuya la motion de dom Gerle qui eut pour objet de la rendre nationale, et demanda expressément qu'elle fût déclarée la seule nationale. Promu, le 27 avril 1790, à la présidence de l'Assemblée, un décret fut aussitôt dirigé contre lui, indirectement, par le parti révolutionnaire, qui venait d'être informé qu'il avait signé la protestation du clergé. Ce décret portait que tout député, entrant en exercice de fonctions que lui aurait confiées l'Assemblée, serait tenu de renouveler le serment qu'il n'avait pris part à aucune protestation contre les décrets sanctionnés par le roi. Comme celui contre lequel Virieu avait protesté n'était pas encore sanctionné, il prit la présidence, après avoir fait une déclaration embarrassée, et il renouvela le serment imposé, ce qui jeta quelque louche sur la sincérité de sa déclaration. Le parti dominant, après l'avoir interpellé, lui enjoignit de descendre du fauteuil; les signataires de la protestation lui enjoignirent d'y rester; et sa voix fut étouffée au milieu du tumulte. Las de ce rôle pénible, il résigna la présidence et envoya sa démission le lendemain. Dès le soir même, les journaux populaires crièrent dans Paris: « Faux serment de M. de Virieu, et » sa destitution de la place de pré» sident de l'Assemblée nationale, à » laquelle il avait été nommé par les » aristocrates! » Toujours uni à MM. Malouet et de Clermont-Tonnerre, il tenta vainement d'arrêter le débordement de calomnies et de mensonges dirigés alors contre la noblesse et la famille royale. Il vota, dans l'Assemblée, pour que le roi fût investi du droit de paix et de guerre, et il réclama la continuation des poursuites commencées contre les auteurs des événements des 5 et 6 octobre, sans égard pour les députés qui y étaient impliqués. A la séance

du 20 octobre 1790, profitant de la demande du renvoi des ministres, il sollicita le rétablissement de l'autorité royale, déclarant que l'Assemblée s'exposerait à la plus terrible responsabilité si elle la laissait plus long-temps dans des mains sans force et sans autorité. Il avait déjà présenté des vues sur l'organisation de l'armée, dont on provoquait le licenciement. A cette occasion, il dit que les traîtres achetés par les ennemis de la France, et les scélérats qui voulaient sa subversion, y trouveraient seuls leur compte. Il combattit aussi le projet de substituer le drapeau tricolore au pavillon blanc. A la séance du 22 juin 1791, où parvint la nouvelle de l'arrestation du roi à Varennes, ce fut sur sa proposition faite conjointement avec le député d'André que l'Assemblée témoigna sa satisfaction à la ville de Paris, pour la tranquillité qui n'avait cessé d'y régner pendant la crise, l'invitant à conserver le même calme, et chargeant de plus les autorités de prendre les précautions nécessaires à la sureté du roi et de sa famille. Dès-lors, il cessa de concourir aux travaux de l'Assemblée, et il signa la protestation des 12 et 15 septembre 1791, contre ses décrets. Après la session, il se retira dans le Dauphiné, puis en Suisse, et enfin à Lyon. Cette ville ayant pris les armes contre la Convention, au mois de mai 1793, Virieu s'associa au plan de défense de M. de Précy, sans toutefois se montrer ouvertement, ni faire partie de l'état-major de ce général à cause du rôle ostensible qu'il avait joué à l'Assemblée constituante. Les royalistes réunis dans Lyon étaient tenus à des ménagements envers le parti fédéraliste ou républicain mitigé. MM. de Précy et de Virieu, conjointement avec d'autres royalistes, cherchaient à lier cette insurrection avec celles qui éclataient à la même époque dans le midi, afin de les diriger toutes vers le même but, le rétablissement de la monarchie. Ils avaient aussi l'espoir de se lier avec les puissances dont les armées occupaient dans ce moment nos frontières. Mais aucun effort extérieur ne répondit à une aussi grande entreprise (*Voy.* Victor-Amédée, XLVIII, 399). Après quatre mois de siége, et d'une défense héroïque, les chefs de l'insurrection lyonnaise, serrés de près et sans espoir d'être secourus, sentirent qu'il était temps de se soustraire aux dangers qui les menaçaient. Ils résolurent avec trois mille citoyens environ, que l'opinion ou la crainte attachaient à leurs pas, de faire une sortie par la porte de Vaize, et de se frayer un passage à travers les assiégeants, en côtoyant le cours de la Saône. Leur dessein était de se retirer en Suisse. Dans la nuit du 8 au 9 octobre, le général Précy se mit en route avec sa petite armée, après avoir confié au comte de Virieu le commandement de l'arrière-garde, composée de trois cents combattants au plus, ayant seulement quatre pièces de quatre, et amenant la caisse qui renfermait le trésor de la troupe fugitive. Arrivé à trois-quarts de lieue de distance du corps du général Précy, au défilé de Saint-Cyr, Virieu fut attaqué par des forces considérables, auxquelles ses trois cents hommes opposèrent sans succès une vigoureuse résistance. Ils furent taillés en pièces ou faits prisonniers, et leur commandant périt dans la mêlée. D'après les premières dépêches de ses commissaires, la Convention, dans son Bulletin, annonça que Vi-

rieu et Précy avaient été pris et fusillés ; mais des dépêches ultérieures firent connaître que Précy, attaqué et défait, était parvenu à s'échapper avec un très-petit nombre des siens seulement, et que Virieu, ne s'étant point trouvé parmi les prisonniers, avait péri les armes à la main.

B—P.

VIRLOYS (CHARLES-FRANÇOIS ROLAND LE), architecte, né à Paris le 2 octobre 1716, était frère de *Roland*, maître écrivain, dont on a quelques pièces d'écriture admirables. Dans sa jeunesse, il cultiva la philosophie et la jurisprudence ; et en terminant ses cours, il reçut le grade de maître ès-arts. S'étant appliqué à l'étude de l'architecture, il y fit de rapides progrès, et ne tarda pas à être chargé de constructions importantes. Les plans qu'il présenta pour le théâtre de Metz ayant été jugés supérieurs à ceux de ses concurrents, il les fit exécuter en 1751. Virloys se plaint que ses envieux, après l'avoir forcé de changer la façade, lui disputèrent le mérite de la distribution intérieure ; « mais, dit-il, quelques efforts qu'on ait faits pour m'enlever la gloire de cet ouvrage, il n'en est pas moins vrai qu'il est de moi, et que j'ai été le premier qui ait supprimé les barreaux et séparations des loges et les banquettes sur le théâtre (1). » Dans le temps qu'il travaillait à ce monument, il conçut la première idée du *pantographe de perspective*. Il perfectionna cet utile instrument, et le fit exécuter, en 1758, pour l'instruction et l'amusement des enfants de France (2). Sa réputation s'étendit bientôt dans les pays étrangers. Il fut revêtu du titre d'architecte du roi de Prusse, et depuis, de l'impératrice Marie-Thérèse. Dans les dernières années de sa vie, il s'occupa de la rédaction de divers ouvrages, et mourut le 30 mai 1772. On a de lui des Traductions françaises des *Éléments de physique*, ou *Introduction à la philosophie de Newton*, par s'Gravesande, Amsterdam, 1747, 2 vol. in-8°., et des *Éléments de la philosophie newtonienne*, par Pemberton, ibid., 1775, 2 vol. in-8°. Le principal ouvrage de Virloys est le *Dictionnaire d'architecture civile, militaire et navale, ancienne et moderne*, et de tous les arts qui en dépendent, etc., Paris, 1770, 3 vol. gr. in-4°., avec 101 pl. Ce Dictionnaire, plus complet que celui de d'Aviler (*V.* ce nom), laisse cependant beaucoup à désirer. Les articles les plus importants y sont traités d'une manière sèche et superficielle. On trouve dans le troisième volume les *Vocabulaires* des termes d'architecture, latin, italien, espagnol, anglais et allemand. Les neuf premières planches représentent les plans, coupes et profils du théâtre de Metz ; la dix-neuvième, un nouvel ordre inventé par Virloys, qu'il nomme l'*ordre français*, et qu'il employa pour décorer l'avant-scène du théâtre de Metz ; enfin la dernière, son *Pantographe* de perspective. Mais on jugera sans doute qu'il a multiplié très-inutilement les planches, puisqu'il en consacra sept à reproduire les monogrammes des graveurs, tirés de l'*Abecedario* d'Orlandi et du *Dictionnaire* de Christ (*V.* ces noms). Virloys promettait un *Traité de la perspective théorique et pratique*. (Voyez son *Dictionnaire*, au mot

(1) Voy. son *Dict. d'architecture*, dans sa préface, et au mot *Théâtre*.

(2) Il a donné la description de cet instrument dans son dictionnaire au mot *Pantographe* ; et il en promettait une plus détaillée dans son *Traité de perspective*.

Pantographe); et il préparait une édition de la traduction de *Vitruve*, par Perrault, augmentée d'une *Vie* de cet architecte et d'une *Dissertation* sur ses commentateurs. W—s.

VIRUÉS (don ALONSO DE), vingt-quatrième évêque des Canaries, naquit, non point, comme l'ont écrit presque tous les historiens canariotes, dans le royaume de Navarre, mais à Almédo, ville de la Castille-Vieille, à peu de distance de Valladolid. Il fit profession parmi les Bénédictins, et s'acquit, par son érudition et son éloquence, une telle réputation, qu'il fut nommé prédicateur de l'empereur Charles-Quint, et que ce monarque l'emmena en Allemagne en 1539 pour combattre, de vive voix et par écrit, les hérésies qui alors commençaient à troubler la chrétienté. Il paraît qu'il y passa au moins deux ans. Revenu en Espagne, l'an 1542, il fut sur-le-champ nommé évêque des Canaries par l'empereur, en remplacement de Juan de Sarvia, et se rendit dans son diocèse, où il se distingua par son zèle à soutenir les droits de l'évêché sur la juridiction d'Aguimez, et l'adresse avec laquelle il apaisa les différends entre les religieux de Candelaria et le clergé séculier. Il mourut à Tolède, le 19 janvier 1545. On a de lui: I. Vingt Dissertations contre Philippe Mélanchthon, sous le titre de: *Philippicæ disputationes XX*, Anvers, 1541; Cologne, 1542; ibid., 1561. C'est le plus remarquable de tous ses écrits. II. *De matrimonio regis Angliæ*, composé à l'occasion du mariage de Henri VIII avec Anne de Boulen. III. *Collationes septem*, contre Érasme, son ami et son admirateur, auquel il reproche quelques aberrations en fait de doctrine. Cet ouvrage est rédigé en forme de lettres, et se recommande par le style. On peut consulter, sur Alonso de Viruès, Antonio, *Biblioth. hisp.*, tome I, p. 43; Érasme, *Epist. lib. XIX*, pag. 668, et *lib. XX*, p. 751 (édit. de Bâle, 1529), et Castill., *Descripc. histor. de las Canarias, lib. III, cap. 2*. P—or.

VISCAINO (SÉBASTIEN), navigateur espagnol, entreprit, en 1595, un voyage à la côte de la Californie, et prit formellement possession de la presqu'île. En 1602, la crainte de voir les Anglais s'établir dans les contrées au nord de ce pays, et le désir de trouver dans le voisinage du cap Mendocino un port qui pût offrir à la fois, aux galions revenant des Philippines, un abri contre les vents et un refuge contre les croiseurs ennemis, décidèrent Philippe III à ordonner à Gaspar de Zuniga, comte de Monterey, de faire faire une reconnaissance exacte des côtes situées sur les parallèles voisins de celui du cap Mendocino, découvert en 1542 par Rodriguez Cabrillo. Cette expédition fut confiée à Viscaino, qui fit voile d'Acapulco, le 5 mai 1602, avec deux vaisseaux, une frégate et une chaloupe pontée. Ce navigateur visita les hâvres et les lieux auxquels il put aborder, et eut souvent à lutter contre les vents de nord-ouest, qui sont les vents dominants sur cette côte. Il parvint enfin à découvrir, vers 36° 40′ de latitude, un port auquel il imposa le nom de *Puerto* de Monterey, et qui depuis est devenu le principal établissement des Espagnols à la côte nord-ouest. Viscaino remonta ensuite jusqu'à la hauteur du cap Mendocino, par 41° 30′ de latitude. Mais les maladies qui commencèrent à se déclarer parmi son équipage, le manque de vivres et la rigueur extrême de la

saison, l'empêchèrent de s'élever au-delà du cap Saint-Sébastien, sous le 42° de latitude. Il reprit donc le chemin d'Acapulco. Torquemada qui, dans sa *Monarquia indiana* (livre v, chap. 41 et 42, et du chap. 45 à 58), nous a conservé le récit de cette expédition, ajoute qu'un seul bâtiment, la frégate commandée par Antonio Florez, dépassa le cap Mendocino. Le 19 janv. 1603, elle parvint sous le 43° de latitude à l'embouchure d'une rivière que Cabrillo paraît avoir déjà reconnue en 1543, et que l'enseigne Martin d'Aguilar crut être l'extrémité occidentale du détroit d'Anian. Il ne faut pas confondre cette entrée ou rivière d'Aguilar, que l'on n'a pu retrouver de nos temps, avec l'embouchure du Rio Colombia (lat. 46° 45'), qui est devenue célèbre par les voyages de Vancouver, Grey et du capitaine Lewis. Près de la rivière était un promontoire qui fut nommé *Cap Blanc*. C'est à Viscaino que l'on doit la première reconnaissance exacte des côtes de la Nouvelle-Californie. M. de Humboldt dit qu'il mérite d'être placé au premier rang des navigateurs de son siècle, et que trente-deux cartes rédigées à Mexico, par le cosmographe Henri Martinez, prouvent qu'il releva les côtes de la Nouvelle-Californie avec plus de soin et d'intelligence qu'on ne l'avait fait avant lui (1). E—s.

(1) Léon Pinelo, dans son *Epitome de la Bibliotheca oriental y occidental*, etc., cite, p. 634, le manuscrit d'un voyage de Sébastien Viscaino, qui se trouve dans la bibliothèque de Barcia, et qui porte le titre suivant: *Relacion del viage, i Descubrimiento de las Islas, llamadas Ricas de Oro, i Plata, que dice estan acia el Japon, ano de 1611.* Cette relation de Viscaino et les autres relations manuscrites de ce voyageur, qui ont été retrouvées par D. Martin-Fernandez de Navarette, directeur du dépôt hydrographique de Madrid, font partie de la *Collection des navigations et découvertes des Espagnols depuis la fin du quinzième siècle*, dont l'auteur de cette note publie la traduction. D-z-s.

VISCH (Dom Charles de), bibliographe, était né vers 1596, à Furnes ou, suivant Foppens (*Bibl. belgica*, 164), à Bulscamp, village des environs. Après avoir terminé son cours de philosophie à Douai, il entra dans l'ordre de Cîteaux, à Bruges, et prononça ses vœux, en 1618, dans l'abbaye des Dunes. Il retourna bientôt après à Douai, pour s'y perfectionner dans les études théologiques, et il y reçut, au bout de quatre ans, le grade de bachelier. En 1629, il fut envoyé par ses supérieurs à l'abbaye d'Erbach ou Ebiberach, près de Maïence, pour y professer la théologie; mais les ravages des Suédois en Allemagne l'obligèrent de revenir à l'abbaye des Dunes, où il se livra à l'enseignement. Nommé directeur des religieuses du Val Céleste à Dixmudes, il demeura douze ans dans cette ville, et employa ses loisirs à recueillir des matériaux pour l'histoire de son ordre. Il fut élu prieur du monastère des Dunes vers 1646, revint à Bruges où il consacra le reste de sa vie à la prière et à l'étude, et mourut le 11 avril 1666. Outre une édition des *OEuvres* d'Alain de Lille (*V.* ce nom, I, 371), on lui doit: I. *Historia monasterii Ebiberachensis, cum serie continuâ omnium abbatum.* Elle est insérée dans l'ouvrage de Georg.-Jongelin: *Notitia abbatiarum ordinis cisterciensis*, Cologne, 1640, in-fol. II. *Bibliotheca scriptorum ordinis cisterciensis*, Douai, 1649, in-4°.; Cologne, 1656, in-4°. de 432 pag. La seconde édition est augmentée. C'est, dit Paquot, ce que nous avons de meilleur sur les écrivains de l'ordre de Cîteaux; mais quoique l'auteur ait fait beaucoup de recherches, son ouvrage est loin d'être complet, et

il n'est pas exempt d'erreurs. III. Les *Vies* d'Adrien Cancellier, d'Éberard de Commeda et de Richard de Frise, *en latin*, Bruges, 1655, in-12. IV. *Compendium chronologicum abbatiæ de Dunis*, Bruxelles, 1660, in-12. Le P. de Visch a laissé quelques opuscules manuscrits. On a son portrait format in-4°. *Voyez* pour plus de détails Paquot, *Mémoires sur l'his. littéraire des Pays-Bas*, 11, 382, édit. in-fol. W—s.

VISCLÈDE (Antoine-Louis de Chalamond de La), littérateur provençal, naquit à Tarascon, le 2 août 1692, d'une famille noble, originaire de la Dombe. Passionné pour les lettres, dès sa tendre jeunesse, il alla s'établir à Marseille, pour se livrer à l'étude et acquérir de nouvelles connaissances. Lorsque la peste désola la Provence, en 1720, La Visclède commandait une compagnie de milice, destinée à maintenir l'ordre dans le territoire de Marseille, et par son dévouement et son zèle, il mérita la reconnaissance de ses concitoyens. Dès que la cessation du fléau eut ramené le calme, il s'acquit de nouveaux droits à la considération publique, en n'épargnant ni soins ni sacrifices pour relever l'académie de Marseille, qui le regarde comme son fondateur. Il fut un des membres de la députation qu'elle envoya, en 1726, à Paris, pour demander à être adoptée par l'académie française; et il porta la parole au nom de ses collègues, dans une séance de cette compagnie, présidée alors par Fontenelle. De retour, l'année suivante, il rendit compte du succès de cette mission à l'académie de Marseille, où il remplit pendant plusieurs années les fonctions de secrétaire perpétuel. C'est sans doute à ce titre et en raison de l'aménité de son caractère, qu'on le surnomma le *Fontenelle* de la Provence; car il serait absurde, sous tous les autres rapports, de le comparer à l'illustre auteur des *Mondes*. Les *OEuvres diverses* de La Visclède, publiées en 1727, Paris, 2 vol. in-12, essuyèrent beaucoup de critiques: elles renferment des discours, des poèmes, des odes, des cantates et quelques poésies fugitives. Ses discours sont bien pensés et bien écrits; on cite trois ou quatre de ses odes: l'*Immortalité de l'ame*, *les Passions*, *le Chagrin*, *les Contradictions de l'homme*. Les autres offrent quelques strophes assez bien tournées: sa prose et ses vers annoncent l'honnête homme, le bon citoyen; mais on y cherche en vain le poète, l'homme de génie: tout y est froid, compassé, dépourvu d'imagination, de verve, et de coloris. Peu d'hommes de lettres, néanmoins, ont remporté plus de palmes académiques. Il aurait pu se former un médailler des différents prix qui lui furent adjugés. En 1723, il reçut à-la-fois de l'académie française le prix de poésie et celui d'éloquence: en 1725, il obtint encore de la même académie cette double couronne. En 1725, 1726 et 1730, il remporta le prix de l'ode à celle des jeux floraux, et en 1733, l'académie française lui décerna de nouveau celui d'éloquence. Tant d'honneurs littéraires n'ont pu préserver de l'oubli les ouvrages de La Visclède; et si son nom leur a survécu, c'est à cause de l'impulsion qu'il a donnée à la Provence, où les lettres, avant lui, étaient presque entièrement négligées (*V.* Leven de Templery et Peiresc). C'est parce qu'il fut toujours l'ami, le protecteur et le conseil des jeunes gens studieux dont il en-

courageait les talents, qu'il fonda, pour ainsi dire, une école d'où sont sortis plusieurs élèves qui l'ont surpassé. Une autre circonstance a concouru à tirer de l'oubli La Visclède, c'est que le malin Voltaire a publié ce joli conte des *Filles de Minée*, sous le nom de *feu M. de La Visclède, secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille.* C'est au sujet de ce conte que le vieillard de Ferney écrivit, en 1776, aussi sous le nom de La Visclède, une lettre où il parle de La Fontaine comme il avait parlé de Corneille ; c'est-à-dire en le critiquant sévèrement sur ce qu'il a de défectueux et d'incorrect, quoique d'ailleurs il lui rende justice entière sur tout le reste. La Visclède était dans la société tel qu'il se montre dans ses écrits, doux, poli, affable, officieux. Sa conversation n'y brillait point par des saillies, mais à un commerce sûr, il joignait la plus aimable simplicité de mœurs. La bonté de son caractère et la crainte de désobliger le rendaient quelquefois trop indulgent sur les défauts des ouvrages soumis à son jugement, et on lui a reproché de préférer les fables de La Motte à celles de La Fontaine. Il mourut à Marseille, le 12 août 1760. Depuis la publication de ses Œuvres on a imprimé, dans différents Recueils, plusieurs de ses Odes et Discours académiques, dont quelques-uns ont été couronnés. Ses derniers ouvrages semblent avoir été un *Discours sur la mort du maréchal de Villars*, en 1734, et un *Éloge du secret.* Il a laissé des manuscrits dont on doit peu regretter la perte. A—T.

VISCONTI (Othon), archevêque et seigneur de Milan, était né, en 1208, à Ugogne, bourg situé entre le Simplon et le lac Majeur, d'une famille noble et ancienne de Milan. Il s'attacha au cardinal Octavien des Ubaldini, qui le conduisit à la cour de Rome et dans diverses ambassades, et qui développa en lui, par l'habitude des affaires, ses grands talents comme son ambition. Othon Visconti était alors chanoine de Desio. Le cardinal des Ubaldini le désigna au pape, en 1263, pour l'archevêché de Milan, à la mort de Léon de Pérego, et Urbain IV confirma ce choix en dépit des remontrances de Martin de la Torre, et des chanoines de Milan. Martin de la Torre, qui destinait cet archevêché à Raimond son frère, loin de reconnaître Othon, lui défendit d'entrer dans la ville, et fit séquestrer tous les revenus de la mense épiscopale. Dès cet instant Othon Visconti, se considérant moins comme un archevêque que comme un chef de parti, appela auprès de lui tous les ennemis de la maison de la Torre, tous les nobles exilés, et tous les Gibelins ; il s'empara d'abord d'Arona sur le lac Majeur, dont il voulait faire sa place d'armes ; mais il y fut bientôt attaqué par Martin, et obligé de s'enfuir. Ses partisans, qui faisaient des tentatives en sa faveur dans différentes parties de la Lombardie, furent punis par Napoléon de la Torre avec la plus excessive sévérité ; et quoique le pape excommuniât les seigneurs de Milan, et la ville elle-même, pour la forcer à recevoir son archevêque, Othon Visconti demeurait toujours exilé. Grégoire X parut même abandonner tout-à-fait sa cause, et Othon fut contraint de se cacher dans les petits villages qui entourent le lac Majeur. C'est de là qu'il sortit enfin, en 1276, de concert avec Godefroi, comte de Langusco. La cruauté et l'imprudence de Napoléon de la Torre avaient grossi

le parti de Visconti, et il commandait à une armée considérable d'émigrés. Il éprouva un échec devant Anghiera; son neveu Théobald et le comte de Langusco faits prisonniers eurent la tête tranchée à Galerate, par ordre de Napoléon de la Torre, ainsi que trente-deux de leurs compagnons. Mais peu après la ville de Como embrassa son parti; pendant l'hiver il prit Leno et plusieurs autres châteaux; le 21 janvier 1277, il surprit à Desio Napoléon de la Torre, et le fit prisonnier avec presque tous ses parents, après un combat acharné. Le peuple de Milan, instruit de la défaite de Napoléon, s'arma pour secouer son joug. Il envoya une députation à l'archevêque Othon, pour lui déférer la seigneurie perpétuelle de Milan. Othon, en prenant possession de cette seigneurie, qui devait demeurer près de deux cents ans dans sa famille, publia une amnistie générale, et interdit toute vengeance aux émigrés qui le suivaient. La guerre ne fut point terminée par cette victoire; Gaston de la Torre la poursuivait avec vigueur; seul de sa famille il avait échappé à la déroute de Desio. Mais l'archevêque Othon ne parut plus dès-lors dans les camps; il prit à sa solde, en 1278, Guillaume VII, marquis de Montferrat, qui, à cette époque, avait porté sa maison au plus haut degré de puissance où elle soit jamais parvenue. Avec son aide, il réduisit à l'obéissance la ville de Lodi qui s'était révoltée; mais l'allié qu'il s'était donné était plus dangereux encore que son ennemi. Le marquis de Montferrat, introduit dans Milan, avec un corps nombreux de cavalerie, s'y conduisait en maître, et se proposait d'usurper la souveraineté. Othon Visconti dissimula son ressentiment, et tout-à-coup, profitant d'un voyage que le marquis fit à Verceil, il surprit ses soldats, le 27 décembre 1282, les chassa de Milan, et fit avertir le marquis de se garder d'y jamais reparaître. Othon, parvenu à un âge très-avancé, abandonna ensuite la principale direction des affaires à son neveu Matthieu le Grand, qui par ses ordres fut élu capitaine du peuple de Milan, Novare et Verceil. Il le fit reconnaître, en 1294, par Adolphe de Nassau, comme vicaire impérial en Lombardie, et tout en jouissant du repos qui convenait à son âge, il vit la souveraineté qu'il avait fondée prospérer sous ce nouveau chef. Il mourut le 9 août 1295, âgé de quatre-vingt-sept ans. Une figure noble et imposante, une élocution facile, une constance inébranlable l'avaient rendu digne du rang auquel il s'éleva. Mais l'humanité qu'il avait annoncée au moment de sa victoire se démentit par la suite; et dans ses négociations avec la maison de la Torre, il se joua sans pudeur des engagements les plus sacrés (*V.* Vimecarte). S. S—I.

VISCONTI (Matthieu), surnommé le *Grand*, fils de Théobald Visconti et d'Anastasie de Pirovano, naquit à Masino, sur le lac Majeur, en 1250. Il s'attacha dès sa première jeunesse à son oncle Othon, qu'il suivit dans son exil, et qu'il servit fidèlement dans tous ses combats. De son côté, Othon, parvenu à la seigneurie de Milan, chargea presque sans partage Matthieu de l'administration de ses états et du commandement de ses armées. Il l'avait marié à une fille de Scazzino Borri, l'un des capitaines qui lui avaient été le plus fidèles dans son exil, et le premier fils de Matthieu, Galéaz, na-

HIST. D'ITALIE.

MATHIEU VISCONTI.

Mlle Sayer sc.

quit la nuit même du combat de Desio, qui devait fonder la grandeur de sa maison; quatre autres fils vinrent ensuite, qui tous par leurs rares talents contribuèrent à la gloire des Visconti. Matthieu avait tenu son oncle en garde contre l'ambition de Guillaume VII, marquis de Montferrat; il succéda à ce dernier dans le commandement des armées milanaises, et lorsque Guillaume demeura prisonnier de ses ennemis, Matthieu partageant ses états obtint, en 1290, la seigneurie de Verceil; deux ans après, il y ajouta celle de Côme. En 1294, Adolphe de Nassau le reconnut pour vicaire impérial en Lombardie; enfin, le 9 août 1295, il succéda dans la pleine seigneurie de Milan à son oncle Othon. Cependant la mort de l'archevêque ayant rendu le courage à la maison de la Torre, tous ceux qui étaient jaloux de la grandeur de Visconti prirent les armes, et lui enlevèrent en peu d'années Bergame, Novare, Verceil et Casal Saint-Évèse. Le mariage de son fils Galéaz avec Béatrix d'Este, sœur d'Azzo VIII, célébré en 1300, augmenta le nombre de ses ennemis, de tous ceux qui avaient prétendu à la main de cette princesse. Albert Scotto, seigneur de Plaisance, à qui elle avait été promise, réunit contre Visconti tous ceux qu'il avait offensés, ou qui pouvaient craindre qu'il ne les offensât. Il appela à son aide la maison de la Torre, les nobles de Milan, jaloux de leur liberté, les partisans des Guelfes, et jusqu'aux plus proches parents de Matthieu, qui voyaient avec envie son élévation. Il eut ensuite l'adresse de l'attirer à Lodi par la crainte d'une invasion; et tandis qu'il le tenait en suspens, il excita dans Milan une sédition, qui réduisit son rival à se mettre lui-même (13 juin 1302) entre ses mains, et ne demandant que la vie sauve et la jouissance de ses biens. Matthieu se retira dans le château de Saint-Colomban, qui lui appartenait; les Milanais l'exilèrent de leur ville avec tous les Visconti, et proclamèrent le rétablissement de leur république. Après avoir fait quelques tentatives inutiles pour recouvrer l'état qu'il avait perdu, Matthieu se résigna à son étroite fortune, et vécut pendant sept ans en simple particulier. Guido de la Torre, son ennemi, parvenu à la souveraine puissance, lui fit demander quand il croyait pouvoir rentrer à Milan: « Quand les péchés de Guido, répondit-il, surpasseront les miens. » Ce moment n'était pas éloigné; Guido avait déjà abusé de son autorité; il n'avait pas même ménagé ses partisans les plus fidèles et ses plus proches parents; le parti de Visconti s'accroissait en silence, et lorsque Henri VII entra en Lombardie, Matthieu, qui vint lui faire sa cour à Asti, en novembre 1310, y fut fêté par tous les Lombards, et accueilli par le monarque. Celui-ci entra le 23 décembre suivant à Milan, avec Matthieu Visconti et tous les exilés; il appela dans son conseil les chefs des deux partis, et la maison de la Torre ayant pris les armes le 12 février 1311, pour secouer le joug, fut chassée de Milan par les Allemands. Le 7 avril suivant, Matthieu fut rétabli dans la seigneurie; bientôt les autres villes de Lombardie se soumirent aussi à lui; Plaisance se donna le 10 septembre 1313 à son fils Galéaz. Un autre de ses fils, Étienne Visconti, entra dans Pavie le 6 octobre 1315, et s'en empara. Alexandrie et Tortone lui ouvrirent leurs portes; les Parme-

sans, les seigneurs de Vérone et de Mantoue entrèrent dans son alliance, et le parti impérial, dirigé par un chef aussi habile, aussi entreprenant, se trouva plus puissant en Lombardie, pendant la vacance de l'empire, qu'il ne l'avait été peu d'années auparavant, lorsqu'un empereur belliqueux était à sa tête. C'est vers cette époque que Matthieu reçut de ses compatriotes le nom de Grand, qui peut-être était accordé trop facilement dans le quatorzième siècle. Brave, sans que sa bravoure eût rien de brillant, bon capitaine, sans que son talent militaire le mît au-dessus de ses contemporains, c'est par ses talents politiques, par sa connaissance profonde du cœur humain, des intérêts et des passions de tous ceux qu'il voulait conduire; c'est par son calme au milieu de l'agitation, par sa promptitude à se déterminer, par sa constance à suivre son but; c'est par son habileté à feindre, souvent à tromper, par son talent pour assujétir des caractères rebelles, pour dominer des esprits indomptables, qu'il s'éleva au-dessus de tous les princes de son temps. Avant son exil, il s'était abandonné imprudemment à l'orgueil que lui inspirait sa puissance; il avait offensé les seigneurs ses voisins, et mécontenté les peuples qu'il gouvernait; mais son abaissement avait achevé de développer en lui les qualités d'un chef de parti, et surtout l'art de se contraindre. Il n'était pas vertueux, mais sa réputation qu'il ménagea n'était souillée par aucun crime, par aucune perfidie; il n'était ni sensible ni généreux, mais on ne lui reprochait pas de cruauté. Pendant vingt ans, il avait fait la guerre à l'Église; il devait en grande partie l'attachement de ses partisans à leur haine pour le gouvernement des prêtres; il avait été excommunié à plusieurs reprises; mais il avait toujours repoussé avec une dignité calme ces attaques violentes. Parvenu à une vieillesse avancée, un remords parut tout-à-coup le saisir; il se vit avec un trouble extrême sur le bord de la tombe, enveloppé dans une sentence qui dévouait son ame à des tourments éternels; il ne songea plus qu'à se dérober à l'enfer qui semblait s'ouvrir sous ses pas: il fit aux gens d'église les offres les plus avantageuses; il se voua tout entier à des œuvres de pénitence; il prit le peuple à témoin des mortifications qu'il s'imposait; enfin, il résigna entre les mains de son fils Galéaz l'autorité souveraine, pour ne plus songer qu'à rendre la paix à sa conscience. Il mourut peu de temps après, au couvent de Crescenzago, hors de Milan, le 22 juin 1322. On eut soin de dérober au peuple la connaissance de sa sépulture, pour que ses cendres ne fussent pas jetées au vent, selon l'ordre qu'en avait donné le pape. S. S-i.

VISCONTI (Galéaz Ier.), fils de Matthieu et d'Athanasia Borri, naquit, le 21 janvier 1277, pendant le combat de Desio, qui fonda la grandeur de sa maison. Le nom de Galéaz, renouvelé plusieurs fois dans la famille Visconti, lui fut donné par sa mère, parce que pendant sa délivrance, elle avait été troublée par le chant des coqs. Galéaz Visconti manifesta de bonne heure sa passion pour la guerre et pour les exercices chevaleresques; et cette passion trouva amplement à se satisfaire pendant la longue lutte entre les Guelfes et les Gibelins, qui avait précédé sa naissance, et qui se prolongea long-temps après sa mort. Son père lui fit épouser, en 1300, Béatrix d'Este, veuve

de Mino de Gallura, qui lui apporta un riche héritage, et qui lui ouvrit un asile dans les états de son frère, à Ferrare, lorsqu'en 1302 Matthieu Visconti et ses fils furent chassés de Milan. Galéaz, rentré dans sa patrie, en 1311, avec son père, l'aida mieux qu'aucun de ses frères à recouvrer son ancienne domination sur la Lombardie. Il soumit Plaisance en 1313, et s'en fit donner le vicariat par l'empereur Henri VII. Il repoussa, l'année suivante, l'armée de la ligue guelfe, qui voulait lui enlever cette ville. Il contraignit, en 1320, à une retraite honteuse Philippe de Valois, que le pape avait appelé en Lombardie, pour en faire la conquête, et qui, par les habiles manœuvres de Visconti, se trouva emprisonné entre des fleuves, sans vivres et sans moyens de combattre. En 1321, il défit, devant Crème, les Guelfes, qu'avait conduits Pagan de La Torre; il fit ensuite le siége de Crémone, qui se rendit le 17 janvier 1322. Mais à cette époque, son père Matthieu, affaibli par des craintes superstitieuses, n'osait poursuivre la guerre qu'il avait commencée contre l'Église : il entamait sans cesse des négociations qui décourageaient ses partisans, et affaiblissaient sa cause. Il mourut enfin le 22 juin 1322; et Galéaz, en succédant à la seigneurie, se sentit plus faible qu'il ne l'eût encore été. Plaisance lui fut enlevée, le 9 octobre, par un homme qu'il avait personnellement offensé. A Milan, une fermentation secrète, causée par les premières négociations de Matthieu, était entretenue par un parent de Galéaz, Lodvisio Visconti, homme d'un esprit inquiet, que toute autorité offensait. Une sédition éclata dans cette ville le 8 novembre 1322. Galéaz, qui dans trois quartiers différents voulut tenir tête aux insurgés, avec le petit nombre de soldats qui lui étaient restés fidèles, fut vaincu à trois reprises, et se vit enfin forcé de sortir de la ville où il avait régné. Bientôt, il est vrai, les Milanais se repentirent de leur révolte. Quelques-uns d'entre eux rappelèrent Galéaz; et sa hardiesse égalant leur inconstance, il rentra dans Milan avec quelques soldats, trente-quatre jours après en être sorti; et il se fit de nouveau proclamer, par le peuple, seigneur et capitaine-général. Ses forces cependant étaient diminuées : ses sujets étaient épuisés par une longue guerre; et il fut bientôt assiégé dans Milan par une armée de huit mille chevaux et de trente mille fantassins; mais par sa bravoure et celle de ses frères, il força d'aussi puissants ennemis à lever le siége (juillet 1323). Cependant il n'avait pas, comme son père, l'art de maîtriser ses propres passions, ni celui de conserver son empire sur des caractères fiers et impétueux. Son frère Marc, qui avait eu la plus grande part à ses victoires, son cousin Lodvisio, que les soldats regardaient comme leur maître et leur protecteur, prétendaient demeurer ses égaux et non ses sujets. Leurs querelles affaiblirent son autorité et le poussèrent à des excès qui, détachèrent de lui la noblesse et le peuple de Milan. Enfin Marc et Lodvisio Visconti recoururent à Louis IV de Bavière, lorsque cet empereur entra en Italie, en 1327. Ils excitèrent sa défiance contre Galéaz, éveillèrent sa cupidité; et le seigneur de Milan fut arrêté par les Allemands qu'il avait reçus chez lui, avec Luchino et Jean, ses frères, et Azzo, son fils. Étienne, le cinquième des frères Visconti, mourut le même jour; non sans soupçon

d'empoisonnement. L'empereur menaça Galéaz de le faire mourir sous trois jours s'il ne lui livrait la forteresse de Monza. Ce fut dans ce château même et dans les horribles prisons que Galéaz y avait fait construire qu'il fut enfermé avec son fils et ses frères. Ils y demeurèrent jusqu'au 25 mars 1328. A cette époque, ils furent délivrés, d'après les instances réitérées de Castruccio et des autres chefs Gibelins, et moyennant une grosse rançon. Castruccio prit Galéaz à son service, et il l'employa au siége de Pistoie; mais cet ancien souverain, réduit au rang de condottiero, et affaibli par les chagrins et les misères de sa captivité, fut victime, un des premiers, de l'épidémie qui se manifesta dans le camp de Castruccio. Il mourut misérable et excommunié, à Pescia, au mois d'août 1328. *S. S*—r.

VISCONTI (Azzo), fils de Galéaz Visconti et de Béatrix d'Este, naquit en 1302, vers l'époque où son père et son aïeul furent privés de leur souveraineté, et envoyés en exil. Il passa sa première enfance dans les privations et les dangers, et il dut à l'éducation du malheur la force de caractère et les vertus qui l'élevèrent au-dessus de tous les princes de sa race. A peine était-il parvenu à l'âge d'homme, lorsque de nouvelles calamités l'atteignirent; laissé par son père avec sa mère à la garde de Plaisance, il fut surpris, le 9 octobre 1322, par Vergusio Landi, que des traîtres avaient introduit dans la ville, et il aurait été arrêté lui-même, si sa mère n'avait pris le parti de semer de l'argent sous les pas des assaillants, pour ralentir leur course. Azzo sembla dès-lors vouloir effacer par son activité le souvenir de cette surprise. Il s'empara de San-Donnino en 1325, et, de cette place d'armes, il fit alternativement la guerre à Plaisance et à Parme. Il passa en Toscane la même année, comme auxiliaire de Castruccio, et il concourut puissamment à la victoire d'Altopanio, remportée le 23 septembre sur les Florentins. Il revint de là en Romagne et, de concert avec le seigneur de Mantoue, il remporta, le 15 novembre, sur les Bolonais la grande victoire de Montevegliò. L'année suivante, il porta la guerre dans l'état de Brescia. Les sujets qu'il avait soumis par sa valeur étaient bientôt gagnés par ses vertus. Mais la jalousie de son oncle Marc et la dureté de son père ruinèrent encore une fois sa famille; il fut arrêté par Louis de Bavière, avec Galéaz, le 20 juillet 1327. Il ne fut relâché des prisons de Monza, que le 25 mars 1328. Son père étant mort dans le courant de l'été, il obtint de Louis de Bavière, toujours avide d'argent, d'être réintégré dans le vicariat de l'empire à Milan, moyennant de fortes sommes qu'il emprunta de ses amis et de ses sujets futurs. Il ne se crut pas cependant obligé à une longue fidélité envers le monarque qui l'avait fait languir dans d'aussi cruelles prisons. Dès le mois d'avril de la même année, il refusa de l'admettre dans Milan, et se mit en état de lui résister. Il fit assassiner, au mois de juillet, son oncle Marc Visconti (*Voy.* ce nom ci-après), auquel il attribuait tous les malheurs qu'il avait éprouvés, et dont il redoutait l'esprit inquiet et le crédit auprès des soldats. Ces deux crimes ayant brouillé Azzo Visconti avec les Gibelins, il fut aussitôt réconcilié avec l'Église qui l'avait excommunié. L'interdit mis sur Milan fut levé par Jean XXII, au mois de fév.

1330; et Azzo, étant en paix avec le clergé, et respecté de ses voisins, s'occupa de rendre à ses états leur ancienne prospérité. Vers cette époque, le roi Jean de Bohême parut sur les frontières de l'Italie, et tous les partis le choisirent pour être leur pacificateur. Azzo commença par lui offrir sa soumission comme tous les autres seigneurs de la Lombardie; mais quand il l'eut vu étendre sa domination sur toutes les villes, et conjurer avec le légat du pape pour asservir l'Italie, il entra dans la ligue de Castelbaldo contre ce prince aventurier; la conquête de Bergame et de Crémone lui fut promise en partage par ses alliés : la première de ces villes se rendit à lui, le 27 septembre 1332; il échoua devant Crémone; mais Pavie et Pizzighitone lui ouvrirent leurs portes avant la fin de novembre. Verceil se donna à lui le 7 mars 1334, Crémone se rendit le 15 juillet; Como, Lodi, Crème, Plaisance et Brescia se soumirent ensuite, en sorte que la Lombardie presque entière se trouva réunie sous son autorité avant la fin de l'année 1337. L'année suivante, comme il venait de terminer avec Martino de la Scala la guerre dans laquelle il avait pris le parti des républiques de Florence et de Venise, il fut tout-à-coup attaqué par son parent Lodvisio Visconti, qui, s'étant mis à la tête d'une compagnie d'aventuriers, fut encore une fois sur le point de bouleverser l'état. Azzo était alors retenu sans mouvement dans son lit par des douleurs qui lui avaient ôté l'usage de tous ses membres. La maison Visconti fut sauvée par la victoire de Parabiago, que son oncle Luchino remporta le 20 février 1339. Mais Azzo Visconti ne put jouir de cet heureux événement; il mourut le 14 août 1339, âgé de trente-sept ans, sans avoir eu d'enfants de Catherine de Savoie, sa femme. Les historiens milanais le célèbrent comme le plus grand prince qui ait régné sur eux. Son accès était facile, sa conversation douce et aimable; libéral sans profusion, juste sans sévérité, et religieux sans bigoterie, il obtint, dans un siècle belliqueux, le premier rang parmi les guerriers.

S. S—i.

VISCONTI (Marc), fils de Matthieu, frère de Galéaz et oncle d'Azzo Visconti, ne régna point à Milan, mais illustra, par ses victoires, les règnes de son père et de son frère, comme il les troubla par son ambition. En 1318, il commanda l'armée des Gibelins de Lombardie, dans le mémorable siége de Gênes, tandis que le roi Robert et tous les princes de la maison de Naples défendaient cette ville. En 1320, il enveloppa Philippe de Valois dans les plaines du bas Montferrat, et le contraignit à la retraite. Ce fut lui qui, le 6 juillet 1322, remporta sur Raimond de Cardone la victoire de Bassignana, et le 25 février 1323, celle de Frezzo sur les Guelfes milanais. Mais enorgueilli par tant d'exploits, il ne supporta plus qu'avec impatience l'autorité de son frère Galéaz, avec lequel il croyait avoir droit de partager la souveraineté. Il s'était distingué au service du parti Gibelin, et il voulait qu'aucune considération politique ne fût préférée à l'avantage de ce parti. Il voyait avec indignation les négociations de son frère avec le pape; il les dénonça à Louis de Bavière, et il causa, en 1327, la ruine de sa maison, avec l'arrestation de Galéaz, de ses frères, et de son fils. Mais bientôt, se repentant d'avoir poussé trop loin son ressentiment, il

sollicita Louis de Bavière plus vivement que personne de rendre la liberté à ses parents ; il les aida à fournir la rançon que l'empereur exigeait d'eux, et il consentit à rester lui-même en otage, jusqu'à ce que tout l'argent nécessaire fût ramassé. Azzo Visconti, qui redoutait l'esprit remuant de son oncle, ne se pressa point de le dégager; et Marc Visconti, remis comme garantie à une partie de l'armée de l'empereur qui s'était révoltée et fortifiée au Cerruglio, sut gagner si bien l'esprit des soldats qui devaient le garder, qu'il se fit leur général. A leur tête, il s'empara de Lucques le 15 avril 1329, et vendit ensuite cette ville à Gherardino Spinola, de manière à pouvoir satisfaire les soldats allemands, entre les mains desquels il se trouvait. Il revint à Milan à la fin de juillet. Les bourgeois qui l'avaient vu souvent rentrer dans la ville en triomphe, après de glorieuses victoires, les soldats dont il avait partagé les fatigues, et qu'il devançait dans les dangers, les paysans dont il avait défendu les récoltes contre le pillage des ennemis, s'empressaient sur son passage; ils répétaient son nom avec enthousiasme, et l'invoquaient comme le vengeur de la Lombardie, comme le prince dont ils attendaient la paix, la gloire et la liberté. Le seigneur de Milan, Azzo Visconti, ne vit pas sans jalousie une si haute faveur populaire; il n'avait point pardonné à son oncle la prison qu'il avait subie, et le ressentiment se joignait en lui à la défiance. Il l'invita avec tous ses parents à un festin somptueux. Comme Marc voulait se retirer, après le repas, Azzo Visconti lui demanda un entretien secret; il le mena dans un autre appartement, où des assassins se précipitèrent sur lui, l'étranglèrent, et jetèrent son corps par la fenêtre sur la place publique. Ainsi périt le plus brave des fils du grand Matthieu Visconti, celui que les vœux des Gibelins appelaient à commander leur parti dans toute la Lombardie. S. S—i.

VISCONTI (Luchino), troisième des fils de Matthieu le Grand, était né vers l'année 1287. Il avait partagé l'éducation militaire donnée à toute sa famille, et s'était distingué dans les combats, au moins à l'égal de ses frères; mais dans les victoires qu'il avait remportées, il avait presque toujours été blessé. Il commandait les troupes auxiliaires des Visconti à la bataille de Montecatini, et il y fut blessé à la jambe; près d'Alexandrie il tua de sa main Hugues de Baux, général du roi Robert, et il remporta ainsi les dépouilles opimes, si rares même chez les Romains, mais il fut aussi blessé; il le fut encore au visage, le 25 février 1323, à la bataille de Trezzo, qu'il livra à Raimond de Cardone; enfin, dans la guerre de Parabiago, en 1339, son casque fut brisé par les haches des Allemands, son cheval renversé sur lui; il fut fait prisonnier et lié à un chêne, pendant que le sang coulait de toutes ses blessures, jusqu'à ce qu'un parti de Savoyards le délivra, et que Lodvisio Visconti, général ennemi, fut fait prisonnier à sa place. A la mort d'Azzo Visconti, le 14 août 1339, Luchino fut reconnu comme son successeur dans la seigneurie de Milan. Son frère Jean lui avait d'abord été associé par les suffrages du peuple; mais Jean renonça volontairement au pouvoir souverain, pour se renfermer dans les fonctions du sacerdoce. Luchino n'avait d'autre mérite que sa valeur, et la sévé-

rité implacable qu'on honorait du nom de justice, et qui servit du moins à maintenir l'ordre dans ses états; mais il avait vécu dans la crapule; quoique marié deux fois, il avait eu beaucoup de maîtresses, et un grand nombre de bâtards; il avait conseillé et dirigé le meurtre de son frère Marc; enfin, dès qu'il fut parvenu à l'autorité, il persécuta tous ceux qui avaient eu quelque pouvoir durant le règne de son neveu Azzo. François de Posterla et deux Aliprandi, qui tenaient le premier rang dans la noblesse milanaise, conjurèrent contre lui, en 1340, avec l'intention d'élever à sa place ses neveux, fils de son frère Étienne. Leur complot fut découvert; les deux Aliprandi, après avoir été appliqués à une cruelle torture, furent enfermés dans un cachot où Luchino les laissa mourir de faim. Posterla, qui s'était enfui à Avignon, fut trompé par de fausses lettres, ramené à Pise au bout de deux ans, saisi et conduit à Milan, où il périt sur l'échafaud, avec deux fils à peine adolescents; tous leurs complices furent pendus. Les neveux de Luchino, soupçonnés d'avoir eu connaissance d'une conjuration qui se tramait en leur faveur, furent relégués à l'extrémité de la Hollande. Dès-lors, Luchino, dont le caractère avait été de tout temps sombre et mélancolique, devint plus sévère encore. On ne le vit plus jamais sourire ou dérider pour un instant son front pâle et menaçant. Des douleurs articulaires dont il fut tourmenté contribuèrent encore à rendre son humeur plus sauvage. Parvenu au pouvoir souverain, il ne fit plus la guerre que par ses lieutenants, tantôt aux Florentins, de concert avec les Pisans, tantôt au marquis d'Este, de concert avec les Gonzagues, tantôt aux Pisans eux-mêmes. En 1346, il acheta d'Obizzo d'Este la ville de Parme; Asti, Bobbio, Tortone et Alexandrie se soumirent volontairement à lui. Albe, Chierasco, et une grande partie du Piémont et de la Lunegiane passèrent sous sa domination; mais au milieu de ces conquêtes, affaibli déjà par l'âge et par la maladie, il périt empoisonné par sa femme. Il avait épousé en premières noces une dame de la maison de Spinola, qui mourut jeune. Il épousa ensuite Isabelle de Fiesque, femme d'une rare beauté, mais dont les galanteries étaient sans frein. Elle donna trois fils et une fille à son mari, mais elle avoua ensuite que ces enfants n'étaient point de lui, et qu'elle les avait eus de Galéaz Visconti, son neveu. Lorsque Galéaz fut exilé avec son frère, Isabelle chercha de nouveaux amants; elle obtint de son mari, sous prétexte de dévotion, la permission de faire un pélerinage sur le Pô jusqu'à Venise. Une flottille décorée avec élégance fut destinée à la transporter. Isabelle y monta avec les femmes de Milan les plus renommées pour leur beauté, mais non pour leur sagesse. Ugolin de Gonzague, fils du seigneur de Mantoue, l'amant nouveau d'Isabelle, la retint quelque temps dans ses états, et l'accompagna ensuite à Venise, pour la fête de l'Ascension de 1346. Les détails scandaleux de ce voyage furent bientôt rendus publics par les accusations mutuelles des dames de la cour, non moins coupables que leur maîtresse. Luchino, lorsqu'il en fut informé, résolut de se venger d'une manière effrayante; mais Isabelle, ayant lu sa résolution dans ses regards farouches, le prévint en lui administrant un poison, dont le seigneur de Milan mourut le 24 janvier 1349. Après sa mort, son

fils aîné Luchino Novello quitta la cour, et servit toujours dès-lors les ennemis de l'état. Borso et Forestino, nés jumeaux, exclus aussi bien que leur frère aîné de la succession, parce qu'ils étaient nés d'un inceste, périrent au bout de peu de temps, l'un en prison, l'autre en exil. Brutio Visconti, que Luchino avait eu d'une maîtresse, fut chassé de Lodi, où il exerçait la tyrannie, et mourut misérable dans les monts Euganiens. Ainsi s'éteignit la famille de Luchino. Son héritage fut dévolu à son frère Jean. S. S—1.

VISCONTI (Jean), archevêque et seigneur de Milan, était le quatrième fils du grand Matthieu Visconti, et celui qui avait avec lui les plus grands rapports de caractère et d'esprit comme de figure. Il fut destiné à l'état ecclésiastique; mais pour rentrer en grâce auprès de Louis de Bavière, qui l'avait fait emprisonner avec ses frères, il accepta, en 1329, le chapeau de cardinal des mains de l'anti-pape Nicolas V. L'année suivante, en se réconciliant avec le pape, il échangea cette dignité contre l'évêché de Novare. Au bout de deux ans, il joignit la souveraineté de cette ville à la conduite de son troupeau, après avoir surpris et fait prisonnier, par un indigne stratagème, Cacino Tornielli, qui en était seigneur. L'archevêque de Milan étant exilé, Jean Visconti obtint en 1333, du pape Jean XXII, d'être nommé administrateur de cet archevêché. Il en fut pourvu en titre, le 6 août 1342, par Clément VI. La mort de Luchino Visconti, la grande jeunesse de ses fils, et le doute déjà élevé sur leur légitimité, ouvrirent, le 24 janvier 1349, le chemin du trône à Jean Visconti. Il signala son avénement par des actes de clémence; rappela de leur exil ses neveux, fils de son frère Étienne; tira de prison Lodvisio Visconti, et pardonna à d'autres criminels d'état; mais il fut moins généreux envers les enfants de Luchino, qui périrent tous d'une manière misérable, comme on l'a vu à l'article précédent. L'ambition de Jean Visconti ne fut point satisfaite par l'immense héritage que lui avait laissé son frère; il prétendit à l'empire de toute l'Italie, et pour s'y élever, il employa tour-à-tour les artifices de la mauvaise foi, et les armées qu'il faisait conduire par son fils naturel Jean d'Oleggio. Le 23 octobre 1350, il acheta Bologne des frères Pepoli, qui en étaient seigneurs; et comme Clément VI réclamait cette ville de l'état de l'Église, et menaçait Visconti de l'interdit, l'archevêque parut devant le peuple dans la cathédrale, avec la croix dans une main et l'épée de l'autre: « Avec l'une je défendrai l'autre, » dit-il aux ambassadeurs du pape. Il annonça cependant bientôt après qu'il viendrait en personne rendre ses devoirs à Clément VI, et il envoya d'avance un homme lui préparer des logements et des vivres pour la suite qu'il comptait, disait-il, conduire, de douze mille cavaliers et six mille fantassins. Le pape, effrayé d'une semblable visite, le pria de ne point venir, et lui accorda tout ce qu'il demandait. Jean Visconti voulait étendre sa domination sur la Toscane; il y offrait son alliance à tous les petits tyrans, à tous les conspirateurs, à tous ceux qui troublaient l'ordre établi. En même temps, il y fit entrer, en 1351, Jean Visconti d'Oleggio, avec une armée: le courage des Florentins et la résistance vigoureuse du château de Scarperia déconcertèrent ses projets. Il fit, en

1353, la paix avec les Florentins; mais la même année, les Génois découragés par leur défaite de la Loiera, dans leur guerre contre les Vénitiens, se donnèrent volontairement à lui. Pour accomplir le plan qu'il s'était formé, il lui restait à soumettre les quatre principautés de la Marche Trévisane, Mantoue, Vérone, Ferrare et Padoue: il se préparait à les attaquer, et les petits princes avaient fait une ligue entre eux et avec Venise, pour se défendre, lorsque Jean Visconti mourut inopinément, le 5 octobre 1354, par l'extraction d'un charbon, qui deux jours auparavant s'était manifesté à son front. Ses états furent divisés à sa mort entre ses trois neveux; fils de son plus jeune frère Étienne. S. S—I.

VISCONTI D'OLEGGIO. *Voy.* OLEGGIO.

VISCONTI (MATTHIEU II) était fils aîné d'Étienne, le moins illustre des fils du grand Matthieu, et celui qui était mort le plus tôt. Matthieu II fut appelé par le testament de son oncle Jean, non pas à l'héritage entier de la maison Visconti, mais à une portion composée de Bologne, Lodi, Plaisance, Parme, Bobbio, Pontremoli et San-Donnino. Il est vrai que Bologne ne lui demeura pas long-temps, Jean d'Oleggio ayant fait révolter cette ville, le 17 avril 1355, pour s'en attribuer la souveraineté. Matthieu II était peu capable de réparer cette perte, ou de la venger. Il n'avait hérité d'aucune des vertus de ses ancêtres, il consacrait sa vie au plaisir; la chasse était son unique occupation, et les plus infâmes débauches remplissaient le reste de son temps. Épuisé par ses excès et par les drogues auxquelles il avait recours pour renouveler un feu presque éteint, il était près de succomber à une fièvre lente qui le consumait, lorsque ses frères l'empoisonnèrent, soit qu'ils redoutassent d'être victimes de la haine et du mépris du peuple, soit qu'un mot de Matthieu qui s'était plaint que l'empire n'avait pas de charmes quand il était partagé leur fît craindre qu'il songeât à se défaire d'eux. Matthieu II mourut le 26 septembre 1355. Il avait épousé Liliola Gonzague, fille de Philippe, seigneur de Mantoue, dont il n'eut que deux filles. S. S-I.

VISCONTI (GALÉAZ II), second fils d'Étienne, eut en partage dans la succession de son oncle Jean, outre la moitié de Milan, la souveraineté de Côme, Novare, Verceil, Asti, Tortone et Alexandrie. Après la mort de Matthieu II, il partagea ses états avec son frère Bernabo; la ville de Milan demeura commune entre eux. Galéaz était le plus bel homme de ses états; sa taille élevée, sa chevelure blonde, et le soin infini qu'il mettait à sa parure, attirèrent sur lui les regards de toutes les femmes. Isabelle de Fiesque, sa tante, s'était abandonnée pour lui à un amour incestueux. Dans sa jeunesse, Galéaz avait été en pélerinage au Saint-Sépulcre, et il y avait été armé chevalier; lorsqu'il fut exilé en Hollande, sous le règne de son oncle Luchino, il y tua, dans un combat singulier, un gentilhomme belge, dont il adopta les emblèmes, qui ont été conservés par tous ses descendants. C'étaient deux tisons enflammés, auxquels deux petits seaux étaient suspendus. A son retour, son oncle Jean lui fit épouser, en 1350, Blanche de Savoie, sœur du comte Amédée VI. Galéaz, une fois monté sur le trône, quoiqu'il se laissât engager par son ambition dans des guerres continuelles, ne conduisit

jamais lui-même ses armées. Abandonné à la mollesse et au goût des plaisirs, il faisait consister toute sa grandeur dans la pompe et la magnificence. Il dépensa en bâtiments des sommes immenses, sans laisser cependant des monuments de son règne dignes des trésors qu'ils lui avaient coûté. Voulant unir sa famille par des alliances aux premiers rois de la chrétienté, il fit épouser à son fils Jean-Galéaz, Isabelle de France, et à sa fille Violante, Lionel d'Angleterre. Ces noces et le luxe insensé avec lequel elles furent célébrées épuisèrent Galéaz, et l'obligèrent à écraser ses sujets d'impositions. Le mécontentement universel des peuples et la ruine du commerce et de l'agriculture excitèrent souvent des conjurations ou des soulèvements qu'il punit avec une excessive cruauté. Cependant il voulait passer pour protecteur des lettres : il avait lui-même quelque culture d'esprit, et il témoigna beaucoup d'égards à Pétrarque, qui s'efforça de s'acquitter envers lui par les plus basses flatteries. A son exhortation, Galéaz fonda la bibliothèque et l'université de Pavie. Les petits princes de Lombardie, qui étaient entrés dans une ligue contre l'archevêque Jean Visconti, continuèrent la guerre contre ses neveux et ses successeurs. L'ambition inquiète des seigneurs de Milan, leurs intrigues dans tous les états voisins, et leurs continuelles usurpations avaient fait éclater les hostilités. La première guerre, qui dura de 1355 à 1358, fut désastreuse pour les peuples; les compagnies d'aventuriers, les gendarmes allemands et anglais, les hussards hongrois vivaient à discrétion dans les villages, et songeaient bien plus à piller qu'à combattre. Mais quelque calamité que cette guerre attirât sur les sujets de Galéaz, elle lui parut glorieuse dans ses résultats, puisque, en 1359, ce prince soumit Pavie à sa domination, et qu'ayant détaché du marquis de Montferrat tous ses alliés, il n'eut plus que lui seul à combattre dans les années suivantes. Long-temps il avait vécu à Milan, avec son frère Bernabo; seulement ces deux seigneurs s'étaient partagé la souveraineté de leur capitale, et leurs deux châteaux éloignés l'un de l'autre étaient remplis de gardes, et fortifiés avec soin. En 1365, Galéaz déjà tourmenté par la goutte, et rendu plus défiant par les conseils de sa femme et de ses ministres, quitta Milan, où il ne se croyait point en sureté, et vint s'établir à Pavie. Mais quoiqu'il eût craint dans cette occasion, et non peut-être sans motif, de périr victime de la perfidie de son frère, leur politique les tint toujours unis; ils firent cause commune contre tous leurs adversaires, et la maison Visconti maintint sa puissance sous leur gouvernement, comme si ses états n'eussent pas été divisés. L'avarice de Galéaz croissant avec ses années, pour conserver son argent, il se refusait aux dépenses les plus nécessaires; il ne payait plus ses lieutenants ni ses troupes, et il leur permettait de vivre à discrétion chez ses sujets. Ce désordre excita plusieurs villes à la révolte, et fit échouer des entreprises auxquelles toutes les autres circonstances promettaient le succès. Galéaz mourut à Pavie, le 4 août 1378, dans la cinquante-neuvième année de son âge. Son fils Jean-Galéaz lui succéda. S. S—i.

VISCONTI (Bernabo), troisième fils d'Étienne Visconti, eut en partage dans la succession de son oncle Jean la moitié de Milan, Cré-

mone, Crème, Brescia et Bergame. Il y ajouta ensuite Lodi et Parme, villes échues à son frère Matthieu, qu'il empoisonna de concert avec son autre frère Galéaz. Le nom de Bernabo qui lui avait été donné était commun dans la famille Doria, d'où sa mère tirait son origine. Son caractère dur, hautain, opiniâtre, mais libéral, semblait aussi établir un rapport entre lui et la famille de sa mère. Il passa sa vie entière à faire la guerre. La révolte de Jean d'Oleggio qui lui avait enlevé Bologne en fut le premier motif; il n'abandonna jamais le projet de recouvrer cette ville, et tous les princes d'Italie, qui redoutaient l'accroissement de sa puissance, lui opposèrent une résistance non moins opiniâtre, pour l'empêcher de s'en rendre maître. Bernabo avait épousé, en 1350, Béatrix de la Scala, fille de Martino II, que d'après son orgueil, ou en raison de sa taille imposante, on appelait communément Regina de la Scala. Cette alliance n'empêcha point Bernabo de combattre les princes de Vérone. En 1356, il commença la guerre contre Jean d'Oleggio, seigneur de Bologne; mais celui-ci implora l'alliance de la maison de la Scala, des Gonzagues, des Carrares et des marquis d'Este. Le 14 novembre de la même année, Gênes secoua le joug des frères Visconti; ainsi une guerre presque universelle s'alluma en Italie; mais cette guerre soutenue par des étrangers ruinait le pays sans assurer de gloire aux princes ou aux soldats, et sans amener un résultat. Les troupes de Bernabo ayant été battues deux fois, au passage de l'Oglio dans l'automne de 1357, et à Montechiaro le 20 mars 1358, ce prince demanda la paix, et la signa à Milan le 8 juin de la même année; mais dès qu'il crut avoir endormi ses ennemis par cette négociation, il recommença les hostilités, le 6 décembre. Oleggio, pour se soustraire à cette nouvelle attaque, vendit Bologne à l'Église; mais Visconti n'en continua pas moins la guerre, pendant toute l'année 1360, contre le cardinal Albornoz, qui au nom du pape avait fait cette acquisition. Par cette conduite Bernabo attira sur lui-même et sur ses états les excommunications et les foudres de l'Église. Une croisade fut prêchée contre lui, et en 1361 des pélerins guerriers arrivèrent en grand nombre de Hongrie et d'Allemagne pour le combattre; cependant leur zèle eut peu de suite, et plusieurs de ces croisés, séduits par une plus forte solde, passèrent du camp de l'Église dans le sien. Une grande défaite qu'éprouva son armée près de Bologne, le 16 avril 1363, le détermina pour la seconde fois à rechercher la paix; il la signa le 3 mars 1364, sans avoir dessein de l'observer plus long-temps que la précédente. Une troisième guerre éclata en effet; en 1366, entre les mêmes alliés et Bernabo. L'empereur Charles IV et le pape Urbain V s'étaient mis tous deux à la tête des ennemis de Visconti; cependant Bernabo les prévint, et porta la guerre dans le Mantouan; il déconcerta des opérations mal combinées, et sans avoir remporté lui-même aucun avantage, sans qu'aucun fait d'armes éclatant signalât une guerre où les premiers potentats de l'Europe s'étaient engagés, il signa une paix générale en février 1369. Les traités n'étaient plus entre les mains des Visconti et de leurs adversaires qu'un jeu scandaleux pour se surprendre par des serments. Une quatrième guer-

re fut allumée, en 1370, par une tentative de Bernabo sur Modène, et terminée peu de mois après; une cinquième, en 1371, à l'occasion de l'acquisition de Reggio, faite à prix d'argent par Bernabo. C'est dans cette guerre que son fils naturel, Ambroise Visconti, qui avait formé une compagnie d'aventuriers, et qui s'était distingué par ses talents militaires, fut tué dans la vallée de Saint-Martin, le 17 août 1373. Bernabo, sans être découragé de ce que le succès n'avait encore couronné aucune de ses entreprises, et de ce qu'après d'inutiles combats il s'était trouvé seulement plus pauvre et plus affaibli, s'engagea encore, en 1375, dans la guerre des Florentins contre l'Église; en 1378, dans une guerre contre la maison de La Scala, pour les vaines prétentions de sa femme Regina; enfin, en 1379, contre les Génois. Des extorsions épouvantables, exercées contre ses sujets avaient été la conséquence de ces guerres, continuées pendant trente ans sur un théâtre aussi étroit. La cruauté féroce de Bernabo et les supplices pour lesquels il avait inventé lui-même des raffinements de souffrance ajoutaient encore au poids de sa tyrannie. Outre plusieurs bâtards, il avait quatre fils légitimes, Louis, Charles, Rodolphe et Martin, tous quatre valeureux, ambitieux, capables de grandes choses, mais presque aussi cruels que lui. Il avait partagé entre eux les villes de ses états, et multiplié par là l'oppression, en la rapprochant des peuples. Sa passion pour la chasse était une calamité publique. La moindre offense faite à ses chiens, la moindre transgression de ses ordonnances pour la conservation du gibier, étaient punies par les supplices les plus cruels. Son libertinage n'était guère moins redoutable. Dans un même temps, on avait compté qu'il avait trente-six enfants vivants et dix-huit femmes enceintes de lui. Depuis la mort de son frère Galéaz II, il voyait avec des yeux d'envie la moitié de la Lombardie au pouvoir de son neveu Jean-Galéaz, qui était aussi son gendre. Il était entré dans plusieurs complots formés contre lui, lesquels avaient tous échoué, par la vigilance du seigneur de Pavie. Jean-Galéaz, à son tour, après avoir inspiré à son oncle une grande sécurité, en prenant lui-même toutes les apparences de la plus extrême timidité, annonça qu'il voulait faire un pélerinage vers le lac Majeur. Arrivé près de Milan, le 6 mai 1385, il rencontra Bernabo, qui, avec deux de ses fils, était venu au-devant de lui, pour lui faire honneur. Après avoir embrassé son oncle, il donna l'ordre, en langue allemande, à deux de ses capitaines de l'arrêter. Aussitôt les soldats arrachèrent à Bernabo la bride de sa mule; ils coupèrent la ceinture de son épée, et l'entraînèrent loin des siens, tandis que ce malheureux appelait vainement son neveu à son aide, et le suppliait de n'être pas traître à son propre sang. Il fut enfermé, avec ses deux fils, dans un des châteaux de Milan. A trois reprises, il fut empoisonné, pendant les sept mois que dura sa détention, et mourut enfin le 18 décembre 1385, âgé de soixante-six ans. Une de ses maîtresses, Domina Porri, s'était enfermée volontairement avec lui dans le château de Trezzo, où il avait été transféré; et elle le soigna jusqu'au dernier moment. Il avait marié ses filles aux ducs d'Autriche, de Bavière, de Wirtemberg, aux princes d'Angleterre, de Chypre, de Gonzague; et

leurs dots avaient coûté plus de deux millions de florins d'or. De ses fils naturels sont descendues les branches de la maison Visconti qui subsistent encore. S. S—ni.

VISCONTI (Jean-Galéaz), fils de Galéaz II, et de Blanche de Savoie, né en 1347, fut le premier de sa maison qui porta le titre de duc. Il avait, dès son enfance, tant de perspicacité, un jugement si précoce, et tant de dispositions pour les sciences, qu'on avait long-temps cru qu'un enfant si distingué n'arriverait point à l'âge d'homme. Les goûts qu'il avait manifestés de bonne heure ne l'abandonnèrent point dans tout le cours de sa vie. Insensible aux plaisirs de la chasse ou du jeu, aux attraits des femmes, aux plaisanteries des bouffons de la cour, il consacrait aux études tout le temps qu'il dérobait aux affaires, et il traitait les affaires elles-mêmes en homme d'étude. Le premier il donna de l'activité aux chancelleries des princes; il apporta un soin jusqu'alors inconnu à la composition des manifestes et de tous les papiers d'état. Tout devait être écrit chez lui, jusqu'aux moindres ordres, jusqu'aux instructions les moins importantes, et les archives de Milan contiennent sur son administration plus de matériaux que sur celle d'aucun autre prince. Pendant la vie de son père, il avait été envoyé dans les armées, et il avait fait la guerre, avec peu de succès, au marquis de Montferrat. Lorsqu'à la mort de son père, en 1378, il parvint à la souveraineté, il renonça complétement aux armes, et quoique dès-lors il fût presque toujours en guerre, il ne se montra plus aux armées que conduisirent ses lieutenants. En 1360, son père lui avait fait épouser Isabelle de Valois, fille de Jean, roi de France, qui lui apporta en dot le comté de Vertus, dont Jean-Galéaz prit long-temps le titre. Après la mort de cette première femme, en 1372, et celle du fils qu'il avait eu d'elle, il épousa, le 2 oct. 1380, sa cousine Catherine Visconti, fille de Bernabo. Dès l'année où Jean-Galéaz recueillit la succession de son père, il donna à connaître que son ambition ne serait modérée ni par les liens du sang, ni par l'honneur ou les traités. La ville d'Asti s'étant révoltée contre son beau-frère, Secondotto, marquis de Montferrat, et celui-ci ayant eu recours au comte de Vertus, Jean-Galéaz se fit livrer la ville comme médiateur, et il en garda ensuite la souveraineté pour lui-même. Lorsque l'ambition de Bernabo, son oncle, lui fit craindre de devenir victime de ses complots, et l'autorisa peut-être à intriguer contre lui à son tour, il parvint d'abord à le tromper par une fausse dévotion. Il passait son temps dans les églises, un rosaire à la main, en prières devant les images des saints, ou entouré de religieux et de prêtres. En même temps, il affichait une pusillanimité qui n'était point étrangère à son caractère; il redoublait sa garde, il fortifiait ses châteaux, et il montrait à tous une lâcheté qui devait le faire croire incapable de tenter lui-même une révolution; c'est de là qu'il sortit pour arrêter son oncle aux portes de Milan, le 6 mai 1385; et pour l'empoisonner ensuite, comme nous l'avons raconté dans l'article précédent. Afin de s'assurer les suffrages du peuple, il abandonna au pillage le palais et les trésors de Bernabo; et il permit que tous les douaniers et les percepteurs de contributions fussent poursuivis et massacrés par le

peuple. La moitié de la Lombardie, qui était demeurée le partage de Bernabo, le reconnut sans difficulté pour souverain. Reprenant alors les projets ambitieux que sa famille avait long-temps formés contre les princes de la marche Trévisane, il s'allia, en 1387, à François de Carrare, seigneur de Padoue, pour dépouiller Antoine de la Scala de la souveraineté de Vérone et de Vicence; à peine cette guerre fut terminée, qu'il tourna ses armes contre son allié, François de Carrare, et qu'il le chassa de Padoue et de Trévise. La valeur et l'activité de Carrare, secondées par la constance des Florentins, suscitèrent, il est vrai, une ligue puissante contre Jean-Galéaz. Le duc de Bavière, du côté de l'Allemagne, le comte d'Armagnac, du côté de la Provence, envahirent ses états; quoique tous deux fussent repoussés avec perte, ils donnèrent à François de Carrare les moyens de recouvrer Padoue; et ils firent consentir, en 1392, Jean-Galéaz à une paix générale, qu'il ne se proposait pas d'observer long-temps. Jusqu'alors les Visconti, souverains de la Lombardie depuis plusieurs générations, n'avaient aucun titre qui couvrît leurs longues usurpations. Jean-Galéaz profita de la vénalité de l'empereur Venceslas pour acheter de lui, au prix de cent mille florins, le titre de duc de Milan, dont le diplome lui fut expédié à Prague, le 1er. mai 1395. Des fêtes brillantes solennisèrent l'installation du nouveau duc dans la Lombardie, qui lui obéissait presque tout entière. L'état de Mantoue interrompait en partie la communication entre la capitale de Jean-Galéaz et les provinces qu'il avait conquises sur les bords de l'Adriatique. Pour le soumettre, il déclara la guerre à Gonzague, en 1397, sous prétexte de venger sa belle-sœur, Catherine Visconti, femme de Gonzague, après avoir lui-même, par des rapports calomnieux, engagé ce prince à la faire mourir. Dans cette guerre, signalée par une victoire à Borgoforte, le 23 juillet, et par une défaite à Governolo, le 28 août, il trouva dans la constance des Florentins un obstacle insurmontable à son ambition. Une trêve fut conclue le 1er mai 1398; et Jean-Galéaz profita du repos qu'elle lui donna pour nouer de nouvelles intrigues en Toscane, auprès des Gibelins, qui le regardaient alors comme le chef de leur parti. Les républiques de Pise, de Sienne, de Pérouse et d'Assise, se livrèrent successivement à lui, en 1399 et 1400. Une nouvelle ligue fut formée pour lui résister, par les Florentins et le seigneur de Padoue. L'empereur Robert fut appelé en Italie, et défrayé, dans son expédition, par les subsides des Guelfes; mais Jean-Galéaz, après avoir eu l'avantage sur lui dans un combat, le 21 octobre 1401, sema, par ses négociations, tant de méfiance et de mécontentement dans l'armée allemande, que l'empereur fut obligé d'abandonner mécontentement l'Italie. Enfin, le 24 juin 1402, Jean-Galéaz compléta ses conquêtes en soumettant Bologne à son pouvoir. La balance de l'Italie était presque renversée; il ne restait plus aucun défenseur à la république florentine: son commerce était entravé de toutes parts, son trésor obéré, ses ressources détruites, lorsque la peste se manifesta tout-à-coup en Lombardie. Jean-Galéaz, pour l'éviter, quitta Pavie, où il résidait d'ordinaire, et vint s'établir à Marignano. La contagion l'y atteignit cependant. Il était

déjà malade lorsqu'une comète parut au ciel. Jean-Galéaz, adonné à l'astrologie judiciaire, ne douta pas que ce phénomène ne fût l'annonce de sa mort. « Je remercie Dieu, s'écria-t-il, de ce qu'il a bien voulu qu'un signe de mon rappel apparût dans le ciel aux yeux de tous les hommes. » L'événement justifia ce présage; et le duc de Milan mourut le 3 septembre 1402. Il laissait deux fils légitimes et un bâtard, entre lesquels il partagea ses états par son testament. Sa fille Valentine avait été mariée à Louis, duc d'Orléans (*V.* VALENTINE), fils de Charles V, roi de France. Soupçonneux, avare, cruel et perfide, Jean-Galéaz joignit à ces vices quelques qualités qui portent une apparence de grandeur. Il aimait et protégeait les lettres; il avait du goût pour les arts: mais surtout il savait apprécier le mérite qui pouvait lui être utile, et le récompenser magnifiquement. Il discernait avec une infaillible perspicacité les talents politiques et militaires. Il avançait sans jalousie les hommes distingués, et leur accordait ensuite une confiance inébranlable. Aussi eut-il toujours dans ses conseils et à la tête de ses armées les plus habiles négociateurs et les meilleurs généraux. S. S—I.

VISCONTI (JEAN-MARIE), fils aîné de Jean-Galéaz et de Catherine Viscopti, né en 1389, était âgé de treize ans, lorsqu'il succéda, en 1402, à son père dans le duché de Milan. Son frère Philippe-Marie avait un apanage considérable et le titre de comte de Pavie; sa mère avait été mise à la tête de la régence avec les conseillers et les généraux qui avaient servi Jean-Galéaz le plus fidèlement. Mais dès que les rênes de l'état furent abandonnées par la main vigoureuse qui les avait retenues jusqu'alors, la Lombardie entière tomba dans la plus effrayante anarchie. Le gouvernement des Visconti, en comprimant l'explosion des haines qu'il excitait, ne les avait point éteintes dans les cœurs. Le parti Guelfe qu'on croyait détruit renaissait de toutes parts; il reparaissait même à la cour, où la duchesse-mère, entraînée par son amant François Barbavara, le favorisait. Les exilés rentraient dans toutes les villes dont ils avaient été chassés, et en revenant dans leur patrie ils profitaient de leur ancien crédit pour en usurper la souveraineté. L'autorité du duc était méconnue d'un bout à l'autre de la Lombardie. Six principautés nouvelles s'y étaient formées, et à Milan même les partis opposés ne tardèrent pas à recourir aux armes, pour décider auquel d'entre eux demeurerait la régence. Les Gibelins prenant le nom du jeune duc pour faire la guerre à la duchesse forcèrent celle-ci de s'enfuir à Monza; ils la surprirent le 15 août 1404 dans cette bourgade, la conduisirent au château de Milan, et l'y firent périr peu après par le poison. Jean-Marie, déjà âgé de quinze ans, débuta par un parricide dans l'administration de ses états. Incapable cependant de gouverner par lui-même, il appela successivement au commandement Charles Malatesti, Facino Cave, le maréchal Boucicaut, alors gouverneur de Gênes, et de nouveau Facino Cave, selon que le parti Guelfe ou le parti Gibelin l'emportait auprès de lui. Au milieu de ces guerres civiles qui répandirent dans la Lombardie la plus effroyable désolation, l'autorité du duc de Milan s'était restreinte à la ville seule dont il portait le nom. Encore dans cette ville Jean-Marie

ne s'était-il plus réservé d'autre droit que celui d'ordonner les supplices. Entouré de forfaits dès son enfance ; ayant à toute heure sous les yeux des exemples de la plus détestable férocité, il avait besoin d'être réveillé par des émotions fortes, et il ne connaissait plus de plaisir que dans le spectacle de la douleur. Les formes de la justice n'étaient plus pour lui qu'un vain jeu. Il se faisait livrer les malheureux que les juges condamnaient ; pour les chasser aux chiens courants ; son piqueur Squercia Gevanco avait nourri ses dogues de chair humaine, pour les accoutumer à cet épouvantable exercice. Sa tyrannie cependant était affermie par les talents et par l'activité de Facino Cave, qui avait une armée nombreuse sous ses ordres, et qui cherchant à faire vivre ses soldats de pillage voyait avec plaisir se préparer de nouvelles proscriptions. Une maladie de Facino Cave, qui le contraignit de se faire porter à Pavie, donna aux nobles milanais le courage et le loisir de conjurer contre leur tyran. Jean-Marie fut attaqué par eux comme il se rendait à l'église de Saint-Gothard, le 16 mai 1412. Il fut massacré à la porte du temple ; et son corps, exposé quelque temps aux outrages de la populace, fut enfin recueilli et porté dans l'église par une courtisane. S. S—i.

VISCONTI (Philippe-Marie), second fils de Jean-Galéaz, était né en 1391, et n'était âgé que de onze ans à la mort de son père. Le comté de Pavie avec une portion de la Lombardie lui avaient été donnés en apanage. Mais pendant sa jeunesse, ses généraux, ses tuteurs, les premiers citoyens de Pavie, et surtout les Beccaria, s'emparèrent de toute son autorité et le retinrent dans le château de Pavie moins en souverain qu'en otage. Par un acte de vigueur, il saisit, le 16 mai 1413, le sceptre que les conjurés venaient d'arracher à son frère avec la vie. Facino Cave était mort le jour même où Jean-Marie avait été tué ; sa veuve Béatrix Tenda disposait d'une brillante armée, des garnisons de plusieurs villes, et d'une dot de quatre cent mille florins d'or ; Philippe-Marie l'épousa quoiqu'elle eût vingt ans de plus que lui, avant qu'elle eût le temps de faire porter en terre le corps de son premier mari. Se montrant aussitôt aux soldats, et leur distribuant l'argent de cette riche veuve, il reçut leur serment de fidélité, et les conduisit immédiatement à Milan pour recueillir l'héritage de son frère. Astor Visconti fut battu devant la porte de Côme ; Milan se déclara le 16 juin pour Philippe-Marie, et celui-ci, en menaçant des plus cruels supplices les meurtriers de son frère, publia une amnistie pour le reste des citoyens. A peine maître de sa capitale, Philippe-Marie entreprit de réduire la Lombardie à la même obéissance qu'elle avait jurée à son père. Lâche et dissimulé, ne se montrant pas aux soldats, et ne sortant jamais de son palais, il paraissait peu fait pour exécuter un projet aussi hasardeux. Mais il sut démêler parmi ses soldats un grand homme, François Carmagnola (*V.* ce nom), et lui accorder la confiance qui lui était due. Carmagnola reconquit toute la Lombardie, et la soumit au duc de Milan. Celui-ci, il est vrai, brisa bientôt lui-même les instruments de sa grandeur. Il fit périr, en 1418, sa femme Béatrix Tenda sur un échafaud, d'après une accusation calomnieuse d'adultère. Il dépouilla Carmagnola,

en 1425, de tous les biens et de tous les honneurs qu'il lui avait accordés, et le poussant ainsi parmi ses ennemis ; il eut à le combattre comme général des Vénitiens et des Florentins, jusqu'à ce que le supplice injuste de ce grand homme délivra le duc en 1432 de son plus redoutable ennemi. Cependant malgré son ingratitude, Visconti trouvait encore des hommes distingués pour le servir, parce qu'aussi long-temps qu'il avait besoin d'eux, il leur accordait une confiance entière et les récompenses les plus brillantes, et parce que les hommes dans leurs calculs d'ambition s'adressent plutôt à la politique qu'aux sentiments de leurs souverains. Philippe-Visconti était seigneur de Gênes, lorsque les Génois remportèrent, le 5 août 1435, la grande victoire de l'île Ponza sur le roi Alfonse d'Aragon, qui, avec ses frères et la première noblesse d'Espagne et de Naples, demeura prisonnier des vainqueurs. Mais tel fut le pouvoir de l'éloquence d'Alfonse, ou l'entraînement de Philippe, que ce prince ambitieux et perfide, de qui on n'avait jamais attendu une action généreuse, rendit la liberté au roi d'Aragon et à tous les prisonniers, et que dès-lors il le seconda puissamment dans la conquête du royaume de Naples. Cet événement changea tout le système des alliances de Philippe, qui trouva pendant le reste de son règne un ami fidèle dans le roi de Naples, mais qui perdit à cause de lui la seigneurie de Gênes, et se déclara contre les Français et la maison d'Anjou. Cependant Philippe-Marie, semblait craindre également de vaincre et d'être vaincu : se défiant tour-à-tour de ses généraux et de ses alliés, il les arrêtait au milieu de leurs succès ; il traitait de la paix quand la guerre semblait lui promettre la victoire, et il recommençait les hostilités au moment où il venait de faire de grands sacrifices pour les terminer. Sa politique trompeuse et inconstante troubla et dévasta l'Italie pendant tout son règne, sans qu'il fût possible souvent de comprendre quel était le but qu'il se proposait, ou quelle passion le faisait agir. Ses généraux qui le voyaient avancé en âge et sans enfants lui demandaient de les récompenser en partageant entre eux son héritage. Nicolas Piccinino voulait avoir la souveraineté de Plaisance ; Louis de San-Severino demandait Novare ; Louis del Verme, Tortone ; et Taliano Furlano, Bosco et Tragaruolo. Visconti impatienté les trompa tous, en concluant le 1er. août 1441 une trêve avec François Sforze, auquel il donna finalement pour femme Blanche, sa fille naturelle, qu'il lui promettait depuis long-temps, et avec elle la souveraineté de Crémone et de Pontremoli. Plus Philippe-Marie avançait en âge, plus on voyait augmenter son inconstance et sa défiance envers tous ceux qui l'approchaient. Il n'y avait pas un an qu'il avait marié sa fille au comte Sforze, lorsqu'il recommença la guerre contre lui par l'entremise de Piccinino ; et lorsque le comte était presque dépouillé de tous ses états, Philippe-Marie, changeant de nouveau de parti, le sauva par son entremise des dangers qui le menaçaient. En 1446 il avait allumé une nouvelle guerre contre son gendre. Déjà celui-ci avait perdu toute la marche d'Ancône, lorsque les Vénitiens prirent sa défense, et réduisirent le duc de Milan à de grandes extrémités. Philippe recourut alors à son gendre qu'il avait si souvent et si mortellement

offensé. La paix se fit entre eux, et Sforze partit de Pesaro le 9 août 1447 pour se rendre à Milan. Mais à cette époque même le duc, frappé d'une fièvre dyssentérique, mourut le 13 août 1447, sans avoir pu voir son gendre ou sa fille. Avec lui finit la souveraineté de la maison Visconti; le duché de Milan passa à François Sforze, et fut conservé pendant plusieurs générations dans cette famille, moins par droit héréditaire que par une nouvelle élection du peuple, ou plutôt par droit de conquête (*Voy.* SFORZE). S. S—I.

VISCONTI (Lodvisio), fils d'un frère de Matthieu-le-Grand, était un général distingué et toujours cher aux soldats; mais son esprit inquiet et son caractère jaloux l'armèrent fréquemment contre sa famille. Il dirigea, en 1322, la rebellion des Milanais contre son cousin Galéaz Visconti, dans l'espérance de rétablir la république milanaise, ou plutôt de rendre commun à toute la famille Visconti le pouvoir que s'arrogeait un seul de ses membres. Mais lorsqu'il vit le nouveau gouvernement qu'il avait fait instituer pencher vers les Guelfes et se disposer à la paix, il regretta d'avoir donné les mains à une révolution contraire à des préjugés et à des sentiments qu'il confondait avec son devoir; il fit connaître à Galéaz son repentir, il lui ouvrit une porte de la ville, et l'aida à recouvrer l'autorité dont il l'avait privé. Ce service effaçant le souvenir de l'offense précédente, Lodvisio Visconti fut employé avec confiance par Galéaz, jusqu'à l'entrée en Italie de Louis de Bavière, et il servit son cousin avec fidélité. Cependant il partageait le mécontentement qu'avait excité dans toute la maison Visconti l'arrogance de son chef; il s'était lié avec son cousin Marc, qui n'avait pas moins que lui de vaillance, de talents militaires et d'ambition; il se joignit à lui pour demander à Louis de Bavière de changer le gouvernement de Milan, et lorsque cet empereur fit arrêter, le 20 juillet, Galéaz avec son fils et deux de ses frères, Lodvisio et Marc Visconti eurent place dans le conseil suprême auquel l'empereur confia le gouvernement de la nouvelle république de Milan. Marc se réconcilia ensuite avec ses frères; il les aida à sortir de leur captivité, il leur fit recouvrer la souveraineté de leur patrie, et il fut victime de leur ingratitude. Lodvisio sortit de Milan lorsqu'ils y rentrèrent; il chercha du service parmi les étrangers, et se rendit si cher aux soldats allemands qui composaient alors toutes les armées de l'Italie, qu'ils accouraient de toutes parts sous ses drapeaux, aussitôt qu'il s'offrait à les conduire. Lodvisio Visconti, qui avait fait long-temps la guerre pour Martino de la Scala, profita, en 1339, de cette affection des soldats pour former une armée volontaire, sous le nom de compagnie de Saint-George, avec laquelle il voulait s'ouvrir l'entrée de sa patrie. Cette armée, excitée par l'espoir du pillage de Milan, combattit à Parabiago avec un acharnement qu'on n'avait jamais vu dans les guerres d'Italie. Après cinq combats, après deux victoires, après avoir fait prisonnier Luchino Visconti, général ennemi, elle fut absolument détruite le 20 février 1339, et Lodvisio demeura prisonnier de son cousin. Il fut retenu dans la plus dure captivité pendant le reste du règne d'Azzo, et pendant le règne de Luchino. Mais l'archevêque Jean, en montant sur

le trône, lui rendit la liberté, le 24 janvier 1349, et Lodvisio, malgré tant de vicissitudes, malgré son âge avancé, et le long temps qu'il avait passé loin des armées, retrouva tout son crédit sur les soldats. Aussi, lorsque sept ans après, Galéaz et Bernabo Visconti furent attaqués par la grande compagnie qui s'était mise à la solde de leurs ennemis, et lorsque les soldats allemands, qui formaient leur armée, eurent refusé de servir contre elle, les seigneurs de Milan ne trouvèrent personne plus propre que le vieux Lodvisio à rendre la confiance à leurs troupes, à les faire rentrer dans l'obéissance, et à les déterminer au combat. Lodvisio, qui était alors âgé de près de quatre-vingts ans, attaqua vivement la grande compagnie sur le Tésin, le 12 novembre 1356, la renversa dans le fleuve, et fit prisonniers le chef et la plus grande partie des gens d'armes. Après cette victoire Lodvisio n'est plus nommé dans l'histoire; il est probable qu'il ne vécut pas long-temps. S. S—I.

VISCONTI (Gabriel-Marie), fils naturel de Jean-Galéaz et d'Agnès Mautegatti, eut, en 1402, pour apanage, à la mort de son père, les seigneuries de Crème et de Pise. Mais dans cette dernière ville, où il exerçait un pouvoir usurpé sur une république, on jugeait plus sévèrement ses défauts, et on se soumettait plus difficilement à ses caprices. Incapable de protéger ses sujets, ou de nuire à ses ennemis, il augmentait cependant les impositions pour subvenir aux dépenses de sa petite cour, et pour soutenir contre les Florentins une guerre, à laquelle le peuple ne prenait plus d'intérêt. Ces ressources ne lui suffisant point encore, il prétendit avoir découvert des conspirations parmi les plus riches de ses sujets, afin d'en prendre occasion de confisquer leurs biens. En 1404, il se mit sous la protection du maréchal Boucicaut, qui commandait alors à Gênes; il lui livra Livourne et ses forteresses, lui promit, pour Pise un tribut annuel, et à ce prix il conserva encore une année la seigneurie que son père lui avait laissée. Mais Boucicaut voulant, en 1408, s'assurer l'amitié des Florentins et s'aider de leurs trésors, leur proposa d'acheter Pise, et se fit lui-même médiateur entre eux et Gabriel-Marie. Cette négociation, qui devait faire passer Pise au pouvoir de ses plus anciens ennemis, y excita le 21 juillet une révolte contre Gabriel Visconti. Sa mère qui l'avait suivi dans cette ville, et qui partageait avec lui les soins du gouvernement; fut renversée par l'explosion d'une bombe, et tuée par sa chûte; Gabriel-Marie, réfugié dans la forteresse avec deux cents hommes d'armes, fut obligé de conclure à plus bas prix le marché proposé par les Florentins. Il se retira ensuite à Gênes avec l'argent qu'il avait reçu; mais Boucicaut le força d'abord à partager avec lui le prix de son héritage; et bientôt après, pour le dépouiller du reste de sa fortune, il intenta contre lui une accusation calomnieuse de trahison, et le fit périr sur un échafaud, au mois de septembre 1408. S. S—I.

VISCONTI (Astor ou Hector) était un fils naturel de Bernabo Visconti, qui avait acquis dans ses armées, et dans celles des ennemis de Jean-Galéaz, le surnom de *Soldat sans peur*. Après la captivité et la mort de son père, il avait en tous lieux cherché des ennemis à son cousin Jean-Galéaz,

et il s'était ainsi lié intimement à tout le parti Guelfe. Lorsque Jean-Marie Visconti fut tué par des conjurés, le 16 mai 1412, ceux-ci s'empressèrent de proclamer Astor comme duc de Milan. Il rentra dans la ville suivi de quelques soldats guelfes, et tout le peuple le reconnut avec joie. Mais le gouverneur de la citadelle lui ferma ses portes, et déclara qu'il n'obéirait qu'à Philippe-Marie, frère du dernier souverain. Celui-ci qui avait épousé la veuve de Facino Cavè, et qui était maître de ses trésors et de son armée, entra dans la ville, par la porte de la citadelle. Astor fut obligé de se retirer le 16 juin à Monza, avec les Guelfes qui lui étaient attachés: il y soutint un siége de quatre mois; contraint d'abandonner la ville, il s'enferma dans le château, où il se défendait encore, lorsqu'un quartier de rocher lancé par une baliste lui fracassa la jambe et le tua. Sa sœur Valentine qui était enfermée avec lui ne rendit le château par composition que le 1er. mai de l'année suivante. S. S—i.

VISCONTI ou VESCONTE (1) (Gaspard), poète, était de l'ancienne et illustre maison de ce nom, et naquit à Milan en 1461. Élève de Guidotto de Prestinari, savant grammairien de Bergame, il fit, sous sa direction, de rapides progrès dans les lettres. Le grec, le latin, et même l'hébreu, lui étaient familiers: mais il s'attacha surtout à cultiver sa langue maternelle; et ses contemporains lui surent tant de gré de sa préférence pour le toscan, qu'ils le placèrent, dans leur estime, à côté de l'amant de Laure. Les talents et la naissance de Gaspard lui méritèrent la faveur des ducs de Milan. Chevalier doré, membre du sénat, il fut le principal ornement de la cour de Galéaz, et ensuite de Louis Sforze, qui lui confia plusieurs missions honorables. Une mort prématurée l'enleva, le 8 mars 1499, à l'âge de trente-huit ans. Outre une édition des Triomphes et des Sonnets de *Pétrarque*, Milan, 1494, in-fol., on a de lui: I. Des *Rime* (sous le titre de *Rithmi*), Milan, 1493, in-4°. Un avis de l'auteur nous apprend que ce volume fut imprimé à mille exemplaires; mais il n'en est pas moins devenu si rare qu'à peine le trouve-t-on dans les plus riches bibliothèques de l'Italie. II. *Li due amanti Paolo e Daria*, ibid., 1495, in-4°. C'est un poème en huit chants et en octaves. L'auteur raconte qu'en démolissant l'ancien couvent de Saint-Ambroise, pour le reconstruire sur le plan du Bramante, on y découvrit un tombeau qui renfermait, avec deux corps, un livre recouvert de lames de plomb; que s'étant procuré ce livre il parvint, quoique le temps en eût presque effacé les caractères, à le déchiffrer d'un bout à l'autre; et que le poème qu'il offre au public est le résultat de son travail. Cet ouvrage, imprimé, comme le précédent, à mille exemplaires, est également très-rare. III. Un Recueil de *Sonnets*, in-4°. Ce volume, dédié par l'auteur à Béatrix, duchesse de Milan, est un des plus beaux manuscrits que l'on connaisse. Le Quadrio en a donné la description dans la *Storia d'ogni poesia*, II, 215. Argelati, qui l'avait vu dans la bibliothèque du collége de Saint-Barnabé, à Milan, en parle avec admiration. Il est écrit sur vélin, en caractères d'or et d'argent; et la reliure en est

(1) Son nom est écrit *Vesconte* à la tête du poème *Degli due amanti*. C'est de là que quelques bibliographes ont fait deux auteurs de ce poète.

de la plus grande magnificence. C'est de ce volume qu'on a tiré les *Sonnets* de notre auteur, insérés dans le tome 1er. de la *Raccoltà Milanese*. On peut consulter, pour plus de détails, Sassi, *Histor. typograph. mediolan.*, col. 357, et Argelati, *Bibl. mediol.*, II, col. 1604. W—s.

VISCONTI ou VICECOMES (Joseph), savant liturgiste italien, né à Milan, vers la fin du seizième siècle, d'une famille illustre et féconde en hommes de mérite, fut choisi par le cardinal Frédéric Borromée pour travailler, de concert avec Rusca, Collio (*Voy.* ces noms), etc., dans la bibliothèque ambrosienne, que ce prélat venait de fonder, pour mettre en ordre les livres, les manuscrits, et en tirer tout le parti possible. Dans la répartition que l'on fit des matières, les rites ecclésiastiques échurent à Visconti, qui remplit sa tâche avec beaucoup d'érudition. Sa modestie surpassait encore l'étendue de ses connaissances. Il mourut en 1633. Nous avons de lui : I. *De capitatione liber*, Milan, 1611, in-4°. Cet opuscule n'a que dix-neuf pages ; il est fort rare. II. *Observationes ecclesiasticæ*, Milan, 4 vol. in-4°., également rare. Le premier volume traite des rites et cérémonies du baptême, et il porte la date de 1615. On l'a réimprimé à Paris, in-8°. Le second traite des cérémonies de la confirmation, avec la date de 1618. Le troisième traite des anciens rites de la messe, avec la date de 1620. Le quatrième explique les vases et les ornements dont se servaient anciennement les prêtres dans le saint sacrifice de la messe ; il est de 1626. Cet ouvrage est plein de détails curieux. Le style en est simple, clair et méthodique ; mais Dupin reproche à l'auteur de s'être souvent appuyé, pour établir l'antiquité de certaines cérémonies, sur des monuments dont l'authenticité n'est rien moins que démontrée. On trouve l'analyse des divers ouvrages de Visconti dans la *Bibliothèque ecclésiastique* de Dupin, tome XVII, édit. in-4°., 93-102. Le volume qui concerne les cérémonies du baptême a été réimprimé à Paris, 1618, in-8°. On attribue à Visconti quelques autres opuscules. *Voy.* son Éloge dans l'ouvrage de Boscha, *De origine et statu biblioth. ambrosianæ*, p. 142, et dans la *Bibl. scriptor. mediolanens.* d'Argelati ; l'*Athénée* de Picinelli, etc. L—b—e et W-s.

VISCONTI (Jean-Baptiste-Antoine), préfet des antiquités de Rome, sous Clément XIII, Clément XIV et Pie VI, naquit à Vernazza, au diocèse de Sarzana, le 26 décembre 1722. Son père, nommé Marc-Antoine, né dans le même pays, exerçait la médecine. Sa famille s'était perpétuée dans la ville de Vernazza, pendant onze générations, vivant toujours très-honorablement et alliée à des maisons illustres. Toutes les familles Visconti appartiennent, dit-on, à la même souche que la maison souveraine de Milan ; mais il n'existe là-dessus que des traditions vagues. Jean-Baptiste-Antoine ayant perdu son père dans son enfance, son éducation fut dirigée par un grand-oncle, archiprêtre, qui l'envoya à Rome, dès qu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, auprès d'un autre de ses grands-oncles, nommé Antoine-Marie, peintre et élève de Gio-Battista *Gaulli* dit *Baciccio*. Quoique Antoine-Marie pût concevoir le projet de faire un peintre de son jeune élève, il eut le bon esprit de lui laisser continuer l'étude des langues anciennes,

et le jeune Visconti conçut une telle passion pour ce genre de connaissances, qu'il s'y livra presque entièrement, ne dérobant aux muses latines et grecques que des moments consacrés à l'étude des mathématiques. A peine sorti de ses premières études, il contribua au rétablissement de l'académie dite *de' Vari*; il en écrivit l'histoire; comme secrétaire, et, en 1741, il en fut nommé *Prince*. Un prélat avec qui il était lié, nommé Giuseppe Saliceti, avait fondé une neuvaine pour célébrer la fête des Morts, dans l'église de Saint-Jean des Florentins; plusieurs prédicateurs y étaient ordinairement appelés: Visconti, en 1744, âgé de vingt-deux ans, après avoir obtenu à cet effet une permission à cause qu'il était laïque, prêcha seul les neuf sermons qui devaient remplir la neuvaine, tous sur le même sujet. Pour acquérir un état et fixer son rang dans la société, il acheta ensuite une charge de notaire apostolique. Mais, au milieu de ces travaux scientifiques et littéraires, un goût dominant l'entraînait vers l'étude des monuments antiques. Ce sentiment le lia avec Winckelmann, qui remplissait alors à Rome la place de *préfet des antiquités*, et cet homme célèbre conçut pour lui une telle estime, qu'en partant pour l'Allemagne, en 1767, il disait tout haut que, s'il mourait avant son retour, il croyait ne pouvoir être mieux remplacé que par J.-B. Visconti (Fr. Cancellieri, *Dissert. sopra la stat. del Discobolo*, etc., pag. 64). Cet honorable legs reçut son exécution. On sait que l'illustre auteur de l'*Histoire de l'Art* fut assassiné par son domestique, comme il revenait à Rome, le 8 juin 1768 (*Voy.* WINCKELMANN). Le 30 du même mois, J.-B. Visconti fut nommé à sa place par Clément XIII, avec le titre, soit de *préfet des antiquités*, soit de *commissaire aux antiquités*, car on trouve ces deux expressions dans les écrits du temps. Cette place, si honorablement remplie par Winckelmann, ne tarda pas à acquérir une plus grande importance. Clément XIV, élevé sur le trône pontifical le 19 mai 1769, conçut le projet de fonder un nouveau Musée dans le Vatican, et d'y rassembler tous les marbres antiques dont il pourrait faire l'acquisition. Dès-lors il ne suffit plus au *préfet des antiquités* d'apprécier les antiques sous le rapport de l'art, d'en expliquer la signification mythologique et les costumes, il dut aussi en établir la valeur numérique : le préfet des antiquités devint le commissaire aux achats. Les quinze dernières années de la vie de Visconti furent principalement employées à inspecter les fouilles faites pour le compte du gouvernement; à suivre celles des particuliers, à acquérir tous les objets qui offraient quelque intérêt : c'est lui qui décida Pie VI à entreprendre les fouilles qui amenèrent la découverte du tombeau des Scipions (*Monum. degli Scip.*, pag. 2). La formation du Musée *Pio-Clémentin* devint en grande partie son ouvrage. Au milieu de ces graves occupations, il trouvait encore des moments pour des travaux purement littéraires. Il composa, en 1781, une dissertation sur le Discobole en marbre, lançant le disque, trouvé dans les fouilles du Mont-Quirinal. Elle porte le titre de *Lettre au cardinal Guillo-Pallotta, sur le Discobole*, etc., 24 mars 1781. On compte parmi ses autres ouvrages, une *Dissertation sur un médaillon de la ville de Cologne, représentant Tibère*; un Mémoire sur

HIST. D'ITALIE.

E. Q. VISCONTI.

Mme. Sayer sc.

les aquéducs qui existent aux environs de Rome, près de la *Villa Casali;* toutes les inscriptions latines placées dans le Musée *Pio-Clémentin;* diverses *Lettres et Notices sur des inscriptions du tombeau des Scipions,* imprimées dans les tomes v, viii, ix, de l'*Anthologie romaine;* et plusieurs pièces de vers publiées en 1752, 1754, 1764, 1781, etc. En 1778, Ludovico Mirri ayant conçu le projet de faire graver tous les antiques dont se composait le Musée *Pio-Clémentin,* Jean-Baptiste Visconti fut choisi pour composer le texte, et nommé à cet effet par le pape (Musée *Pio-Clément.*, tom. i, *pref.*, p. vii). Mais atteint d'un anévrisme, il se trouva dans l'impossibilité de travailler assidument à cette grande entreprise, et il fut suppléé par son fils *Ennius-Quirinus.* De là il est arrivé que le premier volume du Musée *Pio-Clémentin* porte le nom de *Jean-Baptiste;* que les censeurs lui attribuent le texte de ce volume, en lui donnant de justes éloges, et que cependant Cancellieri a pu dire avec vérité que ce premier volume est presque entièrement écrit, *quasi interamente scritto,* par *Ennius-Quirinus* (*loc. cit.*, pag. 67). Ce dernier lui-même dit, dans la préface du second volume, que son père, abâttu par une maladie grave plutôt que par les ans, n'a contribué à ce travail *presque que par son nom.* Jean-Baptiste épousa, en 1750, Ursule Filonardi, née comme lui à Vernazza. Il en eut trois fils, *Ennius-Quirinus,* dont l'article suit; *Filippo-Aurelio,* antiquaire encore vivant, qui, en 1782, fut nommé coadjuteur de son père, à la place de préfet des antiquités, et *Alessandro,* médecin, qui, entraîné aussi par l'amour des arts, a publié à Rome, en 1805, le Catalogue des médailles de *Pietro Vitali.* La famille Filonardi avait eu deux cardinaux, *Ennio,* créé par Paul III, en 1536, et *Filippo,* élu par Paul V, en 1611. C'est en mémoire de ces deux princes de l'Église, que Jean-Baptiste donna le nom d'*Ennius* à l'aîné de ses fils, et celui de Philippe au second. Après trois années de souffrances, il mourut le 2 septembre 1784. Ce savant se fit estimer par de précieuses qualités morales autant que par son savoir. Honoré de tous les hommes instruits, chéri de trois papes, il laissa une réputation que la célébrité de ses fils ne doit pas faire oublier. Cancellieri, qui nous a transmis des instructions intéressantes sur sa vie, complète son éloge avec ce seul mot : Il a passé, dit-il, par ses mains, plusieurs centaines de mille écus, et il est mort pauvre : *Dimodo che essendo passato per le sue mani il pagamento di più centinaja di migliaja di scudi, morì povero.* On peut voir de plus grands détails sur sa vie, dans les Notes que cet écrivain a jointes à son recueil, intitulé : *Dissertazioni epistolari sopra la statua del Discobolo, scoperta nella villa Palombara,* etc., Rome, 1806, in-8°.

Ec—Dp.

VISCONTI (*Ennius-Quirinus*), fils aîné du précédent, naquit à Rome le 1er. novembre 1751. Son père, qui s'était chargé seul de son éducation, lui fit étudier, dès l'âge le plus tendre, les langues vivantes et mortes, la littérature ancienne, les antiquités, les sciences exactes. Il voulait par cet essai tenter un succès extraordinaire : il réussit. La prodigieuse mémoire de son élève et son intelligence aussi puissante que sa mémoire se prêtèrent

merveilleusement à ce vaste plan ; il saisissait tout et n'oubliait rien. A deux ans, il reconnaissait sur les médailles les effigies de tous les empereurs depuis César jusqu'à Gallien. A trois ans et demi, il lisait également bien le grec et le latin, ce qui fut constaté par un examen public. A dix ans, soumis à un second examen, il étonna ses juges par ses connaissances dans la géographie, l'histoire, la chronologie, la numismatique, la géométrie ; et à douze ans, dans une troisième épreuve, faite avec solennité à la bibliothèque *Angelica*, il résolut les problèmes les plus élevés de la trigonométrie, de l'analyse et du calcul différentiel. Le journal de Florence, de 1755, intitulé : *Novelle letterarie* (tome XVI, pag. 666), Mazzuchelli, dans ses *Scrittori d'Italia* (tome II, pag. 3 et 1781), rendirent compte de ces faits qui leur parurent appartenir à l'histoire des savants précoces. Les programmes du second et du troisième examen ont été imprimés sous les titres de : *Experimentum domesticæ institutionis*, etc., Rome, 1762, in-4°., et de *Specimen alterum domesticæ institutionis*, etc., Rome, 1764, in-4°. Mais ce qui étonnait le plus, c'était la simplicité de son caractère et surtout sa modestie. Un enfant prodige de mémoire, est souvent un prodige d'orgueil, sans renfermer le germe d'un vrai talent : on aimait au contraire dans le jeune Visconti son ingénuité, sa timidité, expressions des qualités de son cœur, autant qu'on admirait la pénétration de son esprit, la justesse de son jugement, et la brillante faculté dont il était doué de retenir imperturbablement ce qu'il avait appris. En 1764, âgé de treize ans, il traduisit du grec en vers italiens la tragédie d'*Hécube* d'Euripide : cette traduction fut imprimée à Rome en 1765. Analysant déjà son propre travail, le jeune auteur rendit compte lui-même, dans la préface, de la méthode qu'il avait suivie pour étudier les langues. L'empereur Joseph II étant allé visiter Rome en 1769, Visconti lui fit hommage de différentes pièces de vers qu'il avait composées à la louange de ce prince, en grec, en latin et en italien : ces vers ont été conservés dans un Recueil publié à cette occasion. Peu de temps après, il entreprit une traduction, aussi en vers italiens, des Olympiques de Pindare. Cet ouvrage est demeuré inédit ; mais en 1773 l'auteur a fait imprimer, dans le *Nuovo giornale de' letterati d'Italia* (*Modena ; Mem.*, tome II, pag. 27), ses *Réflexions sur l'art de traduire Pindare*. Le goût des vers paraissait alors le dominer : des sonnets et d'autres petits poèmes variaient ses travaux et récréaient son imagination. Il a conservé et dissimulé ce penchant toute sa vie. Dès cette époque de 1769, des circonstances mémorables désignèrent la carrière où il devait s'illustrer. L'amour des monuments antiques avait fait depuis quelques années, dans l'Europe entière, de rapides progrès. Les gravures des anciens édifices de Rome, dont J.-B. Piranesi avait commencé la publication en 1751 ; le Recueil d'antiquités du comte de Caylus, ouvrage qui sans être très-remarquable sous le rapport de l'érudition apprenait à juger les monuments, en enseignant à les classer ; les écrits de Mariette et de Le Roy ; les dessins de Pietro Santi Bartoli ; la description des ruines de Palmyre, de Balbek et de Pæstum ;

l'immortel traité de Winckelmann, et plus encore la féconde découverte de la ville d'Herculanum, et les fouilles de la Villa Adriana, avaient dirigé tous les regards vers la Grèce, source privilégiée des plus précieux chefs-d'œuvre de l'art antique. En harmonie par ses inclinations personnelles avec ce mouvement général des esprits, Clément XIV arriva au trône pontifical, plein de grandes idées. Dans la vue d'accroître la magnificence de Rome, de contribuer au rétablissement du goût, et peut-être aussi avec la pensée d'opposer un obstacle de plus à l'exportation des objets d'art sur lesquels les Romains modernes ont fondé avec tant d'habileté divers genres d'industrie, il conçut le projet de créer un nouveau musée, supplément de celui du Capitole, et où il rassemblerait les produits des fouilles exécutées pour le compte du gouvernement, et les objets dont les propriétaires consentiraient à faire le sacrifice. Il choisit pour déposer ces précieux antiques l'appartement d'Alexandre VIII, situé à un rez-de-chaussée du Vatican, et dont une pièce, dite le *Belvedère*, renfermait déjà l'Apollon et le Laocoon. Jean-Baptiste Visconti, en sa qualité de préfet des antiquités, présidait au choix, à l'acquisition, au placement de tant de nouveaux trésors. Pie VI lui accorda la même confiance que son prédécesseur. Après cela, il semblait naturel que ce savant conçût le dessein de se donner un jour pour adjoint son fils Ennius, si propre par ses connaissances à accroître l'éclat de la magnifique collection confiée à ses soins. Cependant ce père de famille en avait disposé autrement. Comptant sur l'attachement que lui témoignait Pie VI, et sur le mérite transcendant d'Ennius, il avait le projet et l'espérance de le conduire au cardinalat. Dans cette vue il lui fit faire son droit. Visconti reçut le grade de docteur en droit canonique et en droit romain, le 7 août 1771. Peu de temps après, le pape l'agrégea au nombre de ses camériers d'honneur, et le nomma sous-bibliothécaire du Vatican. Mais le jeune Visconti manifestait une vive opposition aux vues de son père. Il avait conçu de l'attachement pour une vertueuse personne, nommée Angela-Teresa Doria, et il refusait de s'engager dans les ordres sacrés. Le pape, pour favoriser les vues de Jean-Baptiste, et dans l'intention de hâter l'avancement d'Ennius, dépouilla celui-ci du titre de sous-bibliothécaire, et supprima deux pensions qu'il lui avait accordées sur différents revenus de l'état. Visconti était d'un caractère très-doux, mais en même temps très-ferme dans ses résolutions : il subit ces suppressions sans se plaindre, et ne persista pas moins dans ses idées d'indépendance et de mariage. Dans ces circonstances, le prince Sigismond Chigi, depuis long-temps son ami, persuadé que rien ne changerait sa détermination, et voulant l'indemniser de sa disgrâce, le nomma son bibliothécaire, le logea dans son palais, l'admit à sa table, et exigea de lui qu'il prît un secrétaire, et qu'il ne s'occupât que de ses études accoutumées. Ennius proposa au prince pour sous-bibliothécaire l'abbé Carlo Fea, illustre depuis par son commentaire sur l'*Histoire de l'Art* de Winckelmann. Jean-Baptiste, non moins inébranlable qu'Ennius, demanda et obtint, pour coadjuteur à la place de *préfet des antiquités*, Filippo-Aurelio,

son second fils, très-digne de remplir ce poste éminent (Cancellieri, *Dissert. sopra la stat. del Discob.*, pag. 66). Mais les vastes connaissances d'Ennius avaient d'avance marqué son rang. Jean-Baptiste, chargé en 1778 de composer le texte qui devait accompagner les gravures du Musée Pio-Clémentin, se voyant atteint d'une maladie chronique, appela Ennius à son aide. Le premier volume parut en 1782. Le nom de Jean-Baptiste y figura seul; mais son fils eut la plus grande part à sa gloire. Le succès de ce lumineux écrit fut immense. Jamais ouvrage ne parut dans des circonstances plus convenables à sa célébrité, et ne répondit plus complétement à l'attente universelle. Jean-Baptiste étant mort en 1784, Ennius publia seul, dans la même année, le second volume du Musée Pio-Clémentin. Presque aussitôt il fut nommé conservateur du musée du Capitole, ses pensions lui furent rendues, et le 12 janvier 1785 il épousa la demoiselle Doria, union constamment heureuse, et dont son père, qui ne s'était montré sévère envers lui que par excès d'affection, avait béni le projet avant sa mort. Dans la préface placée à la tête du second volume du Musée Pio-Clémentin, Visconti a fait modestement la part de son père et la sienne, en disant qu'on n'y retrouverait pas tout le savoir déployé dans le premier volume, mais qu'il espérait, quant à la forme, qu'on le jugerait sorti de la même main (pag. 5). Les éloges donnés à ce second volume par les critiques, Stefano Borgia, depuis cardinal, Gio-Cristoforo Amaduzzi, Gaetano Marini, Giuseppe Carletti, tous hommes honorablement connus dans les lettres, manifestèrent d'avance l'opinion que le monde savant allait porter de ce nouveau travail. Depuis cette époque jusqu'à la mort de Visconti, parurent sans interruption une multitude d'écrits, qui ont autant contribué à l'avancement de la science archéologique qu'à la célébrité de leur auteur. En 1780, il composa le texte joint par Fr. Piranesi aux gravures du Temple de l'Honneur et de la Vertu. Dans la même année, la découverte du tombeau des Scipions donna lieu à la dissertation intitulée, *Monumenti degli Scipioni*. Cet ouvrage, recueilli d'abord dans l'*Anthologie romaine*, fut réimprimé, avec des additions, par Fr. Piranesi, en 1785, à la tête des gravures du tombeau des Scipions. Il offrait des recherches curieuses sur la langue et l'orthographe latines des temps anciens, motivées par l'inscription du tombeau de Scipion *Barbatus*, consul l'an 456 de Rome. La collection d'antiquités formée par Thomas Jenkins renfermait beaucoup d'objets, tels que des cippes, des vases, des tables de marbre, tous particulièrement intéressants, à cause des inscriptions dont ils étaient revêtus. Visconti en expliqua tous les objets d'art, en rétablit et en interpréta toutes les inscriptions. Son ouvrage fut publié à Rome, en 1787, in-8°., sous le titre de *Monumenti scritti del museo del signor Tommaso Jenkins*. En 1788 parut le quatrième volume du Musée Pio-Clémentin, qui devançait le troisième. Déjà cet ouvrage avait pris sa place à la tête de toutes les productions de ce genre. Le second volume avait été jugé supérieur au premier, le quatrième égala le second. Tous les dieux et tous les héros étaient nettement reconnus, les restaurations et les dénominations trompeuses mises à l'écart. L'ordre se trouvait en quelque sorte rétabli

dans l'Olympe. On crut voir l'antiquité renaître, expliquée avec tant de savoir, de critique et de clarté. Le chevalier de Azara, qui possédait lui-même les connaissances d'un antiquaire unies aux principes d'un artiste, ayant enrichi sa collection de deux tableaux en mosaïque, récemment découverts, Visconti les illustra par une dissertation intitulée *Osservazioni su due musaici antichi istoriati* (Parme, 1788, in-8°.), où il démontra qu'ils représentaient des personnages cherchant à connaître l'avenir par le moyen du feu. C'est dans la même année 1788 que parut sa Dissertation sur un bas-relief transporté d'Athènes en Angleterre, par M. Worstley, représentant Jupiter et Minerve qui reçoivent les hommages d'une foule d'Athéniens; elle fut imprimée à Londres, dans le *Museum Worstlianum*. Une tête en marbre, casquée, trouvée en 1772 dans les fouilles de la *Villa Adriana*, donna naissance à une des découvertes les plus piquantes de Visconti. En la comparant avec celles de plusieurs figures plus ou moins endommagées par le temps, qui sont toutes des répétitions d'un même original, il découvrit qu'elles étaient semblables, les unes et les autres, à celles de la figure principale d'un groupe exposé sur une place de Rome, appelé *Pasquino*, composition dont on n'avait jamais reconnu le sujet, à cause des mutilations du marbre. Les parties saines de chacune des figures subsistantes en divers lieux, et notamment d'un groupe conservé à Florence, expliquèrent les parties frustes des autres fragments, et dans le groupe mutilé du *Pasquin*, si souvent confident des mordantes satires du peuple de Rome contre les grands, se retrouva Ménélas soulevant, au lieu des guerriers troyens, le corps mort de Patrocle. En recomposant ce groupe, sur l'avis de Visconti, et à la faveur du moulage, d'après les plus belles parties existantes à Rome et à Florence, on le restitua en entier dans sa beauté première; et les hommes éclairés y ont reconnu une des productions les plus énergiques et les plus achevées de la sculpture antique. Tel a été le produit de la critique et du savoir. L'abbé Cancellieri composa, dans le même temps, une Dissertation où il montra que le *Marforio* était un fleuve. Visconti donna à la suite la forme d'une lettre adressée à ce savant et respectable antiquaire. Cancellieri publia le tout, sous le titre de *Notizie delle due famose statue di un fiume e di Patroclo, dette volgarmente di Marforio e di Pasquino* (Rome, 1789, in-8°.). Il a reproduit son opinion dans le sixième volume du Musée Pio-Clémentin. En 1790 parut le troisième volume de ce grand ouvrage; en 1792, le sixième; et en 1796, le cinquième. Le septième a été composé à Paris, et publié à Rome en 1807. Un grand camée, du plus beau travail, représentant le buste de Jupiter, l'épaule gauche couverte d'une portion de cuirasse, la tête ceinte de laurier, et que le chevalier Zulian, noble vénitien, avait acquis à Smyrne, devint l'occasion d'une dissertation aussi curieuse que savante. Visconti y reconnut Jupiter *Ægiocus*, ou armé de l'égide, sujet extrêmement rare. Ce savant, généralement très-circonspect lorsqu'il s'agit de remonter aux origines de la mythologie, et de développer le sens des mythes primitifs, fut entraîné dans cette occasion par la grandeur d'une image poétique, et par l'éviden-

ce de la signification : il démontra que, dans le langage énigmatique de l'antiquité, l'égide de Jupiter était le fracas des tempêtes par lesquelles ce dieu épouvante les mortels, et que l'égide ou la cuirasse bruyante, forgée par Vulcain, avec des plaques d'airain, appliquées l'une sur l'autre et mouvantes, était une imitation de cette égide naturelle, un emblème des orages qui obscurcissent les airs, et les sifflements qui accompagnent la pluie et le tonnerre. Peut être l'explication de la couronne de chêne fut-elle moins heureuse. Mais ce qu'il y eut le plus remarquable dans cette belle dissertation, c'est que l'auteur s'engagea pleinement dans les domaines de l'allégorie, et montra qu'il reconnaissait les dieux du paganisme dans les puissances de la nature. Elle fut imprimée à Padoue, en 1793, in-4°, sous le titre de *Osservazioni sopra un antico Cammeo, rappresentante Giove Egioco*. La même année vit paraître sa lettre sur la toilette en argent d'une dame romaine : *Lettera su di un' antica argenteria nuovamente scoperta in Roma, a S. E. R. Monsign della Somaglia*, Rome, 1793, in-4°. Nous avons déjà vu Visconti, à l'occasion des monuments de Jenkins, rétablir et expliquer des inscriptions antiques : les deux inscriptions grecques de *Triopium*, dites les *Marbres triopéens*, lui offrirent un thème de ce genre, digne d'exercer son érudition et sa critique. Ces marbres, découverts au commencement du dix-septième siècle, sous le pontificat de Paul V, achetés à cette époque par le cardinal Scipion Borghese, publiés quatorze ou quinze fois depuis l'an 1607 jusqu'à 1773, illustrés par des commentaires de Casaubon, de Saumaise, de Maittaire, de Brunk et d'autres savants, venaient d'être mis honorablement en lumière en 1793, par le prince Marc-Antoine Borghese, dans sa ville du Mont *Pincius*, appelée la *Villa Pinciana*. Ce prince avait fait construire une imitation des ruines d'un temple antique, semblable à celui de *Triopium*, et au-devant du portique tétrastyle de ce temple, il avait élevé les deux inscriptions, semblables à deux *Stèles*, chacune de cinq palmes et demi de haut. Soit que Visconti eût eu quelque part au projet de ce monument, soit qu'il y puisât seulement la pensée d'illustrer de nouveau les antiques sur lesquels le prince appelait l'attention des archéologues, il publia les deux inscriptions, en restaura les textes, en donna des traductions en prose et en vers, et, malgré les travaux des savants qui l'avaient précédé, il accompagna ce travail d'un commentaire, qui jeta un nouveau jour sur ces précieux restes de la mythologie grecque et romaine. On vit clairement, dans ses explications, qu'Hérode Atticus avait élevé un temple à Cérès et à Faustine la jeune, dans un bourg appelé par lui *Triopium*, situé à quelques milles de Rome, sur un territoire appartenant à Annia Attilia Regilla, sa femme. Visconti montra, qu'Atticus avait consacré auprès de ce temple une enceinte destinée à recevoir les tombeaux de ses descendants, et qu'il appelait la vengeance de Minerve et de Némésis sur quiconque troublerait le repos de ces morts issus par leur père de Mercure et d'Hersé, et par leur mère, d'Énée et d'Assaracus, etc., etc. Le nom de *Triopium* lui parut un souvenir de celui du héros *Triopé* d'Argos, qui avait aussi consacré un temple à Cérès, et auprès de ce temple un tombeau pour

sa famille. Le poète *Marcellus*, dont le nom est gravé au haut de la seconde inscription, fut *Marcellus Sidetès*, poète contemporain d'Hérode Atticus. L'époque de la mort de Regilla, celle de la consécration du monument, la demi-lune en ivoire qui ornait la chaussure des sénateurs romains, les deux consulats d'Atticus et l'année de sa mort, ne firent pas moins briller l'érudition et la logique de l'auteur. Si Visconti n'avait composé que cette dissertation et celle du Jupiter *Ægiocus*, il n'aurait pas obtenu toute la célébrité dont il a joui, mais il ne l'aurait pas moins méritée. Cet ouvrage imprimé à Rome en 1794 (in-fol., 104 pages), porte le titre de *Iscrizioni greche. Triopee, ora Borghesiane, con versioni*, etc. Dans la même année 1794 il publia ses observations sur les peintures d'un beau vase grec trouvé dans la Campanie, et appartenant au prince Stanislas Poniatowski, sous le titre de *Pitture di un antico vaso fittile, trovato nella Magna-Grecia, ed appartenente a S. A. il sig. principe Stanislao Poniatowski* (Rome, 1794, in-fol.). En 1796 parut sa Lettre au cardinal Étienne Borgia, sur la *Tessère* de spectacles de la ville de Velletri, déjà illustrée par l'abbé Sestini : *Lettera su d'un antico piombo Veliterno*, etc., Rome, 1796, in-4°. L'explication des monuments trouvés dans les ruines de la ville de *Gabium* fut publiée en 1797. Le prince Marc-Antoine Borghese avait traité, avec un peintre écossais, nommé Gavino Hamilton, pour que celui-ci exécutât des fouilles sur les terrains enclavés dans ses propriétés, où avait existé cette ville antique. Ces recherches furent très-fécondes, et la ville *Pinciana* s'enrichit d'une grande quantité d'inscriptions et de sculptures, principalement des temps de Tibère, de Trajan et des Antonins, où cette ville, presque déserte au temps d'Auguste, avait pris un nouvel accroissement. Visconti entreprit l'explication de cette suite nombreuse de monuments. Ce travail sommaire, mais précis, et renfermant une immense instruction en peu de pages, parut en 1797, sous le titre de *Monumenti Gabini della villa Pinciana, descritti da Ennio*, etc., Rome, in-8°. Entre les années 1780 et 1797, Visconti fit paraître dans le tome 1er. du recueil de Guattani : *Biglietto al sign. Gius.-Ant. Guattani sopra un vaso marmoreo appartenente a S. E. il sign. principe Chigi; — Biglietto al sig. Jenckins sopra un raro frammento di antico intaglio in Corniola, rappresentante Minerva sul carro di Diomede; —* dans le tome III : *Biglietto al sig. Ab. Giov.-Crist. Amaduzzi, sopra un diaspro sanguigno contoste d'Acrato e Sileno; —* dans le tome V : *Riflessioni sopra un gruppo di Ercole e Telefo con la cerva; —* dans le tome V du Journal de Mantoue : *Descrizione di un antica tromba idraulica, ultimamente scoperta ed illustrata, e communicata dal sig. Dott. Girolamo Astorri.* Tandis que le savant archéologue se livrait paisiblement à tant de recherches, l'orage politique grondait autour de lui. Une armée française était entrée dans Rome au mois d'oct. 1797. Dès le même jour, le général Berthier qui la commandait appela Visconti et d'autres notables auprès de sa personne. Il leur annonça l'établissement d'un gouvernement provisoire, et nomma Visconti ministre de l'intérieur. Ce savant, obligé de renoncer

à ses travaux accoutumés, remplit pendant deux mois ces fonctions politiques; et vers le commencement de 1798, lorsque des commissaires de la république française voulurent instituer à Rome un consulat, Visconti fut un des cinq membres de ce nouveau gouvernement. Il en remplit les fonctions avec autant de courage que de sagesse et d'intégrité. Mais dans ces temps de désordre, les hommes turbulents et factieux ne pouvaient considérer nulle part la probité et le talent. Un journal qui se publiait à Milan, sous le titre de *Monitore italiano*, reprocha bientôt à Visconti et à ses collègues le tort irrémissible d'être *des modérés*. Ces attaques furent souvent renouvelées; au bout de sept mois, les nouveaux commissaires français nommèrent d'autres consuls, et Visconti retourna avec joie à des travaux que le bruit des armes et le mouvement des affaires publiques n'avaient pu lui faire entièrement abandonner. Quoique la plus grande partie des détails du gouvernement pesât sur lui, il trouvait assez de temps pour les diriger et pour se livrer à ses goûts particuliers. Un institut fut établi à Rome, en 1798; et Visconti, alors consul, y lut une dissertation en forme de lettre, adressée à l'illustre Zoega, qui en était membre. Cette dissertation avait trait à deux monuments relatifs à Antonia, fille d'Auguste et mère de Germanicus. L'un était une médaille de plomb, qu'il crut reconnaître pour une Tessère, ou un jeton, lequel avait donné l'entrée à quelque cérémonie funèbre, célébrée à Velletri, en l'honneur d'Antonia. L'autre était une inscription grecque placée par Eone, esclave favorite, et ensuite affranchie d'Antonia, sur un temple qu'elle avait consacré à Vénus, près des bains de Sinuesse. Il traduisit cette inscription en prose latine et en vers italiens, et l'accompagna d'un commentaire curieux sur l'emploi du mot grec *Athumna*, par lequel le poète avait exprimé l'idée attachée au mot latin *delicium* ou bien *in deliciis*. On sait que les Romains employaient le mot *delicium* ou *delicia domini*, pour désigner un jeune esclave, garçon ou fille, particulièrement cher à son maître. Le nom de l'auteur de cette inscription était effacé; il ne restait que le mot *junioris*: sur ce renseignement unique, Visconti, avec sa sagacité ordinaire, reconnut *Marcus Pompeius Theophanes, junior*, poète qui figure dans l'Anthologie grecque. Cet écrit, daté de l'an VI, a été imprimé à Rome, en l'an VII, in-4°. Un homme d'un si haut mérite ne pouvait pas avoir rempli impunément des places éminentes. Vers la fin de novembre 1798, une armée napolitaine s'étant emparée de Rome, Visconti, accompagné de sa famille, se réfugia à Pérouse, ainsi qu'un grand nombre d'habitants de Rome. Bientôt les victoires des Français (*V.* Championnet) leur rendirent leur patrie, et Visconti rentra dans ses foyers, après vingt-six jours d'absence. Sa tranquillité ne fut pas de longue durée. Au mois de novembre 1799, une autre armée napolitaine surprit Rome, gardée par un corps de troupes trop faible pour la défendre. Les Napolitains pénétrèrent le soir dans la ville; Visconti fut obligé d'en sortir. Fuyant sur la route de Civita-Vecchia, séparé de sa femme et de ses deux fils, il ne pouvait pas nourrir dans cette occasion, comme lors du voyage de Pérouse, l'espérance de

rentrer à Rome sous peu de jours. Il quittait tristement sa patrie, et ne devait plus la revoir. De nombreux fugitifs auxquels il associa sa fortune frétèrent en commun avec lui un bâtiment qui devait les transporter en France. Au milieu des mers, il charmait la tristesse du voyage en lisant à ses compagnons des odes d'Horace. On était assis sur le tillac, et on l'écoutait, lorsqu'une frégate russe aborda le bâtiment, prétendit être en droit de le capturer, et par accommodement le reconduisit à Civita-Vecchia. Là, heureusement pour les passagers, se trouva un commodore anglais, qui les prit sous sa protection; il régularisa leurs passe-ports, et peu de jours après, ils arrivèrent à Marseille. Le gouvernement français n'avait pas perdu de vue l'illustre fugitif. A peine celui-ci eut-il touché le port, qu'il reçut, sans l'avoir demandé, un brevet, en date du 18 décembre 1799, qui le plaçait au nombre des administrateurs du Musée des antiques et des tableaux, que l'on formait alors dans le Louvre, avec le titre particulier de *surveillant*. Mais cet emploi ne devant lui donner que de très-faibles émoluments, le ministre de l'intérieur (M. François de Neufchâteau) chargea le chef du bureau des beaux-arts, auprès du ministère, de lui proposer un moyen, à la faveur duquel il pût attribuer à l'ancien conservateur du Musée du Capitole des honoraires dignes de son mérite. Celui-ci (M. Amaury Duval) proposa de le nommer professeur d'archéologie auprès du Musée. Ce projet fut adopté, et l'étranger qui cherchait un refuge en France s'y trouva presque en même temps investi de deux emplois, avant d'en avoir sollicité aucun. Le peu d'habitude que Visconti avait de la langue française le fit dispenser du soin de professer. Mais dès son arrivée il s'occupa de la disposition du Musée des antiques, où se trouvèrent bientôt réunis les chefs-d'œuvre de Rome, ceux de Florence, et ensuite tous les trésors des palais Borghèse; ce qui forma la plus riche et la plus magnifique collection qui ait jamais existé dans le monde. A la fin de l'année 1803, Denon fut nommé directeur général du Musée; Dufourny, conservateur des tableaux, Visconti, conservateur des antiques. Dès la même année, il fut nommé membre de l'Institut, dans la classe des beaux-arts, et placé dans la section de peinture que l'on venait de porter à huit membres au lieu de six, afin d'y faire entrer Denon et lui. Au mois d'août 1804, il fut reçu dans la classe d'histoire et de littérature ancienne, aujourd'hui l'académie des inscriptions et belles-lettres; et ce fut ainsi que les honneurs vinrent au-devant de lui en France, sans qu'il eût fait aucune démarche pour les obtenir. Son premier travail fut la composition du Catalogue descriptif et explicatif des richesses exposées au Musée des antiques, ou de ce qu'on appelle *le livret du Musée*. Le plus ancien de ces recueils fut publié en 1801 Court, précis, substantiel, il offrit toutes les instructions nécessaires pour faire connaître le sujet, et apprécier chaque monument. Les éditions de ce Catalogue se sont multipliées, toujours avec quelques additions. La dernière, donnée en 1817, sous le titre de *Description des antiques du Musée royal*, et composée après l'enlèvement des objets réclamés par différentes puissances, présente un peu plus de développement, et demeu-

rera, sans doute, le type de tous les livrets qui seront publiés à l'avenir. En 1802 parut une *Description des vases peints du Musée*, et en 1803, l'*Explication de la tapisserie de la reine Mathilde*. En 1804 Napoléon, désirant employer Visconti d'une manière plus digne encore de ce savant et de lui-même; lui demanda s'il serait possible de rassembler un assez grand nombre de portraits suffisamment avérés, d'hommes illustres, grecs et romains, pour en former une collection. La réponse ne fut point équivoque, et sur-le-champ fut ordonnée l'exécution aux frais du gouvernement d'un des ouvrages les plus lumineux, les plus magnifiques et les mieux soignés dans tous leurs détails, dont s'honore la république des lettres; l'*Iconographie grecque et romaine*. Reconnaître et rassembler toutes les images antiques dont cette collection devait être composée, constater l'authenticité des monuments et celle des textes, choisir entre des figures différentes, quelquefois décorées du même nom, celle qui offrait le plus de probabilité pour la ressemblance; surveiller les dessinateurs et les graveurs, et de plus, écrire succinctement l'histoire de chaque personnage, en discutant tous les faits, en repoussant toutes les erreurs; tracer son portrait moral, d'un pinceau fidèle et énergique, tandis que la gravure reproduisait ses traits physiques; représenter ainsi vivants des hommes illustres de tous les pays et de toutes les époques: telle est la tâche que le savant archéologue s'imposa, et l'on sait avec quel succès il l'a remplie. L'Iconographie grecque et romaine est devenue un de ses plus beaux titres de gloire, si elle n'est pas le plus brillant de tous. La première partie, c'est-à-dire, l'Iconographie grecque, a été publiée en trois volumes, tous sous la date de 1808. Le premier volume de l'Iconographie romaine a été donné en 1817, peu de temps avant la mort de l'auteur. En 1806 commença un ouvrage moins considérable, mais non moins digne de Visconti. Buonaparte à qui les éditeurs de la riche collection alors appelée le *Musée Napoléon*, et ensuite le *Musée français*, avaient présenté le premier volume de cet ouvrage, ordonna que Visconti et Denon fussent consultés sur le choix d'un auteur des notices, se réservant de confirmer la présentation qui lui serait faite par suite de leur opinion. Ces deux académiciens, consultés le même jour, et sans s'être communiqué leur pensée, désignèrent tous deux l'auteur de l'ouvrage intitulé: *Recherches sur l'art statuaire considéré chez les anciens et chez les modernes*. Sur le point d'être chargé d'un si important travail, sans l'avoir demandé et sans avoir même pu le prévoir, ce littérateur, instruit par un billet de Visconti, courut aussitôt chez lui, et lui déclara que jamais il ne consentirait à composer des descriptions des statues antiques du Musée, lui Visconti étant à Paris. Il ajouta que c'était à l'auteur du Musée Pio-Clémentin à illustrer de nouveau ces statues, devenues en quelque sorte sa propriété, puisqu'on avait été assez heureux en France pour l'y voir arriver avec elles. Livré tout entier aux travaux de l'Iconographie, Visconti ne se décida pas facilement; mais il se rendit. L'ouvrage était parvenu à la trente-huitième livraison. A commencer de la trente-neuvième les travaux de la première série fu-

rent partagés ainsi qu'il suit : l'auteur des *Recherches sur l'art statuaire* se chargea de terminer un *Discours historique sur la sculpture ancienne*, dont soixante pages avaient été publiées par l'auteur précédent; de composer un *Discours historique sur la gravure en taille-douce et la gravure en bois*; un *premier Discours historique sur la Peinture moderne*, où cet art serait considéré *depuis Constantin jusqu'à la fin du douzième siècle*, et en outre les *Notices de tous les tableaux*. Visconti consentit seulement à composer les *Notices sur les antiques*. Cette entreprise fut pour lui une occasion de décrire de nouveau plusieurs figures sur lesquelles il avait déjà publié ses savants commentaires dans le texte du Musée Pio-Clémentin. Mais en cela même il manifesta toutes ses ressources. Nous osons dire que par l'étendue et la propriété de l'érudition, la finesse des aperçus, l'élégance du style, ces nouveaux commentaires sont supérieurs même aux premiers. Le séjour de la France n'avait point été inutile à l'auteur du Musée Pio-Clémentin. Il avait acquis une délicatesse de goût, qui améliorait de plus en plus ses ouvrages. Il a continué ce travail jusqu'à sa mort, et il a placé environ quarante-huit notices dans la première série, et treize dans la seconde. De si importants travaux ne l'empêchaient pas de laisser échapper de temps en temps de sa plume des écrits moins considérables. On peut distinguer : I. *Notice sommaire des deux zodiaques de Tentyra*, en date du 8 mai 1801. Cette notice a été publiée par Larcher, dans le second volume de la seconde édition de sa traduction l'Hérodote (pag. 567). L'auteur soutient que ces monuments appartiennent à une époque où les opinions des Grecs n'étaient pas étrangères à l'Égypte, et vraisemblablement aux premiers temps de l'empire romain. II. *Notice critique sur les sculpteurs grecs qui ont porté le nom de Cléomènes* (dans la *Décade philosophique*, an x, 1802). Cet ouvrage a principalement pour objet de prouver qu'il y a eu deux statuaires grecs nommés *Cléomènes*, et que la statue de Vénus, dite *de Médicis*, est vraisemblablement un ouvrage de Cléomènes, Athénien, fils d'Apollodore, qui vivait vers la fin du sixième siècle de Rome, de la cent quarante-cinquième à la cent cinquante-cinquième olympiade. III. *Notice d'une statue égyptienne qui se voit à Saint-Cloud* (Mag. encycl., VIIIe. année, 1803), où il s'attache à prouver que cette statue représente un génie. IV. *Lettre à M. Denon sur le costume des statues antiques* (dans la *Décade philosophique*, an XII, 1804), ouvrage où, abordant sous son vrai point de vue une question souvent controversée, il prouve en peu de mots, et par une multitude d'exemples, que les statuaires grecs ne se soumettaient nullement, soit pour les images des dieux, soit pour celles des héros, aux costumes de leur temps ou à celui du siècle auquel appartenaient leurs personnages. V. *Explication d'un bas-relief en l'honneur d'Alexandre-le-Grand*; insérée par M. de Sainte-Croix dans la seconde édition de son *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre*, 1804, pag. 777). VI. *Des Notices composées en latin*, sur les *Heroica* de Philostrate, publiées par M. Boissonade dans sa savante édition de cet ouvrage (1806), et jointes à celles dont il l'a lui-même enrichie (pag. 202, 378, 460).

VII. *Lettre sur quelques monuments des peuples américains*, adressée à M. de Humboldt, en date du 12 décembre 1812. Cette lettre est principalement relative à la position des pieds des figures de femmes représentées à genoux. Elle a été publiée par MM. de Humboldt et Bonpland, dans leur magnifique ouvrage intitulé *Vues des Cordilières*, que ces savants ont dédié à Visconti. VIII. Plusieurs Mémoires lus à l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, savoir : *Dissertation sur le trône de Jupiter à Olympie ; — Note sur le pied romain ; — sur des inscriptions trouvées à Carrouges ; — sur des inscriptions trouvées à Athènes*, et communiquées par M. Fauvel ; — *sur le char funèbre d'Alexandre*. Ce dernier ouvrage que l'auteur s'était proposé de publier, devait être accompagné de gravures. Toutes ces dissertations sont inédites ; elles se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris (cabinet des manuscrits). IX. Environ cent articles composés pour le Dictionnaire que prépare l'académie royale des beaux-arts, de l'Institut, entre lesquels se trouvent *Amphithéâtre, Antique, Arc de triomphe, Anneau, Bague, Basilique, Camée, Cirque, Cadran solaire, Fontaine, Hermès, Lycée, Symbole*, etc. (Un manuscrit de ces articles est à la bibliothèque de l'Institut). X. Trois articles insérés dans la *Biographie universelle* : Cléomènes, Eckhel, Fabretti. XI. Sept articles insérés dans le *Journal des savants*, dont il était un des collaborateurs, notamment la restitution et la traduction, accompagnées d'un commentaire, d'une inscription découverte en Grèce par le colonel Leak, renfermant une *Lettre de Titus Quinctius Flaminius*, vainqueur du dernier Philippe, roi de Macédoine, *à la ville de Cyréties*, dans la Thessalie (septembre 1816) ; — une Dissertation *sur une médaille de Thermuse*, femme de Phraate IV, roi des Parthes (décembre 1817) ; — *Sur le quatorzième des livres sibyllins*, découvert par M. l'abbé Mai (mai 1818), etc. XII. Un Mémoire *sur un groupe antique représentant Apollon et Hyacinthe*, publié par M. Ch. Fea, à Rome, dans les *Effemeridi letterarie*, en 1826. Visconti a laissé, en outre, une grande quantité de manuscrits, consistant en des ouvrages inédits et beaucoup d'autres achevés. L'administration de la Bibliothèque royale a acquis cette précieuse collection. On y remarque : *Description des pierres gravées composant la collection du prince Poniatowski ; — Note sur les formes des vases dits étrusques ; — sur d'anciennes monnaies d'argent, propres à des familles romaines ; — sur Timée de Locres ; — sur l'opinion de Bailly, relative à l'existence d'un peuple antédiluvien ; — sur un autel de marbre, dédié aux dieux Lares ; — sur l'état de la littérature romaine en 1786 ; — sur les noces Aldobrandines ; — sur la statue de Pompée dite de Spada ; — sur le vase Barberini, aujourd'hui de Portland ; — sur l'Iliade ; — sur des étymologies tirées de l'hébreu*, etc. ; etc. Les divers ouvrages de Visconti, quoiqu'ils fussent écrits en français, se répandaient presque tous en Italie, et y accroissaient la réputation de l'auteur. Rome n'avait pas cessé de le regarder comme sa propriété. Pendant le séjour de Pie VII à Paris, plusieurs des cardinaux qui formaient le cortége du

Saint-Père, les Albani, les Ruffo, les Zondadari, les Dugnani, les Vincenti, venaient fréquemment passer des soirées dans sa famille, et s'entretenir de sciences et d'arts avec lui et avec d'autres notables de l'Italie, que le même objet y rassemblait. Les couleurs de la révolution ne se reconnaissaient plus dans ces réunions intéressantes; l'estime réciproque ne se fondait que sur le vrai mérite. Mais le moment le plus glorieux de la vie de Visconti est celui où il fut appelé à Londres, pour mettre un prix aux sculptures du Parthénon, enlevées d'Athènes par lord Elgin, et transportées en Angleterre en 1815. Ces sculptures, comme on sait, sont les précieux et uniques restes des productions de Phidias et de ses disciples. Les opinions étaient partagées sur leur singulière beauté. Les uns estimaient qu'elles étaient plus belles que l'Apollon et le Laocoon; car, disaient-ils, elles imitent plus parfaitement la nature. Les autres les croyaient moins belles, par la raison qu'elles leur paraissaient plus vraies. Singulier conflit, où tous les contendants reconnaissaient le même fait, et en déduisaient des conséquences opposées! Jamais la règle fondamentale de l'imitation n'avait été professée d'une manière plus authentique, puisque tous les juges avouaient que l'artiste avait atteint la plus haute beauté, sans cesser d'être vrai. D'après le vœu du parlement, Visconti fut appelé en Angleterre, et invité à prononcer sur ces questions délicates. Quant au mérite des monuments, il fut d'avis que le ciseau de Phidias avait touché aux bornes de l'art; et il avoua cependant que des artistes postérieurs à ce maître, tels que Praxitèles et Cléomènes, avaient ajouté à leurs ouvrages *de nouvelles finesses*. En ce qui concerne la valeur pécuniaire, il prit pour base de son évaluation la somme déboursée par lord Elgin, et fixa l'indemnité à la rentrée du capital. Cette décision ayant été sanctionnée par l'autorité, lord Elgin reçut, dit-on, trente-cinq mille guinées (d'autres disent dix-huit mille), dont il justifia les débours. De retour en France, Visconti publia ses observations sur les sculptures qu'il venait d'apprécier. Son écrit, traduit en anglais et en allemand, est intitulé, *Mémoire sur des ouvrages de sculpture du Parthénon et de quelques édifices de l'Acropole à Athènes, et sur une épigramme grecque*; etc. (Paris, Dufart, 1818, in-8°.) L'auteur y démontra que l'ensemble des bas-reliefs du Parthénon représentait la marche sacrée des Panathénées. Chaque groupe de cette longue série reçut son explication. Les figures qui enrichissaient les deux frontons du temple furent pareillement distinguées par leurs caractères mythologiques. Du côté de l'orient, était représentée la naissance de Minerve, du côté de l'occident, sa dispute avec Neptune. Il fut enfin reconnu que toutes ces figures des frontons étaient en ronde-bosse; et l'usage général des Grecs d'orner de cette manière les frontons, dont on connaissait déjà des exemples, se trouva définitivement constaté. Ce brillant ouvrage fut le dernier éclat d'un flambeau qui s'éteignait. Depuis l'année 1816, Visconti ressentait des atteintes d'une maladie organique qui devait le conduire au tombeau. Bravant les premières douleurs, il présida à l'arrangement de notre Musée actuel des antiques, si riche encore malgré l'enlèvement des chefs-d'œuvre qu'il a perdus; et il en composa, comme

nous l'avons dit, un Catalogue raisonné (1817, in-8°.). Il mit ensuite la dernière main à une série de quatre-vingts notices sur des morceaux choisis de la Villa Borghese, qu'il avait composées à Rome, plus de trente ans auparavant. Cette révision ne fut pas entièrement terminée. Sa maladie avait fait des progrès qui ne pouvaient plus être arrêtés. Sa tête conservait son énergie; mais sa main refusait d'obéir. Il expira, le 7 février 1818, après de longues souffrances, mais consolé par les soins d'une famille vertueuse et chérie, à laquelle s'associaient de fidèles amis. Résigné dans ses derniers moments, il se dédommageait de l'abandon de ses ouvrages inachevés par le souvenir d'une vie pleine de travaux utiles. Comme un de ses amis (M. Louis Brocchi, conservateur des modèles à l'école polytechnique), dissimulant sa propre douleur, cherchait à lui persuader qu'il terminerait l'Iconographie, il lui dit en lui serrant la main : *J'ai assez fait pour ma gloire.* Peu d'hommes, en effet, ont joui autant que celui-là de leur renommée. Depuis l'enfance jusqu'au tombeau il n'a pas cessé d'être célèbre. Ses obsèques furent encore pour lui un jour de triomphe. Il semblait que chacun des états de l'Europe eût formé une députation pour y prendre part. L'Italie, la Grèce, l'Allemagne, la Suède, le Danemark, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, s'y trouvèrent représentés par des hommes illustres. Le secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts et un membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres prononcèrent, sur sa tombe, des discours qui ont été répétés en diverses langues (Moniteur du 11 février 1818). Le laborieux Millin, loyal et constant apologiste du mérite, et qui avait déjà rendu hommage à son confrère, en lui dédiant le second volume de son *Voyage dans le midi de la France*; se hâta de publier une Notice historique sur Visconti, dans ses *Annales encyclopédiques* (ann. 1818, tome 2). Une séance de l'académie d'archéologie de Rome, tenue le 5 mars 1818, fut consacrée à célébrer sa mémoire. M. Gio-Gherardo de Rossi, correspondant de l'Institut de France, y prononça son Éloge. Une cérémonie semblable eut lieu à l'académie de Saint-Luc, dans le courant du même mois; une troisième à Bologne, le 26 juillet suivant; une quatrième, dans la même ville, le 1er. janvier 1819. Ce fut M. D. Strocchi qui dans celle-ci prononça le discours. Il lui a été érigé, dans le cimetière dit du Père La Chaise, un tombeau orné de son buste. Un ancien ami, M. Collot, directeur de la monnaie de Paris, a voulu s'adjoindre à la famille de Visconti pour la consécration de ce monument. Le buste, d'une parfaite ressemblance et d'une belle exécution, a été sculpté par M. P.-J. David, aujourd'hui membre de l'Institut royal. Les notices sur la Villa Borghese, que Visconti revoyait au moment de sa mort, ont été publiées à Rome en 1821, par M. Vincent Féoli, sous le titre de *Illustrazioni di monumenti scelti Borghesiani*; M. Gio-Ghérardo de Rossi, savant distingué, ami de Visconti, et M. Stefano Piale en ont dirigé l'édition. Les honneurs rendus à ce savant n'ont pas été seulement le prix d'un très-haut talent, mais encore celui des qualités morales les plus recommandables. Il inspirait autant d'amitié que d'estime. La science

de l'archéologie, si on l'embrasse dans toute son étendue, exige une multitude de connaissances et une réunion de qualités de l'esprit, qui sont rarement le partage d'un seul homme. Ses dispositions naturelles et une foule de circonstances heureuses mirent Visconti à portée d'acquérir cette immensité de connaissances. Sa puissante mémoire lui avait, pour ainsi dire, acquis la propriété de tous les textes anciens; il savait par cœur presque tous les classiques grecs et latins. La droiture de son esprit égalait l'étendue de son érudition. Sa critique distinguait avec la même sureté le vrai d'avec le faux, et, ce qui est encore plus difficile, le vrai d'avec le vraisemblable. Peu d'hommes ont possédé à un degré aussi éminent l'art de faire jaillir une troisième vérité de deux vérités reconnues : il est impossible d'échapper à la justesse et à la force de sa logique. Ce qui le distingue principalement, c'est la précision et la brièveté de ses démonstrations. Il ne néglige aucune ressource propre à opérer la conviction. Toujours un texte qu'on dirait avoir été écrit pour son sujet, toujours un monument qui semble avoir été conçu par la même pensée, ou exécuté par la même main que celui dont il traite, arrivent à propos pour éclaircir une question obscure; mais jamais il ne va au-delà du nécessaire. Il oublie qu'il est érudit, et c'est en cela même qu'il décèle le vrai savant. On peut dire de lui ce que Montesquieu a dit de Tacite, *il abrége tout parce qu'il voit tout.* Naturellement circonspect, peut-être même timide, il a évité les questions ardues relatives au sens primitif des mythes, et à l'emploi originaire des allégories, questions où tant d'écrivains ont échoué avec des opinions différentes. Les idées fondamentales de la religion égyptienne se manifestent quelquefois dans ses interprétations des mythes grecs, comme, par exemple, lorsqu'il parle, ainsi que nous l'avons vu, de Jupiter, de Bacchus, des nymphes, du séjour des morts, de l'élément humide en général; mais plus souvent il considère la religion grecque telle que la voyaient la plupart des artistes dont il avait à expliquer les compositions. Voulait-il en cela, à l'exemple des prêtres de l'antiquité, dérober sa véritable doctrine au vulgaire, ou bien regardait-il en effet la mythologie comme un mélange d'idées étrangères l'une à l'autre, comme un culte rendu tout à-la-fois aux éléments, aux astres, à des hommes, à des esprits? Nous n'examinerons point cette question. Il suffisait à ce sage écrivain qu'un examen plus approfondi ne fût pas nécessaire à son travail, pour qu'il dût s'en abstenir; et véritablement ses écrits auraient obtenu bien moins de succès, s'il eût embrassé un système quelconque. Visconti a traité à-peu-près de tous les genres dont se compose la science archéologique. Chacune des branches qu'il a cultivées avait fait avant lui la réputation de plusieurs savants. Le sénateur Buonaroti, le marquis Scipion Maffei, Ciampini, Passéri, Fabretti surtout, qu'il a lui-même si dignement loué (*V.* Fabretti), Boldetti, Béger, Vaillant, Frœlich et d'autres antiquaires qui l'avaient précédé, ont rendu de grands services à la science; mais il les a tous surpassés, soit par l'étendue de son érudition, soit par l'excellence de sa méthode, la justesse de sa critique ou l'immensité du cercle qu'il a parcouru. Celui de ses prédécesseurs auquel il semble pouvoir le plus naturellement être

comparé est Winckelmann. Mais trop de dissemblances distinguent ces deux antiquaires pour que la postérité ne leur assigne pas des rangs différents. S'attachant principalement à l'histoire de l'art, Winckelmann s'est hâté d'en composer la chronologie, à une époque où l'on ne connaissait point encore assez de monuments pour qu'il pût suivre avec quelque certitude les progrès et la décadence du ciseau ; il a supposé des révolutions dans le goût qui n'ont jamais eu lieu, et il a attribué ces révolutions à des causes chimériques. Chez Visconti, l'histoire de l'art n'est qu'un accessoire : il cherche principalement, dans un monument antique, la pensée de l'artiste, la religion, les mœurs, les costumes du temps ; la chronologie de l'art pouvait devenir un des fruits de ses travaux, elle n'en est pas le but. Winckelmann se livre davantage à son imagination ; Visconti règle mieux sa marche, et d'une science souvent conjecturale il a fait presque une science exacte. Le premier est quelquefois aventureux dans ses citations, le second est plus soigneux et plus sûr. Winckelmann a fait aimer la science des antiquités, Visconti en a éclairé en entier le domaine. Il n'était pas possible que dans des sujets de la nature de ceux que ce dernier a discutés il ne commît quelques erreurs ; mais il aurait applaudi lui-même au savant qui les aurait réformées. S'il défendait ses opinions avec ténacité tant qu'on ne lui présentait pas des faits propres à le convaincre, il les abandonnait sans résistance, lorsqu'une vive lumière venait frapper sa raison. Probe dans son savoir comme dans les actes de sa vie privée, cet homme de bien ne cherchait en toute chose que la vérité. Simple, modeste, inaccessible à la jalousie, ardent admirateur de tous les genres de mérite, ami des jeunes talents, prodigue de ses lumières, se félicitant des succès d'autrui autant que des siens propres, il a offert le rare assemblage d'un esprit vaste, d'un profond savoir et d'une belle ame. M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions, a prononcé l'Éloge de Visconti dans la séance publique de l'Institut, du 28 juillet 1820 ; M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, dans celle du 7 octobre de la même année. Une édition du Musée Pio-Clémentin, dont l'auteur a revu en partie le texte, a été entreprise à Florence, en 1817, par M. Molini, in-8°. Une édition complète de ses OEuvres, commencée à Milan, en 1818, par M. G. P. Giégler, se continue aujourd'hui. M. Jean Labus, antiquaire distingué, a placé à la tête de cette dernière une Notice biographique où il n'a oublié aucun des titres de gloire de Visconti. M. l'abbé Zannoni a inséré son Éloge dans l'*Anthologie*, n°. XVIII, Florence, 1822 ; enfin nous sommes aussi informés que M. le comte Ugoni, de Brescia, qui déjà s'est fait un nom honorable dans les lettres, par l'ouvrage intitulé *Della letteratura italiana della seconda metà del secolo XVIII*, Brescia, 1822, doit placer dans le quatrième volume de cet ouvrage une Notice sur l'antiquaire qui avait lui-même applaudi à ses premiers travaux.

Ec—Dd.

VISDELOU (Claude), jésuite et missionnaire à la Chine, naquit au mois d'août 1656 ; en Bretagne, dans une famille qui avait donné des évêques à l'un des siéges de cette province. Cette circonstance put exciter son zèle et déterminer sa vocation. Après avoir fait d'excellentes

études chez les Jésuites, il entra fort jeune dans leur société ; car il y avait déjà quatorze ans qu'il y était admis, lorsqu'il fut désigné, à l'âge de vingt-neuf ans, pour aller renforcer la mission de la Chine. L'expédition dont il fit partie peut passer pour mémorable, puisque tous ceux qui la composaient se sont acquis un nom dans les lettres. Les compagnons de Visdelou étaient les PP. de Fontaney, Tachard, Gerbillon, Le comte et Bouvet. On peut voir, aux articles BOUVET et FONTANEY, le détail des motifs qui obligèrent ces pieux voyageurs à prendre leur route par le royaume de Siam, et des obstacles qui prolongèrent leur voyage pour se rendre de ce pays à leur destination. Le premier soin du P. Visdelou, après son arrivée à la Chine, fut de se livrer à l'étude de la langue et de l'écriture de cet empire ; avec les idées qu'on se formait alors des difficultés de cette étude, c'était presque une témérité de l'entreprendre, c'était du moins un rare mérite que d'y réussir. Visdelou eut ce mérite, et ses succès furent aussi rapides qu'incontestables. Les Chinois eux-mêmes en furent frappés, et l'un des fils de l'empereur Khang-hi, prince désigné pour succéder à son père, ne put s'empêcher d'exprimer son admiration dans un éloge qu'il envoya au missionnaire, écrit, selon l'usage, sur une pièce de soie. Visdelou ne tarda pas à appliquer les connaissances qu'il avait acquises à des objets d'une haute utilité scientifique et littéraire. Prenant pour modèles ceux de ses prédécesseurs qui avaient recherché de préférence les notions historiques consignées dans les livres chinois, il s'occupa de faire connaître les renseignements qu'on y trouve sur les nations qui ont occupé les régions centrales et septentrionales de l'Asie. Avant lui, ce qu'on savait de ces nations se réduisait, pour l'antiquité, à quelques traditions incohérentes, éparses dans les écrits des géographes grecs ; pour les temps plus rapprochés, à un petit nombre de faits relatifs aux peuples de l'Asie occidentale qui avaient eu des rapports avec l'empire romain, et pour le moyen âge, à divers récits des voyageurs qui avaient conservé le souvenir des expéditions de Tchingkis-Khan, et de ses premiers successeurs. Ces matériaux incomplets, sans suite et sans liaison, ne pouvaient servir à reconstituer, d'une manière tant soit peu satisfaisante, l'histoire de tant de nations qui ont perdu leurs annales, si jamais elles en ont possédé. La véritable source était encore inconnue : Visdelou eut le bonheur de la découvrir et d'y puiser le premier. Les historiens de la Chine, dont la succession non interrompue embrasse une série de vingt-cinq siècles, n'ont jamais négligé de recueillir, sur les contrées voisines de cet empire, les renseignements qui pouvaient se rapporter à l'histoire et à la géographie ; ils ont même formé, de ces renseignements, des collections qui renferment, en réalité, les chroniques complètes de la Haute-Asie depuis deux mille ans. C'est dans ces recueils qu'il faut chercher la solution d'une foule de questions historiques qu'il serait toujours difficile et souvent impossible d'éclaircir sans ce secours. C'est ce qu'il était aisé de reconnaître à la lecture d'un grand nombre d'articles de la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot. Toutes les fois qu'il y était question d'événements dont le siége se trouvait au-delà du Djihoun, les écri-

vains arabes, persans et turcs, qui avaient exclusivement servi de guides au docte compilateur, ne lui offraient, plus qu'un secours insuffisant. Visdelou, aidé de la lecture des Annales chinoises, se vit en état de suppléer à ce qui manquait dans la Bibliothèque orientale, et de corriger ce qui y était défectueux. Il commença par rectifier quelques articles évidemment fautifs, sur le titre de *Fagfour*, attribué par les Tartares à l'empereur de la Chine, sur le pays de Catai, la nation des Oüigours, et quelques autres objets du même genre; puis il se laissa entraîner à traduire du chinois tout ce qui s'offrit à lui sur les Hioung-nou, les Turcs, les Khitans, et les Mongols. Le principal écrivain qu'il suivit fut l'auteur du Wen hian thoung khao (*V.* MA-TOUAN-LIN), savant chinois, qui, dans le treizième siècle, avait réuni et classé tous les faits relatifs aux Tartares, qui étaient connus de son temps; mais il ne laissa pas de consulter aussi quelques autres écrivains plus modernes. Il traduisit les extraits qu'il en avait tirés avec une exactitude qui fait honneur à ses connaissances et à sa critique. Les traditions qui ont rapport aux nations de la Tartarie sont parfois assez confuses, et personne encore ne s'était appliqué à les débrouiller. Son manuscrit, en 4 vol. in-4°., fut envoyé en Europe où il aurait dû avoir tout l'intérêt de la nouveauté: il y resta pourtant ignoré pendant plusieurs années. On a toutefois des raisons de penser qu'il ne fut pas inconnu à De Guignes, auquel il put servir de premier guide pour déchiffrer les annales de la Chine, et auquel du moins il dut suggérer l'idée les recherches qui donnent un si grand prix à son *Histoire des Huns*. Le sujet des deux ouvrages est le même en beaucoup d'endroits; les mêmes écrivains ont été mis à contribution, et le travail du P. Visdelou est de beaucoup antérieur au premier essai que De Guignes publia sous le titre de *Lettre à M. Tanevot*. Ce n'est point ici une accusation de plagiat dirigée contre le savant académicien; il a très-certainement compulsé les originaux: mais notre observation a pour objet de faire voir comment il a pu parvenir à les entendre, et à en tirer lui-même des extraits beaucoup plus étendus. L'*Histoire de la Tartarie* de Visdelou ne parut que vingt-un ans après le premier volume de l'Histoire des Huns, dans l'édition nouvelle de la Bibliothèque orientale (1777 et 1779, 4 vol. in-4°., ou 2 vol. in-fol.), à laquelle elle sert en partie de supplément. Le manuscrit avait été acheté à la Haye, par le marquis de Fénelon, ambassadeur du roi de France. On trouva joint à l'un des volumes qui le composaient un autre écrit du même auteur, qu'on fut obligé de déchiffrer à la loupe, et qui contenait une double interprétation française, avec des notes, du texte de la fameuse inscription de Si-'an-fou, constatant l'introduction du christianisme à la Chine, au septième siècle de notre ère. La traduction littérale et la paraphrase qui l'accompagne sont beaucoup plus exactes que la version latine du P. Boym qu'avait donnée Kircher, et les notes qui les suivent sont aussi fort savantes, et remplies d'extraits curieux des écrivains chinois. Le P. Visdelou avait achevé cet ouvrage au commencement de 1719; on l'a inséré dans le Supplément à la Bibliothèque orientale, à la suite de l'Histoire de la Tartarie, avec laquelle il n'a que peu de rap-

port. Les deux ouvrages qu'on vient de citer, formant ensemble près de 400 pages dans l'édition in-folio du *Supplément*, sont une preuve plus que suffisante de la profondeur et de la solidité des connaissances du P. Visdelou, en fait d'histoire et de littérature chinoises. Mais il est permis de regretter que le temps qu'il passa à la Chine n'ait pas été employé à un plus grand nombre de travaux du même genre. Son séjour fut au contraire occupé par des soins d'une nature toute différente. C'était le temps des plus grands dissentiments entre les missionnaires des divers ordres qui étaient venus prêcher l'Évangile, et malheureusement Visdelou n'y demeura pas étranger; ses connaissances même et ses talents l'obligèrent à prendre parti dans une querelle où il s'agissait au fond de l'interprétation de certains textes anciens, de l'appréciation de certains dogmes, au sujet desquels il eût été bon de s'en rapporter aux hommes consommés dans la connaissance des traditions et des monuments antiques. Mais les passions avaient produit leur effet ordinaire, et l'animosité de part et d'autre était poussée à l'excès. L'arrivée du cardinal de Tournon, envoyé par le souverain pontife, pour calmer ces débats, ne fit que les aigrir. Visdelou, qui s'était rendu fort utile à ce prélat, fut enveloppé dans les ressentiments que celui-ci s'était attirés. Il n'en fut pas garanti par les faveurs du saint-siége, que le légat le força d'accepter, et qui peut-être précipitèrent sa disgrâce. En vain fut-il nommé, le 12 janvier 1708, vicaire apostolique, chargé de l'administration de plusieurs provinces de la Chine, et un mois après, évêque de Claudiopolis. Ce ne fut pour lui qu'un titre, dont on lui contesta même la légitimité, le cardinal qui le lui avait conféré se trouvant détenu à Macao; et Visdelou fut obligé, pour être sacré par lui, de pénétrer dans sa prison la nuit du 2 février 1709. La cérémonie ayant été faite secrétement, les ennemis de Visdelou répandirent le bruit qu'il n'avait pas été sacré. La persécution devint plus violente; Visdelou quitta la Chine le 24 juin 1709, et s'embarqua pour Pondichéry. Il reçut dans cette ville un bref de Clément XI, qui approuvait sa conduite; et néanmoins une lettre apologétique qu'il adressa à Louis XIV, étant parvenue en France après la mort de ce monarque, y fut assez mal reçue, et le régent lui fit dire, pour toute réponse, qu'il pouvait rester à Pondichéry. Le P. Visdelou obéit à cette injonction. Il se fixa à Pondichéry, y vécut vingt-huit ans encore et y termina sa vie sans avoir quitté ce séjour, si ce n'est une seule fois pour se rendre à Madras. La dignité épiscopale dont il était revêtu ne l'empêcha pas d'adopter le genre de vie le plus conforme à l'humilité chrétienne. Il était logé, nourri, vêtu avec la même simplicité que le plus simple des religieux capucins, chez lesquels il avait établi sa demeure. Il mourut dans la même ville le 11 novembre 1737, et fut enterré dans l'église des pères capucins. Le 11 décembre suivant, un de ces religieux, le P. Norbert, capucin de la province de Lorraine, prononça l'oraison funèbre du P. Visdelou. Ce morceau a été inséré dans les *Mémoires historiques sur les missions des Indes orientales* (Lucques, 1744, in-4°., 2e. partie, p. 235-315). On l'a lu pour y chercher les principales circonstances de la vie de Visdelou:

mais il ne s'y trouve qu'un très-petit nombre de faits noyés au milieu de phrases emphatiques et insignifiantes. Le P. Visdelou, par les travaux qu'il nous a laissés, eût mérité de jouir d'un repos qui lui aurait permis de les multiplier encore, et il était digne d'avoir un panégyriste plus judicieux que le P. Norbert.

A. R—T.

VISDOMINI (François), prédicateur italien, né à Ferrare en 1514, étudia, dans sa jeunesse, le grec, le latin et l'hébreu, et s'y rendit fort habile. Entré dans l'ordre des mineurs conventuels, il y fut chargé de l'enseignement des novices. Le bégaiement dont il était affligé paraissait devoir lui interdire la carrière de la chaire, mais il parvint à s'en corriger, ce qui l'a fait comparer à Démosthène, par son confrère Wadding; et il acquit bientôt la réputation d'un des meilleurs prédicateurs de toute l'Italie. Si l'on en croit son panégyriste, il avait choisi pour modèles saint Basile, saint Grégoire et saint Chrysostôme, et il ne leur était pas trop inférieur. Il signala son éloquence au Concile de Trente; et à cette occasion on fit frapper en son honneur une médaille avec cette légende : *Vox Domini in virtute*. Ce religieux mourut à Bologne le 29 octobre 1573, à l'âge de cinquante-neuf ans, et fut inhumé dans une chapelle de l'église de son ordre, avec une épitaphe magnifique, rapportée par Wadding dans les *Scriptor. ordin. minorum*, p. 139. Le cardinal Fréd. Borromée cite avec éloge le P. Visdomini dans l'ouvrage : *De sacris nostror. temporum oratoribus*. On a de lui plusieurs volumes d'*Homélies* et de *Sermons*, en italien et en latin, oubliés depuis longtemps. — VISDOMINI (Antoine-Marie), littérateur génois, passa de l'école de Guido de Milan à Modène, où il fut attaché comme précepteur aux jeunes comtes Rangoni. Il a laissé plusieurs volumes de *Vers*, écrits d'un style trop familier, et des *Commentaires* sur les *Tragédies* de Sénèque, que Tiraboschi trouve assez bons. *Voy.* la *Storia della letteratura italiana*, t. VII. — VISDOMINI (Eugène), poète italien, était issu de la très-ancienne famille *Vicedomini* de Parme, ainsi nommée parce qu'elle avait possédé la vice-seigneurie de Montecchio. Il reçut, en 1570, le laurier doctoral à la double faculté de droit; mais il abandonna la jurisprudence pour la culture des lettres. Ayant épousé Claude Nocéti, noble parmesane, aussi passionnée que lui pour la poésie, leur maison devint le rendez-vous habituel de tous les beaux-esprits. Ces réunions littéraires donnèrent naissance, en 1574, à l'académie des *Innominati*, qui, dans sa courte durée, compta parmi ses membres des hommes tels que Guarini, Baldi, Manfredi et le Tasse. Le duc Octave Farnèse nomma Visdomini gouverneur de Novarre, et le choisit ensuite pour secrétaire, charge dont il remplit les fonctions avec la plus grande fidélité. Visdomini fut également honoré de la confiance du duc Ranuccio; ce prince le députa au sénat de Venise avec Pomponio Torelli; mais on ignore le sujet de cette ambassade. Ayant abandonné la gestion de ses biens à son fils, il coula le reste de ses jours dans un loisir studieux, et mourut le 6 mai 1622. On a de Visdomini une Traduction *in ottava rima* du beau poème de Sannazar, *De partu Virginis*, Parme, 1575, in-12, et des *Sonnets*, à la tête de divers ouvrages de ses amis. Il a laissé en

manuscrit des pièces de théâtre : l'*Erminia*, pastorale ; trois tragédies : *Il Cristo*, *l'Amato et OEdipo* ; une traduction d'*Homère* ; un poème comique en vingt-huit chants : *Le Nozze del Sole e della Luna* ; un poème héroïque, *Parma vittoriosa*, et l'*Oraison funèbre* du comte Pomponio Torelli, poète célèbre, son ami et membre de l'académie des *Innominati*. *Voy.* les *Memorie degli scrittori Parmigiani* du P. Affò, IV, 321. W—s.

VISÉ ou VIZÉ (1) (Jean Donneau, et non pas Dauneau de), le créateur du *Mercure galant*, naquit, en 1640, à Paris, d'une famille ancienne, dont il a donné la généalogie (2). Ses parents le destinant à l'état ecclésiastique, il en porta l'habit dans sa jeunesse, et fut pourvu de quelques bénéfices ; mais entraîné par un penchant invincible vers la culture des lettres, séduit par l'attrait des plaisirs, et résolu de garder son indépendance, il quitta le petit collet. Bientôt après, il épousa, malgré l'opposition de ses parents, la fille d'un peintre, qui n'était rien moins que riche, et ayant dissipé son modique patrimoine il se vit obligé de chercher des ressources dans l'exercice de ses talents. Dès 1663 il avait fait connaître son goût pour la satire, en publiant, à la suite d'un recueil de *Nouvelles*, l'examen des ouvrages de Molière et de la *Sophonisbe* de Corneille. Prévoyant bien qu'il serait blâmé d'avoir osé chercher des défauts dans une pièce du grand Corneille, il crut prévenir les reproches qu'il avait mérités, en disant : « On me fera toujours beaucoup d'honneur de me donner le nom de téméraire. La témérité appartient aux jeunes gens, et ceux qui n'en ont pas, loin de s'acquérir de l'estime, devraient être blâmés de tout le monde. » L'abbé d'Aubignac (*V.* ce nom) ayant à son tour critiqué la *Sophonisbe*, Visé prit la défense de cette pièce avec autant de vivacité que s'il en eût été l'auteur, et sans s'embarrasser de se contredire, trouva des beautés dans les endroits mêmes qu'il avait signalés le premier comme des défauts. L'abbé d'Aubignac, persuadé que la défense de la *Sophonisbe* était de Corneille, lui répondit avec beaucoup d'aigreur dans l'examen de son *Sertorius* ; alors Visé, cessant de garder l'anonyme, accabla d'injures son adversaire dans la défense de cette pièce (3). On voit qu'il avait fait sa paix avec Corneille ; mais il continua de harceler Molière, dont il était hors d'état d'apprécier le génie ; et il se montra bassement envieux de ce grand homme, en publiant : *Zelinde, ou la véritable critique de l'école des femmes et la critique de la critique* (1663, in-12). Cette comédie ne fut point représentée ; elle eut cependant assez de succès à la lecture, pour persuader à l'auteur que sa vocation était le théâtre. En 1665, il débuta par la *Mère coquette ou les Amants brouillés*, comédie en trois actes. C'était le sujet que venait de traiter Quinault d'une manière bien supérieure. Visé l'accusa de le lui avoir dérobé. Ses plaintes parvinrent aux oreilles du roi, qui voulut éclaircir l'affaire ; malgré la dénégation formelle de Quinault, et quoique les deux

(1) La dédicace des *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV* est signée Devizé.

(2) Dans le *Mercure galant*, février 1699, p. 158 et suiv.

(3) L'abbé Granet a rassemblé les pièces de Visé et de d'Aubignac dans le tome 1er de son *Recueil de dissertations sur plusieurs pièces de Corneille et de Racine*.

pièces n'eussent rien de semblable que le titre, Visé persista à soutenir que l'idée première lui appartenait. En 1667, il donna la *Veuve à la mode*, comédie en un acte; *Délie*, pastorale en cinq actes (4); et l'*Embarras de Godard ou l'accouchée*, comédie en un acte; en 1670, les *Amours de Vénus et d'Adonis*, tragédie à machines; le *Gentilhomme Guespin ou le Campagnard*, comédie en un acte (5), et les *Intrigues de la loterie*, en trois actes; en 1671, les *Amours du Soleil*, tragédie à machines, tirée du quatrième livre des *Métamorphoses* d'Ovide; et en 1672, le *Mariage d'Ariane et de Bacchus*, pièce du même genre. Toutes ces pièces sont écrites en vers, et elles eurent toutes un grand nombre de représentations. Le peu de profit qu'en retirait Visé lui fit naître l'idée de publier un journal sous le titre de *Mercure galant*, dans lequel, aux nouvelles de la cour, il joignait les anecdotes qu'il pouvait recueillir, des pièces de vers, l'indication des modes et l'annonce des ouvrages nouveaux. Il en publiait, chaque mois, un cahier, dont la réunion forme pour les années 1672 et 1673, 6 petits volumes in-12. D'autres occupations le forcèrent de suspendre ce journal; mais il le reprit au mois de janvier 1677, et le continua depuis sans interruption. Persuadé sans doute que le scandale était un moyen de donner de la vogue au Mercure, il se constitua juge suprême de toutes les matières de goût, et, rabaissant de la manière la plus indécente le mérite des chefs-d'œuvre de Racine et de Molière, réserva les éloges et les encouragements pour les écrivains les plus obscurs. Après avoir pris la défense de Cotin, immolé par Molière et Boileau à la risée publique, il se déclara pour Perrault dans la querelle sur la prééminence des anciens et des modernes. La Bruyère, dans son indignation contre Visé, déclara que le *Mercure galant était immédiatement au-dessous de rien*. Boursault en traduisit l'auteur sur la scène, dans la *Comédie sans titre*; mais il n'attaqua point ses mœurs, et rendit même justice à ses bonnes qualités, en le représentant comme un homme désintéressé. Visé l'était en effet; et Gacon (*V.* ce nom) l'a calomnié dans le *Poète sans fard*, lorsqu'il le dépeint faisant payer au poids de l'or chaque article de son journal. Les critiques auxquelles le *Mercure* était en butte, loin de nuire à son succès, servirent à l'augmenter. Visé dut les bienfaits de la cour aux éloges qu'il y prodiguait sans cesse à Louis XIV. Avec le titre d'historiographe de ce prince, il obtint une pension de cinq cents écus et un logement au Louvre. En 1689, il s'associa pour la rédaction de son journal Thomas Corneille avec lequel il avait déjà donné quelques comédies (6). Les soins qu'exigeait le *Mercure* l'avaient

(4) On attribua dans le temps cette pièce à Champmêlé.

(5) On lit dans les *Dictionnaires* qu'à la première représentation du *Gentilhomme Guespin*, le parterre ayant sifflé la pièce, un des amis de l'auteur s'avança sur le bord du théâtre et dit: Messieurs, si vous n'êtes pas contents, on va vous rendre votre argent à la porte; mais ne nous empêchez pas d'entendre des choses qui nous font plaisir; qu'alors un plaisant lui répondit:

Prince, n'avez-vous rien à nous dire de plus?

et qu'un autre aussitôt ajouta:

Non, d'en avoir tant dit il est même confus.

Or ces deux vers sont tirés de l'*Andronic* de Campistron (acte IV, scène IX), joué, en 1685, quinze ans après le *Gentilhomme Guespin*.

(6) *Circé*, l'*Inconnu*, *Madame Jobin* ou la devineresse, et la *Pierre philosophale* (*V.* ces mots). Voltaire, célèbre empoisonneuse); cette dernière pièce n'a point été imprimée.

entièrement détourné du théâtre (7); mais, en 1695, il fit jouer une comédie en cinq actes et en prose, les *Dames vengées ou la Dupe de soi-même*, dont le succès faillit à lui tourner la tête. On y trouve quelques situations vraiment comiques; et le style en est meilleur que celui des autres ouvrages de Visé; mais quoiqu'on ait prétendu par cette raison que cette pièce était de Fontenelle, il faut en laisser l'honneur à l'auteur du Mercure. Visé nous apprend dans la préface qu'il refit en entier le cinquième acte dont le comique avait paru trop bas: « Je l'ai fait, dit-il, avec d'autant plus de plaisir que j'ai été détrompé par là de la mauvaise opinion qu'on m'avait donnée du goût du parterre, et que j'ai connu que les ouvrages fins, délicats et travaillés, plaisent toujours plus que ceux dont les traits sont trop marqués. » L'année suivante (1696), Visé hasarda deux autres comédies en cinq actes: l'*Aventurier*, et le *Vieillard coquru ou les différents caractères des femmes*. La première de ces pièces n'eut qu'une seule représentation; la seconde en eut trois; elles n'ont point été imprimées. Dès-lors Visé crut devoir se borner à son journal, auquel il joignait de temps à autre des suppléments sur les matières politiques, sans doute pour justifier son titre d'historiographe. Il perdit la vue en 1706, et mourut le 8 juillet 1710, à soixante-dix ans. Cet écrivain ne manquait ni d'esprit ni de facilité; mais, avec peu d'instruction, il n'avait pas le talent qui seul donne la vie aux ouvrages littéraires. Outre douze pièces de théâtre, publiées de 1666 à 1695, et qu'on trouve quelquefois réunies en 3 vol. in-12 (8), on a de lui: I. *Nouvelles Nouvelles*, Paris, 1663, 3 vol. in-12, reproduites, en 1669, sous le titre de *Nouvelles galantes et comiques*. II. *Diversités galantes*, ibid., 1664, in-12. III. *L'Amour échappé*, ou les diverses manières d'aimer, contenues en quarante histoires avec le *Parlement d'amour*, ibid., 1669, 3 vol. in-12. Le Parlement d'amour est une faible et pâle imitation de Martial d'Auvergne (*V.* ce nom). IV. *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, ibid., 1697-1705, 10 vol. gr. in-fol., édition exécutée avec un tel luxe que les dix volumes ne formeraient qu'un in-12. Cet ouvrage et les suivants ne sont que des extraits du Mercure. V. *Voyage des ambassadeurs de Siam en France*, Lyon, 1686, 4 vol. in-12. VI. *Histoire du siége de Toulon*, Paris, 1707; 2 vol. in-12. VII. *Recueil de diverses pièces touchant les préliminaires de la paix proposée par les alliés et rejetée par le roi*, ibid., 1709, in-12. Ce volume est fort rare, ayant été supprimé dès qu'il parut. Après la mort de Visé, son journal fut continué sous le titre de *Mercure de France*; la collection complète est d'environ treize cents vol. in-12 et in-8°. (9). Parmi ses principaux rédacteurs on cite Dufresny, Boissy, Marmontel, Gaillard, Laharpe, etc. C'est pendant que l'auteur du Cours de littérature était à la tête de ce journal que l'abbé Sabatier

(7) La *Comète*, jouée en 1681, sous le nom de Visé, est de Fontenelle. Cette pièce est imprimée dans le tome X de ses œuvres.

(8) Le *Théâtre français ou recueil des meilleures pièces de théâtre*, Paris, 1737, 12 vol. in-12, en contient trois de Visé: la *Mère coquette* et les *Dames vengées*, tom. VIII, et les *Intrigues de la loterie*, tom. IX.

(9) On trouvera quelques détails sur ce journal et ses principaux rédacteurs dans le *Dictionn. des anonymes* de Barbier, 2e. éd., n° 11848.

après avoir rapporté le mot de La Bruyère, cité plus haut, ajoutait : « Si La Bruyère vivait encore ; en voyant notre Mercure actuel renchérir en niaiseries sur celui de Visé, ne serait-il pas bien désolé de ne pouvoir en dire davantage ? » Les *Trois siècles de la littérature* sont remplis de pareils jugements ; et l'ouvrage n'en est pas moins cité comme un modèle d'une critique décente, sage et impartiale. On trouve des détails plus ou moins complets sur Visé dans l'*Histoire des journaux* de Camusat, II, 198-205, et dans l'*Histoire de notre théâtre*, par les frères Parfait, X, 173-75.

W—s.

VISETTI (Jacques) naquit à Padoue, le 4 novembre 1736. Son père, honnête artisan, mais chargé de famille, étant hors d'état de fournir aux frais de son éducation, le curé de sa paroisse, qui avait remarqué ses heureuses dispositions, le fit entrer aux écoles publiques. L'aptitude et les progrès rapides du jeune Visetti lui méritèrent la protection du cardinal Rezzonico (depuis le pape Clément XIII), qui l'admit bientôt parmi les élèves gratuits de son séminaire. A peine Visetti eut-il terminé ses études, qu'on l'envoya professer la rhétorique dans les écoles extérieures. Quelques années après, il rentra au séminaire comme professeur de philosophie et ensuite d'histoire ecclésiastique. Nommé, en 1778, à la cure de Sainte-Lucie, il y exerçait encore ses fonctions en 1812, chéri et vénéré de tous ses paroissiens. Il publia, en 1775, le premier volume d'un poème épico-héroïque, intitulé *le Triomphe de l'Église*, en même temps qu'un autre volume en prose, contenant le plan entier de cette épopée qui ne fut achevée qu'en 1786, 8 vol. in-8°., avec des notes ; seconde édition, 1787, 8 vol. in-12, plus ample et plus correcte que la précédente. Ce poème, dont l'Apocalypse de saint Jean paraît avoir fourni l'idée, eut beaucoup de vogue en Italie ; mais il est resté tout-à-fait inconnu en France. M—g—r.

VISMES DU VALGAY (Anne-Pierre-Jacques de), né à Paris en 1745, était sous-directeur des fermes, lorsqu'en septembre 1777 il se présenta, appuyé par Compain, valet de chambre de la reine, pour se charger de l'entreprise générale de l'académie royale de musique. Les clauses de sa soumission portaient qu'il verserait un cautionnement de cinq cent mille francs, qu'il jouirait du privilége pendant douze ans, à dater du 1er. avril 1778, et que la ville lui paierait une indemnité de quatre-vingt mille francs par an. Un arrêt du conseil-d'état, du 18 octobre, accepta les offres de De Vismes. Afin qu'il ne trouvât aucun obstacle à l'exercice de sa concession et à l'exécution des mesures nécessaires au succès de ce spectacle, un réglement du 27 février 1778 et un autre du 22 mars, en confirmant les anciens priviléges de l'Opéra, établirent les droits du nouvel entrepreneur et les devoirs des chanteurs, danseurs et employés, ainsi que ceux des musiciens. Malgré le zèle et les talents de De Vismes, malgré les soins qu'il se donna pour varier les plaisirs du public et capter la bienveillance de ses subordonnés, il fit de vains efforts pour déraciner les abus, invétérés d'une administration essentiellement vicieuse ; ses réformes utiles, ses améliorations même lui firent des ennemis ; parce qu'elles froissèrent des intérêts par-

ticuliers. Il chercha à mettre dans son parti les auteurs, en faisant fixer, par un arrêt du conseil, les honoraires de ceux qui travaillaient pour l'Opéra : mais on sait que les auteurs dramatiques n'ont jamais voix au chapitre. Pour contenter tous les goûts, De Vismes, suivant l'esprit de la pièce qui avait servi de prologue à son théâtre (*Les trois âges de l'Opéra*), y faisait successivement passer en revue les chefs-d'œuvre de Lulli, de Rameau et de Gluck. Il obtint aussi la permission de faire venir d'Italie la première troupe de *Bouffons* qu'on ait entendue à Paris, et qui, jouant alternativement avec les acteurs de l'Opéra français, remplissait le spectacle de toute la semaine. De Vismes naturalisa ainsi en France les intermèdes italiens de Piccinni, d'Anfossi, de Paisiello, etc.; et, comme les deux derniers opéras de Gluck (*Iphigénie en Tauride* et *Écho et Narcisse*) et les deux premiers de Piccinni (*Roland* et *Atys*) furent représentés à cette époque, on peut dire que c'est sous son administration que la révolution musicale fut achevée en France. Mais aussi, outre les factions musicales des *Lullistes*, des *Ramistes* et des *Gluckistes*, il se forma un quatrième parti, celui des *Piccinnistes*. On ne s'occupait point alors de politique, et les intrigues de l'Opéra, les querelles entre les partisans de telle ou telle musique, étaient des affaires fort importantes. De Vismes était soutenu par la reine; mais cette protection ne le mettait point à l'abri des épigrammes qui pleuvaient sur lui; des cabales de ses subordonnés, et des empiétements sur son autorité de la part du financier Laborde et d'un agent du ministre Maurepas. Rebuté par toutes ces contrariétés, il offrit la résiliation de son bail, qui fut acceptée par arrêt du conseil-d'état, du 19 février 1779, à compter du 1er. avril suivant. On lui laissa néanmoins la direction de ce spectacle, sous l'autorité du prévôt des marchands de Paris: on réduisit son traitement de vingt-quatre mille fr. à dix mille, et on lui accorda une pension de six mille francs. Mais de nouvelles intrigues provoquèrent de nouvelles mesures. Un Mémoire du ministre Amelot, *rendant justice aux talents et au zèle de* De Vismes, détermina l'arrêt du conseil-d'état, du 17 mars 1780, qui retira le privilége de l'Opéra à la ville, le rendit au roi, déclara que De Vismes, *n'ayant pas les connaissances requises*, cesserait ses fonctions, moyennant une pension de neuf mille francs et une indemnité de vingt-quatre mille fr., et qu'il serait remplacé par Berton auquel il avait succédé. Alors le prix des places du parterre fut porté à quarante-huit sous. En 1799 un arrêté du Directoire exécutif nomma administrateurs de l'Opéra, Bonnet, ex-législateur, et De Vismes, pour remplacer Denesle et Baco, dont la régie, pendant dix-sept mois, n'avait pas eu plus de succès que toutes celles qui avaient précédé: mais le 18 mars 1800 un nouveau réglement du ministre de l'intérieur nomma De Vismes directeur, et Bonnet conservateur. Enfin, un arrêté du 28 décembre rétablit l'unité dans l'administration de l'Opéra, supprima les deux places, et en attribua les fonctions à Bonnet, sous le titre de commissaire du gouvernement. Alors De Vismes se trouva sans fonctions. Il avait eu le projet d'établir à ses frais une école gratuite de musique. Il résida encore quelques années à Paris, où il continua de se li-

vrer à son goût pour les lettres et les arts. Il se retira ensuite en Normandie, et mourut à Caudebec, en avril 1819. On a de lui : I. *Pasilogie*, ou *de la Musique considérée comme langue universelle*, Paris, 1806, in-8°. II. *La Double récompense*, opéra-comique en deux actes, représenté au théâtre Montansier, avant l'année 1800, ainsi que le suivant. III. *Eugène et Lanval*, en 2 actes, et quelques autres pièces. Il avait annoncé des *Mémoires sur sa vie*, avec des Anecdotes intéressantes sur les hommes qu'il avait connus. Cet ouvrage n'a pas été publié. — Sa femme, *Jeanne-Hippolyte* Moyroud, née à Lyon vers 1767, excellente pianiste, a composé la musique de *Praxitèle*, représenté, en 1800, à l'Opéra. — Son frère, *Alphonse-Denis-Marie* De Vismes, dit de *Saint-Alphonse*, né à Paris en 1746, officier d'artillerie, lecteur du cabinet du prince de Condé, directeur-général des fermes pour la partie des salines et ancien fermier-général, de l'académie de Dijon, mort à Paris le 18 mai 1792, a donné à l'académie royale de musique, pendant l'administration de son frère : *Les trois âges de l'Opéra*, en un acte, musique de Grétry, 1778; *Amadis de Gaule*, de Quinault, réduit en 3 actes, 1779, *Hellé*, etc. A—t.

VISSCHER (Roemer ou Romain), poète hollandais, né à Amsterdam en 1547, composa, avec Spiegel et Cornhert (*Voy.* ces noms), le triumvirat restaurateur de la langue hollandaise, et fut un des prédécesseurs immédiats des deux illustres coryphées du Parnasse hollandais, Hooft et Vondel. Visscher, célèbre pour la rondeur et l'enjouement de son caractère, alternait les soins d'un commerce florissant avec le culte des muses; sa maison était le rendez-vous des amis des arts et des lettres. Coster, Brederoô, Victorin se formèrent chez lui. Vondel y produisit sa traduction de la *Troade* de Sénèque. Hooft se plaisait à communiquer dans cette réunion le fruit si remarquable de son voyage en Italie et de son séjour à Florence. On y faisait de la musique, et les deux filles de Visscher y signalaient leurs talents. Il avait pris pour devise : *Chacun sa marotte*, et la gêne et la licence étaient également étrangères à son séjour. Dousa, dans la préface de son Melis Stoke (*Voy.* Stoké), a surnommé Visscher le *Martial hollandais*. Ce poète brillait en effet dans l'épigramme; il en a beaucoup traduit de Martial : tout ce qu'il a traduit, soit des poètes de l'antiquité, soit des poètes contemporains, atteste l'étendue et la variété de ses connaissances. Élevé dans l'Église catholique, il y demeura fidèle, et mourut en 1620, à Alkmaer, où il avait depuis quelque temps transféré son domicile, à l'exemple de son ami Spiegel. On a de lui : I. Des *Emblèmes*; la première édition est d'Amsterdam, 1614, in-4°. oblong, avec de jolies gravures. Sa fille, Anne, en a donné une seconde édition, sans désignation d'année, in-8°. Elle est plus soignée à tous égards, et chaque emblème s'y trouve enrichi d'un distique de la composition d'Anne. Ils ont encore été imprimés à Amsterdam, en 1669 et 1678. II. Les autres poésies de Visscher ont paru, sous des titres assez bizarres, d'abord à Leyde, in-12, et in-4°. oblong; ensuite, à Amsterdam, en 1614, in-8°., et en 1669. Ce sont des saillies ou bons mots, des énigmes, des sonnets, des

élégies, des mélanges, etc. On peut leur appliquer ce vers du poète favori de Visscher :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

M—on.

VISSCHER (Anne), fille aînée du précédent, née à Amsterdam en 1584, fut, ainsi que sa sœur, distinguée par ses connaissances et ses talents. Poète, musicienne, peintre, habile à modeler, à graver, brodant avec une supériorité remarquable, possédant les langues italienne, française et latine, elle fit le charme des dernières années de son père, qu'elle aimait si tendrement, que les demandes de mariage les plus brillantes ne purent l'en séparer. Elle se plaisait à retoucher les productions littéraires du vieillard; et elle orna de distiques, souvent remarquables par la concision et l'énergie, le recueil de ses *Emblèmes*. Chez ce peuple si réfléchi, de joyeuses chansons assaisonnaient, à cette époque éminemment honorable, les repas de l'hospitalité. Anne en composait souvent; et elle les chantait elle-même, à l'égal de nos Collé, de nos Panard, de nos Désaugiers. Les recueils du temps en ont conservé plusieurs. Elle consacra un petit poème à l'honneur du fleuve l'Amstel, qui a donné son nom à la métropole du commerce batave. Grotius fut si content des vers par lesquels elle célébra son évasion du château de Loevestein, qu'il les traduisit en latin. Vondel l'a saluée comme la *Sapho hollandaise*. Tout le Parnasse hollandais la prônait à l'envi. En 1622 elle fit un voyage en Zélande, et des hommages poétiques l'y accueillirent partout. Liée d'amitié avec l'illustre Cats, elle lui dédia sa traduction en vers de quelques psaumes. L'estime et l'affection qu'elle avait pour ce poète paraissent l'avoir décidée à se fixer à Dordrecht, quand il fut nommé conseiller-pensionnaire de cette ville. Elle y épousa un homme de mérite, du nom de Booth Van Wesel. Devenue veuve, ni ce changement d'état ni l'éducation d'une famille naissante ne lui firent abandonner le commerce des muses. Ses devoirs peuvent toutefois l'avoir détournée du projet qu'elle avait conçu d'élever un monument poétique à la gloire du père de la patrie, Guillaume de Nassau. Anne eut quelque part au poème de Cats sur les devoirs des vierges; et celui-ci l'ayant gratifiée d'un exemplaire de ses *Emblèmes*, elle l'en remercia par des vers, empreints de cette touchante piété qui fait le charme d'une pièce solennelle qu'elle composa pour un jour de jeûne. Anne Visscher, à l'exemple de son père, demeura attachée à l'Église catholique. Elle avait deux fils, qu'elle conduisit, en 1640, à Bruxelles, où elle les plaça au séminaire des Jésuites. Barlæus l'avait recommandée, dans cette ville, au célèbre Erycius Puteanus. Plus tard ses fils continuèrent leurs études à Leyde, où elle se fit encore un devoir de les accompagner, et où elle eut la douleur de perdre l'aîné. Celui qui survécut avait reçu au baptême le nom de *Romain*, illustré par son grand-père, et il l'a porté avec honneur dans la jurisprudence et dans les lettres, mais sans avoir rien publié. Anne mourut le 6 décembre 1651. M—on.

VISSCHER (Marie), sœur de la précédente, née à Amsterdam le 25 mars 1594, dut à son aînée une notable partie de son éducation, et devint sa digne émule en connaissances et en talents. Trois mois avant la naissance de Marie, une violente tem-

pête avait occasionné de très-grands dommages au Texel. Le commerce d'Amsterdam et la fortune de Visscher en particulier s'en étaient ressentis d'une manière fâcheuse. Il donna à sa fille le surnom commémoratif de *Tesselschade* (Perte au Texel), sous lequel elle s'est spécialement immortalisée. Plus douée des grâces de la figure, Marie touchait, comme sa sœur, la lyre anacréontique. Entre autres productions de ce genre, nous avons d'elle une charmante romance, intitulée : *Complainte de Phyllis*. M. de Vries l'a insérée dans son *Histoire* (anthologique) *de la poésie hollandaise*, (tome 1, pag. 36 et suiv.). Elle avait entrepris de traduire en vers hollandais la *Jérusalem délivrée*; et l'on regrette qu'il ne soit rien resté de ce travail, dont on fit, dans le temps, de grands éloges, mais qu'elle ne termina pas. La religion lui inspira aussi des accents dignes d'elle; entre autres, sa pièce intitulée : *Marie Madeleine aux pieds de Jésus*. En 1623 elle épousa Alard de Krombalg, qui n'est connu que par cette alliance. Tout le Parnasse hollandais retentit de cette union. Un épithalame, composé par Vondel, qui ne manque pas d'y mettre en mouvement tout l'Olympe, se distingue entre les autres. Marie devint veuve en 1634. Gaspar Van Baerle, plus connu sous le nom de Barlæus, et le chevalier Constantin Huygens, se mirent sur les rangs pour l'engager dans de nouveaux liens. Les poésies latines de Barlæus offrent une suite de pièces, intitulée : *Tessalica*. Elles sont toutes en l'honneur de l'aimable veuve. Huygens entreprit sérieusement de la gagner à la religion protestante; mais il ne put y réussir; et ce fut peut-être la cause qu'il ne l'épousa point. Ce fut dans le château de Muyden, rendez-vous des hommes les plus distingués de ce temps, que Marie aimait à se distraire des chagrins de son veuvage. Elle en faisait l'ornement et les délices. Tout y était empreint de son esprit, de son goût, de ses délicates attentions. Tout le monde y était empressé de lui plaire, sans que ni l'épouse ni les filles de l'illustre châtelain en prissent le moindre ombrage. Elles étaient, à l'égal de tout le monde, engouées de Marie. Quand Marie de Médicis vint à Amsterdam, en 1639, Tesselschade lui présenta des vers italiens de sa composition. Hooft engagea Barlæus, l'un des commissaires-ordonnateurs des fêtes, à ne ménager ni les talents de Marie ni ceux de Françoise Duarte, comme elle digne habituée du château de Muyden, afin que la reine de France retrouvât l'Italie et Florence sur les bords de l'Amstel (Voy. *Lettres de Hooft*, n°. 593). En 1646 un cruel malheur atteignit notre muse. Une étincelle, échappée d'une forge, lui entra dans l'œil gauche, et le lui fit perdre. Jamais un accident de cette nature ne fit plus de sensation, et n'exerça davantage l'imagination des poètes. Marie eut le chagrin de survivre à deux filles qu'elle avait eues de son mariage, ainsi qu'à ses amis Hooft et Barlæus. Le premier lui avait dédié son *Électre*. Rien ne flatta davantage Gérard Brandt que la présence de Marie à la représentation de son *Torquatus*. Elle célébra, en 1648, le plus grand événement du siècle, la paix de Munster. Ce fut le chant du cygne. Elle mourut à Amsterdam le 20 juillet 1649. M. Scheltema a publié à Amsterdam, en 1808, un volume in-8°. sous le titre de : *Anne et Marie*

Tesselschade, filles de Visscher, avec portraits, fac-simile, etc.: ce charmant opuscule nous a été très-utile pour ces trois articles. M-on.

VITA (Jean de), canoniste et antiquaire distingué, naquit à Bénévent, le 3 juin 1708, d'une famille patricienne. Après avoir fait ses premières études, il alla les continuer à Naples et ensuite à Rome, où il puisa dans la fréquentation des artistes et des savants un goût très-vif pour l'archéologie. De retour dans sa ville natale, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut placé, peu de temps après, à la tête du séminaire diocésain. Ses talents et son zèle pour le maintien de la discipline lui méritèrent l'estime de l'archevêque de Bénévent, qui lui donna un des canonicats de sa cathédrale, et le choisit pour son grand-vicaire. En 1764 Vita fut enfin élevé par le pape Clément XIII sur le siége épiscopal de Rieti. Il consacra le reste de sa vie à l'instruction des peuples que la Providence lui avait confiés, et mourut le 31 mars 1774. Outre quelques opuscules théologiques, des homélies et discours spirituels, on a de ce prélat : I. *Thesaurus antiquitat. Beneventanarum*, Rome, 1754-64, 2 vol. in-fol., fig., ouvrage très-rare en France, et qui mérite l'attention de tous les amateurs de l'antiquité. Le tome 1er. contient la description détaillée des anciens monuments de la ville de Bénévent et de son territoire. On trouve à la page 323 une dissertation de J.-B. Passeri (*V.* ce nom), *De Anaglypho Beneventano*; et à la p. 329, une Lettre du P. Paciaudi à Vita : *De Beneventano Cereris augustæ mensore exegesis*. Le volume est terminé par un Recueil des inscriptions trouvées dans le Bénéventin, divisées en dix classes. Le tome second est consacré aux antiquités du moyen âge. II. *De origine et jure decimarum ecclesiasticarum*, Rome, 1757, in-4°., ouvrage savant et plein de recherches. III. *De vero corpore S. Bartholomœi apostoli ex Asiâ in Liparam, ex Liparâ Beneventum*, dans le tome 9 de la *Raccolta Calogerana*. W—s.

VITAL (Saint), né, vers le milieu du onzième siècle, à Tierceville, au diocèse de Bayeux, de parents fort pieux, reçut une bonne éducation et en profita si bien, qu'au dire de l'historien *Orderic-Vital*, et de *Robert Du Mont*, il parlait comme il voulait. Se distinguant autant de ses condisciples par sa piété et sa modestie que par ses talents, il était dès-lors si réservé et si grave que les autres écoliers l'appelaient le *Petit-Abbé*. S'il faut en croire l'historien de sa vie, il reçut à cette époque, dans un danger évident, des marques d'une protection miraculeuse de la sainte Vierge. Après ses premières études, il quitta ses parents pour chercher d'autres maîtres, et il fit de grands progrès dans les sciences. De retour dans sa famille, il embrassa l'état ecclésiastique et devint, dès l'an 1080, chapelain de Robert, comte de Mortain, frère utérin du roi Guillaume-le-Conquérant. Le comte lui fit don d'une prébende dans la collégiale qu'il fonda à Mortain, en 1082, sous l'invocation de saint Évroul. Vital se rendit utile à Mortain par l'exemple de ses vertus et par les consolations qu'il donna surtout à la pieuse comtesse. Mais après dix ans de séjour, dégoûté du monde et appelé à une plus haute perfection, il quitta ses bénéfices, vendit son bien, en distribua le prix aux pauvres, et se retira dans les rochers de Mortain, où il reçut ays-

sitôt quelques ermites qui voulurent l'imiter. Il y demeura peu, car en 1093 il se rendit dans la forêt de Craon, en Anjou, pour s'y réunir au célèbre Robert d'Arbrisselles, ou plutôt *d'Arbre-Sec*, puis dans celle de Fougères, qui devint la retraite d'un grand nombre de solitaires, et où les disciples se dispersèrent et firent des cabanes pour se mettre à l'abri des injures du temps. Saint Bernard d'Abbeville, fondateur de Tiron, et le solitaire Engelger, s'y retirèrent aussi; mais Vital ne put s'y fixer définitivement, car Raoul, seigneur de Fougères, à qui la forêt appartenait, craignant que ces ermites ne la dégradassent, et voulant s'y conserver le plaisir de la chasse pour laquelle il était passionné, préféra leur donner entièrement celle de Savigni, où Vital s'était déjà retiré dès l'année 1105. Il paraît qu'il avait laissé des disciples dans les différents endroits qu'il avait habités, et l'on rapporte qu'obligé d'aller les consoler et les visiter, il n'habitait pas toujours le même lieu: tantôt il était dans l'ermitage de Dampierre, tantôt dans la forêt de Fougères, et le plus souvent dans celle de Savigni. Ses disciples, s'y trouvant au nombre de cent quarante, le prièrent de les faire vivre en commun dans la vie cénobitique. Vital y consentit, et, cherchant l'endroit le plus propre à une communauté, il s'arrêta dans un vallon où il trouva les restes d'un vieux château, environnés de bois, de collines incultes, dans une situation affreuse, dont le terrain n'a été entièrement défriché qu'au dix-septième siècle. Raoul de Fougères, à qui appartenait ce château, l'abandonna à Vital, avec toute la forêt. Les enfants de Raoul consentirent à la donation, à l'exception de Henri qui ne céda qu'après avoir, dit l'historien, ressenti de violentes douleurs qui l'obligèrent de rappeler saint Vital; il consentit, et les douleurs cessèrent. Ce même Henri, après avoir été seigneur de Fougères, se fit par la suite religieux dans le couvent dont il avait contrarié la fondation. Vital dédia son monastère à la Sainte-Trinité, donna à ses religieux la règle de saint Benoît, avec des constitutions particulières, et ils prirent l'habit gris, ou plutôt l'habit blanc comme le prouvent ces vers de Hugues d'Avranches:

Hic vestes niveas se subjectosque fideles
Induerat, casti pectoris indicium.

L'abbaye de Savigni fut fondée l'an 1112, et l'acte de donation de Raoul fut passé au mois de janvier. Cet acte, qui respire la piété du bienfaiteur, est signé d'un grand nombre de témoins, entre autres de Turgise, évêque d'Avranches, et d'Osbert, frère de Vital. Raoul et plusieurs seigneurs des environs enrichirent cette maison, et le pieux seigneur de Fougères accompagna Vital à Avranches, pour obtenir de Henri, roi d'Angleterre, qui y était alors, la confirmation de cette fondation. Le pape Paschal II, quoique occupé du concile de Latran, ne dédaigna pas d'adresser à Vital, dans la même année, une bulle d'approbation. Celui-ci se fit alors bénir premier abbé de Savigni, par le vénérable Turgise, évêque d'Avranches, et aussitôt il s'occupa de faire construire un cloître sur les ruines du château désert. On jeta les fondements d'une petite église qui ne fut pas même finie du vivant de Vital. La vaste et belle église dont on admire encore les ruines ne fut bâtie que sous l'abbé Guillaume de Dobra qui y fit chanter l'office à la mi-août l'an 1200. Elle avait

été commencée sous l'abbé Joscelin, vingt-sept ans auparavant. Savigni devint, en peu de temps, un des plus célèbres monastères de France, et fut le chef-lieu d'une congrégation dont les branches s'étendaient dans toute la France, l'Angleterre, et comptait parmi ses filles les abbayes de Foucarmont, d'Aulnai, de la Trappe, etc. Vital avait aussi bâti un couvent pour sa sœur, sainte Adeline, en un lieu nommé la *Prise-aux-Nones*, dans la forêt de Savigni, à cinq cents pas du couvent des hommes; mais en 1120 Vital transféra les religieuses qui habitaient ce couvent au Neuf-Bourg de Mortain, et c'est celui qu'on appela dans la suite l'abbaye *Blanche*, à cause de la couleur des habits. On peut regarder saint Vital comme un des religieux les plus instruits de son temps. En l'an 1119 Calixte II ayant rassemblé un concile à Reims, Vital s'y rendit et y prêcha avec tant de force, que le pontife déclara que personne jusque-là ne lui avait si bien représenté les obligations d'un pape. Les ecclésiastiques déréglés, les femmes qui avaient abandonné la voie de l'honneur, étaient surtout l'objet du zèle de Vital. En 1119 il passa en Angleterre, et il y fit un grand nombre de conversions. Le 15 septembre 1122 il tomba malade dans le prieuré de Dampierre, à trois lieues de Savigni. Après avoir reçu les sacrements, il se trouva le premier à matines le lendemain, et après les avoir chantées et commencé l'office de la Vierge, il mourut saintement. Il se fit plusieurs miracles, pendant trois jours que son corps demeura exposé à la vénération du peuple; et les moines de Savigni donnèrent aussitôt avis de sa mort aux plus célèbres églises de France et d'Angleterre, dont ils reçurent des réponses pleines d'éloges du saint. Ces réponses ont été conservées à Savigni, jusqu'à la suppression, dans un recueil qu'on appelait le *Rotule* ou rouleau (*rotulus*). Au nombre de ces manuscrits on devait distinguer une pièce de vers, par Hugues d'Avranches, et qui commençait ainsi :

Abbas Vitalis vitâ discessit ab istâ,
Et de terrenis transiit ad superos, etc.

Les moines de Savigni fournirent à Étienne de Fougères, chapelain de Henri II, roi d'Angleterre, et depuis évêque de Rennes, des Mémoires d'après lesquels il composa en latin la Vie de saint Vital, duquel on a parlé aussi Fleury au quatorzième tome de son Histoire, Hélyot au sixième volume des Ordres monastiques, et tous les historiens du temps. L'abbaye de Savigni a compté parmi ses abbés réguliers, ainsi que parmi ses abbés commendataires, plusieurs hommes illustres, et surtout Massillon qui y fut nommé en 1721. Ce fut sous le B. Serlon, 4e abbé, que cette congrégation, qui comptait plus de trente monastères, passa à l'ordre de Cîteaux en 1148; mais l'abbé de Savigni resta toujours Père immédiat des maisons de sa congrégation. B—n—i

VITAL DE BLOIS, ainsi nommé du lieu de sa naissance, pour le distinguer d'un autre Vital, auteur d'une Vie de saint Bertrand, florissait vers la fin du douzième siècle à-peu-près en même temps que Pierre de Blois, Matthieu de Vendôme et Gauthier de l'Isle. On n'a aucun détail sur sa vie; mais il est célèbre par son poème latin de *Querolus*, publié en 1186, et imprimé en 1595 par Conrad Rittershuys, dans son édition du *Que*

rolus, et par Commelin sous ce titre : *Plauti Querolus, sive Aulularia elegiaco carmine reddita*, in-8°. On sait que cette pièce, qui fut trouvée originairement dans des manuscrits de Plaute, et qui lui a été long-temps attribuée, roule tout entière sur la fraude d'un parasite qui veut s'emparer d'une marmite remplie d'argent, et cachée dans le jardin d'un jeune homme, dont le père est mort en pays étranger. Vital de Blois a conservé le fond de la pièce, et n'altère que légèrement les événements, et les caractères des personnages. A la place du parasite, il fait paraître un magicien dans la bouche duquel il met des paroles trop hautes peut-être pour la comédie ou pour l'épopée burlesque, et il change les noms des acteurs parce que la plupart ne peuvent entrer dans le vers hexamètre. Le poème, ainsi conçu, se compose de trois livres, précédés d'un prologue dans lequel il donne avis au lecteur de ces diverses modifications. Le style en est généralement assez pur, et même poétique, la versification exacte et coulante, et les idées rendues heureusement. Mais le ton est trop sentencieux et par suite les phrases se trouvent brusques et sautillantes; il y a aussi trop d'antithèses et de jeux de mots; mais ce défaut, qui est plus celui du siècle que de l'écrivain, ne peut être bien sérieusement reproché à un auteur qui l'évite plus souvent que ses contemporains. On trouvera une analyse plus détaillée des deux *Querolus* dans l'*Histoire littéraire de France* des Bénédictins, tome XV, p. 428-434, art. *Vital*. Consultez aussi dom Liron, *Bibl. Chartr.*, p. 96; Bernier, *Hist. de Blois*, p. 75; Gérard J. Vossius, *De poet. Lat. Adversaria*, l. XLVIII, c. 20. P—or.

VITAL. *Voy.* ORDERIC.

VITALIEN, général scythe, était arrière-petit-fils d'Aspar (1), et fils de Patriciole à qui les services de ses ancêtres et ses vertus guerrières donnaient une grande autorité sur les peuples de la petite Scythie. Né dans cette province, Vitalien fut instruit par son père dans l'art de commander; et il lui succéda dans la charge de comte ou chef de la fédération formée par les habitants de la Thrace, de la Mœsie et de la Scythie. L'empereur Anastase (*V.* ce nom), ayant rejeté le concile de Chalcédoine et déposé Macedonius, évêque de Constantinople, les chrétiens orthodoxes recoururent à Vitalien, le priant de prendre leur défense et de faire cesser la persécution. Le général scythe, ému de pitié, vint, l'an 513, camper en un lieu nommé *Septimus* (2); et s'étant avancé, suivi d'une faible escorte, jusque sous les murs de Constantinople, il déclara qu'il n'avait pris les armes que pour le maintien de la foi catholique, et qu'il était prêt à se retirer, si l'empereur s'engageait à rétablir les évêques exilés sur leurs siéges, et à ne plus les troubler à l'avenir. Anastase, effrayé, promit tout ce qu'on lui demandait; et Vitalien, confiant dans la parole de ce prince, reprit avec son armée la route de la petite Scythie. Arrivé près d'Odysse, dans la Mœsie, il dispersa ses troupes dans les environs; et ayant trouvé le moyen d'entrer dans la ville, dès la nuit suivante, il surprit Cyrille, maître de la milice, couché entre deux courtisanes,

(1) Et non pas le petit-fils. Le comte de Buat a le premier éclairci la généalogie de Vitalien, d'une manière satisfaisante. Voy. l'*Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, IX, 64.

(2) Parce qu'il était situé à sept milles de Cons-

et le fit égorger. Dès ce moment Vitalien cessa de garder aucune mesure envers Anastase qui, dès qu'il l'avait vu s'éloigner, s'était cru dégagé de ses serments. L'empereur envoya contre Vitalien une puissante armée, dont il donna le commandement à Hypace ou Hypatius, son neveu. Le général scythe remporta la victoire la plus complète sur Hypace, et l'ayant fait prisonnier, l'enferma au château d'Acres en Mœsie, dans une cage de fer. Pendant ce temps, les changements qu'Anastase s'était permis de faire à la liturgie causèrent une sédition dans Constantinople; et le peuple demandait à grands cris Vitalien pour empereur. Si ce général eût été animé d'une ambition vulgaire, il aurait pressé sa marche pour appuyer ses partisans; mais au contraire il s'arrêta pour donner le temps à Anastase de lui faire des propositions. Les députés chargés par ce prince de lui demander la paix le trouvèrent à Sosthenium, palais impérial, où il avait établi son quartier-général. Vitalien exigea, comme la première fois, le rappel des évêques exilés, et en outre la convocation d'un concile à Héraclée de Thrace, auquel seraient invités le pontife romain et les évêques occidentaux, afin que tout ce qui avait été statué contre les orthodoxes fût soumis à l'examen de l'église universelle. Anastase jura de remplir ces conditions. Vitalien, comblé de présents et revêtu de la dignité de maître de la milice des Thraces, s'en retourna avec son armée. Mais Anastase ne se crut point obligé de tenir des promesses si solennelles; il n'assembla point le concile; et ayant déposé Vitalien de la charge de maître de la milice, il lui donna pour successeur Rufin. Indigné de tant de parjures, Vitalien se maintint dans les trois provinces fédérées, et continua de faire la guerre avec succès aux troupes d'Anastase. Après la mort de ce prince (518), il eut la plus grande part à la faveur de Justin qui le fit venir à Constantinople, le revêtit du titre de comte militaire du palais, et lui donna des preuves multipliées de sa confiance. Il profita de son crédit sur l'empereur pour faire rétablir les évêques catholiques sur leurs siéges; et il contribua beaucoup au succès de la négociation des légats du pape Hormisdas, tendante à faire ajouter le concile de Chalcédoine aux trois autres conciles œcuméniques. Vitalien fut déclaré consul pour l'année 520; mais ce général si cher aux habitants de Constantinople, pendant le règne d'Anastase, était devenu l'objet de la haine de la faction des *bleus*. On se rappelait les maux qu'il avait faits à l'empire pendant six ans de révolte et de guerre; et l'on oubliait les motifs qui lui avaient mis les armes à la main. Un jour qu'il était, suivant quelques auteurs, assis à la table de Justin, il fut percé de dix-sept coups de poignard; c'était dans le septième mois de son consulat. Victor de Tunes et la plupart des historiens imputent ce crime au seul Justinien (*Voy.* ce nom), destiné à en recueillir le fruit. Justin (*V.* ce nom), était-il réellement innocent de ce meurtre? Aucun historien ne l'accuse; mais l'impunité des coupables fait soupçonner qu'il y avait au moins consenti. W—s.

VITALIEN, élu pape le 30 juillet 657, successeur d'Eugène Ier. (1), était natif de Signia en Campanie. Il envoya, suivant l'usage, des légats à

(1) C'est par erreur qu'à l'article Eugène Ier. on a placé la mort de ce pontife à l'année 658; il faut lire 657.

Constantinople, pour faire part de son élection à l'empereur Constant et au patriarche Pierre. L'empereur envoya de riches présents à Vitalien, entre autres un livre des Évangiles, couvert d'or et de pierres précieuses ; et d'une grandeur extraordinaire. Le patriarche lui écrivit une lettre d'union, dans laquelle, malgré une apparence d'orthodoxie, on pouvait découvrir quelques traces suspectes de monothélisme. Comme Vitalien ne paraît pas avoir relevé ces erreurs avec le zèle qui convenait à sa position, quelques personnes l'ont accusé de les avoir partagées en secret, et de s'être laissé séduire par les présents de l'empereur. Cependant il n'y a rien de certain à cet égard. On a loué Vitalien d'avoir maintenu la discipline ecclésiastique dans toute sa vigueur. Il mourut le 27 ou 29 janvier 672, après quatorze ans et près de six mois de pontificat. Il eut pour successeur Adéodat. D—s.

VITEL (Jean de), poète français, était né vers 1560, à Avranches, d'une famille noble. Orphelin presque au sortir de l'enfance, il eut encore le malheur de perdre ses deux frères à la fleur de l'âge. L'aîné mourut à Paris, après avoir visité l'Italie, l'Allemagne, le Danemark et l'Espagne. Le cadet fut enlevé par une maladie contagieuse qui désolait la ville de Rennes où il faisait ses études. Jean avait accompagné son jeune frère à Rennes. En quittant cette ville il s'établit à Condac, dans le Poitou. Les entretiens de Jean Vivien, poète angevin, y fortifièrent son goût pour la poésie. Ses amis lui conseillèrent en vain de s'appliquer à l'étude du droit ; il se flatta que la carrière des lettres le conduirait plus facilement que celle du barreau à la gloire et à la fortune. Il revint à Paris, dans l'espoir de s'y faire des protecteurs puissants, et en 1588 il y publia ses *Exercices poétiques*, in-8°. Ce volume contient l'hymne de Pallas en vers héroïques ; la surprise du Mont Saint-Michel, en 1575, par les protestants, et la reprise de cette place par de Vic, lieutenant du maréchal de Matignon, poème dans lequel on trouve de l'invention et de la chaleur ; un songe, une élégie à Louis de Brezay, évêque du Mans ; deux idylles, imitées de Théocrite ; une églogue ; dix odes, dont une est adressée à Viète, célèbre mathématicien ; des sonnets, des tombeaux ou éloges funèbres, et quelques poésies latines. On ignore la date de la mort de J. de Vitel ; mais on peut conjecturer qu'il ne survécut pas long-temps à la publication de son recueil, puisqu'il y promet divers ouvrages dont aucun n'a paru. Suivant Philippon-de-la-Madelaine, les vers de Vitel sont pleins de poésie, et n'ont guère de défauts que ceux de la diction du temps (*Dict. histor. des poètes franç.*). On trouve une notice sur ce poète avec l'analyse de son recueil, dans la *Bibliothèque française* de Goujet, XIII, 275-86. W-s.

VITELLESCHI (Jean), natif de Corneto, évêque de Recanati en 1431, patriarche d'Alexandrie et archevêque de Florence en 1435, et cardinal en 1437, fut pendant dix ans le principal ministre du pape Eugène IV. Il avait d'abord été secrétaire de Tartaglia ; mais lorsque ce condottière eut la tête tranchée par l'ordre de Sforza, en 1424, Vitelleschi vint à Rome et obtint un emploi à la cour pontificale. Il réussit à plaire à Eugène IV, nommé pape en 1431. A cette époque les

états de l'Église étaient presque en entier soulevés contre le pontife, qui fut obligé de s'enfuir à Florence; mais le ministre du pape, entouré de tyrans perfides et féroces, les surpassa tous en perfidie et en férocité. Il commanda les armées et s'efforça de reconquérir les villes de l'Église les armes à la main; plus souvent encore il employa le poison ou l'assassinat pour se défaire de ses ennemis. En 1434 il extermina presque toute la famille des Varani, princes de Camerino, en engageant l'un d'eux à conjurer contre ses frères, et sacrifiant ensuite le vainqueur à la haine du peuple. L'année suivante ayant fait prisonnier le seigneur de Viterbe, préfet de Vico, il lui fit trancher la tête sur la place de Soriano. Il traita de la même manière, en 1437, le comte Antoine de Pontadera, général qui avait été pris dans une bataille. Après avoir fait la guerre aux Colonnes, il détruisit de fond en comble la ville de Palestrina qui leur appartenait. Passant ensuite dans le royaume de Naples, il y remporta de grands avantages sur le roi Alfonse, et c'est à cette occasion qu'il fut créé cardinal. En 1439 il s'empara, par trahison, de Foligno, et il fit périr sur l'échafaud Conrad de Trinci, prince de cette ville, avec ses deux fils. Cependant il tenait des garnisons à Ostie, Civita-Vecchia, Soriano, et plusieurs autres villes qu'il avait conquises; il s'y comportait en prince, sans recevoir les ordres du pontife; il s'y abandonnait aux passions les plus déréglées, et il y commettait des crimes de tout genre. Soit qu'Eugène IV eût honte d'employer un homme souillé par tant de forfaits, soit qu'il se défiât de lui, et qu'il le crût prêt à se forfaire une souveraineté indépendante dans les états de l'Église, il donna ordre de l'arrêter à Antoine Redo, commandant du château Saint-Ange. Le patriarche ne voulut point obéir aux ordres du pape; en se défendant il fut blessé grièvement, et il mourut le 2 avril 1440, par le fer ou le poison, dans le château Saint-Ange, où on l'avait transporté. Les villes où il tenait garnison rentrèrent sous la domination de l'Église. S. S—ie

VITELLI (Nicolas), gentilhomme de Città di Castello, faisait le métier de condottière, et s'était montré entièrement dévoué à la maison de Médicis, qui lui avait procuré la souveraineté de Città di Castello sa patrie, et le défendit puissamment en 1474; lorsqu'il fut attaqué par le pape Sixte IV. Il se vit cependant alors obligé de céder à l'orage. Mais il fut rétabli en 1482 dans sa petite souveraineté, par Laurent de Médicis. Il mourut avant l'année 1497. Son fils Vitellozzo Vitelli lui succéda. S. S—ie

VITELLI (Vitellozzo), fils de Nicolas, fut également seigneur de Città di Castello. Il commença, en 1497, à se distinguer comme condottière, en défendant la maison Orsini que le pape Alexandre VI persécutait. Il remporta sur l'armée de celui-ci une victoire, où le duc d'Urbin qui la commandait fut fait prisonnier, et le duc de Gandie, fils du pape, blessé. Cette victoire procura la paix aux Orsini et aux Vitelli. Vitellozzo se mit en 1498 au service de la république florentine, avec son frère Paul. Ce dernier commandait l'armée chargée du siége de Pise; mais après avoir pris la forteresse de Stampace, le 10 août 1499, comme il ne sut pas profiter de ses avantages, les Florentins l'accusè-

rent de trahison, le firent arrêter, et après l'avoir soumis à une cruelle torture, qui ne lui arracha aucun aveu, ils lui firent trancher la tête le 1er. octobre. Vitellozzo Vitelli, averti de l'arrestation de son frère et de son propre danger, s'enfuit à Pise, et se mit à la tête des assiégés. Il leur donna ensuite, dans plusieurs occasions, de puissants secours, et fit, en 1502, une diversion du côté d'Ovezzo, dont il s'empara. De concert avec Baglioni, Petrucci et les Médicis, il poussait ses conquêtes dans cette partie de la Toscane, lorsque Louis XII interposa son autorité pour y rétablir la paix. Dans la même année Vitellozzo, effrayé des trahisons de Borgia, se ligua contre lui avec les condottières de sa province, et bientôt après se laissant, de même que les autres, séduire par les promesses et les serments de ce prince perfide, il se remit entre ses mains, et fut massacré à Sinigaglia le 31 décembre 1502, avec Oliverotto de Fermo, et les Orsini (*V.* César Borgia). S. S—t.

VITELLI (Ciapino), célèbre capitaine italien, était né dans le seizième siècle à Città di Castello, de la famille dont il a été question dans les articles précédents. Paul Jove a consacré quelques-uns des exploits des Vitelli, dans ses *Elogia virorum bellicâ virtute illustrium*. Ciapino s'attacha de bonne heure au grand-duc Cosme de Médicis, et lui rendit des services importants dans la guerre de Sienne. Le roi d'Espagne Philippe II ayant résolu, en 1564, de châtier les Maures d'Afrique, Ciapino fut nommé commandant des bandes italiennes destinées à seconder les projets du monarque espagnol. Il eut beaucoup de part à la prise de Peñon de Velez, et dressa les plans pour en réparer les fortifications. Au moment de se rembarquer, l'armée fut attaquée à l'improviste, et elle aurait été taillée en pièces sans la valeur de Ciapino, qui rallia les fuyards et repoussa les Maures avec perte. Il fut ensuite employé dans les Pays-Bas sous le duc d'Albe. Créé grand-maréchal par Philippe II, il s'acquitta, dit Brantôme, très-bien de cette charge, comme les effets en font foi (*Vies des capitaines étrangers*, ch. 46). Le comte d'Aremberg (*V.* ce nom, II, 395) ayant été tué dans une bataille contre les confédérés, Ciapino se rendit aussitôt à Groningue pour prendre le commandement de l'armée restée sans chef, la ramena dans les positions qu'elle avait abandonnées, et sut empêcher les confédérés de profiter de leur victoire. Quelque temps après il pénétra dans le cœur de la Hollande, et s'empara de plusieurs villes avec une telle rapidité, que le prince d'Orange ne put pas même essayer de les secourir. Ciapino cependant ne pouvait presque pas marcher, à raison de son excessif embonpoint. Un jour qu'il passait sur les digues de Schowen, sa voiture versa, et il fut blessé si grièvement, qu'il mourut quelques instants après (1576). Ses restes furent embaumés et transportés en Italie. Les Flamands, qui le détestaient pour le mal qu'il leur avait causé, lui firent cette épitaphe:

O Deus omnipotens! crassi miserere Vitelli,
Quem mors præveniens non sinit esse bovem:
Corpus in Italiâ est; tenet intestina Brabantus;
Ast animam, nemo. Cur? nulla nec habuit.

W—s.

VITELLIO ou VITELLO, mathématicien, né en Pologne, dans le treizième siècle, de l'illustre famille de Ciolek (1), d'après un

(1) Niesiecki, dans son grand ouvrage héraldique

usage assez ordinaire aux savants des siècles précédents, traduisit son nom polonais en latin, par celui de *Vitellio*. Sous le règne de Boleslas le *Pudique*, il demeurait près de Cracovie (2). C'est là qu'il rédigea les matériaux que dans ses voyages il avait rassemblés, et surtout les nombreuses expériences qu'il avait faites sur l'optique. Son travail ne parut que long-temps après sa mort, sous ce titre : I. *Vitellionis perspectivæ libri decem*, Nuremberg, 1533, in-fol. Cette première édition fut soignée par G. Tanstetter et P. Apianus, tous les deux professeurs de mathématiques. Apianus dit dans sa préface : « Pomponi Gauric a écrit assez exactement sur la perspective. Parmi les anciens, nous avons Alhasen, Balneol, Jean de Pise, Théodoric; mais aucun d'eux n'a traité l'optique et la perspective avec autant de soin, d'une manière aussi parfaite, que notre Vitellio, dans lequel les jeunes élèves désireux d'apprendre cette belle science trouveront un guide sûr. » II. *Vitellionis mathematici doctissimi de opticâ, id est, de naturâ, ratione et projectione radiorum, visûs, luminum, colorum atque formarum, quam vulgò perspectivam vocant, libri decem*, Nuremberg, 1551, in-fol. Montucla et Brisson prétendent que la gloire d'avoir découvert et annoncé à l'Europe les premiers éléments de l'optique n'appartient point à Vitellio, et que le savant polonais n'a fait que *traduire* en latin ce que, deux siècles avant lui, l'arabe Alhazen (*Voy.* ce nom, I, 563) avait trouvé et publié en langue arabe. Les deux physiciens français n'auraient point hasardé cette opinion, s'ils avaient lu et comparé entre eux Alhazen et Vitellio. Cette comparaison leur eût été très-facile, s'ils s'étaient donné la peine de chercher la troisième édition de Vitellio; celle de Bâle, 1572, le Traité d'Alhazen sur l'Optique s'y trouvant aussi renfermé. Voici le titre de cette édition : *Opticæ thesaurus Alhazeni Arabis libri septem, nunc primùm editi. Ejusdem liber de crepusculis et nubium ascensionibus. Item Vitellionis Thuringo-Poloni libri decem, à Fr. Risnerò*, Bâle, 1572. Risner dit, dans la dédicace qui est adressée à la reine Catherine de Médicis : « Ramus et moi nous cherchions depuis long-temps Alhazen. Enfin, en ayant trouvé deux manuscrits, j'ai employé une année entière à les publier. Ce savant Arabe a traité l'optique dans tous ses détails; mais il est prolixe, confus. J'ai annoté les théorèmes qui se trouvent aussi dans l'*Optique de Vitellio*, afin que cette comparaison aide le lecteur dans une matière si difficile. » Dans la préface qui précède les OEuvres de Vitellio, s'adressant également à Catherine de Médicis, Risner dit : « Le temps où a vécu Vitellio est facile à déterminer, son *Optique* étant dédiée à son frère Guillaume de Morbeta, qui en 1269 était grand-pénitencier de la cour de Rome. Dans la même année, adressant à son neveu Arnoulf un Traité *de Geomantiâ*, que j'ai en manuscrit, Vitellio y parle de son frère, comme étant encore en vie. Les savants mathématiciens Erasme

sur la *Couronne de Pologne*, Lemberg, 1728, t. I, prétend que Lescko, premier roi de Pologne, dans ses temps héroïques, avait les armoiries des Ciolek, nom qui en polonais signifie un taureau furieux. Sans remonter si haut, il est bien certain que le dernier roi, Stanislas-Auguste, et son neveu le prince Joseph mettaient le nom des Ciolek avant celui de Poniatowski, et qu'ils portaient les armes de cette famille.

(2) Voy. Mietzler, *Choix des historiens polonais*, p. 779; J. Willichius, *de Saliis Cracovientibus*, et Solykowicz, *Histoire de l'académie de Cracovie*.

Reinhold et Gaspard Peucer placent Vitellio dans le même temps. Quant aux lieux où il a vécu, les savants ne sont point d'accord, les uns le disant originaire de Pologne, les autres de la Thuringe. Ce qui est certain, c'est qu'il a été en Italie. Dans son *Optique*, liv. x, théorème 42, il raconte lui-même, en parlant des phénomènes optiques que l'on observe dans une eau claire et peu profonde : *Quales aquas, in loco subterraneo in concavitate montis, qui est inter civitates Paduam et Vincentiam (qui locus dicitur Cubatus), nos vidimus lucidas, quasi ut aërem*, etc. Dans le même livre (théorème 67), rapportant les expériences qu'il avait faites sur l'arc-en-ciel, étant aux bains de Viterbe, il raconte : *Invenimus et nos diebus æstivis circà horam vespertinam vel modicùm antè, circa Viterbium in quodam præcipitio apud balneum (quod dicitur Scopuli), aquam vehementèr præcipitari*, etc. » D'après la dédicace que Vitellio adressa à son frère, il paraît qu'ils avaient demeuré ensemble à Rome, puisqu'il assure que c'est sur les vives instances de ce frère qu'il s'appliqua à l'optique, et qu'il résolut de publier les premiers éléments de cette science. Quoiqu'il ait vécu dans un siècle bien peu favorable au développement des sciences, il avait visité les principales bibliothèques de l'Italie et des autres contrées savantes ; et ses ouvrages sont une preuve de l'étendue de ses connaissances. Les écrits que nous avons de lui sont : *sur la physiologie, sur l'ordre des êtres, sur les conclusions élémentaires, sur la science des mouvements célestes* (3), et les dix livres sur l'Optique, que nous avons indiqués. Il cite souvent Alhazen ; mais il puise aussi, comme à la source, dans les auteurs grecs, qu'il compare entre eux avec un soin vraiment admirable. Ce n'est que par un long travail qu'il a pu recueillir et mettre en ordre les axiomes, les théorèmes et les hypothèses d'Euclide, de Ptolémée, en les appuyant par des passages tirés d'Apollonius, de Théodose, de Ménélaüs, de Théon, de Pappus, de Proclus et des autres philosophes grecs. En parlant de Vitellio, Risner ne se permet point de décider entre les Polonais et les Allemands, qui se disputent à qui doit appartenir ce savant auteur. Cependant il ne peut y avoir sur cela aucun doute, d'après le passage suivant de Vitellio lui-même, livre x, théor. 74 : *Quoniam non est possibile solis vel lunæ centra in horizonte existere, nisi in oriente, vel occidente, in nostrâ terrâ, scilicet Poloniæ, habitabili, quæ est circa latitudinem* 50 *graduum*. Dans ses observations il parle souvent de *Borek*, qui est encore aujourd'hui un petit village, situé près de Cracovie, et précisément à la latitude désignée de 50 degrés. Dans sa dédicace, adressée à Guillaume de Morbeta, Vitellio se nomme *Filius Thuringorum et Polonorum* ; ce qui semble indiquer que sa mère était originaire de l'Allemagne. Vitellio divise son ouvrage en dix livres. « Dans le premier, dit-il, nous mettons en avant les axiomes nécessaires, et qui ne se trouvent point dans les Éléments d'Euclide ; il y en a deux dont nous avons pris la démonstration dans Apollonius de Perge. Dans le second livre, nous traitons de la projection des rayons qui, passant par un seul milieu diaphane, tombent sur des corps, de

(3) Ces quatre ouvrages n'ont pas été publiés.

HIST. ROMAINE.

VITELLIUS.

Landon direx.t

figures diverses ; nous y ajouterons la projection des ombres. Dans le troisième livre, nous parlerons de l'organe de la vue. Dans le quatrième, nous indiquerons les erreurs ou déceptions auxquelles cet organe est exposé, quand nous voyons à travers un seul milieu. Dans le cinquième, nous examinerons la vision qui se fait par le moyen des rayons réfléchis de ces corps polis que nous appelons *miroirs*, soit qu'ils soient droits, ou sphériques, ou pyramidaux, ou concaves, ou convexes. Ainsi que nous le ferons voir, ces miroirs sont tels ou naturellement ou par artifice ; et les deux espèces sont soumises aux mêmes règles : mais les miroirs naturels ou les corps polis de leur nature, ayant, comme nous verrons, une bien plus grande influence sur nous, sont par là même un objet plus essentiel de la science optique. Dans les sixième, septième et huitième, nous présenterons les différents phénomènes qui ont lieu par l'action de miroirs ou corps polis, de diverses conformations. Dans le neuvième, en traitant des miroirs colonnaires ou pyramidaux, concaves, nous examinerons les effets produits par l'action de certains miroirs irréguliers, que l'on appelle *brûlants*, *comburentia*, parce qu'ils réunissent les rayons à un même foyer. Dans le dixième et dernier livre, nous parlerons des phénomènes optiques qui ont lieu lorsque le rayon, avant d'arriver à l'œil, traverse deux milieux diaphanes de diverses natures, par exemple ; l'air et l'eau, ce qui nous donnera occasion d'expliquer la génération de l'*arc-en-ciel.* » Dans le premier livre, Vitellio, expliquant les principes de la géométrie et la génération des figures coniques, cite, à l'appui de ses démonstrations, les *Commentaires* d'Eutocius, les *Scolies* de Théon, les *Lemmes* de Proclus ; Archimède, sur la *Sphère* et le *Cylindre*, les *Mathématiques* de Pappus, les *Théorèmes* d'optique d'Euclide, les *Coniques* d'Apollonius, les *Cylindres* de Sérénus et l'*Optique* d'Alhazen. Dans les neuf derniers livres, qui traitent de l'Optique, il cite en particulier Euclide, Ptolémée et Alhazen. Il ne cite aucun auteur ; dans le dixième livre, quand il parle de l'arc-en-ciel, la doctrine qu'il y expose n'appartenant qu'à lui. Quand on lit attentivement cet ouvrage, quand on y considère l'ordonnance régulière, l'abondance des faits, on est surpris que le treizième siècle ait pu produire un pareil travail. G—Y.

VITELLIUS (*Aulus*), empereur romain, naquit à Rome, le 24 septembre de l'an 15 de l'ère vulgaire, sous le consulat de Drusus et de Norbanus. Il y avait deux traditions sur sa famille : les uns la vantaient comme illustre et antique ; un livre composé par Quintus Eulogius et cité par Suétone la faisait remonter à une déesse Vitellia, épouse de Faunus, roi des Aborigènes. Les Vitellius auraient ainsi régné avant l'époque de Romulus ; puis, passant du pays des Sabins à Rome, ils auraient donné leur nom à une colonie et à une voie publique qui allait du Janicule à la mer. On les retrouvait ensuite établis à Nuceric ; plus tard, revenus à Rome et rentrés dans le sénat. Mais selon des généalogistes moins bienveillants, l'empereur Vitellius ne descendait que d'un fils d'affranchi, ou, suivant Cassius-Sévérus, d'un savetier qui, marié à la fille d'un boulanger, avait eu un fils parvenu, depuis, au rang de chevalier romain. La vérité est que l'his-

toire ne nous fait connaître que l'aïeul, les oncles, le père, le frère et les enfants de Vitellius. Publius est le prénom de son aïeul qui était en effet de l'ordre équestre, et qui, après avoir été procurateur ou intendant d'Auguste, laissa quatre fils, Aulus, Quintus, Publius et Lucius. Le premier, consul en l'an 32, avec Domitius, frère de Néron, était fameux par ses soupers, à ce que nous apprend Suétone (1). Le second, à qui Eulogius avait adressé le livre que nous venons d'indiquer, se ruina par ses prodigalités et ses autres désordres: Tibère le raya de la liste des sénateurs (2). Publius, le troisième, attaché d'abord à Germanicus, accusa et fit condamner Pison; mais après avoir été préteur, impliqué lui-même dans l'affaire de Séjan, soupçonné d'infidélités dans la garde du trésor public, il s'ouvrit les veines avec un canif, ne se blessa toutefois que légèrement, laissa les plaies se refermer, et mourut de maladie avant le jugement qui devait le condamner ou l'absoudre (3). Tillemont le croit auteur de quelques écrits cités par Tertullien. Pendant son procès, il avait été remis entre les mains de son frère Lucius; le plus fameux des quatre fils de l'ancien Publius Vitellius. Tacite, Suétone, Josèphe, Dion Cassius et d'autres écrivains nous apprennent plusieurs détails de la vie de ce Lucius: ils nous le montrent consul en l'année 34, puis gouverneur de Syrie; réprimant les Clites, Ciliciens révoltés; protégeant les juifs, destituant Caïphe (*Voy.* ce nom, VI, 483) et Pilate (*Voy.* Ponce, XXXV, 336); menaçant Arétas, roi des Nabatéens; obligeant le roi des Parthes, Artaban, à signer un traité de paix; inspirant par ses succès de la jalousie et des alarmes à Caligula (*Voy.* ce nom, VI, 525), rappelé par ce prince, et regagnant ses bonnes grâces à force de complaisances et de bassesses. De retour à Rome, Lucius aborda son maître, la tête voilée, et en pratiquant les cérémonies usitées dans les temples: il donna l'exemple de l'adorer comme un dieu et lui voua des sacrifices: Suétone reproche aussi à Lucius Vitellius une ignoble passion pour une affranchie dont il avalait la salive mêlée avec du miel. On le revoit néanmoins consul en 43, et gouvernant Rome en l'absence de Claude; puis collègue de ce prince dans la fonction de censeur, et honoré d'un troisième consulat en 47. Dans les jeux séculaires célébrés en cette dernière année (800e. de Rome), Lucius se prosterna devant Claude (*V.* ce nom, VIII, 619-622), et lui souhaita de présider plus d'une fois encore à la même solennité. Mais, vil flatteur des empereurs, il l'était aussi de Narcisse et de Pallas (*Voy.* ce nom, XXXII, 436), dont il avait placé les images parmi ses dieux domestiques: il l'était surtout de Messaline; et, fier d'avoir obtenu l'honneur de la déchausser, il portait sous sa robe et baisait de temps en temps l'un des souliers de cette princesse infâme. Il sacrifia aux ressentiments de Messaline un Asiaticus dont il avait été l'ami, et pour lequel il feignait de s'intéresser encore, en achevant de le perdre: la grâce qu'il sollicita et qu'il obtint pour lui était de se donner la mort de la manière qui lui conviendrait. En 49, quand Claude voulut épouser sa nièce Agrippine (*Voy.* ce nom,

(1) *Famosus cœnarum magnificentiâ.*
(2) Tacit., *Ann.*, II, 48.
(3) Tacit., *Ann.*, V, 8. Suét., *Vitell.*, 2.

I, 324), Lucius, par ses manœuvres auprès du sénat et du peuple, leva tous les obstacles qui s'opposaient à ce mariage que les Romains regardaient comme incestueux. C'est aussi l'époque de la mort de Silanus (*Voy.* ce nom, XLII, 346), qu'Agrippine haïssait, et dont Lucius prépara la proscription, en l'effaçant de la liste du sénat. Les biographes modernes disent que Lucius mourut en cette même année 49; mais, ainsi que l'a exposé Tillemont, il vivait encore en 51 (4): accusé alors de lèse-majesté par Junius Lupus, il dut son salut à l'intercession d'Agrippine; et justifié aux yeux de Claude il n'exigea que le bannissement de l'accusateur. En deux jours, une paralysie l'enleva, Lucius, selon Suétone. Le sénat décréta que ses funérailles seraient célébrées aux frais de l'état, et lui érigea une statue avec une inscription qui devait perpétuer la mémoire de sa fidélité au chef de l'empire (5). Tacite a jugé ce personnage avec son impartialité ordinaire: il ne lui refuse point de l'habileté, de la vertu même dans l'exercice de ses premières fonctions administratives; mais il le présente comme un exemple de l'opprobre dont se couvrent les adulateurs, et de l'ignoble servitude où ils se plongent (6). Il est certain que, depuis son retour de Syrie, ce Lucius n'a plus été qu'un de ces lâches courtisans que pervertissent presque également les disgrâces et les faveurs. Il eut de son épouse Sextilia deux fils, Aulus et Lucius, qu'il vit consuls en 48, et dont le premier exerça la puissance impériale en 69: c'est celui auquel cet article est principalement consacré.—Élevé à Caprée, sous les yeux de Tibère (*V.* ce nom, XLVI, 1-21) (7), Aulus Vitellius se montra, durant toute sa vie, le digne élève d'une telle école. On disait que son séjour dans cette île avait ouvert à son père Lucius la carrière des emplois et des honneurs. Après la mort de Tibère, Vitellius mérita la bienveillance de Caligula par son habileté à conduire des chars; celle de Claude, par son goût pour les jeux de hasard, celle de Néron par tous ses vices. Claude le fit consul et l'envoya ensuite en Afrique, où il exerça durant deux ans, beaucoup mieux qu'on ne devait s'y attendre, les fonctions de proconsul et de lieutenant. Il ne manquait ni d'instruction, ni d'esprit: on vantait sa franchise et sa libéralité; mais, devenu édile, il vola les offrandes et les ornements des temples, et y laissa de l'étain et du cuivre, au lieu d'argent et d'or. Cela n'empêcha point de lui conférer de nouvelles dignités, et même des sacerdoces. Que pouvait lui refuser Néron, dont il était le plus complaisant serviteur? Un jour que ce prince brûlait de se donner en spectacle aux Romains, de leur faire admirer sa voix mélodieuse, et qu'il n'osait pourtant pas céder à leurs instances, Vitellius qui présidait à ces jeux solennels se déclara l'interprète du prétendu vœu public, et s'y prit si bien que l'empereur chanta comme par force ou par condescendance; et s'enivra des louanges

(4) C'est par erreur qu'on le fait revenir de Syrie en 70, dans les *Dict. histor. italien.* de Bassano.

(5) *Pietatis immobilis erga principem.*

(6) *Regendis provinciis, priscâ virtute egit; unde regressus et formidine Caii Cæsaris, familiaritate Claudii, turpe inservitium mutatus, exemplar apud posteros adulatorii dedecoris habebitur, cessantque prima postremis, et bona juventæ senectus flagitiosa obliterauit.* Ann., VI, 32.

(7) *Inter tiberiana scorta, et ipse perpetuæ Spintriæ cognomine notatus.* Suét., *Vitell.*, 3.

applaudissements de la multitude. En 62 Vitellius poursuivit devant le sénat Antistius Sosianus, en l'accusant d'avoir composé des vers injurieux à Néron : il demandait la mort du libelliste, il n'obtint que son bannissement et la confiscation de ses biens. Il répudia Petronia, sa première épouse : il avait eu d'elle un fils nommé Pétronianus qui était borgne, et qu'il fit mourir pour s'emparer des biens que cet enfant avait hérités de sa mère ; du moins on le disait ainsi : mais Vitellius prétendait que Petronianus s'était puni lui-même d'une tentative de parricide, et avait avalé le poison préparé par lui pour son père. Ce fait et le mariage de Vitellius avec une seconde femme, Galeria Fundana, fille d'un préteur, sont placés par Suétone avant l'époque où il parvint à l'empire. Il ne semblait guère destiné à exercer la souveraine puissance : on l'avait vu toujours prêt à flatter les grands et à injurier les hommes de bien, mais réduit au silence dès qu'on osait lui répondre ; tout annonçait en lui un caractère aussi pusillanime (8) que méchant. Galba néanmoins lui confia, vers la fin de l'année 68, le gouvernement militaire de la Basse-Germanie ; en quoi l'on croyait reconnaître un effet des sollicitations de Vinius, homme alors très-accrédité. Du reste, le vieil empereur déclarait qu'il ne craignait point l'ambition d'un gourmand et d'un endetté, qu'on était sûr de contenter en mettant à sa disposition les richesses d'une province. Le premier embarras de Vitellius fut de se procurer les moyens de faire son voyage ; car il s'était ruiné par ses débauches : il lui fallut laisser sa femme et ses enfants dans une maison de louage, donner à loyer la sienne pour le reste de l'année, mettre en gage une des boucles d'oreilles de sa mère, et se dégager enfin des mains de ses créanciers qui l'attendaient, le poursuivaient, l'arrêtaient dans les lieux publics. Il intenta un procès au plus opiniâtre, et lui extorqua cinquante grands sesterces en réparation d'un prétendu outrage : nous ne garantirions pas tous ces détails ; mais ils sont rapportés par Suétone. L'armée de la Germanie inférieure n'aimait point l'avare et sévère Galba ; elle reçut, comme un présent du ciel, un nouveau commandant qui se montrait facile et prodigue. Vitellius embrassait les soldats qu'il rencontrait sur son passage, faisait amitié, dans les auberges, aux voyageurs et aux muletiers, leur demandait s'ils avaient bien déjeûné, et leur prouvait, par des signes non équivoques, qu'il n'avait pas négligé ce soin (9). Au sein de son camp, il ne refusait rien à personne ; les accusés et les condamnés n'avaient qu'à lui demander grâce, pour être sûrs de leur délivrance. Par ces moyens il acquit une telle popularité, qu'un soir s'étant mis en robe de chambre, il vit arriver des soldats, qui l'enlevèrent dans l'état où ils le trouvaient, le proclamèrent empereur à Cologne, l'armèrent de l'épée de Jules-César, retirée exprès d'un temple de Mars, et le portèrent dans les villages voisins les plus fréquentés. Lorsqu'il rentra dans sa tente, le feu venait de prendre à la cheminée ; sinistre présage qu'il s'efforça de détourner en

(8) *Adulatione promptissimus fuit Aulus Vitellius, optimum quemque jurgio lacessens ; et respondenti reticens, ut pavida ingenia solent.* Tac., *Ann.*, XLV, 49

(9) *Ut mane singulos, jamne jentâssent, sciscitaretur, sæpe fecisse ructu quoque ostenderet.* Suét., *Vitell.*,

s'écriant : « Courage, le ciel luit pour nous. » L'armée de la Haute-Allemagne se déclarant aussi en sa faveur, il reçut le surnom de Germanicus : il n'accepta que long-temps après celui d'Auguste, et plus tard encore celui de César. On apprit la mort de Galba (17 janvier 69), et l'installation d'Othon (*V.* ce nom, XXXII, 233, 234), que l'armée d'Espagne avait élevé à l'empire. A ces nouvelles, Valens, un des lieutenants de Vitellius, lui persuada qu'ayant été couronné avant Othon, il devait faire valoir ses droits au pouvoir suprême et renoncer à la condition privée, dans laquelle il ne retrouverait plus de sécurité. Ces motifs triomphèrent et des frayeurs qu'inspiraient aux esprits superstitieux de funestes présages, rapportés par Suétone, et de la nonchalance naturelle de Vitellius qui, s'il n'osait espérer la dignité impériale, commençait du moins à la convoiter vivement (10). Cologne, Trèves, Langres, épousaient sa cause : Valerius Asiaticus et Blæsus, gouverneurs, l'un de la Belgique, l'autre de la Gaule Lyonnaise, lui gagnaient ces deux provinces. Ses lieutenants, Valens et Cæcina, se chargeaient de tous les soins de l'entreprise. Ainsi, son ambition ne troublait pas sa fainéantise : il continuait de manger, boire et dormir (11); seulement il entretenait avec Othon une correspondance, où ils se promettaient réciproquement de l'argent, des honneurs, une vie douce et paisible, en mêlant à ces assurances des invectives qui de part et d'autre étaient méritées (12). Vitellius, dont la mère, la femme et les enfants restaient à Rome, écrivit aussi à Titien, frère d'Othon, pour le rendre responsable sur sa tête des malheurs ou des dommages qui leur arriveraient. Cependant Cæcina et Valens s'avançaient jusqu'aux Alpes et pénétraient jusqu'aux rives du Pô. Ils essuyèrent ensuite quelques échecs, surtout auprès de Plaisance; mais ils gagnèrent, vers le 14 avril, la bataille de Bédriac, qu'Othon retiré à Brixellum avait ordonné de livrer, contre l'avis de Suetonius Paullinus (*Voy.* ce nom, XLIV, 154, 155). Othon se tua le lendemain; ses troupes et l'Italie entière reconnurent Vitellius pour chef de l'empire. Ce nouveau prince avait déjà des partisans en Helvétie, dans l'Aquitaine, dans la Gaule Narbonaise et en Espagne : Cluvius Rufus lui soumit les deux Mauritanies. On craignait moins, dit Tacite, ses lâches et voluptueux penchants, que les fougueuses passions d'Othon : l'intempérance de Vitellius ne nuisait qu'à lui; le faste, la cruauté, l'audace de son rival semblaient des fléaux pour la république. Quoiqu'on parlât déjà de Vespasien, quoiqu'on eût offert l'empire au consul Verginius Rufus (*Voy.* ce nom), le sénat décerna des actions de grâces aux légions de la Germanie, pour avoir couronné Vitellius. Le bruit se répandit pourtant qu'après la journée de Bédriac, une autre bataille avait rétabli l'équilibre entre les deux partis; mais cette nouvelle qui commençait d'affaiblir en Italie celui de Vitellius, n'était qu'un mensonge de l'affranchi Cœnus, qui en subit bientôt la

(10) ... *Auferre privati securitatem. Quatiebatur his segne ingenium ut concupisceret magis quàm sperarêt.* Tac., *Hist.*, I, 52.

(11) *Torpebat... medio diei temulentus et saginâ gravis*; etc., ibid., 62.

(12) *Mox quasi rixantes, stupra et flagitia invicem objectavêre, neuter falsò* [illegible]

peines. L'empereur, certain de son triomphe, remercia les guerriers auxquels il le devait; refusa, puis accorda le titre et l'anneau de chevalier à son favori Asiaticus (*V.* ce nom, II, 576), jadis esclave, toujours pervers; fit grâce aux généraux d'Othon, cassa les cohortes prétoriennes, punit de mort cent vingt soldats, assassins de Galba; et commença de se rendre odieux, lorsque sous un vain prétexte de conspiration, il proscrivit Dolabella, dans lequel il haïssait le second époux de cette Petronia qu'il avait lui-même répudiée. Parmi les personnes qui l'excitaient à ces actes de vengeance et de cruauté, qui l'exhortaient à ne pas compromettre son nouveau pouvoir par une clémence prématurée, on cite sa belle-sœur Triaria, femme de son frère Lucius. En même temps qu'il écoutait les prophéties d'une devineresse allemande, il ordonna, par un édit, aux astrologues, alors appelés mathématiciens, de quitter l'Italie avant les kalendes d'octobre: on raconte qu'ils lui répondirent en lui enjoignant de sortir du monde avant le même terme. Blæsus le reçut à Lyon avec magnificence: là, puis à Crémone et à Bologne, Vitellius voulut assister à des combats de gladiateurs, comme si l'on ne venait pas de répandre assez de sang pour sa cause (13)! Cependant, un de ses premiers édits interdisait aux chevaliers ces sanglants exercices. Vers le 25 mai il visita le champ de Bédriac, couvert encore de cadavres d'une odeur infecte: c'est là que les historiens lui font proférer ces horribles paroles, répétées depuis par d'autres tyrans: *Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon, surtout si c'est un compatriote.* Au mois de juillet, il entra dans Rome, comme en triomphe, non pas néanmoins en habit de guerre, quoique Suétone le dise; Tacite assure que ses amis l'en détournèrent; c'eût été traiter la capitale du monde en ville conquise. Les sénateurs, les histrions, les chevaliers, la populace, accoururent au-devant de lui: il était suivi de soixante mille soldats, toujours ivres et licencieux, afin de lui ressembler. Loin de réprimer leurs rapines et leurs violences, il leur distribuait du vin et buvait avec eux. Le 18 juillet, il s'investit du souverain pontificat, soit qu'il ne prît pas garde que c'était un jour réputé funeste, comme anniversaire du désastre d'Allia, soit qu'il lui plût d'offenser ouvertement cette superstition publique, ce qui est moins vraisemblable. Il se déclara aussi consul perpétuel, disposa des magistratures en faveur des complices de son usurpation, et sentant enfin le besoin de quelques réformes militaires, créa de nouvelles cohortes prétoriennes. Mais, à vrai dire, il ne gouvernait point; Cæcina et Valens régnaient en son nom; ils pouvaient tout, s'ils eussent pu s'entendre, et s'il ne leur eût fallu d'ailleurs garder des ménagements avec Asiaticus, cet esclave que, selon Suétone, Vitellius avait corrompu de bonne heure, puis chassé, retrouvé cabaretier à Pouzzoles, emprisonné, relâché, rétabli dans la plus honteuse faveur, ensuite vendu à un gladiateur ambulant; repris enfin, promu, comme nous l'avons dit, à l'ordre équestre, et presque associé à l'empire. Ce qu'on sait le mieux des mœurs impériales de Vitellius, c'est qu'il faisait par jour quatre ou cinq repas, entre lesquels il vomissait pour se maintenir insatiable. Il

(13) Dion Cass., l. LXV, c. 2.

aimait qu'on l'invitât à des festins, dût-il quelquefois en cumuler plusieurs, d'une table à l'autre, en une même journée. On se ruinait à traiter un tel convive : son frère Lucius, dans un dîner qu'il lui donna, fit servir, dit-on, deux mille poissons et sept mille oiseaux rares. En son propre palais, Vitellius imposa le nom d'Égide de Minerve à un plat qui contenait on ne sait quel mélange de foies, de laites, de langues et de cervelles : pour composer ce mets exquis, il avait fallu que des vaisseaux courussent depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à la mer Carpathienne. Ces détails, que rapportent Suétone, Pline et Dion Cassius, ne sont contredits par aucun ancien auteur ; et l'on n'aurait d'autre raison de les révoquer en doute que leur étrange et monstrueux caractère, motif qui ne suffit point, quand il s'agit d'un homme tel que Vitellius. Tacite dit aussi que tous les territoires de l'Italie étaient mis à contribution, et tous les chemins traversés par les pourvoyeurs de la table de ce prince : elle eût, ajoute Josèphe, épuisé toutes les richesses de l'empire, s'il eût régné plus long-temps. Toutefois Suétone le peint comme plus vorace encore que sensuel, assistant par gourmandise aux sacrifices divins, arrachant des autels les viandes et les gâteaux sacrés, quelle qu'en pût être la crudité ; ramassant et dévorant, dans les rues, des mets tout fumants, ou servis la veille et déjà rongés à demi. En même temps il bâtissait des écuries, couvrait le cirque de bêtes féroces et de gladiateurs ; et tel devint, en tout genre, l'excès de ses dépenses, qu'on ne conçoit pas comment il a pu être accusé d'avarice dans le livre qui porte le nom d'Aurélius-Victor. Abruti par des habitudes si grossières, méprisable par tant de vices ignominieux, il se rendit encore exécrable par de cruelles iniquités. On distingue, entre ses victimes, ce Blæsus qui l'avait si bien servi dans la Gaule, et que, sur une accusation calomnieuse, il immola aux ressentiments personnels de Lucius Vitellius, trop digne frère d'un tyran. Plusieurs des compagnons de ses études et de sa jeunesse périrent à sa cour, où ses caresses les avaient attirés. Il empoisonna l'un d'eux dans une coupe d'eau froide, présentée de sa main impériale, comme un remède à un accès de fièvre. Peu des créanciers et des receveurs d'impôts qu'il avait jadis trouvés exigeants échappèrent à sa vengeance : après en avoir envoyé un au supplice, il le rappela, et l'on se pressait d'applaudir à ce mouvement de clémence apparente quand il ordonna de le tuer devant lui, afin, disait-il, de jouir d'un si beau spectacle. Deux fils furent condamnés avec leur père, pour avoir demandé sa grâce. Un chevalier que Vitellius livrait aux bourreaux lui cria, Vous êtes mon héritier : l'empereur se fit exhiber le testament, y lut qu'une moitié des biens était léguée à un affranchi, et fit égorger le cohéritier avec le testateur. Après tant de crimes, on serait tenté de lui imputer la mort de sa mère Sextilia ; il a été accusé de l'avoir fait périr de faim, et l'on disait qu'il s'y était déterminé sur la foi d'une prédiction qui lui promettait un long règne s'il survivait à sa mère ; mais Tacite assure que cette femme respectable ne succomba qu'aux infirmités d'un âge très-avancé, et au chagrin de voir son fils empereur. Vitellius ne paraît pas non plus avoir manqué d'égards pour sa seconde épouse Galeria Fundana : elle obtint de lui la grâce de l'orateur

Galerius Trachalus, dont elle était peut-être parente, et qui avait composé les harangues que prononçait Othon. Pour ne rien omettre du petit nombre d'actions honnêtes que l'histoire attribue à Vitellius, il faut dire qu'ayant été contredit dans le sénat par Helvidius Priscus, il ne s'en vengea point, et répondit à ceux qui s'étonnaient de cette tolérance, qu'il n'était pas étrange que deux sénateurs soutinssent des opinions opposées. Du reste, il ne dissimulait point qu'il avait choisi Néron pour modèle : il l'exaltait à tout propos, obligeait les musiciens à chanter ses louanges, et les pontifes à révérer ses mânes au milieu du Champ-de-Mars. Néanmoins, le palais d'or de ce prince ne lui parut point assez magnifique : il en voulut un plus superbe. Mais tant d'extravagances ne pouvaient avoir un long cours ; c'était le temps des règnes éphémères. Pour préparer les peuples à une catastrophe, on leur annonçait des prodiges qui semblaient en être les avant-coureurs : une comète, une éclipse de lune au premier quartier, deux soleils, le temple de Jupiter s'ouvrant avec fracas, et les vestiges des pas des dieux sortant du Capitole (14). Déjà Vespasien (*V.* ce nom, XLVIII, 311), qui commandait en Judée, cédant aux sollicitations de Mucien, gouverneur de Syrie, avait pris, au commencement de juillet, le titre d'empereur. Les provinces asiatiques, l'Achaïe, la Mésie s'empressaient de le reconnaître. Antonius Primus (*V.* Primus, XXXVI, 95, 96), après avoir entraîné dans le même parti les légions qui occupaient la Pannonie et l'Illyrie, entra dans l'Italie supérieure, s'empara d'Aquilée, de Padoue, et s'avança jusqu'à Ferrare. Vitellius daignait à peine s'informer de ces mouvements ; il se gardait bien de réformer ses habitudes : seulement il prodiguait un peu davantage les largesses et les promesses aux vétérans et aux nouvelles milices ; il envoyait ses généraux au-devant de l'ennemi. Cæcina, en arrivant près de Crémone, apprit que Bassus, qui commandait la flotte à Ravenne, venait de la livrer aux lieutenants de Vespasien ; et il résolut d'imiter bientôt cet exemple. De pareilles défections se multipliaient dans tout l'Occident : le cours en devint plus rapide après les victoires que Primus remporta près de Crémone vers la fin d'octobre. La plus sanglante coûta la vie à cinquante mille hommes, ou, selon Josèphe, à trente mille Vitelliens, et à quatre mille cinq cents de leurs adversaires ; les vainqueurs saccagèrent Crémone ; ils prirent et tuèrent Valens, qui était parti de Rome après Cæcina. Vitellius refusait d'ajouter foi aux récits de ces revers ; et lorsqu'il ne lui restait plus guère de partisans qu'en Afrique, où on le connaissait moins, mais d'où il ne pouvait espérer aucun secours, il se croyait encore maître de l'empire, et distribuait des charges pour dix années. Il voulut pourtant faire garder les passages de l'Apennin : il se transporta même à Bevagna en Ombrie, se replia sur Narni, et regagna Rome lorsqu'il eut appris la révolte de la Campanie et de sa flotte de Misène. En ces moments critiques il accepta le surnom de César, recommandé par une superstition vulgaire. Primus ayant passé l'Apennin, presque toute l'armée et toute l'Italie se soumirent au parti victorieux. Il ne tenait qu'à Sabinus, frère de Vespasien et préfet de Rome,

(14) Dion Cass., l. LXV, c. 8.

d'exciter une révolte dans cette capitale; et les principaux sénateurs lui en donnaient le conseil. Il aima mieux conférer d'abord avec Vitellius, et lui proposer de céder la couronne impériale, par un traité qui lui assurerait un revenu de cent millions de sesterces. Primus aussi lui avait adressé des messages pour lui offrir de l'argent et des terres en Campanie. Vitellius, en effet, se présenta, le 18 déc., sur la place publique, revêtu d'habits de deuil, et pria le peuple d'agréer son abdication : le peuple la refusa, soit pour lui complaire, soit afin de lui réserver une catastrophe plus tragique. Mais Sabinus et plusieurs membres du sénat s'étaient trop avancés pour ne pas poursuivre leur entreprise. Le frère de Vespasien prit les armes, s'empara du Capitole, et y soutint un siége. Les Vitelliens mirent le feu à cet édifice, le réduisirent en cendres, saisirent Sabinus, et le massacrèrent malgré Vitellius, qui craignait de prochaines représailles. Le jeune Domitien (*V.* ce nom, XI, 531), fils de Vespasien, se trouvait alors enfermé avec son oncle dans le Capitole : il eut le bonheur de s'évader, déguisé en prêtre. Vitellius, à-la-fois compromis et enhardi par le succès de ses soldats, en informa son frère Lucius, qui commandait pour lui des troupes dans la Campanie. Lucius se rendit maître de Terracine, reprit des vaisseaux, battit les ennemis en quelques rencontres, et s'il eût marché droit à Rome, peut-être eût-il retardé le triomphe de Primus. Celui-ci s'en approchait enfin; et l'on peut s'étonner aussi qu'il n'eût pas prévenu, par une invasion plus rapide, l'incendie du Capitole et la mort de Sabinus. Quand Vitellius sut que la ville était investie, il envoya des légats et des vestales demander la reprise des négociations : Primus et son collègue Cérealis (*V.* ce nom, VII, 534) répondirent que les derniers événements les avaient rompues pour toujours. Hors des murs et dans leur enceinte, il se livra des combats si meurtriers, que Josèphe et Dion Cassius portent encore ici le nombre des morts à cinquante mille. Tacite dit que le peuple assistant à ce spectacle applaudissait, comme dans les jeux du cirque, à l'un et à l'autre parti, et s'associait aux pillages. Après la prise de la ville et du camp des gardes prétoriennes, Vitellius, suivi de son boulanger et de son cuisinier, se retira au Mont-Aventin, d'où il se proposait de s'enfuir dans la Campanie. L'irrésolution et la peur le ramenèrent dans son palais, qu'il trouva désert : il se cacha dans la loge du portier. On l'y découvrit : traîné sur la place publique, demi-nu et les mains liées derrière le dos, il essuya les plus cruelles insultes, sans qu'il s'y mêlât un seul signe de compassion : des pointes d'épées le forçaient de relever la tête pour la mieux exposer aux outrages. On offrait à ses regards ses statues renversées, le lieu où avait péri Galba, les gémonies où le corps de Sabinus restait abandonné : enfin la populace, naguère prosternée devant lui, le mit en pièces et le jeta dans le Tibre (l'un des derniers jours de décembre 69). Les historiens disent qu'il achevait sa cinquante-septième année : il faut lire cinquante-quatrième, pour que ce compte s'accorde avec la date de sa naissance, en l'an 15, Norbanus et Drusus étant consuls. Son épouse, Fundana, prit soin de sa sépulture : leur jeune fils, presque muet, fut mis à mort; on épargna leur fille, que Vespasien maria depuis honorable-

ment. Pour Lucius, en vain il s'empressa de se soumettre aux vainqueurs; ils l'immolèrent. Vitellius n'ayant régné que huit mois et quelques jours, durant lesquels il laissa un libre cours aux monnaies de Néron, de Galba et d'Othon, ses médailles authentiques ne sont pas très-nombreuses.(15). Mais les détails de son histoire se lisent dans Suétone, dans Dion Cassius (l. LXIV et LXV), dans quelques autres anciens écrivains, et surtout dans Tacite (*Annales*, liv. XIV; *Hist.*, l. I, II, III). Tillemont est l'auteur moderne qui l'a recueillie avec le plus de méthode et d'exactitude (*Hist. des emp.*, t. I, p. 370-400). Des tyrans qui ont régné sur Rome dans le cours du premier siècle de l'ère vulgaire, Vitellius est le plus ignoble; mais par l'opprobre même dont il se couvre, il nous aide à mieux connaître ses pareils: chez lui, leurs traits se grossissent, leur infamie apparaît sous des formes plus sensibles: il ne voile ni ne polit aucun de leurs vices. D—N—U.

VITELLIUS (ÉRASME), évêque de Plock, né, vers l'an 1470, à Cracovie, de parents peu connus, fit ses études dans l'université de cette ville, aux frais de la famille Ciolek (*V.* la note 1re. de VITELLIO). Ayant pris dans la suite le nom de ses protecteurs, il le changea en celui de Vitellius. En 1491 il fut reçu docteur à l'université; et c'est peut-être à cette occasion qu'il se fit connaître du prince Alexandre, qui, étant monté sur le trône de Pologne, le nomma, en 1504, évêque de Plock, et l'envoya deux fois vers le pape Jules II. Sigismond Ier., qui succéda, en 1505, à son frère Alexandre, continua les pouvoirs de Vitellius, et le chargea d'aller présenter ses hommages au pape. Vitellius, étant de retour en Pologne, fut en 1518 envoyé, par Sigismond, à la diète d'Augsbourg pour y solliciter des secours contre les Turcs. Il fut admis, le 20 août à l'audience publique de la diète et de l'empereur Maximilien, dont le secrétaire s'empressa de publier le discours qu'il prononça, sous ce titre: *Oratio per R. Patr. dominum Erasmum Vitellium Ep. Ploc. in celeberrimo Augustensi conventu ad Cæsarem Maximilianum nomine victoriosissimi regis Poloniæ, Sigismundi, habita coram omnibus sacri imperii electoribus plurimisque Germaniæ principibus, die 20 augusti, anno 1518.* L'éditeur, Spiegel, envoyant ce discours à Érasme de Rotterdam, qu'il appelle *utriusque litteraturæ princeps et theologorum dux*, lui écrit: « L'évêque de » Plock, Érasme Vitellius, homme » illustre par sa doctrine et son élo » quence vraiment romaine, m'est » devenu précieux, parce qu'il porte » votre nom, et qu'il aime comme » moi à s'entretenir de vous. Dans » l'audience qu'il a eue dernièrement » devant l'empereur et la diète germanique, il a parlé avec tant de » force, son éloquence a été si tou » chante, que j'ai vu pleurer un » grand nombre d'auditeurs. Si vous » aviez été présent, vous auriez » avoué que l'on ne pouvait avoir » un auditoire plus choisi; vous y auriez vu, entre autres savants, Peutinger, Hutten, Bartholin, Spalatin, Stabius, Stromer, Zochius et » autres. » La diète devant laquelle parut Vitellius était si nombreuse que depuis plusieurs siècles il ne s'en était assemblé une pareille. Il s'agissait de donner un successeur à l'em-

(15) Voyez Eckhel, *Doctrina numorum*, t. VI, pag. 308-349.

pereur Maximilien. Les princes d'Allemagne redoutaient Charles, dit depuis Charles-Quint, dont la puissance pouvait compromettre les libertés de l'empire. Sigismond avait promis à ce prince le suffrage du jeune Louis, roi de Hongrie et de Bohême, dont il était le tuteur. Vitellius était chargé de confirmer ces promesses. D'après les ordres du roi, il se rendit à Rome, où il fut admis, le 26 octobre 1518, à l'audience de Léon X. On publia encore, à l'imprimerie pontificale, le discours qu'il tint au pontife, ainsi que celui qu'il avait adressé à la diète. Léon X desirait pour empereur un prince moins puissant que Charles-Quint. Vitellius fut chargé par le pontife de faire parvenir à son souverain un bref par lequel Sigismond était invité à se mettre lui-même sur les rangs, avec promesse d'être appuyé par la cour de Rome. Mais le système politique du pontife ayant changé, Vitellius fut chargé de décider Sigismond à faire tomber le vote du roi de Bohême, son pupille, sur François Ier., roi de France. On informa ce monarque de ce que l'on faisait pour lui; et il envoya à Sigismond des ambassadeurs qui ne reçurent qu'une réponse évasive. Vitellius avait à traiter à Rome une autre négociation très-délicate. Des différends étant survenus entre les chevaliers teutoniques de Prusse et la Pologne, il devait faire des efforts pour ramener le pape, qui penchait pour les chevaliers. Afin de gagner Vitellius, Léon X lui avait promis le chapeau de cardinal. D'un autre côté, Charles-Quint avait donné au prélat polonais l'assurance d'un riche évêché en Allemagne. Vitellius, trompé par les vues de son ambition, n'épousait que très-lentement les intérêts de la Pologne. Sigismond et son ministère, qui s'en étaient aperçus, lui adressaient des lettres dures et sévères, dont il se consolait, espérant recevoir de Rome et de Vienne un riche dédommagement. Mais Léon X étant mort au mois de déc. 1521, Vitellius, qui voyait toutes ses espérances déçues, s'abandonna au chagrin, et mourut en 1522, peu de temps après avoir assisté à l'inauguration du pape Adrien VI. Nakielski dit de lui : *Vir ingenii excellentis tùm consilio cùm eloquentiâ clarus, et cujus apud christianos principes ob singulare ingenium, vel ità fato volente, magna auctoritas fuit.* Vitellius avait recueilli sa correspondance diplomatique. Sigismond eut soin de faire rendre à la Pologne ce recueil précieux. Il en existait trois copies, dont l'une se trouvait dans la bibliothèque de Zaluski, qui fut pillée par les Russes, en 1795, lorsqu'ils s'emparèrent de Varsovie. Stanislas Gorski a inséré un grand nombre de ses lettres-diplomatiques dans les six premiers tomes de ses *Acta regalia*, où nous avons puisé les principaux détails de cet article. Le comte Ossolinski, conservateur de la bibliothèque impériale de Vienne, a publié la Vie de Vitellius, dans le premier tome de son ouvrage sur la *Littérature polonaise*, Cracovie, 1819, 4 vol. in-8°. G—y.

VITENÈS, grand-duc de Lithuanie, bisaïeul de Vladislas Jagellon, est considéré comme le fondateur de la dynastie jagellonide. Mendoga, un de ses prédécesseurs, avait fait des démarches près de la cour de Rome, annonçant qu'il desirait embrasser le christianisme, et promettant qu'il protégerait les missionnaires, si l'on voulait en envoyer pour instruire ses sujets. Ce projet resta sans exécu-

tion (1), et Vitenès qui ne paraît pas avoir eu les mêmes pensées fut, pendant un règne de vingt-deux ans, uniquement occupé de ces guerres de destruction, si fréquentes parmi les peuples barbares. En 1283 s'étant avancé à travers les forêts de Lukow, il se jeta sur le Palatinat de Sendomir. Les vieillards et les enfants furent massacrés, et les habitants en état de travailler traînés en captivité. La noblesse du Palatinat se hâta de courir aux armes, et l'on réussit à arracher à Vitenès une partie du butin et des esclaves. La Prusse appartenant aux chevaliers teutoniques était séparée, par le Niémen, des états de Vitenès, qui possédait la Samogitie, sur la rive droite du fleuve. Il y avait presque toujours guerre entre lui et les chevaliers, qui, en 1286, se jetèrent sur la Lithuanie, et pénétrant jusqu'à la ville de Grodno, la réduisirent en cendres. Dans cette incursion, ils tombèrent inopinément sur un château où soixante-dix seigneurs lithuaniens étaient occupés à célébrer les noces de l'un d'entre eux. Tous les convives furent mis en pièces, et les deux mariés emmenés en captivité. Vitenès, furieux, jeta deux corps d'armée, l'un sur la Cujavie, l'autre sur la Semigalle. Le premier tomba sur la ville de Dobrzyn, un jour de dimanche, au moment où les habitants étaient rassemblés pour l'office divin. Selon l'usage on mit de côté ceux qui pouvaient soutenir les fatigues de la captivité; et les autres furent impitoyablement massacrés. Le second corps d'armée défit le grand-maître de la Livonie, qui resta, sur la place avec trente de ses chevaliers. Lescko, roi de Pologne, effrayé par le voisinage de ces barbares, pria le pape de faire prêcher la croisade dans tout le royaume; il paraît que cette mesure n'eut aucun résultat. En 1291 la Pologne étant affaiblie par ses divisions intérieures, Venceslas, roi de Bohême, et Vladislas Lokietek se disputant le trône, Vitenès se jeta sur la Cujavie; après avoir dévasté cette province, il en emmena les habitants en captivité. En 1294, ayant passé la Vistule et traversé la Masovie, le jour même de la Pentecôte, il tomba inopinément sur la ville de Lencicza. Pendant qu'une partie des barbares pillait la ville, Vitenès avec les autres entoura l'église principale, qu'il dépouilla, et dont il fit sortir ceux qu'il destinait à la servitude. Les autres furent brûlés vifs dans l'église même. Un prince polonais marcha contre Vitenès à la tête d'un corps de troupes, pour lui arracher sa proie, mais il fut défait et mis à mort avec les siens. Le nombre des malheureux que Vitenès fit captifs fut si grand, que chacun de ses soldats en eut vingt pour sa part. En 1307 il s'avança jusqu'à Kalisch, et mit tout à feu et à sang. Les chevaliers teutoniques, profitant de son absence, remontèrent la rive droite du Niémen jusqu'à Grodno: ils trouvèrent les portes de la ville et du château ouvertes, firent main-basse sur la garnison, et se retirèrent chargés de butin. En 1315, Vitenès ayant attaqué Memel, les chevaliers envoyèrent au secours de cette place une petite flotte qui fut surprise et détruite. Cependant, à l'approche du grand-maître, Vitenès leva le siége; il perdit beau-

(1) Mendoga avait, en 1259 et 1259, fait des donations considérables aux chevaliers teutoniques, à condition qu'ils l'aideraient à convertir les Lithuaniens. Il paraît que ces chevaliers se conduisirent si durement envers Mendoga, qu'il retourna au paganisme. Le pape Clément V nomma une commission pour instruire contre les chevaliers, auxquels Vitenès reprit les domaines cédés par Mendoga

coup de monde dans sa retraite, et mourut peu de temps après. Il eut pour successeur Gedymin, aïeul de Vladislas Jagellon. G—y.

VITERIC ou BETTERIC, vingtième roi des Visigoths, avait trempé, dès sa jeunesse, dans une conspiration contre le duc Claude, l'évêque de Merida et le roi Recarède Ier., et il avait obtenu sa grâce en dénonçant ses complices. Sa naissance et ses intrigues le maintinrent en faveur, et il était parvenu au commandement des armées lorsque, chargé d'enlever aux Grecs ce qui leur restait dans la Lusitanie, il gagna les troupes qui étaient sous ses ordres, priva du trône et de la vie Liuva II, fils et successeur de Recarède, et se fit élire roi, sans opposition, l'an 603, peu de mois après qu'un pareil forfait eut élevé le barbare Phocas à l'empire d'Orient (*V.* Phocas). La guerre éclata bientôt entre les deux tyrans; mais les succès furent presque nuls pour celui de l'Espagne. Viteric tenta de rétablir l'arianisme dans ses états; il put juger qu'il est plus facile d'usurper un trône que de changer le culte établi; et les évêques, les grands qui n'avaient su ni empêcher, ni punir son régicide, lui opposèrent une vive résistance, lorsqu'il voulut toucher à la religion. Viteric s'en vengea en faisant couler le sang sur les échafauds. Joignant à la cruauté l'avarice et la débauche, il justifia la haine et le mépris que la nation avait pour lui. Dans ces circonstances, il crut affermir sa puissance en s'alliant à Théodoric II, roi d'Orléans et de Bourgogne, auquel il accorda la main de sa fille Hermenberge; mais un an après, le prince français renvoya honteusement son épouse en Espagne et garda sa dot. Outré de cet affront, Viteric tâcha d'engager dans sa querelle les rois d'Austrasie et de Soissons, Théodebert II et Clotaire II, ainsi qu'Agilulf, roi des Lombards. Une quadruple alliance est conclue entre ces princes. Tous se mettent en mouvement, excepté Viteric qui, le plus intéressé à la vengeance, n'ose quitter Tolède, de peur qu'un soulèvement général n'éclate dès qu'il aura passé les Pyrénées. Mais ses précautions ne peuvent le sauver de la haine publique. L'an 610 il est assassiné dans son palais, au milieu d'un festin, après un règne de sept ans. Son corps, jeté par la fenêtre, est traîné dans les rues par la populace, et enterré sans honneur comme le dernier de ses sujets. Telle fut la fin d'un usurpateur qui ne manquait ni de courage, ni de talents. La faction qui l'avait immolé lui donna Gondemar pour successeur. A—t.

VITET (Louis) naquit à Lyon, en 1736, d'une famille très ancienne dans la médecine (1). Un mouvement de ferveur religieuse lui fit prendre, à la fin de ses études classiques, la résolution de se faire chartreux; mais son père ayant mis pour condition à l'accomplissement de ce vœu, que le jeune admirateur de la règle de saint Bruno eût préalablement mérité le bonnet de docteur à la faculté de Montpellier, les leçons de Fizes, de Sauvage et de Lamure lui firent oublier ses projets ascétiques, et une représentation du *Devin du village* acheva de lui donner d'autres impressions. Il se rendit à

(1) Aymar Vitet, descendant d'Édouard Vitet, chirurgien du prince de Galles, en 1356, et qui resta en France après la bataille de Poitiers, a publié un traité sur les *Hernies*, et un autre sur la *Génération* et les *Accouchements*, à Lyon, où il s'était fixé, et où sa postérité s'est perpétuée dans la même profession.

Paris pour perfectionner ses études, et satisfaire un nouveau goût qui l'entraînait vers les beaux-arts. Après deux ans de séjour dans la capitale, il crut pouvoir se livrer dans sa patrie à la pratique de sa profession; mais un malade qui périt entre ses mains, parce qu'il avait négligé d'appliquer la saignée à une inflammation de poitrine, l'avertit de l'insuffisance de ses lumières et de la nécessité de recommencer son éducation médicale; ce ne fut qu'après plusieurs années d'un travail assidu, qu'il eut la confiance de reprendre la pratique de la médecine. Il s'occupa pendant dix ans de démonstrations publiques d'anatomie et de chimie, recueillit un grand nombre d'observations relatives à la doctrine de Soland sur les variétés du pouls, doctrine exposée par Bordeu avec des modifications hasardeuses, et emporta par la persévérance de ses représentations la réforme de plusieurs abus qui régnaient dans les hôpitaux. Ses instances avaient obtenu de l'administration municipale et du collége des médecins un laboratoire de chimie, un cabinet d'histoire naturelle et un amphithéâtre. Déjà il commençait à remplir, avec les deux compagnons de ses travaux, les trois chaires attachées au nouvel établissement, lorsque la populace, ameutée par les clameurs de chirurgiens et de prêtres subalternes, entreprit d'expulser par la violence les professeurs qu'on lui dénonçait comme coupables de disséquer des enfants tout vivants; et l'archevêque de Lyon, prétextant les scènes de désordres auxquels s'était livrée la multitude, disposa en faveur des oratoriens des salles destinées aux cours si malheureusement interrompus. Dans une affaire mémorable, les frères Perra, soupçonnés d'avoir étranglé la fille Lerouge et de l'avoir jetée dans le Rhône, trouvèrent dans Vitet un défenseur énergique de leur innocence. Le Mémoire que publia ce médecin, à cette occasion (février 1768), sur les noyés, diffère en plusieurs points des principes de Louis. L'abbé Rozier, premier directeur de l'école vétérinaire de Lyon, s'étant brouillé avec Bourgelat, et ayant quitté la direction de l'école, engagea Vitet à s'occuper de médecine vétérinaire. Après douze ans d'expériences variées, celui-ci mit au jour une *Médecine vétérinaire*, Lyon, 1771, 3 vol. in-8°., dont le succès fut européen, et fit époque dans l'histoire de la science (2). Cette production fut suivie de la *Pharmacopée de Lyon*, 1778, in-4°., dont Vitet avait élargi le cadre par l'exposé de ses vues propres sur l'action des médicaments, et sur la classification des maladies. L'envie lui suscita un procès dont le résultat fut la suppression, ordonnée par le parlement de Paris, du titre donné à son livre sans l'autorisation que ce titre supposait. Poursuivant ses laborieuses recherches, Vitet publia, dans l'intervalle de 1780 à 1784, un Journal de médecine, où il était aidé par un collaborateur selon son cœur. L'intendant de Lyon, Flesselles, jeta les yeux

(2) Cet ouvrage a été analysé en détail, par l'auteur de cette note, dans les tomes IV et V des *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*. Un long extrait en avait déjà été publié par Rozier avec de grands éloges dans les cahiers de septembre, octobre et novembre 1761 de son *Journal de physique*. Une prétendue nouvelle édition en fut publiée en 1783. Une traduction allemande des deux premiers volumes parut à Lemgow en 1773-1763, en quatre parties; elle est de M. Erxleben et de M. Hennemann. Une traduction italienne de Zimolato, des deux premiers volumes seulement, parut à Venise en 1803, 1 vol. in-8°. — H—D.

sur lui pour diriger une école gratuite destinée à l'instruction des sages-femmes. La révolution vint surprendre Vitet au milieu de divers projets de nouveaux ouvrages. Il en adopta les principes avec beaucoup d'enthousiasme, et les premières élections populaires le firent administrateur du district, puis maire de la ville de Lyon, et enfin député à la Convention nationale (septembre 1792). A peine rendu à son poste, il fut envoyé dans sa ville natale, avec deux de ses collègues, Boissy-d'Anglas et Alquier, pour y rétablir le calme; leurs efforts eurent peu de succès, et ils furent bientôt obligés de se rendre à Nîmes et à Montpellier, où des troubles étaient aussi près d'éclater. Un nouveau collègue (Legendre), qui leur fut adjoint, déconcerta toutes leurs mesures par son caractère de violence; et ils revinrent à Paris, sans avoir atteint le but qu'ils s'étaient proposé. Ils rentrèrent dans le sein de la Convention au moment du procès de Louis XVI. Vitet, dans ce procès, vota l'appel au peuple, la détention, et le bannissement des Bourbons. Dès le mois suivant, il obtint un congé pour cause de santé, et se retira dans une maison de campagne à sept lieues de Lyon. On l'accusa bientôt de prendre part aux troubles qui agitaient cette ville, et il fut décrété d'accusation. Enfermé dans les murs de sa patrie au moment du siége, il y resta spectateur impassible des événements, et fut néanmoins obligé de se réfugier en Suisse, après le triomphe de l'armée conventionnelle. Il ne revint de cette contrée qu'après la chute de Robespierre. Alors il rentra dans la Convention nationale, où il ne se fit remarquer que par différents discours contre les réactions qui ensanglantaient le midi de la France, et particulièrement la ville de Lyon (3). Après la session conventionnelle, Vitet passa au conseil des Cinq-Cents; et sa mission étant expirée en 1798, il fut réélu par son département. Ce fut dans cette année qu'il fit un rapport sur les écoles de médecine. Dans la journée du 18 brumaire il figura parmi les députés qui montrèrent le plus d'énergie dans leur opposition, et découvrit son sein aux grenadiers chargés par Buonaparte de faire évacuer la salle des séances. Une pareille conduite ne pouvait manquer de le rendre à la vie privée. Plusieurs ouvrages furent le fruit de ses loisirs, savoir : la *Médecine du peuple*, Lyon, 1804, 3 vol. in-12. Dans cet ouvrage, Vitet consigna les résultats d'une longue pratique. Il avait donné l'année précédente (1803), à Paris, la *Médecine expectante*, in-8°. Ces deux ouvrages ont fixé sa place au premier rang dans l'art de guérir. « Les médecins, dit M. Pariset, y ont trouvé des répétitions, » une méthode défectueuse, des négligences et quelques singularités » dans les préceptes de traitement, » et des parties seulement ébauchées; » en revanche, ils y ont reconnu une » grande variété d'observations, de » la simplicité dans les vues, des » remarques originales, en un mot, » toute l'empreinte d'un esprit indépendant et expérimenté. » Vitet unissait la hardiesse des moyens à sa marche habituelle d'expectation; il recourait souvent aux médicaments héroïques, et surtout à l'usage du quinquina. Il passa quelques-unes

(3) En l'an III (1795) Vitet publia, par ordre de la Convention nationale, des *Observations et projet de décret sur les écoles vétérinaires*, in-8°; on en trouvera l'analyse dans le tome VI des *Instructions* déjà citées. H—D.

le ses dernières années à Paris, et fut nommé correspondant de la société d'agriculture du département de la Seine, aux assemblées de laquelle il se faisait un plaisir d'assister ; il s'était lié avec M. Huzard, dont la franchise un peu sévère lui convenait, et qui, malgré quelques critiques, s'était fait un devoir de lui rendre la justice qu'il méritait sous le rapport des obligations que lui avait la science vétérinaire. La mort vint le frapper subitement, le 25 mai 1809, au moment où il préparait une Topographie de la ville de Lyon. Le docteur Pariset publia, dans la même année, une *Notice historique sur L. Vitet ;* et son fils, membre de l'académie des sciences de Lyon, où il exerce la médecine, fit paraître, en un vol. in-8°., Paris, 1809, le *Traité de la sangsue médicinale*, que l'auteur avait laissé manuscrit. Le portrait de Vitet, peint par Hennequin, a été gravé par Tardieu l'aîné. F—R.

VITEZ. *Voy.* WITEZ.

VITIGÈS, roi des Ostrogoths, fut d'abord général de Théodoric, et donna de grandes preuves de talent dans la guerre contre les Gépides. Il fut chargé par Théodat, en 536, de conduire une armée contre Bélisaire qui occupait la Campanie. Mais ses soldats, qui rougissaient de la lâcheté de Théodat, proclamèrent Vitigès roi des Ostrogoths, dans la plaine de Regeta, à trente-cinq milles de Rome. Il accepta la couronne, fit tuer Théodat et enfermer son fils Theudegisile ; il força Mathasuinte, fille d'Amalasonte, à l'accepter lui-même pour mari, voulant s'allier ainsi au sang du grand Théodoric, et il se retira sur Ravenne, pour se donner le temps de rassembler toutes les forces des Ostrogoths, pendant qu'il négocierait avec Justinien. Dans l'espoir de se délivrer d'une partie de ses ennemis, il céda aux rois des Francs la Provence et tout ce qu'il possédait au-delà des Alpes, à condition qu'ils le défendraient contre les Grecs : mais les rois francs, après avoir réuni ces belles provinces à leur empire, se jouèrent de leurs serments. Cependant la retraite de Vitigès permit à Bélisaire de s'emparer de Rome sans coup férir ; mais l'année suivante Vitigès vint l'y assiéger avec une très-forte armée, après lui avoir livré sur les bords du Tibre une bataille dans laquelle les Grecs eurent le désavantage. Le siége de Rome fut également fatal aux Grecs et aux Ostrogoths ; la famine et la peste étendirent leurs ravages sur les deux armées, et Vitigès, à la fin de l'année 537, fut obligé de conclure une trêve avec Bélisaire pour reposer ses troupes. Une autre armée, qu'il avait envoyée au travers de la Dalmatie pour assiéger Salone, n'avait pas eu plus de succès. Au printemps de 538, un lieutenant de Bélisaire, après avoir saccagé la Marche d'Ancône, s'empara de Rimini, et obligea Vitigès à revenir en arrière. Ce monarque avait de toutes parts des ennemis à combattre ; sa propre femme qu'il avait forcée à l'épouser s'entendait secrètement avec eux ; tous les Romains, tous les anciens habitants de l'Italie faisaient des vœux pour Justinien, et n'attendaient qu'une occasion favorable pour se révolter. Milan, Bergame, Come et Novare prirent en effet les armes, à l'arrivée d'un petit corps de Grecs que Bélisaire avait fait débarquer à Gênes ; mais Milan assiégé par Vitigès, après avoir éprouvé une famine épouvantable, fut rendu par la garnison grecque, sans aucune condition

en faveur des malheureux habitants. Tous les mâles furent égorgés, toutes les femmes furent réduites en esclavage et vendues aux Bourguignons, enfin tous les édifices de cette ville florissante furent détruits. Procope assure que trois cents mille Italiens périrent dans ce siége. Les habitants de toute la province s'étaient réfugiés dans les murs de leur capitale. Vitigès cependant cherchait des alliés contre Justinien d'une extrémité à l'autre du monde. Après avoir vainement sollicité les Lombards, alors établis dans la Pannonie, de prendre part à la guerre, il envoya des ambassadeurs à Chosroès, roi des Perses, et il l'engagea, en 539, à commencer les hostilités. Mais dans le même temps Théodebert, roi d'Austrasie, méprisant les engagements qu'il avait contractés avec Vitigès, entra en Italie par les Alpes de Savoie, avec cent mille combattants, pour piller et conquérir le pays sans distinction des Goths et des Grecs. Son armée s'avançant dans un pays déjà ravagé, au milieu de combattants affaiblis par une longue guerre, signala son passage par les plus horribles massacres. Après avoir causé une terreur égale aux deux partis, elle repassa les Alpes, chassée par la chaleur de la saison, la faim et les maladies. Mais Vitigès, après cette calamité, se trouva hors d'état de tenir la campagne. Il s'était enfermé dans Ravenne; les vivres qu'il y faisait conduire par le Pô tombèrent entre les mains des Grecs; Bélisaire en entreprit le siége, tandis qu'une flotte grecque occupait l'Adriatique. Vitigès ne pouvait attendre aucun secours; les vivres lui manquaient, ses soldats avaient déjà commencé à traiter sans son aveu avec Bélisaire, à qui ils offrirent la couronne d'Italie. Le roi des Ostrogoths, après une défense obstinée, fut enfin obligé de capituler au commencement de l'année 560. L'année suivante il fut conduit à Constantinople avec sa femme et plusieurs de ses conseillers; il y fut décoré par Justinien de la dignité de patrice, et il y mourut en 563, tandis que ses compatriotes élevèrent Hildebald sur le trône chancelant de Théodoric.

S. S—I.

VITIKIND. *Voy.* WITIKIND.

VITIZA ou WITIZA, trente-troisième et avant-dernier roi des Visigoths, fut associé au trône de l'Espagne, l'an 696, par son père Égica ou Égiza, qui lui avait cédé en même temps une partie de ses états, afin de le prémunir contre les avanies auxquelles étaient exposés les enfants d'un souverain mort, dans une monarchie élective, telle qu'était celle des Visigoths. Mais les intentions d'Égica ne furent pas mieux remplies que lui-même n'avait respecté celles d'Ervige, son beau-père et son prédécesseur, dont il avait répudié la fille. Le règne de Vitiza fut un des plus malheureux dont l'histoire fasse mention, et son influence amena la catastrophe qui mit l'Espagne sous la domination des Arabes. Vitiza, resté seul maître du trône, l'an 701, par la mort de son père, accourut de Tuy en Galice, où il tenait sa cour, et se fit couronner à Tolède. Rien de plus contradictoire que tout ce qu'on a écrit sur ce prince; rien de plus difficile que de découvrir la vérité sur les faits qui le concernent, que d'asseoir une opinion sur son caractère. On peut au reste en dire autant de la plupart des rois visigoths: le peu d'abondance des matériaux rend leur histoire confuse, e

presque sans intérêt. On paraît d'accord sur la sagesse des premières années du règne de Vitiza. Il ouvre les prisons, rappelle les bannis, rend les biens et les dignités à ceux qui en ont été privés, modère les impôts, fait remise de ce qui est dû au trésor royal, etc.; et cependant on l'accuse d'avoir assommé en Galice le duc de Cantabrie, Favila, qu'il soupçonnait d'adultère avec sa femme; d'avoir chassé de Tolède le jeune Pélage, fils de ce seigneur, et regardé depuis comme le restaurateur de la monarchie espagnole; d'avoir scandalisé et corrompu ses sujets par l'exemple de son excessive incontinence; d'avoir tenté d'introduire la polygamie et le concubinage parmi le clergé; d'avoir rappelé les Juifs en Espagne; menacé le pape d'aller le mettre à la raison; démantelé la plupart des places fortes; dissipé et brûlé toutes les armes, afin de prévenir les révoltes et de réduire le peuple à l'esclavage; enfin d'avoir fait crever les yeux au duc de Cordoue, Théodefred, fils du roi Chindasvind; enlevé sa petite-fille, et provoqué ainsi la vengeance et l'usurpation de Rodrigue ou Roderic (*V.* ce nom), fils de ce duc. Les historiens Hiarcan et Masdeu ont cru tout concilier en admettant une partie de ces accusations et en rejetant les autres. Mayans y Siscar, au contraire, a cherché à justifier Vitiza, et à prouver que ce prince fut un des meilleurs rois des Visigoths, ce qu'il ne nous semble avoir nullement démontré. Au milieu de tant d'incertitudes, il est impossible de juger le caractère et les actions de Vitiza. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que le gouvernement des Visigoths était essentiellement vicieux; que l'Espagne fut très-malheureuse sous leur domination; que des factions puissantes déchiraient l'état; que la corruption avait gagné toutes les classes de la nation, et que l'égoïsme, l'hypocrisie et la cupidité avaient anéanti tout esprit public, tous sentiments d'honneur et de patriotisme; qu'enfin Vitiza ne fut peut-être pas un plus mauvais roi que la plupart de ses prédécesseurs; mais qu'à l'époque de son règne le relâchement de tous les ressorts de l'état, d'une part, et de l'autre les progrès rapides des conquêtes et de la religion des Arabes, disposèrent l'Espagne à subir leur joug sans résistance. Ce fut en effet du temps de Vitiza que Mousa, gouverneur de l'Afrique pour le khalife Walid, conquit les îles Baléares, et fit explorer les côtes de la Péninsule, pour en connaître la situation topographique et politique (*V.* Mousa, XXX, 339, et Tarik). Cependant l'Espagne comptait encore des guerriers. Le brave Théodemir battit une flotte musulmane (*V.* Théodemir, XLV, 273), et le comte Julien, beau-frère du roi, défendit glorieusement Ceuta contre les Arabes, auxquels il devait bientôt livrer cette place (*V.* Julien, XXII, 142). Mais la révolte de Rodrigue, qui avait à venger les malheurs de son père, et la guerre civile qui en résulta hâtèrent la chute de la monarchie des Goths. Vitiza, vaincu, fut pris et aveuglé par ordre de son rival, qui demeura maître du trône. Cette révolution arriva l'an 709, ou au plus tard l'an 710, suivant Ferreras, dont l'opinion se rapproche le plus de celle des historiens musulmans. Vitiza survécut peu à sa disgrâce, et mourut avant Rodrigue. Les historiens qui prolongent son existence jusqu'en 713, sont les mêmes qui placent après cette année la conquête

le l'Espagne par les Maures. Ce prince laissa trois fils, Éba, Zewan, Sisebut, et un frère (Oppas ; archevêque de Séville), qui, ainsi que le comte Julien, se joignirent aux infidèles, et facilitèrent leur invasion par haine contre Rodrigue. A—r.

VITODURANUS (*Joannes*), moine franciscain du quatorzième siècle, natif de Winterthur, mourut encore jeune vers 1348. Il est connu par sa *Chronique*, dont l'original se conserve à la bibliothèque de Zurich, et dont Bullinger a donné la première notice. Depuis, elle a été imprimée dans différents recueils, notamment dans le *Corpus historicum medii ævi* de J.-G. Eckhart, Leipsig, 1723, in-fol., tom. 1er., pag. 1733-1930, et plus exactement dans le *Thesaurus Histor. Helvet.*, 1735. On trouve le récit de l'histoire de cette chronique, qui présente les événements arrivés depuis l'empereur Frédéric II jusqu'à l'année 1348, et qui ne manque pas d'intérêt, surtout pour l'histoire suisse, dans un écrit de J.-J. Breitinger : *Epistola de singularibus fatis codicis mss. autographon. Jo. Vitodurani quem bibl. publ. Turic. possidet* (*Mus. Helv.*, tome XII, p. 615-625). U—i.

VITOLD. *Voy.* Witold.

VITRÉ ou VITRAY (Antoine) a lui-même écrit son nom de ces deux manières sur les frontispices ou aux dernières pages des livres sortis de ses presses. Son père (Pierre Vitré) avait exercé à Paris la même profession, et imprimé, en 1608 et 1609, trois volumes in-fol. des OEuvres de saint Jérôme, pour une compagnie de libraires. Antoine était né peu avant 1600. Il acheta l'imprimerie de Jacques Duclou, mort vers 1616, mais dont la veuve imprimait encore en 1618. Duclou avait eu pour enseigne Hercule terrassant un monstre, avec les mots *Virtus non territa monstris:* Antoine Vitré adopta le même symbole et la même devise. Le premier produit de ses presses paraît être le livret intitulé le *Brûlement des moulins des Rochellois*, publié in-8°., en 1621. Dès l'année suivante, il prend le titre d'imprimeur royal des langues orientales, en mettant au jour le Vocabulaire latin-arabe de J. Duval. En 1625, il fait paraître un Psautier syriaque et latin : c'était la première fois qu'on employait à Paris des caractères syriaques. Le projet d'une Bible polyglotte qui devait surpasser celles d'Alcala et d'Anvers (*V.* Nebrissensis, XXXI, 5, et Arias Montanus, II, 423) avait été conçu en France par le cardinal du Perron, Jacq. de Thou et Savary de Brèves. Ce dernier (*V.* Brèves, V, 567) rapportait de Constantinople quatre-vingt-dix-sept manuscrits précieux, et de Rome des caractères orientaux, gravés par les plus habiles artistes. De Brèves étant mort en 1627, et divers étrangers s'étant présentés pour acheter ces caractères, Richelieu chargea Vitré de les acquérir, sans déclarer que c'était pour le roi. Vitré les obtint moyennant quatre mille trois cents livres, tandis qu'auparavant on en avait refusé sept mille, offertes au nom du roi. Le marché conclu par Vitré était d'autant plus avantageux, qu'on y avait compris les quatre-vingt-dix-sept manuscrits. Le gouvernement promit d'ajouter aux quatre mille trois cents livres une somme de dix-sept cents francs, qui servirait à graver des poinçons et frapper des matrices de caractères éthiopiens et arméniens, que ne laissait pas de Brèves. Vitré eut re-

cours au graveur Sanlecque (*Voy.* ce nom, XL, 331), qui fit ce travail, mais pour l'arménien seulement. Malgré ces secours, l'impression d'une Bible polyglotte devait exiger des dépenses considérables : l'avocat Le Jay (*Voyez* ce nom, XXIV, 6, 7) osa s'en charger, et s'y ruina. Vitré, qui commença cette Polyglotte en 1628, achevait, dans le cours de cette même année, le *Corpus juris civilis*, en 2 vol. in-fol. (*Voy.* Denis Godefroy, XVII, 553). Il imprima, en 1629, un Dictionnaire hébreu, chaldéen, etc., in-fol. ; et il fut alors élu l'un des adjoints au syndic de sa communauté. La première édition des *Rudimenta linguæ turcicæ* de Du Ryer sortit de ses presses en 1630 ; et c'est du 7 avril de cette année-là que sont datées les lettres-patentes qui le nomment imprimeur du roi pour les langues orientales. Son nom se lit le sixième dans la liste d'une compagnie de dix-huit imprimeurs et libraires, auxquels Louis XIII accordait, en 1631, certains priviléges. Cependant Vitré, qui n'avait rien touché encore de la somme de six mille livres, promise pour l'acquittement des engagements qu'on lui avait fait prendre, demeurait le débiteur, tant des héritiers de Savary de Brèves que du graveur Sanlecque. Par une ordonnance du 6 mars 1632 il fut enjoint au trésorier de l'Épargne de compter cette somme ; mais Vitré, ne parvenant point encore à la recevoir en 1633, se vit obligé de payer le graveur de ses propres deniers. Poursuivi pour quatre mille trois cents livres par la famille de Brèves, il obtint un arrêt du conseil, qui défendait de l'inquiéter ; et, ce qui est assez remarquable, il lui fallut supporter lui-même les frais de cet arrêt, comme si cette affaire lui eût été personnelle. Ces désagréments ne suspendaient point ses travaux typographiques. Il dédiait à Richelieu une édition in-4°. du Dictionnaire arménien de François de Rivola ; réimprimait, dans le même format, les Rudiments turcs de Du Ryer ; publiait le texte arabe et une version latine du Testament de Mahomet, ainsi que les alphabets des langues hébraïque, rabbinique, samaritaine, syriaque, grecque, arabe, turque et arménienne. A la tête de ce dernier Recueil, il se qualifie, en 1634, *Regis et cleri gallicani typographum*. Cependant la délibération du clergé de France qui le concerne n'est que du 5 juin 1635 : il y est dit qu'il sera employé, en remplacement d'Antoine Estienne, *tant en l'impression de tout ce qui regarde les affaires du clergé qu'à la porte et bouvette*. Seulement on fait mention du service qu'il a déjà fait auprès du clergé, *les sieurs agents l'ayant employé en l'absence dudit Estienne*. Il donne, en 1638, une édition nouvelle de la Grammaire arabe d'Erpenius, in-8°. ; et il fait paraître, dans ce format, en 1639, le livre du P. Jean Morin (*V.* ce nom, XXX, 168) de l'Oratoire, intitulé : *Diatribe elenchica de sinceritate* (sacri) *textûs hebræi græcique*. A cette époque, on trouve quelques publications où le nom de Vitré est associé à celui de Cramoisy (*V.* ce nom, X, 177). Ce fut aussi en 1639 que Vitré devint syndic des imprimeurs et libraires de Paris, place qu'il occupa jusqu'en 1644. Dans le cours de ces cinq années, il achevait l'impression de la Polyglotte, entreprise qu'avait souvent ralentie, depuis 1628, une suite presque non interrompue d'embarras et de tracasseries. D'abord la

cour de Rome avait conçu contre ce travail des préventions que le cardinal de Bérulle était pourtant venu à bout de dissiper ou d'affaiblir avant sa mort, arrivée en 1629. Bientôt après, Le Jay et Vitré eurent à se plaindre des lenteurs et de la mauvaise foi des théologiens orientaux employés par eux à ce travail, particulièrement de Gabriel Sionite (*V.* ce nom, XVI, 221-223), que de Brèves avait amené en France, et qui remplissait mal ses engagements. Emprisonné pendant trois mois à Vincennes, par ordre de Richelieu, Gabriel en sortit aussi paresseux qu'il y était entré, aussi voué aux plus méprisables habitudes et aux plus sordides intérêts; c'est du moins ce qu'assure Le Long, d'après le témoignage de Vitré. Richelieu lui-même cessait de favoriser l'édition de la Polyglotte, depuis qu'ayant demandé qu'on y inscrivît son nom, et promis de payer cette complaisance par des remboursements de frais et par des gratifications, il avait éprouvé, de la part de Le Jay, une résistance inattendue. Non-seulement Richelieu laissait Vitré exposé aux justes réclamations des héritiers de Savary de Brèves, mais il excitait des théologiens, entre autres de Muis (*Voy.* ce nom, XXX, 366-368), à critiquer les travaux de l'éditeur. Flavigny (*V.* ce nom, XV, 27-29) commença aussi, dès 1636, à publier des écrits polémiques contre toutes les parties de l'ouvrage, à mesure qu'elles paraissaient, et continua jusqu'en 1653. A vrai dire, Le Jay ne s'était pas associé de très-habiles collaborateurs, à l'exception pourtant de Morin, auquel on doit la publication du Pentateuque samaritain, dans le premier volume. Les derniers tomes s'achevèrent après 1642, époque de la mort de Richelieu. Toutefois Vitré, avant de terminer cette grande entreprise, imprima, en 1643, le Catalogue de la bibliothèque de Jean de Cordes (*V.* ce nom, IX, 574), rédigé par Naudé, et recherché encore aujourd'hui, à cause de la classification particulière qu'il présente. En 1644 parut une dissertation latine sur l'origine de l'art typographique, qui a été quelquefois attribuée, mal-à-propos, à Vitré lui-même; il n'en était que l'imprimeur : elle est de Jacques Mentel (*V.* ce nom, XXVIII, 322). Enfin, en 1645 se termina la publication des neuf tomes ou dix volumes de la Bible (car le tome v est divisé en 2) : Vitré prend, au dernier, les titres d'imprimeur du roi, de la reine-régente et du clergé de France. Il n'y eut dès-lors, et il n'existe encore aujourd'hui qu'une opinion sur la beauté du caractère et du papier, sur la magnificence de l'exécution typographique. Le format est atlantique, et le papier du genre que distingue le nom d'impérial. J. Wolf, dans sa Bibliothèque rabbinique, loue cette Bible comme un chef-d'œuvre qui atteste la prééminence des presses parisiennes (1). Mais l'incommodité du format, mais la multitude des fautes, l'inexactitude et l'insuffisance de quelques parties accessoires l'ont si promptement dépréciée, que dès le temps de Ménage le prix en était tombé au-dessous de celui de la reliure : elle avait coûté, en 1645, deux cents écus; les dix volumes ne valent aujourd'hui que cent à cent quarante francs, selon le

(1) *Eximium certè hoc est artis typographicæ specimen et exemplum, si et litterarum et chartæ elegantiam expectes, tale omninò quod exterorum typographorum invidiam et æmulationem excitabit, et Parisienses semper supra illos collocabit.*

Manuel de M. Brunet : on préfère, avec raison, la Polyglotte de Londres, publiée de 1652 à 1657 (*V.* Walton). Ainsi, l'entreprise de Le Jay, ruineuse pour lui-même, a été assez peu profitable à Vitré. A peine cet imprimeur avait-il mis au jour le dernier volume de sa Bible, que la famille de Brèves renouvela ses instances, pour être payée des quatre mille trois cents livres qui lui étaient encore dues : il intervint un arrêt du conseil, qui renvoya les parties au parlement, en condamnant Vitré aux dépens. Vitré représentait qu'il n'avait conclu le marché que par ordre et pour le compte du roi; que les manuscrits étaient dans la bibliothèque du feu cardinal de Richelieu, et qu'à l'égard des poinçons et matrices, il était prêt à les remettre aux héritiers de Brèves, qui les vendraient facilement aux Hollandais. Le procès fut évoqué en 1654 au conseil, avec défense de poursuivre au parlement. Ces détails sont consignés dans un factum ou Mémoire qui a pour titre : « Histoire du procès qu'on renouvelle » de temps en temps à Vitré, à cause de l'achat que le roi l'a obligé » de faire des poinçons, des matrices » et des manuscrits turcs, arabes et » persans, que M. de Brèves avait » apportés du Levant, etc. » Cet écrit, de 28 pages in-4°., est imprimé sans date et sans nom d'auteur; mais il est probablement de 1654, de l'imprimerie de Vitré, et rédigé peut-être par lui-même. Chevillier en cite un exemplaire qui existait dans le volume coté 11865 de la bibliothèque Mazarine; et De Guignes en a eu à sa disposition un autre qu'il tenait de M. Pastoret. Au milieu de ces contestations, Vitré avait repris les travaux de son art. La Bible latine de 1652, en 8 vol. in-12, et les premières éditions (1653 et 1655 in-8°.) des excellentes Méthodes de Port-Royal, pour la langue latine et pour la langue grecque, sont dues à ses presses. La situation de ce laborieux imprimeur, si injustement accablé de procédures, toucha l'assemblée du clergé, qui, en 1656, se montra fort disposée à payer les six mille francs, si on voulait la rendre dépositaire des poinçons et matrices de Savary de Brèves, et si l'on pouvait retirer les manuscrits des mains de la duchesse d'Aiguillon, héritière de Richelieu. Les prélats en conférèrent avec le chancelier de France, qui promit d'effectuer lui-même le paiement, et témoigna pour Vitré une bienveillance assez peu efficace. Vitré imprima, en 1660, un état du clergé de France, in-8°.; en 1662, une Bible latine in-folio avec des notes de Claude Lancelot, des extraits de la Chronologie sacrée d'Usher, et de la Géographie sacrée de Nicolas Sanson : il en fit, en 1666, une édition nouvelle in-4°., avec moins de notes. Nous avons indiqué, autant qu'il nous a été possible, tous les produits de ses presses, à l'exception de plusieurs livres d'heures ou de prières dont les dates ne sont pas bien déterminées. Colbert lui donna le titre de directeur de l'imprimerie royale, avec un traitement alors appelé pension. Vitré a été, comme son confrère Cramoisy, administrateur des hôpitaux, et de plus, marguillier de la paroisse de Saint-Severin; et l'on dit qu'en cette qualité il fit inscrire au cimetière de cette église ces deux vers :

Tous ces morts ont vécu; toi qui vis, tu mourras.
L'instant fatal est proche, et tu n'y penses pas.

Il a été accusé d'avoir, peu de temps avant sa mort, détruit tous

les poinçons, toutes les matrices, tous les caractères orientaux qui avaient servi à l'impression de la Polyglotte, ne voulant pas, dit-on, laisser le moyen d'en jamais entreprendre une pareille : ce reproche, qui lui est adressé par La Caille et par Chevillier, se retrouve dans le *Ménagiana*, dans un grand nombre de dictionnaires, de compilations et de notices, même encore dans le Dictionnaire raisonné de bibliologie, publié par M. Peignot, en 1802, quinze ans après que De Guignes en avait reconnu et prouvé l'injustice : voici en effet ce qui résulte de ses recherches et de ses observations. Les manuscrits saisis au mois de janvier 1640, chez Gabriel Sionite, qui s'en était emparé, furent transportés chez le cardinal de Richelieu, qui les fit relier à ses armes, et de la bibliothèque duquel ils passèrent dans celle de la Sorbonne, *où ils sont restés* (près d'un siècle et demi) *dans le plus profond oubli;* c'est ainsi que s'exprime De Guignes qui en donne le catalogue. Les poinçons et les matrices se retrouvèrent chez Vitré, après son décès : on les déposa d'abord à la bibliothèque du Roi, *entre les mains de Thévenot, puis, en 1691, à l'imprimerie royale*, qui venait de recevoir une nouvelle organisation. Là passèrent aussi des poinçons et des matrices qui ne venaient pas de Savary de Brèves, mais qui appartenaient à Le Jay, et que son fils avait remis à la bibliothèque du Roi, entre les mains de Clément, ainsi qu'il résulte d'un écrit signé, en 1691, par Le Jay (fils), *ancien doyen de Vezelay* (2). De Guignes a retrouvé ainsi à l'imprimerie royale, sinon la totalité, du moins une très-grande partie des poinçons et matrices qui avaient servi à l'impression de la Polyglotte de Vitré. Cet imprimeur ne les a donc pas détruits : il n'en a jamais conçu la pensée; et c'est avec une légèreté inconcevable qu'on a flétri, par cette imputation odieuse, la mémoire de l'un des hommes qui ont le plus honoré la typographie française. Il n'avait point, à beaucoup près, les connaissances et les talents littéraires que possédaient les Estienne et d'autres imprimeurs de l'âge précédent; mais c'était un artiste habile, laborieux, fort zélé et assez mal récompensé. Il mourut en 1674, et fut inhumé dans le cimetière de Saint-Severin. Son frère Barthélemy lui survécut jusqu'en 1683, et laissa un fils, Marin Vitré, qui dès 1662 avait été reçu imprimeur-libraire à Paris. Les documents à consulter sur Antoine Vitré sont les Histoires de l'imprimerie et librairie de Paris, par De La Caille (pag. 240-242), et par Chevillier (pag. 298-300); les *Jugements des savants*, par Baillet (n°. 24 des imprimeurs de France); un article du *Ménagiana* (t. III, p. 108-110); les *Annales typogr.* de Maittaire (Append. de la 3e. partie, et Ind. II); la *Bibliothèque sacrée* de Lelong (pag. 19-35), et son Discours historique sur les Bibles polyglottes;.... enfin l'Essai historique sur l'origine des caractères orientaux de l'imprimerie royale, par De Guignes (p. IX-CI du tome 1er. des Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi). D—N—U.

VITRINGA (Campège), orientaliste, protestant, naquit en 1659

(2) C'est par erreur, peut-être, que cette qualité de *doyen de Vezelay* a été transportée de Le Jay fils à Le Jay père, dont plusieurs autres ont fait un président, et Freytag, un marchand, *mercatore parisiensi divite*, Annal. littér., t. I, p. 97.

à Leuwarde. Son père était greffier du conseil souverain de la Frise. Dès l'âge le plus tendre, il apprit le grec et l'hébreu; et il s'y rendit bientôt assez habile pour lire les livres saints dans les textes originaux. A seize ans, il alla continuer ses études à Franeker, où il fit ses cours de philosophie et de théologie. Le désir d'entendre les professeurs de l'académie de Leyde le conduisit ensuite dans cette ville, où il reçut ses grades en 1679. L'année d'après il fut admis au saint ministère, et presque aussitôt pourvu de la chaire de langues orientales à Franeker. En 1682 il obtint celle de théologie, et en 1693 il remplaça Perizonius (*V.* ce nom), avec le titre de professeur d'histoire sacrée. On lui offrit une place plus avantageuse à Leyde; mais il la refusa par attachement pour l'académie où il s'était formé. Il passa les dernières années de sa vie dans un état presque continuel de souffrances, et mourut d'apoplexie, le 31 mars 1722, à l'âge de soixante-trois ans. Albert Schultens (*V.* ce nom), son collègue, prononça son oraison funèbre. Vitringa, dans le cours de sa carrière, eut deux querelles qui n'offrent plus d'intérêt aujourd'hui, l'une avec Henri Cocceius, sur la forme du temple décrit par Ezéchiel (*Voy.* Villalpand); l'autre avec J. Rhenferd, sur les oisifs de la synagogue. Ses principaux ouvrages sont: I. *Sacrarum observationum libri vi*, Franeker, 1683-1708, in-4°.; ibid., 1711, 1712 et 1719. Les explications qu'y donne Vitringa, de plusieurs passages des saintes écritures, ont paru généralement trop libres; ce qui le fit accuser d'hétérodoxie par quelques critiques. II. *Archisynagogus observationibus novis illustratus, quibus veteris synagogæ constitutio tota traditur, inde deducta episcoporum, presbyterorumque primæ ecclesiæ origine*, ibid., 1685, in-4°., ouvrage curieux; il en parut une nouvelle édition augmentée sous ce titre: *De synagogâ vetere libri tres*, etc.; ibid., 1696, in-4°. III. *Anacrisis Apocalypseos Joannis apostoli*, ibid., 1705; Amsterdam, 1719; Leuwarde, 1721, in-4°. Le but de l'auteur est de réfuter l'explication que Bossuet venait de donner de l'Apocalypse, et de montrer surtout que les divers passages dont l'évêque de Meaux avait fait l'application à l'église protestante, peuvent s'entendre également de l'église romaine. Cet ouvrage eut beaucoup de succès dans les pays protestants; mais il est tombé dans l'oubli. IV. *Hypotyposis historiæ et chronologiæ sacræ à mundo condito usque ad finem sæculi primi æræ veteris*, Franeker, 1708; Leuwarde, 1716; Jena, 1722, in-8°. V. *Typus theologiæ practicæ*; ibid., 1716; Brême, 1717, traduit en diverses langues; mais en français par Limiers, sous le titre: *Essai de théologie pratique*, ou traité de la vie spirituelle et de ses caractères, Amsterdam, 1721, in-8°. VI. *Commentarius in librum prophetiarum Isaiæ*, etc., Leuwarde, 1714-20, 2 vol. in-fol. Les exemplaires du second volume avec la date de 1724 sont augmentés de l'oraison funèbre de Vitringa par Schultens. Cet ouvrage est plein d'érudition, et c'est le seul de tous les écrits de l'auteur qui soit recherché des savants. VII. *Commentarii ad librum Prophetiarum Zachariæ, quæ supersunt, cum prolegomenis*, etc., Leuwarde, 1734, in-4°., ouvrage pos-

thume publié par H. Venneza. On peut consulter pour plus de détails l'éloge de Vitringa dans la *Biblioth. de Brême*, VI, 735, et les *Mémoires* de Niceron, tom. XXXV, 30. Ce dernier écrivain se trompe en le faisant professeur à l'académie de Leuwarde. — Horace Vitringa, fils du précédent, né en 1680, mourut en 1696, avec la réputation d'un savant (*V.* la *Bibl. eruditor. præcoc.* de Kléfeker). Les *Remarques* qu'il avait laissées sur le traité des *Hébraïsmes* de J. Vorst ont été publiées par Lamb. Bos dans les *Observationes miscellaneæ*, Franeker, 1707, in-8°. — Campègue Vitringa, frère du précédent, né en 1693, à Franeker, y fut reçu docteur en théologie en 1715, et pourvu l'année suivante de la chaire de cette faculté. Il mourut le 11 janvier 1723. On a de lui : *Epitome theologiæ naturalis*, Franeker, 1731, in-4°. — Des *Dissertations* insérées dans la Bibliothèque de Brême, et recueillies à Franeker, 1731, in-4°., précédées de l'oraison funèbre de l'auteur par Hemsterhuys. Ces dissertations roulent sur la lutte de Jacob avec l'Ange (Genèse, XXXII, 24), sur le serpent tentateur, sur la fête des Tabernacles, sur le titre de l'épître aux Éphésiens, sur la nature du péché, etc. W—s.

VITRUVE (Marcus-Vitruvius Pollio). Les auteurs qui ont écrit sa vie n'ont pu le faire qu'en rassemblant quelques notions éparses dans ses écrits. On ne trouve aucune mention de lui chez les anciens écrivains, si ce n'est dans Pline, qui le cite parmi les auteurs dont il s'est servi, et dans Frontin, qui le nomme comme étant réputé l'inventeur du *module quinaire* dans les aquéducs. On ne saurait non plus rien affirmer sur le lieu de sa naissance. Quoiqu'il ait été employé dans les bâtiments de l'empire, et qu'on ne puisse douter qu'il ait écrit son Traité d'architecture à Rome, on ne trouve dans tout le contenu de ce livre aucun indice qu'il ait été Romain. Le marquis Maffei, plein de zèle pour Vérone, sa patrie, s'est efforcé d'en faire aussi celle de Vitruve. Mais l'arc antique sur lequel on voit écrit, dans cette ville, le nom d'un *Vitruvius Cerdo*, prouve bien, si l'on veut, qu'un architecte de ce nom fut chargé, à Vérone, de le construire, mais non pas que cet architecte y soit né. Quant à l'analogie forcée entre le surnom de *Cerdo* et celui de *Pellio*, changé tout exprès contre celui de *Pollio*, le tout a été suffisamment réfuté par Philander et Barbaro. De ce que, dans un passage, Vitruve a cité avec les villes d'Athènes, d'Alexandrie et de Rome, la ville de Plaisance, quelques-uns ont voulu inférer que cette dernière lui aurait donné le jour; mais la supposition est tout-à-fait gratuite. On pourrait tout au plus admettre qu'il y serait allé construire des horloges, à l'occasion desquelles il fait mention de Plaisance, ville de guerre, où il aurait encore pu être employé aux fortifications. L'opinion la plus probable sur le lieu de sa naissance est en faveur de Formies, ville de la Campanie, aujourd'hui *Mola di Gaeta*. C'est ce qu'a reconnu le marquis Poleni, et c'est ce que rendent très-vraisemblable les nombreuses inscriptions antiques découvertes à diverses époques dans les ruines de Formies, où il est question de la famille *Vitruvia*, toutes inscriptions sépulcrales, qui désignent divers personnages de cette famille, morts dans le pays, et qui ne peuvent être applicables à des édi-

fices construits par quelqu'un de ce nom. Quant à l'âge où vécut l'architecte Vitruve, il ne peut y avoir aucun doute que ce fut sous le règne d'Auguste, et au commencement de ce règne, et l'on ne saurait adopter l'opinion de ceux qui lui ont donné pour époque le règne de Titus (1). Il suffit de remarquer que dans son ouvrage il n'a fait aucune mention des grands et magnifiques monuments dont Rome ne fut embellie que depuis Auguste. Ainsi, il ne parle que d'un seul théâtre en pierre, d'où l'on est en droit de conclure qu'il vécut précisément alors que Rome n'en comptait qu'un de cette sorte, savoir, celui de Pompée (2). Or, il le désigne d'une manière très-expresse, en parlant des portiques appelés *Pompeiani*, qui étaient vraisemblablement placés derrière ce théâtre. Ajoutons que dans la dédicace de son ouvrage il fait clairement entendre qu'Auguste est l'empereur auquel il adresse ses dix livres. On a observé encore de quelle manière différente il cite, soit Accius et Ennius, soit Lucrèce, Cicéron et Varron, c'est-à-dire les deux premiers, comme déjà morts depuis quelque temps, les trois autres comme ayant été connus de lui. Or, nous savons qu'Ennius naquit 239 ans avant l'ère chrétienne, Accius 171 ans, Varron 116 ans, Cicéron 107, et Lucrèce 54. Aussi voyons-nous que les éditeurs de Vitruve, à compter des premiers qui ont mis au jour son Traité d'architecture, se sont tous unanimement accordés à l'intituler *M. Vitruvii Pollionis de architecturâ lib. X, ad Cæsarem Augustum*. Il écrivit son ouvrage étant déjà dans un âge avancé, et il le présenta à l'empereur, quelque temps après que celui-ci eut pris le surnom d'Auguste, ce qui arriva l'an 27 avant notre ère (3); or, nous voyons dans la description que fait Vitruve de la basilique de Fano, qu'il est déjà question d'un temple élevé à Auguste. Vitruve ne fut certainement pas ce qu'on appelle vulgairement un homme de fortune. Il dut être né de parents aisés, car il est évident qu'il en reçut une excellente éducation, et qu'il avait fait de très-bonnes études. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans la préface de son sixième livre. Nous trouvons dans celle du troisième, sur sa personne, d'autres renseignements, desquels on conclut qu'il était d'une petite taille, et qu'il mourut dans un âge fort avancé: *Mihi staturam non tribuit natura, faciem deformavit ætas; valetudo detraxit vires*. Qu'il ait réuni, comme cela se pratiquait dans l'antiquité, comme cela eut lieu de même dans les temps modernes, les connaissances propres à tous les

(1) Autre preuve : Vitruve dit dans sa préface qu'il a été recommandé à Auguste par sa sœur; or, Titus n'avait pas de sœur, car Suétone dit expressément (*in Vesp.*, ch. 3) que Vespasien survécut à sa fille unique. Cette question au reste a été parfaitement éclaircie et résolue dans le sens de cet article, par M. le marquis Galiani, et par M. Hirt, professeur à Berlin, dans un savant Mémoire sur le *Panthéon*. —D—R—R.

(2) Cet argument est décisif : on sait qu'à Rome les deux premiers théâtres de pierre construits après celui de Pompée, ceux de Marcellus et de Balbus, ne furent achevés que l'an 741 de Rome, l'an 13 avant J.-C. Vitruve n'aurait pas manqué d'en faire mention, si des édifices d'une telle importance eussent été bâtis lorsqu'il écrivit son ouvrage. —D—R—R.

(3) Cette date répond à l'an 727 de Rome. M. Hirt place douze ou treize ans plus tard la composition de l'ouvrage de Vitruve, c'est-à-dire de l'an 738 à l'an 741. Voici ses deux motifs : 1°. Vitruve (liv. V, ch. 1) parle d'un temple qui fut construit en l'honneur d'Octave, sous le nom d'Auguste : or, ce prince ne prit ce nom que l'an 727; 2°. le même écrivain fait mention (liv. III, ch. 2) d'un temple de Quirinus, construit à Rome, et qui fut du genre *Diptère* : or, Dion Cassius dit que ce temple de Quirinus, entouré de soixante-seize colonnes, nombre requis pour former ce qu'on appelle un temple diptère, ne fut consacré qu'en 738. —D—R—R.

genres de son art, surtout à l'architecture militaire et à l'architecture civile, c'est ce qu'il nous montre par ses théories, c'est encore ce que les faits rapportés dans son ouvrage nous confirment (4). Ainsi nous voyons par la description qu'il nous en a laissée, que le monument de la basilique de Fano fut son ouvrage; et dans la préface de son livre premier, il nous apprend que, de concert avec M. Aurelius, Publius Numidius et Lucius Cornelius, il fut employé à la construction des machines de guerre. Vitruve s'est plaint, dans plus d'un endroit de son livre, qu'on avait rendu peu de justice à son mérite. Mais qui est-ce, en quelque carrière que ce soit, qui n'a pas porté plainte plus ou moins contre les arrêts, soit de la fortune, soit de la justice de ses contemporains? Si, par les brigues de ses rivaux, il ne fut donné à Vitruve d'élever aucun autre monument que celui de la basilique de Fano, nous voyons toutefois qu'il était parvenu à un degré d'estime et de considération qui lui valut de l'empereur une pension viagère (5), soit pour le récompenser de ses services, soit en reconnaissance de la dédicace de son ouvrage. On doit reconnaître que Vitruve fut un homme fort instruit; et il faut lui faire encore un mérite de la modestie avec laquelle il avoue qu'on ne doit le considérer ni comme philosophe, ni comme rhétoricien, ni comme grammairien (ch. 1, liv. 1), mais se contenter de voir en lui un architecte simplement versé, pour l'usage de son art, dans ces diverses sciences : *sed ut architectus his litteris imbutus.* Comme écrivain, il peut être soumis à deux critiques différentes, celle des mots et celle de la manière de les employer, ou si l'on veut, du style. Quant à la première, il est juste de reconnaître qu'une multitude d'obscurités qu'on lui reproche ont dû provenir du genre même de la matière, qui comporte un grand nombre de termes techniques, qu'on ne retrouve chez aucun autre auteur, et qui dès-lors restent sans explication. Ajoutons que Vitruve se trouva, dans la nécessité d'emprunter au grec beaucoup de mots qui, par le manque d'écrivains latins sur l'architecture, ne s'étaient pas encore naturalisés à Rome, et peut-être ne le furent jamais. Pour ce qui regarde la manière d'écrire, ou le style, bien qu'on doive mettre Vitruve dans le petit nombre des écrivains latins de ce siècle qui fut appelé le siècle d'or, il se peut qu'il doive faire autorité sur tout ce qui tend à constater l'état

(4) Vitruve exige dans l'architecture de nombreuses connaissances, auxquelles son ouvrage prouve qu'il n'était pas étranger. Aussi a-t-on dit de lui qu'il possédait l'*encyclopédie*, c'est-à-dire la connaissance des sept arts libéraux. Le dessin, la géométrie, l'arithmétique, l'optique, la philosophie, la musique, la médecine, la jurisprudence et l'astronomie entrent dans l'énumération des études qu'il prescrit. La raison qu'il donne de l'application à son art de chacune de ces connaissances n'est pas dictée par une vaine préoccupation, et se renferme dans des limites raisonnables. A l'optique il emprunte seulement la science des effets de lumière; à la musique, les effets diaconstiques; à la médecine, la connaissance des lieux sains ou insalubres; à la jurisprudence, celle des lois concernant les murs mitoyens, les égouts des toits, etc.; enfin, l'astronomie n'entre guère dans son plan que pour la confection des cadrans solaires. Quant à l'histoire, elle doit fournir à l'architecte l'idée des ornements qu'il emploie; et, sous ce rapport, il faut convenir que l'ouvrage de Vitruve nous fournit un assez grand nombre de particularités qu'on chercherait vainement ailleurs. Enfin, il veut que la philosophie donne à l'architecte une ame grande et hardie sans arrogance, et qu'elle lui apprenne à être équitable, fidèle, et surtout exempt d'avarice. D—R—R.

(5) Cette pension viagère, ou plutôt des gratifications régulières lui avaient été accordées par Jules César, auprès duquel, comme le dit Vitruve lui-même, ses services *l'avaient mis autrefois en quelque considération.* Il dut à la protection d'Octavie, sœur d'Auguste, la continuation de ces gratifications sous ce prince. C'est ce qu'il dit en propres termes dans la préface de son livre 1er.

D—R—R.

de la langue sous Auguste; mais on y chercherait vainement ce qui constitue l'esprit d'une langue élaborée par l'art et par le goût. Si nous en jugeons par la comparaison des écrivains modernes qui, en diverses langues, nous ont laissé des traités d'architecture, nous serons fondés à croire que, quelle que puisse être la supériorité de l'architecte latin; dans l'ensemble et les détails de son plan, dans la justesse des observations et des préceptes, il ne faut lui demander, en de telles matières, ni aucune de ces qualités qui forment l'élégance de la diction, ni d'autre talent que celui qui convient au genre purement didactique. C'est la clarté qui en fait le mérite; et malheureusement c'est ce que l'on pourrait contester à Vitruve, si après dix-huit siècles il était permis d'élever une telle contestation. Comme c'est dans certaines particularités et par quelques détails relatifs à sa personne, que Vitruve nous a fourni les seuls renseignements dont son histoire se compose, c'est aussi de tout ce qu'il n'a pas dit qu'on peut tirer quelques conjectures tendantes à faire apprécier, soit la nature, soit l'étendue de ses connaissances historiques en architecture. Ainsi toutes les pages de son Traité prouvent qu'il s'était procuré des notions sur les grands monuments de l'architecture grecque. Mais ces notions, il est possible qu'il les ait dues uniquement aux dessins qui avaient cours partout, aux écrits mêmes des grands architectes qui l'avaient précédé. Effectivement nous tenons de lui la note de tous ceux qui ont fait des descriptions de monuments, ou des traités sur leur art. Mais il n'y a dans ses dix livres (6) aucun passage d'où l'on puisse inférer qu'il ait vu lui-même ces monuments, ni qu'il soit sorti de l'Italie (7). Ce qui le confirmerait, c'est qu'en aucun endroit, et surtout à l'article où il traite de l'ordre dorique, il ne donne à connaître qu'il ait eu en vue le mode dorique de tous les temples grecs, mode si différent de celui dont il prescrit les règles, soit pour la forme, soit pour la proportion, soit pour les détails du chapiteau, de la frise et du fronton. Il paraît que Vitruve se sera borné à présenter les règles de l'architecture d'après l'état de cet art à Rome et de son temps, d'après les modifications qu'il y avait subies, d'après les exemples qu'il avait sous les yeux, et en se conformant aux pratiques établies. Le seul ouvrage sur lequel il serait possible de prendre quelque idée de son talent propre en architecture, serait la basilique de Fano, qu'il construisit, et dont il s'est plu à donner une description, si des paroles pouvaient peindre à l'esprit ce qui ne peut guère y arriver que par les yeux. Sa description toutefois nous fait concevoir, dans la composition de ce monument, quelques innovations

(6) Sur ces dix livres, les sept premiers sont consacrés à l'architecture proprement dite. Le 1er. traite de cet art en général, des qualités nécessaires à l'architecte, du choix des lieux pour bâtir une ville, etc. Le 2e., des matériaux propres à la bâtisse : de l'extraction des pierres, de la coupe des bois de construction. Le 3e., des temples, des quatre ordres d'architecture en général, et particulièrement de l'ionique. Le 4e., de l'ordre dorique, du corinthien et du toscan. Le 5e., des édifices publics. Le 6e., des maisons de ville et de campagne. Le 7e., des ornements et de la décoration des édifices particuliers. Le 8e. livre est consacré à l'hydraulique. Le 9e. à la gnomonique, etc. Vitruve s'y montre pour l'astronomie, qu'il appelle l'*astrologie*, à la hauteur des connaissances de son temps; enfin, le 10e. livre a pour objet la mécanique appliquée tant à l'architecture qu'à l'usage des machines de guerre. D—R—R.

(7) Ayant servi long-temps sous Jules César, Vitruve avait vu la Gaule, l'Espagne, et sans doute la Grèce; mais il n'est pas probable que sous un chef aussi actif il ait eu beaucoup de temps à donner à des études de monuments. D'ailleurs ses occupations comme officier supérieur du génie devaient lui laisser bien peu de loisir. D-R-R.

dont on peut apprécier la valeur ou l'inconvénient. Ainsi l'on sait, et par Vitruve lui-même, et par les restes de l'antiquité, que la basilique, dans son intérieur, devait se composer de trois nefs, et par conséquent de deux rangs de colonnes; qu'au-dessus des colonnes inférieures régnait un ordre de colonnes plus petites, formant une galerie tout à l'entour. Vitruve jugea à propos de n'établir dans la sienne qu'un seul ordre de colonnes, au lieu de deux. Ces colonnes avaient cinquante pieds de hauteur; mais pour satisfaire à la donnée indispensable des galeries supérieures, il accola à ses colonnes, dans la face qui regardait les bas-côtés, des pilastres de vingt pieds de haut, larges de deux pieds et demi, et d'un demi-pied d'épaisseur, pour, avec de semblables piliers, sans doute correspondants et adossés aux murs latéraux, supporter les planchers des galeries dont on a parlé. Vitruve fait encore remarquer qu'il a couvert son intérieur en voûte, ce qui donne à entendre qu'ordinairement ces intérieurs étaient plafonnés, comme il paraît probable que la coutume était d'y établir toutes les architraves en bois de charpente. Nous laisserons à juger du bon effet de ces innovations, dont l'auteur toutefois s'applaudit, et pour la beauté de l'aspect, et en considération encore de l'économie, qui paraît avoir inspiré ces dispositions. Quoique le Traité de Vitruve ne puisse pas nous dédommager de la perte des nombreux ouvrages des architectes grecs, on ne saurait nier qu'il ne soit encore d'une très-grande utilité pour l'artiste et pour celui qui, dans l'étude de l'antiquité, s'est accoutumé à voir, au-delà des notions postérieures, les restes et les traditions des documents antérieurs, et à tirer de certains faits isolés des conséquences plus générales. C'est ainsi, pour en donner un exemple, que cette couverture de charpente en cintre, qui s'élevait au-dessus de la grande nef de la basilique de Vitruve, peut faire conjecturer qu'on en usa de même dans plus d'une nef de temple, dont souvent l'intérieur ressemblait à celui de la basilique. Ce qui est fort à regretter, c'est que les dessins dont Vitruve avait accompagné ses dix livres se soient perdus. On ne saurait dire combien de difficultés et d'obscurités se seraient éclaircies à l'aide de ce langage, qui dit souvent par un seul trait, et avec la plus grande clarté, ce que tous les mots et toutes les tournures de phrases ne sauraient faire comprendre. S'il est vrai qu'un auteur se peint ordinairement dans ses ouvrages, Vitruve nous donne de lui l'idée d'un homme fort modeste, éloigné de toute brigue, d'une probité sévère; et ce qui doit encore le confirmer, c'est qu'il ne parvint que dans un âge fort avancé à recueillir quelque fruit de ses nombreux travaux. Le premier exemplaire de Vitruve fut découvert dans la bibliothèque du Mont-Cassin. La première édition est de Venise, 1497, in-fol., sans commentaire et sans figures. La seconde est encore de Venise avec figures, et commentaires par Joconde, 1511, in-fol., et dédiée au pape Jules II, réimprimée à Florence, 1513, in-fol., et 1522, in-8°. Joconde est le premier qui ait commencé à donner l'intelligence de cet auteur obscur. Après lui, Guill. Philandrier (*Voyez* ce nom) donna un commentaire de Vitruve, Rome, 1544 et 1552, dédié au roi François Ier. Cette édition, réimprimée à Amsterdam, 1649, in-fol., Elzevir, avec

les notes de quelques autres commentateurs, a été long-temps la plus estimée. On ne se souvient plus guères des travaux de Daniel Barbaro, qui furent cependant estimés de leur temps (*V.* BARBARO), de Cesariano, de Caporali et de Baldus, sur Vitruve. En 1553, Jean Martin, secrétaire du cardinal de Lénoncourt, et Jean Goujon, architecte des rois François Ier. et Henri II, entreprirent de traduire et de commenter en français Vitruve, mais leur travail n'eut aucun succès (*Voyez* VOLKYR). Claude Perraut fut plus heureux : sa traduction de Vitruve, dédiée à Louis XIV, est encore fort estimée. La première édition parut, en 1678, in-folio sans texte, avec figures : quoique les épreuves de cette édition soient plus belles que dans celles de 1684, on accorde cependant la préférence à cette dernière, à cause des augmentations considérables qu'elle présente. Le même a publié un *Abrégé des dix livres d'architecture de Vitruve*, Paris, 1694, in-12. En Italie, la traduction de Vitruve, par le marquis Galiani, avec commentaire, Naples, 1758, in-fol., est également fort estimée. Un des plus beaux monuments typographiques de l'Espagne est l'édition de Vitruve, qui a paru sous ce titre : *Los libros de architectura de M. Vitruvio Pollion traducidos del latin y commentados — Por don Joseph Ortiz y San.* — De Orden superior.—*En Madrid en la imprenta real*, 1787. On a de l'architecte Guillaume Newton un Commentaire curieux de Vitruve, en anglais, suivi d'une description des machines de guerre employées par les anciens, avec texte, Londres, 1771-1791, 2 vol. in-8°.; fig. Newton prétend que Vitruve a vécu sous Titus. Il a été réfuté d'une manière victorieuse par M. Hirt, professeur à Berlin, dans le Mémoire sur le *Panthéon*, déjà cité, et qui est inséré dans le premier volume du *Museum der Alterthum's Wissenschaft* d'Aug. Wolf et Phil. Buttman, Berlin, 1807, in-8°. On a imprimé avec luxe, à Londres, en 1818, une traduction nouvelle en anglais de l'architecture civile de Vitruve, par W. Wilkins. En 1801 et 1802 il avait paru à Berlin, en 2 vol. in-4°., une édition de Vitruve par M. de Rode ; mais l'édition de Schneider, publiée en 1808 à Leipsig, 3 vol. in-8°., passe avec raison pour être meilleure. Enfin la plus récente est celle de Stratico (*V.* ce nom). Le plus beau manuscrit de Vitruve se trouve dans la bibliothèque de Franeker. Q. Q.

VITRY (JACQUES DE), historien, naquit près de Paris, dans le bourg d'Argenteuil, dont il fut curé, ou à Vitry-sur-Seine, selon d'autres. Lorsqu'il étudiait en théologie, il entendit parler d'une femme nommée Marie, qui s'était retirée dans le monastère d'Oignies au diocèse de Liége. Il se rendit auprès de cette sainte religieuse, dont les vertus étaient très-célèbres, et qui pratiquait des austérités surprenantes. Elle l'engagea à recevoir la consécration sacerdotale. Il devint bientôt chanoine régulier et curé d'Oignies. Marie le porta à s'appliquer à la prédication. Ses succès dans l'explication de l'Écriture et son zèle pour la conversion des ames l'ayant fait connaître, il fut jugé digne d'occuper le siége de Ptolemaïs dans la Terre-Sainte. Le pape Innocent III le nomma ensuite son légat dans la Belgique et l'Allemagne, avec la charge de publier la croisade con-

tre les Albigeois. Jacques de Vitry ayant rempli cette mission ne put résister au desir de retourner à une vie paisible et solitaire. Il se démit de son évêché entre les mains du pape Honorius, et revint au monastère d'Oignies. Le cardinal Hugues d'Ostie ayant succédé au pape Honorius III, sous le nom de Grégoire IX, appela auprès de lui Jacques de Vitry, son ancien ami, lui donna la pourpre, et l'évêché de Tusculum. Le chapitre de cette ville l'élut patriarche ; mais le pape refusa de confirmer l'élection, pour ne pas le voir s'éloigner de Rome, où il mourut en 1244. Son corps fut transporté au monastère d'Oignies, comme il l'avait prescrit par son testament, afin de reposer auprès de la pieuse femme pour laquelle il avait eu tant de vénération, et qui était morte l'année où il avait été promu à l'évêché de Ptolémaïs. Sa confiance dans la sainteté de Marie était si forte, qu'il portait au cou un de ses doigts enfermé dans une châsse d'argent. Jacques de Vitry nous a laissé un Recueil de *Lettres* adressées à différents personnages, quelques Sermons, les Vies de plusieurs saintes femmes, du diocèse de Liége, parmi lesquelles *il faut mettre* au premier rang Marie d'Oignies, appelée aussi de Wilbrouck et de Nivelles. Cet ouvrage a été traduit en français par Arnauld d'Andilly, dans son Recueil des saints illustres. Jacques de Vitry n'en a composé que les deux premiers livres; le troisième a été ajouté par Thomas de Cantimpré. Les écrits les plus remarquables de Jacques de Vitry sont : l'*Histoire orientale* et l'*Histoire occidentale*. Il composa la première à Ptolémaïs, la seconde, à son retour en France. Des détails curieux sur les productions naturelles de l'Asie, sur ses divers habitants, sur les opérations militaires des croisés, principalement sur le siége de Damiète, et une description assez complète de la Terre-Sainte, font lire avec intérêt l'Histoire orientale. Elle se divise en trois livres : Bongars en a imprimé deux dans le *Gesta Dei per Francos*. Dom Martène a publié, dans le troisième volume du Trésor des anecdotes, le second livre qui diffère un peu de celui que Bongars a réuni à sa collection. L'Histoire orientale offre plutôt un tableau moral et statistique de la Terre-Sainte sous les princes chrétiens qu'une histoire proprement dite de la première croisade. Au milieu d'une foule d'erreurs de physique, on remarque un passage très-curieux qui constate que l'aiguille aimantée, dont on ne fait remonter la découverte qu'au quatorzième siècle, passait déjà, au commencement du treizième, pour être *nécessaire aux navigateurs*. Plusieurs détails géographiques méritent aussi d'être remarqués. En 1597 François Moschus avait publié, à Douai, le premier livre de l'Histoire orientale, et il a compris dans le même volume l'Histoire occidentale. Ce dernier ouvrage n'est que l'histoire de l'Église, du temps de Jacques de Vitry, époque de l'institution d'un grand nombre d'ordres religieux. André Hoïus, auteur d'une Vie de Jacques de Vitry, imprimée en tête de l'édition de Douai, s'étonne que ce prélat, qui développe l'origine et les progrès des ordres religieux, qui donne de grands éloges aux frères Mineurs, tout en avouant que cet ordre ne convient pas aux faibles, et qui dit avoir vu saint François d'Assises, ne fasse nulle mention de saint Dominique et

de son ordre, si fameux dans les guerres des Albigeois. Hoïus laisse à de plus habiles l'explication de ce silence, et nous ne pouvons qu'imiter sa réserve. Le cardinal de Vitry, tout en devenant historien, reste encore prédicateur, comme par l'habitude des premières années de sa vie. Il s'emporte avec véhémence contre la corruption des mœurs; et les reproches qu'il adresse au clergé ne sont pas ceux auxquels il a donné l'expression la moins énergique. Il voyait avec une sorte de douleur apostolique l'accroissement des richesses de l'Église, auquel il oppose la lettre et l'esprit de l'Évangile. Il fait de fréquentes citations de l'Écriture, ou la rappelle sans cesse par des allusions qui sont quelquefois heureuses. Son esprit était vif, sa mémoire ornée; les langues grecque et arabe lui étaient familières. Il écrit avec feu, et cependant sans trop de prolixité, avec une sorte de méthode, dont il faut lui savoir d'autant plus de gré, que les écrivains de son siècle n'en connaissaient pas l'avantage. On trouve dans le premier volume de la Bibliographie des croisades, par M. Michaud, une notice sur les histoires de Jacques de Vitry. C—L.

VITRY (Louis Gallucio de l'Hospital, marquis de), l'un des guerriers les plus distingués du règne de Henri IV, était d'une famille napolitaine, qui vint s'établir en France au commencement du quatorzième siècle, et qui était alliée aux anciens rois du pays et aux ducs de Milan. Le bisaïeul de celui qui fait le sujet de cet article, Adrien de l'Hospital, seigneur de Choisy, chambellan de Charles VIII, et lieutenant-général en Bretagne, commandait l'avant-garde de l'armée royale, à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, en 1488. Il se signala également à la conquête du royaume de Naples, et à la journée de Fornoue. Il mourut en 1503, et c'est de lui que descendent les trois branches de la maison de l'Hospital 1): celle des comtes de Choisy éteinte, en 1702; celle des comtes et marquis de Sainte-Mesme, qui a produit un savant illustre (*V.* L'Hopital, marquis de Sainte-Mesme, XXIV, 424), enfin la branche des marquis, puis ducs de Vitry. Louis de Vitry était, en 1575, gentilhomme servant du duc d'Alençon, frère de Henri III, et devint, en 1579, gentilhomme de la chambre de ce prince, qu'il accompagna en Flandre, en Angleterre, et dans ses diverses expéditions. Le duc d'Alençon étant mort en 1584, Vitry s'attacha au service de Henri III. Il se trouvait à l'armée royale devant Paris, en 1590, au moment de l'assassinat de ce monarque. Égaré par ses scrupules religieux, il ne crut pas qu'il lui fût permis d'obéir à un prince frappé d'anathème. Il quitta l'armée; mais, par un trait digne d'un véritable chevalier, il remit au roi le château de Dourlens dont il était gouverneur, ne voulant pas retenir une place que lui avait confiée un parti qu'il allait combattre. Il devint alors un des plus utiles lieutenants du duc de Maïenne, et partout où Henri IV éprouva quelque échec, on retrouve le marquis de Vitry à la tête des ligueurs. Personne ne contribua plus que lui à la défense de Paris, en 1590. Il s'y jeta avec deux cents gentilshommes et cent cinquante carabins, et seconda si puissamment

(1) Cette famille n'a rien de commun avec les Hurault de L'Hopital qui descendaient de la fille du chancelier.

HIST. DE FRANCE.

L. C. VITRY.

Mme Soyer sc.

le duc de Nemours, gouverneur de cette capitale, que le duc de Parme eut le temps d'arriver enfin pour forcer Henri IV à la retraite. Toutefois Vitry conservait ostensiblement avec plusieurs des chefs de l'armée royale, et avec le roi lui-même, des relations qui prouvaient à-la-fois l'excessive tolérance du monarque, et l'estime dont cet officier jouissait auprès des deux partis. La ville de Paris étant sur le point de se rendre, il obtint de Henri IV un passe-port pour aller trouver le duc de Maïenne qui était à Braine. Ce dernier, touché de la périlleuse situation où se trouvait toute sa famille enfermée dans Paris, chargea Vitry d'ouvertures pacifiques pour ce monarque. Maïenne faisait entendre à ce prince, dans une lettre assez respectueuse, que le seul moyen de terminer la guerre était, pour lui, d'embrasser la religion catholique. Admis auprès du roi, qui le reçut avec une bonté cordiale, Vitry se permit d'insister sur la conversion proposée. « Si vous étiez catholique, lui dit-il, » Paris viendrait vous adorer comme » un dieu sur la terre. — Vraiment, » repartit le roi en riant, vous êtes » un bon religieux » ; mais Henri IV ne s'expliqua pas davantage sur ce sujet, et congédia le négociateur. Néanmoins il consentit peu de jours après à la conférence dite de la Porte Saint-Antoine, qui eut lieu le 5 août. Le plus forcené des Seize, Bussy Leclerc, gouverneur de la Bastille, irrité de l'empressement qu'avaient témoigné les Parisiens pour aller voir leur roi, voulut tirer sur eux les canons du boulevard comme ils rentraient dans la ville. Vitry eut besoin d'employer toute son autorité pour prévenir cette sanglante exécution. L'inutilité de la conférence produisit un soulèvement qui éclata dans la cour du palais de justice, et à la tête duquel on remarqua les clercs de plusieurs conseillers qui passaient pour royalistes. Les Seize demandèrent au duc de Nemours justice de ce qu'ils appelaient une sédition ; et par ordre de ce prince, Vitry armé de toutes pièces se présenta dans la grand'chambre assemblée, réclamant le châtiment des principaux coupables. Le président Brisson fit procéder à l'instruction, et l'un des accusés fut pendu dès le lendemain. Les Seize voulaient faire subir le même sort à un conseiller, nommé Allegrin ; mais Vitry, qui ne se prêtait à de telles horreurs que pour en maîtriser les effets, sauva ce magistrat en le prenant en croupe derrière lui. Sur l'avis que les ducs de Parme et de Maïenne approchaient, il fut chargé par Nemours d'aller au-devant d'eux pour presser leur arrivée. Ces deux princes commandèrent à Vitry de repartir aussitôt, afin de tranquilliser les Parisiens ; il devait en même temps se rendre auprès de Henri IV, et lui donner connaissance de la supériorité des forces espagnoles. Comme le camp royal lui était toujours ouvert, Vitry put s'acquitter de cette dernière commission. Après la levée du siége de Paris, le duc de Parme, sans entrer dans cette capitale, se porta sur Lagny dont il s'empara ; mais bientôt, pressé du désir de voir l'immense cité qui lui devait sa délivrance, il s'y rendit *incognitò*, conduit par le marquis de Vitry, et accompagné seulement de cinq à six de ses principaux officiers. Telle était la misère qui régnait dans Paris, *qu'il n'y avoit*, dit l'historien Pierre Matthieu, *logis particulier qui fust assez fourny pour le loger avec toute sa*

suite. Vitry mena donc son hôte royal dans *une auberge, rue de la Calandre*. Ainsi ce quartier, qui paraît aujourd'hui à peine convenable pour la population la plus indigente, était alors un endroit convenable pour recevoir un prince. L'année suivante (1591), Vitry tâcha vainement de faire entrer du secours dans Chartres, qu'assiégeait et que prit Henri IV. La levée du siége de Paris avait mis le comble à l'insolence des Seize, qui firent pendre le président Brisson et les conseillers Larcher et Tardif (*Voy.* Brisson, V, 618). A la nouvelle de cet attentat, Maïenne, qui était à Soissons, à la tête de son armée, accourt à Paris, avec quelques compagnies de cavalerie légère. Vitry s'offrit à lui pour arrêter les Seize, jurant à sa manière, dit l'Estoile, qu'il les ferait tous pendre. Lui-même présida à l'exécution des quatre plus séditieux. Mais il sauva encore cette fois un innocent que, par vengeance particulière, on lui avait amené à la place d'un de ceux que Maïenne avait proscrits. La même année, Vitry se trouva à la rencontre d'Aumale, où le roi, qui s'était avancé imprudemment, fut mis en fuite par les forces bien supérieures du duc de Parme et des Ligueurs. Poursuivi par Vitry et par La Châtre, Henri IV se réfugia dans une maison isolée, avec quarante arquebusiers à cheval. « La maison, dit l'historien Matthieu, fut incontinent reconnue par Vitry, qui dit à La Châtre, *que c'estoit une boutique d'apotiquaire, parce qu'il n'y avoit pas grand chose ni devant ni derrière pour soutenir ce qui y estoit;* puis, ajoutant que le bien que Maïenne et les Espagnols leur *pouvoient faire* ne les obligeait point à *lui faire du mal*, il ralentit l'ardeur des siens, et laissa au roi le temps d'évacuer la maison. Au même instant il reçoit de Maïenne l'ordre de poursuivre les royalistes jusque dans Aumale. Ce fut alors qu'un carabin, nommé Sergentbois, qui chevauchait à côté de Vitry, dit à son chef, en tirant un coup de mousquet : *Voyez-vous celui qui a ce balandran* (manteau), *je l'ai blessé*. C'était le roi. Heureusement cette blessure, la seule que Henri IV ait reçue dans toutes ses campagnes, était assez légère. La même année Vitry fut nommé député de la noblesse à l'Assemblée des États que Maïenne se proposait de convoquer à Reims; mais ces prétendus États n'aboutirent qu'à une assemblée de princes lorrains, dans laquelle fut conclue une ligue avec l'Espagne. On lit dans le *Journal* de l'Estoile que Vitry et un sieur Chevrières, lors de l'élection des députés, se trouvèrent être, dans toute la vicomté de Paris, les deux seuls gentilshommes attachés à l'Union, ce qui donna lieu aux Ligueurs de se dire : *Nous ne pouvons trouver un gentilhomme, et nous voulons faire un roi*. Le 8 mars 1592 Vitry contribua à faire entrer à Rouen un puissant secours; ce qui força le roi à lever le siége de cette ville. Il ne se distingua pas moins dans la retraite que le duc de Parme et Maïenne firent à leur tour devant l'armée royale, après la prise de Caudebec. A la tête de deux cents hommes de cavalerie, il occupa tellement les troupes du roi, qu'il sauva l'avant-garde du duc de Maïenne, qui sans lui aurait été fait prisonnier. Dans cette retraite, Vitry brava les plus grands dangers; il exécuta à la lettre l'ordre qu'il lui avait donné *de faire tout ce qui seroit possible, voi-*

re de se perdre avec les hommes qu'il commandait. Il eut un cheval blessé sous lui. Deux fois il se trouva engagé dans des combats d'avant-poste contre Henri IV en personne. Deux fois aussi, durant cette retraite, ce monarque le fit demander par un trompette; et Vitry, du consentement de ses chefs, se rendit au camp royal : mais en satisfaisant avec une franchise militaire aux questions du roi, il sut garder le secret de ses généraux, qui, jusqu'au dernier moment, laissèrent ignorer à Henri IV leur intention de ne pas livrer bataille. Aux prétendus états-généraux de Paris, en 1593, le marquis de Vitry se prononça fortement, comme député de la noblesse, contre la prétention qu'avaient les Espagnols de donner à la France pour reine l'infante Isabelle, au mépris de la loi salique. Lors des conférences de Surène, ce seigneur fut au nombre de ceux qui s'entremirent avec le plus de chaleur dans la grande affaire de la conversion du roi. Sully, dans ses *Mémoires*, range le marquis de Vitry parmi les Ligueurs politiques que l'ambition et l'intérêt portaient à ces démarches, mais nullement leur attachement pour la personne du roi. Ce jugement paraît trop sévère. Quoi qu'il en soit, dès que Henri IV eut abjuré le protestantisme, le marquis de Vitry, qui était gouverneur de Meaux, se rendit à Paris au mois de novembre 1593, et déclara loyalement au duc de Maïenne que, puisque le roi était catholique, il ne pouvait demeurer plus long-temps dans le parti de ses ennemis. La veille de Noël, il rassembla les notables de Meaux, leur remit les clefs de leur ville, congédia la garnison, et se retira dans sa maison. Le lendemain, cinq cents hommes, envoyés par le duc de Maïenne, se présentèrent aux portes de la place; mais on refusa de les recevoir. Le roi s'était rendu à Lagny, pour seconder les bonnes intentions de ce gouverneur; et tout fut réglé de manière que ce prince fit son entrée dans Meaux le 1er. janvier 1594. Cet événement mit le duc de Maïenne dans une telle fureur qu'il déchira avec ses dents la lettre qui en contenait la nouvelle, et qu'il envoya faire de vifs reproches au marquis de Vitry, qui répondit à celui qui s'était chargé de la commission : « Vous me pressez » trop; vous me ferez parler en soldat. Je vous demande si un larron, » ayant volé une bourse, me l'avait » donnée en garde, et si, après, ré» connaissant le vrai propriétaire, » je lui rendais la bourse, et refusais » de la donner au voleur qui me l'au» rait confiée, aurais-je, à votre avis, » fait acte de mauvais et de traî» son? Ainsi est-ce de la ville de » Meaux. » Déjà, selon l'historien P. Matthieu, Vitry avait écrit au duc de Maïenne, pour se plaindre du peu de profit qu'il avait fait à son service, disant qu'*il estoit demeuré en reste de trente mille escus, qu'il avoit perdu trois cents soldats, autant ou plus de chevaux, et que sous luy seul il en avoit esté tué vingt-neuf.* Il adressa en même temps à la noblesse de France un manifeste qui produisit le plus heureux effet en faveur de la cause royale. Entre autres griefs qu'il alléguait contre le duc de Maïenne, il disait que les doublons d'Espagne n'étaient pas distribués aux gens de guerre par les trésoriers de ce prince; mais que Maïenne en prenait une partie et partageait le reste aux prédicateurs pour les encourager à invectiver le roi dans les chaires. Un grand nombre de gouverneurs suivirent son

exemple, entre autres, le maréchal de La Châtre, oncle maternel de Vitry ; et depuis, ce dernier ne cessa de rendre au roi les plus éminents services. Lorsque ce monarque fut enfin reçu dans sa capitale le 22 mars 1594, ce fut à Vitry, qui commandait un détachement de l'armée royale, que l'échevin Langlois remit la porte Saint-Denis. S'étant engagé dans la rue de ce nom, Vitry ne trouva de résistance que de la part d'une cinquantaine de mutins divisés par pelotons armés ; mais il les eut bientôt dispersés. Vers ce même temps ses liaisons avec l'amiral de France Villars-Brancas le mirent à même de seconder puissamment Sully dans sa négociation avec ce rebelle, qui se fit acheter si chèrement. Meilleur soldat qu'orateur, il écrivit à Villars en ces termes : « J'ai donné les étrennes au roi ; » M. de La Châtre l'a festiné à carême-prenant, faites-luy la mi-carême à cheval. » Il n'eut pas à se plaindre non plus de la libéralité de Henri IV, qui lui fit compter cent quatre-vingt mille livres, et le créa, en 1595, à-la-fois chevalier de ses ordres, capitaine de ses gardes, mestre-de-camp de la cavalerie légère, lieutenant de la vénerie et fauconnerie, gouverneur de Meaux et capitaine de Fontainebleau. Enfin le roi permit à Vitry de mettre une fleur de lys dans ses armes. En l'année 1595 il suivit le monarque en Franche-Comté, et se signala au combat de Fontaine-Française. Ce fut lui qui, en 1602, arrêta le maréchal de Biron, au sortir du cabinet du roi. Ce prince l'avait d'abord chargé d'arrêter le comte d'Auvergne, qui était impliqué dans la même conspiration ; mais Vitry osa représenter que ce seigneur était son ami ; et Henri IV, après avoir témoigné d'abord quelque humeur, voulut bien condescendre à ce noble scrupule, et changea ses dispositions. Il y avait d'ailleurs du courage à se proposer pour arrêter le maréchal de Biron, qui était homme à faire une furieuse résistance, tandis que l'épée du comte d'Auvergne, comme ce seigneur voluptueux le disait lui-même, *n'avait jamais tué que dès sangliers*. Vitry montra autant de sang-froid que d'adresse dans cette occasion ; et Biron, à qui il signifia ses ordres avec une fermeté respectueuse, se trouva serré d'une manière si subite par les archers de la garde, qu'il n'essaya pas même de résister. Le marquis de Vitry était de service le jour de l'assassinat de Henri IV (14 mai 1610) ; mais par la plus déplorable fatalité, ce monarque, au moment de sortir du Louvre pour se rendre à l'Arsenal, lui avait donné commission d'aller au palais afin de hâter les préparatifs de l'entrée de la reine. « Pour le moins, sire, avait répondu » Vitry, que je vous laisse mes gardes. — Non, dit le roi, je ne veux » ni de vous ni de vos gardes ; je ne » veux personne autour de moi. » Après le fatal événement, Vitry pourvut avec autant d'activité que de prudence à la sureté du jeune roi Louis XIII et des autres enfants de Henri IV, ainsi qu'à celle des ambassadeurs de Flandres et d'Espagne. Le prévôt des marchands lui proposa de former des barricades : « Gardez-» vous-en bien, répondit-il, quand » on a une fois armé le peuple, » il n'est pas si facile de le désarmer. » Le marquis de Vitry mourut en 1611, laissant deux fils, qui furent l'un et l'autre maréchaux de France (*Voyez* l'article qui suit).

D—R—R.

VITRY (NICOLAS DE L'HOSPITAL, marquis, puis duc DE), fils aîné du précédent, naquit en 1581, et succéda, en 1611, à son père, dans la charge de capitaine des gardes-du-corps du roi. Il était aussi lieutenant-général en Brie. Sa naissance, ses dignités, et même son mérite personnel, lui permettaient de prétendre aux premières dignités de l'armée : il eut le malheur de n'y parvenir que par un lâche assassinat. Lors du voyage de Louis XIII en Guienne, l'an 1615, il se lia d'une étroite amitié avec Luynes, favori du jeune roi, et ce fut dès-lors, selon l'historien J.-B. Matthieu, qu'ils *jetèrent les premiers fondements* de leur dessein d'assassiner le maréchal d'Ancre (1). Vitry ne laissait échapper aucune occasion de *jeter quelque traict en l'esprit du roy*, pour lui faire connaître qu'au moindre signal il le délivrerait de cet insolent parvenu. Louis XIII, allant un jour à la chasse, se plaignit de ce que sa suite était bien peu nombreuse : « Sire, » lui dit Vitry, vous serez toujours » mal suivi, tant que vous ne serez » pas le maître. » Une autre fois, on disait au roi que le maréchal d'Ancre, étant en Normandie, avait parlé en maître; ce prince, qui fut toujours extrêmement sensible aux atteintes portées à son autorité, dont il ne sut pourtant jamais user, dit à l'oreille de Vitry : « Ils font tout ce » qu'ils veulent; mais nous ne se- » rons pas toujours comme cela. » Cependant Luynes et surtout le faible monarque hésitaient à porter ce grand coup. Vitry, qui convoitait le bâton de maréchal, si indignement prostitué à Concini, ne cessait de représenter au favori, et même au roi, que ces temporisations feraient manquer leur dessein. A peine entré dans son quartier de capitaine des gardes, il fit dire à Louis XIII par Luynes, qu'il *tiendroit à grand malheur s'il ne lui rendoit un grand service au péril de sa vie et en quoi que ce fust*. Le roi, charmé de cette protestation, fit prier Vitry de la lui confirmer de sa propre bouche, à la première rencontre; car ce prince, qui tremblait comme un enfant devant le favori de la reine sa mère, évitait de parler à son capitaine des gardes, de peur de laisser soupçonner l'exécution qu'il méditait. Vitry, en allant prendre l'ordre, dit au roi, sans préambule : « Sire, ce que monsieur » de Luynes vous a dit est si véritable, qu'il ne tiendra qu'à Votre » Majesté qu'elle n'en voie bientôt » les preuves. — Je t'en remercie, » répondit Louis XIII. Dès ce moment les perplexités du monarque cessèrent, et le 20 avril 1617 il dit à Vitry : *Je veux que vous preniez le maréchal d'Ancre ; et parlez à Luynes.* « Il n'y eut ni préface ni » discours à cela, observe l'historien » déjà cité, aussi n'en faut-il point » aux choses qui veulent être plutôt » exécutées que délibérées. » Dès le lendemain, sur les six heures du soir, le roi rencontrant le maréchal d'Ancre dans sa galerie l'invita à jouer au billard. « Vous n'aurez pas grand » plaisir de moi, dit Concini, car » je n'y entends rien. — Jouez, lui » dit le roi. » Le jeu commence : c'était le moment fixé pour l'exécution du projet. Le maréchal, comme s'il eût pris à tâche d'augmenter l'a-

(1) Dans le livre intitulé : *Conspiration de Concine*, publié en 1618, on met la *Vertu d'Aod qui tua Eglon, roi des Moavites*, au-dessous de celle du *Brave Vitry*. On le compare à Servilius Ahala; on le met au-dessus d'Aratus de Sicyone, de Brutus et Cassius, de Thrasybule, etc. Dans cet écrit infâme on assimile Luynes, le favori de Louis XIII, à Ephestion, l'ami d'Alexandre.

version du monarque, se couvre en disant : « Votre Majesté veut bien » que je me couvre. — Oui, oui, » dit le roi, » qui dissimule combien il est offensé de cet excès d'insolence. Alors survient Vitry, prêt à mettre la main sur Concini; mais Luynes ne se trouvant pas là pour veiller à la sureté de la personne du roi, en cas de résistance, l'occasion fut manquée, et le coup remis au lendemain. Il fut résolu que le capitaine des gardes arrêterait le maréchal dans le Louvre, et l'enfermerait dans la chambre où avait été déposé le prince de Condé lors de son arrestation faite l'année précédente par Thémines. Il n'est pas douteux que l'intention de Vitry était dès-lors de tuer le maréchal. Ce dernier fut trois jours sans se rendre au Louvre : le roi était dans la plus cruelle agitation. Enfin, le dimanche soir Vitry lui dit, en venant prendre l'ordre : « Sire, je vous » rendrai compte de sa liberté ou de » sa vie devant qu'il soit demain mi» di; car je me saisirai de lui s'il » vient au Louvre, et s'il n'y vient » pas je l'irai forcer dans son logis. » Louis donna son consentement; et le lendemain 24 avril, Vitry exécuta avec une froide résolution des ordres qu'il avait sollicités avec tant de persévérance. On peut voir dans la Notice sur le maréchal d'Ancre les détails de ce lâche assassinat commis au nom d'un roi (*Voy.* ANCRE, II, 106). Si l'on veut avoir une idée des écarts de l'opinion publique, il faut lire dans tous les Mémoires du temps les louanges universelles qui furent prodiguées au jeune monarque à propos d'un crime odieux qu'il avait autorisé : il est même des historiens, tels que J.-B Matthieu, qui, bien des années après l'événement n'ont pas craint de se rendre les apologistes de ce honteux coup d'état. Après avoir tué le maréchal, de trois coups de pistolet, Vitry et ses satellites, parmi lesquels était Du Hallier, son frère, se mirent à crier *vive le roi!* Louis se montra alors à son balcon, en disant : « Je » vous remercie, Vitry, je suis main» tenant roi. » Il lui donna ensuite l'ordre de désarmer les gardes de la reine; et cet officier s'acquitta de cette commission avec une joie insolente. Voyant l'ambassadeur d'Espagne, qui entrait au Louvre, se diriger vers l'appartement de Marie de Médicis, il l'arrêta, en lui disant à haute voix : « Où allez-vous, Monsieur; on ne va » plus là; c'est au roi que vous de» vez aller faire vos compliments. » Il insulta avec la même arrogance le garde-des-sceaux, Marigot, qui voulait entrer chez la reine : « Où » allez-vous, Monsieur, lui dit-il, » avec votre robe de satin? le roi n'a » plus besoin de vous. » En effet, les sceaux furent ôtés sur-le-champ à ce ministre, qui avait été l'ami du maréchal d'Ancre. Des archers envoyés par Vitry allèrent arrêter chez elle la maréchale. Ils lui enlevèrent ses pierreries, ses hardes, et jusqu'à ses bas. Cette journée finit par la distribution des dignités dont Concini avait été comblé. Vitry eut pour sa part le bâton de maréchal de France; et Du Hallier, son frère fut fait capitaine des gardes, à sa place. L'histoire a remarqué, à leur honte, que leur père n'avait réclamé aucune récompense pour l'arrestation du maréchal de Biron. Le duc de Bouillon ne craignit pas de s'élever contre cette prostitution des honneurs militaires. Il rougissait, disait-il, d'être maréchal de France depuis que cette dignité était devenue la récompen-

se du métier d'assassin et de celui de sergent, faisant, par ces derniers mots, allusion à la promotion du maréchal de Thémines, qui avait arrêté le premier prince du sang. Toutefois, comme Vitry avait le vent de la faveur, les courtisans s'empressèrent de le féliciter. Le roi rendit une déclaration portant que cet officier et tous ceux qui l'avaient aidé dans l'exécution des ordres donnés pour arrêter le maréchal d'Ancre, ne pourraient jamais être inquiétés ni recherchés à raison de la mort de celui-ci. On lisait encore dans cette déclaration, qui fut envoyée dans toutes les provinces, qu'elle serait *à la postérité un témoignage éclatant du service éminent* que Vitry et les autres *avoient rendu à Sa Majesté et à l'état*. Le 23 mai, quand le nouveau maréchal alla prêter serment au parlement, l'avocat-général Servin le combla d'autant d'éloges que s'il eût gagné des batailles. Vitry craignit cependant qu'on ne lui fît un jour quelque procès pour l'assassinat qu'il avait commis, et il obtint une charge de conseiller de robe courte au parlement de Paris, afin qu'en cas de poursuite il ne fût jugé que par les chambres assemblées. Lorsqu'en 1619 une réconciliation politique eut lieu entre Louis XIII et sa mère, le maréchal de Vitry fut présenté à cette princesse par Richelieu, alors évêque de Luçon. Toute la cour était dans l'impatience d'apprendre l'accueil que Marie de Médicis ferait à un homme dont elle avait tant à se plaindre. Vitry, en l'abordant, s'inclina jusqu'à terre, pour baiser l'extrémité de sa robe. La reine lui tendit la main pour le relever : « J'ai toujours loué, lui » dit-elle, votre affection pour le ser» vice du roi. — Cette seule considé» ration, répondit Vitry, m'a porté » à faire tout ce que le roi a voulu, » sans toutefois avoir jamais pensé à » offenser Votre Majesté. » Il se retira fort satisfait. La princesse et le courtisan avaient également bien joué cette scène de dissimulation. A la fin de cette même année il fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Ce fut seulement en 1621, dans la première guerre de religion, qui éclata sous ce règne, que Vitry commença, selon l'expression de Voltaire, *à mériter sa dignité par de belles actions*. En 1621 il contribua, avec le comte de Saint-Paul, à faire rentrer sous l'obéissance du roi les villes de Château-Renaud, de Gien et de Gergeau. L'année suivante, servant sous les ordres du prince de Condé il n'eut pas moins de part à la prise des places de Sancerre et de Sully. Il fut ensuite choisi pour diriger les opérations du jeune comte de Soissons, sous les ordres duquel il semblait placé. A ce titre il commanda réellement l'aile droite de l'armée royale, à l'attaque de l'île de Ré, par Louis XIII en personne; et la même année il conduisit les opérations du blocus de la Rochelle (*V.* Soissons XLII, 577). Le maréchal de Vitry fut nommé, en 1631, gouverneur de Provence. Les Espagnols s'étant emparés des îles d'Hières et de Lérins, en 1635, Richelieu envoya, pour les reprendre, le comte d'Harcourt et l'archevêque Sourdis. Vitry, fort irrité de ce que l'on ne l'avait pas nommé chef d'une expédition qui s'exécutait dans son gouvernement, s'entendit fort mal avec Sourdis. Dans une dispute qui s'éleva entre ce prélat guerrier et le maréchal, celui-ci lui donna quelques coups de canne. C'était la seconde fois que Sourdis recevait un pareil affront (*V.* Henri de

Sourdis, XLIII, 199). Le maréchal Vitry fut arrêté moins pour cet acte de violence que pour plusieurs abus d'autorité qu'on avait à lui reprocher. Conduit à la Bastille, au mois d'octobre 1637, il ne fut rendu à la liberté qu'au mois de janvier 1643, à la mort du cardinal de Richelieu. Ce ministre, dans son *Testament politique*, dit qu'il fut obligé de lui ôter le gouvernement de Provence, « quoiqu'il en fût digne par son cou-» rage et sa fidélité, parce qu'ayant » l'humeur insolente et altière, il n'é-» tait pas propre à gouverner un peu-» ple jaloux de ses priviléges et de » ses franchises comme les Proven-» çaux. » Vitry, durant son séjour à la Bastille, s'était rencontré avec plusieurs victimes illustres des soupçons ou de la vengeance de ce ministre, entre autres le maréchal de Bassompierre, le comte de Cramail, et Dufargis, oncle maternel du coadjuteur, depuis cardinal de Retz: « Comme la longueur adoucit tou-» jours les prisons, dit ce dernier » dans ses Mémoires, ils y étaient » traités avec beaucoup d'honnêteté » et même avec beaucoup de liberté. » Leurs amis les allaient voir, et l'on » dînait même quelquefois avec eux. » Le jeune coadjuteur, qui conspirait en faveur du comte de Soissons, profita de l'occasion que lui offraient ses fréquentes visites à son oncle Dufargis, pour faire entrer dans ses desseins le maréchal de Vitry. « Il avait peu de » sens, dit-il encore, mais il était » hardi jusqu'à la témérité, et l'em-» ploi qu'il avait eu de tuer le ma-» réchal d'Ancre lui avait donné » dans le monde, quoique fort injus-» tement à mon avis, un certain air » d'affaire et d'exécution. Il m'avait » paru fort animé contre le cardi-» nal, etc. » Le maréchal entra avec empressement dans le projet du coadjuteur. Il répondait de se rendre maître de la Bastille, de l'arsenal, et de faire soulever Paris aussitôt que le comte de Soissons aurait gagné une bataille. Le cardinal de Retz, qui rend compte de toutes les dispositions faites par Vitry et par le comte de Cramail son confident, n'élève aucun doute sur leur succès qui eût, selon lui, été infaillible si la mort inopinée du comte de Soissons, après sa victoire de La Marfée, n'eût fait avorter un complot si bien concerté, et dont le secret fut religieusement gardé par tous ceux qui y étaient entrés jusqu'après la mort du cardinal de Richelieu. Le maréchal de Vitry fut créé duc et pair de France, en 1644; mais il ne jouit pas long-temps de cette dignité. Il mourut, le 28 septembre de cette même année, à l'âge de soixante-trois ans (2). — Vitry (François-Marie de l'Hospital, duc de Châteauvillain et de), fils du précédent, né vers l'an 1620, suivit d'abord la carrière des armes, et devint mestre-de-camp du régiment de la reine, mère de Louis XIV. Mécontent de n'avoir pas obtenu le brevet de son père, il entra des premiers dans le parti de la Fronde dont il fut un des généraux (janvier 1649) sous les ordres des ducs d'Elbeuf et de Beaufort. Dans toutes les circonstances il se montra fort attaché au coadjuteur. Le cardinal de Retz, dans ses Mémoires, avoue que la société de Vitry ainsi que celle de Brissac, Matta et Fontrailles, qui *demeurèrent*

(2) Dans la liste des maréchaux de France qui précède le *Siècle de Louis XIV*, Voltaire semble confondre le maréchal de Vitry avec son frère puîné François de L'Hospital, seigneur du Hallier, connu dans l'histoire sous le nom de *Maréchal de L'Hospital*. Il commet une seconde faute en ne faisant aucune mention de ce dernier, qui fut bien supérieur, sous le rapport du talent militaire, à son frère aîné le maréchal de Vitry.

en union avec lui « n'était pas un » bénéfice sans charge. Ils étaient » cruellement débauchés, et la li- » cence publique leur donnait encore » plus de liberté ; ils s'emportaient » tous les jours dans des excès qui » allaient jusqu'au scandale. » Un jour qu'ils sortaient d'un dîner, voyant venir un convoi funèbre, ils le chargèrent l'épée à la main, en criant au crucifix : *Voici l'ennemi*. Une autre fois ils maltraitèrent en pleine rue un valet de pied du roi. « Leurs chansons de table n'épar- » gnaient pas toujours Dieu, conti- » nue le cardinal : ces folies me fai- » saient de la peine. Le premier prési- » dent (Molé) savait bien les relever » Les ecclésiastiques s'en scandali- » saient; le peuple ne les trouvait nul- » lement bonnes : je ne pouvais ni les » couvrir ni les excuser, et elles re- » tombaient nécessairement sur la » Fronde. » Le cardinal de Retz ajoute que, dans toutes les négociations avec la cour, Vitry était du nombre de ceux qui voulaient la sureté et l'honneur du parti. Lorsque la régente, sans consulter Monsieur en sa qualité de lieutenant-général du royaume, eut ôté les sceaux à Châteauneuf pour les donner au premier président Molé, Vitry opina dans le conseil de la Fronde pour qu'on allât les redemander à ce dernier. Si l'on en croit le cardinal, les partisans de la reine voulurent faire entrer le duc de Vitry dans une entreprise contre la personne du prince de Condé. « C'était s'a- » dresser bien mal, observe Retz, car » je n'ai jamais connu personne plus » incapable d'une action noire que » M. le duc de Vitry. » Après les troubles de la Fronde il s'adonna à la diplomatie, fut nommé conseiller d'état d'épée, et envoyé, en 1673, comme résident de France, auprès du duc de Bavière. Il eut l'art de disposer, en faveur de la France, ce prince jusqu'alors si zélé pour la maison d'Autriche. En 1675 il fut nommé plénipotentiaire au congrès de Nimègue ; mais ayant été remplacé par le comte d'Estrade, il revint à Paris, où il mourut le 9 mai 1679. Doué d'un génie vaste et profond, éclairé par l'étude des historiens et des politiques, il avait acquis une si grande capacité, que les ministres des autres puissances redoutaient de négocier avec lui. Le duc de Vitry était du petit nombre des seigneurs de la cour de Louis XIV qui sentaient tout le mérite de Boileau, et qui ne dédaignaient pas de vivre familièrement avec ce poète. En lui s'éteignit la branche des ducs de Vitry, car il avait eu le malheur de perdre, cinq ans auparavant, son fils unique, jeune homme de vingt-un ans, qui donnait les plus belles espérances, et qui déjà s'était distingué au siége de Maëstricht et à la journée de Senef.

D—R—R.

VITRY (le P. Édouard de), savant philologue et numismate, était né vers 1670. Ayant embrassé la règle de saint Ignace, il acheva ses études à Paris, et se fit bientôt connaître d'une manière avantageuse. Lié avec Lancelot, il se chargea d'adresser à Bayle les remarques de cet académicien sur le *Naudeana*, qui furent imprimées en 1703 (*Voy.* les *Mémoires* de d'Artigny, VII). Il eut part à la première édition du *Dictionnaire de Trévoux*, publiée en 1704, 3 vol. in-fol. Envoyé par ses supérieurs à Caen, il y professa d'abord les mathématiques et l'astronomie. Plus tard il fut pourvu de la chaire de théologie qu'il remplit au moins dix années. Dans les loisirs que lui laissait cet emploi, le P.

de Vitry rédigea, sur la demande de ses supérieurs, une foule de dissertations, remarquables par la profondeur des recherches et la sagacité de la critique, et qui furent insérées dans les *Mémoires de Trévoux* de 1716 à 1722. Le P. de Vitry nous apprend qu'il les composait en latin, et qu'en les traduisant pour les envoyer au journal, il s'attachait à ne présenter que la substance de son premier travail. Appelé en 1724 à Rome, il profita de son séjour dans cette ville pour perfectionner ses connaissances dans l'archéologie et la numismatique; et on lui aurait dû sans doute des ouvrages importants sur les antiquités romaines, s'il eût assez vécu pour accomplir ses projets. On ignore l'époque de sa mort, et ce n'est que par conjecture qu'on la place vers 1730. On connaît du P. de Vitry : I. *Thèse* sur la pleine lune écliptique et paschale du 17 avril 1707, Caen, in-4°. (*Voy.* la *Bibliogr. astronomiq.* de Lalande, p. 354). II. *Dissertation critique* sur un endroit de *Clément d'Alexandrie;* dans les Mémoires de Trévoux, août 1716. III. *Suite* de la dissertation précédente, mars 1717. IV. Sur un endroit de la 79e. *Lettre* de saint Jérôme, juin 1717; décembre 1718. V. Sur ce que saint Paulin appelle *Pentateuque* de saint Augustin, septembre 1719. VI. Sur le temps auquel saint Augustin acheva ses livres du *Libre arbitre*, novembre 1717. VII. Sur les *Lettres paschales* de Théophile d'Alexandrie, janvier 1719. VIII. Sur la signification du mot latin *inutilis*, septembre 1721. IX. *Tumulus Titi Flavii Clementis viri consularis et martyris illustratus*, Urbin, 1727, in-4°. de 60 pag. ; fig., inséré, avec des additions du P. Ant. Zacharia, dans le tome XXXIII de la *Raccolta Calogerana :* cette petite pièce est très-intéressante. Le P. de Vitry s'y propose de prouver que le tombeau découvert récemment à Rome, dans l'église Saint-Clément, est celui de Titus Flavius Clemens, gendre de Vespasien (*V.* DOMITILLE, XI, 534), et qui fut mis à mort par l'ordre de Domitien. La lecture de l'inscription présentait de grandes difficultés; et les savants n'étaient pas d'accord sur la manière dont on devait expliquer la troisième ligne toute composée d'abréviations. Tout en rendant justice aux talents et à la sagacité du P. de Vitry, Laisné (*V.* ce nom, XXIII, 210), directeur de la monnaie à Lyon, publia des observations critiques sur sa dissertation. On trouve une *Analyse* de ces deux pièces dans les *Mémoires de Trévoux*, août 1728, 1531-1549. X. *Lettre au P. Souciet sur les poids et monnaies des Romains;* Mémoires de Trévoux, juillet 1729. L'auteur y traite des poids qui servirent de monnaie au temps de la république, et qu'on appelait *Æs grave*. C'est un opuscule curieux, et qui doit faire regretter les ouvrages que le P. de Vitry préparait sur la numismatique. L'abbé Boileau lui attribuait la critique de son *Histoire des Flagellants*, intitulée : *Lettre à M. de L. C. P. D. B.*, in-12. W—s.

VITTEMENT, (JEAN), né de parents pauvres, à Dormans en Champagne, en 1655, annonça, dans un âge où les enfants montrent à peine quelque discernement, un si grand fonds d'esprit et de piété, que des ecclésiastiques charitables lui firent commencer ses études. Il alla les finir au collége de Beauvais à Paris, et ce fut dans cette maison

qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Après son cours de théologie, il fut choisi pour succéder à son professeur dans la chaire de philosophie, et il enseigna cette science à l'abbé de Louvois, fils du ministre d'état, qui avait su distinguer son mérite. Peu de temps après, il fut nommé recteur de l'université, et coadjuteur du principal du collége de Beauvais. Lors de la paix de 1697 il eut l'avantage de complimenter Louis XIV. Ce grand roi en fut tellement satisfait, qu'il dit que *jamais harangue, ni orateur, ne lui avait fait tant de plaisir*. Ce monarque le nomma bientôt sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri, ses petits-fils. Ces fonctions l'obligèrent à se démettre de la coadjutorerie du collége de Beauvais, ce qu'il fit en faveur du célèbre Rollin. Le duc d'Anjou étant devenu roi d'Espagne, en 1700, Louis XIV voulut que Vittement accompagnât et aidât de ses conseils ce jeune roi. Ces deux monarques avaient en lui une si grande confiance, qu'ils le chargèrent de plusieurs affaires importantes, et il s'en acquitta à la satisfaction des deux couronnes. Philippe V, voulant le fixer près de sa personne, lui offrit l'archevêché de Burgos, et une pension de huit mille ducats; mais le pieux et modeste abbé refusa l'un et l'autre, pour retourner en France, où il rentra dans sa retraite du collége de Beauvais. Le duc d'Orléans, régent du royaume, le rappela à la cour en 1715, pour y être le sous-précepteur de Louis XV. Ce nouvel emploi ne changea rien à la simplicité de Vittement: il se montra ce qu'il avait été sous le règne précédent, et ne voulut accepter ni abbayes, ni bénéfices, et moins encore une place à l'académie. Ce bon prêtre avait fait vœu de ne rien recevoir de l'Église, tant qu'il aurait de quoi subvenir à ses besoins. Considérant la cour comme un lieu d'exil, il la quitta en 1722, et vint mourir dans sa patrie en 1731. Coffin fit placer sur son tombeau une épitaphe où toutes les qualités de son ame sont retracées. Vittement ne fit jamais rien imprimer, mais il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits dont les principaux sont: I. Des Commentaires sur plusieurs livres de l'Ancien-Testament. II. Des entretiens sur des questions de théologie. III. Un Traité sur la grâce. IV. Des opuscules sur les affaires de l'Église, et sur la constitution *Unigenitus*. L'auteur regarde cette bulle comme une loi dogmatique. V. Une Réfutation du système de Spinosa et de quelques autres écrits philosophiques. L—c—r.

VITTORELLI ou VETTORELLI (ANDRÉ), né à Bassano vers la fin du seizième siècle, se voua de bonne heure à l'état ecclésiastique, et fixa sa résidence à Rome. Versé dans la théologie morale et dans l'histoire ecclésiastique, il renonça à son canonicat de Padoue, pour se livrer exclusivement à l'étude; et l'offre même d'un évêché, qui lui fut faite dans la capitale du monde chrétien, ne put le détourner de sa résolution. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, tant en italien qu'en latin, tous estimés; et telle fut sa réputation, qu'il est souvent cité comme autorité par les auteurs contemporains. Tiraboschi le regardait comme un des hommes les plus érudits de son temps, et il en a fait l'éloge à ce titre, dans son Histoire littéraire d'Italie, tom. VIII. Léon Allacci, dans ses *Apes urbanæ*, ouvrage consacré à l'énumération de tous les savants qui fleurirent à Ro-

me depuis 1630 jusqu'à la fin de 1632, n'a pas manqué de citer Vittorelli, qui vivait encore à cette époque; et c'est dans ce recueil que l'on trouve la liste la plus exacte et la plus complète des ouvrages qu'il a composés. Les principaux sont : I. Deux Traités *des Anges gardiens*, l'un en latin, Padoue, 1605, in-4°.; l'autre en italien, Venise, 1616, in-8°. Ce sont deux productions tout-à-fait différentes, bien qu'elles aient le même titre. II. *Histoire des jubilés pontificaux*, Rome, 1625, in-8°. III. *Notices* sur plusieurs savants qui vivaient à Rome en 1623. IV. Notes, éclaircissements et additions à l'*Instruction des prêtres*; du cardinal Tolet, Venise, in-4°., 1604; aux *Aphorismes des confesseurs*, d'Emmanuel Sà, 1609; aux *Devoirs d'un curé*, de J.-B. Possevin, Venise, 1612; enfin aux *Vies des papes et des cardinaux*, d'Alphonse Chacon, Rome, 2 vol. in-fol. Ce dernier ouvrage est le plus considérable; Vittorelli y a ajouté les vies des papes Léon XI, Clément VIII, Paul V, Grégoire XV, Urbain VIII, et d'un grand nombre de cardinaux. On trouve encore de lui beaucoup de *Vers latins* disséminés dans divers recueils. Parmi ses manuscrits on remarque des Traités sur les devoirs des ecclésiastiques, sur les cas réservés, sur les reliques des saints, sur le sacrifice de la messe; des Dissertations théologico-morales; un volume de Mélanges; des Observations sur les vies de quelques papes; les Vies ou Éloges historiques de quelques cardinaux; une *Défense de Boniface VIII*, extraite des écrivains les plus renommés de son époque; une *Défense des cardinaux qui ont commandé des armées*; et enfin les *Actions et Faits mémorables des Vénitiens*. Tous ces ouvrages sont écrits en latin. Aucune des biographies publiées en France jusqu'à ce jour n'a fait mention de Vittorelli. On ignore l'époque précise de sa mort. M—G—R.

VIVANT (François), chanoine de Paris, né dans cette ville en 1663, fut reçu docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne en 1688, et devint curé de Saint-Leu et Saint-Gilles en 1697. Le cardinal de Noailles le nomma successivement chanoine de Notre-Dame, pénitencier et grand-vicaire; il le prit pour commensal et lui donna sa confiance jusqu'au temps où l'abbé Dorsanne et ses amis précipitèrent le prélat dans une suite de démarches aussi fâcheuses pour lui que pour la paix de l'Église. Alors l'abbé Vivant fut fait doyen de la collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois; il rentra en faveur auprès du cardinal à la mort de l'abbé Dorsanne, en 1728, et fut nommé official et grand-vicaire. M. de Vintimille, successeur du cardinal de Noailles sur le siége de Paris, lui conserva ces titres; mais en 1730 l'abbé Vivant renonça à son doyenné de Saint-Germain-l'Auxerrois, et devint grand-chantre de Notre-Dame, quand son frère, qui avait cette dignité, fut nommé suffragant de Strasbourg. Le grand-chantre était le second dignitaire du chapitre, et jouissait d'une juridiction importante sur les maîtres et maîtresses d'école de la capitale, sur les pensionnats et sur les répétiteurs de l'université. L'abbé Vivant mourut le 30 novembre 1739, dans sa soixante-dix-septième année. On le cite comme ayant eu beaucoup de part au missel dressé sous l'épiscopat de M. de Noailles; on lui attribue entre autres la plupart des proses qui s'y trou-

vent. L'abbé Jacques Boileau, frère de Despréaux, ayant publié en 1710 un livre latin, *De re beneficiariâ*, en faveur de la pluralité des bénéfices, l'abbé Vivant le réfuta dans un écrit sous le même titre, 1710, in-12. Dupin, dans sa *Bibliothèque ecclésiastique*, a donné l'analyse de cet ouvrage de Vivant. Celui-ci est encore auteur d'un écrit sous ce titre : *De la vraie manière de contribuer à la réunion de l'Église anglicane*, ou examen de différents endroits des livres de Le Courayer, 1728, in-4°. — Jean Vivant, frère aîné de François, a quelquefois été confondu avec lui (1); il était aussi ecclésiastique et docteur de Sorbonne, et se trouvait syndic de la faculté de théologie lors de l'affaire du cas de conscience en 1703. Il contribua en cette qualité aux mesures prises contre les signataires. Le cardinal de Noailles le fit chancelier de l'Église de Paris. L'abbé Vivant eut beaucoup de part aux démarches faites, en 1728, pour détacher le cardinal de Noailles du parti qui abusait de son nom. Il devint, à la même époque, grand-chantre à la place de l'abbé Dorsanne; mais il jouit peu de cette dignité, ayant été nommé évêque de Paros, *in partibus*, et suffragant de Strasbourg. Sacré en cette qualité, le 8 octobre 1730, il alla résider à Strasbourg pour y remplir les fonctions épiscopales en l'absence du cardinal de Rohan, et y mourut le 16 février 1739, dans sa soixante-dix-neuvième année. P-c-t.

VIVARÈS (François), graveur, né en 1709, au village de Saint-Jean de Bruel en Rouergue, se rendit fort jeune à Londres, pour y suivre la profession d'un de ses oncles qui était tailleur; mais le peintre italien Amiconi, dont il fit connaissance, lui inspira le goût des arts, lui donna des leçons de dessin, et le décida à se livrer à la gravure. Vivarès obtint beaucoup de succès dans le paysage, et fit admirer surtout le fini de ses feuillages et la richesse de ses fonds. Wollet ne travaillait jamais sans avoir sous les yeux quelques-unes de ses gravures qui sont très-nombreuses. Il grava plusieurs tableaux en société avec Dughet, dit Poussin. Un fait assez extraordinaire dans la vie de cet artiste, c'est qu'il épousa successivement trois femmes dont il eut trente-trois enfants. Il mourut en 1780. Z.

VIVENS (Le chevalier François de), issu d'une ancienne famille du Béarn, naquit au château de Vivens près Clairac en Agenois, le 11 juillet 1697, fit ses études au collége de Guienne à Bordeaux, et se rendit en Angleterre auprès d'un oncle dont il devint l'héritier. Ce fut l'époque d'une révolution complète dans ses idées et dans les objets de ses méditations. Dès-lors il ne s'occupa plus que des sciences physiques et mathématiques, d'économie politique et de morale. Revenu dans sa patrie, après six ans d'absence, qu'il avait employés à parcourir l'Angleterre et la Hollande, il s'arrêta quelque temps à Paris, où il se lia avec les savants, et surtout avec l'illustre Mairan. Son séjour dans cette capitale accrut à tel point sa passion pour l'étude et son goût pour les voyages, que, dans la vue de leur consacrer tous ses instants, il sollicita son frère aîné d'accepter une donation de tous ses biens, sous la réserve d'une pension que le désintéressement le plus parfait avait fixée.

(1) Même dans le *Dictionnaire de Moréri* de 1759, où ce qui appartient à chacun des deux frères n'est pas distingué exactement.

N'ayant pu vaincre à cet égard la délicatesse fraternelle, il revint à Clairac, et s'y maria. Devenu propriétaire dans l'un des cantons les plus fertiles de l'Agenois, il se rendit familières la théorie et la pratique de l'agriculture, et fit non-seulement connaître le premier, dans le pays qu'il habitait, les meilleurs procédés agricoles; mais encouragea, par ses conseils autant que par ses exemples, les plantations de mûriers et l'éducation des vers à soie, dont les produits augmentèrent considérablement dans cette contrée. Sa retraite devint à-la-fois le temple des sciences et l'asile de l'humanité souffrante. L'agrément de l'esprit, la profondeur des connaissances, la délicatesse du goût s'y trouvaient réunis à l'exercice de toutes les vertus. Montesquieu, Guasco, Venuti, Romas et Raulin (*Voy.* ces noms) aimaient à s'y trouver réunis. On peut voir dans l'ouvrage posthume de Romas, intitulé : *Moyens de se garantir de la foudre dans les maisons*, pag. 150, les attestations du chevalier Vivens, qui contribuèrent à former l'opinion de l'académie des sciences de Paris, lorsqu'elle jugea, ce qu'on ne saurait trop répéter, que Franklin et Romas, l'un à Philadelphie, l'autre à Nérac, avaient inventé simultanément le cerf-volant électrique. Parmi les travaux littéraires qui ouvrirent au chevalier de Vivens les portes de plusieurs académies, nous citerons : I. *Rêve d'un homme de bien*, qui fut regardé comme le modèle de la plaisanterie la plus spirituelle et la plus ingénieuse. II. *Essais de physique*, publiés en 1746, in-12, aujourd'hui d'autant plus curieux, que l'auteur y professait les principes du cartésianisme dont il resta toujours partisan. III. *Nouvelle théorie du mouvement*, Londres, 1749, in-8°. IV. *Questions sur la tolérance civile et religieuse*, sujet alors fort délicat, et que la philantropie la plus fervente pouvait seule à cette époque donner le courage de traiter. V. *Observations sur l'agriculture et le commerce de la province de Guienne*, 1758, 1760, 1762, dans lesquelles on trouve la première idée de beaucoup d'améliorations en économie politique et en administration générale, maintenant reconnues et consacrées. VI. Une suite d'*Observations météorologiques* très-détaillées, commencées vers l'an 1739, et continuées avec une extrême exactitude jusqu'au moment où la main de l'auteur, glacée par l'âge, refusa de le servir. Il cessa de vivre le 20 avril 1780. Vivens était non-seulement versé dans les sciences physiques et mathématiques; il savait encore l'hébreu, le grec, le latin, l'italien et l'anglais; il écrivait sa langue maternelle avec précision, et possédait surtout les grâces et la légèreté du style épistolaire. Sa physionomie annonçait la sérénité de son ame, la simplicité de ses habits celle de ses mœurs. Cet article est tiré d'une Notice biographique, adressée à la société royale d'agriculture de Paris par M. de Saint-Amans, qui obtint une médaille d'or dans la séance du 18 avril 1819. Z.

VIVÈS, (Jean-Louis), l'un des plus savants hommes que l'Espagne ait produits, naquit à Valence, en mars 1492, apprit la grammaire dans sa patrie, la dialectique à Paris, les humanités à Louvain, professa les belles-lettres dans cette dernière ville, et compta au nombre

le ses disciples G. de Croï, archevêque de Tolède. Vivès s'était lié avec Érasme et Budé (*Voy.* ces noms). Quoiqu'il eût moins d'esprit que le premier, et moins d'érudition que le second, il passa comme eux pour l'un des plus savants de son siècle, et ces trois hommes illustres formèrent une sorte de triumvirat dans la république des lettres. Vivès fut désigné, étant encore à Louvain, un des premiers membres du collége *Corpus Christi*, à Oxford, par le fondateur de cette école. Érasme ayant entrepris ses éditions latines des ouvrages des Pères de l'Église, avec des commentaires, Vivès se chargea de la *Cité de Dieu*, par saint Augustin, l'acheva en 1522, et la dédia à Henri VIII, roi d'Angleterre. Mais les commentaires qu'il y avait joints renfermaient des passages trop hardis ou trop libres qui furent censurés par les docteurs de Louvain. Les moines et surtout les Jacobins le décrièrent avec beaucoup d'amertume. Vivès leur répondit dans son Discours sur les anciens interprètes de la *Cité de Dieu*. Alors on l'accusa d'impiété et d'hérésie. Ce fut à cette époque que Henri VIII, flatté de l'hommage que Vivès lui avait fait, l'appela à sa cour, et lui confia, pendant quelques années, l'éducation de la princesse Marie, alors sa fille unique. Il faisait tant de cas du savant espagnol, qu'il allait exprès à Oxford avec la reine son épouse pour assister à ses leçons. Mais Vivès, ayant osé désapprouver, de vive voix et par écrit, le divorce dont Henri menaçait Catherine d'Aragon, fut arrêté par ordre de ce prince irascible et despote, passa six mois en prison, et n'en sortit que pour quitter Londres et l'Angleterre. Il fit un voyage en Espagne, et étant revenu dans la Belgique il s'établit à Bruges, s'y maria, y eut plusieurs enfants, y composa la plupart de ses ouvrages, et y mourut le 6 mai 1540, selon son épitaphe rapportée par Niceron, qui ne laisse aucun doute à cet égard. Le style de cet auteur est sec et dur, quoiqu'il ne manque pas de pureté, et sa critique n'est pas toujours juste. Quelques-uns même de ses nombreux ouvrages ne sont que des compilations indigestes de passages rassemblés sous différents titres, sans goût et sans choix. On en trouve la liste complète dans le catalogue manuscrit des livres imprimés de la Bibliothèque du roi et, dans le tome XXI des Mémoires de Niceron. Nous nous bornerons à citer les principaux : I. *Colloquia sive Exercitatio latinæ linguæ, Freigii notis illustrata*, Nuremberg, 1532, in-8°. Ces dialogues ont été traduits en français par Guil. Cuzman, Anvers, 1571, in-8°.; par B. Jamin, Paris, 1578, in-16; et ils l'avaient été par Gilles de Housteville, Lyon, 1561, in-8°. II. *Epistolæ duæ de initiis studiorum, et ratione docendi; Ad veram sapientiam introductio; Satellitium animi, sive Symbola*, etc., Anvers, 1531, in-8°.; Leyde, 1532, et Bâle, 1541. L'*Introduction à la sagesse*, ou la petite morale de Vivès, a été traduite en français par D. Bulteau, Paris, 1670. Il en existait déjà deux versions au seizième siècle, l'une par Guil. Paradin, et l'autre par J. Colin. III. *Dialectices libri IV*, Paris, 1550, in-4°. IV. *In Ciceronis Somnium Scipionis enarratio, cum notis*, Bâle, 1544. V. *In Virgilii Bucolica interpretatio potissimùm allegorica*, Paris, 1548, in-4°. VI. *Veritas fucata, sive de licentiâ poe-*

ticâ, Louvain, 1523, in-4°. VII. *De concordiâ et discordiâ in humano genere*, Lyon, 1532, in-8°. VIII. *De subventione pauperum*, libri duo: 1°. *De subventione privatâ*; 2°. *De publicâ*, Lyon, 1532, in-8°. IX. *De Mahomete et Alcorano censura, cum Mahumetis Alcorano lat. à Bibliandro*, 1550. X. *De conditione vitæ christianorum sub Turcâ libellus*, ibid. XI. *Idem libellus, cum Sadoleti oratione de Bello in Turcas*, 1533, in-8°. XII. *Epistolarum Farrago*, Anvers, 1556, in-8°. XIII. *Epistolæ cum epistolis Melanchthonis et Thom. Mori*, Londres, 1642, in-fol. XIV. *Cum Erasmo de civilitate morum*, 1537, in-8°. XV. *S. Augustini libri de Civitate Dei, ad veterâ exemplaria collati, additis commentariis*, Bâle, 1570, in-fol. XVI. *De epistolis conscribendis libellus; cum Lippo Brandolino*, 1549, in-8°. XVII. *Et cum epistolarum conscribendarum methodo à Sambuco*, 1552, in-8°. XVIII. *Epistola de ratione studii puerilis, cum rudimentis grammat.*, 1536, in-4°., composé pour l'usage de la princesse Marie. XIX. *De corruptis artibus tomi tres*, cité par Brucker comme un des meilleurs ouvrages de Vivès. XX. *Prælectio in Georgica Virgilii.* XXI. *In Suetonium quædam.* XXII. *De initiis, sectis, et laudibus philosophiæ*, lib. I. XXIII. *Anima senis, sive Prælectio in Ciceronis librum de Senectute.* XXIV. *De tempore quo natus est Christus.* XXV. *De officio mariti.* XXVI. *De communione rerum ad germanos inferos.* Tous ces ouvrages et plusieurs autres ont été recueillis dans l'édition des Œuvres complètes de Vivès, publiée à Bâle, 1555, 2 vol. in-fol. Une autre édition a été faite à Valence en Espagne, en 1782, par les soins de l'archevêque de cette ville, Sabian-Fuero. Les écrits de Vivès annoncent, suivant Brucker, un esprit vigoureux, une connaissance très-étendue de la philosophie, une rare sagacité à découvrir les erreurs des philosophes anciens et modernes, particulièrement d'Aristote et de ses partisans. Le jugement de Morhoff ne lui est pas moins favorable. A—T.

VIVIANI (Vincent), l'un des plus grands géomètres du dix-septième siècle, naquit à Florence, le 5 avril 1622, d'une famille patricienne. Le P. Sébastien de Pietra-Santa, cordelier, son maître de logique, lui ayant dit qu'il n'y avait pas de meilleure logique que la géométrie, il s'appliqua sur-le-champ à l'étude de cette science, et y fit des progrès si rapides, qu'au bout de quelques mois il fut en état de lire et d'expliquer, sans aucun secours, le quatrième livre des *Éléments* d'Euclide. Galilée, vieux et aveugle, se chargea de l'initier aux mystères les plus profonds de la géométrie; et Viviani conçut bientôt une telle estime pour son maître, qu'il regarda toujours comme son plus beau titre de gloire celui de dernier élève de Galilée. Après la mort de ce grand homme, il se plaça sous la conduite du fameux Torricelli (*Voy.* ce nom), qu'il compta comme son second maître. Il n'avait que vingt-quatre ans quand il forma le projet de réparer la perte du Traité *De locis solidis*, d'Aristée l'ancien. N'ayant pour se guider qu'un seul passage de Pappus d'Alexandrie, il se trouvait dans la nécessité de deviner ce qu'Aristée avait dit ou pu dire. Ce fut pour cette raison qu'il intitula son ouvrage : *Divinatio in Aristeum.* Des affaires domestiques,

des maladies et les différentes commissions dont il fut chargé par le grand-duc de Toscane, ne lui permirent pas de terminer alors ce beau travail. Dans ses loisirs trop courts, Viviani s'occupa d'un autre ouvrage du même genre, puisqu'il s'agissait encore de deviner. Apollonius de Perge (*V.* ce nom, II, 316) avait rassemblé, dans huit livres, tout ce que les anciens géomètres ont écrit sur les sections coniques. On croyait les quatre derniers livres perdus; mais on savait que dans le cinquième, Apollonius traitait des lignes droites les plus grandes et les plus courtes, c'est-à-dire, des questions qu'on nomme aujourd'hui *de maximis et de minimis*. Ce fut ce livre qu'il se proposa de restituer, au milieu des distractions continuelles qui le tourmentaient. Son travail était déjà fort avancé, lorsqu'en 1656 le médecin Borelli (*V.* ce nom) découvrit dans les manuscrits de la bibliothèque Laurentine, à Florence, une traduction arabe de l'ouvrage d'Apollonius (1). Borelli, charmé de sa découverte, obtint du grand-duc la permission de porter le manuscrit à Rome, et le fit traduire en latin par le savant maronite Abraham Echellensis. Cette version, terminée au mois d'octobre 1658, fut imprimée l'année suivante. Mais Viviani, n'ayant pas voulu perdre le fruit de ses recherches, avait pris la précaution de faire constater qu'il n'avait jamais connu l'existence du manuscrit arabe, et que d'ailleurs il ne connaissait pas cette langue; et lorsque l'impression des deux ouvrages eut mis les géomètres à même de les comparer, on trouva, dit Fontenelle, que Viviani avait plus que deviné, c'est-à-dire, qu'il avait été plus loin qu'Apollonius sur la même matière. Un fait si glorieux étendit la réputation de Viviani dans toute l'Europe. Les princes de la maison de Médicis s'empressèrent à l'envi de combler de bienfaits le géomètre dont les talents honoraient son pays; et Colbert, sur la proposition de Chapelain (*V.* ce nom), l'inscrivit sur la liste des savants étrangers auxquels Louis XIV faisait éprouver les effets de sa munificence. Le grand-duc Ferdinand avait nommé successivement Viviani son géomètre, maître de mathématiques des pages, et professeur à l'académie de Florence; il le fit ensuite son premier ingénieur, et, en 1662, le chargea de régler avec Cassini (*V.* ce nom), délégué du pape, les contestations relatives au cours de la Chiana. Le plan qu'ils présentèrent pour prévenir les inondations de cette rivière resta sans exécution: mais ces deux grands hommes, entraînés par une estime réciproque, se lièrent d'une amitié inviolable; et ils profitèrent de l'occasion qui les avait réunis pour faire ensemble des observations astronomiques, des recherches d'histoire naturelle et même d'antiquité. En 1666 le grand-duc dispensa Viviani de ses fonctions d'ingénieur, afin de lui laisser le loisir de terminer les ouvrages auxquels il travaillait depuis long-temps. Sans perdre de vue la restitution d'Aristée, il s'occupait alors d'un Traité de la *Résistance des solides*. Ayant appris qu'Alex. Marchetti (*Voy.* ce nom, XXVI, 611), le traducteur de Lucrèce, travaillait sur le même sujet, il voulut essayer de le gagner de vitesse; mais d'autres occupations l'empêchèrent de mettre la dernière main à cet ouvrage. Celui de Marchetti parut en 1669, et devint

(1) On croyait que ce volume renfermait les huit livres de l'ouvrage d'Apollonius; mais il y manquait le dernier.

entre les deux concurrents le sujet d'une discussion dans laquelle l'avantage fut à Viviani, plus savant géomètre que son rival. C'était pour assurer à Galilée la possession de quelques-unes de ses découvertes qu'il avait pris la plume contre Marchetti. Ce fut encore dans l'intérêt de la gloire de son maître qu'en 1674 il publia l'ouvrage suivant : *Quinto libro degli Elementi d'Euclide, ovvero la scienza universale delle proportioni spiegata colla dottrina di Galileo.* Il y joignit, sous le titre de *Diporto geometrico* (Amusements géométriques), la solution d'une douzaine de problèmes, proposés par un anonyme de Leyde, qu'il résout au moyen de l'analyse ancienne, avec beaucoup plus de simplicité et d'élégance qu'on ne pourrait le faire par l'analyse algébrique. Cet ouvrage est d'ailleurs remarquable, dit Montucla, par quantité de détails intéressants sur la personne et les dernières années de Galilée et sur la vie de Torricelli, ainsi que sur leurs ouvrages, exécutés ou projetés (Voy. *Hist. des mathématiq.*, II, 93). Quelques problèmes proposés par Comiers, prévôt de Ternant, étant tombés, en 1677, entre les mains de Viviani, il en donna la solution sous ce titre : *Enodatio problematum universis geometris propositorum*, etc., Florence, in-4°, avec une dédicace aux mânes de Chapelain, dans laquelle il témoigne le regret de n'avoir pas trouvé plus tôt l'occasion de lui prouver sa reconnaissance pour tous les services qu'il avait reçus de lui. Viviani, dans sa préface, montre beaucoup de répugnance pour ces sortes d'énigmes savantes qu'on ne propose d'ordinaire que lorsqu'on se croit certain d'en avoir le mot. Cependant, en 1692 il fit insérer dans les *Acta eruditorum Lipsiens.*, sous le nom de *A. D. Pio Lisci pusillo geometra*.(2), le problème de la *Voûte quarrable*, dont Leibnitz, Bernoulli et le marquis de l'Hôpital donnèrent sur-le-champ des solutions en une infinité de manières ; mais, suivant Montucla, l'explication que Viviani en a donnée lui-même l'emporte à quelques égards sur celles de ses concurrents (Voy. *Hist. des mathématiques*, II, 94). Membre de l'académie del Cimento, de celle des Arcadiens et de la société royale de Londres, il fut, en 1699, admis à l'académie des sciences dans la classe des associés étrangers ; et Louis XIV lui fit offrir la place de son premier astronôme. Viviani s'excusa de l'accepter par attachement pour son pays, comme il avait déjà refusé les offres du roi de Pologne, Casimir ; mais il n'en éprouva pas moins une vive reconnaissance pour le grand prince, dont les bienfaits venaient le chercher, quoiqu'il ne fût pas né son sujet ; elle éclata d'une manière ingénieuse dans l'inscription : *Ædes à Deo datæ*, qu'il fit placer sur la façade du palais qu'il avait construit des dons de Louis XIV. C'était une allusion heureuse au premier nom du roi, et à la manière dont cette maison avait été acquise. Viviani n'avait point oublié son premier maître dans le plan de cette maison ; le buste en bronze de Galilée est sur la porte, et son éloge, ou plutôt toute l'histoire de sa vie, dans des places ménagées exprès (*V.* Fontenelle, *Éloge* de Viviani). Ce grand géomètre employa le reste de sa vie à terminer la *Divination* d'Aristée, qu'il dédia à Louis XIV, et mourut comblé d'honneur et de gloire à Florence, le 22 septembre

(2) Anagramme de *Postremo Galilæi discipulo.*

1703, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il fut inhumé dans l'église Sainte-Croix, non loin de Galilée. Un tombeau de marbre y réunit, depuis 1735, les restes vénérables du maître et du disciple. Outre les ouvrages déjà cités, on a de Viviani : I. *De maximis et minimis geometrica divinatio in quintum conicorum Apollonii Pergæi nunc desideratum*, Florence, 1659, gr. in-fol., très-rare. II. *Formazione e misura di tutti i cieli con la struttura e quadratura esatta dell' intero e delle parti d'un nuovo cielo ammirabile, ed uno degli antichi delle volte regolari degli architetti*, ibid., 1692, in-4°. Viviani s'y borne à l'énoncé de ses propositions, en supprimant les démonstrations. Quelques années après, le P. Grandi (*V.* ce nom, XVIII, 293) s'occupa de les rechercher, et les publia sous ce titre : *Geometrica divinatio Vivianeorum problematum*. III. *De locis solidis secunda divinatio geometrica in quinque libros injuria temporum amissos Aristæi senioris geometræ*, ibid., 1701, in-fol. Il faut convenir, dit Montucla, qu'on réduirait ce volume à quelques pages, en se servant de l'analyse algébrique. L'auteur y a joint les plans et la description de sa maison. IV. *Euclidis i dodici libri degli elementi piani e solidi; tradotti, spiegati ed illustrati*, ibid., 1769, 11 tom. in-12. V. Des *Lettres* dans la *Vie* de l'auteur, par Fabroni, et dans les *Codd. mss. della librar. Nani*. On sait que Viviani avait composé sous le titre de *Geometria moralis* un Traité dans lequel il appliquait, autant qu'on le peut, la géométrie à la morale chrétienne ; mais il ne s'est pas retrouvé parmi ses manuscrits. On peut consulter, sur ce grand géomètre, les *Éloges* de Fontenelle ; les *Mémoires* de Niceron, tom. XXIV ; le *Dictionnaire* de Chaufepié, et enfin la *Storia della letteratura italiana* de Tiraboschi, VIII, 258-64. Une médaille frappée en son honneur est figurée dans le *Museum Mazzuchellianum*, II, pl. 145. W—s.

VIVIEN (Joseph), peintre français, né à Lyon en 1657, se rendit à Paris à l'âge de vingt ans, pour s'y perfectionner dans les arts du dessin, dont il n'avait reçu jusque-là que des leçons médiocres. Ayant eu le bonheur de se faire présenter à Lebrun, il obtint de ce maître des conseils qu'il eut bientôt mis à profit. En peu de temps il se plaça au premier rang des peintres de portrait. Quoique ses ouvrages à l'huile lui eussent mérité d'honorables suffrages, il appliqua tous ses soins à chercher dans le pastel une force de ton et des effets qu'on n'avait point encore su tirer alors de ce genre de peinture. Sa réputation s'en accrut à un tel point, que les plus grands personnages de l'Europe voulurent avoir des pastels de sa main. Doué d'une facilité et d'une hardiesse d'exécution dont on n'avait eu que peu d'exemples, il représentait des familles entières, en pied et de grandeur naturelle, et trouvait moyen de grouper ainsi jusqu'à douze figures dans un espace où des peintres ordinaires n'auraient pu placer que quatre ou cinq personnages ; aussi ne peut-on se dispenser de le compter parmi les artistes du siècle de Louis XIV qui ont le mieux entendu la composition. Ses ouvrages les plus remarquables furent la *Famille de Monseigneur* (appelé le grand Dauphin), et la *Famille électorale de Bavière*, tableau destiné à réconcilier entre eux les mem-

bres de cette maison souveraine, que des intérêts politiques divisaient depuis long-temps. Lorsque ce dernier morceau, auquel Vivien avait travaillé dix-huit ans, fut achevé, l'auteur, à qui Louis XIV en avait déjà fait compliment, voulut porter lui-même son ouvrage en Allemagne. Il le présenta, en effet, à l'électeur de Cologne, prince de la maison de Bavière; mais peu de jours après il succomba à une fluxion de poitrine (5 décembre 1734) dans le palais électoral de Bonn. Vivien ne fut pas du nombre des artistes qui eurent à se plaindre de la fortune. Ses talents furent toujours payés avec libéralité. Le roi lui avait accordé une pension, avec un logement gratuit au Louvre et aux Gobelins. L'académie royale de peinture l'avait admis dans son sein en 1701, et l'avait ensuite élu conseiller. Enfin il était premier peintre des électeurs de Bavière et de Cologne. Les mémoires du temps parlent de lui comme d'un homme dont l'esprit était vif et gai, et qui par son désintéressement s'était concilié l'estime générale. Aux tableaux que nous avons cités il faut ajouter ceux qu'il composa pour sa réception à l'académie (le portrait de *Robert de Cotte*, architecte, à qui l'on doit le portail de Saint-Roch, et celui du sculpteur *Girardon*); les portraits d'*André Hameau*, de *Nicolas Blampignon*, docteurs de Sorbonne (gravés par G. Edelinck), de la comtesse d'Arco, du roi d'Espagne *Philippe V* (gravés par Corneille Vermeulen), de Joseph *Clément de Bavière*, électeur de Cologne, et de l'abbé *Bignon* (gravés par Benoît Audran). Les ouvrages de Vivien sont devenus rares. On sait que la peinture au pastel, déjà passée de mode, ne résiste guère aux injures du temps. Nous nous souvenons d'avoir vu à Versailles quelques tableaux de cet artiste; mais le musée du Louvre n'en possède aucun. Quoique la réputation de Vivien ait baissé depuis long-temps, on lui rend toujours la justice de dire que nul peintre de portrait ne l'a surpassé pour la science du dessin, la fraîcheur du coloris, l'exactitude de la ressemblance et le beau choix de l'imitation. F. P-T.

VIVONNE (Louis-Victor de Rochechouart, comte, puis duc de Mortemart et de), l'un des seigneurs les plus braves et les plus spirituels de la cour de Louis XIV dont il fut enfant d'honneur (1), naquit le 15 août 1636. Tandis que l'éducation des autres enfants d'honneur du jeune roi était fort négligée, bien qu'on les eût tous mis au collége des Grassins, le duc de

(1) Le P. Anselme, ordinairement si exact, dit que Vivonne fut le *seul* enfant d'honneur de Louis XIV. Cette assertion est démentie par les détails positifs qu'on trouve sur ce sujet dans les Mémoires encore inédits de Louis-Henri Loménie de Brienne (*V.* ce nom, XXIV, 630), et dont M. Barrière, l'un des éditeurs de la *Collection des mémoires de la révolution*, prépare la publication. Ce littérateur a bien voulu me communiquer les précieux manuscrits de ces Mémoires qui jetteront un grand jour sur les causes secrètes des événements du règne de Louis XIV, depuis son avènement jusqu'en 1661; mais pour ne parler que du fait dont il s'agit, le témoignage de Loménie de Brienne est d'autant plus décisif, qu'il fut lui-même enfant d'honneur de Louis XIV avec le marquis de Coaslin, le comte Duplessis-Praslin, le marquis de La Châtre, Charles-François Loménie de Brienne, depuis évêque de Coutances, et enfin le jeune marquis de Vivonne. Comment ensuite concilier un fait aussi précis avec ce que dit, dans ses *Mémoires*, La Porte, premier valet de chambre de ce monarque, encore mineur? Selon lui « on ne donna point d'enfant d'honneur au roi, » et cela parce que des enfants sans discrétion eussent pu dire au jeune prince qu'il était le maître, ce qui était contraire aux vues d'Anne d'Autriche et du cardinal Mazarin (p. 255). La chose est vraie depuis 1644, époque à laquelle les enfants d'honneur de Louis XIV cessèrent de l'être, ainsi qu'on le voit dans les Mémoires de L.-H. de Brienne; mais depuis 1642, époque à laquelle le Dauphin passa entre les mains des hommes jusqu'en 1644, il avait eu les six enfants d'honneur qu'on vient de nommer.

Mortemart, père de Vivonne, lui donna dans sa maison un précepteur, sous lequel, plus *heureux que ses compagnons, il fit les progrès qui l'ont rendu depuis si célèbre à la cour et à la ville par le nombre intarissable de ses bons mots* (2). Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il alla servir en Flandre, comme volontaire, sous Turenne, et se distingua à l'attaque des lignes d'Arras, à la prise de Landrecies et de Condé (1655), et au siége de Valenciennes, que l'armée française fut obligée de lever. Bussy-Rabutin, qui fut depuis l'ennemi de Vivonne, rend justice dans ses *Mémoires* à la bravoure que ce jeune seigneur montra devant Condé. La cavalerie française, dans un fourrage, s'enfuit à la vue des ennemis par le mauvais exemple de Campferrant, qui commandait le régiment du roi. Il ne resta auprès de Bussy, pour faire face à l'ennemi, que Vivonne, le duc de Coaslin et Manicamp, tous trois capitaines dans ce régiment. Élevé au grade de mestre-de-camp, il partit pour l'Italie, en 1663, et servit dans l'armée navale commandée par le duc de Beaufort, amiral de France. L'année suivante, il fut employé en qualité de maréchal-de-camp, et sous les ordres du même chef, à l'expédition contre Gigeri, dans le royaume d'Alger (*V.* François de Beaufort), dans laquelle il exerça par commission la charge de général des galères, appartenant au marquis de Créqui. La guerre ayant été déclarée à l'Espagne en 1667, il se distingua en Flandre, sous les yeux du roi, aux siéges d'Ath, de Tournai, de Douai, de Lille, et dans toutes les occasions de cette mémorable campagne. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il parut à la tête d'une escadre devant Alger, et obligea la régence à faire avec la France un traité pour la sureté du commerce. Il eut ensuite le commandement des galères, avec lesquelles il alla en qualité de général de l'Église, et avec la flotte commandée par le duc de Beaufort, au secours de l'île de Candie. Après la mort de ce prince, Vivonne monta le vaisseau amiral. Lorsqu'à son retour il passa par Rome, le pape Clément IX lui donna les marques les plus distinguées de son estime, et l'honora du gonfalon de l'église avec permission de le porter dans ses armes, lui et sa postérité. Cette même année (1669), sur la démission du maréchal de Créqui, il fut pourvu de la charge de général des galères qu'il exerçait depuis deux ans sans en avoir le titre. Cette dignité l'obligea de fixer son séjour à Marseille. C'est alors qu'il eut avec la marquise de Grignan des relations d'amitié qui paraissent avoir été assez orageuses, si l'on en juge par les lettres de Mme. de Sévigné, où il est traité généralement avec assez peu de bienveillance, malgré le titre *de mon ami Vivonne*, qu'elle lui donne le plus souvent. En 1672 la guerre ayant été déclarée aux Hollandais, il se trouva au fameux passage du Rhin. Son cheval de bataille, appelé Jean le Blanc, fit au milieu du fleuve un faux pas qui faillit renverser son maître dans les flots. « Tout » beau, Jean le Blanc, dit tranquille» ment Vivonne, voudrais-tu faire » mourir en eau douce un général » des galères? ». Au même moment, il reçut à l'épaule gauche un coup de feu dont il ne guérit jamais, et qui le

(2) Extrait des Mémoires inédits de L.-H. Loménie de Brienne, cités dans la note précédente.

força de porter toujours le bras en écharpe; mais il supportait gaîment cette disgrâce. Mme. de Sévigné raconte à ce sujet une anecdote fort plaisante. Il adressait ses vœux à la belle Mme. de Ludres, dont le chevalier de Vendôme était également épris. Ce dernier voulut se battre, avec Vivonne, qui alors était dans sa chambre, souffrant de son bras, recevant les compliments de toute la cour : car dans cette affaire, il avait tout le monde pour lui sans partage. « Moi, Messieurs, dit-il, moi me » battre, il peut fort bien me battre » s'il veut, mais je le défie de faire » que je veuille me battre : qu'il se » fasse casser l'épaule, qu'on lui fasse dix-huit incisions, et puis (on » croit qu'il vá dire *et puis nous nous battrons*, observe Mme. de Sévigné), et puis nous nous accommoderons; mais se moque-t-il de vouloir tirer sur moi? Voilà un beau dessein, c'est comme qui voudrait tirer dans une porte cochère (3). Je me repens bien de lui avoir sauvé la vie au passage du Rhin : je ne veux plus faire de ces actions, sans faire tirer l'horoscope de ceux pour qui je les fais. Eussiez-vous jamais cru que c'eût été pour me percer le sein que je l'eusse remis sur la selle? » Durant la campagne de 1673, il servit encore en Hollande, et se signala au siége de Maëstricht. Le roi récompensa ses services en lui donnant le gouvernement de la Champagne, en 1674. Il avait vainement sollicité la charge de colonel-général des Suisses devenue vacante, en 1673, par la mort du comte de Soissons. Il fut alors envoyé en Provence, sur la nouvelle que les Hollandais faisaient passer des troupes dans la Méditerranée : partout il établit la sureté du commerce. Les habitants de Messine, soulevés contre les Espagnols, ayant imploré l'assistance de Louis XIV, ce monarque leur envoya Vivonne avec un puissant secours. Le général des galères battit la flotte ennemie, et entra victorieux dans Messine le 28 avril 1675. Ces succès lui valurent beaucoup de gloire, et surtout beaucoup d'adulations. Comme il vivait dans la plus intime familiarité avec Despréaux, il lui manda de lui écrire quelque chose qui le consolât des mauvaises harangues qu'il était obligé d'entendre. Alors le poëte lui adressa, dans le style de Balzac et dans celui de Voiture, deux lettres que ces deux auteurs étaient censés avoir écrites de l'autre monde. Cet ingénieux badinage eût un grand succès. Le roi comprit Vivonne dans la nomination des huit maréchaux de France qui furent nommés le 28 juin de cette même année, après la mort de Turenne. Mme. de Sévigné se trompe donc lorsqu'elle répète, d'après Mme. de Grignan, qu'il fut nommé par *prévision* de ce qu'il devait faire à Messine, puisque son entrée dans cette ville précéda de plus d'un mois sa promotion. Ce n'est pas que le crédit de Mme. de Montespan n'y eût contribué; mais on ne peut nier qu'il n'eût mérité cette faveur par des services réels. On trouve, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, une anecdote curieuse à ce sujet. « Le roi avait fait avec » Louvois, dit l'abbé de Choisi, la » liste de ceux qu'il voulait honorer » du bâton de maréchal de France. » Il alla ensuite chez Mme. de Montespan, qui en fouillant dans ses » poches y prit cette liste, et n'y

(3) Allusion que Vivonne faisait lui-même à son extrême grosseur.

» voyant pas M. de Vivonne, son » frère, se mit dans une colère di- » gne d'elle. Le roi, qui ne pou- » vait pas lui résister en face, dit » qu'il fallait que M. de Louvois » eût oublié de l'y mettre. *Envoyez-* » *le quérir tout à l'heure*, lui dit- » elle d'un ton impérieux, et le » gronda comme il faut. On envoya » chercher M. de Louvois; et le roi » ayant dit fort doucement que sans » doute il avait oublié Vivonne, ce » ministre se chargea du paquet, et » avoua sa faute. On mit Vivonne » sur la liste : la dame fut apaisée » et se contenta de reprocher à Lou- » vois sa négligence dans une affaire » qui la touchait de si près. » D'Au- bigné, frère de Mme. de Maintenon, qui n'avait pu être fait maréchal par le crédit de sa sœur, et qui regardait le refus du roi comme une injustice, ne pouvait pardonner à Vivonne d'avoir été plus heureux que lui; il s'en expliqua un jour assez plaisam- ment. Il jouait à la bassette, et mettait sur les cartes des monceaux d'or sans compter. Vivonne entrant dans la salle s'écria : « Il n'y a que d'Au- » bigné qui puisse jouer si gros jeu. » C'est, répliqua brusquement celui- » ci, que j'ai eu mon bâton en argent. » L'abbé de Choisi rapporte encore un trait qui pourrait faire douter du mérite de Vivonne comme général, si les gens caustiques étaient toujours de bons juges. Ecrivant de Messine au roi, il finissait sa lettre par ces mots : « Nous avons besoin » de dix mille hommes pour sou- » tenir l'affaire. » Il donna la dépêche à cacheter à Du Terron, intendant de l'armée, qui, après ces mots *de dix mille hommes*, ajouta : *et d'un général*. On ne peut nier d'ailleurs que si dans cette expédi- tion Vivonne dut beaucoup aux ta- lents de Duquesne, il ne manqua ni de courage, ni d'activité. Après sa première entrée dans Messine, il conduisit l'armée devant Agous- ta, et s'en rendit maître. Il re- vint à Messine le 28 août, et fut obligé d'y rester pour contenir le peuple déjà mécontent de ses défen- seurs. Dans cet intervalle Duquesne remporta, sur les Hollandais et sur les Espagnols réunis, deux victoires na- vales (8 janvier et 12 mars 1676). Le calme étant rétabli dans Messine, Vivonne ajouta à ses conquêtes quel- ques autres places, et battit les Es- pagnols le 30 mars. Deux mois après, commandant en personne l'ar- mée navale, mais ayant Duquesne sous ses ordres, il vainquit leur flotte devant Palerme, et s'em- para, en octobre et novembre, de Taormine, de la Scaletta et d'au- tres villes; mais comme le remarque l'auteur du *Siècle de Louis XIV* : « La gloire acquise en Sicile coû- » tait trop de trésors. Enfin, les » Français évacuèrent Messine dans » le temps qu'on croyait qu'ils se ren- » draient maîtres de toute l'île. On » blâma beaucoup Louis XIV d'avoir » fait dans cette guerre des entre- » prises qu'il ne soutint pas, etc. » Mme. de Sévigné ne donne pas une haute idée de la conduite de Vi- vonne à Messine, et il paraît que Mme. de Grignan la lui avait repré- sentée sous les couleurs les plus dé- favorables : « D'ici à demain, dit » Mme. de Sévigné, je ne pour- » rais pas vous dire à quel point » votre épisode de Messine m'a di- » vertie;..... mais qu'est devenue » cette valeur dont on se vantait » dans sa jeunesse autrefois ? Le » prince me paraît comme le comte » *di Culagna* dans la *Secchia*; et » pour la figure n'est-il point jus-

» tement comme on dépeint le sommeil dans l'Arioste, ou comme » Despréaux représente la mollesse » dans son *Lutrin*? mais, ma fille, » on ne peut point vivre long-temps » en cet état : j'en garderai plus soigneusement le portrait que vous » m'en faites; il est de Mignard. » Sans doute la mère et la fille partageaient contre le maréchal de Vivonne les préventions de leur cousin Bussy-Rabutin, son ennemi personnel. Un reproche fondé que paraît avoir encouru Vivonne, c'est d'avoir fermé les yeux sur les excès que commettaient les Français envers les Siciliens. Les femmes de la plus haute distinction n'étaient point à l'abri de leurs insultes. De là une foule d'assassinats sur des officiers français, de là des mécontentements qui fortifiaient chaque jour le parti espagnol. Livré à la mollesse et aux plaisirs, malgré l'état déplorable de sa santé, le vice-roi de Sicile semblait jusqu'à un certain point autoriser l'indiscipline de ses troupes. Il revint en France au commencement de l'année 1677. Son père, le duc de Mortemart, étant mort dès 1675, il exerça la charge de premier gentilhomme de la chambre. Désormais il mena la vie d'un courtisan voluptueux, ami des lettres, et disposé à plaire au maître sans bassesse. Il devint alors un de ses plus intimes familiers. Voici comme le peint Saint-Simon que l'on n'accusera pas d'être porté à l'indulgence : « M. de Vivonne avec infiniment d'esprit, » l'amusait sans pouvoir se faire » craindre. Le roi en faisait volontiers cent contes plaisants (4); d'ailleurs il était frère de Mme. de Montespan, et c'était un grand titre, » quelque opposé que le frère parût » à la conduite de sa sœur. » Voltaire, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, met le duc de Vivonne au nombre des hommes de la cour qui avaient le plus de goût et de lecture. Le roi lui disait un jour : « Mais à » quoi sert de lire? » Vivonne qui était toujours le premier à plaisanter de son excessif embonpoint, et qui avait de belles couleurs, répondit : « La lecture fait à l'esprit, ce que vos » perdrix, sire, font à mes joues. » Ainsi que ses trois sœurs, Mmes. de Montespan, de Thianges et de Fontevrault, il écrivait, si l'on en croit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, avec une légèreté et une grâce particulières. Il faisait aussi des vers, et au jugement de Boileau, il en eût pu faire d'excellents, s'il s'en fût donné la peine (5). Son amitié pour ce grand poète et pour Molière n'est pas un des moindres titres de ce seigneur à l'estime de la postérité. L'aimable familiarité qui régnait dans leurs relations est assez prouvée par ce passage d'une lettre que lui adressait Despréaux, après la délivrance de Messine. « Seriez-vous le » premier héros qu'une extrême prospérité ne pût enorgueillir? Êtes-» vous encore ce même grand seigneur qui venait souper chez un » misérable poète, et y porteriez-» vous sans honte vos nouveaux lauriers au second et au troisième étage (6)? » Le maréchal de Vivonne allait aussi fort souvent chez Molière

(4) On lit encore dans les deux manuscrits déjà cités des Mémoires de L.-H. de Brienne, que Louis XIV « aimait les pointes et les quolibets, » et que le maréchal de Vivonne et M. d'Armagnac, » grand-écuyer, avaient trouvé, en débitant force » bons mots, le moyen de lui plaire. »

(5) Duchesnay, *Bolæana*, pag. 123, Amsterdam, 1742.

(6) On peut voir, d'après cette même lettre, que Vivonne n'était partisan de Chapelain, ni de Quinault, et que dans la fameuse querelle des anciens et des modernes il partageait l'opinion de Despréaux.

re, et *vivait avec lui*, dit Voltaire, *comme Lelius avec Térence*. Le suffrage des courtisans fins et délicats consolait Despréaux des critiques injustes qu'essuyaient ses vers, *pourvu*, dit-il dans sa septième Épître :

Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois,
Qu'Enghien en soit touché ; que Colbert et Vivonne,
Que La Rochefoucault, Marsillac et Pomponne,
. . . . . .
A leurs traits délicats se laissent pénétrer.

Le duc de Vivonne, en 1672, avait présenté Boileau à Louis XIV, qui, dès la première entrevue, lui donna une pension de deux mille livres. Ce qui, selon l'auteur du *Bolæana*, attachait le plus ce poète au maréchal ; c'est qu'aux endroits qui le frappaient dans ses pièces de vers, lui et ses sœurs *jetaient de grosses larmes, pour marquer l'excès de leur joie*. Aussi l'on ne peut douter qu'il n'ait eu en vue cette famille, dans ce vers de sa huitième Épître :

Que plus d'un grand m'aima jusques à la tendresse.

Les recueils du temps sont remplis de mots heureux attribués à Vivonne (7). Le roi, qui se plaisait à le railler, lui dit un jour devant le duc d'Aumont, qui était aussi d'un embonpoint remarquable : « Vous grossissez à vue d'œil ; vous ne faites » point d'exercice. — Ah ! sire, c'est » une médisance, répliqua le caustique maréchal, il n'y a point de » jour que je ne fasse au moins trois » fois le tour de mon cousin d'Aumont. » Tout semblait promettre au duc de Vivonne la plus belle existence. A cinquante-deux ans, il était parvenu au comble des honneurs : riche, aimé de son maître, il avait un fils qui donnait les plus belles espérances, et à qui le roi avait accordé la survivance de toutes les charges de son père ; mais Louis de Vivonne, ce fils unique, mourut à l'âge de vingt-cinq ans, le 3 avril 1688. Il s'était distingué dans les deux expéditions d'Alger ; dans celle de Cadix et dans celle de Gênes. Il fut regretté de Louis XIV et de toute la cour. Le roi lui avait donné un million, en lui faisant épouser une fille de Colbert, dont il eut deux fils et trois filles. Le duc de Vivonne suivit son fils au tombeau le 15 sept. de la même année, après une douloureuse maladie, suite de ses excès autant que de ses blessures. « Il est mort en un moment, dit Mme. de Sévigné, dans un profond sommeil, et entre nous, aussi pourri de l'ame que du corps. » En effet Vivonne ne passait pas pour très-bon catholique. Bussy-Rabutin, en répondant à sa cousine, ne fait pas de ce seigneur un panégyrique plus édifiant : « La mort de Vivonne, dit-» il, ne m'a surpris ni fâché. Je » m'attendais bien qu'une maladie » contractée à Naples, négligée dans » les commencements, et peut-être » renouvelée à Paris, l'empêcherait » de vieillir. Pour la fâcherie, après » une étroite amitié entre lui et moi, » mes disgrâces me l'avaient fait perdre ; et je l'avais assez méprisé » pour ne lui en avoir fait aucun re-» proche ; mais je le regardais comme un homme d'esprit et de cou-» rage, qui avait un fort vilain » cœur. » Celui qui s'exprimait ainsi n'en montrait pas un beaucoup meilleur. On ne saurait dire aujourd'hui sur quoi pouvait être fondé cet éloignement si marqué de tous les Rabutins contre un homme que ses autres contemporains ont traité plus favorablement. Le surnom de *Gros-Crevé* que lui donnait Mme. de Sévigné n'était pas de très-bon goût ;

(7) Voy. *Menagiana*, *Bolæana*, etc., et les *Lettres* de Mme. de Sévigné.

et Vivonne, qui avait pour elle une véritable affection, dont il était assez mal payé, fut mieux inspiré en donnant à la mère de Mme. de Grignan le surnom de *Maman mignonne*. Il avait beaucoup de tolérance et de bonté sur un point pour lequel les grands seigneurs se montrent ordinairement fort chatouilleux. Se trouvant un jour avec un capitaine de cavalerie qui se faisait appeler le chevalier de Rochechouart, il lui dit : « Comme on nous nomme » de même, monsieur, que je sache » si nous sommes parents. » L'officier répondit : « Je n'ai point l'hon» neur de vous appartenir, monsei» gneur ; mais voulant me choisir un » nom, je n'ai pas cru pouvoir en » prendre un plus beau que le vôtre. » — Gardez celui dont vous avez » fait choix, répliqua le maréchal, » je suis trop sensible à la préférence » que vous lui avez donnée sur de» plus illustres encore que vous pou» viez vous attribuer également. »

D—R—R.

VIZZANI (Énée), en latin *Vigianus*, médecin, naquit, en 1543, à Bologne, d'une famille patricienne, qui a produit un grand nombre d'hommes de mérite. Il pratiqua son art avec succès, et professa, d'une manière brillante, dans l'académie de sa ville natale, la logique, la philosophie et la médecine. Il mourut, le 4 septembre 1602, à l'âge de cinquante-trois ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Dominique, avec une épitaphe honorable. On a de lui des consultations (*Consilia medica*) dans le Recueil de Jos. Lautenbach, Francfort, 1605, in-fol. — Vizzani (Pompée), historien, était de la même famille que le précédent. Orlandi le qualifie *Famoso e classico scrittore* ; mais d'ailleurs il ne donne aucun détail sur sa vie. On sait que Pompée mourut en 1607. Il est principalement connu par la *Storia di Bologna*, en douze livres. Les dix premiers, imprimés à Bologne, en 1596 et en 1602, in-4°., finissent à l'année 1530 : les deux suivants, qui renferment la continuation jusqu'en 1599, ne furent publiés qu'après la mort de l'auteur, en 1608. Elle a été réimprimée à Milan, en 1611, in-4°. Le sixième livre dans lequel Vizzani traite de l'origine de la famille Bentivoglio présente, dans toutes les éditions, des différences notables. L'abbé de Rothelin (*Voy.* ce nom) communiqua cette remarque à Lenglet-Dufresnoy qui l'a consignée dans la *Méthode pour étudier l'histoire*, édition in-12, tom. XI, p. 453. On doit encore à Pompée Vizzani une traduction italienne de l'*Ane d'or* d'Apulée, Bologne, 1607, in-8°. ; Venise, 1612, même format, et souvent réimprimée depuis (*Voy.* Paitoni, *Bibl. degli Volgarizzatori*, 1, 86). Un *Abrégé* de philosophie naturelle, 1609 ; enfin, suivant Orlandi, c'est à Pompée que l'on doit attribuer une *Description* anonyme de la ville de Bologne, publiée en 1602 (*V.* les *Notizie degli scrittori Bolognesi*, 238). — Vizzani (Charles-Emmanuel), né vers 1617, à Bologne, se rendit fort habile dans les langues grecque et latine, la philosophie et la jurisprudence, et fut pourvu de la chaire de logique à l'académie de Padoue. Obligé de suivre un procès dont le succès était d'un grand intérêt pour sa famille, il résigna sa chaire en 1644, et vint à Rome où le pape le nomma avocat consistorial, puis assesseur du Saint-Office, référendaire de l'une et l'autre signature, et enfin chanoine de Saint-

Pierre. Ces honneurs devinrent pour lui un nouveau motif d'émulation ; mais l'excès du travail altéra sa santé, et il mourut en 1661, à l'âge de quarante-quatre ans. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre, où l'on voit son épitaphe, rapportée par Papadopoli dans l'*Historia gymnas. Patavini*, 1, 370. On cite de lui : I. *Epistola græco-latina super raptum Helenæ depictum à Guidone de Reno*, Bologne, 1633, in-4°. C'est, comme on voit, la description du tableau du Guide, représentant l'enlèvement d'Hélène. II. Une traduction latine d'*Ocellus Lucanus*, accompagnée d'un savant commentaire, Bologne, 1646, in-4°. ; Amsterdam, 1661, même format. III. *De mandatis principum ; et de officio eorum qui in provincias cum officio mittuntur*, Amsterdam, 1656, in-4°. IV. Un *Panégyrique* de la reine Christine de Suède. Il a laissé manuscrits divers *Traités* de philosophie. Vizzani était membre de l'académie des *Incogniti* de Venise et des *Gelati* de Bologne. W-s.

VLADIMIR *le Grand*, le premier czar qui ait embrassé le christianisme, est honoré par les Russes comme l'apôtre de leur nation, et l'un de ses plus glorieux souverains. Ce prince, que son père Swientoslaw avait eu d'une concubine, eut, du vivant de ce monarque, Novogorod pour apanage. Son frère, Oleg, ayant été mis à mort par Jaropolk, qui avait succédé au père, Vladimir se réfugia près des Varègues, peuples septentrionaux, connus aussi sous le nom de Norwégiens ou Normands. Ses ancêtres, Rurik, Sinéous et Trouwor, étaient des aventuriers normands. Ayant pris part pendant deux ans aux entreprises de ces peuples guerriers, dont le nom portait la terreur dans toute l'Europe, il en réunit une troupe sous ses drapeaux, chassa les lieutenants de Jaropolk, et leur dit : « Allez avertir » mon frère, que je marche contre » lui, et qu'il se prépare à combat» tre. » La province de Polotzk avait pour gouverneur un guerrier varègue, appelé Rogwolod, dont la fille, Rogneda, était fiancée à Jaropolk. Vladimir la demanda en mariage ; ayant essuyé un refus, il s'avança contre Polotzk, s'empara de cette ville, fit mettre à mort Rogwolod, avec ses deux fils, et épousa Rogneda. Après cet exploit il marcha sur Kiow, où Jaropolk s'enferma, n'osant tenter le sort d'une bataille. Le siége pouvait traîner en longueur ; Vladimir eut recours à la perfidie. Un traître qu'il gagna persuada à Jaropolk que les habitants allaient le livrer ; et ce prince se retira à Rodnia, petite place située à l'embouchure de la Rozs, dans le Dniéper. La capitale de l'empire se rendit à Vladimir, qui, par le même courtisan, fit engager son frère à venir le trouver. Un officier, dont les annales russes ont conservé le nom, *Variajko*, employa tous les moyens pour dissuader son prince ; au mépris de ses instances, celui-ci se rendit à Kiow. Vladimir l'attendait dans le palais de leur père, où il le fit lâchement assassiner (980). Les Varègues, qui l'avaient aidé à commettre ce fratricide, devenaient trop puissants ; ils auraient donné des lois à Vladimir ; mais ce prince avait su intéresser à sa cause les Slavo-Novogorodiens, les Tchoudes et les Krivitches. Les fiers Normands, dont on repoussait les prétentions, ne se croyant point les plus forts, demandèrent la permission d'aller offrir leurs services à

l'empereur d'Orient, ce que Vladimir se hâta d'accorder, en instruisant sous main l'empereur, et en le priant de ne point permettre à ces hôtes dangereux de rentrer en Russie. La grande-duchesse Olga, aïeule de Vladimir (*V.* Olga), avait reçu le baptême à Constantinople (955); mais le petit-fils de cette princesse et Swientoslaw, son père, étaient restés attachés aux superstitions nationales, pour lesquelles Vladimir montra un zèle encore plus ardent lorsqu'il se fut emparé de l'empire. La déesse Péroune avait le premier rang parmi les divinités des peuples slaves; il lui fit ériger une riche statue, qu'il plaça près de son palais. Outre la princesse Rognéda, ce monarque avait trois autres épouses; il eut d'elles les princes Isiaslaw, Mstislaw, Yaroslaw, Mstislaw jeune, Boris et Gleb. Ces quatre femmes demeuraient avec lui à Kiow, et dans trois autres résidences il entretenait, selon l'usage des princes de l'Orient, huit cents concubines. Cet amour effréné des plaisirs n'éteignit point dans son cœur l'ardeur guerrière qu'il avait héritée de son père Swientoslaw. En 981 il se jeta sur les provinces de la Gallicie, dont les Polonais s'étaient emparés sous le règne de son père et de son frère. En 982 et l'année suivante, il soumit les Wiatyczans ou Wiatitches, qui s'étaient révoltés, et il réduisit les Jadzwingowiens, peuples sauvages, qui habitaient les forêts situées entre la Lithuanie et la Pologne. Plus tard, il étendit ses conquêtes au nord-ouest, jusque vers la mer Baltique. La Livonie lui appartenait, ainsi que la Courlande et une partie de la Finlande. Étant revenu à Kiow, et voulant célébrer ses triomphes par des sacrifices solennels, il fit tirer au sort les jeunes gens des deux sexes, dont le sang devait être versé sur l'autel de ses dieux. Le sort était tombé sur un jeune Varègue appelé Jean; son père, Théodore, qui était chrétien ainsi que lui, le tenait serré dans ses bras, en exhortant le peuple à abandonner ses dieux sanguinaires; il fut immolé avec son fils. Tous deux sont honorés comme les derniers qui aient souffert le martyre en Russie. Les Radimitches, qui habitaient les bords du Bug et de la San, jusqu'alors tributaires de Kiow, s'étaient déclarés indépendants. Vladimir marcha contre eux. Un de ses généraux, surnommé *Queue-de-Loup*, tomba sur eux, et ils se soumirent. « Depuis cette époque, dit » Nestor, écrivain presque contemporain, nous sommes fiers du pro» verbe qui dit : *Les Radimitches craignent les Queues-de-Loup.* »

Une autre conquête appelait l'ambition de Vladimir vers l'Orient. Dans le cours du septième siècle, les Bulgares orientaux avaient quitté les rives du Don, afin de se soustraire au joug que le khan des Kozars voulait leur imposer. S'étant établis sur les bords du Volga et de la Kama, et s'étant livrés au commerce, ils entretenaient des relations avec tous les peuples de l'Orient. Leurs richesses tentèrent le grand prince; il descendit le Volga avec l'infanterie, tandis que la cavalerie des Torques ou Turcomans (1) s'avança vers la rive droite du fleuve. Les Bulgares furent vaincus; mais un des généraux russes examinant la chaussure des prisonniers, et voyant qu'ils portaient des bottes, dit à Vladimir : « Ces gens-là sont trop aisés, jamais ils ne

(1) C'est la première fois que les Annales russes font mention des Turcs ou Turcomans.

voudront être nos tributaires; allons plutôt chercher des peuples qui portent des *lapti* » (chaussure faite avec l'écorce de tilleul, et que portent les paysans russes). Vladimir goûta cette observation; ayant accepté de riches présents, il fit la paix avec les Bulgares, qui prêtèrent un serment, remarquable par sa simplicité : « Nous jurons, dirent-ils, de garder notre parole jusqu'à ce que la pierre surnage et que le houblon descende au fond de la mer. » Vladimir avait éloigné Rognéda, sa première épouse. Cette princesse, dans les transports de sa fureur jalouse, tenta, disent les annales du temps, d'ôter la vie à son époux, qui, l'ayant prévenue, lui ordonna de se placer sur un lit somptueux, avec ses habits de noces, et d'y attendre la mort. Son fils Isiaslaw l'arrêta, comme il s'avançait pour frapper la mère du jeune prince. Touché par ce dévouement, Vladimir donna, dans le gouvernement de Vitepsk, un domaine à Rognéda et à son fils, qui y bâtirent la ville d'Isiaslaw. Nous sommes enfin arrivés à l'époque qui a le plus contribué à l'illustration de Vladimir. Soit par persuasion, soit par politique, il avait pris la résolution d'embrasser le christianisme. Les ambassadeurs qu'il envoya à Constantinople à ce sujet lui vantèrent la magnificence des temples, le recueillement du clergé, la richesse des vêtements sacerdotaux, le chant des chœurs, le silence du peuple, enfin la majesté sainte et mystérieuse des cérémonies : tous ces récits achevèrent de le convaincre; et quoique les peuples voisins, les Hongrois, les Suédois, les Norwégiens et les Slavo-Polonais, Moraviens et Bohémiens, eussent, à cette époque, embrassé le rit latin, il résolut de s'attacher à la communion grecque. Mais, mêlant ses projets d'ambition terrestre à cette grande affaire, il forma le dessein de conquérir, pour ainsi dire, la religion de Jésus-Christ, et de ne recevoir ses dogmes sacrés que comme prix de la victoire. Ayant rassemblé en 988 une armée nombreuse, il arriva, par mer, sous les murs de Cherson, ville grecque, dont on voit encore les ruines près de Sébastopol en Tauride (2). Cette ville était la capitale d'une petite république qui, sous la protection des empereurs grecs, se régissait par ses lois. S'étant relevée avec éclat, après la chute des Tartares, elle jouissait paisiblement de l'opulence que lui procurait son commerce dans tous les ports de la mer Noire. Les habitants paraissaient résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais ils avaient parmi eux un traître, appelé Anastase, qui lança dans le camp russe une flèche avec ces mots : « Cher- » chez derrière vous, vers l'orient; » vous y trouverez les canaux qui » fournissent l'eau à la ville. » Cet avertissement n'arriva que trop bien à son adresse; et peu après, les habitants, épuisés de soif, se soumirent à Vladimir. Ayant fait son entrée dans Cherson, il envoya déclarer aux empereurs grecs, Basile et Constantin, qu'il *voulait avoir* pour épouse la jeune princesse Anne, leur sœur, et qu'en cas de refus il marcherait sur Constantinople. Les deux empereurs, effrayés, répondirent que s'il se faisait chrétien il pourrait devenir leur beau-frère. Vladimir répliqua

(2) Il ne faut point confondre cette ancienne ville avec Cherson ou Kherson, ville qui n'a été fondée qu'en 1778, sur la rive droite du Dnieper, à vingt-cinq lieues de l'embouchure de ce fleuve dans la mer Noire; elle donne son nom au gouvernement dont elle est la capitale.

qu'il avait pris de lui-même la résolution d'embrasser le christianisme; mais que ne prétendant pas en faire une condition de son mariage, *il demandait* qu'avant tout on lui envoyât la princesse. Anne fut frappée de frayeur en se voyant forcée de donner sa main à un prince que l'on disait sauvage et féroce; mais la politique exigeait d'elle un grand sacrifice. Elle s'embarqua avec des ecclésiastiques grecs, une suite nombreuse, et fut reçue à Cherson avec les démonstrations de la joie la plus vive. Les habitants la regardèrent comme un ange descendu du ciel pour les protéger. Si l'on en croit les chroniques du temps, à son arrivée, le fier Vladimir avait une maladie qui s'était jetée sur ses yeux avec tant de violence, qu'il ne pouvait plus distinguer les objets. D'après les exhortations de la princesse, il se fit baptiser, et recouvra la vue au même instant. Les cérémonies de son baptême furent achevées; et son mariage fut célébré dans l'église de Saint-Basile, bâtie sur la grande place de Cherson, entre le palais qu'occupait Vladimir et celui où Anne était descendue. Il prit le nom de Basile ou Vassili. La solemnité de ce jour s'augmenta encore des cérémonies du baptême que reçurent dans la même église les boyards et les premiers officiers de l'armée. Vladimir reconnaissant envoya à Constantinople des troupes, par le moyen desquelles Basile vainquit le rebelle Phocas, et rétablit le calme dans l'empire. Le prince russe fit plus : ayant donné ordre de construire une église à Cherson, et renonçant à ses droits de conquête, il rendit la ville à la protection des empereurs grecs. Étant revenu à Kiow, accompagné des ecclésiastiques qu'Anne avait amenés avec elle de Constantinople, il fit briser et brûler les *idoles*. La statue de Péroune, attachée à la queue d'un cheval, et battue de verges, fut jetée dans le *Dniépet*. Le lendemain, on publia que tous les habitants, quels que fussent leur âge et leur condition, devaient se faire baptiser. Au jour indiqué, le peuple se porta en foule sur les bords du Dniéper; et tous étant entrés dans le fleuve reçurent le baptême par aspersion. Vladimir ayant construit une église en bois sur le lieu où était auparavant la statue de Péroune, manda des architectes grecs pour en ériger une autre en pierre, sur l'endroit même où, six ans auparavant, Théodore et son fils avaient reçu la couronne du martyre. Des prêtres grecs se répandirent dans les provinces, pour y prêcher l'Évangile. Un grand nombre d'habitants se firent baptiser. D'autres restèrent attachés au paganisme, qui jusqu'au douzième siècle a régné dans quelques parties de la Russie. Ne voulant pas pousser trop loin la violence envers ses sujets, Vladimir prit des mesures pour les éclairer. Les Livres saints, qui, dans le neuvième siècle, avaient été traduits en langue slavonne, par saint Cyrille et Méthode (3), étaient certainement connus des

(3) Depuis Vladimir, les Russes ont deux langues : l'une est le russe vulgaire, l'autre est la langue savante, ecclésiastique ou liturgique. C'est dans la première que parurent, ou du temps de Vladimir ou peu après lui, le code qui porte son nom, le poème héroïque sur les exploits d'Igor, et les romans de la chevalerie russe. La langue savante, créée par les deux missionnaires Slaves, est le dialecte de Thessalonique, mêlé avec l'illyrien et le slavo-servien. C'est dans cette langue que la Bible a été apportée en Russie, et que sont écrits leurs livres liturgiques. Afin d'en faciliter l'étude, Pierre-le-Grand fit publier, par Théodore Polycarpe, directeur de l'imprimerie impériale, un Dictionnaire, dans lequel elle est expliquée en grec et en latin, Moscou, 1704, in-4°. On a imprimé à Moscou, en 1791, un autre Dictionnaire où la langue liturgique est expliquée en russe vul-

Chrétiens établis à Kiow. Mais ces fidèles étaient en petit nombre; et le peuple païen, restait étranger à toute instruction. Vladimir fonda, pour les jeunes gens, des écoles publiques, où l'on devait apprendre la langue sacrée ou liturgique. Ce bienfait parut alors une nouveauté si effrayante, que l'on fut souvent obligé d'employer la force pour conduire les enfants à ces écoles. On vit des mères, même dans les rangs élevés, pleurer sur le malheur de leurs enfants, considérant l'écriture comme un art dangereux, inventé par les sorciers. Vladimir, ayant partagé son empire en gouvernements, nomma son fils Yaroslaw son lieutenant à Novogorod, Ysiaslaw à Polotzk, Boris à Rostow, Gleb à Mourom, Swienstoslaw dans le pays des Drzewliens, Vsewolod à Vladimir en Wolhynie; Mstislaw à Tmoutocokan, et Swientopelk, son neveu adoptif, à Tourow, aujourd'hui dans le gouvernement de Minsk. Ce partage qui nous fait connaître l'étendue de l'empire, agrandi par les conquêtes de Vladimir, entraîna, après la mort de ce prince, les suites les plus funestes. En envoyant ses fils dans leurs apanages, il leur donna, il est vrai, de sages conseillers. Cependant, dès son vivant même, il eut la douleur de combattre contre l'un d'eux. Résolu de protéger la Russie méridionale contre les incursions des Pieczyngowiens (4), il fonda, sur la Desna, l'Oster, le Troubège, la Soula et la Stroughna, des villes qu'il peupla de Slavo-Novogorodiens, de Krivitches, de Tchoudes et de Viatitches. Il entoura de murs Biélogorod, dont il fit une de ses résidences favorites. Il eut, en 993, avec les Crovates ou Chrobates, qui habitaient les frontières de la Transilvanie et de la Gallicie, une guerre dont on ne connaît point les circonstances. Pendant qu'il était occupé dans cette partie de ses frontières, il apprit que les Pieczyngowiens, ayant passé la Soula, s'étaient jetés sur la principauté de Kiow. Il accourut, et les rencontra sur les bords du Troubège. Un nouveau Goliath, qui, d'après le rapport des chroniques russes, venait tous les jours insulter le camp de Vladimir, fut terrassé par un jeune Russe, de petite stature, qui avait fait preuve de force et de bravoure, en saisissant des buffles furieux, comme David avait autrefois terrassé des lions. En mémoire de cet événement, Vladimir fit bâtir, sur les bords du Troubège, en l'endroit où le combat avait eu lieu, une ville qu'il appela Péréyaslaw ou *Ville de la victoire*. Le jeune vainqueur et son père, qui l'avait amené à Vladimir, furent élevés au rang de boyards. Vers l'an 996, le temple que les architectes grecs élevaient à Kiow étant achevé, le prince donna à la nouvelle basilique les ornements et les vases qu'il avait emportés de Cherson; comme les seuls trophées de sa victoire. Pour l'entretien du temple, qui s'appelle encore aujourd'hui l'*église de la Dîme*, il affecta la dixième partie de ses domaines, et ses successeurs, à leur avénement, devaient s'engager par serment à accomplir cette fondation, dont la charte est déposée dans les archives de l'église. Il en célébra la dédicace par un festin auquel il invita les pauvres de Kiow. Dans une

gaire. C'est dans la langue liturgique que Nestor, le père de l'histoire russe, a écrit sa chronique.

(4) C'est ainsi que s'écrit en slavo-russe, le nom de ces anciens peuples, qui sont les Cosaques d'aujourd'hui. Le mot Petchénègue, usité chez les auteurs bysantins, et adopté dans la traduction de Karamsin, n'est point exact.

nouvelle guerre qu'il eut à soutenir contre les Pieczyngowiens, il échappa comme par miracle à un grand danger. Afin d'accomplir le vœu qu'il avait fait en cette circonstance, il bâtit à Vasilew, sur la Stougna, une église en l'honneur de la Transfiguration de Notre-Seigneur. Il en célébra la dédicace par une fête, dont les annales russes relèvent la magnificence, en observant que l'on y but trois cents tonneaux d'hydromel, et que les convives passèrent avec lui huit jours assis à table. Les pauvres y furent traités d'une manière splendide. Étant rentré à Kiow, Vladimir donna un nouveau repas également somptueux; depuis cette époque, les tables du palais étaient, même en son absence, richement servies et ouvertes à toutes les personnes distinguées qui se trouvaient dans la capitale. Un jour, raconte Nestor, les convives, qui avaient bu largement, se plaignaient entre eux de ce qu'à la table d'un si grand prince ils étaient obligés de se servir de cuillères et de fourchettes de bois. Vladimir, lorsqu'il l'apprit, se hâta d'en faire faire d'argent: « Ce n'est pas avec de l'or et » de l'argent, dit-il, que j'aurai des » officiers et des généraux fidèles; » mais j'ai besoin de leur affection » pour me procurer de l'or et de » l'argent. » Il était le père des pauvres; l'entrée du palais leur était toujours ouverte: « Mais, disait-il, » les malades ne peuvent pas venir » me voir. » Ainsi il envoyait dans la ville des voitures chargées de pain, de viande, de poisson, de fruits, de miel, etc., et les distributions se faisaient dans les maisons. Ses serviteurs allaient de rue en rue, criant en son nom: « Où » sont les pauvres et les malades ? » C'est ainsi que l'Evangile avait changé le cœur de ce prince, auparavant si dur, si féroce et si voluptueux. Ces paroles de Jésus-Christ: « Bienheureux les miséri» cordieux, car ils obtiendront mi» séricorde, » avaient fait sur ce prince une si forte impression, que sa bonté devenait nuisible aux intérêts de l'état. Il avait aboli la peine de mort, et il ne punissait plus l'homicide que par une amende. Le nombre des malfaiteurs s'étant accru d'une manière effrayante, on lui fit de fortes représentations: « Je crains » la colère de Dieu, » dit-il. Cependant, sur de nouvelles instances, il rétablit la peine capitale. En 997 il s'était rendu à Novogorod; les Pieczyngowiens, profitant de son éloignement, s'avancèrent jusque sous les murs de Biélogorod, dont ils levèrent le siége, en apprenant que Vladimir approchait. Pendant son règne, ce prince prit toujours part aux événements politiques de la Norwége, d'où étaient sortis les princes Varègues, ses ancêtres. Olaüs se réfugia en Russie. Étant retourné en Norwége, et ayant chassé Éric, celui-ci s'en vengea en attaquant les côtes septentrionales de la Russie, qu'il fut bientôt obligé d'abandonner devant des forces imposantes. En 1011 Vladimir perdit son épouse, la princesse Anne, dont le ciel s'était servi pour le gagner à l'Évangile. En 1014, il apprit qu'Yaroslaw, celui de ses fils qu'il avait établi son lieutenant à Novogorod, révolté contre son père, avait appelé les Varègues à son secours. Ayant envoyé contre ce fils dénaturé son fils Boris, qu'il affectionnait particulièrement, il mourut à Béresow, sans avoir pris aucune mesure pour régler sa succession (1015). Les courtisans voulurent cacher la

mort de Vladimir, afin de donner à Borisle temps d'arriver; mais la triste nouvelle se répandit promptement, et la douleur éclata dans toute la ville. Le corps du monarque fut déposé près de celui de la princesse Anne, pendant que l'armée, le peuple, et surtout les pauvres, faisaient retentir dans le temple les cris de leur douleur. Vladimir avait usurpé le trône par un fratricide; mais il expia, en quelque sorte, son crime par ses exploits, et plus encore par les vertus dont il donna l'exemple après sa conversion. Il avait reculé les frontières de l'empire russe, et protégé l'empire grec. Ce fut lui qui fonda les premières écoles en Russie. Il bâtit plusieurs villes, et donna à l'empire des institutions civiles et judiciaires. Un ancien code qui lui est attribué, mais qui paraît postérieur à son siècle, soustrait à la juridiction séculière les ecclésiastiques, les religieux, les hôpitaux, et ceux qui soignaient les malades. Toute affaire ayant rapport à ces personnes et à ces établissements dépendait des évêques qui, dans les villes de leur diocèse, connaissaient des poids et mesures, des procès relatifs aux mariages, aux sorcelleries, aux empoisonnements, à l'idolâtrie et autres excès commis dans l'ordre civil. A cette époque, le clergé russe ayant pour lui, comme dans le reste de l'Europe, une certaine supériorité d'instruction, il était assez naturel qu'il s'arrogeât les attributions qui supposent quelque science. La renommée s'est plu à relever la gloire de Vladimir et à répandre l'éclat de son règne. Les annales scandinaves, islandaises, byzantines et arabes parlent de ses exploits; en Russie les traditions populaires vantent la splendeur de ses festins et la force plus qu'humaine des héros qui eurent part à ses triomphes. Dans ces chants vulgaires, nous trouvons surtout Dobienia le Novogorodien (oncle de la malheureuse Rogneda); Alexandre *à la médaille d'or*; Ilia Mourometz, Rakhday, qui seul attaquait trois cents guerriers, Yan le tanneur, qui était l'effroi des Pieczyngowiens, et autres preux chevaliers. Sans doute, on ne peut écrire l'histoire avec ces chants populaires; cependant en observant l'esprit de deux siècles qui se suivent de bien près, dans des contrées assez éloignées l'une de l'autre, il est facile de reconnaître une certaine analogie entre Charlemagne et Vladimir; par leurs exploits, par leur amour pour les sciences, par leurs travaux dans l'administration, ces deux princes ont mérité une belle place dans les romans de la chevalerie, dans les chants du peuple, et dans les fastes de l'histoire. G—y.

VLADIMIR, fils aîné de Yaroslaw, grand-duc de Kiow, n'était âgé que de seize ans, lorsqu'il fut nommé par son père gouverneur de Novogorod, et duc de la province qui porte ce nom (1038). Son père étant occupé à faire la guerre aux Lithuaniens, le jeune prince marcha contre les Finnois ou Finlandois, qu'il subjugua; mais dans ce pays stérile, les soldats ayant été obligés d'abandonner leurs chevaux, la peste se répandit parmi les habitants, et Vladimir se hâta de rentrer en Russie (1040). L'année suivante, une circonstance fortuite fournit à ce prince l'occasion de signaler son courage avec plus d'éclat. Depuis que Vladimir-le-Grand s'était uni à une princesse grecque, le commerce entre les deux empires était devenu très-actif, et la plus parfaite intelligence avait régné entre Constantinople et Kiow. Une que-

relle violente s'étant élevée entre des marchands des deux nations, et un Russe, distingué par sa naissance, ayant été tué, le grand-duc Yaroslaw demanda satisfaction ; n'ayant pu l'obtenir, il fit marcher son fils Vladimir sur Constantinople, et lui donna pour premier lieutenant Wychata, général qui s'était acquis une grande réputation. La Grèce se souvenant de ce qu'elle avait déjà souffert, et sentant sa faiblesse, l'empereur Constantin Monomaque envoya au-devant de Vladimir des ambassadeurs pour l'assurer qu'il désirait la paix, et qu'il allait faire punir les auteurs des excès dont la Russie avait à se plaindre. Le jeune prince répondit avec arrogance, et continua sa marche. Constantin, après avoir donné l'ordre d'arrêter les Russes qui se trouvaient sur le territoire de l'empire, sortit de sa capitale à la tête de sa flotte, pendant que la cavalerie côtoyait le rivage. Il fit de nouvelles propositions à Vladimir, qui consentit alors à la paix, à condition que l'on distribuerait trois livres d'or à chacun de ses soldats. Pour toute réponse Constantin fit avancer trois de ses galères, qui, ayant pénétré au milieu de la flotte russe, brûlèrent quelques vaisseaux par le moyen du feu grégeois. Les Russes levèrent l'ancre pour échapper à l'incendie, mais une tempête les surprit, et plusieurs de leurs bâtiments trop légers furent engloutis ou poussés contre la côte. Le vaisseau que montait Vladimir coula à fond ; il aurait perdu la vie si un de ses officiers ne s'était exposé pour le faire entrer dans son canot. Le calme s'étant rétabli, six mille Russes campés sur le rivage, et qui se voyaient sans vaisseaux, sans vivres, prirent la résolution de retourner par terre en Russie. Wychata prévoyait les dangers dont ils étaient menacés, et voulut les partager avec eux ; dès qu'il en eut obtenu la permission de Vladimir, il se mit à leur tête. Arrivé en Bulgarie, il fut attaqué par un corps d'armée grec, et fut complétement battu ; huit cents hommes qui avaient échappé au carnage furent avec Wychata conduits à Constantinople, où l'empereur leur fit crever les yeux. Vladimir, plus heureux, réunit les vaisseaux que la tempête avait épargnés, et tomba sur une flottille grecque qu'il entoura ; on en vint à l'abordage, et après un combat désespéré, vingt-quatre galères grecques furent prises ou brûlées ; l'amiral fut tué. Vladimir revint à Kiow avec un riche butin et un grand nombre de prisonniers. Cette guerre est la dernière que les Russes aient entreprise contre la Grèce ; depuis cette époque Constantinople n'a plus vu leurs flottes dans le Bosphore. Vladimir était frère de la princesse Anne, qui épousa Henri Ier., roi de France. Il mourut vers l'an 1052 à Novogorod, et fut enterré dans l'église de Sainte-Sophie, qu'il avait fait bâtir. G—y.

VLADIMIR II, dit *Monomaque*, arrière-petit-fils de Vladimir-le-Grand, né, en 1053, du grand-duc Vszéwolod Ier., est, parmi les grands-ducs de Russie, le premier qui ait pris le titre de czar ou d'empereur, et qui ait porté les insignes de la dignité impériale. Dès sa plus tendre jeunesse, ce prince se distingua par sa bravoure, sa sagesse et l'élévation de son âme. Il prit part à tout ce qui se fit de grand sous ses prédécesseurs, Iziaslas, son oncle, Vszéwolod, son père, et Swientopelk, son cousin. On le trouve partout où il y avait des

dangers à affronter et de la gloire à acquérir. Il fit ses premières armes sous Boleslas II, roi de Pologne. Il avait appris à connaître ce prince et ses vertus guerrières, pendant l'expédition de 1068 et 69. Il combattit sous ses drapeaux dans la campagne que Boleslas fit en Silésie contre le duc de Bohême (1076). En 1078 Vladimir, suivi de Swientopelk, son cousin, entra dans la principauté de Polotzk, pour punir l'ambitieux Vzeslas. Étant de retour à Tschernigow, chargé de dépouilles, il donna un repas somptueux aux princes russes, et offrit à Vszéwolod, son père, un présent de cent cinquante livres pesant d'or. Il était à peine retourné à Smolensk, son apanage, qu'il apprit que les princes Oleg et Boris avaient chassé de Tschernigow son père Vszéwolod. Il accourut aussitôt, et enleva les ouvrages extérieurs de la ville. Un combat sanglant s'engagea; et le grand-duc Iziaslas, qui avait joint ses troupes à celles de Vladimir, resta parmi les morts (1078). Vszéwolod, qui succéda à son frère aîné dans le grand-duché et l'autorité souveraine, donna à Vladimir, en apanage, les principautés de Tschernigow et de Smolensk, avec l'obligation honorable de protéger la Russie par ses armes et son courage. Les ennemis se montraient partout, au dedans et au dehors. Informé que Vzeslas venait de surprendre Smolensk, Vladimir y courut; mais il trouva la ville en feu. Pour s'en venger, il ravagea les domaines de Vzeslas, et se jeta sur Minsk, dont il emmena les habitants, après avoir pillé la ville. Les Viatitches, les Kumans et les Cosaques ravageaient les frontières; il tomba sur eux, et leur enleva leur butin (1083). Plus tard, des aventuriers ayant chassé le prince Yaropolk de son apanage, Vladimir accourut à son secours, et le rétablit. Mais ce prince ingrat s'étant déclaré contre son bienfaiteur, Vladimir le punit, en s'emparant de sa ville capitale, et le réduisit à demander la paix. Cependant Vszéwolod, affaibli par l'âge et par les inquiétudes que lui donnaient les malheurs qui fondaient sur la Russie, sentant que ses derniers moments approchaient, fit en toute hâte appeler Vladimir. Il expira entre les bras de ce digne fils (1093). Il était facile à Vladimir de succéder à son père; il céda généreusement l'autorité souveraine à Swientopelk, en disant: « Son père Iziaslas a régné » avant le mien; le grand-duché lui » appartient avant moi. » Ayant proclamé le nouveau grand-duc, il se retira à Tschernigow. La division régnait parmi les princes russes, pendant que les Kumans poussaient leurs ravages jusqu'aux portes de Kiow. Un petit-fils du grand Vladimir, le prince Oleg, s'était lâchement joint aux ennemis de sa patrie, pour la ravager; et la Russie méridionale était exposée à tous les désastres. « Nos villes sont désertes, raconte le vieux Nestor; on voit partout les villages en feu: les églises, les maisons, les granges ne sont plus que des monceaux de cendres; les citoyens expirent sous le fer des ennemis, ou attendent la mort avec effroi; les prisonniers, chargés de chaînes, sans habits, sans chaussure, sont traînés par les barbares dans des contrées lointaines: ils se disent les uns aux autres, en pleurant: *Je suis d'une telle ville russe; je suis d'un tel village!* On n'aperçoit plus dans nos prairies ni chevaux, ni bétail: les champs sont couverts d'herbes; et

les bêtes féroces peuplent aujourd'hui les lieux habités naguère par des chrétiens. » Tous ces malheurs venaient des dissensions qui régnaient parmi les princes. Sur les instances de Vladimir, ils se rassemblèrent (1097) à Lubetch, sur les bords du Dniéper. Là, ayant promis d'oublier tout ressentiment particulier, ils jurèrent qu'ils réuniraient leurs forces contre les Kumans. Cette réconciliation permit à Vladimir de faire des préparatifs de guerre. Se croyant en mesure, il décida les princes à attaquer l'ennemi commun. On tomba inopinément sur les Kumans, et l'on remporta une victoire complète. Leur chef et dix-neuf khans restèrent sur le champ de bataille. Un d'entre eux, fait prisonnier, offrait à Vladimir une riche rançon ; le prince, emporté par l'ardeur du combat, oublia sa grandeur naturelle, et fit sous ses yeux massacrer ce chef désarmé. On délivra un grand nombre de prisonniers russes, et l'on commença à rebâtir les villes qui avaient été détruites. En 1108 les Kumans s'étaient répandus dans les campagnes de Péréjaslaw et de Loubny ; Vladimir, ses deux fils et les princes russes voisins réunirent leurs forces, se jetèrent dans la Soula, quoique ce fût le 12 janv., et l'ayant passée à la nage, ils attaquèrent si vivement les barbares, que ceux-ci s'enfuirent en désordre jusqu'au Khorol. Vladimir savait faire des sacrifices politiques à la position malheureuse de la Russie. En 1095 il avait donné aux Kumans son fils Swientoslas en otage. Il le leur arracha depuis par un coup de main des plus hardis. Après la dernière victoire du 12 janvier, il demanda les filles des deux khans en mariage pour ses fils, espérant assurer par ces alliances la durée de la paix que l'on venait de conclure. Il se trompa, et fut contraint de reprendre les armes pour aller punir ces peuples nomades. Le 26 février, étant arrivé sur les bords de la Vorskla, il réunit l'armée, et lui fit jurer, sur le crucifix, que tous mourraient, s'il le fallait, sous les drapeaux du Christ. On arriva sur le Don, en chantant des cantiques sacrés. Ossenew fut épargné, les habitants de cette ville étant venus au-devant de l'armée pour lui offrir du vin, de l'hydromel et du poisson ; celle de Sougrow fut livrée aux flammes. Le 24 mars Vladimir célébra la fête de l'Annonciation par une victoire éclatante remportée sur les barbares. Il rentra en Russie couvert de gloire, chargé de butin et emmenant une multitude de prisonniers. Ces exploits portèrent le nom de Vladimir dans toute l'Europe. Le grand-duc Swientopelk étant mort (1113), une diète générale, rassemblée à Kiow envoya des députés à Vladimir, pour lui offrir le grand-duché, comme *au plus digne* parmi les princes russes. Il refusa encore une fois, en offrant de soutenir un autre prince qui, selon lui, y avait plus de droit. Quand on apprit cette réponse à Kiow, la populace se souleva et s'abandonna à tous les excès. On fit à Vladimir de nouvelles instances auxquelles il ne put résister ; il fut reçu dans cette capitale aux acclamations du peuple, et tout rentra dans l'ordre. Voulant donner à la Russie une fête à-la-fois nationale et religieuse, qui contribuât à consolider la paix intérieure, il fit annoncer que les reliques des saints Boris et Gleb seraient transférées dans une église nouvellement construite en leur honneur. On accourut

les provinces les plus éloignées, et la foule était telle que, pour se faire un passage, Vladimir, qui ne voulait point s'entourer de sa garde, donna l'ordre de jeter au peuple des fourrures et des pièces d'argent afin de l'éloigner; pendant trois jours, il traita à ses dépens les pauvres et les étrangers. Lorsque la dernière sédition éclata, le peuple s'était jeté sur les juifs, qui, profitant des malheurs publics, accablaient et pressuraient leurs débiteurs. Pour remédier à cette calamité, Vladimir rassembla des hommes sages, et, d'après leurs avis il publia contre l'usure une loi qui fut ajoutée au code de Yaroslaw, son aïeul. Résolu de se consacrer uniquement à l'administration intérieure, il confia à ses fils le commandement des armées; Mztislas marcha contre les Tchoudes ou Livoniens et leur enleva la ville d'Odempé (tête d'ours). Vszéwolod, le plus jeune, entreprit contre les Finlandois une expédition qui fut extrêmement pénible, cette contrée glaciale ne lui ayant offert aucune ressource pour les chevaux ni pour les hommes. Le prince George ou Youri descendit le Volga et rentra dans la principauté, chargé de butin, après avoir châtié les Bulgares d'Orient. Yaropolk, le troisième parmi ces princes, eut des succès brillans sur le Don; il enleva aux Kumans trois de leurs villes, et revint avec un grand nombre de prisonniers. Les Pieczyngowiens, les Torques et les autres anciens peuples que les Kumans avaient chassés des bords de la mer Noire et des rives du Don, erraient dans les provinces de la Russie méridionale; Vladimir les força de s'établir sur les rives du Dniéper, où ils sont connus sous le nom de *Klobouks noirs* ou *Circassiens*. En 1116, il envoya son fils Viatcheslas contre l'empire grec; les troubles intérieurs survenus en Orient donnèrent probablement lieu à cette expédition, dont les détails sont peu connus. Le prince Léon, fils de l'empereur Diogène et gendre de Vladimir, s'étant emparé des bords du Danube, l'empereur Alexis Comnène l'avait fait assassiner à Dorostol. Pour venger cette mort et pour conserver les droits que le jeune prince Basile, fils de Léon et petit-fils de Vladimir, pouvait avoir, celui-ci dirigea sur Andrinople une armée qui s'empara de la Thrace. Alexis, effrayé, s'empressa d'envoyer à Kiow des dons précieux, entre autres un crucifix fait avec du bois de la vraie croix, la coupe de cornaline dont se servait l'empereur Auguste, la couronne, la chaîne d'or et le collier que portait Constantin Monomaque, aïeul de Vladimir. Le métropolitain d'Éphèse, chargé d'offrir ces dons, ayant décidé le grand prince à faire la paix, se rendit avec lui dans la cathédrale de Kiow, où il plaça sur sa tête la couronne impériale, en le proclamant *Czar de la Russie*. On conserve encore à Moscou la couronne appelée *Bonnet d'or de Monomaque*, la chaîne, le globe impérial, le sceptre et les anciens ornements, dont se revêtent les souverains de la Russie, au jour de leur couronnement. D'après le traité de paix, la veuve de Léon revint près de son père Vladimir, et le prince Basile entra au service de la Russie, où il se distingua. Gleb, prince de Minsk, ayant réduit en cendres une ville voisine, Vladimir voulut arrêter ces commencements de guerre civile, marcha lui-même contre ce prince, le fit prisonnier et l'emmena à Kiow,

où il mourut en prison. Les habitants de Novogorod-la-Grande s'étant soulevés, Vladimir les réduisit à l'obéissance, et exigea que les principaux d'entre eux se rendissent à Kiow pour demander pardon. Il leur ôta le droit, dont ils jouissaient, de choisir leur gouverneur. Après avoir régné treize ans à Kiow, Vladimir Monomaque, sentant approcher son dernier moment, se fit transporter près de l'église où reposaient les reliques de saint Boris, et là il expira, le 19 mai 1126. La douleur générale éclata; lorsque son corps fut déposé dans l'église cathédrale de Sainte-Sophie. Ce prince est célèbre par la bonté de son cœur, par sa libéralité, et par la grandeur de son ame, beaucoup plus encore que par l'éclat de ses victoires. « Il désarmait ses ennemis, disent les annalistes du temps, en les comblant de bienfaits, et il trouvait du bonheur à les renvoyer chargés de ses dons. » Il écrivit de sa main ses derniers avis à ses enfants; et ce monument de l'histoire russe a été conservé. On pourrait le comparer aux leçons que cent quarante-quatre ans plus tard saint Louis donna à ses fils avant de mourir. Vladimir commence son testament en disant que son aïeul Yaroslaw lui avait donné le nom de Vladimir, et le nom chrétien de Basile ou Vassili; que son père et sa mère l'avaient surnommé *Monomaque* comme *pouvant se battre seul contre plusieurs* : « Mes enfants, continue-t-il, louez Dieu et honorez-le, surtout par votre bienfaisance. N'oubliez point les pauvres; songez que les biens vous viennent de Dieu, et qu'il ne nous les a conférés que pour peu de temps. Servez de pères aux orphelins. Jugez vous-mêmes la cause des veuves, et veillez, afin que les hommes puissants n'oppriment point les faibles. En temps de guerre, soyez vigilants, et servez d'exemple à vos généraux. Ne vous livrez au repos qu'après avoir vu si les gardes sont à leur place; souvent on perd le soldat, parce qu'on ne veille point pour lui. Quand vous visiterez les provinces, ayez l'œil ouvert sur les hommes de votre suite, afin qu'ils ne fassent point tort aux habitants. Ne négligez aucune occasion de vous instruire : mon père Wszévolod, sans être sorti de la Russie, parlait cinq langues; les étrangers admirent en nous ce genre d'instruction. Ne vous couchez point sans vous être prosternés trois fois devant Dieu, et le matin avant le lever du soleil, allez à l'église lui rendre l'hommage de vos premières pensées. C'est ce que pratiqua votre grand-père. Je m'étais habitué à faire moi-même ce que j'aurais pu ordonner à mon serviteur. A la chasse, à la guerre, le jour, la nuit, on me trouvait toujours le premier prêt à agir. J'ai fait quatre-vingts campagnes, sans compter les expéditions moins importantes. J'ai conclu dix-neuf traités de paix avec les Poloviks; je leur ai rendu au moins cent de leurs princes, qui étaient mes prisonniers; j'en ai fait mettre à mort plus de deux cents autres. Personne ne voyageait aussi rapidement que moi. En partant le matin de Tschernigow, j'étais à Kiow avant les vêpres. Allant avec mon père à la chasse, dans les forêts les plus épaisses, j'ai souvent saisi des chevaux sauvages, que j'attachais ensemble de mes mains. Combien de fois n'ai-je pas été renversé par les buffles, frappé par le bois des cerfs, et foulé sous les pieds des élans? Un sanglier furieux m'arracha l'épée de ma ceinture; un ours,

ayant fait tomber mon cheval sous moi, déchira ma selle. Mes fils, conduisez-vous en braves; ne redoutez ni la mort, ni les bêtes sauvages. La protection du ciel est pour les hommes de cœur.» Vladimir fit construire un pont sur le Dniéper, et un autre sur la Kliasma; il fonda la ville, qu'il appela Vladimir-Zalewski; il agrandit les fortifications de Novogorod et de Ladoga. Il avait épousé en premières noces une princesse anglaise, fille du roi Harold, qui périt en combattant contre Guillaume-le-Conquérant. Sa troisième femme lui survécut, et il laissa en mourant cinq enfants, qui formèrent d'illustres alliances, en Suède, en Norwége, et à Constantinople. G—y.

VLADIMIR (Andreiowitz), cousin du czar Dmitri-Donskoi, fut proclamé sur le champ de bataille *Vladimir le Brave*, et mérita ce nom par sa loyauté, sa valeur, et par la part glorieuse qu'il prit à la délivrance de l'empire, alors envahi par les Tartares. Après la mort d'Iwan II, Vladimir, son neveu, aurait pu faire valoir ses droits à la souveraineté; mais, ne voyant que le bien de la patrie, il sentit que la Russie ne pouvait être sauvée qu'en établissant un ordre constant de succession, d'après lequel le fils aîné succéderait à son père, tandis que depuis les commencements de la monarchie c'était le plus âgé de la famille. Ainsi, obéissant aux nobles sentiments de son ame, s'oubliant lui-même, oubliant ses enfants, il fit, en 1364, avec Dmitri, son cousin, fils aîné d'Iwan II, un traité aussi remarquable par ses suites heureuses que par la brièveté simple de sa rédaction. « Nous jurons, y disaient les deux princes, moi, Vladimir, d'honorer en vous, Dmitri, le titre de grand prince; j'aurai pour vous les sentiments d'un fils, j'obéirai à votre pouvoir suprême, et je vous ferai parvenir, comme à mon souverain, le *tribut du khan de Tartarie*, autant qu'il en est dû pour mon apanage. Moi, Dmitri, je m'engage envers vous, Vladimir, je jure que je ne vous ferai point de tort, et qu'en toute circonstance je vous témoignerai l'attachement d'un frère aîné. » La ville de Kiow ayant été pillée et brûlée par les Tartares, les grands-ducs de Russie avaient établi leur résidence à Moscou. Cette ville, qui n'était bâtie qu'en bois, fut détruite en 1366 par un incendie; alors Vladimir pressa le grand-duc de faire du Kremlin une citadelle, et de l'élever en pierres. Les Tartares et les Mongols ayant affaibli leur puissance par leurs dissensions intérieures, on commençait à les braver; on espérait pouvoir dans peu secouer entièrement leur joug sous lequel on gémissait depuis plus d'un siècle; mais, en cas de revers, il importait d'avoir un lieu de sureté où l'on pût sauver les restes de l'empire. Au printemps de 1367 on jeta les fondements du Kremlin, et les préparatifs ayant été faits secrétement, on se hâta d'en élever les murs. Les circonstances étaient pressantes; car la Russie avait alors un autre ennemi formidable, Olgierd, grand-duc de Lithuanie. Ce prince belliqueux, après avoir porté le ravage et la désolation depuis Wilna jusqu'à Moscou, vint jusqu'à trois fois insulter le Kremlin. La mort le surprit en 1372, et la Russie ayant moins à craindre de ses fils désunis entre eux, Vladimir et le grand-duc crurent que les circonstances étaient favorables pour refuser le tribut aux Tartares, et pour

armer contre eux. Ils s'avancèrent, en 1378, jusque sur la Woja, et ayant rencontré les barbares, ils remportèrent sur eux une victoire signalée. Le féroce Mamaï rassembla ses hordes, et marcha vers le Don pour venger ce premier affront. Le fils aîné d'Olgierd, Vladislas-Jagellon (*V.* Jagellon), devenu depuis roi de Pologne, s'entendait avec les barbares, espérant qu'il partagerait avec eux la Russie. Les deux princes russes résolurent de tomber sur les Tartares; de leur livrer bataille, et de prévenir la jonction qu'ils se proposaient d'opérer avec les Lithuaniens. On se rencontra dans les champs de Koulikow, le 8 septembre 1380. Vladimir, qui commandait le corps de réserve, se mit en embuscade dans une forêt. Étant tombé inopinément sur les Tartares, il répandit le désordre dans leurs rangs; Mamaï, qui observait le combat d'un lieu élevé, s'écria, disent les annalistes russes : « Que le Dieu des Chrétiens est puissant! » On poursuivit les Tartares jusqu'à la Metcha, où se fit un nouveau carnage, la rivière n'étant guéable qu'en peu d'endroits. Après cette poursuite Vladimir revint sur le champ de bataille, et se plaça sous le *drapeau noir* du grand-duc. Dmitri ne paraissant point, il le fit chercher; on le trouva sous un arbre, abattu de fatigue et couvert de blessures honorables. Il reprit courage, quand on lui eut dit que les Tartares étaient complétement battus. L'armée lui donna le nom de *Donskoï* ou *Vainqueur du Don*, et son cousin fut proclamé *Vladimir Andreiowitz le Brave*. Pour l'importance des résultats, les Russes ont comparé la victoire de Koulikow à celle de Pultawa. La nouvelle qui s'en répandit promptement dans tout l'empire, et y excita une joie qu'il serait difficile d'exprimer. On disait : « Enfin la grande horde est anéantie, elle ne pourra plus se relever; le sang des chrétiens répandu sur les bords du Don sera le dernier sacrifice; le courroux du ciel doit être apaisé, et l'indépendance de la Russie est assurée. » Jagellon, qui s'avançait pour placer les Russes entre deux feux, apprenant ce qui venait d'arriver sur le Don, se retira si précipitamment, que la cavalerie russe ne put atteindre son arrière-garde. Les princes russes commirent une faute qui tenait aux usages de ce temps. N'ayant point de troupes soldées, ils permirent à celles qu'ils avaient levées dans leurs apanages d'abandonner les drapeaux, et dix ans s'étaient à peine écoulés, lorsque les Mongols, après avoir réparé leurs pertes, s'avancèrent sous la conduite de Toktamisch, ravageant tout ce qui se trouvait sur leur passage. Comme il paraissait difficile de tenir à Moscou, les deux princes prirent position afin d'inquiéter les derrières de l'ennemi. Après un siége de quatre jours, le 27 août 1382 Toktamisch entra dans Moscou, qu'il livra aux flammes et à la fureur du soldat (1). Vladimir, qui s'était jeté dans Wolock, tomba inopinément sur l'arrière-garde des Tartares, et il les mena si vivement, qu'ils évacuèrent en toute hâte Moscou, sans avoir pu s'emparer du Kremlin. Les deux princes rentrèrent ensemble dans la capitale, et furent frappés d'horreur en voyant l'état où elle était réduite. Les rues étaient jonchées de morts;

(1) C'est dans le même mois d'août, 430 ans après ces événements désastreux, qu'en 1812 le Kremlin et la capitale des czars ont éprouvé d'autres insignes malheurs.

les barbares, ayant égorgé plus de vingt mille habitants, n'avaient épargné que les jeunes gens des deux sexes, qu'ils chassaient devant eux comme un troupeau de bêtes fauves; Oleg, prince de la maison régnante, avait lâchement favorisé l'ennemi; Vladimir fut envoyé contre ce prince infidèle qui se soumit en 1385. Vladimir accompagna le grand-duc dans son expédition contre la ville de Novogorod à laquelle on accorda la paix, mais à des conditions très-rigoureuses. Dmitri, sentant que ses forces s'affaiblissaient, fit secrètement insinuer à Vassili, l'aîné de ses six fils, de s'enfuir de la horde où il était en otage depuis trois ans (*Voy.* Vassili II): le jeune prince arriva heureusement à Moscou. Afin de prévenir les troubles et les discussions, le jour de l'Annonciation 1389, Vladimir, que des flatteurs avaient représenté comme se repentant des concessions faites depuis vingt-cinq ans, se rendit près de Dmitri et près du jeune Vassili, alors âgé de dix-sept ans, les embrassa tous les deux tendrement, en signe de concorde parfaite; et, en présence du haut clergé et des boyards, ils signèrent un traité où il est dit: « Moi, Vladimir, je jure que je vous honorerai, vous, Dmitri, comme *mon père*; vous, Vassili Dmitriewitz, je vous regarderai comme *mon frère aîné*; vous, George Dmitriewitz (le second fils), comme *mon égal*, et vous, les quatre jeunes fils de Dmitri, vous serez *mes frères cadets*. Si la Providence différait de nous délivrer du joug des Tartares, je m'engage à partager toutes les charges et à payer la douzième partie du *tribut du Khan*. » D'après ce second traité si mémorable, l'ordre de la succession fut irrévocablement établi. Les six fils de Dmitri étaient appelés, chacun dans son ordre, à la succession de l'empire, et les neveux ne devaient plus, comme autrefois, céder l'héritage à leur oncle. Dmitri eut le bonheur de survivre quelques semaines à cet heureux événement. Le 18 mai, ayant pris par la main le jeune Vassili, il le présenta comme son successeur à Vladimir, à ses autres fils et aux boyards de l'empire, et il rendit le dernier soupir. Le jeune Vassili n'avait encore rien fait pour mériter la confiance de la nation, ayant passé les belles années de sa jeunesse au milieu des barbares et dans une abjection qui tenait de l'esclavage; Vladimir, au contraire, s'était acquis une si haute illustration, l'armée lui avait donné sur le champ de bataille un nom si glorieux, que l'on craignit de nouveaux troubles après la mort de Dmitri. Mais Vladimir embrassa franchement le parti de Vassili, comme il avait loyalement défendu le père. Tamerlan s'étant avancé contre Moscou en 1395, Vladimir resta dans la capitale, pour la défendre contre les barbares, qui se replièrent sur Azow, afin de piller cette ville, riche par le commerce qu'elle faisait avec l'Orient et l'Occident. Ils revinrent, en 1408, sous la conduite d'Édigée, Vladimir, chargé de défendre encore Moscou, en fit brûler les faubourgs; mais après avoir soutenu un siége de trois semaines, il consentit à donner trois mille roubles à Édigée, qui, ayant sans doute d'autres raisons pour se contenter d'une somme si modique, leva le siége, et se retira, chargé d'un butin immense, et emmenant un grand nombre d'esclaves. Vladimir, pénétré de douleur à la vue des calamités qui désolaient sa patrie, mourut en

1410. Tant que l'empire des Russes subsistera, ils n'oublieront jamais que ce prince, si digne de régner, donna le premier l'exemple d'une générosité trop peu commune, et que, renonçant à un droit qui avait pour lui l'usage de plusieurs siècles, il voulut bien servir sous les ordres de ses neveux, auxquels il aurait pu commander. La couronne conservé avec respect, dans ses archives, son testament, ainsi que ses traités avec Dmitri et Vassili. G—y.

VLADIMIR, palatin de Cracovie, montra, dans une époque de deuil et de désastres, un courage et un dévouement dignes des plus beaux siècles de Rome et de la Grèce. En 1241 les Tartares-Mongols, ayant pillé et brûlé Kiow, s'avancèrent sur la Pologne, pour la dévaster, et de là porter la désolation dans le cœur de l'Europe. S'étant répandus depuis le Dniéper jusqu'au Bug, ils détruisirent les villes qui se trouvaient sur leur passage, à l'exception de Kamienice-Podolski, qu'ils conservèrent pour y réunir leur butin, et y enfermer les esclaves. Bientôt ils se jetèrent sur la Gallicie, passèrent la Vistule, et s'approchèrent jusqu'à sept milles de Cracovie. Las de massacrer et de piller, ils revinrent sur leurs pas, pour diriger le butin et les prisonniers sur Kamienice. Les habitants, frappés de terreur, se sauvèrent dans les forêts. Boleslas, dit *le Chaste*, duc de Pologne, se tenait lâchement enfermé dans Cracovie. Son palatin, le brave Vladimir, ayant rassemblé avec peine une petite armée, lui inspira son dévouement et son courage; et il se jeta sur les Tartares, qu'il défit et mit en désordre; mais après un second combat les barbares, devenus plus furieux par cette résistance, reparurent avec de nouvelles hordes. Les habitants, animés par les exhortations de Vladimir, avaient repris courage; et le 18 mars 1241, au lever du soleil, le brave palatin tomba sur les barbares, qui, après avoir perdu plusieurs de leurs chefs, se retirèrent en désordre. Les Polonais chantaient victoire; mais assaillis par de nouvelles hordes; ils furent forcés de se retirer de nouveau dans leurs forêts, après avoir fait des prodiges de valeur. Le duc Boleslas, effrayé, s'enfuit en Hongrie (*V.* Boleslas, V, 49). A l'exemple de ce lâche souverain, la noblesse et les habitants se dispersèrent. Vladimir ne pouvant défendre Cracovie, les Tartares, qui trouvèrent la place déserte, y mirent le feu. Tout étant dévasté, ils marchèrent sur Breslau. Cette partie de la Silésie avait pour souverain Henri II, prince d'un grand courage, qui, de même que Vladimir, n'avait point désespéré du salut de la patrie. Le palatin de Cracovie, qui ne pouvait s'éloigner, lui envoya son fils Sulislaw avec les troupes dont lui-même pouvait se passer. Le 15 avril 1241 les deux chefs, Henri et Sulislaw, rangés en bataille près de Liegnitz, sur les bords de la Nissa, attendirent les barbares, qui s'avançaient en poussant des cris de fureur. Après un combat glorieux, Sulislaw tomba près de Henri, qui bientôt fut lui-même entouré et massacré par les barbares. Le carnage fut tel, qu'ils envoyèrent à Kamienice des sacs remplis d'oreilles de leurs ennemis. Ils se jetèrent ensuite sur la Moravie, et se réunirent aux hordes qui pillaient la Hongrie. Boleslas revint à Cracovie; et son palatin l'aida à réparer ses pertes. On ignore l'époque de la mort de celui-ci. G—y.

VLADISLAS Ier., dit *Hermann*, roi de Pologne, succéda à Boleslas II, son frère, en 1081. Il était le second des fils de Casimir Ier. et de la reine Dobrogniewa, fille de Vladimir-le-Grand; on l'avait surnommé Hermann, en l'honneur de l'archevêque de Cologne, son grand-oncle, frère de la reine Rixa, sa grand-mère. Après la fuite de Boleslas, la Pologne était restée pendant une année sans chef et sans loi. Les grands du royaume, voulant mettre fin à cet état d'anarchie, prièrent Vladislas de monter sur le trône, qui lui appartenait de droit, et auquel jusque-là il n'avait point prétendu, parce que l'on ignorait ce qu'était devenu Boleslas. Après la mort violente de saint Stanislas, Grégoire VII avait excommunié Boleslas, le déclarant déchu de la couronne, et ses sujets déliés de leurs serments; il défendit aux princes de la maison régnante de prendre sans sa permission le titre de roi, et aux évêques de sacrer le monarque, si, avant d'avoir pris les ordres de la cour romaine, on osait donner un successeur à Boleslas. On méprisa des menaces qui ne pouvaient avoir d'autre effet que de prolonger les malheurs de la Pologne; l'empereur Henri IV ayant joint une invitation expresse aux prières des évêques et des grands du royaume, Vladislas fut couronné et sacré à Gnesne. Ses premiers soins se tournèrent vers la religion; après avoir fait quelques démarches à Rome, pour obtenir que l'interdit jeté sur le royaume fût levé, sans attendre l'effet de sa demande, il fit ouvrir les églises, ordonnant que l'on y célébrât l'office divin. Il avait eu, d'une union illégitime, un fils appelé Zbigniew. Sur la proposition de sa sœur Swientochna, il épousa Judith, fille de Wratislas, roi de Bohême. Les noces se célébrèrent à Cracovie, avec une magnificence royale. Comme le jeune Zbigniew y faisait ses études, le père, craignant que sa présence ne fût désagréable à la reine, l'envoya dans un couvent en Saxe, où il le fit élever avec soin. La reine était stérile; elle et son époux envoyèrent un de leurs chapelains, avec de riches présents, au couvent des Bénédictins, en Languedoc, où reposait le corps de saint Gilles. L'abbé de cette maison ordonna des prières pendant trois jours; et les parents crurent devoir à un bienfait particulier du ciel la naissance du prince qui leur naquit neuf mois après les vœux; ils l'appelèrent Boleslas; et il fut depuis surnommé *Krzywousty*, ou le *Balafré* (1085). Cet heureux événement causa une grande joie en Pologne, et l'on y érigea, en l'honneur de saint Gilles, un grand nombre d'églises. Le roi reconnaissant fonda, sous l'invocation de ce saint, une église collégiale à Cracovie. La reine, qui était adorée en Pologne, ne survécut que peu de temps à la naissance de son fils. D'après l'avis d'Othon, chapelain de la cour, le roi épousa en secondes noces la princesse Judith, sœur de l'empereur Henri IV, et veuve de Vladislas, roi de Hongrie. En quittant la Pologne, le roi Boleslas avait emmené avec lui Mieczyslas, son fils aîné. Le roi, son oncle, rappela le jeune prince en Pologne, lui donna une princesse russe en mariage, et peu de temps après, Mieczyslas mourut subitement, sur quoi se répandirent en Pologne des bruits très-défavorables à l'honneur de Vladislas. Les habitants de la Poméranie orientale étaient encore païens. Se-

lon leur usage, ils s'étaient révoltés, pour se soustraire au tribut que les rois de Pologne leur avaient imposé. Vladislas marcha contre eux, et après leur défaite (1091), il prit des précautions contre de nouvelles révoltes ; cependant dès l'année suivante ils tombèrent sur lui tout-à-coup, espérant le surprendre. On se battit jusqu'à la nuit, et le champ de bataille lui resta. Cette campagne n'ayant point été décisive, le roi en fit une troisième, et les Poméraniens se soumirent. Les Bohémiens s'étant jetés sur la Silésie, il envoya contre eux une armée qui ravagea la Moravie (1094). Son fils Boleslas, qui n'avait que neuf ans, demanda avec instance la permission de faire cette campagne, ce qui ne lui fut accordé que l'année suivante. Ce jeune prince s'opposa alors à Sieciech, lieutenant du roi, qui voulait lever le siége de Méséritz, et la fortune favorisa son audace. Sieciech abusait de la confiance du roi ; Zbigniew, instruit de la haine que ce favori s'était attirée, sortit de son couvent, et se jeta dans la ville de Breslau, où il attirait les Polonais mécontents. Le roi vint mettre le siége devant cette ville, qui capitula. Zbigniew, qui avait pris la fuite, se rendit sur les frontières de la Poméranie, et arma contre son père. Vladislas attaqua ce fils rebelle, le fit prisonnier, et livra au pillage et au feu Kruszwicz, où il s'était enfermé. Cette ville, l'une des premières du royaume, fut ruinée au point qu'aujourd'hui on en voit à peine quelques vestiges. Zbigniew fut mis en prison. Le roi étant venu à Gnesne, pour assister à la consécration de l'église cathédrale (1097), les évêques le conjurèrent de rendre la liberté à son fils, et d'éloigner de ses conseils Sieciech, qui était odieux à tout le royaume. Le favori fut exilé, et les Poméraniens s'étant de nouveau révoltés, le roi envoya contre eux ses fils Zbigniew et Boleslas. Les princes, comme il était facile de le prévoir, ne purent s'entendre, et la campagne ne fut point heureuse. Alors le père eut la pensée désastreuse de donner en apanage à Zbigniew la Mazovie et d'autres riches domaines. Ce premier partage est l'époque fatale où commencèrent les démembrements et les malheurs qui ont accablé la Pologne pendant plus de deux siècles. Sieciech étant rentré en faveur auprès du roi, les deux fils s'unirent contre leur père, qui se vit obligé d'éloigner de nouveau son favori. Le jeune Boleslas alors âgé de quatorze ans s'était déjà acquis une haute réputation de bravoure et de sagesse. Le roi de Bohême l'invita à un tournoi et à une fête royale, où il le créa son chevalier. Le père, qui voyait approcher sa fin, fit venir le jeune prince à Plock, où il tenait sa cour, pour le faire aussi son chevalier. On était occupé des préparatifs de la fête, qui devait avoir lieu le jour de l'Assomption, lorsque l'on apprit que les Poméraniens étaient venus assiéger Sandock. Le jeune Boleslas se jeta aux genoux de son père, le conjurant de lui permettre d'aller délivrer la ville. Le roi et les seigneurs s'y opposèrent d'abord ; mais ils ne purent résister aux instances du jeune prince. Il rassembla des troupes, marcha en toute hâte contre l'ennemi, et le mit en fuite. Il revint à Plock, où le roi, au comble de sa joie, le créa chevalier (1100). Ce prince mourut le 5 juin 1102, dans la cinquante-neuvième année de son âge et la vingt-unième de son règne.

G—y.

VLADISLAS II, septième roi de Pologne, était fils de Boleslas III, dit Krzivousty, et d'une princesse russe, fille de Swientopelk. Étant l'aîné de la famille, il succéda, en 1139, à son père, qui avait donné à ses autres fils une partie de la Pologne en apanage. Vladislas avait épousé Agnès, petite-fille de l'empereur Conrad II, princesse ambitieuse et hautaine; qui pour le malheur de la Pologne eut un grand ascendant sur son mari. En mourant, Boleslas avait donné à son fils aîné le titre de roi, avec autorité sur ses frères; mais ce n'était qu'une vaine prérogative, puisque ce fils ne possédait en propre que la quatrième partie du royaume. Dans une diète convoquée à Cracovie, il fut résolu que les frères du roi gouverneraient, sans aucune dépendance, les provinces qui leur étaient échues; que Vladislas aurait, avec le titre de roi, l'autorité suprême, le droit exclusif de déclarer la guerre, de commander les armées, et qu'en temps de guerre les princes seraient tenus de se trouver au lieu qu'il leur aurait assigné. Tous ces arrangements étaient plus que suffisants pour attirer sur la Pologne les maux qui accompagnent l'anarchie. Vladislas, excité par les discours de la reine, convoqua, à Cracovie, une seconde diète, où il représenta la nécessité de réunir les provinces que l'on venait de diviser, afin de donner au roi, avec une autorité réelle, les moyens de la soutenir. Il promettait de céder à ses frères ses domaines, dépendants de la couronne, avec lesquels ils pourraient vivre selon leur rang et leur dignité. La haute noblesse fit des représentations qui ne furent point écoutées. Vladislas, conduit par la reine, demanda un impôt général, dont ne furent point exemptes les provinces de ses frères. Le mécontentement éclata bientôt à l'occasion d'une violence exercée par la reine. Vladislas étant à la chasse s'écarta de sa suite; la nuit étant survenue, il fut obligé de s'arrêter dans la forêt pour y passer la nuit, n'ayant à côté de lui que le comte Pierre, un des premiers seigneurs de la cour. Comme celui-ci, couché par terre, se plaignait d'avoir trouvé un si mauvais gîte: « Soyez tranquille, lui dit le roi, » en riant, la comtesse n'en est que » mieux couchée dans les bras du » comte Skrzyn. » — « Et la reine, » reprit vivement le comte, ne trouve pas non plus le temps long avec » son bon ami Dobiesz. » Le roi, piqué au vif, fit à son retour de sanglants reproches à la reine; elle se disculpa si facilement que le faible mari l'autorisa à se venger; et Dobiesz fut chargé d'exécuter cette vengeance. Il enleva lui-même le comte Pierre au milieu des fêtes que donnait ce seigneur, à Breslau, pour le mariage de sa fille, et l'ayant amené à la cour, il lui fit crever les yeux, et arracher la langue par ordre de la reine. A la nouvelle de cet acte de cruauté, l'indignation fut générale en Pologne, et le palatinat de Sendomir donna l'exemple de la révolte. Cependant Vladislas avait réussi à dépouiller deux de ses frères. Les évêques du royaume écrivirent au pape Eugène III, le priant d'ordonner à Vladislas de rendre à ces princes leurs apanages. Le pape était alors occupé de la croisade qu'il faisait prêcher par S. Bernard, et il paraît qu'il ne donna point de réponse. L'empereur Conrad partant pour la Terre-Sainte, instruit de ce qui se passait en Pologne, recommanda vivement Vladislas, et surtout la reine Agnès, sa pa-

rente, au cardinal légat (1147). Les princes polonais s'étant réfugiés à Posen, Vladislas vint mettre le siége devant cette ville. Les évêques du royaume écrivirent de nouveau au pape, qui excommunia la reine, comme auteur des maux qui affligeaient la Pologne. L'archevêque de Gnesne sortit de la ville assiégée pour faire à Vladislas des représentations qui furent rejetées. Alors le prélat prononça contre lui, en présence de l'armée, la sentence d'excommunication, ce qui fit une vive impression sur les soldats. Les provinces se soulevèrent; Vladislas attaqué, battu dans son camp, se sauva à Cracovie. L'armée des princes l'y suivit; laissant dans la ville sa femme et ses enfants, il alla demander des secours en Bohême. Cracovie se rendit, et les princes, craignant que la reine Agnès ne fût immolée à la haine générale, se hâtèrent de la faire conduire en Allemagne avec ses enfants. Sur les instances de l'empereur Conrad, revenu de la Terre-Sainte, le pape envoya en Pologne un légat qui se contenta de demander que les provinces échues à Vladislas lui fussent restituées, pour les posséder comme fief de la couronne, laquelle resterait à Boleslas, élu par la nation polonaise. Ces propositions ayant été rejetées, le légat excommunia les princes et leurs conseillers, ordonnant au clergé de fermer les églises. Les évêques du royaume déclarèrent qu'ils regardaient cette excommunication comme nulle, et qu'ils n'y auraient aucun égard (1149). L'empereur indiqua une diète à laquelle comparut Vladislas, avec son épouse; ce prince demandait qu'on le rétablît, s'engageant à reconnaître le chef de l'empire pour son seigneur suzerain. Deux députations que Conrad fit partir pour la Pologne ne purent rien obtenir, et le pape, à sa prière, envoya de nouveau son cardinal légat, qui réitéra la sentence d'excommunication et d'interdit si l'on refusait de rétablir Vladislas (1150). Cette menace ayant été vaine, Conrad se mit en marche vers l'Oder, pour faire respecter ses décisions. Boleslas alla le trouver; il lui exposa combien son frère était haï, lui fit des présents, des promesses; et l'empereur rentra en Allemagne. Frédéric Barberousse, successeur de Conrad, tenant une diète à Wurtzbourg (1156), Vladislas vint l'y conjurer de le reconduire en Pologne. L'empereur, après quelques propositions, marcha sur l'Oder, qu'il traversa à la tête d'une armée nombreuse. Boleslas, n'étant point en mesure, se soumit à des conditions très-dures; on assure même qu'il alla nud-pieds et le glaive sur la tête, demander pardon. Il donna de l'argent, remit Casimir son frère et d'autres seigneurs comme otages; mais Vladislas ne fut point rétabli, et ce malheureux prince mourut dans l'exil en 1163. Son fils aîné s'étant distingué en Italie, l'empereur demanda pour lui et pour ses deux frères une portion des domaines que Vladislas leur père avait possédés. Boleslas qui désirait la paix céda la Silésie, qui, partagée entre les trois frères, resta, depuis cette époque, séparée du royaume de Pologne.

G—Y.

VLADISLAS III, surnommé *Laskonogi*, à cause de la longueur et de la maigreur de ses jambes, succéda à son père Mieczyslas dit le Vieux, dans le duché de Posen, et fut élu, en 1203, duc de Cracovie et chef de la monarchie polonaise. Avant d'accepter, il consulta Leszko, qui lui

paraissait avoir des droits à l'autorité souveraine, ayant été reconnu roi à la mort de son père Casimir. Leszko, qui n'avait que quinze ans, répondit fièrement qu'il s'était retiré pour le bien de la paix, et qu'il préférait l'union dans la famille régnante à tous ses avantages personnels. Romaïh, duc de Halicz, vassal de Leszko, instruit de ce qui se passait, se révolta contre son souverain et entra dans le duché de Sendomir. Une bataille sanglante fut livrée à Zawichost le 19 juin 1205; les Russes furent battus; Romain resta sur la place, et le jeune Leszko se couvrit de gloire. Vladislas, son compétiteur, se livrant à la fougue de son caractère, avait par ses violences révolté la nation. Les grands du royaume se rassemblèrent à Cracovie, d'où ils envoyèrent à Vladislas, pour lui annoncer qu'ils ne le reconnaissaient plus pour leur souverain; et, sur leurs vives instances, Leszko fit son entrée à Cracovie, pour se mettre de nouveau à la tête du gouvernement (1207). Vladislas Laskonogi avait conservé la Grande-Pologne, qu'il tenait de son père, et là il mettait tout en désordre, violant les droits les plus sacrés, s'emparant des propriétés qui lui convenaient, et dirigeant particulièrement ses violences contre le clergé. Toutes les représentations étant inutiles, il fut excommunié par le pape. Le margrave de Misnie et de Lusace vint assiéger Lébus, qui appartenait à Vladislas; celui-ci accourut au secours de la place, et envoya défier le margrave à un combat singulier qui devait avoir lieu sur les bords de l'Oder. Sans attendre le jour indiqué, Vladislas tomba, pendant la nuit, sur le camp de son adversaire: il fut repoussé, et la place ayant été prise, le vainqueur fit massacrer la garnison (1209). Vladislas s'en vengea sur le clergé, à la prière duquel le pape envoya un légat qui l'excommunia de nouveau. Sous prétexte de gérer les biens du prince Vladislas Odonicz, son neveu, il s'en était emparé; Swientopelk, duc de Poméranie, prit la défense du malheureux pupille, et Vladislas, chassé de ses états, mourut dans l'exil en 1233. G—y.

VLADISLAS IV, dit *Lokietek* (1), roi de Pologne, fut, après la mort de Leszko *le Noir*, élu chef de la monarchie polonaise, et proclamé par le clergé et la noblesse du palatinat de Cracovie, contre le gré des habitants de la ville, qui avaient déjà élu Henri, duc de Breslau (1290). Celui-ci envoya des troupes à Cracovie, et Vladislas, surpris, fut obligé de prendre l'habit d'un religieux pour se sauver. Henri étant mort, on vit à-la-fois trois compétiteurs à la couronne: Vladislas Lokietek, Venceslas, roi de Bohême, et Przémyslas, duc de la Grande-Pologne. Le parti de celui-ci ayant prévalu, il fut sacré et couronné à Gnesne, en 1295. Après la mort violente de ce prince, Vladislas fut de nouveau choisi par la diète du royaume; mais il ne prit que le titre de souverain de Pologne: *dominus regni Poloniæ* (1296). Quatre ans s'étaient à peine écoulés, lorsque la noblesse polonaise, au mépris de ses serments, le déclara déchu de ses droits, et appela à la couronne Venceslas, roi de Bohême, qui fut sacré roi de Pologne en 1300. Vladislas, chassé même de ses apanages, se réfugia en Hongrie et de là à Rome, où il fut accueilli par le

(1) Ce qui signifie *petit de taille, pas plus haut qu'une aune*, du mot polonais *lokiec*, aune.

pape Boniface VIII, qui trouvait très-mauvais que Venceslas eût osé prendre la couronne sans consulter le Siége apostolique. Un légat fut envoyé en Pologne avec ordre de tout employer pour éloigner le roi de Bohême et rétablir Vladislas. Le pape écrivit à Venceslas : « Sans avoir été » appelé par le Seigneur, vous avez » eu la présomption téméraire d'al- » ler de votre propre autorité en Po- » logne, de vous y nommer roi, au » mépris du Siége apostolique, à qui » appartiennent, comme on sait, les » provinces de la Pologne. Nous » vous défendons, etc..... ». Vladislas, revenu de Rome, entra dans le duché de Cracovie. Son parti se fortifia par la mort de Venceslas, qui périt à l'âge de trente-trois ans (1305). Son fils, qui prit aussi le titre de roi, fut assassiné, comme il marchait sur Cracovie (1306); et Vladislas fut de nouveau reconnu par tous les palatinats, à l'exception de la Grande-Pologne, qui choisit Henri, duc de Glogau. Celui-ci étant mort en 1309, la noblesse de ce palatinat élut Vladislas, qui fut ainsi reconnu seul souverain de la Pologne. Sous les faibles descendants de Swientopelk, la Poméranie orientale était de nouveau rentrée sous la domination polonaise; et Vladislas y avait été solennellement reconnu; mais les chevaliers teutoniques, profitant de la situation du royaume, avaient réussi, soit par ruse, soit par force, à s'emparer de Dantzig et des contrées situées à la gauche de la Vistule. Cette usurpation amena une guerre cruelle, qui, après avoir désolé pendant cent cinquante-sept ans la Poméranie, la Prusse et les provinces septentrionales de la Pologne, fut enfin terminée par le traité de Thorn.

Jean, roi de Bohême, formant aussi des prétentions sur la couronne de Pologne, Vladislas envoya des députés à Avignon, qui était la résidence des papes. Jean XXII était bien disposé en sa faveur, mais il craignait de mécontenter le roi de Bohême; il adressa aux évêques et à la noblesse de Pologne une bulle qu'il terminait ainsi : « Nous ne pro- » noncerons point à présent sur la » promotion du duc Vladislas, que » vous nous avez demandée. Par là » cependant nous n'entendons porter » préjudice ni à vos droits ni à ceux » des autres, vous laissant toute li- » berté d'en user comme vous le trou- » verez bon. » En conséquence, le jour du couronnement fut indiqué, et la cérémonie, qui sous les rois précédents s'était faite à Gnesne, eut lieu à Cracovie. Vladislas y fut sacré, ainsi que la reine Iadwige ou Hedwige, son épouse (1319). « Des » écrivains étrangers, dit Naruszewicz, ont blâmé Vladislas de ce » que, de concert avec les évêques » et la noblesse, il avait demandé » au pape la permission de se faire » couronner; et ils ont dit qu'en » agissant ainsi, il avait imprudem- » ment soumis le royaume à toutes » les prétentions que pourraient éle- » ver les successeurs de Grégoire » VII; qu'il aurait dû, à l'exem- » ple de ses prédécesseurs, s'a- » dresser aux empereurs d'Alle- » magne. Pour bien juger ici, con- » tinue cet historien, il faut faire » attention aux circonstances. Alors » les princes qui aspiraient à la cou- » ronne, n'étant pas assez puissants » pour la mettre eux-mêmes sur leur » tête, s'adressaient aux papes ou » aux empereurs, selon le degré de » prépondérance qu'avaient dans le » moment le Siége apostolique ou le

» trône des Césars. Or, à l'époque » où Vladislas se trouvait, la puis» sance des papes paraissait préva» loir. Depuis Grégoire VII, ils » avaient donné, à différentes épo» ques, les couronnes de Hongrie, » de Constantinople, de Portugal, » d'Aragon, de Bulgarie, de Halicz, » de Lithuanie, de Servie, de Bohê» me et de Norwége. Entouré d'en» nemis, Vladislas avait besoin d'ap» pui. En s'adressant au pape, il » pouvait s'attendre à une protection » que les empereurs étaient hors d'é» tat de lui donner. En 1324, écri» vant à Jean XXII, il se dit roi de » Pologne, par *la providence de* » *Dieu et du Siége apostolique*. Ce» pendant il s'était fait sacrer et cou» ronner sans attendre la permission » expresse du pontife. » Vladislas donna sa fille Élisabeth en mariage à Charles Robert, roi de Hongrie (1320). Le prince Louis, né de ce mariage, succéda à Casimir-le-Grand; et à sa mort, la famille des Piasts étant éteinte, Vladislas Jagellon lui succéda, et fut le chef d'une nouvelle dynastie (*V.* JAGELLON). A la prière du roi de Pologne, le pape Jean XXII avait nommé une commission qui, chargée de juger entre l'ordre teutonique et lui, décida que les chevaliers restitueraient à la Pologne les districts de la Poméranie dont ils s'étaient emparés, et qu'ils paieraient au roi Vladislas trente mille marcs d'argent. Les chevaliers ayant refusé de se soumettre à cette décision, l'ordre entier fut frappé d'excommunication. De grands changements survenus en Russie et en Silésie augmentèrent les inquiétudes de Vladislas et les difficultés de son administration. Gedymin, roi de Lithuanie, s'était emparé du duché de Kiow, après une bataille dans laquelle avaient péri les descendants de Vladimir-le-Grand. Avec eux finit la dynastie de ce monarque, qui pendant près de cinq siècles avait régné à Kiow. Dans une lettre au pape Jean XXII (1324), Vladislas donna des regrets à la mort des princes russes, qui étaient, dit-il, pour la Pologne comme un bouclier contre les hordes des Tartares. La position de ce prince à l'égard de la Silésie devenait de jour en jour plus difficile. Les princes polonais, à qui cette province avait été donnée en apanage, oubliant leur origine, s'étaient soumis aux rois de Bohême, qui menaçaient de là Posen et Cracovie, les deux premières villes du royaume. Vladislas, qui s'était assuré du roi de Hongrie, en lui donnant sa fille en mariage, voulut aussi avoir pour allié Gedymin, duc de Lithuanie et de Russie; il envoya demander une de ses filles pour le prince Casimir, son fils unique, désirant qu'on donnât pour dot à la princesse les prisonniers que les Lithuaniens avaient faits en Pologne, dans les dernières incursions. Cette proposition fut agréée. La princesse arriva à Cracovie, où elle fut baptisée, avant la célébration du mariage. Les prisonniers qui suivirent la princesse se mirent à relever les villages et les villes, avec d'autant plus de confiance, qu'ils n'avaient plus à craindre les incursions des Lithuaniens. Vladislas forma contre les chevaliers teutoniques, ennemis irréconciliables de la Pologne, une ligue dans laquelle entrèrent Gedymin, le roi de Hongrie et les princes de la Poméranie occidentale. S'étant mis à la tête de l'armée polonaise et des troupes alliées, il passa l'Oder, et ravagea les terres du marquis de Brandebourg, pour le punir de ses

liaisons avec les chevaliers (1326). L'empereur Louis, allié du marquis de Brandebourg, publia deux manifestes, par lesquels il déclara qu'il donnait à son fils la Pologne, comme un royaume qui avait autrefois appartenu à l'empire. D'un autre côté, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, se disait aussi roi de Pologne. Étant allé, à la tête d'autres croisés, se joindre aux chevaliers teutoniques, il fit en leur faveur une cession de la Poméranie. Vladislas se jeta sur le palatinat de Culm, pendant que Gedymin menaçait la Livonie. Les chevaliers, effrayés, rendirent Bromberg, Dobrzyn et quelques autres contrées sur la Vistule; et l'on consentit à une trêve. Mais la situation du royaume était de plus en plus inquiétante. Les Tartares s'avançaient de nouveau vers la Russie et la Pologne. Le roi de Hongrie avait été complétement défait par les peuples barbares établis dans la Valachie; et les Turcs menaçaient Constantinople. Vladislas, âgé de soixante-dix ans, confia le gouvernement de la Grande-Pologne à son fils Casimir, afin de former sous ses yeux le jeune prince aux soins de la royauté. Vincent Szamotulski, qui pendant plusieurs années avait occupé cette place, mécontent de ce que le roi la lui enlevait pour la donner au prince royal, résolut de s'en venger. Étant allé trouver les chevaliers teutoniques, il les engagea à entrer dans la Grande-Pologne, qu'ils ravagèrent cruellement. Le roi s'avança contre eux; et ayant regagné Szamotulski, il marcha pendant toute une nuit, et se trouva, au point du jour, près du camp ennemi; il confia son fils Casimir à un de ses généraux, en lui disant : « Je suis » vieux; qu'importe ma mort? mais » vous me répondez de mon fils : il » me vengera si je viens à périr. » On pénétra dans le camp à la première attaque; l'ennemi se défendit avec le courage du désespoir : mais enfin il fut défait, et se retira après avoir perdu plus de vingt mille hommes. Le lendemain, le roi, parcourant le champ de bataille, s'arrêta près d'un chevalier polonais, qui, ayant reçu trois coups de lance, était resté au milieu des ennemis morts ou blessés : « Vous souffrez beaucoup, » dit le monarque. — Oui certes, Sire, je souffre; mais beaucoup » moins de mes blessures que de ces » mauvais voisins dont vous me » voyez entouré. — Ayez patience, lui » dit le roi; je vais vous délivrer de » ce voisinage. » Le roi le fit aussitôt transporter dans sa tente; et lorsqu'il fut guéri de ses blessures, il acheta pour lui le village de Plowce, où s'était donnée la bataille; et en mémoire de ses trois blessures, il ajouta trois lances aux armes de ses ancêtres. Ce brave gentilhomme devint le chef de la famille Saryusz, de laquelle sont sortis les Zamoyski et les Gomolinski. Vladislas se jeta sur les terres des chevaliers, et les força de demander une trêve qui leur fut accordée. Ramenant son armée à Cracovie, il passa par la Silésie, qu'il ravagea, afin de punir les princes silésiens, qui l'avaient abandonné. Après avoir donné ses derniers avis à son fils, Vladislas mourut à Cracovie, le 2 mars 1333, dans la soixante-treizième année de son âge. Il fut enterré dans l'église cathédrale, où l'on voit encore son tombeau. La nature lui avait refusé les avantages extérieurs; mais elle l'en avait bien dédommagé, en lui accordant avec largesse des dons plus précieux. Ce prince était libéral, prudent, ac-

tif et courageux. Il oubliait facilement les injures ; son abord était aisé : il était affable envers tous ; et l'on ne résistait point à l'entraînement de sa douceur et de sa bonté. Dans les circonstances les moins prévues, il prenait aussitôt sa détermination ; et sa présence d'esprit ne l'abandonnait pas dans les plus grands dangers. La fortune lui fut souvent infidèle ; mais dans les situations les plus difficiles, il ne manqua jamais de prudence ni de courage (Voyez *Du rétablissement de la Pologne, sous Vladislas Lokietek*, par Joach. Lelewel, Varsovie, 1826). G—Y.

VLADISLAS V (*V.* JAGELLON). Ce prince eut deux fils qui lui succédèrent l'un après l'autre, Vladislas VI et Casimir IV.

VLADISLAS VI naquit, le 31 octobre 1424, de Vladislas-Jagellon, alors âgé de soixante-dix ans, et de Sophie, princesse russe, quatrième épouse du roi. La naissance d'un héritier du trône, attendu depuis tant d'années, causa une joie universelle en Pologne. Le père envoya aussitôt à Rome prier le pape Martin V de vouloir bien être le parrain de l'enfant ; ce qui fut agréé. Jagellon, profitant de l'heureuse disposition où il voyait la Pologne, proposa à la diète de reconnaître son fils pour son successeur. La diète y consentit, et le décret qu'elle rendit, à cette occasion, fut confié à Zbignée, évêque de Cracovie, avec ordre de ne le remettre au roi qu'après que celui-ci, de son côté, aurait solennellement confirmé d'anciens priviléges. Le monarque, qui ne paraissait point disposé à cette confirmation, chercha à gagner les membres influents du sénat, espérant obtenir ce qu'il désirait, sans consentir aux demandes de la nation. Le 25 avril 1426, la diète étant rassemblée, Jagellon la pria de lui remettre par écrit la nomination de son fils pour roi de Pologne. Zbignée, se levant, dit : « Voilà le décret signé par les » prélats, les grands et les barons » du royaume ; je le rends à la diète, » puisque le roi ne tient point ce qu'il » nous doit. » A ces mots, les nobles tirent le sabre, jettent de grands cris, arrachent le décret à Zbignée, et le déchirent. Jagellon se retira triste et abattu. Cependant il vint à bout de son dessein. Les grands se laissèrent gagner l'un après l'autre ; l'enfant royal fut reconnu pour successeur de son père, et il n'en coûta à celui-ci que quelques largesses et des emplois accordés aux courtisans. Jagellon étant mort le 31 mai 1434, son fils aîné, Vladislas, fut reconnu et couronné roi, malgré les réclamations et les cris violents de trois gentilshommes, qui, dans cette circonstance, donnèrent un nouvel exemple des désordres si souvent funestes à la Pologne. En 1438, les Bohémiens étant divisés, les uns ayant élu pour roi Albert, duc d'Autriche, et les autres le prince Casimir de Pologne, qui n'était âgé que de treize ans, Vladislas entra en Silésie pour soutenir par la force des armes les droits de son frère cadet. Afin de terminer ces différends, les ambassadeurs d'Albert et de Vladislas se réunirent à Breslau, en 1439. Albert offrait sa fille aînée à Vladislas, et la cadette à Casimir, qui devait succéder à son beau-père dans le royaume de Bohême. La mort d'Albert prévint l'issue de cette négociation. A la place de ce prince, qui était aussi roi de Hongrie, les grands de ce royaume offrirent leur trône vacant à Vladislas, qui n'accepta qu'après avoir long temps repoussé leurs

instances ; ayant quitté la Pologne pour ne plus y rentrer, il se rendit en Hongrie (*Voy.* LADISLAS V, XXIII, 93-94). G—Y.

VLADISLAS VII, roi de Pologne, naquit en 1595 de Sigismond III et d'Anne, archiduchesse d'Autriche. Après la mort de son père (30 avril 1632), il y eut un court interrègne, qui fut moins orageux qu'on ne l'avait craint. Déjà du vivant du père, Gustave-Adolphe, roi de Suède, excité par les dissidents, avait aspiré au trône de la Pologne. Un bruit prématuré ayant fait croire que Sigismond était mort, un agent de Gustave s'empressa d'écrire aux sénateurs et aux nobles, pour leur recommander son maître, ce qui indigna tellement Sigismond et la nation polonaise, que ces lettres furent publiquement brûlées à Varsovie. Cette imprudence fit tomber le parti suédois. Christophe Radziwil, qui s'était d'abord mis à la tête de ce parti, vint franchement trouver Vladislas ; ayant obtenu de lui l'assurance que sous son règne les dissidents jouiraient d'une certaine liberté, il lui promit sa voix et celle de ses amis. Le roi de Suède avait des partisans dans la Grande-Pologne ; afin de leur ôter toute influence, on décida dans les diétines qu'aucun étranger ne serait élu roi. L'élection ayant été indiquée pour le 25 septembre 1632, le prince Radziwil, qui voulait arracher au nouveau monarque des concessions plus étendues, se présenta à Varsovie, à la tête de cinq mille hommes à cheval ; mais le parti catholique en amena quinze mille ; et Vladislas fut unanimement proclamé, sur la simple promesse que, pendant son règne, il s'efforcerait de satisfaire les partis, et de ramener l'union dans le royaume. Il fut couronné le 6 février 1633, après avoir juré les *pactes conventus*. Les principaux points étaient qu'il conserverait religieusement les droits et les libertés de la nation ; qu'il tiendrait l'armée sur un pied respectable ; qu'il établirait des écoles ; qu'il se ferait rendre les pays usurpés par les voisins, et qu'il ne ferait la paix ni la guerre qu'après avoir consulté les états. La diète du couronnement ayant résolu la guerre contre les Russes qui assiégeaient Smolensk, le roi quitta aussitôt Varsovie pour se rendre à l'armée et faire lever le siége. Ce prince, élevé dans les camps avait dès l'âge de quatorze ans, accompagné son père devant cette même place de Smolensk. La réputation de sa valeur s'était répandue jusqu'à Moscou ; les Galitzins et quelques autres grands de la Russie lui firent secrétement offrir leurs secours, pour l'élever sur le trône des czars, lequel alors était occupé par Vassili V. Sigismond, qui désirait placer cette couronne sur sa tête, ne donna point de suite à ces premières ouvertures. Cependant ses généraux, profitant de la confusion qui régnait à Moscou, s'avancèrent jusque sous les murs de cette capitale. Vassili V fut détrôné le 27 juin 1610 ; mais les Russes, qui ne voulaient point de Sigismond, reconnurent Vladislas pour czar, à condition qu'il embrasserait la religion grecque, et que les troupes polonaises qu'il emmènerait avec lui se tiendraient à une certaine distance de la capitale. Ces conditions ayant été agréées, on prêta serment à Vladislas, et une députation lui fut envoyée au camp devant Smolensk. Sigismond la reçut avec hauteur, et il fit jeter dans les fers l'archevêque Philarèthe et le prince Vassili Galit-

zin, qui étaient à la tête des députés. Une conduite aussi impolitique fut en partie dirigée par de viles intrigues, et surtout par la seconde épouse de Sigismond, qui voulait écarter Vladislas, dans l'espoir de faire passer la couronne de Russie à ses enfants. Les négociations entamées avec le czar Michel Féodor étant rompues, le prince Vladislas marcha en 1617 contre Moscou; à la tête de l'armée polonaise. Dans toutes les villes qu'il soumettait à ses armes, il protégeait la religion grecque, ce qui lui gagna le cœur des habitants. Il s'avança ainsi jusqu'à la capitale, dont il se serait emparé, si son père l'avait appuyé comme il le devait. Cependant Michel Féodor sentit lui-même la nécessité de faire la paix, et elle fut signée le 15 janvier 1619. Les Russes cédèrent les duchés de Smolensk et de Czernikow, à condition que Michel Féodor serait reconnu czar. Après avoir conclu cette paix si avantageuse à la Pologne, Vladislas fut envoyé par son père à l'armée polonaise qui avait été complétement défaite par les Turcs et les Tartares. Le 7 octobre 1620 le jeune prince rassembla près de Choczim un corps de trente-cinq mille hommes, auxquels se joignirent trente mille hommes de troupes auxiliaires; avec une si faible armée, il fallait faire face à quatre cent mille Turcs et Tartares. L'ennemi ayant donné plusieurs assauts au camp des Polonais et ayant perdu beaucoup de monde, sans espoir de réussite, le grand-visir proposa des conférences, et le 7 octobre 1621 une paix assez avantageuse pour la Pologne fut signée, au moment où Vladislas n'avait plus qu'un tonneau de poudre dans son camp. La couronne placée sur la tête de ce prince donna un éclat à sa valeur. A peine les cérémonies qui en 1633 suivirent son couronnement furent-elles achevées, qu'il courut au secours de Smolensk. Cette place importante assiégée depuis huit mois était près de se rendre, toutes ses provisions étant épuisées. Vladislas se fit précéder par Christophe Radziwil qui, se fiant aux promesses de tolérance données par le nouveau roi, desirait faire preuve d'entier dévouement. En arrivant, Vladislas se trouva à la tête de vingt mille hommes de troupes aguerries. Les Russes n'osèrent l'attendre, et levèrent le siége. Ayant coupé un corps de quarante-six mille Russes, et par ses attaques les ayant réduits à vingt mille, il les força, le 1er. mars 1634, de se rendre à discrétion. Les officiers se mirent à genoux devant lui, et promirent, en leur nom et en celui de toute l'armée, de ne point servir contre la Pologne pendant quatre mois. Après cette victoire, Vladislas continua sa marche sur Moscou. Lorsqu'il se fut emparé de Kalouga et de Mojaysk, Michel Féodor demanda la paix, qui fut signée le 15 juin 1634; le czar céda de nouveau à la Pologne les duchés de Smolensk et de Czernikow, et il renonça aux prétentions que la Russie pouvait élever sur la Livonie, l'Estonie et la Courlande. Vladislas, de son côté, renonçant au titre de czar, s'engageait à remettre à Michel le diplome de son élection, qui lui avait été présenté par les grands de Russie, en 1610. Le prince, qui voulait franchement remplir cette condition, fit fouiller dans les archives de Varsovie et de Cracovie, espérant y trouver le diplome; toutes les recherches furent inutiles. Il paraît que le roi son père avait détruit

cet acte si important, afin que son fils aîné ne pût pas en faire usage. Cette paix si honorable ne satisfit point tous les Polonais, plusieurs étant d'avis que le roi aurait dû s'emparer de Moscou, et faire revivre ses droits à la dignité de czar. Mais de hautes considérations déterminèrent Vladislas à mettre des bornes à ses prétentions; la Pologne était alors menacée au nord par la Suède, et au midi par les Turcs et les Tartares. Quoi qu'il en soit, le czar Michel loua hautement la modération du vainqueur, lui témoigna sa reconnaissance en acquittant les frais de la guerre, et lui offrit de riches présents. Les Tartares avaient profité des circonstances pour tomber sur la Podolie. Les généraux de Vladislas firent bonne contenance jusqu'à ce que la paix avec la Russie étant signée, il pût lui-même marcher à leur secours. Alors le sultan se montra disposé à traiter, et la paix fut conclue. Les Tartares, ayant évacué Bialogorod, rentrèrent dans leurs limites; la Valachie, la Moldavie et la Transilvanie, que le sultan voulait faire administrer par ses bachas, furent rétablies dans leurs droits et leurs libertés. La Pologne étant ainsi en paix du côté du midi, Vladislas se vit en mesure de suivre la guerre contre la Suède. Ce royaume était alors gouverné par la reine Christine. Quoique les Suédois fussent occupés en Allemagne, ils avaient profité du mécontentement que les violences de Sigismond excitaient en Prusse, et ils avaient contraint l'électeur de Brandebourg à leur jurer obéissance; mais voyant Vladislas s'approcher, ils consentirent à un armistice de vingt-six ans, et ils évacuèrent la Prusse. De son côté Vladislas leur céda la Livonie, et la Dwina devint la limite des deux royaumes. La Pologne étant tout-à-fait en paix (1635), Vladislas pensa à se donner une épouse. Il jeta d'abord les yeux sur Élisabeth, sœur de Frédéric V, électeur du Rhin; mais cette princesse n'étant point catholique, le sénat s'opposa à cette union, et le roi, avec la permission de la diète, épousa Cécile-Renée, archiduchesse d'Autriche. Ces alliances de Vladislas et de son père avec la maison d'Autriche, étaient loin de plaire à la France. Le prince Jean-Casimir, frère du monarque polonais, se rendant en Espagne et ayant été obligé de relâcher à Marseille, les autorités françaises arrêtèrent la galère génoise qu'il montait, et il fut enfermé dans *la tour de Bouc*, d'où il ne sortit qu'en 1640. Cependant les relations amicales se rétablirent avec la France, et la reine Cécile étant morte en 1644, le roi demanda en mariage Louise-Marie de Gonzague Nevers, qui apporta une dot de sept cent mille écus. Les Vénitiens proposèrent alors à Vladislas de se joindre à eux contre les Turcs, et le prince employa la dot de son épouse à lever un corps de quatorze mille hommes de troupes étrangères; il se préparait à faire encore une fois la guerre, mais la diète de 1646 s'y opposa avec force, et lui défendit toute levée de troupes étrangères, ne permettant pas qu'il eût sous les armes plus de douze cents hommes pour la garde de sa personne. Le chagrin que ces contrariétés causèrent à Vladislas fut encore augmenté par la mort de son fils unique, qu'il perdit en 1647, à peine âgé de sept ans. Lui-même bientôt après s'étant refroidi à la chasse mourut le 20 mai 1648. Dans sa jeunesse Vladislas VII avait trop aimé

les plaisirs, et dans un âge plus avancé il avait conservé quelque chose de ses premières dispositions; mais quand il fallait agir, quand il se trouvait en présence de l'ennemi, il ne connaissait aucune fatigue. Son père l'avait confié, dès l'âge de sept ans, à de très-bons maîtres; il parlait l'allemand, l'italien et le latin, aussi facilement que le polonais. Dès l'âge de dix ans il avait gagné la bienveillance des Polonais, ayant adopté l'habillement national. Il n'imitait point en cela son père, qui suivait de préférence les usages des nations voisines. En 1624 il visita l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie, cherchant partout à s'instruire dans l'art de la guerre et dans la science du gouvernement. Il s'arrêta assez longtemps à Bruxelles, où l'archiduchesse infante le reçut avec les marques de la plus haute distinction. De là il se rendit près du général Spinola qui assiégeait Bréda. Ayant pris part à cette opération, il eut un cheval tué sous lui. Les circonstances politiques l'empêchèrent de voir la France. Étant à Rome, le pape Urbain VIII lui fit l'honneur qui avait autrefois été rendu à Charles-Quint; il fut reçu chanoine de Saint-Pierre, et il se montra au peuple du haut d'un balcon, portant les insignes de sa nouvelle dignité. Le pape plaça à son côté un sabre de grand prix, et sur sa tête un bonnet qu'il avait béni. Vladislas était sans ordre ni prévoyance pour ses affaires domestiques. Dans ce voyage il se trouva souvent fort embarrassé parce que, disent ses historiens, il n'écoutait aucun avis, attendant pour prendre ses mesures qu'il n'y eût plus *un sou au fond de sa bourse*. Malheureusement ce défaut d'économie intérieure le suivit sur le trône. Cependant sa mort fut un grand malheur pour le royaume, parce qu'elle arriva dans le moment où les Cosaques, mécontents de l'hetman qu'il leur avait donné, se soulevèrent contre la Pologne; comme ils avaient grande confiance en sa loyauté, il les aurait facilement apaisés, et il aurait prévenu les désordres qui éclatèrent parmi ces hordes guerrières. Au commencement de son règne, Vladislas avait conclu avec la cour de Rome, par le moyen du comte Ossolinski, son grand-chancelier, un concordat très-avantageux. Ce fut lui qui établit l'usage de la poste dans son royaume, en 1647. G—y.

VLADISLAS, dit *le Blanc*, prince polonais, célèbre par la singularité de son caractère et par la variété de ses aventures, était neveu de Vladislas Lokietek, et par conséquent cousin-germain de Casimir-le-Grand. Fier de sa naissance qui l'avait placé si près du trône, et qui même pouvait l'y faire monter, en supposant, ce qui de jour en jour devenait plus probable, que le roi de Pologne mourrait sans enfants, Vladislas laissait percer en toute occasion des prétentions incompatibles soit avec la dignité de la couronne, soit avec l'orgueil personnel ou les vues du monarque. On sait que dès les premières années de son règne Casimir s'occupa d'établir dans son royaume une législation en harmonie avec les besoins et les goûts de son peuple. Le maintien des coutumes antiques devint le prétexte des réclamations, sinon factieuses, au moins peu mesurées de Vladislas, autour duquel se groupèrent bientôt tous ceux des nobles qui se croyaient lésés par les innovations du roi. Les représentations, les négociations ne firent qu'aigrir les esprits. Vladislas

en vint au point de dire que le monarque lui en voulait, donnant à entendre par là que peut-être on voyait en lui un compétiteur, et que sa vie était en danger. Il refusa ensuite d'admettre les lois nouvelles dans les trois duchés qu'il possédait, et fit assassiner le grand-juge de Cujavie, qui cherchait à le rappeler à la soumission. Malgré sa haute naissance, il fut cité devant les tribunaux, mais ne voulut pas comparaître, et poussa la bravade au point d'écrire au roi, qui peu de temps après son avènement lui avait fait présent du duché d'Inowroclaw, que déterminé à ne rien lui devoir il lui donnait en échange celui de Bydgosz. Cette fanfaronnade ne tarda pas à lui inspirer des regrets. Il prétendit ravoir son duché; mais Casimir avait pris au mot l'offre de son cousin, et s'était mis en possession du fief qu'il lui donnait. On juge bien que celui-ci ne consentit point à le lui rendre. Au dépit que causait à Vladislas l'idée de s'être joué lui-même d'une manière si désavantageuse et à ses intérêts et à sa vanité se joignirent d'autres causes de chagrin. Il perdit une épouse qu'il aimait tendrement; puis il vit Casimir, après avoir longuement délibéré sur le choix d'un successeur, se décider en faveur du jeune Louis de Hongrie, déjà fameux en Europe par ses victoires et ses vertus (1339). L'ambition déçue, la douleur, et surtout la mobilité d'un caractère à la fois inconstant et enthousiaste, lui firent croire qu'il avait une vocation religieuse; après avoir vendu toutes ses possessions, il alla en Palestine, et visita les lieux saints, comme simple pélerin. Revenu en Europe, il ne s'arrêta quelque temps à Vienne que pour aller trouver les chevaliers teutoniques alors occupés à faire la guerre aux peuples encore demi-sauvages de la Lithuanie. Comme le paganisme régnait à cette époque dans cette contrée, Vladislas crut faire une œuvre méritoire en prenant la croix et en accompagnant les chevaliers dans leurs expéditions. Long-temps après, il se rendit à Avignon, auprès du pape Urbain V, et là, de plus en plus travaillé de son accès de dévotion, il se résolut à embrasser la vie monastique. Muni de l'approbation pontificale, il se dépouille à ses domestiques, arrive à Cîteaux, et fait profession parmi les moines qui suivent la règle de saint Bernard. Mais bientôt l'habitude lasse son inconstance, il quitte Cîteaux pour Dijon, et saint Bernard pour les Bénédictins dont il prend l'habit; en 1366, au monastère de Saint-Bénigne. Élisabeth, sa sœur, deuxième femme de Louis de Hongrie, subvenait amplement à ses besoins dans sa nouvelle habitation, et Casimir, enfin tranquille sur son compte, joignait ses dons à ceux de la reine, à condition sans doute que le prince bénédictin ne reparaîtrait point en Pologne. Vladislas, en effet, sembla n'y point songer, tant que le fils de Lokietek resta sur le trône. Mais sa mort, arrivée en 1370, trente-un ans après l'élection de Louis de Hongrie, réveilla l'ambitieux au fond de son cloître, et lui fit regretter amèrement d'avoir prononcé trop légèrement des vœux. Croyant qu'il lui serait facile d'en être délié, il se rendit à Avignon, pour demander dispense au pape. Grégoire XI repoussa nettement ses demandes, et lui enjoignit de retourner sur-le-champ dans son monastère. Vladislas partit effectivement; mais au lieu de prendre la route de Dijon, il suivit celle de Bude, et se présentant au roi de

Pologne et de Hongrie, qui, comme on le sait, préférait le séjour de ses états héréditaires à son nouveau royaume, il le pria de lui rendre les trois duchés qu'il avait autrefois possédés en Pologne, et de solliciter lui-même à la cour d'Avignon les dispenses nécessaires pour sa sécularisation. Les instances d'Élisabeth déterminèrent Louis; mais Grégoire persista dans son refus (1373). Il y avait déjà long-temps que la noblesse polonaise, souffrant impatiemment le joug d'un prince étranger, qui, d'ailleurs semblait mépriser ses sujets adoptifs et les faisait gouverner par des subdélégués, avait envoyé à Vladislas une députation; et même il paraît que tel avait été le motif principal de sa précipitation à quitter le couvent de Dijon. Une correspondance entre ses partisans et lui avait eu lieu depuis cette époque, et beaucoup de nobles attachés à la maison des Piasts l'engageaient à déclarer ses prétentions. La nouvelle du refus obstiné de Grégoire l'y décida. Il partit de Bude, lui cinquième, et arriva inopinément à Gnesne, où bientôt il vit affluer autour de lui ses partisans, et d'où il souleva en un instant la Grande-Pologne. Trois forteresses tombèrent en son pouvoir le premier jour; et le gouverneur du pays, battu à diverses reprises, fut obligé d'implorer le secours des palatinats voisins; mais ici la fortune commença à changer. Aux prises avec des forces supérieures, Vladislas se vit bientôt réduit à errer de place en place, à la tête d'une faible armée; et malgré la bravoure et l'habileté qu'il déploya dans sa triste position, il se vit réduit bientôt à s'enfermer dans Zlotor. Hanko, un de ses lieutenants, se laissa corrompre par l'or des Hongrois, et promit de leur ouvrir les portes de la ville et de leur livrer son maître. Heureusement le prince fut averti à temps; et résolu à tirer vengeance du traître, avant de se remettre entre les mains de l'ennemi, il fit ouvrir une porte, ainsi que Hanko en était convenu, et laissa entrer les assiégeants au nombre de vingt ou trente. La herse fut ensuite baissée, et Hanko brûlé vif avec les ennemis qu'on venait d'attirer dans le piége. Peu après il rendit la place qui n'était plus tenable, et sortit à la tête des siens, le sabre à la main. On lui eût sans doute accordé la liberté de se retirer où bon lui aurait semblé, si tout-à-coup il n'eût provoqué un des généraux qui avaient dirigé le siége; celui-ci le blessa grièvement, et le désarma. Emmené en Hongrie à la suite de ce combat, il reçut de son beau-frère une riche abbaye et l'ordre d'aller s'y fixer avec le titre d'abbé commendataire (1376), ce qu'il n'osa refuser, mais ce qu'il ne fit point sans se plaindre de la rigueur avec laquelle on le traitait, et sans demander à retourner au monastère de Saint Bénigne. Fatigué de ses murmures, Louis y consentit enfin, et pour lui ôter tout prétexte de mécontentement il acheta les duchés qu'il avait vendus avant de s'expatrier, et lui en remit le prix (1380). Vladislas, revenu en Bourgogne, ne renonça point cependant à toute arrière-pensée, ou du moins on eut soin de l'entourer de nouvelles tentations. Pendant les débats auxquels donna lieu la mort de Louis de Hongrie, et la guerre de succession que se firent Sigismond, son gendre, et le duc de Mazovie, Ziemovicz (1382), l'anti-pape Clément VII crut trouver une occasion favorable d'amener à son obédience la Pologne qui avait reconnu son rival Urbain VI, et il vit

dans Vladislas l'instrument le plus propre à l'accomplissement de ses desseins. Ce pontife lui expédia donc une bulle, l'invitant dans les termes les plus pressants à se rendre près de lui, même quand l'abbé du monastère lui en refuserait la permission. Le prince prêta l'oreille à ces ouvertures ; mais il ne put se rendre à la cour d'Avignon, et se contenta d'exposer au pontife l'état des choses et des opinions en Pologne, lui demandant au surplus de le relever de ses vœux et de l'autoriser à faire revivre ses prétentions. Une seconde bulle (octobre 1383) lui accorda tout ce qu'il sollicitait ; mais il ne paraît point qu'il en ait fait usage (1). Son âge avancé (il devait avoir plus de soixante ans), et l'amour des Polonais pour Jagellon qui nouvellement élu sous le nom de Vladislas V gouvernait avec sagesse et avait réuni la Lithuanie à la Pologne, contribuèrent sans doute à lui faire voir combien un aspirant au trône aurait peu de chances en sa faveur. Vladislas vécut encore quinze ans, et mourut au mois de mars 1398, dans son monastère. On lui érigea un monument dans l'église de Saint-Remy. Ainsi finit loin du trône et loin de sa patrie un prince que sa naissance et quelques brillantes qualités appelaient à régner. Une vaine jactance, une versatilité inconcevable l'empêchèrent de jamais s'attacher à rien. Approbateur des nouvelles lois de Casimir, il eût été probablement choisi par ce prince pour lui succéder ; adroit et modeste parmi les chevaliers teutoniques, il fût devenu leur grand-maître ; et peut-être sous Louis de Hongrie fut-ce moins la fortune que ses défauts qui lui firent manquer la couronne. Mais la monotonie du trône l'aurait fatigué, et sans doute il eût été moins satisfait d'être roi, toujours roi, que de se voir tour-à-tour maître de trois duchés, pélerin, courtisan, croisé, bernardin, bénédictin, chef de révolte, abbé commendataire, et redevenir bénédictin. P—or.

VLADISLAS Ier., duc de Bohême, troisième fils de Wratislas II et de la reine Swientochna, était, en 1105, le compétiteur de Swientopelk, son cousin, lorsque celui-ci fut élu duc de Bohême ; mais il lui céda ses droits, et pour le dédommager les grands du royaume s'engagèrent par serment à n'en pas choisir d'autre pour souverain, si Swientopelk venait à mourir. Ce prince ayant été assassiné en 1109, sous les murs de Glogau, l'armée élut pour duc de Bohême Othon, frère cadet du défunt, et cette élection fut confirmée par l'empereur Henri V ; mais l'évêque de Prague, ayant rappelé aux états la promesse qu'ils avaient faite à Vladislas, les engagea à casser cette élection ; et bientôt Othon lui-même reconnut les droits de son compétiteur. Vladislas, unanimement proclamé duc de Bohême, renvoya en Moravie Othon chargé de riches présents. Mais Borzivoy, son frère aîné, instruit de ces événements et dirigé par Wigbert, son beau-frère, lui envoya des députés pour se plaindre de ce que contre son droit d'aînesse il s'était emparé de l'autorité. Vladislas répondit que la nation en avait décidé ainsi ; que du reste on pourrait consulter l'empereur qui avait convoqué une diète. Vladislas était en chemin pour se rendre à cette assemblée, quand il

(1) Voyez les deux bulles dans le *Spicilegium Dacherii*, tom. VII, p. 236, et dans Naruszewicz, tom. VII, p. 366.

apprit que Borzivoy venait d'entrer à Prague. Le gouverneur, que l'on avait laissé sans garnison, avait pris la fuite en s'écriant : « Pauvre Bo» hême, que tu es digne de pitié ! » tu nourris dans ton sein plus de » vingt princes qui ne pensent qu'à » déchirer tes entrailles. » Vladislas, ayant rendu compte à l'empereur de ce qui se passait, se hâta de revenir à Prague, dont il trouva les portes fermées. Attaqué ensuite par Venceslas, fils de Wigbert, il le mit en fuite, avec le secours d'Othon qui lui avait amené trois mille Moraviens. L'empereur fit annoncer à ces princes que bientôt il arriverait en Bohême pour terminer leurs différends. Borzivoy et Venceslas, fils de Wigbert, furent mis en prison ; Othon, dont l'apanage fut augmenté, retourna en Moravie, et Vladislas, affermi dans son autorité, donna à l'empereur, qui allait entrer en Italie, un corps de cavalerie sous les ordres de son neveu. Ces troubles étaient à peine apaisés, que la paix fut de nouveau troublée. Le 8 octobre 1111 Vladislas célébrait à Prague la fête de saint Venceslas, par un grand festin, auquel il avait invité les seigneurs de la Bohême, quand on vint lui annoncer que Sobieslas, son frère cadet, s'avançait avec un corps de troupes polonaises sous les ordres de Boleslas, duc de Pologne. Les convives se levèrent ; on courut aux armes, et Sobieslas fut repoussé. Peu de temps après, la reine Swientochna réconcilia ses deux fils ; et Sobieslas eut le comté d'Olmutz. Ce fut vers ce temps qu'Étienne II, roi de Hongrie, menacé d'une guerre contre les Polonais, fit proposer à Vladislas une entrevue qui eut lieu sur la frontière des deux royaumes. Après quelques entretiens, le monarque hongrois donna une de ses filles en mariage au prince Sobieslas (1116). Les troupes que Vladislas avait envoyées en Italie étant revenues couvertes de gloire, on célébra à Prague ces heureux événements par des festins et des tournois, dans lesquels Sobieslas se distingua ; il eut plusieurs fois l'avantage de vaincre son frère, et il suspendit à son cou avec beaucoup d'ostentation un collier de pierres précieuses, prix remporté dans un des tournois du même genre. Les courtisans éveillèrent la jalousie du roi, et les choses en vinrent au point que Sobieslas s'échappa de nouveau pour aller trouver l'empereur. Ayant été mal reçu, il se refugia en Pologne. Othon s'était aussi brouillé avec Vladislas, qui le tint pendant trois ans en prison. Dans le même temps, il s'était réconcilié avec son frère aîné Borzivoy ; il lui céda une partie de la Bohême, et ils gouvernèrent ensemble dans le plus parfait accord. Vladislas, qui mourut le 12 août 1125, laissa trois fils, Henri, Théobald et Vladislas qui fut le second roi de Bohême. Ces trois princes accompagnèrent le corps de leur père jusqu'au monastère de Cladron, où il fut déposé. Othon s'empara provisoirement du château de Wisschrad ; mais Sobieslas, frère cadet du prince défunt, étant arrivé et les grands du royaume l'ayant préféré à son compétiteur, celui-ci, trompé encore une fois dans son attente, s'en retourna en Moravie, menaçant le nouveau prince de ses vengeances (*Voy.* Swientochna et Wratislas II).

G—y.

VLADISLAS II, roi de Bohême, était fils de Vladislas Ier. Son oncle Sobieslas, duc de Bohême, désirant l'avoir pour successeur, le conduisit

vers l'empereur Conrad, qui approuva le choix du duc de Bohême, et donna sa sœur Gertrude en mariage à Vladislas. Les deux princes étant de retour à Prague, Sobieslas dit à son successeur, en lui présentant Adelaïde, son épouse (fille d'Étienne, roi de Hongrie), et ses trois fils Sobieslas, Udalrich et Venceslas : « Vous savez avec » quelle bienveillance je vous ai traité; un père ne pourrait montrer » une plus grande affection envers » un fils unique; je vous ai préféré à » mes fils et à d'autres princes de » notre famille, plus âgés que vous. » Conduisez-vous envers ma femme » et mes enfants comme je me suis » conduit envers vous. » Après la mort de Sobieslas (1140), le nouveau duc convoqua les états de Bohême, pour se faire reconnaître. Surpris de ne voir arriver qu'un petit nombre de seigneurs, il apprit que les princes de la famille régnante, mécontents et ayant à leur tête Conrad, marquis de Moravie, disaient hautement qu'il n'avait point été choisi par la nation, qu'il n'était reconnu qu'à la cour de l'empereur. Les princes s'étant avancés vers Prague, les Bohémiens, dit une chronique, virent avec douleur les *drapeaux de rose* s'avancer les uns contre les autres. Vladislas, vaincu, alla trouver l'empereur, qui le reconduisit jusqu'à Prague (1142). Pour se venger, Vladislas entra dans la Moravie et la ravagea. Les princes demandèrent pardon, et tout rentra dans l'ordre. Ce fut alors que Vladislas dirigea tous ses soins vers l'administration intérieure. Il rendait lui-même la justice, revoyait et examinait avec soin les causes qui avaient été injustement décidées par l'avarice et les passions des juges. En 1147, l'empereur et le roi de France ayant pris la croix par les exhortations de saint Bernard, Vladislas les accompagna à la Terre-Sainte, d'où il revint l'année suivante. Ayant perdu, en 1151, son épouse Gertrude, il épousa en secondes noces Judith, sœur du landgrave de Thuringe, princesse d'une rare beauté. Ce fut en 1157, à la diète de Vurzbourg, que l'évêque de Prague et le gouverneur de Wissehrad convinrent, avec l'empereur Frédéric Barberousse, que leur prince qu'ils accompagnaient serait couronné roi. L'année suivante, dans une diète qui fut tenue à Ratisbonne, l'empereur posa lui-même le diadème sur sa tête (1). Vladislas, par reconnaissance, promit de l'accompagner dans sa campagne d'Italie, pour laquelle il faisait de grands préparatifs. Mais lorsqu'il donna connaissance de cette résolution aux états, elle y fut assez mal accueillie, et plusieurs témoignèrent leur mécontentement en sa présence. « On a couronné notre » prince, disaient-ils, sans nous consulter; c'est la nation qui paiera » les honneurs; on devrait pendre » l'évêque de Prague, qui a osé faire » ces arrangements sans y être autorisé. » Le roi répondit : « Tout » s'est fait d'après ma volonté et mes » ordres. S'il faut de l'argent, je le » fournirai; que ceux qui craignent » de me suivre restent à filer avec » les femmes. » Il fit ensuite élever les *étendards de rose*, et de toute

(1) Voici le texte du décret impérial : « Voulant » récompenser les services que l'illustre duc de » Bohême, Vladislas, son aïeul et autres prédéces- » seurs ont rendus à l'empire, nous avons accordé à » lui et à ses successeurs le droit de porter la cou- » ronne aux jours où nous la porterons nous-même, » c'est-à-dire à la Nativité de Notre-Seigneur, à » Pâques, à la Pentecôte et aux fêtes des saints » Venceslas et Adalbert, patrons de la Bohême. La » couronne ne pourra lui être imposée que par » l'évêque de Prague, assisté par celui d'Olmutz, » ou par l'un des deux en l'absence de l'autre. »

part on courut aux armes. Vladislas, s'étant réuni aux troupes impériales, commanda l'avant-garde de l'armée dans sa marche contre la Lombardie. Il arriva bientôt devant Milan, et se distingua dans toutes les occasions par sa valeur et sa générosité. A la prise d'un fort qui fut enlevé de vive force, il sauva toutes les femmes qui s'étaient réfugiées dans les églises, et paya de ses deniers une espèce de rançon pour les soustraire à la brutalité des soldats. Ce fut par sa médiation que l'empereur consentit à rétablir la paix dans cette malheureuse contrée; et ce fut lui qui régla la plupart des conditions de cette paix. Lorsque tout fut convenu, il fit son entrée triomphale dans Milan; et le lendemain il se rendit dans l'église métropolitaine, ayant sur la tête un diadème magnifique, dont le roi d'Angleterre lui avait fait présent. Après l'office divin, les principaux de la ville ayant prêté serment, l'empereur prit son diadème, et le plaçant sur la tête du roi, il lui dit: « C'est à vous, Vladislas, qu'appar» tient l'honneur de cette couronne; » c'est à vous que nous devons cette » victoire. » Le clergé de l'église métropolitaine donna au roi de Bohême un chandelier d'airain, qui, à ce que l'on prétendait, venait du temple de Salomon. Vladislas le fit porter à l'église de Saint-Vit à Prague. Sa santé s'étant beaucoup affaiblie, il demanda à l'empereur la permission de retourner en Bohême. Ce prince vint lui-même le voir, pour lui annoncer qu'il lui accordait ce qu'il demandait. Avant son départ, Vladislas fit distribuer des récompenses à ceux qui s'étaient distingués dans son armée. L'empereur lui donna une partie des subsides acquittés par les Milanais, qui y ajoutèrent de riches présents. C'est à cette occasion que Vladislas fit substituer un lion à l'aigle qui jusqu'alors avait été sur ses drapeaux. Il emmena avec lui un architecte italien, pour exécuter le projet qu'il méditait depuis long-temps, de joindre les deux villes de Prague, en établissant un pont sur la Molda. Après cette expédition, il ne voulut plus retourner en Italie; mais les Milanais ayant manqué à leurs promesses, il envoya de nouvelles troupes auxiliaires à l'empereur, pour marcher contre eux, sous les ordres de son fils aîné Frédéric et de son frère Théobald. Ayant appris que Sobieslas, fils de son prédécesseur, s'était emparé d'Olmutz par surprise, il marcha lui-même contre ce prince, mit ses troupes en fuite, et le fit enfermer dans une forteresse. L'année suivante il fit alliance avec le roi de Hongrie, qui, en signe d'amitié, donna une princesse hongroise à Swientopelk, son second fils. Ce fut alors que l'empereur d'Orient, Manuel Comnène, mécontent de ce qui se passait en Hongrie, entra dans ce royaume, pour y interposer son autorité. Vladislas, qui était aussi venu à la tête de ses troupes, eut avec lui une entrevue dans laquelle il inspira une si grande vénération au prince grec, que celui-ci demanda la main d'une de ses petites-filles pour Pierre, son petit-fils. Lorsque cette union fut conclue, Vladislas, se voyant de toutes parts triomphant et dans la plus profonde paix, confia l'administration de ses états à un seigneur de sa cour, appelé Vogislas. Swientopelk, son second fils, jaloux du crédit dont jouissait ce premier ministre, le poignarda sous les yeux du roi, et se sauva en Hongrie, pour se soustraire à la

colère de son père. Vladislas, sentant ses forces s'affaiblir, se choisit un successeur dans la personne de son fils aîné Frédéric, qu'il plaça sur le trône. Selon les chroniques bohémiennes, ce trône n'était qu'une grosse pierre que l'on voit encore au milieu de la ville de Prague. Quand Udalrich, fils de Sobieslas, eut appris ce qui se passait à Prague, il représenta à l'empereur, près duquel il se trouvait, que fils du dernier duc il était obligé de passer sa vie dans l'exil, que son frère aîné Sobieslas languissait en prison depuis plus de treize ans, et que Vladislas agissait contre les droits de l'empereur en se choisissant un successeur sans le consulter; enfin, que Sobieslas, son frère et lui avaient droit au royaume de Bohême avant les autres princes de la famille régnante. L'empereur répondit qu'il devait trop à Vladislas pour prendre une résolution contraire à ses vœux; que cependant, ce prince ayant agi sans le consulter, il allait lui mander de venir à la cour avec son fils, et de mettre en liberté Sobieslas, afin qu'il pût venir aussi défendre ses droits. Après plusieurs injonctions, Frédéric se rendit à la cour impériale. La décision ne lui fut point favorable. L'empereur le priva de la souveraineté de la Bohême, sous prétexte qu'il n'avait été nommé ni par son consentement, ni par celui de la nation; et il la donna à Udalrich, qui la céda généreusement à son frère aîné, Sobieslas; mais celui-ci, se contentant aussi du titre de duc, prêta foi et hommage à l'empereur. Vladislas, ne se fiant point à un prince qu'il avait traité si durement, se fit transporter, quoique dangereusement malade, dans une terre que sa femme, Judith, possédait en Allemagne. Là, en présence de cette princesse et devant l'épouse de son fils Frédéric, il expira vers la fin de l'année 1173. Ses dépouilles mortelles furent transférées à Prague, et déposées au monastère de Strahof, qu'il avait fondé, et où l'on voit encore son mausolée. G—Y.

VLADISLAS III, duc de Bohême, succéda en 1193 au duc Henri, contre lequel il s'était révolté, et qui l'avait fait mettre en prison. Comme il n'était que le cadet, ayant pris possession du gouvernement, il écrivit à Przémyslas, qui se tenait caché à Ratisbonne, pour l'instruire de ce qu'il venait de faire et pour lui proposer une entrevue. Par une modération qui a peu d'exemples, Vladislas, après avoir gouverné pendant cinq mois, remit l'autorité souveraine entre les mains de son frère aîné, se contentant de la Moravie pour apanage. Il accompagna lui-même son frère Przémyslas, quand celui-ci fit son entrée solennelle à Prague; et les deux frères vécurent dans une union qui fut d'autant plus heureuse pour la Bohême, que jusque-là elle avait été honteusement déchirée par les dissensions de ses princes. Othon et Philippe se disputaient alors l'empire germanique. Vladislas et Przémyslas se déclarèrent d'abord pour ce dernier qui, en 1198, proclama roi de Bohême Przémyslas; mais ensuite, mécontents de Philippe, ils se jetèrent dans le parti d'Othon (1201). Przémyslas l'aida si efficacement, que selon Dubrawski il en reçut le surnom d'Ottocare (1), et depuis ce temps il est

(1) Przémislas, dit cet historien, sut tellement se concilier les bonnes grâces d'Othon, que les Saxons, pour le louer, répétaient souvent *Othisch Gar*, c'est-à-dire *entièrement dévoué à Othon*. Les Bohémiens, ne comprenant point ces paroles, crurent que l'on donnait un nouveau nom à leur prince, et depuis ils le surnommèrent Ottocare.

appelé Przémyslas II, le *premier des Ottocares*. En 1205 les princes bohémiens se réconcilièrent avec Philippe, qui, en 1210, donna sa fille Cunégonde à Venceslas, fils de Przémyslas. Dans le temps où la maison régnante de Bohême était agitée par la discorde, les princes s'étaient engagés à acquitter un tribut annuel aux empereurs. Le roi Przémyslas, fort de son union avec son frère, obtint, en 1212, de l'empereur Frédéric, deux priviléges qui déclaraient la Bohême et la Moravie libres de tout tribut, et indépendantes de toute juridiction étrangère, avec faculté de la part du roi de nommer les évêques du royaume, et de leur conférer l'investiture. Le duc Vladislas mourut à Olmutz en 1222. Ce prince, sage, pieux, est loué par les annalistes du temps, surtout à cause des présents dont il avait comblé les églises de la Moravie. La nouvelle de sa mort fit une profonde impression sur le roi son frère. L'évêque de Prague, lorsque le courrier arriva à la cour, s'écria, en présence du monarque : « Maintenant, c'est fait de l'Église » et du clergé ; nous avons perdu ce » lui qui était notre appui. » Cette imprudente exclamation blessa vivement Przémyslas, et l'évêque fut obligé de se retirer à Rome. Vladislas laissait un fils du même nom, auquel le roi accorda la Moravie, et qui mourut deux ans après son père. Przémyslas, privé de l'appui qu'il trouvait dans les conseils et le dévouement de son frère, nomma Venceslas son successeur et roi de Bohême (*Voy.* Venceslas III).

G—y.

VLADISLAS, fils aîné du grand Huniade, né en 1431, fut élevé dans les camps, sous les yeux de son père. Après la malheureuse bataille du 19 octobre 1448, Huniade étant tombé entre les mains de George, duc de Servie, son ennemi mortel, n'obtint la liberté qu'aux conditions les plus dures. Il fut obligé de laisser en otage son fils Vladislas, et de consentir au mariage de ce fils chéri avec la princesse Élisabeth, petite-fille de George, et fille d'Ulric de Cilley, alors âgée de huit ans. George refusant de rendre le gage précieux qu'il tenait entre ses mains, Huniade, qui avait réparé ses pertes, s'avança à la tête de l'armée destinée contre les Turcs, et ravagea les terres de George ; alors le jeune Vladislas fut renvoyé avec de riches présents. En 1453 le roi de Hongrie, Vladislas V, ayant nommé le fils d'Huniade duc de Croatie et de Dalmatie, le chargea d'aller soumettre dans la Haute Hongrie quelques magnats révoltés. Pendant qu'il remplissait avec gloire cette mission, la mort lui enleva sa future épouse ; la princesse Élisabeth. Ce fut un malheur pour lui, pour les deux familles, et pour toute la Hongrie ; car le lien qui unissait depuis quelques années les familles Huniade et Cilley étant rompu, leurs anciennes haines éclatèrent de nouveau. Ulric, chef des Cilley (*Voy.* Ulric), et le fils du grand Huniade en furent les deux premières victimes. Voulant se faire un autre appui, Huniade avait donné à son fils Vladislas la fille de Gara, palatin du royaume (1455) ; le jeune prince était près de son père, lorsque ce héros mourut à Belgrade. Les Cilley se réjouirent de cette perte si funeste pour la chrétienté : « La » mort de Huniade ne nous suffit » pas, dit Ulric, nous exterminerons toute cette race de chiens. » Afin d'exécuter plus facilement ce

dessein, on fit une paix simulée, par laquelle le jeune Vladislas dut évacuer et livrer aux troupes du roi les places de la couronne, en commençant par Belgrade, cette ville importante que le père avait sauvée. Le roi voulut en prendre lui-même possession, et le jeune Vladislas, plein de soumission, prit les devants, afin de tout préparer pour recevoir le monarque. Szilagyi, oncle des jeunes Huniades, qui commandait dans la forteresse, avait mis la garnison, forte de cinq mille hommes, dans les tours et les casemates, de sorte qu'un agent d'Ulric, qui vint reconnaître la place, lui rapporta qu'il n'y avait presque pas de troupes. Transporté de joie, Ulric écrivit à un de ses amis : « Je vais » entrer dans Belgrade avec le roi ; » et bientôt je pourrai vous envoyer » deux têtes (celles des deux jeunes » Huniades), avec lesquelles vous » pourrez *jouer à la balle*. » Cette horrible lettre ayant été interceptée, la famille des Huniades tint conseil, et la mort d'Ulric y fut unanimement résolue. Le chancelier Witez lui-même, qui avait présidé à l'éducation des deux jeunes princes, dit : « Je conseillerai toujours la » paix et la réconciliation, jamais » je n'opinerai pour une résolution » violente et cruelle ; mais comme il » s'agit ici de sauver mes chers élè- » ves, et qu'on ne peut y parvenir » qu'en mettant à mort Ulric, quand » l'acte sera accompli, je ne sais si » je pourrai le blâmer. » Le roi fit son entrée dans Belgrade, accompagné d'Ulric, qu'il nommait son oncle. Vladislas, ayant laissé passer cent personnes de sa suite, fit fermer la porte aussitôt après. Cette petite troupe fut bientôt obligée de poser les armes, et l'armée se vit forcée de camper sous les murs de la place. Le lendemain, pendant que le roi assistait à la messe avec Ulric, Vladislas fit appeler celui-ci pour lui faire une communication importante, et il lui montra la lettre interceptée. Des paroles on en vint aux menaces : Vladislas et Ulric tirent leurs sabres ; le premier ayant été légèrement blessé, les gardes accourent, tombent sur Ulric et lui coupent la tête. Vladislas, couvert de sang, se rend auprès du roi qui sortait de la chapelle. « J'ai été attaqué » par Ulric, lui dit-il, je me suis » défendu, il est mort sous mes coups, » lisez la lettre qu'il a écrite, et vous » me pardonnerez. » Cependant l'armée, campée au dehors, menaçait de prendre la ville d'assaut ; le roi lui ordonna de s'arrêter, et conduit à Temeswar, par Vladislas, il jura à la famille que jamais il ne vengerait la mort d'Ulric. Il parut si satisfait de l'accueil qu'on lui fit, qu'il donna à la veuve et à ses deux fils des robes de pourpre brodées en or, les invitant à s'en revêtir, et à quitter leurs habillements de deuil. Il retourna ensuite à Ofen, accompagné de Vladislas Huniade. Les magnats, qui tenaient au parti des Cilley, représentaient à ce monarque qu'il n'était pas en sureté, que la petite noblesse et le peuple étaient dévoués au jeune Huniade, comme ils l'avaient été à son père, et que la paix du royaume exigeait qu'il fût sacrifié. Enfin, on ne cessait de conjurer autour du monarque hongrois la perte des deux jeunes princes. Il y eut dans ce complot une circonstance affligeante, c'est que le palatin Gara, beau-père du jeune Huniade, y prit une part honteuse. Afin de détourner l'attention des Huniades, on ne parlait à la cour et au conseil

que de préparatifs contre les Turcs. Plein de sécurité et de confiance, le jeune Vladislas, marchant sur les traces de son père, offrit de lever des troupes à ses frais, et d'observer les Turcs, en s'appuyant sur Belgrade, jusqu'à ce que l'armée hongroise fût rassemblée. Pendant qu'à la cour on paraissait recevoir ces offres avec reconnaissance, on répandait sourdement le bruit que le jeune Huniade ne pensait qu'à se mettre à la tête de ses troupes pour venir surprendre le roi et s'emparer de la couronne. Afin de dissiper ces bruits, on insinua à Vladislas que son honneur exigeait qu'il fît venir son frère cadet Mathias, pour le laisser entre les mains du roi, comme un gage de sa fidélité. Le jeune prince, ne soupçonnant rien de ce qui se tramait contre lui, se hâta d'envoyer à Temeswar pour faire venir son frère Mathias, à peine âgé de 13 ans. La mère s'y refusa disant que le père, dans ses derniers moments, lui avait surtout recommandé de ne jamais laisser ensemble ses deux fils à la cour, un seul malheur pouvant les lui enlever tous les deux à-la-fois. Vladislas écrivit de nouveau que la volonté du roi devait être faite; et la pauvre mère obéit. Le 14 mars 1447, Mathias étant arrivé à Ofen, et son frère le conduisant à cheval au château, ils furent tous les deux arrêtés par les magnats. Le lendemain Witez et leurs autres amis furent également arrêtés. On répandait en même temps le bruit que ces jeunes princes devaient égorger le roi dans trois jours et couronner Vladislas. Un tribunal, érigé pour la forme, condamna à mort ce malheureux sans l'avoir entendu, et le lendemain à la chute du jour il fut conduit derrière le château pour y être décapité. Le bourreau l'ayant frappé trois fois sans lui donner le coup mortel, il se relève plein de courage, en s'écriant avec force : « Selon nos lois » et nos usages, je suis libre; » et il se jette précipitamment dans la foule; mais ses jambes s'étant embarrassées dans sa longue robe, il fut renversé; les commissaires, chargés de l'exécution, commandèrent au bourreau de faire son devoir, et la tête du malheureux tomba sur l'échafaud. Alors un héraut d'armes fit entendre ces paroles menaçantes : « Voilà le sort des traîtres envers le » roi. » Un sombre murmure ne lui permit pas d'en dire davantage. Déjà le peuple accourait de toutes parts : les ouvriers, revenant de leurs travaux, remplissaient la place de l'exécution, et ils proclamaient l'innocence de la victime; ils se répandirent dans les rues, et menacèrent le palais du roi; reprochant aux meurtriers de Huniade d'avoir choisi une heure indue, un endroit retiré; enfin s'écriant : « Nous aurions arraché de vos mains le fils du sauveur de la Hongrie, nous l'aurions délivré si vous aviez osé le faire conduire en plein jour sur la place ordinaire des exécutions. » Après quelques heures de désordre, le gouvernement réussit néanmoins par des proclamations qui furent affichées, et par le déploiement de la force armée, à dissiper les attroupements; mais on ne put apaiser l'indignation qui se répandit dans toute la Hongrie. Szilagyi et la princesse Élisabeth, sa sœur, veuve du grand Huniade, coururent aux armes, et s'étant emparés de la Transilvanie, ils envoyèrent des partis jusqu'aux portes d'Ofen. Le roi, épouvanté, prit le jeune Mathias Corvin avec

lui, passa par Gran, mit Witez en liberté, et l'engagea à négocier avec Élisabeth une réconciliation qui fut conclue à Presbourg. Peu de temps après, ce monarque mourut subitement le 23 nov. 1458, le même jour et à la même heure où deux ans auparavant il avait juré, à Temeswar, de défendre la famille du grand Huniade (*V.* Vladislas V). G-Y.

VLAMING (Pierre), né à Amsterdam le 29 mars 1686, cultiva avec succès la littérature ancienne et la poésie hollandaise. L'idylle était son talent propre. Il publia en 1711, avec son ami Jean-Baptiste Wellekens, un recueil fort estimable, sous le titre de *Délassements poétiques*. Vlaming consacrait ses loisirs à donner des éditions soignées de bons ouvrages, tels que : I. Le *Miroir du cœur* et autres Poésies morales de Spiegel (Henri, fils de Laurent (*V.* ce nom). Il l'enrichit d'un bon commentaire, d'une biographie intéressante et d'une traduction de la Table de Cébès (1723). II. La *Rhétorique* de David Van Hoogstraten (1725). Il donna encore, en 1730, une Traduction de l'italien de l'*Arcadie* de Sannazar, avec la Vie de ce poète, dont il avait déjà publié : *Opera latinè scripta*, conjointement avec d'autres poésies de l'école moderne d'Italie, Amsterdam, 1728; in-8°. Il fut l'éditeur de *Michaëlis Hospitalii Carmina*, Amsterdam, 1732, in-8°. Vlaming s'était fort occupé d'une Histoire et d'une Description de la ville d'Amsterdam. Il avait recueilli, pour cette entreprise, des matériaux considérables; mais sa mort prématurée, en 1733, en a empêché la publication (*V.* Wagenaer).

M—on.

VLASTA, amazone de la Bohême, a fourni, dans le huitième siècle, une des pages les plus extraordinaires de l'histoire. La princesse Libussa, qui mourut en 735, avait choisi des jeunes personnes distinguées par leur force, leur adresse dans les exercices militaires; et elle leur avait confié la garde de sa personne. Après sa mort, Vlasta, qui était à la tête de ces jeunes Bohémiennes, les rassembla sur le mont Widowlé, et les excita à prendre les armes. Pour essayer leurs forces, elles tombèrent sur un domaine voisin, qu'elles choisirent pour y former un établissement militaire. Elles élevèrent sur le mont Widowlé, un fort qui devait être le centre du nouvel empire. Przémyslas, duc de Bohême, ayant reçu la nouvelle de cette première tentative, envoya aux amazones un des seigneurs de sa suite. Elles lui coupèrent le nez, les lèvres, lui firent éprouver un traitement encore plus barbare, et le renvoyèrent dans cet état sans l'avoir entendu. Ces excès furent bientôt connus dans toute l'Europe; et partout on voyait les jeunes personnes quitter leurs parents, les épouses leurs maris, leurs enfants, pour venir se placer sous la conduite de Vlasta. Celle-ci fit élever vis-à-vis de Wissegrad un second fort, que l'on appela *Diewin* ou *Château des jeunes filles*. De là les amazones se répandaient dans les campagnes, pour y porter le fer et le feu. Tout ce qui n'appartenait point à leur sexe était cruellement mutilé ou égorgé. Un corps de troupes envoyé contre elles par Przémyslas fut mis en fuite; et Vlasta rentra en triomphe dans Diewin, où elle distribua des récompenses à celles de ses compagnes qui s'étaient fait remarquer. Sept de celles-là reçurent chacune un collier d'or, récompense que Vlasta donnait de ses mains, quand

elle accordait l'ordre *de la vertu militaire*. Elle publia un *Code*, dont les trois derniers articles statuaient qu'il était défendu aux hommes de porter les armes, sous peine de mort; qu'ils ne pourraient aller à cheval que les jambes jointes et pendantes sur le côté gauche du cheval; que celui qui oserait monter autrement serait puni de mort; que les hommes, à quelque classe qu'ils pussent appartenir, devaient conduire la charrue et faire tous les travaux, tandis que les femmes combattraient pour eux; que les jeunes personnes choisiraient elles-mêmes leurs maris, et que celui qui rejetterait leur choix serait puni de mort. Ces fureurs désolèrent la Bohême pendant huit ans. Enfin, après avoir inutilement tenté de ramener ces fanatiques à la raison, Przémyslas s'avança contre le fort de Widowlé, qu'il prit d'assaut. Les jeunes personnes qui le défendaient furent mises en pièces, aucune d'elles n'ayant voulu rendre les armes. Lorsqu'elle apprit cette nouvelle, Vlasta ordonna qu'il fût fait à Diewin un sacrifice aux dieux; et sur l'autel on égorgea vingt-quatre prisonniers, pour apaiser les mânes des amazones qui étaient tombées si glorieusement. Les amazones se jetèrent sur les malheureuses victimes dont elles recevaient le sang dans des coupes enchantées. Elles sortirent ensuite de Diewin, poussant des cris de rage; et après avoir vendu chèrement leur vie, elles périrent toutes les armes à la main. Un troubadour bohémien, Dalémile, ayant recueilli, au commencement du quatorzième siècle, les traditions nationales sur Vlasta et sur ses compagnes, les a racontées en vers slaves, avec une simplicité et une décence que le poète d'une autre contrée, Arioste, a trop oubliées quand il a parlé des amazones de la Grèce. *V.* l'article Dalémile, le *Voyage en Allemagne et en Pologne*, par l'auteur de cet article, Paris, 1816, et l'*Hist. de Bohême*, par le jésuite Pubitschka, Prague, 1770, in-4°, vol. I, p. 243. —G—Y.

VLERICK (Pierre), peintre, naquit à Courtrai en 1539. Son père était procureur; mais ayant vu l'inclination que son fils avait pour la peinture, il ne voulut pas le contraindre, et le plaça chez Willem Gorellaert, peintre en détrempe, qu'il quitta bientôt pour entrer chez Charles d'Ypres, dont on vantait partout le dessin et la manière de peindre. Il sut profiter des leçons de ce maître qui, cependant, par ses mauvais traitements, le força bientôt à le quitter. Il revint chez son père qui le reçut durement, et l'obligea d'aller chercher fortune ailleurs. Il se rendit d'abord à Malines, où des peintres en détrempe l'employèrent à peindre des cartouches d'ornements; ce genre lui parut trop borné: il partit pour Anvers, où il entra chez Jacques Flore, après avoir copié à l'huile, pour faire voir de quoi il était capable, un tableau du *Serpent d'airain*. Il résolut bientôt d'aller en Italie, et choisit Venise pour but de son voyage. Le Tintoret le prit en amitié, et faisait un si grand cas de son talent qu'il voulut lui donner la main de sa fille; mais ne se croyant pas assez habile dans son art, Vlerick désirait voir Rome et les autres villes d'Italie; il refusa. A Rome il se mit à étudier l'antique avec la plus grande assiduité; rien n'échappait à son intelligence; et il dessina à la plume toutes les vues du cours du Tibre, avec une liberté qui rappelait la manière d'Henri de Clerf. Il per-

gnit aussi dans cette ville plusieurs tableaux à l'huile et en détrempe, qui obtinrent beaucoup de succès, et c'est de lui que sont les figures qui ornent les paysages que Jérôme Maziono peignit à Tivoli pour le pape Pie IV. A Naples il donna les plus belles vues de Puzzuoli et de ses environs. En quittant l'Italie, il vint enfin se fixer dans son pays, où il reçut de tous les artistes l'accueil que méritaient ses talents. Parmi les tableaux qu'il exécuta depuis son retour, on cite les *Quatre Évangélistes*, *Judith* coupant la tête à Holopherne, et un *Crucifix* entre la Vierge et saint Jean. Jusqu'à lui les peintres avaient représenté le Christ étendu sur la croix, debout; il fut le premier à le représenter soutenu seulement par les clous dont ses mains sont percées, et pendant de tout le poids de son corps. On reconnaît dans tous ses ouvrages la manière du Tintoret, qu'il n'a jamais abandonnée. Il excellait aussi dans l'architecture et dans la perspective. Il eut pour élève Van Mander et Louis Henri de Courtrai. En 1569, il alla s'établir à Tournai. Mais loin d'y trouver le repos auquel il aspirait, il y fut fait prisonnier, et eut le malheur d'y perdre de la peste trois filles qu'il avait; lui-même succomba à ce fléau en 1581, n'ayant pas encore quarante-cinq ans. P—s.

VLIERDEN (Lambert de), né à Herstalle, près de Liége, en 1564, fit ses études à Aix-la-Chapelle et à Cologne, et embrassa la profession des armes; mais plusieurs blessures et le malheur d'être fait deux fois prisonnier le dégoûtèrent d'un état qu'il avait pris sans réflexion. Revenu d'une campagne en Bohême, il chanta, en vers latins, les exploits de ses compagnons d'armes. On trouve dans le Recueil de ses poésies un poème plein de feu et d'énergie, sur la victoire de Prague, remportée par Ferdinand II, en 1620. Les vues de sa famille l'obligèrent de sacrifier son goût pour la poésie à l'étude des lois. Il y fit de rapides progrès, prit le grade de licencié à Louvain en 1590; et eut des succès brillants au barreau, par une éloquence naturelle, une parfaite connaissance des lois et une probité à toute épreuve. Il se retira après avoir fourni au barreau une carrière de quarante-neuf ans, et mourut vers 1640. Ses principaux ouvrages sont: I. Les *Panégyriques d'Ernest et de Ferdinand de Bavière*, successivement évêques de Liége. II. *De l'Élection et du Couronnement de l'empereur Ferdinand*, avec quelques autres poèmes. III. *Traité sur les trente-deux tribus des artisans de la ville de Liége*. IV. Les *Fastes magistraux de la ville de Liége*. V. *Histoire de la ville de Liége*. VI. *Édits et Traités sur les monnaies qui ont été en usage dans le pays de Liége depuis 1477 jusqu'en 1623*. VII. L'*Hercule belgique*, ou Histoire du comte de Bucquoy. Tous ces ouvrages, écrits en latin, ont été imprimés à Liége. Deux fils de Vlierden suivirent aussi la carrière du barreau. L'aîné a donné en vers élégiaques l'éloge funèbre du comte de Bucquoy, que son père avait composé en prose. T—d.

VLIET, (Guillaume Van), peintre, né à Delft en 1584, descendait de l'ancienne et noble famille de Vander Voort. Il cultiva d'abord le genre historique, et s'y distingua par une manière large et facile; mais l'amour du gain le détourna de cette carrière, pour lui faire suivre celle du portrait, dans laquelle il obtint

beaucoup de succès. Il mourut en 1642. — Henri Van Vliet, son neveu et son élève, peignit avec un égal succès l'histoire, le paysage et la perspective. Les figures dont il ornait les tableaux de ce dernier genre sont dans le goût d'Emanuel de Wit. Tous ceux de cette espèce qu'il a exécutés sont d'un ton vrai et d'un travail précieux : les amateurs en font cas ; mais, à l'exemple de son oncle, il abandonna ce genre de peinture pour le portrait, dans lequel il se perfectionna sous Mirevelt. On estime particulièrement ses *clairs de lune*. Le Musée du Louvre possédait de ce maître une *Tête de jeune homme vêtu de noir et portant un haussecol*, peinte sur bois, et qui joignait à un bon goût de dessin une couleur pleine de vigueur et d'harmonie. Elle nous a été reprise en 1815. — Jean George Van Vliet, graveur hollandais, a laissé de très-bonnes estampes, entre autres *Saint Jérôme dans une caverne, Loth et ses filles*, d'après Rembrandt. P—s.

VLITIUS (Jean) ou VAN VLIET, philologue, dont on ne connaît positivement ni le lieu ni l'année de naissance ; seulement on estime qu'il était âgé de cinquante-six ans quand il mourut à Bréda vers le mois d'avril 1666. Il avait passé ses premières années à la Haye, qui fut peut-être son endroit natal. D'après toutes les indications, il reçut une éducation très-lettrée, cultiva surtout avec un rare succès la littérature ancienne et la poésie latine, et fut lié, non-seulement dans sa patrie, mais encore en Angleterre et en France, avec les hommes les plus distingués. Adry lui a composé, au moyen du *Sylloge epistolarum* de P. Burmann le second (*Mag. encycl.*, déc. 1806), une Notice biographique étendue et curieuse, mais que M. Hœufft, dans son *Parnassus latino-belgicus*, pag. 173, juge remplie de bévues (*erroribus scatens*). Vlitius fit un voyage en Angleterre pendant l'hiver de 1641. Il s'y livra beaucoup au plaisir de la chasse, avec de jeunes seigneurs lettrés comme lui, et qui se délassaient en lisant les anciens auteurs qui traitent de cet exercice, tels que Xénophon, Oppien, et surtout Gratius. Ce fut alors qu'il forma le projet d'un travail sur ce dernier. D'Angleterre il passa en France, muni d'excellentes lettres de recommandation ; et il vit souvent à Paris Dupuy, de Bouillaud, Petau, ainsi que le P. Mersenne, qui faisait un cours sur la théorie de la musique. De retour dans sa patrie, il s'occupa de son Gratius, que, d'après une lettre qu'il écrivait le 11 avril 1642, il se proposait de donner *cum comitibus suis*, c'est-à-dire, avec Némésien et Calpurnius ; et il publia, en 1645, *Jani Vlitii venatio novantiqua*, Leyde, chez Elzevier, in-18 de 491 pages. L'ouvrage était dédié au prince d'Orange. Il dédia à la reine Christine, en 1653, *Auctores rei venaticæ antiqui, cum commentariis Jani Vlitii*. « Ce n'est point, dit » M. Adry, une seconde édition, com- » me on l'a cru, et comme Vlitius le » faisait accroire lui-même ; il n'y » a de changé que la date, les pièces » liminaires et le frontispice. » On a ajouté seulement à la fin quarante-huit pages de *secundæ curæ*. Vlitius crut devoir offrir un hommage littéraire à la reine Christine, qui, au mois de juin 1651, l'avait décoré d'un ordre de chevalerie ; et il s'en acquitta ainsi à peu de frais. En 1647, il avait publié : *Quinquatruum Bredanarum descriptio, sive in augurationem Athenæi Arausiaci poe-*

ma. Ce poème, inséré dans un petit volume in-4°., de 287 pag., parmi diverses pièces relatives à l'inauguration de ce collége, y occupe depuis la page 229 jusqu'à la page 264. Ce collége, fondé à Bréda, en 1646, par le prince d'Orange Frédéric-Henri, fut fermé, faute d'auditeurs, vers la fin de 1668. En 1651, le prince d'Orange nomma Vlitius membre de la magistrature de Bréda, avec le titre de greffier. Il paraît qu'il ne s'en rapportait pas à des subalternes pour la tenue des registres municipaux; car il existe encore aux archives de Bréda quatre forts volumes in-folio de délibérations et de résolutions, très-proprement écrits de la main de Vlitius. Au mois de décembre de la même année il eut la mission d'accompagner à Londres, en qualité de secrétaire, l'extraordinaire et infructueuse ambassade des États-généraux. Des chagrins domestiques multipliés traversèrent ensuite sa carrière. Il perdit successivement trois filles; et après avoir été fort épris de sa femme, il fit divorce avec elle. Nous ne voyons pas ce qu'est devenu un fils qu'il eut, et dont Charles II fut le parrain pendant la retraite de six mois que ce prince fit au château de Bréda (1660). Le divorce de Vlitius l'engagea dans des procès de famille, dont les suites furent très-désastreuses. Il eut la douleur de voir vendre par autorité de justice sa maison, son mobilier, sa bibliothèque; et il ne survécut que peu à tant d'adversités. A peine quelqu'un se présenta, dit Gronovius, pour l'accompagner à sa dernière demeure (*Syll. epist., ut suprà*, tom. III, p. 254). L'érudition de Vlitius était étendue et variée. Il annonce, dans une lettre à Nicolas Heinsius (1646), qu'il est tout occupé de la lecture des Pères. Vers le même temps il eut une dispute très-vive avec Wallius, au sujet de l'encens, dont les catholiques font usage dans le service divin. Ses amis de classes, et Nicolas Heinsius en particulier, lui reprochèrent la belle passion dont il se prit pour la langue hollandaise et pour les rapports de cette langue avec les anciens idiomes du Nord. Heinsius lui écrit: *Vlitio antiquitatis utriusque, tàm barbaræ quàm eruditæ, peritissimo*. Il répond: *Heinsio, viro, uti latiæ græcæque antiquitatis indagatori studiosissimo, ità patrii avitique sermonis incurioso*. En 1651, il s'occupait d'un travail sur la jurisprudence ancienne. « Je me » propose (écrit-il) de rechercher » le berceau de la jurisprudence, ses » progrès, son état florissant, ses » abus et sa décadence. Je veux » fixer l'âge de chaque jurisconsulte, » qui est très-inexact dans la Vie de » Sévère, par Lampride, et examiner encore si le Tertullien dont » nous avons des ouvrages est le même que celui dont il nous reste des » fragments dans les Pandectes.» En 1654, Vlitius écrit qu'il travaille à une *Histoire de Bréda*. Il eut pour son Gratius une dispute très-vive avec Gaspard Barthius et avec un disciple de celui-ci, nommé Mathias Lagius. Outre les publications déjà citées, nous lui devons encore: I. *Sylvæ Bredanæ*, au nombre de deux: M. Hœufft regrette de ne pas les avoir vues; et nous éprouvons le même regret. II. Un ouvrage sur le droit de succession, d'après les coutumes de la ville et de la banlieue de Bréda (en hollandais). III. Un *Almanach de Bréda*, pour l'année 1664, remarquable par des recherches de philologie hollandaise et par un recueil

de *Proverbes frisons*, les mêmes que M. Hœufft a commentés en 1815. IV. L'*Oraison dominicale en vingt idiomes germaniques ou septentrionaux*, à la suite de son *Droit de succession*. V. Une nouvelle édition du *Glossaire gothique* de François Junius, à la suite de l'Évangile en langue gothique, Dordrecht, *typis et impensis Junianis*, 1665, 2 vol. in-4°. En tête du second volume, est un poème latin assez étendu de Vlitius, adressé au ministre d'état suédois, le comte de La Gardie, et plein d'érudition septentrionale. VI. Des Poésies latines estimées. Elles sont imprimées séparément, ou éparses dans divers ouvrages. Une Ode saphique, inédite, a été recueillie dans les *Deliciæ* de Van Santen, fascic. VIII, p. 181. Elle a 34 strophes, porte la date de 1658, et est adressée *Ad amicos Hagienses et Leidenses*. Vlitius a fait aussi des vers hollandais et italiens. VII. Il écrit à Heinsius, en juin 1653, que, touché de l'horrible boucherie qu'on venait de faire des Vaudois, il avait écrit en hollandais sur leur origine et sur la transmission non altérée de la doctrine évangélique dans leurs vallées. VIII. Il avait fourni d'utiles communications à Nicolas Heinsius, pour son édition d'Ovide. P. Burman le second possédait un Recueil manuscrit de Vlitius, sous le titre d'Ἐναντιὰ (en latin *Adversaria*), et il en produit un échantillon dans son Anthologie latine, t. I, p. 544. Son Recueil intitulé *Syllogæ epistolarum* offre une correspondance composée de cinquante-cinq lettres entre Vlitius et Nicolas Heinsius. M—on.

VOECHT ou VOECHTIUS (Gilles), historien, né vers la fin du seizième siècle, dans la Campine, petit pays dépendant de l'évêché de Liége, entra jeune dans l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré, et prononça ses vœux à l'abbaye d'Everbeur (*Averbodium*). Excité par l'exemple de Godefroi Wendelin (*V.* ce nom), son compatriote, dont il reçut d'utiles conseils, il employa ses loisirs à l'étude de l'histoire et des antiquités de son pays. L'estime dont il jouissait parmi ses confrères lui mérita la charge de proviseur, qu'il remplit pendant quarante-cinq ans. Il mourut le 13 juin 1653 à l'abbaye d'Everbeur, où l'on conservait ses ouvrages en manuscrit. Foppens (*Bibl. belgica*) cite les trois suivants : I. *Historia episcopatuum totius mundi*. II. *Commentarium de jure abbatum*. III. *De comitatu Lossensi in Tungriâ et Taxandriâ*. L'abbé Ghesquière a inséré ce dernier ouvrage en partie dans les *Acta sanctorum Belgii*, I, 299. W—s.

VOEL (Jean), né en 1541, à Vaux-le-Moncelot, bailliage de Gray, embrassa la règle de saint Ignace, à l'âge de dix-huit ans, et professa les humanités dans différents colléges, notamment à Lyon et à Dole, où il remplit la place de recteur. En 1591, il fut envoyé par ses supérieurs à Tournon, joignit la chaire de langue grecque à celle de rhétorique, et mourut le 10 mars 1616, à l'âge de soixante-neuf ans, avec la réputation d'un habile professeur et d'un parfait religieux. On a de lui : I. *De ratione conscribendi epistolas utilissimæ præceptiones*, Dole, 1586; Tournon, 1601; Lyon, 1619, in-12; réimprimé à la suite de l'ouvrage suivant. II. *Artificium generale texendæ seu componendæ orationis*, Dole, 1589, in-8°; Brescia, 1623, in-8°, et sous le titre : *Exercitium*

syntexy cum discursivi judicii, etc., Fribourg en Brisgaw, 1603, in-8°. III. *Explanationes artificiosæ aliquot epistolarum familiarium Ciceronis*, Tournon, 1606, in-8°. IV. *De horologiis sciothericis*, ibid., 1608, in-4°. C'est un précis de la gnomonique de Clavius, beaucoup plus intelligible (*Voy.* Montucla, *Histoire des mathématiques*, 1, 730). V. *Index in Breviarium romanum ad conciones formandas aptissimus*, ibid., 1609, in-16; Maïence, 1614, in-12. VI. *De oratore libri IV ex Ciceronepotissimùm collecti*, Lyon, 1610, in-8°. C'est une sorte de commentaire du traité de l'Orateur; l'abbé d'Olivet en a inséré plusieurs passages dans sa belle édition de *Cicéron*; il nous apprend (*Préf.*, p. 16), que le P. Voël avait laissé manuscrits plusieurs ouvrages sur Cicéron, entre autres l'analyse de ses *Oraisons*, dont on faisait beaucoup de cas. W—s.

VOET (Gisbert), théologien hollandais, signalé par son savoir non moins que par son caractère intolérant et tracassier, naquit à Heusde, le 3 mars 1593, et fit d'excellentes études à l'université de Leyde. Il exerça le ministère sacré dans sa ville natale jusqu'en 1634, époque où l'illustre école d'Utrecht, qui ne fut convertie en académie que deux ans après, l'appela pour y enseigner la théologie et les langues orientales. Voet fut, spécialement contre les Arminiens ou les Remontrants, l'ardent défenseur de l'orthodoxie proclamée au synode de Dordrecht, et toute sa vie fut un combat contre ceux qui, parce qu'ils ne pensaient pas comme lui, lui semblaient des ennemis de la vérité. L'amertume de son zèle s'exhala surtout contre la personne et la philosophie de Descartes. Cet homme illustre, qui résidait alors à Utrecht, fut traité par Voet, tantôt de jésuite déguisé (*Jesuistaster*), tantôt d'athée. Il porta même cette dernière accusation devant le magistrat, et l'on peut voir le détail de ses odieuses persécutions dans la *Vie de Descartes*, par Baillet. L'Église romaine avait aussi dans Voet un antagoniste furibond. Ses disputes avec Coccéius, professeur à Leyde, ont été pendant plus d'un siècle la cause de la division des théologiens hollandais en *Coccéiens* et en *Voetiens*, principalement partagés d'opinions sur l'origine et l'institution du sabbat, sur le but allusif de l'ensemble et le sens typique de tous les détails de l'ancienne alliance ou de l'économie mosaïque, etc. Les autres points capitaux de morale ou de doctrine controversés par Voet concernent l'autorité des magistrats en matière de religion et de discipline ecclésiastique, l'usure, les spectacles, les jeux de hasard, les pronostics des comètes. Parmi ses adversaires on distingue encore Samuel Desmarets, Wolzoguen, Régius, Schoockius, Louis Dumoulin, Oosterga, etc. Cette vie si agitée n'empêcha point Voet de pousser sa carrière jusqu'à quatre-vingt-sept ans, dont quarante-deux furent consacrés à ses fonctions académiques. Il avait assisté pendant six semaines au synode de Dordrecht, et l'on remarque qu'il survécut de plusieurs années à tous les autres membres de cette assemblée, qui ne fut pas, à beaucoup près, une école de charité ni de paix. Ses principaux ouvrages sont : I. *Selectæ disputationes theologicæ*, 5 vol. in-4°, Utrecht et Amsterdam, 1648-1669. II. *Politica ecclesiastica*, 4 vol.

in-4°., Amsterdam, 1663-1676. On peut voir la longue énumération des autres, presque tous du genre polémique, dans l'article curieux que Gaspar Burman a donné à Voet dans son *Trajectum eruditum*, pag. 396-426. Voyez aussi Mosheim, *Histoire ecclésiastique*, tom. V, p. 431-438. M—on.

VOET (Paul), fils du précédent, né, comme son père, à Heusde, le 7 juin 1619, professa successivement à Utrecht la logique, la métaphysique, la langue grecque et le droit civil, et y mourut le 1er. août 1677. On a de lui : I. Des Notes savantes et fort érudites sur le poème grec de Musée, des amours de Héro et Léandre; sur Hérodien; sur Callimaque. II. *De duellis licitis et illicitis*, Utrecht, 1646, in-12. III. *Harmonia evangelica*, Amsterdam, 1654, in-4°. IV. *Theologia naturalis reformata*, Utrecht, 1655 et 1657, in-4°. V. *De usu juris civilis et canonici in Belgio unito*, Utrecht, 1657, in-12. VI. *De statutis eorumque concursu*, Amsterdam, 1661, in-12. VII. *Disquisitio juridica de mobilibus et immobilibus*, Utrecht, 1666, in-8°. VIII. *Jurisprudentia sacra*, Amsterdam, 1668, in-12. IX. *Commentarius ad institutiones juris*, Gorcum, 1668, 2 vol. in-4°. X. Quelques écrits polémiques pour la défense de son père. XI. Une *Histoire de l'origine et des progrès de la famille des comtes de Brederode*, écrite en hollandais, et traduite en français. — Voet (Daniel), frère du précédent, né à Heusde, le 31 décembre 1629, professa la philosophie à l'académie d'Utrecht, et publia des abrégés de physique, de pneumatique, *Meletemata philosophica* et *Physiologia, sive de rerum natura libri IV*, Amsterdam, 1661, et avec des notes de Gérard de Vries, Utrecht, 1688, in-8°. Il mourut le 26 juillet 1660. — Voet (Jean), fils de Paul, né à Utrecht le 3 octobre 1647, professa successivement le droit à Herborn, puis à Utrecht, et enfin à Leyde, où il mourut le 11 septembre 1714. On a de lui : I. *De jure militari*, Utrecht, 1670, in-8°. II. *De familiâ erciscundâ*, ibid., 1673, in-8°. III. *Compendium juris*, Leyde, 1683. IV. Quelques harangues académiques, et un écrit polémique en faveur de son grand-père. V. *Commentarius in Pandectas*, Leyde, 1698, 2 vol. in-fol., fréquemment réimprimé. Ce Commentaire l'a placé au premier rang parmi les jurisconsultes. — Voet (Jean-Eusèbe), poète et médecin hollandais, s'est distingué dans le genre lyrique et sacré. Ses *poésies édifiantes* parurent à Dordrecht en 1768, in-8°., et elles y ont été réimprimées avec des posthumes, en 1780. On a encore de lui un Traité du *goût spirituel*. Voet était inspecteur des octrois à la Haye, où il mourut en 1778. M. de Vries l'a honorablement mentionné dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, tome II, pag. 238-243, mais il préfère ses premières productions aux dernières, qui, à son avis, sentent un peu trop la lime, et ont un goût de mysticité. M—on.

VOGEL (Jean-Guillaume), minéralogiste, né le 14 mars 1657, à Ernstroda, dans le duché de Cobourg, fit ses études à Gotha, et entra chez un receveur qui lui donna des leçons sur l'histoire naturelle. Ses lectures lui ayant inspiré le goût des voyages, il quitta sa famille, en 1678, pour se rendre en Hollande. Engagé au service de la compagnie

des Indes orientales, comme mineur et essayeur, il débarqua le 13 septembre 1679 à Sumatra. Employé dans les mines de Sillidase Tambangh, il s'y distingua par son zèle, et en fut nommé directeur en 1682. Cet emploi exigeait de l'intelligence et de la bravoure. Les mines étaient couvertes par des ouvrages que les habitants venaient souvent attaquer; et Vogel se trouvait partout où sa présence était nécessaire. Dans une heureuse position, il était cependant tourmenté par le desir de revoir sa patrie, et il fit pour cela des instances si pressantes, qu'en 1687 on lui permit de s'embarquer pour retourner en Europe. En 1690, il était directeur des mines en Saxe, et depuis cette époque il remplit constamment les fonctions les plus honorables dans ce département. Il mourut le 17 juillet 1723, laissant les ouvrages suivants : I. *Journal de mes voyages en Hollande et dans les Indes orientales* (all.), Francfort et Leipzig, 1690; seconde édition, 1696, in-12. Une troisième édition qui parut en 1704 ayant été aussitôt épuisée, il en publia une quatrième à Altenbourg, 1716, in-8°. Elle est divisée en trois parties; dans la première on lit le voyage de l'auteur en Hollande et dans les Indes orientales, avec la description des lieux qu'il eut occasion de visiter. Il décrit dans la seconde partie l'état des mines qu'il dirigeait dans ces contrées, et leurs productions; dans la troisième il parle de son retour en Hollande et en Allemagne. II. *Modèle pour tous les comptes que l'on peut avoir à dresser* (all.); Gotha, 1694. III. *Les Indes orientales anciennes et modernes*, Gotha, 1812, in-8°. Après la mort de l'auteur, on trouva en manuscrit : 1°. trois in-folios qui traitent de la constitution des principautés de Saxe-Gotha, Saxe-Cobourg et Saxe-Meinungen. On y lit des détails précieux, qu'il avait puisés dans les archives de ces principautés; 2°. deux in-fol. sur les *Monnaies*; ils ont été prêtés au ministre d'un prince de Saxe, que l'on ne nomme point et qui n'a pas jugé à propos de les rendre. — Vogel (Rodolphe-Augustin), professeur de médecine à l'université de Göttingue, né le 1er. mai 1724 à Erfurt, a embrassé dans ses études toutes les branches de l'histoire naturelle, de la médecine, et s'est livré plus spécialement à la chimie. Il publia un livre classique, qui a eu un grand nombre d'éditions, sous ce titre : I. *Institutiones chemiæ, ad lectiones academicas accommodatæ*, Göttingue, 1755, in-8°. II. *Système minéral*, Leipzig, 1762 et 1776, qui n'a pas eu moins de succès. III. Sur la pathologie, il publia : *Prælectiones de cognoscendis et curandis corporis humani affectibus*, Göttingue, 1772, in-8°., réimprimé en 1784, avec une préface, par Tissot, et traduit en allemand, Leipzig, 1780, in-8°. La *Bibliothèque de médecine*, ouvrage périodique, qu'il publia depuis 1751 jusqu'à 1771, fait connaître tout ce qui parut à cette époque sur la science médicale. G—y.

VOGEL (Christophe), compositeur de musique, naquit à Nuremberg en 1756; après avoir étudié, en Allemagne, l'art musical sur les ouvrages de Hase et de Graunn, il vint à Paris vers 1776, époque où les chefs-d'œuvre de Gluck avaient opéré une révolution dans la musique dramatique, et régénéré notre premier théâtre lyrique. Vogel sentit son génie s'échauffer en écoutant

les opéras de ce grand maître, dont il médita les savantes partitions, et il se promit de marcher sur les traces d'un tel guide. Mais, long-temps rebuté, ce ne fut que le 5 septembre 1786 qu'il parvint à faire jouer son opéra de la *Toison d'or*, dont les paroles étaient aussi le début d'un jeune auteur (Deriaux). Ce coup d'essai, qui eut neuf représentations, fit bien augurer des talents du compositeur. A la vérité on trouva le rôle de Jason faible et monotone; mais ce reproche portait plus sur le poète que sur le musicien. On rendit justice au mérite de plusieurs morceaux où Vogel, montrant un talent original, cessait de se traîner sur les pas de Gluck. Il dédia sa partition à ce grand homme, qui, dans sa réponse, s'exprimait ainsi : « C'est le talent dramatique qui brille » sur les autres qualités, et c'est de » celui-ci que je vous félicite de tout » mon cœur. C'est un talent d'autant » plus rare que vous le tenez, non » pas de la pratique, mais de la na» ture. » Les encouragements que Vogel avait reçus du public semblaient l'avoir fixé dans une carrière où il espérait recueillir de nouveaux applaudissements. Il prit encore pour compagnon de ses travaux le même poète, et ils firent ensemble l'opéra de *Démophon*, dont l'ouverture, chef-d'œuvre musical, fut exécutée deux fois avec le plus grand succès au concert olympique, et redoubla l'impatience qu'on avait d'entendre cette tragédie lyrique. Mais Vogel déshonorait son talent et ruinait sa santé par des excès d'intempérance, souvent reprochés aux musiciens et surtout aux Allemands. Une fièvre maligne l'enleva le 26 juin 1788, à l'âge de trente-deux ans. Après sa mort, on remit au théâtre sa *Toison d'or*, avec des changements, sous le titre de *Médée à Colchos*: mais elle ne parut que trois fois. *Démophon*, joué le 22 sept. 1789, eut vingt-quatre représentations. Ce succès, dû aux progrès que Vogel avait faits dans le genre dramatique, donna lieu à de vifs regrets sur la perte de ce jeune compositeur que Gluck appelait son fils aîné. L'ouverture surtout entraîna tous les suffrages : elle fut répétée le premier jour, à la demande du public. La réussite de *Démophon* aurait été plus complète sans le peu d'intérêt qu'offre le poème, et sans la priorité qu'avait obtenue un opéra du même titre, par Marmontel et Chérubini, lequel avait été donné sur le même théâtre le 5 décembre 1788. C'est en raison de cette concurrence que *le Mercure*, rédigé alors par Marmontel et ses amis, fut sobre d'éloges pour l'ouvrage de Vogel; et que Grimm, partisan de Marmontel et anti-gluckiste, traite assez mal, dans sa *Correspondance*, le jeune compositeur allemand et sa musique. Cependant l'opéra auquel il donnait la préférence, joué seulement huit fois dans la nouveauté, n'a plus reparu sur la scène. Nous ne savons pas à laquelle des deux pièces s'applique le calembourg qui courut dans le temps : *Si des mots font* un opéra, *Démophon* est un opéra. Les amateurs se souviennent de l'effet que produisit au Champ-de-Mars, en 1791, à la cérémonie funèbre des officiers tués à Nancy, la fameuse ouverture du *Démophon* de Vogel, exécutée par douze cents instruments à vent, accompagnés d'intervalle en intervalle, par douze tam-tams. Adaptée au ballet de *Psyché*, elle y ajoute à l'effet d'une des plus belles scènes de cette composition

chorégraphique. La réputation méritée de ce chef-d'œuvre musical lui a long-temps valu l'honneur d'être exécuté sur tous les théâtres, entre deux pièces, les jours de grand spectacle, et dans les concerts les plus brillants. A—T.

VOGELWEIDE (WALTHER DE), l'un des six minnesingers qui, en 1206, prirent part au combat poétique livré dans le château de Wartbourg, en présence du landgrave de Thuringe et de sa famille, naquit à Vogelweide, château que ses ancêtres possédaient en Thurgovie (Suisse). Dans sa jeunesse, il se rendit près du margrave d'Autriche, et s'étant fait connaître par ses chants poétiques il passa sa vie en allant d'une cour à l'autre. Mécontent de Philippe, roi des Romains, il s'attacha à son compétiteur, Othon, margrave de Saxe. Il se trouvait à la cour de Hermann, landgrave de Thuringe, qui avait embrassé le parti d'Othon, lorsque ce prince fut défait par Philippe, près duquel Vogelweide intervint pour le réconcilier avec son bienfaiteur Frédéric II. Celui-ci étant parvenu à l'empire, Vogelweide fut en grande faveur auprès de lui. Cependant il revint trouver Léopold, margrave d'Autriche, qui, ainsi que le prince Frédéric, son fils, le combla de bontés et de présents. La cour de Vienne était alors l'école de la politesse et le séjour des Muses. Mais après la mort de Léopold, Frédéric, son successeur, s'étant abandonné à la fougue de ses passions, les poètes abandonnèrent sa cour. Walther de Vogelweide alla trouver Ulrich, duc de Carinthie, qui se réjouit d'avoir près de lui un minnesinger d'une si haute réputation. De là Walther alla visiter Paris, Constantinople et la Terre-Sainte. Si le poème qu'il est réputé avoir composé en l'honneur de Dietrich, comte de Catzenelnbogen, est effectivement de lui, il aurait encore vécu en 1250, ce qui est difficile à supposer, puisqu'en 1206 il fut un des premiers tenants au combat poétique de Wartbourg. Il est certain qu'il revint mourir dans son château de Vogelweide. Ami de Henri, landgrave de Meissen, il loua ce prince, qui se faisait gloire de s'associer aux minnesingers, et qui composa plusieurs chants en l'honneur de Walther. Celui-ci avait connu à Vienne Videler (*Voy.* ce nom) ou Reinmar l'aîné, avec lequel il fut très-lié, et dont il pleura la mort dans une touchante *Complainte*. Les poésies de Vogelweide ont une certaine élévation, qui annonce l'homme accoutumé à vivre près des grands. Les louanges, quand il leur en donne, sont distribuées avec mesure et délicatesse. Ses complaintes sont touchantes; et ses chants ramènent souvent la pensée à sa patrie, qu'il paraît avoir aimée sincèrement. Ses poésies, qui sont en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican, dans celles de Paris, de Jéna et de Weingarten, ont été publiées par Manessen, dans son *Recueil* (Zurich, 1758), d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris; et par Muller, dans sa *Collection*, Berlin, 1784. Gleim a publié : *Poésies imitées d'après Walther de Vogelweide*, Berlin, 1779, in-8°, avec la vie de Walther. Il a paru, en 1822, à la libuairie de Cotta, (Stuttgard et Tubingen), une dissertation où L. Uhland examine, d'après les écrits de Vogelweide, les différentes circonstances de la vie de ce poète, et les rapports qu'il a eus avec les événements de son é-

que. Cette production intéressante lie la biographie de Vogelweide, et la publication de ses chants poétiques, avec l'histoire contemporaine de l'Europe. G—Y.

VOGLER (Valentin-Henri), fils d'un professeur de médecine à l'université d'Helmstaedt, naquit dans cette ville, en 1622, fit ses premières études sous la direction de son père, pratiqua la médecine à Francfort-sur-le-Mein, à Oppenheim, et devint, en 1652, professeur dans sa ville natale, où il mourut en 1677. Ses ouvrages sont : I. *Dissertatio de chyli generatione*, Helmstaedt, 1656, in-4°. II. *Diæteticorum commentarius, cum disputatione de vi imaginationis in pestilentiâ producendâ*, Helmstaedt, 1667, in-4°. III. *De naturali in bonarum doctrinarum studio propensione, delectu, ingeniorum, studiorum hodiernorum, corruptelis, earumque causis, dissertationes quinque*, 1672, in-4°. IV. *Physiologia historiæ passionis Jesu Christi, nempè de angore, sudore, spineâ coronâ, vino myrrhâ condito et aceto felleo, itemque de solis obscuratione, siti, hyssopo, aceto, clamore, repentinâ morte, terræ motu, humoribus ex latere fluentibus et conditurâ corporis*, Helmstaedt, 1673, in-4°. Vogler fait preuve, dans cet ouvrage, de plus de piété que de savoir, et il serait difficile d'y trouver aujourd'hui quelque chose d'utile pour la science. V. *De valetudine hominis cognoscendâ liber*, Helmstaedt, 1674, in-4°. VI. *De rebus naturalibus et medicis quarum in Scripturis sacris fit mentio, commentarius*, Helmstaedt, 1682, in-4°. VII. *Universalis introductio in notitiam cujusque generis bonorum scriptorum*. Cet ouvrage, laissé imparfait par l'auteur, fut publié en 1691 et 1700, Helmstaedt, in-4°., avec des remarques et des additions de *Meibomius*. —

Vogler (Jean-Philippe), né à Darmstadt en 1746, fut médecin du prince de Nassau, et pratiqua la médecine à Weilbourg, où il mourut en 1802. On a de lui divers écrits, en latin et en allemand, sur la médecine et la botanique, qu'il fit imprimer à Wetzlar et à Marbourg.

. . . . . Z.

VOGLI (Jean-Hyacinthe), médecin, né à Bologne, le 20 avril 1697, suivit les cours de médecine à l'université de cette ville, puis à Florence, où il fut attaché quelque temps à l'hôpital Sainte-Marie. Il parcourut ensuite la Marche d'Ancône et l'Ombrie, pour y perfectionner ses connaissances, et revint se fixer dans sa patrie, où il se fit connaître par des recherches sur la génération; dont on s'occupait alors beaucoup en Italie, tant sur les animaux ovipares que sur les vivipares. Le résultat de ses expériences, ainsi que les idées qu'il s'était formées sur la manière dont s'exécute cette fonction, sont l'objet d'une dissertation intitulée : *De anthropogeniâ dissertatio anatomico-physica*, Bologne, 1718, in-4°. Peu de temps après, Vogli en publia une autre sur le fluide nerveux : *Fluidi nervei historia*, Bologne, 1720. Il y prétend, à tort, que le principe d'action du système nerveux est un fluide de même nature que l'air, fourni par les membranes du cerveau, et que cet organe est étranger à sa production. A la fin de l'ouvrage, on trouve quelques observations dont une seule appartient en propre à l'auteur : elle concerne un fœtus sans tête (*Voy.* M. Portal, *Histoire de l'anatomie*, IV, 528). Ces écrits acquirent à Vogli,

à peine à la fleur de l'âge, une réputation étendue. On l'admit en qualité d'agrégé au nombre des professeurs d'anatomie de l'université de Bologne, et il fut chargé de donner une notice des membres de cette université, ainsi que de leurs travaux. Vogli s'acquitta avec distinction de ce travail, et il le publia en italien sous le titre de *Tablettes chronologiques de l'histoire des hommes qui ont honoré l'université de Bologne par leurs talents ou par leurs emplois*, Bologne, 1726, in-4°. Cet ouvrage contient l'histoire de l'académie de Bologne pendant le dix-septième siècle et les vingt-cinq premières années du dix-huitième. Il valut à Vogli sa réception à l'institut de Bologne. On sait qu'il avait composé un Cours entier de médecine, qui devait former 3 vol. in-4°., et qu'il préparait un nouveau Traité de la génération de l'homme et des animaux vivipares; mais ces deux ouvrages n'ont pas été publiés. Vogli mourut à Bologne le 23 juin 1762.

N—ge.

VOIGT (Godefroi), théologien et physicien, né à Dolitsch (Delitium) dans la Misnie, au mois d'avril 1644, était fils d'un négociant qui ne négligea rien pour lui procurer les avantages d'une éducation solide. Ses études furent brillantes; il les termina par des thèses qu'il soutint avec succès à l'académie d'Altenbourg. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsque, sur la recommandation de ses amis, il fut nommé, par le duc de Mecklenbourg, recteur de l'école de Gustrow, emploi qu'il remplit de la manière la plus distinguée. En 1778, il prit ses degrés dans la faculté de théologie; et peu de temps après il accepta la place de recteur du gymnase Saint-Jean de Hambourg. Des infirmités précoces, résultat d'une application trop soutenue, l'obligèrent bientôt de donner sa démission, et il mourut le 7 juillet 1682, à l'âge de quarante-huit ans. Rodolphe Capelle prononça son oraison funèbre. Les ouvrages qu'il a laissés attestent une lecture immense et la variété de ses connaissances. On doit se borner à citer ici les principaux: I. *Curiositates physicæ*, etc., Gustrow, 1668, in-8°.; Leipzig, 1698, in-12. L'auteur y traite moins en physicien qu'en érudit de la palingénésie ou résurrection des animaux et des plantes; du chant du cygne; de la reproduction des vipères et de la nourriture du caméléon. Ces différents objets sont la matière d'autant de chapitres particuliers. II. *Dissertatio physica contra nivis albedinem*, ibid., 1669, in-8°. III. *Deliciæ physicæ*, etc., Rostock, 1671, in-8°.; cet ouvrage peut être regardé comme la suite des Curiosités physiques. Dans le premier chapitre, Voigt cherche à donner une explication plausible d'un fait rapporté par divers historiens, savoir: qu'on a vu le cadavre d'un homme assassiné s'agiter, et les blessures jeter du sang, lorsqu'il était placé devant le meurtrier. Peut-être au lieu d'expliquer un fait de cette nature aurait-il mieux valu le nier; mais il paraît que Voigt avait un goût décidé pour les choses singulières. Dans les chapitres suivants, il traite des larmes du crocodile; des petits de l'ours; de l'attrait (*amor*) que la brebis est supposée ressentir pour le loup; des poissons volants pétrifiés; de la réunion des sorciers au sabbat. IV. *Vita Constantini Magni dispu-*

tatione historicâ descripta, ibid., 1675, in-4°. V. *Antiquitates Græcorum nondùm christianorum ecclesiasticæ ex scriptoribus vetustissimis erutæ*, ibid., 1678, in-4°. VI. *Latinitatis corruptæ atque incorruptæ indices*, Hambourg, 1686, in-8°., ouvrage posthume, réimprimé à Marbourg en 1694, et à Osnabruck, 1715, même format. VII. *Thyriasteriologia sive de altaribus veterum christianorum liber posthumus*, Hambourg, 1709, in-8°. Jean-Alb. Fabricius fut l'éditeur de cet ouvrage; il y joignit un *Specimen* du Trésor des antiquités hebraïques et ecclésiastiques, qu'il se proposait de publier, pour le joindre au Trésor des antiquités grecques et romaines de Grævius et de Gronovius (*Voy.* ces noms). Le vœu de Fabricius n'a été rempli que plus de trente ans après par Blaise Ugolini (*Voy.* ce nom). L'ouvrage de Voigt est précédé de sa vie, et de la liste de ses ouvrages. Parmi ceux qui sont restés manuscrits, on distingue un *Lexique* des antiquités romaines; un Traité de logique et des *Mélanges* de philosophie et de physique. W—s.

VOIGT ou VOGT (Jean), savant très-distingué en l'Allemagne, naquit à Beverstaedt le 5 août 1695, et mourut le 28 août 1765 à Brême, où il était ministre protestant. Parmi ses nombreux écrits on remarque: I. *De patriâ Constantini Magni*, Wittemberg, 1716, in-4°. II. *Historia litteraria Constantini Magni*, Hambourg, 1720, in-8°. III. *Histoire de la réformation de l'Église de Hornebourg* (allemand), Stade, 1725, in-fol. IV. *Bibliotheca hæresiologica*, Hambourg, 1723 et 1729, 2 vol. in-8°. V. *Catalogus historico-criticus librorum rariorum*, Hambourg, 1732, in-8°. Cet ouvrage, qui est fort estimé, a eu jusqu'en 1793 cinq éditions. VI. *Monumenta inedita*, Brême, 1740 et 1752, 2 vol. in-8°. Cet écrit est relatif aux antiquités et à l'histoire de la ville de Brême. On trouve les titres des diverses productions de Voigt dans Hirsching et autres biographes allemands. G—y.

VOIGT (Jean-Chrétien), médecin allemand, né le 22 novembre 1725, fit ses études à Leipzig, et dut à sa taille élevée le malheur d'être placé, malgré lui, dans le régiment de la garde de l'électeur de Saxe. Il sut mettre à profit cette violence pour s'introduire à la pharmacie de la cour et à l'école militaire. Pendant les campagnes de 1742 à 1745, il se rendit très-utile dans les hôpitaux militaires; mais ayant été blessé à la bataille de Kesselsdorf, il obtint son congé, et se rendit, en 1746, à l'université d'Erlangen, pour terminer ses études en médecine. Il se fit ensuite connaître très-avantageusement dans toute l'Allemagne, comme médecin et comme écrivain; et mourut à Culmbach le 28 juin 1810. Voici quelques-uns de ses ouvrages, presque tous en allemand: I. *Guérison d'une goutte rentrée*, Thurnau, 1756, in-8°. II. *Circulaire sur la matière de la petite-vérole et sur son inoculation*, Kups, 1759, in-8°. III. *Sur l'électricité et ses effets, expliqués d'après la matière lumineuse*, Kups, 1760, in-8°. IV. *Méthode certaine pour empêcher les difformités que peut produire la petite-vérole*, Kups, 1765. V. *Sur la fièvre épidémique qui, en 1770 et 1771, a ravagé l'Allemagne*, Schwarzach, 1771, in-8°. VI. *Sur les forces de la nature dans les animaux, au moment de la génération, surtout par rapport*

aux mouches à miel, Schwarzach, 1778. VII. *Sur les mouches à miel et leurs maladies*, Culmbach, 1797, in-8°. G—Y.

VOIS (René de) né à Poitiers en 1665, entra dans l'ordre des Carmes où il prit le nom de Théodoric de St.-René, sous lequel il est principalement connu. Après avoir rempli la charge de commissaire apostolique en Angleterre, et celle de commissaire-général des Carmes en France, il renonça aux dignités monastiques pour se livrer entièrement à l'étude et aux exercices de la vie religieuse jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1728. Nous avons de lui : I. *Remarques historiques à l'occasion de la sainte hostie miraculeuse de Saint-Jean en Grève*, Paris, 1725 et 27, 2 vol. in-12. Un passage de l'*Histoire des Juifs* de Basnage, où ce savant se moque du miracle en question, fut l'occasion de cet ouvrage. On y trouve des discussions critiques et historiques sur les miracles en général. Les pièces justificatives qui accompagnent ce traité le rendent précieux. II. *Justification de l'Église romaine sur la réordination des Anglais épiscopaux*, Paris, 1728, 2 vol. in-12. L'auteur y réfute la *Dissertation* du P. Le Courayer sur les *Ordinations anglicanes*. Son ouvrage est solide, et accompagné de pièces originales. T—D.

VOISENON (Claude-Henri Fusée de) naquit au château de Voisenon, près de Melun, le 8 janvier 1708. Sa naissance et ses inclinations l'appelaient à devenir un brillant officier; mais la faiblesse de sa constitution et le peu de fortune qu'il avait à espérer, comme cadet de famille, engagèrent ses parents à le faire entrer dans les ordres, et il fut un mauvais prêtre. Son genre d'esprit semblait le destiner à exceller dans la littérature légère, mais la facilité précoce de ses succès fit avorter son talent; et il ne fut qu'un poète médiocre pour avoir été trop tôt un homme à la mode. A l'âge de onze ans, une épître qu'il adressa à Voltaire lui valut cette réponse flatteuse : « Vous aimez » les vers : je vous le prédis, vous » en ferez de charmants : soyez mon » élève, et venez me voir. » Dès-lors commença entre eux une amitié qui ne se démentit jamais pendant plus d'un demi-siècle. Voisenon avait vingt ans lorsqu'une aventure de société lui inspira l'idée d'un petit acte en vers, intitulé l'*Heureuse ressemblance* (1), et qui fut représenté par les héros mêmes du sujet. Le succès de ce premier essai l'enhardit à briguer les suffrages du public; et il donna, le 14 octobre 1739, au Théâtre-Français, l'*École du monde*, comédie allégorique en trois actes et en vers, qui parut froide et ennuyeuse, ainsi que l'auteur lui-même en convient avec une honorable franchise, dans sa préface. Quant au prologue intitulé l'*Ombre de Molière*, le public l'avait accueilli avec plus de faveur, et Voisenon n'hésita pas à donner, un mois après, sur le même théâtre, un nouvel acte épisodique en vers, intitulé le *Retour de l'ombre de Molière*, dans lequel il faisait ingénieusement la critique de

(1) Mme. de Turpin, éditeur des Œuvres complètes de Voisenon, se trompe lorsque, dans sa Notice sur cet auteur, elle lui attribue une autre comédie de société, composée dans le même temps, et qui était intitulée la *Tante supposée*. Cette pièce avait pour auteur Du Chasel, père de la duchesse de Choiseul-Praslin, et comme Voisenon le dit lui-même dans ses lettres, publiées en 1809, avec la Correspondance de Favart, il retoucha simplement cette comédie en 1761, pour être jouée le jour de la Saint-Louis, sur le théâtre de la duchesse de Praslin, qui était alors aux eaux de Cantères.

HIST. DE FRANCE.

VOISENON.

Cochin del.t Inandon direx.t

son *École du monde* et de plusieurs autres ouvrages dramatiques. Dans cette critique il se ménageait si peu, que des journalistes trompés entreprirent sa défense, ne sachant pas que c'était de lui-même qu'ils le vengeaient. Malgré le vœu de ses parents, il n'avait pas encore pris le petit collet, lorsqu'une aventure qui semblait devoir l'écarter de cette vocation hâta le moment de son entrée dans les ordres : il eut un duel avec un officier qu'il avait offensé par une plaisanterie, et blessa son adversaire; mais se reconnaissant l'agresseur, il se reprocha si vivement cette action, qu'il prit enfin la résolution de satisfaire sa famille. Une maladie grave dont il fut atteint le confirma dans ces dispositions. « C'était, » dit le comte de Lauraguais dans » ses *Lettres à Madame* ***, une » belle occasion pour ses grands » parents, pour les vieux amis de sa » famille, de le ramener à résipis- » cence, peut-être même d'en faire » un saint homme du monde, et » par conséquent un saint évêque de » la cour. Le voilà plaint, soigné, » caressé, un peu prêché, et bientôt » tellement ennuyé, que pour en fi- » nir, il se confessa aussi publique- » ment qu'on voulut, pour l'édifica- » tion générale. » Il entra donc au séminaire, et laissa la lecture d'Horace et de Tibulle pour celle des saints Pères. Comme il ne fallait alors que de la naissance pour faire un chemin rapide dans l'Église, Voisenon à peine ordonné prêtre devint grand-vicaire de M. Henriot, évêque de Boulogne, son parent, qui le chargea de faire ses mandements (1739). Le style épigrammatique du jeune abbé fut censuré avec tant d'amertume dans un écrit anonyme, qu'on en rechercha l'auteur : il fut découvert et mis en prison. Le grand-vicaire, qui n'avait aucune part à la détention, lui fit rendre la liberté sur-le-champ. L'auteur s'empressa de venir le remercier : « Vous ne me » devez aucun remercîment, lui dit » Voisenon, en présence de l'évêque; » c'est à moi à vous en faire de m'a- » voir averti que les vérités de l'É- » vangile exigent de ceux qui les an- » noncent un style plus simple, un » ton plus noble et plus grave. Je » n'aurais pas dû l'oublier, et je » vous promets de faire usage de » vos conseils. » A la mort de son parent, en 1741, le siége vacant lui fut offert, mais il supplia le cardinal de Fleury de faire un autre choix. « Eh! comment, disait-il, veut-on » que je conduise un diocèse, lorsque » j'ai tant de peine à me conduire » moi-même? » Le cardinal, pour récompenser le désintéressement de Voisenon, lui donna l'abbaye du Jard, qui n'exigeait de lui ni résidence, ni devoirs au-dessus de ses forces. Dès ce moment il se livra sans contrainte à son goût pour le monde et pour les plaisirs. Voltaire l'introduisit dans la société de la marquise du Chastelet, qui conçut pour le jeune abbé un vif attachement. « Madame » du Chastelet n'avait rien de caché » pour moi, dit Voisenon dans ses » *Anecdotes littéraires;* je restais » souvent tête à tête avec elle jusqu'à » cinq heures du matin; et il n'y avait » que l'amitié la plus vraie qui fai- » sait les frais de nos veilles. Elle me » disait quelquefois qu'elle était en- » tièrement détachée de Voltaire. Je » ne répondais rien; je tirais un des » huit volumes (des Lettres que Vol- » taire lui avait écrites), et je lisais » quelques lettres; je remarquais des » yeux humides de larmes; je refer-

» mais le livre promptement, en lui » disant : Vous n'êtes pas guérie. La » dernière année de sa vie, je fis la » même épreuve, elle les critiquait ; » je fus convaincu que la cure était » faite. Elle me confia que Saint- » Lambert avait été son médecin » (*V.* Saint-Lambert, XL, 1). Bientôt elle partit pour la Lorraine, accompagnée de Voltaire ; et ce dernier adressa de Lunéville, à Voisenon, plusieurs lettres qui donnent à penser que les conférences nocturnes de la marquise avec l'abbé n'avaient pas été tout-à-fait platoniques : l'une de ces épîtres commençait par ces mots : *Mon cher abbé greluchon* (4 sept. 1749). Loin de s'offenser de ce badinage, Voisenon se faisait un plaisir de communiquer les lettres qu'il recevait de Voltaire, et rien peut-être ne caractérise mieux la dépravation des mœurs à cette époque. Il était un des membres les plus assidus de cette réunion d'aimables épicuriens qui se rassemblaient tantôt chez le comte de Caylus, tantôt chez Mlle. Quinault-Dufresne, célèbre actrice (*V.* ce nom, XXXVI, 429). Chacun y payait son écot par quelque ouvrage badin en prose ou en vers ; et le recueil de ces compositions faciles, dont la plupart n'offrent plus aujourd'hui qu'un jargon inintelligible et des allusions dont la trace est perdue, obtint dans le temps une grande vogue, et fut réimprimé même dans l'étranger. Les *Bals des bois* et les *Fêtes roulantes* qui figurent dans ce recueil appartiennent à l'abbé de Voisenon. C'était une critique des fêtes données par la ville de Paris, à l'occasion du premier mariage du Dauphin, fils de Louis XV, avec une infante d'Espagne. Cette production n'est qu'une débauche d'esprit : l'auteur y emploie le langage des halles, mais il n'avait pas le naturel qui seul fait pardonner ce mauvais genre. Voisenon était aussi très-assidu auprès du duc de La Vallière, qui n'était jamais plus satisfait que lorsque l'aimable abbé faisait de longs séjours dans sa délicieuse résidence de Montrouge. C'est de là que Voltaire, dans son malicieux badinage, n'appelait plus Voisenon que *notre grand-aumônier, monsieur l'évêque de Montrouge*. Il lui adressa même dans le temps ces vers qui coururent tout Paris :

Vous êtes prêtre de Cythère :
Consacrez, bénissez, chantez
Tous les nœuds, toutes les beautés
De la maison de La Vallière ;
Mais tapi dans les voluptés,
Vous ne songez qu'à votre affaire.
Vous passez les nuits et les jours
Avec votre grosse bergère ;
Et les légitimes amours
Ne sont pas votre ministère.

Les succès que Voisenon avait obtenus au théâtre, avant de recevoir la prêtrise, le sollicitaient de rentrer dans cette carrière ; mais l'ancien grand-vicaire de Boulogne hésita pendant deux ans. A la fin, Mlle. Quinault triompha de ses scrupules, et il donna aux Italiens, en 1744, les *Mariages assortis*, comédie en trois actes et en vers, qui eut du succès. Personne n'a plus sévèrement que l'auteur lui-même critiqué l'affectation de style qui règne dans cet ouvrage. Cependant on y remarque des tirades brillantes, et tout un rôle de l'*ancienne comédie où il était permis de rire quelquefois* (Dictionnaire dramatique). Mlle. Quinault fournit à Voisenon le sujet de la meilleure de ses pièces, la *Coquette fixée*, en trois actes et en vers, jouée aux Italiens en 1746, et qui eut vingt-trois représentations de suite. On trouve dans cet ouvrage ce qu'on chercherait

vainement dans les autres productions dramatiques du même auteur : un plan, des caractères bien tracés, et quelques morceaux supérieurement écrits. On peut juger par là de ce que Voisenon aurait pu être, si son goût exclusif pour les plaisirs lui eût laissé le loisir de méditer ses ouvrages. On a de lui plusieurs autres comédies qui eurent assez de succès, entre autres le *Réveil de Thalie*, la *Jeune Grecque*. Il travailla aussi pour l'Académie royale de musique, et ses opéras de l'*Amour et Psyché*, d'*Hylas et Zélis*, de *Jupiter et Calisto*, mis en musique par Mondonville, furent très-applaudis, et souvent représentés. Il a composé en outre des *Oratorios* pour les concerts spirituels du carême. Les plus connus sont les *Fureurs de Saül* et les *Israélites sur la montagne d'Oreb*. Voltaire, dans une lettre au *très-aimable et très-volage évêque de Montrouge*, lui fait compliment *de ce mandement israélite*. Les oratorios de l'abbé de Voisenon eurent le mérite de reproduire en France le genre respectable des compositions tirées de l'Écriture, et sans s'élever à la simplicité majestueuse de son modèle, il eut du moins la sagesse d'éviter, dans ces pièces religieuses, l'affectation de style qui lui était ordinaire ; mais Favart pousse un peu trop loin la complaisance lorsqu'il proclame l'abbé de Voisenon le digne émule de Métastase (2). On a, dans le temps, attribué à l'auteur de la *Coquette fixée* une grande part dans presque tous les ouvrages de Favart, et l'on a aussi accusé cet abbé libertin d'avoir vécu avec Mme. Favart dans une intimité scandaleuse. C'est au moins ce qu'attestent les Mémoires du temps, et particulièrement la Correspondance de Bachaumont, rédigée chez Mme. Doublet, marraine de Voisenon (*V.* Doublet, XI, 609). A ce témoignage on peut joindre les lettres mêmes de Voisenon, publiées il y a quelques années dans les *Mémoires et Correspondance* de Favart, déjà cités. Rien de plus inconvenant que le ton de ces épîtres adressées par un prêtre à une comédienne. Ce qui surprendra peut-être aujourd'hui, c'est que ces facéties indécentes étaient officiellement communiquées au *bureau* de Mme. Doublet, sur la recommandation de Voisenon lui-même ; puis, colportées dans les nouvelles à la main, elles faisaient l'entretien de la ville et de la cour. Dans ces mêmes lettres, l'abbé nous apprend encore qu'il ne vivait que d'indigestions ; il ne parle qu'avec jubilation des bons repas qu'il va faire : *Je suis si gonflé de pâtisserie que j'en crève, je me tue à table, je m'en donne jusqu'à la gorge ;* tels sont les aveux naïfs qui reviennent à chaque page. Il avoue lui-même que ceux qui le voyaient manger ne pouvaient concevoir *comment une aussi mince personne avait un aussi grand estomac*. Enfin, il raconte qu'un second pâtissier, sur sa réputation, est venu s'établir à Cantères : « Il y a, dit-il, » émulation entre les deux artistes. » Je mange et je juge ; c'est mon es» tomac qui en paie les dépens. » Au milieu de ces gaîtés profanes, on trouve une épître édifiante adressée au fils de Favart, sur le point de faire sa première communion. Voisenon lui recommande surtout *d'éviter les gens livrés au libertinage*. Au reste, la vie que l'abbé

(2) *Voy.* la Correspondance littéraire de Favart avec le comte Durazzo (lettre du 14 mai 1761).

menait chez M. et Mme. Favart a été décrite de la manière la plus naïve dans une chanson qu'on croirait dictée par la méchanceté, si l'on ne savait que ce couplet lui-même l'avait composée pour la fête de Voisenon, en 1755 :

Le soir, d'un conte libertin
Il écrit quelques pages;
Il dit ses heures le matin
Et baise les images.
En attendant que le malin
Le rôtisse ou l'échaude,
Il a de bréviaire à la main,
Et ce Claude est bien Claude.

Ces couplets disent encore que Voisenon *rougissait de faire des vers;* mais qu'il en faisait pour vingt auteurs qui usant de sa complaisance s'en venaient *chez lui le matin à la maraude*, et de *son esprit faisaient leur butin.* On y voit aussi que, comme tous les abbés qui faisaient des vers, il était mal vu de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, chargé de la feuille des bénéfices (*V.* Bernis, IV, 316); enfin, que dupe d'un charlatan il se ruinait pour acheter de l'eau soi-disant d'or potable. On aurait peine à le croire, si tous les Mémoires du temps n'en faisaient foi, au milieu des dissipations d'une vie dissolue, Voisenon était tourmenté par les scrupules d'une dévotion dont on ne pouvait contester la sincérité. Dans une maladie grave, il fit une confession générale : « Ce n'é-» tait pas du menu dont j'étais con-» venu, mais au contraire, » disait-il à ses amis, en leur rappelant cette circonstance de sa vie. Son confesseur lui refusa l'absolution; alors il s'adressa au pape, et le bon père devint plus traitable, comme Voisenon le raconte lui-même dans une pièce de vers imprimée avec les *Lettres de L.-B. Lauraguais à Madame* *** :

Le bon père me dit qu'il était fort content,
Mais point du tout surpris de voir l'un des quarante
Se soumettre humblement au concile de Trente;
Et, professant enfin la foi du charbonnier,
A Dieu comme à César présenter son denier.

Enfin, il obtint l'absolution et des indulgences, à condition qu'il donnerait mille écus au Saint-Siége, six mille livres aux pauvres, et qu'il dirait tous les matins son bréviaire sans y manquer. L'exactitude du pénitent à remplir cette obligation, au milieu des désordres d'une vie publiquement dissolue, donna lieu aux anecdotes les plus bizarres. A travers la gaîté avec laquelle il affectait de parler de sa singulière dévotion, on démêlait cependant l'invincible effroi que lui inspiraient les peines de l'enfer. Là était toute sa religion. Trop faible pour avoir des passions, il eut plutôt des penchants que des goûts; et, dépourvu de caractère, il cherchait par d'éternelles plaisanteries à s'étourdir sur le scandale de sa conduite. La faiblesse de sa constitution, la frêle structure de toute sa personne, répondaient assez à l'idée qu'on peut se former de son caractère; et comme l'a dit un contemporain, *il a passé sa vie à mourir d'un asthme.* Il n'y avait pas plus de fonds à faire sur ses maladies que sur toute autre chose de lui. Il était à la mort aujourd'hui, et demain à l'Opéra. Un jour étant à la campagne, il se trouva surpris d'une de ses attaques habituelles. On le crut près de mourir, et l'on se hâta d'aller chercher le curé pour l'administrer; mais, tandis qu'on apportait le viatique, le malade sortit par une porte de derrière et courut à la chasse. Ce fut au mois de juillet 1762 que Voisenon se mit sur les rangs pour l'académie. Ses titres étaient assez minces; car on ne pouvait mettre de ce nombre que les *Mariages assortis* et la *Co-*

quette fixée. Ses Contes libertins *où l'ordure est mise en calembourgs,* (3) selon l'expression de Laharpe, auraient dû être pour lui des motifs d'exclusion; mais l'académie, qui avait assez récemment repoussé de son sein, à cause d'une Ode trop célèbre, un grand poète, d'ailleurs homme du monde (*Voyez* PIRON, XXXIV, 508), ferma les yeux sur les écrits licencieux d'un candidat homme d'église. Piron était pauvre, sans protecteurs; ses Épigrammes lui avaient fait beaucoup d'ennemis, son talent encore plus d'envieux. Voisenon, au contraire, était homme de condition, riche de trente mille livres de rentes; il était chéri des ministres et des grands, qui trouvaient en lui un complaisant de bonne compagnie: il était en possession de chanter la favorite du monarque; et ses *Vers polissons* (4) étaient toujours bien accueillis. Jamais il n'avait fait de satires; et son talent ne pouvait exciter l'envie. En un mot, *toutes les puissances le voulaient* (5), sans même en excepter Voltaire, qui bien qu'exilé à Ferney avait encore de l'influence sur les choix de l'académie. L'auteur de *Misapouf* fut donc appelé au fauteuil vacant de l'auteur de Rhadamiste. Malgré la concurrence de l'abbé de Radonvilliers, précepteur des enfants du Dauphin, il n'eut pas une seule fève noire contre lui; et, le jour même de son élection, ses amis répandirent dans tout Paris son portrait gravé, avec ces vers, attribués à Favart:

L'aimable successeur du sombre Crébillon,
Dans un genre opposé s'illustre sur la scène.
Les arbitres du goût ont élu Voisenon,
Ils couronnent Thalie en pleurant Melpomène.

Ce fut le 22 janvier 1763 qu'il prononça son discours de réception. Des traits brillants, mais affectés, un style plus poétique qu'oratoire, un éloge du traité de Versailles, que l'opinion publique condamnait même alors; une description du temple de la *Fausse gloire* des armes, opposée à la description du temple de la *Vraie gloire*, fruit heureux de la paix: voilà ce qu'on remarque dans cette harangue. Toutefois elle fut très-applaudie; et l'allégorie des deux temples plut tellement à l'autorité, qu'aux fêtes données pour la paix, cette conception, *digne d'un architecte échappé du collége*, fut exécutée en feux d'artifice; ce qui donna lieu à des quolibets sur le genre d'esprit de Voisenon et sur son nom de famille, *Fusée*. Dans sa réponse, d'ailleurs as-

(3) Ces Contes furent imprimés et vendus sous le manteau, savoir, le *Sultan Misapouf*, Londres (Paris), 1746, réimprimé en 1760; *Zulmis et Zelmaïde* (1747), inséré en outre dans le *Cabinet des fées*, t. 37, p. 407; l'*Histoire de la Félicité*, *Thémidore*, Amsterdam, 1751. Le conte de *Thémidore* fait partie de la collection dite de *Cazin*. *Tant mieux pour elle*, conte plaisant, Liége, 1760. Dans la dernière édition de ses *Anonymes*, Barbier dit que cette pièce est attribuée à Voisenon. *Mais on assure*, ajoute-t-il, *que cet opuscule est la première production de Calonne.* Cette conjecture est d'autant moins probable, que Favart et Mme. de Turpin, éditeur de ses œuvres et légataire de ses manuscrits, donnent *Tant mieux pour elle* comme étant de lui seul. Favart, dans sa *Correspondance littéraire avec le comte Durazzo*, entre à ce sujet dans des détails qui lèvent toute espèce de doute. « L'auteur (de *Tant mieux pour elle*), homme respectable par ses mœurs autant que par son état, dit-il, fut obligé de faire cette débauche d'esprit dans sa jeunesse par complaisance pour une dame de la première condition, qui avait exigé de lui un ouvrage dans le goût de *Misapouf*, du *Sopha*, des *Bijoux indiscrets*, etc. Il ne s'attendait pas que cette plaisanterie vît jamais le jour: elle paraît; j'en suis la cause innocente. J'étais possesseur de son manuscrit. Un coquin de libraire me le vola il y a six ans. » Plus loin, Favart ajoute que, d'après son conseil, Voisenon a écrit au duc de Choiseul, pour faire supprimer l'édition.

(4) On trouve dans les *Mémoires de Bachaumont*, sous la date du 5 janvier 1762, des *Vers polissons* de Voisenon, adressés à Mme. de Pompadour, au nom du prince de Soubise, qui avait fait cadeau à cette favorite d'un anneau enrichi de diamants. *Ces agréables ordures*, ajoute le rédacteur, *ont plu infiniment à la cour.*

(5) *Mémoires secrets*, même date.

sez mal écrite, et dont Voltaire se moque, le duc de Saint-Aignan, directeur de l'académie, ne laissa pas d'ajouter un correctif à l'éloge obligé du récipiendaire. Il lui disait : « Non *que* les agréments de » vos productions, ni même tout ce » *qu'*elles ont eu de succès, eussent » suffi pour nous déterminer, mais » parce *que*, n'ignorant pas *que* » vous avez su vous occuper plus uti- » lement, nous nous sommes flattés » *que* désormais les fruits l'emporte- » raient sur les fleurs. » Par ce genre plus utile d'occupation, le duc de Saint-Aignan désignait des travaux historiques dont Louis XV avait chargé Voisenon, pour former le cœur et l'esprit des princes ses petits-fils, en attribuant à ce travail une pension de six mille livres. Voltaire s'était intéressé vivement à l'élection académique de son ancien ami. « Je suis fort aise » de la réception de l'abbé de Voise- » non à notre académie, écrivait-il » au cardinal de Bernis (février » 1763). Il a de la grâce dans l'es- » prit et une gaîté très-utile pour les » réformateurs éternels du Diction- » naire. » La lettre par laquelle le patriarche de Ferney complimenta directement Voisenon sur son discours de réception est devenue fameuse. C'est là que ce grand homme, qui se montre quelquefois si petit, se déprécie injustement lui-même, pour avoir occasion de rabaisser Corneille et Crébillon. Après avoir dit que depuis et avant Racine on *n'a fait aucune bonne tragédie*, il reproche à Voisenon la *fleurette* dont il avait honoré Crébillon. « Vous savez bien, » fripon que vous êtes, ajoute-t-il, » que les tragédies de Crébillon ne » valent rien. » Ces anecdotes prouvent que le nouvel académicien, malgré le petit nombre et la légèreté de ses titres, ne laissait pas d'avoir quelque importance littéraire. Il devait une réputation acquise à si peu de frais à la persuasion où l'on était dans le public qu'il n'avait voulu donner sous son nom que la plus faible moitié de son esprit et de son talent, pour en abandonner la plus grande partie à son ami Favart. Cette opinion s'accrédita d'autant plus facilement, que celui-ci, modeste et peu jaloux de renommée, communiquait volontiers ses productions à Voisenon. Mme. Favart se mêlait aussi d'écrire sous le nom de son mari; en sorte que, des ouvrages faits entre eux, ne sachant pas trop ce qui devait demeurer à chacun, le public faisait la meilleure part à l'abbé, qui s'en défendit toujours avec loyauté, quoi qu'en ait dit Laharpe : mais on recevait ces dénégations comme dictées par la modestie et par le désintéressement de l'amitié. On paraissait d'autant plus fondé à le penser, que Voisenon n'attachait aucune prétention à ses propres écrits, et que sa plume était toujours au service des auteurs qui venaient le consulter. Il enrichissait souvent leurs ouvrages de tirades brillantes, qu'il appelait modestement des *paquets de vers*. Ainsi dans le temps on le regarda comme le principal auteur des meilleurs ouvrages de Favart, tels que la *Fée Urgèle* (1758); *Soliman* ou les *Trois Sultanes* (1761); *Annette et Lubin* (1762); l'*Anglais à Bordeaux* (1763); les *Fêtes de la paix* (même année); *Cythère assiégée* (1765); *Isabelle et Gertrude* (même année); les *Moissonneurs* (1768). Tous les Mémoires du temps parlent de cette communauté de travail entre Favart et son ami. Ceux de *Bachaumont* attestent que si le premier faisait la *charpente* des pièces, c'était

l'abbé qui *habillait la poupée* (6), c'est-à-dire, qui composait la plus grande partie des vers. Voltaire partageait cette conviction; et l'on connaît l'Épître charmante qu'il adressait à celui-ci, au sujet d'*Isabelle et Gertrude :*

J'avais un arbuste inutile
Qui languissait dans mon canton;
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon,

Voisenon eut beau répondre que ces *jolis vers à son adresse immortaliseraient Favart;* il eut beau, à l'occasion de ce même opéra que lui avait dédié son ami, dire : *Tes succès sont à toi :*

Ton esprit en a tout l'honneur,
C'est mon cœur seul qui les partage,

Voltaire persista aussi bien que le public; et dans sa Correspondance en parlant d'une représentation d'*Annette et Lubin* sur son théâtre, à Ferney, il s'exprimait ainsi : « J'ai » reconnu dans cette pièce l'abbé de » Voisenon, c'est sa meilleure à mon » gré : il n'y a que lui qui puisse avoir » cette grâce. » Marmontel aussi, attribuant au même cet opéra tiré d'un de ses contes, et représenté sous le nom de Mme. Favart, fit contre eux des couplets dont la malice perçait jusque dans le titre : *Chanson nouvelle à l'endroit d'une femme auteur dont la pièce est celle d'un abbé* (7). Cependant, tant il faut peu se fier quelquefois aux opinions qui paraissent le mieux établies, il est certain que Voisenon n'eut aucune part à la composition d'*Annette et Lubin;* et que de toutes les pièces qu'on a citées plus haut, il n'entra en société avec Favart que pour quelques scènes des *Moissonneurs*, et pour quelques vers de la *Fée Urgèle*, qu'il avait conseillé à son ami de changer après la première représentation; puis, voyant que Favart négligeait par paresse d'y travailler, il les avait refaits lui-même. On cite à propos des *Moissonneurs* un mot de Voisenon qui fit fortune surtout parmi les Jansénistes. On reprochait à l'auteur d'avoir profané l'Écriture-Sainte, en mettant en scène un pareil sujet : « De quoi se plaint-» on, disait gaîment l'abbé; ce n'est » point l'Ancien Testament que l'au-» teur a eu en vue, mais un conte du » P. Berruyer. » Ce jésuite, en effet, est accusé par de graves docteurs d'avoir fait un roman de l'*Histoire du peuple de Dieu.* Quoi qu'il en soit, l'archevêque de Paris demanda la suspension des représentations de cette pièce : le gouvernement suspendit seulement la vente des exemplaires. Voisenon n'avait eu d'abord aucune part aux *Fêtes de la paix*, divertissement composé par Favart à l'occasion du traité de Versailles. A la première représentation elle éprouva une chute méritée. Le parterre s'indigna d'entendre des paysans demander s'il y avait eu guerre, et dire que la tranquillité et l'aisance dont ils n'avaient cessé de jouir dans leurs foyers les avaient empêchés de s'en apercevoir. L'abbé, voyant la mauvaise réception qu'on faisait à cette pièce, dit en sortant : « Au moins on ne dira pas » cette fois que c'est moi qui l'ai faite : » car c'est pour la première fois que

(6) Voy. les *Mémoires secrets* (de Bachaumont); les *Lettres* de Lauraguais déjà citées, les Lettres de *Madame Du Deffant*, et le recueil anecdotique intitulé *Paris, Versailles et les Provinces.*

(7) Après cela il est plaisant de lire une note insérée dans les *Mémoires et Correspondance de Favart*, où l'abbé Cosson (*V.* ce nom, X, 48), qui vivait dans l'intimité de M. et Mme. Favart, s'exprime ainsi : « On reconnaît bien Favart dans » *Annette et Lubin*, dans *Soliman*, malgré l'assen-» timent d'*un tas de faquins* qui ont la manie de se » connaître en style, en disant que celui de ces » deux pièces appartient à M. l'abbé de Voise-» non. »

» je la vois. » On le crut sur parole, car il était incapable d'un acte de déloyauté; cependant il paraît qu'ensuite, prêtant à son ami sa plume complaisante, il fut pour quelque chose dans les changements heureux qui aux représentations suivantes relevèrent cet ouvrage. Ce fut alors qu'il obtint pour Favart une pension de mille livres, en récompense de la charmante comédie de l'*Anglais à Bordeaux*. Au reste, si l'on ne peut décider positivement aujourd'hui en voyant certains ouvrages de Favart et ce qui lui appartient, et ce qui peut être de Voisenon, il est du moins certain que tout ce qui indique un talent naturel et vrai doit être attribué au premier, et que l'on peut mettre sur le compte du second tout ce qui décèle la recherche et l'affectation, sans lui refuser toutefois une finesse d'ironie, une délicatesse de pinceau, et ces tournures ingénieuses qui rappellent le style des pastorales de Fontenelle. L'existence de Voisenon était alors aussi heureuse que peut l'être celle d'un homme du monde qui, sans s'inquiéter de la postérité, ne cultive les lettres que pour embellir sa vie. Ses saillies, répétées de bouche en bouche, lui avaient fait d'ailleurs un genre de célébrité dont il paraissait plus jaloux que de la gloire littéraire. A la représentation du *Cercle* de Poinsinet, comédie dont quelques scènes sont écrites du ton de la bonne compagnie d'alors, quoique cet auteur ne la fréquentât guère, Voisenon s'écria : « Ah! le fripon, il a écouté » aux portes. » Dans une maladie grave, son confesseur l'avait fait consentir à brûler ses manuscrits : un de ses amis lui en faisait des reproches : « *Ne vous fâchez pas*, s'écria » Voisenon. *Favart en a les co-* » *pies.* » Il fut toujours fort assidu aux séances de l'académie, où il se faisait remarquer par la finesse de son goût et par sa gaîté vive : aussi Voltaire l'appelait-il lui et Favart *les conservateurs de la gaîté française*. Voisenon fut chargé de faire les honneurs de l'académie au prince héréditaire de Brunswick, en 1766, et deux ans après, au roi de Danemark. Ce fut en vers qu'il harangua les deux illustres voyageurs, et il le fit avec autant d'esprit que de convenance. Le 4 mars 1771, il reçut, comme directeur, M. l'évêque de Senlis, Roquelaure; et sa harangue fut un persiflage continuel, dont chaque phrase fut interrompue par les rires et les applaudissements du public. Le nouvel académicien, dont le discours n'avait produit aucun effet, et dont la vie privée avait quelque rapport avec celle de Voisenon, lui dit en sortant : « Vous vous êtes bien » égayé sur mon compte, M. l'abbé, et vous avez bien amusé le » public. — *Ah! Monseigneur*, » répondit Voisenon, *je ne suis que* » *Crispin rival de son maître.* » Quelques jours après (21 mars), à la réception du prince de Beauvau et de l'historien Gaillard, il déploya dans ses deux réponses même style, mêmes sarcasmes, même persiflage que la première fois. « Sa figure de » singe, est-il dit dans les *Mémoires* » *secrets*, semblait donner encore » plus de malice à ses saillies, et il » a soutenu à merveille le rôle d'ar- » lequin qu'il s'était imposé, suivant » ses propres expressions à ses con- » frères qui lui reprochaient le peu de » gravité de ses discours. » Malgré ses ridicules, personne ne voulait de mal à l'abbé de Voisenon; il était même généralement aimé, parce que

jamais il n'avait usé de son crédit que pour servir les gens de lettres. Il avait fait donner une pension à De Belloy: il encouragea dans ses débuts le poète Desmahis: il protégea d'abord Palissot qui, d'après ses propres aveux, se donna des torts envers l'abbé de Voisenon. Lors du procès que le *Journal des savants*, soutenu par le duc de Choiseul, intenta aux auteurs de la *Gazette littéraire*, que favorisait le duc de Praslin, Voisenon, prévoyant combien cette mésintelligence pourrait faire de tort aux lettres, employa tout son crédit auprès des deux ministres pour opérer un rapprochement. On le vit, en 1765, intervenir avec le même zèle en faveur de l'opprimé dans un démêlé de Fréron avec Mlle. Clairon. Le duc de Duras avait fait enfermer le critique au Fort-l'Évêque, pour venger la comédienne qui s'était crue attaquée dans l'*Année littéraire*. Voisenon écrivit à ce seigneur une lettre fort pressante, et sut même engager l'altière et vindicative Clairon à accorder la grâce de son ennemi. Déjà lui-même avait donné l'exemple de cet oubli des injures. « Son ame naturellement douce, » ne sentait point les amertumes de » la satire et de la critique. Il se lais» sait aller à son penchant; ennemi » de toutes querelles littéraires. Eût» on attaque ses ouvrages, il eût » conseillé le censeur; eût-on atta» qué sa personne, il eût pardon» né (8). » Un poète lui porta un jour une satire amère contre lui, et fut assez impudent pour lui en demander son avis. « Monsieur, lui dit » Voisenon, il y a quelques fautes dans » cet ouvrage, permettez-moi de les » corriger. » Puis se mettant à son bureau, il efface, polit, aiguise plusieurs traits, en ajoute de nouveaux; enfin il écrit au haut: *contre l'abbé de Voisenon*, et rendant, avec le même phlegme, la satire à l'auteur: « Je la crois très-bien à présent; » vous pouvez la faire courir, elle ne » fera du tort. » Cette modération désarma le satirique: il jeta la pièce au feu, et devint l'ami de celui qui savait se venger avec tant de mansuétude. Lors de la disgrâce du duc de Choiseul, Voisenon perdit toutes ses pensions, mais comme, uniquement voué à l'amusement des grands seigneurs, il n'épousait aucun parti, il profita de son accès auprès du maréchal de Richelieu pour capter la bienveillance du duc d'Aiguillon, ennemi des Choiseul. Il était d'ailleurs aimé de l'abbé Terray qui était son parrain. Aussi eut-il bientôt recouvré ce qu'il avait perdu. Le duc d'Aiguillon le fit nommer ministre plénipotentiaire du prince-évêque de Spire. C'est à cette occasion que Duclos lui dit ce mot si juste: « Je vous félicite, mon cher confrère, vous allez enfin avoir un *caractère*. » Malheureusement Voisenon resta fidèle au sien qui était de n'en point avoir; il devint le poète de Mme. Du Barry, comme il avait été celui de Mme. de Pompadour. Ses rapports intimes avec le chancelier Maupeou, lors de la suppression des parlements, déplurent à beaucoup de monde: on le soupçonna d'avoir prêté sa plume à ce ministre, pour défendre cette mesure. On citait même comme étant de lui le *quatrième supplément de la Gazette de France* écrit sous l'influence du chancelier. Il serait assurément bien injuste de lui faire un

(8) Réponse de M. de Roquelaure, directeur de l'Académie française, au discours de réception de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix.

crimé d'avoir approuvé le coup d'état exécuté par ce ministre; mais il manqua absolument de dignité dans une fête donnée chez la duchesse de Valentinois, le 26 novembre 1774, et à laquelle assistaient la comtesse Du Barry, le chancelier et d'Aiguillon. On exécuta un divertissement dont on accusa Voisenon d'être l'auteur. La pièce se termina par des couplets injurieux aux parlements et flatteurs pour Maupeou. Il assistait à la fête, et s'y conduisit avec une légèreté déplorable dans un vieillard; il alla jusqu'à faire chorus avec les chanteurs; puis il ajouta d'un ton ironique, et de manière à être entendu de toute la société, que ces couplets venaient de Chanteloup, lieu d'exil du duc de Choiseul, son ancien protecteur. Il est juste de dire qu'il a constamment nié ces imputations, mais on ne l'a pas cru. Quoi qu'il en soit, ses meilleurs amis s'éloignèrent de lui. Les Choiseul, du fond de leur exil, se plaignirent de son ingratitude; l'esprit de parti, qui ne connaît point l'indulgence, ne manqua pas d'exagérer ses torts, et ce qu'on aurait à peine remarqué dans un autre fut condamné chez lui sans rémission. Le duc d'Orléans, qui l'avait toujours accueilli avec bonté, ne voulut point le voir, lorsqu'il vint pour lui faire sa cour. Le prince de Conti lui tourna aussi le dos quand il se présenta chez lui. « Ah! mon prince, » s'écria l'abbé, je suis satisfait; je » vois que vous ne me traitez pas en » ennemi. — Pourquoi? demanda » son Altesse. — C'est que vous ne » lui avez jamais tourné le dos. » Ce mot fit sourire le prince; mais Voisenon s'aperçut aisément qu'on ne le voyait plus du même œil. « Eh bien! disait-il à ses amis, » je ne verrai plus les princes : ils » n'en seront pas plus gais; je n'en » serai pas plus triste. » Il ne fut pas mieux accueilli de ses confrères à l'académie. Voyant que personne ne lui adressait la parole, il voulut entrer en explication; et comme il lui arriva de dire qu'on lui prêtait beaucoup de sottises : *Tant pis, monsieur l'abbé*, interrompit vivement d'Alembert, *on ne prête qu'aux riches*. En sortant de l'académie, il alla dans une maison où on lui demanda des nouvelles : *Je n'en sais aucune*, répondit-il; *j'ai été à l'académie, on ne m'a rien dit*. Ainsi lui-même plaisantait de ses disgrâces. Il vivait toujours publiquement avec Mme. Favart; la mort de cette actrice, après une cruelle maladie, vint le priver de ce qu'il avait de plus cher au monde. « Prêtre de son » métier, libertin par habitude, et » croyant par peur, est-il dit dans » les *Mémoires secrets*, il a fait tout » ce qu'il fallait pour mettre devant » Dieu l'âme de sa maîtresse. Comme elle tenait prodigieusement aux » 15,000 livres de rente que lui valait » son état de comédienne, elle faisait difficulté d'accéder à la renonciation au théâtre que l'Église exigeait. » Voisenon obtint des gentilshommes de la chambre, qu'on accorderait à son amie ses appointements à titre de pension; mais elle ne profita pas de cette faveur : elle mourut quelques jours après (avril 1772). Ce fut alors que Voltaire adressa à Voisenon sa pièce de vers, intitulée *Jean qui pleure et Jean qui rit*. L'abbé y répondit par quelques vers médiocres, dans lesquels il déplorait l'affaiblissement de sa vue et la mort de Mme. Favart. L'indécence avec laquelle il affichait sa douleur impudique scandalisa les

hommes religieux, et révolta jusqu'aux indifférents. Bientôt une nouvelle occasion fit éclater la versatilité de son caractère. Le duc d'Aiguillon et la comtesse Du Barry venaient de former contre le chancelier une espèce de ligue qui divisa la cour. Pour rallier leurs partisans, le ministre et la favorite se donnèrent réciproquement des fêtes. Dans un divertissement dont Voisenon passa pour être l'auteur, on crut reconnaître des allusions malignes contre Maupeou, désigné sous l'emblème d'un *serpent noir*. Le chancelier, furieux, fit d'amers reproches à l'abbé qui, peu de mois auparavant, s'était compromis pour le flagorner. Voisenon mourut dans le château de ses pères le 22 novembre 1775. Il s'y était rendu quelques mois auparavant, afin, disait-il, *de se trouver de plain-pied avec la sépulture de ses aïeux*. Il voyait approcher le terme de sa vie avec calme, et celui qui avait ri de tout badina aussi avec la mort. Lorsqu'on lui apporta le cercueil de plomb qu'il avait commandé, il dit à un de ses domestiques : *Voilà une redingote que tu ne seras pas tenté de me voler*. Le cardinal de Luynes, son confrère à l'académie, l'assista dans ses derniers moments. Voltaire, à la demande de la comtesse de Voisenon, belle-sœur de l'abbé, fit pour lui cette épitaphe :

Ici gît ou plutôt frétille
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu ;
Car je m'en vais au même lieu
Comme cadet de la famille.

On sut après sa mort que Voisenon consacrait à des charités secrètes une partie de sa fortune qui était assez considérable. Il avait fait rebâtir, à ses frais, l'église de Voisenon ; il avait consigné des fonds pour réparer les maisons de ses vassaux en cas d'incendie (9). Il eut pour successeur, à l'académie, M. de Boisgelin, archevêque d'Aix. Outre les ouvrages dramatiques, et les contes dont il a été parlé, on a de Voisenon : I. Des poésies fugitives remplies de grâces, mais trop négligées ; et dans ce genre il est aussi inférieur à Chaulieu que Chaulieu l'est à Voltaire. II. Des *Anecdotes littéraires*, dont les personnages se trouvent classés par articles séparés. Ces articles fort courts renferment plus de traits d'esprit et d'épigrammes, que d'anecdotes curieuses. III. Quelques *Fragments historiques*, peu intéressants, quoique le duc de Choiseul eût ouvert à tout auteur le dépôt des affaires étrangères pour y puiser des matériaux (10). L'abbé de Voisenon avait fait légataire de tous ses manuscrits la comtesse de Turpin qu'il appelait son secrétaire. Elle s'en fit l'éditeur et publia en 1781, avec une vie de l'auteur, qui n'est qu'un panégyrique, les *Œuvres complètes* de Voisenon, 5 v. in-8°. Il y en a quatre de trop ; et Laharpe, qui, avec raison, réduit à un petit *in-dix-huit* tout le bagage littéraire de Voisenon, dit que dans cette volumineuse édition l'esprit de ce poète *ressemble à un papillon écrasé dans un in-folio*. Moins équitable, Grimm prétend que l'abbé aurait dû se contenter d'être homme du monde, *sans*

(9) *Voy.* l'Éloge de Voisenon, par Favart, et le Discours déjà cité de M. de Roquelaure, évêque de Senlis.

(10) La partie la plus importante des extraits faits à cette époque par l'abbé de Voisenon était un abrégé des Mémoires de Saint-Simon. Cette partie de son travail lui fut volée, et ce ne fut qu'en 1788 qu'un fureteur de manuscrits, abrégeant les extraits de Voisenon, ou plutôt de Chevalier, son secrétaire, la vendit à un libraire, qui fit paraître en 3 vol. in-8°. cette informe compilation (*V.* SAINT-SIMON, XL, 101).

jamais occuper les presses. Sa *Coquette fixée*, ses *Mariages assortis*, un choix de ses *Anecdotes littéraires*, ses Discours académiques, enfin quelques-unes de ses Lettres, tirées des Mémoires de Favart, feraient un assez joli volume : « Voisenon » portait dans la société, dit Laharpe, cet extrême enjouement qui » trouve à rire, et qui fait rire de » tout ; un ton de galanterie badine » plus en vogue alors qu'aujourd'hui ; » beaucoup d'insouciance et de gaîté, » qui en était la suite, et le talent » des quolibets plutôt que celui des » bons mots. Avec la figure d'un » singe, il semblait en avoir la légè» reté et la malice, et les femmes » s'en amusaient comme d'un homme » sans conséquence. On n'examinait » pas si sa manière d'être dans la » société n'appartenait pas à la frivo» lité d'esprit et à la faiblesse de ca» ractère : il semble que dans le » monde on ait besoin d'agréments » plus que de vertus (11). » Laharpé va trop loin lorsqu'il ajoute que ceux de l'abbé de Voisenon lui tenaient lieu de tout. Sans doute il n'avait pas les mœurs de son état ; mais l'ecclésiastique qui, pour ce motif même, eut la probité de se faire justice en refusant l'épiscopat, n'était pas un homme méprisable. Avec beaucoup d'esprit, il n'en fut pas moins, dans les relations de la vie privée, ce qu'on appelle un très-bon homme. Ses torts, comme le genre de ses succès, appartiennent au siècle où il a vécu. On peut même présumer que s'il vivait aujourd'hui, Voisenon, sans rien perdre de ses agréments, s'efforcerait de valoir beaucoup mieux comme prêtre : car, aujourd'hui personne ne songerait à faire d'un auteur licencieux un académicien ; d'un faiseur d'opéras un historiographe ; d'un prêtre libertin le représentant d'un prince-évêque ; enfin les ordures de *Thémidore* et de *Misapouf* trouveraient encore bien moins pour éditeur une femme d'un rang aussi distingué que la comtesse de Turpin. — Le comte de Voisenon, frère aîné de l'abbé, était lieutenant-général des armées du roi. Il était très-riche, et il aurait pu vivre heureux par son caractère et par l'estime dont il jouissait, sans les travers de son épouse, qui se rendit fameuse par ses galanteries, par son esprit et ses caprices. Petite-fille de Mme. Doublet (*V.* ce nom., XI, 608), de tous les savants qui fréquentaient la maison de son aïeule, elle n'affectionnait que les médecins. Elle conserva un goût si vif pour leur art, qu'elle se crut appelée à l'exercer ; et, pour le malheur de ses vassaux, elle n'était occupée, lorsqu'ils étaient malades, qu'à leur administrer des remèdes souvent fort mal imaginés. On cite parmi les victimes de sa singulière manie l'abbé Laugier (XXIII, 432), qui passait pour avoir avec la comtesse une liaison des plus intimes. Les docteurs du collége de médecine de Paris, n'osant contre une emmyrione de si bonne maison recou-

(11) Dans sa *Correspondance* déjà citée, Laharpe parle de l'abbé de Voisenon avec un ton d'animosité qui doit surprendre. En effet, comme le reconnaît Grimm : « M. l'abbé *Misapouf* est une » si drole de chose et quelque chose de si aimable, » qu'il n'y a pas moyen de se fâcher sérieusement » avec lui. » Laharpe nie, mais sans preuve, l'anecdote suivante, qui se trouve dans la Notice sur Voisenon, par Mme. de Turpin, ainsi que dans l'éloge de ce poète, par Favart. Voltaire ayant lu à Voisenon sa *Mérope*, celui-ci se récria d'admiration. « Eh bien ! dit Voltaire, les comédiens viennent de la refuser. — Les barbares ! s'écrie Voisenon. » Et aussitôt il court à leur assemblée, leur fait sentir mille beautés qu'ils n'avaient pas aperçues, et les force de revenir sur leur premier jugement. Ce qui, n'en déplaise à Laharpe, rend assez vraisemblable cette anecdote, c'est que *Mérope* était la première tragédie sans amour qu'on eût présentée aux comédiens français. Non-seulement les comédiens, mais des gens de lettres s'élevèrent dans le temps contre cette innovation.

rir à l'autorité, se contentèrent de la mystifier. Réalisant la fameuse réception d'Argante, ils imaginèrent, d'envoyer à la comtesse de Voisenon des diplomes de docteur, et de lui faire croire qu'ils l'avaient élue présidente de leur collége. Pour mieux la persuader, ils firent faire un carton à quelques exemplaires du *Journal des savants* (mars 1734, pag. 573, in-12), et y insérèrent un procès-verbal en forme de cette prétendue réception. Ce qu'il y eut de plaisant, c'est que d'autres journalistes, à qui ces exemplaires cartonnés arrivèrent, rendirent compte de la nouvelle sans y entendre malice. L'abbé de Voisenon, qui était dans le secret, adressa à sa belle-sœur de très-jolis vers à cette occasion. D—R—R.

VOISIN (Joseph de), savant hébraïsant, naquit à Bordeaux, vers 1610, d'une famille ancienne dans la magistrature. A l'âge de vingt ans, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de cette ville; mais les devoirs de sa place ne pouvant pas s'accorder avec son goût pour l'étude, il donna sa démission, et embrassa l'état ecclésiastique. Ses talents pour la chaire l'ayant fait connaître, le prince de Conti le nomma son aumônier. En 1660, il fit paraître, avec l'approbation des vicaires généraux du diocèse de Paris, une traduction française du *Missel romain*. Le cardinal Mazarin, pour nuire au cardinal de Retz, fit insinuer au pape Alexandre VII que cette traduction avait été publiée pour préparer les esprits au changement de la liturgie, et qu'on ne tarderait pas à dire la messe en français. En conséquence, le nonce reçut l'ordre de dénoncer cette version à l'assemblée du clergé. Le 7 décembre 1660, elle fut condamnée par les évêques de France: le 12 janvier suivant, elle fut mise à l'*index* à Rome; et enfin un arrêt du conseil d'état, du 16 du même mois, en ordonna la suppression. Cependant le bref du pape ne fut point porté au parlement, et les lettres-patentes ne furent point enregistrées. Bossuet observe qu'on n'eut en France aucun égard à ce bref, et que l'on fut obligé, pour l'instruction des nouveaux catholiques, de répandre des milliers d'exemplaires de la Messe en français (*Lettre à son neveu*, 4 mai 1699). L'abbé de Voisin ne se laissa point intimider par le nombre de ses adversaires. Il publia divers écrits, dans lesquels il démontra la pureté de ses vues; et finit par convaincre même ceux qui lui étaient le plus opposés. Après la mort de son protecteur, il vécut dans la retraite, partageant ses loisirs entre l'étude et les exercices de piété. Il mourut en 1685. On a de lui: I. Une traduction latine de la *Dispute cabalistique* du rabbin Israël Ben-Moïse, *sur l'ame*, accompagnée de notes, Paris, 1636, in-8°. II. *Theologia Judæorum*, ibid., 1647, in-4°. III. *Disputatio theologica orthodoxa de sanctissimâ Trinitate adversùs disceptationem hæretici antitrinitarii anonymi* (Güill.-Henri Worst), ibid., 1643, in-12. IV. *Liber de lege divinâ secundùm statum omnium temporum ab Adamo ad Christum, et regnante Christo, ex Hebræorum sensu*, ibid., 1650, in-8°. V. De savantes *Observations* sur le *Pugio fidei* du P. Raymond Martin, publié par Bosquet, évêque de Lodève, et par le conseiller de Maussac (*Voy.* Maussac et Moïse Ben Nach-man, XXIX, 261), Paris, 1651, in-fol. Elles ont été conser-

vées dans l'édition de cet ouvrage donnée par Jean-Benoît Carpzov, Leipzig, 1687, in-fol. Tous ces ouvrages de Voisin sont cités avec éloge par la plupart des savants qui ont écrit sur ces matières (1). VI. *Liber de jubilæo secundùm Hebræorum et Christianorum doctrinam*, Paris, 1655, in-8°. VII. *Commentarius in Novum Testamentum*, ibid., 1659, 2 vol. in-8°. Ce Commentaire, tiré de saint Augustin, ne s'étend que sur le premier chapitre de l'évangile de saint *Matthieu*. VIII. *Missel romain*, selon le réglement du concile de Trente, latin et français, Paris, 1660, 5 vol. in-12. Cette version a été réimprimée plusieurs fois. L'édition de 1752, 8 vol. in-12, est la meilleure. IX. La *Traduction et Explication du Missel en langue vulgaire*, autorisée par l'Écriture sainte, par les conciles, par les saints Pères et par les usages de l'Église gallicane (1661), in-4°. X. *Observations sur une censure* publiée par la faculté de théologie de Paris contre la traduction du Missel, 1661, in-4°. XI. *La Semaine-Sainte traduite en français*, Paris, 1662, in-12. Voisin ne fit qu'obéir aux ordres de la reine en publiant sa traduction, et l'on ne voit pas que le clergé se soit mis en peine de faire exécuter ses anciennes ordonnances contre les versions des livres saints et de la liturgie en langue vulgaire. XII. *Défense du Traité de M. le prince de Conti, touchant la comédie et les spectacles*; ou réfutation d'un livre intitulé *Dissertation sur la condamnation des théâtres* (par l'abbé d'Aubignac), Paris, 1671, in-4°. Voisin avait eu part au traité du prince de Conti (*Voy.* ce nom, IX, 511); il était juste qu'il le défendît contre les attaques d'un adversaire qui avait attendu la mort de l'auteur pour se déclarer. La défense de Voisin est remplie d'érudition ecclésiastique et de recherches sur les jeux et les spectacles des anciens. L'auteur a mis en tête du volume un abrégé de la Vie du prince de Conti. Voy. les *Lettres sur les spectacles*, par Desprez de Boissy, 2e. partie, et le *Dict.* de Moréri, éd. de 1759, où l'abbé Goujet a inséré une Notice assez étendue sur Voisin. Chr. Sax, dans son *Onomasticon* (IV, 541), le nomme par erreur Jacques, et lui donne mal-à-propos le titre de *senator burdigalensis* (conseiller au parlement de Bordeaux), puisqu'il ne l'avait plus depuis longtemps, en 1650, où il publia son Traité *De lege divinâ*, seul ouvrage que Sax cite de cet écrivain.

L—b—e et W—s.

VOISIN (Catherine Des Hayes, veuve Monvoisin, connue seulement sous le nom de La), devineresse, fameuse par sa triste *fin*, était accoucheuse à Paris dans le dix-septième siècle. L'exercice de sa profession ne lui fournissant pas les moyens de satisfaire son goût pour la débauche, elle imagina, comme tant d'autres, de spéculer sur la crédulité publique, et se mit à faire les cartes et à tirer les horoscopes. Elle réconcilia les amants, fit retrouver les objets perdus, indiqua les trésors cachés, et vendit des secrets pour conserver les agréments de la jeunesse, pour se rendre invulnérable, pour gagner au jeu, etc. L'affluence des personnes, même

(1) Selden, *Uxor hebraïca; et lib. de Synedriis.* Morin, *Exercitat. biblic. part. 2.* Abraham Echellensis, *Histor. arab.* Hilarion de Coste, *Vie du P. Mersenne.* Colomiès, *Gallia orientalis.* Lelong, *Biblioth. sacra.*

des plus hautes classes, qui venaient la consulter, était telle, qu'elle quitta bientôt son chétif logement pour prendre une maison; elle eut un suisse, des laquais, et toutes les commodités que les progrès du luxe pouvaient déjà permettre à cette époque. Cette manie de briller fut ce qui la perdit. Les révélations faites par la marquise de Brinvilliers (*V.* ce nom, V, 609), au moment de son supplice, entretenaient dans Paris de sombres inquiétudes. Toutes les morts soudaines passaient pour l'effet du poison, et la police redoublait d'activité pour rassurer les esprits. La Voisin, naturellement suspecte, fut accusée de débiter en secret des poisons, qu'on nommait alors *Poudres de succession*. Elle fut arrêtée, en 1679, et enfermée à la Bastille, avec quarante de ses complices, parmi lesquels on cite la Vigoureux et son frère, et un prêtre nommé Étienne Guibourg Cœuvrit, dit Lesage. Interrogée sur les personnes qui fréquentaient le plus sa maison, elle nomma la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons et le maréchal de Luxembourg (*V.* ces noms). Sans doute elle se flattait par là d'arrêter toutes les poursuites; mais elle ne fit que prolonger sa détention. Pendant qu'elle était à la Bastille, Thom. Corneille et Visé firent jouer avec le plus grand succès la *Devineresse* ou *Madame Jobin* (1). C'était une grave inconvenance que de produire, sur le théâtre cette malheureuse avant qu'elle fût jugée; mais du moins les auteurs n'accueillirent point les bruits répandus contre elle; et dans leur pièce, qui est très-gaie, *Madame Jobin* ou la Voisin n'est qu'une intrigante qui cherche à faire des dupes. Cependant les soupçons d'empoisonnement prenaient de jour en jour plus de consistance. Le 11 janvier 1680, une chambre ardente fut établie à l'Arsenal, pour juger la Voisin et ses complices. Tous furent condamnés à des peines plus ou moins graves (2). La Voisin seule, regardée comme la plus coupable, fut condamnée à mort. Laissons parler maintenant Mme. de Sévigné, témoin de tout ce qu'elle raconte. « La Voisin connut son arrêt le lundi (19 février); chose fort extraordinaire! Le soir elle dit à ses gardes: quoi, nous ne ferons pas *media nocte!* Elle mangea avec eux à minuit par fantaisie, car il n'était point jour maigre; elle but beaucoup de vin; elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi, elle eut la question ordinaire, extraordinaire; elle avait dîné, et dormi huit heures. Elle fut confrontée sur le matelas à plusieurs personnes. Elle soupa le soir et recommença; toute brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale. On lui en fit honte, et on lui dit qu'elle ferait bien mieux de penser à Dieu, et de chanter un *Ave maris stella* ou un *Salve* que toutes ces chansons: elle chanta l'un et l'autre en ridicule, elle dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en confrontations, en débauches et chansons. Enfin le jeudi (22 février) on ne voulut lui donner qu'un bouillon: elle en gronda craignant de n'avoir pas la force de parler à ces mes-

(1) Cette pièce fut représentée pour la première fois le 19 novembre 1679. Elle eut quarante-sept représentations jusqu'au 10 mars 1680. *Histoire* de notre théâtre, par les frères Parfait, XII, 155.

(2) « La Voisin, dit Voltaire, la Vigoureux et son frère, le prêtre, qui s'appelait aussi Vigoureux, furent brûlés avec Lesage, à la Grève, » *Siècle de Louis XIV*, ch. XXVI. Mais Gayot de Pitaval dit que La Voisin seule fut brûlée, *Causes célèbres*, I, 430; et son récit est confirmé par le témoignage de Mme. de Sévigné

sieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris; elle étouffa un peu et fut embarrassée : on voulut la faire confesser; point de nouvelles. A cinq heures on la lia; et avec une torche à la main elle parut dans le tombereau habillée de blanc. C'est une sorte d'habit pour être brûlée; elle était fort rouge, et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. A Notre-Dame elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau : on l'en tira de force; on la mit sur le bûcher, assise et liée avec du fer, on la couvrit de paille; elle jura beaucoup; elle repoussa la paille cinq ou six fois; mais enfin le feu s'augmenta, on la perdit de vue, et les cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de Mme. Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. » Dans une lettre du 6 mars, Mme. de Sévigné mande à sa fille : « On assure que le confesseur de la Voisin a dit qu'elle avait prononcé *Jesus Maria* au milieu du feu : c'est peut-être une sainte ! » On rapporte que La Fontaine, qui s'était lié avec la Voisin, était absent de Paris pendant son procès. A son retour il se présenta au domicile de cette femme et demanda de ses nouvelles. Il apprit que ce jour-là même elle venait d'être brûlée à la Grève. Le portrait de la Voisin a été gravé par Coypel, in-fol., avec quatre vers au bas, et in-4°. W—s.

VOISIN (le chancelier). *Voyez* VOYSIN.

VOITURE (Vincent), bel-esprit du dix-septième siècle, que ses contemporains, par courtoisie, nommaient *de Voiture*, naquit à Amiens en 1598. Son père était un riche marchand de vins, suivant la cour, jouant gros jeu, tenant bonne table; et, comme assez souvent ces deux avantages ont rapproché les conditions, il était admis dans la société des grands, et s'y trouvait fort à son aise. Il entendait parfaitement le piquet, et c'est de son nom qu'est dérivé le terme de *carré de Voiture*, qui est encore d'usage à ce jeu. Élevé à pareille école, le jeune Voiture se forma de bonne heure aux manières de la cour, et l'on ne peut douter que ce ne fût à ses succès et à ses agréments comme homme du monde qu'il dut en grande partie sa réputation littéraire. Il fut élevé à Paris, et fréquenta successivement les colléges de Calvi et de Boncours. On trouve, dans les recueils imprimés du premier de ces colléges, deux pièces du jeune Voiture, l'une en vers latins, l'autre en vers français, sur la mort de Henri IV, sous l'année 1612. La même année on publia une autre pièce latine de sa composition, intitulée *Hymnus Virginis seu Astreæ*. Enfin, en 1614, des *Stances adressées à Monsieur* (Gaston), *frère du roi*, le firent connaître de ce prince qui, par la suite, le combla de bienfaits. Ce furent là les seules pièces de Voiture publiées de son vivant. Dès sa jeunesse il fut fort bien venu auprès des dames de la cour; et, si certaine anecdote rapportée par Ménage n'est point apocryphe, sa santé ne s'en trouva pas aussi bien que sa fortune. Admis à l'hôtel de Rambouillet, où Julie D'Angennes, depuis duchesse de Montausier, tenait, ainsi que sa mère, le sceptre du bel esprit ou plutôt du mauvais goût, Voiture devint le héros de cette société. Il possédait un talent extraordinaire pour amuser les grands, entendant à merveille la raillerie, et sachant égayer

HIST. DE FRANCE.

VOITURE.

Philippe de Champagne pinx.t *Landon.r direx.t*

les entretiens les plus sérieux, sans tomber dans le *burlesque*, genre ignoble qui avait été fort en vogue sous le dernier règne. Il portait dans le grand monde une noble hardiesse tempérée de douceur et de civilité polie, qui semblait le mettre de pair avec les plus hauts personnages; aussi fut-il *chéri et honoré des grands au-delà de sa condition.* Les plus illustres protecteurs semblèrent se disputer à qui pousserait sa fortune avec le plus de zèle. Le comte d'Avaux, le cardinal de La Valette, le comte de Guiche, le maréchal de Schomberg, Chavigny, le président de Maisons, etc., tels étaient les protecteurs ou plutôt les amis de Voiture. Il eut également part à la plus intime familiarité du jeune duc d'Enghien. Le comte d'Avaux, dont Voiture avait été le condisciple au collége de Boncours, et le cardinal de La Valette furent les premiers qui le produisirent à la cour. Il devint introducteur des ambassadeurs de Gaston, duc d'Orléans, dont le caractère politique fut si peu digne d'estime, mais qui, dans son intérieur, était un homme aimable, un excellent maître, jaloux de s'entourer de gens de lettres, d'artistes, et très-capable de les apprécier. Durant les démêlés de ce prince avec le roi son frère, Voiture suivit Gaston en Lorraine, à Bruxelles, et dans le Languedoc. Ses lettres datées de Nancy attestent combien il trouvait la cour de Lorraine maussade, en comparaison de l'hôtel de Rambouillet. « Quelque ga» lante que soit la cour de Lorraine, » écrivait-il à Julie d'Angennes, je » m'y trouve aussi seul que je fai» sois il y a huit mois dans les voya» ges de la Beauce; et je me souviens » d'avoir vu quelquefois meilleure » compagnie dans les ruisseaux de » Paris, que je n'en ai encore rencon» tré dans la chambre de la duchesse. » Les heures que M. le marquis ap» pelle les heures de ma digestion » me durent depuis le matin jusqu'au » soir, et je suis de si mauvaise com» pagnie, que M. de Chaudebonne » s'en fâche. » Voiture, dans quelques autres lettres, principalement adressées à Mlle. Paulet, son amie, fait un tableau assez piquant de la vie militaire qu'il fut obligé de mener, lorsqu'en 1632 il partit de Bruxelles à la suite du duc d'Orléans, qui rentra en France à main armée. « J'ai cheminé douze jours, dit-il, » sans m'arrêter depuis le matin jus» qu'au soir.... Je me suis trouvé en » des lieux où les plus vieilles person» nes ne se souviennent pas d'avoir » jamais vu de lit. Et pour me ra» fraîchir, je me trouve à cette heu» re dans une armée où les plus ro» bustes sont fatigués. Cependant je » vis encore, et je ne vois icy per» sonne qui se porte mieux que moi. » En arrivant je me suis fait enrôler, » par la faveur de M. de Chaude» bonne, dans une compagnie de » Cravates, et je vous puis dire sans » vanité qu'il n'y a personne qui y » fasse mieux que moi. Je n'ai point » encore enlevé de femme ni de fille; » pour ce que je me suis trouvé un » peu las du voyage, et que je n'é» tois pas en trop bonne consistance, » et tout ce que j'ai pu faire a été » de mettre le feu à trois ou quatre » maisons (1). » Du Languedoc, Voiture fut envoyé par Gaston en Espagne, pour obtenir du duc d'Olivarez des secours contre le roi de France. La facilité, l'élégance avec

(1) Lettre du 29 juin 1632, datée du port d'Igoin-sur-Loire, qu'allait passer l'armée de Gaston après avoir commis de grands ravages.

lesquelles il parlait la langue castillane avaient déterminé ce choix. Cette négociation ne paraît pas avoir eu de grands résultats; et dans une lettre, datée de Madrid, 13 mars 1633, Voiture nous apprend que les irrésolutions de MONSIEUR en furent la principale cause. Quoi qu'il en soit, notre poète réussit merveilleusement à s'insinuer dans l'esprit d'Olivarez, qui conçut pour lui une grande estime. Ce ministre prenait plaisir à s'entretenir avec lui; et ce fut sous ses auspices que l'envoyé de Gaston fit un voyage de curiosité dans le midi de l'Espagne, et jusque sur les côtes de Barbarie (1633). Les lettres dans lesquelles Voiture décrit son séjour en Espagne et son excursion en Afrique sont assurément des meilleures qu'il ait écrites. Elles offrent des détails pleins d'intérêt, et sont d'un style naturel, mérite qu'on retrouve rarement dans le reste de sa correspondance. Écrivant à Mlle. Paulet, des côtes de Barbarie, il termine, en signant *Voiture l'Africain*, une épître remplie d'allusions ingénieuses aux romans de chevalerie, dont la lecture occupait beaucoup les habitués de l'hôtel de Rambouillet. « Après avoir vu les palais des rois » de Grenade, dit-il; et la demeure » des Abencerrages, j'ai voulu voir » le pays de Rodomont et d'Agra- » mant; et connaître la terre d'où » sont sortis ces deux grands hom- » mes. » Sa lettre à Chaudebonne sur Grenade et l'Andalousie est un chef-d'œuvre. On peut en dire autant de celle qu'il écrivit de Madrid à Puylaurens, confident de Gaston, pour se plaindre de la prolongation forcée de son séjour en Espagne. Cette épître est un modèle de louange noble et délicate. Le moment vint enfin où, après avoir passé plus de quinze mois en Espagne, il triompha des obstacles politiques qui le retenaient, et reçut l'autorisation de partir. Lorsqu'il prit congé d'Olivarez, ce ministre lui répéta deux fois : « N'oubliez pas de m'é- » crire, si ce n'est d'affaires, ce sera » du moins de belles choses. » Son retour n'était pas exempt de danger : il ne pouvait passer par la France sans risquer d'être pendu, comme lui-même le dit dans ses lettres. Il s'embarqua donc à Lisbonne, au mois de déc. 1633, au risque de tomber entre les mains des corsaires qui infestaient toutes les mers. Le vaisseau qui le portait étant chargé de sucre, il fit, à cette occasion, le plus détestable quolibet : « Si je vais » à bon port, dit-il dans une lettre » adressée à Mlle. Paulet, j'arriverai » confit; et si d'aventure je fais nau- » frage avec cela, ce me sera au » moins une consolation de ce que » je mourrai en eau douce. » Arrivé sain et sauf à Douvres, il alla visiter Londres, et revint à Bruxelles, où il reprit ses fonctions auprès du duc d'Orléans, qui, à la recommandation de MADAME, le récompensa par un brevet de trente mille livres (2). Ce prince s'étant réconcilié, en 1635, avec le roi son frère, Voiture, sans manquer à la reconnaissance envers son ancien maître, profita de la protection du cardinal de La Valette pour se faire bien venir de Richelieu. La lettre qu'il écrivit au sujet de la prise de Corbie sur les Espagnols, le rendit surtout agréable à ce ministre, qui attachait beaucoup de prix au suffrage d'un des plus beaux esprits de son temps. Là, Voiture s'élevant à de hautes considérations po-

(2) La lettre que Voiture écrivit à cette princesse, à cette occasion, n'est qu'un tissu de compliments fades et quintessenciés.

litiques loue le cardinal avec autant de vérité que de noblesse. Le nom de celui à qui elle est adressée a été passé sous silence par le discret éditeur de la correspondance ; mais on ne peut douter que ce ne soit un des serviteurs du duc d'Orléans, que l'auteur voulait engager à suivre son exemple : « Ouvrez les yeux, je vous » supplie, à tant de lumière, disait-» il, ne laissez pas plus long-temps » un homme qui est si heureux à se » venger de ses ennemis, et cessez de » vouloir du mal à celui qui le sait » tourner à sa gloire, et qui le porte » si courageusement. Quittez votre » parti devant qu'il vous quitte, etc. » La lettre se termine par quelques conseils indirectement donnés au cardinal. « Étant si sage qu'il est, ajou-» tait-il, il a connu après tant d'ex-» périences ce qui est de meilleur, » et il tournera ses desseins à rendre » cet état le plus florissant de tous, » après l'avoir rendu le plus redou-» table. Il s'avisera d'une sorte d'am-» bition qui est plus belle que toutes » les autres, de se faire le meilleur » et le plus aimé d'un royaume, et » non pas le plus grand et le plus » craint. . . . . » Après avoir présenté cette même idée sous tous les aspects que peut embrasser l'administration d'un grand état, Voiture terminait en disant qu'alors le ministre *connoîtroit combien il est plus doux d'entendre les louanges dans la bouche du peuple, que dans celle des poètes.* Il était en correspondance suivie avec le cardinal de La Valette ; et cette partie de ses lettres ne laisse pas d'offrir quelques allusions aux événements militaires de l'époque. Mais ce qui intéresse surtout, c'est de voir l'intimité familière que le goût des lettres, toujours si honorable pour les grands seigneurs, avait établie entre le fils du marchand de vin de la cour et l'héritier de l'orgueilleux duc d'Espernon. Ce n'était pas sans doute un homme aussi peu estimable qu'on le représente ordinairement, ce La Valette à qui un bel-esprit pouvait écrire, au moment où ce général faisait lever aux Impériaux le siége de Mayence et celui de Deux-Ponts : « Dites-la vé-» rité : combien y a-t-il de temps que » vous n'avez songé si les quatre » derniers livres de l'Énéide sont de » Virgile ou non, ou si le Phormion » est de Térence ? Je ne vous inter-» rogerois pas si librement ; mais » vous savez que dans les triomphes » les soldats ont accoutumé de railler » avec les empereurs, et que la joie » de la victoire donne des libertés » que sans cela l'on n'oseroit jamais » prendre. » Dans une autre épître, Voiture disait : « *Je mettrai dans* » mes lettres le plus de latin qu'il » me sera possible, puisque vous » me dites que vous n'en lisez » plus que là. Car en vérité ce seroit » dommage que vous oubliassiez » le vôtre. Au pis aller, je m'of-» fre de vous le rapprendre cet » hiver. Je vous montrerai les plus » beaux passages de Virgile, d'Horace » et de Térence. Je vous expliquerai » les plus difficiles, et je vous ferai » connoître les grâces secrètes et les » beautés les plus cachées de ces au-» teurs-là. En un mot, je vous ren-» drai ce que vous m'avez prêté. » Voiture fut envoyé à Florence, en 1638, pour notifier au grand-duc la naissance du fils de Louis XIII. Ce voyage ne fut pas sans danger ; car le Piémont, qu'il lui fallait traverser, était à-la-fois infesté de brigands du pays, et rempli de troupes espagnoles ; mais le poète s'exprimait en italien avec tant de faci-

ité que, dans deux endroits où il y avait garnison espagnole, on le prit pour un gentilhomme savoyard. Voulant se préserver des attaques des bandits, il se mit sous leur garde. « Je voudrois que vous m'eussiez pu voir aujourd'hui dans un miroir » en l'état où j'étois, dit-il dans » une lettre à Mlle. de Rambouillet. » Vous m'eussiez vu dans les plus » effroyables montagnes du monde, » au milieu de douze ou quinze hom- » mes les plus horribles que l'on » puisse voir ; dont le plus innocent » en a tué quinze ou vingt autres ; » qui sont tous noirs comme des » diables, et qui ont des cheveux » qui leur viennent jusques à la moi- » tié du corps, chacun deux ou trois » balafres sur le visage, une grande » arquebuse sur l'épaule, et deux pis- » tolets, et deux poignards à la cein- » ture.... Vous eussiez eu peur sans » doute de me voir entre ces mes- » sieurs-là, et vous eussiez cru qu'ils » m'alloient couper la gorge. De » peur d'en être volé je m'en étois » fait accompagner. J'avois écrit dès » le soir à leur capitaine de me venir » accompagner, et de se trouver en » mon chemin, ce qu'il a fait ; et j'en » ai été quitte pour trois pistoles. » Mais surtout, je voudrois que vous » eussiez vu la mine de mon neveu » (Pinchesne), et de mon valet, qui » croyoient que je les avois menés à » la boucherie. » De Florence, où il reçut les plus grands honneurs, Voi- ture se rendit à Rome, où son prin- cipal soin paraît avoir été de solli- citer un procès pour la maison de Rambouillet. Il fut accueilli avec une bonté particulière par le cardi- nal Barberini. De retour en France, il suivit le roi à Grenoble, où ce prince, accompagné de Richelieu, s'é- tait rendu pour conférer avec la du- chesse de Savoie. Cette même an- née Voiture perdit le cardinal de La Valette ; mais la mort de son pro- tecteur ne paraît point avoir nui à sa fortune. Il fut du voyage de la cour à Amiens, l'année suivan- te. Écrivant de cette ville à Mlle. de Rambouillet, il lui fait une des- cription assez piquante de la vie monotone du monarque. « Il m'arri- » ve quelquefois, dit-il, de m'en- » nuyer, d'être trois heures de suite » dans la chambre du roi, et je ne » prends pas plaisir à m'entretenir » avec MM. Libero, Compiègne et » vingt autres honnêtes hommes que je » ne connois point, et qui m'assurent » que j'ai un bel esprit, et qu'ils ont » vu de mes œuvres. J'ai vu aujour- » d'hui Sa Majesté jouer au hoc tout » l'après-dînée, et je n'en suis pas » plus gai ; et allant réglément trois » fois par semaine à la chasse du » renard, je n'y ai pas une extrême » joie, quoiqu'il y ait toujours cent » chiens et cent cors qui font un bruit » épouvantable, et qui vous entren- » terriblement dans les oreilles. En » fin ; Mademoiselle, les plaisirs du » plus grand prince du monde ne » me divertissent pas. » Deux ans après, il accompagna le roi et son ministre à Lyon, à Avignon, à Narbonne, à Nîmes, et ces let- tres, qu'il adressa de ces différentes villes, à la même Mlle. de Rambouil- let, offrent quelques allusions aux grands objets politiques de ce voyage. Dans la première, datée de Lyon, il parle de la peur que Richelieu eu de périr en descendant le Rhône « Son éminence ne veut pas se noyer » dit-il, pour ce que cela nuiroit aux » desseins qu'il a sur le Roussillon. » C'est dans ce voyage qu'il écrivit à Chapelain une lettre devenue fameuse comme monument de mauvais goût

« Certes, lui dit-il, quand il me » vient en la pensée que c'est au plus » judicieux homme de notre siècle, » à l'ouvrier de la couronne impé- » riale, au métamorphoseur de la » Lionne, au père de la Pucelle » que j'écris, les cheveux me dres- » sent en la tête si fort, qu'il semble » d'un hérisson. Mais d'ailleurs, quand » je pense que cette lettre s'adresse » au plus indulgent de tous les hom- » mes, à l'excuseur de toutes les fau- » tes, au loueur de tous les ouvrages, » à une colombe; à un agneau, à un » mouton, mes cheveux s'aplatis- » sent tout-à-coup, plat comme une » poule mouillée, et je ne vous crains » non plus que rien. » On voit au reste, dans cette même lettre, la preuve que Voiture exerçait auprès du cardinal une sorte de patronage en faveur des gens de lettres ses confrères, et que c'était par ses mains qu'ils faisaient passer les pièces de vers qu'ils adressaient à ce ministre. Richelieu et Louis XIII étant morts, Voiture retrouva un protecteur zélé dans le comte d'Avaux, et il eut part à la faveur du cardinal Mazarin. Au titre de maître-d'hôtel du roi, il joignit bientôt celui d'interprète des ambassadeurs chez la reine. Un jour il prêta à un ministre étranger de belles choses qui n'étaient point dans son discours. On en fit l'observation à Voiture, qui répliqua brusquement : *S'il ne le dit pas, il doit le dire.* Ce fut en qualité de maître-d'hôtel du roi qu'il accompagna jusqu'à Péronne la reine de Pologne, Marie de Gonzague, qui l'honorait de sa bienveillance. Il obtint aussi plusieurs pensions. Enfin le comte d'Avaux, devenu contrôleur-général des finances, lui donna le titre de son premier commis, avec les appointements qui étaient de vingt mille livres, et dispense de toutes fonctions. Ainsi Voiture fut à lui seul comblé de plus de grâces que tous les grands génies du siècle de Louis XIV, pris collectivement; la raison en est facile à deviner. Les grands ne croient jamais pouvoir trop faire pour les beaux-esprits qui les amusent; et Voiture possédait ce talent au suprême degré. Rien n'était comparable à la séduction de son entretien; les dames surtout en éprouvaient le charme; et plusieurs, d'une illustre naissance, crurent ne pas déroger en lui témoignant une vive passion. Il affectait le rôle d'homme à bonnes fortunes; et bien qu'on l'ait accusé de n'avoir jamais véritablement aimé, ce que sembleraient prouver ses *Lettres amoureuses*, où l'esprit parle seul, il se vantait d'en avoir conté à toutes sortes de personnes, depuis la plus haute condition jusqu'à la plus basse; et, comme Sarrasin l'a dit de Voiture, *depuis le sceptre jusqu'à la houlette, et depuis la couronne jusqu'à la cale.* Il était fort aise qu'on le crût favorisé de toutes ses maîtresses. Cependant quelques biographes ont prétendu que son commerce avec les belles fut toujours innocent; assertion qui se concilie assez mal avec la naissance d'une fille naturelle que laissa Voiture. Cet homme si chéri des dames était cependant loin d'être beau, et lui-même a pris soin de faire son portrait dans sa lettre adressée à une maîtresse inconnue. « Ma taille, » dit-il, est deux ou trois doigts au- » dessous de la médiocre. J'ai la tête » assez belle, avec beaucoup de che- » veux gris; les yeux doux, mais un » peu égarés, et le visage assez » niais. » Cette physionomie si ingrate quand la conversation et l'envie de plaire n'animaient pas ses traits,

l'exposa un jour à une mésaventure fort plaisante, qui est racontée dans le *Menagiana*. Il assistait avec le prince de Condé à une thèse que l'on soutenait au collége de Navarre : deux suppôts l'entreprirent *sur son air bas et bourgeois*, et le déconcertèrent si complétement que Voiture, qui avait toujours la repartie prête, ne sut que leur répondre. Sarrasin, qui, dans *la Pompe funèbre de Voiture*, a retracé sous le voile de l'allégorie les moindres particularités de la vie de son héros, représente au milieu du cortége : « trente petits *amours coquets* qui ne ressentent jamais les passions qu'ils témoignent. » Il les montre portant une partie des honneurs de la pompe : « l'un la bigotière, l'autre le miroir, l'autre les pincettes, enfin les autres les peignes d'écaille de tortue, les boîtes de poudre, les pommades, les essences, les huiles, les savonettes, les pastilles et le reste des armes qui avoient servi aux conquêtes du grand Voiture..... » Il y en avait même un, ajoute Sarrasin, qui s'enfarinait de la poudre, et un autre qui se faisait des lunettes de la peinture, « dont dans les derniers temps Voiture rajeunissoit ses cheveux et sa barbe. » Personne ne savait mieux que lui prendre avec les dames de haut parage ce ton de liberté galante qui régnait à la cour de la reine Anne d'Autriche. Cette princesse, étant à Ruel, aperçut Voiture se promenant d'un air rêveur dans les jardins : elle lui demanda à quoi il pensait, et bientôt après le poète lui apporta quatre stances qui, pour être improvisées, sont peut-être les meilleurs vers qu'il ait faits. Elles sont en outre un monument de la familiarité hardie qu'Anne d'Autriche permettait à ceux qui avaient l'honneur de l'approcher quand ils savaient flatter délicatement sa coquetterie. *Je pensois*, lui dit le poète

Je pensois que la destinée,
Après tant d'injustes malheurs,
Vous a justement couronnée
De gloire, d'éclat et d'honneurs :
Mais que vous étiez plus heureuse
Lorsque vous étiez autrefois,
Je ne veux pas dire amoureuse,
La rime le veut toutefois (3).
Je pensois (nous autres poètes
Nous pensons extravagamment)
Ce que dans l'humeur où vous êtes
Vous feriez, si dans ce moment
Vous avisiez dans cette place
Venir le duc de *Buckinghan*,
Et lequel seroit en disgrâce
Du duc ou du *père Vincent*.

Par ce nom, de *père Vincent*, Voiture se désignait lui-même, et non pas le confesseur de la reine comme l'a prétendu Laharpe dans son *Cours de littérature*. Cette princesse, en effet, avait l'habitude d'appeler ainsi ce poète par son prénom. Pinchesne, éditeur des OEuvres de Voiture, n'osa pas publier cette pièce, sans doute par ménagement pour la mère de Louis XIV, qui, ainsi que ce monarque l'a dit lui-même avec esprit, *était au moins fils d'une grande reine* (4). Elle nous a été conservée dans les Mémoires de Mme. de Motteville. « La reine, dit cette dame, ne s'en offensa pas, et trouva les vers si jolis, qu'elle les garda long-temps dans son cabinet. » La manière dont Voiture s'était acquitté de ses diverses missions diplomatiques l'aurait élevé facilement aux plus hauts emplois, s'il eût voulu s'appliquer aux affaires; mais la passion du jeu et l'amour des plaisirs l'éloignaient cons-

(3) Voltaire, dans une lettre à la présidente de Bernières, fait à cette dame une application très-heureuse de ces quatre derniers vers.

(4) Cette anecdote se trouve dans une copie manuscrite des Mémoires de L.-H. Loménie de Brienne, que nous avons citée dans la notice sur le maréchal de Vivonne.

tamment de toute occupation suivie, et l'empêchèrent, même comme littérateur, de développer son talent et de lui donner une direction plus élevée et plus utile. Ainsi l'homme qui par son esprit facile et ingénieux devait, avec Balzac, contribuer à perfectionner la langue, ne sut prodiguer son talent que pour de chétifs à-propos de société. Sans doute son existence sociale en fut plus douce et plus brillante; mais, comme tous les auteurs qui ne cherchent que la vogue du moment et les succès faciles, il ne devait obtenir qu'une gloire viagère; et après avoir été l'homme à la mode, l'oracle de son temps, il est tombé à-peu-près dans l'oubli. La passion du jeu le tyrannisait de telle sorte, qu'il faisait souvent des pertes infiniment au-dessus de sa condition. Un soir il perdit chez Monsieur, frère du roi, quatorze cents louis dans une seule séance. Ayant besoin de deux cents louis pour compléter la somme, il écrivit en ces termes à son ami Costar: « Envoyez-moi, je vous prie, » promptement deux cents louis dont » j'ai besoin pour achever la somme » de quatorze cents que je perdis hier » au jeu. Vous savez que je ne joue » pas moins sur votre parole que » sur la mienne. Si vous ne les avez » pas, empruntez-les: si vous ne » trouvez personne qui veuille vous » les prêter, vendez tout ce que vous » avez, jusqu'à votre bon ami M. » Paucquet; car absolument il me faut » deux cents louis. Voyez avec quel » empire parle mon amitié: c'est » qu'elle est forte; la vôtre, qui est » encore foible, diroit: Je vous sup- » plie de me prêter deux cents louis, » si vous le pouvez sans vous in- » commoder. Je vous demande par- » don si j'en use si librement. » Costar lui fit cette réponse: « Je n'au- » rois jamais cru avoir tant de plai- » sir pour si peu d'argent. Puisque » vous jouez sur ma parole, je gar- » derai toujours un fonds pour la » dégager: je vous assure de plus » qu'un de mes parents a toujours » mille louis dont je puis disposer, » comme s'ils étoient dans votre cas- » sette: je ne voudrois cependant pas » vous exposer par-là à quelque perte » considérable. Un de mes amis me » dit hier que *feu son bien* avoit été » le meilleur ami qu'il eût au monde: » je vous conseille de garder le vô- » tre; je vous renvoie votre promesse. » Je suis surpris que vous en usiez » ainsi avec moi, après ce que je » vous vis faire l'autre jour pour » M. de Balzac. » Monument de la plus touchante amitié, ces deux lettres valent seules tout le Recueil des Épîtres de Voiture et de Costar, dans lesquelles chacun de ces beaux-esprits fait la plupart du temps assaut d'antithèses et de compliments fades (5). Pour comprendre la fin de la réponse de Costar, il faut savoir que quelques jours auparavant, Balzac avait envoyé demander à Voiture quatre cents écus à emprunter. Celui-ci s'empressa de remettre la somme, et prenant la promesse souscrite dont était chargé le valet de Balzac, il écrivit au bas: « Je soussigné confesse » devoir à M. Balzac la somme de » huit cents écus pour le plaisir qu'il » m'a fait de m'en emprunter qua- » tre cents. » Il donna ensuite cette promesse au valet, afin qu'il la rapportât à son maître. De tels procédés étaient fort ordinaires à Voi-

(5) Mme. de Genlis, dans le tome VI de ses Mémoires, cite en la dénaturant cette anecdote, le tout pour avoir occasion de faire le procès à son siècle, en disant que de pareils procédés paraîtraient *aujourd'hui bien gothiques*, comme si dans tous les temps on ne voyait pas se reproduire à peu près les mêmes vices et les mêmes vertus.

ture. Le marquis de Pisani, qui l'honorait de son amitié, avait perdu au jeu tout son argent, et ses équipages (1643) au siége de Thionville. Voiture s'empressa de lui envoyer cent pistoles; mais pour ne pas blesser la délicatesse de ce seigneur, il se servit de cette tournure ingénieuse: « . . . . M'imaginant que » comme je jouai pour vous à Narbonne, vous avez peut-être joué pour » moi à Thionville, et que c'est en » mon nom que vous avez massé les » mulets, je vous envoie cent pistoles, sur et tant moins de la perte » que vous pouvez avoir faite pour » moi. » Ce langage d'une noble et confiante amitié se retrouve encore dans les lettres que Voiture adressait à la marquise de Sablé: « Je me soucie moins que jamais d'avoir du » bien, dit-il, à cette heure, que je » suis assuré que vous en aurez. » C'est par cette noblesse de conduite qu'il parvenait à établir une sorte d'égalité dans ses rapports avec les grands. Cependant il s'oubliait quelquefois avec eux; ou plutôt ceux-ci ne consentaient jamais à oublier avec lui la différence des rangs. Un soir qu'on jouait aux proverbes à l'hôtel de Rambouillet, Voiture, qui était en possession de primer dans les jeux d'esprit, proposa un proverbe qui ne plut pas à la compagnie: « Ceci ne vaut rien, » percez-nous-en d'un autre, » lui dit Mme. Desloges, en faisant une assez plate allusion au métier du père de Voiture. Ce bel-esprit avait pour le vin une aversion invincible; soit par l'effet de sa constitution naturellement faible, soit que cette liqueur lui rappelât trop désagréablement les éternelles railleries des courtisans sur sa naissance: aussi le maréchal de Bassompierre disait-il: « Le vin » qui fait revenir le cœur aux autres » fait pâmer Voiture. » Un jour que ce poète se trouvait à table avec de jeunes officiers, le baron de Blot, l'un d'eux, lui fit cet impromptu le verre à la main:

Quoy, Voiture, tu dégénère!
Hors d'icy: maugrebi de toi,
Tu ne vaudras jamais ton père,
Tu ne vends du vin, ni n'en boy.

Voiture y répondit par deux sonnets, dont le mot principal, *un buveur d'eau*, revient à chaque stance avec une grâce infinie: c'est dans le second qu'on trouve ces vers dont le charme n'a pas vieilli:

Vénus, d'Amour la gracieuse mère,
Naquit de l'eau sur les bords de Cithère.
Aussi son fils favorise surtout
Un buveur d'eau.
Il entend mieux ses lois et son mystère.
Il sait jouir, et, discret, sait se taire, etc.

Le père même de Voiture lui savait mauvais gré de son excessive tempérance: il avait coutume de dire qu'on l'avait changé en nourrice, et lui préférait son frère cadet, qui, à la fois bon convive et bon militaire, fut tué, dans la guerre d'Allemagne, au service de Gustave-Adolphe. Si Voiture était sensible aux plaisanteries dont on l'accablait sur sa naissance, il n'avait pas du moins le tort de rougir de son père. A son retour d'Espagne, il écrivit à un de ses protecteurs, auprès du duc d'Orléans: « Si, d'aventure, le soleil, la mer ou les pirates (j'ai » tout cela à craindre) accourcissent mon voyage et ma vie, je » vous prie très-humblement, Monsieur, d'avoir soin de mon père, » en lui faisant obtenir ma survivance, etc. » Ce n'est pas qu'il manquât de vanité: loin de là, il la poussait jusqu'au ridicule, ainsi que le lui reprochait la marquise de Sablé, en lui disant *qu'il était femme pour la vanité*. « Si Voi-

ture avait été de notre condition, disait encore le prince de Condé, on n'aurait pu le souffrir. » Boileau, si l'on en croit Montchesnay, auteur du *Bolæana*, citait ce bel-esprit comme exemple de cette vérité, qu'il ne faut pas juger du caractère des auteurs par leurs écrits. Selon lui, tandis que Balzac était d'une société *toute pleine de douceur et d'agrément*, bien qu'il *faisoit peur à pratiquer* par l'affectation pénible de son style ; Voiture, dont les écrits *donnent une idée si riante de ses mœurs*, faisait *le petit souverain* avec ses égaux : accoutumé qu'il était *à fréquenter des altesses, il ne se contraignoit qu'avec les grands*. Un jour, ayant mis en oubli cette sage maxime, il offensa par de piquantes railleries un seigneur de la cour : celui-ci voulut lui faire mettre l'épée à la main ; mais le bel-esprit, qui n'était pas brave, désarma son ennemi par une arlequinade : « La partie n'est pas égale, dit-il ; vous » êtes grand et je suis petit : vous » êtes brave et je suis poltron ; vous » voulez me tuer : eh bien ! je me » tiens pour mort. » Dans la société de Rambouillet, la galanterie en paroles était permise, mais point l'amour. L'auteur de tant de Lettres galantes, adressées à Julie d'Angennes, lui donnait un jour la main pour descendre un degré : il voulut s'émanciper jusqu'à lui baiser le bras ; mais elle témoigna si sérieusement que cette hardiesse ne lui plaisait pas, qu'elle lui ôta l'envie de prendre une autre fois la même liberté. A cette époque où la langue française, non encore fixée, tendait néanmoins rapidement vers sa perfection, la ville et la cour se partageaient souvent pour la signification d'un mot ; et quand la dispute se prolongeait, on en appelait à la décision de l'académie française, nouvellement instituée. Telle fut, par exemple, cette plaisante contestation, née en 1638 à l'hôtel de Rambouillet, s'il fallait dire, *muscardins* ou *muscadins*. Voiture fit contre ceux qui voulaient *muscardins* l'épigramme suivante, qui ne se trouve dans aucune édition de ses OEuvres :

Au siècle des vieux palardins,
Soit courtisans, soit citardins,
Femmes de cour ou citardines,
Prononçoient toujours muscardins
Et balardins et balardines.
Même on dit que dans ce temps-là
Chacun disoit rose muscarde ;
J'en dirois bien plus que cela ;
Mais par ma foi je suis malarde,
Et même en ce moment voilà
Que l'on m'apporte une panarde.

Alors se trouvait placé dans les mots tout l'intérêt de la littérature ; et les stances que rima Voiture, en réponse à la *Complainte des consonnes qui n'ont pas l'honneur d'entrer dans le nom de Neuf-Germain*, par Patrix, poète attaché comme lui à la maison de Gaston d'Orléans, n'eurent pas un succès moins brillant que sa fameuse Lettre adressée à Mlle. de Rambouillet sur le mot *car*, que l'on voulait bannir de la langue française. La plupart de ses Lettres à son ami Costar roulent sur des acceptions de mots. On peut regarder Voiture comme un des hommes qui ont le plus contribué à perfectionner notre langue ; et pour juger sainement de son mérite, pour se rendre compte de la haute importance littéraire qu'il a mérité d'obtenir, il faut se reporter au temps où il a vécu ; il faut se rappeler que ses Lettres ont été écrites dans les trente années qui précédèrent les *Provinciales*, le premier modèle qui ait paru en prose française, et avant lequel on ne peut rien trouver d'irréprochable. A ce titre de réformateur de la langue, Voiture mérita

aussi bien que Balzac d'être membre de l'académie française, où il fut appelé en 1634. A sa mort, cette docte compagnie porta son deuil, honneur qui ne fut décerné depuis à aucun académicien. Voiture possédait le génie des langues. Ses vers latins ne sont inférieurs à ceux d'aucun de ses contemporains. Durant son séjour en Espagne, il eut la gloire de voir attribuer à Lopez de Véga des stances qu'il avait composées en langue espagnole. Il ne réussit pas moins dans la poésie italienne; et l'académie des Humoristes de Rome, admirant ses stances dans le style du Guarini, lui envoya, en 1638, des lettres d'associé (6). Tout-à-fait étranger à la langue grecque, il avait coutume d'excuser son ignorance par une plaisanterie qui paraît bien fade, mais que ses contemporains n'ont pas dédaigné de consigner dans leurs recueils, comme un apophthegme. Il disait que *tout Français, de par Francus, descendait d'Hector, et qu'il avait toujours haï les Grecs, comme ennemis de ses pères.* Un mot de meilleur goût est l'application de la fameuse Epigramme de Martial, sur la lenteur d'un barbier, que Voiture fit à Vaugelas, son ami, qui mit trente ans à retoucher sa traduction de Quinte-Curce : « Jamais » vous n'aurez achevé, lui disait-il; » et pendant que vous en polissez » une partie, notre langue, venant à » changer, vous obligera à refaire » toutes les autres ! *altera lingua sa-* » *bit* (7). » On s'entretenait à l'hôtel de Rambouillet de taches nouvellement découvertes dans le disque du soleil. Voiture entra au même moment : « Eh bien! Monsieur, quel- » les nouvelles? » lui demanda la marquise. « Madame, répondit-il, il » court de mauvais bruits sur le so- » leil. » Ce genre de pointes et d'équivoques, dans lequel il excellait, ne tarda pas à être banni de la haute société. Molière le premier en fit justice dans les *Précieuses ridicules*. C'est ce qui a fait dire à La Bruyère : « Voiture et Sarrasin étaient nés pour » leur siècle; et ils ont paru dans un » temps où il semble qu'ils étaient at- » tendus. » Les Lettres et Poésies de Voiture ne furent pas imprimées de son vivant. Pinchesne publia, en 1649, les OEuvres de son oncle, en un vol. in-4°., en deux parties : la première contenant ses Lettres à diverses personnes et ses Lettres amoureuses; la seconde ses Poésies; le tout précédé d'une préface ou plutôt d'un Éloge de Voiture. Le succès de cette publication fut si rapide, qu'il s'en fit deux éditions en six mois. Quatre autres, tant in-4° qu'in-12, parurent de 1650 à 1656, toujours avec des augmentations. Enfin Pinchesne donna encore, sous le titre de *Nouvelles OEuvres de* Voiture, une trentaine de Lettres inédites, et l'Histoire d'*Alcidalis et de Zélide*, roman de chevalerie, qui n'est pas achevé, une Lettre de Costar sur cette production, et un fragment de l'Éloge du comte d'Olivarez. La continuation d'Alcidalis, par Desbarres, parut à Paris en 1677. On trouve cette continuation réunie pour la première fois avec toutes les OEuvres de Voiture, dans l'édition imprimée à Paris, en 1713, 2 vol. in-12. Enfin dans l'édition de 1729 ont été ajoutées les pièces la-

(6) On voit, dans une lettre de Voiture à Costar, que ce ne fut pas pendant son séjour à Rome qu'il fut élu académicien *humoriste*, comme le prétend l'auteur du premier supplément de Moréri; s'il eût pris la peine de lire les lettres de celui dont il donnait la biographie, il eût évité cette faute, et surtout le tort d'accuser d'erreur Pellisson, Titon du Tillet et les autres biographes qui ne l'avaient pas commise.

(7) Il y a dans Martial *Altera barba subit.*

tines et françaises que Voiture avait faites dans sa jeunesse ; mais on ne les retrouve plus dans celle de 1747, également en 2 vol. in-12. On ne saurait imaginer l'empressement avec lequel le public accueillit la collection de ses œuvres. Il était proclamé par tous les gens de lettres le premier génie de son siècle. On aurait dit que l'éclat des places et du crédit dont il avait joui de son vivant rejaillissait encore sur sa réputation littéraire. C'était à qui se ferait honneur de l'imiter. C'était le comble de la gloire pour les Sarrasin et les Benserade de lui être comparés. Rien de plus connu que la querelle des *Uranistes* et des *Jobelins* ; c'est ainsi qu'on nommait à la cour deux cabales qui s'étaient formées à l'occasion du sonnet d'Uranie par Voiture et de celui de Job par Benserade. La duchesse de Longueville (*Voy.* ce nom, XXV, 18) était, avec les marquises de Montausier et de Sablé, à la tête des partisans de Voiture. Ceux-ci lançaient contre leurs adversaires les traits les plus mordants. Plus modérés, les Jobelins adressèrent à cette princesse une épigramme, ou plutôt un madrigal, qui se terminait ainsi :

Le destin de Job est étrange,
D'être toujours persécuté
Tantôt par un démon, et tantôt par un ange.

La querelle néanmoins s'échauffait de plus en plus, lorsque le prince de Conti, chef des Jobelins, sut, en arbitre équitable, désarmer les combattants par ce jugement : *L'un* (le Sonnet de Voiture), dit-il,

L'un est plus grand, plus élevé,
Mais je voudrais avoir fait l'autre.

Laharpe, sans trouver bon aucun des deux, critique surtout celui de Voiture, et lui applique ce jugement de Boileau contre ces rimeurs froidement amoureux, *qui ne savent jamais qu'adorer leur prison*, etc. Il donne la préférence au sonnet de Benserade, où, malgré deux hémistiches faibles, on trouve du moins une pensée fine et spirituelle. A cette même époque il y eut guerre sur le Parnasse, au sujet du mérite général des OEuvres de Voiture, que Thomas de Girac (*Voy.* ce nom, XVII, 437) avait critiquées dans une dissertation latine. Costar prit la défense de son ami, et l'on peut voir dans la notice sur cet académicien (X, 53) la liste des différents écrits auxquels donna lieu cette querelle qui dégénéra bientôt en dispute personnelle. Bayle entre à ce sujet dans de grands détails (8). Il rappelle, entre autres anecdotes curieuses, un trait qui prouve tout le fanatisme des partisans de Voiture. A Rome, dit-il, au temps du poète Lucile, de jeunes citoyens parcouraient les rues en rouant de coups ceux qui ne goûtaient pas ses vers. Par l'effet d'une semblable intolérance, les critiques du bel-esprit de l'hôtel de Rambouillet se virent menacés d'exécutions militaires. Cette anecdote pourrait paraître apocryphe, si elle n'avait eu pour garants que les adversaires de Voiture ; mais c'est son plus zélé défenseur, c'est Costar lui-même qui allègue, avec enthousiasme cette espèce de *dragonade* littéraire. « Quelque prévenu qu'il fût en faveur de son ami, il n'avait pu dans sa *Défense* s'empêcher de convenir que l'éditeur des OEuvres de Voiture avait manqué de discernement dans le choix de ses lettres. En effet, si leur auteur les avait publiées lui-même,

(8) *Dictionnaire historique et critique* : notes de l'article THOMAS, sieur de Giraç.

« il est probable qu'il en eût retran-» ché quelque chose; » mais Pinchesne, ainsi que Costar le fait entendre plus-loin, était tombé dans une faute assez ordinaire aux éditeurs, qui aiment mieux « se servir de leur » diligence pour ramasser toutes les » pièces de leur auteur, que de leur » jugement pour les bien choisir. » Pinchesne n'a observé aucun ordre dans la série des lettres de son oncle: la plupart sont sans date; à quelques-unes même il en a mis de fausses, jusqu'à placer sous l'année 1636 les lettres que Voiture a écrites d'Italie, à l'occasion de la naissance de Louis XIV, qui ne vint au monde qu'en 1638. Pinchesne fut en outre obligé de remplacer par d'énigmatiques étoiles le nom des personnes auxquelles étaient adressées plusieurs épîtres, ou dont il était fait mention dans leur contenu; quelquefois aussi il a retranché des passages entiers, et l'on sent que c'est pour les lettres les plus intéressantes que toutes ces précautions semblaient nécessaires. C'est dans cet état de dégradation que la correspondance de Voiture nous est parvenue; car aucun éditeur n'a pris la peine de réparer les fautes de Pinchesne. Aussi, à moins de se condamner à des recherches bien pénibles, la plupart des allusions anecdotiques qu'elle contient sont devenues inexplicables. Ce n'est même qu'après avoir fait ces recherches, qu'il nous est impossible de souscrire à ce jugement de Voltaire sur les lettres de Voiture : « C'est un » baladinage que deux tomes de let-» tres dans lesquels il n'y en a pas » une seule instructive, pas une qui » parte du cœur, qui peigne les » mœurs du temps et les caractères » des hommes. » Il faut excepter d'une sentence aussi rigoureuse au moins la moitié de ces lettres, entre autres celles que Voiture écrivit durant son séjour en Espagne et son voyage en Barbarie, sa fameuse épître sur la prise de Corbie, et presque toute sa correspondance avec Chaudebonne, Puylaurens et le cardinal de La Valette : voilà pour ce qui concerne la peinture des mœurs du temps, et celle des caractères. Plusieurs de ses lettres à la marquise de Sablé, au marquis de Pisani, à M. de Chaudebonne, à Costar, attestent qu'il savait aussi bien exprimer que sentir la véritable amitié. Quant à la plupart de ses épîtres à Mlle. de Rambouillet, à Mlle. Paulet, elles n'offrent en effet pas un mot qui parte du cœur; et l'on peut en dire autant de toutes ses lettres dites *amoureuses*, qui ne sont que froidement galantes; mais on ne doit pas oublier que ces dernières pièces, qui nous paraissent aujourd'hui détestables, ont plus contribué à la réputation de l'auteur que celles de ses lettres que nous jugeons les seules dignes d'éloges; il faut songer qu'elles ont été admirées comme des chefs-d'œuvre par les contemporains de Voiture, et qu'au moins on y retrouve l'*expression de la société où il a vécu.* C'est tout ce qu'on peut demander à la littérature d'un siècle, surtout quand la langue n'est pas encore formée. Les plus mauvaises plaisanteries de Voiture ne roulent en effet que sur des à-propos qui occupaient des sociétés assez illustres, puisque sa fameuse lettre de la carpe et du brochet, tant vantée de son temps, louée même par Boileau, n'est rien moins que le résultat d'un jeu d'esprit dans lequel avait figuré le prince de Condé lui-même sous le nom du *Brochet*, et Voiture sous celui de la *Carpe*. « Il écrivait, dit

» l'auteur du *Chevræana*, à des per-
» sonnes dont il avait étudié l'incli-
» nation, l'humeur et le goût : il
» faisait valoir, pour cette raison,
» jusqu'aux bagatelles, jusqu'aux
» équivoques et aux proverbes qui
» tombaient dans leur conversation
» ordinaire. » Ce sont même de pareils détails qui rendent encore aujourd'hui supportable la lecture de ses lettres aux dames qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet. On aurait un facile avantage sur les détracteurs de Voiture, si l'on voulait citer tout ce qu'elles présentent d'ingénieux pour la pensée, et même aussi de naturel, d'élégant et d'aisé pour le style ; mais ce serait tomber dans un tort bien différent de celui que s'est donné Voltaire, qui s'est attaché à citer seulement les passages les plus défectueux. Une seule lettre a trouvé grâce devant lui, c'est celle que Voiture adressait au président de Maisons au sujet d'une affaire qu'il lui recommandait. « Elle
» n'a pas, dit Voltaire, le mérite de
» celle qu'Horace écrit à Tibère dans
» un cas à-peu-près semblable ; mais
» elle a ses grâces et son mérite. »
Un autre préjugé répandu sur Voiture, et dont la source remonte à quelques paroles échappées à Boileau et recueillies dans le *Bolæana*, c'est que la plus courte de ses lettres coûtait à Voiture quinze jours de travail. Cela ne s'accorde guère avec la vie dissipée d'un bel-esprit qui consumait ses nuits au jeu, et qui le jour « était, selon Mme. de Motte-
» ville, l'amusement des belles ruel-
» les des dames qui faisaient profes-
» sion de recevoir bonne compagnie. »
Ceux qui ont répété ce conte n'ont pas fait attention que les lettres que Voiture a écrites pendant ses voyages, et dont l'éditeur n'a pas omis la date, se suivent souvent jour par jour, que souvent même deux ou trois furent écrites dans la même journée, et ce ne sont ni les plus courtes, ni les moins agréables : on peut dire même que ce sont les meilleures, car Voiture n'avait pas alors le loisir de se battre les flancs pour faire du faux bel-esprit. A la suite de ses Lettres se trouve un fragment d'éloge du comte duc d'Olivarez : l'auteur le composa à son retour d'Espagne ; il n'avait pas encore fait sa paix avec Richelieu, et il est facile de voir, dans les louanges qu'il prodigue au ministre de Philippe III, la satire indirecte du ministre de Louis XIII. Sous le rapport littéraire, ce morceau est remarquable par la fermeté et la correction du style. Le roman d'Alcidalis et de Zélide n'est point dépourvu d'intérêt ; on a dit que son plus grand défaut était de n'avoir point été achevé par l'auteur. Considéré comme poète, Voiture n'a pas des titres bien imposants : ses vers sont trop souvent négligés, et le temps n'est plus, où la critique disait de l'auteur du sonnet d'Uranie : « Il méprise
» les règles, mais en maître, comme
» un homme qui se croit au-dessus
» d'elles, et qui ne daignerait pas
» se contraindre pour les observer. »
Le temps est encore bien plus loin de nous, où le sévère Boileau osait prononcer :

Qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure.

Il est vrai que plus tard le législateur du Parnasse, commençant à s'affranchir des préjugés auxquels il avait cédé dans sa jeunesse, sut caractériser avec plus de justesse ce bel-esprit dans les vers suivants adressés à l'*Équivoque*

Le lecteur ne sait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'insipide figure;
C'est à regret qu'on voit cet auteur si charmant,
Et pour mille beaux traits vanté si justement,
Chez toi toujours chercher quelque finesse aiguë
Présenter au lecteur sa pensée ambiguë,
Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté
Faire de son discours la piquante beauté.

Mais il n'est pas exact de dire, comme l'a prétendu Voltaire, que Despréaux dans sa vieillesse fût entièrement revenu de son estime pour Voiture, et qu'il ait alors rétracté les éloges qu'il lui avait prodigués : on en voit la preuve dans la lettre que Boileau écrivait à Charles Perrault, en 1700, lorsqu'il était âgé de près de soixante-cinq ans. « Avec quels battements de mains, disait-il, n'y a-t-on point reçu les ouvrages de Voiture, de Sarrasin et de La Fontaine? » Plus loin, il parle de l'*agrément infini* des élégies de Voiture (9). Après Boileau, J.-B. Rousseau n'a pas craint de dire :

Apprends de moi, sourcilleux écolier,
Que ce qu'on passe, encore qu'avec peine,
Dans un Voiture, ou dans un La Fontaine,
Ne peut passer, malgré ses beaux discours,
Dans les essais d'un rimeur de deux jours.

Un littérateur dont l'autorité comme critique est plus imposante que celle de Rousseau, l'abbé d'Olivet, dans l'*Histoire de l'Acad.*, n'a pas épargné les éloges au bel-esprit de l'hôtel de Rambouillet; aussi Voltaire lui en fait-il des reproches, dans sa correspondance. Au reste, deux pièces de Voiture ont trouvé grâce devant ce grand écrivain, qui, malgré sa supériorité, s'est complu à détruire tant de réputations : ce sont les stances adressées à la reine Anne d'Autriche, et l'Épître au grand Condé, à l'occasion d'une maladie dont il fut attaqué après la campagne de 1643. Plusieurs fois Voltaire les cite comme des modèles de goût, de délicatesse et d'agrément. Lui-même n'a pas dédaigné, dans une épître adressée au roi de Prusse, d'imiter dans celle de Voiture le contraste si bien marqué par le poète entre la mort sur le champ de bataille et celle qui vient prendre un homme dans son lit : ces vers si connus de Voltaire :

Et qu'un plomb, dans un tube entassé par des sots,
Peut casser d'un seul coup la tête d'un héros,

sont avec vingt autres l'imitation de ce trait de Voiture :

Et qu'un peu de plomb peut casser
La plus belle tête du monde.

C'est surtout à propos de cette pièce, qui offre sur la mort un badinage si plein de convenance et de grâce, que Pélisson a dû louer dans Voiture « cette mélancolie douce qui cherche » sans cesse à s'égayer (10). » C'est encore à ce sujet que Palissot a dit : « On y remarque avec plaisir cette » familiarité décente et noble, qu'un » homme de lettres, qui a de l'usage, » peut prendre avec un grand prin- » ce : depuis Voiture, personne n'a » mieux saisi ces convenances déli- » cates que Voltaire. » Voiture rétablit l'usage des ballades, des triolets et des rondeaux, tombés en désuétude depuis que la poésie badine et folâtre de Marot et de Mellin de Saint-Gelais avait fait place au genre grave et sérieux de Malherbe et de ses imitateurs. Ses rondeaux sont des modèles du genre : là seulement il ne tombe jamais dans ces négligences qui déparent ses autres poésies. Celui dont le mot principal est *En bon Français*, offre une satire ingénieuse de ces frondeurs qui, dans leur amour prétendu pour la France, se faisaient Espagnols. Un

(9) C'est ici le lieu de rappeler cette remarque ingénieuse de M. Daunou, dans le *Discours préliminaire* de son édition de Boileau : « Despréaux, » dit-il, *leur* a fait moins d'honneur par ses éloges, » que de tort par ses exemples. » *Leur* se rapporte à-la-fois à Voiture, à Racan et à Benserade.

(10) Préface des œuvres de Sarrasin.

autre rondeau, qui honore à-la-fois le cœur et l'esprit de Voiture, s'adresse au maréchal de Bassompierre alors à la Bastille. On y trouve cette pensée philosophique :

Vous connaissez et voyez sainement
Tout ce qui brille et qui n'est que de verre;
Vous possédez la paix durant la guerre :
C'est être heureux et libre *entièrement*
Dans la prison.

Ce sonnet et plusieurs autres du même poète valent au moins celui d'*Uranie*. Ses élégies offrent des tirades où l'on peut louer le *molle atque facetum* à côté de négligences et d'une affectation impardonnables. Ce fut Voiture qui introduisit en français les romances à la manière espagnole. Plusieurs de ses chansons, empreintes d'une gaîté douce, quelques-uns de ses vaudevilles, animés d'une malice sans amertume, ont bien le mérite du genre. On peut citer parmi les chansons celle qui commence par ce couplet :

Les demoiselles de ce temps
Ont depuis peu beaucoup d'amans,
On dit qu'il n'en manque à personne,
L'année est bonne.

On trouve dans la collection de ses OEuvres un vaudeville charmant sur l'air des *lanturlu*, et qui fait allusion à quelque événement de la Fronde. On n'y a point inséré un vaudeville encore plus piquant, et que Boileau vantait comme un des plus parfaits qu'il eût jamais entendus; il a pour sujet la levée du siége de Lérida par le grand Condé. Après avoir fait dire au prince que *son dada demeura court à Lérida*, le poète ajoute :

Ils sont revenus nos guerriers,
Le front peu chargé de lauriers:
La couronne en est trop chère,
Laire la, laire lapière, laire la, à Lérida.
La victoire a demandé :
Est-ce le prince de Condé?
Je le prenais pour son père, etc. (11).

(11) On sait que le père du grand Condé fut un des princes les plus médiocres qui aient jamais existé. Il ne passait pas même pour brave.

Il faut terminer ici des citations qui sortent de notre plan, mais que rendait nécessaires l'injuste oubli dans lequel sont tombés les ouvrages de Voiture, bien que son nom ait survécu, comme pour être en butte depuis Voltaire à des critiques outrées. On a trop facilement oublié les services réels que cet écrivain a rendus à la langue. Plus tard cependant Palissot et Sabatier se sont montrés plus équitables; mais Laharpe a renchéri sur la sévérité de Voltaire, et parmi les critiques de notre époque Dussaulx a encore été plus loin que Laharpe. Selon lui, les œuvres de Voiture « ne » sont plus qu'un objet d'observa» tion, d'étude et de curiosité pour » les gens de lettres. » Il est à croire que si ce littérateur, au lieu de prendre ce jugement tout fait dans Laharpe, eût lui-même fait une *étude* particulière de ce Voiture qui, suivant ses expressions, « mettait » des diamants sur sa robe de cham» bre, » il eût trouvé dans le fumier d'Ennius plus de perles qu'il ne s'y serait attendu. Au reste, le bel-esprit de l'hôtel de Rambouillet a rencontré des juges plus impartiaux et plus indulgents, dans deux écrivains dont le suffrage littéraire a beaucoup de poids. M. Jay, dans l'*Histoire du ministère du cardinal de Richelieu* (t. II, p. 256), présente cet aperçu judicieux sur Voiture, qu'il paraît avoir lu attentivement : « On » ne saurait nier que Voiture n'ait » de l'esprit et même du talent; il » abonde en pensées fines, en remar» ques ingénieuses; mais il s'arrête » rarement dans les limites fixées » par le goût. Il manque souvent de » naturel, et ce défaut vient surtout » de l'abondance des images qui doi» vent être distribuées avec une sage » économie. Il faut avouer cepen-

» dant que Voiture est le plus correct » des prosateurs de son temps. Il a » moins de pompe et d'élévation que » Balzac; mais son esprit est plus » étendu et son jugement plus sûr. » M. Campenon, dans une notice composée pour la *Galerie française*, et qui n'a d'autre défaut que d'être trop succincte, rend également une éclatante justice à l'un des pères de notre littérature. Les OEuvres de Voiture ont été traduites en italien, en espagnol, et même en anglais. On a fait souvent un choix de ses Lettres et de ses Poésies; soit pour lui séparément, soit dans des recueils généraux. Ses *Poésies choisies* se trouvent dans le tome v du *Recueil des poètes français depuis Villon*, Paris, 1692, et dans la *Bibliothèque poétique* de Fort de La Morinière, tome i, Paris, 1746. On voit un choix de ses Lettres et de ses Poésies dans un petit volume fort substantiel, intitulé : *OEuvres choisies de Marot, Malherbe, Voiture et Segrais*, avec une Notice sur chaque auteur, un vol. in-12, Paris, 1810. On avait publié à Paris, en 1779, les *OEuvres choisies de Voiture*, un vol. in-12. Le choix, bien qu'assez étendu, est judicieusement fait. Enfin les *Lettres choisies de Voiture et de Balzac* ont été publiées, en 1807, avec une notice très-incomplète sur ces deux écrivains, et un Discours préliminaire assez ridicule, dans lequel, abusant du privilége des éditeurs, l'auteur de cette collection met sans façon Voiture et Balzac au niveau de Pascal et de Mme. de Sévigné. Mlle. de Scudéry, dans le troisième volume de son roman de *Cyrus*, a représenté très-naïvement, si l'on en croit Pélisson, le génie et le caractère de Voiture en la personne de Callicrate. Son portrait, placé au-devant de ses OEuvres, en 1649, passait pour fort ressemblant. D—R—R.

VOLATERRANUS (Raphael). *Voyez* Maffei.

WOLCKAMMER (Jean-George), médecin et botaniste, né à Nuremberg en 1616, et mort dans la même ville en 1693, consacra sa vie à la pratique de son art, à l'étude de la nature, et publia, sous le titre de *Flora noribergensis*, un catalogue des plantes qui croissent aux environs de sa ville natale, et de celles qui y sont cultivées dans le jardin des médecins. Cet ouvrage eut deux éditions dont la dernière, qui est fort augmentée, est de 1718, in-4°., avec des figures fort bien dessinées. On a encore de ce savant : I. Une *Lettre* dans laquelle il combat l'existence des levains de l'estomac. II. Un *Traité* sur le chocolat et un autre sur l'opobalsame. — Volckammer (Jean-Christophe), médecin et botaniste de la même ville, a publié sous le titre de *Noribergensium Hesperidum*, Nuremberg, 1708-14, deux parties in-fol., un ouvrage fort estimé sur la culture des orangers et des citroniers, à la suite duquel se trouve un petit Traité sur l'art d'orner les jardins, et d'y établir des cadrans solaires par la disposition des buis, etc. Z.

VOLCKMANN (Jean-Jacques), littérateur, né à Hambourg le 17 mars 1732, se livra avec succès à l'étude de l'histoire et de la géographie, et publia, en allemand : I. *Nouvelles lettres historiques et critiques sur l'Italie*, Leipzig, 1770, 3 vol. in-8°.; et 1777, seconde édition. II. *Nouveau Dictionnaire géographique*, Leipzig, 1778, in-8°. III. *Voyage en Angleterre*, ibid., 1781, 4 vol. in-8°. IV. *Voyage en Écosse et en Irlande*, ibidem,

1785, in-8°. V. *Voyage en France*, ibidem, 1787, 3 vol. in-8°. Il a traduit en allemand les *Vies des plus célèbres peintres*, par d'Argenville; la *Collection des voyages*, par Barrow; le *Voyage de Baltimore en Orient; Knud Leem sur les Lapons; Voyage de Deschamps dans les Pays-Bas; Révolutions d'Italie*, par Denina; *Voyage d'Young en Irlande; Lettres de Sestini sur la Sicile et la Turquie; Voyage de Bruce pour découvrir les sources du Nil; Voyage de Townsend en Espagne*. Par ses travaux littéraires, Volckmann se vit en état d'acquérir successivement les plus riches domaines de son voisinage; et, très-avide d'argent, il ne cessa de travailler jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 22 juillet 1803, à Tschortau, terre qu'il possédait près de Leipzig. G—Y.

VOLKELIUS (Jean), théologien socinien du dix-septième siècle, né à Grimma en Misnie, exerça le ministère de son culte dans plusieurs églises de son pays. Il eut avec divers savants un commerce épistolaire très-suivi, et publia plusieurs écrits, dont le plus célèbre porte le titre: *De verâ religione*. Il était d'abord en cinq livres. Crellius l'augmenta d'un Traité sur l'existence et les attributs de Dieu. Complété ainsi au gré des connaisseurs, l'ouvrage parut en six livres, à Racovie, en 1630, après la mort de Volkelius. Les Blaeu le réimprimèrent in-4°., Amsterdam, 1642: mais le magistrat fit saisir l'édition; quatre cent cinquante exemplaires furent brûlés. Le libraire-éditeur se vit condamné à une amende de douze cents francs. De nouveaux échevins ne tardèrent pas à casser la sentence de leurs devanciers, et Blaeu ne paya point l'amende. Une traduction hollandaise parut à Rotterdam, en 1649; et pour mieux la recommander, on ne manqua pas d'annoncer, sur le titre, que c'était le même ouvrage dont l'original avait été livré aux flammes. Celui-ci n'avait pas été réimprimé, quand Samuel Desmarets, professeur en théologie à Groningue, le fit reparaître textuellement dans son *Hydra socinianismi expugnata*. C'est un rare trait de bonne foi dans un réfutateur; car on ne peut supposer d'autre motif à Desmarets. Le tome II, intitulé: *Anti-Volkelius*, est daté du 12 août 1654. Nous avons encore de Volkelius: I. *Dissolutio nodi gordii, à Martino Smiglecio, jesuitâ, nexi*. II. L'auteur du *Nœud gordien* ayant répliqué, Volkelius publia à Racovie, en 1613, in-8°., *Responsio ad vanam refutationem Dissolutionis nôdi gordii à Smiglecio nexi*. III. *Loci communes*. Conférez l'*Histoire du socinianisme* (par le P. Anastase, religieux picpus), Paris, 1723, in-4°., p. 405 et suiv., et Bayle. M—ON.

VOLKOFF (Théodore), poète et comédien russe, né à Kostroma en 1729, était fils d'un marchand de cette ville, à la mort duquel sa veuve se remaria avec un nommé Polouschkin, qui était propriétaire d'une mine de salpêtre et de soufre à Jaroslaw. Celui-ci, ayant trouvé au jeune Théodore de l'intelligence, et un goût naturel très-prononcé pour la musique, l'envoya à Moscou en prendre des leçons, et en même temps étudier la langue allemande. Volkoff ne tarda pas à concevoir le projet d'acquérir aussi des connaissances dans les sciences et dans les arts. A l'âge de quinze ans, il savait la géométrie, traduisait du français, de l'italien et de l'alle-

mand en langue russe, et dessinait avec succès dans les genres les plus difficiles. On était frappé de l'activité de son esprit et de la facilité de sa conception. Il semblait pouvoir tout entreprendre avec la certitude de réussir. La cathédrale de Rezan possède encore une *Cène* peinte par lui; et il a laissé un assez grand nombre d'autres tableaux de sa composition. Mais c'est surtout en sa qualité d'acteur et d'auteur dramatique que nous devons le considérer. De retour dans sa famille, et n'ayant pas de peine à se souvenir qu'il avait aimé vivement, dès son enfance, les jeux de la scène, pour lesquels il avait même alors exercé sa plume en secret, il forma une petite troupe de personnes de son âge, et donna devant un petit nombre de spectateurs à Jaroslaw plusieurs représentations des pièces composées par saint Démétri de Rostoff. En 1746, il se rendit à Pétersbourg, pour y veiller à quelques affaires de son beau-père. Tandis qu'il était occupé à les terminer, il fit connaissance avec des peintres, des musiciens et d'autres artistes de mérite, tous étrangers à la Russie, mais surtout avec les Italiens attachés au théâtre de la cour. Il ne laissait passer aucun jour sans aller au spectacle, prenant des instructions, des dessins, des modèles, enfin ne négligeant rien de ce qu'il jugeait nécessaire pour former une bonne troupe d'acteurs, établis dans un local agréable et commode. Étant retourné à Jaroslaw, il convoqua quelques amis, et leur communiqua tout ce qu'il avait vu à Pétersbourg, ainsi que son projet de jouer la tragédie et la comédie avec eux. L'enthousiasme qu'il éprouvait étant bientôt partagé par ses jeunes compagnons, il commença par s'essayer dans sa chambre, entre acteurs seulement. Il avait choisi de préférence des pièces traduites en langue russe. Peu à peu Volkoff introduisit du monde chez lui. On prit plaisir à ses représentations, tantôt graves et tantôt burlesques. On le loua, on l'encouragea, comme étant l'âme, le modèle et l'unique moteur de cette troupe très-peu nombreuse. Bientôt la réputation des petites pièces jouées ainsi dans une province éloignée, chez un simple particulier, par des jeunes gens et presque des enfants, retentit jusqu'à Pétersbourg, où l'on commençait à s'occuper d'exercices semblables. Volkoff fit bâtir à Jaroslaw une salle de spectacle où mille personnes étaient assises à l'aise. C'est là qu'il fut architecte, machiniste, décorateur, poète et acteur tout-à-la-fois. Les premières pièces données furent : la *Clémence de Titus*, le *Couronnement d'Eudoxie* et autres, qui toutes étaient traduites. Les tragédies de Soumorokoff (*V.* ce nom, XLIII, 184) parurent à cette époque précisément, et obtinrent bientôt à Jaroslaw un succès comparable à celui qu'elles avaient eu à la cour, dans les appartements mêmes de l'impératrice Élisabeth où elles étaient représentées par des amateurs de la haute société. Cette princesse fit venir Volkoff auprès d'elle avec tous ses acteurs, dans les premiers mois de l'année 1752. Ils commencèrent par jouer devant Élisabeth le drame du pêcheur et quelques pièces du poète célèbre nommé tout-à-l'heure, entre autres, *Koreff*, *Sinaw et Truvor*, *Hamlet*, etc., au grand contentement de toute la cour et des personnes les plus distinguées de Pétersbourg. Cependant, pour perfec-

tionner les comédiens dont il s'agit ici dans la langue et les belles-lettres, l'impératrice les fit entrer à l'école des cadets. Leur directeur, qui n'avait pas encore vingt-quatre ans, mettait son temps à profit le mieux qu'il lui était possible, se livrant à ses études favorites, et menant de front l'utile et l'agréable. Il construisit un théâtre de marionnettes qui lui réussit parfaitement. En 1756, Élisabeth ayant appelé Soumorokoff à la direction du nouveau théâtre public russe qu'elle venait d'instituer, Volkoff en fut nommé premier acteur. C'est alors seulement que l'on engagea des actrices; car jusque-là c'étaient des hommes qui faisaient les rôles de femmes. Ce fut à dater de cette époque que Volkoff se montra dans tout son lustre. Admiré par ses compatriotes, il fut aussi justement applaudi par les étrangers. Il reste de lui quelques jolies pièces de vers. Il ne put que commencer une ode à la gloire de Pierre le Grand, ayant à peine le temps d'écrire les choses indispensables, tant il était surchargé d'occupations. En 1759, l'impératrice l'envoya à Moscow pour y établir un théâtre national, et avant le terme d'une année il y avait réussi. A l'avénement de Catherine II au trône, en 1762, il reçut de cette souveraine des lettres de noblesse et une terre avec des paysans, en récompense de son zèle et de sa bonne conduite. Cet anoblissement ne porta nulle atteinte au goût passionné qu'avait Volkoff pour le théâtre. Il joua encore à Moscow le rôle d'*Oskolde* dans la tragédie de *Zémire*. Il était dans cette ville, lorsqu'il reçut l'ordre de préparer pour le couronnement une fête qui devait consister en une grande et magnifique mascarade. Elle eut lieu le 2 février 1763. Il en avait fait le programme, commandé les costumes, et désigné le lieu et la marche. Enfin il était le créateur et le premier mobile de ce spectacle vanté dans les gazettes de toute l'Europe, et auquel il avait donné le nom de *Triomphe de Minerve*. Jamais, disent les récits du temps, on ne vit plus de luxe et d'éclat. L'or, les diamants, et toutes les pierres précieuses que la cour et les grands de l'Empire étalèrent pour cette fête, étaient au-dessus de ce que l'on peut dire. Volkoff, ayant à cœur que tout se passât sans confusion, courait à cheval, vêtu en simple uniforme, inspectait le cortége, et faisait exécuter les ordres qu'il avait donnés d'avance. Le froid le saisit; une fièvre catarrhale, bientôt déclarée, se tourna en fièvre putride, et le 4 avril il mourut dans la trente-cinquième année de son âge, regretté généralement. Ses funérailles, dit Leclerc dans son Histoire de la Russie, eurent la pompe de celles que l'on fit à Garrick, seize ans après, dans la ville de Londres. Une grande partie de la noblesse y assista en habits de deuil, et accompagna jusqu'au monastère d'Androncief le cercueil de ce nouveau Roscius, véritable fondateur du théâtre russe. Volkoff joignait un jugement profond à une extrême pénétration; il est rare de trouver autant de dons naturels, et de qualités morales réunis dans un seul homme, puisqu'il était acteur plein de mérite, poète agréable et facile, bon peintre, habile musicien, sculpteur intelligent, remarquable dans tous les genres d'étude auxquels il s'était livré. L—P—E.

VOLKYR ou VOLCYRE (Nicole), seigneur de Serouville (1),

(1) Suivant Lacroix du Maine, Volkyr était de *Serouville* en Espagne, et il le nomme, en latin,

surnommé le *Polygraphe du parc d'honneur* (2), était né vers 1480, à Bar-le-Duc, d'une famille distinguée de la bourgeoisie. Ayant achevé ses études à Paris, il y reçut le grade de docteur en théologie; mais on ne dit pas qu'il ait embrassé l'état ecclésiastique. Il s'attacha surtout à se perfectionner dans la connaissance des langues anciennes, et il s'y rendit assez habile. Antoine, duc de Lorraine et de Bar, son souverain, le choisit pour secrétaire; et le 12 mai 1520 ou 1521 il lui fit expédier des lettres de noblesse, en récompense de ses bons et loyaux services. Volkyr suivit ce prince, en 1525, dans son expédition contre les Luthériens d'Alsace, et il en écrivit l'histoire. Étant revenu à Paris pour y faire imprimer quelques ouvrages, il se chargea, sur la demande de Wechel, de traduire en français les écrivains de l'*Art militaire*. Il mourut, au plus tard, en 1542, puisque ses armes furent données, la même année, à Jean de Radon. Elles étaient d'azur au cygne d'argent, portant pour cimier une branche de chêne chargée de glands (*Voy.* la *Bibl. de Lorraine*). On connaît de lui: I. *Enchiridion musices de gregoriana et figurativa atque contrapunctu simplici percommodè tractans*, sans date, in-4°. goth., fig., ouvrage très-rare, inconnu aux meilleurs bibliographes. II. *Le petit Recueil du polygraphe, instructif et moral*, fait en latin et en français, sur les éléments des lettres, commandements de la loi, oraison dominicale et sermon des cendres (3), pour deux jeunes princes de renom, François, dauphin de Viennois, et François de Lorraine, marquis de Pont-à-Mousson, 1523. III. *Traité nouveau de la dégradation et exécution actuelle de Jehan Castellan, faite à Vyc en Austrasie, le XIIe. jour de janvier* (4); avec une oraison à la foi; achevé d'imprimer le 25 d'août (1525), in-4°. goth. de 64 pag., très-rare. Suivant D. Calmet cet opuscule a été réimprimé à Paris, 1534, in-8°., et 1539, in-4°. IV. *Histoire et recueil de la triomphante et glorieuse victoire obtenue contre les séduits et abusés Luthériens mécréants du Pays d'Aulsays* (l'Alsace), *et autres*, par Antoine, duc de Calabre, de Lorraine et de Bar, en 1525, Paris, 1526, in-fol. goth. L'auteur dédia cet ouvrage au savant Budé. On en conserve, à la bibliothèque du Roi, un exemplaire sur vélin, décoré de neuf miniatures (*Voy.* le *Catal.* de M. Van-Praët, v, 38). V. *Epitome abrégé en vers huitains des empereurs, rois et ducs d'Austrasie*, Paris, 1530, in-4°. Quelques bibliographes en citent une autre édition, Paris, sans date, in-4°. goth., dont le titre diffère un peu de celui qu'on vient de lire. A la suite de la Chronique des ducs d'Austrasie, on trouve deux autres opuscules de Volkyr; l'un, intitulé *Quinternier*, est une sorte de roman; l'autre, *Singula-*

Cerisvicinus. La Monnoie avoue qu'il n'entend ni le latin *Cerisvicinus*, ni le français *Serouville*. Le président Bouhier conjecture que Volkyr était de *Xérès* de la Frontera dans l'Andalousie, et que de *Xera*, nom latin de *Xérès*, il a fait *Serouville* à la française (*Remarq. sur la Bibl.* de Lacroix du Maine). C'était aller chercher bien loin une explication facile. Serouville (*Sororis villa*) est un village près de Bar, dont Volkyr acheta le fief après son anoblissement.

(2) C'est une allusion à la charge de secrétaire du bon duc Antoine, qu'il désigne par le Parc d'honneur.

(3) Ce sermon avait été prêché par Jean *Glapion*, cordelier, sur lequel on trouve une notice dans la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine.

(4) Cette exécution eut lieu le 12 janvier 1524 (vieux style), c'est-à dire 1525, comme l'on compte actuellement (*V.* Jean le CHATELLAIN, VIII, 280).

HIST. DE FRANCE.

VOLNEY.

Mme Soyer sc.

rités du Parc d'honneur, contient, entre autres choses, de curieux détails sur l'art de fabriquer le verre. VI. *Flave Végèce*, du fait de guerre et fleur de chevalerie, quatre livres; *Frontin*, des stratagèmes, espèces et subtilités de guerre, quatre livres; *Ælian*, de l'ordre et instruction des batailles, un livre; *Modeste*, des vocables de fait de guerre, un livre; pareillement cent vingt histoires concernant le fait de guerre, jointes à Végèce; traduits fidèlement du latin en français, par le Polygraphe, etc., Paris, Wechel, 1536, in-fol. de 320 pag., goth., fig. en bois. Ce volume est si rare, que Bourdon de Sigrais ne put le trouver dans aucune des bibliothèques de Paris (*V.* la *Préf.* de sa traduct. de Végèce). Volkyr a dédié cette version à François, dauphin de France. Dans le prologue il nous apprend que « depuis certains jours en ça il a conduit jusqu'au bout la translation de *Vitruve*, architecte, espérant la faire recevoir par gens duits et experts en tel art, avant que la mettre dehors et publier. » Elle n'a point paru. VII. *Commentaire de Paul Jovius, des Gestes des Turcs*, origine de leur empire, les Vies de tous leurs empereurs, ordre et discipline de la milice et chevalerie turcique, traduit du latin, Paris, 1540, in-4°. VIII. *Traité de la physionomie*, traduit en latin de M^tre^. Michel Lescot, ibid., 1540, in-16.

W—s.

VOLLENHOVE (Jean), docteur en théologie et successivement pasteur de l'église réformée de Zwoll et de la Haye, florissait au dix-septième siècle. Il mérite d'être compté au nombre des bons poètes hollandais. Vondel l'appelait *son fils*, comme s'il eût espéré d'être continué par lui. Il témoignait seulement du regret qu'il fût ecclésiastique; car il était étrangement prévenu contre les théologiens de l'église réformée. Le plus beau titre de Vollenhove à l'immortalité est un poème intitulé *le Triomphe de la croix*. Le talent descriptif y rivalise avec le mérite du style et l'élévation des idées. Nous en avons sous les yeux une édition in-4°., la Haye, 1750; mais ce n'est surement pas la première. D'autres poésies sacrées accompagnent ce chef-d'œuvre de leur auteur. Il a encore publié un recueil de *Poésies*, à Amsterdam, 1686, in-4°. On y distingue de belles traductions du latin et du grec. Des *Sermons* de Vollenhove sur la *Gloire des justes* ont paru à Leyde, 1713, in-4°. Cet auteur est apprécié comme poète par M. de Vries, dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, tome 1, pag. 252 et suiv.

M—on.

VOLNEY (Constantin-François Chassebœuf, comte de), de l'académie française, naquit le 3 février 1757, à Craon en Anjou. Son père, avocat distingué dans cette province, ne voulut point lui laisser porter le nom de Chassebœuf qui avait été pour lui-même une source de mille désagréments: il lui donna celui de Boisgirais, sous lequel le jeune Constantin-François fit ses études aux colléges d'Ancenis et d'Angers, et fut d'abord connu dans le monde; plus tard, au moment de son départ pour l'Orient, Boisgirais quitta ce nom pour prendre celui de Volney qu'il devait illustrer. Maître de ses actions à l'âge de dix-sept ans, et jouissant de onze cents livres de rentes provenant de la succession de sa mère, il se rendit à Paris, pour se livrer à l'étude des hautes sciences. Il se sentait de

l'éloignement pour la profession d'avocat, que son père aurait desiré qu'il embrassât : la médecine convenait davantage à son esprit observateur : il parut d'abord s'y destiner, mais son génie spéculatif le portait à dédaigner la pratique. Il n'avait pas vingt ans, qu'il se plaisait à pénétrer les secrets de la nature, et à découvrir les rapports qui peuvent exister entre le moral et le physique. Il s'adonnait en outre à l'étude de l'histoire et des langues anciennes. Une succession de six mille livres lui étant échue, il résolut d'aller visiter l'Égypte et la Syrie. Prévoyant les fatigues et les dangers d'un tel voyage, il s'y prépara pendant une année entière, en habituant son corps aux plus violents exercices et aux plus rudes privations. Il se mit enfin en route à pied, avec un havresac sur le dos, un fusil sur l'épaule, et six mille livres en or, cachées dans une ceinture. Lui-même, dans la préface de son *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*, rend compte des impressions qu'il éprouvait. « Lorsqu'en 1783, dit-il, je partais de » Marseille, c'était de plein gré, » avec cette alacrité, cette confiance » en autrui et en soi, qu'inspire la » jeunesse ; je quittais gaîment un » pays d'abondance et de paix, pour » aller vivre dans un pays de barba» rie et de misère, sans autre motif » que d'employer le temps d'une jeu» nesse inquiète et active, à me pro» curer des connaissances d'un genre » neuf, et à embellir par elles le » reste de ma vie d'une auréole de » considération et d'estime. » Arrivé en Égypte, il s'enferma pendant huit mois dans un couvent de Cophtes, pour y apprendre l'arabe. Dès qu'il fut en état de parler cette langue commune à l'Égypte et à la Syrie, il parcourut ces deux contrées avec plus d'avantage que ne l'avait fait encore aucun voyageur. Après une absence de près de quatre années, il revint en France, et publia sa relation sous le titre de *Voyage en Égypte et en Syrie*. Cet ouvrage, qui dès son apparition fit tomber les Lettres moins véridiques de Savary sur l'Égypte, passa dès-lors pour le *chef-d'œuvre du genre ;* et les quarante années qui se sont écoulées depuis n'ont fait que confirmer ce jugement. Dans ses descriptions, dans ses récits, Volney s'éloigne des sentiers battus : « Il ne » dit point par où il a passé, ce qui » lui est arrivé, quelles impressions » il a éprouvées. Il évite avec soin » de se mettre en scène ; c'est un ha» bitant des lieux, qui les a long» temps et bien observés, qui vous » décrit l'état physique, politique et » moral. L'illusion serait complète, » si on pouvait supposer dans un » vieil Arabe toutes les connaissan» ces, toute la philosophie des Euro» péens qui se trouvent réunies à la » maturité dans un voyageur de » vingt-cinq ans (1). » Cette manière de voyager, et surtout de décrire ses voyages, était celle d'Hérodote dont Volney avait si attentivement lu les ouvrages. Comme lui, il s'est attaché à joindre à la description des pays le récit des révolutions politiques qu'ils ont éprouvées. Quelques personnes cependant, faisant à Volney la même injure que des érudits superficiels faisaient alors à l'historien grec, doutèrent de la fidélité de ses tableaux, mais ce fut pour lui un bien beau triomphe, lorsque dix ans après quarante mille Français vinrent vi-

(1) Notice sur Volney, par M. Daru.

siter en conquérants « cette terre anti- » que qu'il avait parcourue sans com- » pagnon, sans armes, sans appui. » Tous reconnurent dans Volney un observateur exact, éclairé, un guide sûr et le *seul qui ne les ait jamais trompés* (2). Alors disparurent tous les doutes; et l'on put, sans être taxé de prévention, regarder Volney comme le continuateur d'Hérodote: on peut ajouter, son vengeur. En effet, il réhabilita la gloire de cet historien, en rectifiant les faux jugements qu'on en avait portés. Avant d'avoir subi cette glorieuse épreuve, le *Voyage en Égypte et en Syrie* avait valu à son auteur le suffrage de l'impératrice Catherine II qui lui envoya une médaille d'or en témoignage de sa satisfaction; c'était en 1787. L'année suivante, Volney fit paraître des *Considérations sur la guerre des Turks* avec les Russes. Les connaissances positives qu'il avait acquises dans son voyage le servirent heureusement dans cet écrit politique: il y prouva que, s'il avait bien vu par lui-même l'empire othoman, il avait eu de bons mémoires sur les ressources de la Russie. Les événements ont réalisé presque toutes ses prévisions sur les accroissements de cette puissance. Il parlait aussi de la réunion *des États de Venise à l'empire d'Autriche*. Il n'oubliait pas non plus les intérêts de la France dans cette grande querelle, et s'arrêtait surtout au projet de s'approprier l'Égypte, pour contre-balancer l'agrandissement de la Russie et de l'Autriche; mais il y voyait de nombreux obstacles: « D'abord, dit-il, il fau- » dra soutenir *trois* guerres, la pre- » mière, de la part de la Turkie.... » la seconde, de la part des An- » glais..... la troisième enfin, de la » part des naturels de l'Égypte, et » celle-là, quoiqu'en apparence la » moins redoutable, serait en effet » la plus dangereuse... Si des Franks » osaient y débarquer, Turks, Ara- » bes, paysans s'armeraient contre » eux; le fanatisme tiendrait lieu » d'art et de courage. » C'était dix ans d'avance faire l'histoire de l'expédition d'Égypte. Aussi quand Volney fit réimprimer ses *Considérations*, en 1808, cet écrit obtint le même succès que dans sa nouveauté. On lui avait reproché vivement de n'avoir pas prévu le dangereux ascendant que l'expulsion des Turcs de l'Europe donnerait à la Russie. Ce fut là le principal argument que fit valoir contre lui le diplomate Peyssonnel dans son *Examen* critique des *Considérations sur la guerre des Turks*. La diplomatie européenne savait fort mauvais gré à Volney de certaines révélations qui pouvaient passer alors pour indiscrètes: aussi parodia-t-on le titre de sa brochure en l'appelant *Inconsidérations*. Depuis son retour en France, guidé par ce desir d'être utile qui fut le mobile de toute sa vie, Volney aperçut tout ce qu'on pouvait faire pour perfectionner l'agriculture dans l'île de Corse; mais il savait que chez les peuples dominés par d'anciennes habitudes, il n'y a d'autre démonstration, d'autre moyen de persuader que l'exemple. Il avait résolu d'acheter un domaine dans ce pays, et de s'y livrer à des expériences sur toutes les cultures qu'il croyait pouvoir y naturaliser, telles que la canne à sucre, l'indigo, le coton, le café, etc. L'utilité de ses vues engagea le gouvernement français à le nommer directeur de l'agriculture et du commerce de cette île; mais d'autres

(2) Relation de l'expédition d'Égypte, par le général Berthier.

fonctions le retinrent dans sa patrie. Lors de la convocation des États-généraux en 1789, il fut élu député du tiers-état de la sénéchaussée d'Anjou. Sur une observation que fit Goupil de Préfeln, il s'empressa de donner sa démission de la place qu'il tenait du gouvernement (29 janvier 1790), professant cette maxime qu'on ne peut être mandataire de la nation, et dépendant par un salaire de ceux qui l'administrent. A la tribune de l'assemblée constituante Volney se montra ce qu'il avait paru dans ses ouvrages, ce qu'il devait être dans toutes les circonstances de sa vie politique, sous l'anarchie populaire, sous l'empire, comme après la restauration: ami prononcé des libertés publiques, sectateur des idées nouvelles, ennemi de tous les cultes établis, mais ennemi des excès populaires. S'il maudit le despotisme « dans un seul, il ne » lui fait pas plus de grâce, lorsqu'il » le signale dans plusieurs. En cent » endroits il manifeste son aversion » pour la licence et pour les excès » des révolutionnaires dont il fut » aussi la victime. Nous le voyons » livrer différents genres de combats » aux sanguinaires novateurs de 1793: » ici, avec l'arme du sarcasme et de » l'ironie, il attaque ces insensés qui » voulaient appliquer à une popula- » tion de trente millions d'hommes » les codes oligarchiques d'Athènes » et de Lacédemone; là, il se con- » tente de lancer sur eux ce trait ori- » ginal et pénétrant: *modernes Ly-* » *curgues, vous parlez de pain et de* » *fer: le fer des piques ne produit* » *que du sang, on n'a de pain que* » *par le fer des charrues* (3). » Toutefois il faut convenir qu'avant d'avoir vu les crimes de 1793, Volney se montra, dans l'assemblée constituante, l'adversaire, plus zélé que prévoyant, de ce qui tenait à l'ancien régime: comme tant d'autres il ne sut pas s'arrêter dans la voie de l'opposition légale au gouvernement. Ce tort d'un esprit éminemment spéculatif n'a pas échappé aux spirituels auteurs de la *Galerie des États-généraux* (*Voy.* CHAMPCENETZ). « Il a les formes brusques, » l'ame franche, la physionomie ou- » verte, le caractère décidé, le cœur » sensible, disent-ils. O nature, pour- » quoi t'es-tu arrêtée en si beau che- » min? Pourquoi ne pas joindre à » tant de bienfaits un coup-d'œil plus » sûr, un esprit plus juste? » Ses premières paroles dans l'assemblée furent pour combattre l'opinion de Malouet qui avait proposé de se former en comité secret, afin de ne point délibérer devant des *étrangers*. Volney releva cette expression d'*étrangers*, comme injurieuse aux citoyens, aux *frères* qui les avaient nommés députés; et en général il se prononça contre toute espèce de délibération secrète. Il fut un des premiers à provoquer l'organisation des gardes nationales, et la division de la France en communes et en départements. Il fut nommé secrétaire le 23 novembre 1790. Dans les débats qui s'élevèrent lorsqu'on agita la proposition d'accorder au roi l'exercice du droit de paix et de guerre, Volney se déclara pour la négative et finit par proposer l'article suivant, qui fut adopté: « La nation française s'interdit dès » ce moment d'entreprendre aucune » guerre tendant à accroître son ter- » ritoire. » Lors de la discussion sur la vente des domaines nationaux, Volney publia, dans le *Moniteur*, quelques réflexions dans lesquelles,

(3) Discours de M. Laya cité ci-après.

envisageant la question sous le point de vue politique, il établissait les avantages de la division des propriétés. Son intime liaison avec Cabanis lui procura des rapports fréquents avec Mirabeau qui, dans une discussion relative au clergé, dut à Volney son mouvement oratoire si fameux *sur la fenêtre de Charles IX.* Vingt députés assiégeaient la tribune; de ce nombre était Volney tenant un discours à la main : « Montrez-» moi ce que vous avez à dire, dit » Mirabeau . . . Cela est beau, su-» blime, ajouta-t-il après avoir » parcouru le manuscrit; mais ce » n'est pas avec une voix faible et » une physionomie calme qu'on tire » parti de ces choses-là; donnez-les-» moi. » Volney y consentit, et Mirabeau fondit dans son éloquente improvisation le passage en question, qui produisit un si grand effet. On doit à Volney la justice de rappeler qu'il s'aperçut bientôt que l'effervescence de la majorité allait trop loin, et que même il s'efforça de la réprimer. A la fin d'une des séances les plus orageuses, il fit la motion de convoquer les assemblées électorales, afin qu'elles procédassent à une nouvelle nomination de députés. Il motiva cette proposition sur ce que les membres d'une autre assemblée n'ayant point pris part aux premières discussions seraient moins animés les uns contre les autres, et qu'il leur serait ainsi plus facile de ramener les Français à des sentiments d'union et de paix. Cette motion, d'abord accueillie avec enthousiasme, fut écartée par l'ordre du jour. Au milieu de ses travaux législatifs, Volney concourut en 1790 pour un prix qu'avait proposé l'académie des inscriptions sur la *Chronologie des douze siècles antérieurs au passage de Xercès en Grèce;* et quoique aucun autre ouvrage n'eût été envoyé, il n'obtint pas le prix; mais son Mémoire fut inséré par Naigeon dans le Dictionnaire d'antiquités de l'Encyclopédie méthodique. Au mois de septembre 1791, Volney fit hommage à l'assemblée de son livre intitulé les *Ruines* ou *Méditations sur les révolutions des empires.* L'idée première de cet ouvrage avait été conçue dans le cabinet de Franklin. L'auteur se met en scène sur les ruines de Palmyre; et là il se livre à de profondes méditations sur la destruction de tant d'empires à qui leur puissance colossale semblait promettre une éternelle durée, et qui n'en ont pas moins obéi à cette loi de la nature qui veut que tout périsse. Dans ce même ouvrage, Volney établit la nécessité de la tolérance religieuse, reconnue aujourd'hui par tous les esprits éclairés; il ne défend pas avec moins d'éloquence les droits imprescriptibles des peuples et de l'humanité. Lorsqu'ensuite il parle de la diversité des opinions religieuses, si opposées en apparence, quoiqu'elles semblent, selon lui, toutes dérivées d'une même source, on s'aperçoit que le livre de l'*Origine des cultes,* par Dupuis, quoiqu'encore inédit, était parfaitement connu de Volney : car il abonde dans les idées hiéro-astronomiques de cet écrivain, qui n'a fait que renouveler, pour les ériger en système, des données qui se trouvent dans le livre des Saturnales de Macrobe. Enfin, l'on a reproché à l'auteur des *Ruines* d'avoir attribué aux différentes religions des caractères auxquels leurs sectateurs ne les reconnaîtraient pas toujours. Les *Ruines* n'en passent pas moins pour une des productions les plus remarquables de notre littérature moderne. Après la

clôture de la session, Volney fit une démarche qui lui attira les éloges du parti dominant, et les sarcasmes du parti contraire. L'impératrice Catherine s'étant déclarée l'ennemie de la France, il renvoya au baron de Grimm la médaille d'or qu'il avait reçue de cette princesse cinq ans auparavant. « Si je l'obtins de son es- » time, je le lui rends pour la con- » server, » disait-il dans la lettre qui accompagnait le renvoi. Grimm lui adressa de Coblentz (1er. janvier 1792) une réponse toute remplie de sarcasmes, d'injustes personnalités, et écrite d'un style tellement piquant qu'on a pu l'attribuer à Rivarol (4). En 1792, il accompagna M. Pozzo di Borgo en Corse, où il était appelé par des habitants qui y exerçaient une grande influence, et qui invoquaient le secours de ses lumières. Il espérait y réaliser, comme simple particulier, les projets d'amélioration agricole que quatre ans auparavant il s'était flatté d'y opérer comme administrateur. Il fit faire, à ses frais, des essais de culture dans le domaine de la Confina, qu'il avait acheté près d'Ajaccio; et tout promettait à ses efforts les plus heureux résultats, lorsque les troubles que Pascal Paoli suscita dans cette île obligèrent Volney à s'éloigner. Son domaine, qu'il appelait ses *Petites-Indes*, fut mis à l'encan par ce même Paoli qui lui avait donné naguère les assurances de son amitié. Pendant son séjour en Corse, Volney fit la connaissance de Buonaparte qui n'était encore qu'officier d'artillerie. Il pressentit dès-lors tout ce que pourrait devenir ce jeune ambitieux; et quelques années plus tard, ayant appris en Amérique que le commandement de l'armée d'Italie venait de lui être confié : « Pour peu » que les circonstances le secondent, » dit Volney en présence de plu- » sieurs réfugiés français, ce sera la » tête de César sur les épaules d'A- » lexandre. » A son retour à Paris, au mois de mars 1793, Volney eut à satisfaire aux questions du Conseil exécutif et du comité de défense générale sur les moyens militaires et sur les dispositions politiques des habitants de la Corse. Il méditait une description complète de cette portion intéressante, et trop peu connue, de la France; et dès-lors il publia dans le *Moniteur* (du 20 et du 31 mars) un *Précis de l'état de la Corse*. Tout en faisant connaître la situation morale et politique de cette île, il se plaignait, soit directement, soit par voie d'insinuation, de Paoli et de Salicetti, avec lesquels il ne s'était point trouvé d'accord pendant son séjour en Corse. Bien qu'il se défende dans cet écrit de tout sentiment d'humeur et d'ambition mécontente, cette humeur perce dans chaque phrase. Voici au reste comment il termine ce précis : « Quant à l'admission au » Conseil du département, où l'in- » térêt national m'ordonnait d'ar- » river, l'on croira difficilement en » France que j'aie de l'humeur d'a- » voir été repoussé d'un pays où les » motifs publics de ma défaveur » ont été de passer pour un *hé-*

(4) C'est un point de fait que n'ose décider le savant bibliographe Barbier, dans l'avis qui précède la réimpression qu'il fit, en 1823, de cette réponse qui était devenue d'une extrême rareté. Il s'était abstenu de l'insérer dans le supplément qu'il avait donné de la *Correspondance de Grimm*. « Il » répugnait à ma délicatesse, dit-il dans cet *Avis*, » d'affliger un savant aussi recommandable que » M. de Volney. Aujourd'hui qu'il n'est plus, je » crois pouvoir compléter les opuscules de Grimm. » M. de Volney laisse assez de titres à l'estime pu- » blique, pour le venger des sarcasmes d'un ancien » ami que les circonstances les plus extraordinai- » res avaient métamorphosé en implacable enne- » mi. » Barbier a également réimprimé la lettre de Volney. Une autre réponse satirique à cette lettre fut faite dans le temps sous le nom de Petroskoi.

» *rétique*, comme auteur des *Ruines*, et pour observateur à titre » de Français. » Mais Volney ne tarda pas à éprouver que s'il était vainement venu chercher en Corse *la paix agricole*, il trouverait encore bien moins le calme nécessaire à l'homme de lettres dans la France alors livrée à tous les fléaux de l'anarchie. Cependant il publia *La loi naturelle* ou *Catéchisme du citoyen français* (format in-16, 1793), un des meilleurs traités de morale qui aient été publiés dans aucune langue. Les idées en sont serrées, le style en est ferme et concis : on y remarque ce choix sévère et cette propriété d'expressions dont les philosophes de l'école de Pascal et de Condillac ont donné l'exemple. Dans la collection des œuvres de Volney, le second titre de cet ouvrage important, malgré son peu d'étendue, a fait place à celui-ci : *Principes physiques de la morale*. En effet, l'auteur a su démontrer que la morale est une science, pour ainsi dire physique et matérielle, soumise aux règles et aux calculs des sciences exactes ; et qu'elle n'a d'autre but que la conservation et le perfectionnement de l'espèce humaine. Un biographe a dit que ce fut pour prouver *qu'il n'était point digne de la qualification d'hérétique*, que Volney à son retour de Corse publia ce petit ouvrage. Il est plus juste d'observer que cette production n'établit rien ni pour ni contre la catholicité de Volney; mais elle prouve du moins qu'il n'était point *athée* : car le premier caractère qu'il reconnaît à la loi naturelle est d'être « l'ordre constant et régulier » par lequel DIEU régit l'univers. » Une inculpation bien autrement dangereuse ne tarda pas à l'atteindre. Tous les hommes honorables qui dans l'assemblée constituante avaient secondé de leurs vœux et de leurs efforts l'établissement d'un nouvel ordre de choses, avaient fini par ouvrir les yeux sur les conséquences d'une révolution aussi mal comprise d'abord par ses auteurs que par ses adversaires. Les uns avaient totalement changé de principes ; d'autres, plus constants dans leurs opinions, se contentaient de désapprouver les funestes conséquences qu'on en avait tirées. Volney fut du nombre : invariablement attaché aux doctrines qu'il avait émises en 1789, il aimait le régime républicain, il blâmait seulement la licence et les crimes de 1793. Il osa se prononcer contre les événements du 31 mai. Incarcéré alors comme *royaliste*, lui que naguère on avait accusé d'être un *jacobin*, il resta dix mois en prison, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. On était alors à cette époque consolante de notre révolution, où l'horreur qu'avaient inspirée de coupables excès ramenait tous les esprits et jusqu'à la Convention elle-même à des pensées d'ordre : on s'efforçait de relever les ruines de l'état social, on demandait aux lettres des consolations, et l'on s'occupa d'organiser l'instruction publique. Alors fut instituée cette école normale destinée à former des professeurs, à établir les meilleures méthodes, et l'unité des doctrines (1794). Volney fut appelé à la chaire d'histoire; et ses leçons, qui attiraient un immense concours d'auditeurs, sont devenues un des plus beaux titres de sa gloire littéraire. Ennemi de cet esprit de certitude, qui, selon lui, est le plus grand obstacle aux progrès de toute science, il veut que l'esprit d'investigation le plus sévère préside aux recherches historiques : il pré-

sente à cet égard des idées neuves et tout-à-fait justes; mais les conditions qu'il exige pour établir une vérité sont si multipliées, qu'il faut en conclure qu'il existe en histoire bien peu de vérités irréprochables. Personne ne contestera la vérité de cette assertion; mais Volney donne évidemment, selon nous, dans le paradoxe lorsque, cherchant à ébranler *le respect* pour l'histoire, il prétend qu'elle est une des sources les plus fécondes des préjugés et des erreurs des hommes. C'était, il faut en convenir, une thèse assez bizarre que s'imposait un professeur d'histoire, que de prétendre ainsi qu'il n'y avait pas d'histoire. Toutefois ses leçons, qui ont été imprimées plusieurs fois, offrent d'utiles sujets de méditation, et les idées du professeur, dépouillées de leur *absolutisme*, peuvent conduire à des résultats positifs. Forcé d'interrompre son cours par la suppression de l'*école normale*, Volney, trop jeune encore pour se condamner au repos (il avait à peine trente-huit ans), résolut d'aller visiter les États-Unis. Lui-même nous fait connaître dans quelle disposition d'esprit il entreprit ce grand voyage. Après avoir rappelé les sentiments de bonheur, d'espérance et de gloire qui l'animaient en 1783, lorsqu'il partit pour l'Orient, il continue ainsi : « Dans l'an III, au contraire (1795), » lorsque je m'embarquais au Havre, » c'était avec le dégoût et l'indifférence que donnent le spectacle et » l'expérience de l'injustice et de la » persécution. Triste du passé, soucieux de l'avenir, j'allais avec défiance chez un peuple libre, voir » si un ami sincère de cette liberté » profanée trouverait pour sa vieillesse un asile de paix dont l'Europe ne lui offrait plus l'espérance. » Ces tristes pressentiments ne se réalisèrent pas d'abord : celui qui avait été l'ami de Franklin ne pouvait être reçu avec indifférence par Washington, qui donna publiquement à Volney d'honorables marques de sa confiance et de son amitié. Il n'en fut pas de même de John Adams qui fut élu, en 1797, président des États-Unis. L'auteur des *Ruines* avait critiqué franchement le livre de la *Défense des constitutions des États-Unis*, que ce magistrat avait publié quelques mois avant sa promotion. « J'a- » vais, dit Volney lui-même, adhéré » au jugement de l'un des meilleurs re- » viseurs anglais, qui, traitant ce livre » de compilation sans méthode, sans » exactitude de faits et d'idées, ajoute » qu'il la croirait même *sans but*, » s'il n'en *soupçonnait un secret, et* » *relatif au pays apologisé, que le* » *temps seul pourra dévoiler.* Or, » en interprétant mon auteur, je » prétendais que ce but était de capter, par une *flatterie nationale*, la » faveur populaire et les suffrages » des électeurs; quand le fait eut » vérifié la prophétie, le prophète ne » fut pas oublié. » En effet, le président du congrès ne se piqua point d'oublier les injures du publiciste américain; et Volney, qui avait pris la résolution de se fixer aux États-Unis, se vit obligé de les quitter au printemps de 1798. *Une épidémie d'animosité s'était élevée contre les Français*, comme il le dit lui-même, et tout faisait prévoir une rupture ouverte entre les deux républiques. « L'on me supposa, ajoute encore » Volney, l'agent secret d'un gou- » vernement dont *la hache n'a-* » *vait cessé de frapper mes sem-* » *blables* : l'on imagina une conspi- » ration par laquelle j'aurais (moi » seul Français), tramé, en Ken-

» tucky, de livrer la Louisiane au » Directoire (qui naissait à peine), » et cela quand des témoins nom- » breux et respectables.... pouvaient » attester que mon opinion.... était » que l'invasion de la Louisiane se- » rait un faux calcul politique, etc. » Il est à remarquer qu'alors même que Volney se trouvait en butte aux persécutions du congrès relativement à l'occupation de cette contrée, il était exposé à l'animadversion des diplomates français qui lui reprochaient de professer l'opinion que la Louisiane ne convenait sous aucun rapport à la France. Il avait eu également une querelle littéraire à son arrivée dans cette Amérique, où il n'avait été que pour chercher la paix. Le docteur Priestley (*Voy.* ce nom, XXXV, 89), qui était alors dans ce pays, avait publié un pamphlet intitulé *Observations sur les progrès de l'infidélité, avec des remarques critiques sur les écrits de divers incrédules modernes, et particulièrement sur les* RUINES *de M. de Volney*. Il avait même adressé, à celui qu'il attaquait ainsi, sa brochure accompagnée d'un billet d'envoi; procédé qui plaçait Volney dans la nécessité de répondre. Priestley avait traité son antagoniste d'*athée*, d'*ignorant*, de *chinois* et de *hottentot*. Le savant français sut conserver dans sa défense tous les avantages que lui donnaient les torts du théologien anglais: il n'opposa aux grossièretés de celui-ci qu'une froide ironie, tempérée par l'urbanité française, et soutenue par le langage de la raison. Il refusa d'ailleurs le *cartel théologique* que lui avait offert le docteur, « parce que, disait-il, personne au » monde n'a le droit de me deman- » der compte de mes opinions reli- » gieuses.... parce qu'en supposant » que j'aie l'opinion que vous m'at- » tribuez, je ne veux pas engager » ma vanité à ne jamais s'en dédire, » ni m'ôter la ressource de me con- » vertir un jour sur un plus ample » informé. » Cette lettre, datée de Philadelphie, 2 mars 1797, fut traduite en anglais sous les yeux de l'auteur, et publiée dans cette ville la même année. A son retour en France, Volney se hâta de renoncer à la succession de son père qui venait de mourir, en faveur de sa belle-mère pour laquelle il avait toujours eu les sentiments d'un fils. En son absence, il avait été inscrit parmi les membres de l'Institut qui venait d'être formé; et jusqu'au rétablissement de l'académie française, il se trouva associé à la classe des sciences morales et politiques, section de l'analyse des sensations et des idées. Au 18 brumaire, il seconda de tous ses efforts les résultats de cette journée. On peut croire même qu'il fut du nombre des personnages qui préparèrent cette révolution: il était alors fort lié avec le général Buonaparte. C'était lui qui, au commencement de l'année 1794, avait détourné ce jeune ambitieux, alors privé de son grade, d'aller chercher du service soit en Turquie, soit en Russie. Buonaparte avait tout tenté pour être réintégré: rien n'avait réussi. Volney le fit trouver à déjeûner chez lui avec Laréveillère-Lépeaux: la conversation de Buonaparte frappa ce député, qui le présenta le lendemain au directeur Barras, par la protection duquel l'officier destitué recouvra son grade. Après le 18 brumaire Buonaparte, qui ne se montra jamais ingrat, eut la pensée de se donner Volney pour collègue dans le consulat; mais ce dernier n'accepta point. Il refusa de même le ministère

de l'intérieur, et se laissa seulement nommer sénateur. Partisan éprouvé d'une liberté sage, l'auteur des *Ruines* ne se sentait pas disposé à devenir le second, encore moins l'instrument d'un nouveau Cromwell. La dissidence de leurs opinions éclata principalement à l'occasion du clergé auquel le premier consul se préparait à rendre une partie de son influence. Quelque temps après Volney, dans un conseil secret, ne se prononça pas moins fortement contre l'expédition de Saint-Domingue, dont il prévoyait tous les désastres. Il ne tarda point à s'apercevoir que son austère franchise déplaisait, et qu'on ne l'accueillait plus aux Tuileries avec la même cordialité; mais il ne s'en inquiéta point. Enfin, lorsque Buonaparte voulut échanger la dignité consulaire contre la couronne impériale, l'austère sénateur se permit de lui dire que *mieux vaudrait ramener les Bourbons*. Il envoya même sa démission de membre du sénat; mais cette démission, qui fit tant de bruit en Europe, ne fut point acceptée. Cédant aux sollicitations affectueuses du nouveau souverain, obéissant d'ailleurs à un sénatus-consulte qui portait que le sénat ne recevrait la démission d'aucun de ses membres, Volney continua de siéger dans cette assemblée; mais il fit constamment partie avec Lanjuinais, Cabanis et MM. Destutt de Tracy, Collaud, Garat, etc., de cette faible minorité qui s'opposait vainement à ces sénatus-consultes oppresseurs, votés avec tant de servilité. Buonaparte affectait de parler avec dédain des sénateurs dissidents, et les appelait *idéologues*, hommes *spéculatifs*, sans aucune connaissance des affaires. Volney se laissa aussi décorer du titre de comte, et de commandant de la légion d'honneur; mais peu touché de tous ces honneurs, en quelque sorte obligés, il se livra plus que jamais à ses études chéries. En 1803, il publia le *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*. Là se trouve tracé de main de maître le plan topographique de cette vaste région : cette peinture est à-la-fois sévère et brillante : l'exposition du système des vents est admirable par la vérité originale des observations, comme sous le rapport du style. On peut en dire autant de la description du saut de Niagara. L'étude que l'auteur avait faite de la médecine lui donne l'avantage de pouvoir, en observateur profond, juger du climat, analyser les propriétés de l'air, et tracer en quelque sorte la statistique médicale de ce pays. Là, comme dans son *Voyage en Orient*, Volney n'entretient jamais le lecteur de ses aventures personnelles. Ce n'est pourtant qu'en bravant bien des dangers qu'il avait parcouru les sombres forêts de l'Amérique; et les personnes qui ont vécu dans l'intimité de cet illustre voyageur lui ont entendu raconter à ce sujet des particularités qui n'eussent pas manqué d'ajouter à l'intérêt de ses relations. Ce n'est que dans quelques-unes de ses préfaces qu'il lui arrive parfois de parler de lui. Celle de son *Tableau des États-Unis* offre surtout des détails précieux sur la persécution qu'il avait éprouvée dans cette république. On peut dire que, dans ce petit nombre de pages écrites sous l'inspiration de la conscience, il s'est en quelque sorte révélé à ses lecteurs : on y retrouve toute la noblesse de son ame. Rappelant le succès éclatant de son *Voyage en Syrie*, il ajoute qu'il

eût peut-être été *plus prudent, plus habile à son amour-propre d'écrivain, de ne plus écrire du tout;* « mais, ajoute-t-il, il m'a semblé » qu'avoir bien fait un jour n'était pas » une raison de ne rien faire le reste » de la vie; et comme j'ai dû la » plupart des consolations de l'ad- » versité au travail et à l'étude, » comme je dois les avantages de ma » situation présente aux *lettres* » et à la considération des bons » esprits, j'ai desiré de leur rendre » un dernier tribut de gratitude, » un dernier témoignage de zèle. » Des sentiments aussi purs éclatent encore dans une lettre qu'il adressait à un de ses plus intimes amis, au sujet des honneurs qui étaient venus le chercher. « Je suis toujours le même, » écrivait-il, un peu comme Jean La » Fontaine, prenant le temps comme » il vient, et le monde comme il va; » pas encore bien accoutumé à m'en- » tendre appeler *Monsieur le comte;* » mais cela viendra *avec les bons* » *exemples.* J'ai pourtant mes ar- » mes et mon cachet, dont je vous » régale : deux colonnes asiatiques » ruinées, d'or, bases de ma nobles- » se, surmontées d'une hirondelle » emblématique (fond d'argent) : » *oiseau voyageur, mais fidèle,* » qui, chaque année, vient sur ma » cheminée chanter printemps et li- » berté. » Il se tint le plus souvent étranger, sous l'empire, au mouvement des affaires publiques, et ne paraissait au sénat que très-rarement. Il habitait, rue de La Rochefoucauld, une petite maison avec quelques toises de jardin; mais ce réduit modeste convenait à la noble simplicité de ses habitudes. C'est là que, loin du faste et du bruit du grand monde, Volney n'était plus qu'homme de lettres. Il passait ses journées livré à l'étude la plus opiniâtre. « L'examen et la » justification de la Chronologie » d'Hérodote, de nombreuses et pro- » fondes recherches sur l'histoire des » peuples les plus anciens, occupè- » rent alors ce savant, qui avait ob- » servé leurs monuments et leurs tra- » ces dans les pays qu'ils avaient ha- » bités (5). » Volney a développé ses idées en chronologie dans plusieurs écrits publiés à différentes époques. On a vu plus haut qu'il s'en était occupé en 1790; il donna une nouvelle forme à son ancien travail sous le titre de *Supplément à l'Hérodote de Larcher*, Paris, 1808, mémoire où beaucoup de choses sont rassemblées en quatre-vingts pages. A l'aide des Tables chronologiques faites par Pingré, en faveur de l'académie des inscriptions, pour dix siècles avant l'ère chrétienne, l'auteur fixe avec une précision rigoureuse, à l'an 625 avant cette ère, l'éclipse centrale de soleil qui, selon le récit d'Hérodote, fut autrefois prédite par Thalès (6). L'analyse et le rapprochement de quelques passages de l'historien grec suffisent au critique pour désigner avec une égale certitude l'an 557 comme date précise de la prise de Sardes et de la chute de la monarchie lydienne. De ces deux dates bien constatées découle aisément toute la chronologie des rois mèdes et des rois lydiens. La démonstration paraît sans réplique, à en juger par la réponse même qu'y a faite Larcher. Forcé de défendre Hérodote contre ce commentateur, c'est en y regardant de bien près que l'auteur du *Supplément*

(5) Notice sur Volney, par M. Daru.

(6) *Voy.* l'article sur ce philosophe, par M. le marquis de Fortia (XLV, 234), dont les idées en chronologie ont plus d'une fois modifié celles de Volney, avec lequel le voisinage et la conformité d'études l'avaient mis en très-fréquente relation depuis 1803.

nous fait voir une extrême clarté dans cette même série chronologique, où Larcher n'avait aperçu que des ténèbres. Heureux Volney, s'il se fût abstenu d'inconvenantes personnalités contre cet académicien dont il avait à se plaindre! Il continua le même travail sur l'ouvrage entier d'Hérodote; et l'année suivante (1809), il publia, sur ce sujet, une nouvelle Dissertation ayant pour titre : *Chronologie d'Hérodote.* Ces deux ouvrages, réunis par l'auteur dans le second tome de ses *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, furent réimprimés en 1814 (2 vol. in-8°.), sans autre changement que la suppression de quelques personnalités contre le savant Larcher, envers lequel Volney ne se montra pas plus juste que Larcher lui-même ne l'avait été envers lui. Les *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne* se composent encore de l'examen des antiquités de la Perse, de la Judée, de la Babylonie, etc. Volney attaque ouvertement le témoignage des Livres saints, et les discute avec autant de liberté que les sources de l'histoire profane. On sent combien il est difficile de le suivre sur ce terrain, où il s'est trouvé en opposition avec les écrivains de toutes les communions chrétiennes. Cependant son zèle hasardeux pour le déplacement *absolu* des vénérables bases de l'histoire du monde lui a suggéré des idées originales, et qui pourraient devenir des moyens pour arriver à des modifications *relatives*. La même observation s'applique à ses immenses travaux sur la simplification des langues orientales, sujet important, qui avait déjà occupé le génie de Leibnitz. Partant de cette vérité, que les différents signes du langage doivent représenter les différents sons, Volney avait conçu le projet d'un alphabet unique. Le moyen consistait à ajouter un petit nombre de signes indispensables à l'alphabet romain, et à lui assujétir les langues de l'Asie. Cette unité alphabétique était déjà, pour les étudier, une difficulté de moins. Volney voulait, en outre, appliquer aux idiomes orientaux une partie des notions grammaticales que nous avons acquises sur les langues européennes. En facilitant ainsi l'étude des langues asiatiques, il avait en vue de faciliter les rapports commerciaux. C'était déjà une grande vue politique; mais il cherchait encore dans l'étude analytique de ces langues un nouveau moyen pour remonter jusqu'à l'origine des peuples les plus anciens. Il prétendait, d'après les divers caractères de leurs idiomes, juger de leurs connaissances en morale, en législation, en littérature; car les signes qu'un peuple admet dans son langage sont nécessairement ceux de ses idées. Il n'appartient qu'aux personnes versées dans les langues orientales d'apprécier sous le rapport technique la possibilité et les avantages de ce système. De graves objections ont été adressées par des orientalistes tels que Langlès et M. Silvestre de Sacy à Volney, qui leur a répondu par des critiques assez vives; mais il a eu pour lui le suffrage peu équivoque de l'académie de Calcutta, qui, laissant à part les passions des gouvernements, l'inscrivit au nombre de ses membres, en 1798, au plus fort de la lutte entre la France et l'Angleterre. Volney a développé son système dans quatre ouvrages; le premier, intitulé : *Simplification des langues orientales, ou méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turke avec des caractères européens*,

fut publié en 1795. L'épigraphe, tirée de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, donne une idée suffisante de l'objet du livre : « La diversité des » langues, a dit ce Père de l'Église, » est un mur de séparation entre les » hommes ; et tel est l'effet de cette » diversité, qu'elle rend nulle la » conformité parfaite d'organisation » qu'ils tiennent de la nature. » Le discours préliminaire passe pour un modèle de style. Volney, dont l'esprit étendu envisageait toutes les questions sous les rapports les plus élevés, y prédisait dès-lors la subversion totale du système colonial de l'Europe, l'affranchissement de toute l'Amérique, et la formation de nouveaux Etats destinés à rivaliser avec les anciens sur l'Océan atlantique. Dix ans après, il fit paraître dans divers Recueils un *Rapport fait à l'académie celtique sur l'ouvrage russe de M. le professeur Pallas :* VOCABULAIRES COMPARÉS DES LANGUES DE TOUTE LA TERRE, Paris, 1805. Ce rapport a pour but de prouver que le *Vocabularia totius orbis*, composé par ce savant, d'après l'ordre de l'impératrice Catherine, ne peut servir de vocabulaire universel, l'alphabet russe étant trop incomplet pour cet usage, et qu'un alphabet universel est encore à trouver. A ce rapport Volney fit succéder, quatorze ans plus tard, un travail bien autrement important pour la simplification des langues : l'*Alfabet européen appliqué aux langues asiatiques*, ouvrage élémentaire utile à tout voyageur en Asie (Paris, 1819). Dans son Épître dédicatoire à l'académie de Calcutta, l'auteur entre dans des détails pleins d'intérêt sur les efforts qu'il lui a fallu faire, et sur les obstacles qu'il a dû vaincre pour faire prévaloir son système. Enfin il avait achevé de le développer dans un ouvrage qui parut en 1820 quelques mois après sa mort, mais dont il avait revu toutes les épreuves. Ce livre a pour titre l'*Hébreu simplifié*, un vol. in-8°. Pour compléter la liste des différents écrits de ce savant sur l'étude des langues, nous citerons encore : 1°. *Vocabulaire de la langue des Miamis* (peuple sauvage de l'Amérique), qui fait suite au *Tableau du climat et du sol des États-Unis ;* 2°. *Discours sur l'étude philosophique des langues*, lu à l'académie française dans une séance particulière (1819) ; 3°. deux *Lettres à M. le comte Lanjuinais sur l'antiquité de l'alphabet phénicien* (1819) ; 4°. *Vues nouvelles sur l'enseignement des langues orientales*, imprimées pour la première fois en 1826, dans le huitième volume des OEuvres complètes de Volney. On voit par les dates de ces ouvrages, que l'idée de rapprocher des nations séparées par des distances immenses et par des idiomes si divers n'avait pas cessé de l'occuper pendant vingt-cinq ans. Il a craint même que ses essais, dont il avait entrevu l'utilité, ne fussent interrompus après lui ; et, de la main glacée dont il corrigeait son dernier ouvrage, il a tracé le testament par lequel il fondait un prix annuel de douze cents francs pour la continuation de ses travaux. Être utile aux hommes par les progrès de la science, telle fut la pensée de toute sa vie ; qu'on a si bien caractérisée en disant qu'elle fut à-la-fois *nomade et encyclopédique*. En effet, la plupart de ses ouvrages offrent la réunion bien rare de l'utilité pratique et d'une conception originale. On doit encore mettre de ce nombre

ses *Questions de statistique à l'usage des voyageurs*, dressées en 1795, sous les auspices du gouvernement français, pour guider dans leurs observations les agents diplomatiques; elles ont été réimprimées en 1813. Volney avait adhéré, le 1er. avril 1814, à la déchéance de Buonaparte, dont il prévoyait depuis long-temps la chute: il se trouva, le 4 juin suivant, appelé à la pairie par Louis XVIII. Il ne fut point au nombre des pairs nommés par Buonaparte pendant les cent jours; aussi continua-t-il, après la seconde restauration, de siéger dans la chambre héréditaire. Il ne parut jamais à la tribune, la faiblesse de son organe ne le lui permettant pas; mais dans ses votes, il se montra fidèle aux principes qu'il avait professés toute sa vie. Au reste, la dignité dont il était revêtu ne laissa pas de donner une importance toute particulière à un ouvrage qu'il publia en 1819, lorsqu'il fut un moment question du sacre de Louis XVIII. Ce livre, à-la-fois d'érudition et de circonstance, avait pour titre: *Histoire de Samuel, inventeur du sacre des rois*, suivie d'une série de *questions de droit public sur la cérémonie de l'onction royale*. L'auteur, discutant le *Livre de Samuel* avec la plus grande liberté, représente Samuel comme un imposteur, Saül comme l'aveugle instrument de l'ambition d'un prêtre, et David comme un ambitieux. L'*Histoire de Samuel* produisit une grande sensation, et l'on prétend que le monarque, à qui Volney avait voulu adresser une leçon indirecte, lut cet ouvrage avec plaisir; car l'histoire dira probablement quelque jour que, malgré les actes de sa vie publique, Louis XVIII n'avait pas une conviction religieuse bien profonde. Intolérant seulement envers le catholicisme, que lui-même accusait d'intolérance, Volney ne portait plus d'ailleurs dans ses principes politiques aucune exagération. Depuis long-temps il avait reconnu le danger des opinions absolues; sa conduite au 18 brumaire, et la docilité avec laquelle il se soumit au sénatus-consulte qui rejeta sa démission, l'avaient assez prouvé. Dans ses dernières années, un de ses amis le félicitait sur sa lettre à Catherine II: « Et moi je m'en suis repenti, » dit-il avec la sincérité d'un vrai » philosophe. Si au lieu d'irriter ceux » des rois qui avaient montré des » dispositions favorables à la philo» sophie, nous eussions maintenu » ces dispositions par une politique » plus sage et une conduite plus mo» dérée, la liberté n'eût pas éprouvé » tant d'obstacles, ni coûté tant de » sang. » Dix années avant sa mort il avait épousé Mlle. de Chassebœuf, sa cousine. Cette union entre eux avait été projetée dès leur jeunesse; mais la vie errante de Volney y avait mis obstacle, et Mlle. de Chassebœuf avait contracté un autre mariage. Quand elle devint veuve, Volney offrit à sa cousine sa fortune et sa main; et cette union qui avait été l'espérance de ses premières années fut la consolation de ses derniers jours. Il avait à peine soixante-trois ans lorsqu'il mourut le 25 avril 1820; mais une maladie de vessie qu'il avait contractée en parcourant les sables de l'Orient, et l'étude opiniâtre à laquelle il s'était livré toute sa vie, l'avaient vieilli de bonne heure. Son caractère naturellement grave et sérieux avait pris, dans ses dernières années surtout, une teinte morose et misanthropique. Cependant il conserva jusqu'à la fin cette sensibilité d'âme qui paraît en-

core plus précieuse lorsqu'elle s'allie à des manières brusques et sévères. Accoutumé à ne rien dépenser pour lui-même, il devenait prodigue lorsqu'il s'agissait de secourir le mérite indigent, et de contribuer, par des sacrifices pécuniaires, aux progrès de la science. Depuis son mariage il avait dû renoncer à sa modeste habitation de la rue de la Rochefoucauld. Il fit l'acquisition d'un hôtel situé rue de Vaugirard, remarquable surtout par l'agrément d'un jardin fort étendu. Il dépensa des sommes considérables à l'embellissement de ce séjour, non que l'état de sa santé lui promît d'en jouir long-temps; mais, comme il le disait à ses amis, c'était pour lui un bonheur *de se donner des soins pour le plaisir d'une épouse destinée à lui survivre*. Ses obsèques, qui eurent lieu à Saint-Sulpice, furent honorées des cérémonies de cette religion dont il avait si souvent attaqué les dogmes, et dont il ne réclama point les consolations: il fut inhumé au cimetière du P. Lachaise. M. Laya, directeur de l'académie, prononça sur le cercueil les paroles d'un sage; le beau caractère du défunt y était parfaitement apprécié. Trois mois après (20 août 1820), l'éloge de Volney fut fait devant l'académie par M. de Pastoret, son successeur. La réponse de M. Laya, directeur, se distingue encore par le talent et par la franchise avec lesquels il juge et la personne et les principaux ouvrages de l'auteur des *Ruines*. M. Daru, exécuteur testamentaire de Volney, avait prononcé son éloge le 20 juin précédent au sein de la chambre des pairs. Cet éloge a été inséré dans le *Moniteur*, dans la *Revue encyclopédique*, puis réimprimé en tête de l'édition in-18 des *Ruines*, et traduit en anglais et en espagnol (7). Enfin une *Notice sur la vie et les écrits de C.-F. Volney*, par M. Adolphe Bossange, se trouve en tête de l'édition des *OEuvres complètes de Volney* publiée chez Bossange, 8 vol. in-8°., Paris, 1820-1826. Nous avons indiqué tous les ouvrages de Volney, à l'exception de l'*État physique de la Corse*, publié, pour la première fois, dans l'édition de 1826, et qui est tout-à-fait indépendant du *Précis de l'état actuel de la Corse*. Volney était collaborateur de la *Revue encyclopédique*. Il avait inséré plusieurs articles dans le *Moniteur* pendant la révolution, entre autres le procès-verbal de la prétendue *Entrevue de Buonaparte et de plusieurs Muphtis et Imans dans l'intérieur de la grande Pyramide*. Cette supposition qui mystifia beaucoup le directoire a induit en erreur plus d'un biographe de Napoléon (Moniteur du 7 frimaire an VII). En 1788, Volney avait publié à Rennes une feuille intitulée *la Sentinelle*. Il a été gravé plusieurs portraits ressemblants de Volney; le meilleur est celui d'Alexandre Tardieu, d'après un très-beau buste par David. D—R—R.

VOLOGÈSE Ier., ou PELASCH, 23e. roi des Parthes, succéda sans opposition, l'an de J.-C. 50 ou 51, à son père, Vonones II, quoiqu'il eût eu pour mère une concubine grecque. Voulant s'attacher ses frères Pacorus et Tiridate, et les récompenser de

(7) M. J.-F. Bodin qui regarde Volney comme l'homme le plus illustre qu'ait produit l'Anjou, sous le rapport littéraire, donne sur lui une Notice étendue et huit de ses Lettres inédites (Recherches sur Angers et le Bas-Anjou, chap. 39 et 40; mais il ne rendait pas la même justice à son caractère, ce qui donna lieu à une polémique dans le *Journal des débats*, entre Mme de Volney et M. Bodin; qui s'est pour ainsi dire rétracté en s'engageant à *prendre de nouveaux renseignements* (septembre 1823).

leur condescendance, il donna au premier le royaume de Médie, et l'Arménie au second. Mais celui-ci eut à lutter contre Rhadamiste, qui s'en était emparé après avoir fait périr son oncle Mithridate, et contre les Romains, vengeurs de ce dernier qu'ils avaient donné pour roi aux Arméniens (*V.* Pharasmane Ier. et Tiridate Ier.). Vologèse se trouva entraîné dans ces guerres. Vainqueur de Vardanes, l'un de ses fils, qui s'était révolté, il ne put défendre l'Arménie contre l'invasion des Romains. Il fut vaincu par Corbulon, et forcé, l'an 55, de renouveler l'alliance de ses prédécesseurs avec les éternels ennemis des Parthes, sous la dure condition d'envoyer à Rome plusieurs otages illustres. La révolte des peuples de l'Adiabène contre leur roi Isate, qui avait embrassé le judaïsme, donna lieu à Vologèse de marcher pour leur imposer un nouveau roi : mais bientôt il fut obligé d'aller secourir ses propres états, ravagés en son absence par les Dahes et les Saques. Après avoir chassé ces barbares et rétabli la tranquillité, il s'occupa de recouvrer l'Arménie, et de l'enlever à Tigrane VI, le protégé des Romains. Tandis que Tiridate secondé par Moneses, général de la cavalerie des Parthes, et par Monobaze, fils du roi d'Adiabène, envahit l'Arménie, Vologèse en personne traverse l'Euphrate pour opérer une diversion en Syrie. Cependant, sur les plaintes de Corbulon, il envoie des ambassadeurs à Rome pour discuter ses droits sur l'Arménie, et consent à lever le siége de Tigranocerte. Il le reprend au retour des ambassadeurs, que Néron avait congédiés sans leur déclarer ses intentions. Corbulon le force de repasser l'Euphrate ; mais plus heureux dans l'Arménie, ses généraux battent Cesennius Pætus, le serrent de près dans Arsamosata, et le réduisent à signer une capitulation par laquelle il s'oblige à évacuer l'Arménie, et à rendre toutes les places qu'il a prises et le butin qu'il a enlevé. Malgré ces succès, Vologèse conclut avec Corbulon un autre traité qui, rendant l'Arménie aux Romains, établissait le cours de l'Euphrate pour limite des deux empires. Cependant il obtint pour son frère le titre de roi d'Arménie, à condition que ce prince irait à Rome, en recevoir la couronne des mains de Néron, ce qui eut lieu l'an 66. Invité par cet empereur à venir mériter par une pareille soumission l'amitié des Romains, Vologèse répondit en termes insultants. Toutefois il vécut en paix avec Néron, et donna même des regrets à sa mémoire. Sans rompre la paix, il montra la même fierté envers les successeurs de cet empereur ; mais ayant appris que Titus, fils de Vespasien, après la conquête de Jérusalem, s'avançait vers la Mésopotamie, il lui envoya une couronne d'or, et renouvela la trêve avec les Romains. L'an 72, les Alains, peuple scythe, s'étant jetés sur la Médie et l'Arménie, d'où ils chassèrent les frères de Vologèse, ce monarque fit demander à Vespasien un de ses fils pour commander ses armées et repousser les Barbares. L'empereur, que les hauteurs de Vologèse avaient choqué, demeura sourd à sa demande. Ce refus aurait pu rompre la bonne harmonie qui régnait, depuis plusieurs années, entre les deux empires ; mais Vologèse mourut peu de temps après, vers l'an 81. Il avait régné environ trente ans avec autant de prudence que de fermeté. Il eut pour

successeur Artaban IV, qui était probablement son fils. A—T.

VOLOGÈSE II, 27e. roi des Parthes, succéda sans opposition, l'an 121 de J.-C., à son père Khosrou ou Chosroès, sous le règne duquel les guerres civiles avaient ébranlé la puissance des Arsacides. Elle aurait pu recouvrer sa force et son éclat, si la prudence et les dispositions pacifiques de Vologèse eussent été le partage des derniers rois de sa race. Ce prince, l'an 123, renouvela l'alliance avec les Romains, et se rendit en Syrie, où il eut une entrevue avec l'empereur Hadrien, pour aplanir toutes difficultés, et ratifier le traité. L'inutilité de ses réclamations contre les entreprises de Pharasmane, roi d'Ibérie, la perte de son influence sur l'Arménie, que la mort de son cousin Parthamaspate avait laissée sans roi; le refus du trône d'or des Arsacides, dont la restitution avait été promise par Hadrien, ne purent déterminer Vologèse à rompre la paix. Il acheta la retraite des Alains, qui le menaçaient d'une nouvelle invasion, et mourut en 148, après un règne de vingt-huit ans. A—T.

VOLOGÈSE III, fils et successeur du précédent, avec lequel la plupart des auteurs l'ont confondu, monta sur le trône vers l'an 149. Les plaies que Trajan avait faites à l'empire des Parthes étaient presque cicatrisées, et si ces peuples, après trente ans de paix, se souvenaient encore des maux que la dernière guerre contre les Romains avait causés à l'Orient, ce n'était que par le desir de les venger. La tranquillité du règne d'Antonin-le-Pieux réveilla leur audace et leur ambition. Loin de suivre l'exemple de son père, Vologèse III renouvela ses prétentions sur l'Arménie. Les princes Arsacides qui la gouvernaient, quoique parents des rois parthes, étaient sous la protection et à la nomination des Romains. Vologèse envahit ce royaume l'an 161, chassa d'Artaxate le roi Sohémus, et y fit couronner Khosrou. De concert avec un prince qui lui était dévoué, il surprit et égorgea les garnisons romaines, et tailla en pièces l'armée de Sévérien sur le champ de bataille où Trajan avait triomphé de Parthamaspate. Mais une longue suite de revers anéantit bientôt les espérances que ces avantages avaient données aux Parthes. Lucius Verus, associé à l'empire par Marc-Aurèle, vient s'établir à Antioche : il rassemble toutes les légions de l'Orient, et en forme deux armées sous le commandement de Cassius et de Statius Priscus. Plusieurs victoires remportées sur les Parthes pendant le cours de quatre années, par ces deux généraux, vengent la gloire du nom romain : l'un force Vologèse de se retirer dans le cœur de son royaume, s'avance jusqu'à Séleucie et Ctésiphon, et brûle ces deux villes; le second reprend Artaxate, et réduit l'Arménie et la Mésopotamie. Les surnoms de *Médiques*, de *Parthiques* et d'*Arméniques*, que prirent les deux empereurs, solennisèrent leurs triomphes, à la honte de Vologèse. Suivant Tillemont, ce prince fut déposé en 165. Constantin Manassès avance qu'il fut tué vers le même temps. Deux médailles produites par Vaillant donnent lieu de croire que Moneses fut substitué à Vologèse, qui, au bout d'un an, recouvra le trône, et le conserva jusqu'à la fin de ses jours. Longuerue se borne à dire que ce prince, après ses revers, vécut en paix le reste de son règne, dont il n'assigne pas le

terme. Visconti a démontré que Vologèse III régna jusqu'en 190 et 191. Les médailles de ce prince lui donnent une barbe majestueuse, et une physionomie qui annonce un caractère hautain et féroce. Il eut pour successeur Vologèse IV. A—T.

VOLOGÈSE IV, successeur et probablement fils de Vologèse III, l'an 190 ou 191 de J.-C., se déclara, deux ans après, en faveur du gouverneur de Syrie, Pescennius Niger, qui avait pris la pourpre romaine, et disputait l'empire à Septime-Sévère. Vologèse ne fournit cependant aucun secours à cet ambitieux, mais il profita des troubles de l'empire romain pour envahir la Mésopotamie, qu'il subjugua entièrement, à l'exception de Nisibe. Les soldats de Niger, après la défaite et la mort de leur chef, se dérobèrent à la vengeance de Septime-Sévère, en se retirant chez les Parthes, auxquels ils apprirent l'usage des armes romaines. Cet empereur, étant venu en Syrie, l'an 198, marcha contre les Parthes, en suivant le cours de l'Euphrate. Il avait dans son camp un frère de Vologèse, lequel avait été donné en otage; et il est probable que les intelligences qu'il pratiqua par le moyen de ce prince contribuèrent aux succès des armes romaines. Les rois de l'Arménie et de l'Osroène se soumirent. Vologèse avait fait évacuer Babylone et Séleucie, qui tombèrent au pouvoir des Romains. Ayant repassé le Tigre, il se renferma dans Ctésiphon, où il soutint un siége non moins rigoureux pour les assaillants que pour les habitants. Lorsqu'il vit qu'une plus longue résistance était inutile, il s'enfuit avec quelques cavaliers. Cette capitale fut prise et saccagée pour la troisième fois dans le même siècle. Vologèse régna jusqu'à l'an 207-208. Ce prince, auquel Hérodien donne improprement le nom d'Artaban, a été confondu par plusieurs historiens avec un autre Vologèse, aussi Arsacide, à qui Septime-Sévère accorda une partie de l'Arménie. A—T.

VOLOGÈSE V, l'un des fils de Vologèse IV, disputa le trône à son frère Artaban V. L'empereur Caracalla voyait avec plaisir la discorde préparer la chute de la seule puissance qui eût arrêté l'essor des aigles romaines. La crainte d'une invasion étrangère mit enfin d'accord les deux frères, qui partagèrent l'empire, l'an 212. Artaban garda la Médie, l'Adiabène et les provinces du nord; et Vologèse posséda les débris des anciennes capitales sur le Tigre, la Susiane, la Perse et les autres contrées méridionales. Ce prince fut menacé d'une guerre avec les Romains, pour avoir donné asile à deux personnages que l'empereur réclamait comme transfuges, Antiochus de Cilicie et Tiridate d'Arménie. Le roi parthe les livra; et Caracalla dirigea ses attaques contre Artaban, dont il triompha par la plus noire perfidie (*Voyez* l'article ARTABAN IV, qui doit être Artaban V, et où l'on a rapporté mal-à-propos quelques faits relatifs à Vologèse IV). Le Persan Ardeschir Pabekan ou Artaxerce, fondateur de la célèbre dynastie des Sassanides, profitant des troubles et de la décadence de l'empire des Parthes, fit révolter la Perse, et porta ses premiers coups contre Vologèse, qui, après une guerre désastreuse, perdit la vie dans le Kerman, vers l'an 219 ou 220. Son frère Artaban succomba en 226, et fut le dernier des Arsacides qui ait régné sur les Parthes (*Voy.* ARDECHYR). C'est au savant Visconti que

l'on doit la connaissance de Vologèse V et les lumières qui ont éclairci la fin de l'histoire des Parthes. Voyez *Iconographie grecque*, tome III, p. 127 à 134. A—T.

VOLPATO (JEAN), graveur, né à Bassano en 1733, exerça d'abord avec sa mère le métier de brodeur, et à l'âge de vingt-un ans, quitta l'aiguille pour le burin. Sans autre maître que son génie, il grava plusieurs sujets, et les publia sous le nom déguisé de *Jean* RENARD, qui indiquait à-peu-près le sien. Ses premiers essais étonnèrent les plus habiles professeurs, et le célèbre Bartolozzi, qui était employé alors dans les établissements de la famille Remondini à Venise, prit plaisir à l'initier dans tous les secrets de son art. Volpato fit alors un grand nombre de gravures d'après Piazetta, Maïotto, Amiconi, Zuccarelli, Ricci, etc.; puis il alla à Rome, où il eut encore plus d'occasions de perfectionner et de faire briller ses talents. Une société d'amateurs avait conçu le projet de faire graver de nouveau, et avec magnificence, les peintures de Raphaël, l'un des plus beaux ornements du palais du Vatican; et de tous les graveurs qui participèrent à cette entreprise, Volpato fut sans contredit celui qui se distingua le plus. Raphaël Morghen se trouvait au nombre de ses élèves: il reconnut ses talents, les apprécia, et loin d'en concevoir de la jalousie, il mit tout en œuvre pour leur donner de la célébrité. Rome est redevable à Volpato de la brillante école de gravure qu'elle possède aujourd'hui: non qu'elle manquât avant lui d'excellents artistes; mais les ouvrages intéressants qu'il publia mirent en quelque sorte cet art à la mode et excitèrent une louable émulation parmi ceux qui le cultivaient. Habile à transporter sur la planche le caractère du dessin, net et pur dans son burin, expert dans les préparations de l'eau-forte, intelligent dans la taille de la pointe sèche, Volpato obtint presque toujours pour ses estampes la force, la précision, l'effet et l'énergie. L'excellence de son goût ne se montrait pas seulement dans la gravure: il raisonnait de tous les arts du dessin avec une justesse et une clarté surprenantes (*Voy.* GUATANI, *Mém. sur les beaux-arts*, tome II, pag. 82). On a, sous son nom, un ouvrage intitulé: *Principes du dessin, tirés des meilleures statues antiques*, Rome, 1786, in-fol.; atlas, 36 pl. Il publia aussi des dessins en miniature, qui, au moyen des couleurs, donnent encore une idée plus parfaite des originaux; et il perfectionna les estampes peintes à l'aquarelle. Volpato mourut à Rome le 21 août 1802. La célèbre Angélica Kauffmann l'a peint à l'âge de soixante-sept ans; et ce beau portrait a été gravé depuis d'une manière admirable par son gendre Raphaël Morghen. Antoine Canova, qui lui fut attaché par le double lien de l'amitié et de la reconnaissance, a exprimé ces sentiments dans un monument de marbre érigé en l'honneur de Volpato, et placé dans la basilique des Saints-Apôtres à Rome: il représente l'Amitié sous les traits d'une jeune fille affligée, assise devant le portrait de l'artiste célèbre dont elle déplore la perte, et qu'elle vient d'orner d'une guirlande de fleurs. — *Jean-Baptiste* VOLPATO, né à Bassano en 1633, fut, si l'on en croit son panégyriste Chiappani, tout-à-la-fois excellent peintre, philosophe, mathématicien et métoposcope. On pourrait même le qua-

lifier d'anatomiste, puisqu'il se plaisait à disséquer des cadavres pour s'instruire par principes de l'origine et des fonctions des muscles. Au sortir de l'adolescence, il avait pris l'habit clérical, mais il l'abandonna bientôt pour la peinture. Il habita Vicence, Padoue et Venise, et vint mourir dans sa ville natale en 1706. Volpato a encore mis au jour le *Courrier des amateurs en peinture*, Vicence, 1685, in-4°. Il a laissé en outre un grand nombre d'écrits élémentaires et raisonnés sur les arts du dessin, qui ont été d'un grand secours à Verci, et dont Algarotti lui-même, qui s'emparait assez facilement des idées d'autrui, n'a pas dédaigné de profiter. Mais, à le considérer comme peintre, les tableaux qu'il a peints dans l'église de l'Ange-Gardien, au Dôme, et dans la villa Rezzonico, ne donnent pas une grande idée de son talent, sous les rapports du dessin et de la couleur. Le nombre de ses compositions est considérable; mais c'est en ce genre surtout qu'il est vrai de dire que le travail le plus opiniâtre ne saurait jamais suppléer à l'instinct de la nature. Volpato mourut en 1706.

M—G—R.

VOLPI. (Jean-Antoine) est le plus distingué des membres de sa famille qui se sont fait une réputation dans les lettres et le commerce de la librairie. Né le 10 novembre 1686 à Padoue, où son père exerçait l'état de pharmacien, il y fit des études brillantes chez les Jésuites. Il s'était déjà fait connaître par divers essais académiques, lorsqu'il entreprit en 1717, de concert avec son frère Gaetano (*V.* l'article suivant), un grand établissement d'imprimerie et de librairie, auquel ils assurèrent une longue prospérité par la réunion de leurs travaux comme éditeurs. La maison qu'ils fondèrent est devenue célèbre sous le nom de *Libreria Cominiana* ou *Volpi-Cominiana*, du nom de l'habile imprimeur avec lequel les frères Volpi s'associèrent (1). Jean-Antoine s'occupa principalement des éditions d'ouvrages de littérature ancienne et moderne, tandis que son frère dirigeait celle des livres de morale et de piété. Il revit avec soin les textes de beaucoup de classiques, et les accompagna de notes, de préfaces, etc. La plupart de ces éditions furent accueillies avec faveur dans le monde savant. On remarqua plusieurs de ses notices biographiques, jointes aux œuvres de Sannazar, de Navagero, d'Orsato, etc. Il se fit honneur par un discours académique en italien, qu'il composa en 1723, sur cette question proposée par Vallisnieri au sein de l'académie des Ricovrati: *Si l'on doit admettre les femmes à la culture des lettres et des arts.* Ayant composé un certain nombre de petits poèmes latins, pour diverses occasions, il en donna le recueil: *J.-Ant. Vulpii carminum libri tres*, Padoue, 1725, in-4°. Le reste du titre annonce divers suppléments qu'il joignit à ces poésies: ce sont d'abord des opuscules en prose de sa composition et des essais poétiques de plusieurs de ses amis, J. Checozzi de Vicence, Fr. Zanotti de Bologne, Matth. Bordegato de Padoue, et Domin. Lazzarini de Macerata. Enfin la dernière partie de cette publication comprend des poésies latines composées, dans le seizième siècle,

(1) *Joseph* Comino, né à Cittadella dans les environs de Padoue, consacra presque toute sa vie à l'entreprise des Volpi, et mourut vers 1762. Son fils *Ange* Comino a continué d'exploiter le fonds de librairie créé par cette association.

par deux frères *Volpi*, qui avaient appartenu à la famille de l'éditeur. L'un nommé *Jean-Antoine*, de même que son descendant, avait été évêque de Como, ami de saint Charles Borromée, et l'un des pères du Concile de Trente. L'autre se nommait *Jérôme*, et avait laissé des épigrammes latines assez élégantes. Voyez sur ce recueil le *Giornale de' letter. d'It.*, tom. XXXVI, p. 474, et le *Suppl. act. erud. Lips.*, sect. 9, tome IX, pag. 365. L'université de Padoue donna en 1727 à J.-Ant. Volpi la chaire de philosophie. Il publia plusieurs de ses discours d'ouverture annuels, en faveur de la philosophie d'Aristote; ensuite il traduisit du grec le *Dialogue de Zacharie le Scholastique*, philosophe chrétien et évêque de Mitylène, contre les péripatéticiens de son temps, qui attribuaient l'éternité au monde, 1735, in-4°. Ce dialogue est suivi de mélanges latins en prose et en vers. Il succéda, en 1735, au célèbre Lazzarini, dans la chaire d'éloquence latine, et donna, deux ans après, une édition de *Catulle* d'un texte très-soigné, et enrichie d'excellents commentaires sur la versification, la mythologie et les antiquités. Ce travail fut reçu avec beaucoup d'éloges; et la ville de Vérone, patrie de Catulle, fit frapper à cette occasion une médaille d'or offrant d'un côté les armoiries municipales, de l'autre le buste du savant éditeur (*Voy.* le *Mus. Mazzuchell.*). Dès 1710 il avait publié *Catulle*, *Tibulle et Properce* réunis avec de courtes annotations. En 1749, parut séparément son *Tibulle*, et en 1754 son *Properce*, éditions non moins estimées que celle de Catulle. Les principaux auteurs auxquels il consacra de pareils soins, outre ceux que nous avons nommés, sont le Dante, Pétrarque, Politien, Alamanni, Ruccellaï, Lucrèce, etc. Il traita, dans diverses dissertations, des questions de critique littéraire, telles que celle de la nature et des caractères du génie poétique, de la tragédie, de la satire, etc.; de plus, une question d'archéologie dans un petit traité sur un *Diptyque* d'ivoire (espèce de tablettes antiques), dont les savants étaient occupés à la même époque : *Divinatio in diptychum eburneum vaticanum*, etc. *ad rem uxoriam ut videtur pertinens*, 1750, in-8°. Un petit poème à la louange de la Retraite, qu'il publia l'année suivante, lui occasionna quelques démêlés à cause de plusieurs passages satiriques dans lesquels un professeur de mathématiques de l'université de Padoue crut avoir été désigné. Ce poème en stances est intitulé : *Polinnia ovvero i frutti della solitudine*, Padoue, 1751. L'auteur crut devoir à sa tranquillité de retirer de la circulation le plus grand nombre d'exemplaires qu'il lui fut possible, et de les brûler. Cette circonstance a réduit, à environ seize exemplaires, l'édition originale, et en a fait pour les bibliophiles un objet de recherches d'autant plus curieux, que des contrefaçons en furent répandues en 1798 et 99, outre la réimpression donnée en 1763 par l'héritier des Volpi. Jean-Antoine avait formé dans sa maison une réunion académique, où il s'appliquait à encourager les dispositions de ses jeunes disciples. Fabroni et Torelli s'honorèrent d'avoir fait partie de ces réunions, et Spolverini vint y soumettre au jugement de Volpi les principaux passages de son beau poème sur la culture du riz. L'altération de sa santé lui fit obtenir du sénat de Ve-

nise le titre d'émérite, qui lui fut accordé dans les termes les plus honorables. Il devint aveugle dans ses dernières années; et, parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, il mourut d'apoplexie le 25 octobre 1786. L'urbanité de ses mœurs répondait à ce goût passionné pour les lettres, qui avait rempli sa laborieuse carrière, et qu'il caractérisa lui-même dans cette épigramme :

Ussit me puerum doctarum forma sororum :
Idem ego, fata jubent, uror amore senex.
Sic poterunt juvenes ad nostrum dicere bustum :
Quàm tibi vita, fuit tam tibi longus amor.

il avait été membre de plusieurs académies, entre autres de celles de la *Crusca* et de l'*Arcadie*. Fabroni lui a consacré un article dans ses recueils biographiques. V—G—R.

VOLPI (Gaetano), frère du précédent, naquit à Padoue le 15 juin 1689, et se voua de bonne heure à l'état ecclésiastique et à l'étude de la théologie. Il eut peut-être plus de part que son frère à la direction matérielle de leur établissement typographique, et mit beaucoup de zèle, soit à diriger les éditions d'ouvrages moraux et théologiques, soit à surveiller les tirages de quelques livres devenus assez rares aujourd'hui, tels que le Boèce de 1721; l'Aminta du Tasse, 1722; les vies de Dante et de Pétrarque par Leonardo d'Arezzo, 1727; le Politien de 1749 et de 1751; et une églogue de Baldi, 1749. Pendant quarante ans, de 1717 à 1756, les deux frères ne cessèrent de travailler à l'établissement qu'ils avaient formé. En se retirant, Gaetan donna le catalogue suivant : *La libreria de' Volpi e la stamperia Cominiana illustrate con utili e curiose annotazioni*, 1756, in-8°., très-rare. On reconnaît dans cet ouvrage un habile et savant bibliographe. La partie de la *Libreria de' Volpi*, qui concerne les publications cominiennes, a été réimprimée plus complète et avec des observations sur chaque article, par les soins de dom Fortuné Federici, bénédictin, sous ce titre : *Annali della tipografia Volpi-cominiana*, etc., Padoue, 1809, in-8°., avec un supplément. — *Jean-Baptiste* Volpi, le plus jeune frère des précédents, enseigna l'anatomie à Padoue en même temps que le célèbre Morgagni dont il avait été l'élève, et qui témoignait beaucoup d'estime pour ses talents. Il mourut en 1757. V—G—R.

VOLPINI ou VOLPINUS (Jean-Baptiste), médecin d'Asti dans le Montferrat, y pratiqua son art avec une assez grande réputation, et mourut, vers 1714, dans sa ville natale, âgé de plus de soixante-dix ans. Partisan exalté, dit Sprengel, de la doctrine chymiatrique, mise en vogue par Sylvius et Van-Helmont, il érige les acides en cause générale des maladies, et décide en conséquence qu'elles ne doivent être combattues qu'avec les alcalis. Il rejette absolument la saignée, même dans la pleurésie, où il se contente d'administrer l'opium; enfin il blâme les idées des anciens sur la dérivation de la révulsion (*Hist. de la médecine*, trad. de Jourdan, v, 88). On cite de Volpini : I. *Hæmophobiæ triumphus sive Erasistratus vindicatus, ubi veterum phlebotomiæ scopi ad trutinam revocantur*, Lyon, 1697, in-12, rare. En s'appuyant du nom d'Érasistrate (*V.* ce nom, XIII, 226), il justifie sa pratique et attaque vivement celle de quelques-uns de ses confrères. II. *Spasmologia sive clinica contracta*, etc., Asti, 1710, in-4°. Cet ouvrage est le ré-

HIST. D'ITALIE.

ALEX. VOLTA.

Sabatelli del.t

Mme Soyer sc.

sumé de la doctrine de Volpini. Quoiqu'on y trouve beaucoup d'erreurs, il ne laisse pas que de renfermer des choses utiles. Il y blâme l'abus des remèdes énergiques, et y combat la superstition des jours critiques, ainsi qu'une croyance aveugle aux pronostics tirés de l'examen des urines et des déjections du malade. — Volpini (*Joseph*), médecin et frère du précédent, a publié le recueil de ses opuscules sous ce titre : *Opere medico-pratiche e filosofiche*, Parme, 1726, in-4°. Ce volume renferme six traités. Le premier, adressé à Vallisneri, est une théorie nouvelle des maladies occasionnées par les vers, ainsi que la réfutation du système d'Andry (*V.* ce nom) sur leur génération. Dans le second, l'auteur indique tous les moyens qu'il croit les plus propres à les détruire ou à s'en préserver. Le troisième contient la réfutation du système des animaux spermatiques; le quatrième, la défense des ovaristes; le cinquième, l'exposition de la pratique de l'auteur, et le résultat de ses observations; enfin le sixième roule sur l'usage et l'abus des vésicatoires et des épispastiques en général. W—s.

VOLTA (Alexandre), physicien, devenu si universellement célèbre par la découverte de l'appareil électromoteur, naquit à Côme, en 1745, d'une noble et ancienne famille. Il paraît que, de fort bonne heure, un goût naturel très-vif le porta vers l'étude des sciences physiques et chimiques, particulièrement de l'électricité; car, dans une dissertation latine qu'il adressa, en 1769, au P. Beccaria, et qui est intitulée : *De vi attractivâ ignis electrici*, on voit que, six ans auparavant, par conséquent dès l'âge de dix-huit ans, il était déjà en correspondance avec Nollet sur ces matières. En général il est curieux de remarquer que, parmi les hommes qui se sont rendus célèbres par quelque importante découverte expérimentale, un très-grand nombre, nous dirions volontiers presque tous, ont rencontré cette bonne fortune dans des sujets de recherche pour lesquels ils avaient constamment ressenti une longue et persévérante prédilection; et, comme le disait Newton, en y pensant toujours; résultat facile à concevoir, si l'on considère qu'en physique ce que l'on trouve vaut ordinairement mieux que ce que l'on cherche, la nature étudiée, et pour ainsi dire agitée par nos expériences, nous offrant toujours des merveilles fort supérieures à notre faible prévision. Au reste, cette première dissertation de Volta ne renferme qu'une explication hypothétique très-imparfaite des phénomènes électriques, et il est à remarquer qu'en général Volta n'a jamais montré dans ses écrits ce caractère philosophique de l'esprit qui rend apte à établir des théories rigoureuses, quoique sa perspicacité le conduisît très-loin et très-sûrement dans les déductions des faits qu'il pouvait suivre expérimentalement. C'est ainsi que des expériences qu'il fit en 1775 sur la propriété isolante qu'acquièrent les bois imprégnés d'huile, le menèrent à la construction de *l'électrophore* ou porteur d'électricité, parce qu'en effet cet appareil est comme un dépôt permanent et inépuisable d'où l'on peut tirer à chaque instant l'électricité dont on a besoin pour une infinité d'expériences. Des tentatives ingénieuses, et continuellement suivies, pour perfectionner cet instrument, la conduisirent en 1782 à la découverte d'un

autre appareil d'une bien plus grande importance, qu'il appela le *condensateur électrique*, et au moyen duquel les plus petites quantités d'électricité, lorsqu'elles émanent d'une source qui peut constamment les reproduire à mesure qu'on les enlève, vont se fixer et s'accumuler dans un plateau conducteur, en vertu de l'attraction momentanée d'une électricité de dénomination différente, à laquelle on les soustrait, lorsqu'on veut les rendre sensibles et les soumettre à l'observation. Or, ce qui est très-singulier, et ce qui ne doit pas être omis dans l'histoire des sciences, ces deux appareils, le condensateur et l'électrophore, avaient été, pour ainsi dire, prévus, et leur théorie donnée, plus de 20 ans auparavant, dans l'ouvrage d'Æpinus intitulé *Tentamen theoriæ electricitatis et magnetismi;* tandis que Volta, qui les découvrit assurément par lui-même, mais pour qui ils ne furent que des combinaisons d'expérience, Volta ne les rapporta jamais à leur théorie véritable. Il attribua leurs propriétés, et les attribua toute sa vie, à une extension réellement matérielle de l'électricité autour des corps, qu'il appelait *atmosphères électriques*; et dont les discussions les plus approfondies avec les physiciens-géomètres, tels que Coulomb et Laplace, ne purent jamais le dissuader. Par un autre effet de cette tournure d'esprit qui le rendait insensible à la rigueur mathématique, il ne comprit jamais que son électroscope à pailles, qui était un instrument parfaitement propre à rendre sensibles la présence et la nature des électricités développées dans les corps, ne l'était point à mesurer leur intensité avec exactitude, et ne pouvait fournir, sous ce rapport, des indications comparables à cause de la composition excessive des attractions, d'où résultaient ses effets en apparence très-simples. Ce fut vainement que l'on voulut faire comprendre à Volta la supériorité, nous dirons même la nécessité mathématique, de la méthode que Coulomb avait suivie pour obtenir ces mesures, fondement de toute la science. D'après cela faut-il s'étonner si, dans ses écrits imprimés, il méconnut l'importance de cette méthode qu'il désigna comme moins directe que celle dont il s'était servi, quoique celle-ci ne fût pourtant en réalité qu'une approximation très-imparfaite (1)! On peut surtout se former une très-juste idée de cette singulière alliance qui se trouvait en lui de la finesse la plus délicate dans la conduite des expériences, avec une absence totale de rigueur abstraite, en lisant sa dissertation sur les conducteurs électriques, insérée au tome premier de ses OEuvres complètes; car il y parvient graduellement, par une suite d'expériences très-bien combinées, à reconnaître l'influence générale de la forme de ces conducteurs sur la conservation et la déperdition de l'électricité, ainsi que sur l'énergie de leurs décharges; et néanmoins le vague des idées qu'il s'était faites sur les prétendues atmosphères électriques l'éloigne de toute détermination précise; il ne fixe aucun des éléments rigoureux de cette question importante; tandis que le même sujet traité par Coulomb, aussi expérimentalement, mais avec un esprit mathématique, en fixe, et en fixe pour toujours les lois exactes, assignant, par des mesures précises, la distribution de l'électricité en équi-

(1) *Meteorologia ellectrica, lettera seconda*, pag. 71, tom. I, partie II, de la *Collection des œuvres complètes de Volta.*

libre sur la surface des corps de différentes formes, soit parfaitement, soit imparfaitement conducteurs, d'où l'on peut déduire l'influence que cette forme exerce dans la construction des appareils électriques, l'explication véritable du pouvoir des pointes pour accélérer la transmission de l'électricité, ainsi que les lois de sa déperdition par le contact de l'air, ou le long des supports imparfaitement isolants; toutes choses que Volta a cherchées, mais qu'il n'a fait qu'entrevoir; tandis que les expériences précises de Coulomb, analysées par le calcul mathématique, en donnent la connaissance la plus intime comme la plus complète. Ses recherches sur l'influence de l'électricité dans la météorologie furent également affectées par ce défaut de rigueur mathématique. Et même, dans ce sujet, peut-être encore aujourd'hui trop compliqué pour nous être accessible, il manqua la découverte principale, celle de la véritable cause qui détermine le développement ou le non-développement de l'électricité dans l'évaporation de l'eau, source universelle et la plus générale des phénomènes électriques de l'atmosphère. On se tromperait beaucoup si l'on pouvait croire qu'en exprimant ces opinions sur les travaux de Volta, nous ayions le moins du monde l'idée de déprécier son génie véritable; non sans doute, mais seulement de caractériser ce génie et de bien faire comprendre en quoi il consistait; car, lorsqu'on étudie philosophiquement l'histoire des sciences, on reconnaît bientôt l'erreur de cette illusion qui nous fait chercher dans un même homme une réunion idéale de qualités intellectuelles qu'il n'a point possédées, et dont l'assemblage incohérent aurait peut-être, s'il eût existé, nui, plutôt que servi, à ses découvertes. On doit chercher seulement à bien voir au fond ce qu'il a été, quelles qualités propres ont distingué son esprit et l'ont mis en état de produire les combinaisons ou les découvertes qui l'ont rendu célèbre. Notre sentiment du génie de Volta est si fort et si profond, que nous croyons devoir à peine parler de quelques instruments particuliers qu'il a imaginés, et dont l'usage est devenu général dans tous les cabinets de physique et dans les laboratoires de chimie, tels que l'eudiomètre électrique et la lampe à air inflammable, dispositions ingénieuses sans doute, et qui ne pouvaient être imaginées que par un expérimentateur exercé et habile, mais qui ne sont au fond que des applications mécaniques fort simples de principes tout-à-fait connus d'ailleurs. Nous nous hâtons de passer à la grande découverte du développement de l'électricité par le contact mutuel des corps, principe absolument nouveau et imprévu que Volta reconnut avec une sagacité extrême, qu'il mit dans un jour complet par une série d'expériences aussi habilement que sagement conduites, et dont il déduisit une application si heureuse et si extraordinaire qu'elle est encore, s'il est possible, une plus grande découverte que le principe même dont elle dérivait. C'est là le vrai, le grand titre de Volta à l'immortalité; et son importance propre, ainsi que les immenses conséquences qui en ont résulté pour les sciences, exigent que nous le fassions complétement connaître, tant par lui-même, que par les circonstances qui en furent l'occasion. Ces circonstances ne naquirent point de Volta, mais de Galvani, alors professeur de physique à Bologne, comme Volta

l'était depuis quinze ans à Pavie, car il avait été nommé à cette chaire en 1774, et l'époque dont nous parlons est celle de 1789. Galvani, faisant des recherches sur l'excitabilité des organes musculaires par l'électricité en mouvement, employait à cet usage des grenouilles récemment tuées et écorchées, dont il coupait la colonne dorsale pour isoler et mettre à nud les nerfs lombaires; après quoi il réunissait ces nerfs par un fil métallique recourbé en crochet pour suspendre le tout aux conducteurs de la machine électrique, dont il se servait pour les exciter. Il arriva par hasard qu'un jour il suspendit ainsi plusieurs cadavres de grenouilles par ces crochets de cuivre au balcon de fer d'une terrasse. A l'instant leurs pieds et leurs jambes dépouillées, qui posaient aussi en partie sur le fer, entrèrent en convulsion spontanée. Galvani avait, sur l'électricité, des idées théoriques très-imparfaites; et la nature même de l'application qu'il voulait en faire, ainsi que la direction de ses expériences, prouve avec la dernière évidence sa complète ignorance à cet égard. Mais il eut assez de génie d'observation pour saisir ce phénomène imprévu amené sous ses yeux par le hasard, et pour comprendre qu'il devait être important. Il chercha à déterminer les circonstances nécessaires pour le reproduire, ce qu'il fit avec autant d'ardeur que d'habileté; et, quoique son peu de connaissances des vraies lois de l'électricité le conduisît presque inévitablement à s'en former une idée fausse, qui était celle d'une sorte d'électricité nouvelle et propre aux corps vivants, qu'il appelle en conséquence *Électricité animale*, il n'en prépara pas moins ainsi les caractères les plus saillants qui devaient la faire mieux interpréter. Ce ne fut cependant une chose ni facile ni commune que cette interprétation; car l'électricité animale, propagée par la merveille des nouveaux phénomènes, fut d'abord accueillie avec enthousiasme par toute l'Italie. Mais Volta, dès long-temps familiarisé avec la variété infinie des actions électriques, objet constant de ses études; muni d'ailleurs d'instruments délicats qui pouvaient en indiquer les moindres traces, et jusqu'à un certain point même en mesurer l'intensité, Volta n'eut pas plutôt répété les expériences de Galvani, qu'il y reconnut des indications toutes différentes; et l'on peut dire que le hasard même, en les faisant succéder aux effets des influences électriques, avait pris soin de mettre, en quelque sorte, sur la voie de leur cause véritable. Voyant que les convulsions ne s'obtenaient que très-rarement avec un arc composé d'un seul métal, et seulement lorsque l'irritabilité était encore très-vive, tandis qu'on les reproduisait à coup sûr et beaucoup plus long-temps avec un arc composé de métaux hétérogènes, Volta en conclut habilement que le principe d'excitation résidait dans les métaux; et comme ce principe devait être nécessairement de nature électrique, puisque sa transmission était arrêtée par toutes les substances qui interceptent l'électricité, il en vint à penser que le seul contact des métaux hétérogènes devait développer une quantité d'électricité très-faible, qui, se transmettant à travers les organes de la grenouille, lorsque l'on complétait la chaîne, déterminait dans ces organes éminemment irritables les convulsions que Galvani avait observées. Volta démontra la vérité de cette induction par des expériences positives et

directes, au moyen desquelles il rendit sensible cette faible électricité, en l'accumulant dans son condensateur. Il s'éleva ainsi jusqu'à reconnaître que ce mode de développement de l'électricité, par le simple contact, ne s'appliquait pas seulement aux métaux, mais à tous les corps hétérogènes, quoique avec des degrés d'intensité très-divers selon leur nature; et, parvenu à découvrir ce principe général, duquel on n'avait eu aucun soupçon jusqu'alors, il le fit servir avec un génie infini à la construction d'un appareil nouveau, qui n'en était que l'application immédiate, mais qui en présentait les effets indéfiniment agrandis. Cet appareil, aujourd'hui universellement connu et employé dans toutes les parties des sciences physiques, sous le nom de Pile de Volta, colonne électrique, ou appareil électromoteur, est mieux caractérisé par cette dernière dénomination que par toute autre, parce qu'en effet son pouvoir consiste à exciter un courant électrique continu à travers les corps conducteurs que l'on interpose entre ses pôles. Un tel courant s'est trouvé être l'agent de décomposition et de composition le plus actif que la chimie ait jamais possédé; ce qui a conduit à conjecturer avec une extrême vraisemblance que le développement des actions électriques est une des conditions de ces phénomènes, si même il n'en est le principe. De là sont sorties une multitude de découvertes aussi importantes qu'inattendues, dont le premier honneur doit être reporté à Volta, puisqu'elles n'auraient jamais pu être faites sans l'admirable invention de son appareil. Les premières recherches de Volta sur le développement de l'électricité dans le contact des corps furent adressées par lui à la société royale de Londres, en 1792, un an après la publication de l'ouvrage de Galvani sur l'électricité animale. Ce fut aussi à la même société qu'il adressa, en 1800, la grande découverte de l'appareil électromoteur; il reçut en 1794 la médaille d'or de Copley pour ses importantes communications. Pendant cette période de temps, la France, séparée de toutes les autres nations par la guerre extérieure, se trouvait, pour ainsi dire, hors du mouvement de la civilisation générale. Elle ne connut ces grandes découvertes qu'après la conquête de l'Italie par Buonaparte, en 1801. Volta fut alors appelé à Paris par le vainqueur; et il répéta ses expériences sur le développement de l'électricité par le contact, en présence d'une nombreuse commission de membres de la classe des sciences de l'Institut. Elles furent accueillies avec toute l'admiration qu'elles méritaient; et l'on en fit un rapport détaillé, qui fut inséré dans les Mémoires de la compagnie. Le premier consul, présent à la séance, proposa de décerner à Volta la médaille de l'Institut, en or, pour le remercier de cette communication importante; et depuis lors il le combla de distinctions, l'ayant fait nommer successivement député de l'université de Pavie à la consulta de Lyon, puis membre du collége des Dotti, sénateur, et enfin comte. Tant de faveurs montraient sans doute bien à tout le monde le grand intérêt que le consul portait aux sciences, et le haut prix qu'il mettait à entretenir entre les peuples ces communications intellectuelles qui propagent rapidement les lumières toujours croissantes d'une civilisation toujours active. Il parut néanmoins, un peu plus tard, que cette libéralité de sentiments n'était plus tout-à-fait aussi

prononcée ; car, sous le gouvernement impérial, les savants français furent de nouveau séquestrés de leurs confrères des autres pays, au point de ne pas pouvoir faire venir de Londres un simple journal de chimie et de physique, bien que la permission en eût été instamment sollicitée par Berthollet, qui était un des amis personnels de l'empereur. Quoi qu'il en soit, Volta, sénateur et comte, se reposa désormais dans un loisir que ses grandes découvertes lui avaient bien mérité, et qui lui fut heureusement conservé avec tous ses avantages pécuniaires, lorsque la partie de l'Italie qu'il habitait rentra sous la domination autrichienne. La classe des sciences de l'Institut l'avait choisi en 1802 pour l'un de ses associés étrangers. On pourrait s'étonner qu'il n'eût rien produit depuis cette grande époque de sa renommée, mais on dit que vers la fin de sa vie sa tête affaiblie ne lui permit plus de s'occuper de travaux de science. Il s'éteignit le 6 mars 1826, à l'âge de quatre-vingt-un ans, laissant dans les sciences un nom que la découverte de l'appareil électromoteur rend impérissable. La collection complète de ses Œuvres a été publiée à Florence, en 1816, 5 vol. in-8°. Elle est précieuse par la fidélité avec laquelle on y trouve la succession de ses idées sur les objets les plus importants dont cet homme illustre s'est occupé dans sa longue carrière. B-T.

VOLTAIRE (François-Marie Arouet de) naquit à Châtenay, village près de Sceaux, le 20 février 1694, de François Arouet, ancien notaire au Châtelet, et trésorier de la chambre des comptes, et de Marguerite d'Aumart, d'une famille noble du Poitou. Il vint au monde si faible qu'on fut obligé de l'ondoyer : il ne fut baptisé que le 22 novembre de la même année, à la paroisse de Saint-André-des-Arts. On peut dire que l'irréligion l'accueillit au sortir du berceau. L'abbé de Châteauneuf, son parrain, celui qui avait répondu de sa croyance devant l'Église, fut son premier maître d'incrédulité. Ninon, dont cet abbé fut le dernier amant, lui demandant un jour des nouvelles de son filleul, *Ma chère amie*, répondit-il, *il a un double baptême, et il n'y a rien qui n'y paraisse ; car il n'a que trois ans, et il sait toute la* Moïsade *par cœur*. C'était dans ce poème impie, attribué à J.-B. Rousseau, que l'abbé lui avait fait apprendre à lire. Il fut mis au collége de Louis-le-Grand, que dirigeaient alors les Jésuites. Au milieu des études et des jeux de l'enfance, son esprit vif et téméraire éclatait déjà en saillies, dont l'audace étonnait ses camarades et effrayait ses maîtres. Le père Le Jay, régent de rhétorique, lui prédit avec douleur qu'il serait l'*étendard du déisme en France*. Quelques jolis vers qu'il avait faits au collége s'étant répandus dans le monde, Ninon souhaita de le voir : l'abbé de Châteauneuf le conduisit chez elle ; ses reparties spirituelles lui plurent, et elle lui laissa, par son testament, une somme de deux mille francs pour acheter des livres. Lorsqu'il fut hors du collége, son père, qui voulait faire de lui un magistrat, l'envoya aux écoles de droit : il fut promptement dégoûté de la jurisprudence ou plutôt de la manière dont on l'enseignait ; et, dès ce moment, il résolut de se livrer entièrement aux lettres. Tandis que la dévotion du vieux roi forçait tous les visages à se couvrir d'un masque d'hypocrisie ou du moins de bienséance, quelques hommes, distingués par le rang ou

HIST. DE FRANCE.

VOLTAIRE.

Houdon fecit. Landon direx.t

par l'esprit, amis des vers et de la volupté, exempts de tout préjugé et libres de toute croyance, trouvaient piquant d'insulter en secret à tout ce qu'on semblait respecter autour d'eux, c'est-à-dire à la religion, au gouvernement et aux bonnes mœurs. Dans leurs élégantes orgies, ils faisaient la débauche avec délicatesse, frondaient avec gaîté, et proféraient le blasphème avec grâce. Nés tous pour être les soutiens de l'état et de l'Église, c'étaient des princes, des grands seigneurs, des prêtres; c'étaient le prince de Conti, le duc de Vendôme et le grand-prieur son frère, le duc de Sully, le marquis de La Fare, l'abbé de Chaulieu, l'abbé Courtin, l'abbé Servien, l'abbé de Châteauneuf. Ce dernier, qui voulait absolument faire de son filleul ce qu'on appelait alors un honnête homme, l'avait introduit, dès le collége, dans cette *société*, *véritable école de dépravation*, de licence et de bon goût. C'est là qu'il se forma dans cet art ébauché par Voiture, et perfectionné par lui, dans l'art d'être, avec les grands, flatteur sans bassesse, familier sans insolence et libre sans effronterie. Un jour que le prince de Conti avait lu des vers de sa façon, Voltaire s'écria : *Sommes-nous ici tous princes ou tous poètes?* Une autre fois, en pareille occasion, il dit : *Monseigneur, vous serez un grand poète ; il faut que je vous fasse donner une pension par le roi.* Ces liaisons si attrayantes ne l'enlevaient pas entièrement au travail : il s'occupait alors de sa tragédie d'*OEdipe*. Vers le même temps (1712), il concourait devant l'Académie française pour un prix de poésie, dont un particulier avait fourni le sujet et l'argent. Ce sujet était la Décoration du chœur de Notre-Dame, en accomplissement du vœu de Louis XIII. Le prix fut accordé à une pièce remarquable seulement par la honteuse ignorance de l'auteur, qui opposait des pôles *brûlants* à des pôles glacés. Ainsi, Voltaire, pour son début, traitait un sujet religieux, et était vaincu par un poète sans talent (*Voyez* Du Jarry). Son père, comme il dit lui-même, le crut perdu en apprenant qu'il faisait des vers et qu'il voyait bonne compagnie. Afin de l'arracher à ces habitudes dangereuses, il le fit partir pour la Hollande (1713), en qualité de page du marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France auprès des Provinces-Unies. Il y avait alors à la Haie une dame Du Noyer, qui s'y était réfugiée pour fuir son mari, et qui avait embrassé la religion protestante. Cette femme vivait d'intrigues et de libelles. Voltaire devint amoureux d'une de ses filles, et s'en fit aimer. La mère, croyant que le meilleur moyen de tirer parti de cette aventure était d'en faire grand bruit, porta ses plaintes à l'ambassadeur, et imprima la correspondance des deux amants. Voltaire, renvoyé à sa famille, voulut faire servir la morale et la religion même aux intérêts de son amour. Il persuada à des évêques, à des Jésuites, qu'il fallait enlever et ramener en France Mlle. Du Noyer, pour la sauver de l'hérésie, et la séparer d'une mère qui ne pouvait que la corrompre : cet édifiant projet ne fut point exécuté. Voltaire eut beaucoup de peine à rentrer en grâce auprès de son père. Ce père, que désolaient le libertinage d'esprit et l'excessive dissipation de son plus jeune fils, n'était pas moins chagrin du jansénisme opiniâtre de son fils aîné : *J'ai*, disait-il, *pour fils deux fous, l'un en prose et l'autre en vers.* Vol-

taire, désespérant de le fléchir, voulut passer en Amérique, demandant, pour toute grâce, qu'avant son départ il lui fût permis d'embrasser les genoux paternels. Le père s'attendrit, pardonna, et fit entrer son fils chez un procureur de la rue Perdue, près la place Maubert. Quelle condition pour celui qu'on appelait naguère *le familier des princes!* Dans la même étude, se trouvait Thiriot, ami des vers, du spectacle et du plaisir. Voltaire se lia promptement avec lui d'une amitié dont il lui donna jusqu'à la fin les marques les plus utiles, mais que Thiriot est accusé d'avoir quelquefois servie trop froidement ou même trahie. La *pratique* avait peu de charmes pour un esprit que la jurisprudence avait rebuté. Voltaire sortit de chez Me. Alain; et son père était de plus en plus désolé de voir qu'il ne pouvait se fixer à rien de solide. M. de Caumartin, intendant des finances, ami de la famille, offrit de l'emmener pour quelque temps à sa terre de Saint-Ange, promettant qu'il ne reviendrait pas sans avoir fait choix d'un état. Le sort en avait autrement décidé. Dans le château, habitait M. de Caumartin le père, qui, dans sa jeunesse, avait fréquenté des seigneurs de la cour de Henri IV et des amis de Sully. Ce vieillard, parlant avec enthousiasme au jeune Voltaire du bon roi et de son digne ministre, lui inspira le sujet de la *Henriade*. Ce n'est pas tout : en lui racontant les intrigues de la vieille cour, dont il était parfaitement instruit, il lui donna l'idée et lui fournit les premiers matériaux du *Siècle de Louis XIV*. Ce monarque venait de mourir. Aux flatteries prodiguées pendant un long règne, succédèrent de lâches et indécentes satires. L'âge de Voltaire et sa réputation de malignité, déjà trop bien établie, le firent soupçonner d'être l'auteur d'une de ces pièces, qui finissait ainsi :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

C'était une double injustice. Les vers n'étaient pas de lui, et n'étaient pas dignes d'en être. Il n'en fut pas moins mis à la Bastille, où il resta plus d'un an. Il y ébaucha sa *Henriade*, et y termina son *OEdipe*. Le régent, s'étant assuré de son innocence, lui rendit la liberté. Un des courtisans de ce prince, le marquis de Nocé, s'était chargé de le lui présenter à sa sortie de prison. Ils attendaient dans une antichambre que leur tour d'être introduits arrivât. Un orage épouvantable vint à éclater sur Paris. Voltaire, regardant au ciel, s'écria, devant une foule de personnes : *Quand ce serait un régent qui gouvernerait là-haut, les choses n'iraient pas plus mal.* M. de Nocé, en abordant le régent, lui dit : *Monseigneur, voici le jeune Arouet que vous venez de tirer de la Bastille, et que vous allez y renvoyer;* et il se mit à lui raconter l'aventure. Le régent en rit aux éclats, et accorda une gratification au jeune poète, qui lui dit : *Je remercie Votre Altesse Royale de ce qu'elle veut bien se charger de ma nourriture; mais je la prie de ne plus se charger de mon logement.* C'est alors qu'il changea son nom d'Arouet contre celui de Voltaire. « J'ai été, disait-il, trop malheu» reux sous mon premier nom; je » veux voir si celui-ci me réussira » mieux. » La tragédie d'*OEdipe* fut jouée en 1718, et obtint le plus grand succès. Le père de Voltaire, témoin de son triomphe, lui permit enfin d'être poète. A une représentation, dans une des scènes les plus tragiques de la pièce, Voltaire parut sur le théâtre, portant la queue du

grand-prêtre. La maréchale de Villars demanda quel était le jeune homme, ennemi de l'auteur sans doute, qui faisait cette méchante bouffonnerie. On lui apprit que c'était l'auteur lui-même. Elle se le fit présenter dans sa loge, et l'invita à venir chez elle. Voltaire en devint éperdument amoureux. Cette passion fut doublement malheureuse : il n'obtint rien, et perdit un temps considérable, qu'il regretta toujours. Lié d'amitié avec les auteurs d'une intrigue politique qui venait d'être déjouée, il fut soupçonné d'y avoir pris part, et exilé de Paris. Il obtint d'y revenir, pour faire représenter sa tragédie d'*Artémire* (1720), qui fut outrageusement sifflée. Deux ans après, il accompagna en Hollande Mme. de Rupelmonde. A son passage à Bruxelles, il s'empressa d'aller voir Rousseau, dont alors il aimait le talent et plaignait l'infortune. Les deux poètes se donnèrent d'abord mille témoignages d'affection. C'était un maître bienveillant qui accueillait un disciple respectueux. Rousseau lut à Voltaire son *Ode à la postérité : Mon ami*, lui dit celui-ci, *voilà une lettre qui n'arrivera jamais à son adresse.* Voltaire, à son tour, lut au vieux poète son *Épître à Uranie ;* et l'auteur de tant d'épigrammes impies lui reprocha vivement l'impiété de cet ouvrage. Ils se séparèrent ennemis irréconciliables. De retour en France, Voltaire alla passer quelque temps au château de Maisons, pour y achever sa *Henriade.* Il y courut deux fois risque de la vie. A peine guéri d'une petite-vérole qui avait fait désespérer de ses jours, il se mettait en route pour Paris, lorsque le plancher de la chambre qu'il venait de quitter s'écroula, miné par un feu qui couvait depuis deux jours, et qui détruisit une partie du château. *Mariane* fut représentée (1724) ; et l'échec d'*Artémire* ne fut point réparé. C'était la veille des Rois. Au moment où Mariane porte à ses lèvres la coupe empoisonnée, que le roi son mari lui a fait préparer, un plaisant du parterre s'écria : *La reine boit.* Ce quolibet empêcha que la pièce ne fût achevée, et força l'auteur à changer son dénouement. Voltaire, désirant enfin publier la *Henriade*, rassembla chez le président de Maisons des amis d'un goût délicat et difficile, pour en entendre la lecture, chant par chant. Un jour la docilité de l'auteur ne put tenir contre la sévérité de ses juges. Il perdit patience, et jeta son manuscrit au feu. Il en coûta au président Hénault une belle paire de manchettes de dentelle pour le sauver des flammes. Tandis que Voltaire différait l'impression de son poème, pour le rendre plus digne du sujet, du public et de lui-même, l'abbé Desfontaines s'en procurait une copie, y insérait des vers satiriques de sa façon, et la faisait imprimer à son profit, en deux endroits, sous le titre de la *Ligue.* Voltaire fut justement courroucé ; mais ce poème, tout imparfait et défiguré qu'il était, lui valut tant d'éloges, qu'il pardonna aisément l'infidélité qui les lui procurait. Il s'entremit même, quelque temps après, pour faire sortir de Bicêtre l'abbé Desfontaines, accusé d'un vice infâme, qui n'était alors que trop répandu. Cet abbé devint dès-lors l'ennemi de Voltaire, et commença bientôt à le poursuivre de ses critiques malveillantes. En même temps que les éditions subreptices de la *Henriade* portaient en tous lieux la gloire de l'auteur, elles éveillaient contre lui le zèle des courtisans et des prêtres. Les uns

trouvaient séditieux qu'il eût fait de Coligny un grand homme; et les autres lui reprochaient d'avoir reproduit et embelli les erreurs du semi-pélagianisme. Peu s'en fallut qu'il n'essuyât l'affront d'une censure ecclésiastique. On refusa d'accorder le privilége pour l'impression de l'ouvrage; et le jeune roi n'en accepta point la dédicace (1). De ce temps (1725) date l'*Indiscret*, petite comédie peu comique, mais restée supérieure peut-être à tout ce que l'auteur fit depuis dans le même genre. Voltaire continuait de fréquenter les grands : leur brillant commerce flattait son amour-propre, et charmait son goût pour l'élégance de la vie, des manières et du langage. Un incident cruel lui apprit bientôt qu'on ne se familiarise pas impunément avec eux, et que leur société a plus de dangers encore que d'agréments. Un jour, à dîner chez le duc de Sully, il combattit avec peu de ménagements une opinion du chevalier de Rohan-Chabot, homme fier et indigne à-la-fois de sa naissance, qu'il déshonorait par des actions lâches et des gains usuraires. *Quel est*, dit le chevalier, *ce jeune homme qui parle si haut ? C'est*, répondit Voltaire, *un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui sait honorer celui qu'il porte* (2). Quelques jours après, Voltaire dînant encore chez le duc de Sully, on vint l'avertir que quelqu'un l'attendait à la porte de l'hôtel. Il y court. Du fond d'une voiture de place, un homme, sous prétexte qu'il a quelque chose d'important à lui communiquer, le prie de venir s'asseoir un instant à côté de lui. Tandis qu'il s'y dispose, l'inconnu le saisit par le devant de ses habits, et un autre homme le frappe par derrière de cinq ou six coups de baguette. Le chevalier de Rohan, posté à quelques pas de là dans sa voiture, s'écrie : *C'est assez.* Le cœur plein de rage, Voltaire retourne auprès du duc de Sully, lui raconte sa fatale aventure, et le conjure de l'aider à se venger d'un outrage qui semble retomber sur lui-même. Le duc s'y refuse. Voltaire, indigné, sort de l'hôtel, en jurant de n'y jamais remettre les pieds. Ce ressentiment, assez juste, fut cause que le personnage de Sully disparut de la *Henriade*, pour faire place à celui de Mornay. Cependant Voltaire, dédaignant de demander vengeance aux tribunaux, ou désespérant de l'obtenir, résolut de se faire justice lui-même. Il s'enferma, et apprit à-la-fois l'escrime pour disputer sa vie, et l'anglais pour vivre hors de France, si le sort du combat le forçait à s'en éloigner. Quand il se crut en état de se mesurer avec son ennemi, il le défia dans les termes les plus méprisants. Le combat fut accepté pour le lendemain. Dans l'intervalle, la famille instruite fit contre Voltaire des démarches qui auraient peut-être été sans succès, si l'on n'eût montré à M. le Duc, alors premier ministre, un quatrain où le jeune poète faisait à-la-fois une épigramme contre sa personne et une déclaration d'amour à sa maîtresse. Il fut arrêté et enfermé pour la seconde fois à la Bastille. Son séjour y fut de six mois. En recouvrant sa liberté, il reçut l'ordre de sortir du royaume, et il se rendit en An-

(1) L'épître dédicatoire, dont on ignorait l'existence, a paru dans un volume in-8°., intitulé *Pièces inédites de Voltaire*, et publié en 1820.

(2) D'autres ont rapporté de cette manière la réponse de Voltaire : *Je suis le premier de mon nom, et vous, le dernier du vôtre.*

gleterre. Peu après son arrivée dans ce pays, il revint secrétement à Paris, pour essayer de rejoindre son adversaire. N'ayant pu y réussir et craignant d'être découvert, il repassa promptement le détroit. L'Angleterre, à cette époque, était travaillée d'une irréligion dogmatique qui s'appuyait sur une érudition erronée, une critique téméraire et une métaphysique insidieuse. C'était le temps des Wolston, des Toland, des Tindal, des Chubb, des Collins, des Bolingbroke. Jusque-là, disciple insouciant et moqueur des épicuriens du Temple et des roués de la cour du régent, Voltaire n'avait fait de l'impiété que par saillies : les dogmes et les mystères ne lui avaient encore inspiré que des bons mots. A l'école des philosophes anglais, il apprit à raisonner son incrédulité. C'est dans leurs entretiens, dans leurs écrits, qu'il puisa tous les faits et tous les arguments dont il se servit par la suite pour combattre le christianisme, sans renoncer toutefois à l'attaquer par la plaisanterie, genre de guerre qui convenait le mieux à son génie, et devait réussir le plus auprès de ses légers compatriotes. Enfermé deux fois sans sujet et sans jugement, puis banni de son pays par un intolérable excès d'autorité, il semblerait que la haine de l'arbitraire eût dû accompagner Voltaire chez les Anglais, et s'y fortifier par le spectacle d'un peuple justement fier de sa liberté civile; mais on ne voit pas qu'il en ait été ainsi. Le despotisme du pouvoir le révoltait moins que l'empire de la religion : écrire impunément contre elle était presque la seule liberté qu'il désirât. Aussi il étudia la philosophie des Anglais plus que leur constitution, et fréquenta plus volontiers les incrédules que les Whigs. De même, la tragédie de *Brutus*, conçue en Angleterre, fut plutôt un souvenir de collége qu'une inspiration des lieux où l'avait jeté sa fortune. L'héritier, le descendant de Henri IV, avait repoussé la dédicace de la *Henriade*. Voltaire la fit accepter à une reine assise sur le trône qu'avait occupé Élisabeth. « Il est, » disait-il, dans ma destinée, comme » dans celle de mon héros, d'être pro» tégé par une reine d'Angleterre. » Cette édition de la *Henriade*, la première qu'il ait donnée lui-même, fut publiée par souscription. Le produit, qui fut considérable, est regardé comme le fondement de la grande fortune où on le vit arriver. Son séjour en Angleterre fut de trois ans. Il y acquit une profonde connaissance de la langue et de la littérature du pays; il y recueillit de la bouche d'un homme qui avait passé plusieurs années auprès de Charles XII, roi de Suède, les faits qui lui servirent à composer l'histoire de ce monarque aventureux; enfin, il y esquissa ces *Lettres philosophiques*, autrement appelées *Lettres anglaises*, dont le recueil, publié quelques années plus tard, lui attira une des plus violentes persécutions qu'il ait jamais essuyées. Le temps avait adouci l'amertume de son chagrin et calmé la violence de son ressentiment. Ses amis le rappelaient à Paris, et son penchant conspirait avec eux pour l'y ramener. Il y revint. Pendant quelque temps, logé dans un faubourg éloigné, il y mena une vie obscure et presque cachée, s'occupant alternativement de travaux littéraires et de spéculations de finances. Ayant mis ses fonds dans une loterie que le contrôleur général Desforts avait établie pour la liquidation des dettes de la ville, il gagna beaucoup de

lots et toucha de fortes sommes. Ensuite il s'intéressa dans le commerce de Cadix, et fit des achats de blé en Barbarie, opérations dans lesquelles il ne fut pas moins heureux. Enfin, Paris-Duverney lui donna, dans les vivres de l'armée d'Italie, un intérêt qui lui valut près de huit cent mille francs. Il se fit un revenu considérable en plaçant ses fonds en viager. Il est vrai que des grands seigneurs, à qui il avait prêté son argent, plusieurs ne payèrent pas, ou payèrent mal les arrérages, et que d'autres emportèrent le capital; mais il savait réparer ces brèches faites à sa fortune; et, après avoir beaucoup perdu, beaucoup donné, beaucoup dépensé, il fut, à la fin de sa vie, riche de cent soixante mille livres de rentes, tant perpétuelles que viagères. La célèbre comédienne Lecouvreur mourut (1730), et la sépulture lui fut refusée. Voltaire fit à ce sujet une petite pièce de vers, où respirait toute la liberté, toute la hardiesse anglaise, et qui fut dénoncée au garde-des-sceaux. Craignant d'être envoyé une troisième fois à la Bastille, il feignit de retourner en Angleterre, et se réfugia à Rouen, sous le nom d'un seigneur anglais. Là, il s'occupa, dans le plus grand secret, de faire imprimer l'*Histoire de Charles XII*, dont on avait arrêté une première édition, après l'avoir autorisée, et les *Lettres philosophiques*, pour lesquelles l'auteur ne pouvait penser à demander un privilége. Rentré dans Paris, quand l'orage fut dissipé, il fit jouer *Brutus* (1730), qui réussit peu. Deux années après, il donna *Ériphyle*, qui réussit moins encore, et *Zaïre*, dont le succès fut prodigieux. La même année, il composa pour Rameau l'opéra de *Samson*, dont on ne crut pas devoir permettre la représentation : on craignit de voir profaner, sur la scène majestueuse de l'Académie royale de musique, un sujet sacré, qu'au même moment les bouffons italiens parodiaient dans une farce indécente. L'apparition du *Temple du Goût* (1733) souleva contre Voltaire une violente tempête : ces jugements vifs, tranchants, hardis et nouveaux alors, sur les premiers écrivains de la France, parurent autant de blasphèmes; et l'intolérance littéraire alla, dans ses fureurs, jusqu'à solliciter du gouvernement la punition du coupable. *Adélaïde du Guesclin* fut jouée au milieu de ce déchaînement (1734), et le fut sans aucun succès. A cette question de Vendôme : *Es-tu content, Coucy ?* un plaisant répondit, *coussi, coussa;* et le public fut de l'avis de la réponse. C'est cette même tragédie qui, dix-huit ans après (1752), fut applaudie sous le titre d'*Amélie ou le duc de Foix*, bien que l'auteur n'eût guère fait que la gâter, et qui, treize ans plus tard (1765), reparaissant sous son premier titre et dans son ancien état, enleva tous les suffrages : jugements contradictoires et inconséquents dont Voltaire prit la liberté de rire un peu. Les *Lettres philosophiques*, que Voltaire avait fait imprimer secrétement à Rouen, et dont il avait prudemment retardé la publication, se répandirent sous son nom par l'infidélité cupide d'un libraire. Celui-ci fut emprisonné; l'auteur, menacé de l'exil, ne put s'y dérober que par la fuite; et l'ouvrage, condamné à sa place, fut brûlé par la main du bourreau. Vers ce même temps, l'*Épître à Uranie*, échappée d'un portefeuille et multipliée par la presse, donna de nouveaux sujets de plainte au gouvernement. Voltaire désavoua l'écrit et l'attribua à l'abbé de Chau-

lieu, mort depuis plusieurs années : mensonge peut-être utile à sa sûreté, mais certainement nuisible à son honneur, et qui, d'ailleurs, ne pouvait tromper personne. Tout ouvrage de sa main était suspect ; et ce préjugé conduisait aisément à le trouver coupable. *La Mort de César*, jouée depuis deux ans sur un théâtre de collége, venait d'être imprimée (1735); elle parut trop républicaine, et la publication en fut défendue. L'auteur, cette fois, ne tint aucun compte de la défense, et donna cours à l'édition. La pièce ne put être représentée que huit années après (1743), sur le théâtre de la comédie française. Voltaire, pour donner à tous les nuages amoncelés sur sa tête le temps de se dissiper, jugea nécessaire de s'absenter de Paris pendant plusieurs années. Il eut même un moment envie de quitter pour jamais la France ; mais il y fut retenu par la marquise du Chastelet, avec qui il avait formé une liaison qui dura jusqu'à la mort de cette femme célèbre. Mme. du Chastelet avait reçu une éducation qui n'était pas celle de son sexe : elle savait parfaitement le latin, et elle avait étudié avec assez de succès la géométrie et la métaphysique, pour traduire Newton, analyser Leibnitz, disputer avec Mairan, et manquer de quelques voix seulement un prix proposé par l'académie des sciences. Du reste, elle aimait avec fureur la parure, le jeu, le spectacle, la table et tous les autres plaisirs. C'était un étrange composé de femme et de savant. Voltaire la rencontra dans le monde, et ils s'attachèrent l'un à l'autre. Trop de faits ont révélé la nature de cet attachement, pour qu'il n'y eût pas, à la vouloir dissimuler aujourd'hui, une délicatesse ridiculement inutile ; la vérité de ce récit en souffrirait, et les bienséances publiques n'y gagneraient rien. Voltaire et Mme. du Chastelet furent amants. Ils étaient las des cercles frivoles où ils perdaient beaucoup de temps, des parties de cavagnole où ils perdaient beaucoup d'argent, et des soupers où ils gagnaient de fréquentes indigestions, lorsque les nouveaux orages, qui menaçaient Voltaire de toute part, leur inspirèrent la pensée de se retirer à Cirey, terre située sur les confins de la Champagne et de la Lorraine. Dans cette solitude, leurs esprits, ayant ensemble un commerce plus intime, se pénétrèrent, pour ainsi-dire, l'un l'autre, et firent entre eux échange de goûts et d'occupations. Passant sa vie avec un poète qu'elle aimait, Mme. du Chastelet, malgré sa géométrie et peut-être même en dépit de son organisation, se mit à aimer la poésie : elle lut les premiers écrivains de l'Angleterre et de l'Italie, dont elle venait d'apprendre la langue avec une merveilleuse facilité. De son côté, Voltaire, pour mieux comprendre et pour admirer davantage la sublime Émilie, se jeta avec ardeur dans l'étude des sciences. Il y prit goût, et crut un moment qu'elles étaient sa véritable vocation. Les *Éléments de la philosophie de Newton* (3) furent

(3) Lalande, qui parle de cet ouvrage dans sa *Bibliographie astronomique*, se contente de dire que les éditions de 1741 et 1742, des *Éléments*, sont fort différentes de la première, qui est de 1738. Voici quelques détails inconnus sur cet ouvrage de Voltaire. La publication du *Mondain* ayant forcé l'auteur de quitter la France, à la fin de 1736, il se réfugia en Hollande; et voulant donner à ce voyage un motif autre que la véritable, il imagina de faire imprimer à Amsterdam ses *Éléments*, dont il s'occupait depuis plusieurs années ; l'impression en était au 23e. chapitre, lorsque Voltaire tomba malade. Il voulut ensuite gagner du temps, et revint en France. Les libraires de Hollande, impatients de ne pas recevoir la fin de l'ouvrage, le firent achever par un mathématicien de leur pays, dont jus-

un des premiers fruits de sa retraite (1738). L'habitude de se défier de ses ouvrages et de les repousser était tellement prise, qu'on lui refusa le privilége pour l'impression de ce livre. Il est vrai que le chancelier d'Aguesseau était cartésien, et qu'il eut la faiblesse d'employer son autorité à protéger ses préjugés d'école. L'académie des sciences avait proposé pour sujet de prix la nature et la propagation du feu : Voltaire et son amie entrèrent dans le concours, furent vaincus par l'illustre Euler, et obtinrent, comme consolation d'une défaite, qui certes n'avait rien d'humiliant, que leurs pièces fussent insérées dans le Recueil des prix. Ils parurent encore devant l'académie, non plus comme concurrents, mais comme adversaires, dans la dispute sur la mesure des forces vives : l'académie approuva le Mémoire de Voltaire, qui défendait Newton contre Leibnitz, défendu contre Newton par Mme. du Chastelet. La passion de Voltaire pour les sciences s'étant heureusement calmée, il revint aux lettres pour ne plus les abandonner. C'est à Cirey qu'il composa *Alzire*, *Zulime*, *Mahomet*, *Mérope* et l'*Enfant prodigue*, qu'il acheva les *Discours sur l'homme*, qu'il prépara le *Siècle de Louis XIV*, et qu'il rassembla les matériaux de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. C'est là aussi qu'il termina ce poème trop fameux, que condamneront toujours la religion, la morale et le patriotisme, ce poème qui ne pouvait accroître sa renommée, qui tourmenta sa vie, et qui déshonore sa mémoire. Il y avait peu de temps que Voltaire habitait Cirey, lorsqu'un jeune prince, destiné à faire briller un jour tous les talents sur le trône, l'héritier du royaume de Prusse, lui écrivit pour lui témoigner son admiration, et le prier d'être son maître dans l'art de penser et d'écrire (1736). De ce moment, il se forma, entre le prince et l'homme de lettres, une liaison qu'on ne peut appeler du nom d'amitié, mais qui eut, dans son cours, plusieurs des caractères d'une passion, les bouderies, les querelles, les ruptures et les raccommodements. Deux ans après (1738), Voltaire, las d'être harcelé sans cesse par l'abbé Desfontaines, publia contre lui le *Préservatif*, qu'était censé avoir écrit le chevalier de Mouhy, un de ces jeunes gens, dont quelques écus, donnés de temps à autre, lui faisaient des créatures et des instruments. Aux coups dont il se sentait frappé, l'abbé n'hésita point à reconnaître le bras qui se cachait; il répondit par la *Voltairomanie* (1738), autre libelle, donné de même comme l'ouvrage d'un jeune avocat, et dans lequel la vie et le caractère du poète étaient indignement diffamés. Aucune attaque ne trouva Voltaire aussi sensible. Sa fu-

qu'à ce jour je n'ai pu découvrir le nom. Ce mathématicien hollandais fit des corrections et additions au chapitre XXIIIe. (*Théorie de notre monde planétaire*), et ajouta les chapitres XXIV (*De la lumière zodiacale, des comètes et des fixes*), et XXV (*Des secondes inégalités du mouvement des satellites, et des phénomènes qui en dépendent*). Le tout fut publié sous le nom de Voltaire. Celui-ci éleva des réclamations. Lorsqu'il revit et reimprimit son livre, en 1741, Voltaire fit disparaître les chapitres du mathématicien hollandais, et les remplaça par trois nouveaux qu'il avait composés (les XII, XIII et XIV de la 3e. partie), et dans lesquels, entre autres choses, il achevait de donner la *Théorie du monde planétaire* (il y parle de la lune, de Mars, de Jupiter, de Saturne). Ces trois chapitres, très-importants cependant, n'existent que dans trois ou quatre éditions des Œuvres complètes de Voltaire. Dans toutes les autres, non-seulement on ne les a pas admis, mais on a même rejeté les chapitres fabriqués par le mathématicien hollandais, qui, au moins, remplissaient une lacune. Parmi les éditions qui ont cette lacune, je signalerai les éditions in-8o. des Cramer, l'édition in-4o., les deux éditions encadrées, les deux éditions de Kehl, et toutes les réimpressions faites jusqu'à ce jour (février 1822). A. B—r.

reur fut extrême, et sa santé même en fut altérée. Après six mois de résolutions violentes, qui heureusement se détruisaient les unes les autres, un désaveu obtenu de l'abbé Desfontaines par le lieutenant de police mit fin à cette déplorable affaire. Tandis que Voltaire compromettait sa dignité dans des querelles scandaleuses, et son repos par des productions imprudentes, Mme. du Chastelet veillait sur lui, tâchait de le préserver des autres et de lui-même, sans y réussir toujours, et s'appliquait à conjurer du moins les tempêtes qu'elle n'avait pu empêcher de se former. Il le faut dire à sa louange : moins dominée par son imagination que Voltaire, plus maîtresse de son esprit, plus habituée surtout à ces ménagements que la prudence exige, et à ces bienséances que l'usage du grand monde enseigne, elle sut jusqu'à certain point le contenir dans des bornes qu'avant et après leur liaison il lui arriva trop souvent de franchir; elle le préserva de beaucoup de dangers, lui épargna beaucoup de fautes, et dirigea son esprit vers des travaux vraiment dignes de lui. Ce commerce où Mme. du Chastelet apportait tant de dévoûment, et où Voltaire trouvait tant d'utilité, n'était pas, à beaucoup près, exempt d'orages : il était fréquemment troublé par des altercations violentes, dont les éclats retentissaient au loin, et allaient amuser la malignité. Il n'était pas sûr qu'ils trouvassent le bonheur dans cette vie si attaquée du dehors, si peu paisible au dedans; mais une sorte de nécessité les tenait comme enchaînés l'un à l'autre. Le séjour de plusieurs années que Voltaire fit à Circy ne fut pas continu. Tantôt ses affaires l'appelaient à Paris; tantôt ses craintes le faisaient fuir à l'étranger. Il est difficile de retrouver la trace de tous ces voyages, dont quelques-uns furent clandestins. Une fois, le scandale causé par la publication du *Mondain* (1736) força Voltaire à passer en Hollande sous un nom supposé. Une autre fois il se rendit à Bruxelles (1740), où il eut le bonheur d'accommoder un procès qui durait depuis soixante ans entre la famille du Chastelet et celle de Honsbruck. Frédéric-Guillaume étant mort (1740), Frédéric II pressa Voltaire, qui était alors en Flandre, de venir le trouver. Un petit château du duché de Clèves fut le lieu de leur première entrevue. Le prince royal avait composé une réfutation de Machiavel, et chargé Voltaire de la faire imprimer : le premier désir du roi fut de suspendre la publication de cet ouvrage, dont il se préparait à démentir les principes par ses actions. Voltaire, n'ayant pu retirer le manuscrit des mains du libraire, en affaiblit au moins de nombreux passages; et l'*Anti-Machiavel* parut (*Voy.* Frédéric, XV, 569). Cette affaire terminée, Voltaire se rendit à Berlin. Frédéric partant pour la conquête de la Silésie, il revint à Bruxelles, et alla ensuite à Lille, où il fit représenter *Mahomet* (1741). Crébillon, choisi par lui-même pour censeur de la pièce, avait refusé de l'approuver. Après qu'elle eut été jouée à Lille, Voltaire obtint du cardinal de Fleury qu'elle le fût à Paris. Des hommes, d'un zèle vrai ou faux, ne craignirent pas de voir le doux et bienfaisant législateur des Chrétiens dans le fondateur barbare de l'islamisme, ordonnant un parricide, et promettant à l'assassin un inceste pour récompense. Le cardinal, cédant à leurs clameurs, conseilla à Voltaire de re-

tirer sa tragédie. Trois ans après (1745), Voltaire la fit imprimer, et en fit hommage au pape Benoît XIV : le pontife, moins prévenu ou plus adroit, lui donna des éloges, des médailles et sa bénédiction. Plus tard (1751), d'Alembert accorda l'approbation que Crébillon avait refusée; et *Mahomet* reparut sur le théâtre, où il reçut l'accueil le plus favorable. Le cardinal de Fleury mourut (1743). Voltaire qui aspirait à le remplacer dans l'Académie française, donna *Mérope*, dont le succès fut des plus éclatants. L'auteur fut demandé : espèce d'honneur dont c'était le premier exemple, et qu'on a tant prostitué depuis. Il fut amené de force dans une loge où étaient la maréchale de Villars et sa belle-fille; on voulut que celle-ci l'embrassât, et l'ordre du parterre fut exécuté. Le public, l'Académie, le roi lui-même avaient désigné Voltaire comme celui qui devait succéder au cardinal; mais Boyer, l'ancien évêque de Mirepoix, ne le voulut point. Il se ligua avec le comte de Maurepas, depuis long-temps jaloux des succès que Voltaire obtenait dans le monde; et ils trouvèrent, non sans peine, un prélat (4) qui eut le courage de supplanter l'auteur de la *Henriade*, de *Zaïre* et de *Mérope*. C'était la seconde fois que Voltaire frappait sans succès aux portes de l'Académie. Cependant la France était menacée par l'Autriche et par l'Angleterre. Le ministère envoya secrétement Voltaire auprès de Frédéric, pour sonder ses dispositions et nous les rendre favorables. L'espèce de persécution qu'il éprouvait de la part de Boyer servit de prétexte à ce voyage. Pour mieux donner le change, et pour se venger d'autant, il allait partout répandant et attirant sur l'évêque de sanglantes railleries. Celui-ci en fut informé, et se plaignit au roi de ce que Voltaire le faisait passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que : « c'était une chose convenue, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde. » Voltaire, ayant réussi dans sa mission, revint en France pour en rendre compte : huit jours après, la maîtresse du roi fit chasser le ministre qui l'en avait chargé, et le service qu'il venait de rendre resta sans récompense. Il avait essayé un moment le métier de courtisan à l'époque du mariage du roi; il le reprit à l'occasion de celui du Dauphin. A la demande du duc de Richelieu, il composa, pour les fêtes de Versailles, la *Princesse de Navarre*, comédie-ballet, où l'héroïque, le tendre et le bouffon ne sont pas heureusement mêlés (1745). La même année, il fit, pour célébrer les victoires du roi en Flandre, le *Poème de Fontenoy*, dépourvu d'imagination, de poésie, et faiblement versifié; il fit encore le *Temple de la Gloire*, opéra, son plus faible ouvrage dans un genre où il est toujours resté au-dessous, non-seulement de lui-même, mais des autres. Après la représentation, il s'approcha de la loge du roi; et, avec cette ingénieuse liberté qui l'avait si bien servi en d'autres circonstances, il dit : *Trajan est-il content?* Le roi, moins flatté du parallèle que choqué de la familiarité, ne répondit rien. Dans ce temps, Mme. de Pompadour avait remplacé, comme maîtresse du roi, Mme. de Châteauroux. Voltaire l'avait connue, lorsqu'elle ne faisait encore qu'ambitionner ce

(4) L'archevêque de Sens, depuis cardinal de Luynes.

poste, aussi envié qu'il est honteux; elle fut flattée de ses cajoleries spirituelles, et se montra disposée à le servir. C'est par elle qu'il obtint le prix de ses services de poète suivant la cour, le brevet d'historiographe de France, et une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, charge qu'il eut la permission de vendre, et dont le titre et les priviléges lui furent conservés. Il fut jugé digne alors d'entrer à l'Académie française (1746), et il y remplaça le président Bouhier. Son discours de réception fit époque et révolution dans ce genre d'éloquence, presque toujours consacré avant lui à la fastidieuse répétition des mêmes éloges. Ces titres, ces faveurs, ces distinctions redoublèrent la rage de ses envieux, qui firent fondre sur lui un déluge de satires indécentes. Un violon de l'Opéra, nommé Travenol, était un des plus ardents distributeurs de ces libelles. Voltaire, qui ne savait pas assez mépriser les attaques les plus méprisables, eut la faiblesse de se plaindre, et le malheur d'obtenir que Travenol fût emprisonné. Les exécuteurs de l'ordre se trompèrent, et mirent en prison le père pour le fils. Voltaire, désespéré de la méprise, fit tout pour la réparer aussitôt; mais le vieillard, sans se laisser fléchir par ses excuses, lui intenta un procès en réparation et le gagna. Cette querelle lui fit beaucoup de peine; elle lui fit aussi beaucoup de tort dans le public. Cependant on ne voit pas que les dispositions de la cour fussent encore changées à son égard. Le ministre des affaires étrangères employa plus d'une fois sa plume : ce fut lui qui fut chargé d'écrire le manifeste du roi de France en faveur du prétendant. Sa fortune de cour fut aussi peu durable que les ouvrages qui la lui avaient procurée. On persuada à Mme. de Pompadour qu'elle ferait une chose glorieuse pour elle, en protégeant le vieux Crébillon, qu'on lui peignait comme un homme de génie simple et modeste, injustement éclipsé par un bel-esprit vain et indiscret. Crébillon fut appelé à la cour : on y fit représenter, avec des dépenses extraordinaires, son *Catilina*, dont le succès était arrangé d'avance; et l'on fit imprimer son Théâtre au Louvre, dans le moment même où l'on refusait cette distinction au poème de la *Henriade*. Voltaire en conçut un violent dépit. Il quitta Versailles pour Sceaux, qui était une cour aussi, mais dont la souveraine n'avait pas le travers de lui préférer un poète barbare. Là, il conçut le projet d'une vengeance aussi noble qu'elle lui était facile; il entreprit de refaire et de surpasser les tragédies du rival qu'on lui opposait. Il commença par *Sémiramis* (1748), qui fut d'abord repoussée par une cabale violente. Par la suite, il refit *Électre* dans *Oreste*, *Catilina* dans *Rome sauvée*, et malheureusement *Atrée* dans les *Pélopides*, et le *Triumvirat* dans la pièce du même nom. Il ne laissa à Crébillon qu'*Idoménée*, *Xercès* et *Pyrrhus*, qui ne méritaient guère de lui être pris, et *Rhadamiste* qu'il était trop difficile de lui enlever. Après *Sémiramis*, il fit jouer *Nanine* (1749), qui ne fut alors que très-médiocrement goûtée. De Cirey, Voltaire et Mme. du Chastelet allaient de temps en temps faire leur cour au roi Stanislas. C'est dans un de ces séjours à Lunéville, qu'ils firent connaissance de Saint-Lambert. Mme. du Chastelet fit pour lui infidélité à Voltaire, qui n'eut pas la possibilité d'en douter, tant leurs amours furent imprudentes. Mme. du

Chastelet s'aperçut bientôt qu'elle était enceinte. A son âge et dans sa position, c'était un double malheur. Voltaire savait bien qu'il n'en était pas l'auteur, et M. du Chastelet ne pouvait pas l'être : on joua, pour le lui faire croire, une comédie dont les détails ne peuvent être rapportés ici (*Voy.* les Mémoires de Longchamp). Sur la fin de sa grossesse, Mme. du Chastelet fit, avec Voltaire, un nouveau voyage à Lunéville. Au bout de quelques semaines, elle accoucha, et, six jours après, elle n'était plus. Voltaire, quoique innocent de cette mort, n'en fut pas moins affligé, et il adressa les plus vifs reproches à celui qui en était coupable. Une bague à secret, où le portrait de Saint-Lambert avait remplacé le sien, qui avait remplacé celui du duc de Richelieu, lui aurait tout appris, s'il n'avait tout su déjà. M. du Chastelet était présent à cette découverte. *Monsieur le marquis*, lui dit Voltaire, *voilà une chose dont nous ne devons nous vanter ni l'un ni l'autre.* Voltaire revint à Paris, et, pour se distraire de sa douleur, recourut au travail, moyen qui ne lui avait jamais manqué. Il eut chez lui un petit théâtre, où il essaya *Oreste* et *Rome sauvée*, avant de les donner aux comédiens. C'est à cette occasion que Lekain lui fut présenté. Le hasard avait rapproché deux hommes qu'une heureuse analogie de qualités semblait avoir faits l'un pour l'autre. Voltaire devint le poète de Lekain, et Lekain l'acteur de Voltaire : chacun d'eux dut à l'autre une partie de sa gloire. *Oreste* fut représenté (1749). C'était la seconde lutte contre Crébillon; c'était aussi la plus difficile : la victoire parut d'abord incertaine; elle finit par se décider en faveur de Voltaire. *Rome sauvée*, jouée trois ans après (1752), en l'absence de l'auteur, n'eut point, au théâtre, le succès qu'elle mérite, et qu'elle obtient à la lecture; mais personne ne fit à cette pièce l'injure de lui préférer *Catilina*. Frédéric avait inutilement disputé Voltaire à Mme. du Chastelet. N'ayant plus de rivale, il renouvela ses instances et ses cajoleries; et Voltaire, redevenu libre, n'eut pas la force de repousser l'offre d'un nouvel esclavage. Cependant il balançait encore à quitter sa patrie et ses amis, pour se transplanter, à son âge, sous un ciel rigoureux, que redoutait sa complexion valétudinaire. Mais il lui tomba entre les mains des vers où Frédéric faisait du jeune Baculard d'Arnaud un génie *à son aurore*, qui allait consoler le monde de Voltaire *à son couchant. Il faut*, dit Voltaire, *que le roi de Prusse apprenne que je ne me couche pas encore;* et il part pour Berlin (1750). Frédéric lui donna à Potzdam un appartement au-dessous du sien, une table, des équipages, la clef de chambellan, la croix du mérite et vingt mille francs de pension. Ajoutez, à tant de distinctions et d'avantages, une entière liberté, nul autre devoir à remplir que de revoir et de corriger les écrits du roi, et, à la fin d'une journée employée au travail, de charmants soupers, où Frédéric, déposant le fardeau de la couronne, semblait ne plus être que le plus aimable des hommes. Voltaire crut, pendant quelque temps, avoir trouvé l'indépendance et la paix dans une cour, et un ami dans un roi. L'illusion ne fut pas longue. Les gens de lettres français qu'il avait trouvés établis à Berlin, et qui n'avaient jamais joui d'une faveur égale à la

sienne, devinrent jaloux de lui. De tous ces beaux-esprits, le géomètre Maupertuis, président de l'académie de Berlin, était le plus vain, le plus envieux, le plus blessé des préférences accordées à Voltaire, et il semblait n'attendre que l'occasion de lui prouver sa haine. D'un autre côté, Frédéric était roi, il était auteur : son orgueil de monarque et sa vanité de poète le rendaient doublement susceptible, doublement irritable; railleur impitoyable, ses sarcasmes durs et amers n'épargnaient personne, et les représailles les plus timides rencontraient la sévérité d'un maître offensé. On commença par semer entre Frédéric et Voltaire des germes de défiance et de mécontentement, en portant de l'un à l'autre des propos qu'ils avaient tenus ou qu'on leur prêtait. Frédéric avait dit, en parlant de Voltaire, si plutôt on ne lui faisait dire : *Laissez faire : on presse l'orange, et on en jette l'écorce quand on en a sucé le jus;* et Voltaire, dans les accès d'impatience que lui causait la tâche fastidieuse et délicate de corriger les vers d'un roi, avait, disait-on, laissé échapper plus d'une parole mortifiante pour l'amour-propre du poète couronné. Ces rapports, vrais ou faux, ne trouvèrent que trop de créance. Frédéric avait trop de fierté pour s'en plaindre, mais aussi trop de vanité pour les oublier. Voltaire eut avec un juif de Berlin un procès désagréable (1751), où il était accusé, entre autres choses, d'avoir substitué de petits chatons à de plus gros dans un dépôt de pierreries que ce juif lui avait donné en nantissement. Frédéric, feignant de vouloir laisser à la justice toute sa liberté, enjoignit à Voltaire de se tenir éloigné de sa cour, tant que le procès ne serait pas jugé. Il le fut à l'avantage de Voltaire, qui revint à Potzdam et sembla rentrer en faveur. Cependant La Beaumelle venait de paraître à Berlin, précédé d'un livre où il parlait de Voltaire avec une légèreté assez indécente, ce qui ne l'empêcha pas de l'aller voir et de lui demander son appui. On rit beaucoup, au souper du roi, et de ce livre bizarre et de cette conduite étourdie. Maupertuis rapporta ces plaisanteries à La Beaumelle, et il eut soin de les mettre toutes sur le compte de Voltaire, à qui il fit, de ce jeune homme irascible et présomptueux, un ennemi implacable. Maupertuis lui-même eut, dans ce temps (1752), une dispute avec le mathématicien Kœnig, sur une question de mécanique, celle de la *moindre action.* Voltaire, qui aimait Kœnig, prit parti pour lui contre Maupertuis, dont il avait à se plaindre; et Frédéric défendit le président de son académie, dont il trouvait bon de rire, mais ne voulait pas que les autres se moquassent. Voltaire, dans ses brochures, ne s'en faisait point faute. La *Diatribe du docteur Akakia* surtout devait couvrir Maupertuis d'un ridicule ineffaçable. Le roi, à qui Voltaire l'avait communiquée, en demanda le sacrifice et ne l'obtint pas. Voltaire, profitant d'un privilége accordé pour un autre ouvrage, livra la *Diatribe* à l'impression. Frédéric exigea que tous les exemplaires lui fussent remis, et il les brûla lui-même au feu de sa cheminée. Mais un exemplaire, probablement réservé par l'auteur, avait pris le chemin de la Hollande; et bientôt une nouvelle édition, répandue dans toute l'Allemagne, la fit rire aux dépens du président. Frédéric alors fit brûler l'ouvrage par la main du bourreau. Voltaire, irrité

de ce procédé, qui lui parut plus digne du saint-office que d'un prince philosophe, rendit au roi sa clef, sa croix et sa pension. Frédéric les lui renvoya, et il s'ensuivit une réconciliation qui n'était sincère ni de part ni d'autre. Voltaire demandait à aller prendre les eaux de Plombières, avec la promesse formelle de revenir et la ferme résolution de n'en rien faire. Frédéric, après des refus dérisoires et des délais de mauvais augure, accorda cette permission, en y mettant pour condition un retour sur lequel il ne comptait pas. Ils se séparèrent enfin pour ne plus se revoir (1753). Le séjour de Voltaire en Prusse avait été de trois ans. Il y avait publié (1752) le *Siècle de Louis XIV*. La Beaumelle, peu de temps après, en fit paraître une seconde édition, accompagnée de notes fort offensantes pour l'auteur, qui s'en vengea par un *Supplément* où il versait à pleines mains le mépris sur La Beaumelle. De Berlin, Voltaire se rendit à Leipzig, où il reçut de Maupertuis un cartel ridicule, auquel il répondit par des sarcasmes sanglants; et de Leipzig, il alla faire sa cour à la duchesse de Saxe-Gotha, à la prière de laquelle il entreprit les *Annales de l'Empire*, triste fruit de la complaisance, et peut-être le seul de ses ouvrages qui ait ennuyé le lecteur. De Gotha, il partit pour Strasbourg, en passant par Francfort. C'est dans cette dernière ville que l'attendait une avanie, un traitement vexatoire et humiliant, qui laissa dans son ame un souvenir de honte et de rage que rien n'en put jamais effacer. Frédéric lui avait fait présent du Recueil de ses poésies, imprimé secrétement à un très-petit nombre d'exemplaires, et distribué à quelques favoris des plus intimes. Les ennemis que Voltaire avait laissés en Prusse persuadèrent trop facilement au roi que, possesseur d'un volume où se trouvaient force traits satiriques contre des rois et des personnages puissants, il ne manquerait pas d'en faire usage pour se venger. Quelques satires contre Frédéric, qu'on avait eu soin d'attribuer à Voltaire, après son départ, avaient disposé le monarque à tout craindre de la malice du poète. Au moment où Voltaire allait monter en voiture pour quitter Francfort, un nommé Freytag, résident du roi de Prusse dans cette ville, se présente à lui, escorté de deux ou trois hommes, et lui redemande l'*Œuvre de poésie* du roi son maître. Le précieux volume était resté à Leipzig avec d'autres effets. Voltaire fut obligé de souscrire l'engagement de rester pour otage à Francfort, jusqu'à l'arrivée de la caisse où il était renfermé. Le volume ayant été remis à Freytag, Voltaire sortait de la ville pour continuer sa route, lorsque le résident, sous les plus misérables prétextes, le fit arrêter et constituer prisonnier dans une méchante auberge, ainsi que son secrétaire et sa nièce, Mme. Denis, qui était venue à sa rencontre. Tous les genres d'outrages leur furent prodigués : on les invectiva, on s'empara de leurs effets, on leur fit même vider leurs poches. Ils furent séparés et gardés à vue par des soldats ayant la baïonnette au bout du fusil. De nouveaux ordres étant venus de Berlin, on leur rendit la liberté. On leur restitua leurs effets, non sans en avoir distrait une partie; et Voltaire fut encore obligé de payer les frais de capture et d'emprisonnement. Échappé de Francfort, il alla passer trois semaines à Mayence, *pour sécher*, disait-il, *ses*

habits mouillés du naufrage. Il se rendit ensuite à l'invitation de l'électeur palatin, qui le retint quinze jours au milieu des fêtes les plus brillantes. Enfin, après un mois et demi de séjour à Strasbourg, il vint habiter Colmar, ville qu'il prit en aversion, dès qu'il sut que, quatre ans auparavant, on y avait brûlé en place publique des exemplaires du Dictionnaire de Bayle, mais où se trouvaient des hommes instruits du droit public d'Allemagne, dont les secours lui étaient nécessaires pour achever ses *Annales de l'empire*. Cette ville était d'ailleurs un point limitrophe de l'Allemagne et de la Suisse, où il pouvait attendre en sûreté le résultat des démarches que Mme. Denis faisait à Paris, pour s'assurer s'il y pouvait revenir sans trop déplaire au gouvernement. Il fit à Colmar un premier séjour d'environ dix mois. Pendant ce temps (1754), un libraire de Hollande, entre les mains de qui était tombé un manuscrit informe de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, l'avait publié sous le titre d'*Abrégé d'histoire universelle par M. de Voltaire;* et des suppressions, faites à dessein, rendaient plusieurs passages de ce livre fort injurieux pour les rois et pour les prêtres. Voltaire fit venir de Paris le véritable manuscrit; et un procès-verbal de confrontation, dressé à sa demande par un notaire, mit en évidence la mauvaise foi et la maligne intention de l'éditeur hollandais. Cependant les nouvelles qu'il recevait de Paris n'étaient rien moins que satisfaisantes; et il fut informé que les Jésuites, tout-puissants alors en Alsace, épiaient ses démarches pour les dénoncer. Dans cette conjoncture critique, il imagina de faire publiquement ses Pâques; et l'on dit, dans les soupers de Paris, qu'il venait de faire sa première communion. Ce fut tout ce qu'il y gagna. Il quitta Colmar pour aller à Plombières; mais, ayant appris en route que Maupertuis y prenait les eaux, il craignit l'éclat ridicule que leur rencontre n'aurait pas manqué de produire; et il s'arrêta à l'abbaye de Senones, où il passa plus de trois semaines auprès de dom Calmet, qui essaya de le convertir, et crut même en être venu à bout. S'il n'était pas devenu dévot, il s'était du moins fait bénédictin, et il avait profité de la riche et savante bibliothèque de l'abbaye, pour faire une abondante moisson d'extraits historiques. De Senones, il alla voir M. d'Argental à Plombières; puis, accompagné de Mme. Denis, qui l'y était venue rejoindre, il repartit pour Colmar, où il demeura encore trois ou quatre mois. Ayant acquis enfin la certitude que sa présence à Paris ne serait pas agréable au roi, il se décida à aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. A son passage à Lyon, il revit avec joie son ancien ami, le maréchal de Richelieu; et il fut très-froidement accueilli par le cardinal de Tencin. Ce n'était pas l'écrivain irréligieux, c'était l'homme mal en cour, que le prélat craignait de recevoir à dîner chez lui. Les Lyonnais dédommagèrent amplement Voltaire des froideurs politiques de leur archevêque. Tronchin, qu'il avait consulté en passant par Genève, l'ayant détourné d'aller à Aix, il eut quelque envie de fixer sa résidence dans la ville de Calvin; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que le rigorisme des réformés ne lui serait guère plus favorable que le zèle des catholiques. Il habita d'abord alternativement Monrion, sur le territoire de Lausanne, et les Délices, sur celui de

Genève (1755-57); mais, au bout de quelques années (1758), se trouvant trop près des tracasseries tant politiques que religieuses de la république genevoise, il fit acquisition de Tourney et de Ferney, deux terres du pays de Gex, entre lesquelles il se partageait. Il finit par se fixer à Ferney. Jusque-là il avait erré de lieu en lieu, n'ayant presque jamais de domicile fixe, et habitant presque toujours chez autrui. Ce genre d'existence convenait à la mobilité inquiète de son caractère, et surtout à l'état de crainte où le tenait continuellement la témérité de ses écrits. Ferney fut le terme de ses déplacements et de ses courses. C'est là qu'il passa ses vingt dernières années. Ses habitudes avaient toujours été celles d'un homme riche, ami des commodités et des jouissances que l'or procure. A Ferney, son existence fut celle d'un opulent et magnifique seigneur de château. Il fit dessécher des marais, et défricher des terrains stériles. A la place d'un misérable hameau, dont les chaumières en ruine abritaient à peine quelques laboureurs sans travail, s'éleva une petite ville, où de jolies maisons, bâties à ses frais, étaient habitées par d'habiles ouvriers, qui envoyaient au loin les produits de leur industrie. L'église était petite et délabrée : il la fit reconstruire de ses deniers, sur un plan plus étendu et dans un meilleur goût. Il soutint et termina lui-même tous les procès que le fisc ou l'église faisait à ses vassaux; et il obtint pour eux les priviléges et les exemptions les plus avantageuses. Son château, qu'il avait fait bâtir de fond en comble, fut orné de jardins dont il se plaisait à diriger la culture. Une table abondante et bien servie, un nombreux domestique, des appartements d'une élégante simplicité et des équipages toujours prêts, en rendaient le séjour commode et agréable aux étrangers. Un théâtre, où il jouait quelquefois lui-même, et où, de temps en temps, venaient se montrer les premiers acteurs de la capitale, attirait en foule la bonne compagnie de Genève et des environs; et souvent un grand souper, suivi d'un bal brillant, retenait au château jusqu'au lendemain cette multitude de spectateurs. Voltaire se prêtait de bonne grâce à tous ces divertissements; mais il ne s'y livrait pas. Content d'en faire jouir les autres, et d'en avoir pris un moment sa part, comme pour en augmenter le prix, il se retirait dans son cabinet, et reprenait son travail. Pour les philosophes répandus en Europe, Ferney était devenue la ville sainte, comme la Mecque pour les Musulmans. Il fallait, au moins une fois dans sa vie, en faire le pélerinage. Des beaux-esprits et des grands seigneurs, des hommes de robe et d'église, des femmes distinguées, des princes même se rendaient à Ferney de toute part, pour faire leur cour au *Patriarche*. Il échappait de son mieux à ces flatteuses importunités, mesurant la durée de ses apparitions et la grâce de son accueil sur le rang ou la renommée du personnage, quelquefois refusant de se montrer, ou ne se montrant que pour témoigner de l'humeur. Enfin, il était parvenu à vivre solitaire, tranquille et laborieux, au milieu de la foule, du bruit et de la dissipation. Il s'en fallait bien toutefois que cette vie fût sans troubles et sans alarmes : sa vivacité et son imprudence continuèrent à lui susciter de fâcheuses affaires. Il était fort rare qu'un seigneur de paroisse n'eût pas de procès avec son curé, ou même avec son évêque :

Voltaire ne pouvait faire exception. La précipitation avec laquelle il fit démolir l'ancienne église ne permit pas que les formalités usitées en pareil cas fussent remplies ; à la même époque, une grande croix de bois, placée devant le portail, fut renversée par ses ordres avec une promptitude peu décente qu'il avait encouragée, disait-on, par des paroles moins décentes encore; enfin, un jour, empiétant sur la prérogative curiale, il s'avisa de faire aux paroissiens assemblés dans l'église une espèce de sermon sur le vol. Toutes ces irrégularités prirent facilement une couleur d'impiété. Le curé se plaignait à son évêque, et celui-ci dénonçait Voltaire aux tribunaux, au gouvernement, au clergé. Dans un de ces moments de crise, il eut recours à un expédient qui lui avait déjà peu réussi; il communia dans l'église de Ferney, voulant, disait-il, remplir ses devoirs de chrétien, d'officier du roi et de seigneur de paroisse. L'année suivante (1769), apprenant que l'évêque d'Annecy avait fait défense à tout prêtre de son diocèse de le confesser, de l'absoudre et de le communier, il se mit au lit, fit le malade et le moribond, soutint à son chirurgien qu'il avait la fièvre et le lui persuada, se fit donner l'absolution par un capucin qu'il avait frappé de terreur, demanda l'Eucharistie à titre de viatique, menaçant, en cas de refus, de se plaindre au parlement, communia dans sa chambre, et en fit sur-le-champ dresser procès-verbal par le notaire du lieu. Ces actes de religion furent regardés par les philosophes de Paris comme des actes de lâcheté ; et les hommes pieux les virent avec horreur comme autant de farces sacriléges. Dans sa retraite de Ferney, Voltaire excitait plus que jamais l'animadversion du gouvernement et du clergé, en publiant sans cesse, et sous mille formes diverses, des écrits contre la religion. Tant qu'il vécut à Paris, ou conserva l'espoir d'y retourner pour y finir ses jours, son impiété ne se manifesta que par intervalles ; elle gardait quelques ménagements, et empruntait tantôt le voile d'un doute artificieux, tantôt le masque d'une gaîté folle et inconsidérée. Lorsqu'il se vit comme exilé pour toujours de la capitale, cette impiété devint systématique, affirmative, persévérante, acharnée et presque furibonde. Une habitation d'où il pouvait en peu d'instants aller se placer sous la protection étrangère ; une fortune en grande partie mobiliaire, qui pouvait le suivre en quelque lieu qu'il portât ses pas ; enfin, le nombre toujours croissant de ses adeptes, dont quelques-uns siégeaient dans le conseil même du roi, telles étaient les causes de sa sécurité. Il y faut ajouter sa vieillesse, pour laquelle il attendait des autres un respect qu'il n'avait pas lui-même, et sa confiance dans la douceur du gouvernement, dont il ne cessait de provoquer le courroux, sans parvenir à le faire éclater. Parlant beaucoup de ses infirmités qu'il exagérait, et de sa mort qu'il présentait toujours comme prochaine, il réussissait à détourner des résolutions rigoureuses que l'opinion, déjà toute-puissante, aurait pu trouver à-la-fois cruelles et inutiles. Ses ouvrages irréligieux paraissaient toujours, il est vrai, sous des noms, soit forgés, soit empruntés à des hommes qui ne vivaient plus ou vivaient en d'autres lieux ; et, quand ils lui étaient attribués, il ne manquait jamais de les désavouer, même avec serment.

Mais on ne pouvait le méconnaître, et lui-même eût peut-être été fâché qu'on se méprît. Les suppositions, les dénégations étaient seulement pour la forme. On eût dit qu'elles étaient convenues entre l'écrivain et l'autorité : celle-ci, qui ne demandait pas mieux que de ne pas sévir, aimait qu'on lui fournît le moyen de s'en croire dispensée. Ainsi, Voltaire marchait, presque à front découvert, au but qu'il avait annoncé lui-même, l'entière destruction de la religion chrétienne. Les plus sérieuses alarmes qu'il ait jamais eues, celles qui le poursuivirent dans la retraite comme dans le monde, lui furent causées par la *Pucelle*, moins parce que ce poème attaquait violemment la religion et la décence, que parce que de puissants personnages y étaient insultés en passant. On peut dire que, s'il n'eut pas de remords de l'avoir fait, il en eut au moins de vifs et de fréquents repentirs. Il l'avait composé, disait-il, seulement pour s'amuser et amuser quelques amis. On peut l'en croire sur ce point : il semblait s'être prémuni lui-même contre la tentation de le faire jamais imprimer, en y portant le dévergondage de la licence et de l'impiété à un point qui en rendit la publication impossible dans tout pays policé. Mais ce n'était pas tout : dans cet ouvrage, né pour rester secret, il avait déposé à mesure les traits de sa vengeance contre quelques personnes qu'il n'osait frapper publiquement. Ainsi, Louis XV y était puni de la froideur qu'il lui avait toujours marquée, et Mme. de Pompadour des préférences qu'elle avait eues un moment pour Crébillon, son rival. Quelques seigneurs même, avec qui il entretenait un commerce amical, y étaient stigmatisés comme vicieux ou ridicules. Il avait donné des copies partielles ou entières du poème à un très-petit nombre d'amis intimes, en leur recommandant de ne jamais s'en dessaisir. Mais des communications indiscrètes, des infidélités, des larcins furent commis ; et, de ce moment, plus de tranquillité pour lui. Sans cesse, et en quelque lieu qu'il résidât, des avis venus de Paris lui apprenaient que la *Pucelle* y courait manuscrite, et qu'elle allait être imprimée. Elle le fut enfin avec toutes ses impiétés, toutes ses gravelures, toutes ses obscénités, et ce qui l'effrayait bien plus, avec tous ses traits imprudemment satiriques. Il eut recours alors à ses armes ordinaires, aux désaveux, aux plaintes amères contre les falsificateurs. Pour le perdre, disait-il, on avait défiguré un innocent badinage, en y intercalant des blasphèmes contre la religion qu'il avait toujours respectée, et des injures contre les personnes qu'il honorait et chérissait le plus. Quelques vers de fort mauvais goût, tels qu'il en a fait quelquefois, mais comme il ne les faisait pas ordinairement, furent dénoncés à grand bruit par lui comme d'incontestables preuves de la falsification. Enfin, pour prévenir le retour de ces crises alarmantes, il prit le parti de donner lui-même une édition de son poème (1762), purgée de ce qui outrageait le plus la religion, de ce qui offensait le plus la pudeur, et surtout de ce qui blessait les rois, leurs maîtresses et leurs courtisans. Après la guerre faite au christianisme, les querelles, les vengeances littéraires furent ce qui occupa, ce qui passionna le plus la vieillesse de Voltaire. Par un effet naturel des hommages et des flatteries dont il était sans cesse l'objet, son amour-propre, en

tout temps fort susceptible, était devenu d'une irritabilité qui dégénérait facilement en une véritable fureur. Un demi-siècle de succès et de renommée avait lassé ses envieux : le nombre en était fort diminué; celui de ses admirateurs augmentait incessamment; et, en général, les esprits s'étaient accoutumés à reconnaître la supériorité de ses talents. Mais cette fièvre continue d'impiété, dont chaque accès était marqué par quelque brochure scandaleuse, lui suscitait chaque jour des ennemis d'une autre espèce, plus nombreux encore et plus dangereux surtout. Ce n'était plus sa gloire qu'il avait à défendre de leurs attaques; c'était sa considération morale, son repos, sa sûreté même. Sa haine contre eux s'accroissait de toute celle qu'il portait à la cause dont ils étaient les champions. L'invective grossière, la bouffonnerie cynique, l'altération des textes, la diffamation des personnes, la calomnie enfin, tout lui paraissait légitime contre de tels adversaires. Ses amis les plus indulgents se sont accordés à gémir des emportements honteux auxquels il se livrait contre tous ceux qui essayaient de venger la révélation ou la morale, outragées par lui dans vingt ouvrages. Il eut quelquefois le même tort envers ceux qui méritaient le plus son ressentiment par l'acharnement et la malignité de leurs critiques littéraires. Fréron, La Beaumelle et tant d'autres, envoyés aux galères dans le poème de la *Pucelle*, et l'auteur de l'*Année littéraire*, traduit sur la scène, dans le drame de l'*Écossaise*, comme espion et délateur à gages, ce sont là sans doute des représailles telles que n'en autorise aucune offense faite à l'amour-propre. Il fit meilleure guerre à Lefranc de Pompignan. Celui-ci, dans son discours de réception à l'Académie française, parlant d'une secte d'écrivains ennemis du trône et de l'autel, avait trop clairement désigné Voltaire et les hommes de lettres qui le reconnaissaient pour chef. Cette attaque, dont au moins l'occasion et le lieu étaient mal choisis, puisque Voltaire et plusieurs de ces écrivains appartenaient à l'Académie, attira sur l'auteur un déluge de plaisanteries, dans lequel sa réputation fut comme submergée (1760). De toutes les querelles de Voltaire, la plus affligeante fut celle qu'il eut avec J.-J. Rousseau. Jamais il n'eut d'ennemi dont le génie et l'infortune méritassent plus d'égards, dont les torts envers lui fussent moindres ou plus excusables, et contre qui toutefois sa haine fût plus cruelle et plus acharnée. Plus jeune que Voltaire, Rousseau l'avait d'abord honoré comme un maître; et il en avait reçu des éloges flatteurs, auxquels se mêlaient quelques plaisanteries sans amertume. Voltaire, sentant tout ce qu'un tel homme pouvait valoir pour le parti philosophique, lui pardonnait alors tous les écarts de sa raison et de son goût; et il voyait, sans en être trop importuné, le vif éclat de sa célébrité naissante. Rousseau étant poursuivi pour l'*Émile*, Voltaire lui offrit un asile : son offre fut repoussée avec une dureté brutale. « Je ne vous aime pas, lui écrivait Rousseau; vous avez corrompu ma république en lui donnant des spectacles. » Dès-lors la *Profession de foi du vicaire savoyard* perdit tout son intérêt, tout son mérite aux yeux de Voltaire, qui ne vit plus dans l'auteur qu'un déclamateur sans bonne foi, un sophiste sans pudeur, et un

écrivain sans talent. Ayant inutilement essayé de calmer quelques dissentions mi-parti politiques et religieuses, qui s'étaient élevées dans la ville de Genève, il trouva plaisant de se moquer des deux partis; et, dans le poème dont cette *guerre civile* lui fournissait le sujet et le titre (1768), il s'emporta jusqu'à vomir contre Rousseau, alors banni de Genève comme de Paris, les invectives les plus atroces, et à lui reprocher ses malheurs, sa pauvreté, ses infirmités même. La haine l'avait mal conseillé; elle l'inspira plus mal encore : il n'avait jamais exprimé de plus odieux sentiments en vers plus détestables. Des soins, des travaux, des actions plus nobles employaient une partie de cette activité que la solitude et l'âge semblaient avoir doublée. Une jeune fille pauvre, du sang de Corneille, fut recommandée à sa générosité (1760). *C'était*, disait-il lui-même, *fournir à un vieux soldat l'occasion d'être utile à la fille de son général.* Mlle. Corneille, appelée à Ferney, y reçut une éducation décente et même chrétienne. Voltaire pouvait, par ses propres libéralités, assurer le sort de celle qu'il avait adoptée; mais il aima mieux qu'elle parût ne devoir son établissement qu'aux chefs-d'œuvre du grand homme dont elle portait le nom, et que ce fût en quelque sorte Corneille lui-même qui dotât sa petite-nièce. Le produit des *Commentaires sur Corneille* servit à la marier à un jeune gentilhomme des environs. Un vieillard calviniste, Calas, venait de subir à Toulouse l'affreux supplice de la roue, comme convaincu d'avoir donné la mort à son fils, pour l'empêcher d'abjurer (1762). Voltaire refuse de croire à la possibilité physique et morale d'un tel crime, et il voit dans la condamnation une de ces erreurs cruelles que les préventions religieuses ont trop souvent commises. Il recueille la famille, l'excite à demander la révision du procès, emploie son crédit, ses amis et sa bourse, enflamme le zèle des avocats, et plaide lui-même, dans vingt écrits, au tribunal de l'opinion publique. La cause est renvoyée au conseil du roi; l'arrêt du parlement de Toulouse est cassé; la mémoire de Calas est réhabilitée; et sa veuve, ses enfants, qu'un odieux préjugé condamnait à l'infamie, après qu'une injuste confiscation les avait condamnés à la misère, furent honorés des marques de la bienfaisance royale. Depuis ce procès, on eût dit que Voltaire avait mission pour arracher à la mort, ou du moins pour racheter du déshonneur, toutes les victimes des erreurs de la justice. Au moment même où Calas montait sur l'échafaud, un autre protestant de la même province, Sirven, était condamné à la même peine pour le même crime. On avait enfermé sa fille dans un couvent pour la convertir. Elle s'en échappe, et se jette dans un puits. Le père, accusé de l'avoir noyée, se soustrait par la fuite à l'exécution de la sentence portée contre lui. Voltaire prend sa défense avec une ardeur que ne peuvent refroidir dix-huit années de résistance ou d'inaction de la part de l'autorité. Le temps et ses efforts amènent les choses au point que l'infortuné ne craint plus de se présenter devant le même tribunal qui a frappé Calas, et qu'il en obtient son absolution. Un obscur citoyen de Saint-Omer, Montbailly, avait péri sur la roue, comme coupable d'avoir étranglé sa mère, de complicité avec sa femme; et le supplice de celle-ci n'avait été différé

que parce qu'elle s'était déclarée enceinte (1770). Voltaire, que sa haine contre le catholicisme ne pouvait animer en cette circonstance où rien de religieux n'était mêlé, mais dont le scepticisme honorable pour l'humanité repoussait toutes ces horribles accusations de parricide, obtint que le procès fût revu et la sentence réformée. L'innocence du mari et de la femme fut reconnue ; mais on ne put rendre à l'un la vie qu'on lui avait arrachée, ni à l'autre l'époux dont on l'avait privée. Un lieutenant-général qui avait servi dans l'Inde avec distinction, le comte de Lally, fut décapité avec des circonstances atroces, par arrêt du parlement de Paris (1766). La partialité monstrueuse de la procédure, l'iniquité du jugement et la barbarie de l'exécution soulevèrent l'ame de Voltaire, dont l'indignation s'exhala dans une foule d'écrits, sans pouvoir s'apaiser. Il ne lui fut pas donné de faire réparer ces atrocités judiciaires en ce qu'elles avaient de réparable ; mais il eut du moins, en mourant, la consolation d'applaudir au triomphe d'un fils éloquent, qui méritait que cette victoire lui eût été réservée. Deux jeunes militaires, dans Abbeville, étaient accusés d'avoir insulté, par des actions et par des paroles, aux plus sacrés objets de la vénération publique. Ces excès coupables, dont la folie de leur âge, la licence de leur état et l'ivresse de la débauche atténuaient le crime, et dont une année de prison sévère eût sans doute été la punition suffisante, les firent condamner au supplice des parricides. L'un d'eux mourut dans les tourments ; l'autre avait pris la fuite (1766). Voltaire s'éleva contre tant de barbarie ; mais, dans cette épouvantable affaire, sa voix ne put avoir la force et l'audace accoutumées. Il était comme impliqué lui-même dans le procès : un de ses ouvrages avait figuré parmi ceux qu'on accusait d'avoir corrompu l'esprit et le cœur de ces infortunés jeunes gens. Il se contenta de dénoncer au public la férocité des juges, et de procurer de l'avancement, dans l'armée prussienne, à la victime qui leur était échappée. Le redressement de plusieurs griefs moins révoltants, puisqu'ils attentaient, non plus à la vie et à l'honneur des hommes, mais seulement à leur liberté ou à leur fortune, fut encore dû au zèle infatigable de Voltaire. C'est ainsi qu'il fit restituer à de jeunes gentilshommes, du pays de Gex, leurs biens dont les Jésuites s'étaient frauduleusement emparés ; qu'il prépara le succès du procès étrange qu'eut à soutenir le comte de Morangiès contre un faux prêteur, aidé de faux témoins ; et qu'ayant sollicité vainement sous Louis XV l'affranchissement des serfs du Mont-Jura, il eut du moins la gloire d'avoir provoqué l'édit de Louis XVI, qui abolit l'esclavage dans tous les domaines du roi. Combattre la religion sans relâche, faire la guerre à ceux qui la défendaient, défendre lui-même sa gloire contre ceux qui l'attaquaient, et secourir ou venger les innocentes victimes de la justice humaine, tant de travaux, tant de soins divers étaient loin d'absorber tous ses instants. Dans ses vingt-deux dernières années, passées au sein de la retraite, il produisit plus d'ouvrages purement littéraires, que beaucoup d'écrivains, même laborieux, n'en ont enfanté durant toute une longue vie. Il mit la dernière main à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ; composa la *Philosophie de l'his-*

toire (1765), pour servir d'introduction à ce grand ouvrage; écrivit l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand* (1759-65), pour complaire aux impératrices Élisabeth et Catherine II, et l'*Histoire du parlement de Paris* (1769), pour se venger des alarmes que ce corps lui avait données. Plus tard (1771), ce même parlement fut dissous. Fidèle à la haine qu'il lui portait, Voltaire applaudit à sa destruction; mais par là il se fit accuser d'ingratitude envers son ancien bienfaiteur, le duc de Choiseul, qui, défenseur des anciennes cours de justice, venait de succomber avec elles, dans sa lutte contre deux hommes détestés, le duc d'Aiguillon et le chancelier Maupeou. Ce fut une des crises les plus difficiles de la vie de Voltaire, et un de ses plus amers chagrins. Commencé à Colmar et achevé aux Délices, l'*Orphelin de la Chine* obtint un succès qui, incertain d'abord, fut bientôt assuré pour toujours (1755). Cinq années plus tard (1760), parut *Tancrède*. Après avoir brillé, dans cette pièce, d'un éclat qui rappelait les jours de *Zaïre*, et jeté encore quelques lueurs dans *Olympie* (1764), le génie tragique de Voltaire s'éteignit et disparut entièrement dans une trop longue suite d'ouvrages languissants et dégénérés. Le commentateur de Corneille avait oublié *Pertharite*, *Othon*, *Agésilas*, *Attila*, *Pulchérie*, *Suréna*. Il fit le *Triumvirat* (1764), les *Scythes* (1767), et *Sophonisbe* (1774), qui ne purent se soutenir sur la scène; les *Guèbres*, les *Lois de Minos*, *don Pèdre* et les *Pélopides*, qu'il n'osa présenter au théâtre, ou qu'il eut le chagrin d'en voir repousser; enfin, *Irène*, qu'il vit jouer en mourant (1778), et *Agathocle*, qui fut représenté le jour anniversaire de sa mort (1779). De quatre comédies, ouvrages de sa vieillesse, deux parurent sur le théâtre de Paris, l'*Écossaise* (1760), qui eut, comme satire révoltante, un grand succès dont elle a conservé une partie, comme drame attendrissant; et le *Droit du seigneur* (1762), qui, ne rappelant *Nanine* que pour s'y montrer fort inférieur, reçut du public l'accueil le plus sévère: les deux autres comédies, *Charlot* et le *Dépositaire*, ne furent offertes qu'au parterre complaisant ou peu difficile du théâtre de Ferney. Ces nombreuses productions, plus ou moins importantes, plus ou moins heureuses, laissaient encore à Voltaire des intervalles de loisir, que remplissaient mille compositions légères. Ces amusements de sa solitude et de son vieil âge sont la plupart de ses romans en prose, presque tous ses contes en vers, et cette foule d'épîtres et de satires, qui, volant en tous lieux, circulant dans toutes les mains, occupaient sans cesse Paris d'un homme qui l'avait quitté depuis si long-temps, et en habitait à une si grande distance. Voltaire était âgé de quatre-vingt-quatre ans, et il y en avait vingt qu'il était fixé à Ferney, lorsque Mme. Denis, qui s'ennuyait fort dans ce séjour, mit tout en œuvre pour le décider à faire un voyage à Paris. Il partit pour cette ville le 6 février 1778, y arriva le 10, et descendit chez le marquis de Villette (*V.* Villette), sur le quai qui porte aujourd'hui son nom. Il eut la douleur d'apprendre que Lekain, son acteur chéri, avait été enterré la veille. La cour et le clergé surtout ne virent pas d'un œil favorable sa présence dans la capitale; mais tous

les philosophes et tous les gens de lettres, beaucoup de grands seigneurs et de femmes d'un haut rang, s'empressèrent de venir lui rendre hommage. L'Académie dont il était l'ornement, et la Comédie dont il était le soutien, lui envoyèrent une députation. Tant de visites qu'il lui fallait recevoir, quelques-unes qu'il crut devoir rendre, une représentation continuelle, l'obligation, si facile qu'elle fût pour lui, d'être toujours aimable et d'avoir toujours de l'esprit, cette foule qui sans cesse remplissait son appartement, ce peuple qui suivait partout sa voiture en poussant des acclamations, enfin les répétitions de la tragédie d'*Irène*, toutes ces causes réunies de fatigue et d'émotion donnèrent un ébranlement fatal à une machine, affaiblie par les infirmités et par les ans. Une violente hémorragie fit craindre pour sa vie. Dès son arrivée, plusieurs ecclésiastiques, ceux-ci par zèle, ceux-là par ambition, avaient conçu le désir de travailler à sa conversion. Un d'eux le lui avait même témoigné avec des instances si vives qu'elles avaient presque le caractère de la violence et de la folie. L'abbé Gauthier, chapelain des Incurables, qui venait de réconcilier avec l'Église le vieil abbé de Lattaignant, prêtre peu édifiant, et chansonnier pour le moins voluptueux, lui avait offert, en cas de besoin, ses services spirituels. Lorsqu'il se crut en danger de mort, Voltaire s'écria : *Je ne veux pas qu'on jette mon corps à la voirie*, et il manda l'abbé Gauthier. L'abbé obtint de lui une déclaration portant qu'il voulait mourir dans la religion catholique où il était né, et qu'il demandait pardon à Dieu et à l'Église des offenses qu'il pouvait leur avoir faites. Cependant le curé de Saint-Sulpice se plaignit de n'avoir pas été appelé. Voltaire lui écrivit une lettre pleine des plus grands égards pour sa naissance, son ministère et ses vertus; et le pasteur lui répondit en prêtre à-la-fois rempli de politesse et de charité. L'hémorragie s'étant apaisée, Voltaire cessa de songer à l'Église, et se retourna vers le théâtre. La tragédie d'*Irène* avait été représentée : on avait applaudi, non la pièce, mais l'auteur ; et un respectueux silence avait tenu lieu des marques de mécontentement qu'on eût fait éclater dans une autre circonstance. Il fut facile de persuader au vieillard qu'il venait d'obtenir un nouveau succès : il voulut en jouir en personne; et, le jour de la sixième représentation, après avoir assisté à une séance de l'Académie, où des honneurs inusités lui avaient été rendus, il alla à la Comédie, où l'attendait un triomphe tel que n'en obtint jamais de plus éclatant le monarque idole de son peuple ou le guerrier sauveur de sa patrie. Entre les deux pièces, son buste, placé sur le théâtre, fut couronné par tous les acteurs. Porté sur les bras des spectateurs jusqu'à son carrosse, il fut reconduit jusqu'à sa demeure par une foule ivre d'enthousiasme, qui faisait retentir les airs de son nom et du titre de ses principaux ouvrages. Le cortége attendit toutefois, pour proclamer la *Pucelle*, qu'il fût arrivé dans la cour de l'hôtel. C'est là que Voltaire, se retournant vers le public, s'écria : *Vous voulez m'étouffer sous des roses!* Il disait trop vrai. Il avait vu son apothéose avant sa mort, et sa mort devait suivre de bien près. Il n'avait compté faire qu'un séjour de quelques mois à Paris; mais Mme. Denis, effrayée de l'idée de retourner à Ferney, mit

dans ses intérêts certaines personnes jalouses de faire à tout venant les honneurs de Voltaire, et, pour ainsi dire, d'exploiter sa gloire à leur profit. On employa l'adresse, la ruse, le mensonge même pour le retenir à Paris. Bientôt on n'en eut plus besoin. Le travail extraordinaire auquel il se livra pour remplir l'engagement qu'il avait contracté de refaire la lettre A du Dictionnaire, et l'usage immodéré qu'il fit du café pour s'entretenir dans un certain état d'excitation, firent revivre, avec une nouvelle force, une strangurie à laquelle il avait été sujet. Il eut recours alors à une préparation d'opium pour calmer ses douleurs, et il en prit de trop fortes doses. De ce moment, son esprit parut l'abandonner, ou ne se remontra que par intervalles fort courts. L'abbé Mignot, son neveu, alla chercher le curé de Saint-Sulpice et l'abbé Gauthier. Un nuage d'obscurités et de contradictions entoure les derniers moments de Voltaire. Tandis que la prudence des parents et des vrais amis s'efforçait d'en atténuer le scandale, le zèle de la religion et celui de l'incrédulité parurent agir de concert pour l'augmenter : au gré de l'une et de l'autre, Voltaire ne pouvait être mort avec assez d'impiété. Ce qui paraît constant, c'est que, sommé par le curé de Saint-Sulpice de déclarer s'il reconnaissait la divinité de Jésus-Christ, il dit, en se tournant de l'autre côté : *Laissez-moi mourir en paix.* Suivant d'autres, il dit : *Au nom de Dieu, ne me parlez plus de cet homme-là.* Cette antithèse sacrilége est peu vraisemblable, vu l'extrême affaiblissement de corps et d'esprit où il se trouvait alors. Quoi qu'il en soit, le curé, se tournant vers l'abbé Gauthier, dit avec une prudente modération : *Vous voyez bien qu'il n'a plus sa tête.* Voltaire expira le 30 mai 1778, à onze heures et un quart du soir, âgé de quatre-vingt-quatre ans, trois mois et dix jours. Le curé de Saint-Sulpice refusa de l'inhumer, mais permit qu'on le transférât dans un autre lieu. Le corps fut embaumé, placé tout habillé dans une voiture et transporté à l'abbaye de Scellières, dont l'abbé Mignot était commendataire. A peine était-il enseveli dans une des chapelles de l'église, que le prieur reçut de l'évêque de Troyes la défense de l'enterrer. Il n'était plus temps. Le prieur fut destitué ; et le corps de Voltaire garda sa dernière place, jusqu'au jour où on l'en tira pour le ramener triomphalement dans la même ville d'où on l'avait emporté en secret, douze années auparavant. — Le trait le plus marqué, le plus distinctif du génie de Voltaire est cette facilité, cette souplesse qui se pliait aux genres les plus opposés, qui passait sans effort de la prose à la poésie, du familier au sublime, du plaisant au sérieux, du simple récit des faits à l'invention épique, tragique ou romanesque, enfin des spéculations de la philosophie, et des calculs même de l'algèbre, aux saillies les plus vives de la gaîté, et aux plus riants caprices de l'imagination. Ce don merveilleux, joint à l'insatiable ambition de succès dont il était dévoré, et à l'infatigable activité d'un esprit dont les forces semblaient se réparer dans le travail même qui les épuise, permit à Voltaire de tenter toutes les routes de la célébrité littéraire, et lui acquit le surnom d'écrivain universel. Cette ambition ne fut pas toujours heureuse. Supérieur en plusieurs genres, Voltaire est médiocre en quelques autres, et il en est d'au-

tres aussi où son extrême infériorité ne saurait être niée. Ici, tout est digne d'admiration, le sujet, la composition et le style; là, c'est la forme seule que vous avez à reprendre; là, c'est le fond même que vous devez condamner; plus loin, la matière et l'exécution sont également blâmables. Quelquefois l'écrivain prête à la religion et à la morale l'appui de son intelligence supérieure et la parure de son séduisant langage; plus souvent il les attaque et les offense. Dans un grand nombre de ses ouvrages, il procure à la raison et au goût les plus vives et les plus pures jouissances; dans d'autres productions, il semble se plaire à les blesser, à les révolter l'une et l'autre. Quand un demi-siècle a passé sur les cendres de cet homme prodigieux, on croirait qu'il dût être également facile de porter et d'entendre un jugement impartial sur ses écrits et sur sa personne. Des causes, dont l'explication ne saurait ici trouver sa place, font craindre qu'il n'en soit autrement. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes, de contraire opinion, qui vous avertissent qu'aujourd'hui il n'est pas prudent de dire de Voltaire ou autant de bien ou autant de mal qu'on en peut penser. La vérité, l'intérêt public, l'honneur surtout qu'on voudrait mal-à-propos mêler dans cette question, ne s'accommodent pas de ces ménagements de circonstance. Nous allons donc dire franchement et pleinement notre avis tant sur l'écrivain que sur l'homme, sans nous inquiéter des fanatiques et des intolérants des deux bords, dont les uns bondissent de fureur, dès qu'on ose remarquer que Voltaire ne fut exempt ni de fautes dans ses écrits, ni de torts dans sa conduite, et les autres frémissent d'indignation, quand on ne craint pas de reconnaître en lui un immense talent, accompagné de quelques vertus. — A vingt ans, il entreprit de donner une épopée à la France. Il commença son poème sous l'influence d'un préjugé funeste, celui que M. de Malezieu exprimait en ces mots: *Les Français n'ont pas la tête épique.* Il eut le malheur d'y croire, et il exécuta timidement une tentative hardie. La tendance philosophique du siècle qui commençait contribua sans doute aussi à refroidir son imagination. Le christianisme permet de croire que les anges et les démons, substances incorporelles, ont quelquefois revêtu des formes palpables, et ont eu commerce avec les hommes, ceux-là pour les aider au bien, ceux-ci pour les pousser au mal. Dédaignant, ou craignant d'employer ce merveilleux fourni par la religion, Voltaire eut recours à la froide allégorie: il personnifia, il fit agir et parler la discorde, le fanatisme, la politique et la vérité, c'est-à-dire de pures abstractions (5). Ce n'est pas le seul défaut de la *Henriade*. Le plan manque d'unité; l'action de grandeur, d'intérêt, de mouvement. Les faits sont trop peu développés, et les personnages trop peu agissants. Quelques machines empruntées aux poèmes de l'antiquité sont réduites à des proportions mesquines, et ne produisent que de faibles résultats. L'é-

(5) Voltaire fut quelquefois de l'avis de ceux qui lui reprochent d'avoir préféré l'allégorie au merveilleux de la religion. Occupé de corriger son premier chant, il écrivait à Thiriot: « Vous savez » que lorsque Henri IV avait déclaré à Henri III » qu'il ne voulait pas aller en Angleterre, Henri » III lui répliquait pour l'y engager. Tout ce dia- » logue faisait languir la narration. J'ai substitué » une image à cette fin de dialogue. J'ai fait appa- » raître à mon héros son démon tutélaire que les » chrétiens appellent Ange-Gardien. J'en ai fait le » portrait le plus brillant et le plus majestueux » que j'ai pu; j'ai expliqué en peu de vers serres » et concis la doctrine des Anges que Dieu nous » donne pour veiller sur nous: cela est, à mon » gré, bien plus épique. »

pisode des amours de Henri et de Gabrielle, outre qu'il n'a aucune liaison avec ce qui précède et ce qui suit, est d'une volupté commune, privée de dignité et presque de décence. Le poème entier, il faut bien le dire, est frappé de je ne sais quelle froideur et quelle sécheresse qui peuvent bien quelquefois laisser place à l'admiration, mais qui éloignent presque toujours le plaisir plus vif des émotions, et ne permettent pas au lecteur le plus persévérant de suivre le poète, sans beaucoup d'interruptions, jusqu'au bout de sa courte carrière. On regrette de ne pas trouver dans la *Henriade*, de ces tableaux variés de mœurs locales, ou de ces riantes descriptions de la nature champêtre, qui, dans Homère et dans Virgile, délassent le lecteur animé des passions ou ému des dangers de leurs personnages. *Il n'y a pas seulement*, disait l'abbé Delille, *d'herbe pour nourrir les chevaux, ni d'eau pour les désaltérer.* Cette saillie est une critique pleine de justesse. Voltaire, qui commença la *Henriade*, ainsi qu'il le dit lui-même, *sans savoir ce que c'était qu'un poème épique*, travailla au sien toute sa vie; mais il n'eut pas le courage ou le pouvoir de réformer son système et de refaire son plan. Il ne s'attacha qu'aux imperfections et aux beautés de détail, pour corriger les unes et ajouter aux autres, à-peu-près comme cet architecte qui, au lieu de reprendre les fondements peu solides d'un édifice et d'en changer la distribution vicieuse, croirait masquer ces défauts essentiels en multipliant les ornements. Un long et magnifique récit, de belles descriptions, d'heureux épisodes dans le genre terrible, touchant ou gracieux, d'éloquentes harangues, des portraits pleins de vigueur et de vérité, d'autant plus nécessaires que les modèles se font moins connaître par leurs actions et par leurs discours, d'admirables morceaux où sont retracés les profonds artifices de la politique italienne, le sage équilibre des pouvoirs qui forment la constitution anglaise, et jusqu'aux plus ineffables obscurités de nos plus redoutables mystères, voilà ce qui fera vivre éternellement la *Henriade*. La *Henriade* est encore l'épopée française; elle sera toujours, quoi qu'il arrive, un chef-d'œuvre de versification noble, élégante et pure. — Voltaire, qui avait essayé de lutter contre Homère et le Tasse, eut l'ambition de rivaliser avec l'Arioste. La *Pucelle* fit les délices des imprudentes générations qui virent en riant la dépravation des mœurs, la destruction des plus salutaires doctrines et le honteux abaissement du pays, jusqu'à ce qu'une catastrophe terrible, universelle, vînt les tirer violemment de leur molle incurie. Mais aujourd'hui que la morale a repris son empire, que l'Évangile obtient les respects de ceux mêmes qui ont le malheur de ne pas croire les vérités qu'il enseigne, et que l'honneur de la patrie est devenu l'objet d'une des plus ardentes passions du Français, quelle voix parmi nous oserait s'élever pour la défense d'un poème où la religion et la pudeur sont indignement outragées, où, sans respect pour le sexe, les services, la gloire et le malheur, l'héroïne qui délivra la France de la domination anglaise, et périt sur un bûcher dressé par ceux qu'elle avait vaincus, est souillée d'infamies si monstrueuses, que la plume qui s'apprête à les flétrir s'arrête devant l'impossibilité de les exprimer? Qui put pousser Voltaire à ce coupable dessein? Ce ne fut as-

surément pas cette fois l'amour de la gloire et le désir des applaudissements; car son poème, tel que d'abord il le conçut et l'exécuta, ne pouvait être produit au grand jour; et, lorsque le besoin d'écarter le danger qu'attirait sur lui une édition subreptice le contraignit à en donner lui-même une qui la démentît, il en fit disparaître, bien à regret, précisément les mêmes choses qui l'avaient le plus charmé, et dont il s'applaudissait le plus. C'était en effet pour se contenter lui-même qu'il rimait en riant les chants de la *Pucelle*. C'était pour satisfaire au moins en secret cette manie d'impiété cynique à laquelle la crainte des persécutions l'empêchait de s'abandonner dans ses écrits publics. Il se soulageait d'une contrainte nécessaire, par cette liberté clandestine de déposer dans son poème l'expression de son mépris pour les choses saintes, et de les livrer à la risée d'un petit nombre d'amis, complices de ses opinions. C'était pour lui, qu'on me pardonne la comparaison, ce trou dans lequel le barbier du roi Midas allait enterrer le secret dangereux qui lui pesait. La censure morale a presque tout à blâmer dans le poème de la *Pucelle* : la critique littéraire a, de son côté, beaucoup à y reprendre. Quand on songe à la brillante et féconde imagination du chantre de Ferrare, à cette composition d'un genre si neuf et si piquant, au moyen de laquelle plusieurs actions diverses, liées et subordonnées entre elles, alternativement suspendues et reprises, irritent et satisfont tour-à-tour la curiosité, et forment de mille aventures entrelacées un tissu merveilleux, où l'intérêt ne change à chaque instant d'objet que pour s'accroître incessamment, on est presque humilié de l'énorme distance où Voltaire, à cet égard, est resté de son modèle. L'action de son poème est nulle : ce n'est qu'une suite, un entassement d'épisodes à peine attachés les uns aux autres, dont il a pu, à son gré, intervertir l'ordre, augmenter ou diminuer le nombre. La vraisemblance morale y est blessée à chaque page : les personnages, constamment dégradés, et se raillant eux-mêmes sans cesse, parlent tous le même langage ironique qui leur est soufflé par un poète moqueur; et cette espèce de plaisanterie, trop fausse pour n'être pas froide, trop prolongée pour n'être pas fatigante, tombe quelquefois dans la plus ignoble bouffonnerie. Le costume, les mœurs locales n'y sont pas mieux observées; et la chronologie (sans parler d'une considération d'un autre ordre et d'une gravité plus grande), la chronologie y est insultée jusque-là que, sous Charles VII, des écrivains connus du dix-huitième siècle sont conduits aux galères, et délivrés par le roi, qu'ils volent en reconnaissance de ce bienfait. L'équité, dont aucun motif ne dispense, oblige à dire que ce poème, à tant d'égards monstrueux, est semé de détails charmants, de beautés pittoresquement poétiques, de vers étincelants d'esprit et de gaîté, et que, nulle autre part peut-être, Voltaire n'a fait preuve d'une verve satirique aussi heureuse et aussi soutenue. Ajoutons qu'ayant emprunté à l'Arioste l'idée de commencer tous ses chants par une sorte de prologue qui en amène le sujet, il semble, à cet égard, reprendre sur lui l'avantage qu'il lui cède à plusieurs autres : chacun de ses exordes est un modèle achevé de grâce ingénieuse et d'enjouement délicat. — L'ouvrage de Voltaire qui doit éton-

ner le plus est sans contredit le poème de la *Guerre civile de Genève;* car il y a absence totale de talent et même d'esprit : de cinq chants assez longs, on n'a jamais pu citer qu'une douzaine de vers. Je ne sais quelles querelles venaient d'agiter la ville près de laquelle il avait fixé sa résidence. Il eut le malheur d'y voir la matière d'un poème. Ce triste sujet rabaissa le poète à son niveau. En raillant la sotte importance de ces bourgeois qui croyaient voir l'univers attentif à leurs débats, Voltaire ne s'aperçut pas qu'il partageait leur ridicule, puisqu'il parut croire que le reste de l'Europe prendrait quelque intérêt à la peinture de ces misérables démêlés. Mais, il faut le dire, il trouvait là une occasion de satisfaire son animosité contre Jean-Jacques Rousseau; il la saisit, et ce fut à lui seul qu'il fit tort: juste châtiment que reçoit souvent la haine et qui ne la corrige pas. — Jamais poème ne mérita mieux que le *Poème de Fontenoy*, d'être appelé une *Gazette rimée.* Ce n'est pas autre chose, et il était difficile qu'il en fût autrement. Voltaire composa cet ouvrage à la hâte, d'après les premières relations qui annonçaient la victoire. A chaque nouveau courrier, il donnait une édition nouvelle, contenant les détails qui venaient de lui parvenir. Comme, alors, il s'était fait courtisan, et qu'il cherchait à se faire des appuis, pour arriver à la faveur, tous les hommes de quelque naissance, qui avaient figuré dans la bataille, venaient successivement figurer dans le poème; et l'auteur s'applaudissait moins peut-être d'avoir trouvé un beau vers, que d'avoir pu faire entrer un grand nom dans un vers médiocre. — Voltaire courtisa toutes les Muses; mais on peut dire qu'il fut particulièrement voué au culte de Melpomène. Il commença sa carrière poétique par une tragédie, et il la termina de même. Au sortir du collége, il osa lutter contre un chef-d'œuvre de Sophocle, et, ce qui alors pouvait paraître encore plus hardi, tenter un sujet où Corneille n'avait point échoué : l'*OEdipe* de ce grand homme disparut du théâtre pour faire place à celui d'un enfant. Les tragédies de Voltaire sont au nombre de vingt-huit. Il serait impossible d'en donner ici une analyse, quelque peu détaillée qu'elle fût. Il doit nous suffire de caractériser le talent du poète en ce genre, de montrer en quoi l'auteur de *Zaïre* se rapproche ou s'éloigne des autres maîtres de la scène tragique, et d'assigner le rang qu'il doit occuper parmi eux. *OEdipe*, comme le dit généreusement La Motte, promettait un digne successeur de Corneille et de Racine : mais cette promesse tarda quelque temps à se réaliser; et c'est peut-être parce qu'il s'attacha trop d'abord à suivre les pas de ces deux grands poètes, que Voltaire recula le moment de se placer à leur côté. L'imitation de la manière de Racine se montra jusqu'à l'affectation dans trois de ses premières tragédies, *Artémire*, *Ériphyle* et *Marianne*. Cette triple tentative obtint peu de succès. Il imita plus heureusement Corneille dans *Brutus* et dans la *Mort de César*. Voulant mettre les Romains sur la scène, quel meilleur modèle pouvait-il suivre? Mais enfin il fit *Zaïre;* et, de ce moment, il prit place parmi les poètes vraiment originaux. Il devint chef d'école lui-même, en créant une manière qui lui est propre, et dont tous ses

ouvrages vont désormais porter l'empreinte. *Zaïre*, en effets est peut-être le chef-d'œuvre, et certainement est le type de la tragédie qu'on peut appeler *voltairienne*. C'est là que brillent, au plus haut degré, ces mêmes qualités particulières du génie tragique de Voltaire, qu'on retrouve, avec plus ou moins d'éclat, dans ses autres sujets passionnés, et dont la trace même se laisse apercevoir dans les sujets plus sévères, je veux dire le pathétique, le mouvement, la véhémence, l'abandon, l'entraînement, en un mot tout ce qui, partant d'une ame ardente et d'une imagination mobile, se communique rapidement à l'imagination et à l'ame du spectateur. Ce ne sont ni les plans variés et fortement conçus de Corneille, ni ses traits sublimes et inattendus; ce ne sont pas non plus les plans sages et irréprochables de Racine, ni l'élégance et la pureté continue de son style. Voltaire composait avec une vitesse que son ardeur et sa facilité de produire expliquent aisément. Vivement saisi d'un sujet tragique, il ne prenait pas le temps nécessaire pour en disposer régulièrement et solidement toutes les parties. Il en mettait moins encore à l'exécution de son ouvrage. De là, dans ses meilleures tragédies, l'invraisemblance de certains moyens, la fragilité de certains ressorts; de là, aussi, ce prosaïsme, ces impropriétés fréquentes, qui déparent ses plus beaux morceaux, et ce défaut de précision qui, quelquefois, affaiblit les plus énergiques. Mais par combien de beautés solides et brillantes ces imperfections ne sont-elles pas rachetées ou couvertes! Cette même promptitude à concevoir et à écrire, cause de plusieurs espèces de fautes, est aussi une source d'agréments, de grâces et de séductions. On se sent entraîné du même mouvement qui emportait l'auteur; on est agité des mêmes passions qu'il ressentait pour les peindre, et qu'il peignait avec une rapidité qui ne permettait ni à sa pensée ni à son expression de se refroidir. On est surtout charmé de cette éblouissante facilité qui, laissant derrière soi quelques négligences qu'elle n'a pris le soin ni d'éviter ni de corriger, court à son but, en semant avec profusion toutes les richesses de l'imagination, du sentiment, de l'esprit et du langage. Une chose encore caractérise heureusement les belles tragédies de Voltaire, c'est l'attention qu'il a eue d'en attacher les sujets à des époques mémorables, à de grandes révolutions politiques ou religieuses. *Mahomet* nous retrace la fondation de l'islamisme, ce culte qui est devenu celui d'une grande partie de l'univers. *Alzire* nous fait en quelque sorte assister à la conquête du Nouveau-Monde. *Zaïre* nous reporte à ces croisades qui précipitèrent l'Occident sur l'Orient pour la délivrance du saint tombeau. L'*Orphelin de la Chine* nous montre le plus ancien des états civilisés succombant sous les coups d'un farouche Tartare. *Brutus* nous fait voir le berceau sanglant de la république romaine, et la *Mort de César* celui de l'empire qui s'éleva sur ses ruines. Voltaire, en liant des intrigues privées à ces catastrophes publiques, ajoute à l'intérêt de chaque sujet, ouvre à la pensée un horizon plus vaste, développe un plus imposant appareil de représentation, et trouve l'occasion d'étaler de ces tableaux instructifs, où les mœurs des différentes nations et les coutumes des différents siècles passent sous les yeux du spectateur. On doit aussi louer Voltaire d'avoir, plus qu'aucun autre

poète, répandu, dans ses tragedies, de ces nobles et touchantes maximes d'humanité ou de morale universelle, qui répondent à tous les esprits élevés et à tous les cœurs sensibles. Mais ici l'abus est bien près de l'usage; et le poète ne l'a pas toujours évité. Ses personnages sont quelquefois trop sentencieux, et c'est lui souvent qui parle par leur bouche. — La comédie est un des genres où Voltaire eut le moins de succès. Il ne sut pas imaginer des caractères et des situations comiques. Il sut encore moins faire parler ses personnages, et leur prêter de ces discours de bonne foi, où leur passion, leur faiblesse, se trahit à leur insu. Son esprit, essentiellement moqueur, ne voyait dans les ridicules qu'il essayait de mettre sur la scène, que des sujets de railleries, des occasions de bons-mots; et ces bons-mots, ces railleries, il les plaçait dans la bouche même de ceux qui les méritaient. Ce procédé lui a réussi dans quelques poèmes satiriques, où il ne tirait pas à conséquence, puisqu'il ne s'y agissait que d'exciter le rire aux dépens de ses ennemis. Mais la comédie a d'autres lois : elle aspire à produire de l'illusion; et elle n'y saurait parvenir en violant une des premières conditions de notre nature morale, cette vanité qui nous aveugle sur nos propres défauts, ou du moins nous empêche de les avouer, quand nous venons à les connaître. La gaîté malicieuse de Voltaire, qui était ordinairement de si bon goût, est, presque toujours, dans ses comédies, fausse, grimaçante, burlesque, et même grossière : ses personnages ridicules sont des caricatures, et leurs mots plaisants sont des bouffonneries. Il fallait qu'il sentît lui-même que le don du comique lui était refusé; car il le remplaça souvent par la qualité la plus contraire au genre, mais en même temps la plus analogue à son génie, je veux dire par le pathétique. C'est au pathétique que *Nanine*, l'*Enfant prodigue* et l'*Écossaise* ont dû principalement leur succès. Ainsi, le poète qui se moqua tant du comique larmoyant, infidèle à sa théorie dans sa pratique, ne fit guère verser que des pleurs sur la scène consacrée au rire. — Admirateur passionné plus qu'habile imitateur de Quinault, Voltaire a fait des opéras; il a même fait des opéras-comiques, comme s'il fallait qu'aucune des formes sous lesquelles peut se montrer le talent dramatique ne lui restât étrangère. Il y a, dans *Pandore* et dans *Samson*, plus d'invention et plus de style que dans beaucoup d'opéras plus heureux; mais ce genre a une poétique particulière, à laquelle, il en faut convenir, le génie se plie assez difficilement. Du peu de succès des poèmes lyriques de Voltaire, il serait donc injuste de rien conclure contre son génie : il ne serait pas même juste d'en rien induire contre le genre. Dans les arts de l'esprit, rien n'est méprisable que le mauvais, parce que le mauvais seul est facile. — Pourquoi faut-il que nous ayions à parler des odes de Voltaire? Il en a fait une vingtaine; et il les a faites si mauvaises, que cela seulement suffirait pour expliquer sa haine contre J.-B. Rousseau qui en faisait d'excellentes, si cette haine n'avait pas encore d'autres causes bien connues. Dans le drame, Voltaire, transformé, pour ainsi dire, en chacun de ses personnages, par la puissance mobile de son imagination, s'élève aisément au sublime de la passion ou du sentiment. Dans l'ode, redevenu lui-

même, il n'atteint que difficilement au sublime des pensées et des images, et il a plus de peine encore à s'y soutenir. Son vol est plus qu'inégal : des hauteurs poétiques où semble quelquefois le porter un enthousiasme qu'il s'est commandé, il retombe aussitôt dans la région inférieure, où sa raison philosophique se complaît. Il juge quand il faudrait sentir ; il disserte où il faudrait peindre. Ses mouvements sont des caprices, et ses oppositions des disparates. Il n'est pas rare que d'une strophe noble et touchante il parte un trait de satire, qui ressemble à un coup de sifflet au milieu d'une belle symphonie. Ajoutons que la facilité rapide de son exécution ne pouvait être qu'un écueil dans un genre de poème qui a trop d'importance et trop peu d'étendue à-la-fois, pour que la perfection n'y soit pas exigée, et qui, tirant une grande partie de son prix du soin avec lequel les mots sont choisis et placés, de l'harmonie même des sons qui les composent, de l'heureux entrelacement des mètres, et de la richesse nombreuse des rimes, ne peut être, pour les génies les plus favorisés, que le produit d'un travail lent et opiniâtre, secondé de toutes les qualités de l'imagination, du jugement, du goût et de l'oreille. — Hors du genre dramatique, le génie poétique de Voltaire était tempéré : aussi a-t-il réussi dans ce qu'on appelle le poème philosophique. Il n'a pas la profondeur, l'enchaînement rigoureux et l'énergique concision de Pope, avec qui il a voulu rivaliser, qu'il a imité souvent, et que deux fois il a réfuté ; il n'a pas non plus, comme lui, de ces systèmes hardis, enfantés par une longue méditation. Sa logique est peu serrée, et sa métaphysique superficielle. En tout, sa philosophie est vulgaire : il a peu de vérités morales qu'on ne puisse appeler des lieux communs. Mais il répand, sur ces matières de raisonnement, une clarté qu'elles n'ont pas toujours, et un agrément dont elles sont encore plus souvent privées. Des traits de sentiment, d'heureuses descriptions des phénomènes de la nature, des procédés des arts, et des découvertes des sciences, embellissent des ouvrages didactiques, dont le tissu est toujours faible et imparfait sans doute, mais où le mouvement des idées est libre et naturel, et dont le style a, dans sa marche, l'aisance et la souplesse la plus gracieuse. Quelques conséquences fausses ou pernicieuses, tirées de principes vrais et salutaires ; quelques souvenirs amers de ses querelles, bien déplacés dans des écrits qui devraient respirer tout le calme philosophique ; enfin, quelques disparates causées par le passage trop brusque du sérieux au plaisant, ou du noble au familier, voilà, avec un petit nombre de négligences inséparables d'une composition toujours trop rapide, les seuls défauts que laissent apercevoir à l'œil attentif du critique le *Poème sur la loi naturelle*, le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, et les sept *Discours sur l'homme*. — Voltaire a fait un assez grand nombre de contes et d'épîtres. Ses contes ne sont pas naïvement diffus et licencieux comme ceux de La Fontaine. Le fond en est généralement philosophique, bien que d'une morale peu sévère ; la forme en est élégante et ingénieuse. Les épîtres ont plus de variété, plus de mouvement que celles de Despréaux, et les idées en sont moins circonscrites ; mais il s'en faut qu'elles soient d'une composition aussi sage, d'une exécution

aussi régulière, d'une versification aussi savante. Les épîtres de sa vieillesse ont un charme qui semble manquer aux autres : pour la facilité un peu négligée, un peu prosaïque même, mais toujours vive, aimable et piquante, aucun ouvrage, dans ses formes, ne rappelle davantage la manière expéditive d'Horace, et ce qu'il entendait par ces mots : *sermoni propiora*. — Le plus satirique des poètes ne pouvait guère manquer de faire des satires. Voltaire en a fait quelques-unes, ou, du moins, on a placé, sous ce titre, quelques pièces qui ne le portent pas, mais où il semble avoir eu plus particulièrement pour but de railler ou d'injurier ses ennemis. A peine, sous ce rapport, les pourrait-on distinguer d'une foule d'autres pièces qui appartiennent à d'autres genres ; car, on le sait, en tout genre d'écrits, à-propos de tout et à-propos de rien quelquefois, Voltaire ne cessait de verser le ridicule ou l'opprobre sur ceux qui avaient eu le malheur d'exciter sa facile colère. Souvent il nous égaie à leurs dépens par cette malice ingénieuse, dont l'austère morale et l'exacte justice peuvent murmurer, mais que la bienséance et le bon goût ne sauraient condamner, parce que, épargnant l'honneur, elle attaque seulement l'amour-propre, et qu'elle n'est que l'exagération plaisante d'un ridicule innocent. Mais souvent aussi il nous afflige pour lui-même par cette fureur aveugle, qui lui fait passer toutes les bornes, le dépouille de toute bonne foi, de tout jugement, de toute pudeur, et pousse en lui la métamorphose jusqu'à le priver entièrement d'esprit. — Dans la poésie légère, Voltaire n'a point d'égal, et ceux qui ont le plus approché de lui, en sont séparés par un intervalle immense. Ce genre, qu'on ne peut définir, dont les formes, les sujets et les tons sont variés à l'infini, qui le plus souvent naît de la circonstance et brille par l'à-propos, est tout ce qu'il pouvait y avoir de plus analogue à l'esprit vif, prompt, souple et facile de Voltaire. La plupart des poésies qu'on nomme *fugitives* ne s'adressent point au public. Leur destination, bornée à une seule société, quelquefois à une seule personne, leur permet une liberté, un abandon de pensée et de style, dont les bienséances générales ne s'accommoderaient pas toujours ; mais il est des convenances particulières qu'elles doivent surtout observer, et dont le sentiment ne peut appartenir qu'aux écrivains doués d'un tact sûr et délicat : ce tact, Voltaire le possédait au suprême degré. Les allusions fines, les rapprochements inattendus, les contrastes piquants, l'art de parler plaisamment des choses sérieuses et sérieusement des choses plaisantes, l'art plus difficile de louer sans fadeur et de railler sans amertume ; enfin, tout ce que l'esprit, la grâce, le bon goût naturel et le bon ton acquis par la fréquentation du grand monde, peuvent donner de prix à des riens charmants, se trouve réuni dans les poésies fugitives de Voltaire. Il n'y a peut-être pas d'exagération à dire que Voltaire, ne fût-il connu que par ces ingénieuses bagatelles, serait encore un des plus étonnants phénomènes de notre littérature. — Terminons cette revue des poèmes de Voltaire, par un coup-d'œil rapide sur son style, dans les genres élevés et sérieux. La clarté parfaite, l'exacte convenance entre les idées et les termes, l'élégance sans apprêt, et la noblesse sans emphase, telles en sont les qualités

dominantes. Mais il est remarquable que cet écrivain, si audacieux du côté de la pensée, fut toujours un peu timide sous le rapport de la diction. Chez lui, la hardiesse des tours elliptiques, des expressions créées et des alliances de mots, est aussi rare qu'elle est fréquente dans Racine et dans Despréaux même. Cela vient sans contredit de ce qu'entraîné par son excessive facilité, il ne travaillait pas assez ses vers, et négligeait trop, en général, les artifices du langage. Peut-être aussi, tout poète qu'il était et qu'il voulait être, ne put-il échapper entièrement à l'influence anti-poétique qu'à l'époque de ses premiers travaux, les paradoxes de Fontenelle et de La Motte exerçaient impérieusement sur toute la littérature. Quoi qu'il en soit, son style a beaucoup d'éclat, de coloris et d'effet. Il a surtout beaucoup de charme; et il le doit principalement au mouvement rapide et vrai des idées, au jeu facile et gracieux des expressions. On y a blâmé l'excès de l'antithèse: cette figure, que provoque la forme balancée de notre grand vers, était, d'ailleurs, naturelle à un esprit fertile en heureux rapprochements; et peut-être l'a-t-il, en effet, un peu prodiguée. Voltaire, toujours trop ennemi du soin et de la contrainte, a mérité encore un autre reproche, et c'est le dernier, celui d'avoir porté trop impatiemment le joug de la rime, et de l'avoir rejeté en partie. Il eut tort sans doute: ce sont les difficultés qui font un art; on ne doit point écarter ni même rendre plus légères celles qui, donnant un mérite de plus à l'artiste, procurent un plaisir de plus au connaisseur. — En poésie, presque tous les genres furent traités par Voltaire; il est, de même, peu de genres en prose, où il ne se soit exercé. Nous allons maintenant considérer en lui l'historien, le romancier, le philosophe et le critique. — Le roi soldat, à qui il fit trop d'honneur, en l'appelant l'*Alexandre du Nord*, trouva en lui un historien plus brillant encore, et surtout plus fidèle que Quinte-Curce. L'*Histoire de Charles XII* est écrite avec une rapidité qui semble égaler celle des exploits du héros. La vérité, dans ce récit, a quelquefois l'air de la fable, comme elle en a l'agrément. Des lecteurs y furent trompés, et ils traitèrent l'ouvrage de roman, parce qu'il les avait amusés, en leur retraçant des aventures, en effet, romanesques. L'auteur obtint, en faveur de sa véracité, le témoignage le plus irrécusable de tous, celui du vertueux Stanislas, l'ami, le compagnon de Charles XII, élevé par ses victoires sur un trône, d'où ses défaites le précipitèrent. — Voltaire, beaucoup plus tard, écrivit l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, ce monarque législateur et guerrier, qui, souvent battu par Charles XII, apprit à le battre à son tour, et lui rendit à Pultawa toutes les leçons qu'il avait reçues de lui. Le règne du prince qui, sortant le premier de la barbarie pour en tirer ses sujets, et leur rapportant tous les arts utiles qu'il était allé chercher et pratiquer lui-même hors de son empire, fonda tout-à-la-fois l'indépendance de son pouvoir et la grandeur de son peuple, offrait un sujet plus digne des pinceaux de l'histoire, que les courses de l'aventurier couronné, qui, abandonnant sa capitale à dix-huit ans, pour n'y plus rentrer, fit et défit des rois, au lieu de l'être lui-même, et mourut d'un coup de feu, sur un parapet, laissant l'Europe incertaine

si sa mort était un hasard de la guerre ou un meurtre politique. Mais, quand Voltaire peignit le czar, sa main n'était plus aussi légère, ni aussi ferme, et son coloris n'avait plus la même vivacité. L'ouvrage, d'ailleurs, demandé et presque dicté par deux impératrices qui le payèrent en paroles flatteuses et en présents magnifiques, laisse souvent apercevoir les ménagements intéressés d'un courtisan, où l'on voudrait voir la courageuse indépendance d'un historien. Il suffira de dire que Voltaire, pour ne pas déplaire à une czarine plus que soupçonnée d'avoir fait mourir son époux, n'osa pas juger l'action d'un czar qui avait fait périr son fils. — *Les Annales de l'empire* furent le prix de la gracieuse hospitalité que la duchesse de Saxe-Gotha, sœur de Frédéric, avait accordée à Voltaire, à sa sortie de Prusse : prix demandé, et consenti avec une égale légèreté. Pour payer cette dette, Voltaire puisa d'abord dans les matériaux de son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, fit de grandes recherches pour le reste, et, sur le tout, consulta des hommes très-versés dans la connaissance de l'histoire et des constitutions de l'empire germanique. De tant de travaux et de soins, il ne résulta qu'une espèce d'Abrégé chronologique, ouvrage froid et décharné, exact et judicieux d'ailleurs, mais plus propre à être consulté qu'à être lu, et trop peu agréable pour être fort instructif. — L'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* est l'ouvrage le plus considérable qui soit sorti de la plume de Voltaire. Il l'entreprit, à ce qu'il prétend, pour réconcilier avec l'histoire moderne Mme. du Chastelet, qui la trouvait empreinte, à chaque page, d'un excès de crédulité peu philosophique. Les leçons qu'il écrivit pour cette dame ne méritent pas, à beaucoup près, le même reproche. Il commence son récit à l'époque où Bossuet termine le sien, c'est-à-dire, à l'établissement de l'empire de Charlemagne. Son continuateur pour les faits, il s'en faut bien qu'il le soit pour la manière de les envisager : ce sont deux systèmes entièrement opposés. Bossuet, nul n'en peut douter, voulait la gloire et l'affermissement de la religion ; Voltaire, nul n'oserait le nier, en voulait l'avilissement et la destruction même. Dans un dessein si différent, ils durent suivre une marche toute contraire. Bossuet rapporte à l'établissement du christianisme, comme à leur unique fin, tous les événements qui se sont succédé depuis la création du monde. Voltaire attribue à son accroissement, comme à leur véritable cause, une grande partie des crimes et des maux qui ont désolé l'univers, depuis la fondation de l'empire d'Occident. Habituellement sceptique dans l'examen des affaires purement humaines, Voltaire cesse de l'être, dès que le sacerdoce est mêlé dans quelque événement. Il devient alors trop ou trop peu crédule, suivant qu'il s'agit du mal ou du bien. Il hésite à croire les actions généreuses et les vertus désintéressées, quand c'est à des prêtres qu'elles sont attribuées ; et il ne doute plus des plus énormes crimes, quand c'est à des prêtres qu'ils sont imputés. Les vices, les faiblesses du clergé sont pour lui un sujet de triomphe et de joie ; il en étale le tableau avec complaisance et délectation. Cette partialité était l'inévitable effet de la préoccupation anti-religieuse qui ne l'abandonna jamais, qui inspira un grand nombre de ses ouvrages, et dont presque tous les

autres portent des traces plus ou moins sensibles. Celui dont nous parlons en ce moment, est écrit toutefois avec une réserve et une décence d'expressions dont l'auteur ne s'affranchit que trop par la suite. Il appartient à cette époque de sa vie, où, n'ayant pas perdu tout espoir de revenir se fixer à Paris, il en conservait le desir, et ne voulait pas s'en ôter la possibilité par des productions trop ouvertement contraires à la religion. Le ton général de l'écrivain est celui d'une malice hypocrite, qui affecte de respecter ce qu'elle outrage, feint de croire ce dont elle essaie de démontrer l'absurdité, offre, sous la forme du doute, ce dont elle veut qu'on soit le plus certain, et présente comme une hypothèse ce qu'elle entend bien donner pour un fait. L'ouvrage appartient à la critique historique, bien plus qu'à l'histoire proprement dite. Les événements y sont moins rapportés pour eux-mêmes, que pour les réflexions qu'ils amènent. Ils ne sont, à vrai dire, que le canevas sur lequel brode la philosophie de Voltaire. Fidèle à son titre, il s'attache principalement à faire connaître les *mœurs et l'esprit* des nations. Rien ne convenait mieux à son génie, si habile à saisir le ridicule des coutumes, des usages, des opinions et des préjugés. De ce fond jaillissent en foule les rapprochements singuliers, les saillies ingénieuses et les traits épigrammatiques. Tout n'est cependant pas dans cet esprit et de ce style. Des faits mémorables sont retracés, des personnages célèbres sont peints avec noblesse et gravité. C'est de la main de Voltaire (qui le croirait?) qu'est sorti le plus bel éloge peut-être qui ait jamais été fait de Louis IX; et cette même Jeanne d'Arc, si indignement outragée par le poète, reçoit de l'historien un légitime tribut d'admiration et de respect. L'*Essai sur les mœurs des nations* semble être le produit d'une immense lecture. On s'étonne que Voltaire, d'un esprit si impatient et si délicat, ait pu dévorer tant de matériaux durs et rebutants, qu'à cette époque l'érudition et la critique n'avaient point encore tirés de leurs ténèbres, et placés sous la main des écrivains. Mais Voltaire lisait vite et lisait bien; c'est ce qui faisait dire à l'un de ses admirateurs, qu'*il avait le don des langues et des in-folio*. Il s'est trompé sur des noms, des dates, ou des faits d'une médiocre importance. Ses adversaires en ont peut-être fait un trop grand bruit. En général, il est plus passionné qu'il n'est inexact; et il tombe moins souvent en faute, qu'il ne lui arrive de vouloir induire les autres en erreur. Un des meilleurs juges en cette matière, l'Anglais Robertson, lui a rendu la justice que ses compatriotes lui refusaient. Il le blâme de *n'avoir pas respecté davantage la religion;* mais il le reconnaît pour un *historien savant et profond.* — Le *Siècle de Louis XIV*, continuation de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, est, de tous les ouvrages historiques de Voltaire, celui qui a reçu le plus d'éloges et essuyé le moins de critiques. C'est un beau tableau représentant un beau règne. L'auteur, pour le peindre, était au point de vue le plus favorable. Sa première jeunesse s'était écoulée pendant les dernières années de Louis XIV; et il avait fréquenté plusieurs des hommes qui avaient approché le monarque, et siégé dans ses conseils. Mais il ne se pressa point de mettre en œuvre les matériaux qu'il avait amassés. C'est dans la maturité de l'âge,

à une époque où l'enthousiasme, causé par les brillantes prospérités de ce règne, et le dénigrement produit par les sombres calamités qui en affligèrent la fin, avaient également disparu, pour faire place à l'esprit de justice, que Voltaire entreprit de retracer un siècle où les armes, les lois, l'administration, le commerce, l'industrie, les lettres, les sciences et les arts semblaient avoir uni toutes leurs palmes, pour faire présent à la France d'un immortel faisceau de gloire. L'historien a toute l'impartialité qui peut s'accorder avec une juste admiration. S'il vante les belles qualités et les grandes actions du monarque, il ne dissimule ni ses fautes qu'il expia par un si noble aveu, ni ses malheurs qu'il soutint avec une si admirable constance, ni les misères de son peuple qu'il s'affligeait tant de ne pouvoir soulager. Dans cet ouvrage, Voltaire fait preuve d'un zèle patriotique, dont l'absence se fait trop remarquer dans quelques autres : il s'y montre véritablement Français; et, en le lisant, on se sent fier de l'être. On l'a blâmé d'avoir divisé son histoire en chapitres, au lieu d'avoir pris pour modèles ces larges compositions des historiens de l'antiquité, où la suite des événements s'entrelace avec art et se déroule avec majesté, sans repos ni interruption. Il est facile de le justifier de ce reproche, qui lui fut adressé également au sujet de l'*Essai sur les mœurs*. Les anciens pouvaient peindre à grands traits et par grandes masses. Leurs affaires peu compliquées, ayant pour mobiles des passions plutôt que des intérêts, se décidaient vivement, et aux yeux de tous, sur la place publique ou sur le champ de bataille. Des résolutions dictées par le vœu populaire, des traités fort simples que le fer imposait et rompait tour-à-tour, et des guerres sanglantes que terminait la destruction ou la conquête d'une nation, c'était là toute leur politique au-dedans et au-dehors. Chez les modernes, au contraire, l'administration intérieure des états est une machine dont mille besoins nouveaux ont multiplié les ressorts; le commerce a établi une foule de rapports entre les peuples; et les relations des gouvernements entre eux forment une science mystérieuse et vraiment occulte, dont souvent le triomphe est de parler sans rien dire et d'agir sans rien faire. Lorsque, dans les sciences d'observation, les faits deviennent trop nombreux, on est obligé de créer des méthodes et des classifications. L'histoire moderne a subi la loi commune. La multiplicité des éléments dont elle se compose a forcé d'avoir recours aux divisions systématiques. — Le *Précis du siècle de Louis XV* continue le *Siècle de Louis XIV*, mais dans un degré inférieur d'intérêt et de mérite : c'est une ébauche imparfaite, à la suite d'une peinture achevée. Tous les chapitres ne sont pas du même temps, et l'on dirait qu'ils ne sont pas tous de la même main. Ceux qui renferment les aventures extraordinaires du prince Édouard furent composés en 1748, et ce sont les plus curieux, les plus brillants, sans contredit. Il est présumable que Voltaire, témoin de plusieurs des grands événements du règne, et lié avec plusieurs des personnages importants qu'on y avait vus figurer, en avait écrit à mesure le récit, et qu'après la mort de Louis XV, il tira de son portefeuille tous ces morceaux, et les réunit à la hâte. — Voltaire avait été souvent menacé de se voir poursuivi juridiquement pour la publication de

ses écrits contre la religion. Voulant punir la magistrature des craintes qu'elle lui avait causées, il fit l'*Histoire du parlement de Paris*, qui fut pour lui une occasion de craintes nouvelles. Cet ouvrage, où il combattait les prétentions d'une cour de justice, qui, à la faveur d'un abus de mots, voulait être un pouvoir politique, et où il déroulait la série de ses erreurs judiciaires, aussi bien que de ses entreprises contre l'autorité royale, pouvait devenir la cause secrète d'une persécution dont le prétexte n'eût pas manqué. Effrayé de son imprudence, il désavoua l'ouvrage de toutes ses forces; et il en dit beaucoup de mal pour faire croire qu'il n'était pas de lui. On crut tout le mal qu'il en disait, et on continua de le lui attribuer. — Il y a peu de lectures aussi attrayantes que celle des *Romans* de Voltaire. Moins étendus que les compositions qu'on nomme ainsi ordinairement, on les appellerait plus volontiers des *Contes*: plusieurs, pour le genre, ressemblent à ceux que l'Orient nous a transmis, et quelques-uns sont, en partie, des emprunts faits à la littérature anglaise. Presque tous ont un but philosophique. Ainsi, *Zadig* a pour objet de démontrer que la providence nous conduit par des voies dont le secret lui appartient, et dont souvent s'indigne notre raison bornée et peu soumise. *Candide*, tableau épouvantablement gai des misères de la vie humaine, est une réfutation du système de l'optimisme, déjà combattu plus sérieusement par l'auteur, dans son poème du *Désastre de Lisbonne;* et *Memnon* tend à prouver que le projet d'être parfaitement raisonnable est un projet parfaitement fou : espèce d'erreur où, à vrai dire, les hommes tombent trop rarement, pour qu'il soit bien nécessaire de les en préserver. Les *Voyages de Scarmentado*, la *Vision de Babouc*, *Micromégas*, etc., cachent également, sous des fictions de l'ordre naturel ou merveilleux, quelque principe de philosophie spéculative, ou quelque vérité de morale pratique. L'*Ingénu* n'a pas cette unité de but moral ou philosophique, qui fait de tous les autres comme autant d'apologues; c'est un tissu d'aventures vraisemblables, dont chacune, ainsi que tout événement de la vie, porte avec soi son instruction. La raison et l'esprit, le plaisant et le pathétique, y sont mêlés et fondus avec cet art facile et heureux qui constitue proprement la manière de Voltaire. Pour faire entrer dans un même cadre les mœurs contrastées de plusieurs peuples divers, genre de peinture où il excellait, Voltaire fait voyager au loin les héros de presque tous ses romans. Les objets, vus par un étranger, tels qu'ils sont dans la réalité, et non tels que l'accoutumance les fait paraître aux yeux des habitants du pays, sont présentés naturellement sous leur aspect le plus philosophique et le plus piquant : c'est l'artifice des *Lettres persanes;* c'est aussi celui de *Candide*, de *Scarmentado*, de la *Princesse de Babylone*, de l'*Ingénu*, etc. On rencontre à regret, dans ces compositions charmantes, quelques allusions irréligieuses, quelques traits d'animosité personnelle, et quelques plaisanteries d'un cynisme de mauvais goût, trois espèces de taches dont on peut dire que n'est exempt presque aucun des ouvrages de la vieillesse de l'auteur. — Voltaire ne voulut ou plutôt ne put rester indifférent à rien de ce qui est du ressort de la pensée : l'activité de son esprit s'étendit à tout; les

objets les plus étrangers à ses habitudes, à ses goûts littéraires, excitèrent sa curiosité ou tentèrent son ambition. C'est ainsi qu'il écrivit sur l'économie politique, la législation et la jurisprudence; c'est ainsi qu'il traita de la physique générale et de l'histoire naturelle. Dans les sciences naturelles, comme dans les sciences politiques, il porta sa pénétration vive, et son jugement essentiellement droit. Mais, là même, ses passions obscurcirent et faussèrent trop souvent sa raison. Il voulait détruire les anciens préjugés des peuples, et il mettait les siens à la place. Sa haine contre les prêtres ne se cache pas toujours assez adroitement sous les apparences d'un ardent amour pour l'humanité; et, dans sa passion contre la Genèse, il attaque quelquefois la saine physique, en croyant n'attaquer que les livres sacrés. Les géomètres ne le comptent pas parmi eux : mais ils sont fiers de l'hommage que son génie rendit à leur science; et ils reconnaissent que ses *Éléments de la philosophie de Newton* contribuèrent à la chute du cartésianisme, en rendant populaires les vérités nouvelles qui en détruisaient le prestige. — Quand il s'agit de Voltaire, le mot de *Philosophie* prend une acception restreinte et particulière : il est alors le synonyme exact d'incrédulité en matière de religion. Un jour le lieutenant de police Hérault lui avait dit : *Quoique vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne. C'est ce que nous verrons*, répondit-il. *Je suis las*, dit-il un autre jour, *de les entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme : j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire.* Il ne tint pas à lui que ce funeste dessein ne fût accompli. Il est peu de ses ouvrages où la religion ne reçoive quelque atteinte; et l'on pourrait presque dire de ceux où elle est épargnée, que ce sont des distractions ou des armistices. Sa première attaque fut la plus mesurée, et elle était bien vive pour l'époque. Nous voulons parler des *Lettres philosophiques*, ouvrage où, non content de faire connaître à la France la philosophie et la littérature, la religion et le gouvernement de l'Angleterre, il discutait, avec une hardiesse digne des plus libres penseurs de Londres, les questions les plus délicates de la métaphysique, de la théologie même, et commençait ses agressions contre Pascal, ce génie incommode à tous les adversaires de la révélation. Mais c'est à partir de son établissement à Ferney, qu'il garda le moins de ménagements et mit le plus de persévérance dans ses hostilités contre le christianisme, et contre le catholicisme en particulier. Ce fut une guerre de tous les jours, de tous les instants. Les traités et les pamphlets, les dissertations et les facéties, les écrits qu'il livrait à la presse et les lettres même qu'il confiait à la poste, tout lui servait d'armes, tout était employé par lui, pour avilir et ruiner la religion, animer ses ennemis, et diffamer ses défenseurs. Dans ce débordement d'ouvrages anti-chrétiens, se distinguent, par la masse ainsi que par la violence, la *Philosophie de l'histoire*, la *Bible commentée*, l'*Examen important de milord Bolingbroke* et l'*Histoire de l'établissement du christianisme*. — Voltaire se présente à nous maintenant comme critique en matière de littérature. Nous ne comprenons point, dans ses travaux en ce genre, ses nombreuses diatri-

bes contre les auteurs qui lui faisaient ombrage, ou qui avaient attaqué ses écrits. Nous ne voulons parler ici que des jugements calmes et réfléchis qu'il porta sur les productions littéraires des différents pays et des différents siècles. Sa critique est peu approfondie, peu philosophique. Il remonte rarement jusqu'à ces premiers principes de notre organisation morale, sur lesquels sont fondées les règles de tous les arts. Il manque souvent d'exactitude dans les faits, et quelquefois de justesse dans les conséquences qu'il en tire. Mais, en général, ses décisions, émanées d'un sentiment prompt et sûr, et éclairées des lumières d'une longue pratique, sont les arrêts mêmes de la raison et du goût, rendus dans un langage toujours clair, précis, élégant et ingénieux. Les *Commentaires sur Corneille*, son ouvrage de critique le plus considérable, est aussi celui qui a donné lieu aux reproches les plus vifs et les plus nombreux. Il en a mérité quelques-uns. N'ayant point eu le soin de recourir aux meilleures éditions de Corneille, le commentateur relève souvent des fautes que l'auteur a corrigées. Souvent aussi, ne lui tenant pas compte de l'état de la langue à l'époque où il écrivait, il condamne, comme incorrectes ou barbares, des expressions qui ne l'étaient point alors. Quelquefois ses remarques, trop minutieuses ou trop sévères, sembleraient partir d'un homme qui méconnaît les privilèges du langage poétique. Enfin, il témoigne l'impatience et le dégoût que lui causent les derniers ouvrages de Corneille, en des termes que devrait lui interdire un juste respect pour le père de notre théâtre. Mais aussi quel écrivain rendit un plus éclatant hommage au génie qui enfanta la merveille du *Cid*? Qui exprima plus éloquemment une plus vive et plus franche admiration pour tant de beautés sublimes? Voltaire, a-t-on dit, était jaloux de Corneille. L'envie ne met pas tant de chaleur dans l'éloge, et elle met plus d'adresse dans le blâme. Pourquoi d'ailleurs aurait-il été jaloux de Corneille? Il ne l'était pas de Racine. — Il est une foule de petits écrits de Voltaire, que toute la science bibliographique aurait peine à classer, tant les sujets en sont divers et les formes variées. La critique, par la même raison, doit renoncer à les diviser pour en faire l'examen; et elle ne peut les embrasser tous dans un même jugement. Le plus grand nombre de ces morceaux a été rangé par les éditeurs de Voltaire sous la forme d'un *Dictionnaire* qu'ils ont appelé *philosophique*. Ce recueil montre l'homme tout entier, avec toutes ses contradictions et toutes ses disparates, c'est-à-dire avec l'exactitude de son jugement et le libertinage de son esprit, l'étendue de son savoir et l'incertitude de ses principes, les grâces de son style et les erreurs de sa pensée. C'est Voltaire, s'intéressant à tout, parlant de tout, non pas dogmatiquement, mais avec abandon et légèreté, et se livrant à l'impression instantanée que reçoit de chaque objet sa vive et mobile imagination. D'autres recueils, appelés *Mélanges historiques* ou *littéraires*, offrent, en grande partie, les représailles, souvent excessives et cruelles, qu'il exerça contre ses adversaires. Il fit quelquefois trop d'honneur aux uns; quelquefois il fit injure aux autres; et trop souvent il manqua d'égards pour lui-même, en prodiguant l'outrage grossier et l'invective calomnieuse. Il savait se moquer avec grâ-

ce d'une pensée, d'une expression, dont le ridicule avait choqué son esprit juste ou son goût délicat; mais il était rarement en son pouvoir de réfuter avec modération une critique qui avait blessé son amour-propre. Du reste, comme, dans le jugement de cet homme si divers, susceptible de tant d'impressions, et doué de tant de facultés, on ne peut rien rencontrer de bon ou de mauvais, que l'exemple du contraire ne vienne aussitôt s'offrir, il est impossible de méconnaître qu'il lui arriva quelquefois de punir, avec la gaîté la plus franche et du meilleur goût, les attaques indiscrètes ou les rivalités ridicules. Pompignan et Maupertuis sont d'éternels monuments de cette justice, exercée par un esprit supérieur envers la médiocrité imprudente ou jalouse. — Voltaire écrivit un nombre incalculable de lettres : il les écrivit sans soin, sans prétention, et certainement sans songer qu'elles dussent être un jour recueillies et imprimées. Mais, conservées par ceux qui s'honoraient de les avoir reçues, elles sont devenues une partie considérable de ses OEuvres, on peut même dire de sa gloire. Cette Correspondance, par sa masse, qui s'accroît encore chaque jour, excite d'abord un sentiment de surprise; on se demande comment l'homme, qui incessamment occupait la scène et fatiguait la presse, put, au milieu de tant de travaux, trouver le temps d'écrire un si prodigieux nombre de lettres, qu'il semble que tous les instants d'un autre homme y eussent à peine suffi. Rien n'atteste mieux l'inconcevable facilité dont Voltaire était doué. Ces lettres, en ajoutant, s'il se peut, à sa réputation d'esprit, ont porté de graves atteintes à sa considération morale. Nous aurons bientôt à examiner les reproches de plus d'un genre qu'elles ont attirés à sa mémoire. Nous ne les considérerons en ce moment que sous le rapport littéraire; et, à cet égard, nos éloges ne seront mêlés d'aucun blâme. Si l'on en excepte quelques billets, où Voltaire avait le bon esprit de ne pas demander à l'abbé Moussinot, des écrans, des lunettes ou des pinces à épiler, autrement que les eût demandés un homme ordinaire, et surtout ces lettres si nombreuses et si longues à M. d'Argental, où il défend, avec une chaleur qu'il est impossible de partager, les plus mauvais passages de ses plus mauvaises tragédies, et nous fatigue des éternelles formules de son *culte d'hyperdulie* pour les *divins anges*, il n'est pas de lecture plus variée, plus amusante que celle de sa Correspondance. Les mêmes qualités de l'esprit qui, dans la poésie fugitive, le mettent au-dessus de toute comparaison, lui assurent une égale supériorité dans le genre épistolaire. On ne peut prodiguer, avec plus d'aisance et de grâce, plus de traits fins et piquants, plus de saillies malignes ou plaisantes; parler aux autres et d'eux et de soi-même avec une convenance plus délicate; enfin, faire un usage plus heureux des richesses du langage familier, c'est-à-dire de ces ellipses si favorables au commerce des intelligences vives et promptes, de ces gallicismes et de ces proverbes, dont les uns constatent le génie de notre langue, et les autres celui de notre nation. — Nous avons plus haut caractérisé le style poétique de Voltaire. Il nous reste à donner une idée générale de son style en prose : c'est lui-même qui nous en fournira le texte; nous ne ferons que le développer. Une femme d'esprit était allée le vi-

siter à Ferney. Il lui demanda à qui l'on pensait pour une place qui était vacante à l'Académie. *On se propose*, dit-elle, *d'y nommer M. de Boisgelin. Ah ! ah !* dit Voltaire, *c'est un homme qui fait bien la phrase ;* et, là-dessus, cette dame croit devoir lui faire un compliment sur le mérite des siennes. *Mes phrases ! mes phrases !* s'écrie Voltaire, d'une voix retentissante, *Apprenez, Madame, que je n'ai pas fait une phrase de ma vie, et je m'en vante.* Si, par phrase, on entend un assemblage de paroles choisies et distribuées avec un art qui sente le travail et la prétention, où l'écrivain semble s'être occupé moins des choses que des mots, où surtout, soit une fausse élévation, soit une fausse énergie, exagère et dénature la pensée, Voltaire se rendait justice, on ne trouverait pas une seule phrase dans ses innombrables écrits. Les qualités particulières de sa prose sont la clarté brillante, la facilité gracieuse, la simplicité élégante, la justesse des mouvements, la variété des tours, la parfaite convenance du ton avec le sujet et de l'expression avec l'idée. Il est, sans doute, d'autres caractères de style, d'un mérite différent, mais non pas inégal; et, sans les spécifier, il doit suffire de nommer quelques-uns des grands écrivains qui en ont offert des modèles. La Bruyère et Montesquieu, Pascal et Bossuet, Fénelon et Massillon, J.-J. Rousseau et Buffon ont une manière d'écrire ou plus énergique, ou plus passionnée, ou plus majestueuse, ou plus savamment travaillée que celle de Voltaire ; et ils n'ont pas fait de ces *phrases* dont il se défendait si fort. Voltaire, qui ne possédait pas naturellement ces diverses qualités, fit sagement de ne pas les affecter, et il est probable qu'il ne les enviait pas : son partage était assez beau pour qu'il s'en contentât. On pourrait souhaiter toutefois, que, dans certains genres, dans certains sujets, sa diction eût un peu plus d'élévation ou de vigueur. Mais, de même que, dans ses vers, il semble quelquefois ne pas oser être assez poète, on dirait que, dans sa prose, il craint de se montrer trop éloquent. Quoi qu'il en soit, Voltaire mérite la reconnaissance de tous ceux qui attachent quelque prix à ce que notre langue conserve sa pureté et reste fidèle à son génie. Non-seulement il respecta l'une et l'autre dans tous ses écrits ; mais il combattit sans cesse le barbarisme et l'affectation qui essayaient d'y porter atteinte.

— Nous avons fait d'abord un récit succinct, mais complet, de la vie de Voltaire ; nous avons ensuite porté un jugement sommaire de ses nombreux ouvrages en vers et en prose : nous allons maintenant examiner le caractère de l'homme et ses opinions, et en montrer l'influence tant sur ses actions que sur ses écrits. De tous les torts de Voltaire, le plus grave sans doute, à ne le considérer que comme un délit envers la société, est cette impiété dont il fit une si ouverte et si constante profession. Mais ce tort est-il tellement le sien, que d'autres ne doivent pas avoir leur part du blâme, et que la sienne n'en soit pas un peu diminuée? Trouva-t-il la foi établie dans tous les cœurs, et forma-t-il de lui-même le projet de l'en bannir ? ou bien, au contraire, trouva-t-il l'incrédulité en possession de beaucoup d'esprits, et ne fut-il coupable que de transmettre les doctrines pernicieuses qu'il avait reçues? Les faits répondent à ces questions. Sous les dernières années

de Louis XIV, la contrainte religieuse, imposée par l'exemple du monarque, produisit son effet ordinaire : de beaucoup d'impies, elle fit des hypocrites, et elle convertit beaucoup d'indifférents en indévots déterminés. La licencieuse Régence fit évanouir les premiers ; les autres se montrèrent au grand jour ; la mode s'en mêla, et il fut du bon ton d'être sans religion, ainsi que sans mœurs. Ces opinions, ces exemples furent l'éducation de Voltaire. Élève de la société au milieu de laquelle brilla sa jeunesse, il se fit le précepteur de son siècle ; et son siècle, trop bien disposé à l'entendre, but avec avidité le poison qu'il savait préparer avec tant d'art. Il ne fit donc que recevoir une impulsion, la suivre, et la donner à son tour. Mais il eut ce déplorable avantage, qu'écrivant, pendant plus de soixante années, avec une fécondité qui allait toujours croissant, et un charme qui s'affaiblissait peu, il rendit l'incrédulité populaire, et la fit pénétrer profondément dans la masse de la nation. Le mal cependant pouvait être arrêté, sinon dans son principe, du moins dans son progrès. Voltaire était plus susceptible encore de séduction que de crainte. Si Louis XV avait pu vaincre l'espèce d'éloignement qu'il eut toujours pour lui, et sortir de ce fier silence sous lequel se cachait sa timidité, il n'y a pas de doute qu'avec quelques paroles aimables, quelques distinctions flatteuses, il n'eût enfermé et retenu dans les bornes de la plus étroite circonspection un écrivain que toute sa philosophie n'empêchait pas d'être infiniment sensible aux moindres caresses du pouvoir. Mais, loin de l'attirer, on le repoussa, lorsqu'il se présentait de lui-même aux liens dans lesquels il était si facile de l'arrêter. Ce n'était point assez d'imprudence : quand Voltaire quitta la Prusse, on lui ferma les portes de Paris et presque de la France. Au sein de la capitale, sous l'œil de l'autorité et sous la main même du parlement, le soin seul de sa sûreté et de son repos, dans un âge qui touchait à la vieillesse, l'eût certainement contraint, sinon à respecter la religion dans ses écrits, du moins à la ménager, et à couvrir ses attaques contre elle de ces voiles énigmatiques, qui empêchent l'ignorance de les voir, et permettent à l'indulgence de ne les pas remarquer. Mais, banni de Paris, sa patrie, il se retrancha dans Ferney comme dans une forteresse élevée par un ennemi sur la frontière d'un pays qu'il veut désoler impunément ; et c'est de là que, pendant vingt années, loin du pouvoir dont il redoutait moins les atteintes, et de la société dont il perdait de vue les bienséances, il versa sur le royaume ces flots d'écrits scandaleux qui ont porté le mépris de la religion jusque dans les derniers rangs de la société. Ardent et dangereux adversaire du christianisme, Voltaire ne poussa cependant pas l'incrédulité jusqu'à nier l'existence d'un être suprême. Loin de là : il soutint ce dogme fondamental par tous les arguments que sa raison put lui fournir ; et, plus heureux que beaucoup de longs traités, deux de ses vers l'ont imprimé dans les esprits comme une vérité nécessaire et hors de doute. Il fit plus ; il combattit avec énergie la désolante et immorale doctrine de l'athéisme. On n'oserait pas affirmer que l'immatérialité de l'ame et son immortalité, conséquences presque rigoureuses du premier principe admis par lui, fussent également l'objet de sa conviction. Les variations et les

contrariétés perpétuelles de son esprit, à ce sujet, laissent la question indécise. —Voltaire, qui fit une si longue et si rude guerre à la religion chrétienne, usa toujours d'une assez grande réserve à l'égard du gouvernement; et il blâmait sévèrement les écrivains de son parti, qui, non contents de combattre les abus de l'autorité royale, avaient l'imprudence d'en saper les fondements. Il eût été excusable cependant de haïr le pouvoir arbitraire; car il en fut plus d'une fois l'innocente victime. Mais il entrait dans sa politique anti-religieuse de ménager les rois, tandis qu'il attaquait les prêtres: il s'efforçait de démontrer aux premiers que les autres étaient les plus redoutables ennemis de leur puissance; et, s'il n'espérait pas les avoir pour auxiliaires, il se flattait du moins de les engager à la neutralité. Au reste, il était trop essentiellement ami de l'ordre matériel de la société, pour n'être pas le partisan du pouvoir qui le maintient; et son goût si vif pour toute espèce d'éclat et d'élégance le rendait très-favorable aux pompes et aux profusions d'une monarchie absolue. On a dit avec raison qu'il eût eu horreur de cette révolution que ses écrits semblaient avoir préparée, et que les mêmes hommes qui le divinisèrent après sa mort eussent fait tomber sa tête sur l'échafaud, sans respect des lauriers dont elle était chargée. Aujourd'hui les amis de la liberté, qui ne sont pas les ennemis de la religion, font peu de cas de sa philosophie: sous ce rapport, il est resté seulement l'idole de ceux qui croient chérir la liberté parce qu'ils détestent la religion. — Voltaire a été souvent accusé d'avarice: ce reproche ne paraît nullement fondé. N'ayant eu pour patrimoine qu'un peu plus de quatre mille livres de rente, il sentit de bonne heure que la richesse, en lui procurant les jouissances du luxe qu'il aimait, lui assurerait les avantages de l'indépendance qu'il aimait plus encore, et il résolut de se faire ce qu'on appelle une fortune. Nous avons déjà dit quel fut le fondement de la sienne, par quels moyens il l'accrut, et à quel point elle s'éleva. Dans sa jeunesse, le désir d'augmenter son bien ne l'empêchait pas d'en faire usage. Il dépensait beaucoup d'argent pour sa personne, en perdait quelquefois beaucoup au jeu, et en prêtait, dans l'occasion, à des amis qui ne le lui rendaient pas; mais il savait en gagner plus qu'il n'en pouvait dépenser; et cet excédant formait des économies qu'il avait l'art de grossir : on a lieu d'admirer la suite et l'habileté avec laquelle il dirigeait l'emploi de ses fonds. Sa libéralité parut croître avec sa fortune. Ses nièces durent à ses bienfaits d'honorables établissements; plusieurs jeunes écrivains nécessiteux recevaient de lui de petits secours qu'il modérait à dessein, pour ne point favoriser en eux la paresse ou le désordre, mais qui, répétés, satisfaisaient à leurs plus pressants besoins. C'est à Ferney surtout qu'il exerça sa générosité de la manière la plus utile aux autres et la plus glorieuse pour lui-même. Des sommes considérables, prêtées au plus modique intérêt et souvent abandonnées par le prêteur, firent d'un misérable hameau un bourg florissant, et procurèrent l'aisance aux habitants, en leur fournissant les moyens d'exercer leur industrie. Ce sont là des faits incontestés, et ils ne sont point d'un avare. Il est vrai que Mme. Denis, dans un démêlé d'intérêt, écrivait à son oncle ces propres paroles : *L'avarice*

vous poignarde; mais Mme. Denis, femme dépensière et avide, confondait sans doute, dans sa fureur, l'économie et l'ordre qui fondent, conservent et accroissent les fortunes, avec l'avarice qui les borne et les rend stériles. Du reste, elle était la dernière qui dût tenir un pareil langage : c'était, dans sa bouche, le comble de l'ingratitude. Nous ne voulons pas nier toutefois qu'au milieu de tant de sommes données au luxe ou à la bienfaisance, il ne soit échappé à Voltaire quelques traits d'humeur parcimonieuse ; mais ce sont des bizarreries, des caprices, et il en était rempli. On a dit long-temps qu'il avait rançonné ses libraires, et les avait ruinés en publiant sans cesse de nouvelles éditions de ses œuvres, qui anéantissaient dans leurs mains toute la valeur des éditions précédentes : c'est une vieille calomnie qui n'a plus cours. Il est prouvé, par sa correspondance, qu'il renonça d'assez bonne heure à tirer pour lui-même aucune rétribution de ses ouvrages. Quand il ne les donnait pas aux libraires, il faisait présent du produit à quelqu'un de ses amis ou de ses protégés. Il en était de même pour ses pièces de théâtre. — Voltaire était trop avide de gloire pour ne pas voir avec quelque dépit qu'on entrât avec lui en partage d'un bien qu'il aurait voulu posséder tout entier ; mais il ne nous semble pas que la jalousie toute seule l'ait poussé aux excès d'injustice et de détraction qu'on attribue exclusivement à ce motif. Il fut moins jaloux du mérite de Crébillon, qu'il sentait fort inférieur au sien, qu'irrité de l'injustice d'une cabale obstinée à placer au-dessus de lui un poète, qui n'eut que de rares éclairs de génie, et ne sut jamais écrire. Trois écrivains du dernier siècle ont pu lui porter ombrage par un grand talent qu'entourait une grande renommée : nous voulons parler de Montesquieu, de Buffon et de J.-J. Rousseau. Mais tous trois eurent envers lui des torts, de premiers torts qui permettent de douter que la jalousie fût le principe de son inimitié ou de son éloignement pour eux. On peut croire seulement qu'ayant à se plaindre de leurs procédés, il n'en fut que plus importuné par l'éclat de leur réputation ; et qu'il eût trouvé moins à redire dans leurs ouvrages, si le public les avait moins approuvés. Rousseau rompit avec lui, et mérita sa haine en répondant par des injures brutales à de généreuses offres de service. Quant à Buffon et à Montesquieu surtout, ils témoignaient assez ouvertement le peu de cas qu'ils faisaient de ses brillants écrits. Cet injuste dédain ne suffisait-il pas pour exciter l'animadversion de Voltaire, sans que l'envie y fût pour rien ? et n'était-il pas causé lui-même par un peu de jalousie ? —Voltaire fut le plus irascible des hommes. Assez docile aux avis de l'amitié, il était plus que récalcitrant aux conseils de la critique. Quelque écrivain osait-il relever les défauts de ses ouvrages, ou seulement n'en pas admirer assez les beautés, il en était profondément blessé, et son ressentiment n'avait ni mesure ni terme. On a dit, et nous répétons avec confiance, qu'il ne fut jamais ou du moins qu'il ne fut que très-rarement l'agresseur : il en dut être ainsi. Ses succès si précoces et si brillants suscitèrent de bonne heure contre lui une foule d'envieux obscurs, qui espéraient, en attaquant un homme sur qui le public avait les yeux fixés, détourner sur eux-mêmes quelques-uns de ses regards. Mais, au lieu de les dédaigner, comme le lui

conseillaient son repos et sa gloire, il les poursuivit avec une rage aveugle, qui fit trop souvent retomber sur lui-même l'opprobre dont il les voulait couvrir. Il exerça les mêmes vengeances envers des hommes vraiment estimables, dont tout le crime était de défendre contre ses mépris une religion qui était l'objet de leurs respects. Il semblerait que des haines d'une telle violence n'eussent pas dû être de longue durée. Mais, parmi ses nombreux ennemis, on en compte plusieurs contre qui sa fureur ne fut pas épuisée par vingt années d'injures, et que le tombeau même ne mit point à l'abri de ses outrages. Toutefois il n'était pas impossible de le désarmer : en lui peignant soumis ou malheureux les hommes qu'il détestait le plus, on réussissait à lui surprendre quelques mouvements de générosité ou de compassion pour eux. — Ennemi terrible dans sa colère et persévérant dans sa haine, Voltaire fut aussi, quoi qu'on en ait pu dire, ami sincère et constant. En vingt endroits de ses ouvrages, il parle de l'amitié en homme qui en sent profondément tous les devoirs et toutes les douceurs. Ce serait peu des écrits, si l'on ne voyait les faits y répondre. L'amitié qui l'unissait au président de Maisons, à Cideville, à Formont, à Vauvenargue, à M. d'Argental, fut tendre et presque passionnée; celle qu'il eut pour Thiriot fut généreuse et indulgente : toutes furent à l'épreuve de l'absence, s'accrurent avec le temps, et ne finirent qu'avec la vie. Il semblait réserver pour ce sentiment toute l'ardeur d'une ame que les tendresses du sang et les transports même de l'amour n'échauffaient que fort modérément. — L'amour de l'humanité parut être aussi une des passions de Voltaire : elle respire dans tous ses ouvrages, et rien n'autorise à douter qu'elle existât dans son cœur. Sans croire, avec quelques superstitieux admirateurs de cet ennemi de toute superstition, qu'à chaque jour anniversaire de la Saint-Barthélemi la fièvre allumât son sang, on ne peut nier qu'à la vue des scènes de barbarie, d'oppression ou d'injustice, dont le monde est trop souvent le théâtre, une généreuse indignation n'enflammât son esprit et son zèle. On a vu avec quelle ardeur, souvent suivie du succès, il poursuivit la réparation des sanglantes erreurs de la justice. On doit ajouter que ses longues et courageuses réclamations ne contribuèrent pas médiocrement à faire adoucir la cruauté de nos anciennes lois pénales. — Un de ses torts les plus inexcusables, celui dont sa Correspondance fournit mille preuves affligeantes, c'est d'avoir manqué à la vraie dignité de l'homme, en trahissant sa conscience, en se parjurant, en désavouant ses ouvrages, en accablant de flatteries et de caresses, dans ses lettres, les mêmes hommes que, sous la même date, il couvrait de ridicules, et, ce qui est pis encore, en déchirant, dans des écrits clandestins, quelques-unes des personnes à qui il prodiguait le plus de témoignages d'amitié ou de considération (*V.* Villars, XLVIII, 553). Espérerait-on le justifier d'avoir renié ses ouvrages, en disant qu'il ne pouvait les reconnaître sans danger? Ce serait l'apologie des malfaiteurs qui dénient leurs actions criminelles. Si Voltaire eût eu dans l'ame ce vif sentiment d'honneur qui s'indigne du mensonge comme d'une lâcheté, il n'eût rien écrit qui pût le forcer à mentir : nous aurions beaucoup de mauvais ouvrages de moins, beaucoup de bons ouvrages de plus,

et la mémoire de l'écrivain serait plus respectée (6). Le marquis de Thibouville était un homme de mœurs infâmes; mais Voltaire devait-il, dans le poème de la *Pucelle*, le flétrir de la même main dont il lui écrivait chaque jour des lettres remplies de protestations affectueuses? Parce qu'il avait peut-être élevé trop haut le mérite de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, devait-il le ravaler dans un libelle pseudonyme, et pousser le raffinement de la perfidie jusqu'à l'envoyer lui-même au président, en lui offrant de prendre sa défense? Il nous en coûte de rappeler de pareils traits; mais ils sont vrais, ils sont connus : les taire, serait trahir notre devoir en pure perte. Nous ne relèverons pas avec sévérité les jugements contradictoires qu'il porta sur les mêmes choses, à des distances plus ou moins grandes. Tout change autour de nous, et nous changeons nous-mêmes : ce qui d'abord semblait digne de notre estime devient digne de notre mépris; et notre goût, notre raison même éprouvent des variations. La véritable inconséquence serait d'être toujours du même avis et de tenir toujours le même langage sur des choses qui ne sont plus ou ne nous paraissent plus les mêmes. Nous insisterons moins encore sur ces lettres si complimenteuses, qu'au même instant d'autres lettres, écrites à d'autres personnes, démentaient quelquefois si cruellement. Le commerce de la vie est malheureusement plein de ces fausse tés. Nous croyons seulement que Voltaire, à-la-fois très-desireux de plaire et très-empressé de médire, pratiqua plus souvent et porta plus loin que personne cette sorte de duplicité. Il est vrai qu'en ce genre les torts des autres restent ordinairement secrets, tandis que ceux de Voltaire ont été tous révélés à-la-fois par une publication qui n'a fait grâce à rien de ce qu'elle avait pu recueillir. Nous doutons fort que l'homme le plus constant dans ses opinions et le plus sincère dans son langage consentît, si la chose était possible, à ce que les lettres, les billets de sa vie entière fussent tout-à-coup reproduits par l'impression. — L'organisation tout extraordinaire de Voltaire, l'extrême sensibilité qui le rendait susceptible à-la-fois de mille impressions diverses et même contraires, l'excessive mobilité qui le faisait passer, en un instant, de la gaîté à la tristesse, de l'attendrissement à la fureur, de l'audace à l'abattement, expliquent l'homme en même temps que l'écrivain, rendent raison des inconséquences de sa conduite et des disparates de son talent. Son esprit était certainement le plus droit, le plus sain dont un homme pût être doué; et son ame, nous aimons à le croire, était naturellement ouverte aux sentiments généreux : mais des passions, dont la source était un amour de la célébrité, exalté jusqu'à ce point qui en fait une frénésie, ont trop souvent troublé et perverti l'usage de ces précieuses qualités. Il y avait en lui comme une lutte continuelle du bon et du mauvais principe. Suivant que l'un ou l'autre était vainqueur, il faisait des

(6) On ne peut rien dire de plus fort, à ce sujet, que ce que Voltaire a dit lui-même, dans un temps, il est vrai, où il n'avait point encore la manie de combattre la religion sans relâche et sans ménagement. Il écrivait à Thiriot, en 1738 : « Je trouve » qu'il est mal à de certaines gens de publier des » ouvrages auxquels ils seraient fâchés de mettre » leur nom au bas. *Je serais honteux à l'excès tou-* » *tes les fois qu'il faudrait nier un ouvrage dont je* » *serais auteur*; j'aimerais mille fois mieux l'a- » vouer, tout méchant qu'il est, que d'être exposé » à mentir trente fois par jour; et, comme, en » l'avouant, je me ferais beaucoup d'ennemis et » n'acquerrais peu de gloire, j'aime mieux tout » net le supprimer. »

actions louables, ou s'abandonnait à des mouvements répréhensibles; il composait des ouvrages dignes d'admiration, ou laissait échapper des productions dignes de mépris. Pour le juger, il faut lui emprunter à lui-même une ingénieuse allégorie, celle de cette jolie statue, formée de tout ce qu'il y a de plus précieux, et de ce qui l'est le moins, qui fut présentée par Babouc à l'ange Ituriel, pour lui faire comprendre ce qu'il fallait penser de Persépolis. Faisons comme le Génie: blâmons les excès où Voltaire s'est laissé entraîner, déplorons les maux qu'il a faits; mais rendons justice à ce qu'il avait de bon, et jouissons des chefs-d'œuvre qu'il a créés: enfin, ne brisons pas la statue d'un grand homme, *parce que tout n'y est pas or et diamants.* — On ferait une bibliothèque entière des ouvrages dont la personne et les écrits de Voltaire sont le sujet. Nous nous contenterons de désigner les plus importants et les plus connus. Sa Vie a été écrite par un grand nombre d'auteurs, entre autres: 1°. par le marquis de Luchet, 1781, 6 vol. in-8°. (*Voy.* LUCHET); 2°. par l'abbé Duvernet, 1786 et 1797, 1 vol. in-8°.; 3°. par M. Mazure, 1821, 1 vol. in-8°.; 4°. par M. Paillet de Warcy, 1824, 2 vol. in-8°.; 5°. par Condorcet: cette dernière Vie fut faite pour être placée en tête de l'édition de Kehl. Il faut joindre à ces écrits biographiques: 1°. les *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, par Wagnière et Longchamp, ses secrétaires (*Voy.* WAGNIÈRE), 1826, 2 vol. in-8°.; 2°. *Mon séjour auprès de Voltaire*, par Collini, 1807, 1 vol. in-8°.; 3°. *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, ouvrage posthume de Chabanon, 1795, 1 vol. in-8°.

Les ouvrages de critique sont beaucoup plus nombreux. Il doit suffire de citer: 1°. les *Erreurs de Voltaire*, par Nonotte, 1762, 2 vol. in-12; 2°. les *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais, à M. de Voltaire*, par l'abbé Guénée, 1815, 4 vol. in-12; 3°. les *Lettres de M. Clément à Voltaire, sur la littérature*, 1773-76, 3 vol. in-8°.; 4°. l'*Examen raisonné des ouvrages de Voltaire*, par Linguet, ouvrage dont la seconde édition, publiée en 1817, 1 vol. in-8°., est accompagnée de notes fort judicieuses, par M. Amar (*V.* LINGUET); 5°. le *Génie de Voltaire apprécié dans tous ses ouvrages*, par Palissot, faisant partie de ses OEuvres, 1809, 6 vol. in-8°. (*V.* PALISSOT). Nous avons indiqué, à leur place, les publications séparées des divers ouvrages de Voltaire; il ne nous reste plus qu'à faire connaître les différentes éditions de ses OEuvres. La première est en 8 vol. in-8°., publiée avec une préface, par Darnaud, Dresde, 1749. Il en parut une autre ensuite, sous le titre d'*OEuvres complètes*, 30 vol. in-4°., fig., Genève, 1768. On y joint ordinairement la Correspondance, 15 vol. in-4°. (même édition, en 45 vol., avec le titre *Paris*, 1796). *Idem*, 40 vol. in-4°., fig., Kehl ou Bâle, 1773. Les épreuves en ont été corrigées par l'auteur. *Idem*, 41 vol. in-8°., Genève, 1775, connue sous le nom d'*édition encadrée*. *Idem*, 70 vol. in-8°., Bâle. *Idem*, 70 vol. in-8°., Gotha. *Idem*, 100 volum. petit in-12, Deux-Ponts. *Idem*, 70 vol. in-8°. et 92 vol. in-12, Kehl, 1785-89, avec des notes de Condorcet, Decroix et Beaumarchais (*V.* DECROIX, au Supplément). Chantreau a publié, en 1801, une Table des

matières pour cette double édition, 2 vol. in-8°. *Idem*, 55 vol. in-8°., Paris, Poinsot, 1792-1800, avec des notes et observations critiques de Palissot. *OEuvres choisies*, 20 vol. in-8°. et in-12, Didot aîné, Paris. *Idem*, 52 vol. in-18, édit. stéréot. de P. et F. Didot, Paris, 1809. *Idem*, 20 v. in-8°., stéréot. d'Herhan. Il a paru, dans ces derniers temps, plusieurs éditions des *OEuvres complètes*. Les plus remarquables sont celles de Desoer, Paris, 1817-19, 13 gr. vol. in-8°.; édition compacte, avec une table de matières, par Alex. Goujon. *Idem*, de Lefevre et Déterville, Paris, 1817-20, 42 vol. in-8°., dirigée par P.-A. Miger, auteur de la Table des matières qui la termine. *Idem*, de Mme. Perronneau, Paris, 1820 et ann. suiv., 56 vol. in-12, commencée avec des notes par M. Beuchot, et continuée par M. L. Dubois. *Idem*, de Renouard, Paris, 1820-25, 66 vol. in-8°., avec table, par P.-A. Miger. *Idem*, de Fortic, Paris, 1822, 100 vol. in-18, impr. à Toul; réimprimée en 1827, 75 vol. dont 18 ont paru. *Idem*, de Plancher, Paris, 1822-25, 44 vol. in-12. *Idem*, de Lequien, Paris, 1822-26, 70 vol. in-8°., avec table des matières. *Idem*, de Dupont, Paris, 1825-27, 70 vol. in-8°., et table des matières. *Idem*, de Dalibon (actuellement Delangle), avec des remarques et des notes par une société de gens de lettres; commencée en 1824, et annoncée en 75 vol. in-8°., gr. pap. vél.; 38 vol. ont paru. Il s'en fait sur pap. fin ordin., chez les frères Baudouin, un autre tirage, qui est à sa 4e. édition. *Idem*, de Touquet, Paris, 75 vol. in-12. Il en a paru 68 vol. L'édition interrompue pendant quelques années, se continue maintenant. *Idem*, de Didot aîné, Paris, 1826; annoncée en 70, puis en 80 livraisons, devant former un seul volume : 48 livraisons ont déjà paru. A—G—R.

VOLTERRE (Daniel Ricciarelli, plus connu sous le nom de Daniel de), peintre et sculpteur, naquit à Volterra en 1509. Sa famille, qui subsiste encore, était une des plus distinguées de cette ville. Son père se plut à cultiver le goût que le jeune Daniel manifestait pour le dessin. Trois habiles maîtres enseignaient alors dans Sienne : c'étaient Jean Razzi, surnommé le Sodoma, Peruzzi et Beccafumi, dit le Meccherino. Daniel suivit leurs leçons. Luzzi pense que c'est sous ce dernier maître qu'il acquit ce grandiose qui le rapprochait de Michel-Ange. « Peruzzi, » dit-il, ne voyait que Raphaël ; le » Razzi n'aimait que le style florentin ; le seul Beccafumi s'efforçait » de ne point abandonner les traces » du Buonarotti. C'est de lui qu'il » dut apprendre à fondre le bronze, » art dans lequel il se distingua d'une manière si grande. C'est de lui » qu'il tient cette manière de mettre » de fortes oppositions de teintes » claires et sombres, que Daniel a » employée dans plusieurs de ses ouvrages. Toutefois, comme l'histoire ne mentionne pas particulièrement le Meccherino parmi les maîtres qu'il eut, et que tout peintre » fut toujours libre d'adopter le style » qui convenait le mieux à son génie, » il se pourrait que ses premiers maîtres l'eussent poussé dans une route » que le genre de son talent ou quelque autre circonstance lui auraient » fait abandonner dans la suite. » Quoi qu'il en soit, ses premiers essais ne faisaient pas pressentir la hauteur à laquelle il devait atteindre dans son art. On y voit l'effort d'un artiste qui se tourmente en vain pour produire

HIST. D'ITALIE.

D. DE VOLTERRE.

Mme Sayer sc.

quelque chose de satisfaisant. Le premier ouvrage qui présagea son mérite fut la façade de la maison de Maffei, qu'il peignit en clair-obscur. Après cette opération, il se rendit à Rome, où il peignit à l'huile une grande toile représentant un *Christ à la colonne*. Ce tableau charma tellement le cardinal Trivulzi, que ce prélat non-seulement s'empressa de l'acheter, mais chargea son auteur de décorer une de ses *villa*, située hors de Rome, et connue sous le nom de *Salone*. Daniel peignit plusieurs grotesques remarquables, particulièrement une *Chute de Phaëton*. Cette fresque frappa tellement Perino del Vaga, que cet habile artiste, qui avait besoin d'un aide dans les travaux qui lui étaient ordonnés, crut ne pouvoir mieux faire, que de se l'associer pour la peinture de l'église de Trente. Ricciarelli s'en tira d'une manière si distinguée, que Perino le choisit également pour terminer la *Figure de S. Jean*, qu'il avait laissée imparfaite dans la chapelle du Crucifix de Saint-Marcel. C'est alors qu'il profita de la circonstance pour exécuter, d'après sa propre invention, les deux figures d'évangélistes, *Saint Matthieu* et *Saint Marc*. Perino, satisfait de ces deux ouvrages, proposa Ricciarelli pour peindre la frise d'une des salles du palais des Massimi. C'est là qu'il représenta plusieurs sujets tirés de l'*Histoire de Fabius Maximus*, qu'il orna de compartiments en stuc. La signora Hélène Orsini, charmée de ces divers morceaux, le chargea d'exécuter plusieurs sujets de la *Vie de sainte Hélène*, dans l'église de la Trinité. C'est pour elle qu'il peignit alors cette fameuse *Descente de Croix* que le Poussin mettait au nombre des chefs-d'œuvre de la peinture, avec la *Transfiguration* de Raphaël et la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin. Outre les nombreuses fresques qu'il a peintes dans cette église, on y voit, de sa main, une foule de grotesques et d'ornements en stuc, qui prouvent la fécondité de son talent. Pour exprimer la fatigue que lui avaient causée tant de travaux de différents genres, il a peint, au-dessus de *Saint François de Paule*, un petit sujet allégorique, représentant une *Troupe de satyres pesant dans une balance des pieds, des mains, des bras, des jambes et des têtes; et les membres qui n'ont pas leur juste proportion, ils les donnent à refaire à Michel-Ange et à Sébastien del Piombo*. A peine avait-il terminé ces divers travaux, que le cardinal Alexandre Farnèse le chargea d'embellir de ses peintures le palais que venait de lui bâtir Antoine de San-Gallo. On ne saurait trop louer les tableaux représentant les *Hauts-Faits de Charles-Quint*, dont il orna le cabinet de Marguerite d'Autriche, fille de ce monarque, dans le palais de Médicis à Navone. Il est difficile de voir rien de plus parfait. Lorsque Perino del Vaga mourut, le pape Paul III, à la recommandation de Michel-Ange, qui avait conçu pour Daniel la plus vive amitié, lui confia le soin de terminer la salle des Rois, dans le palais du Vatican. Il exécuta, au-dessus des huit parties qui se trouvent dans cette salle, des espèces de tabernacles en stuc, au centre desquels il voulait peindre les portraits des rois qui avaient défendu le plus efficacement l'Église; mais il ne put en terminer que deux, la mort du pape, son protecteur, l'ayant empêché d'achever ces travaux, auxquels Jules III, successeur de Paul III, ne songea pas à donner suite. Il pei-

gnit alors quelques fresques, mais elles n'obtinrent pas le même succès que les ouvrages précédents. Il fit, pour Monseigneur Jean della Casa, quelques beaux tableaux, entre autres *David tuant le géant Goliath*, peint sur les deux faces d'une grande armoire, que l'on voit aujourd'hui dans le Musée du Louvre. Cependant Jules III étant mort, Paul IV, son successeur, fut sollicité par le cardinal de Carpi de charger Daniel de terminer la salle des Rois. Ce pontife répondit qu'il était plus urgent de fortifier Rome. Alors, à la recommandation du prélat, l'artiste fut chargé de faire une des statues qui devaient décorer l'entrée du château Saint-Ange. A cette même époque, le cardinal de Montepulciano, ayant formé le dessein d'élever une chapelle à Saint-Pierre *in montorio*, confia à Daniel l'exécution du tableau de l'autel, des fresques et des statues. L'artiste se rendit en conséquence à Carrare, pour y choisir tous les marbres nécessaires à ces divers travaux. En passant par Florence, où il séjourna pendant tout l'été, il y exécuta en plâtre toutes les admirables statues de Michel-Ange, qui décorent la nouvelle sacristie de l'église Saint-Laurent. Il avait emmené avec lui un de ses élèves, très-jeune encore, nommé Horace Pianetti, qu'il aimait tendrement; il eut le malheur de le perdre, et à son retour de Carrare, pour laisser une marque éternelle de son amitié, il fit le buste en marbre de Pianetti, d'après une empreinte moulée sur le défunt, et le plaça, avec une épitaphe honorable, dans l'église de Saint-Michel. Il se rendit ensuite à Volterre, où il peignit un très-petit tableau du *Massacre des Innocents*, admirable par le talent qu'il y déploya, et qui, après avoir été placé dans l'église de Saint-Pierre, a depuis enrichi la galerie de Florence. De là il arriva enfin à Rome, avec les marbres qu'il était allé chercher, et commença la statue de Saint Michel, destinée pour la porte du château, et celles que le cardinal l'avait chargé d'exécuter pour sa chapelle. Mais la lenteur excessive qu'il apportait dans tout ce qu'il faisait l'empêcha de mettre la dernière main à aucun de ces ouvrages. Paul IV avait résolu de faire jeter à terre le fameux *Jugement dernier* de Michel-Ange, dont quelques parties lui paraissaient indécentes; Daniel se chargea de faire disparaître les nudités les plus choquantes, et c'est à lui que l'on doit la conservation d'une des plus belles conceptions du génie. Sans altérer aucune des beautés de l'original, il ôta au zèle le plus aveugle tout prétexte de détruire ce chef-d'œuvre. Tandis qu'il était occupé de ce travail, Robert Strozzi fut envoyé à Rome par la reine Catherine de Médicis, pour trouver un artiste capable d'exécuter le monument qu'elle voulait élever à la mémoire de Henri II, son époux. Strozzi jeta les yeux sur Michel-Ange; mais ce grand artiste, affaibli par l'âge, ne voulut pas se charger d'une entreprise aussi considérable, et indiqua Ricciarelli, comme celui qui saurait le mieux remplir les intentions de la reine. Daniel accepta cette offre, et forma le dessein de faire en bronze la statue équestre du roi de France. Le cheval devait être fondu d'un seul jet, et il devait y placer la figure du monarque, armé de toutes pièces. Il fit d'abord, sous la direction de Michel-Ange, le modèle en petit de sa statue; puis il se prépara à la fondre, et réclama à cet effet les conseils des plus habiles fondeurs de

cette époque. Tout était déjà disposé quand Pie IV, successeur de Paul IV, fit dire à l'artiste qu'il l'avait choisi pour terminer enfin la grande salle des Rois au Vatican. Daniel voulut s'excuser en alléguant l'entreprise dont il était chargé par la reine de France, et dit au pape qu'il ferait les cartons; qu'il laisserait à ses meilleurs élèves le soin de les peindre, et qu'il exécuterait de sa main tout ce qu'il pourrait. Le pontife, mécontent de cette réponse, résolut de confier ce travail à Salviati : ce choix éveilla la jalousie de Daniel, et par l'entremise du cardinal de Carpi et de Michel-Ange, il obtint qu'on lui conservât la moitié des peintures de cette salle. Toutefois il n'y fit absolument rien, et occupé tout entier de sa statue il commença les travaux de sa fonte. Elle ne réussit point, et il se détermina alors à tout recommencer. Il n'épargna ni peines ni fatigues; éclairé par l'expérience malheureuse qu'il venait de faire, il réussit enfin complétement dans la fonte de son cheval; mais les fatigues qu'il s'était données lui occasionèrent une fluxion de poitrine qui l'emporta, en 1566, âgé seulement de cinquante-sept ans. Ses exécuteurs testamentaires le firent ensevelir dans l'église des Chartreux, et placèrent sur son tombeau cette statue de Saint Michel, qu'il avait faite pour le portail du château. La mort l'empêcha de faire la statue de Henri II. Le cheval ne fut transporté en France qu'en 1639, par ordre du cardinal de Richelieu, qui le fit venir pour porter la statue de Louis XIII, que l'on voyait au centre de la Place Royale, à Paris, et qui fut détruite au commencement de la révolution. Il avait vingt palmes de haut sur quarante de longueur, et il était d'un sixième plus grand que celui de Marc-Aurèle. Daniel de Volterre laissa un grand nombre d'excellents élèves, parmi lesquels on cite Michel Alberti de Florence, et Félicien de San-Vito, ses exécuteurs testamentaires, Jean-Paul Rossetti, Marc de Sienne, Jules Mazzoni, etc. Quant à sa manière, aucun peintre ne s'est approché plus que lui de celle de Michel-Ange; et c'est avec les conseils de ce grand maître qu'il exécuta son chef d'œuvre de la *Descente de Croix*. Tout dans cette sublime composition excite l'admiration. Le Christ est bien le corps d'un homme qui vient d'expirer, qui s'affaisse tandis qu'on le détache de la croix. Les Apôtres qui s'occupent de ce pieux office, la Mère de douleur et le disciple bien-aimé, qui contemplent cette scène de désolation en versant des larmes, tout est d'une expression admirable. Le coloris des chairs et la teinte générale sont tout-à-fait historiques, et montrent plus de vigueur que de délicatesse. On y remarque un relief, un accord, une entente de l'art, que Michel-Ange ne posséda pas à un degré plus éminent; et si ce grand peintre avait mis son nom à ce tableau, on le prendrait pour une de ses plus belles productions. C'est *sans doute* à quoi Daniel a voulu faire allusion, en peignant au-dessous un portrait de Michel-Ange, avec un miroir à la main comme pour indiquer qu'il se reconnoyait dans cette peinture. Le gouvernement français voulut faire transporter ce tableau à Paris; mais, les événements de 1814 étant survenus, il est resté à Rome. Le Musée du Louvre ne possède de Daniel Volterre que le *David qui tue Goliath*. Ce tableau

fut long-temps attribué à Michel-Ange, dont il porte tout le caractère; mais il a depuis été restitué à son véritable auteur. P—s.

VOLTOLINA (Joseph Milius), poète latin, né, dans le seizième siècle, à Salo, sur le lac de Garda, fut un des fondateurs de l'académie des Unanimes, établie dans cette ville en 1564. Lié de l'amitié la plus intime avec Bonfadio (*V.* ce nom), écrivain distingué, c'est à lui que Voltolina s'adresse dans l'invocation de son poème: *De hortorum cultura libri tres*, Brescia, 1574, très-rare. Le cardinal Querini a donné, dans le *Specimen Brixiens. litterat.*, II, 259, l'analyse de ce poème, dont il égale l'auteur aux premiers écrivains de cette époque. Si le P. Rapin, dit-il, eût connu l'ouvrage de Voltolina, il ne se serait pas vanté d'avoir osé le premier traiter en vers le sujet des Jardins (*V.* Walafrid-Strabon). A la suite de ce poème, on trouve une *Églogue* et un *Hendecasyllabe*. Voltolina est encore l'auteur de l'*Hercules Benacensis*, Brescia, 1575, poème aussi rare que le précédent. W-s.

VOLUMNIUS (*Titus*), chevalier romain, s'est immortalisé par son amitié pour M. Lucullus. Après la bataille de Philippes, ils revinrent tous deux à Rome; et Lucullus, proscrit avec le reste des partisans de Brutus et Cassius, fut égorgé par les sicaires de Marc-Antoine. Volumnius resta près du corps de son ami, poussant des cris de désespoir; traîné aux pieds du farouche triumvir, « Ordonne, lui dit Volumnius, que je sois reconduit près du corps de Lucullus pour être mis à mort car je ne dois pas lui survivre, moi la cause de sa perte, pour l'avoir engagé dans cette guerre si malheureuse. » Volumnius obtint sans peine la grâce qu'il sollicitait. Il ramassa la tête sanglante de son ami, et les yeux fixés sur les siens, tendit le cou au glaive du bourreau (an de Rome 711, 41 av. J.-C.). W—s.

VOLUSIUS. *Voy.* Moecianus.

VONCK (François), né vers 1735, au village de Lombeck-Sainte-Marie, près Bruxelles, de parents cultivateurs, étudia au collége des Jésuites. Il suivit avec distinction les cours de philosophie et de droit à l'université de Louvain. Ses débuts au barreau de Bruxelles eurent de l'éclat; et son nom figurait parmi ceux des plus habiles jurisconsultes de cette ville, à l'époque où l'empereur Joseph II voulut faire dans ses provinces belgiques des innovations qui éprouvèrent une si vive opposition. Tous les projets du monarque autrichien étaient loin toutefois de déplaire également à Vonck; mais les formes despotiques et le mépris des priviléges de la nation le révoltèrent. Il fit connaître sa manière de voir, dans une brochure flamande qui produisit une grande sensation, et il devint bientôt l'âme d'un comité d'opposition, dont Vander-Noot (*V.* Vander-Noot, au Supplément) était l'agent avoué. Plus ambitieux, plus ardent et plus propre à remuer les masses, celui-ci, quoique moins instruit et moins habile, acquit plus d'influence. Il se rendit à Breda, vers 1789, pour y former, sous la protection de la Hollande, le noyau de l'armée *patriote*, qui parvint, en décembre de la même année, à s'emparer de Bruxelles. Devenu l'idole du peuple, il fit dans cette ville une entrée vraiment triomphale; et Vonck, bien que membre du congrès souverain, négligé par son collègue, son ancien ami, conçut dès-lors un mécontentement qui s'accrut de jour

HIST. DES PAYS-BAS.

VONDEL.

Vischer del.t London direx.t

en jour. Partisan des idées démocratiques, qui se fortifièrent encore en lui par l'exemple de ce qui se passait en France, il conçut le projet d'affaiblir le pouvoir de la noblesse et du clergé. Il parvint à faire adopter ses principes, non-seulement par le duc d'Ursel et le prince Auguste d'Aremberg, comte de La Marck, mais encore par le général en chef Vander-Mersch (*V.* ce nom). Il croyait l'instant favorable pour rompre en visière à Vander-Noot; cependant celui-ci, qui connaissait les plans de ses adversaires, s'était mis en mesure de les déjouer. Il avait obligé Vander-Mersch à venir rendre compte de sa conduite à Bruxelles; et Vonck, contraint de chercher précipitamment un refuge à Lille, fut déclaré *traître à la patrie*. Un voyage qu'il fit alors à Paris lui valut un accueil flatteur de la part de quelques députés célèbres du côté gauche de l'Assemblée constituante. C'est l'unique fruit qu'il en retira. De retour à Lille, il publia un Mémoire apologétique, brochure in-8°. Ce livre, dont l'édition, presque tout entière, envoyée à Bruxelles, y fut saisie par la police de Vander-Noot, est devenu fort rare. Il contient, au reste, plus de raisonnements et de dissertations que de faits. Le style en est diffus et peu correct. Quelques mois après le retour des Autrichiens à Bruxelles, Vonck obtint la permission d'y revenir (1791); et cet homme, qui venait de donner son nom à un parti (*les Vonckistes*), y mourut, l'année suivante, presque entièrement ignoré. D'un caractère noble et désintéressé, mais ennemi de toute contrainte, et se pliant avec peine aux usages de la société, Vonck aimait à passer sa vie au milieu de ses livres et de quelques amis intimes. Il n'avait jamais voulu se soumettre aux liens du mariage. St—t.

VONDEL (Juste Van den), poète hollandais, né à Cologne, le 17 novembre 1587, mérite une mention d'autant plus distinguée, qu'il est moins connu hors de sa patrie. Bien qu'à la renaissance des lettres la Hollande ne demeurât point plongée dans un honteux sommeil; bien que l'affranchissement du peuple batave dût éveiller les esprits dans son sein, et aiguillonner le génie; bien que des hommes d'un mérite supérieur ne tardassent pas à s'y occuper d'une littérature nationale, et qu'ils eussent déjà déployé de généreux efforts dans cette honorable carrière (*Voy.* les articles Spiegel, Hoofft, Visscher, Cats, etc.), il manquait un point central pour diriger la commune tendance vers le but d'une noble émulation; il fallait un de ces hommes rares qui, secouant les entraves, sût s'élever au-dessus de la commune portée, et devenir le coryphée du Parnasse hollandais : cet homme fut Vondel. Ses parents appartenaient à la communion des anabaptistes ou des téleiobaptistes, (dénomination préférée aujourd'hui). Ils avaient fui les persécutions religieuses, en s'établissant, dans le commerce de la chapellerie, d'abord à Utrecht, et peu de temps après à Amsterdam. Il faut bien que, dès son adolescence, Vondel ait manifesté des dispositions privilégiées pour le commerce des Muses, puisque dans une épître en vers, datée de Florence, 1600, quand il n'avait encore que treize ans, l'illustre Hoofft faisait déjà mention de lui comme d'un jeune adepte qui annonçait ce qu'il deviendrait un jour. Vondel se maria à l'âge de 23 ans, et ce fut sa femme qui se chargea des soins de

son commerce de bonneterie, dont lui-même s'occupait fort peu. N'ayant point reçu d'éducation lettrée, il déplorait ce vide, et, à vingt-six ans, il se mit à apprendre le latin, et ensuite le grec. Il s'était déjà familiarisé avec le français; mais il avait besoin des deux idiomes qui seuls pouvaient l'initier dans les anciens monuments de la science et du goût. En 1612, il publia sa tragi-comédie intitulée : *Pascha* ou *la délivrance d'Israël*, production informe, dans le genre de celles des Rhétoriciens du temps, et qu'il condamna à l'oubli, bien qu'elle se trouve recueillie dans le premier volume de son théâtre. Sa tragédie du *Sac de Jérusalem*, qui vit le jour en 1620, atteste de notables progrès. Mais il prit un tout autre essor dans son *Palamède*, en cinq actes, publié cinq ans après. L'indignation l'avait inspiré. Sous le voile assez transparent d'événements arrivés à l'époque de la guerre de Troie, il y faisait allusion au meurtre judiciaire d'Oldenbarnevelt, cette ineffaçable tache dans le stathoudérat de Maurice. Il fallut toute la protection dont le magistrat d'Amsterdam couvrit un citoyen aussi distingué, pour que Vondel ne fût puni de cette licence que par une amende de trois cents florins. Cette disgrâce ne le découragea point; et la cause de la liberté civile et religieuse, l'une et l'autre éminemment compromises dans les événements de 1619 et de 1620, ne lui en devint que plus chère. Le coup-d'état stathoudérien, frappé dans le trop fameux synode de Dordrecht, alluma au plus haut point son courroux patriotique. Il se fit l'apologiste à outrance des Arminiens ou des Remontrants, condamnés au synode :

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Le fiel de la satire coula abondamment de sa plume. Archiloque et Juvénal n'ont rien produit de plus acerbe que sa pièce intitulée : l'*Étrille*, et quelques autres du même genre. Vers 1630, il s'occupait d'un poème épique en douze chants, dont le héros était Constantin-le-Grand. Des chagrins domestiques et la mort d'une épouse très-méritante le lui firent abandonner. En renonçant à ce projet, il détruisit tout son travail. En 1638, il composa sa tragédie de *Messaline*. La pièce était en répétition, quand des applications malicieuses la firent interdire. Vondel conjura les suites de l'affaire, en livrant son ouvrage aux flammes. L'année suivante, sa tragédie des *Vierges* (sainte Ursule et ses onze mille compagnes) offrit la preuve non équivoque de la propension de Vondel pour la doctrine de l'Église catholique, qu'au grand regret de ses amis il embrassa deux ans après. Sa *Marie Stuart* porte la même empreinte, et lui coûta une nouvelle correction judiciaire de cent quatre-vingts florins, en réparation de son langage peu mesuré sur le compte de la reine Elisabeth. Mais nous voici à l'apogée du succès dramatique de Vondel. L'inauguration du nouveau théâtre d'Amsterdam, construit par l'architecte Van Kampen, le même à qui l'on doit le magnifique hôtel-de-ville de cette vaste cité, fut pompeusement célébrée, en 1637, par la représentation d'une tragédie de Vondel, dédiée à Grotius, et intitulée : *Gisbert d'Amstel*, ou *le Sac de la ville d'Amsterdam et l'Exil de Gisbert*. Le sujet en était pris dans l'histoire de cette ville au treizième siècle, mais les détails en sont essentiellement fictifs. La scène se passe,

partie hors de la ville, partie dans l'intérieur, au jour de Noël. L'action commence à trois heures du soir, et se termine dans la matinée du lendemain. Elle est en cinq actes, mêlée de chœurs, et le spectacle, surtout au troisième acte, est d'une magnificence religieuse des plus imposantes. On est à la messe de minuit, dans la riche abbaye des dames de Sainte-Claire. Nous ne croyons pas que, sur aucun théâtre, on puisse citer l'exemple d'un succès national aussi soutenu. Depuis près de deux siècles, *Gilbert d'Amstel* est toujours resté au théâtre. La langue a changé; le goût a introduit d'autres règles; les usages, les mœurs, la forme du gouvernement ont subi des modifications infinies; et la génération présente applaudit la muse de Vondel, comme la génération contemporaine, comme toutes les générations successives. C'est que le poète a su remuer toutes les cordes sensibles du cœur humain. Ce n'est pas seulement à Amsterdam, c'est partout où l'on cultive en Hollande l'art dramatique, qu'il semble que, vers la fête de Noël, ce soit un besoin de revoir le Gisbert d'Amstel. Il y a, si l'on veut, de la prévention, de l'engouement, dans ce phénomène; mais y a-t-il rien de plus intéressant, de plus respectable que cet enthousiasme? Au milieu de la désolation du cinquième acte, le poète porte ses regards dans l'avenir, et il prédit à la ville d'Amsterdam ses hautes destinées, qui se déroulaient déjà avec tant d'éclat, qui en présageaient de plus brillantes encore. Ce moyen, employé avec tant de succès par Virgile, dans l'Énéide, on avait pu le remarquer aussi dans une pièce antérieure de Vondel, dans ses *Vierges*, où il fut inspiré par son attachement à sa ville natale de Cologne (*V.* URSULE). Les tragédies de ce poète, en grande partie puisées dans l'histoire sainte ou traduites du théâtre grec, ont été recueillies en deux vol. in-4°., Amsterdam, 1720: elles sont au nombre de trente-deux. C'est surtout le théâtre grec qu'il avait pris pour modèle (1). Il n'y a guère que la moitié de ces pièces qui aient paru sur la scène. Des scrupules religieux, des considérations politiques, en écartèrent les autres. Le *Palamède*, frappé d'abord d'une proscription si sévère, fut joué jusqu'à trois fois à Amsterdam, en 1665, et une fois à Rotterdam. Il fallait pour cela un changement absolu de système dans les affaires publiques. Les tracasseries d'une direction théâtrale, empoisonnée de jalousie, donnèrent aussi beaucoup de dégoûts à notre poète. Avant de quitter ses tragédies, nous croyons devoir encore une mention spéciale à deux, au *Lucifer* (1654) et au *Jephté* (1659). La première, conception éminemment hardie et originale, a pour sujet la chute des mauvais anges; et le lieu de la scène est le ciel. Rien de plus sublime que le chœur des anges (une hymne à la divinité) à la fin du premier acte. Plusieurs passages de la pièce offrent un rapport remarquable avec le *Paradis perdu* de Milton, qui ne vit le jour que quelques années après. Les clameurs des théologiens firent écarter *Lucifer* du théâtre, après la seconde représentation. Vondel faisait un cas particulier de son *Jephté*;

(1) Un programme de la faculté des lettres d'Utrecht proposa, en 1820, pour sujet du prix académique la comparaison du *Gisbert d'Amstel* de Vondel, avec les règles et les lois de la tragédie grecque. Deux excellents Mémoires furent couronnés, l'un de M. Pierre-Josué-Louis Huet (*Commentatio de Græcæ tragœdiæ ratione et nobilissimâ Vondelii fabulâ*, Gysbrecht van Amstel) *ad eam exactâ* (Utrecht, 1821, in-8°.); l'autre Mémoire était aussi d'un étudiant à Utrecht, *ibid.* 1821, in-8°.

et la manière dont il établit, dans un avant-propos, que toutes les lois de la tragédie y ont été soigneusement observées, prouve l'étude approfondie qu'il en avait faite. Au second acte, une scène entre Jephté et Iffis, sa fille, est de la plus grande beauté. Vondel fut à-la-fois un grand poète tragique, lyrique et satirique; et nous ne doutons pas que, s'il n'eût abandonné son *Constantin*, il aurait pu prendre un rang distingué dans l'épopée. Des dix volumes de l'édition in-4°. de ses *OEuvres* (2), les deux premiers offrent ses *Poésies mêlées*. Quelle époque, plus que celle où vécut Vondel, a été fertile en grands événements, féconde en grands hommes? La liberté naissante déployait des prodiges par terre et par mer. De belles institutions, d'utiles établissements se multipliaient de toutes parts. Vondel célèbre ces hommes, ces événements, ces institutions, et il est toujours au niveau de son sujet. Il a trois livres de Poésies lyriques : mais est-il des odes plus sublimes que la plupart des chœurs de ses tragédies? On peut dire que ce genre est à lui. Le second volume, ainsi que le sixième, offrent ses virulentes Satires. On peut appliquer aux événements ecclésiastiques qui se passaient sous ses yeux, et qui ne furent rien moins qu'étrangers à son changement de religion, le *difficile est satyram non scribere*. Ses poésies religieuses ne lui font pas moins d'honneur, surtout ses *Contemplations sur Dieu et sur la religion*, en cinq livres; ses *Mystères des autels* (le sacrifice de la messe), en trois livres; sa Traduction des *Psaumes*. Il a un Recueil d'*Héroïdes sacrées*, un poème de *Jean-Baptiste*, en six livres. Les *Emblèmes* étaient trop en vogue de son temps pour qu'il s'abstînt de ce genre. Il a traduit *Horace* en prose, les *Métamorphoses d'Ovide* en vers, *Virgile* tout entier en vers et en prose. Vondel a fait faire un pas immense à la langue et à la poésie hollandaises; on peut dire qu'il fut en Hollande le créateur de la langue poétique. Il publia à Amsterdam, en 1650, une *Manuduction à la poésie hollandaise*. Cette production est appréciée par M. Ypey, dans son *Histoire de la langue hollandaise*, pag. 464-474. Au milieu de tant d'honorables travaux, Vondel n'eut qu'une existence assez ingrate. La perte d'une épouse éminemment utile à son ménage, la mort d'un fils qu'il chérissait, les désordres ruineux d'un autre fils, abreuvèrent ses jours d'amertume. Il se vit menacé d'une vieillesse indigente, et, pour y échapper, réduit à accepter une chétive place d'employé au Mont-de-Piété d'Amsterdam. Il en supporta les ennuis pendant dix ans, au bout desquels il obtint d'en être déchargé, mais avec conservation de ses honoraires de six cent cinquante florins. Ainsi, rendu aux muses encore pour quelques années, il atteignit, le 5 février 1679, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le terme de sa glorieuse carrière. Son corps fut inhumé, trois jours après, dans le temple, dit l'*Église-Neuve*. Quatorze poètes ou amateurs de poésie le portèrent à sa dernière demeure, et reçurent chacun, pour souvenir, une médaille d'argent ciselé, offrant d'un côté le buste de Vondel, et de l'autre un cygne. On peut voir cette médaille, et encore une autre frappée à l'honneur de ce grand poète, dans l'*Histoire métallique des Pays-Bas*, par Van Loon, tom. III, pag.

(2) Il en a paru en 1820, à Amsterdam, une édition in-12, soignée par M. Jérôme de Vries.

264. Ce ne fut que trois ans plus tard que le bourgmestre Jean Six fit tailler sur la tombe de Vondel ce chronostique: *VIrphœbo et MVsIs gratVs VonDeLIVs hIC est.* En 1772, des admirateurs de Vondel ont placé sur sa tombe une urne en marbre noir, avec des ornements blancs, posée sur un socle, dans une niche, et ne portant pour toute inscription que le nom de ce grand poète. Un beau portrait de lui, gravé par Corneille Visscher, se paie, quand il porte toutes les remarques recherchées par les amateurs, jusqu'à douze cents francs. Le premier cahier, nouvellement publié, de l'*Isographie des hommes célèbres*, offre le *fac-simile* de son écriture. Vondel a laissé une mémoire vénérée, sous le rapport moral comme sous le rapport littéraire. Il était d'un commerce sûr, unissant la sobriété à l'amour du travail; peu expansif en société, et ayant habituellement l'air concentré: il ne se targuait point de son mérite, et aimait à encourager, par une sorte d'adoption, le talent naissant. Tout, dans sa conduite subséquente, a fait juger que son accession à l'Église catholique fut de bonne foi; et les secours spirituels qu'il en a reçus ont adouci sa paisible agonie. M—on.

VONONÈS Ier., 17e. roi des Parthes, était un des quatre fils que Phraates IV avait envoyés en otages à Rome. Les Parthes, après s'être défaits de leurs rois Phraates et Orodes II, députèrent à Rome afin de demander un de leurs princes pour souverain, et Vononès fut celui que l'empereur Auguste leur donna, vers l'an 14 de J.-C. Le jeune roi apporta, chez des peuples durs et barbares, des vertus douces, affables, pacifiques, des mœurs policées, un goût et une magnificence qu'ils regardèrent comme des vices et des ridicules. Ils s'indignèrent d'être gouvernés par un esclave (c'est ainsi qu'ils nommaient les otages), et offrirent la couronne à Artaban, prince du sang des Arsacides, qu'ils allèrent chercher jusque chez les Dahes, où il avait trouvé un asile contre la cruelle jalousie de Phraates IV (1). Vononès, qui avait encore un puissant parti, triompha de son compétiteur; mais, Artaban étant venu avec une armée plus puissante, Vononès vaincu fut obligé de se réfugier avec un petit nombre de soldats dans l'Arménie, dont le trône était vacant depuis les troubles qui avaient suivi la mort d'Ariobarzane et de son fils Artavasde. Il y fut placé par les Arméniens; mais, poursuivi par Artaban, il ne put s'y maintenir. Forcé d'abandonner presque aussitôt son nouveau royaume, il se retira à Antioche, auprès de Silanus, gouverneur de Syrie. Tibère, craignant d'irriter les Parthes, refusa de le secourir. Artaban, maître de l'empire des Arsacides, donna son frère Orodes pour roi aux Arméniens. Germanicus, neveu de Tibère, chasse Orodes; mais, au lieu de rétablir Vononès sur le trône, il place un prince étranger, Zénon, fils de Polémon, roi de Pont, lequel prend le nom d'Artaxias. Artaban ayant, dans une entrevue avec Germanicus, sur les bords de l'Euphrate, renouvelé l'alliance des Parthes avec les Romains, Vononès fut sacrifié à des intérêts politiques, ou peut-être à la bienveillance que lui témoignait Pison, nouveau proconsul de Syrie, ennemi de Germanicus. Transféré avec ses trésors à Pompeïopolis, ville

(1) Quelques auteurs disent, mais sans preuves, qu'Artaban était déjà roi de Médie.

maritime de la Cilicie, où on lui donna des gardes, il tenta de se soustraire à leur surveillance; mais il fut assassiné au passage du Pyramus, l'an 19 de J.-C., par un officier qui, feignant de se laisser corrompre, l'avait suivi dans sa fuite. La seule médaille de Vononès Ier. que l'on connaisse prouve que ce prince s'éloignait des usages orientaux, même dans le type de ses monnaies. Sa tête porte le diadème et des boucles d'oreilles, mais non point la tiare médique des Arsacides. Sur le revers on voit la figure de la victoire, avec cette légende, dans le style de plusieurs médailles romaines : *Le roi Vononès a vaincu Artaban.* — Vononès II, 22e. roi des Parthes, régnait depuis quelques années en Médie, lorsque la mort de son père Gouderz ou Gotarzès l'appela au trône des Arsacides, l'an 50 de J-C.; mais il fut forcé bientôt de l'abandonner à Vologèse Ier. qu'on lui donna pour successeur. A—T.

VOPISCUS (*Flavius*), l'un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, florissait dans les premières années du quatrième siècle, sous les règnes de Dioclétien et de Constance-Chlore. Il était né à Syracuse, d'une famille distinguée. Son aïeul et son père avaient été liés d'une manière assez intime avec Dioclétien, avant son élévation à l'empire. Vopiscus étant venu demeurer à Rome dans sa jeunesse, y cultiva les lettres par goût. On ignore s'il se mit jamais sur les rangs pour briguer quelques emplois; mais il est certain qu'il jouissait d'une considération méritée. Un jour qu'il avait assisté aux cérémonies de la fête de Cybèle, Junius Tiberianus, préfet de Rome, l'ayant aperçu dans la foule, le fit monter dans sa voiture pour le reconduire. Dans le trajet, la conversation s'engagea sur les vies des derniers empereurs. Tiberianus le pressa vivement d'écrire celle d'*Aurelien*; et Vopiscus ayant fini par y consentir, le préfet fit mettre à sa disposition le journal et l'histoire des guerres de ce prince, que l'on conservait écrits sur de la toile de lin à la bibliothèque ulpienne. Si, comme quelques auteurs le conjecturent, Vopiscus s'occupa sur-le-champ de cet ouvrage, il prit tout le temps nécessaire pour le revoir et le perfectionner, puisqu'il est certain qu'il ne le fit paraître que dans un âge avancé. Cette histoire eut beaucoup de succès; ce fut sans doute ce qui décida l'auteur à continuer son travail en écrivant les Vies de l'empereur *Tacite* et de *Florien*, son frère. Ayant, dans la Vie de Florien, saisi l'occasion de dire un mot de Probus, il s'excuse d'anticiper sur les événements : « Je ne le fais, ajoute-t-il, » que pour qu'il ne soit pas dit, si » les destins terminaient mes jours, » que je suis mort sans avoir payé » une sorte de tribut à la mémoire » de ce grand homme. » En commençant la Vie de Probus, Vopiscus déclare qu'il ne s'est point proposé d'imiter Salluste, Tite-Live, Tacite, etc., mais les historiens qui ne se sont pas tant piqués de bien écrire que d'écrire avec fidélité, tels que Suétone, Jules Capitolin, Ælius Lampridius, et quelques autres dont les ouvrages ne nous sont point parvenus. Il consulta pour la Vie de ce prince les registres du portique de porphyre, les actes du sénat et du peuple; et en outre il tira de grandes lumières des *Éphémérides* de Turdulus Gallicanus, « vieillard, dit-il, respecta- » ble et de grande probité, qui m'ho- » nore de son amitié. » Il dédia la Vie de Probus à son cher Celse, que

la conformité du nom a fait confondre quelquefois par une grave erreur de chronologie avec l'Hippocrate latin. En la terminant il annonce qu'il se propose d'exposer en peu de mots ce qu'on sait des quatre tyrans, *Firmus*, *Saturnin*, *Proculus* et *Bonose*; puis il ajoute : Si nous vivons, nous parlerons de Carus et de ses fils. Cette idée d'une fin prochaine, qui poursuit sans cesse Vopiscus, doit faire conjecturer qu'il était alors malade ou fort âgé. La publication des Vies de *Carus*, de *Numérien* et de *Carin*, fut le terme des travaux que Vopiscus s'était prescrits. Sa prudence ou sa modestie l'empêcha d'aller plus loin: « Pour l'histoire de Dioclétien, dit-» il, et des princes qui l'ont suivi, » elle exige un style plus relevé que » le mien. » Vopiscus est généralement regardé comme le plus habile des écrivains de l'*Histoire Auguste*. Il a beaucoup d'érudition et encore plus d'exactitude, d'ordre et de méthode; mais il manque de critique et des autres qualités de l'historien. Il partage la crédulité de ses contemporains pour les oracles et les présages. Il est plein de vénération pour Apollonius de Tyanes (*V.* ce nom, II, 320); il en raconte divers prodiges, entre autres que l'ombre du philosophe apparut à Aurélien, occupé du siége de Tyanes, et le détourna de ruiner cette ville comme il en avait le dessein. « Vopiscus se » proposait de donner, sous les aus-» pices de ce grand homme, un » *Abrégé de sa vie*, pour étendre » encore davantage la connaissan-» ce de toutes les merveilles qu'il a » opérées; » mais ce projet ne paraît pas avoir reçu son exécution. Les *Vies des empereurs* par Vopiscus sont imprimées dans les diverses éditions des *Historiæ Augustæ scriptores* (*V.* Spartien, XLIII, 263), à la suite de celles que l'on doit à Capitolin, dont elles forment la continuation. Dan.-Guill. Moller a publié: *Dissert. de Flavio Vopisco*, Altdorf, 1687, in-4°. W—s.

VORAGINE ou VARAGINE (Jacques de), l'auteur ou compilateur de la *Légende dorée*, était né vers 1230, à Varaggio, bourg de la côte de Gênes, d'une ancienne famille. Ayant pris, en 1244, l'habit de Saint-Dominique, il se distingua par son attachement à ses devoirs, et par son goût pour l'étude; il professa les saintes lettres, dans diverses maisons de son ordre, avec un grand succès, et s'acquit une réputation par son talent pour la chaire. Élu, l'an 1267, provincial de la Lombardie, il conserva cet emploi pendant dix-huit ans, et ne le quitta que pour celui de définiteur. L'estime des souverains pontifes et des membres du sacré collége fut le prix des services qu'il ne cessait de rendre à l'Église. Il profita de son crédit pour réconcilier ses compatriotes avec le Saint-Siége, et reçut, en 1288, la commission honorable de lever l'interdit lancé quelque temps auparavant contre les Génois. Nommé à l'archevêché de Gênes, en 1292, il y tint un synode dans lequel furent réglés plusieurs points importants de discipline. Il travailla sans relâche à réformer les mœurs de son clergé, et fit tous ses efforts pour maintenir la paix dans son diocèse. Ce digne prélat mourut le 14 juillet 1298, et fut inhumé, comme il l'avait demandé, dans l'église des Dominicains. Flav. Biondo, et d'après lui Philippe de Bergame rapportent que Jacques de Voragine s'étant présenté, le premier jour de carême, devant

Boniface VIII, pour participer à la distribution des cendres, le pontife, qui le soupçonnait de favoriser la faction impériale, lui jeta des cendres dans les yeux, en lui disant : *Memento quia gibellinus es et cum gibellinis tuis in pulverem reverteris.* Ce fait est démenti par les meilleurs critiques ; et tous conviennent que si Boniface a tenu la conduite qu'on lui prête, ce ne peut être qu'à l'égard de Porchet. Spinola, successeur de Voragine sur le siége de Gênes, fut celui qui encourut réellement la disgrâce de la cour de Rome. C'est principalement à sa compilation des Vies des saints, que Voragine doit la célébrité dont il jouit encore. Elle est intitulée dans les manuscrits, ainsi que dans les premières éditions : *Historia Lombardica seu Legenda sanctorum ;* mais le premier titre ne convient qu'au chapitre 176, qui fait suite à la Vie de saint Pélage. Dans leur enthousiasme pour ce Recueil, aujourd'hui si dédaigné, les contemporains de Voragine ne le nommaient que *Legenda aurea,* que nous avons traduit par *Légende dorée* (1). Peu d'ouvrages ont joui d'autant de faveur ; mais il n'en est point non plus qui soit tombé dans un tel discrédit. Il a été réimprimé plus de cinquante fois dans le quinzième et le seizième siècle, et il a été traduit dans presque toutes les langues. La première édition avec date est celle de 1474, sans nom de ville ni d'imprimeur ; mais on en connaît deux sans date, que l'on croit antérieures. Parmi les autres éditions du quinzième siècle, on recherche surtout celle de Paris, *Ulrich Gering*, 1475 ; de Cologne, 1476, et de Nuremberg, 1481, toutes in-fol. (*V.* le *Dictionn.* de Laserna Santander, III, 470). La *Légende dorée* fut traduite en français par J. de Vignay (2). Cette version, revue par le P. Battalier, dominicain, fut publiée à Lyon, en 1476, in-fol. (3), et depuis, réimprimée à Paris, par Verard, en 1490, 1493 et 1496. Il existe de l'édition de 1493 des exemplaires sur vélin. La Bibliothèque du roi en possède deux ; l'un est celui qui fut offert à Charles VIII, par Verard ; il est enrichi de belles miniatures (Voy. *le Catal. des vélins*, par M. Van Praët, V, 24). C'est à Nicol. de Manerbi que l'on doit la traduction italienne, imprimée, pour la première fois, à Venise, en 1475, in-fol. ; on en connaît des exemplaires sur vélin. Parmi les raretés bibliographiques, on doit encore citer l'édition de la version anglaise, imprimée par le célèbre Wil. Caxton, Londres, 1483, in-fol. (4). On ne reproduira point ici les reproches que tous les critiques ont faits à Voragine (*V.* la *Préface des Vies des saints*, par Baillet, et l'*Histoire des auteurs ecclésiastiq.*, par Dupin). Sa crédulité, qui paraît aujourd'hui inconcevable, était partagée, presque sans aucune exception, par tous ses contemporains. Voragine n'est point l'inventeur des fables qu'il a publiées ; il n'a fait que

(1) C'était la *légende d'or* qu'il aurait fallu dire, comme Ginguené le remarque dans son *Histoire d'Italie.*

(2) Il existe une autre traduction française de la *Légende dorée*, par Maître Jean Belet ; elle est restée manuscrite.

(3) Les curieux réunissent à ce volume : *Légende des saints nouveaulx* qui ont été pris et colligez en Vincent historial (Vincent de Beauvais), et divers lieux, lesquels saints ne sont point dans la grande Légende, Lyon, 1477, petit in-fol. Les traducteurs ou collecteurs de ce nouveau recueil sont le même J. Battalier ou Bathalier de l'ordre des Jacobins, et Maître Julianet (Jul. Macho) de l'ordre de Saint-Augustin.

(4) Le P. Échard a donné dans sa *Biblioth.* la liste de toutes les éditions qu'il a pu découvrir de la Légende dorée et des manuscrits, en indiquant les cabinets où ils existaient à cette époque.

rassembler et mettre en ordre ce que d'autres avaient écrit avant lui : loin de l'en blâmer, il faut le louer d'avoir, par ce moyen, préservé d'une destruction inévitable une foule de pièces importantes pour l'histoire. On doit encore à Voragine des *Sermons* pour le *carême*, les *dimanches* et les *principales fêtes* de l'année; ils ont été traduits en latin, et imprimés, chaque partie séparément, dans les premières années du seizième siècle, et même dans le dix-septième. Il en existe un Recueil en deux ou trois volumes in-folio, auquel on a réuni un autre ouvrage de Voragine, intitulé *Mariale*, qui contient la liste par ordre alphabétique des prérogatives et des perfections de la Sainte Vierge. L'ouvrage de Voragine qui peut le plus mériter l'attention des curieux est son histoire de Gênes, *Chronicon genuense ab origine urbis usque ad ann.* 1297, publiée par Muratori dans les *Rerum italicar. scriptor.*, IX, 1-56. Le savant éditeur a retranché de la première partie tous les récits fabuleux empruntés par Voragine à ses devanciers; mais il a reproduit fidèlement toute la seconde partie, intéressante surtout en ce qui concerne l'histoire ecclésiastique de Gênes, l'auteur ayant eu à sa disposition tous les manuscrits dont il avait besoin. Sixte de Sienne (*Biblioth. Sancta*, IV, 274) et, après lui, plusieurs auteurs attribuent à Voragine la *première version italienne* de la *Bible;* mais c'est une erreur, et l'on sait depuis long-temps que cette version est de Nicol. Manerbi, le traducteur de la *Légende dorée*. On trouvera des notices plus détaillées sur Voragine dans la *Biblioth. ord. prædicator.* des PP. Échard et Quetif, I, 454, et dans l'*Histoire de l'ordre de saint Dominique*, par le P. Touron, I, 583-603. W—s.

VORST ou VORSTIUS (ÆLIUS ÉVERHARD), médecin, naquit en 1565, à Ruremonde, d'une famille patricienne. Forcés d'abandonner cette ville pendant les troubles qui désolaient la Hollande, ses parents l'emmenèrent à Dordrecht, où il commença ses études. Après avoir achevé ses humanités à Leyde, il fit ses cours de philosophie et de médecine tant à Heidelberg qu'à Cologne, et en 1586 se rendit à Padoue, pour suivre les leçons de Mercurialis, de Capivacci et de Fabrizio d'Aquapendente. La douceur de son caractère et son application lui méritèrent l'affection de ses maîtres, auxquels, de son côté, il voua le plus tendre attachement. Mercurialis ayant passé de l'académie de Padoue à celle de Bologne, Vorst l'y suivit; et il profita de cette circonstance pour étendre ses connaissances en fréquentant les cours d'Aldrovande et de Tagliacozzi. Conduit à Ferrare par le désir d'entendre Cataneo, premier médecin du duc Alphonse, il en reçut les témoignages d'estime les plus flatteurs, et obtint, sur sa recommandation, la place de médecin de l'évêque d'Anglona, dans la Basilicate. Après la mort de ce prélat, le marquis Pignatelli s'attacha Vorst et le retint un an à Naples, où celui-ci s'occupa d'histoire naturelle et de recherches d'antiquités. Il revit enfin sa famille, après une absence de dix années. Appelé presque aussitôt à Delft pour y pratiquer son art, il s'y lia d'une étroite amitié avec Gorlæus (*Voy.* ce nom), antiquaire et possesseur d'un cabinet curieux. Peu de temps après, Jos. Scaliger lui fit obtenir une chaire de médecine, vacante à l'académie de Leyde. En 1609, il rem-

plaça Ch. Lécluse (*Voy.* ce nom, XXIII, 519), comme professeur de botanique et directeur du jardin des plantes de l'académie. Il remplit ce double emploi avec un grand zèle, jusqu'à sa mort, arrivée le 22 octobre 1624. P. Cunæus prononça son Oraison funèbre. Vorst avait beaucoup d'érudition; mais il n'a presque rien écrit. Il promettait une édition du Traité de Celse *de re medicâ*; un *Recueil* de ses observations d'histoire naturelle et d'antiquités, faites pendant son séjour dans le royaume de Naples; et l'*Histoire des poissons de la Hollande*. Ces trois ouvrages n'ont point paru, quoique annoncés par plusieurs bibliographes; on ignore même s'ils existent en manuscrit. Outre une *Lettre à Gorlæus*, imprimée au-devant de la *Dactyliotheca*, on n'a de Vorst que les Oraisons funèbres de *Lécluse*, Leyde, 1609, in-8°., de *P. Pauw*, ibid., 1617, in-4°. On trouve des Notices sur Vorst dans Freher *Theatr. viror. illustr.*, p. 1337, avec son portrait; dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XXII, 96, et dans l'*Athenæ-Batavæ* de Meursius, etc. W—s.

VORST (Adolphe), médecin, fils du précédent, naquit à Delft le 23 novembre 1597. Ayant achevé ses humanités et sa philosophie à Leyde avec beaucoup de succès; il résolut de se consacrer au ministère évangélique; mais il se décida, d'après les conseils de son père, à suivre la carrière médicale. Il fréquenta, pendant sept ans, les cours de l'académie, et visita l'Angleterre, la France et l'Italie, pour perfectionner ses connaissances par la fréquentation des savants. Étant à Padoue, il reçut le laurier doctoral (1622) des mains d'Ad. Spigelius. Il habita quelque temps Venise, et revint en Hollande, dans la compagnie d'Ant. Mocenigo, ambassadeur de la république près des États-généraux. A son arrivée, Mocenigo, dont il avait captivé la bienveillance durant le voyage, le recommanda d'une manière si pressante que le prince d'Orange le nomma son médecin. En 1624, il obtint à l'académie de Leyde la chaire des institutions médicales; mais, son père étant mort, il lui succéda dans celle de botanique, ainsi que dans la direction du jardin des plantes. Il remplit trois fois la place de recteur de l'académie, et mourut de la goutte, le 8 octobre 1663, dans sa soixante-sixième année. Vander Linden prononça son Éloge funèbre. Outre des *Thèses* sur diverses questions médicales, et les *Oraisons funèbres* de Gilb. Jacchæus, de Pierre Cunæus et de Cl. Saumaise (cette dernière traduite en français par I. N. P., Leyde, 1663), on a de Vorst: I. une édition des *Aphorismes* d'Hippocrate, grecq. et lat., de la version de J. Obsopée, Leyde, Elzevir, 1628, in-16. Elle est rare et recherchée. II. *Catalogus plantarum Horti academici Lugduno-Batavi; accessit index plantarum indigenarum quæ propè Lugdunum in Batavis nascuntur*, ibid., 1636, 1642, 1643, 1649, in-24. On n'y trouve que le nom des plantes sans la synonymie. Ce Catalogue est devenu tout-à-fait inutile depuis que Boerhaave (*V.* ce nom) en a donné un très-supérieur sous tous les rapports. III. *Epistola de obitu J. Meursii*, insérée par Gronovius dans le *Thesaurus antiquitatum græcarum*, X, 101. IV. On trouve quatre *Lettres* d'Adolphe Vorst à Nicol. Heinsius, dans la *Sylloge* de Burmann, II, 787-92. Voy. l'*Oraison funèbre* de

Vorst et les *Mémoires* de Niceron, XXII, 100-104. W—s.

VORST (CONRAD VON-DEM), théologien protestant, né à Cologne en 1569, était fils d'un marchand de draps ou teinturier, qui avait eu l'occasion, dans les fréquents voyages qu'il faisait en France, d'assister aux conférences de quelques ministres. Séduit par leur doctrine, il éleva ses enfants dans la religion réformée qu'il professait secrétement. Conrad annonça de bonne heure des dispositions brillantes pour les lettres. Le dérangement des affaires de sa famille l'ayant forcé d'interrompre ses études, il employa deux ans à travailler dans le bureau de son père, et il apprit en même temps le français et l'italien pour pouvoir se charger de la correspondance. Un retour de fortune l'ayant laissé maître de reprendre ses études, il fit son cours de théologie à Herborn et à Heidelberg, où il reçut, en 1594, le grade de docteur. Dès l'année suivante, il parcourut l'Allemagne, la Suisse et la France, pour se perfectionner par la fréquentation des savants, et partout ses talents lui méritèrent l'estime des hommes les plus distingués. Étant à Genève, il fit, à la prière de Th. de Bèze, quelques leçons de théologie; et ses auditeurs en furent tellement satisfaits qu'on voulut lui donner le titre de professeur. Le desir de se rapprocher de son pays l'empêcha d'accepter. En 1596, il fut pourvu de la chaire de théologie à l'école de Steinfurt; et la manière dont il s'acquitta de ses nouvelles fonctions étendit bientôt sa réputation dans toute l'Allemagne. Ce fut alors que des soupçons commencèrent à s'élever sur sa croyance. Ses ennemis l'accusèrent d'avoir soutenu des propositions favorables au socinianisme; et le comte de Bentheim, son protecteur, l'obligea d'aller à Heidelberg, pour se justifier devant le conseil académique. Les excuses qu'il présenta furent admises; mais on lui recommanda d'être plus circonspect à l'avenir. Peu de temps après, il fut invité par les Sociniens de Pologne à se charger de la direction de leur collége à Lublowitz. A la même époque Duplessis Mornay tenta de l'attirer à Saumur; et le landgrave de Hesse lui fit offrir une chaire à Marbourg, avec un traitement considérable. Quelque avantageuses que fussent ces propositions, Vorst n'hésita pas à les refuser par attachement pour son pays; et le comte de Steinfurt, charmé d'une conduite si désintéressée, le dédommagea de ce sacrifice par quelques emplois. Après la mort d'Arminius (*V.* ce nom), Vorst fut choisi pour lui succéder à l'académie de Leyde; *mais* il n'accepta cet honneur qu'avec une extrême répugnance. Tout en arrivant à Leyde, il eut à repousser les attaques des partisans de l'ancienne doctrine de Calvin, dont le chef était Gomar (*V.* ce nom), devenu fameux par ses querelles contre Arminius, lesquelles divisaient la Hollande. Gomar, ayant fait ordonner par plusieurs académies la censure du traité *de Deo* que Vorst venait de publier, le cita devant les états-généraux pour y rendre compte de sa doctrine. Vorst parut, le 27 avril 1611, devant les commissaires chargés de l'interroger, et, après avoir pris connaissance des griefs existant contre lui, *obtint* un délai pour y répondre. Les Gomaristes, ne trouvant pas que la procédure s'instruisît aussi promptement qu'ils l'avaient espéré, imaginèrent d'intéresser le roi Jacques à la con-

damnation de Vorst. Ce prince, auquel ils adressèrent le traité *de Deo*; l'ayant examiné, le fit brûler par la main du bourreau à Londres, à Oxford et à Cambridge. Un tel exemple, donné par le roi d'Angleterre, ne pouvait avoir qu'une triste influence sur l'issue du procès de Vorst. La plupart des synodes et des écoles, qui jusqu'alors s'étaient abstenus de se prononcer, se réunirent contre le malheureux professeur; malgré tout ce qu'il put alléguer pour sa défense, il fut suspendu de ses fonctions par une décision du 15 novembre 1611; et on lui enjoignit de se retirer à Gouda jusqu'à ce qu'il eût été statué définitivement sur son sort. Cependant on lui laissa la faculté de répondre à ses adversaires, et Vorst ne manqua pas d'en profiter. La décision de l'affaire fut enfin renvoyée au synode de Dordrecht. Cette assemblée, qui n'avait agi que sous l'influence de l'ambassadeur d'Angleterre, par un décret du 4 mai 1619, déclara Vorst convaincu de toutes les erreurs que ses ennemis lui imputaient; en conséquence il fut déposé de sa chaire, et banni de la Hollande, avec ordre d'en sortir dans le délai de quinze jours, sous peine de punition corporelle. L'infortuné Vorst resta trois ans caché dans les environs d'Utrecht; ne pouvant plus supporter une situation si déplorable, il obtint du duc de Holstein la permission de se retirer à Friderickstadt; mais à son arrivée à Tonningen, il mourut le 22 septembre de chagrin et d'épuisement. Suivant Chr. Sand, Vorst au lit de mort avoua par une profession de foi les principes dont il avait cherché toute sa vie à se justifier (*V.* la *Bibl. anti-trinitar.*, 38). Le duc de Holstein fit transporter le corps de ce théologien à Friderickstadt, où il fut inhumé dans un caveau particulier. Jean Grævius prononça son *Oraison funèbre* en flamand, et Marc Gualther en latin. On a de Vorst un grand nombre d'ouvrages dont on trouvera les titres dans les *Mémoires littéraires des Pays-Bas*, par Paquot, III, 78-86, éd. in-fol. Tous roulent sur des questions de controverse maintenant oubliées. Les plus connus sont : I. *Tractatus theologicus de Deo sive de naturâ et attributis Dei decem disputationibus*, Steinfurt, 1610, in-4°., réimprimé, en 1616, à Hanau, même format. L'auteur de cet ouvrage, dit Sorbière, a l'esprit un peu épais (1); mais il montre partout un amour sincère de la vérité. Ses opinions sur quelques-uns des attributs de Dieu ne sont point conformes au dogme de l'Église catholique, et ont été censurés par les théologiens des communions réformées. On l'accusa de les avoir empruntées de Socin, dont il se rapproche quelquefois, bien qu'il n'ait jamais osé déclarer publiquement ce qu'il pensait de sa doctrine (*Sorberiana*). II. *Amica collatio cum Jo. Piscatore*, Gouda, 1613, in-4°. Dans le Recueil publié par Phil. Limborch : *Præstant. ac eruditor. virorum epistolæ ecclesiasticæ*, on trouve plusieurs Lettres de Vorst. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter le *Dictionnaire* de Bayle, et les *Remarques* de l'abbé Jolly, etc. Le portrait de Vorst a été gravé avec des vers latins de Barée; il fait partie de l'*Alma academ. Leydensis*, 1614. W—s.

VORST (Guillaume-Henri), fils du précédent, né à Steinfurt vers la fin du seizième siècle, accompagna

(1) *Crassiculum habet ingenium.*

son père en Hollande, et après l'avoir consolé dans ses disgrâces, partagea son exil. Les disputes des Gomaristes et des Arminiens s'étant calmées, il revint en Hollande, fut nommé pasteur de la secte des Remontrants à Leyde, et exerça son ministère avec assez de tranquillité pour pouvoir employer ses loisirs à l'étude. Il s'occupa surtout de la lecture des rabbins, dont il traduisit plusieurs ouvrages en latin. Il mourut vers 1660. On a de lui: I. *Constitutiones de fundamentis legis R. Mosis F. Maïemon* (Maimonides), *lat. redditæ; addit. quibusd. notulis*, etc., Amsterdam, 1638, in-4°.; Franeker, 1684, même format. II. *Disceptatio de verbo vel sermone Dei, cujus creberrima fit mentio apud paraphrastas chaldæos, Jonathan, Onkelos et thargum Hierosolymitanum. Irenopoli* (Amsterdam), 1643, in-4°. C'est une réfutation des notes de J.-Et. Rittangel sur le livre *Jetzirah*, ou de la création (*Voy.* Abraham, I, 106, Akiba, I, 365). Rittangel, juif converti et professeur de langues orientales à Kœnigsberg, avait avancé que les auteurs des paraphrases chaldaïques ont connu le Verbe divin. Vorst soutient que les paraphrastes, par le mot *Verbe*, entendent non pas le verbe incréé et subsistant par lui-même, mais le verbe créé et produit par lequel Dieu s'est fait connaître aux hommes. Rittangel répondit à Vorst par un livre intitulé: *Libra veritatis;* et Vorst lui opposa: *Bilibra veritatis et rationis.* Ce dernier ouvrage, que l'auteur laissa manuscrit, fut publié par un socinien, Amsterdam, 1700, in-4°., plus de quarante ans après la mort des deux adversaires. III. *Chronologia sacra profana à mundi conditu ad annum* 5362, *vel Christi* 1592; *autor. R. David Ganz*, etc., Leyde, 1644, in-4°. Vorst n'a traduit que la première partie de cette Chronique, et s'est contenté de donner des extraits de la seconde. IV. *Capitula R. Eliezer, continentia imprimis succinctam historiæ sacræ recensionem circiter* 3400 *annorum, sive à creatione usque ad Mardochæi ætatem*, etc., ibid., 1644, in-4°. *Voy.* Paquot, *Hist. litter. des Pays-Bas*, édit. in-fol., III, 86.

W—s.

VORST ou VORSTIUS (Jean), philologue, était petit-fils de Jean Vorst (1), l'un des ministres qui furent appelés à Anvers pour y propager les principes de Luther. Il naquit, en 1623, à Wesselbourg, village du Dithmarsen (2), où son père remplissait les fonctions de pasteur. Ayant achevé ses études, il reçut, en 1644, le grade de maître ès-arts à l'académie de Wittemberg, et accompagna, comme gouverneur, le fils d'un sénateur de Hambourg, à l'université d'Helmstadt, puis à celle d'Iéna. Quelques dissertations sur différents points de critique sacrée l'ayant fait connaître avantageusement, le duc de Holstein-Gottorp lui donna la place d'inspecteur des élèves qu'il entretenait à l'école de Rostock. Vorst exerça cet emploi quatre ans, et en 1653 il obtint celui de recteur de l'illustre école de Flensbourg. Avant d'en prendre possession, il avait fait un voyage en Hollande, où il avait recueilli des témoignages d'estime des savants les plus distingués. Vorst ne partageait plus depuis long-temps le sentiment

(1) Ce ministre luthérien a un article dans le *Dict.* de Chaufepié.

(2) Pays qui fait partie du duché de Holstein.

des Luthériens sur le dogme de la Cène. Trop honnête homme pour enseigner ce qu'il ne croyait pas, il refusa la chaire de théologie d'Helmstadt; et, par le même motif de conscience, s'étant démis du rectorat de Flensbourg, il vint, en 1660, à Berlin. L'électeur de Brandebourg, informé de son mérite, s'empressa de le placer à la tête du collége de cette ville, et le fit son bibliothécaire. Vorst crut devoir alors déclarer ses véritables sentiments sur la Cène. Cette démarche l'entraîna dans des disputes violentes avec les principaux théologiens de la communion luthérienne. Fatigué de toutes ces querelles, il finit par abandonner le champ de bataille à ses adversaires, pour se consacrer uniquement à la culture des lettres. Il mourut à Berlin, le 4 août 1676, à l'âge de cinquante-trois ans. Le nombre d'ouvrages qu'il a publiés répond suffisamment au reproche que lui fait Crenius de n'avoir pas su employer son temps. Le même Crenius, et d'après lui quelques autres auteurs l'ont accusé de plagiat, parce qu'il ne cite pas toujours les sources où il a puisé; mais Crenius fut convaincu d'avoir copié Vorst sans le citer. Ses écrits de controverse ne méritent point d'être tirés de l'oubli. On lui doit des éditions de Cornélius Népos, de Sulpice Sévère, de Valère Maxime, de Justin, etc., avec de savantes notes; mais elles ont été surpassées depuis. Outre une foule de *Dissertations* sur divers points de critique sacrée, dont Crenius a recueilli les plus importantes, dans les *Opuscula ad historiam et philologiam sacram spectantia*, t. III, IV et V (3), on a de Jean Vorst : I. *Philologia sacra, seu de hebraïsmis Novi Testamenti liber*, Leyde, 1658; augmentée d'une seconde partie, Amsterdam, 1695; Francfort, 1705, in-4°.; ouvrage savant et très-estimé, quoiqu'on reproche à l'auteur d'avoir pris pour des hébraïsmes des locutions et des termes qui sont purement grecs. J.-Fréd. Fischer en a donné une bonne édition, Leipzig, 1778, in-8°., augmentée des *Remarques critiques* d'Horace Vitringa (*Voy.* ce nom) et de deux opuscules de Vorst : *Cogitata quædam de stylo Novi Testamenti; De Adagiis N. T. diatriba.* II. *De latinitate falsò suspectâ; deque latinæ linguæ cum germanicâ conveniential*, Berlin, 1665, in-8°. L'édition de Franeker, 1698, est la quatrième; et l'ouvrage a été réimprimé plusieurs fois depuis. Vincent Placcius y avait fait une centaine d'additions. Il les offrit à Vorst, qui mourut avant de les avoir reçues (Voy. Crenius, *Commentat. philologic.*, I, 72). III. *De latinitate meritò suspectâ, deque vitiis sermonis latini, quæ vulgò ferè non animadvertuntur*, Berlin, 1669, in-8°. IV. *De latinitate selectâ et vulgò ferè neglectâ.* Cet ouvrage, resté manuscrit, fut publié par Bodenbourg, Berlin, 1718, in-8°. Il reparut dans la même ville, en 1738, avec une préface et de courtes notes de Jean-Matth. Gesner. On trouve dans les *Acta societ. latin. Jenensis*, tome I, 181 : *Lud.-G. Bathornii spicilegium ad J. Vorstii libellum de latinitate selectâ.* V. *Specimen observationum in linguam vernaculam*, ibid., 1669, in-12. Ce volume contient les origines de

(3) Le *Dict. universel* et *Feller*, copiste de dom Chaudon, attribuent à Vorst cette compilation de Crenius. On a de Vorst, disent-ils : *Fasciculus opusculorum historicorum et philologicorum*, Rotterdam, 1693, 8 vol. in-8°., ignorant la signification du mot *Fasciculus*, et ne faisant pas attention que Vorst, mort en 1676, ne pouvait pas être l'éditeur d'un recueil publié en 1693.

plusieurs mots allemands, tirés des manuscrits teutoniques de la bibliothèque de Berlin. VI. *Veterum poetarum græcorum poemata aut poematum* Αποσπασματια *selecta, cum notis perpetuis variorum*, ibid., 1674, in-8°.; Francfort, 1692, même format. VII. *Veterum poetarum latinorum poemata selecta*, etc.; Leipzig, 1675, in-8°. Vorst publia ces deux collections pour des élèves des écoles de Berlin. VIII. *Conjectura de generatione animantium*, Berlin, 1667, in-12, sous le nom de Jean Orchamus. Vorst s'y propose de concilier avec l'opinion vulgaire le sentiment d'Harvey (*V.* ce nom, XIX, 473) sur la génération. On trouve une bonne Notice sur ce philologue dans le *Dictionn.* de Chaufepié. On peut aussi consulter les auteurs cités dans l'*Onomasticon litterar.* de Christ. Sax, v, 568-70. W—s.

VORTIGERN, roi breton au cinquième siècle. L'empereur Honorius ayant rappelé de la Grande-Bretagne les légions romaines, cette province réduite à ses seules forces, et partagée entre une foule de petits princes indépendants les uns des autres, se trouva sans cesse exposée aux ravages des peuples du Nord. Pour faire cesser un tel état de misère et d'anarchie, les Bretons élurent un roi ou chef suprême, auquel tous les autres souverains seraient soumis. L'histoire n'a pas conservé les noms des princes qui régnèrent sur la Bretagne avant Vortigern, comte de Dummonie, dont l'élection est de l'an 445. Il avait fait la guerre à tous ses prédécesseurs, et contribué plus qu'aucun autre à leur ruine. Il avait employé la ruse et l'artifice pour se frayer le chemin du trône; et ce fut par les mêmes moyens qu'il se flatta de s'y maintenir. Comptant peu sur l'affection de ses sujets, il demanda des secours aux Saxons, pour l'aider à repousser les Écossais et les Pictes. Les Saxons, qui pensaient à former un établissement dans la Bretagne, saisirent avec joie l'occasion qui se présentait de réaliser leur dessein. Hengist (*V.* ce nom, XX, 56) et Horsa, son frère, furent chargés de la conduite de cette expédition. Vortigern, délivré de ses ennemis, se servit des soldats saxons pour opprimer ses sujets. Il récompensa Hengist de ses services par le don de la province de Kent. Peu de temps après, épris des charmes de Rowna, fille d'Hengist, suivant quelques auteurs, mais plus vraisemblablement sa nièce ou sa sœur, il répudia sa femme, pour épouser la belle Saxonne. Hengist cachait adroitement ses projets ambitieux sous les dehors d'une amitié sincère et d'un dévouement absolu aux intérêts de Vortigern; mais quand il crut le moment favorable, il s'unit ouvertement aux Pictes, pour envahir le territoire des Bretons. Vortigern remit le commandement de ses troupes à Vortimer, son fils, prince que ses qualités guerrières avaient rendu l'idole d'une nation brave. Vainqueur dans un premier combat, Vortimer fut ensuite défait complétement. Une partie des seigneurs bretons appellent pour réparer ce désastre Ambrosius Aurelianus (*V.* ce nom, II, 34), général d'origine romaine, mais né en Bretagne, et connu déjà par sa valeur. Au fléau de la guerre étrangère se joint celui de la guerre civile. Pendant sept à huit ans, la Bretagne est ravagée par les Saxons, par les Pictes et par ses propres habitants. Les deux partis sentent enfin la nécessité de se réunir contre l'ennemi commun. On

convient que Vortigern et Ambrosius se partageront la souveraineté, et qu'ils uniront leurs armes pour chasser les Saxons. Instruits même par leurs revers, les Bretons reprennent l'avantage. Hengist est forcé de demander la paix; mais, profitant de l'abandon d'un festin qu'il avait offert aux principaux seigneurs bretons, pour célébrer cet événement, il les fait tous égorger. Vortigern, retenu prisonnier, ne recouvre la liberté qu'en cédant de nouvelles provinces. Cependant, telle était l'idée que les Bretons avaient de la perfidie de Vortigern, qu'ils le crurent le complice d'Hengist, et s'accordèrent à reconnaître Ambrosius pour leur seul souverain. Ambrosius n'eut pas de peine à leur prouver que la mort d'un prince exclus du trône était nécessaire au maintien de la paix. En conséquence on assiége Vortigern dans son château de Cambri. Le feu y ayant été mis, ce prince y périt en 485, dans un âge avancé, laissant une mémoire odieuse. L'histoire le représente comme avare, cruel et livré à toutes sortes de débauches. W-s.

VOS (Martin de), peintre, naquit à Anvers, en 1519, et fut élève de son père nommé Pierre, qui n'était pas sans talent. Après en avoir reçu les premiers principes, il entra dans l'école franc-flamande, où l'habileté de ses condisciples ne fit qu'exciter son émulation, et développer ses rares dispositions. Lorsqu'il eut atteint un certain point de perfection, il sentit naître en lui le besoin de voir l'Italie. Rome fut le premier lieu qui l'arrêta, et il y étudia avec assiduité les ouvrages des grands maîtres et les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Séduit enfin par le coloris de l'école vénitienne, il se rendit à Venise, où il fit connaissance avec le Tintoret, et sut bientôt gagner son amitié. Ce grand peintre, charmé de la facilité de Vos, l'employa aux paysages de ses tableaux, et se fit un plaisir de l'initier dans tous les secrets de la couleur. Sous un tel maître, Vos ne pouvait manquer de faire d'immenses progrès, et bientôt plusieurs portraits qu'il fit pour les Médicis, étendirent sa réputation dans toute l'Italie; ses tableaux d'histoire y ajoutèrent encore. S'il eût voulu rester en Italie, il aurait pu y faire une fortune brillante, et se placer au premier rang des artistes de son temps; mais l'amour de la patrie le rappelait à Anvers; il y revint, en 1559, et l'académie de peinture de cette ville s'empressa de l'admettre dans son sein. Dès ce moment jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1604, il ne cessa de produire, et ses nombreux ouvrages lui acquirent une fortune considérable. Anvers possède ses plus belles productions; on en compte quatorze dans la cathédrale; ce sont presque tous des tableaux d'autel. Parmi les plus remarquables on cite les *Noces de Cana*, dans la chapelle des marchands de vin; *Saint Thomas l'incrédule*, dans celle des pelletiers, etc. Le Musée du Louvre ne possédait que deux portraits de ce maître: l'un, d'un personnage inconnu; l'autre, le sien propre. Ils provenaient de la galerie de Vienne, et ont été repris par l'Autriche en 1815. P—s.

VOS (Jean), poète hollandais, florissait à Amsterdam, sa ville natale, vers le milieu du dix-septième siècle. Il fut un exemple de tous les écarts où peuvent conduire une imagination sans frein, une verve sans culture et sans goût. A la naissance du théâtre d'Amsterdam, il eut la

HIST. D'ALLEMAGNE.

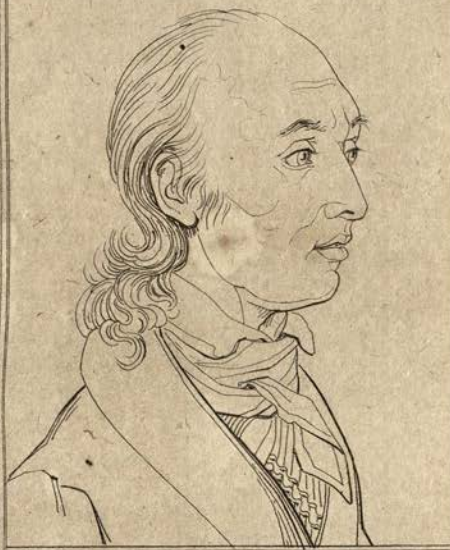

J. H. VOSS.

Roux del.t

Mme. Sayer sc.

prétention de rivaliser Vondel et Hoofft. Sa tragédie d'*Aron et Titus* fut jouée en 1641, et elle eut un succès honteux pour le parterre. Vos ne tarda pas à faire représenter une *Médée* plus monstrueuse encore. Il s'élève, dans l'avant-propos, contre les entraves qu'Horace s'avise d'imposer au génie tragique, qui, selon lui, semble ne devoir être caractérisé que par la licence. Il donna, quelque temps après, une farce (*Oene*), où les mœurs de la plus crapuleuse populace d'Amsterdam étaient peintes au naturel, et qu'il finit par condamner lui-même. Vos était vitrier, et dénué de toute éducation littéraire. Il eut assez de vogue comme poète dramatique pour que le magistrat d'Amsterdam le nommât un des six directeurs du théâtre. Il y signala sa jalousie contre ses émules, et en particulier contre Vondel, en les abreuvant de dégoûts, soit par ses intrigues pour éloigner de la scène leurs productions, infiniment supérieures aux siennes, soit par la manière dont il les faisait jouer. Il mourut au mois de juillet 1667. Vondel a imité la manière amphigourique de Vos dans l'épitaphe de quatre vers, qu'il lui a faite. Les poésies de celui-ci forment 2 vol. in-4°., Amsterdam, 1726. Van Effen, dans son *Spectateur hollandais*, et M. De Vries, dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, sans méconnaître ses défauts, le jugent peut-être avec trop d'indulgence. M—on.

VOS (Guillaume de), pasteur anabaptiste à Amsterdam, mort dans cette ville, le 8 janvier 1823, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, fut long-temps un des plus redoutables émules dans tous les concours hollandais sur des programmes académiques de philosophie morale et religieuse. La société des sciences de Harlem le couronna en 1767, pour un Mémoire sur la question : « S'il » est permis de tirer parti de l'igno- » rance de nos semblables ? et, dans » le cas de l'affirmative, quand et » jusqu'à quel point ? » La société Teylerienne lui adjugea le prix en 1789, en 1791 et en 1793. Il s'agissait de la validité du principe protestant sur les droits de la raison en matières religieuses ; des égards que Jésus-Christ et ses apôtres ont pu avoir pour les opinions populaires ; des preuves internes et externes de la divinité du christianisme, et des rapports que ces preuves ont entre elles. — Le *Legatum Stolpianum* de Leyde, le proclama vainqueur en 1797, sur la diversité des caractères nationaux, et sur leurs causes physiques et morales ; la société de l'utilité générale (*Tot nut van't Algemeen*) sur le danger des opinions populaires concernant les horoscopes, l'influence des planètes, etc. ; enfin, la société d'Utrecht, sur les moyens de prévenir les duels, etc.

M—on.

VOSS (Jean-Henri), poète et critique allemand, né le 20 février 1751, à Sommersdorf, près de Wahren, fut élevé à Penzlin, petite ville du Mecklembourg. Encore enfant, il joignit à l'étude du latin, qu'un bon maître était chargé de lui apprendre, celle du grec et de l'hébreu, qu'il entreprit seul et sans secours. On l'envoya, à l'âge de quinze ans, continuer ses études à l'école de Neu-Brandenbourg. Là, il lui fallut pourvoir par lui-même à ses besoins ; car son père, qui avait d'abord eu quelque aisance comme fermier, et ensuite comme receveur d'une redevance féodale, se trouva dans une situation gênée à l'issue de

a guerre de Sept-Ans; il finit même par tomber dans la misère, et, réduit à tenir une école d'enfants, il dut principalement son existence aux secours de son fils. Le jeune Voss soutint avec courage toute la rigueur de sa nouvelle condition, et il n'est pas le seul homme célèbre qui soit sorti de cette classe intéressante et laborieuse des pauvres étudiants de l'Allemagne. A Neu-Brandenbourg, il était reçu gratuitement à la table de quelques habitants charitables, et donnait quelques répétitions soit en ville soit au collége dont il suivait lui-même les plus hautes classes. N'y trouvant point l'enseignement du grec assez avancé, il forma pour la lecture des classiques en cette langue une société de douze écoliers comme lui, dont chacun remplissait à tour de rôle les fonctions de professeur. Des amendes imposées aux moins diligents servaient à acheter les ouvrages des poëtes nationaux, qui préparaient dès-lors une époque glorieuse pour la langue et la littérature allemandes. Quelques essais de versification prosodique selon le rhythme des anciens, qu'il avait tentés, dès son plus jeune âge, dans sa langue maternelle, avaient été traités par ses maîtres de prétention extravagante, à la manière de Klopstock, dont le *Messie* venait de paraître. Cette circonstance n'avait fait qu'inspirer à Voss un plus vif desir de se procurer la lecture de ce grand poëte. Aux œuvres de Klopstock, la jeune société hellénique ayant joint celles de Ramler, de Hagedorn, de Uz, de Haller, il conçut un sentiment plus élevé du génie de l'antiquité, et par différentes compositions lyriques, il s'exerça à le faire passer dans sa langue. Le desir d'aller étudier dans une université lui fit accepter pour quelque temps une place de précepteur. Sur le modique traitement qu'il recevait dans le vieux château où il était confiné, il épargnait à grand'peine de quoi secourir son père et pourvoir à ses projets pour lui-même. La musique et la poésie remplissaient tous ses moments de loisir. Un vieux ministre des environs lui inspira le premier, par ses encouragements, l'espoir de se distinguer. Il envoya, en 1770, quelques uns de ses essais aux éditeurs de l'*Almanach des muses* de Göttingue. Le poëte Boie, l'un d'eux, conçut de l'intérêt pour lui, et lorsqu'il connut sa situation, il lui fit obtenir à Göttingue une table gratuite pendant deux ans. Voss s'y rendit en 1772, donna des leçons, suivit gratuitement les cours de philosophie, d'histoire et de philologie. Le célèbre Heyne expliquait alors Homère et Pindare, et dirigeait un établissement normal, dit *Séminaire philologique*, destiné à fournir des maîtres pour les écoles publiques du Hanovre. Il y admit le jeune Voss, qui ne songea point assez à plaire à son supérieur. Dans des exercices où l'on discutait des difficultés d'interprétation et de critique sur Pindare, il osa peut-être manifester cette rudesse de contradiction qui lui attira depuis de nombreux reproches. Quoi qu'il en soit, cette époque fut le commencement d'une inimitié déplorable entre deux hommes faits pour s'estimer, inimitié qu'ils ont l'un et l'autre laissé trop fréquemment éclater dans leurs écrits, et qui ne cessa qu'avec la vie de Heyne. Dans le même temps, il s'était formé à Göttingue une société de jeunes gens pleins d'ardeur pour les lettres et la nouvelle poésie. Voss devint bientôt l'un des principaux membres de cette

joyeuse et spirituelle réunion des *Amis de Gœttingue*, dont l'histoire littéraire de l'Allemagne a conservé le souvenir. On y remarquait les deux frères Stolberg, Hölty, Boie, Bürger, Miller, Cramer, Leisewitz, Hahn, etc. Klopstock lui-même, pendant un séjour de peu de durée à Göttingue, devint membre de la société, et Voss conserva depuis avec orgueil le souvenir de la préférence qu'il sembla lui accorder sur son maître Heyne. Celui-ci continua de le traiter fort mal; et il finit même par le rayer de la liste du Séminaire philologique. Il paraît que Heyne reprochait sévèrement aux jeunes *Bardes* des parties de plaisir trop fréquentes et d'un mauvais exemple dans une ville académique; et il est resté heureusement en manuscrit quelques essais poétiques dans un genre fort peu moral, et peu connu en Allemagne, qu'on dit être le résultat d'une folle gageure qui eut lieu vers cette époque entre Voss, Bürger et Fréd. de Stolberg. Mais nous sommes loin d'oser garantir l'exactitude de cette tradition : assez d'estime et de respects ont accompagné Voss jusqu'à la fin de sa carrière, pour effacer cette erreur d'un moment ou pour la faire paraître douteuse. En 1775, il prit la rédaction de l'*Almanach des muses*, ou comme on l'appela ensuite *Anthologie* (*Blumenlese*) de Göttingue, qui fut publié dès-lors à Hambourg, et dont il augmenta le succès en y insérant chaque année, jusqu'en 1800, un certain nombre de pièces de sa composition. Ces recueils sont encore recherchés aujourd'hui, et méritaient d'échapper à la destinée de ce genre d'ouvrages par le grand nombre d'excellentes pièces dont l'enrichirent successivement la plupart des bons poètes de l'époque. Ce fut à Wandsbeck, au sein d'une agréable retraite près de Hambourg, et dans le voisinage de Claudius et d'autres amis distingués, que Voss se livra à ces occupations et à diverses études sur Homère et sur Pindare, en même temps qu'il s'y rétablissait d'une maladie de poitrine qui l'avait inquiété. Un journal savant, le *Deutsches Museum*, lui dut plusieurs morceaux de critique, qui le firent connaître comme philologue, et peu de temps après avoir épousé une sœur de Boie, il fut nommé, en 1778, recteur du collége d'Otterndorf, dans le Hanovre. Là il se livra avec ardeur à la traduction de l'Odyssée, qu'il devait accompagner d'un commentaire approfondi, principalement sur les notions géographiques et mythologiques d'Homère. La difficulté de publier ce travail par souscription l'empêcha de le faire paraître aussitôt qu'il l'avait annoncé, et il inséra d'abord (1780) dans le *D. Museum* et dans le *Magazin* de Göttingue deux extraits de ses commentaires, l'un sur l'*Ile d'Ortygie*, l'autre sur l'*Océan des anciens*, avec des citations tirées de sa traduction. Heyne, qui dirigeait le journal de Göttingue, fit de mauvaise grâce l'annonce de l'ouvrage important que Voss voulait publier, et provoqua une querelle assez frivole sur la manière dont celui-ci reproduisait l'orthographe des noms propres d'Homère, particulièrement la lettre *éta*, qu'il rendait par l'æ des Allemands. Voss défendit d'abord son système auquel il finit pourtant par renoncer en écrivant simplement *Demeter*, *Athene*, *Heracles*, etc., comme le voulait son adversaire. Mais le débat ne dura pas moins d'une année. Lich-

tenberg, écrivain spirituel et mordant (*V.* ce nom), intervint en faveur de Heyne, dans le *Magazin* de Göttingue et dans ses piquants *Almanachs de poche*, où il égaya le public aux dépens de Voss, l'accusant dans les termes les plus amers d'ingratitude envers Heyne. Ces reproches furent repoussés avec colère comme provenant indirectement de ce dernier. Voss se crut obligé de lui envoyer les quatre frédérics d'or, rétribution de quatre cours auxquels Heyne l'avait admis gratuitement, et cette somme, refusée comme on peut le croire, resta au profit d'une école de charité. Il joignit à cette démarche de vives réclamations dans le même journal (*D. Museum*, 1782-83, *Vertheidigung*, etc., *Ehrenrettung*, etc.), des dénégations de faits et des provocations en justice qui ne purent terminer la querelle. Cependant l'*Odyssée* allemande publiée en 1781, sans commentaire, avait obtenu d'abord plus d'estime que de vogue. Une traduction des *Mille et une nuits*, d'après Galland (1781-85, 6 vol.), servit à délasser et à indemniser l'habile interprète d'Homère; mais le succès qu'il finit par obtenir à ce titre l'engagea à revenir aux classiques de l'antiquité, avec le même système de traduction qu'un talent comme le sien et une langue comme l'allemande pouvaient seuls faire réussir. Dans les traductions de Voss, la forme métrique, les détails les plus minutieux de l'expression et des idées, les inversions à effet, les épithètes composées de plusieurs mots, enfin les moindres traits de l'auteur ancien, sans addition ni omission, se trouvent reproduits vers pour vers, comme dans le miroir le plus fidèle. Chacun peut éprouver, en lisant l'Homère et le Virgile allemands, avec quelle facilité ils réveillent le souvenir des vers grecs et latins, ou même les font présumer, quand il n'en est resté aucune trace dans la mémoire. Lorsqu'un endroit est équivoque ou obscur, c'est presque toujours l'interprétation la plus poétique et la plus judicieuse que Voss a su choisir avec un sentiment plein de rectitude et de netteté; et à cet égard, ses traductions nous semblent souvent plus utiles que bien des commentaires. Mais il importait aussi que ces traductions ne fussent point trop grecques ou trop latines en allemand, et qu'elles joignissent à tant d'exactitude l'harmonie, l'élégance et une richesse qui ne parût point factice. A tous ces égards, Voss a rendu de grands services à sa langue. Il l'avait étudiée, dès son enfance, dans le plus classique de ses monuments, la *Bible* de Luther; et il possédait mieux que personne le secret de ses formes naïves, souples, hardies et originales. Il est reconnu parmi ses compatriotes comme ayant donné à l'hexamètre le plus d'harmonie et de précision; et ce rhythme, moins fatigant que notre alexandrin, moins pressé que l'hendécasyllabe, est pour la poésie narrative, pastorale et didactique des Allemands, une véritable richesse que toutes les autres langues doivent lui envier. Dispensé de la césure des anciens, et quelquefois chargé de monosyllabes longs ou brefs à volonté, il arrive souvent que le lecteur le plus exercé ne sent point à la première lecture la manière dont il doit être scandé. Voss paraît avoir mis un soin particulier à se préserver de ce reproche, auquel Goëthe n'a point échappé. Lorsque l'harmonie prend dans son texte un caractère imitatif, il sait le rendre avec succès; et l'on raconte

que l'historien Gibbon voulut apprendre la langue allemande après qu'on lui eut expliqué un passage de Voss, remarquable par ce genre de mérite : c'est la description de Sisyphe roulant son rocher dans les enfers, *Odyss.*, l. XI. Voss, après être passé d'Otterndorf à Eutin (duché d'Oldenbourg), avec les mêmes fonctions de recteur, entra en correspondance avec le célèbre Ruhnkenius, occupé alors à publier l'*Hymne à Cérès*, récemment découvert. Il proposa d'utiles corrections du texte, et se chargea de la *version latine*, que l'éditeur y joignit en 1782. Cette version fut aussi adoptée par Mitscherlich, en 1787. Son séjour de vingt-trois ans à Eutin n'offrant pas d'autres événements remarquables que ses nombreux travaux littéraires, nous indiquerons d'avance celui qu'il fit ensuite à Heidelberg jusqu'à la fin de sa vie. La munificence du grand-duc de Bade l'attira, en 1805, dans cette université, depuis peu rétablie, pour contribuer, par sa présence et ses avis, à lui rendre son ancien éclat, mais sans qu'aucune fonction spéciale lui fût imposée. Une pension du duc d'Oldenbourg, récompense de ses longs services à Eutin, ajoutait encore aux avantages de cette situation. La traduction des *Géorgiques* de Virgile suivit celle de l'Odyssée, et se plaça au même rang. Beaucoup de personnes la regardent même, avec celle des Églogues, qui vint plus tard, comme le chef-d'œuvre de l'Allemagne en ce genre. Elle parut, en 1786, avec un grand succès, après avoir été annoncée par divers extraits, ainsi que les savants commentaires dont l'auteur l'accompagna; travail précieux par la profondeur et la solidité des recherches archéologiques et philologiques. Son infatigable activité lui permettait de s'occuper en même temps de plusieurs autres productions importantes et de publications telles que les Poésies posthumes de Hensler (1782) et celles de son cher Hölty (1783), jeune homme d'une grande espérance, mais trop tôt enlevé aux muses. Il joignit à ce dernier Recueil, pour lequel il fut assisté par Fréd. de Stolberg, encore son ami à cette époque, une Notice étendue, où il racontait la vie joyeuse, l'union franche et les fêtes poétiques des amis de Göttingue, avec toute la vivacité des souvenirs de sa jeunesse et de son ressentiment contre Heyne. Celui-ci eut le tort de le désigner d'une manière injurieuse et méprisante, dans plusieurs notes de son Virgile; et à son tour, Voss, qui avait espéré un rapprochement entre eux, se répandit en récriminations violentes, dans une brochure sur le style et l'interprétation des Églogues et des Géorgiques (*Ueber Virgils Ton und Auslegung*, 1791) (1). Il faut bien reconnaître que le langage passionné et souvent grossier de sa polémique lui a fait donner tort dans la plupart de ses querelles littéraires, même par ceux qui admettaient ses raisons sur le fond des choses. Sa prose riche, comme ses vers, de toutes les ressources de la langue, foisonnait d'épigrammes sanglantes, mais trop souvent bouffonnes, qui, tout en attirant les lecteurs, ne tournaient pas toutes au profit de l'âpre écrivain. Au reste, nous n'insisterions pas autant sur cette partie de son histoire si elle n'avait eu qu'un intérêt purement personnel. Mais

(1) Voyez, pour la défense de la conduite et du caractère de Heyne, sa *Vie*, par M. de Heeren (Gœttingue, 1813), et l'article de la *Biographie universelle*, XX, 345.

nous avons d'abord à parler de ses immenses travaux comme traducteur. Non moins habile que fécond, outre ses productions poétiques originales, Voss donna successivement des traductions complètes d'*Homère* (1793, 2e. éd., corrigée, 1821); de *Virgile* (1799); d'*Horace* (1806, 2e. éd., corr., 1820); d'*Hésiode* et du prétendu *Orphée l'Argonaute* (1806); de *Théocrite*, *Bion et Moschus* (1808); de *Tibulle* et de *Lygdamus*, avec des éclaircissements (1810); d'*Aristophane* (1821); d'*Aratus*, avec le texte et un commentaire (1824); enfin une traduction de morceaux choisis des *Métamorphoses d'Ovide* (1798), et d'un tiers environ du *Théâtre de Shakspeare*; ce dernier ouvrage en société avec ses deux fils, Henri et Abraham Voss (1818-26). On conçoit combien de tels travaux durent familiariser avec le monde antique un traducteur aussi scrupuleux et accoutumé à pénétrer au fond des difficultés. On conçoit également quelle influence ces représentations fidèles du style et du génie des anciens ont pu exercer, conjointement avec les progrès de la critique d'érudition, sur les développements de l'esprit littéraire dans toute l'Allemagne; et quoi qu'il en soit des doctrines romantiques de cette nation, on ne peut nier qu'elle ne soit celle de l'Europe moderne, où l'antiquité classique est le plus généralement connue et le mieux appréciée. Les meilleures traductions de Voss sont, avec celles dont nous avons parlé, l'*Iliade*, l'*Hésiode*, le *Théocrite*, les *Métamorphoses*. En général, les parties descriptives étaient celles qui convenaient le mieux à son talent. Les formes naïves, le tissu peu serré du style grec dans l'épopée homérique et dans l'idylle, n'étaient pas moins bien appropriés à ses moyens poétiques et à ceux de sa langue. Mais le style rapide et chargé d'imitations de l'Énéide, et surtout d'Horace, dans ses Odes, la concision des Satires et des Épîtres de ce dernier, la vivacité pétulante d'Aristophane, se prêtaient moins aux allures de la traduction allemande, conçue dans un esprit d'exactitude aussi rigoureux. Quant à l'imitation du rhythme lyrique, on sait que depuis Klopstock la poésie allemande s'en accommode aussi bien que de l'hexamètre. Aussi retrouve-t-on la strophe alcaïque, saphique, etc., dans un grand nombre de poésies originales de Voss et de ses compatriotes, quoique l'emploi des formes rimées soit en général plus fréquent. Fréd.-Aug. Wolf faisait un cas particulier de la traduction des Métamorphoses choisies. Cet illustre critique avait été quelque temps brouillé avec Voss, par suite d'un débat qui d'abord s'était élevé entre lui et le fils de ce dernier, le professeur Henri Voss, sur une difficulté relative à la métrique. Pour la traduction d'Aristophane, ouvrage d'un âge avancé, elle ne paraît pas avoir été très-goûtée du public. Les *Nuées* et une partie des *Acharniens*, traduites par le même Wolf, offraient un terme de comparaison redoutable pour son concurrent. Enfin la partie de Shakspeare traduite par Voss et ses deux fils n'a pu, en aucune manière, soutenir le parallèle avec les traductions de Tieck et de Guill. Schlegel. Venons aux poésies originales qui n'ont pas moins contribué à la gloire de notre auteur que ses travaux sur les modèles antiques. La plus célèbre de ses compositions est le charmant poème de *Louise*, en trois *chants*, ou *Idylles*, dont le sujet, borné à quelques

scènes familières de la vie patriarcale d'un pasteur de village mariant sa fille, est traité dans le style naïf, gracieux et noble de l'Odyssée. Il parut en 1795. C'était l'époque où la critique d'Homère occupait le plus activement les premiers esprits de l'Allemagne : on sentait le besoin d'approprier, du moins à quelques tableaux des mœurs modernes, la candeur et la pompe de la manière des antiques rhapsodes. Le poème de Voss suggéra à Goëthe la conception de son *Herrmann et Dorothée*, l'un de ses chefs-d'œuvre, dans le prologue duquel il souhaite que l'esprit de l'auteur de *Louise* l'accompagne. Nul hommage ne pouvait venir de plus haut; néanmoins l'Épopée bourgeoise et champêtre de Goëthe, où dominent le même calme et la même simplicité homérique avec plus d'action, de caractères, et un intérêt plus élevé, tout en surpassant l'ouvrage de son devancier, n'a point diminué le succès d'affection qu'il n'a cessé d'obtenir par le charme religieux, répandu dans les entretiens du bon *Pasteur de Grunau*, et surtout par la vérité des couleurs locales et des détails d'intérieur. Pour l'étranger, qui n'aurait pas observé le caractère national et les mœurs domestiques des contrées protestantes du Nord, la prolixité véritablement minutieuse de ces détails peut paraître fatigante, malgré l'élégance de versification et le talent descriptif qu'ils servent à faire briller. Et après tout, nous ne serions pas surpris de voir préférer à la *Louise* les *Idylles* proprement dites du même auteur, publiées au nombre de dix-huit, de 1774 à 1800, et dont le recueil a été souvent réimprimé : la plupart méritent d'être considérées comme des modèles. Elles n'offrent point un idéal arbitraire des mœurs de la campagne, comme les pastorales en prose de Gessner : une seule, *Philémon et Baucis*, est empruntée à Ovide, et au monde poétique des anciens; une autre, *la Fête du septuagénaire*, non moins admirée que la *Louise*, eût pu en être la continuation, si au lieu du vieux maître d'école l'auteur y eût conservé son vénérable pasteur de Grunau : mais il a sans doute craint de trop prolonger dans un même ouvrage les détails de ménage et même de cuisine auxquels il se livre avec tant de complaisance. Les autres Idylles ont beaucoup d'originalité, et si l'on y reconnaît les inspirations que Théocrite avait pu fournir à son habile traducteur, c'est surtout à cette franchise d'expression, de sentiments et d'habitudes locales qu'il a su donner aux pâtres du Holstein, comme le poète syracusain l'avait fait pour ceux de la Sicile. Deux de ces petits drames champêtres offrent un essai curieux dans l'ancienne langue de la Basse-Saxe, dont plusieurs dialectes populaires conservent une partie encore vivante. Au reste, cette innovation, plus savante que naturelle, n'est pas tout-à-fait justifiée par le *dorisme* sicilien qu'emploie Théocrite. Les sujets des Idylles de Voss ont de la variété, de l'agrément et quelquefois même un intérêt assez vif sans sortir des limites du genre, soit qu'il les emprunte aux traditions superstitieuses du pays comme dans la *Colline du Géant*, les *Ames en peine*, et le *Diable enchanté*; soit qu'il représente la malheureuse condition des serfs à la glèbe, la joie et la prospérité de ceux qu'on affranchit, etc. Ces derniers tableaux étaient destinés à favoriser les progrès que plusieurs hommes d'état faisaient

faire dans le nord de l'Allemagne à la cause de la civilisation et de l'humanité, en s'efforçant de hâter l'abolition du servage féodal. Peut-être l'auteur laisse-t-il trop paraître le sérieux philosophique de ses propres réflexions à travers le langage de ses paysans : mais la première des trois Idylles qu'il a consacrées à ce sujet (*Die-Leibeigenen*) est exempte de ce défaut, et nous paraît un chef-d'œuvre de poésie et de sentiment. Les *Poésies diverses*, éparses pour la plupart dans ses Almanachs des Muses, se trouvent réunies dans des éditions que Voss en a données à plusieurs époques. La dernière (*Gedichte*, 1825, 4 vol.) porte le titre d'*Édition de la dernière main.* Celle de 1802, 6 vol., contient en supplément une théorie de la *quantité* prosodique des mots allemands (*Zeitmessung*), dans laquelle les valeurs des syllabes dans la mesure des vers sont marquées par des notes de musique exprimant non l'intonation, mais la durée des syllabes : travail très-utile et très-estimé. Des Élégies, des Odes pastorales, bachiques, philosophiques, religieuses; des Fables, des Chansons, des Épigrammes imitées de l'Anthologie grecque, etc., composent le Recueil : un grand nombre de morceaux lyriques sont remarquables par une vigueur franche et noble de sentiments et d'idées qui tenait au caractère personnel de l'auteur. Voss exprime d'une manière touchante les regrets de l'amitié en deuil, les hautes consolations d'une pieuse philosophie, et en particulier le zèle qui l'animait pour les progrès de la raison, de l'ordre moral et de la civilisation. Nous voici ramenés à la partie la moins paisible de sa vie littéraire, aux disputes que son aversion pour toute espèce de mysticisme lui fit soutenir et provoquer. L'Allemagne savante a été de bonne heure appelée par l'étude des anciens poètes, tels qu'Homère, Hésiode, et les tragiques grecs, à celle de leur mythologie dont les origines et les développements ont donné lieu à bien des systèmes, et les plus grandes questions sur l'histoire de l'esprit humain se sont trouvées de plus en plus engagées dans ce débat. Déterminer quels sont en général, et quels ont été pour les Grecs le principe et le sens des traditions religieuses, quelle est dans leurs histoires mythologiques la part de la réalité et celle du mensonge, de la forme et de la pensée, des faits historiques et de l'allégorie soit physique, soit morale; de l'imagination livrée à ses caprices, et des inspirations spontanées, par conséquent véridiques, de notre nature intellectuelle; déterminer dans quel ordre s'est formé ce vaste système de fables soit antérieures, soit postérieures, à Homère; si le génie grec qui leur a donné une si belle forme en avait créé les éléments, ou bien à quelles contrées orientales il en est redevable; et enfin si ces éléments primitifs conçus dès l'origine des sociétés, comme par une sorte de révélation naturelle et nécessaire d'après les lois de l'esprit humain, ne doivent pas se retrouver constamment, quoique plus ou moins déguisés, au fond de toutes les mythologies; telles sont les questions qui depuis cinquante ans acquièrent chaque jour plus d'importance en Allemagne, par les nouvelles formes, toujours plus générales, dans lesquelles elles se produisent sous la triple influence des systèmes métaphysiques, de l'archéologie et de l'orientalisme. Le cours de cette discussion peut se

partager en deux époques, dans chacune desquelles Voss se porta avec ardeur à la défense des doctrines classiques et protestantes les plus contraires à l'esprit des nouvelles théories. La première de ces époques est celle de Heyne, et elle resta bien en arrière de la seconde, celle de Schelling, Goerres et Creuzer, pour l'étendue et la hardiesse des hypothèses. Heyne s'occupait depuis longtemps de renouveler la science de la mythologie ancienne, lorsqu'en 1787 et 90 parurent les deux premiers volumes du *Manuel mythologique*, rédigés en grande partie d'après ses leçons par un de ses élèves, Martin-Godefroi Hermann (qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre Godefroi Hermann, l'un des premiers philologues de nos jours). Soutenu des recommandations, et en quelque sorte de l'adoption du maître, l'ouvrage du disciple obtint un grand succès. Voss trouva que l'on y supposait faussement dans les fables ou mythes d'Homère une multitude d'intentions et de dogmes philosophiques, qu'ils ne contenaient point, et que le mysticisme des néoplatoniciens leur avait seul attribué. Outre un assez grand nombre d'inexactitudes et de méprises de détail, il voulut combattre l'hypothèse avancée par Winckelmann, et adoptée par Heyne, suivant laquelle toutes les divinités grecques étaient représentées avant l'époque d'Homère, sous une forme moitié humaine et moitié animale (*halbthierische*) particulièrement avec des ailes. Tel est en général l'objet de ses *Lettres mythologiques* (2 vol. in-8°., Kœnigsberg, 1794), dans lesquelles il fait tomber sur Heyne, plus que sur Martin Hermann, toute la violence et l'amertume de ses critiques. Ce ne sont point de simples erreurs qu'il relève dans son adversaire; ce sont, suivant lui, les bévues de la présomption, les mensonges du charlatanisme. Mais à travers ce débordement d'injures, qui ne sont pas toutes également spirituelles, on remarqua une foule d'observations solides et lumineuses, qui ont été utiles à la science, et qui ont conservé à cet ouvrage l'estime des connaisseurs. On a regretté que l'auteur ne l'ait point complété par un troisième volume qu'il annonçait. Nous ne suivrons pas dans leurs détails les causes qui augmentèrent de jour en jour les antipathies d'opinion dont Voss était animé: son esprit d'opposition se fortifia à mesure que la philosophie, la littérature et la critique religieuse chez ses compatriotes, tendirent davantage vers l'enthousiasme mystique. Goerres et Creuzer vinrent enseigner à Heidelberg, sur les obscurs symboles des prêtres orientaux, des théories assez favorables à l'influence qu'ils ont exercée, dit-on, sur tout le monde ancien, et particulièrement sur la Grèce. On approfondit les mystères de l'Égypte, de l'Inde et de la Perse, dans leurs rapports avec les *Mythes* de l'Occident; on vanta la sagesse cachée sous les voiles du sanctuaire; et Voss s'en indigna comme d'une apologie du régime théocratique qu'il avait en horreur à titre de zélé protestant et de grand partisan du *rationalisme*. Sur ces entrefaites, plusieurs conversions au catholicisme, qui eurent assez d'éclat, vinrent fortifier ses alarmes sur les dangers de la ligue qu'il croyait s'être formée entre les doctrines nouvelles et le prosélytisme romain. L'une de ces conversions fut celle de son ami de jeunesse, le comte Fréd. de Stolberg, contre lequel il se dé-

chaîna dès-lors avec un emportement que rien ne peut excuser. Il le signala comme l'un des chefs d'un prétendu complot entre le sacerdoce et l'aristocratie, contre toute liberté religieuse et politique. On a plusieurs fois écrit que la mort de Stolberg fut hâtée par le chagrin que lui causa la violence des attaques que Voss avait dirigées contre sa personne, et par les derniers efforts qu'il fit pour y répondre. Les ennemis de Voss lui reprochèrent sa fougueuse intolérance. Sans insister sur les tristes détails de ce débat, nous indiquerons divers écrits qui s'y rapportent, l'un, intitulé *Voss et Stolberg*, Stuttgart, 1820, et deux autres de Voss lui-même, savoir : *Bestætigung der Stolbergischen Umtriebe* (*Confirmation des coupables menées de Stolberg*, 1820), et un article dans le *Sophronizon*, 1819, 3e. cahier, intitulé : *Wie ward Fritz Stolberg ein Unfreier* (*Comment Fréd. Stolberg est devenu un illibéral*(2)). (Voy. aussi l'*Hermès*, tom. VI et IX). A la même époque (1819), le savant Creuzer, attaché comme Voss à l'université de Heidelberg, publiait la seconde édition de sa *Symbolique des anciens peuples* (3). Ce fut le signal du dernier combat et du plus animé peut-être que Voss ait livré, quoiqu'il fût déjà septuagénaire. Voulant se porter au secours de la jeunesse séduite, disait-il, par les systèmes du mysticisme et du sacerdoce, il entreprit la critique du livre de Creuzer, dans sept numéros consécutifs de la *Gazette littéraire d'Iéna*, 1821, mai, pag. 162-215. Le ton acerbe de cette critique indigna les amis de Creuzer, et ses élèves, réunis un soir sous ses fenêtres, lui donnèrent une sérénade dont les journaux firent quelque bruit. A leur tour, les amis de Voss résolurent de lui offrir un hommage public ; au moyen d'une souscription qui se répandit de tous côtés, on lui fit présent, avec beaucoup d'appareil, d'une magnifique coupe en or. Creuzer répondit aux diatribes de Voss par un petit écrit intitulé *Vossiana*, où il refusait dédaigneusement d'entrer en discussion avec un adversaire aussi incapable, selon lui, d'entendre la matière traitée dans sa *Symbolique*, et de concevoir l'esprit de ses théories, dans lesquelles il reconnaît que le sentiment et l'esprit poétique doivent avoir autant de part que l'érudition et l'analyse. Voss revint à la charge par la publication de son *Anti-Symbolique*, Stuttgart, 1824, contenant, avec des additions nombreuses, ses articles précédents contre Creuzer, une dissertation sur la condition des âmes d'après les idées des anciens Grecs, insérée en 1819 dans le même journal, et une critique des explications jointes aux *Figures homériques* de Tischbein, par Heyne, Schorn et Creuzer, où il réfute avec force une opinion de ce dernier sur l'identité primitive des sirènes et des harpyes (même journal 1823). A ces trois morceaux est jointe une *Conclusion* remplie des plus affligeantes personnalités contre son adversaire, et suivie d'une véhémente exhortation aux maîtres et aux pasteurs contre l'influence des associations mystiques que Voss ne cesse de présenter comme menaçant

(2) Ce mot ne rend qu'imparfaitement le terme allemand dont l'acception en mauvaise part n'est point contestée, et présente un sens plus étendu.

(3) Cet important ouvrage a été traduit et augmenté avec autant de talent que d'érudition, par M. Guigniaut, sous ce titre : *Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1825, tom. 1er., en deux parties.

la liberté, la raison et les bonnes mœurs. Des insinuations sur les désordres que certains mystères de l'antiquité favorisaient donnent à cette partie de ses accusations personnelles la couleur la plus odieuse. De toutes parts on se récria contre une polémique aussi violente. Creuzer crut devoir garder le silence ; mais on remarqua un pamphlet spirituel et mordant, intitulé : *Voss et la Symbolique*, par le docteur Wolfgang Menzel (Stuttgart, 1825), dans lequel l'emportement du censeur était vivement châtié. Le terme de sa laborieuse carrière approchait : plusieurs étourdissements qu'il éprouva dans le courant de mars 1826 l'obligèrent à garder le lit ; et le 29 du même mois, comme il s'entretenait avec son ami, le docteur Tiedemann, il fut interrompu par une attaque d'apoplexie, dont il mourut à l'instant même, âgé de soixante-quinze ans. Il fut déposé dans la tombe, enveloppé d'un lierre qu'il avait cultivé lui-même dans son jardin, pour qu'il servît à cet usage. Le docteur Paulus publia, bientôt après, un recueil d'Éloges prononcés en cette occasion, et de Souvenirs biographiques et littéraires que l'on peut consulter pour le détail des morceaux de critique insérés par Voss dans divers recueils (*Lebens und Todeskunden über J.-H. Voss*, Heidelberg, 1826). Les plus remarquables, avec ceux dont nous avons fait mention, sont 1°. d'excellentes Dissertations sur la géographie ancienne (*D. Museum*, 1790, *Gaz. litt. d'Iéna*, 1804, janvier et avril). Ces précieuses recherches ont été mises à profit dans la *Géographie des Grecs et des Romains*, par Ukert, 1816-21, dont Voss rendit compte dans la *Gazette d'Iéna*, 1818 ; 2°. un Examen de l'édition de l'Iliade publiée par Heyne, en 8 vol., travail qui remplit 16 numéros de la Gazette d'Iéna (mai 1803), et qui fit beaucoup de sensation. Wolf et Eichstaedt y contribuèrent pour la critique du texte grec ; 3°. d'autres recensions des *Entretiens sur la grammaire*, par Klopstock ; des *Orphica*, publiés par Hermann, et des Sonnets de Bürger (ibid., 1804, 1805 et 1808), etc. Il faut ajouter, à tous ces ouvrages de Voss, des *Lettres critiques sur Goetz et Ramler*, Manheim, 1809, et une édition du texte de *Tibulle* et de *Lygdamus*, d'après des manuscrits, 1811. On remarque de grandes variantes entre les différentes éditions de sa traduction d'Homère, à laquelle il ne cessa de travailler. Dans celle de 1793, on blâma les changements qu'il avait faits à son *Odyssée* de 1781. La cinquième édition, considérablement améliorée, est de 1821. La vieillesse de Voss avait été affligée, en 1822, par une perte douloureuse, celle de son fils aîné, Henri Voss, professeur à Heidelberg, auteur d'une traduction d'*Eschyle*, et d'une partie de celle de *Shakspeare*, dont nous avons parlé. V—G—R.

VOSSIUS (Gérard), théologien et littérateur, naquit vers le milieu du seizième siècle, dans le pays de Liége, soit à Hasselt, soit à Borchloen ou Lootz. Il embrassa l'état ecclésiastique, devint protonotaire apostolique et doyen de la collégiale de Tongres. Il était docteur en théologie, et d'ailleurs fort versé dans la littérature grecque et latine. Pendant un séjour qu'il fit à Rome, il obtint l'estime des cardinaux Sirlet et Caraffe et du pape Grégoire XIII, desquels néanmoins il ne reçut aucun

bienfait, à ce que dit son panégyriste Vittorio Rossi. Mais ils lui avaient facilité l'accès des bibliothèques d'Italie : il y recueillit des copies et des extraits de plusieurs ouvrages des pères de l'Église. Il mourut à Liége le 25 mars 1609, et non en 1625, comme le suppose Moréri. L'épitaphe, inscrite sur sa tombe par son frère, fixe expressément la date de son décès, et ne lui donne que le prénom de Gérard : c'est par erreur que Dupin y joint celui de Jean ; ce qui a induit à le confondre quelquefois avec le Vossius, plus connu, auquel l'article suivant sera consacré. Celui dont nous parlons a publié, en 1571, à Louvain, un Manuel de rhétorique : *Rhetoricæ artis methodus per quæstiones*, in-8°. C'est à Rome qu'il a fait imprimer, dans le même format, d'abord un *Commentaire* sur le Songe de Scipion, en 1575 ; puis 3 vol. in-4°. qui appartiennent à la littérature ecclésiastique, savoir, quelques discours de saint Chrysostôme, en grec, avec une version latine, 1580 ; le Sermon de Théodoret sur la charité, dans les deux langues, avec des notes et des variantes, 1585 ; *Gesta ac monumenta Gregorii papæ IX, cum scholiis*, en 1586, année où, selon Valère André, parut aussi à Rome un traité de physique du dominicain Silvestre de Ferrare, accompagné d'une préface de Gérard Vossius. Mais l'existence de ce livre n'a pas été très-bien vérifiée, au lieu qu'il est constant que notre savant Liégeois fut le premier éditeur des œuvres de saint Éphrem (*V.* ce nom, XIII, 200, 201) : il en a mis au jour trois volumes in-folio, avec interprétation et remarques. On n'a indiqué, à l'article Éphrem, que les éditions de Cologne et d'Anvers, in-8°., 1603 et 1619 : celle de Rome, chez Torner, in-folio, est de 1589, 93 et 98 ; la bibliothèque de Sainte-Geneviève en possède un exemplaire. Les cinq livres de la Considération de saint Bernard parurent en 1594, chez Facciotti, autre imprimeur romain, commentés et dédiés au pape Clément VIII, par Gérard Vossius ; volume in-4°., réimprimé in-8°. à Cologne, en 1605. L'éditeur avait, selon toute apparence, quitté l'Italie, entre 1598 et 1604 ; car en cette dernière année il publiait à Maïence les écrits de saint Grégoire Thaumaturge, avec sa vie, des notes et quelques mélanges, in-4°. Il avait préparé, ainsi que le dit son épitaphe, une édition de saint Léon ; mais il n'eut pas le temps d'achever ce travail, non plus que celui qu'il avait entrepris sur les actes et les lettres du pape Hilarius. Il mérite d'être compté parmi ceux qui ont mis en lumière les monuments de la littérature ecclésiastique. D—N—U.

VOSSIUS (GÉRARD-JEAN), littérateur, naquit en 1577 dans le voisinage d'Heidelberg, où s'étaient établis son père Jean Voss, et sa mère Cornélie de Bie, nés, l'un et l'autre, à Ruremonde. Gérard-Jean avait à peine un an, lorsque son père, ministre d'une église réformée près d'Heidelberg, ayant refusé d'obéir à l'injonction faite par l'électeur de Bavière, d'adopter la doctrine de Luther sur l'eucharistie, retourna dans les Pays-Bas, devint membre de l'académie de Leyde, et y prit le nom de *Joannes Alopecius Ruremondanus*, selon le goût qu'on avait en ce temps-là pour les noms grecs. De Leyde, Jean passa d'abord à Liemuden, en qualité de ministre de l'église, et n'y fit pas un long séjour. Il alla remplir la même

fonction à Furnes, et n'en sortit qu'en 1583, au moment où les Espagnols s'emparaient de cette ville. Sa femme qui le suivit à Dordrecht y mourut en 1584 : il épousa Anne de Witt, et survécut à peine trois mois à ce second mariage. Gérard-Jean, orphelin à sept ans, fit ses premières études à Dordrecht, où il eut pour condisciple Henri Van-Putte, dit *Erycius Puteanus* (*Voy.* Dupuy, XII, 322); pour maîtres de latin, de grec, de philosophie, Rekenarius, Nansius et Adrien Marcel. On dit que Rekenarius lui inspira la résolution fort sage de renoncer au nom d'Alopecius qu'il avait porté jusqu'à l'âge de douze ans. A dix-huit, il alla étudier à Leyde la littérature grecque sous Bonav. Volcanius, les mathématiques sous Rodolphe Snell, père du célèbre géomètre de ce nom, et d'autres sciences sous Bertius et Pierre Dumoulin. A vingt ans, il publia son premier essai; c'était un panégyrique latin de Maurice de Nassau qui venait de prendre neuf villes en trois mois. Vossius, après avoir obtenu les grades de maître-ès-arts et de docteur en philosophie, suivit les leçons de théologie et d'hébreu, que donnaient à Leyde François Gomar et Luc Trelcatius. Mais il ne tarda point à devenir maître à son tour; il achevait à peine sa vingt-deuxième année, quand on lui confia la direction du collége de Dordrecht. Il épousa, en 1602, Élisabeth Corput, fille d'un ministre protestant, eut d'elle trois enfants, la perdit le 6 février 1607, et se maria, le 18 août de la même année, à Élisabeth du Jon, fille du théologien *Franciscus Junius*, natif de Bourges, et sœur de celui qui a un article dans cette Biographie universelle (XXII, 155-157). De sa seconde femme, Vossius eut deux filles et cinq fils, outre les trois enfants nés de son premier mariage. Tous annonçaient des talents si distingués, que Grotius disait de leur père qu'il contribuait à l'ornement du siècle par sa race autant que par ses livres, et qu'on pouvait mettre en doute s'il était plus habile écrivain qu'heureux père : *scriberet ne accuratiùs an gigneret feliciùs*. Il eut la douleur de les voir tous mourir avant lui, à l'exception d'un seul, nommé Isaac, auquel nous consacrerons un article particulier : les travaux de quelques-uns des autres seront indiqués à la fin de celui-ci. Une chaire de philosophie à Steinfurt fut offerte à Vossius, en 1614: il préféra la direction du collége théologique qui s'établissait à Leyde, et occupa quatre ans ce poste que la violence des controverses religieuses ne laissait pas de rendre difficile ou périlleux; aussi l'abandonna-t-il, en 1618, en acceptant, dans la même ville, une fonction plus paisible et plus conforme à ses goûts, celle de professeur d'éloquence et de chronologie. Si l'on s'étonnait du rapprochement de ces deux branches d'instruction, il faudrait songer que les études étaient austères chez les Bataves de cet âge, et qu'ils n'auraient fait aucun cas d'une littérature frivole. Quoique Vossius évitât ordinairement de prendre part aux querelles théologiques, son Histoire du pélagianisme, imprimée en 1618, lui suscita des contradicteurs ou plutôt des ennemis. Il avait osé y faire une sorte d'apologie des Remontrants, disciples d'Harmensen ou Arminius: il soutenait que leur doctrine, qu'il s'abstenait d'ailleurs de professer expressément, différait de celles que

l'Église avait jadis condamnées dans les pélagiens et les semi-pélagiens. Cette tolérance déplut fort aux Contre-Remontrants ou Gomaristes, dont il continuait néanmoins de fréquenter les assemblées religieuses. Ils le suspendirent de leur communion, en 1620, dans leur synode de Tergow ou Gouda. L'année suivante, un synode de Rotterdam voulut bien user envers lui de quelque indulgence ; mais c'était à condition qu'il rétracterait son Histoire pélagienne, qu'il y reconnaîtrait des erreurs et qu'il garderait le silence sur la condamnation prononcée à Dordrecht contre les Arminiens. Nous ne dirons rien ici sur le fond de cette controverse ; il en a été parlé aux articles Arminius, II, 485-487 ; Gomar, XVIII, 37, 38 ; etc. Vossius ne se pressait pas de prendre les engagements qu'on lui dictait : pour l'y forcer, on lui interdit tout enseignement public ou privé ; ce qui lui causait un dommage qu'il évalue, dans une de ses lettres, à six mille livres par an. Heureusement son *Historia pelagiana*, mieux accueillie en Angleterre, lui avait mérité l'estime du primat Guillaume Laud, la bienveillance de Charles Ier., et un canonicat de Cantorbéry, dont le revenu annuel était de cent livres sterling. Il en jouissait avec la permission expresse de ne pas résider et d'habiter les Pays-Bas. Cependant, chargé, comme on l'a vu, d'une famille nombreuse, il crut devoir recouvrer la faculté d'enseigner, en promettant de modifier ou d'expliquer ce qu'on avait trouvé de répréhensible dans son Histoire de l'hérésie pélagienne. C'est ce qu'il a fait en quelques endroits de son ouvrage sur les historiens latins, publié en 1627. Il y déclare qu'il n'a jamais eu l'intention d'attribuer à saint Augustin une doctrine contraire à celle des quatre premiers siècles de l'Église. Il a dit seulement que ce grand docteur exposait, avec plus d'étendue qu'on ne l'avait fait avant lui, les dogmes relatifs à la prédestination et à la grâce. Ces aveux étaient destinés à contenter ou calmer les Gomaristes ; car on voit trop par des lettres de Vossius, écrites dans ces mêmes temps, qu'il persévérait dans ses premières opinions. Du moins il n'essuya plus de tracasseries, et reçut de ses concitoyens de nouveaux témoignages d'estime. Amsterdam ayant voulu ériger dans ses murs une académie ou université, ce projet excita les réclamations de la ville de Leyde, à laquelle un établissement de ce genre avait été accordé, en considération du long siége soutenu par elle, en 1574, contre les Espagnols : mais Amsterdam l'emporta ; et Vossius y alla prendre, en 1633, possession d'une chaire d'histoire. Cinq ans après, il perdit sa fille aînée Cornélie, dont il loue les talents et raconte la mort dans une lettre à Meursius, datée de 1638. Elle savait le latin, le français, l'italien, l'espagnol : habile musicienne, elle s'était exercée aussi avec succès dans l'art de la peinture ; tel était le soin qu'on prenait dès-lors en Hollande de l'éducation des femmes. Cornélie, dans un voyage à Leyde, périt submergée, par l'imprudence d'un conducteur de traîneau. Vossius mit au jour, en 1641, son grand Traité de l'idolâtrie ; en 1645, plusieurs écrits théologiques, et mourut le 19 mars 1649. Ceux qui le font vivre jusqu'en 1650 sont dans l'erreur ; car on a, sous la date du 5 avril 1649, une lettre de consolation adressée à sa veuve par Samuel Desmarets ; et, en la même année, plusieurs lettres de Gui Patin font mention de sa mort. L'exac-

titude avec laquelle il a rempli, pendant près d'un demi-siècle, les fonctions de recteur ou de professeur, le nombre et la variété de ses ouvrages, l'étendue de quelques-uns, les recherches qu'ils ont tous exigées, prouvent assez qu'il a mené une vie fort laborieuse. Avare de son temps, il mettait à profit les heures de ses repas, abrégeait autant qu'il pouvait celles de son sommeil, et n'accordait qu'un quart-d'heure à ses amis, lorsqu'ils venaient le visiter. Paravicini raconte qu'un jour Christophe Schrader s'étant levé après le quart-d'heure, Vossius le retint pendant quinze autres minutes, après lesquelles il lui dit, en lui montrant le sablier : « Voyez combien de temps je vous ai donné. » —Toutes les OEuvres de Gérard-Jean Vossius ont été recueillies en six volumes in-folio, à Amsterdam, chez Blaeu, en 1701. Le tome premier contient un Dictionnaire étymologique, précédé d'un Traité instructif sur les permutations de lettres. L'auteur n'avait pas mis la dernière main à ce Dictionnaire : il ne l'a point publié lui-même. Son fils Isaac y a fait des additions nombreuses, mais succinctes. Les premières éditions étaient de 1662 et 1664, in-fol. Ménage dit que plusieurs articles sont empruntés du lexique de Martini (*Voyez* ce nom, XXVII, 323) ; mais Vossius a soin de citer Martini quand il profite de son travail. Deux Traités de grammaire remplissent le second tome. L'un, intitulé : *Aristarchus sive de arte grammaticâ*, a paru pour la première fois en 2 vol. in-4°., en 1635, à Amsterdam, et a été réimprimé en 1662. Il est divisé en sept livres, qui traitent de la grammaire en général, des lettres, de l'écriture, des diphtongues, des syllabes et de la prosodie, des noms, des verbes et des autres éléments du discours, enfin de la construction et de la syntaxe. Saumaise estimait ces livres ; et ils sont aussi recommandés dans la préface de la Méthode latine de Port-Royal, où il est dit toutefois que « Vossius a suivi Sanctius et Scioppius » presque en tout, et qu'il semble » souvent n'avoir quasi fait que les » copier. » L'autre Traité a pour titre : *De vitiis sermonis*, et comprend neuf livres, dont les quatre premiers ont été publiés, en 1645, à Amsterdam, in-4°. ; puis à Francfort, en 1666, dans le même format. Les cinq derniers ne sont que dans l'édition des OEuvres complètes. Tous consistent en des séries alphabétiques de barbarismes et de solécismes, de locutions et de constructions introduites, pendant le moyen âge, dans les langues anciennes, particulièrement dans la langue latine. Quelles que soient la justesse et l'utilité des observations que l'auteur y a jetées, du Cange y trouve plus de minuties grammaticales que d'érudition historique. Le troisième tome est, en grande partie, consacré à la rhétorique et à la poésie. On y trouve d'abord six livres d'Institutions oratoires, où sont exposés, avec des développements convenables, les préceptes relatifs aux preuves, aux passions et aux mœurs, à la disposition, à l'élocution, aux figures, au style et à l'action. Ce Traité parut à Leyde, en 1606, en même temps qu'une rhétorique abrégée, qui en était extraite, et qui a eu, ainsi que les institutions mêmes, plusieurs éditions. Il en faut distinguer un livre publié par Vossius, en 1622, et où se joignent, à des considérations générales sur l'éloquence, des observations judicieuses et savantes sur les anciens

orateurs, rhéteurs et sophistes. Ces livres se recommandent par l'exactitude, par la méthode, par une littérature très-étendue. Gibert en convient; mais il y trouve de la prolixité : d'autres pourraient n'y voir qu'une instruction sérieuse, souvent austère, et presque toujours profitable. On doit les mêmes éloges à un Traité de la poésie en général, à trois livres d'Institutions poétiques, qui s'étendent à chaque genre, et à un précis sur l'imitation en poésie et en éloquence, terminé par des observations sur la récitation chez les anciens. Ces trois ouvrages avaient été imprimés in-4°., en 1647, à Amsterdam. Les deux livres sur les poètes grecs et latins n'ont vu le jour qu'en 1652. Cette matière était déjà traitée, et même plus au long, dans les dialogues de Giraldi; mais les notices de Vossius, quelquefois plus exactes, se lisent encore avec fruit, quoiqu'elles ne soient point exemptes d'erreurs. Bayle, dans son Dictionnaire, en a relevé quelques-unes, par exemple, à l'article de Quintus Calaber. Sous le titre *De artium et scientiarum naturâ*, on a réuni cinq livres, dont le premier concerne la grammaire, la gymnastique, la musique et l'art graphique ou le dessin; le deuxième, la philologie, qui embrasse la littérature didactique, la géographie, la chronologie et l'histoire; le troisième, les mathématiques pures et appliquées; le quatrième, la logique; et le cinquième, la philosophie spéculative et pratique, y compris la morale, la politique, l'art militaire, la médecine et la théologie naturelle. La première édition des trois premiers livres est de 1650; et celle des deux derniers, de 1658, Amsterdam, in-4°. Ils rassemblent beaucoup de notions précises, tant littéraires qu'historiques. On peut distinguer le quatrième, qui renferme une fort bonne analyse des livres d'Aristote, relatifs à la logique et à l'idéologie. A la suite de ces cinq Traités, les éditeurs de 1701 ont placé celui qui a pour objet les anciennes sectes de philosophes, et particulièrement celle des Pythagoriciens. Bayle et d'autres critiques ont remarqué plusieurs inexactitudes dans ce Traité, que l'auteur n'avait point livré au public, et dont la première édition n'est aussi que de 1658, in-4°. Le tome IV des Œuvres complètes s'ouvre par un Traité de la manière d'écrire l'histoire (*Ars historica*), sujet souvent traité avant et après Vossius, mais rarement avec plus de science et de méthode. Suivent quatre livres sur les historiens grecs, et trois sur les historiens latins; estimable ouvrage, où cette partie des annales de la littérature ancienne était pour la première fois défrichée. On ne doit s'étonner ni des fautes ni des omissions qui restaient dans un travail si vaste et alors si difficile. Mallinkrot, Hallervord et Sand (*Voy.* ces noms) y ont fait des suppléments et des corrections. Apostolo Zeno, dans ses *Dissertazioni vossiane*, a rectifié et complété les articles des historiens italiens qui ont écrit en latin. Ménage et Bayle en ont critiqué plusieurs autres. Mais toutes ces remarques, la plupart fort justes, ne portent que sur certains détails de l'ouvrage, dont le fond et le tissu demeurent excellents. L'auteur avait mis au jour son *Ars historica* en 1623, les trois livres sur les historiens grecs en 1624, les trois sur les latins en 1627, tous à Leyde, in-4°. On y a joint, en 1701, un abrégé chronologique d'histoire universelle, qui n'a pas une gran-

de valeur, à côté des tables, bien plus amples et plus exactes, publiées, en l'année même 1627, par le P. Petau, comme treizième livre de son Traité *De doctrinâ temporum*. Les livres de Vossius sur l'histoire sont suivis de neuf opuscules, entre lesquels on peut distinguer des corrections et des notes sur les fragments de Livius Andronicus, Ennius, Nævius, Pacuvius et Accius; une Oraison funèbre d'Erpenius, en 1624; un Discours sur l'utilité de l'histoire, en 1632, et des Remarques sur les Épîtres de Pline et de Trajan, relatives aux Chrétiens. Le surplus du tome IV est occupé par la correspondance active et passive de l'auteur avec environ cent trente-cinq personnages, parmi lesquels sont P. Bertius, Bolland, Boxhorn, Méric Casaubon, Cunæus, Farnabe, Freinsheim, J.-Fréd. Gronovius, Hug. Grotius, Gruter, Dan. Heinsius, Meursius, Sam. Petit, Erycius Puteanus, Rutgers, Cl. Saumaise, Selden, Usher, etc. Colomiès avait donné, en 1690 (in-fol.), une édition plus ample de cette intéressante correspondance. On a retranché, peut-être assez mal-à-propos, en 1701, les lettres où il ne s'agissait que d'affaires domestiques ou privées. Les neuf livres d'un Traité de l'idolâtrie ont suivi, avec leur table et une courte addition que nous indiquerons bientôt, pour remplir le tome V de la collection. L'auteur y veut tracer l'histoire de tous les genres de cultes païens : cultes des démons et des génies, des cieux et des éléments, des météores, des hommes, des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons et des insectes; des plantes, des fossiles, de l'univers et de la nature, des affections humaines, et enfin des symboles. Vossius avait extrait et rangé sous chacun de ces titres les textes, les faits, les documents quelconques qui pouvaient s'y rapporter. Il n'a publié que les quatre premiers livres de cet ouvrage, ou de ce recueil, Amsterd., 1641, 2 t. in-4°; les autres sont beaucoup plus négligés. Les matériaux qu'il a employés sont assez peu choisis et si divers, qu'il avoue, dans sa préface, la tentation qu'il a eue de donner à ces livres le titre de Nuits d'Amsterdam, à l'instar des Nuits attiques d'Aulu-Gelle. Il ne résulte, en effet, de tant de détails, aucun système général de mythologie et de théologie antique, ce qui ne serait peut-être pas un très-grand défaut; mais, à vrai dire, ce n'est guère là qu'un répertoire dont il reste à faire usage : du moins, il met sur la voie de presque toutes les recherches, et présente les résultats de quelques-unes. Des écrits théologiques rassemblés dans le tome sixième et dernier, le plus considérable, et à tous égards le plus important, est l'*Historia pelagiana* dont nous avons déjà parlé : cet examen des controverses que Pélage et ses successeurs ont excitées est divisé en sept livres; il n'est peut-être pas très-impartial, mais il suppose une grande connaissance de la littérature ecclésiastique. Les autres parties de ce volume consistent en dissertations sur la chronologie sacrée, sur la généalogie de J.-C., sur l'histoire évangélique, sur le baptême, sur les trois symboles, savoir, ceux des apôtres, de saint Athanase et du concile de Constantinople, etc. On n'a point inséré dans cette collection des Œuvres de Vossius son panégyrique de Maurice de Nassau, imprimé à Leyde, in-4°., en 1597, et déjà indiqué au commencement de cet article; non plus que ses travaux sur la Syntaxe

latine de Lithocome, qu'il a corrigée et refondue en 1618 (Leyde, in-8°.); et sur la Grammaire grecque de Clénard, dont il a donné, en 1642, in-8°., une édition mieux disposée que les précédentes. Tous ses livres sont écrits en latin avec une élégance fort remarquable dans un auteur si fécond; on vient de voir à quel point le fonds en est estimable. L'immortalité est promise à ses ouvrages dans l'épitaphe que Thysius a inscrite sur son tombeau :

Invida Mors ridet, ridet quoque Vossius illam
Dùm calamo Mortem vincit et ingenio.

Le cardinal Bona, Gui Patin, Ménage lui-même, Baillet, Bayle, Morhof, ont loué son érudition, son goût, sa critique, en mêlant, il est vrai, quelques censures à ces éloges. On lit dans les *Nouvelles de la république des lettres* (mars 1702): que ses livres ne sont pas de ceux qui n'ont cours qu'un certain temps, qu'ils seront recherchés tant qu'il y aura des savants et des hommes de bon goût dans le monde; que s'il lui arrive d'employer avec trop peu de scrupule tous les matériaux qu'il s'est donné la peine de recueillir, s'il prend quelquefois des apparences pour des réalités, des présomptions pour des raisons décisives, ces défauts sont bien plus fréquents, plus sensibles chez la plupart de ses pareils, et qu'il en dédommage par la riche instruction qu'il sait répandre. Ses contemporains n'ont eu d'ailleurs aucun reproche à faire à son caractère moral. Colomiès a tracé un tableau de sa vie à la tête de l'édition de ses Lettres: on peut consulter aussi Foppens, I, 351-355; Niceron, XIII, 113-127. — Cinq des fils de Gér.-J. Vossius, distingués par les prénoms de Denys, François, Gérard, Matthieu, Isaac, ont laissé des ouvrages.—*Denys*, né à Dordrecht au mois de mars 1606, mourut à Amsterdam le 25 octobre 1633; il venait d'être appelé à la chaire d'éloquence de Dorpat. On a de lui un Panégyrique en vers et en prose du prince Frédéric-Henri d'Orange, Amsterdam, 1633, in-4°., et une traduction latine des annales écrites en flamand par Reidan, Leyde, 1633, in-folio : il a aussi traduit en latin le livre de Moïse Maimonide sur l'idolâtrie: cette version, accompagnée de notes et du texte hébreu, est imprimée à la fin du tome V des OEuvres de Gérard-Jean, à la suite du traité *de Idololatriâ*. Des notes sur Jules-César, préparées par le même Denys, ont paru dans l'édition de cet écrivain classique, donnée en 1697, Amsterdam, in-8°. —*François*, né à Dordrecht, et mort en 1645, est auteur d'un poème latin, publié en 1640, à Amsterdam, in-fol., et dans lequel est célébrée une victoire navale de l'amiral Tromp. — *Gérard* mourut en 1650, ayant revu et enrichi de notes le Velleius Paterculus, imprimé in-12, à Leyde, chez les Elzévirs. — *Matthieu* était en 1638 sur le traîneau submergé près de Leyde; il se précipita trois fois dans les eaux pour sauver les compagnons de son naufrage; mais sa sœur Cornélie n'en sortit qu'ayant déjà perdu la vie. Ce dévouement est loué par Vossius père dans la lettre que nous avons citée. Valère André attribue à Matthieu cinq livres d'Annales de la Hollande, mis au jour à Amsterdam, en 1635, in-4°., augmentés depuis par Ant. Borremans, et traduits du latin en flamand par Nic. Borremans. Niceron semble dire que ces Annales ne sont pas de Matthieu, mais de son fils Gérard, petit-fils de Gérard-Jean. Il y aurait là quelque erreur;

car Matthieu, âgé de trente-trois ans au plus, en 1635, ne pouvait avoir alors un fils qui eût déjà composé cinq livres d'Annales. D—N—U.

VOSSIUS (Isaac), littérateur, fils de Gérard-Jean Vossius et d'Élisabeth du Jon, naquit à Leyde en 1618. Élève de son père, il fit d'excellentes études, et consacra aux lettres sa vie entière. Dès l'âge de vingt-un ans, il publia une édition du Périple de Scylax, dont le texte grec avait paru en 1610 : il y joignit une version latine, des notes et un Périple anonyme, dont une copie manuscrite lui avait été envoyée par Saumaise, à qui cette édition (Amst., 1639, in-4°.) est dédiée; les observations qui l'accompagnent ont été recueillies par Jacques Gronovius et par les autres éditeurs de l'opuscule qui porte le nom de Scylax (*V.* ce nom, XLI, 397). Des notes du jeune Vossius enrichissent aussi l'édition de Justin, donnée chez Elzévir, à Leyde, en 1640, in-12. On voit, par ses lettres à Nicolas Heinsius, qu'il a fait, en 1642, un voyage à Rome, dont ne parlent point les biographes : il se plaint des difficultés qu'il rencontre à visiter les bibliothèques de cette ville. Toutefois, à son retour d'Italie, il se trouva en état de préparer, d'après un manuscrit précieux de Florence, une édition des Épîtres de saint Ignace et de saint Barnabé, Amsterdam, 1646, in-8°., reproduite à Londres, en 1680 : elle contenait, avec le texte grec, la traduction latine, attribuée à Robert de Lincoln, et des notes qui ont été insérées dans le Recueil des *Patres apostolici*, Amsterdam, 1724, in-fol. On lui offrit, en 1649, la chaire que la mort de son père laissait vacante, et à laquelle on aurait attaché un traitement plus considérable : il la refusa, voulant rester maître de tout son temps, et le réserver à des travaux solitaires. Il est étrange qu'étant si jaloux de sa liberté, il se soit mis au service de la reine de Suède, Christine, qui, après avoir entretenu une correspondance avec lui, et l'avoir chargé de commissions littéraires, finit par l'attirer près d'elle; il devint son bibliothécaire et son maître de littérature grecque. Les lettres qu'il écrit à Nic. Heinsius, en 1649, 1650 et 1651, sont datées de Stockholm : il y est souvent question de Saumaise et de sa femme Anne Mercier, qui est désignée par le nom de *Mercera*, et quelquefois de Xanthippe. Saumaise et Vossius s'étaient brouillés, « parce que, dit le » Menagiana, M. Vossius ayant prê» té de l'argent au fils de M. Sau» maise, M. Saumaise ne voulut pas » le lui rendre, disant qu'il lui avait » mandé de ne pas lui en prêter; en » effet, il ne le lui rendit pas. » Ce fait est raconté plus au long dans les Lettres de Vossius, qui exposent d'ailleurs comment Saumaise trouva le moyen de s'acquitter : il accusa Vossius de préparer contre lui des écrits satiriques. Christine ajouta foi à ce rapport et à d'autres insinuations, si bien qu'au moment où Vossius, qui venait de faire un voyage en Hollande, rentrait en Suède, amenant Bochart et Huet, il reçut l'ordre de ne pas se présenter devant la princesse, de rebrousser chemin, et de demander pardon à Saumaise. Malgré cette disgrâce, dénouement ordinaire des relations de cette nature, la reine recommença bientôt de correspondre avec Vossius, et le revit depuis dans les Pays-Bas. De son côté, il continua de parler d'elle avec égard et respect. Notre collaborateur Catteau-Calleville, auteur d'une

très-estimable Histoire de Christine, y raconte sommairement ces aventures, et donne tout le tort au disgracié, qui, dit-il, avait profité, en achetant des livres pour la reine, de toutes les occasions de faire de grands profits pécuniaires, et d'enrichir sa propre bibliothèque de plusieurs articles précieux. Aucun document n'est cité à l'appui d'une imputation si grave; mais on ajoute que le savant Hollandais était d'un caractère inquiet et bizarre; et nous devons avouer que sur ce point il serait presque aussi difficile à disculper que l'épouse de Saumaise. Quoi qu'il en soit, nous ne voyons Isaac Vossius écrire contre Saumaise lui-même, que cinq ans après la mort de celui-ci (1): il le critique en effet, en 1658, dans les notes qu'il joint au texte de Pomponius Méla, édition de la Haye, in-4°., renouvelée in-8°., en 1701, à Franeker; il y relève des erreurs géographiques échappées à Saumaise dans ses *Exercitationes plinianæ in Solinum*. Bientôt après, Vossius s'occupa de chronologie; il mit au jour une dissertation *De verâ mundi ætate*, où il soutenait la supputation établie par la version grecque de l'Ancien Testament, dite des Septante. George Horn (*V.* ce nom, XX, 570) prit la défense du texte hébreu qui ne place pas la création à une si haute distance de l'ère vulgaire. A l'instant, Vossius fit paraître des *Castigationes ad scriptum Hornii*, et dès que Horn eut répliqué, un *Auctarium castigationum*, auquel son adversaire opposa un *Auctarium defensionis*. Tous ces opuscules, dont le plus long n'excède pas 72 pag. in-4°., sont de 1659, ceux de Vossius, à la Haye, ceux de Horn à Leyde. Vossius revint sur cette question, en 1661 : il composa des dissertations *de Septuaginta interpretibus, eorumque chronologiâ*, vol. in-4°., augmenté d'un *Appendix*, en 1663, et réimprimé à Londres, en 1665. Ces écrits ont aujourd'hui peu d'importance, et il serait plus difficile encore de recommander ceux qu'il publia en 1662 et 63, sur de tout autres matières : *De lucis naturâ*, Amsterdam, in-4°.; *Responsio ad objecta Joannis de Bruyn et Petri Petit de luce*, la Haye, in-4°. *de motu marium et ventorum* même format. Il y enseigne que la lumière et le feu ne sont que des accidents, et non des substances; il attribue à l'action du soleil le flux et le reflux de la mer; il décrit un instrument qu'il appelle aéroscope, ou baroscope, et au moyen duquel il assure que les navigateurs pourront toujours prévoir infailliblement les tempêtes. Alors se répandait le livre de Martin Schoockius (*V.* ce nom, XLI, 228), intitulé : *Diluvium Noachi universale.... adversùs virum quemdam celebrem* : Bayle croit que ces derniers mots désignent Isaac Vossius qui serait ainsi l'auteur d'une dissertation anonyme imprimée à Genève contre l'universalité du déluge; Morhof la lui attribue aussi. Cependant Vossius recevait en ce temps-là une gratification du roi de France, Louis XIV, annoncée par une lettre de Colbert ainsi conçue : « Quoique le roi ne soit pas votre » souverain, il veut néanmoins être » votre bienfaiteur, et m'a commandé de vous envoyer la lettre de » change ci-jointe, comme une marque de son estime, et comme un

(1) Il est dit à l'article SAUMAISE, XL, 456, qu'il mourut le 6 septembre 1658 : nous croyons qu'il faut lire 1653, cette mort étant annoncée par Gui Patin, dans des lettres datées d'octobre et novembre de cette année-là.

» gage de sa protection. Chacun sait » que vous suivez dignement l'exem- » ple du fameux Vossius, votre père, » et qu'ayant reçu de lui un nom » qu'il a rendu illustre par ses écrits, » vous en conserverez la gloire par » les vôtres. » Les biographes belges ajoutent qu'Isaac Vossius fut associé à l'académie royale des sciences de Paris ; mais son nom ne se rencontre nulle part dans les registres de cette compagnie, ni sur les listes qui ont été publiées de ses premiers membres, associés ou correspondants depuis 1666 jusqu'en 1699. A la vérité, il se mêlait, comme on vient de le voir, de sciences physiques : son livre *De Nili et aliorum fluminum origine* parut à la Haye, in-4°., en 1666 : il expliquait avec raison la crue du Nil par les pluies de l'Éthiopie, et non par l'action de ferments nitreux. Mais il avait principalement consacré ses talents et ses loisirs aux études philologiques : nous en avons une preuve immédiate dans sa correspondance avec Nic. Heinsius, laquelle s'ouvre en 1637, et se termine vers 1664. P. Burmann l'a insérée au tome III (pag. 556-692) de sa *Sylloge epistolarum*. Cette correspondance se compose de 109 lettres dont 90 sont d'Isaac Vossius : elle mérite, à tous égards, d'être lue; elle peut fournir beaucoup de détails à l'histoire des lettres pendant ces trente-six années. Les deux amis s'entretiennent le plus ordinairement de livres manuscrits et imprimés, d'entreprises, de publications et autres nouvelles littéraires. En 1670, Vossius passa en Angleterre. Des Épîtres, où il s'était efforcé de soutenir l'authenticité de celles de saint Ignace, contestée par Daillé, Saumaise et Blondel, furent publiées en 1672, à Cambridge, in-4°., à la suite des *Vindiciæ* de Jean Pearson. Un livre plus curieux parut à Oxford, en 1673, in-8°., ayant pour titre : *De poematum cantu et viribus rhythmi*. Il est d'Isaac Vossius, qui l'a dédié au comte d'Arlington, sans se nommer; c'est la plus originale de ses productions. Il y retrace l'antique alliance de la poésie et de la musique, et réprouve toute versification qui n'est pas fondée sur la prosodie. Morhof dit qu'il y a des paradoxes dans ce livre ; mais il s'unit à Hennin, à Bayle, à d'autres bons juges, pour rendre hommage aux observations ingénieuses et savantes de l'auteur sur les vers et les chants des Grecs, des Latins, et de quelques peuples modernes. Dès l'année même où fut publié cet ouvrage, le roi Charles II fit de Vossius un chanoine de Windsor. A la cour de ce prince, et à Londres, le littérateur hollandais eut des relations avec plusieurs personnages distingués, entre lesquels on cite la duchesse de Mazarin (*Voy.* MANCINI, XXVI, 453) et Saint-Évremond. La duchesse l'invitait souvent à sa table ; elle se plaisait à converser avec lui et à le questionner sur toute espèce de matières. Il savait presque toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait bien aucune. Il connaissait les mœurs de tous les peuples et de tous les âges, excepté celles de son propre siècle. Il avait si peu contracté la décence et l'urbanité de ses contemporains, qu'au milieu des entretiens les plus polis, il lui arrivait de *braver l'honnêteté* en langue vulgaire, autant qu'il l'aurait pu faire en latin dans un commentaire sur Catulle ou sur Pétrone. Lui qui écrivait pour démontrer que la version des Septante est divinement inspirée, lui qui avait, dit Saint-

Évremond, « une crédulité imbécil-» le pour tout ce qui était extraor-» dinaire et fabuleux ; » il parlait, dans ses conversations familières, le langage des incrédules qui n'admettent aucune révélation. Voilà, disait Charles II, un étrange théologien ; il croit tout hors la Bible. Nous ne garantissons pas ces détails, qui ont passé de la vie de Saint-Évremond, par Desmaiseaux, dans les Mémoires du P. Niceron, et dans les Dictionnaires historiques (2). On y lit aussi que François du Jon (*Voy.* Junius, XXII, 156) étant tombé malade en 1678, à Windsor, chez son neveu, Isaac Vossius, celui-ci ne laissa point accomplir à l'égard du moribond les cérémonies du culte anglican, disant qu'elles étaient établies pour les pécheurs, et non pour un homme sans vices, tel que son oncle. Le neveu n'avait rien publié depuis 1673 : il mit sous presse, en 1679, un Traité latin (in-8°.) sur les oracles des Sibylles, qui fut réimprimé à Leyde, en 1680, in-12 : il ajoutait foi à ces prophéties ainsi qu'à d'autres oracles païens antérieurs à J.-C., et voulait qu'on y puisât des preuves de la vérité du christianisme. Ces opinions que Blondel et Casaubon avaient déjà combattues l'ont été depuis par Vandale et Fontenelle. Vossius s'occupa de nouveau, en 1680, de la version des Septante, et se flatta de la venger des dernières critiques qu'elle venait d'essuyer : c'est le but du livre qu'il intitula : *Responsio ad objecta nuperæ criticæ sacræ*, Leyde, in-12, 1680. Il entreprenait surtout de réfuter ce que Richard Simon avait écrit sur cette matière dans l'Histoire critique du vieux Testament : Simon répliqua, en 1684, à la suite de ses *Inquisitiones criticæ*. Le défenseur des Septante travaillait alors à une édition de Catulle : le texte du poète latin y était accompagné d'un commentaire fort étendu, assez riche d'érudition pour n'avoir pas besoin de se recommander, bien moins honorablement, par des détails licencieux. Mais on accusa l'éditeur d'y insérer une partie du livre de Beverland *De prostibulis veterum* : on crut s'en apercevoir pendant l'impression qui s'exécutait en Hollande, et qui en conséquence fut suspendue ; elle s'acheva à Londres, en 1684, in-4°. Bayle, qui a fait un grand éloge de cette édition de Catulle, dans ses *Nouvelles de la république des lettres* (juin 1684), dit ailleurs que Vossius avait composé vers ce même temps un Traité *De republicâ Alexandrinorum*, qui n'a jamais vu le jour. Celui des Sibylles et la Réponse à Richard Simon, augmentée d'un supplément, reparurent à Londres, en 1685, in-4°., avec un livre d'observations diverses, *Variarum observationum liber*. On y trouve une courte dissertation sur les Trirèmes ou galères, que Grævius a insérée depuis dans le XIIe. tome de son Trésor d'Antiquités romaines, et un opuscule sur l'étendue de l'ancienne ville de Rome, qui est compris dans le tome IV du même recueil. A considérer dans son ensemble le volume in-4°. que Vossius donnait au public en 1685, on peut dire que c'est celui où il a laissé une plus libre carrière à son imagination capricieuse, à son goût pour les paradoxes et pour les récits merveilleux. Il prétend que

(2) Niceron transcrit une autre anecdote : « Un » Anglais ayant demandé à Is. Vossius ce qu'était » devenu un homme de lettres qu'il avait vu au-» trefois chez lui ? Vossius lui répondit brusque-» ment : *Est sacrificulus in pago, et rusticos decipit.* »

Rome contenait quatorze millions d'habitants, et que sa surface était vingt fois plus grande que celles des villes de Londres et de Paris réunies. Il a exagéré bien davantage encore la population de la Chine, sa civilisation, l'antiquité de son histoire et de ses livres sacrés. Il en jugeait, dit Renaudot (3), d'après les rapports du jésuite Martini, et n'aurait pu alléguer d'autres témoignages, n'ayant aucune connaissance de la langue et de la littérature des Chinois; mais plus enthousiaste que ce missionnaire, il se laissa emporter jusqu'à placer l'origine de cette nation fort au-dessus du plus haut terme que Moïse assigne à la création, même dans la version des Septante. Ayant toujours à cœur de faire prévaloir les calculs de cette version sur ceux du texte hébreu, il employa, en 1686, la seconde et la troisième partie d'un dernier volume in-4°., imprimé à Londres, à réfuter ce que venaient d'écrire contre elle Humfroy Hody, et Richard Simon sous le nom de Jérôme Le Camus. Vossius se promettait de prolonger cette controverse en donnant une nouvelle édition de la traduction grecque qui en était l'objet : il n'eut pas le temps de se livrer à ce travail. Colomiès (*Voy.* ce nom, IX, 309-312), qui s'était attaché à lui et l'avait suivi en Angleterre, mit à la fin du volume qui vient d'être indiqué une Lettre à Justel contre Simon. La première partie de cet in-4°. traite d'une autre matière; elle a pour titre *Observationum ad Pomponium Melam appendix*. Vossius y répond assez impoliment à Jacques Gronovius, qui tout en profitant, comme nous l'avons dit, de ses travaux sur la géographie ancienne, l'avait traité avec aussi peu d'urbanité. Il faut dire que le célèbre géographe Guill. Delisle a déclaré qu'il y avait d'*excellentes recherches* dans les notes de Vossius sur Scylax et sur Pomponius Méla. Pour compléter la liste des écrits d'Isaac Vossius, qui n'ont jamais été réunis en un seul recueil, nous devons rappeler les additions qu'il a jointes à l'*Etymologicon* de son père. Isaac, attaqué d'une maladie grave en 1689, ne voulut pas, si nous en croyons Desmaiseaux et le P. Niceron, recevoir les consolations religieuses que lui offraient ses confrères, les chanoines Hascard et Wickart, en l'exhortant à se conformer aux usages; *au moins pour l'honneur du chapitre :* « Ce que je vous demande, leur répondit-il, c'est de m'apprendre » comment je pourrai obliger mes » fermiers à me payer ce qu'ils me » doivent. » Ces étranges particularités, recueillies par Bayle, répétées dans toutes les notices, et que par cette raison il n'est plus possible d'omettre, auraient besoin d'être beaucoup mieux attestées. On sait du reste qu'il mourut à Windsor le 21 février de cette année : ceux qui indiquent le 10 février 1688 suivent le vieux style et ne font commencer 1689 qu'à Pâques. Il laissait une riche bibliothèque, que l'université de Leyde acheta trente-six mille florins, et qu'elle fit enlever aussitôt. « Si l'on n'eût pas usé de cette diligence, écrit Bayle, si les livres n'eussent pas été portés chez M. Citters, ambassadeur de Hollande à la cour d'Angleterre, il serait venu des ordres pour en empêcher le déplacement, afin que les héritiers fussent obligés de rompre le marché et d'en conclure un

(3) A la fin des dissertations qui suivent les Anciennes relations des Indes et de la Chine.

autre avec l'université d'Oxford. » La cour de Rome avait mis plusieurs des ouvrages d'Isaac Vossius à l'index, spécialement ceux qui concernaient la version des Septante, les épîtres de saint Ignace, les oracles sibyllins et des questions de physique. Mabillon, consulté sur cette censure, se montra plus indulgent (4); mais son avis, quoi qu'en aient dit de Boze (5) et Goujet, ne fut pas suivi; car ces livres demeurent condamnés dans un index publié après le milieu du dix-huitième siècle. Ils ont d'ailleurs essuyé, ainsi que les autres productions de l'auteur, beaucoup de censures purement littéraires. Tous ses écrits sont jugés fort sévèrement dans un long parallèle entre les deux Vossius, Gérard-Jean et Isaac, qui, du Journal de Trévoux (janvier 1713) a passé aussi dans les dictionnaires biographiques. Ce qui nous paraît incontestable, c'est que les ouvrages du père sont beaucoup plus méthodiques, et qu'ils offrent une instruction plus vaste, ordinairement plus sûre. On y peut trouver trop de citations; mais on serait encore mieux fondé à dire que le fils n'en fait point assez, qu'il s'en permet quelquefois d'inexactes ou d'incomplètes, qu'il se dispense volontiers d'alléguer ou même d'indiquer les preuves de ses assertions tranchantes. Il n'entreprend guère de lectures et de recherches qu'avec l'intention d'en obtenir les résultats qu'il a fixés d'avance; il veut qu'elles servent à confirmer ses conjectures, quelque hardies qu'elles puissent être. Gérard-Jean a plus de circonspection et de conscience: c'est un homme plus sage, un écrivain moins turbulent, un ami plus religieux de la vérité: il aspire à s'éclairer et à instruire ses lecteurs, plutôt qu'à les éblouir par des nouveautés et des prestiges; mais on ne peut refuser à Isaac une imagination vive, un esprit pénétrant, des connaissances fort étendues, une érudition ingénieuse et souvent originale. D—N—U.

VOTIENUS (*Montanus*), né à Narbonne, sous le règne d'Auguste, fut un orateur éloquent et fécond, bon poète et habile grammairien. Recommandable par les qualités du cœur et de l'esprit, il passait, au rapport de Tacite, pour un des plus grands génies du siècle d'Auguste. Martial en parle comme d'un savant: *Docti patria Narbo Votieni.* Accusé devant Tibère d'avoir parlé trop librement des déréglements de ce prince, il fut exilé aux îles Baléares, où il mourut l'an 28 ou 29 de l'ère chrétienne. L—P—E.

VOUET (Simon), peintre français, né en 1582, était élève de son père, Laurent Vouet, dont il ne put recevoir que des leçons médiocres. Ses progrès néanmoins furent si rapides, qu'en 1596 (il n'avait alors que quatorze ans) il fut choisi pour aller peindre en Angleterre une Française de haut rang, qui s'y était momentanément réfugiée. Le jeune Simon travaillait avec une étonnante facilité: il recueillit à Londres des sommes assez considérables; et, lorsqu'il revint à Paris, la réputation qu'il y rapportait attira chez lui une foule de personnes opulentes. Peu de temps après, le baron de Harlay de Sancy, nommé à l'am-

(4) *Votum de quibusdam Isaaci Vossii opusculis.* C'est le troisième article du tome II des Œuvres posthumes de Mabillon.

(5) « La congrégation de l'*Indice* le consulta et » s'en tint à son avis sur le livre des Septante, où » Vossius traite de l'universalité du déluge. » Ces lignes de l'éloge de Mabillon, par de Boze, sont, à tous égards, fort inexactement rédigées.

HIST. DE FRANCE.

VOUET.

A. Van-dyck pinx.t Landon dirax.t

bassade de la Porte, l'emmena avec lui à Constantinople, où il eut bientôt occasion de se signaler par un effort de talent dont le succès passa son espérance. Admis avec la légation à une audience solennelle d'Achmet Ier., dont la figure lui était inconnue, il examina si bien les traits de ce sultan, qu'il n'hésita pas un moment après à le peindre de mémoire, et qu'il en fit un portrait frappant de ressemblance. Instruits d'un fait si remarquable, les grands officiers de la Porte othomane voulurent, à leur tour, être peints de la main du jeune Français; mais quelle que fût leur libéralité, il s'ennuya de son séjour en Turquie, et se rendit à Venise, où il passa la plus grande partie de son temps à faire des études d'après Paul Véronèse, dont il adopta d'abord la touche brillante et vigoureuse. De Venise il vint à Rome, où il exécuta plusieurs grands tableaux dans la manière du Caravage. Quelques biographes ont avancé qu'il s'était proposé le Valentin pour modèle, mais c'est une assertion des plus hasardées (*V.* Valentin). Quoi qu'il en soit, le brillant début de Vouet dans la capitale des beaux-arts frappa d'étonnement le pape Urbain, qui s'empressa d'employer son pinceau à l'embellissement de Saint-Pierre et de San-Lorenzo. Informé de sa haute capacité, le roi de France lui accorda, à titre d'encouragement, une pension de quatre cents fr. Enfin un voyage qu'il fit à Gênes lui procura la protection des *Doria*, qui lui payèrent généreusement leurs nombreux portraits de famille, et, à peine de retour à Rome, il fut élu prince de l'académie de Saint-Luc. Ces glorieux succès firent naître dans l'esprit de Louis XIII, qui aimait la peinture, le desir de fixer près de lui un si habile artiste. Vouet eut ordre de revenir à Paris, où il fut accueilli de toute la cour avec une extrême faveur. On le logea au Louvre; sa pension fut considérablement augmentée, et le roi, qui le nomma son premier peintre, voulut prendre de lui des leçons de pastel, qui ne furent pas infructueuses (1). Accablé de travaux auxquels il semblait ne pouvoir suffire, Vouet, trop avide peut-être de gain ou d'honneurs, crut devoir peu-à-peu renoncer à sa première manière, qui était forte et savante, pour se livrer à une pratique expéditive qui altéra sensiblement la beauté de son coloris. On cite cependant quelques beaux tableaux dont il orna dans ce temps les églises de Saint-Eustache, de Saint-Médéric, des Carmélites de la rue Chapon, des Jésuites de la rue Saint-Antoine et de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Le *Saint Paul* qu'il composa pour les Minimes de la Place Royale obtint surtout le suffrage des amateurs. Indépendamment des plafonds, des galeries et des appartements qu'il décora de ses peintures, tant au château de Saint-Germain-en-Laye, qu'au Luxembourg, à l'hôtel de Bullion, à l'hôtel Bretonvilliers, à l'hôtel Séguier, aux châteaux de Ruel, de Videville et de Chilly, il fit aussi des dessins-modèles pour les tapisseries royales, et nombre de peintures au pastel, genre d'ouvrages dans lequel il excellait. Forcé de se faire aider dans ces entreprises par une foule d'élèves, dont quelques-uns, comme Perrier, étaient déjà des peintres connus, il devint le chef d'une école dont il retira encore plus de gloire que de

(1) Ce prince fit alors plusieurs portraits qui étaient ou qu'on trouva d'une parfaite ressemblance.

ses propres tableaux. Ce fut de son atelier que sortirent les Lebrun, les Lesueur, les Mignard, les Dufresnoy, et, à cet égard, Vouet fut à-peu-près pour son époque ce que le respectable Vien a été de nos jours : l'un et l'autre, peintres d'histoire, d'un ordre très-élevé, ont rendu à l'art d'éminents services en le faisant rentrer dans la route du bon goût, et tous deux, sur beaucoup de points, ont été surpassés par leurs élèves. Vouet, vers la fin de sa carrière, eut un sujet de mécontentement qui le fit, dit-on, sortir des bornes de la modération, et lui suscita de fâcheuses inimitiés. Louis XIII, ayant ordonné au Poussin de revenir en France, dit en apprenant l'arrivée de ce peintre illustre : *Voilà Vouet bien attrapé !* En supposant que Vouet ne fût pas naturellement porté à l'envie, il faut avouer qu'un pareil mot était plus que suffisant pour le rendre jaloux. Il paraît donc trop certain que le premier peintre du roi ne pardonna pas au Poussin d'être le premier peintre de l'époque, et nous sommes loin d'excuser cette faiblesse; mais on s'en est trop autorisé, peut-être, pour rabaisser le talent d'un homme qui avait obtenu et mérité de brillants succès. Il est permis de croire d'ailleurs que le zèle outré de ses amis l'avait infiniment plus compromis qu'il ne s'était compromis lui-même. Quoi qu'il en soit, les mortifications que lui fit éprouver le triomphe du Poussin ne purent être de longue durée : le retour de ce dernier en France date de la fin de 1640, et dès le 5 juin 1641 Vouet avait cessé de vivre. Bullard et Perrault disent qu'il ne mourut qu'en 1648; mais ils sont en contradiction avec un si grand nombre de biographes, que nous n'avons pas cru devoir adopter leur opinion. Félibien avait connu les deux peintres célèbres dont nous rappelons à regret les tristes querelles, et c'est lui qui indique le 5 juin 1641 comme le dernier jour de Vouet, de même qu'il n'hésite pas à désigner l'église de Saint-Jean-en-Grève, comme la sépulture de cet artiste. Quelque altération qu'ait subie la réputation de Vouet, nous sommes persuadés que s'il eût toujours travaillé ses tableaux comme il l'avait fait en Italie et dans les premières années de son retour en France, il serait encore placé au rang des grands maîtres. On a de lui des *Vierges* d'un excellent goût, que le Guide n'eût pas désavouées; et sa *Présentation au Temple*, qu'on voit aujourd'hui au Musée royal, est, ainsi que sa *Salutation angélique* (de l'ancienne galerie de Giustiniani), un ouvrage très-remarquable. Mais, quoiqu'il possédât la théorie de la couleur, et qu'il fût même dessinateur habile, il dégénéra sensiblement sous ces deux rapports dans ses dernières productions, où l'extrême facilité de son pinceau et la fraîcheur de ses teintes peuvent seules rendre excusable ce qu'il y manque de relief et de correction. On lui reprochera toujours et avec raison d'avoir négligé le clair-obscur et la perspective. Ses productions les plus remarquables, après celles que nous venons de rappeler, sont le *Martyre de sainte Catherine*, qui était autrefois dans la galerie de Dusseldorf, la belle composition qui orne le maître-autel de Saint-Eustache, la *Vierge* de Saint-Nicolas-des-Champs, une *Réunion d'artistes*, la *Charité romaine*, le *Christ au tombeau*, et une *Sainte-Famille*, qui occupent au Louvre une place honorable. Vouet avait été marié deux fois. Sa première femme, *Virginia*

di Vezzo Velletrano, s'était aussi distinguée dans la peinture. Elle mourut en octobre 1638. Les deux frères de Vouet, *Aubin* et *Claude*, furent ses élèves et l'aidèrent dans ses travaux; mais on ne connaît d'eux aucun ouvrage remarquable. L'un de ses gendres, Michel Dorigny, se fit quelque réputation, d'abord comme peintre d'histoire, ensuite comme graveur. La plupart de ses estampes sont d'après Vouet, notamment *l'Adoration des Mages*, *Vénus à sa toilette*, *Vénus et l'Espoir arrachant des plumes aux ailes de l'Amour*, *Mercure et les Grâces*, *l'Enlèvement d'Europe*, et *Iris coupant les cheveux de Didon*. F.P-T.

VOULLAND (Henri), né à Uzès en 1750, suivait le barreau de Nîmes en 1789, et fut, à cette époque, député aux états-généraux par le tiers-état de sa province. On prétend qu'il dut surtout sa nomination à l'influence de Rabaut de Saint-Étienne, protestant comme lui, qui s'en servit à cette assemblée pour les dénonciations scandaleuses, dont un reste de pudeur l'empêchait de se charger lui-même. Voulland fut un démagogue ardent, et les prêtres n'eurent pas de persécuteur plus déterminé. Ses premières attaques furent dirigées contre le clergé de Carpentras, qu'il peignit comme un foyer de contre-révolution; or ce mot *contre-révolution* était alors synonyme des plus grands crimes. Un pareil homme était très-utile aux vues de Rabaut, ennemi très-prononcé du culte catholique, et qui d'ailleurs, comme on peut le voir dans ses écrits, ne trouvait rien de tolérable dans la monarchie d'alors, et prétendait qu'il fallait tout détruire pour tout constituer sur un nouveau plan. Il fit nommer son collègue Voulland membre de cet odieux comité des recherches qui, au nom de la liberté, ne cessa de tourmenter les meilleurs citoyens. Les troubles dont, à cette époque, Nîmes et toute cette partie du Languedoc furent le théâtre, eurent sans doute pour cause les manœuvres de ce comité. Voulland fit pendant la session de l'assemblée constituante une multitude de rapports au nom de son conciliabule; il dénonça le baron de Marguerite, maire de Nîmes, et son collègue à l'Assemblée, qu'on a vu périr depuis sous la hache révolutionnaire. Il ne prit point part aux grandes questions politiques: de pareilles matières étaient au-dessus de sa portée. Au mois de mars 1791, il fut nommé membre du tribunal de cassation, et dans le mois de septembre 1792, député à la Convention nationale par le département du Gard, où Rabaut de Saint-Étienne fut aussi appelé par le même département. Mais déjà celui-ci exprimait d'amers regrets sur sa conduite passée: il était las, disait-il lui-même, de sa portion de tyrannie, et il voulait rentrer dans le chemin de l'ordre et de la justice. La fureur révolutionnaire de Voulland avait au contraire augmenté: il se jeta violemment dans les rangs des proscripteurs, et devint un des Séides de Robespierre. Dans le procès du roi, il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. Sa conduite dans cette affaire et dans celle du 31 mai lui fit obtenir la présidence peu de temps après, et il fut, avant le 9 thermidor, membre du comité de sureté générale, qui remplissait dans la Convention à-peu-près les mêmes fonctions que le comité des recherches avait remplies à l'Assemblée constituante. C'était particulièrement dans le comité de

sureté générale que Fouquier-Tainville allait chercher la liste de ses victimes. Sénard (*V.* ce nom), qui y était employé, rapporte sur ce sujet des traits d'une férocité vraiment extravagante. Il dit que Voulland et ses amis ne se contentaient pas d'ordonner des assassinats à l'accusateur public; ils allaient assister à l'exécution des condamnés. Lorsque la malheureuse Renauld fut conduite à la mort, Voulland suivit le bourreau, et dit aux misérables qui l'accompagnaient : *Allons auprès du grand autel, voir célébrer la messe rouge*, et ils se placèrent vis-à-vis de l'échafaud. Voulland était d'une petite stature, et il s'agitait comme un forcené : dès qu'il éprouvait la plus légère contrariété, il bondissait comme un chevreau, et avait l'air d'un fou. Quand ses collègues lui parlaient des exécutions auxquelles il assistait, il répondait : *J'y vais rire de la mine que ces gueux-là font à la fenêtre.* Après la mort de Robespierre, ceux qui l'avaient immolé, plutôt à leur sureté que pour le punir de ses crimes, sentirent qu'ils devaient prendre une marche différente. Ce fut alors qu'ils envoyèrent Voulland au Luxembourg, où était détenue Mme. la duchesse d'Orléans (*V.* Orléans, XXXII, 137). Bientôt, poursuivi par les thermidoriens, ce fougueux montagnard fut décrété d'arrestation (28 mai 1795), puis amnistié. Il vécut dès-lors dans l'obscurité. Logé et nourri, pendant près de deux ans, par le libraire Maret, qui vivait lui-même des profits d'une petite échoppe au Palais-Royal, il n'avait pas de quoi payer cette généreuse hospitalité. Il mourut, en 1802, dans la plus profonde misère; et, ce qui est plus remarquable, dans de grands sentiments de piété, et fort repentant de sa conduite révolutionnaire. — Un autre Voulland, oncle du précédent, qui, de commandant de la garde nationale d'Uzès, était devenu général et commandant de la ville de Marseille sous le gouvernement de Robespierre, se montra un des hommes les plus sanguinaires de cette époque. Il perdit son emploi après la chute du tyran, et mourut dans l'obscurité. B—u.

VOULTÉ (Jean), dit *Vulteius* ou *Vautier*, poète latin et professeur à Toulouse, naquit, non, comme on l'a dit, à Vandy-sur-Aisne, dont il n'était qu'originaire, mais à Reims, vers le commencement du seizième siècle. Ce poète, qui était vu avec plaisir à la cour de François Ier., fut en relation avec tous les savants de son temps. Denis Faucher, religieux de Lerins, son ami, parle de lui avec éloge; et c'est le même qui nous apprend que Voulté fut tué dans un âge peu avancé, le 30 déc. 1542, par un homme qui, ayant perdu un procès contre lui, le querella dans une rencontre, et lui porta un coup mortel dans la mamelle gauche. Faucher, ayant appris ce triste événement, courut promptement à son ami pour le secourir; mais ses soins furent inutiles; il eut la douleur de voir Voulté mourir une heure après. Faucher chercha du moins à se consoler en faisant des vers en l'honneur de son ami. On a de Voulté quatre livres d'Épigrammes et un recueil d'Étrennes en vers latins, imprimés à Lyon, en 1537 et 1558, et un volume d'Hendécasyllabes, imprimé séparément. Ces dernières poésies ont été insérées dans le troisième tome des *Delitiæ poetarum gallorum*, pag. 1131 et suiv. Voulté avait pris pour modèle Jean Second, son contemporain; mais il lui était fort inférieur. L—c—j.

VOYER (René de), seigneur d'Argenson, naquit en 1596, d'une des plus anciennes maisons de la Touraine. L'importance et la diversité des emplois qu'il a remplis sous le ministère de Richelieu et sous celui de Mazarin, autorisent à le regarder comme un personnage vraiment historique. A l'exemple de ses pères, sa première destination fut celle des armes. Il partit pour la Hollande, et combattit sous le prince d'Orange. Mais bientôt plusieurs de ses parents maternels, qui jouissaient d'un grand crédit auprès du roi, l'engagèrent à embrasser le parti de la robe. « Il » fut, dit Fontenelle, le premier ma» gistrat de son nom; mais presque » sans quitter l'épée. » Successivement avocat et conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, il suivit la cour au siége de la Rochelle, en qualité d'intendant d'armée; et, après la reddition de la place, fut envoyé en Périgord (novembre 1629), pour y faire raser la citadelle de Bergerac, qui avait servi de place d'armes aux Protestants. Après la maladie de Louis XIII, en octobre 1630, il fut fait intendant de justice à l'armée de Dauphiné, que commandait le maréchal de Schomberg. La paix venait d'être signée avec le duc de Savoie, mais les discussions qu'entraîna l'exécution du traité de Cherasco durèrent jusqu'en 1631. René de Voyer rendit de grands services par le soin qu'il eut de pourvoir aux approvisionnements. Tout étant pacifié sur cette frontière, il fut rappelé à la cour. Il serait trop long d'énumérer toutes les fonctions dont on le chargea depuis cette époque. Elles sont rapportées dans les Mémoires de Monglat, de Marolles, etc. « Les besoins » de l'état, dit Fontenelle, le firent » souvent changer de poste, mais » l'envoyèrent toujours dans les plus » difficiles. » Nous pourrions nous borner à dire qu'en 1640, ayant été obligé, comme intendant de l'armée et commissaire-général des vivres, d'aller à Pignerol, pour chercher des instructions de sa cour, au sujet des entrevues qu'il avait eues, à plusieurs reprises, avec le prince de Savoie, il fut surpris et enlevé par un parti de cavaliers espagnols, qui le conduisirent prisonnier au château de Milan. Pendant les six mois de sa captivité, qui ne finit que parce qu'il paya de ses propres deniers une rançon de trois mille pistoles, qu'à la vérité le roi lui fit rendre plus tard, il occupa ses loisirs en entreprenant une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et composa un *Traité de la sagesse chrétienne*, qui fut imprimé, de son vivant, à Paris, en 1650. Cet ouvrage, traduit en italien par son fils, dont l'article suit, fut publié à Venise en mars 1655, du consentement du sénat. Il en parut aussi une traduction en espagnol. Nous ne suivrons pas René de Voyer en Catalogne, où il reçut, en 1641, ordre de se rendre, n'ayant en apparence que le titre d'intendant-général, mais muni d'instructions secrètes pour la conclusion d'un traité à faire avec les Catalans. Cette mission fut hérissée de difficultés. Diverses récompenses devinrent le prix des avantages que l'état avait dus à son zèle et à sa capacité. Le 8 mars 1643, il fut fait conseiller ordinaire du roi, et il obtint la charge de grand-bailli de Touraine, qu'avait possédée son père, et qui était vacante depuis la mort du grand-écuyer Cinq-Mars d'Effiat. Mais étant distrait par des commissions plus pressées, il obtint que cette

charge passerait à son troisième fils, qu'il destinait à la carrière militaire. C'est à dater de cette époque qu'il est constamment qualifié, dans les lettres-patentes, de comte d'Argenson. Renvoyé en Catalogne, après la mort de Louis XIII (1643), il fut rappelé l'année suivante, pour occuper la charge d'intendant dans les provinces et îles situées entre Loire et Garonne. En 1646, Mazarin lui ordonna de partir pour Toulon, où se faisait un armement considérable, aux ordres du marquis de Brézé. René de Voyer devait conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec les princes italiens, en exécution de projets dans lesquels la France devait trouver son compte. Étant tombé malade en mer, et n'ayant pu se rétablir en Italie, il se fit donner la permission de revenir en France. Au commencement de 1657, il fut nommé un des commissaires du roi pour la tenue des états de Languedoc; et il y montra beaucoup de fermeté, accompagnée d'une adresse qui eut des résultats tels que l'on se sépara fort satisfaits les uns des autres. Dans l'origine des troubles de la Fronde, ne voulant pas se trouver engagé dans l'une ou l'autre des factions qui se disputaient le gouvernement, il se retira dans ses terres de Touraine. Mais on le sollicita bientôt d'aller prévenir, par sa médiation, la guerre qui était près d'éclater entre d'Espernon, gouverneur de Guienne, et le parlement de Bordeaux. Il parvint, dans le mois de mai de cette année, à amener un accommodement qui empêcha l'effusion du sang, mais pour peu de temps seulement. Plus tard, il donna de sages conseils à d'Espernon, qui fit son entrée à Bordeaux le 6 juin. Enfin, au mois d'octobre, désespérant de désarmer la fureur des factieux, et d'adoucir l'humeur altière du gouverneur, il demanda son congé, qui lui fut accordé, puis il revint à Paris. Las des affaires, las du monde, et veuf depuis plusieurs années, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut l'ordre de la prêtrise en février 1651. Son fils aîné, âgé de vingt-six ans, venait d'être désigné pour l'ambassade de Venise, devenue très-difficile par la guerre dans laquelle la république était engagée avec l'empire turc. La France offrait sa médiation : on mit pour condition que ce jeune homme serait dirigé par son père, au moins dans les premiers temps, et que celui-ci conserverait jusqu'alors le titre d'ambassadeur. Il fallait un motif aussi puissant pour que René de Voyer consentît à quitter sa retraite. Il arriva à Venise vers la fin de juin. Ce voyage entrepris dans les plus grandes chaleurs de l'été, et l'insalubrité du climat altérèrent bientôt sa santé. Il mourut après quatorze jours de maladie, en disant sa messe, et fut inhumé dans l'église de Saint-Job des Dominicains. La république se chargea des frais de sa sépulture, et son fils lui fit ériger une tombe en marbre, que les Français conduits à Venise par les circonstances politiques de la fin du dix-huitième siècle ont vue avec intérêt.

L—P—E.

VOYER (René de), deuxième du nom, comte d'Argenson, fils aîné du précédent, naquit à Blois le 13 décembre 1623. Il acheta, en 1642, un office de conseiller au parlement de Normandie. Il n'était âgé que de vingt-un ans quand son père, surintendant du Poitou et des provinces voisines, lui subdélégua les élections de Saintes et de Cognac. Le même, partant pour l'armement de Toulon, confia à son fils, en son absence,

l'intendance de la généralité tout entière. On répandit alors que le jeune René de Voyer, trop adonné au bel-esprit, et se livrant à la composition poétique (c'était principalement sur des sujets pieux), enfin, voyant de préférence à tout des gens de lettres, mettait de la négligence dans les soins de sa gestion administrative. Son père lui écrivit à cette occasion. « Comme ces infâmes et ignorants » traitants ont dit que vous faisiez » trop de vers, je vous conseille de » tenir secret tout ce que vous ferez » à l'avenir pour votre divertissement.... Je ne vous convie pas » d'abandonner l'étude, pour plaire » à ceux qui ne savent pas ce qu'elle » vaut; mais, comme la prudence » exige que l'on se gouverne selon » les temps, il faut déférer quelquefois aux fous, pour montrer que » l'on est sage. » Dans le nombre des beaux-esprits dont on lui reprochait de former uniquement sa société, était Balzac, qui, retiré dans ses terres d'Angoumois, entretenait avec MM. d'Argenson père et fils une correspondance, dont plusieurs lettres sont imprimées (édition de l'abbé Cassaigne, 1665, 2 vol. in-fol.). Il est vrai que René de Voyer avait un goût passionné pour la poésie, dans laquelle ses contemporains trouvaient qu'il réussissait passablement. Pendant les diverses missions auxquelles son père fut appelé sous la régence d'Anne d'Autriche et le ministère de Mazarin, il fut constamment le compagnon de ses travaux. Il le suivit aux états de Languedoc, en 1647, et lui fut très-utile dans sa mission de Bordeaux. Au retour de ce voyage, le jeune René acheta une charge de maître des requêtes. Peu de temps après, il fut nommé conseiller-d'état en service ordinaire. Il partit ensuite pour Venise, avec promesse de remplacer son père comme ambassadeur, lorsque l'année serait révolue. La mort de celui-ci le mit en pied auprès de la république, à l'âge de vingt-sept ans, et il garda ce poste jusqu'à la fin de l'année 1655. Il fut chargé alors de plusieurs négociations décliates, telles que l'accommodement de Mantoue et de Savoie, dont il se tira avec succès. Le sénat, croyant devoir lui donner des preuves authentiques de son estime et de sa reconnaissance, lui permit d'ajouter le lion de Saint-Marc, avec le cimier et la devise ; aux armoiries de la maison Voyer-d'Argenson, pour être gravées sur le tombeau de René Ier., et il le convia d'en user ainsi à l'avenir pour lui et sa postérité. Le roi de France, par un brevet du 15 novembre 1656, autorisa l'ambassadeur à accepter cet honneur, transmissible à tous les siens. Venise fut marraine du fils aîné de René II, qui était venu au monde pendant la durée de l'ambassade. Mais s'il plaisait beaucoup aux républicains de ce pays, on n'était pas également satisfait de lui à la cour, dont il n'avait nullement l'esprit. Les gens du monde, et surtout les ministres, l'accusaient d'une dévotion excessive. Il se brouilla avec Mazarin et ensuite avec Colbert. On lui savait mauvais gré de déclamer sans cesse contre les vices des grands : il déplut même au roi. Loin d'augmenter sa fortune, ses fonctions à Venise l'avaient dérangée. Il fut mis à la retraite. Se confinant alors dans ses terres, il n'eut plus d'autres vues que celles d'une autre vie. Du reste, grâce à son économie et à une loyauté sans égale, il parvint à réparer une partie du désordre de ses affaires. Outre les fondations

pieuses qui lui étaient personnelles, en Touraine et dans l'Angoumois, il fut un des directeurs de l'hôpital-général de Paris, institué en 1674. Occupé d'améliorer l'éducation et les mœurs de la campagne, il réunissait les paysans dans des conférences où il les instruisait lui-même, et les excitait à la pratique de leurs devoirs. Ainsi se passèrent les trente dernières années de sa vie. Il ne fit aucune démarche pour rentrer au conseil, et mourut dans son château d'Argenson, au mois de mai 1700. Il avait eu de Marguerite Houlier, son épouse, cinq enfants : l'aîné fut Marc-René, dont l'article suit. René II avait fait imprimer un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, entre autres, l'*Explication du livre de Job;* la *Paraphrase du prophète Jérémie;* la *Bonne servante* ou la *Vie de Barbe de Compiègne;* la *Fille servante des pauvres*, ou la *Vie de mademoiselle Catherine d'Arezze*, native de Sainte-Maure en Touraine. Le plus curieux de ses écrits, qui ne fut point imprimé, était intitulé : *Le sage chrétien sur la vie de M. d'Argenson père, par son fils.* Nous citerons de ses ouvrages en vers : l'*Art d'aimer Dieu* ou les *Entretiens de saint François de Sales et de son disciple Théotime;* un grand nombre de *Cantiques spirituels*, presque tous destinés aux pauvres de l'hôpital-général de Paris ; le *Créateur*, poème historique ; la *Fête du Père Éternel.* C'est le récit de la fondation de l'église d'Argenson dédiée au Père Éternel, sans invocation d'aucun saint particulier, ce qui amena une discussion théologique. La construction de cette église avait duré cinq ans; et le poème, en conséquence, est en *cinq* chants. L—P—E.

VOYER-D'ARGENSON (MARC-RENÉ DE), fils du précédent, naquit, le 4 novembre 1652, à Venise, où son père était ambassadeur. La république voulut être sa marraine, le fit chevalier de Saint-Marc, et lui donna, au baptême, le nom de cet évangéliste. Il devint, en 1679, lieutenant-général du bailliage d'Angoulême. M. de Caumartin (*Voy.* ce nom, VII, 430-431), allié de Pontchartrain, contrôleur-général des finances, et plus tard chancelier, le mit en rapport avec ce ministre. Le lieutenant-général du bailliage d'Angoulême s'étant défait de sa charge, d'Argenson épousa la sœur de Caumartin; et Pontchartrain approuva ce mariage, qui, avec le secours de quelques amis, mit le protégé du ministre en état d'acheter, en 1695, une charge de maître des requêtes, sans laquelle alors on ne pouvait parvenir à rien. Il dut au même personnage d'être nommé, en 1697, lieutenant-général de police de Paris, à la place de La Reynie, qui le premier avait exercé d'aussi grandes fonctions; mais d'Argenson fut le véritable instituteur de cette administration, si imparfaite avant lui, et dont le principal moyen de succès fut de se mouvoir aisément et sans bruit. Voltaire dit qu'un tel emploi était au-dessous de la naissance et du mérite de ce magistrat, et lui fit cependant un bien plus grand nom que le ministère général et passager qu'il obtint sur la fin de sa vie. En disant encore que c'était un homme capable de tout, et qui eût été bon général d'armée, Voltaire fait observer que la France est presque l'unique pays de l'Europe où l'ancienne noblesse ait pris souvent le parti de la robe. D'Argenson fut lieutenant de police pendant vingt-un ans. « Ayant une fi» gure effrayante, qui retraçait, dit

HIST. DE FRANCE.

D'ARGENSON.

Hyac. Rigaud pinx.t — Landon direx.t

» Saint-Simon, celle des trois juges » des enfers, il s'égayait de tout avec » supériorité d'esprit, et avait mis » un tel ordre dans cette multitude » innombrable de Paris, qu'il n'y » avait nul habitant dont, par jour, » il ne sût la conduite et les habitu- » des, avec un discernement exquis » pour appesantir ou alléger sa main » à chaque affaire qui se présentait, » penchant toujours aux partis les » plus doux, avec l'art de faire trem- » bler les plus innocents devant lui; » courageux, hardi, audacieux dans » les émeutes, et maître du peuple... » Il s'était livré, sous le feu roi (Louis » XIV), aux Jésuites, mais en fai- » sant le moins de mal qu'il put, » sous un voile de persécution qu'il » sentait nécessaire pour persécuter » moins en effet, et même pour épar- » gner les persécutés. » Ce fut à lui que Louis XIV s'en rapporta pour la suppression du couvent de Port-Royal-des-Champs, ce qui lui suscita un grand nombre de détracteurs. Il avait rendu des services au duc d'Orléans, comme à d'autres grands personnages, en cachant au roi et en accommodant par son autorité des aventures de jeunesse, en couvrant même ou réparant des erreurs de conduite graves. Le neveu du monarque, devenu régent, et probablement avec le concours du lieutenant de police, avait gardé le souvenir de tout ce que d'Argenson avait fait pour lui. Celui-ci ne craignait pas les parlements, qui étaient alors en opposition avec la cour, qu'il avait souvent lui-même attaqués, et qui, à ce titre, lui étaient très-opposés. Quant à lui, il voulait contenir, et au besoin réprimer ces compagnies; mais il ne pouvait les haïr personnellement, tenant à plusieurs familles de magistrature par les liens de la parenté et de l'affection. Du reste, il n'avait jamais dépassé sans nécessité les limites de ses attributions, que le président de Harlay lui avait définies si énergiquement en trois mots : *netteté, sureté, clarté.* Dès l'origine des Conseils (septembre 1715) établis par le régent, il fit partie de celui *du dedans du royaume*, qui était composé de cinq membres, sous la présidence du duc d'Antin. Bientôt les obstacles que le duc d'Orléans rencontrait de toutes parts à ses desseins l'engagèrent à appeler d'Argenson à son aide. Il le fit, en janvier 1718, président du conseil des finances, et en même temps garde-des-sceaux, afin qu'il eût plus d'autorité, et fût intéressé à ne pas ménager le parlement, sur lequel il s'agissait d'avoir le dessus. Le lit de justice tenu aux Tuileries, le 26 août 1718, fut un coup d'état hardi, que les circonstances avaient rendu nécessaire. D'Argenson, qui y montra beaucoup d'énergie et de fermeté, était alors âgé de soixante ans. Il fut nommé, en 1719, chancelier de l'ordre de Saint-Louis. Il travailla puissamment à réparer le désordre dans lequel les dernières années de Louis XIV avaient plongé la fortune publique. Fontenelle donne une juste idée de l'incroyable activité qu'il mettait à remplir ses fonctions diverses. Lorsque l'abus des ressources réelles que pouvait présenter le système de Law eut amené un discrédit que le garde-des-sceaux s'était efforcé inutilement de prévenir, il fut sacrifié au mécontentement public. Toutefois il donna volontairement, le 5 janvier 1720, sa démission de la présidence du conseil des finances. On le fit alors ministre d'état, et on créa pour lui une place d'inspecteur-général de la police du royaume. Il ne perdit nullement la confiance du

régent, et conserva encore les sceaux ; mais il les rendit dans la même année. Ils furent mis alors, pour la deuxième fois, entre les mains du chancelier d'Aguesseau. D'Argenson se retira dans son hôtel, qui était fort voisin du couvent des filles de la Croix, rue de Charonne à Paris. Ce fut là qu'il mourut, le 8 mai 1721. Les malheurs qui avaient accompagné la ruine du système de Law avaient exaspéré les esprits. Comme on en imputait une partie à d'Argenson, le peuple insulta à ses funérailles ; et ses deux fils furent obligés d'abandonner le cortége. Ils se rendirent à pied dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sépulture de la famille. Cet illustre personnage était membre honoraire de l'académie des sciences depuis 1716, et faisait partie de l'académie française depuis 1718. Fontenelle a tracé de lui un *Éloge* qui sera toujours cité comme un modèle de goût et d'élégance. Les traits n'en parurent point, dans le temps, être flattés. Voltaire, qui, dans sa jeunesse, avait eu à se plaindre du célèbre lieutenant de police, a consacré à sa louange une page du *Siècle de Louis XIV* et un petit poème *Sur la police pendant le règne de ce monarque*. Saint-Simon, qui en a très-bien parlé, à quelques égards, assure avoir contribué à le faire entrer au ministère, et prend de là occasion pour l'accuser d'avoir manqué à la reconnaissance. Mais les prétentions du duc étaient souvent exagérées. D'autres que lui ont quelquefois dépeint Marc-René de Voyer-d'Argenson tout autre qu'il n'était. Ils l'ont fait avide, quand il était désintéressé ; cruel, lorsqu'il était humain et tolérant ; ignorant, lorsqu'il était lettré, et protégeait efficacement l'université ; dissolu dans ses mœurs, quand il ne pouvait qu'à peine suffire à tous les devoirs qui remplissaient sa vie. A son entrée dans les charges, il était pauvre ; il en sortit avec peu de biens. Les sceaux, qu'il tint pendant deux ans et demi, valaient, chaque année, trois cent mille francs. Chargé par Louis XIV de missions secrètes, dont il ne rendait aucun compte, dépositaire de la fortune publique dans un temps où il était si aisé de s'enrichir, il laissa si peu en mourant, que le roi crut devoir faire une pension à ses trois enfants qui devaient lui succéder. Lors du renouvellement du bail des fermes, il ne reçut les cent mille écus de pot-de-vin qui lui revenaient, suivant un usage établi, que pour les faire employer par le trésor au paiement des pensions les plus pressées des officiers de guerre. Dans le temps du système, il mit de l'amour-propre à ne jamais posséder d'actions, à ne point spéculer sur leur hausse ni sur leur baisse, ce qui fut la première origine de sa brouillerie avec Law. Enfin nous croyons que l'on peut souscrire à presque tout ce que son fils, le marquis d'Argenson, a dit d'avantageux de lui dans ses Mémoires. L—P—E.

VOYER (René-Louis de), marquis d'Argenson, fils aîné du garde-des-sceaux, naquit le 18 octobre 1694, et fut élevé avec son frère chez les Jésuites, au collége de Louis-le-Grand. Voltaire y fut leur condisciple, et ce grand homme ne cessa jamais, dans le cours de sa vie, d'être bien traité par eux. René-Louis d'Argenson ayant acheté, en 1716, une charge de conseiller au parlement de Paris, obtint la permission de siéger et d'opiner, quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans. C'était au moment des grandes discussions entre la cour et

le parlement. Le jeune magistrat prit avec feu les intérêts de sa compagnie, et encourut même, à ce sujet, les réprimandes de son père. Dès la même année 1718, il fut pourvu d'une charge de maître des requêtes, et partit pour Lille, où il devait se former à l'administration, sous M. Meihan, intendant de Flandre, dont il épousa la fille unique. D'Argenson fut nommé, en janvier 1720, conseiller-d'état, sur la démission de son père, alors garde-des-sceaux et président du conseil des finances. Il devint, presque aussitôt, intendant du Hainault et du Cambresis, et résida en cette qualité pendant quatre ans à Valenciennes et à Maubeuge. C'était le temps le plus orageux du *Système*. Il parvint à calmer plusieurs émeutes occasionnées, tant parmi le peuple que parmi la troupe, par la cherté des grains et par les opérations désastreuses du financier Law. Lorsqu'il fut obligé de prendre la fuite, Law passa par Valenciennes. Le marquis d'Argenson crut qu'il était de son devoir d'arrêter l'ex-contrôleur-général. Il s'y prit même assez adroitement, feignant de ne vouloir que l'inviter à dîner, mais lui refusant ensuite des chevaux de poste jusqu'au retour d'un courrier envoyé à la cour. Le surlendemain seulement l'intendant reçut l'ordre de laisser passer Law, avec désapprobation de l'avoir retenu. En 1721, il fut nommé grand' croix, chancelier et garde-des-sceaux de l'ordre de Saint-Louis, à la place de son père, qui venait de mourir. S'étant promptement démis de cette charge en faveur de son frère, il en conserva les honneurs. En décembre 1723, il eut, à Versailles, une conversation d'une heure avec le régent, qui, le lendemain, n'existait plus. Le regret d'avoir perdu le protecteur constant de sa famille, joint à quelques sujets de mécontentement contre le duc de Bourbon, nouveau ministre, le décida à résigner, l'année suivante, son intendance de Maubeuge. Il ne conserva d'autre place que celle de conseiller-d'état. Cette charge l'obligeait d'assister au conseil des parties pour le jugement des affaires contentieuses. Il employait ses loisirs à travailler dans le silence, au milieu de la vaste bibliothèque qu'avait formée son père, à la composition d'un grand nombre d'écrits politiques et littéraires, dont une faible partie seulement a vu le jour après lui. L'évêque de Blois, Caumartin, son oncle maternel, étant mort en 1733, ce fut lui qui le remplaça comme membre honoraire à l'académie des inscriptions. Tant que le *club de l'Entresol* subsista (de 1724 à 1731), d'Argenson en fit partie. Ce nom venait d'un joli appartement loué, à la place Vendôme, dans l'hôtel du président Hénault, par l'abbé Alary de l'Académie française, et précepteur du dauphin, qui devint le fondateur et le président de cette société. Elle était composée de personnages du grand monde, tous fort instruits, entre autres de lord Bolingbroke; et en fait de gens de lettres, de l'abbé de Saint-Pierre, qui était le membre le plus utile, de Ramsay, etc., etc. On s'assemblait une fois par semaine en hiver; et l'été on se réunissait dans le jardin des Tuileries, pour y causer à l'écart. Là on s'occupait de recherches historiques, de droit public et des nouvelles politiques les plus intéressantes. Le cardinal de Fleury protégea d'abord, très-spécialement, cette petite académie qui était un objet d'intérêt pour les sa-

lons de la capitale. Des choix furent faits dans son sein pour des emplois publics du premier ordre. Il en résulta des jalousies; il y eut aussi des indiscrétions à reprocher à plusieurs des habitués de l'*Entresol*, qui, par leur influence, semblaient vouloir jouer un trop grand rôle. On les accusa bientôt en masse d'être opposés à la cour; des plaintes de quelques étrangers de marque eurent lieu. Une correspondance s'établit à ce sujet entre l'abbé de Saint-Pierre et le cardinal de Fleury, qui signifia que dans les réunions il ne devait plus être question de politique. A Paris, les uns plaisantèrent de cette espèce de déconvenue; les autres déchirèrent le ministère, disant qu'il se permettait une véritable inquisition. Bientôt on éluda ses défenses, et l'on s'assembla avec plus de secret : alors survint une défense positive, qui mit fin à cette société dont les avantages pouvaient surpasser de beaucoup les inconvénients. Le marquis d'Argenson en fut l'habitué le plus assidu. Il y conçut et exécuta en grande partie deux ouvrages importants : *Histoire du droit public ecclésiastique français*, et *Traité de l'admission de la démocratie dans un état monarchique*. C'est ce dernier qui est connu sous le titre de *Considérations sur le gouvernement de la France*. A cette époque il était en communauté de travaux, de vues et de conseils avec le garde-des-sceaux Chauvelin, son ami, auquel le cardinal de Fleury avait dû l'éclat des premières années de son ministère. L'exil de Chauvelin empêcha le marquis d'Argenson de parvenir aux premiers honneurs de la magistrature, et même de partir pour l'ambassade de Portugal, pour laquelle il avait été désigné en 1737. Au mois de mai 1744, il fut nommé conseiller au conseil royal des finances, titre purement honorifique, mais accordé à l'ancienneté et qui procurait l'honneur de siéger une fois par semaine à côté du roi. M. Amelot, que la duchesse de Châteauroux avait pris en aversion, ayant été renvoyé du ministère des affaires étrangères, en 1744, le marquis d'Argenson y fut appelé, après six mois de vacance. L'année suivante fut marquée par la victoire de Fontenoi. Les deux ministres, du nom d'Argenson, se trouvèrent avec Louis XV à cette journée mémorable. Une réponse du marquis à Voltaire, écrite sur le champ de bataille, et qui est rapportée tout entière dans le *Commentaire sur la vie et les ouvrages de l'auteur de la Henriade*, contient une des relations les mieux faites et les plus authentiques des événements dont le ministre des affaires étrangères parlait comme témoin. C'est d'après cela que le *Poème de Fontenoi* fut composé, en dix jours, et publié immédiatement. Le frère aîné du ministre de la guerre partagea quelque temps les travaux politiques du cadet, quoique dans un but différent. Celui-ci s'occupait à faire prolonger ou renouveler les occasions de succès militaires; celui-là, au contraire n'avait d'autre ambition que de mettre un terme à la lutte qui désolait la France depuis cinq ans. Le comte avait plus de dextérité pour se tirer des intrigues de cour : le marquis possédait des notions de tout, et plus profondes et plus variées. L'un et l'autre favorisaient en plusieurs points l'esprit philosophique du siècle, et voulurent concilier les progrès des lumières avec les progrès, ou du moins avec l'affermissement de l'autorité royale, prétendant en

agrandir la base. Louis XV, grâce à son insouciance habituelle, laissait à ses ministres un pouvoir absolu ; et cependant il mettait beaucoup d'amour-propre à croire et à vouloir persuader que depuis la mort du cardinal de Fleury, il régnait par lui-même, qu'il conduisait surtout les affaires étrangères. Après avoir investi le marquis d'Argenson d'une confiance sans bornes, et que ce dernier méritait non-seulement par son caractère, mais par ses lumières, par cette ardeur du travail, dont nous avons donné l'idée, ce monarque désavoua plusieurs actes qu'il avait cependant plus qu'approuvés. De fortes cabales environnaient le ministre des affaires étrangères, depuis les derniers mois de l'année 1746 : il reçut sa démission le 10 janvier 1747. Entre autres négociations remarquables, c'était lui qui avait traité le mariage du dauphin, devenu veuf, avec la fille d'Auguste III, roi de Pologne. Deux ans avant le congrès d'Aix-la-Chapelle, pour lequel il proposa vainement ses services, et qui amena la signature d'un traité (1748), il avait eu de fortes raisons d'espérer, par l'intermédiaire des Hollandais, des conditions de paix plus avantageuses. Ce fut le dernier des ministres français qui persista dans les vues de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV, pour l'abaissement de la maison d'Autriche. Du reste, il ne parut aucunement sensible à son renvoi. Beaucoup moins brillant à la cour que son frère, il fut plus grand dans la retraite. Aucun nuage ne troubla jamais la pureté de l'amitié qui les unissait. Le marquis profita de sa liberté pendant les dix dernières années de sa vie pour se livrer au soin, presque minutieux, des affaires du comte, en même temps que des siennes propres. En retour, il avait pris celui-ci pour guide de toutes ses démarches publiques. Le moins âgé des deux frères semblait être devenu tuteur de l'aîné pour ce qui concernait la politique et la cour. Une fois sorti du ministère, le marquis d'Argenson s'abstint presque totalement de reparaître à Versailles. Il fut un instant question de le rappeler pour l'éducation du duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI ; mais les principes qu'il mit en avant pour former un héritier du trône ne furent point goûtés par le dauphin. Il vivait paisiblement, tantôt à Paris, et tantôt à la campagne, partageant ses loisirs entre ses amis et le commerce des gens de lettres qui étaient toujours reçus chez lui avec de grandes marques de considération. Lui et son frère ont eu, par leur carrière publique, une grande influence sur la vie de Voltaire. Ce dernier, dans sa correspondance en vers et en prose avec le marquis, ne néglige aucune occasion de lui rappeler qu'il est *le plus ancien de ses amis*, et après avoir vu rentrer cet homme d'état dans la vie privée, il le déclara *le meilleur citoyen qui eût jamais tâté du ministère*. Une des occupations auxquelles d'Argenson se livra de préférence, sur la fin de ses jours, fut d'assister aux séances de l'académie des inscriptions et belles-lettres, qu'il présida en 1749. Il y lut, en 1755, un Mémoire *sur les historiens français*, qui se trouve dans la collection des Mémoires de l'académie. Il concourut, en 1756, pour le fameux prix de l'académie de Dijon, *sur l'origine et l'égalité des conditions*. Son Mémoire, ainsi que celui de J.-J. Rousseau, fut rejeté. C'est à lui que l'on doit le plan de la place Louis

XV, telle qu'elle existe aujourd'hui. Toujours plein de dévouement pour son pays et pour la vraie philantropie, on pourrait se dispenser d'ajouter au portrait qu'il trace de lui-même. Voltaire y a donné le dernier coup de pinceau, en disant qu'il le croyait plus propre à être *secrétaire-d'état dans la république de Platon* qu'au conseil d'un roi de France. Ses traits offraient une ressemblance frappante avec ceux de son frère: tous deux étaient d'une taille avantageuse; par cette raison on les confondait souvent l'un avec l'autre, lorsqu'ils devinrent ministres en même temps. Mais le frère aîné était loin de porter dans la société cette amabilité, ce desir de plaire, qui firent du comte d'Argenson un des hommes le plus recherchés à la cour et à la ville. Dans une notice qui précède les *Mémoires du marquis d'Argenson*, publiés en 1825, par son arrière-petit-neveu, on lit ce passage: « Plus froid, plus » mesuré, ne se livrant qu'à des » amis intimes; raisonnant juste, » mais sans la même grâce dans la » façon de s'exprimer; les habitants » de Versailles, à une époque où il » était d'usage dans la société de » donner à tout le monde des sobri» quets ridicules, le désignèrent sous » celui de *d'Argenson la bête.* » Duclos expliquait cela par l'air de bonhomie et le ton bourgeois de l'aîné des deux frères d'Argenson. « Je doute cependant, ajou» te-t-il, qu'il y ait eu beaucoup de » ministres aussi instruits et aussi » éclairés. » On peut se former une idée juste de son genre d'esprit par ses ouvrages qui, n'ayant point été écrits pour le public, se rapprochent du genre familier. La naïveté, le laisser-aller, le décousu même, en font le charme. Il pensait, au surplus, que sa conversation donnait parfois prise sur lui. Cependant on cite de lui des plaisanteries qui ne manquent pas de sel. On parlait un jour de la mort dans un cercle où il se trouvait, et l'on répétait tous les propos que ce triste sujet a coutume d'amener. D'Argenson aîné, ennuyé de ce que la conversation se prolongeait trop sur le même ton, la fit cesser par cette gaîté: « On » est persuadé qu'il n'y a rien de » si difficile que de mourir. Moi, » je vois que tout le monde s'en tire. » Il mourut le 26 janvier 1757, laissant deux enfants, le marquis de Paulmy (*V.* Paulmy) et la comtesse de Maillebois. Son *Éloge* fut prononcé, à l'académie des inscriptions, par Le Beau. On a de lui: I. *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, in-8°., imprimées pour la première fois, en 1764, à Amsterdam. Il y avait plus de trente ans que cet ouvrage était composé. On en publia quatre éditions, toutes semblables, en Hollande. Le marquis de Paulmy, fils de l'auteur, en donna, en 1784, une nouvelle, corrigée ou plutôt refondue, qui ne se vendit pas publiquement; puis une seconde, en 1787, sur la demande et aux frais de l'assemblée des notables. Il en existe une contrefaçon faite à Liége. Les idées du marquis d'Argenson paraissaient singulières à l'époque où il les rendit publiques. Elles heurtaient presque toutes celles qui étaient reçues en France; mais il les présentait avec tant de franchise, de candeur, et dans des vues si louables, que les personnes mêmes dont il contrariait le plus les opinions ne pouvaient lui en savoir mauvais gré. Son but était de combattre les préventions établies

chez nous depuis le cardinal de Richelieu, que la force et la gloire de l'autorité royale résident dans la dépendance servile des peuples, et de résoudre ce grand problème : « Quels » sont les moyens de concilier l'ac» croissement de l'autorité souverai» ne, et d'augmenter le bonheur des » sujets? » II. *Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, composés en 1736. Ce fut encore M. de Paulmy qui fit paraître cet ouvrage de son père, sous la rubrique d'Amsterdam, 1785. Une autre édition porte le titre de *Loisirs d'un ministre d'état*, Liége, 1787, 2 vol. in-8°. C'est un recueil de portraits, de caractères et d'anecdotes relatives à divers personnages. Nous avons parlé d'un troisième ouvrage que l'on doit considérer, en grande partie du moins, comme appartenant à cet auteur : c'est l'*Histoire du droit public ecclésiastique français*, dont la première édition est de Londres, 1737, 2 vol. in-12. Ce livre a paru sous le nom de La Hode (le père de La Motte), jésuite défroqué, qui avait été régent de d'Argenson au collége de Louis-le-Grand, et qui fut employé par lui à quelques recherches historiques relatives à ses lectures et aux conférences de l'*Entresol*. Le Mécène ne se plaignit point du plagiat; et quant aux altérations nombreuses, il se contenta de réclamer contre l'interprétation forcée que l'on donnait à ses vues. Cette Histoire, écrite vingt ans auparavant, ayant été imprimée au moment de l'imposition au vingtième des biens du clergé, établie par le contrôleur-général Machault, fit beaucoup de sensation. On trouve dans le Recueil du *Journal économique*, années 1750 et suivantes, des Lettres du marquis d'Argenson, l'une en faveur de la liberté du commerce des grains, l'autre sur des allégements proposés à la taille arbitraire; enfin une troisième sur le bien que les seigneurs pourraient faire dans leurs terres. Un membre de la famille, que nous avons désigné plus haut, prépare une édition des OEuvres de son arrière-grand-oncle, revue sur ses manuscrits. Il a déjà publié, en 1825 : *Mémoires du marquis d'Argenson, ministre sous Louis XV*, Paris, Baudouin frères, un vol. in-8°. C'est une réimpression des *Loisirs d'un ministre*, augmentés de beaucoup de fragments inédits, d'une Notice sur l'auteur, et de plusieurs Lettres, non connues, de Voltaire, du président Hénault, de Mme. du Chastelet, etc. Nous y avons puisé des matériaux précieux sur le personnage dont nous nous sommes occupés ici, ainsi que sur son aïeul, son père et son frère. L—P—E.

VOYER (Marc-Pierre de), comte d'Argenson, frère du précédent, naquit à Paris le 16 août 1696. Avocat du roi au Châtelet en 1718, il fut, l'année suivante, conseiller-d'état et maître des requêtes. Il n'avait pas atteint l'âge de majorité, lorsque son père lui transmit, le 6 janvier 1720, la lieutenance de police de Paris. Le jeune d'Argenson n'avait rien, en arrivant à cette place, qui rappelât le sombre extérieur de celui auquel il succédait. On remarquait en lui, ainsi qu'en son frère aîné, un goût plus vif pour les beaux-arts et pour les belles-lettres. Les conseils qu'il osa présenter en opposition au système de Law furent d'abord bien reçus, mais décrédités ensuite par ceux qui avaient intérêt qu'on ne les suivît pas; et la retraite du garde-des-sceaux entraîna celle de son fils. Le duc d'Orléans envoya bientôt ce dernier com-

me intendant à Tours, et il fut fait presque en même temps, sur la démission de son frère aîné, chancelier de l'ordre de Saint-Louis, charge qu'avait possédée leur père. Il ne resta qu'un an en Touraine, et se vit rappelé aux fonctions de lieutenant-général de police; mais il les quitta le 2 janvier 1724, et pour dédommagement fut nommé conseiller-d'état. Le régent, peu de temps avant sa mort, l'avait institué son chancelier et le surintendant de son apanage. D'Argenson entra très-avant dans la confiance de ce prince, qui le jugeait propre aux commissions les plus délicates. Quand l'évêque de Fréjus, Fleury, après l'exil de Villeroi, quitta subitement son royal élève, pour se retirer à Issy, fuite qui embarrassa prodigieusement la cour, le comte d'Argenson prit sur lui d'expédier, en son nom, un ordre formel et absolu au prélat de revenir, comme si son départ eût été ignoré du duc d'Orléans. Le précepteur fut intimidé, et revint sans se faire prier. Il était temps, car le jeune roi cassait les vitres de désespoir, et l'on ne sait ce qui serait arrivé si le public eût connu son impatience. La fermeté, qui n'excluait pas dans le lieutenant de police l'esprit de conciliation, ne fut pas moins utile dans les querelles du Jansénisme, qu'il s'agissait de terminer. La mort de son illustre protecteur, arrivée en décembre 1723, arrêta ses espérances de fortune, qui ne devaient se réaliser que vingt ans après. Il demeura chancelier du duc d'Orléans, fils du régent, chef de son Conseil, et mit tous ses soins à rétablir les finances de cette maison qui étaient dans un grand désordre. Chargé par la duchesse douairière d'aller demander pour son fils une princesse de Baden-Baden, il ne réussit pas dans sa première tentative. Il fut, à son retour de Radstadt, reçu à Weissembourg par le roi Stanislas, qui y était réfugié, et conçut tout-à-coup l'idée de marier plutôt le jeune duc d'Orléans avec Marie Leczinska; mais les difficultés étant levées à la cour de Baden, l'union projetée d'abord eut lieu en 1724. Les éloges donnés par d'Argenson à la fille du roi de Pologne suggérèrent à Mme. de Prié, maîtresse de M. le duc, la première pensée d'élever cette princesse au trône, ce qui s'effectua l'année suivante. Le chancelier du duc d'Orléans suivit à Strasbourg son patron, chargé d'épouser par procuration la future reine. Tandis que ce prince, surnommé le *Pieux*, s'enfermait dans une retraite absolue à Sainte-Geneviève, le comte d'Argenson, qui aimait les sciences, les arts et les plaisirs, faisait de sa maison de Neuilli (aujourd'hui celle de M. le duc d'Orléans) le rendez-vous des gens du monde instruits et des savants ou littérateurs les plus aimables. La Fare, Chaulieu, le jeune Arouet y venaient faire des soupers et des vers. Il fut reçu, en 1726, membre honoraire de l'académie des sciences. S'étant rendu la jurisprudence familière, il coopéra, comme conseiller-d'état, à la rédaction des ordonnances qui ont illustré la mémoire du chancelier d'Aguesseau. Ce grand magistrat le choisit, en mars 1737, pour être directeur de la librairie. D'Argenson fit renouveler et exécuter les réglements, nomma des censeurs habiles, leur procura des récompenses, ranima leur zèle et leur exactitude. Il encouragea les auteurs et les libraires. Cette place, qui embrassait la surveillance des livres étrangers, et de ceux qui s'impri-

maient ou se répandaient en France, sans approbation de la censure, recevait une grande importance de la chaleur des querelles du Jansénisme. D'Argenson la remplit de manière à obtenir le suffrage des gens de lettres qui se trouvèrent en relation avec lui. Il contraignit, en 1740, l'abbé Desfontaines à signer une rétractation de ses libelles. On a souvent cité sa réponse un peu dure à cet abbé, quand celui-ci cherchait à excuser la violence de ses satires, sur ce qu'il fallait bien qu'il vécût : — *Je n'en vois pas la nécessité.* Cette commission le mit en relation directe avec le cardinal de Fleury, qui le fit nommer à la fin de 1738, président du grand Conseil. Il s'acquitta de cette charge de confiance, avec l'approbation de la compagnie, sur laquelle il conserva depuis une grande influence. Au mois d'août 1740, il fut appelé à l'intendance de la généralité de Paris; et ce fut bientôt après qu'il se démit, en faveur de son frère aîné, de la chancellerie du duc d'Orléans. Le 25 août 1742, il entra au Conseil des ministres, comme adjoint du cardinal de Tencin, que Fleury paraissait avoir désigné pour son successeur. Il n'avait alors aucune attribution spéciale; mais au commencement de l'année 1743, il remplaça au ministère de la guerre le marquis de Breteuil, mort subitement et presque sous les yeux du cardinal, qui ne lui survécut que peu de jours. La surintendance des postes fut jointe aux fonctions principales du nouveau ministre. Frédéric II, dans ses Mémoires, parle en ces termes du comte d'Argenson : « Qu'on se représente un » chancelier du duc d'Orléans, un robin plein de Cujas et de Barthole, » qui devient ministre de la guerre, » au moment où l'Europe était toute » en feu, et un capitaine de dragons, » nommé Orry, à la tête des finances. » Mais le robin en vint à son honneur; et le roi de Prusse lui-même ne tarda pas à le reconnaître. On était au milieu de cette guerre de la succession d'Autriche, si follement engagée, si malheureuse par le concours de tous les fléaux. Belle-Isle, Broglie, Noailles, Maillebois, luttaient inutilement contre la mauvaise fortune; et, rejetant amèrement l'un sur l'autre la cause de leurs revers, ramenaient successivement à travers mille obstacles les faibles débris de ces armées qui avaient dû changer la face de l'Europe. Appauvrissement, désunion, découragement universel, prévoyance d'une invasion imminente, tels étaient les présents que le cardinal de Fleury léguait à son pays, pour prix d'une trop longue confiance dans la sagesse de sa politique. Mais les années 1744 et 1745 amenèrent des prodiges; l'armée française, épuisée par des conquêtes meurtrières, et que l'on croyait anéantie, reparut comme par enchantement. Louis XV sembla sortir de son apathie : il se rendit au camp, accompagné de son Conseil, et de la duchesse de Châteauroux, qui se montrait auprès de lui une nouvelle Agnès Sorel. Mais lors de la maladie du roi, à Metz, en août 1744, les princes du sang chargèrent le comte d'Argenson du renvoi de Mme. de Châteauroux et de sa sœur. Il s'en acquitta avec une sévérité qu'elles ne lui pardonnèrent jamais. Le monarque laissant à ses généraux les soins du commandement fit plus, par sa seule présence à l'armée, que leurs plus savantes manœuvres. La victoire fut

ramenée sous des drapeaux qu'elle avait trop long-temps abandonnés. Les deux frères d'Argenson furent regardés comme étant en partie les moteurs de ce grand réveil de la France. Le ministre de la guerre, qui avait pourvu l'armée de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne et de siége, accompagna son souverain à la prise de Menin, Ypres, Furnes et Fribourg. L'année 1745 fut marquée par un des plus brillants faits d'armes que la France compte dans ses annales. Nous avons dit, dans l'article précédent, que les deux ministres du nom d'Argenson se trouvèrent avec Louis XV à la journée de Fontenoi. M. de Voyer, fils aîné du comte d'Argenson, chargeant la colonne anglaise, à la tête du régiment de Berri, fut pendant deux heures tenu pour mort par son père. Huit canons anglais, pris à cette bataille, furent donnés par le roi au ministre de la guerre, en récompense de ses services. Cette victoire en amena d'autres qui eurent pour résultat la soumission de toute la Belgique. Les savantes manœuvres de Maurice de Saxe et l'intrépidité de Lowendahl eurent sans doute la plus grande part à ces succès; mais d'Argenson s'associa par ses talents à la gloire des guerriers. Par sa fermeté et sa prudence il fit succéder la discipline au désordre, la confiance au découragement. Après la paix si peu avantageuse d'Aix-la-Chapelle (1748), il fallait pourvoir à la tranquillité de l'intérieur. Il y eut à Paris des émeutes, des cabales et des partis de toute espèce. Le comte d'Argenson soutenait le clergé contre le parlement, et il protégeait les philosophes. Il y avait du reste au Conseil rivalité entre le garde-des-sceaux Machault et lui, au sujet des discussions politiques et religieuses du moment; mais les avis du comte d'Argenson plaisaient davantage au roi. Il fut chargé de punir par l'exil la résistance de deux des chambres du parlement de Paris. Un des plus grands éloges à donner au comte d'Argenson est de s'être efforcé d'inspirer au monarque le goût des monuments utiles. Une école militaire fut fondée par un édit de janvier 1751. Il protégea spécialement l'établissement des Invalides dû à Louis XIV; et ce fut pour eux qu'il fit replanter vis-à-vis de leur hôtel la promenade à laquelle il donna le nom de *Champs-Élysées*. L'édit du 1er. novembre même année, par lequel il avait réglé l'institution d'une noblesse militaire acquise de droit à tous ceux qui parviendraient au grade d'officiers-généraux, fut vivement applaudi. Le corps des *Grenadiers de France*, un des plus beaux de l'armée, et qui contribua particulièrement à nos succès, dut son existence au même ministre. Ce furent sept régiments formés de nouvelles recrues, qui rivalisèrent dès leur origine avec les troupes les mieux aguerries. A dater de 1749, il réunit au département de la guerre celui de Paris, qui entraînait par toutes ses attributions la direction des académies. Il fut invité cette année à prendre place dans celle des inscriptions; et souvent il en encouragea les travaux par sa présence et par de sages réglements. Il avait encore la surveillance de l'imprimerie royale, des théâtres, de la bibliothèque du Roi et des haras, dont avait été chargé M. de Maurepas. La capitale doit à son administration la première idée de la place Louis XV et des beaux édifices qui la décorent, ainsi que de la rue Royale. Le projet en fut conçu en

souvenir de la bataille de Fontenoi. Les compagnies du *Guet*, milice composée d'artisans et de bourgeois, qui étaient jusque-là méprisées, reçurent, sous la même direction, une tenue plus régulière. Aux lumières de son frère aîné, le comte d'Argenson joignait des formes qui le rendaient plus propre à se maintenir à la cour. Doué d'une figure agréable, d'un abord prévenant, d'un esprit orné; ayant une conception prompte, une conversation animée, enfin une facilité de caractère qui se pliait aux circonstances, mais ne se relâchant en rien de la ténacité de ses vues, il fut regardé comme un des hommes les plus aimables et les mieux organisés de son siècle. « Il savait, dit M. » Lacretelle, plaire sans s'avilir, » et cacher des pensées hautes sous » des formes légères. » Ce fut de tous les ministres de Louis XV celui pour lequel il montra le plus de goût et d'amitié. Ce monarque eut le courage de le maintenir, en dépit des favorites, qui, toutes, le détestèrent à l'envi, surtout Mme. de Pompadour. Peut-être serait-il sorti vainqueur de la longue rivalité qu'il eut à soutenir avec cette maîtresse impérieuse; mais fier d'avoir aussi résisté très-long-temps au parlement, et comptant sur l'appui du dauphin en cas de malheur, il montra pour ce prince, dans une circonstance critique (la tentative d'assassinat faite sur Louis XV, par Damien), un empressement, que le roi eut de la peine à pardonner. D'Argenson se réunit alors à Machault pour conseiller à la marquise de quitter la cour. Mais son royal amant revint bientôt à elle, et les deux ministres furent sacrifiés. L'ordre d'exil fut signifié au ministre de la guerre par une lettre de cachet, rédigée d'une manière très-sèche et très-dure, en fév. 1757. Ainsi la France fut privée de deux véritables hommes d'État. Il laissa des souvenirs qui furent long-temps à s'effacer. Mais au total, il ne fut point regretté comme il l'eût été quelques années plus tôt, avant que les querelles du parlement eussent indisposé contre lui l'opinion publique, dont, après la guerre de 1741, il avait été l'idole. Une administration de quinze années, quels que soient ses mérites, fatigue une nation avide de changement. La guerre était l'élément du comte d'Argenson: c'était là que ses talents paraissaient dans tout leur jour. Les fautes de ses successeurs furent la meilleure justification de sa conduite. Sa disgrâce fut très-sensible aux gens de lettres dont il s'était montré constamment l'appui. Le département des académies l'avait mis à portée de rendre à beaucoup d'entre eux des services essentiels. En 1751, Diderot et d'Alembert lui dédièrent l'Encyclopédie. Sept volumes seuls de cette vaste entreprise parurent sous ses auspices. Ce fut deux années après son exil, qu'un arrêt du parlement condamna l'Encyclopédie à être brûlée par la main du bourreau. Plusieurs littérateurs des plus distingués lui prodiguèrent les témoignages d'attachement dans sa retraite (*Voy.* Moncrif). Le président Hénault, très-avancé en âge, venait fréquemment partager sa solitude. Voltaire y passa quelques jours, et Marmontel a laissé une relation circonstanciée de la visite qu'il y fit. Au reste, l'exil affectait profondément l'ame de l'ancien ministre. Le passage d'une vie des plus actives à la monotonie de l'existence d'un seigneur de paroisse le frappa d'un sentiment de tristesse,

d'un accablement, dont il ne put se relever, et cela précisément à un âge où des infirmités habituelles lui donnaient plus que jamais à regretter les distractions et les délassements de la capitale. Ses yeux s'affaiblirent graduellement pendant ses dernières années, et finirent par lui refuser les consolations qu'il eût trouvées dans la lecture et dans l'étude. Les douleurs de la goutte s'unirent aux souffrances morales, et achevèrent de ruiner un tempérament déjà usé par les fatigues du ministère. Enfin, en 1764, la marquise de Pompadour ayant cessé de vivre, il obtint la permission de revenir à Paris. Le terme de sa carrière arriva le 22 août. Il était âgé de soixante-huit ans. De son mariage avec Mlle. Larcher, fille d'un conseiller au parlement de Paris, il eut deux fils, le marquis de Voyer, dont l'article suit, et un autre qui fut tué par le tonnerre dans la guerre d'Allemagne. Ce n'était pas un homme médiocre que celui qui sut mener de front la politique et les affaires de cour, le ministère et le monde, la littérature, les arts et les détails les plus sérieux de l'administration. On se forme une idée juste de son caractère d'après ce que dit de lui son frère dans les *Mémoires* que nous avons cités. Sous le rapport moral, Mme du Deffant le fait également bien connaître. L'*Éloge* du comte d'Argenson fut lu par Le Beau, à la rentrée de l'académie des inscriptions. On a souvent fait son portrait, qui a été gravé d'après Nattier, par Demarcenay. L—p—e.

VOYER (Marc-René, marquis de), fils du précédent, naquit le 20 sept. 1722. Il fit ses premières armes en Italie, et devint, en 1745, mestre-de-camp du régiment de Berri, cavalerie. C'est avec ce grade qu'il donna, sous les yeux de Louis XV, à Fontenoi, des preuves signalées de bravoure personnelle. Il fut compris, comme brigadier de cavalerie, dans la promotion qui suivit cette journée, et prit part à toutes les campagnes suivantes. Après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, il eut en récompense de ses services et de ceux de son père toutes les grâces auxquelles il pouvait prétendre. Il fut fait maréchal-de-camp, inspecteur-général de la cavalerie et des dragons. Pendant les années 1752 et suivantes, il accompagna son cousin, le marquis de Paulmy, dans plusieurs tournées des frontières. En 1753, il fut nommé lieutenant-général de la Haute-Alsace, et, en 1754, gouverneur de Vincennes. Dès le commencement de 1752 il avait eu, par la démission de son père, la direction générale des haras. Ce fut lui qui introduisit alors en France les chevaux de race anglaise. Il abandonna cette place, en 1763. Dans la guerre de 1756, il figura en beaucoup d'occasions, fut blessé devant Greveldt, devint lieutenant-général en 1759, et ne cessa de jouer un rôle actif, comme militaire, qu'à la paix de Vienne (1762). Ayant perdu son père, en 1764, il se retira dans sa terre des Ormes, et commença dès-lors à y jouir de l'indépendance à laquelle il avait toujours aspiré. Il s'en éloignait à regret pour les tournées d'inspection que son devoir lui imposait, et ne venait guère à Versailles que lorsqu'il y était appelé. Décidé à se fixer pour toujours dans ses terres, il échangea avec M. de Paulmy la lieutenance-générale d'Alsace contre celle de Touraine et le gouvernement de Loches, auquel il joignait la charge

de grand-bailli de cette province, charge qui avait long-temps appartenu à sa famille. Il répara et embellit beaucoup le château de ses pères, où il recevait la société la plus brillante de Paris et de la cour. Aimant les lettres et les arts, il portait jusqu'à la passion le goût des inventions utiles. Une innovation qui fit beaucoup de bruit, c'est qu'il voulut tenir, par lui-même, la poste aux chevaux établie aux Ormes. Pendant l'exil du duc de Choiseul à Chanteloup (décembre 1770), il entretenait avec ce ministre disgracié les relations les plus intimes, ce qui contribua encore à donner à sa vie retirée une teinte d'opposition. Mais lorsque la guerre se ralluma contre l'Angleterre, il alla offrir le fruit de son expérience et de ses conseils au ministre de la guerre Montbarrey. Il fut rappelé, en 1775, au commandement de la Saintonge et du pays d'Aunis, et en même temps chargé de l'inspection des côtes de l'Océan, ainsi que des travaux entrepris pour leur défense. Au mois d'août 1782, parcourant les marais de Rochefort, où son amour du bien public lui avait fait concevoir de vastes projets d'assainissement, il fut atteint d'une fièvre causée par l'insalubrité du climat, et mourut peu de jours après son retour aux Ormes, le 18 septembre 1782. Il était père de M. le marquis d'Argenson qui de nos jours a été député et a épousé la veuve du prince Victor de Broglie. On trouve dans la *Correspondance* de Voltaire plusieurs lettres adressées au marquis de Voyer. L—P—E.

VOYS (Ary ou Adrien), peintre, né à Leyde en 1641, était fils d'un organiste célèbre, qui voulut d'abord lui faire suivre la même carrière, mais qui, voyant en lui peu de goût pour la musique et beaucoup de dispositions pour la peinture, l'envoya d'abord à Utrecht, chez Knupfer, qui tenait le premier rang dans cette ville. Le jeune Ary entra, bientôt après, chez Van Tempel, où il se fit une manière particulière, et qui n'appartenait qu'à lui seul. Son assiduité, la sagesse de sa conduite lui méritèrent l'estime générale; et il contracta un mariage extrêmement avantageux. Sa conduite changea totalement alors : il devint inappliqué, et dissipa dans les plaisirs la fortune que sa femme lui avait apportée. Pendant treize années que dura sa nouvelle manière de vivre, il ne fit qu'un seul tableau. Cependant, voyant le besoin qui le menaçait, il se remit avec toute l'ardeur de sa jeunesse à ses premiers travaux; et, ce qui étonna les connaisseurs, ses nouveaux ouvrages ne se ressentirent nullement du *long* intervalle qu'il avait passé sans travailler. Chacun recherchait ses ouvrages. C'étaient de petits tableaux d'histoire ou de paysages, traités avec le plus grand soin, et ornés de figures qui animaient la composition. Cependant le fini y jette de la froideur; et ils sont loin de la verve qui anime ceux de Slingelandt, son contemporain et son ami. Il a quelquefois imité la manière de Poelembourg, quelquefois celle de Brower; mais quoiqu'il cherchât le plus souvent à imiter Téniers, il est bien loin de ce dernier maître. Son tableau de *Didon et Énée surpris à la chasse par l'orage* est cité comme une composition remarquable, sous le double rapport du dessin et de la couleur. On fait le même éloge de sa *Sainte Cécile jouant d'un instrument de musique;* et Houbraken parle d'un *Soldat* de petite dimen-

sion, peint par lui, qui, pour le fini, le coloris et le dessin, mérite d'être placé parmi les meilleures productions des peintres flamands. Le Musée du Louvre possède de ce maître : I. Un *Chasseur qui se repose au pied d'un arbre.* La composition en est froide, mais le ton harmonieux et l'exécution soignée. Il intéresse par le rendu des détails, unique mérite de ce tableau. II. Le *Portrait d'un négociant à son bureau.* III. Un *Peintre à son chevalet.* On croit que c'est Adam Pinacker, célèbre paysagiste. P—s.

VOYSIN (1) (Daniel-François), chancelier de France, naquit à Paris, en 1654, d'une famille que Saint-Simon déclare de pleine et parfaite roture (2). Cependant son père et l'un de ses oncles avaient exercé des emplois de magistrature, de manière à se concilier l'estime publique. Reçu conseiller au parlement à vingt ans, en 1683, il épousa Mlle. Trudaine (3), femme d'un rare mérite. A raison de ce mariage, il fut fait maître des requêtes, et en 1688, intendant du Hainaut, place importante dans les temps de guerre. Mme. de Maintenon, ayant accompagné Louis XIV à l'armée, en 1692, s'arrêta chez Voysin, pendant que le roi faisait le siége de Namur, et elle eut beaucoup à se louer des soins de sa femme et de ses attentions délicates. Dans un second voyage que la favorite fit en Flandre, l'année suivante, elle témoigna le plus vif plaisir de revoir Mme. Voysin qui, par sa modestie, sa prudence, sa discrétion, acheva de gagner son amitié. Désirant rapprocher de Versailles sa nouvelle amie, Mme. de Maintenon fit appeler Voysin au conseil d'état, en 1694; et, en 1701, sur la démission de Chamillart, elle le présenta pour la place d'intendant de Saint-Cyr. Voysin vécut dès-lors dans l'intimité de Mme. de Maintenon; et il parvint à gagner de plus en plus sa confiance, en lui montrant le dévouement le plus absolu. En 1709, il remplaça Chamillart dans la charge de secrétaire-d'état de la guerre. La dernière campagne n'avait été marquée que par des revers. Une disette occasionnée par un hiver des plus rigoureux ajoutait encore aux embarras déjà si grands. L'armée manquait de vivres, et le désordre des finances ne permettait pas les sacrifices nécessaires pour lui en procurer (*Voy.* Louis XIV, XXV, 195). Ce fut dans des circonstances si difficiles que Voysin accepta le porte-feuille. En entrant au ministère, il annonça l'intention de s'entourer des personnes les plus capables de le seconder, et celle de ne présenter, pour les emplois qui viendraient à vaquer, que ceux qui s'en seraient rendus dignes par des talents ou des services. Les courtisans dont Saint-Simon, à son insu, n'est ici que l'écho, ne virent dans le nouveau ministre qu'un parvenu dur et grossier; ils se plaignirent de la sécheresse de ses ordres, du laconisme de ses réponses; et le comparant à Chamillart, toujours si poli, même quand il n'accordait pas ce qu'on lui demandait, ils jugèrent que le roi aurait pu faire un meilleur choix pour le remplacer. Mais on doit le dire, Villars (Voyez ses *Mémoires*), mieux placé pour

(1) La signature du chancelier Voysin, dont la famille existe encore sous le nom de Voysin de Gartempe, est conservée de cette manière aux archives du Palais de Justice.

(2) Le grand-père du chancelier était greffier du parlement de Paris; et ce fut lui qui en cette qualité tint la plume dans le procès du maréchal de Biron.

(3) Le père de Mme. Voysin était maître à la chambre des comptes.

juger Voysin, rend une justice complète à son zèle, à la pureté de ses vues et à son désintéressement. Voysin était étranger aux opérations de la guerre; mais il n'avait pas la suffisance de prononcer sur ce qu'il ne connaissait pas. Ayant reçu de Villars cinq différents projets pour la campagne qui devait se rouvrir bientôt, il s'empressa de les porter au roi, en lui disant qu'il croyait pouvoir avouer sans honte qu'il n'était pas en état de faire un choix entre ces projets, et qu'en attendant qu'il en sût davantage, il suppliait S. M. de vouloir bien décider elle-même. Louis XIV, surpris et irrité d'un langage auquel ses ministres ne l'avaient point accoutumé, répondit: « Apprenez et retenez bien, pour ne l'oublier jamais, que votre devoir est de prendre mes ordres et de les expédier; et le mien d'ordonner de toutes choses et de décider des plus grandes et des plus petites. » Peu de jours après le roi lui défendit d'expédier aucune affaire sans l'avoir soumise au maréchal de Boufflers. Un autre que Voysin aurait offert sa démission; mais on peut croire qu'il en fut détourné par Mme. de Maintenon, qui lui représenta que la mauvaise humeur du roi ne serait pas de longue durée. Grâce au zèle de sa protectrice, Voysin joignit, en 1714, à la place de secrétaire-d'état de la guerre celle de chancelier, que la retraite de Pontchartrain (*V.* ce nom) rendait vacante. On conjectura que celui-ci se retirait pour ne pas être forcé de présenter à l'enregistrement l'édit qui appelait au trône les princes légitimés, à défaut des princes du sang. Dès-lors personne ne convenait mieux pour le remplacer qu'une créature de Mme. de Maintenon. Letellier (*Voy.* ce nom), confesseur du roi, sollicitait ce prince de prendre des mesures rigoureuses contre les évêques appelants. Voysin fut chargé de rédiger un édit en conséquence; mais le procureur-général d'Aguesseau refusa de le présenter à la sanction du parlement, et l'affaire en resta là (4). Cependant la santé de Louis XIV s'affaiblissait d'une manière sensible. Mme. de Maintenon et le duc du Maine, son élève chéri, desiraient que le roi confirmât par un testament les dispositions qu'il avait prises en faveur des princes légitimés. Voysin, qui travaillait tous les jours avec le roi, consentit à le pressentir sur ce point délicat. Il avait si peu d'intérêt à faire au monarque une pareille insinuation, et au contraire il avait un avantage si positif à respecter les droits du duc d'Orléans, que Saint-Simon ne peut s'expliquer la conduite qu'il tint dans cette circonstance, que *par les possessions du Démon aussi effectives et réelles que peu visibles en dehors* (*Mém.*, IV, 231, éd. de 1818). Voysin écrivit lui-même le testament de Louis XIV; quelques jours après, il fit proposer au duc d'Orléans de lui en révéler le contenu, moyennant qu'il lui conserverait les sceaux (*Hist. de la régence*, par Marmontel) (5). Le maréchal de

(4) Le public s'était déclaré pour les Jansénistes, depuis qu'il les voyait persécutés; et la cour attendait d'un changement de règne la fin des disputes théologiques auxquelles elle ne prenait aucun intérêt.

(5) D'après ce qu'on vient de lire, on jugera du degré de confiance que mérite l'anecdote suivante, rapportée par tous les dictionnaires à l'article *Voysin*: Un jour, ayant appris qu'un scélérat avait eu assez de protection pour obtenir des lettres de grâce, il alla trouver Louis XIV dans son cabinet: *Sire*, lui dit-il, *Votre Majesté ne peut pas accorder des lettres de grâce dans un cas pareil.* — *Je les ai promises*, dit le roi, *allez me chercher les sceaux.* — *Mais, Sire....* — *Faites ce que je veux.* Le chancelier apporte les sceaux, le roi scelle les lettres de grâce, et rend les sceaux au chancelier. *Ils sont pollués*, dit celui-ci, en les repoussant sur la table, *je ne les reprends plus.* Le roi s'écrie:

Villeroi fut l'agent de cette scandaleuse négociation. Voysin s'engagea de plus à se démettre de la place de secrétaire-d'état de la guerre, sous la condition qu'on lui paierait comptant quatre cent mille livres. Le duc d'Orléans promit tout. Quelques jours après la mort de Louis XIV, Voysin vint au parlement (12 septembre 1715), prononcer la nullité du testament qu'il avait écrit et inspiré. Il entra dans le Conseil de régence; mais il ne put, à raison de son avilissement, y exercer aucune influence. Il mourut d'apoplexie, le 2 février 1717, à l'âge de soixante-deux ans. L'illustre d'Aguesseau lui succéda dans la place de chancelier. Voysin avait les qualités d'un honnête homme; mais sa faiblesse le perdit; et sa conduite dans les dernières années de sa vie ne lui laisse aucun droit à l'estime publique. On trouve quelques lettres de lui dans le recueil de celles de Mme. de Maintenon. Outre les auteurs cités, on peut consulter sur Voysin les *Mémoires* de Duclos, et le tome 1er. de l'*Histoire du dix-huitième siècle*, par M. Lacretelle. W—s.

VRATISLAS. *Voy.* WRATISLAS.

VRÉE ou VREDIUS (OLIVIER DE), historien flamand, naquit, en 1578, à Bruges, d'une famille patricienne. Après avoir achevé ses études, il embrassa la règle de saint Ignace; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était trompé sur sa vocation, et étant rentré dans le monde, il fut pourvu d'une charge de magistrature. Versé dans les langues anciennes, et doué d'une ardeur infatigable pour l'étude, il employa ses loisirs aux recherches historiques, et contribua beaucoup à jeter plus de lumières sur l'Histoire de la Flandre. Il mourut à Bruges le 21 mars 1652, et fut inhumé dans l'église Sainte-Marie, où son fils et son gendre lui consacrèrent une épitaphe rapportée par Foppens (*Bibl. Belgica*, 934). Vrée était savant et profond; aucun historien flamand ne s'était montré jusqu'alors plus éloigné des fables. Il appuie tout ce qu'il avance sur des pièces authentiques, ou sur des autorités respectables. On lui reproche seulement d'avoir répandu dans ses écrits une érudition trop vaste et presque toujours étrangère au sujet. Il avait établi dans sa maison une imprimerie, afin de pouvoir surveiller plus facilement la publication de ses ouvrages. Tous les exemplaires qu'il n'avait pas distribués furent vendus, après sa mort, aux épiciers; aussi sont-ils très-rares et se paient, dit Foppens, plus de florins qu'ils ne se sont vendus de sous. On a de Vrée : I. *Historia comitum Flandriæ, pars prima; Flandria ethnica à primo consulatu C. Jul. Cæsaris usque ad Clodovæum primum Francorum regem christianum per DLV annos*, Bruges, 1650, 2 part. in-fol. Ce volume contient deux dissertations dont l'auteur avait cru devoir faire précéder son histoire des comtes de Flandre. La première traite de l'*Office* ou charge de comte chez les Romains, les Gaulois et les Français. Dans la seconde qu'il a intitulée : *Quid Flandria?* il recherche l'origine des Flamands, prétend que ces peuples sont les anciens Gaulois, et que la Flandre est le véritable berceau de la monarchie française, opinion

Quel homme! et jette les lettres de grâce au feu. *Je reprends les sceaux*, dit alors le chancelier, *le feu purifie tout.* Certainement le rédacteur de cette anecdote a cru que les choses se passaient à la chancellerie de Louis XIV, comme dans une étude de notaire. C'est sur une pareille autorité que, dans le *Dictionnaire* de Feller, Voysin est qualifié *un grand homme.*

qu'il étaie d'un grand nombre de preuves. L'histoire des comtes de Flandre annoncée par le titre, et qui devait former le second volume de l'ouvrage, n'a point paru. II. *Historia comitum Flandriæ, pars secunda, seu Flandria christiana à Clodovæo I ad annum* 767, ibid., 1652, in-fol. L'auteur mourut pendant l'impression de ce volume, qui finit avec la page 400. Tous les exemplaires en furent mis à la rame; mais les Jansson-Waesberg, libraires d'Amsterdam, en ayant racheté un certain nombre, les reproduisirent, en 1686, avec un frontispice qui ne porte point le nom de l'auteur, et sur lequel on lit : *Historia Flandriæ christianæ* 267 *annorum, diplomatibus et sigillis comitum Flandriæ astructa.* Ce volume est le plus rare de la collection des ouvrages de Vrée. III. *Genealogia comitum Flandriæ à Balduino ferreo usque ad Philippum IV Hispan. regem*, Bruges, 1642-43, 2 vol. in-fol., fig. IV. *Sigilla comitum Flandriæ et inscriptiones diplomatum ab iis editorum cum expositione historicâ*, ibid., 1639, in-fol. Plusieurs bibliographes indiquent une traduction française de ces deux derniers ouvrages sous ce titre : *La Maison de Flandres*, ou l'Histoire généalogique des comtes de Flandres, avec les preuves et les sceaux desdits comtes, Bruges, 1641-45, 3 vol. in-fol. Si cette traduction existe, elle est si rare que Voigt (*Catal. libr. rarior.*) et Freytag (*Analecta litteraria*) ne l'annoncent que d'après des catalogues. W—s.

VRIEMOET (Emon-Luce), théologien et orientaliste, né, en 1699, à Embden, était fils d'un employé de la compagnie d'Afrique et d'Amérique. Il termina ses études à Utrecht, fut reçu proposant en 1722, devint ministre de Loenen en 1724, et de Harlingue en 1727. Le 15 mars 1731, il prit possession de la chaire des langues orientales à l'université de Franeker, puis de celle des antiquités hébraïques, y fut nommé quatre fois recteur, et mourut dans cette ville, en 1760(1). Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages estimés sur l'histoire et la philologie, parmi lesquels on remarque : I. *Arabismus, exhibens grammaticam arabicam novam, et monumenta quædam arabica, cum miscellaneis et glossario arabico-latino*, Franeker, 1733, in-4°., destiné à la jeunesse et à ceux qui veulent apprendre l'arabe sans maître. Il nous suffira sans doute de dire que cet ouvrage a obtenu les éloges de M. de Sacy. II. *Observationum miscellanearum, argumenti præcipuè philosophici et theologici, liber*, Leuwarde, 1740, in-4°. III. *Disputatio de psalmi 87 inscriptione, argumento, et dispositione prophetica*, Franeker, 1741, in 12. IV. *Tirocinium hebraismi, in quo continentur breve glossarium hebraicum : dicta theologiæ dogmaticæ Veteris Testamenti, hebraicè et latinè : item adnotationum ad canones grammaticos specimen*, Franeker, 1742, in-12. L'auteur y suit à-peu-près la même marche que dans sa Grammaire arabe; et les savants en portent le même jugement. V. *Ad dicta classica theologiæ dogmaticæ Veteris Testamenti selectæ adnotationes philologico-theologicæ*, Franeker, 1743-47-57, 3 vol. in-12. VI. *Athenarum Frisiacarum libri duo, quorum alter, præter histo-*

(1) Et non en 1764, comme le dit le Dictionnaire universel copié par Feller. L'*Oraison funèbre* de Vriemoet fut imprimée en 1760, in-fol.

riam academiæ, quæ est Franequeræ, elogia seren. et ampliss. ephororum; alter illustr. professorum... à natalibus ejus ad præsens ævum usque complectitur, Leuwarde, 1758 et 1763, in-4°. Cet ouvrage est très-exact. On remarque cependant que l'auteur glisse trop rapidement sur l'histoire de l'université, et qu'il s'arrête trop sur les professeurs et sur des détails minutieux. *Voy.* Paquot, *Mémoires* pour servir à l'Histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, tome II, p. 94. L'article de *Vrimoet* y est fait d'après lui-même dans ses *Athenæ Frisiacæ*, p. 824-26. L—B—E.

VRIES (Jean Fredeman de), peintre, naquit à Leuwarde en 1527. Son père, canonnier dans l'armée du général Schenck, lui permit de s'adonner à la peinture. Il fut, pendant cinq ans, l'élève de Renier Gueretsen, à Amsterdam. Ensuite il étudia sous un autre maître, qui le rendit habile dans la perspective et l'architecture. Devenu un artiste distingué, il se rendit à Anvers; et il fut employé, concurremment avec d'autres peintres, aux travaux des arcs de triomphe érigés dans cette ville pour l'entrée de l'empereur Charles-Quint. Il alla ensuite à Malines, où il termina plusieurs beaux morceaux de perspective. Il corrigea quelques ouvrages du même genre, qui avaient été commencés par Corneille de Vianen, peintre assez habile, mais dont le dessin était lourd et le coloris froid. Le talent de Vries obtint alors l'assentiment général. Un des ouvrages les plus remarquables de ce maître fut celui qu'il peignit pour Gilles Hoffman, à Anvers. Il y représenta sur un mur, faisant face à l'entrée, une espèce de claire-voie, à travers laquelle on apercevait un jardin élégant, orné d'un riche parterre. L'imitation était si parfaite et la perspective si exacte, que plusieurs personnes prirent le tableau pour la réalité. L'illusion alla si loin, que le prince d'Orange lui-même y fut trompé, et qu'il ne put croire que c'était une peinture que lorsqu'il se fut approché assez près pour se convaincre de la vérité. Vries excellait dans ce genre. Ses lumières et ses ombres sont distribuées avec beaucoup d'intelligence; et les différents objets qu'il introduit dans ses vues perspectives d'appartements, de galeries, de salons, sont représentés avec la vérité de la nature. Ses ouvrages sont répandus dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre, et les amateurs paient fort cher ceux dont on peut constater l'authenticité. Ce qui y ajoute un grand prix, c'est que les meilleurs maîtres de son temps se plaisaient à peindre les figures qu'il y introduisait. On ne doit pas dissimuler toutefois que son style d'architecture est tout-à-fait allemand, lourd et sans élégance, et qu'il tient bien plus de l'imitation de ce qu'il avait sans cesse sous les yeux que du beau idéal ou du domaine de l'imagination. Une de ses plus belles compositions existe en Angleterre; elle représente l'intérieur d'une chambre, dans laquelle on a peint d'une manière pleine de délicatesse la *Salutation angélique*. Outre les tableaux nombreux qu'il a peints, il a composé une quantité considérable de dessins d'architecture qui, pour la plupart, ont été gravés, et qui forment vingt-six ouvrages différents. En 1570, une archiduchesse ayant passé par Anvers, pour se rendre en Espagne, la ville lui éleva un arc de triomphe dont Vries termina tous les travaux en cinq jours. Il eut

deux fils, Paul et Salomon, qui cultivèrent avec succès le même genre de peinture que leur père, et qui l'aidèrent beaucoup dans le grand livre d'architecture, en cinquante planches, qu'il publia en 1604, l'année de la mort de son fils Salomon, auquel on ne croit pas qu'il ait survécu long-temps. P—s.

VRIES (Martin Gerritzon de), navigateur hollandais, contribua dans le XVIIe siècle au progrès de la géographie. En 1643, le Conseil des Indes, ayant entendu parler des mines d'or et d'argent du Ieso, terre voisine du Japon, dont on n'avait que des idées confuses, les uns supposant que c'était une île, d'autres qu'elle tenait à la Tartarie, résolut de faire reconnaître cette contrée. Van Diemen alors gouverneur-général des Indes hollandaises confia le commandement de cette expédition à Vries, qui montait le *Kastricum*, dont le pilote était Pierre Willemszon Knechtjens : Vries avait sous ses ordres Henri Corneliszon Schaep, capitaine du *Breskens*. Un Tartare qui savait le japonais les accompagnait pour leur servir d'interprète. Les instructions portaient que l'on découvrirait les pays au nord du Japon et les côtes de Tartarie jusqu'au 56e. degré de latitude, qu'on y chercherait la rivière de Polisange, dont Marco Polo et d'autres anciens auteurs avaient parlé, et dans le voisinage de laquelle on avait dit qu'étaient Brema, Jangio, Cambalu et Quinsea; enfin on devait dresser des cartes exactes de la navigation. Le 3 février 1643, les deux vaisseaux sortirent de Batavia, et allèrent d'abord à Ternate; ils en partirent au commencement d'avril, en se donnant rendez-vous à la côte orientale du Japon, dans le cas de séparation. La nuit du 26 mai un coup de vent, si fréquent dans ces parages, les assaillit près de la pointe sud-est de Niphon, à cinquante-six lieues de Iedo. Jetés sur un banc de sable près d'une île qu'ils nommèrent *die Ongelukkig* (la Malheureuse), ils ne purent éviter le naufrage qu'en perdant une partie de leurs ancres et de leurs câbles; mais, séparés par cet accident, ils ne purent se rejoindre. Vries arrivé en longeant la côte orientale du Japon au cap Nambou, sous 39°. 45′ de latitude, y attendit son compagnon jusqu'au 4 juin; alors le croyant péri, il continua sa route au nord. Le 7 il aborda la terre d'Ieso au cap Eyroen (42°); il la trouva fort relevée et couverte de neige; il vit à 43°. plusieurs villages, puis une large baie qu'il nomma de Bonne-Espérance. Les brumes rendaient la reconnaissance de la côte difficile. Les Hollandais descendaient souvent à terre; les habitants d'Ieso leur parurent fort doux, mais pauvres. La grande quantité de baleines venant du nord, que l'on vit dans une baie, lui fit donner le nom de ce cétacée *Walfis boght*. Vries rencontra ensuite plusieurs petites îles; il nomma l'une *Barbara* et les autres *Gebroken* (entrecoupées). L'extrémité nord-est de Ieso est séparée à 44° 30′ d'une terre plus au nord. Celle-ci fut nommée *Staaten-Land* (Terre des États). Elle se dirige du sud-ouest au nord-est. Plusieurs montagnes très-hautes étaient couvertes de neige, quoique l'on fût au mois de juin; la côte est escarpée, et tout-à-fait dénuée d'arbres. Parvenus à une ouverture entre les 45 et 46 degrés, les Hollandais s'y engagèrent, et la nommèrent *Détroit de Vries*; ils y éprouvèrent de violents courants portant surtout au sud, si ce n'est un

seul qui va au nord. De ce côté, ils découvrirent *la terre de la Compagnie*, dont les montagnes très-hautes avaient, comme celle de la Terre des États, une apparence brillante en plusieurs endroits, probablement à cause des plaques de mica. Le pays parut inhabité; il n'y a que des broussailles d'aunes et de bouleaux; on en prit possession en y plantant un poteau aux armes d'Amsterdam. La mer au nord étant très-houleuse et fort mauvaise, Vries alla au sud, et acosta Ieso par 44° 50′; une montagne haute et pointue fut nommée *Pic Antoine*. Le pays parut de même nature que sur la côte méridionale : il est plus boisé et plus peuplé; les habitants sont plus policés et plus riches. En suivant les côtes, Vries trouva au-delà du 46e degré, un grand golfe, où l'on pêcha plus de dix quintaux de saumon. La côte offre un aspect agréable; les habitants vinrent à bord dans leurs canots; ils avaient des coutelas garnis d'argent et de grands anneaux d'argent à leurs oreilles : ils estimaient beaucoup le fer. Vries doubla ensuite le cap Aniwa (46°), et remonta jusque près du 49e degré, la violence des vents contraires l'ayant empêché d'avancer au nord. Il nomma la pointe de terre voisine *Cap Patience* ou *Keer weer* (du retour). On était à la fin de juillet, et cependant la neige couvrait les montagnes; les habitants apportèrent à bord des pelleteries et du saumon. Les vents violents du nord, quoique accompagnés de brumes épaisses et froides, facilitèrent le retour au détroit de Vries : on le franchit le 3 août; le 16 on mouilla dans la baie de Bonne-Espérance, où l'on fit du bois et de l'eau. Des Japonais de Matsmay que Vries y rencontra lui donnèrent des renseignements sur Ieso, qu'ils désignèrent comme une île. Le 2 septembre, le *Kastricum* se dirigea vers la côte orientale du Japon, à 37° 30′; il alla droit à l'est et parcourut quatre cent cinquante milles sans apercevoir aucune terre, bien que le temps fût serein. Après cette croisière, Vries attérit au cap Nambou; les Japonais lui montrèrent une carte où ils avaient représenté le pays au nord de leur île, comme s'étendant à cent soixante milles au nord, sans qu'on vît le détroit par où les Hollandais avaient passé. Vries rencontra ensuite le *Breskens*, et les deux vaisseaux allèrent ensemble à Formose. Quelques-uns de ses gens, qui étaient descendus à terre au cap Nambou, furent arrêtés et menés prisonniers à Iedo. Ils y trouvèrent le capitaine Schaep et dix hommes de son équipage. Ceux-ci après avoir éprouvé une seconde tempête étaient revenus vers la fin de juillet au cap Nambou, pour se ravitailler. Les Japonais les attirèrent par surprise dans l'intérieur, puis les conduisirent garrottés à Iedo. Les Hollandais soupçonnés d'avoir débarqué des prêtres portugais subirent de longs et fréquents interrogatoires. Ils se défendirent du fait dont on les accusait, et parlèrent de leur expédition projetée en Tartarie, que les mauvais temps les avaient empêchés d'effectuer. Ils ne furent relâchés que lorsque leur compatriote Elserak, directeur du comptoir de Nangasaki, fut venu à Iedo confirmer la vérité de leur déclaration. Remis en liberté au mois de décembre, ils arrivèrent le 24 juillet à Nangasaki. Ce fut pour remercier l'empereur de sa générosité que les Hollandais lui envoyèrent l'année suivante une ambassade. La navigation du *Kastricum* est exposée très-

succinctement, sous le titre de *Relation de la découverte de la terre de Ieso*, dans le Recueil de Thévenot, et dans le tome IV du *Recueil des voyages au Nord*. Ces deux morceaux sont traduits de l'original hollandais, publié à Amsterdam, en 1646. On la trouve plus détaillée dans le *Noord en oost Tartarye* de Witsen. C'est de là que Ph. Buache a tiré l'extrait qu'il a inséré dans ses *Considérations géographiques et physiques*. Buache donne aussi dans ce même ouvrage une carte de l'île de Ieso et de ses environs, dans laquelle cette terre est représentée suivant l'idée qu'on s'en faisait alors, et qui était celle de Vries. La carte, réduite d'après celle que les Hollandais avaient publiée, est suivie de *Vues des côtes de la terre ou de l'île de Ieso, de celle de la Compagnie et des États, dessinées sur les lieux par les Hollandais du vaisseau le* Kastricum, en 1643; ces vues sont tirées de l'ouvrage de Witsen. La carte des découvertes de Vries a été reproduite dans l'Atlas du voyage de La Pérouse. Elle présente de graves erreurs, puisque Vries supposait que le Pic Antoine, la baie des Saumons, le cap Aniwa et le cap Patience appartenaient à Ieso. La Pérouse, après avoir franchi le premier le détroit qui porte son nom, s'exprime ainsi : « Le lendemain nous nous trouvâmes au » nord du village d'Aqueis, ainsi » nommé dans le voyage du *Kastri-* » *cum*. Nous venions de traverser le » détroit qui sépare le Jesso de l'Oku- » Jesso, et nous étions très-près de » l'endroit où les Hollandais avaient » mouillé à Acqueis. Ce détroit leur » avait sans doute été caché par les » brumes, et il est vraisemblable que » des sommets de montagnes qui » sont sur l'une et l'autre île leur » avaient fait croire qu'ils étaient » liés entre eux par des terres basses. » D'après cette opinion ils avaient » tracé une continuation de côte dans » l'endroit même où nous avons » passé. A cette erreur près, les dé- » tails de leur navigation sont assez » exacts. » La Pérouse expose ensuite que les déterminations des divers points découverts par les Hollandais depuis le cap Nambou jusqu'au cap Aniwa diffèrent bien peu de la vérité; et il ajoute : « Précision éton- » nante pour le temps où fut faite la » campagne du *Kastricum*. » La Pérouse s'imposa la loi de ne changer aucun des noms donnés par les Hollandais; enfin, il nomma *cap Kastricum*, un cap très-escarpé qui terminait au nord-est la Terre de la compagnie. Le voyageur français lui-même croyait que le canal du Pic séparait Ieso de la Terre des États; mais les expéditions des Russes ont fait connaître que le Pic Antoine, d'après lequel ce cap a été nommé, appartient à Kounachir, qui est au nord-est de Ieso. Les Russes ont rendu à la Terre des États le nom d'*Itouroup*, et à la Terre de la compagnie celui d'*Ouroup*, que leur donnent les indigènes de l'archipel des Kouriles. M. de Krusenstern, amiral russe, qui, en 1805, parcourait les parages où Vries avait le premier fait flotter un pavillon européen, a aussi rendu justice à l'habileté de ce navigateur, tout en reconnaissant qu'il avait commis des erreurs graves. Il nomma même une pointe, au sud du détroit de La Pérouse, *Cap Schaep*, en mémoire de l'infortuné compagnon de Vries. C'est donc à ce dernier qu'est dû l'honneur d'avoir découvert une partie des côtes de Ieso et de celles de l'île ou

presqu'île de Tchoka ou Tarakaï, si improprement nommée Saghalien, enfin les plus méridionales des Kouriles et deux des détroits qui les séparent. Sa relation offre beaucoup de détails curieux sur les mœurs des habitants et sur la nature des pays qu'il a vus. La Pérouse et Krusenstern en ont reconnu l'exactitude. Buache, qui ne savait pas le hollandais, appelle ce navigateur, Martin Uries, parce qu'il ignorait que dans cette langue le V a la valeur du F. On doit prononcer ce nom comme s'il était écrit Fris. L'exemple de Buache a été suivi par La Pérouse et d'autres. Les instructions données à Vries se trouvent dans le t. IX des *Philosophical transactions*.

E—s.

VRILLIÈRE (Louis Phelypeaux, marquis de La), comte de Saint-Florentin, etc., né en 1672, était fils de Balthazar Phelypeaux, secrétaire-d'état, ayant le département des affaires générales de la religion prétendue réformée. Il l'obtint, le 10 mai 1700, à la mort de son père, et fut pourvu, en 1715, du département de la maison du roi. Le duc d'Orléans, régent, avait renvoyé tous les autres ministres en prenant les rênes de l'administration; il conserva La Vrillière qui exerça sous le titre de secrétaire de la régence. Ce fut peut-être celui qui signa le plus d'expéditions. La conduite des affaires de tout genre avait été confiée à différents Conseils; mais tout ce qui devait être nécessairement signé en commandement passait par la plume de La Vrillière. Il se démit du département de la maison du roi en 1718, et mourut le 1er. septembre 1725. Il avait épousé une demoiselle de Mailly. Son fils (*V.* Saint-Florentin) lui succéda dans le ministère des affaires de la religion prétendue réformée. Le comte de Maurepas était son gendre. La rue de La Vrillière, à Paris, tire son nom d'un hôtel bâti, en 1620, par un membre de la famille Phelypeaux, grand-père du marquis de La Vrillière. Il a été habité par le vertueux et bienfaisant duc de Penthièvre. C'est aujourd'hui la Banque de France.

L—p—e.

VROOM (Henri-Corneille), peintre de marines, naquit à Harlem en 1566. Il perdit de bonne heure son père, Henri Vroom, sculpteur habile et renommé pour la coupe des pierres. Sa mère se remaria à Corneille Henrickson, peintre sur faïence, qui enseigna son art au jeune Vroom; mais ce dernier, rebuté par les mauvais traitements dont l'accablait son beau-père, abandonna la maison paternelle, et vint à Rotterdam, où il espérait se faire connaître. Au bout de quelque temps, il se rendit en Espagne, et après être resté environ une année avec un peintre flamand, peu connu, qui résidait à Séville, il le quitta pour visiter l'Italie. Arrivé à Rome, il eut le bonheur de plaire au cardinal de Médicis, qui l'employa pendant deux ans à peindre dans son palais. Il fit alors connaissance avec Paul Bril, dont les conseils lui furent extrêmement utiles. Il parcourut ensuite Venise, Milan, Gênes et les autres principales villes d'Italie, et revint à Harlem, où il fut accablé de demandes d'ouvrages. Voulant accompagner lui-même un convoi de quelques-uns de ses tableaux, qu'il avait peints pour l'Espagne, il s'embarqua, et fut assailli par une tempête violente. Échappé miraculeusement à un naufrage dans lequel le bâtiment qui le portait périt, il retraça avec son pinceau l'accident auquel il venait d'échap-

per; et le succès qu'obtint ce tableau le décida à peindre dorénavant des marines et des vaisseaux. Sa réputation en ce genre fut bientôt faite; et il peignit dans une suite de dix tableaux les modèles des tapisseries que Spierings fit pour Howard, amiral d'Angleterre, et qui représentaient, jour par jour, les différents accidents du combat naval livré, en 1588, entre les flottes espagnole et anglaise. Quoique ces peintures aient joui d'une grande réputation, on trouve que le dessin des vaisseaux est lourd et sans élégance, que la disposition n'en est pas heureuse. Il se rendit alors en Angleterre, où il reçut un accueil distingué, particulièrement de lord Howard, qui lui fit un riche présent. De retour en Hollande, il composa un tableau représentant le septième jour de la bataille entre les deux flottes d'Angleterre et d'Espagne, qui obtint le suffrage du comte Maurice de Nassau. Il peignit ensuite le départ de la flotte de Zélande et le combat naval qui eut lieu à la vue de Neuport. Il fit graver ces deux tableaux, et les présenta, ainsi que les estampes, aux États et aux principales villes de la république, qui le comblèrent de présents.

P—s.

VSZEWOLOD Ier., grand-duc de Russie, né en 1029, eut, à la mort de son père, Yaroslaw (1054), pour son apanage, Péréiaslaw, Rostow, Sourzdal, Biélo-Ozéro et les rives du Volga. N'étant que le cadet, il resta franchement uni à son frère Iziaslas, à qui appartenait la souveraineté. On le vit toujours les armes à la main, pour repousser les ennemis de l'empire. Il ne fut point heureux contre les Polowtzi ou Kumans, peuples nomades, qui, après avoir erré dans les environs de la mer Caspienne, avaient occupé, en 1055, les côtes de la mer Noire, d'où ils répandaient la terreur dans toutes les contrées voisines. Tandis que Vszewolod se fiait sur la paix qu'il avait conclue avec eux, ils tombèrent inopinément sur les provinces de son apanage, et se retirèrent ensuite vers le Don, chargés de butin. Vszewolod soutint encore son frère aîné contre les entreprises de Vzeslas; et ce fut lui qui, en 1069, se plaça entre les habitants de Kiow et leur prince; mais il ne prit point part aux vengeances qu'exerça son neveu Mzislas. Ce jeune prince, fils d'Iziaslas, commandant l'avant-garde de l'armée polonaise, était entré dans Kiow, après les promesses et les assurances pacifiques que Vszewolod avait données aux habitants. Au mépris de ces paroles solennelles, Mzislas traita Kiow comme une ville prise d'assaut. Cette conduite laissa de profondes impressions dans le cœur de Vszewolod, avec qui Swientoslas prit les armes, en 1073, contre Iziaslas. Ce prince malheureux se réfugia de nouveau près de Boleslas, qui, dit-on, après lui avoir enlevé ses trésors, *lui montra le chemin pour sortir de la Pologne*. Iziaslas se rendit près de l'empereur Henri IV, qui envoya à Kiow des députés pour donner ordre aux princes russes de rétablir Iziaslas. Celui-ci s'était aussi adressé au pape Grégoire VII, qui écrivit en sa faveur deux lettres impérieuses. Les événements furent plus favorables au prince exilé que ces interventions étrangères. Swientoslas, son principal ennemi, étant mort, il rentra en Russie, appuyé par un corps de troupes que Boleslas lui avait permis de lever en Pologne. Vszewolod alla au-devant de lui jusqu'en Wolhynie,

pour lui offrir une réconciliation sincère. Iziaslas étant rentré dans Kiow ajouta deux provinces à l'apanage de Vszewolod. Iziaslas périt en 1078, dans une bataille qu'il livra aux deux princes Oleg et Boris. Selon le droit public de ce temps, Vszewolod succéda à son frère, dont les fils eurent quelques provinces en apanage. Il mourut en 1093, dans les bras de son fils aîné Vladimir Monomaque, qui lui succéda. Sous le règne de ce prince la Russie fut ravagée par la peste; ce fut en vain que le pape Urbain II, voulant retenir la Russie dans l'union de l'Église, lui envoya un nonce extraordinaire avec des présents. G—y.

VSZEWOLOD II, petit-fils de Vladimir Monomaque, fut, en 1123, nommé duc de Novogorod. Ce gouvernement était important; les Novogorodiens, qui avaient sur la mer Baltique un commerce très-étendu, s'étant par-là élevés à un degré de civilisation qui manquait aux autres provinces de la Russie. Vszewolod voulut signaler les commencements de son administration en portant la guerre en Finlande. Les éléments et la famine détruisirent une partie de son armée, et les Novogorodiens, mécontents, chassèrent leur gouverneur. Vladimir Monomaque punit leur révolte, et retint près de lui comme otages plusieurs de leurs boyards. Ce prince étant mort, l'ambitieux Vszewolod chassa de Tschernigow son oncle Yaroslas, s'empara de son duché, et fit mourir les boyards qui lui étaient restés fidèles. Ayant formé un corps de Torques ou Turcomans, il se jeta sur le duché de Minsk, et sur celui de Polotzk, dont le prince se réfugia, avec sa femme et ses enfants, à Constantinople (1129). Ainsi s'éteignit en Russie cette branche de la famille régnante. En 1130, Vszewolod tourna ses armes contre les habitants de la Livonie et de l'Estonie, qui avaient refusé d'acquitter leurs tributs; les villages furent livrés aux flammes, les hommes égorgés, les femmes et les enfants traînés en captivité. En 1132, Vszewolod fit une seconde expédition, afin de soumettre ces contrées maritimes qui détestaient les Russes et leur domination. Il prit d'assaut Dorpat, ville bâtie par Yaroslaw-le-Grand. Les troubles survenus à Novogorod le firent revenir sur ses pas. La révolte éclata en 1136, et Vszewolod, vaincu, fut pendant sept semaines gardé à vue avec sa famille. En 1139, après la mort du grand-duc Yaropolck, il entra à main armée dans Kiow, et s'empara de l'autorité souveraine. Alors la Russie était déchirée par ses divisions intestines; les princes de la maison régnante étant armés les uns contre les autres, pour s'arracher leurs apanages. Vszewolod employa la force, la ruse et les alliances, pour ramener une apparence de tranquillité. Il mourut le 13 juillet 1147, ayant gouverné avec une modération et une sagesse que, d'après sa conduite antérieure, on n'aurait point osé attendre de lui. C'était, disent les historiens russes, un prince démesurément adonné aux plaisirs les plus sensuels; il négligea ses devoirs les plus sacrés et perdit ses moments les plus précieux dans une honteuse volupté. G—y.

VSZEWOLOD III, né en 1149, fut proclamé grand-duc de Russie, en 1176, et marcha aussitôt contre le duc de Rostow, qui avait refusé de le reconnaître. L'ayant défait, il rentra en triomphe dans la ville de Vladimir, qui, après la ruine de

Kiow, était devenue le siége du gouvernement. Les principaux seigneurs du pays conquis marchaient devant lui chargés de chaînes. Le duc de Rézan, qui avait aussi refusé obéissance, éprouva un traitement encore plus cruel; on lui creva les yeux, ainsi qu'à deux neveux de Vszewolod. Ces premiers actes de vengeance n'effrayèrent point l'ambition des princes apanagés qui s'étaient partagé la Russie, et pendant un règne de trente-sept ans, Vszewolod fut forcé d'avoir toujours les armes à la main, pour étouffer les mécontentements et les séditions. Sa puissance s'affermit par la soumission des Novogorodiens, qui lui demandèrent un de ses fils pour gouverneur. Le grand-duc, ayant conquis la paix au-dedans, voulut tourner ses armes contre la Bulgarie d'Orient; mais s'étant avancé jusque sous les murs de Cazan, il fut contraint de se retirer avec perte, un de ses neveux ayant perdu l'avant-garde de son armée par une imprudence. Vszewolod fut plus heureux contre les Polowskiens, ces peuplades féroces que nous appelons aujourd'hui Cosaques. Les ayant complétement défaits, il leur enleva un immense butin, et sept mille prisonniers. Parmi ceux-ci se trouvait un *Besserménien* ou *Turc de Khovarerezm*, qui, au dire de la chronique, *lançait du feu*. On le présenta au grand-duc avec ses armes, dont les Russes, à ce qu'il paraît, ne surent point faire usage. Peu après les Barbares se vengèrent d'une manière effrayante; les Russes, ayant été entourés, abandonnèrent avec un grand nombre de morts le prince Igor, frère du grand-duc, et plusieurs autres seigneurs qui tombèrent entre les mains du vainqueur (1184). Un prince russe, appelé Rurik, s'étant lié avec ces Barbares, les amena jusque sous les murs de Kiow le 4 janvier 1201 : cette ville malheureuse, prise d'assaut, fut pillée, saccagée, brûlée, et les habitants qui avaient échappé au fer furent emmenés en captivité. Vszewolod courut après les Barbares, auxquels il enleva une partie de leur butin. Rurik, sa femme et sa fille, furent forcés d'embrasser la vie monastique. Vszewolod mourut en 1212. « Ce prince, dit Karamsin, est surnommé le Grand, dans nos annales; il fut généralement regretté; et son règne fut signalé par une haute prudence et une justice rigoureuse. Il protégeait les pauvres, les faibles, et faisait trembler les grands. Élevé à la cour de Constantinople, il sut prendre ce qu'il y avait de bon dans la *finesse* des Grecs, mais il ne connaissait point leur ruse. Il eut de sa première épouse Marie, princesse Yasse, huit fils. Quand ils avaient atteint l'âge de quatre ans, il leur faisait raser la tête, et on les mettait à cheval en présence du clergé et des grands. Dans ces solennités, qui étaient religieuses et civiles, Vszewolod donnait de magnifiques festins, et faisait de riches présents. Son règne fut remarquable par de grands malheurs. Constantinople, cette ville avec laquelle la Russie avait des rapports si intimes et si utiles, fut prise par les Latins; et comme on le remarqua douloureusement, presque dans le même temps et dans l'année où la ville de Kiow fut saccagée et détruite par les Polowskiens. Les patriarches grecs de Constantinople s'étant retirés à Nicée, on envoya dans cette ville les Métropolitains russes, pour demander la consécration et l'institution. G—Y.

VUEZ (ARNOULD DE), peintre, naquit à Oppenois, près Saint-Omer, en 1642. Son père, né à Vérone, était un des plus habiles tourneurs de métaux de son temps; mais, livré à la plus basse crapule, il se vit sans la moindre ressource, avec une famille de dix enfants, et fut contraint, pour les faire vivre, ainsi que lui, de s'engager comme soldat. Obligé de suivre le régiment avec toute sa famille, il fut trop heureux de pouvoir placer Arnould, son fils aîné, chez un juif de Saint-Omer, qui cultivait la peinture avec quelque succès. Le jeune Vuez montra de si grandes dispositions, que son maître lui conseilla d'aller à Paris, et lui donna une lettre de recommandation pour le faire entrer dans l'école du frère Luc, récollet alors en réputation. Au bout de trois ans il se montra capable de faire le voyage d'Italie. Au désir d'aller se perfectionner à Rome se joignait celui de connaître les parents qu'il avait dans ce pays, et qui par leur position étaient en état de l'aider dans ses études. Muni d'un certificat du frère Luc, il alla droit à Venise, où un de ses oncles, chanoine de Saint-Marc, le reçut fort bien. Il exécuta quelques tableaux qui eurent du succès, et son oncle lui donna l'argent nécessaire pour se rendre à Rome. Arrivé dans cette ville, il fut d'abord un peu étourdi de toutes les beautés qui s'offrirent à ses regards: bientôt il se mit à l'étude avec une infatigable assiduité, et remporta le premier prix de l'académie. Une copie de l'École d'Athènes, qu'il fit pour son oncle, et qu'il lui porta à Venise, lui valut de nouveaux bienfaits de la part de ce parent généreux. De retour à Rome, il recommença à étudier avec une nouvelle ardeur Raphaël et l'antique. Le prince Pamfili, gouverneur de Rome, le prit sous sa protection, et lui fit obtenir une foule d'ouvrages. Sa renommée toujours croissante éveilla l'envie; et plusieurs de ses rivaux formèrent le projet de l'assassiner, s'il ne cédait à leurs menaces en s'éloignant de Rome. Mais Vuez, aussi adroit que brave, sut toujours déjouer leurs complots. Dans une rencontre même, il eut le malheur de tuer un de ses adversaires, et fut contraint de se cacher. Comme on n'ignorait pas que ce n'avait été que pour se défendre qu'il avait tué cet homme, il ne fut point inquiété, mais il n'aurait pu reparaître en sureté dans Rome, si à cette époque une invitation de Lebrun ne l'eût, en l'appelant en France, préservé des dangers qui le menaçaient. Ce grand peintre, qui connaissait les talents de Vuez, lui fit assurer une pension par Louis XIV, et le reçut avec les plus grandes marques d'amitié à son arrivée à Paris. Il alla jusqu'à lui offrir la main d'une de ses parentes, que Vuez refusa en s'excusant sur sa jeunesse et son peu d'avancement. Un nouveau malheur l'attendait: insulté grièvement par un officier qui le força de se battre, il mit l'épée à la main, et, devant vingt témoins qui attestèrent son innocence, il tua son agresseur. Forcé de fuir pour éviter les poursuites de la famille du mort, il partit pour Constantinople à la suite de l'ambassadeur de France. Il revint l'année suivante à Paris; le roi lui rendit sa pension, et il se remit à ses travaux. La duchesse de Bouillon le prit sous sa protection, lui fit épouser la fille d'un de ses officiers, et le chargea de plusieurs ouvrages qui eurent le plus grand succès. Il trouva aussi un protecteur dans Louvois, qui l'envoya à Lille peindre la *Présentation de la Vierge au Tem-*

ple, dont ce ministre voulait faire présent à l'église de l'Hôpital. Pendant son séjour dans cette ville, Vuez reçut de tous côtés des demandes d'ouvrages ; on le sollicitait vivement d'y faire son séjour. Il en demanda la permission au ministre qui la lui accorda d'une manière très-flatteuse. Vuez exécuta alors pour la plupart des églises de Lille ces nombreux tableaux qui ont fixé sa réputation, et qui l'ont placé au rang des meilleurs peintres de l'école flamande. Il n'aimait que la peinture historique, et rejetait avec une espèce de mépris celle du portrait. Piqué cependant d'entendre dire qu'il ne refusait d'en peindre que par incapacité, il en fit quelques-uns, et prouva que s'il avait voulu cultiver ce genre, il n'y eût pas obtenu moins de succès. Ce qui caractérise particulièrement son talent c'est une grande fécondité d'idées, beaucoup de vérité dans les figures, et un dessin ferme et correct. On voit dans toutes ses compositions une inspiration de Raphaël, qu'il avait constamment étudié ; mais qui toutefois n'ôte rien à leur originalité. Il ne faisait rien sans consulter la nature, il dessinait toutes ses figures nues, et les drapait ensuite. Ses fonds d'architecture sont d'une grande richesse ; ses groupes sont parfaitement distribués. Sa partie faible est la couleur ; ses chairs sont ou rouge de brique ou gris de cendre ; mais il rachète ce défaut par de rares qualités. Les bas-reliefs imitant le marbre, qu'il a peints, et qui n'exigent pas de coloris, sont d'une vérité à tromper l'œil le plus exercé. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont voici les principaux : I. *Les Vieillards prosternés devant l'agneau*, sujet tiré de l'Apocalypse. II. *La Résurrection de J.-C.* III. *Le Martyre de saint André.* IV. *La Manne dans le désert.* V. *La multiplication des pains.* VI. *L'Offrande de Melchisedech.* VII. *Le Jugement de Salomon.* VIII. *Daniel dans la fosse aux lions.* IX. *Une Descente de croix.* X. *Le Frappement du rocher.* XI. *La découverte de la Terre promise.* XII. *La Vie de saint Bruno*, en huit grands tableaux, etc. Les habitants de Lille le nommèrent d'une voix unanime l'un des échevins de la ville, fonctions qu'il exerça trois ans. Il allait être continué dans cette charge ; mais il remercia donnant son grand âge pour excuse, et mourut quelque temps après, le 3 avril 1724. P—s.

VUILLEMIN ou WILLEMIN (1) (Jean), poète et médecin, oublié par nos anciens bibliothécaires Lacroix du Maine et Duverdier, était né, vers 1540, à Arbois dans le comté de Bourgogne. Ayant achevé ses études médicales à Paris, il y reçut le doctorat et revint dans sa province, où, si l'on s'en rapporte aux auteurs contemporains, il exerça son art de la manière la plus brillante. Éd. Dumonin le nomme l'*Esculape bourguignon* (Voy. *le Phœnix*, p. 64) ; et Pierre Matthieu qu'il avait soigné dans une maladie grave l'en remercia par une élégie latine (2), où il lui donne le titre d'*Hippocrate séquanais*. Vuillemin, dans ses loisirs, cultivait la littérature ; c'est lui qui composa l'épitaphe en vers latins et français du capitaine Morel pendu sur la muraille d'Arbois, pour avoir pris sur lui de défendre cette ville contre l'armée de Biron (*V.* Morel, XXX,

(1) Il est mal nommé *Villemain*, par quelques auteurs ; et plus mal encore *Vellemin*, dans la *Biblioth. de la France*, n°. 5825.

(2) Imprimée à la fin de la tragédie d'*Esther*.

107). On ne connaît pas la date précise de la mort de Vuillemin; mais il est probable qu'il n'a pas poussé sa carrière au-delà de 1605. On connaît de lui : I. *Historia belli quod cum hæreticis rebellibus gessit, anno* 1567, *Claudia de Turaine, domina Turnoniæ*, etc., Paris, 1569, in-4°., rare. Cette histoire est écrite en vers; mais, suivant Lenglet-Dufresnoy, la poésie n'y préjudicie point à la vérité des faits (Voy. l'*Histoire justifiée contre les romans*, pag. 295). Elle a été traduite en vers français par Belleforest sous ce titre : *Discours de la brave résistance faite aux rebelles* l'an 1567, par Mme. de Tournon, comtesse de Roussillon, nommée Cl. de Turaine, *ibid.*, 1569. II. Deux *Sonnets*, l'un au-devant de *Wasthi*, et l'autre de *Clytemnestre*, deux tragédies de P. Matthieu; et une *Ode* à la louange de Louis Gollut, à la tête de ses *Mémoires historiques de la république séquanaise* (*Voy.* Gollut). III. *Discours sur le trépas de François de Vergy*, chevalier de la Toison d'or, et gouverneur du comté de Bourgogne, Dole, 1592, in-4°., de 32 p. W-s.

VUILLERMET (1) et non pas WILLERMET (Claude-François), jésuite, naquit à Champagnole, le 22 janvier 1728, d'une famille qui subsiste encore dans les montagnes du Jura. Ayant embrassé la règle de saint Ignace, il fut destiné à la carrière de l'enseignement; et, après avoir régenté dans différents colléges, devint professeur de rhétorique au collége de Louis-le-Grand. Choisi, en 1761, pour prononcer l'oraison funèbre du duc de Bourgogne, il s'acquitta de cette tâche avec un succès éclatant. Son Discours (*Ser. Ducis Burgundionum laudatio funebris*) fut imprimé par Barbou, in-8°. de 100 p., accompagné d'une version française par le P. Querbeuf (*Voy.* ce nom). Fréron l'ayant loué, avec complaisance, dans l'*Année littéraire* (1761, v, 52—70), l'abbé Valart (*Voy.* ce nom, XLVII, 271), antagoniste déclaré des Jésuites, examina ce discours et se vanta d'y avoir découvert plus de cent fautes, *tant barbarismes que solécismes et extravagances*. La critique de Valart fut imprimée; mais il prit ensuite le parti de la supprimer; cependant il en circula quelques épreuves par l'indiscrétion des ouvriers (Voy. *Notice* sur Valart, *Mag. encyclopéd.*, 1812, iv, 125). Après la suppression de la société, Vuillermet revint dans sa province; mais il ne tarda pas à obtenir l'autorisation de retourner à Paris, où il vécut dans la retraite, partageant son temps entre la culture des lettres et quelques éducations particulières; il y mourut vers 1789. Il avait composé des *ouvrages dramatiques*, en latin; mais ils sont restés manuscrits, et l'on ignore ce qu'ils sont devenus. W—s.

VUILLERMOZ. *Voyez* Willermoz.

VUITASSE (1) (Charles), docteur et professeur de Sorbonne, né le 11 novembre 1660, à Chauny près Noyon, fit ses études à Paris, et s'étant destiné à l'état ecclésiastique, cultiva à-la-fois la théologie, l'histoire ecclésiastique et les langues grecque et hébraïque. Il fut admis dans la société de Sorbonne en 1688, et élu prieur l'année suivante. Après avoir

(1) C'est ainsi que ce nom est écrit dans les registres de Champagnole, et que les parents du P. Vuillermet continuent de l'écrire.

(1) Dans plusieurs anciens dictionnaires historiques ce nom est écrit *Vitasse*, mais dans ses lettres et sur ses livres le docteur écrivait *Vuitasse*.

fait sa licence avec une grande distinction, il fut reçu docteur en 1690, et nommé, six ans plus tard, à une chaire de théologie, qu'il remplit pendant dix-huit ans. Le P. Daniel ayant publié une traduction du système d'un docteur espagnol, Louis de Léon, sur la dernière pâque du Sauveur, l'abbé Vuitasse donna son *Traité de la pâque ou Lettre d'un docteur de Sorbonne, touchant ce système*, 1695, in-12, et il répondit par trois Lettres insérées successivement dans le *Journal des savants*, en 1696 et 1697, aux critiques qui parurent contre son traité. Le même *Journal* le cite comme ayant eu beaucoup de part à l'ordonnance donnée le 15 juillet 1697, par M. Le Tellier, archevêque de Reims, contre deux thèses de Jésuites; voyez sur cette affaire les *Mémoires* de d'Avrigny. C'est à Vuitasse qu'on dut l'idée d'une maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes. Un laïque s'était adressé à lui pour le consulter sur le desir qu'il avait de contribuer par ses largesses à quelques bonnes œuvres : il approuva le projet du docteur de créer un asile pour de vieux prêtres; telle fut l'origine de la communauté des prêtres de Saint-François-de-Sales, qui fut autorisée par lettres-patentes en 1700. Le refus que fit Vuitasse, en 1714, de se soumettre à la bulle *Unigenitus*, lui attira un ordre qui l'exilait à Noyon; mais il se tint caché et fut seulement privé de sa chaire. La mort de Louis XIV lui permit de reparaître en 1715, et il fit des démarches pour recouvrer sa chaire. Ses amis en Sorbonne le secondèrent, et on allait l'instruire d'une résolution prise en sa faveur, lorsqu'on le trouva frappé d'apoplexie. Il mourut le 10 avril 1716. On fit paraître après sa mort les traités qu'il avait dictés en Sorbonne, savoir, ceux de Dieu et de ses attributs, de la Trinité, de l'Incarnation, de la Pénitence, de l'Eucharistie et de l'Ordre. Le parlement l'avait nommé, le 20 déc. 1715, pour examiner avec cinq autres commissaires l'édition des Conciles du P. Hardouin; le rapport de la commission ne fut fait que sept ans après; mais on dit que Vuitasse avait donné un avis particulier qui fut remis avant sa mort entre les mains des gens du roi. A la suite de la *Méthode pour étudier la théologie* de Dupin, est une *Indication des principaux ouvrages qui traitent les différentes questions théologiques*. Cette *Indication* est attribuée à Vuitasse.

P—C—T.

VUKASSOVICH (Philippe, baron de), feld-maréchal-lieutenant au service de l'Autriche, naquit en 1755, dans la Slavonie. Il était, en 1789, colonel d'un corps franc, à la tête duquel il rendit, pendant la guerre contre les Turcs, des services très-importants. Il se distingua aussi dans les guerres contre la France, surtout en Italie, où, devenu général il eut un commandement sous Beaulieu et Wurmser, dans les campagnes de 1796 et de 1797. Le 30 mai 1796, à la bataille du Mincio, il se jeta, d'après les ordres du général Beaulieu, à la tête de cinq mille hommes, dans la place de Mantoue, dont il prit le commandement, et sous les murs de laquelle il livra des combats où les avantages furent variés. Wurmser s'étant enfermé lui-même dans cette forteresse, Vukassovich l'aida loyalement et de tous ses moyens, jusqu'à ce que le vieux général prît la résolution de capituler. Dans les campagnes suivantes, il continua à servir en Italie. Le 30

octobre 1805, il était à la bataille de Caldiero. En 1809 il eut encore plusieurs occasions de faire remarquer sa bravoure; mais, le 6 juillet, ayant été dangereusement blessé, il mourut à Vienne, un mois après. Vukassovich était alors chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, de l'ordre russe de Sainte-Anne, et propriétaire d'un régiment d'infanterie. Il joignait, aux qualités d'un excellent général, des connaissances peu communes en mathématiques. Il dirigea les travaux pour exécuter les belles routes, dont l'une va de Wratnik à Zeng, et l'autre de Carlstadt à Fiume. G—y.

VULCACE. *Voy.* Gallicanus.

VULCANIUS (Bonaventure de Smet (1), connu sous le nom de), philologue, naquit en 1538 à Bruges. Son père était pensionnaire de cette ville et avait mérité l'amitié d'Érasme qui loue son éloquence et son érudition. Pierre Nannius (*V.* ce nom), professeur de Louvain, lui fit faire de rapides progrès dans la littérature et les langues anciennes. Libre de choisir entre le barreau et la médecine, il restait indécis sur l'état qu'il devait embrasser, lorsque le cardinal Fr. de Mendoza, évêque de Burgos, le demanda pour son homme d'étude. Vulcanius partit pour l'Espagne, en 1559, charmé de trouver l'occasion de voir un pays dont il avait entendu raconter des merveilles. Le cardinal le fit son secrétaire, son bibliothécaire, et le chargea de traduire en latin les passages des PP. grecs, qu'il se proposait d'employer dans un ouvrage auquel il travaillait. Après la mort de ce prélat (1566), Vulcanius remplit les mêmes fonctions près de son frère, Ferdin. de Mendoza, archidiacre de Tolède. Ferdinand mourut en 1570; et Vulcanius, informé que son père était gravement malade, se hâta de revenir à Bruges; mais il n'eut pas la consolation de recevoir ses derniers embrassements. Les troubles des Pays-Bas le décidèrent à se retirer à Cologne, où il espérait trouver cette tranquillité, si nécessaire aux personnes studieuses; craignant que cette ville ne devînt le théâtre de la guerre, il se rendit à Bâle, puis à Genève, d'où il revint encore à Bâle, s'occupant dans ses loisirs à traduire divers auteurs grecs. Ayant reçu la nouvelle de la mort de sa mère, il fut obligé de revenir à Bruges, pour régler ses affaires; et ayant fixé sa résidence à Anvers, il fut nommé premier recteur de l'école de cette ville. En 1578, Vulcanius obtint le titre de professeur de langue grecque à l'académie de Leyde. Il ne prit possession de cette chaire qu'en 1580, et il la remplit trente-deux ans, avec un zèle remarquable. Déclaré professeur émérite en 1612, il mourut à Leyde le 9 octobre 1614. Pierre Cunæus prononça son Oraison funèbre. Il paraît que Vulcanius avait adopté le système d'indifférence religieuse. Il veut être des nôtres (c'est-à-dire protestant), dit Jos. Scaliger, mais il ne sait ce que c'est de religion (2); il est de celle des dés et des cartes (Voy. le *Scaligerana*). Il possédait une belle bibliothèque; on le soupçonnait de n'y s'être pas montré scrupuleux sur les moyens de la former, et de s'être approprié beaucoup de livres. Il légua tous ses manuscrits à l'académie de Leyde (Voy. *Catal. Bibl. Lugd. Batav.*, 343). On doit à Vulcanius des éditions des *Origines* d'Isidore de Séville; de F.

(1) C'est un mot flamand qui signifie *forgeron*.

(2) Voy. la lettre de Cunæus qui confirme les allégations de Scaliger dans le *Dictionnaire* de Bayle, note C.

Planciades, Fulgence et de Martianus Capella, Bâle, 1577, in-fol.; de l'opuscule *de Mundo*, attribué à Aristote; des *Questions* de Théophylacte-Simmocata et de Cassius; de l'*Histoire des Goths* de Jornandès; des *Œuvres* d'Apulée; des *Poésies latines* des trois Grudius (*Voy.* J. Second, XLI, 424); de la *Defensio gloriæ Batavinæ* de Cornel. Aurelius, etc.—Des versions latines, enrichies de notes: *de l'expédition d'Alexandre*, par Arrien, H. Estienne, 1575, in-fol.; des *Hymnes* de Callimaque, et des *Idylles* de Bion et de Moschus, en vers, Chr. Plantin, 1584, in-16; du livre *de Thematibus* de Constantin Porphyrogenète; de l'*Histoire* d'Agathias; de deux opuscules attribués à saint Nil, l'un *de la primauté du pape à Rome*, et l'autre *du feu du purgatoire*; et enfin de quelques *Opuscules* de saint Cyrille d'Alexandrie. Sa version de l'ouvrage de Constantin a été conservée par Meursius dans son édition des *Œuvres* de ce prince; et celle de l'*Histoire* d'Agathias, par les éditeurs de la *Collection Byzantine*. On doit encore à Vulcanius comme éditeur: I. *De litteris et linguâ Getarum sive Gothorum; item de notis Lombardicis quibus accesserunt specimina variarum linguarum*, Leyde, 1597, in-8°., ouvrage rare et curieux, dont on ne connaît pas l'auteur. L'abbé Banier, dans sa continuation des *Mélanges* de Vigneul-Marville (Bonav. d'Argonne), l'attribue à Ant. Morillon, secrétaire du cardinal de Granvelle; mais Barbier regarde cette allégation comme douteuse, et il n'a pas cru devoir la reproduire dans la seconde édition du *Diction. des anonymes*. II. *Thesaurus utriusque linguæ; hoc est Philoxeni, aliorumque veterum glossaria latino-gr. et gr.-latina*, etc., *cum notis*, Leyde, 1600, in-fol. Cette édition, supérieure à celle de H. Estienne, a été surpassée à son tour par celle de Ch. Labbé (*Voy.* ce nom). Quelques auteurs attribuent à Vulcanius une Histoire des troubles des Pays-Bas (*Historia tumultuum Belgicorum*); mais Voigt (*Catal. libr. rarior.*) et Freytag (*Analecta litteraria*) en révoquent l'existence. *Voy.* Meursius, *Athen. Batavor.*; le *Dict.* de Bayle et *Niceron*. On a le portrait de Vulcanius dans la *Biblioth.* de Boissard. W-s.

VULSON ou WLSON (Marc de), sieur *de la Colombière*, le véritable créateur de la science du blason, naquit, vers la fin du seizième siècle, dans le Dauphiné, d'une famille protestante, originaire d'Écosse. Il était fils de Marc Vulson, conseiller à la chambre de l'édit de Grenoble, auteur de quelques ouvrages de droit, et avec lequel on l'a souvent confondu. Vulson, dans sa jeunesse, dut embrasser la profession des armes, seule carrière ouverte, à cette époque, aux aînés des familles nobles. Ce qui est plus certain, c'est qu'il avait épousé une femme jolie et coquette. L'ayant surprise en adultère, il perça les deux amants de son épée, et courut se jeter aux pieds du roi, dont il obtint sa grâce. Après un tel événement, le séjour de Grenoble lui devint insupportable. Il s'établit à Paris, où il se livra tout entier aux recherches historiques. Il acquit une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre, fut créé chevalier de Saint-Michel, et mourut en 1658. C'était un homme savant et laborieux. Chorier (*Voy.* ce nom), son ami, le cite plusieurs fois avec éloge, dans son *État du Dauphiné*. Il avait choisi pour sa devise cet hémis-

tiche de Virgile : *Uno avulso non deficit alter*, entourant deux arbres, dont l'un est déraciné. On a de lui : I. *Recueil de plusieurs pièces et figures d'armoiries*, omises par les auteurs qui ont écrit jusqu'ici de cette science, Paris, 1639, in-fol., fig. II. La *Science héroïque*, traitant de la noblesse, de l'origine des armes, de l'art du blason, symboles, timbres, etc., ibid., 1644 et 1669, in-fol. La première édition contient, de plus que la suivante, la *Généalogie* de la maison de *Rosmadec* en Bretagne ; mais la seconde est corrigée et augmentée. III. *De l'office des rois d'armes, des héraults et poursuivants*, de leurs antiquité et privilèges, etc., ibid., 1645, in-4°. IV. Le *Vrai théâtre d'honneur et de chevalerie*, ou Mémoires historiques de la noblesse, contenant les combats, les triomphes, les tournois, les joutes, les carrousels, les courses de bagues, les cartels, les duels, les dégradations de noblesse, etc., ibid., 1648, 2 vol. in-fol. Ce livre, plein de recherches curieuses, est fort utile pour le cérémonial de l'ancienne chevalerie, ainsi que pour l'intelligence de nos vieux romans. V. Les *Portraits des hommes illustres français* qui sont dépeints dans la galerie du palais du cardinal de Richelieu, avec leurs principales actions; ensemble les abrégés historiques de leurs Vies, ibid., 1650, in-fol., et in-12. On trouve la description de cet ouvrage dans la *Bibl. historique de la France*, n°. 31364. VI. Les *Oracles divertissants*, où l'on trouve la décision des questions les plus curieuses, avec un Traité des couleurs des armoiries, ibid., 1652, in-8°. Cet ouvrage, imité de l'italien, avait paru, avec quelques différences, en 1646, sous ce titre : le *Palais des curieux*, où l'algèbre et le sort donnent la décision des questions les plus douteuses. Il a été reproduit, en 1659, sous celui de *Questions plaisantes et récréatives*, et en 1671, sous celui de *Palais de la Fortune*, où les curieux trouvent la réponse agréable aux demandes les plus divertissantes. C'est toujours le même ouvrage, auquel chaque éditeur a fait des additions ou des retranchements, pour lui donner un air de nouveauté. Barbier, dans son *Dict. des anonymes*, n'a signalé qu'en partie cette supercherie (Voy. 2e. éd., n°. 13723); et il nomme mal l'auteur *Wulson*. Le portrait de Vulson a été gravé par Nanteuil, par Chauveau, par Bosse, etc., format in-fol. W—s.

VUOERDEN (Michel-Ange, baron de), naquit à Chièvres, petite ville du Hainaut, en 1629, de Martin de Vuoerden, seigneur de Barieux, bailli-gouverneur de Chièvres, et d'Anne Vandercamère. Après avoir fait ses premières études à Mons, il alla suivre les cours de philosophie à l'université de Douai, et y remporta le premier prix du grand concours. La duchesse d'Havré le choisit pour accompagner en Espagne son fils, le marquis de Renty, qui, bientôt dégoûté du monde, embrassa la vie religieuse chez les Carmes de Valenciennes. Vuoerden, privé ainsi de son protecteur, prit du service dans l'armée espagnole, et fit les campagnes des Pays-Bas, en qualité de capitaine. Il s'attacha ensuite au fameux comte de Fuensaldagne, qui l'emmena à Milan, où ils demeurèrent jusqu'à la paix des Pyrénées. Il accompagna encore ce ministre dans son ambassade à Paris, et revint avec lui à Cambrai, où Fuensaldagne mourut en 1662. Le marquis de la Fuente, qui remplaça le

comte de Fuensaldagne, détermina Vuoerden à l'aider de ses connaissances diplomatiques, et à le suivre à Paris. Après avoir été souvent employé, et toujours leurré d'espérances vaines par les ministres espagnols, il se retira à Tournai, pour y exercer sa charge de grand-bailli des états de cette ville. Lors de la conquête de Tournai, il devint suspect à Turenne, qui se défiait de ses connaissances, comme il le lui avoua dans la suite. On l'envoya en exil, mais on le rappela peu de temps après, à la prière de la reine. Ce fut alors que la cour le combla de faveurs. Nommé successivement chevalier d'honneur au parlement de Flandre, grand-bailli des états de Lille, commissaire pour les conférences de Courtrai, il s'acquit dans ces fonctions délicates l'estime et la reconnaissance du gouvernement français. Les places qu'il occupa, et les brillantes qualités dont il était doué, le mirent en relation avec les personnages les plus distingués de la cour de Louis XIV. Le baron de Vuoerden mourut à Lille le 3 août 1699. Il a laissé les ouvrages suivants, dont le premier seulement a été imprimé : I. *Journal historique contenant les événements les plus mémorables de l'histoire sacrée et profane, et les faits principaux qui peuvent servir de mémoires pour l'histoire de Louis-le-Grand*, 2 vol. in-8°., Lille, 1684. Ce livre, dédié au roi, est un recueil d'éphémérides détaillées pour chaque jour de l'année. Tous les événements mémorables du siècle de Louis XIV y sont célébrés par des inscriptions latines, genre de littérature pour lequel Vuoerden avait un talent particulier. II. *Mémoires de M. le baron de Vuoerden, depuis l'ouverture de la campagne de* 1653 *jusqu'au traité des Pyrénées en* 1659, 2 vol. in-fol. III. *Lettres, Mémoires et affaires, depuis* 1669 *jusqu'en* 1698, 12 vol. in-fol. IV. *Conférences de Courtrai en* 1679, 1 vol. in-fol. V. *Mémoires de M. le comte de Fuensaldagne, touchant la guerre de Flandre et d'Italie en* 1648, 1 vol. in-fol. VI. *Journal de l'ambassade extraordinaire du comte de Fuensaldagne en France*, 1 vol. in-fol. VII. *Journal de M. de Vuoerden, pendant son voyage de Flandre en Italie, commencé le* 20 *juin* 1656; *item, Méthode pour la conversation; quelques pièces de poésie et autres petits ouvrages*, 1 vol. in-fol. VIII. *Inscriptions, Monuments, Proses, Ouvrages d'esprit, depuis* 1670 *jusqu'en* 1697, 1 vol. in-fol. IX. *Lettres, Mémoires, Affaires, Galanteries de M. de Vuoerden, depuis* 1656 *jusqu'en* 1668, 4 vol. in-fol. X. *Lettres latines familières depuis* 1660 *jusqu'en* 1667, 1 vol. in-4°. XI. *Maladie et mort de M. le comte de Fuensaldagne, et son éloge*, 1 vol. in-4°. Tous ces manuscrits, de la main même de l'auteur, sont déposés à la bibliothèque de Cambrai, où se trouvent aussi toutes les lettres autographes adressées au baron de Vuoerden par Louis XIV et divers personnages célèbres. Les Mémoires mériteraient d'être consultés par quiconque veut étudier sous toutes ses faces l'histoire du dix-septième siècle. Ils sont rédigés d'une manière un peu diffuse; mais on y reconnaît un écrivain consciencieux et bien informé. Il est auteur de la plupart des inscriptions gravées à l'occasion des conquêtes de Louis XIV, sur les monuments publics des Pays-Bas. Le baron de Vuoerden, marié deux fois, a laissé beaucoup d'enfants, entre

autres Marie-Louise de Vuoerden de Campagne, qui a écrit la vie de son père, manuscrit, in-fol., déposé à la même bibliothèque. L. G.

VYASA, c'est-à-dire, le *Compilateur*, nom ou plutôt surnom d'un personnage hindou, appelé encore Crichna-Dwépayana, l'un des mounis ou solitaires inspirés des anciens âges, théologien, philosophe, poète, auquel sont rapportés des écrits aussi nombreux que divers, et qui marque l'une des époques les plus importantes de la littérature sanscrite, époque supposée partir du quinzième ou du quatorzième siècle avant notre ère. Sa légende n'est pas moins fabuleuse que celle de Valmiki (*V.* ce nom). Elle porte même un caractère tellement mythologique, qu'on serait tenté de prendre Vyasa tout-à-la-fois comme une incarnation en docteur et en écrivain sacré du dieu dont il partage l'un des noms, c'est-à-dire, de Vichnou ou Crichna, et comme une personnification de la secte religieuse et de l'école de philosophie et de poésie, qui paraissent s'être rattachées à la prédominance du culte de ce dieu. Quoi qu'il en soit, Vyasa, suivant la tradition, fils du richi Parasara et de la vierge Satyavati, appartient à l'histoire aussi bien que Valmiki ou Homère, au moins par les œuvres qu'on lui attribue. Il parut, dit-on, dans le troisième âge du monde, comme Valmiki dans le second; et tout annonce en effet que le chantre du *Mahabharata*, principal ouvrage de Vyasa, fut postérieur au chantre du Ramayana. Ce fut lui qui recueillit et mit en ordre les quatre *Védas*, livres les plus anciens et les plus sacrés de l'Inde, composés d'hymnes, de prières, d'instructions religieuses et philosophiques, fondement de la théologie et du culte national. De là lui vint le surnom de *Védavyasa*, qui veut dire *compilateur* ou *collecteur des Védas*. Mais il ne s'en tint pas à cette collection, quelque vaste qu'elle soit; et on lui rapporte également celle des dix-huit *Pouranas*, espèces de catéchismes populaires ou de romans mythologiques, rédigés à différentes époques, et renfermant la cosmogonie, la théogonie, selon divers systèmes, l'histoire des dieux et des héros; le tout entremêlé de préceptes moraux et de prescriptions religieuses. Il se pourrait que Vyasa, donné pour auteur du *Mahabharata*, ou le poète quelconque qui se cacha sous ce nom révéré, n'eût fait encore que réunir en un seul corps les membres épars de cette grande épopée, distribuée en dix-huit *parvas* ou rhapsodies, et contenant, assure-t-on, plus de cent mille *slokas* ou distiques. Le chantre inspiré y raconte, en présence du roi Djanamédjaya, fils de Parikchit, dans la cité d'Hastinapour, capitale de ses états, les infortunes et les travaux de cinq frères de la famille de Bharata, ses ancêtres, chassés de cette ville et de leurs domaines, par la jalousie d'un tyran cruel. Vichnou, sous la forme de Crichna, vient à leur secours, relève leurs courages abattus, et prépare le triomphe de la vertu sur l'injustice. C'est à la veille d'un combat décisif, que le dieu révèle à l'un des frères, à son favori Ardjouna, le secret du néant de toutes les créatures et les mystères d'une théologie sublime, fondée sur la connaissance de l'unité éternelle et seule réellement existante. Cet épisode philosophique est fameux sous le nom de *Bhaga-vad-Gita* ou *Chant de Bhagavan* (surnom de Vichnou ou de Crichna). La doctrine qu'on y trouve développée est, au

fond, la même que celle du système de philosophie appelé *Védanta* ou *fin des Védas*, dans lequel Vyasa, préférant l'esprit à la lettre, modifia des systèmes plus anciens, et enseigna que le but de la vie doit être l'action, mais l'action désintéressée; que ni les pratiques extérieures ni une dévotion stérilement contemplative ne sauraient suffire à l'homme, et que la vraie piété consiste dans les œuvres rapportées à l'auteur de toutes choses. Le *Védanta soutra*, qui ne renferme pas plus de quatre cent quatre-vingt-dix-huit vers, a été commenté par Sankaratcharyya, disciple de Vyasa; et le brahmane Rammohunroy, successeur de ces sages antiques, en a donné, à Calcutta, en 1818, un abrégé en langue anglaise, fait malheureusement dans des vues polémiques. Le même brahmane a publié, dans la même langue, plusieurs morceaux des Védas. On peut voir, sur ces livres sacrés, l'excellent Traité, accompagné d'extraits assez nombreux, traduits des textes, par Colebrooke, dans le tome VIII des *Asiatic Researches*. Quant aux Pouranas, l'Europe ne possède que des traductions ou très-imparfaites ou simplement fragmentaires d'un petit nombre de ces poèmes religieux. On connaît le *Bagavadam*, c'est-à-dire, le *Bhagavata-Pourana*, donné en français par d'Obsonville, en 1788, d'après une version tamoule, très-abrégée. Nous devons à MM. Chézy et Burnouf fils l'*Hermitage de Kandou*, tiré du *Brahma-Pourana*; le *Tchandika* ou le *Dévi-Mahatmyam*, épisode du *Markandéya*, traduit partiellement; et des fragments du *Padma-Pourana* ou le Pourana du Lotus, insérés dans le tome VI du Journal asiatique. Le Mahabharata, évidemment de la même école que la plupart des Pouranas, mais d'un cadre plus vaste, d'un ton plus élevé, et qui, pour nous servir de l'expression de M. Bopp, est à lui seul une sorte d'encyclopédie mythologique, philosophique, poétique et historique, a été jusqu'ici moins heureux que le Ramayana. Peut-être même, à raison de son immense étendue, ne sera-t-il jamais traduit en entier. Indépendamment du Bhaga-vad-Gita, donné; dès 1784, en anglais, par Ch. Wilkins, et reproduit, en 1823, à Bonn, dans le texte sanscrit, avec une version latine, une préface et des notes critiques, par M. A. W. de Schlegel; commenté plus récemment encore, sous les rapports philosophiques, avec une grande profondeur, par M. Guillaume de Humboldt (*Ueber die unter dem Namen des Bhagavat-gîta bekannte Episode*, etc., Berlin, 1826, in-4°.), nous n'avons du Mahabharata que quelques morceaux détachés et quelques épisodes. Fr. Schlegel, à la fin de sa *Langue et Sagesse des Indiens*, publia, en 1808, en beaux vers allemands, des extraits de l'*Histoire de Sakountala*, qu'il est curieux de comparer avec le drame du même nom, ouvrage d'une époque plus récente (*Voy.* CALIDASA). Depuis, M. le professeur Bopp, s'étant principalement attaché à la lecture et à l'étude du Mahabharata, nous a fait connaître successivement le *Combat de Bhima contre un géant*, traduit en vers, à la fin du *Conjugations System der Sanscrit Sprache*, Francfort, 1816; les *Aventures de Nala*, texte, traduction latine et notes, Paris et Londres, 1819, in-8°.; le *Voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra, avec d'autres épisodes*, etc., le texte avec une traduction métrique en allemand et des remarques

critiques, Berlin, 1824, in-4°. M. Frank a aussi donné, en 1820, dans sa *Chrestomathia sanscrita*, le début du poème, suivi de quelques autres fragments. Enfin notre compatriote M. Langlois vient de publier, dans ses *Mélanges de littérature sanscrite*, Paris, 1827, in-8°., quatre morceaux traduits pour la première fois du *Harivansa*, appendice du Mahabharata. On trouvera quelques autres détails, avec des extraits en français des diverses traductions du sanscrit, mentionnées ci-dessus, dans les *Religions de l'antiquité*, d'après Creuzer, t. 1, Paris, 1825, p. 207, 233; surtout Notes et éclaircissements, 569 et suiv. G-N-T.

VZESLAS Ier., grand-duc de Russie, arrière-petit-fils de Vladimir-le-Grand et de la célèbre Rogneda, eut, en 1044, le duché de Polocz ou Polotzk en apanage. D'après le droit public qui a régi la Russie jusqu'à la fin du quatorzième siècle, c'était le plus âgé dans la famille régnante qui succédait, quand même le souverain laissait après lui des enfants mâles. Ce fut ainsi que le trône échut aux enfants d'Yaroslaw, qui était fils cadet de Vladimir, tandis que Vzeslas, petit-fils de l'aîné, n'avait qu'un apanage. Ce prince, que l'historien Nestor appelle *méchant*, *sanguinaire*, *sorcier*, détestait la famille qu'il voyait élevée au-dessus de lui. S'étant jeté inopinément sur Novogorod, il s'empara de cette ville riche, puissante, qu'il livra au pillage; l'église de Sainte-Sophie ne fut point épargnée. Les fils d'Yaroslaw s'en vengèrent, en prenant Polotzk: les habitants en âge de porter les armes furent massacrés, et les femmes et les enfants livrés à la fureur du soldat. Vzeslas accourut; on se rencontra sur les bords du Niémen, et, le 3 mars 1067, les deux armées russes se livrèrent une bataille sanglante, qui fut favorable aux fils d'Yaroslaw; ils proposèrent un arrangement à Vzeslas qui, sur la foi d'un sauf-conduit et d'une parole qu'il croyait sacrée, passa, avec ses deux fils, le Dniéper sur un canot, et se rendit à Smolensk. A son arrivée, il fut arrêté, chargé de chaînes et conduit à Kiow. A la vue de ce lâche traitement, les habitants de la capitale, indignés, se soulevèrent contre Iziaslas qui, comme l'aîné parmi les fils d'Yaroslaw, avait, avec le grand-duché de Kiow, la souveraine autorité. Après lui avoir adressé des reproches sanglants, le peuple pénétra dans la prison, délivra Vzeslas avec ses deux fils, et le proclama grand-duc (1068). Iziaslas avait profité de la confusion pour s'enfuir; il se retira en Pologne près de Boleslas II qui, étant, par sa mère, petit-fils de Vladimir-le-Grand, lui promit des secours. Les deux princes marchèrent sur Kiow. Vzeslas les attendait, couvert par la rivière Irpien. Se voyant trop faible, il confia son armée à ses deux fils, et s'en alla à Polotzk pour y lever des troupes. Les habitants de Kiow se soumirent; ceux qui avaient délivré Vzeslas furent arrêtés, mis à mort ou eurent les yeux crevés. De Kiow, on marcha sur Polotzk qui fut pris et pillé deux fois. Vzeslas s'en vengea en se jetant sur Smolensk, qu'il prit. Ne pouvant s'y maintenir, il y mit le feu (1079). Ce prince ambitieux mourut en 1101, laissant à ses fils la principauté de Polotzk, qu'il avait rendue indépendante. G—Y.

00021011

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018